

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME V (FASCICULE 1<sup>er</sup>)

ADELMAN — LOIRE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1965

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE-TROISIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME V (FASCICULE 1<sup>er</sup>)

ADELMAN — LOIRE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1965

## A

**ADAE REGI MENESTRALLO.**  
Voir ADENET LE ROI.

**ADAM.** Voir ADENET LE ROI.

**ADAM le MENESTREL ou le MENESTRER.** Voir ADENET LE ROI.

**ADAN(S).** Voir ADENET LE ROI.

**ADELMAN**, élève de Fulbert de Chartres (1), écolâtre à Liège et très probablement aussi à Spire, évêque de Brescia, né dans le diocèse de Liège aux environs de l'an mil, décédé le 10 février 1061. La controverse théologique qu'il soutint avec Bérenger de Tours lui conféra une certaine notoriété.

Adelman paraît provenir de la partie wallonne du diocèse de Liège. La date précise de sa naissance n'est pas connue, mais elle peut être située avec certitude aux environs de l'an mil. Jeune encore — il était sous-diacre — il alla parfaire sa formation à Chartres, où la renommée de Fulbert attirait les étudiants. Il y eut comme

condisciple le célèbre Bérenger de Tours (†1038). Il était son aîné. Ce séjour à Chartres doit se placer entre les années 1025 et 1028. Revenu à Liège, il y rédigea la première version d'un poème abécédaire, désigné communément par le nom de *Rhythmus*, dans lequel il célèbre Fulbert et commémore un grand nombre de disciples qu'il connut à Chartres. La rédaction de ce poème est postérieure à la mort de Fulbert (10 avril 1028) et antérieure à l'année 1033. Certains auteurs ont cru trouver dans le poème une allusion à la prétendue simonie de l'évêque de Liège, Reginard. En fait, rien ne permet de dire que cet évêque acheta sa nomination, et il est au demeurant peu croyable qu'Adelman, du vivant de Reginard, eût, à Liège même, fait une allusion de cet ordre. Le vers litigieux (18,3) a une portée générale et ne peut être considéré comme un blâme adressé à l'évêque.

Vers les années 1030-1031, Adelman fut promu écolâtre de la cathédrale Saint-Lambert, à Liège. Il succéda dans cette charge à Wazon, le futur évêque, et précéda Gozechin, qui allait devenir par la suite écolâtre à Mayence. Il semble avoir joui alors de quelque renom comme mathématicien. C'est probablement aussi de ces années que datent trois vers qu'il adressa à un de ses élèves, le moine Lambert, auteur d'une *Vita Heriberti*.

On retrouve Adelman un peu plus

(1) Cette notice revoit le texte paru au t. 1<sup>er</sup>, 1866, col. 62-63.

tard à Spire. C'est de cette ville, ainsi que K. Hampe l'a pratiquement démontré, qu'il adressa sa célèbre lettre à Bérenger de Tours, pour l'exhorter à renoncer à ses théories hétérodoxes sur l'eucharistie. Cette lettre est datable des environs de l'an 1049. Adelman se trouvait déjà, à ce moment, à Spire depuis plusieurs années, peut-être depuis 1044, année où se termine, au plus tard, sa fonction d'écolâtre à Liège. Bérenger, qui était aussi caustique qu'Adelman, semble avoir été affable et répondit de bonne encre à la lettre reçue. On conserve des fragments de cette réponse, et le seul manuscrit qui nous les ait transmis, un *codex* de Gembloux (actuellement conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous la cote 5576-604) de peu postérieur à l'événement, contient une note rapportant la réflexion ironique de Bérenger à la lecture de l'épître : *Nascitur ridiculus mus* (Horace, *Ars poetica*, 139) et le jeu de mots assez méchant auquel il se livra sur le nom d'Adelman : *Aulus Mannus*, c'est-à-dire Aulus le bourriquet.

C'est de son séjour à Spire que datent la seconde version de son *Rhythmus*, qui fut adressée à Bérenger peut-être en même temps que la lettre à laquelle il vient d'être fait allusion, ainsi qu'un billet, de contenu assez banal, envoyé à l'archevêque Hermann II, de Cologne (1036-1056). Quoiqu'on l'ait souvent soutenu, on n'a pas la preuve formelle qu'il ait exercé les fonctions d'écolâtre à Spire, mais la chose est hautement probable. En tout cas il avait les qualifications requises, et il est certain que l'École de Liège fut une pépinière de *scholastici*, surtout pour les terres d'Empire.

On ne connaît pas la date précise de son départ de Spire, mais elle est sûrement antérieure, peut-être de plusieurs années, à 1059, car il est prouvé qu'il fut élevé au siège épiscopal de Brescia avant le mois d'avril de cette année. La fin de sa carrière fut mouvementée. Après avoir assisté, en avril 1060, semble-t-il, à un synode à Rome où l'anathème fut lancé

contre les simoniaques et les nicolaïtes, il réintégra son diocèse et fut le seul, de tous les évêques lombards, à oser promulguer le sévère décret. Ses clercs le malmenèrent au point de mettre sa vie en danger. Il devait d'ailleurs mourir, peut-être précisément à la suite de ces mauvais traitements, le 10 février de l'année suivante. Il fut enterré à Brescia, dans l'église des Saints-Faustin-et-Jovitte, d'où son corps fut transféré, en 1612, avec trois de ses prédécesseurs, « dans » un lieu plus honorable » (mais qui n'est pas déterminé), ainsi que l'atteste une inscription rapportée par dom A. Rivet.

Les deux principaux écrits d'Adelman sont son *Rhythmus*, dont on possède deux versions, et sa longue épître à Bérenger. A cela s'ajoutent la lettre à l'archevêque de Cologne et les trois vers dédiés à Lambert.

Des lettres qui lui furent adressées, deux seulement jusqu'à ce jour ont pu être repérées : un fragment de la réponse de Bérenger à l'épître dont il vient d'être question, et un billet de l'écolâtre Meinhard, de Bamberg.

Le *Rhythmus* est une œuvre d'un mérite littéraire discutable, mais dont l'importance documentaire est indéniable (pour son contenu, voir plus haut). Sa seconde version, adressée à Bérenger, est contenue dans l'unique manuscrit Bruxelles, Bibl. Royale, 5576-604, et elle fut publiée pour la première fois, en 1675, par Mabillon (édition reprise par Migne, *Patrologie latine*, t. 143, col. 1295-1298). Sans tenir compte de l'édition de Mabillon, qu'ils semblaient ignorer, deux autres mauristes, Martène et Durand, la publièrent à nouveau, d'après le même manuscrit, dans leur *Thesaurus novus anecdotorum*. C'est à Julien Havet que revint l'honneur de fournir, avec un commentaire historico-littéraire approfondi, l'édition critique des deux versions de ce poème, la première, inconnue jusque-là, étant livrée par un manuscrit en provenance d'Ami-gem et conservé actuellement à la Bibliothèque royale de Copenhague,

sous la cote GL. Kgl. S. 1905, 4°. Tout récemment, M. Loren C. Mac Kinney a repris cette édition (pas toujours fidèlement) et, en le rectifiant par endroits, le commentaire de Havet (voir une recension du livre de Mac Kinney, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXXVIII, 1959, pp. 600-602).

Les trois vers adressés par Adelman à son élève, le moine Lambert qui allait être élu à la tête de l'abbaye liégeoise de Saint-Laurent (†1069), ont été publiés, d'après le ms. British Museum Add. 26788, par Karl Hampe (*Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXII, 1897, pp. 373-387).

C'est le même Hampe qui a démontré que la lettre adressée de Spire par un certain « A » à un archevêque de Cologne non nommé était due à Adelman, l'archevêque étant Hermann II (1036-1056). Il publia cette lettre — elle l'avait déjà été auparavant par Martène — dans l'article cité du *Neues Archiv*, d'après ledit manuscrit du British Museum.

L'édition critique de la lettre de Meinhard de Bamberg à Adelman est due à C. Erdmann (cf. *Briefsammlungen der Zeit Heinrichs IV*, dans *Monumenta Germaniae historica, Die Briefe der deutschen Kaiserzeit*, t. V, Weimar, 1950, pp. 125-126) qui, le premier, a démontré que le destinataire, connu seulement par la formule *Prienzium episcopo A.*, était Adelman, et non Altwin de Brixen, comme on le croyait communément.

Des fragments de la réponse de Bérenger à Adelman ont été publiés par Ed. Martène et U. Durand dans leur *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, Paris, 1717, col. 109-113, d'après le *Bruzellensis* 5576-604, alors à l'abbaye bénédictine des Saints-Pierre-et-Exupère à Gembloux.

L'épître d'Adelman à Bérenger de Tours est, en fait, un petit traité théologique consacré à la question de la présence réelle dans l'eucharistie, dans lequel Adelman défend à fond la thèse « réaliste », celle de Paschase

Radbert. A ce titre, cet écrit a connu une vogue appréciable, spécialement à l'époque de la Réforme, mais encore aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est caractéristique que dans l'*Histoire littéraire de France* (t. VII, Paris, 1746 pp. 542-553, repris dans *Patrologie latine*, t. 143, col. 1279-1288; auteur : A. Rivet de la Grange), la lettre est qualifiée « un des plus beaux morceaux de littérature de ce temps, à tous égards », au sujet de laquelle « on peut dire sans exagérer que la charité l'ayant conçue, la théologie, de concert avec la philosophie, l'a digérée, et l'éloquence l'a pétrie ».

Quatre copies manuscrites, dont une seule complète, nous ont conservé cette épître. Ces copies sont contenues dans les manuscrits Wolfenbüttel 18.4 Aug. Fol. (XI<sup>e</sup> siècle; il s'agit de la version complète), Bruxelles, Bibliothèque Royale, II 1103 (XIII<sup>e</sup> siècle; Catalogue de Van den Gheyn, n° 231), Bruxelles, Bibliothèque Royale, 2067-73 (XIII<sup>e</sup> siècle; Catalogue de Van den Gheyn, n° 368), et Namur, Ville 91 (début du XIII<sup>e</sup> siècle).

L'édition *priniceps* de la version abrégée paraît bien avoir été le fait d'un chanoine régulier de Saint-Augustin, appartenant à la maison de Saint-Martin à Louvain, Jean de Coster, *alias* Costerius (1515-1559). Elle est datée de Louvain, 1551. La seconde édition (Louvain, 1561) est due à un confrère de Costerius, Jean Van Vlimmeren, *alias* Vlimmer, *alias* Vlimmerius (†1597). Parmi les éditions ultérieures de la version abrégée — il est utile de noter leur nombre : indice de la vogue de l'écrit — on compte celles de J. Garet, *alias* Garetius (Anvers, 1561), de la *Bibliotheca Patrum* de Marguerin de la Bigne (multiples éditions depuis 1575 jusqu'à 1644), qui allait devenir la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum...*, publiée à Lyon, en 1677 (édition reprise par Migne dans sa *Patrologie latine*, t. 143, col. 1289-1295), de César Égasse du Boulay, *alias* Bulaeus (Paris, 1665), de P. Galeardi, *alias* Gagliardi (Brescia, 1738), de U. G.

Siberius (Leipzig, 1710). La première et la seule édition intégrale de la lettre est due à Conrad Arnold Schmid (Brunswick, 1770), qui l'avait découverte dans le manuscrit de Wolfenbüttel déjà cité. L'abbé Clerval avait pris une copie de la partie de l'édition, rarissime, de Schmid qui ne figurait pas dans la *Patrologie latine* de Migne. Il la transmet à R. Heurtevent qui la reproduisit telle quelle dans l'édition de la lettre qu'il adjoignit, en appendice, à son étude sur *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne*, Paris, 1912, pp. 287-303.

H. Silvestre.

Une bibliographie détaillée et critique est fournie dans notre « Notice sur Adelman de Liège, évêque de Brescia (†1061) », publiée par la *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain), t. LVI, 1961, pp. 855-871. Voici quelques compléments et précisions. P. 856 : dans l'appréciation critique du livre de Calogera, on a eu tort d'opposer le mouvement de la *Pataria* aux idées « grégorianistes ». Certes la *Pataria* fut un mouvement religieux et social *sui generis* qu'on ne saurait confondre avec une quelconque manifestation de réforme grégorienne, mais à plus d'un point de vue, elle ressortissait à un état d'esprit identique. Sur la *Pataria*, voir les études récentes de G. Miccoli et O. Violante mentionnées par J. Leclercq, dans *S. Pierre Damien, ermite et homme d'Eglise*, Rome, 1906 ; voir aussi R. Morghe, dans *Mediævo cristiano*, Bari, 1958, p. 232, n° 48, sans négliger la plus ancienne mais toujours utile mise au point d'E. Amann dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* (t. XI, 1931, col. 2243-2246). Les tortures effroyables infligées au promoteur de la *Pataria*, le diacre Ariald, qui allait d'ailleurs périr dans les supplices (†1066), rendent compte de l'exacerbation des sentiments : les mauvais traitements qu'eut à subir Adelman s'expliquent par là. — Même page : ajouter O. Delarc, *S. Grégoire VII et la réforme de l'Eglise au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1889 (un important extrait de la lettre d'Adelman à Bérenger y est donné en traduction, pp. 121-214). — Même page : ajouter *Egberts von Lüttich Fecunda Ratis*, herausgegeben von Ernst Voigt, Halle a. S., 1889 (les pp. XXXIV-XXXVIII de l'introduction sont consacrées à Adelman ; au sujet de l'épithète *Aulus mannus* décernée à Adelman par Bérenger, Voigt émet une suggestion digne d'être retenue : « [...] sodass Berengar von Tours [...] den Namen des Verfassers spöttisch zu Aulus Mannus, zu deutsch etwa "August Ross", verdrehen konnte »). — Même page : l'ouvrage de Galeardi (Brescia, 1738) ayant finalement été accessible, on a été en mesure de constater que son auteur suggère

(*cf.* p. 415) qu'Adelman était né en Italie. Cette hypothèse est irrecevable. Au demeurant l'étude et l'édition de Galeardi sont très soignées. — P. 857 : ajouter H. de Lubac, *Corpus mysticum. L'Eucharistie et l'Eglise au moyen âge*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., s. d. [1949], *cf.* pp. 163, 238, 271, 294. — P. 858 : ajouter F. J. E. Raby, *A History of Secular Latin Poetry in the Middle Ages*, t. 1<sup>er</sup>, Oxford, 2<sup>e</sup> éd., 1957, p. 308. — Même page : l'article « Quelle était la langue maternelle d'Adelman de Liège, évêque de Brescia (†1061) ? » a paru dans *La Vie wallonne*, t. XXXVI, 1962, pp. 43-49. P. Gorissen en a discuté certains aspects : « Adelman de Liège (†1061) et le problème du wallon ancien », dans *Le Moyen Age*, t. LXX, 1963, pp. 151-156. Trois remarques au sujet de ma note (la première rejoint partiellement les objections de M. Gorissen) : 1. L'interprétation du passage de la lettre d'Adelman cité p. 46, n° 1 (*Optabam autem invenire...*) est trop étroite. Adelman veut sans doute dire simplement qu'il désirait trouver quelqu'un qui acceptât de se charger de transmettre son message, soit un « Français » de passage à Spire, soit un « Allemand » accoutumé à se rendre dans la région de la Touraine. On ne peut en déduire qu'Adelman était incapable de se faire comprendre en France. 2. Le terme « inquilinus » employé par Adelman dans sa lettre à Hermann (*cf.* p. 46, n° 3) ne provient pas nécessairement d'une reminiscence de Salluste (*Cat.* 31,7) comme on l'a parfois affirmé, mais plus probablement du *De differentia verborum* d'Isidore de Séville (*cf.* § 322 : « *Inter incolam et inquilinum. Incola quidem et inquilinus signum est perditæ patriæ; sed inquilinus dicitur quandiu peregrinatur* » (*cf.* le *peregrinor* d'Adelman !), « *incola cum invenerit sedem* », dans Migne, *Patrologie latine*, t. 83, col. 43). Voir aussi une version vieille-latine d'*Ephes.* 2, 19 « *iam non peregrini et inquilini, sed cives sanctorum et domestici Dei* » [« *iam non estis hospites et advenæ* » dans la Vulgate] (*cf.* S. Augustin, *Sermo 200 in Epiphaniam*, dans Migne, *Patrologie latine*, t. 38, col. 1030). 3. Sur « *peregrinor* » et ses dérivés, voir B. de Gaillier, *Le mot Peregrinus* (pp. 4-7) dans *Pellegrinaggi e culto dei santi : Riflessioni sur le thème du congrès* (*cf.* *Atti del IV Convegno di Studi, Todi, 1961* [publiés en 1963], pp. 3-27 [= t. à p.]). — P. 867, n° 4 : au sujet du *Bruxellensis* 2067-73, voir aussi P. C. Boeren, dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi. Bulletin Du Cange*, t. XXXI, 1961, pp. 129-140. — P. 868, n° 6 : ajouter C. Lambot, « Jean Vlimmerius, éditeur des sermons de S. Augustin », dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. L, 1961, pp. 144-149. — Addition à la bibliographie : G. Billanovich, « Dal Livio di Raterio (Laur. 63, 19) al Livio del Petrarca (B. M. Harl, 2493) », dans *Italia medievale e umanistica*, t. II, 1959, pp. 103-178, *cf.* p. 173). M. Billanovich estime que la copie des livres XXVI-XL de Tite-Live qui se trouve à la cathédrale de Spire a été faite sur un manuscrit de Chartres. Selon lui, c'est Adelman qui aurait transcrit ou fait transcrire cette copie.

ADENET LE ROI, ménestrel et « romancier » du XIII<sup>e</sup> siècle (1).

Il se nomme dans deux de ses œuvres : ADAN(s), LI ROIS ADANS, LE ROI ADAM, dans les *Enfances Ogier* ; LI ROIS ADENÉS, dans le *Cleomadés*. Les indications fournies par les archives sont plus abondantes encore : ADAN, ADAM, ADAM LE MENESTREL ou LE MENESTRER, ADENET, tandis qu'un clerc anglais du roi Édouard I<sup>er</sup> a comme résumé le tout dans son latin administratif : ADAE REGI MENESTRALLO.

Gaston Paris a écrit qu'Adenet le Roi, dont l'activité littéraire s'exerça surtout en Brabant et en Flandre, avait été « le dernier des grands trouvères du vrai moyen âge ».

Sa biographie est maintenant, en somme, remarquablement connue, si l'on songe qu'il a vécu au XIII<sup>e</sup> siècle. On a pu, en effet, tirer parti, à ce sujet, des confidences faites par l'auteur lui-même dans ses œuvres et des renseignements retrouvés dans des documents d'archives, surtout les comptes de l'hôtel de Gui de Flandre.

Nous ignorons les lieux et les dates de la naissance et de la mort d'Adenet. On peut présumer, sans plus, qu'il est né en Brabant, à moins que ce ne soit dans la région de Namur, si l'on tient compte de la façon émue dont il parle de cette partie de la Wallonie.

Le premier document d'archives gantois qui cite le nom d'Adenet nous reporte à la Noël de 1270. Pour la période qui précède, nous ne disposons que de ce qu'Adenet nous dit lui-même dans ses œuvres, surtout à la fin du *Cleomadés*. Il nous y rappelle avec émotion la mort édifiante, en son château de Louvain, du duc de Brabant Henri III, le 28 février 1261. Il y exprime sa reconnaissance envers son maître ; sans ce dernier, l'écrivain et le musicien Adenet n'auraient sans doute pas existé :

Menestrels au bon duc Henri  
Fui, cil m'aleva et norri  
Et me fist mon mestier aprendre.

Henri III a donc fait du jeune Adenet — on peut supposer qu'il avait une vingtaine d'années en 1261 — probablement doué, un ménestrel, c'est-à-dire, essentiellement, un musicien et un récitant. Non seulement, Henri III, comme tant de seigneurs médiévaux, protégea ménestrels et écrivains, mais il fut poète lui-même : quatre de ses compositions poétiques — deux chansons d'amour, une pastourelle et un jeu-parti — prouvent qu'il fut, sinon poète original, du moins musicien sensible à la ligne, à l'architecture et à la beauté formelle de la strophe et de la mélodie (cf. ALBERT HENRY, *L'œuvre lyrique d'Henri III, duc de Brabant*, Bruges, 1948, 120 pages, XIII planches). Henri III favorisait la langue et la culture françaises ; il regardait vers Paris ; les relations qu'il nouait, par amour des lettres et par passion pour les tournois, c'était surtout avec des seigneurs ou poètes picards et des trouvères proches des Dampierre. Adenet a donc été formé dans un foyer de culture d'oïl, même s'il s'agit de Louvain, et la reconnaissance qu'il manifesta toute sa vie à la maison de Brabant est justifiée ; dans ses *Enfances Ogier*, il ne manquera pas l'occasion de la rattacher au célèbre Thierry d'Ardenne.

La mort de son premier bienfaiteur a dû faire sentir à Adenet tous les risques et les soucis d'une situation incertaine. Henri III n'avait pas réglé la tutelle de ses enfants. Des commotions et des querelles secouèrent le Brabant. La veuve du duc, Aleyde de Bourgogne — dont le nom n'a pas été cité par Adenet — finit par imposer ses volontés : Henri, le fils aîné, fut écarté de la succession et le puîné, le futur Jean I<sup>er</sup> le Victorieux (1267-1294), fit, en 1268, hommage à l'empereur. La duchesse Aleyde, austère, vertueuse et tourmentée par des embarras d'argent, n'a guère dû se préoccuper d'un modeste ménestrel. Heureusement, Jean et son frère Godefroy,

(1) Une première notice sur Adenet, due à André Van Hasselt, a été publiée dans le tome I<sup>er</sup> (1866) de la *Biographie nationale*, col. 64-72.

le futur comte d'Aerschot, vinrent plus d'une fois à son secours :

Jehan et mon scignor Godefroit  
Maintes fois m'ont gardé dou froit.

Mais ils étaient bien jeunes encore.

Adenet passa en Flandre : c'était une des régions les plus riches d'Europe ; Gui de Dampierre — qui sera officiellement investi de la puissance comtale en 1278 — manifestait déjà sa passion pour les fêtes, la musique et la poésie ; la Flandre était, plus encore que le Brabant, pénétrée par l'influence française ; et les maisons de Brabant et de Flandre étaient en relations suivies. Ainsi, tout s'explique.

On ne sait pas quand Adenet arriva en Flandre. La première référence précise, celle du document déjà cité, nous apprend que, à la Noël de 1270, Adenet se trouvait à Palerme, mais au service de Gui de Flandre, qui revenait de la croisade de Tunis. Cette expédition a dû être pour Adenet une grande aventure : elle lui a d'ailleurs fourni des matériaux pour l'élaboration de certaines de ses œuvres littéraires.

Les récits des chroniqueurs et les documents d'archives ont permis de retracer tout l'itinéraire du voyage. Gui de Flandre, accompagné d'une suite nombreuse, parmi laquelle plusieurs ménestrels, quitta son château de Male le 12 avril 1270. A petites journées, il traversa la Flandre, le Hainaut, le Namurois, la Champagne, la Bourgogne et atteignit le Rhône, qu'il descendit en partie pour arriver à Beaucaire ; il rejoignit le roi Louis IX de France à Saint-Gilles. Le 4 juillet 1270, l'armée des croisés s'embarqua à Aigues-Mortes ; après relâche à Cagliari en Sardaigne, la flotte fut dirigée sur Tunis et Adenet a probablement mis le pied sur la terre d'Afrique. Le siège de Tunis, la peste, la mort du roi, l'échec de la croisade : autant d'événements bien connus.

Le prévoyant Gui de Flandre se fit porter en Sicile par des navires flamands. Il traversa l'île de l'ouest à l'est, par Trapani, Alcamo, Palerme

(12-27 décembre 1270), Gangi, Nicosia, Taormina, Messine, où il fallait préparer le passage du *Phare*. Puis, ce fut toute la remontée de la péninsule italienne, du sud au nord, par Catona, Monteleone, Cosenza, Matera, Foggia, Naples (20 février 1271), Capoue, Ceperano, Valmontone, Rome (3-7 mars), Viterbe (9 mars - 2 avril), où Gui prit sa part aux intrigues qui retardaient l'élection du pape, Orvieto, Arezzo, Florence (11-16 avril), Bologne, Modène, Reggio, Crémone, Milan, Vercelli, Aoste. Le 11 mai 1271, Gui de Flandre dinait au Grand-Saint-Bernard. Descendant les Alpes, il passa par Lausanne, Pontarlier, Salins, Dôle, Bar-sur-Aube et Provins, pour arriver à Paris, où il acheta de nombreux objets de luxe et de toilette. Il rejoignit enfin, par Lille, son château de Winendale, le 31 mai 1271.

Au cours de cette expédition, *Adan le menestrel* reçut la même « solde » que *Jakemon le panetier* ou que *Pieron le tailleur*, mais deux fois moins que *Maistre Jehan le fisicien* ou que *Frere Jehan l'aumosnier*. A Florence, Gui fit pour Adenet une dépense considérable : 18 livres, pour l'achat d'un cheval.

Rentré en Flandre, Adenet resta, pendant une trentaine d'années au moins, au service de Gui de Dampierre. Le comte aimait le luxe et les fêtes ; sa munificence entretenait un nombreux personnel et il ne lésinait pas sur les dépenses d'entretien. Les ménestrels surtout eurent à se louer de sa générosité. Adenet parlait au nom de plus d'un d'entre eux, lorsqu'il écrivait, dans ses *Enfances Ogier*

Li jougleor daveront bien plourer  
Quant il morra, car moult porront  
aler  
Ains que tel pere puissent mais  
recouvrer.

Dans une Flandre qui manifestait une activité intellectuelle remarquable, Gui de Dampierre, passionné de musique et de littérature, amateur de beaux livres, protecteur des ménestrels et des gens de lettres, maintint, surtout pendant la période brillante de

1265 à 1285 environ, la tradition des Philippe d'Alsace et des Isabelle de Vermandois, des Baudouin VIII et des Baudouin IX. C'est sur son invitation expresse qu'Adenet écrira ses *Enfances Ogier*.

Adenet avait ainsi trouvé, sinon le maître de son cœur, du moins le maître de sa vie matérielle assurée et de sa vie intellectuelle favorisée.

Parmi le personnel attaché à Gui de Dampierre, il y avait nombre de Picards, venus de la Flandre galli-cante. Mais, malgré le milieu « linguistiquement mêlé » où il vivra, Adenet écrira une langue proche de la langue centrale, en dépit de quelques traits septentrionaux ; son vocabulaire est particulièrement riche. C'est que, à la cour de Gui, on usait, autant que possible, du *françois de Paris*. En outre, le comte voyageait souvent — les comptes d'archives le prouvent — et surtout en France. Adenet, son ménestrel, l'accompagnait, la plupart du temps. La description de Paris, l'*amirable cité*, vue de Montmartre, que l'on peut lire dans *Berte aus grans piés*, est l'écho vibrant d'un émerveillement renouvelé. Le monde géographique qu'Adenet connaît d'expérience et dont il parle avec précision, c'est la France (jusque dans le Sud-Ouest), les Pays-Bas jusqu'au Rhin, et l'Italie.

C'est pendant ses séjours à Paris qu'Adenet put entrer en relation avec la reine Marie, femme de Philippe le Hardi et fille de Henri III de Brabant. A la fin de son *Cleomadés*, il en fera un éloge naïf et habile. C'est là aussi qu'il put approcher le comte d'Artois, à qui il enverra un exemplaire du *Cleomadés*.

Mais, à partir de 1285, les affaires de Gui de Dampierre, en butte aux attaques des communes flamandes et du roi Philippe le Bel, prirent mauvaise tournure. Tout alla de mal en pis, jusqu'à la mort de Gui, en 1304. Est-ce vraiment un hasard qu'il ne nous soit rien parvenu de ce qu'Adenet aurait écrit dans les quinze dernières années du siècle ? De toute manière, la période d'intense production du poète cor-

respond aux années de prospérité du maître : 1269-1285. Pour la suite, nous n'avons plus que quelques renseignements précis : en 1294, la comtesse accorde à Adenet une gratification extraordinaire ; en 1297, le roi Édouard I<sup>er</sup> d'Angleterre, en visite à Gand, lui fait remettre un fermail d'or de 60 sous. C'est tout.

*Adenet*, c'est le diminutif de familiarité. *Adan le ménestrel*, c'est un titre officiel. Ménestrel d'abord, il fut fonctionnaire subalterne, jouissant à peine d'un peu plus de considération que les fauconniers ou les bouteilliers — songeons à Mozart chez l'archevêque de Salzbourg. Musicien et récitant, il devint, à la cour de Flandre, un ménestrel favori, le type du « grand ménestrel » que décrit Baudouin de Condé. Ses connaissances musicales et ses connaissances littéraires étaient remarquables ; il savait le langage et les règles de l'héraldique ; ses descriptions des réjouissances et des divertissements montrent qu'il a pu être un excellent intendant des plaisirs. Aussi devint-il *Adenet le Roi*. Ce titre autrefois très discuté signifie, dans le cas d'Adam, chef des ménestrels de la cour comtale.

Ses enthousiasmes ont leurs racines dans sa sensibilité et son intelligence : la musique, les livres, Paris, la France, ou plutôt l'idée France. Ce qu'il peint le mieux ce sont les émotions intellectuelles, la contemplation sereine du spectacle de la nature, l'émoi des personnages qui se retrouvent après une longue absence, les troubles du cœur féminin, les joies naïves, la délicatesse des âmes solitaires. Mais ce portrait, c'est dans les œuvres qu'il s'inscrit, car Adenet, qui aurait pu rester ménestrel, uniquement, fut, en plus, écrivain, sans doute par goût, mais aussi pour répondre aux désirs ou aux ordres du maître.

Quatre grandes compositions littéraires sont attribuées avec certitude à Adenet. Seul, le roman de *Cleomadés* peut être daté assez sûrement : achevé en 1285. Avant ce roman, Adenet a composé, après 1273-1274, les *Enfances*

Ogier, puis *Berte aus grans piés*. Le cas de *Buevon de Conmarchis* est moins clair : des arguments d'ordre stylistique le feraient placer en tête, mais ce n'est pas sûr.

*Buevon de Conmarchis* est le remaniement du *Siège de Barbastre* (des environs de 1220), une des branches de la *Geste Aymeri*, épopée qui chante les frères de Guillaume (personnages secondaires dans les parties plus anciennes). Le remaniement a consisté d'abord dans la mise en laisses monorimes d'alexandrins, avec le petit « vers orphelin », la laisse masculine étant souvent suivie de la féminine correspondante. Probablement poussé jusqu'au dénouement par l'auteur, mais venu jusqu'à nous (une seule copie) tronqué de la fin (3945 vers qui correspondent à 2700 du *Siège*), ce texte médiocre eut peu de succès.

Adenet suit le récit antérieur d'assez près, surtout dans la première partie ; il redit les exploits guerriers et amoureux de Bovon et de ses fils, emprisonnés dans Barbastre par les païens. Adenet n'invente pas ; il développe, dans un style gris et avec complaisance, les scènes de bataille et les dialogues ; c'est dans ces derniers qu'il se trouve le plus à l'aise. L'influence d'une société relativement raffinée a agi sur l'auteur ; mais les rudes guerriers, mis au goût des cours de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, perdent beaucoup de leur relief, en perdant de leur violence. En même temps, le remanieur fait une bonne place à la femme et aux galanteries. Adenet hésite entre la chanson de geste et le roman ; du point de vue stylistique, l'œuvre a quelque chose d'hybride. Le remanieur, qui se libère progressivement de sa source, s'efforce surtout de construire un récit suivi : c'est là que se révèle le romancier.

Le sujet du *Siège de Barbastre* n'avait rien d'original : on le retrouve notamment dans *Fierabras*, *Flovent* et la *Prise d'Orange*. Peut-être le choix en a-t-il été déterminé par les préoccupations politiques du moment, orien-

tées surtout vers l'Italie, l'Espagne et la Méditerranée.

C'est aussi le souvenir de la croisade et les préoccupations de croisade qui ont incité Gui de Dampierre à « commander » à Adenet les *Enfances Ogier* :

K'au Roi Adam le plaist a commander  
Celui que il ne doit pas refuser  
Que ses commans ne face sanz veer :  
C'est li quens Guis de Flandres  
seur la mer.

Et l'auteur enverra son livre, également, à Marie de France :

Ce livre vueill la roÿnne envoier  
Marie...

Cette fois, Adenet renouvelle, en laisses monorimes (8229 décasyllabes ; sept manuscrits importants), une version de la première branche de la *Chevalerie Ogier*, celle qui chante les exploits du jeune Ogier contre les Sarrasins, et précisément en Italie. Cette source n'est pas, comme on l'a dit, la version due à Raimbert de Paris, mais une version antérieure de peu, Adenet ayant d'ailleurs eu connaissance aussi d'une ou de plusieurs versions différentes de celle-là. Cette conclusion résulte de l'étude comparative de divers textes qui traitent des *enfances* d'Ogier (franco-italien, islandais et français).

Mais pour se rendre compte du travail du remanieur, comme la source principale ne nous est pas parvenue, la comparaison doit se faire avec la version dite de Raimbert (3102 décasyllabes assonancés). Jusqu'au vers 3166 environ, le récit d'Adenet (récit et non façon de le traiter) s'écarte peu de celui de Raimbert.

La deuxième partie, au contraire, qui correspond à une centaine de vers dans la version de Raimbert, a été considérablement développée, non qu'Adenet invente des péripéties nouvelles, mais il multiplie les incidents, les descriptions, les discours et les portraits, en faisant appel à son érudition plus qu'à son imagination, ainsi qu'à des éléments réels, notam-

ment des souvenirs de son voyage en Italie.

Adenet a travaillé, non avec originalité, mais avec plus de décision que dans le cas de *Buevon*. Manifestant son goût de la féminité, il introduit encore des éléments courtois et chevaleresques. Repensant et reconstruisant, il se montre de plus en plus romancier : il centre l'action sur quelques personnages importants et s'attache spécialement à Naimon de Bavière ; il manifeste une propension à l'analyse des cœurs et se soucie de donner à ses personnages une sorte de consistance psychologique ; il évite les contradictions, ménage des transitions, met de la logique et de la mesure. Le métier s'affirme plus vigoureux que dans *Buevon*, même si le genre reste faux (car, en l'occurrence, les goûts de l'écrivain et les formes mêmes de son talent et de son style ne convenaient guère à l'esprit épique ni à la matière choisie).

Avec *Berte aus grans piés*, Adenet cède entièrement, et avec bonheur, à son inclination. Sans doute le sujet se rattache-t-il à la geste du roi, puisqu'il est question des aventures personnelles de Pépin le Bref et de sa femme, et de la naissance de Charlemagne ; Adenet ajoute même le combat de Pépin contre le lion et des allusions à Girart de Roussillon et aux Lorrains. L'œuvre est aussi un remaniement, selon le système prosodique de *Buevon*, mais avec le « vers orphelin » en moins : 3486 alexandrins en laisse le plus souvent de rimes dérivatives. Mais c'est en romancier totalement libéré de l'ancienne épopée qu'il a développé sa matière. Il conte, non sans émotion ni concision, les malheurs de Berthe : venue en France pour épouser Pépin, remplacée dans le lit royal, la nuit des noces, par Aliste la serve (c'est le vieux thème de la fiancée substituée), abandonnée dans la forêt, après avoir frôlé la mort, hébergée pendant neuf ans et demi chez Simon, dans la forêt du Maine, et finalement retrouvée par Pépin. Adenet a conduit avec soin et anima-

tion son récit. Il esquisse d'une manière personnelle les paysages. Il peint avec intensité les angoisses de Berthe, les troubles du cœur féminin et l'émoi des personnages qui se retrouvent après une longue absence. L'auteur a vraiment revécu l'histoire qu'il nous conte. Outre la finesse, les dons du psychologue, les propensions à la sympathie, le sens du paysage, la netteté et le pittoresque de la vision, il faut retenir certaines qualités du récit : l'habileté et la clarté de l'exposé ; le charme des péripéties sentimentales et dramatiques, contées sans lourdeur et sans sécheresse ; la souplesse de la versification ; une langue nuancée, d'ailleurs difficile sous son apparente simplicité ; la grâce solide et l'élégance d'un style qui n'est ni pompeux, ni moralisant, ni allégorisant, ni décoratif, ni gâté par les jeux de mots.

Quant à la source, c'est une version inconnue de l'histoire de Berthe aux grands pieds, ou, plutôt, à l'origine, du moins, au grand pied. Et pour se rendre compte du travail du remanieur, il a fallu faire une comparaison, difficile, entre l'œuvre d'Adenet et les nombreux témoignages occidentaux de la légende.

Adenet composa enfin son *Cleomades*, près de 19.000 octosyllabes à rimes plates, qu'il termina en 1285. Si nous l'en croyons, il le fit à l'invitation de la reine Marie de France et de Madame Blanche-Anne, sœur du roi de France et veuve, depuis 1275, de Ferdinand, infant de Castille (les deux noms de Marie et de Blanche se trouvent en acrostiche vers la fin du roman). Adenet nous le dit dès le début :

Mais ce me fait reconforter  
Que me daignierent commander  
Que je ceste estoire entendisse  
Et a rimer l'entrepriisse  
Deus dames en cui maint la flour  
De sens, de biauté, de valour.

Blanche avait très probablement rapporté d'Espagne la jolie histoire venue d'Orient grâce aux Arabes. On en trouve une première version dans *Les Mille et une nuits*. Cervantes y recourra

pour composer une des aventures de Don Quichotte. Et un contemporain d'Adenet a traité le même thème, Girart d'Amiens, dans son *Méliacin*.

Histoire *diverse et merveilleuse*, en effet, que celle du *cheval de fust*, le cheval d'ébène, construit par Crompart, roi de Bougie, et qui peut filer à travers les airs. Il permettra au prince espagnol Cleomadés de trouver la charmante toscane Clarmondine, puis, après l'avoir perdue et recherchée à travers toute l'Europe, de la retrouver et de l'épouser.

Batailles rangées et duels, exploits généreux et extraordinaires, amours d'abord contrariées, aventures sans cesse renouvelées, mécaniques ingénieuses : nous sommes ici en plein roman courtois et en plein merveilleux. Utilisant d'une manière alerte l'octosyllabe classique, Adenet déroule avec un plaisir non dissimulé la longue surprise des péripéties et des coups de fortune, sans se soucier de trop de rigueur. Mais dans ce conte de pure fantaisie, il a mis cependant une part de son expérience, notamment des souvenirs de son voyage en Italie, et il n'a pas oublié ses propensions à la sympathie et à l'étude des cœurs.

Le *Cleomadés* a joui d'un grand succès : plus de douze manuscrits en subsistent ; on connaît des mises en prose, dont une française et une espagnole ; il a charmé Froissart, et on le lit encore sans ennui.

Personnalité assez originale, qui manque peut-être de force, mais non de relief ni d'une certaine séduction, Adenet a été un homme de goût et un écrivain d'une sensibilité délicate, excellent connaisseur de sa langue ; il fut, en un sens, un provincial quelque peu attardé, mais il le fut avec talent.

L'édition des œuvres d'Adenet a été assurée comme suit : *Buevon de Conmarchis*, édité par Aug. Scheler, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1874 ; *Enfances Ogier*, par Aug. Scheler, *ibid.*, 1874 ; *Berte aus grans piés*, par Paulin Paris, Paris, 1832 ; par Aug. Scheler, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1874 ; par U. T.

Holmes jr., Chapel Hill, 1946 ; *Cleomadés*, par A. van Hasselt, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1865-1866 (médiocre). Une édition d'ensemble a été entreprise par Albert Henry, *Les Œuvres d'Adenet le Roi* : t. I<sup>er</sup>, *Biographie d'Adenet, La Tradition manuscrite*, Bruges, 1951 ; t. II, *Buevon de Conmarchis*, Bruges, 1953 ; t. III, *Les Enfances Ogier*, Bruges, 1956 ; t. IV, *Berte aus grans piés*, Bruxelles-Paris, 1963 ; t. V, *Cleomadés*, en préparation (1).

Albert Henry.

(1) Aux travaux cités dans A. Henry, *op. cit.*, t. I-IV, ajouter : M. D. Stanger, « Literary Patronage at the medieval Court of Flanders », dans *French Studies*, t. XI, n° 3, 1957, pp. 214-229. — P. Aebischer, « Paléozoologie de l'Equus clavellus, Cervant », dans *Études de Lettres*, Lausanne, avril-juin 1962, pp. 93-130. — « Dictionnaire des lettres françaises », publié sous la direction de G. Grente, « Le Moyen Age », Paris, 1964, pp. 31-33 (notice « Adenet le Roi »).

**AERDE** (Raymond-Joseph-Justin VAN), musicologue et archiviste, né à Malines le 6 juin 1876, y décédé en mars 1944.

Après avoir terminé ses études musicales (piano, orgue, harmonie, etc.) au Collège Saint-Rombaut, il est appelé successivement à remplir diverses fonctions dans sa ville natale, à savoir : bibliothécaire de l'Académie de Musique (1905), préfet des études au Conservatoire (1921), professeur d'histoire et d'esthétique musicales dans le même établissement (1921). La sollicitude et la méthode qu'il mettait à explorer les documents d'archives amenèrent le Conseil communal de Malines à le choisir, par délibération du 30 juin 1933, comme archiviste de la ville ; fonction qu'il exercera jusqu'à sa mort, laissant, après lui, le souvenir d'un fonctionnaire éminemment qualifié pour faire revivre le passé musical de la cité de saint Rombaut.

Chercheur modeste autant que consciencieux et passionnément attelé à sa tâche, Van Aerde n'appartient point à la lignée des savants d'ample envergure. Cela ne l'a point empêché

de rendre, dans sa sphère limitée, des services fort appréciables dans le domaine de la musicologie, grâce à une série d'apports marqués au coin de la plus irréprochable probité scientifique. Études de dimension variable, comme sa *Notice sur la vie et les œuvres de Cyprien de Rore* (1909); *Ménestrels communaux et instrumentistes divers établis ou de passage à Malines, de 1311 à 1790* (1911); *Les Tuerlinckx, luthiers à Malines* (1914); *La musique dans un village flamand* [Calcken] (1914); *Les ventes de musique et d'instruments de musique à Malines, de 1773 à 1830, d'après les annonces des journaux de l'époque* (1932); *Het schooldrama bij de Jezuiten* (1936) : tous ces travaux témoignent de la scrupuleuse objectivité avec laquelle Van Aerde procédait pour éclairer ses lecteurs. Toutefois, celles de ses recherches qui lui ont valu le plus légitimement une audience internationale sont : *Les ancêtres flamands de Beethoven* (1927) et *A la recherche des ascendants de Beethoven* (1939). L'examen approfondi d'un dossier de faillite conservé à Malines, lui avait permis d'établir, sans contestation possible, que les ascendants de Ludwig van Beethoven étaient des Malinois et non des Anversois, comme le croyait Léon de Burbure, et que le grand-père du maître, également prénommé Louis (1712-1773), émigré à Bonn en 1761, avait reçu sa formation musicale, comme enfant de chœur, à la cathédrale Saint-Rombaut, non loin de laquelle habitaient les siens, dans une maison que Van Aerde avait pu identifier avec certitude.

Charles van den Borren.

Documentation, recensions et souvenirs personnels. — H. Riemann, *Musik Lexikon*, 12<sup>e</sup> éd., Mayence, 1959, v<sup>o</sup> Van Aerde.

**AERNOUDT** (Pierre-Jacques-Marie), ou ARNOUDT, ou encore ARNOLD, ARNOLDO, jésuite, écrivain spirituel, né à Moere (Flandre occidentale) le 17 mai 1811, décédé à Cincinnati (États-Unis) le 29 juillet 1865.

Pierre-Jacques Aernoudt était le fils d'un modeste cultivateur de Moere, Charles Aernoudt, époux de Colette Vandevelde. La ferme où le futur jésuite vit le jour était située entre l'église paroissiale et le Zande-Kruiskalsijde (elle a été rasée, vers 1948). Mais, très tôt, les parents s'étaient transportés au Veldmolen, un hameau de Koekelare. L'enfant apprit à lire chez la veuve Plyson à Koekelare et chez le sacristain de Moere. Quand il eut manifesté le désir de devenir prêtre, plusieurs ecclésiastiques de la région se chargèrent de lui enseigner les rudiments du latin, notamment l'abbé Jean De Bruyne, curé de Bovekerke, qui eut une grande influence sur sa formation spirituelle. En 1831, le jeune homme poursuivit ses études à Tielt, au Collège des Frères-mineurs, ensuite à Turnhout à l'institution de M. De Nef, membre du Congrès National. C'est à Turnhout que Pierre Aernoudt apprit à connaître les Jésuites. Bientôt, il décida d'entrer dans leur compagnie; bien mieux, de devenir missionnaire en Amérique.

Le 23 septembre 1835, il s'embarqua à Anvers sur le *Poultry*. Il arriva le 22 décembre au Collège Saint-Stanislas à Florissant, petite ville dans le Missouri, à six heures de Saint-Louis. C'est à Florissant qu'il fit son noviciat et qu'il émit ses premiers vœux le 1<sup>er</sup> janvier 1837. Le lendemain de sa profession, il partit faire sa philosophie à l'Université de Saint-Louis. En 1839, on l'envoya enseigner les langues au nouveau Collège Saint-Charles à Grand Côteau. Aernoudt était un extraordinaire polyglotte et un helléniste consommé. Mais il ne semble pas que l'on doive regretter la perte de la grammaire grecque qu'il avait composée et encore moins celle de milliers de vers coulés par lui dans cette langue !

Rappelé à Saint-Louis, il y fut ordonné prêtre le 23 septembre 1843. En 1854, il prononça ses grands vœux à Florissant. En 1856, il fut envoyé au Collège Saint-François-Xavier à Cincinnati pour y enseigner les bran-

ches les plus variées, jusqu'à l'astronomie. C'est là qu'il mourut saintement, quinze ans avant sa mère, Colette Vandevelde (1881).

Telle a été sa vie, paisible et pieuse, presque effacée, active certes mais dépourvue d'épisodes sensationnels. Sa santé d'ailleurs, très précaire, n'eût pas résisté à de trop fortes secousses.

Le souvenir de ce pieux jésuite se fût sans doute à tout jamais effacé si le P. Aernoudt n'avait laissé un opuscule remarquable, le *De Imitatione Sacri Cordis Jesu libri quatuor*. Composé entre 1840 et 1846, il ne fut approuvé qu'en 1860 par le général de l'Ordre. Le livre parut en 1863, chez Benziger, à la fois à Einsiedeln (Suisse) et à Cincinnati (États-Unis). Maintes fois réédité, il fut traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en français, en hongrois, en italien, en néerlandais et en portugais.

N.-N. Huyghebaert.

Une notice biographique sur le P. Aernoudt due au P. H. P. Vanderspeeten vient en annexe de l'édition française de *l'Imitation du Sacré-Cœur de Jésus*, Tournai, 1881. — Bibliographie très soignée dans Ant. De Smet, « Voyageurs belges aux États-Unis du XVII<sup>e</sup> siècle à 1900 », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXVI, 1955, p. 188. — Ajoutez R. Seys, *De apostel van het Heilig Hart (P. J. Aernoudt)*, Koekelare, 1962.

ALBÉRIC DE TER DOEST. Voir ALBÉRIC DE THOSAN.

ALBÉRIC DE THOSAN ou de TER DOEST, chroniqueur (1), n'a vraisemblablement jamais existé.

« Albéric de Thosan » est une mauvaise traduction d'*Albericus Thosanus*, qui doit se rendre par Albéric de Ter Doest. Il s'agirait d'un moine de l'abbaye des Dunes, qui aurait été prieur de Ter Doest. Or aucune mention de ce personnage ne se rencontre avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est par erreur que l'on a cru que Wielant

(1) Ce chroniqueur a fait l'objet d'une notice au tome I<sup>er</sup> (1866), col. 172-173.

s'y référait : l'auteur des *Antiquités de Flandres* cite bien Albéric le moine et le moine des Dunes, mais il s'agit de deux chroniqueurs différents et bien connus : Albéric ou Aubry de Trois-Fontaines et Adrien de Budt.

C'est dans la deuxième édition de la *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Cisterciensis* de Charles de Visch, en 1656, qu'Albéric de Ter Doest est mentionné pour la première fois. Or de Visch ne le connaît que par une série d'écrits qui lui furent communiqués par Alexandre Butkens, le frère de l'historien du Brabant Christophe Butkens. Il s'agissait notamment de la version flamande de trois *Vitae*, dont Albéric aurait été l'auteur (*Vita B. Bartholomei van der Aa, Vita B. Ermengardis, primae abbatissae in Maeghdendael vulgo Lintre, Vita B. Elisabeth, primae abbatissae in Nazareth juxta Liram*) et qu'Alexandre Butkens aurait fait traduire du latin en flamand par un secrétaire connaissant bien le latin (*famulus... bonus... latinus*) à l'intention des religieuses du couvent de Nazareth, dont la fille d'Alexandre, Charlotte Butkens, était abbesse.

Or il s'agit là de faux manifestes que le P. Van Mierlo a cru pouvoir attribuer à Christophe Butkens lui-même. Il ne l'a pas fait sans hésitations cependant et, effectivement, il apparaît bien plutôt que ces *Vitae* ont été fabriquées, après la mort de Christophe, par son frère Alexandre, assisté d'un ou plusieurs collaborateurs, afin de rehausser l'état social du fondateur du couvent de Nazareth en lui attribuant une origine noble.

Albéric de Ter Doest est donné aussi comme l'auteur d'une *Chronica de itineribus ad terram sanctam et Jerusalem expugnatione*, mais c'est seulement sur la foi de prétendus extraits d'une non moins prétendue *Chronica BB. Canonicorum Regularium sub sancta Premonstratensium Observantia degentium* d'un Nicolas Alta Terra ou Hoochlant, abbé de Middelbourg, personnage imaginaire. Ici encore, il s'agit de faux provenant de la même origine.

Ch. de Visch rapporte qu'Albéric serait mort en 1286 et que sa chronique aurait été continuée jusqu'en 1363 par un autre moine de Ter Doest, Victoric, mort en cette année, alors qu'il était confesseur des moniales de Zwyveke près de Termonde. Ces renseignements proviennent, eux aussi, d'Alexandre Butkens et ne méritent pas plus de crédibilité que les précédents.

Paul Bonenfant.

J. van Mierlo jr., « Eene reeks valsche kronieken van Christophorus Butkens », dans *Analecta Praemonstratensia*, t. II, 1926, pp. 60-81 et 113-138. — Idem, « Burggraven van Antwerpen », dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, t. XVIII, 1927, pp. 108-130. — P. Bonenfant, « Quelques faux actes princiers relatifs à Bruxelles. La question des falsifications attribuées à Christophe Butkens », à paraître dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. LI.

**ALPAERTS** (Flor), compositeur et chef d'orchestre, né à Anvers le 12 septembre 1876 et y décédé le 5 octobre 1954.

Réunissant les talents du compositeur, du chef d'orchestre et les aptitudes du pédagogue, il apparaît comme une personnalité très représentative de la vie musicale belge et du tempérament flamand. Il s'est manifesté en ces différents domaines par des œuvres, une faculté d'organisation et une activité également remarquables.

Entré à l'âge de neuf ans à la Vlaamse Muziekschool van Antwerpen (le futur Conservatoire royal), il y étudia le violon, l'harmonie, le contrepoint, la fugue et la composition respectivement sous la direction de Tillemant, Tilborghs et Jan Blockx. Ce dernier exerça sur lui une influence prépondérante ; il lui dut l'éveil de ses dons.

Les diverses étapes de la carrière professorale d'Alpaerts furent pour lui l'occasion d'exercer ses facultés pédagogiques et témoignèrent du succès rencontré par son enseignement auprès de ses élèves.

Nommé, en 1903, professeur de solfège au Conservatoire royal de musique à Anvers et, en 1908, chargé du cours de chant choral ou chant d'ensemble, il fut appelé, en 1912, au poste de professeur de musique à l'École normale de la ville d'Anvers, et, en 1909, il se vit confier l'emploi de chef d'orchestre de la Société royale de Zoologie de cette ville, ainsi que la direction du Peter Benoit Fonds.

C'est de sa propre initiative qu'il fonda la chorale *Arti Vocali*. Servi par son orchestre et ses chœurs, il lui fut permis de proposer aux auditeurs des concerts de la Société royale de Zoologie des exécutions modèles des *Oratorios* de Benoit et d'autres auteurs. Le talent de conducteur qu'il avait déployé dans ses concerts retint l'attention des associations symphoniques étrangères, et ce fut l'occasion d'une longue série d'engagements dans divers centres artistiques européens.

Trois nominations importantes achevèrent de consacrer les capacités organisatrices et didactiques d'Alpaerts. La direction de l'Opéra royal flamand d'Anvers (1922-1923), l'enseignement du contrepoint et de la fugue au Conservatoire royal flamand de cette ville (1924), et, en 1934, la direction de cet établissement.

En Alpaerts, le compositeur était au niveau du professeur ; c'est dire que ses œuvres sont d'un musicien et d'un artiste. Elles sont de l'ordre du poème symphonique, de la musique de scène, de l'opéra et de la cantate, genres où il s'est brillamment exprimé comme coloriste, orchestrateur, et où il a pu donner libre cours à l'exubérance de sa riche nature de flamand.

Des compositions orchestrales comme *Renouveau*, *Cyrus*, *Idylle d'été*, la *Symphonie du printemps*, *Pallietier* et la *Suite James Ensor*, en portent témoignage. Ces deux derniers ouvrages surtout, par leur intensité d'évocation, leur vivacité de coloris, leur sève généreuse, leur richesse de poésie naturaliste et leurs effets directs, demeureront l'image la plus fidèle des dons

que la nature avait largement dispensés à Alpaerts. Ils apparaissent comme le produit d'un évocateur du pays des plantureuses kermesses flamandes aux rythmes expansifs, aux truculents débordements, à la luxuriante imagination.

Paul Tinel.

Archives de l'auteur.

ALVISE, abbé d'Anchin, puis évêque d'Arras (1), né entre 1080 et 1085 probablement à Saint-Omer, mort à Philippopoli (Bulgarie) le 6 septembre 1147.

Alvise est d'extraction flamande (un contemporain le dit *genere flamingus*). On a parfois voulu voir en lui le frère du célèbre homme d'État français, Suger de Saint-Denis, mais cette opinion très répandue est sans fondement. Alvise est entré très jeune au monastère de Saint-Bertin, près de Saint-Omer. En tenant compte de l'absence de toute indication sur ses origines, on peut supposer que sa famille n'appartenait pas à la noblesse, mais plutôt à la bourgeoisie de la ville voisine de Saint-Omer. De ses parents, on ne connaît qu'un neveu : Jean, moine à Anchin, qui fut envoyé en 1131 à l'abbaye de Lobbes dont il devait devenir plus tard abbé.

La réforme issue du monastère bourguignon de Cluny provoqua un renouvellement du monachisme. Bénéficiant de l'appui de la papauté, l'abbé de Cluny réussit à former une congrégation au sein de laquelle — à l'intervention de la curie pontificale et des princes territoriaux — un grand nombre de monastères exempts, passés en général au rang de prieurés, lui étaient soumis. De l'Ouest, ces tendances réformatrices pénétrèrent en Lotharingie. Des recherches récentes inspirées des travaux de MM. É. Sabbe et C. Hallinger ont cependant fait apparaître qu'au moment où elles s'y

manifestèrent, la Lotharingie était déjà travaillée par des réformes autochtones. Le Père de Moreau distingue quatre mouvements de réforme : les trois premiers lotharingiens, le quatrième et dernier, clunisien. Récemment, M. L. Génicot vient toutefois de mettre à nouveau l'accent sur l'influence de Cluny.

Par ailleurs, le contact avec Cluny suscita non seulement de l'opposition de la part des cercles réformateurs lotharingiens, mais aussi de la réticence de la part du pouvoir impérial et des grands seigneurs féodaux qui comptaient sur les immenses propriétés monastiques dont ils disposaient pour asseoir leur politique. Un conflit de ce genre opposa en Flandre le pouvoir comtal au monastère de Cluny lorsque ce dernier tenta de soumettre les grands monastères à son autorité. Il faut tenir compte de ce contexte si l'on veut situer avec précision les activités d'Alvise et en dégager la pleine signification.

À Saint-Bertin, l'abbé Lambert avait fondé un important foyer de réforme monastique en collaboration avec l'abbé de Cluny, auquel la comtesse de Flandre, Clémence, avait confié la direction de ce monastère. Alvise y reçut une excellente formation, s'initia sans tarder aux activités des réformateurs. Il n'est pas impossible qu'Alvise, tout comme son maître Lambert et son disciple Goswin, ait séjourné un certain temps à Reims pour s'y perfectionner ; il y avait noué, en tous cas, des contacts étroits. Envoyé, en 1109, à Saint-Vaast près d'Arras pour réformer cette célèbre abbaye, il s'acquitta parfaitement de cette mission importante.

Élu en 1114 abbé d'Anchin, sur la Scarpe, dans le comté de Flandre, il y fonda en vue de la formation de moines réformateurs, un séminaire conçu sur le modèle de celui de Saint-Bertin, mais de proportions beaucoup plus vastes. Professeur sévère mais de premier ordre, Alvise fait preuve aussi de qualités exceptionnelles d'organisateur.

(1) Cette notice remplace celle figurant au t. I<sup>er</sup>, 1866, col. 239.

Peu de temps après son élection, un conflit éclata entre Saint-Bertin et Cluny, dont le nouvel abbé voulait faire valoir des droits sur Saint-Bertin, soulevant ainsi l'opposition de la famille comtale et des moines réformateurs flamands. C'est à ce moment qu'Alvise fait ses débuts politiques. Répondant aux vœux des moines de Saint-Bertin, il se rend à Rome en compagnie de son maître Lambert et obtient que Saint-Bertin soit séparé de Cluny.

En tant qu'abbé, Alvise déploie une grande activité de réformateur. Il étend son activité à l'abbaye voisine de Marchiennes en Flandre, à la fameuse abbaye de Lobbes, ainsi qu'aux monastères du Saint-Sépulcre, d'Honnecourt et de Hautmont dans le diocèse de Cambrai. La rénovation qu'il accomplit à Lobbes, où son disciple Leonius devint abbé en 1129, offre un exemple particulièrement remarquable de son œuvre. En 1137, sous son épiscopat, Leonius, disciple d'Alvise, fut transféré de Lobbes à Saint-Bertin. Comme plusieurs monastères flamands avaient déjà été réformés par Lambert, Alvise concentra ses efforts sur le nord de la France et particulièrement sur les possessions royales, où plusieurs de ses disciples furent appelés en qualité d'abbés. Parmi eux se trouvait Goswin qui devait succéder à son maître.

En 1131, les monastères réformés du nord de la France et ceux de Flandre s'unirent en un chapitre général, calqué sur le modèle cistercien. Leonius en prit la direction, peut-être avec l'appui d'Alvise, qui a bien connu Bernard de Clairvaux et chez qui certaines influences cisterciennes sont sensibles.

Les rapports qu'Alvise entretint avec la France exercèrent alors une importance déterminante sur sa carrière. Les réformes qu'il avait réalisées dans les monastères soumis à l'influence du roi de France lui valurent la confiance de Louis VI et de son célèbre conseiller, Suger de Saint-Denis. En 1131, au moment où le

siège épiscopal d'Arras fut déclaré vacant, le roi de France se prononça personnellement en faveur d'Alvise. Il s'agissait pourtant d'un évêché flamand et l'attitude du roi portait donc atteinte au pouvoir du comte de Flandre. Ce fait montre combien Alvise était étroitement lié à la politique française. Il s'agissait en fait d'une tentative pour briser l'emprise du comte sur l'Église de Flandre. La résistance que manifesta le comte à l'ingérence française fut réelle. Elle n'entraîna pourtant aucun incident spectaculaire et ne dégénéra pas en conflit ouvert.

Au moment des tractations qui aboutirent à l'élection d'Alvise à l'épiscopat, le pape Innocent II s'était réfugié en France pour échapper à son adversaire Anaclet. Il témoigna personnellement son intérêt pour Alvise, candidat du roi dont il était l'obligé. Sitôt élu, Alvise adopta la même ligne de conduite que l'Église française et se rapprocha d'Innocent II, qui le chargea de diverses missions assez importantes en France. Les successeurs d'Innocent II agirent de même. L'évêque Alvise — ceci n'a rien qui doive surprendre — déploie une grande activité. De caractère autoritaire, il chercha naturellement à affermir la position de l'épiscopat d'Arras dont les pouvoirs avaient été réduits depuis la séparation de cet évêché d'avec celui de Cambrai. A Arras même, l'ancien monastère de Saint-Vaast n'exerçait pas seulement des droits sur la ville nouvelle, il possédait en outre des terres immenses en Artois. Les évêques d'Arras se mirent donc en devoir de soumettre Saint-Vaast à leur autorité dans l'espoir d'assurer une base temporelle à leur pouvoir. En 1131, Alvise obtint d'Innocent II un acte en ce sens, qui est en même temps une concession faite au roi de France. Mais Saint-Vaast, ancien monastère qui jouissait de l'exemption, réussit à échapper à cette mainmise ; son avoué, le comte de Flandre, menacé tout autant dans ses intérêts, le soutint

efficacement sinon ouvertement. La Curie finit par prendre, elle aussi, parti pour Saint-Vaast. En même temps, elle s'opposa aux prétentions d'Alvise sur le monastère de Marchiennes, dont il avait lui-même réalisé la réforme. Ces conflits n'altérèrent que d'une façon passagère les excellents rapports qu'Alvise avait toujours entretenus avec la Curie. Le différend surgi entre Alvise et l'habile diplomate que fut le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, ne dégénéra pas en conflit ouvert.

Donnant alors libre cours à ses anciennes aspirations, Alvise se lança dans la politique au sens le plus large du terme. Il se mit presque ouvertement au service du roi de France.

Nous ne pouvons examiner en détail toute son activité mais il existe des preuves de ce que nous avançons. Succédant à Louis VI, Louis VII fut entraîné dans une lutte qui l'opposa simultanément à la Curie et à ses propres vassaux ; parmi ces derniers, il s'attaqua surtout au comte de Champagne. Ses succès militaires lui valurent les sympathies du parti des réformateurs. De son côté, le comte de Champagne était soutenu par le comte Thierry de Flandre. Le roi avait toutes les raisons de redouter que les enfants des comtes de Champagne et de Flandre contractent mariage : la dangereuse perspective d'une unification des deux comtés vassaux pesait sur la puissance royale. Dans une lettre du 6 novembre 1143, le successeur d'Innocent II, Célestin II, fait part des objections de la Curie au sujet de ce mariage. La position prise par Alvise ressort clairement de ce document. Elle est encore plus évidente si l'on tient compte de la lettre que lui écrit Lucius II, le 20 décembre 1144, pour le prier d'user de ses bons offices en vue de réconcilier Louis VII et le comte Thierry de Flandre. Alvise s'acquitta avec succès de cette nouvelle mission, où ce ne fut du reste pas lui, mais bien Bernard de Clairvaux, qui joua le premier rôle. Nous le retrouvons ensuite mêlé à une autre

affaire politico-religieuse de grande importance où s'affrontent les intérêts du roi de France et ceux de la Flandre, à savoir la lutte pour l'établissement d'un évêché autonome à Tournai. Il faut faire remarquer que Tournai dépendait de Noyon et qu'à l'époque dont nous parlons, Noyon était un évêché de la Couronne dont un parent du roi de France occupait le siège. L'évêché de Tournai s'étendait sur une partie importante de la Flandre. Le 15 mars 1146, le pape Eugène III écrivit à Alvise pour lui faire connaître son sentiment sur l'affaire de Tournai. C'est assez dire le prix qu'il attachait à ses mérites et l'ampleur qu'avait prise l'activité politique d'Alvise.

Les fréquentes visites que ce dernier rendait à la Curie lui donnèrent l'occasion d'y nouer de nouvelles relations, ce qui n'était pas sans intérêt pour lui au moment où se produisit l'événement de portée mondiale que constitue la deuxième croisade. Édesse, avant-poste chrétien d'Asie Mineure, tombé aux mains des Musulmans en 1144, tous les États chrétiens de Palestine se sentent menacés et se tournent vers l'Occident pour obtenir des secours. En raison du rôle que jouent chez eux les chevaliers de France, de Flandre et de Lotharingie, c'est surtout à la France qu'ils se sentent liés et il n'est pas étonnant que le roi de France s'estime tenu de leur prêter assistance. Nous retrouvons Alvise en mars 1145. Au cours d'un long séjour à la Curie, il obtient du pape Eugène III toute une série d'actes. Signalons notamment une lettre écrite à Louis VII, le 29 avril 1145, par le pape dans laquelle ce dernier marque son accord avec le point de vue royal tel qu'il lui a été oralement exposé par l'évêque Alvise, envoyé du roi. Il faut supposer que c'est précisément au moment où cette lettre fut écrite que les demandes de secours des États chrétiens parvinrent à la Curie. L'envoi de secours français fut-il l'objet de transactions dès ce moment ou bien Alvise se char-

gea-t-il de mener celles-ci auprès de la cour de France sur la foi des nouvelles reçues? La suite des événements permet de croire qu'Alvise avait déjà été mêlé aux négociations préparatoires relatives à la croisade. En tout cas, il se décida, encore qu'il fût âgé de plus de soixante ans, âge avancé pour l'époque, à participer en personne à la croisade. On peut admettre qu'en la matière, ses rapports avec Suger de Saint-Denis ainsi qu'avec le roi de France furent déterminants. Peu avant son départ, il fit don à Suger au profit du monastère de Saint-Denis d'un autel pour le repos de son âme et de celle de ses prédécesseurs. L'adresse : *dilectissime frater*, employée en l'occurrence, a permis de supposer une relation de parenté entre lui et Suger. Cette formule se rencontre cependant à de fréquentes reprises dans les actes d'Alvise, et il n'existe, on l'a dit, aucun fondement sérieux en faveur de cette hypothèse. Suger mesurait avec appréhension les conséquences de l'absence du roi pour la France. Aussi mit-il un soin particulier à entourer le roi, dont il connaissait la situation délicate, de conseillers expérimentés. C'est à ce titre sans doute qu'il désigna Odon de Deuil, son futur successeur à l'abbatiate de Saint-Denis. C'est à ce chroniqueur français, historien de cette expédition malheureuse, que nous devons, entre autres, nos renseignements sur le rôle joué par Alvise à la croisade et sur les circonstances de sa mort. C'est vraisemblablement à l'instigation de Suger que l'évêque d'Arras reçut sans tarder les missions diplomatiques les plus importantes. Accompagné de son disciple, Leonius de Saint-Bertin, il fut envoyé en avant par le roi pour négocier à Worms la traversée du Rhin par l'armée. Il remplit sa mission avec succès et aplanit en outre les différends qui éclatèrent à l'arrivée de l'armée. Il reçut ensuite mission de gagner Ratisbonne à l'avance pour y discuter avec les envoyés de l'empereur Manuel de Byzance la ques-

tion du transit de l'armée française et celle de son ravitaillement. Après les pourparlers de Ratisbonne, il reçut à nouveau du roi mission de se rendre à Constantinople en compagnie du chancelier Barthélemy et de l'envoyé byzantin pour y mener à leur terme les négociations définitives. C'est au cours de ce voyage qu'Alvise tomba malade et mourut à Philippopoli. Odon nous a conservé des détails sur sa fin édifiante, sur son inhumation dans l'église Saint-Georges de cette ville, sur les honneurs qui lui furent rendus au passage de l'armée française et sur les miracles qui se produisirent sur son tombeau. Dans une lettre à Suger, Louis VII annonce à ce dernier la mort d'Alvise. Le même passage fait également mention d'Odon.

Il ne fait aucun doute que ces missions diplomatiques représentent l'apogée de la carrière politique d'Alvise. Sa grande habileté politique y apparaît en pleine lumière et l'on peut regretter qu'un conseiller aussi avisé ne se soit plus trouvé désormais auprès du roi.

Des recherches effectuées récemment à Philippopoli en vue de retrouver la sépulture d'Alvise n'ont donné aucun résultat.

Ainsi, ce moine flamand ne s'est pas contenté d'être un des pionniers de la réforme monastique en Flandre et dans le nord de la France, il a aussi joué, dans la grande politique de son temps, un rôle qui ne manque pas de signification.

Heinrich Sproemberg.

É. Sabbe, « La Réforme clunisienne dans le comté de Flandre au début du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. IX, 1930, pp. 121-138. — H. Sproemberg, *Beiträge zur französisch-flandrischen Geschichte*, t. I<sup>er</sup> : *Alviseus, Abt von Anchin (1111-1131)*, Berlin, 1931. — H. Sproemberg, « Das Erwachen des Staatsgefühls in den Niederlanden : Galbert von Brügge », dans *L'Organisation corporative du moyen âge à la fin de l'ancien régime*, t. III, Louvain, 1939, p. 53. *Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'États*, — É. de Moreau, S. J., *Histoire de l'Église en Belgique*, t. II<sup>e</sup>, Bruxelles, 1945, pp. 186 et suiv. — C. Hallinger, *Gorze-Cluny*, 2 vol., Rome, 1950. — L. Génicot, *Les*

*Lignes de faïence du moyen âge*, 3<sup>e</sup> éd., Tournai-Paris, 1961, p. 130, avec bibliographie détaillée.

ANDRIES (famille des). Voir ANDRIES (Guido).

\*ANDRIES (Guido), appelé aussi GUIDO DI SAVINO, artiste faïencier, originaire de Castel Durante et fils du majoliste italien Luca di Savino; décédé en 1541.

Il était établi à Anvers en 1508 et probablement même avant cette date. Il eut le mérite, ainsi que le relate son compatriote Cipriano Piccolpasso, d'introduire dans les Pays-Bas l'art de la majolique à la façon italienne et de l'enseigner, non seulement à ses propres enfants nés à Anvers, mais aussi à des apprentis flamands. En 1510, il intentait un procès à l'un de ces derniers, Willem Janssens, engagé pour trois ans en 1508 mais parti après un an et demi sans avoir achevé son terme. En 1513, il s'installait avec son épouse anversoise, Marguerite Bollekens, dans la maison dite « Den Grooten Arend », située à l'« Oude Veemerct » (actuellement Marché-aux-Œufs) et, en 1520, il transférait son atelier dans la maison dénommée « Den Salm », située à la « Cammerstrate » (l'actuelle rue des Peignes). Après la mort de sa première femme en 1528, il épousa Anne Van Duren, dont il eut six fils : Lucas, Frans, Joris, Jan, Guido, Jasper, et une fille, Barbara. A sa mort, son atelier fut géré par Fransoys Frans, qui épousa sa veuve et appartenait peut-être à la famille du Vénitien Pieter Frans, autre majoliste italien émigré à Anvers. Cependant, le fils aîné de Guido Andries, Lucas, que nous trouvons inscrit en 1556 comme maître faïencier (*meester geleyspotbacker*) dans les *Ligieren* de la Gilde de Saint-Luc à Anvers, reprenait à son compte, en 1562, l'atelier paternel de la « Cammerstrate ». C'est dans ces parages que furent découverts, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux carreaux et tessons en ancienne faïence anver-

soise. Deux autres fils de Guido Andries, Frans et Joris, furent inscrits en 1552 en qualité de *meesters sonen* (fils de maître) dans les registres de Saint-Luc. C'est ce même Joris Andries qui s'établissait à Middelbourg en 1564-1565, lors de l'exode de nombreux faïenciers anversois vers les Pays-Bas du Nord à l'époque des guerres de religion. Guido II Andries, *geleyspotbacker*, devint copropriétaire de la maison « Den Salm » après la mort de son frère aîné Lucas (entre 1572 et 1576). Il est encore mentionné parmi les *Violieren* en 1585-1586. Quant à Jasper Andries, nous le retrouvons à Norwich vers 1567 et à Londres en 1570. Dans une requête qu'il adressa à la reine Élisabeth d'Angleterre pour l'obtention de certains privilèges professionnels, il rappelait que le roi Henri VIII avait invité jadis son père, Guido Andries, à s'établir à Londres.

Il reste un certain nombre de témoins, si pas de l'activité faïencière de Guido Andries lui-même, du moins de celle de son atelier et des autres fabricants anversois de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Citons parmi les principales œuvres conservées de cette époque : le pavement placé vers 1520 au château « The Vyne » près de Basingstoke en Angleterre; plus de cinq cents carreaux de pavement provenant de l'abbaye des Dames Nobles d'Herkenrode et recueillis par les Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles : ce remarquable carrelage en *galeystensteen* fut commandé en 1532 à Pieter Frans van Venedigen; plusieurs beaux pots de pharmacie à décor polychrome, bleu, jaune-citron, ocre-orangé et vert, où domine l'influence faëntine. En général, toute la production faïencière anversoise de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle présente des décors de style italo-flamand. Ce n'est qu'entre 1540 et 1550 que s'introduisent pour la première fois les éléments du style dit Floris, à « grotesques » et à « ferronneries », qui caractérisent le décor de la faïence anversoise pendant la seconde moitié

du XVI<sup>e</sup> siècle. Le remarquable tableau de 1547, représentant la *Conversion de saint Paul* et recueilli par le Musée Vleeshuis d'Anvers, est l'œuvre capitale de la transition entre les deux périodes.

Jean Helbig.

Cipriano Piccolpasso, *Li tre Libri del Arte del Vasajo (1558-1559)*, traduction française par Claude Popelyn (1560), Paris, 1858-1860, p. 8. — John Stow, *A Survey of the Cities of London and Westminster and the Borough of Southwark*, 6<sup>e</sup> édition, vol. 2, Londres, 1755, p. 327. — Ph. Rombouts et Th. Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la Gilde anversoise de Saint-Luc*, Anvers, 1872, années 1552, 1556, 1558, 1585. — Léon de Burbure, « Communiqué concernant Guido Andries, faïencier anversois », dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, Anvers, 1886, pp. 152-154. — Marcel Laurent, « Guido di Savino and the Earthenware of Antwerp », dans *Burlington Magazine*, t. XLI, 1922, pp. 288-297. — B. Rackham et H. Read, *English Pottery*, Londres, 1924, p. 39. — Nanne Ottema, « De Opkomst van het majolica-bedrijf in de Noordelijke Nederlanden », dans *Oud Holland*, t. XLII, 1925, p. 240. — Bernard Rackham, *Early Netherlands Majolica*, Londres, 1926. — Ch. Van Herck, « Antwerpsch Plateel uit de XVI<sup>e</sup> en XVII<sup>e</sup> eeuw », dans *Antwerpen's Oudheidkundige Kring*, 1930, pp. 87 et suiv. — L. J. M. Philippen, *Oud-Antwerpsch Plateelwerk, Gedenkboek Frans Claes, Museum « De Gulden Spoor » te Antwerpen*, Anvers, 1932, pp. 243-247. — H. Nicaise, « Les origines italiennes des faïenceries d'Anvers et des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XIV, 1934, pp. 109-129. — H. Nicaise, « Les carreaux en faïence anversoise de l'ancienne abbaye d'Herckenrode », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 1935, pp. 92-104 et 117-126. — H. Nicaise, « Sources d'inspiration flamande des faïenciers anversois dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Annales du XXX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Bruxelles, 1936. — Charles Van Herck, « Antwerpsch plateel : de Saulus' Bekeering van 1547 en enkele aanverwante fragmenten », dans *Antwerpen's Oudheidkundige Kring*, t. XII, 1936, pp. 62-66. — H. Nicaise, « Notes sur les faïenciers italiens établis à Anvers dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVI, 1937, pp. 189-202. — L. J. M. Philippen, *De Oud-Antwerpsche Majolica*, Bruxelles, 1938. — A. Groneman, « De 16<sup>e</sup>-eeuwse Tegelvloeren in het kasteel der Nassau's te Breda en enige andere producten van oud-nederlandse majolicanijverheid, een nieuwe toeschrijving aan Guido Andries », dans *Vrienden van de nederlandse Ceramiek*, t. XVI, septembre 1950, pp. 1-25.

ANRION (Adrien-Joseph) ou HENRION, sculpteur, né à Nivelles le 14 septembre 1730, décédé dans la même ville entre 1771 et 1776 (1773?). Son nom orthographié parfois Henrion a pu lui faire supposer une parenté avec des sculpteurs français de ce temps.

Élève de Laurent Delvaux à Nivelles, il a été également l'élève ou le protégé de Pigalle à Paris; il a probablement fait le voyage d'Italie. Des œuvres médiocres qu'il aurait exécutées à ses débuts ne paraissent pas devoir être retenues, d'autant plus qu'en 1757, et peut-être avant cette date, il se consacrait vraisemblablement à l'étude et au projet dessiné du grand ouvrage dont l'auteur est resté longtemps inconnu : le décor sculpté du miroir d'eau du château de Belœil. Une note manuscrite et incomplète de Baert lui attribue un travail fait pour ce château. La précision qui manque à cette note a été fournie, grâce aux archives de Belœil, par F. Leuridant qui, décrivant le décor du grand bassin que domine la statue de Neptune, donne la date de l'œuvre : 1761, et le nom de l'artiste : Henrion, élève de Pigalle. Ce texte, rapproché de celui de Baert, permettait d'identifier définitivement le sculpteur, — le Nivellois Anrion, élève de Delvaux —, identification que nous avons établie et signalée dès 1947. Le contrat relatif à cette entreprise considérable a été découvert aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, par Louis Robyns de Schneidauer, qui l'a publié en 1955, complété par des informations de journaux anciens et de documents appartenant aux Archives de la Ville de Bruxelles. Le travail fut commandé, ainsi que l'a rappelé Leuridant, par le prince Claude-Lamoral II de Ligne (1685-1766), qui fit restaurer le château et créa les magnifiques jardins. Le contrat pour les sculptures du grand bassin est daté du 7 décembre 1758. Le modèle établi par Anrion fut soumis à l'approbation du prince par l'architecte hydraulicien J.-B. Bergé. Celui-ci l'avait reçu avant le 30 mars

1758, car dans une lettre portant cette date, il dit qu'il l'a présenté « à Son Altesse qui a paru très contente ». La description complète du décor se trouve dans le contrat : Neptune sur sa conque, ornée de coquilles et de poissons de mer, est encadré d'un triton et d'une naïade assis sur des roseaux d'où sortent des dauphins vomissant l'eau dans le bassin ; il y a encore des chevaux marins, un crocodile, une grue saisissant une grenouille, une tortue. Les modèles seront faits à l'hôtel du prince, à Bruxelles, et seront transportés à Belœil aux frais de celui-ci, qui fournira les « ustensiles » nécessaires et tous les matériaux ; à sa charge seront un tailleur de pierre et deux manœuvres. Les figures auront quatorze pieds de Hainaut et tout sera de mêmes proportions. Les animaux et attributs seront faits de terre cuite, le rocher sera de pierre. Le prix dû à l'artiste sera de deux mille florins argent courant de Brabant dont le paiement se fera à raison de cinquante florins par mois à commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1759 et, l'ouvrage achevé, le restant de la somme totale. Le travail devait être terminé dans un délai de trois ans ; il le fut. Les grandes figures de Neptune, de la Naïade et du triton avaient été sculptées à Bruxelles, car la *Gazette des Pays-Bas* annonce, le 13 juillet 1761, qu'elles viennent d'être transportées à Belœil. L'ensemble de ces sculptures a été restauré trois fois ; la dernière restauration date de 1954. Il est à supposer qu'un travail aussi important que ce décor n'a été confié à un artiste encore au début de sa carrière que grâce à l'intervention d'une personnalité connue et appréciée, c'est-à-dire Laurent Delvaux, son ancien maître qui était sculpteur attiré de la Cour de Bruxelles. Et Anrion lui devra sans doute d'être introduit dans l'équipe nombreuse des artistes, des collaborateurs divers et des ouvriers que dirige l'architecte Laurent-Benoît Dewez, chargé de l'édification à Bruxelles du nouveau palais du gouverneur général des Pays-

Bas, le prince Charles de Lorraine, travail dans lequel Delvaux a une part très grande, puisqu'il doit faire tout le décor de la façade, ornée de statues et de bas-reliefs, et que c'est lui encore qui sculpte la statue monumentale d'Hercule qui est placée au bas du grand escalier.

Le 18 octobre 1766, Anrion dresse le mémoire des ouvrages « faits et livrés par lui au palais de Son Altesse Royale par les ordres de Monsieur Dewez, architecte de Sa dite Altesse selon les conventions faites avec ledit ». Il s'agit de huit bas-reliefs avec des ornements et de deux trophées de guerre. Le paiement paraît en avoir été fait immédiatement car l'artiste certifie qu'il a reçu la somme de 392 florins. Le 10 janvier 1767, un second mémoire détaille le compte relatif au bassin de pierre bleue placé dans la cour du palais ; il y a fallu quarante-sept journées de travail à 20 sols par jour, soit 47 florins qui sont payés sans retard. Le 15 janvier de la même année, Dewez charge Anrion de plusieurs travaux : il doit fixer quatre boules de marbre blanc sur un des poêles du palais (63 florins), mettre un socle de marbre blanc sous les « fourneaux » de la salle à manger (13 florins, 10 sols), faire un bas-relief en plâtre représentant *Vulcain* avec *Vénus* et *l'Amour* pour être placé au-dessus de la niche du poêle (84 florins). Anrion ajoute à ce compte une somme de 16 florins 11 sols et demi représentant le salaire de ses ouvriers pendant quinze jours et la fourniture de cent cinquante livres de plâtre. Le tout est payé le 6 mai 1767. Peu de temps après, des ouvrages plus précieux sont demandés à l'artiste. Il doit faire une cheminée de marbre blanc, ornée de bronze doré et de deux têtes de bélier sculptées, avec un mascarón au milieu. La dorure du bronze doit être d'or moulu et les autres ornements doivent être dorés à la feuille, d'une épaisseur d'au moins quatre couches. Il doit fournir le marbre et le bronze et le prix de cette cheminée sera de 750 florins, compte approuvé par Dewez.

Une autre cheminée, moins richement décorée, est exécutée ensuite au prix de 690 florins. Les deux sommes réunies sont payées en deux fois, le 7 mars et le 20 août 1767.

Le travail le plus important qu'eut à faire Anrion pour le palais de Charles de Lorraine fut la composition et le modelage des bas-reliefs en bronze de la rampe du grand escalier. La rampe et les bas-reliefs ont été détruits à l'époque de la Révolution. La rampe actuelle, qui compte neuf bas-reliefs en fer forgé, découpés à jour et représentant, comme ceux d'Anrion, les *Travaux d'Hercule*, est de Léon Mignon (1884). Les plâtres originaux de ces bas-reliefs sont à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Le cuivre, l'exécution des bas-reliefs et la « manotte » (la main courante) de la rampe coûtèrent 6.500 florins ; la dorure des sujets nécessita pour 4.956 florins d'or de ducats. Ce travail et celui de la rampe en fer furent faits au prix de 3.164 florins. Pour les modèles qu'il avait fournis et dont il surveilla probablement l'exécution, Anrion reçut 1.200 florins ; il avait consacré un temps assez long à cet ouvrage, semble-t-il, car un premier acompte sur la somme qui lui était due ne lui fut donné que le 1<sup>er</sup> février 1769 et le 14 août de la même année, il donnait quittance à Dewez de ce qui lui restait dû. Il intervint encore dans la décoration du palais, non en qualité de sculpteur, mais comme dessinateur. Dans le grand salon du rez-de-chaussée, décoré à fresque par le peintre italien Antoine Caldelli, Anrion fit les « tracés » des deux figures qui furent peintes par Jean-Baptiste Doux fils, travail pour lequel il reçut 13 florins, 6 sols en juillet 1768. Il fit d'autres tracés, ou modèles dessinés, pour la même salle, car le « bordereau des mémoires qui formaient les dettes de la salle peinte à fresque au rez-de-chaussée » mentionne, pour les paiements qui lui ont été faits, une somme de 26 florins, 7 sols, 4 deniers.

Dewez, qui « modernisait » les belles abbayes du pays et leurs églises,

semble avoir apprécié Anrion, car il en a fait l'un de ses collaborateurs habituels. En 1765, et vraisemblablement avant cette date, il l'a chargé de l'exécution de sculptures pour l'église abbatiale d'Affligem. Il doit y faire pour l'autel dont Dewez lui-même a donné le plan, deux médaillons en marbre, ornés de cuivre doré, représentant l'*Ancien Tabernacle* (l'Arche d'Alliance) et les *Pains de Proposition* ; en outre, une statue de saint Pierre pour laquelle l'abbaye fournit le marbre et lui paie 2.000 florins, une statue de saint Paul qu'il ne peut exécuter qu'en plâtre, toute la table d'autel avec une urne et le tabernacle en forme de piédestal et, dessus, une statue représentant la *Religion*. Pour celle-ci, l'abbaye lui paie encore 2.000 florins et fournit le marbre.

Il est certain que, tout en collaborant au décor du palais de Bruxelles, Anrion préparait l'exécution des œuvres destinées à l'abbaye d'Affligem. La maquette en terre cuite de la statue de la *Religion* appartient aux collections des Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles ; elle est signée et datée de 1765. La statue, qui est à présent à l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles, est signée et datée de 1769. Elle diffère très peu du modèle en terre cuite dont la main gauche est brisée : c'est une jeune femme, vêtue d'étoffes souples, qui s'incline légèrement vers l'enfant assis à ses pieds, la tête levée vers elle et tenant un gros livre ouvert sur les genoux. Ce livre est l'un des attributs ordinaires de la Religion ; l'artiste l'en a débarrassée adroitement, mais il lui avait laissé le calice qui doit s'être trouvé dans la main gauche (restaurée?). Le petit enfant tenant un gros livre ouvert appartient au groupe nombreux des *putti* de François Duquesnoy et la jeune femme au visage tendre et pensif n'est pas sans parenté avec l'art de ce maître que Delvaux a fait connaître à Anrion et que celui-ci a pu peut-être étudier en Italie.

Immédiatement après les travaux d'Affligem, Dewez s'occupa de l'ab-

baye de Heylisseem et Anrion y fut appelé avec trois autres sculpteurs : Augustin Ollivier, dit Ollivier de Marseille, Gillisquet, de Namur, et François-Joseph Janssens, de Bruxelles.

Anrion eut la commande du maître-autel de l'église abbatiale. Le contrat date de janvier 1770. Le prix convenu avec Dewez était de 1.500 florins argent courant, sans le bas-relief. Celui-ci fut sculpté par Ollivier. Il décore aujourd'hui l'autel principal de l'ancienne église des Minimes à Bruxelles, devenue l'église Saints-Jean-et-Étienne ; il est signé et daté : « par Ollivier de Marseille, 1771 ». Le 10 décembre 1770, Anrion reçut un premier acompte de 200 couronnes — ou 630 florins — sur le prix prévu de son travail. Un second acompte, de 315 florins, lui est donné le 10 février 1771. Après cette date, il n'est plus cité dans les comptes de Heylisseem. Il serait mort à Nivelles, en 1773. Sa veuve, remariée à un nommé P.-B. Jambers, fit achever l'ouvrage qu'il avait dû abandonner, et, le 13 novembre 1776, elle reçut le reliquat de la somme due à son premier mari ; la quittance qu'elle en donne à l'abbé de Heylisseem est signée : « Yde Jambers, ci-devant veuve Anrion ». Ollivier fut chargé de l'achèvement du maître-autel « pour le compte de la veuve Anrion ». Le 13 septembre 1777, il donne le relevé de ce qu'il y a fait et l'abbé lui paie 30 florins « à charge de feu Anrion ».

C'est par erreur qu'on a attribué à Anrion le fronton sculpté qui décorait jadis la façade de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg et qui fut détruit en 1797. Il figurait le *Sacrifice de la Messe* et avait été sculpté par Ollivier. Le contrat date du 25 mai 1779 et le 24 décembre 1780, Ollivier donnait quittance à l'abbé de Saint-Jacques d'une somme de 3.300 florins de Brabant pour l'exécution du fronton, des bas-reliefs placés sous le péristyle et de la statue de *Moïse*. Il ne peut y avoir aucun doute quant à l'attribution de ces sculptures. En plus des travaux importants et nombreux

auxquels il se consacra, Anrion réussit encore à réaliser des œuvres dont beaucoup, peut-être, resteront ignorées. Baert mentionne un buste de l'architecte Dewez et le fronton de la maison dite « Tennenpot », à la Grand-Place, qu'il aurait sculpté en 1769. Le « Tennenpot » (Le Pot d'étain) était l'une des maisons corporatives de Bruxelles. Elle appartenait aux charpentiers ou menuisiers.

Ces maisons, détruites par le bombardement de la ville en 1695, furent reconstruites en 1698 mais durent être restaurées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dewez y fut occupé et Anrion y fut l'un de ses collaborateurs. Abîmées par les révolutionnaires en 1793 et 1794, toutes les sculptures qui pouvaient rappeler l'ancien régime ayant été brisées, elles furent vendues à des particuliers qui achevèrent d'en modifier l'aspect. La restauration actuelle, basée en partie sur d'anciens dessins, a été commencée en 1883 et réalisée de façon remarquable, mais les sculptures anciennes ont dû être remplacées. Le « Tennenpot » est à présent englobé dans le groupe des six maisons réunies sous un même fronton, ensemble auquel a été donné, à une époque récente, le nom de Maison des ducs de Brabant, ceux-ci étant représentés en buste sur la façade. Presque toute l'œuvre d'Anrion a été détruite. Si de nouvelles découvertes n'y ajoutent rien, il n'en reste que le décor du grand bassin de Belœil, les deux statues provenant de Heylisseem et la maquette en terre cuite du Musée de Bruxelles. Mais l'une des statues, celle de la *Religion*, suffit à le mettre au rang des sculpteurs les plus intéressants de l'école belge au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Malgré tant de tâches qui s'accumulèrent durant la courte période de son activité, il fut l'un des sculpteurs qui sollicitèrent la commande de la statue que les États de Brabant décidèrent d'élever à Charles de Lorraine, en 1769, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son gouvernement. Laurent Delvaux avait consenti à faire des modèles en pied et équestres

de cette statue, mais étant donné son âge, refusait d'en assumer l'exécution. Ce fut Pierre Verschaffelt, de Gand, sculpteur attiré de la Cour de Mannheim, qui obtint la commande de ce monument.

Marg. Devigne.

Archives générales du Royaume à Bruxelles, Ouvrages de la Cour, liasse 164; Établissements religieux, liasse 2.912.28. — Bibliothèque royale, Bruxelles: Philippe Baert, *Recueil de documents, Mes. 17649-51 et 1753*. — Armand Simon, *Mon clocher. Église des Minimes à Bruxelles*, Bruxelles, 1913, p. 17. — Félicien Leuridan, *Belœil. Le château, les collections, les jardins*, Gembloux, Duculot, s.d. — G. Des Marez, *Guide de Bruxelles*, t. 1<sup>er</sup>, 1918: Les monuments civils et religieux, pp. 72 et suiv. — Chev. Edmond Marchal, *La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Bruxelles, F. Hayez, 1895, p. 579 (plusieurs erreurs). — E. de Taeye, « Anrion ou Henrion », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. 1<sup>er</sup>, Leipzig, 1907, p. 536 (erreurs). — Marguerite Devigne, « Augustin Ollivier dit Ollivier de Marseille », dans *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1920. — *Id.*, *Musée royal des Beaux-Arts de Belgique. La Sculpture*, Bruxelles, 1922, pp. vii-xxvii et p. 1, n<sup>o</sup> 2. — *Id.*, *La Galerie des sculptures. Musée royal des Beaux-Arts de Belgique, Notice historique* (réédition des pp. vii à xxvii du catalogue), Bruxelles, 1923. — *Id.*, *De la Parenté d'inspiration des artistes flamands du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Laurent Delvaux et ses élèves*, Mémoire couronné par la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, 1928 (réédité par Van Oest, 1928), pp. 15 à 19 et 63-64, notes 43 à 51, pl. II, fig. 4, 5 et 6. — *Id.*, « La Sculpture wallonne », dans *Les Cahiers du Nord*, Charleroi, 1947, p. 301. — *Id.*, « La Sculpture », dans *Grande encyclopédie de la Belgique et du Congo*, t. II, Bruxelles, Editorial office, 1952, pp. 205-206. — Marcel Laurent, « Quelques Œuvres inédites de François Duquesnoy », dans *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1923, t. 1<sup>er</sup>, fig., p. 299. — Louis Robyns de Schneidauer, « Quand le prince Claude-Lamoral II de Ligne commandait pour Belœil le groupe monumental de Neptune » (article signé: Louis d'Inkendale), dans *La Libre Belgique*, 8 mars 1955.

ARNOLD (Pierre-Jacques). Voir AERNOUDT (Pierre-Jacques).

ARNOLDO (Pierre-Jacques). Voir AERNOUDT (Pierre-Jacques).

ARNOUDT (Pierre-Jacques). Voir AERNOUDT (Pierre-Jacques).

ARTOIS (Adrien), brasseur, né à Louvain, baptisé le 15 juin 1711 en la paroisse Sainte-Gertrude, décédé dans la même ville le 6 septembre 1783.

Fils unique de Sébastien Artois, il prend la succession de son père dans la direction de la brasserie « De Horen » sitôt qu'il en a l'âge. Il épouse, en la paroisse Saint-Pierre, Marie-José Weybrechts, fille d'un chaudronnier et dinandier tirlemontois. Sous sa gestion, « De Horen » connaît un essor rapide. En 1730 déjà, comme il appert d'un procès contre le marchand de bière Pierre Putteman, il expédie de la bière à Gand. En outre, dans une requête adressée en 1783 au Conseil Privé, il sollicite l'autorisation de livrer ses bières à Anvers, en les acheminant par le canal de Louvain. A partir de 1770 environ, il accrut la production. Il a su élever « De Horen », cette entreprise peu importante à ses débuts, au troisième rang parmi les brasseries de Louvain, avec une production annuelle de plus de deux cents brassins. Il a reconstruit entièrement les anciens bâtiments de la brasserie. C'est lui et son épouse († 1784) qui, le 18 avril 1778, en ont posé la première pierre. De leur union naquirent treize enfants, dont cinq moururent en bas âge.

R. van Uytven.

Archives de la ville de Louvain. — Archives des Brasseries Artois, notamment l'introduction à l'inventaire manuscrit de G. Boland. — R. van Uytven, « De Leuvense bierindustrie in de XVIII<sup>e</sup> eeuw », dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, t. XVI, 1961, p. 226.

ARTOIS (Léonard), brasseur, né à Louvain, baptisé le 6 janvier 1745, décédé le 26 février 1814, célibataire.

Lors du décès d'Adrien Artois, son père, huit des enfants de ce dernier sont encore en vie. Deux d'entre eux, Marie-Isabelle et Philippe-Joseph, sont mariés. Les six autres décident de fonder une société de famille, en laissant en indivision l'héritage paternel. Ils stipulent par testament que la suc-

cession continuera à faire partie du capital familial. Léonard, le seul fils parmi eux, devient chef d'entreprise. Sous sa direction, la brasserie « De Horen » atteint le niveau d'une grande entreprise. En 1787, il acquiert la maison « De Franse Kroon », appartenant à Marie-Marguerite Smeesters, veuve de Joseph-François de Neef. Cette maison est sise près du bassin du canal, sur des terrains que la ville avait vendus en 1782. Avant 1789, Léonard Artois y avait déjà aménagé une brasserie et, en 1793, lors de la vente aux enchères par les héritiers de Judocus vander Borch, il acquiert « De Prins Karel ». Cette brasserie, la plus grande de Louvain, est sise également près du bassin du canal, juste à côté de « De Franse Kroon ». Quant à cette dernière, il a dû l'abandonner comme entreprise distincte, car, durant l'exercice s'étalant du 22 juillet 1793 au 21 juillet 1794, il n'exploite plus que « De Horen » et « De Prins Karel ». Durant ce même exercice, les deux brasseries Artois ont produit, ensemble, un huitième environ de la production totale de bière des trente brasseries louvanistes, soit chacune plus de vingt brassins par mois. En 1808, la brasserie de la rue de Malines a, elle aussi, dû cesser son activité, mais cette année-là l'entreprise des Artois établie près du bassin du canal occupe cent dix ouvriers, ce qui constitue plus d'un cinquième de la main-d'œuvre occupée par l'industrie de la bière à Louvain. Compte tenu de sa production annuelle d'environ 80.000 hectolitres, l'entreprise des Artois est certainement la brasserie la plus importante du territoire formant la Belgique actuelle et, peut-être, de tout l'empire français.

Ce développement est dû en grande partie à l'indivision du capital familial, à l'utilisation intensive des possibilités d'exportation offertes par le canal de Louvain, et aussi aux placements mûrement réfléchis en biens immobiliers. En outre, Léonard Artois n'a pas hésité à acheter de nombreux biens nationalisés par les Français.

Il reprend ainsi notamment, le 19 mars 1798, à Jean Pierlet, les bâtiments du couvent désaffecté des Pénitents, situé rue de Malines. Deux ans plus tôt, le 5 août 1796, il avait acquis pour sa famille la totalité de la seigneurie de Wespelaar, comprenant la dépendance de Neder-Assent, pour la somme de 30.000 florins. Le château devient l'un des lieux de séjour de prédilection de la famille. Lorsque Léonard entame l'embellissement du domaine, il trouve aide et assistance auprès de Mathieu Verlat, ancien professeur de l'Université de Louvain et homme de confiance de la famille. Le domaine est aménagé et de nouveaux bâtiments sont érigés en style néo-classique. A cette occasion, on fait également appel au sculpteur G.-L. Godecharle, auquel on doit probablement les bustes en marbre de Léonard et de sa sœur Marie-Jeanne, derniers survivants des Artois.

R. van Uytven.

Archives de la ville de Louvain. — Archives des Brasseries Artois, notamment l'introduction à l'inventaire manuscrit de G. Boland. — E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain, 1895, p. 89. — R. van Uytven, « De Leuvense bierindustrie in de XVIII<sup>e</sup> eeuw », dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, t. XVI, 1961, p. 226. — *Idem*, dans *Leuven Verleden*, Louvain, 1964, pp. 142, 149 et 163. — J. De Kempeneer, « Le parc du château de Wespelaar », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Louvain et environs*, t. I<sup>er</sup>, 1961, pp. 74-76.

**ARTOIS** (Sébastien), brasseur, né à Louvain et baptisé en la paroisse Sainte-Gertrude le 25 mai 1680, décédé dans la même ville le 20 février 1726.

Fils de Henri Artois et de Marie Charlants, de Herent, il est inscrit, le 7 janvier 1682, en même temps que son père et son frère Jean, comme bourgeois de Louvain. Le 19 juin 1708, il épouse, en l'église paroissiale Saint-Pierre, Isabelle Herremans (qui porte aussi quelquefois le prénom de Barbara). Six jours avant, il avait terminé son apprentissage chez Jacques de Bruyn à la brasserie « De Horen ».

Le 5 juillet 1717, il acquiert des frères et sœur Verhoeven, héritiers de Martin van Asbroeck et de Martine Boon, cette très vieille brasserie, située Borchstraat (actuellement rue de Malines) à Louvain, et jette ainsi les bases d'une entreprise familiale qui connaîtra un brillant avenir. Durant la vie de Sébastien Artois, elle fera plutôt figure d'entreprise de second rang, parmi les cinquante brasseries que Louvain compte à l'époque. Elle ne produit en moyenne qu'une dizaine de brassins de bonne bière par an. Toutefois, il semble que la situation sociale de la famille fût assez honorable, puisqu'une fille, Jeanne-Marie (1715-1794), épousa Jean-Henri Willemaerts, appartenant à une famille de notables de Louvain, et qu'une autre, Marie-Barbe (1721-1757), devint l'épouse du gentilhomme Philippe d'Awans d'Hautbierge. La fille aînée,

Anne-Thérèse (1709-1732), épousa Simon Minten, tandis que Catherine Artois (1713-1793) entra au Grand Bèguinage de la ville. Le fils, Adrien, prendra la direction de l'affaire, après que celle-ci eut été gérée par sa mère, durant son adolescence.

Dans les locaux des Brasseries Artois, on conserve un portrait non signé de Sébastien Artois, où le peintre l'a représenté revêtu de ses habits d'apparat.

R. van Uytven.

Archives de la ville de Louvain. — Archives des Brasseries Artois, notamment l'introduction à l'inventaire manuscrit de G. Boland. — E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain, 1895, p. 89. — R. van Uytven, « De Leuvense bierindustrie in de XVIII<sup>e</sup> eeuw », dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, t. XVI, 1961, pp. 225-226. — *Idem*, dans *Leuven Verleden*, Louvain, 1964, p. 141.

## B

**BAILLET** (Joseph-François-Jean-Népomucène, comte de), homme politique, né à Anvers le 27 juillet 1787, décédé à Bruxelles le 29 novembre 1864.

Le comte Joseph-F.-J.-N. de Baillet fut membre des États-Généraux, puis du Congrès national; il résigna ce dernier mandat en 1831.

Il se signala en 1836 par une délicate mission à Berlin, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il y prépara les relations futures entre la Prusse et la Belgique, rendues d'abord difficiles par l'appui que la Cour de La Haye avait trouvé à Berlin. Cette mission réussit parfaitement.

Membre du Sénat depuis 1832, le comte de Baillet y représenta Anvers de 1839 à 1851 et devint vice-président de cette assemblée. Dans l'exercice de son mandat parlementaire, il participa notamment en 1844 à un débat sur l'importation des céréales en provenance de la partie du Limbourg cédée à la Hollande. Il y fit preuve de modération, veillant au juste équilibre entre les intérêts de l'agriculture belge et ceux des bonnes relations avec la Hollande. En 1845, on le vit à nouveau intervenir d'une façon nuancée dans le débat qui opposa libre-échangistes et protectionnistes concernant une proposition de loi tendant à réglementer l'entrée des céréales et qui, sous le nom de « loi de famine », fit beaucoup de bruit à l'époque.

Jacques Van Offelen.

J.-B. Van Mol, *Les Étus d'Anvers depuis mil huit cent trente*, Anvers, J.-B. Van Mol, 1889, pp. 219-220. — J. Van Offelen, *La Lutte d'Anvers pour la liberté du commerce des céréales de 1832 à 1845*, Liège, Georges Thone, 1945, pp. 109, 110, 170, 171 et 233. — *Biographie générale des Belges, morts ou vivants*, Bruxelles, G. Deroovers, 1850, p. 17. — *Annales parlementaires de Belgique*, 1844-1845, pp. 468 et 1749. — *Annuaire de la Noblesse* : années 1848, p. 97; 1849, p. 58; 1862, p. 295; 1885, p. 39; 1888, p. 416, et 1889, t. II, p. 51.

**BAILLON** (André - Émile - Louis), écrivain, né à Anvers le 27 avril 1875, décédé à Saint - Germain - en - Laye (France) le 10 avril 1932.

Bailion est né d'un père d'origine française et d'une mère de pure souche anversoise : on s'accorde à considérer que son œuvre porte indiscutablement la marque de cette double ascendance. Alors que sa jeunesse paraissait s'ouvrir sous les meilleurs auspices — la famille appartenant à la bourgeoisie anversoise, fort aisée — l'enfance du futur écrivain fut pourtant bouleversée. Si la mort de son père, survenue un mois jour pour jour après sa naissance, ne pouvait guère marquer l'enfant, en revanche la perte de sa mère (31 octobre 1881) fut, pour lui, une véritable catastrophe. Il fut confié aux soins de sa famille paternelle : habitué aux caresses d'une maman particulièrement tendre, André dut subir la discipline de sa tante, Louise Bailion, qu'il appellera plus tard Mademoiselle Autorité. Pour augmenter la rigueur de l'éducation familiale, on le confia

aux Jésuites du Collège Saint-Joseph à Turnhout, dont la sévérité était exemplaire. Privé de la tendresse maternelle, enfermé dans les règlements stricts du pensionnat, incompris et raillé par ses compagnons, Baillon développe des complexes qui le marqueront pour la vie : on a évoqué celui de frustration, l'obsession sexuelle et celle des scrupules.

Avide de compréhension et d'affection, il se jette à corps perdu dans l'amitié d'un camarade, qui lui a témoigné de la sympathie. Des rapporteurs dénoncent aux autorités ce sentiment qu'ils considèrent comme trouble : il doit quitter l'établissement pour la « jésuitière » d'Alost, où la rigueur est moins absolue. Mais là aussi, il est en butte à l'hostilité de ses camarades : il se considère un peu comme un Christ, le « pénitent exaspéré des fautes qu'il n'a pas commises ». Après un accès de fièvre chaude — simulé selon certains — il est renvoyé dans sa famille à laquelle les médecins recommandent de lui faire faire de longues promenades. Il peut alors, pendant quelque temps, jouir d'une liberté relative. Mais il faut continuer ses études : il achève ses humanités chez les Joséphites de Louvain ; replié sur lui-même, crispé, il n'a pas l'occasion de se rendre compte que leur règle est moins dure, que les pères sont plus humains dans leurs contacts avec leurs disciples.

Il s'inscrit à l'École polytechnique de Louvain mais se lasse vite des cours : il fréquente les réunions socialistes, collabore à quelque revue frivole, s'éprend d'une jeune ouvrière, Rosine. Ayant atteint sa majorité, il réclame ses comptes de tutelle, se met en ménage avec Rosine et part pour Ostende où il perd une partie de sa fortune. Il songe alors au suicide puis suit sa concubine à Liège où ils ouvrent un café. Bien vite, il comprend sa déchéance ; il s'enfuit, abandonnant à sa maîtresse la plus grande partie de son avoir. Le roman posthume *La Dupe*, resté inachevé, est, comme

tous ses récits, largement autobiographique et raconte dans un style incisif cette période mouvementée.

En 1898, Baillon est à Bruxelles où son frère Julien lui donne l'hospitalité ; il est accueilli par le groupe de jeunes qui a fondé le *Thyrse* ; c'est dans ce périodique qu'il publie ses premiers récits et comptes rendus. Il s'en prend avec fougue aux théories défendues par l'*Art moderne* et l'*Idée libre* et prône un art détaché de toutes préoccupations sociales, un art qui ne doit avoir d'autre but que l'art lui-même. Il définit l'objet de la recherche de l'écrivain : « s'étudier soi-même, fouiller ses souffrances et, décrochant son propre cœur, le fixer dans la poitrine d'un héros imaginaire ».

Il entre dans une affaire de charbons, où il investit le peu qui lui reste, en qualité d'employé dilettante. Ce maigre avoir est, lui aussi, englouti dans la faillite de la firme. Par le truchement d'une annonce, il connaît une femme du peuple, qu'il épouse et qui sera sa compagne pendant onze ans : il fera plus tard le récit de cette aventure dans *Histoire d'une Marie* que l'on a qualifiée de chef-d'œuvre.

Mais sa santé s'altérant, on lui recommande la vie en plein air : il va se fixer à Westmalle où il s'efforce de vivre de l'élevage de poules. Après deux ans, il revient à Bruxelles, est quelque temps commis chez un receveur des contributions, puis entre comme rédacteur à *La Dernière Heure*. Les prestations nocturnes sont néfastes à sa santé : en 1907, il repart pour Westmalle où, pendant trois ans, il vit, tant bien que mal, de son élevage. Il reprend ensuite sa place au journal : la guerre ne constitue qu'une parenthèse dans cette activité, puisque, la paix revenue, il retrouve son emploi de secrétaire de rédaction.

Entretemps, il a fait une rencontre importante : il connaît la pianiste Germaine Lievens qui sera son égérie pendant près de vingt ans. Il trouve, tout à coup, une certaine tranquillité : mettant à profit les loisirs que lui donne l'occupation, il écrit *Le Pénitent*

*exaspéré* (encore inédit, 1915) et tire de ses expériences campinoises ses croquis à l'emporte-pièce, d'un style extrêmement ramassé, qu'il réunira en 1920 dans *Moi, quelque part* (repris plus tard, en version augmentée, sous le titre *En Sabots*, 1922).

En 1920, il va se fixer à Paris avec G. Lievens. Après avoir été, pendant quelque temps, employé chez un éditeur d'art, il va vivre de sa plume, ou mieux végéter; sa santé est mauvaise, et à deux reprises, à l'intervention d'un ami, il sera soigné à la Salpêtrière.

Il puise alors, dans sa propre existence, la matière des livres qui vont se succéder d'année en année. En 1921, il publie *Histoire d'une Marie*; en 1923, il donne *Zonzon Pépette, fille de Londres* que l'on doit rapprocher de *Bubu de Montparnasse* de Ch.-L. Philippe et dont on peut dire que, dans son amoralisme foncier, il constitue de la « littérature alimentaire ».

*Par fil spécial* est, comme l'indique le sous-titre, le carnet d'un secrétaire de rédaction: ce journal assez fade n'ajoute guère à la gloire de son auteur. En revanche, *Un Homme si simple* (1925) et *Chalet I* (1926), qui nous livrent le résultat de l'expérience de la Salpêtrière, analysent avec un sens aigu de l'observation, une pénétration quasi de clinicien, le « cas » de Baillon et ceux de ses compagnons, « les petits malades » de l'hôpital.

*Délires* (1927) constitue une œuvre à part: née des obsessions du poète, elle est écrite dans un style que l'on a rapproché de l'écriture automatique des surréalistes. Pour notre part, nous croyons plutôt que ce récit est issu d'un état second: le sous-titre *Délires cérébraux* pourrait, nous semble-t-il, confirmer cette interprétation.

*Le Perce-oreille du Luxembourg* (1928) nous montre un personnage névrosé, raté, qui a conscience de son échec: l'obsession du scrupule le conduira à la folie. Le livre, comme les deux récits autobiographiques *Le Neveu de Mademoiselle Autorité* (1930) et *Roseau* (1932), plus sereins et plus

équanimes que d'autres confessions, constituent sans doute les meilleures œuvres de l'écrivain. La première est bien construite, bien équilibrée, la fiction s'y mêle heureusement aux souvenirs vécus; le récit est aisé, dégagé, on y sent moins de parti pris, d'agressivité brutale. Le style y a atteint sa pleine maîtrise: c'est ce qui fait le mérite essentiel des deux derniers ouvrages.

Les recueils écrits pour honorer des engagements pris à l'endroit des éditeurs: *La Vie est quotidienne* (1929) et *Pommes de pin* (publié posthume, 1933) n'ont que de faibles mérites.

En 1930, ayant reçu une lettre d'une jeune poétesse, il se lança dans une nouvelle aventure amoureuse, qui allait l'occuper jusqu'à sa mort: il n'a rien pu tirer de cette dernière tentative d'évasion. Mais un volumineux dossier de sept cents lettres, inédites en grande partie, en constitue le reflet littéraire.

Rien pourtant n'a pu le libérer de son angoisse: le 7 avril 1932, après avoir consciencieusement mis en scène l'appareil de son suicide, celui dont on a dit qu'il n'était qu'un simulateur, absorbe une puissante dose de dial. Transporté le lendemain à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (il s'était établi à Marly-Le-Roy depuis plusieurs années), il fait une broncho-pneumonie qui l'emporte peu après.

Cet écrivain, en qui se conjugue l'influence de Flaubert, de Baudelaire, de Villiers de l'Isle-Adam, de Léon Bloy, de Ch.-L. Philippe et de Dostoïevsky, a laissé une œuvre inégale, certes, mais qui tranche résolument sur une production romanesque souvent marquée par le régionalisme. Peut-on le ranger parmi les naturalistes? Il a dit lui-même, et à raison, qu'il ne s'est jamais arrêté aux minuties photographiques. Parmi les populistes? Certains aspects de son talent le rapprochent sans contredit de cette tendance. Mais il a des qualités bien à lui, qui lui confèrent une place à part dans les lettres belges: une certaine ironie, qui se révèle surtout

dans *En Sabots*, un style auquel les répétitions obsédantes confèrent un caractère crispé — on a dit de voulu — mais qui n'est pas dépourvu de puissance.

R. Van Nuffel.

R. De Lannay, *Un bien pauvre homme : André Baillon*, Bruxelles, 1945. — M. De Vivier, *Introduction à l'œuvre d'André Baillon*, Bruxelles, 1950. — *Id.*, *L'Homme pointu*, Bruxelles, 1943. — *Id.*, *La vie tragique d'André Baillon*, Liège, 1946. — A. Doppagne, *André Baillon, héros littéraire*, Bruxelles, 1950. — Ch. Govaert, « Les débuts littéraires d'André Baillon », dans *Bulletin officiel de l'Association des écrivains belges*, juin 1933, pp. 73-76. — R. Hankart, *La vie tourmentée d'André Baillon*, Bruxelles-Gand, 1951. — G.-D. Périer, *André Baillon*, Bruxelles, 1931. — *Id.*, *Cahiers Jean Tousseul*, oct.-nov.-déc. 1948, pp. 4-35. — M. William, *La haute solitude d'André Baillon, précurseur de l'existentialisme*, Bruxelles, 1951. — R. Van Nuffel, « André Baillon », dans *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, publiée sous la direction de G. Charlier et J. Hanse, Bruxelles, 1958, pp. 506-512.

\*BALLINGS (Jaak), dramaturge, né à Gorcum (Pays-Bas) le 9 avril 1881 et décédé à Jette (Bruxelles) le 12 mars 1941.

Il passa sa jeunesse à Hamont, fit ses études à Beringen et à Saint-Trond et fut ensuite attaché, à Bruxelles, au service de traduction du ministère. Dramaturge le plus joué et le plus fécond de son époque, il écrivit plus de cent pièces de théâtre qui toutes furent publiées. Parmi celles-ci citons : *A la Mode de Paris*, *De Dorpspoëet*, *De Geldman van Geerlaar*, *Keikop*, *'t Lammeken*, *Het Vrouwtje van Stavoren* et *Twee Zusjes bij mekaar*.

Ces pièces sont pleines de bon sens et fort bien dialoguées, elles connurent jusqu'à douze cents représentations par saison. Dans son œuvre, Ballings met principalement l'accent sur le jeu car, pour lui, le théâtre c'est avant tout de l'action.

Paul Leenders.

J. Droogmans, *Verzamelde Opstellen*, t. I<sup>er</sup>, Hasselt, 1955, pp. 266-270. — P. Leenders, *Vijftig Limburgse Profielen*, Retis, 1961, pp. 19-21. — *Lectuurrepertorium*, t. I<sup>er</sup>, Anvers, 1952, pp. 102-104.

BASTELAER (René VAN), conservateur du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique, né à Charleroi le 22 juillet 1865, décédé à Bruxelles le 11 avril 1940.

Nanti du diplôme de candidat en Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain, il entra à la Bibliothèque Royale le 20 octobre 1885. Après avoir gravi divers échelons administratifs, il assumait, depuis le 5 décembre 1904, la direction du Cabinet des Estampes jusqu'à sa mise à la retraite le 31 octobre 1930.

Une large part de ses connaissances fut livrée au public dans un livre fondamental intitulé *P. Bruegel l'Ancien, son œuvre et son temps*, écrit en collaboration avec Georges Hulín de Loo, qui contient le premier catalogue raisonné des œuvres gravées d'après les compositions du maître. Il est difficile de se rendre compte de la somme de ses observations, identifications et rapprochements consignés laconiquement sur les cartons de montage d'innombrables estampes et sur les fiches relatives à ces pièces conservées au Cabinet des Estampes. Car il ne se cantonna pas exclusivement dans le XVI<sup>e</sup> siècle, son siècle de prédilection, mais il publia maintes études relatives aux sujets les plus variés.

Sous une réserve qui rendait peut-être le premier abord un peu froid, il cachait une exquisite sensibilité qui en fit l'ami dévoué de bien des artistes dont Jakob Smits. A leur contact, il apprit à manier la pointe et exécuta une quinzaine d'eaux-fortes, non dépourvues d'attrait, auxquelles il faut ajouter quelques lithographies.

Il avait été élu membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 1920 et en devint membre en 1936. Il fut également membre de la Commission royale des Monuments et des Sites. Durant de nombreuses années, il enseigna l'histoire de la gravure à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, annexé aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles. Tout au long de sa carrière, il milita

pour mieux faire comprendre le rôle de la gravure, trop longtemps méconnu par les historiens de l'art.

M. Mauquoy-Hendrickx.

Fernand Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 110, avec les titres des principales publications.

**BATTEL** (Wouter ou Gauthier VAN) LE VIEUX, peintre-verrier malinois, fils de Jean Van Battel, né pendant le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle et mort avant le 24 novembre 1478.

Il fut le maître verrier attiré de la ville de Malines durant plus de trente ans, à partir de 1444 et jusqu'à la fin de sa vie. Il orna de nombreux vitraux la Maison échevinale et le Palais du Grand Conseil. Aidé de son fils, Gauthier le Jeune, le maître élaborait de 1473 à 1476 la grande verrière historique de dix-neuf mètres de hauteur, offerte par la corporation des drapiers malinois et placée au transept méridional de la cathédrale Saint-Rombaut. Ce fut aussi en collaboration avec son fils que Gauthier le Vieux termina en 1477, l'année avant sa mort, la grande verrière des tisserands, qui était voisine de la précédente.

GAUTHIER LE JEUNE succéda à son père comme verrier attiré de la ville de Malines. En 1481, il décorait de vitraux le palais de Marguerite d'York et, au début du xvi<sup>e</sup> siècle, celui de Marguerite d'Autriche. Il mourut avant le 21 janvier 1506. Son fils, GAUTHIER III VAN BATTEL, se fixa à Lisbonne. La famille Van Battel tirait son nom du hameau Battel situé près de Malines.

Jean Helbig.

Emmanuel Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I<sup>er</sup>, Gand, 1876, pp. 108 et 123-142. — « Notes sur les anciennes verrières de l'église métropolitaine de Malines », dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, Gand, 1877, pp. 1-27.

\***BATTISTINI** (Mario), historien et publiciste italien, né à Volterra le

15 septembre 1885, décédé à Schaerbeek le 19 avril 1958.

Il poursuivit ses études successivement à Pise et à l'Université de Florence. Sa carrière dans l'enseignement secondaire de cette ville fut interrompue par sa participation à la guerre de 1914-1918. L'avènement du fascisme dont il fut et demeura l'adversaire déclaré l'amena à choisir la voie de l'exil. Émigré en Belgique dès 1926, cet érudit qui avait déjà à son actif un nombre considérable d'études touchant aux domaines les plus divers de l'histoire régionale et locale de la Toscane et de l'Ombrie, se fixa définitivement dans notre pays, à la suite de son mariage avec M<sup>lle</sup> Moreau, professeur au lycée de jeunes filles de la commune de Schaerbeek. Il continua tout naturellement à s'occuper de recherches historiques. Ses relations avec Guillaume Des Marez le mirent en rapport avec les milieux d'archivistes et d'historiens belges. Devenu l'hôte assidu des Archives de la Ville de Bruxelles, des Archives générales du Royaume, de la Section des Manuscrits de la Bibliothèque Royale, il y découvrit, de même que dans d'autres collections publiques et privées de Belgique et de l'étranger, la matière de nombreux travaux relatifs aux rapports entre notre pays et l'Italie. Il fut, notamment, un des premiers à explorer les archives de la famille Arconati-Visconti conservées au château de Gaasbeek. Ces dernières lui fournirent les éléments d'une série de notices relatives aux exilés italiens en Belgique au siècle dernier.

Dès son arrivée à Bruxelles sa collaboration s'étendit, non seulement à d'innombrables publications italiennes, mais aussi aux travaux édités par des sociétés savantes belges au nombre desquelles nous citerons la Commission royale d'Histoire, l'Institut historique belge de Rome, la Société pour le progrès des études philologiques et historiques. Ce polygraphe fécond, dont la curiosité s'étendait à toutes les époques et aux sujets les plus divers, manifestait une pré-

dilection marquée pour l'histoire des idées et de la pensée ainsi qu'en témoigne son édition du *Cours de philosophie de Vincenzo Gioberti (1841-1842)*, publiée en 1947, en collaboration avec G. Calo, d'après un manuscrit du fonds Quetelet. De son abondante bibliographie nous retiendrons spécialement ses travaux intitulés : *La Confrérie de Sainte-Barbe des Flamands à Florence. Documents relatifs aux tisserands et aux tapissiers*, dans les *Publications in-8° de la Commission royale d'Histoire*, Bruxelles, 1931, pp. 1 à 215 ; *La Correspondance commerciale de Francesco Gasparini, 1698-1744*, dans les *Archives de la Ville de Bruxelles*, avec note introductive par G. Des Marez, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 93, 1929, pp. 245 à 280 ; et surtout le dernier en date de ses ouvrages, *Lettere di Giovan Battista Guicciardini a Cosimo e Francesco de' Medici scritte dal Belgio dal 1559 al 1577*. Cette édition de textes, publiée en 1949 dans la *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 2 (Wetteren, De Meester, 407 pp. et 4 planches), est précédée d'une étude liminaire dont les pages substantielles consacrées à l'histoire de l'humanisme italien à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle témoignent d'une solide et vaste érudition. Chercheur passionné, Mario Battistini fut aussi un brillant conférencier. Il créa en 1927 sous les auspices de la Ville de Bruxelles un cours très apprécié de langue et de littérature italiennes. Il participa activement, dès cette époque, à la vie intellectuelle de la capitale.

Lucienne Van Meerbeeck.

C. Tihon, « Mario Battistini. In Memoriam. Liste de ses publications relatives aux rapports entre la Belgique et l'Italie », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XXVIII, Bruxelles-Rome, 1953, pp. 343 à 356. — L. Van Meerbeeck, « Mario Battistini, Volterra, 1885 - Bruxelles, 1953 », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXIV, fasc. 1, 1953, pp. 180-182.

**BEAULIEU** (Napoléon - Alcindor, baron), général, diplomate, né à Na-

mur le 2 prairial an XII (21 mai 1805), mort à Londres le 11 octobre 1872.

Aux Pays-Bas, Beaulieu s'engagea, en 1822, comme caporal au régiment d'artillerie, il fut promu fourrier en 1823 et sollicita sa démission en 1827. Il devint conducteur des mines de deuxième classe, la même année, et conducteur de première classe en 1828.

Passé au service de la Belgique le 1<sup>er</sup> octobre 1830, nous le retrouvons chef de bureau au ministère de la Guerre le 1<sup>er</sup> avril 1831. Il devint capitaine du génie en second le 23 juin suivant. Adjoint en qualité d'aide de camp au général-major Goblet le 15 juillet 1831, il accéda au grade de capitaine en premier le 10 novembre 1832 et débuta dans la carrière diplomatique en accompagnant le général à la Conférence de Londres de 1833, au double titre de secrétaire et d'aide de camp. Les services rendus en cette circonstance le firent remarquer ; aussi fut-il nommé premier secrétaire de légation à Berlin le 1<sup>er</sup> janvier 1834. Chargé bientôt après de la gestion intérimaire de cette légation, il devait finalement conserver ces fonctions à titre définitif jusqu'en 1840, époque à laquelle le général Willmar vint le remplacer en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Cour de Prusse.

Le 5 avril 1840, Beaulieu, élevé au grade de major, alla à Lisbonne comme chargé d'affaires (28 juin 1840). Lieutenant-colonel en 1845, on le désigna la même année comme ministre résident à Washington. En 1849, il se rendit à Copenhague tout en étant accrédité auprès des cours de Suède, de Norvège, de Mecklembourg, d'Oldenbourg et auprès des villes hanséatiques de Brême, Lübeck et Hambourg. Élevé au grade d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire en 1855, il quitta le Danemark pour aller représenter la Belgique auprès de la Confédération germanique (18 mars 1858). Se voyant dépassé dans les nominations militaires, il avait démissionné de l'armée le 18 octobre 1857.

A la suite des événements de 1866, la légation belge de Francfort fut transférée à Munich ; Beaulieu en resta titulaire jusqu'en 1867. Notons qu'en 1866, le diplomate alla notifier le décès de Léopold I<sup>er</sup> et l'avènement de Léopold II à la cour de Mecklembourg et à Washington.

En septembre 1867, Beaulieu occupa le poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire à La Haye. En janvier 1868, van der Stichelen, ministre des Affaires étrangères, voulut le consulter au sujet du barrage de l'Escaut. En effet, Beaulieu, qui avait déjà signé à Washington le premier traité de commerce avec les États-Unis, et qui, à Copenhague, avait prêté un appui efficace aux importantes négociations qui aboutirent à l'abolition du péage du Sund en 1857, avait contribué en cette circonstance à l'établissement du principe qui devait servir de fondement au traité du rachat du péage de l'Escaut, conclu en mai 1863.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1869, Beaulieu fut envoyé à Londres, au moment où le différend franco-belge relatif à la cession des chemins de fer venait de surgir. C'est là qu'il décéda et qu'eurent lieu ses funérailles, le 16 octobre 1872, en l'église de l'Immaculée Conception, Farm street, Berkley square. L'uniforme de général, les décorations et deux drapeaux belges couvraient le cercueil. De nombreux diplomates et lord Granville, ministre des Affaires étrangères anglais, assistèrent à l'office et suivirent le corps au cimetière.

Signalons, en outre, que Léopold I<sup>er</sup> avait créé Beaulieu chevalier le 19 août 1851, puis baron le 15 mars 1857 et lui avait décerné le grade de grand officier de l'Ordre de Léopold le 3 janvier 1868. De plus, il atteignit les grades de colonel honoraire le 18 octobre 1857 et de général-major honoraire le 31 décembre 1863.

Beaulieu publia deux brochures éditées à Bruxelles : *Notice sur les Écoles d'Industries en Prusse* (1838) et *Coup*

*d'œil sur l'enseignement industriel dans quelques États d'Allemagne* (1849).

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, dossier et matricule 1278. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, doss. Pers. 23. — *Mouleur belge*, 13 et 19 octobre 1872, pp. 3099 et 3117. — F. Veldekens, *Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer*, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1858, p. 395. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1854, p. 232. — *Bibliographie Nationale*, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1886, p. 72.

**BECK** (Christian), pseudonyme : Joseph Bossi, écrivain, né à Verviers le 4 janvier 1879, décédé à Menton le 29 février 1916.

Les ascendants paternels de Beck étaient d'origine balte : son bisaïeul Jean était né à Riga et avait servi sous Ney et Marmont. Sa mère Eugénie Aluffi venait d'Asti, mais sa famille se prétendait d'origine arabe. En lui se mêlent donc le génie nordique et la fantaisie méridionale, pimentée d'un rien d'oriental. On a pu attribuer à ce mélange de races, auquel viendront s'ajouter des tendances philosophiques et littéraires contradictoires, la singularité du tempérament artistique de l'écrivain. On a dit, avec raison, qu'il fut un décadent ; on aurait pu, avec plus de précision, lui attribuer l'épithète de *crépusculaire*, s'il est vrai que le crépuscularisme se caractérise par l'attrait des contraires et est fait du charme des brumes nordiques pour des esprits méditerranéens.

Le jeune homme, qui signa ses premières œuvres Beck de Druween et qui les data du « château d'Embourg », aurait voulu s'attribuer du sang bleu, mais son hérédité était on ne peut plus chargée. En fait, outre la phtisie, que lui légua sa mère, des germes de folie, ou, à tout le moins de déséquilibre mental, lui échurent en partage avec ses frères. Pour comble de disgrâce, il perdit sa mère alors qu'il avait à peine trois ans : il s'est décrit lui-même dans *La Sensitive* : « une » certaine féminité de l'âme ... surtout

» dévouée à ceux nés sous un signe  
 » lunaire qui ne connurent point leur  
 » mère. Ces influences unies en moi  
 » à celles du cynisme me donnaient  
 » une âme attentive à des mouvements  
 » si divers, et, lorsque je vivais parmi  
 » les hommes, par un effet de cette  
 » attention intérieure de la raideur ». Son père se remaria et sa marâtre contribua certes à rendre la maison paternelle haïssable au jeune Beck.

On le mit en pension à Anvers mais, mal accueilli par ses compagnons qui le traitaient de *waalkop*, il fit tant et si bien qu'on le rappela pour l'envoyer à l'Athénée de Liège. L'enseignement qu'on y dispensait était loin de satisfaire l'adolescent qui, à quinze ans, s'était déjà intéressé, aux dires d'un de ses camarades, aux œuvres des philosophes et qui « était obsédé et » moralement malheureux par suite du » problème des bases de la morale, » qu'il ne parvient pas à résoudre ». Fit-il quelque esclandre ? Son père l'envoya au collège de Herve, réputé pour la sévérité de sa discipline : Christian qui avait déjà perdu la foi sentit s'affermir en lui la haine du clergé et du christianisme, auquel il allait opposer « tous les paganismes ». Il rentra dans sa famille, après une absence de six mois, mais il étouffa bientôt dans le milieu familial. Dans l'entretemps, il avait rencontré le poète Paul Gérardy, nietzschéen farouchement antichrétien, qui le mit en contact avec les rédacteurs de la revue *Le Réveil de Gand*.

Mais c'était Paris surtout qui l'attirait : il s'enfuit avec un jeune Français qui faisait des études à Liège et, grâce à Verhaeren et à Mockel, il entra en contact avec les milieux littéraires de la capitale française : il connut Catulle Mendès, Gide, Claudel, qu'il admirera toute sa vie ; il se lia particulièrement avec Charles-Louis Philippe, Eugène Montfort, Charles de Tinan. Gide en fera le personnage de Lucien Bercail dans les *Faux Monnayeurs*. Mais l'important fut surtout de trouver une tribune pour exposer ses idées : en 1896 — il

avait dix-sept ans — le *Mercur* de France lui confiait une rubrique d'*Économie sociale* tandis que la *Revue Blanche* publiait sa nouvelle : *Le beau Prince qui regardait le soleil*. Pour gagner sa vie, il aurait alors été le « nègre » de Willy et de Théodore de Wyzewa.

En 1898, il rentre en Belgique et publie, en édition de grand luxe, *Ce qui a été sera ou Adam battu et content, farce suivie de Hercule à Lerne, Les Simulacres de la vie et l'Amoureuse absence*.

Après avoir été accueilli par Paul Gérardy qui le confirme dans son credo païen et amoral, il entreprend un long voyage qui le conduit successivement en Italie, en Suisse, en Allemagne et en Norvège : il y récolte nombre d'impressions qu'il utilisera dans des œuvres postérieures. Rentré au pays, il réalise enfin le dessein qu'il avait nourri depuis longtemps : il fonde la revue *Vie nouvelle*, qui, malgré une vie éphémère, puisqu'elle disparut après le troisième numéro, put se targuer de la collaboration de F. Jammes, Ch. Guérin, É. Verhaeren, A. Gide, F. Vielé-Griffin, A. Mockel et Ch. Van Lerberghe. *Vie nouvelle* se veut l'organe de l'art nouveau, proclamant que le genre littéraire qui convient le mieux au siècle c'est la *tragédie totale* : on retrouve, dans cette tendance, le wagnérisme des symbolistes. Elle prône le paganisme — et cette philosophie inspirera encore les autres revues dont Beck sera l'initiateur —, elle combat pour la défense et l'illustration de la langue française, et sur le plan politique, recommande pour la Belgique l'autonomie wallonne sous le régime fédératif. Le fondateur du périodique y donne, sous le pseudonyme de Joseph Bossi, des *Chroniques des Sentiments de l'Amour* qui, dans le style alambiqué qui sera toujours le sien, exposent ses conceptions éthiques. Il y publie aussi la nouvelle *La Sensitive* qu'il reprendra plus tard dans le volume *Les Erreurs* (Bruges, 1906).

Après la disparition de *Vie Nouvelle*,

Beck recommence sa vie errante : il va à Paris, revient en Belgique, où il s'essaie au métier de représentant de commerce, puis accepte une place de précepteur des enfants du prince Urussov à Samara. Il eut alors l'occasion de découvrir la Russie, Moscou, Saint-Petersbourg et de rencontrer Tolstoï sur lequel il publiera une interview (*Revue de Belgique*, juillet 1905).

Revenu en Belgique, il donne dans la *Revue de Belgique* (novembre 1904) un essai, *La Querelle du Peuplier*, où il en appelle aux sciences naturelles et biologiques, à la philosophie, au droit. Cette étude, où l'auteur étale une érudition étonnante, mal digérée il est vrai, reprend un thème que Beck avait déjà développé : la nécessité des migrations.

Il allait pouvoir bientôt donner corps à deux projets qui lui tenaient à cœur : à l'occasion de l'Exposition de Liège, il mit sur pied le Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française. Cette manifestation eut un éclat retentissant et de cette initiative allaient naître les *Amitiés françaises* ; mais son promoteur en avait été évincé avant même qu'elle ne fût réalisée.

Sans se décourager pour autant, Beck avait lancé une nouvelle revue : *Antée* qui, comme l'a rappelé M. Décaudin, doit être considérée comme le point de départ de la *Nouvelle Revue française*. Le fondateur prit une part importante à la rédaction de ce périodique qui groupe une étonnante brochette de collaborateurs — où l'on peut citer au hasard : Gide, Jammes, Claudel, Ghéon, H. de Régner, Ch. Guérin, Ch. Vildrac, la comtesse de Noailles, Suarès, Cocteau, F. Severin, M. Maeterlinck, Ch. Van Lerberghe, qui y donna le premier acte de son *Pan*. Mais Beck, velléitaire instable, se désintéressa peu à peu de sa nouvelle revue ; non sans y avoir fait paraître pourtant, outre ses « chroniques », une nouvelle version d'*Adam battu et content* et le long récit *Les deux amants de Novella d'Andrea*.

En 1905, son anticléricalisme forcené se donna libre carrière dans la brochure de propagande *Le Syllabus* où il affirmait que l'Église condamnait la culture et que, par conséquent, « l'anti-cléricalisme était la forme du combat pour la culture, du combat pour l'avenir ». En 1907, la fusion d'*Antée* avec *La Phalange* n'ayant pas produit, dans l'immédiat, les résultats escomptés, Beck lança avec la poétesse Jean Dominique et Charles Dulait, qui en assumait la direction, *Les Visages de la vie* où il donna des *Chroniques de l'altruisme* et le *Carnet d'un suicide*.

Mais son dynamisme paraissait éteint : repris par son désir de vagabondage, il s'en fut vers les climats plus cléments, que réclamait d'ailleurs sa santé toujours plus précaire. Il partit pour l'Italie et la Suisse, s'arrêta en France pour préparer les trois volumes du *Trésor du Tourisme* dont le *Mercur de France* lui avait confié la responsabilité. C'est là qu'il rencontra celle qu'il devait épouser, Kathleen Speers, dont il eut une fille, l'écrivain Béatrice Beck.

Il publiera un plaidoyer pour la Wallonie, des notes critiques sur Claudel, qui fut la grande admiration de sa vie, et commencera un roman qu'il ne pourra achever : *Les Noces florentines*.

De l'œuvre d'imagination de Christian Beck bien peu de pages pourront se sauver de l'oubli. Les meilleures sont certes contenues dans la longue confession qu'il publia en 1910, à trente et un exemplaires : *Le Papillon, journal d'un romantique* ; on y trouve des passages extrêmement prenants, malgré les manies d'un style compliqué, farci de mots rares, et les digressions nombreuses, un étalage énervant d'érudition.

Beck n'a pu échapper à celle-ci : *Adam battu et content* rappelle par trop de côtés le Faust goethéen ; *Les deux Amants de Novella d'Andrea* qui narre le roman d'une femme qui enseignait au XVI<sup>e</sup> siècle à l'Université de Bologne, devait inévitablement multiplier les allusions. C'est surtout le

souvenir de ses voyages qui devait inspirer l'écrivain. Les deux premières nouvelles de *Les Erreurs* (Bruges, 1906, où figurent aussi *Novella d'Andrea* et *La Sensitive*) contiennent de jolis tableaux esquissés avec un sens de la couleur et du détail dont la lourdeur de la phrase n'altère pas la délicatesse.

Mais le nom de Beck mérite d'être sauvé de l'oubli pour la sûreté de ses intuitions critiques, même si ses jugements ont été exprimés parfois avec trop d'afféterie. Et d'autre part, les initiatives qu'il prit pour assurer la diffusion de sa foi dans la valeur de la culture et dans le génie français furent adroitement exploitées par d'autres, souvent fertiles en heureux résultats.

R. Van Nuffel.

*La Nervie*. Numéro spécial consacré à Christian Beck, Bruxelles, 1931. — J. V[an], H[alen], *Quelques notes biographiques sur Christian Beck André Gide. Lettres à Christian Beck*, Bruxelles, 1946. — A. Mor, « Christian Beck », dans *Lettres romanes*, t. VII, 1953, pp. 133-144 ; 201-202 ; 301-333 (avec bibliographie). — A. Mor, *Christian Beck*, Rome, 1953. — R. Van Nuffel, *Christian Beck. Poètes et Polémistes*, Bruxelles, 1961, pp. 11-49. — M. Décaudin, « L'année 1908 et les origines de la N.R.F. », dans *Revue des Sciences humaines*, N. S., t. LXVIII, octobre-décembre 1952, pp. 347-358.

**BEERNAERT** (Auguste-Marie-François), homme d'État, né à Ostende le 26 juillet 1829, mort à Lucerne le 6 octobre 1912.

Son père, Bernard, fonctionnaire de l'Enregistrement et des Domaines, fut nommé inspecteur d'arrondissement à Dinant en 1837 d'où il passa à Namur en 1839. Sa mère, Euphrosine-Josepha Royon, se consacra avec son mari à l'éducation et à l'instruction de leurs deux enfants, Auguste et Euphrosine.

En 1846, Auguste Beernaert entra à l'Université de Louvain d'où il sortit docteur en droit avec la plus grande distinction. Titulaire d'une bourse de voyage de 1.000 francs, pendant les années 1851 et 1852 (arrêté royal du 12 novembre 1850),

il séjourna un an à Paris, un semestre à Berlin et un semestre à Heidelberg et visita d'autres villes universitaires, notamment Halle, Leipzig et Strasbourg. Le rapport qu'il adressa, le 30 octobre 1853, au Ministre de l'Intérieur sous le titre *De l'État de l'enseignement du Droit en France et en Allemagne*, et qui parut dans les *Annales des Universités de Belgique*, années 1851 et 1852, pp. 1703-1836, témoigne d'une remarquable maturité. A l'université française, il préfère le haut enseignement allemand. Dans ce dernier, il trouve « un esprit bien différent : esprit de liberté, esprit de concurrence, développement progressif et historique, la variété au lieu de l'uniformité, la vie scientifique au lieu de l'indifférence ». La centralisation française ne lui plaît guère. Mais ce sont aussi les méthodes d'enseignement en vigueur en France à l'époque qu'il critique. Elles ne font aucune place à l'activité personnelle des étudiants.

De retour au pays, A. Beernaert entra au Barreau de la Cour d'appel de Bruxelles; inscrit au tableau de l'Ordre des avocats le 22 novembre 1853, il fit son stage chez Me Hubert Dolez, grand avocat d'affaires, civiliste de renom, qui occupait une place importante dans le parti libéral et qui fut même président de la Chambre. Cet homme exerça sur Beernaert une profonde influence. C'est de lui que Beernaert dira à la Chambre, le 30 avril 1874, qu'il le vénérât et l'aimait comme s'il était son père. Beernaert se spécialisa d'abord dans le droit fiscal, profitant aussi des judicieux conseils de son père, Bernard Beernaert, fonctionnaire chevronné.

En 1855 et 1856, il publie dans le *Moniteur du Notariat* de nombreux et savants articles. Les titres indiquent assez les préoccupations de leur auteur au début de sa carrière juridique. En 1859, dans la *Revue de l'Administration et du droit administratif*, il publia un article *De la loi relative à l'expropriation pour assai-*

nissement des quartiers insalubres. Nommé avocat à la Cour de cassation le 11 avril 1859, il est absorbé par des tâches de plus en plus lourdes. Il compte parmi ses clients d'éminentes personnalités et d'importantes sociétés, il est notamment un des juristes de la Société Générale de Belgique. Il est entré au conseil de surveillance de *L'Etoile belge*, journal libéral bruxellois, fondé le 20 décembre 1850, où il représente les intérêts de la maison d'Orléans.

Le 6 août 1870 il épouse à Bruxelles Mathilde-Wilhelmine-Marie Borel, fille du consul de Suisse à Bruxelles, née à Bruxelles le 17 septembre 1851. Beernaert avait quarante et un ans, sa jeune femme n'en avait pas vingt. Dans la société bruxelloise, les Beernaert joueront un rôle en vue.

Pendant vingt ans, Beernaert se consacra entièrement au barreau et rien ne semblait le destiner à une grande carrière politique. Aussi la nouvelle, le 23 octobre 1873, de la désignation de Beernaert comme ministre des Travaux publics, en remplacement de Moncheur, dans le cabinet de droite dirigé par Jules Malou, provoqua-t-elle un vif étonnement. Aux dires d'un biographe, Jules Malou avait déjà pressenti Beernaert en 1871, mais celui-ci avait décliné l'invitation qui n'avait point été ébruitée, et, en 1872, approché par Woeste pour accepter une candidature sur la liste catholique à Bruxelles, il avait refusé, « attendu que s'il était d'accord avec nous sur certaines questions, il ne l'était pas sur d'autres » (Woeste, *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 121). La presse libérale s'étonna qu'un avocat qui ne passait pas pour clérical et qui avait été membre du conseil de surveillance de *L'Etoile belge* fût choisi comme ministre. Elle critiquait d'autre part la désignation d'un avocat et non d'un ingénieur pour un département où les chemins de fer occupaient une telle place, si l'on voulait prendre un ministre en dehors des Chambres. Mais elle reconnaissait que Beernaert était « un

» avocat de grand talent » (*Journal de Liège*), un « juriste distingué, » jouissant de la considération publique ; de plus un homme du monde » et fort bien en cour » (*Écho du Parlement*). La droite n'était pas enthousiaste. Si les modérés accueillaient avec faveur un homme dont les qualités intellectuelles et le savoir-faire juridique étaient hautement reconnus, les ultramontains voyaient sans plaisir se renforcer au sein du gouvernement une tendance à la conciliation qu'ils reprochaient précisément à un gouvernement qui se féliciterait à son terme « d'avoir vécu ».

Beernaert est au fond un catholique de religion, libéral en politique. Comme l'a écrit un de ses biographes, Henri Carton de Wiart, « A la vérité aucun » mystère ne planait sur ses conceptions libérales, non plus que sur ses convictions religieuses ». Beernaert lui-même s'en expliqua six mois après son entrée au gouvernement, lors d'un grand débat sur la politique générale, le premier depuis 1870, à l'occasion précisément du budget des Travaux publics. Frère-Orban s'étonnait qu'on eût été chercher en dehors du Parlement « un ministre d'une » nuance telle qu'on ne sait s'il est » catholique ou libéral ». Beernaert s'expliqua le 30 avril 1874. « On sait à » peine ce que je suis, à peine ce que » je pense. Suis-je seulement catholique ou libéral ? Et la question a » paru plaisante ; car plusieurs honorables membres de la gauche l'ont » soulignée de leurs sourires. Pourquoi » donc suis-je ministre ? Je dois confesser, Messieurs, que je n'ai aucune » bonne raison pour cela, et j'ajouterai » que si on me l'avait annoncé il y a » un an, je n'eusse peut-être pas été » le moins surpris. La Chambre sait » que je ne m'étais jamais mêlé activement de politique et la modération » de mes opinions très éloignées qu'il » me soit permis de le dire, de toute » exagération semblait devoir m'écarter d'une carrière où la modération » réussit rarement ! Mais pour être » modérées, mes opinions n'en sont pas

» moins arrêtées. J'ai vu à l'œuvre la  
 » politique de l'honorable M. Frère, je  
 » sais quelle est la politique qu'il ramè-  
 » nerait au pouvoir, s'il y revenait.  
 » J'ai vu ailleurs triomphante et domi-  
 » natrice la politique qu'on appelle  
 » encore la politique libérale. Cette  
 » politique je n'en veux pas ». Et  
 d'affirmer qu'il est entré au gouverne-  
 ment pour faire une politique modérée,  
 inspirée par la tolérance. A Bara, il  
 répondit le 6 mai en s'étendant sur  
 son rôle au conseil de surveillance de  
*L'Étoile belge* où il défendait des  
 intérêts confiés par des actionnaires  
 étrangers (ceux de la maison d'Or-  
 léans).

Il importait que Beernaert ministre  
 fût membre du Parlement. Aux élec-  
 tions du 9 juin 1874, il se présenta à  
 Soignies mais il échoua, recueillant  
 1055 voix, 34 voix de moins que le  
 troisième élu libéral. Cependant à  
 une élection partielle, à Thielt, le  
 4 août 1874 il fut élu sans lutte par  
 655 voix sur 683, en remplacement  
 du comte de Muelenaere, décédé.

Jusqu'à la fin de sa vie ses électeurs  
 de cet arrondissement de la Flandre  
 occidentale lui restèrent fidèles.

Le ministère des Travaux publics,  
 à l'époque, était un département  
 complexe. Travaux publics, chemins  
 de fer, marine, étaient de son ressort.  
 Au cours des quatre années où il géra  
 le département des Travaux publics,  
 Beernaert manifesta des qualités  
 remarquables d'administrateur.  
 L'équipement du pays en voies navi-  
 gables fut amélioré, le canal de Gand  
 à Terneuzen fut élargi, le canal du  
 Centre ouvert, le réseau ferroviaire  
 développé. A Bruxelles, il se soucia  
 de l'embellissement de la ville, répon-  
 dant ainsi au vœu du Souverain. Le  
 14 février 1889, il rappela à Léopold II,  
 qui réclamait constamment des cré-  
 dits, ce qu'il avait fait lors de son  
 premier ministère : « Je puis porter  
 » à mon actif le Palais des Beaux-Arts,  
 » le parc et le monument de Laeken,  
 » l'hôtel des Monnaies, le Conserva-  
 » toire, la Synagogue, l'achèvement  
 » des ministères et l'hôtel du *Moniteur*,

» le nouveau champ des manœuvres  
 » et les casernes d'Etterbeek, l'amé-  
 » nagement de la place du Petit  
 » Sablon, le travail très coûteux des  
 » deux ponts de Laeken et des deux  
 » viaducs du chemin de fer, le champ  
 » de courses de Boitsfort ».

Beernaert défend avec habileté son  
 budget et ses discours sont écoutés  
 avec attention car nul ne conteste  
 son talent. Il se hasarde peu sur le  
 terrain de la politique pure. Cepen-  
 dant, lors de la session 1876-1877, il  
 intervint dans la discussion de la  
 loi Malou sur le secret du vote. Dès  
 son premier passage au gouverne-  
 ment, il prit une initiative en matière  
 sociale. Il proposa l'interdiction du  
 travail dans les mines pour les gar-  
 çons de moins de douze ans, pour  
 les filles de moins de seize ans. S'il  
 réussit à faire voter par la Chambre  
 cette timide réforme, il échoua au  
 Sénat.

Battus aux élections du 11 juin  
 1878, les catholiques cédèrent la  
 place aux libéraux. Pendant les six  
 années du gouvernement Frère-Orban,  
 l'influence de Beernaert s'affirma dans  
 la droite parlementaire. Il participe  
 à de multiples réunions groupant les  
 têtes du parti. Il est évidemment de  
 la tendance constitutionnelle et il  
 s'accorde sur ce point avec Charles  
 Woeste, partageant la conviction du  
 futur chef de la droite, qu'il fallait  
 mettre un terme aux attaques contre  
 la Constitution.

C'est ainsi que le 21 août 1878, il  
 se rendit avec Woeste chez le cardi-  
 nal Dechamps, pour lui remettre un  
 exemplaire de la note que la droite  
 parlementaire adressait à Rome. Puis  
 il se rendit à Rome où il fut reçu  
 par le Pape et le cardinal Nina qui  
 approuvèrent l'attitude de la droite.  
 Désormais, Beernaert participe à tous  
 les conciliabules que tiennent les chefs  
 de la droite à la suite de la guerre  
 scolaire et de ses conséquences sur  
 les relations entre le gouvernement  
 et le Saint-Siège. La rigueur des  
 instructions de l'Épiscopat à l'égard  
 des instituteurs et des parents d'élèves

amène des interventions à Malines. Beernaert est de toutes les réunions où l'on cherche la conciliation. C'est ainsi qu'il fut un des signataires de la lettre au Saint Père du 7 avril 1880 demandant un assouplissement des refus de sacrements.

A la réunion des évêques des 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 1882, un comité consultatif fut constitué « pour étudier » les questions de droit qui peuvent intéresser l'Église en Belgique » ; Beernaert, éminent juriste, en fut naturellement et il rédigea les avis avec Malou, de Lantsheere, Jacobs et Woeste.

Son rôle politique grandissait aussi. Les catholiques espéraient fermement renverser la majorité libérale aux élections de 1882. Au Congrès de la Fédération des Cercles catholiques qui se tint à Gand le 30 avril 1882, il précisa, au nom de la Droite parlementaire, le programme du parti « resté fidèle aux grandes idées de 1830 ». « Nous voulons la religion libre, grande, intacte, librement épaulée, mais nous voulons aussi intactes toutes les libertés achetées par nos pères au prix de leur sang ». Il réclame la liberté scolaire, la liberté d'association, la liberté communale. Il se prononce contre la centralisation. « Il faudra réduire le gouvernement au strict nécessaire ». Enfin : « Il faut de plus, comme la Belgique est devenue plus riche, plus aisée, qu'un plus grand nombre de ses enfants soient appelés au banquet politique ».

A Bruxelles, devenu président de l'Association conservatrice, il lui imprime un élan nouveau. En 1884, l'âge força le président de la Fédération des Cercles et Associations catholiques, de Cannart d'Hamale, à démissionner. Les leaders de la droite et le nouvel archevêque de Malines, Mgr Goossens, convinquirent Beernaert d'accepter la présidence de l'organisme central du parti catholique. Les 26 et 27 avril 1884, à Marche, la seizième assemblée annuelle réunissait les délégués de cent huit

cercles et associations. Beernaert y prononça un discours important, « le coup de clairon avant la bataille ». Il précisa le programme du parti catholique à la veille du scrutin : extension du droit de suffrage par abaissement du cens, abolition de la loi scolaire du 1<sup>er</sup> juillet 1879, autonomie communale et provinciale.

Pour renverser le cabinet libéral, il faut vaincre à Bruxelles. C'est dans la capitale, véritable fief libéral, où seize sièges sont en compétition, que la lutte a lieu. Ainsi repose sur Beernaert la tâche de la constitution d'une liste qui doit rallier l'élément flottant du corps électoral de l'arrondissement de Bruxelles. Un mouvement dont le comte Adrien d'Oultremont et l'avocat Théodor étaient les animateurs s'était développé dans l'agglomération bruxelloise. Il groupait les « Indépendants » qui se réunissaient à la brasserie du Sac, Grand'Place. En 1882 déjà, le cercle des Indépendants avait lutté au côté de l'Association conservatrice. A la veille du scrutin de 1884, se forma la Fédération des Cercles indépendants de Bruxelles et des faubourgs. Beernaert eut des contacts avec les Indépendants, puis, en sa qualité de président de l'Association conservatrice qui siégeait au Cercle catholique (Salle Marugg), rue du Bois-Sauvage, il mena des négociations délicates en vue de la formation d'une liste unique des « nationaux indépendants ». Elle remporta une éclatante victoire le 10 juin 1884 en enlevant tous les sièges, ce qui ne s'était jamais produit depuis 1830.

Beernaert entra au gouvernement formé par Jules Malou le 16 juin 1884. Il se vit confier le département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Après les élections communales d'octobre, le Roi réclama leur portefeuille à Woeste et à Jacobs. J. Malou ne voulut pas abandonner ses collègues et se retira le 23 octobre 1884. Le Roi appela Beernaert et lui confia la direction du gouvernement, sur l'avis de Van Praet et de

Jules Devaux, s'il faut en croire le baron Beyens.

Beernaert, avec l'appui de ses collègues démissionnaires, accepta et prit le département des Finances le 26 octobre. Pendant dix ans il dirigea le pays avec une sagacité remarquable et une énergie souriante. Conservateur intelligent, il réalisa la révision constitutionnelle et élargit ainsi le droit de suffrage, le nombre d'électeurs passant de 136.775 à 1.354.891. Grand bourgeois, il lança le premier programme de réformes sociales. Pacifiste convaincu, il fit voter la loi créant les forts de la Meuse. Soucieux de la grandeur du pays, il apporta son appui à Léopold II, créateur de l'État Indépendant du Congo. Farouchement attaché aux prérogatives parlementaires, partisan du libéralisme économique, respectueux des valeurs morales, il subit avec dignité une sévère disgrâce de la part de Léopold II.

Chef du gouvernement catholique du 26 octobre 1884 au 26 mars 1894, Beernaert se heurta à l'intérieur de son parti à des résistances opiniâtres. Ses relations avec le leader de la droite parlementaire Charles Woeste ne furent jamais cordiales. A partir de 1890, les dissensions s'accrochèrent mais les éclats en furent rarement publics. Les divergences de vues avec nombre de membres de son parti sur la représentation proportionnelle et sur le protectionnisme agricole amenèrent d'ailleurs la démission de Beernaert.

L'homme d'État catholique a été intimement mêlé à toute l'histoire des dix années chargées d'événements qui s'écoulaient de 1884 à 1894. Il est malaisé de détacher son action propre de celle du Souverain en matière coloniale et militaire, ou de celle de ses collègues en matière scolaire, sociale ou judiciaire. Il fut souvent un initiateur, il fut aussi un conciliateur.

Lorsque Beernaert fut appelé au pouvoir, le pays était profondément divisé. La lutte scolaire avait dressé

les Belges les uns contre les autres. L'intolérance était dans les esprits et dans les mœurs. A la politique de revanche des « ultras », Beernaert préféra la modération.

Ce fut le 18 novembre 1884 qu'en réponse à une interpellation de Frère-Orban il exposa la politique nouvelle. Quelques formules sont frappantes : « Il faut restreindre plutôt qu'étendre l'action du gouvernement », ou encore : « J'ai horreur de tout ce qui est inutilement obligatoire. Je ne veux pas plus du pouvoir fort lorsqu'il revêt une étiquette démocratique que lorsque naguère il se per sonnifiait dans le souverain absolu ». « Nous sommes les adversaires de la centralisation ». C'était évidemment en matière scolaire que le gouvernement entendait étendre le pouvoir des communes. Dès le débat initial Beernaert laisse apparaître son souci d'une réforme électorale, il songe déjà à une meilleure représentation des minorités. Mais l'apaisement des esprits est sa préoccupation principale. Tâche délicate, car ses amis politiques réclament la liquidation de l'œuvre du ministre Frère-Orban. Ils obtiennent satisfaction par la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et le rétablissement des dispenses du service militaire en temps de paix pour les séminaristes. Cependant Beernaert ne donne point satisfaction à toutes les demandes des pointus et son ministre de l'Intérieur, Thonissen, dans l'application de la loi scolaire du 10 septembre 1884, montre une certaine souplesse.

Pour Beernaert les impôts votés par les libéraux avaient pesé lourd dans leur défaite; il s'acharna à réduire le déficit budgétaire. Il géra avec prudence les finances publiques, tous les exercices budgétaires depuis 1885 se terminèrent en boni, bien que l'on se trouvât dans une période fondamentale de baisse des prix et que la conjoncture économique fût peu favorable. Beernaert, qui avait le respect de l'orthodoxie financière, freina l'accroissement des dépenses

d'administration et du service de la dette. Dans la gestion financière Beernaert se révéla prudent et énergique, il montra la même clairvoyance et la même fermeté dans la conception et la réalisation de la politique économique. Partisan éclairé de la liberté des échanges, il ne craignit pas de heurter les intérêts de son propre parti où les tendances protectionnistes se réveillaient et se renfortaient dans la grande dépression agricole du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il voulait obstinément que la Belgique fût un pays où la vie fût « bon marché » et lorsqu'il comprit que ses vues n'étaient plus partagées par nombre de ses amis politiques, il en tira les conséquences. Il quittera le pouvoir, comme nous le verrons, non seulement parce qu'il ne réussissait pas à faire admettre la représentation proportionnelle, mais aussi parce qu'il ne voulait pas abandonner le libre-échange et accepter des droits sur les céréales, le beurre, etc. Pour la Belgique « c'est une question de » vivre ou de ne pas vivre ».

Au moment où Beernaert prit le pouvoir, l'économie européenne était en effet profondément déprimée. Le ralentissement des affaires était général et les conséquences sociales en étaient lourdes. Le monde du travail souffrait durement. Chômage, total ou partiel, baisse du salaire énervèrent les masses ouvrières. Les mouvements sociaux de mars 1886 éclatèrent brusquement et bouleversèrent la vie politique du pays. Ils forcèrent Beernaert à modifier sa politique. Après Liège et Seraing, le mouvement, en s'aggravant, atteignit le pays de Charleroi. Le 26 mars, la verrerie Baudoux était incendiée. Dès le 30 mars, Beernaert déclarait « qu'après avoir assuré le » maintien de l'ordre, il nous faudra » songer au lendemain ». Il annonçait un vaste programme de travaux publics pour 100 millions de francs-or et le 16 avril la Commission du travail était instituée. Le discours du Trône du 9 novembre 1886 fit connaître le programme nouveau. Des conseils

de l'industrie et du travail furent créés, le paiement des salaires réglementé, un corps d'inspection du travail constitué. Il fallut plus longtemps pour réglementer le travail des femmes et des enfants. Abordée en 1886, la question ne fut réglée que par la loi du 13 décembre 1889, fixant à 12 ans l'âge d'admission dans les mines, usines ou chantiers. Les adolescents de moins de 12 ans et les filles de moins de 21 ans ne peuvent être astreints à un travail nocturne ni à un travail de plus de 12 heures par jour, ni à un travail hebdomadaire de plus de six jours sur sept. Les femmes ne peuvent être employées pendant les quatre semaines qui suivent leur accouchement. Beernaert appuya vigoureusement ce projet, comme celui sur les habitations ouvrières, du 9 août 1889, dont il attendait des résultats concrets pour l'amélioration des conditions de vie de la classe laborieuse et pour la diffusion de la propriété. Cependant ces mesures étaient timides. La mentalité collective des milieux de grande et moyenne bourgeoisie était dominée par le libéralisme économique et le régime politique censitaire assurait la domination de ces intérêts. Les événements de mars avaient d'autre part posé avec acuité le problème du service personnel. La composition de l'armée — gardienne de l'ordre dans les moments de grande tension — exigeait, pour d'aucuns, la fin du remplacement. Des considérations strictement militaires jouaient aussi. Chef du gouvernement, Beernaert dut se préoccuper constamment des questions militaires, car la pression royale ne cessa jamais. En 1886, elle se fit plus forte devant le danger de guerre qui pesait sur l'Europe. La crise bulgare de l'été 1886 menaçait la paix en Orient, tandis que les relations franco-allemandes redevenaient mauvaises. Léopold II harcela le gouvernement pour qu'il renforçât l'armée. Il souhaitait l'instauration du service personnel auquel son discours du Trône fit allusion, sans

le nommer. Le comte d'Oultremont le proposa formellement le 17 novembre 1886, plaçant le gouvernement devant une situation délicate. Le 7 décembre, lors de la discussion du budget de la guerre, Beernaert affirma son désir de supprimer le remplacement mais il ne dissimula pas l'hostilité de la droite à un tel projet. Les relations difficiles, entre Beernaert et le redoutable leader Ch. Woeste, se tendirent dangereusement. A Woeste qui lui avait envoyé deux communications au nom de la Fédération des Cercles, il répondit sèchement le 29 novembre 1886 : « ... J'ai lu ces » lettres avec l'attention qu'elles méritaient, mais je n'ai pas même supposé » que vous comptiez qu'une correspondance officielle allait ainsi s'engager entre le Cabinet et le Président » de la Fédération. Je m'en applaudis » d'autant plus que le rôle auquel vous » venez de convier les associations dans » la question militaire, me paraît, par » donnez-moi de vous le dire, absolument anti-gouvernemental ». La tension grandit au point que Beernaert résolut de démissionner. Le 22 décembre, à l'hôtel de Merode, une réunion des deux droites fut convoquée. Beernaert refusa de se voir imposer un mandat impératif par les associations mais renonça à réclamer l'adoption du service personnel. Il préféra un renforcement du système défensif à un accroissement des charges personnelles. L'aggravation de la crise internationale exigeait des décisions rapides. Déjà, le 7 décembre, lors de la discussion du budget de la Guerre, Beernaert a laissé entendre qu'une étude sérieuse des améliorations à apporter « aux situations défensives secondaires que nous avons dans » la vallée de la Meuse » serait nécessaire. Pressé par le Roi qui réclame la fortification de certains nœuds de chemins de fer, soutenu par l'opinion militaire, Beernaert se décide à agir. Le ministre d'Allemagne, Brandebourg, avait d'ailleurs réclamé un effort belge en vue d'une défense efficace de la neutralité. Le gouvernement

français, inquiet d'abord du plan qu'il soupçonnait être inspiré par l'Allemagne, se rallia vite à l'idée d'un renforcement des interruptions de passage sur la Meuse. Ainsi, le 8 février, en déposant le budget extraordinaire, Beernaert réclama un premier crédit de huit millions de francs pour les fortifications de Liège et de Namur. L'effet ne pouvait être que psychologique dans ce mois de février 1887, si lourd de périls pour la paix; du moins la Belgique manifestait clairement sa volonté de défendre sa neutralité. D'autre part, des mesures militaires d'urgence étaient prises. La construction de forts d'arrêt à Liège et à Namur donna lieu à un grand débat à la Chambre, opposant Frère-Orban qui jugeait ces fortifications « inutiles, inefficaces » et dangereuses », le pays n'ayant pas assez d'effectifs pour occuper ces forts, et Beernaert qui s'appuyait sur l'autorité du général Brialmont. Pour le chef du gouvernement, convaincu de la valeur stratégique de la Meuse, ces forts devaient imposer les longueurs d'un siège à tout agresseur voulant traverser la Belgique et permettre à l'armée belge et éventuellement à une armée de secours de manœuvrer librement sur les deux rives de la Meuse. La droite suivit Beernaert et le projet fut finalement voté par les Chambres les 13 et 24 juin. Mais Beernaert ne réussit pas à faire admettre le service personnel. Il s'était rendu rapidement compte de la force d'opposition de la grande majorité de la droite. Harcelé par le Roi qui multipliait les démarches, notamment à Rome auprès de Léon XIII, Beernaert manœuvra. Le 14 juillet, la proposition d'Oultremont fut repoussée par 69 voix contre 62. Léopold II en fut ulcéré et il voulut faire connaître son sentiment à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jan Breydel et Pieter de Coninck à Bruges le 15 août 1887. Beernaert chercha à l'en dissuader. Il n'y réussit que partiellement et le discours royal eut un grand

retentissement ; il manifesta les divergences profondes qui séparaient le Roi et le parti au pouvoir sur les problèmes militaires, ce qui ne facilita pas la tâche du chef du gouvernement.

Pendant les premières années de pouvoir, Beernaert consacra à l'État Indépendant du Congo une grande partie de ses préoccupations. A Léopold II, qui voulait agrandir la Belgique, Beernaert apporta un appui efficace. La reconnaissance par la Belgique de l'État Indépendant, l'approbation de l'Acte Général de Berlin, l'union personnelle des deux couronnes exigeaient l'intervention du gouvernement et du Parlement. Beernaert aida le Souverain dans les discussions préliminaires et, devant les instances parlementaires, Léopold II trouva en Beernaert un chef de gouvernement conciliant, convaincu de l'avantage d'« une main unique, d'une volonté unique » aux débuts d'une telle entreprise. Le 23 février 1885, la Belgique reconnaissait l'État Indépendant ; le 21 mars la Chambre adoptait à l'unanimité l'Acte Général de la Conférence de Berlin que Beernaert avait présenté onze jours plus tôt et le Sénat l'approuvait dès le 25 mars. Restait à autoriser Léopold II à être souverain du Congo ; était requise une majorité des deux tiers de chacune des Chambres dans lesquelles deux tiers des membres devaient être présents. C'est ici que Beernaert a joué un rôle considérable, dont lui sut gré le Souverain. Le 16 avril, Beernaert lui adressa le projet d'une lettre aux Chambres, dans laquelle le Roi leur demandait l'autorisation nécessaire. Le Roi n'y ajouta qu'un mot et le 2 avril Beernaert en donnait lecture à la Chambre. Le chef du gouvernement insista sur les avantages d'un tel système pour la Belgique. Celle-ci tirait parti d'une création coloniale appelée à un grand avenir « sans être » exposée à aucun sacrifice ». Ce fut à la quasi-unanimité que le projet fut adopté.

Beernaert aida le Roi dans ses

efforts multiples pour trouver les fonds nécessaires à la vie du nouvel État. La négociation pour l'emprunt à lots en France, promis par Jules Ferry, se révéla fort laborieuse. Beernaert ne dissimula point à Léopold II les difficultés de l'entreprise. Avec fermeté, il s'opposa à des combinaisons qui ne lui agréaient point. Il était adversaire de toute loterie et ne désirait pas mêler les problèmes congolais aux relations franco-belges.

D'autres projets d'emprunts en Belgique rencontrèrent de grands obstacles. Beernaert s'efforça de les réduire, son souci de l'orthodoxie financière inspirant constamment son action, et il amena le Roi à modifier ses plans. C'est ainsi qu'en 1887, il déposa un projet de loi autorisant l'État Indépendant à émettre un emprunt à primes de 150 millions. Beernaert obtint l'accord des Chambres et le Roi sanctionna la loi le 29 avril 1887. Pour défendre le projet, Beernaert utilisa l'argumentation habituelle, à l'époque, des partisans de l'expansion outre-mer : l'Europe se couvre de barrières douanières, un pays producteur comme la Belgique trouvera « dans les nombreuses » populations des vastes contrées de « l'Afrique centrale » une clientèle nouvelle et dans ces espaces exploitera les matières premières que l'Afrique recèle « en quantités énormes ».

L'émission de cet emprunt rencontra d'énormes difficultés et Léopold II vint encore demander à Beernaert l'aide de l'État belge. Mais le chef du gouvernement préféra à l'intervention de l'État une action plus souple auprès des établissements bancaires, notamment la Société Générale, et ainsi après bien des vicissitudes, le 8 février 1888, l'émission d'une première tranche eut lieu. L'année suivante, l'émission d'une deuxième tranche se heurta à de nouveaux obstacles. Beernaert eut le geste d'offrir une somme importante en prêt au Roi pour acheter des titres de la première tranche tombés en dessous de la valeur d'émission. Le

Roi qui « s'était laissé gagner par la » patriotique folie de M. Beernaert » le dégagea de sa parole. 260.000 obligations seulement sur les 600.000 offertes furent souscrites et l'État Indépendant se trouvait toujours court d'argent. L'impécuniosité du nouvel État rendait malaisée la construction du chemin de fer Matadi au Stanley Pool, sans lequel le « Congo ne valait pas un penny » (Stanley). Comment trouver les fonds? Beernaert accepta que l'État belge souscrivît une part de capital d'une compagnie privée belge qui avait reçu concession de la construction de la ligne ferroviaire. Dans la défense brillante qu'il présenta à la Chambre de l'intervention de l'État belge, Beernaert invoqua surtout les devoirs d'un pays civilisé envers « les der- » niers venus dans la famille des » nations ».

Cette première aide substantielle de l'État fut bientôt suivie d'une seconde. Beernaert joua un rôle important dans les négociations qui aboutirent au projet de convention du 3 juillet 1890 par laquelle l'État belge s'engageait à prêter, sans intérêt, vingt-cinq millions de francs à l'État Indépendant du Congo, cinq millions immédiatement et dix versements annuels de deux millions chacun. Six mois après l'expiration du terme de dix ans, l'État belge pourra, s'il le juge bon, s'annexer l'État Indépendant. Le 7 juillet 1890, le projet de loi était déposé, une lettre et le testament de Léopold II figuraient dans l'exposé des motifs. C'est le 25 juillet 1890 que la Chambre discuta la convention. Beernaert triompha aisément; par 95 voix contre une, la Chambre suivit le chef du gouvernement, auquel le Roi ne ménagea évidemment pas ses louanges : « Vous » ne pouvez rendre au pays plus grand » et plus éminent service; rien de plus » important pour son avenir et sa » prospérité n'a été fait depuis soi- » xante ans ». Quelques jours plus tard, Beernaert défendait au Sénat la politique royale en Afrique avec le même

succès. Il déclarait : « Le Roi a fait » l'œuvre la plus patriotique, la plus » désintéressée, la plus mémorable que » jamais dans aucun pays, prince ait » tentée ».

Cependant, à peine la Convention signée, Beernaert dut opposer une ferme résistance à une demande du Souverain, réclamant le versement immédiat des deux millions de francs de la première année. Le Roi a décidé de se livrer au commerce de l'ivoire et de lever des impôts. Beernaert le supplie de modérer les dépenses et de renoncer à des mesures réservant à l'État une position privilégiée. En 1891, devant les protestations des sociétés privées et les critiques qui se multiplient, Beernaert, les 21 et 22 juillet 1891, discute d'arrache-pied avec Léopold II. Il l'implore de limiter le commerce à l'indispensable, de renoncer aux primes distribuées aux officiers qui récoltent les fruits domaniaux, d'interdire la violence et de réduire provisoirement les grandes expéditions. Il réclame enfin une meilleure surveillance : « C'est la person- » nalité du Roi qui est en cause. » L'Afrique qui l'a fait grand, peut » le perdre », note le chef du gouvernement. Peine perdue, deux mois plus tard, Léopold II prenait le décret du 21 septembre 1891, réservant à l'État les fruits domaniaux, essentiellement l'ivoire et le caoutchouc, dans les régions de l'Uélé et de l'Ubangi. En 1892, les discussions reprirent sur les activités commerciales des agents de l'autorité publique au Congo. Beernaert, sans être convaincu du bien-fondé de la politique royale, continue cependant à la défendre devant le Parlement. Il le fit notamment le 14 mai 1892, justifiant les campagnes antiesclavagistes.

De 1892 à 1894, les expéditions dans le Nord-Est provoquèrent de sérieux conflits avec les grandes puissances et l'État Indépendant; le chef du gouvernement, qui fut en outre ministre des Affaires étrangères par intérim du 29 mars 1892 au 31 octobre 1892, fut maintes fois entraîné

dans ces complications; il ne tenait cependant pas le fil des négociations, et il s'en plaignait d'ailleurs (cf. sa lettre au Roi du 5 juin 1892). La disgrâce de Banning, en octobre 1892, pesa aussi sur les relations entre Léopold II et Beernaert.

Mais Beernaert était d'abord chef du gouvernement belge et, depuis les événements de 1886, il réfléchissait aux problèmes fondamentaux de l'extension du droit de suffrage et à la révision de la Constitution. Un fait personnel a sans doute précipité l'évolution. En 1889, Beernaert traversa la période la plus pénible de son existence. L'affaire Pourbaix donna lieu à des polémiques passionnées dans la presse et à des débats violents au Parlement. Beernaert avait eu l'imprudencé de recevoir chez lui le samedi 21 mai 1887, lors des grèves des mineurs du Centre, un indicateur de la Sûreté publique, agent provocateur, un imprimeur de La Louvière, Léonard Pourbaix. A la suite du procès du « Grand Complot », aux Assises du Hainaut, du 6 au 25 mai 1889, où tous les prévenus furent acquittés, à l'exception de deux mouchards, un débat de trois jours eut lieu à la Chambre. Beernaert fut accusé par Bara et par Frère-Orban de n'avoir point ouvert la bouche pour empêcher que l'ouvrier Hector Conreur, instigué par Pourbaix, ne fût poursuivi. « L'abominable discussion » (Beernaert à Léopold II le 29 mai 1889) ulcéra Beernaert qui « rompit dès lors toute relation personnelle avec les membres de l'opposition » qui l'avait traité « comme » jamais Jacobs et Woeste ne l'avaient été ». Une interpellation de Paul Janson, qui venait d'être élu député de Bruxelles, rouvrit la plaie en juillet. En octobre, l'affaire rebondit à la suite du renvoi de Pourbaix devant les Assises, une nouvelle instruction ayant été ouverte contre lui. Enfin, la révocation de l'administrateur de la Sûreté publique, Gauthier de Rasse, donna encore lieu à des débats animés. Beernaert fut bouleversé par

le déchaînement des passions. Les feuilles libérales, surnommées par la droite les « chiennes d'enfer », et les hommes politiques libéraux attaquèrent avec une telle violence le chef du gouvernement que celui-ci comprit qu'il n'était plus possible d'envisager un rapprochement avec les doctrinaires. Ainsi l'affaire Pourbaix accentua l'évolution de Beernaert vers l'extension du droit de suffrage et la révision de la Constitution. Mais ce furent les démonstrations populaires de l'été 1890 qui l'amènèrent à la conclusion « qu'il vaut mieux » faire la révision que de la subir » (18 novembre 1890). Comme il ne veut pas donner l'apparence de céder aux socialistes, il n'accepte pour l'instant que la prise en considération de la proposition de révision des articles 47, 53 et 56 de la Constitution déposée par Paul Janson. Beernaert rencontre de fortes oppositions dans son propre parti, deux de ses collègues au gouvernement étaient hostiles à la révision, le Roi enfin, ne partageait pas ses vues. Cependant, le 27 novembre, la Chambre, unanime, prit en considération la proposition Janson. On était « dans » l'engrenage ». Pendant des mois, Beernaert manœuvra en tacticien consommé entre les divers courants qui divisaient les partis. En janvier 1891, il défendit la formule de l'occupation, qui donnerait le droit électoral à tout occupant d'une maison ou d'une partie de maison, et la représentation proportionnelle.

Le Roi accepta mais demanda entre autres que la police fit partie des forces de l'État et qu'on lui donnât le « droit du referendum » populaire ». Pour Beernaert « c'est » une politique maladroite que celle » qui se place au seul point de vue de » l'intérêt du parti » et il lutte contre les irréductibles. Le 2 février 1891, à l'hôtel de Merode où la droite était réunie, il fait connaître ses vues. Il défend le droit de suffrage pour l'occupant (propriétaire ou locataire), le referendum et la représentation

des minorités. Une majorité se résigne à le suivre. La discussion sur la proposition de revision ne commença à la Chambre que le 2 février 1892, une année avait été passée à la mise au point d'un texte qui soulevait à l'intérieur de la Droite de pénibles discussions. Dès la première séance Beernaert dut croiser le fer avec Charles Woeste. Celui-ci jugea les propositions relatives au referendum royal « anarchiques » et attaqua la représentation proportionnelle. L'opposition d'une grande partie de la Droite ne désarmait pas. La tâche de Beernaert était harassante. Découragé, il songea plusieurs fois à se retirer. Le 26 avril 1892, la discussion publique commença. Beernaert défendit le referendum *post* — c'était la seule forme retenue — en insistant sur les avantages pour le gouvernement de sentir le pouls de l'opinion publique, « de pouvoir constater régulièrement, sûrement, ce que pensent, ce que veulent les masses ».

Le 10 mai, Beernaert subit un échec pénible. Si, par politesse envers le Souverain, la proposition de soumettre à revision l'article 26, auquel se rattachait le referendum, fut retenue, la revision de l'article 48 qui devait permettre la représentation des minorités fut écartée par 68 voix contre 55. Le Sénat cependant réintroduisit l'article 48. A la Chambre, le 20 mai, une nouvelle discussion opposa les deux leaders catholiques. Beernaert posa la question de cabinet, à la veille des élections, et son tenace adversaire dut s'incliner.

A la Constituante, réunie pour une brève session extraordinaire, Beernaert proposa le 15 juillet 1892 la formation dans chaque assemblée d'une commission pour l'étude des textes destinés à remplacer les articles soumis à revision; ainsi il libéra son gouvernement d'une tâche fort délicate. Mais Beernaert fut mêlé de près à toutes les discussions, qui durèrent de longs mois. Ce ne fut que le 28 février 1893 qu'il ouvrit la discussion publique. On

sait l'âpreté et la confusion des discussions au Parlement où une majorité des deux tiers devait être acquise, tandis que l'agitation grondait au dehors. Beernaert ne reculait pas devant le suffrage universel mais tempéré : la famille, la capacité, l'aisance devaient donner des avantages. Mais il se heurtait à une opposition Woeste-Frère qui lui paraissait trop puissante et il désespérait d'aboutir. De surcroît, le Roi revint à la charge pour le referendum, ce qui compliqua une situation inextricable. Beernaert fut navré de ne point voir accepter le suffrage plural; il ouvrit son cœur : « Le suffrage universel » avec le correctif de doubles votes au » profit de l'aisance et de la capacité » eût constitué une solution merveilleuse, inespérée ». Ces fastidieuses discussions parlementaires lassèrent l'opinion. Les masses ouvrières s'agitèrent et la grève générale fut décidée le 12 avril. Après la séance de la Chambre, le conseil de cabinet fit sien le projet Nyssens de vote plural. Beernaert comptait sur 35 voix de la gauche et s'appropriait à faire le siège de la droite le lendemain.

L'accord de Léopold II était indispensable. A 9 heures du matin, le 13 avril, Beernaert se rendit au Palais et il convainquit le Roi. Cependant les troubles dans la rue provoquèrent chez le Souverain une certaine raideur : « Ne pensez-vous pas que le » Parlement devrait suspendre toute » délibération relative à la revision » jusqu'au rétablissement du calme? » écrivait Léopold II le 16 avril. On sait comment, deux jours plus tard, à « une énorme majorité » la formule Nyssens amendée l'emportait. Beernaert réussit à faire accepter le vote obligatoire mais ne put aboutir qu'à une transformation mineure du Sénat, et la Constituante refusa de modifier l'article 26, repoussant le referendum. Quant à la représentation des minorités, à laquelle Beernaert tenait essentiellement — il s'en était fait le défenseur depuis plus de dix ans — Beernaert ne réussit pas à l'introduire

dans la loi électorale. Il se heurta à une opposition ferme. Pendant tout l'hiver 1893-1894, il lutta, conscient des chances minimes de succès. L'hostilité de Woeste se faisait de plus en plus âpre. Le leader catholique reprochait au chef du gouvernement d'avoir posé neuf fois la question de cabinet sur les problèmes de la revision et du régime électoral. Le 16 mars 1894 les sections de la Chambre, par 75 voix contre 47 et 16 abstentions, rejetèrent le projet de Beernaert, qui écrivit sur-le-champ au Roi : « Je » pense que ma retraite immédiate est » inévitable ». Le lendemain, le Cabinet envoyait sa démission au Roi. Celui-ci, en voyage à l'étranger, rentra à Bruxelles où le 24 mars à onze heures du matin se tint au Palais de Bruxelles une séance dont le procès-verbal, dressé par Jules de Burlet, a été souvent reproduit. L'accueil réservé à la représentation proportionnelle et la montée du courant protectionniste sont la cause de la démission de Beernaert. Au Roi qui le prie de rester, il répond : « Sire, c'est pour moi une » question de dignité et d'honneur » politique. Je suis désolé de ne pouvoir » me rendre au désir du Roi, mais il » m'est impossible de fouler aux pieds » mes opinions anciennes et basées sur » d'inébranlables convictions ». Léopold II remercia Beernaert pour les services éminents « que durant ces » dix années consécutives M. Beernaert » a rendus à son pays et à son Roi par » son travail, son talent et son incom- » parable dévouement ». Le 26 mars, le Roi signait les arrêtés acceptant la démission de Beernaert et de son ami Lejeune, ministre de la Justice, qui le suivait dans sa retraite. Le 28 mars, il était nommé ministre d'État.

Ainsi se terminait le plus long ministère de l'histoire de la Belgique indépendante. Au cours de ces dix années, l'activité de son chef avait été multiple. Il reste à rappeler qu'en matière linguistique, Beernaert fut élu sans interruption représentant par un arrondissement flamand, sans

jamais sacrifier aux passions linguistiques, moins vives de son temps, mais réelles tout de même. Chef d'un gouvernement catholique, qui trouvait en Flandre sa puissance électorale, — et l'élection au scrutin majoritaire accusait très nettement les contrastes — Beernaert prit une série de mesures en faveur de la langue flamande. Le 6 juillet 1886 fut fondée la *Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde*. Le 3 mai 1889, une loi en matière judiciaire accorda aux Flamands certaines satisfactions. Partisan du bilinguisme pour les officiers, il échoua dans les tentatives qu'il avait amorcées dans ce sens (loi du 10 mai 1888). C'est pendant le gouvernement Beernaert que le flamand apparut sur les timbres-poste et les bâtiments officiels à Bruxelles.

Beernaert avait le sens du beau et le goût de la grandeur. Il s'était révélé un remarquable ministre des Travaux publics à son entrée dans la vie politique. Devenu ministre des Finances, il eut le souci de l'équilibre budgétaire et ne voulut pas se laisser entraîner, par les projets grandioses de Léopold II, au-delà des possibilités financières. Il dut bien aussi constater que « les demandes » trop considérables au profit de la » Capitale provoquent toujours cer- » taines résistances et certaines cri- » tiques » (14 mai 1889). L'arcade du Cinquantenaire est un cas-type de discussion entre Léopold II et Beernaert. Ce dernier résista longtemps, et après qu'il eut quitté le pouvoir, il se souvint sans doute de ces échanges de lettres, lorsqu'il qualifia à la Chambre de « cadeau vraiment royal » l'opération par laquelle Léopold II, sous couvert de quelques personnalités bien en fonds, réalisa ses plans.

Après avoir quitté le pouvoir, Beernaert reprit son activité au Barreau. Grand avocat, il retrouva vite au milieu de ses confrères toute son autorité. Aussi fut-il appelé à présider la Fédération des Avocats. « Cet » aigle du barreau » était éloquent. « Soit à la barre, soit à la tribune, il

» s'imposait par la sobre élégance de sa parole, sa chaleur contenue, la souveraine beauté de sa diction et je ne sais quelle magistrale ampleur qui était sa manière à lui ». C'est à la sagacité et à la finesse juridique de Beernaert que le Roi, souverain de l'État Indépendant, avait recouru à maintes reprises. Après le 26 mars 1894, le Roi continua à faire appel à ses services. C'est ainsi que Beernaert retoucha le projet d'accord anglo-congolais du 12 avril 1894. Il gardait cependant sa liberté d'expression ; le 27 avril 1894, il écrivait au Roi : « Je ne puis m'empêcher, Sire, d'être quelque peu effrayé de la gravité des charges qu'imposera à l'État une frontière reportée au Bahr-el-Gazal, et dans la disposition présente des esprits en Belgique, la perspective de conflits possibles avec les Mahdistes et avec Senouri, sans parler de la France, ne sera pas populaire ». Beernaert n'était plus chef de gouvernement et ses avis avaient moins de poids pour le souverain qui l'utilisait cependant lorsqu'il avait besoin de ses capacités juridiques ou de son ascendant sur une partie des Chambres. Beernaert défendit avec adresse la lutte antiesclavagiste ; il avait d'ailleurs présidé en 1889 la conférence pour la répression de la traite des noirs, et, devenu président de la Société d'Études coloniales, il continua de mener le combat devant l'opinion.

Le 30 janvier 1895, Th. de Lantsheere ayant donné sa démission de président de la Chambre, Beernaert fut élu à cette haute charge. Il l'occupa jusqu'au 9 mai 1900. Pendant ces cinq années, il dirigea les débats souvent animés d'une assemblée transformée par l'entrée des députés socialistes. Il eut la joie de voir la représentation proportionnelle adoptée le 24 novembre 1899, après une lutte sévère qui divisa la Droite et où il s'opposa encore à Woeste. Fatigué sans doute des conflits avec des membres de son propre parti, désireux peut-être de se consacrer à des tâches moins con-

traignantes, Beernaert n'accepta plus dans la première Chambre, élue à la représentation proportionnelle, d'être porté comme candidat à la présidence.

Épris de paix, il s'était passionné pour les mouvements prônant le rapprochement des peuples et une meilleure organisation du droit international. Juriste éprouvé, il travailla obstinément à l'unification des législations dans divers domaines. En 1885 à Anvers, en 1888 à Bruxelles, il était parmi les promoteurs des congrès qui préparèrent l'unification des lois relatives aux effets de commerce et au droit maritime. Il eut la joie, en 1910, après un quart de siècle d'efforts, de voir réalisée à Bruxelles une partie de la tâche entreprise en droit maritime, mais l'unification du droit de change ne progressa guère de son temps.

Il se consacra, corps et âme, à l'Union Interparlementaire. Il participa à la plupart des conférences de 1896 à 1912. Élu président du Conseil interparlementaire en 1899, il fut constamment réélu à cette charge et il dirigea jusqu'à sa mort les travaux du Comité exécutif et du bureau. Les comptes rendus des conférences de l'Union témoignent de son activité inlassable. Il y avait gagné un prestige international qui rejaillissait sur son pays. Présidant la XVI<sup>e</sup> conférence, en 1910, à Bruxelles, il y plaida une fois de plus la cause de la limitation des armements en faisant appel à l'opinion publique que l'Union avait pour tâche d'éclairer. « ... Reine invisible et anonyme, puissante tous les jours et souvent toute-puissante mais susceptible de s'égarer, surtout quand y pousse la redoutable voix de l'intérêt... A nous à allumer sur les sommets — et surtout à entretenir — ces grands feux qui doivent guider l'humanité en marche » (1<sup>er</sup> septembre 1910).

Il était aux côtés de ceux qui luttaient pour la paix ; il présida notamment le Congrès universel de la Paix qui se tint à Glasgow du 10 au 13 sep-

tembre 1901 et il fut membre du comité qui organisa, après sa mort, le premier Congrès national belge de la Paix les 8 et 9 juin 1913. Il considérait comme réalisable dans un certain temps la constitution de l'Europe en États-Unis.

Désigné comme délégué de la Belgique à la Conférence de la Paix à La Haye en 1899, il y joua un rôle important. Il fut appelé à la présidence de la première commission, qui devait s'occuper des limitations des armements, raison même de la réunion de la conférence, à la suite de l'initiative du Tsar. On connaît assez l'accueil froid réservé à cette proposition par les gouvernements. Beernaert ne se découragea jamais et, jusqu'à son dernier souffle, il combattit avec ténacité pour la réduction des armements. Le développement de l'aviation militaire le préoccupait gravement. Il s'acharna à la limitation des usages des avions et des ballons en temps de guerre. Ici encore il échoua, mais son obstination lui gagnait l'estime des hommes de bonne volonté.

A la Conférence de la Haye en 1899, il participa aussi aux travaux de la deuxième commission sur les lois et coutumes de la guerre, et y défendit brillamment une série d'articles sur les prisonniers de guerre, d'un grand intérêt humanitaire, qui furent adoptés, notamment celui qui obligeait au rapatriement des prisonniers de guerre, après la conclusion de la paix, dans le plus bref délai possible.

Il s'était aussi passionné pour l'arbitrage, « pour l'application au règlement des litiges entre nations du droit et des méthodes judiciaires », ainsi fut-il désigné en 1900 comme membre de la Cour permanente d'arbitrage. A la seconde conférence, il affirma, le 7 août 1907, sa préférence pour le maintien de cette Cour plutôt que pour la création d'une nouvelle Cour, formée de juges permanents, imposés aux parties en litige, le libre choix étant à ses yeux l'essence même de l'arbitrage. Sur l'arbitrage,

ses idées ne cadraient guère avec celles de Léopold II, ce qui donna lieu au cours de l'été 1907 à quelque tension.

Beernaert que certains de ses adversaires qualifiaient d'utopiste, restait cependant proche des réalités. Il constatait dans la même enceinte que « jamais le sentiment national » n'a été plus vif et l'on voit de vieilles nations et de vieilles langues, que l'on croyait endormies, redemander leur place au soleil » ; et il affirmait avec force : « Il faut, à mon sens, écarter » comme une redoutable utopie, le rêve d'un État mondial ou d'une fédération universelle, d'un Parlement unique, d'une Cour de Justice supérieure aux nations ».

A cette seconde conférence de la Paix, il avait été appelé à la présidence de la deuxième commission. Elle avait à son programme les améliorations dans le régime des lois et coutumes de la guerre sur terre, l'ouverture des hostilités, les droits et obligations des neutres sur terre. Elle prépara des conventions réglementant les droits et devoirs des puissances en temps de guerre. D'aucuns, dans les milieux pacifistes, firent reproche à cette commission d'avoir accordé trop d'attention à la guerre. C'était plutôt une œuvre de sagesse de vouloir « humaniser » les lois de la guerre.

Beernaert avait acquis un grand prestige international ; membre de la Cour permanente d'Arbitrage, il fut choisi comme arbitre par plusieurs gouvernements, notamment dans l'affaire Savarkar entre la France et la Grande-Bretagne. Le prix Nobel de la paix en 1909 le récompensa de son labeur acharné au service du rapprochement des peuples.

Léopold II ne partageait pas l'idéalisme ni les illusions de Beernaert. Les relations entre les deux hommes s'étaient d'ailleurs relâchées depuis 1894 ; après le détachement vint la froideur, enfin l'hostilité. La démission de Beernaert que le Roi ne souhaitait pas, n'avait pas cependant terni leurs rapports. Dans sa lettre

du 24 mars 1894, au sortir du Conseil, Beernaert s'exprima avec netteté : « Sire, je sors de chez Votre Majesté » profondément bouleversé et touché, » au-delà de tout ce que je pourrais » dire, des sentiments qu'Elle a bien » voulu me marquer. Que le Roi me » permette de répéter que s'il ne s'agis- » sait pour moi que d'un amoindrisse- » ment personnel, je m'y résoudrais » pour satisfaire Ses désirs, mais j'ai » la conviction que je n'aurais plus » aucune autorité à mettre à Son ser- » vice... j'exprime de nouveau au Roi » mes sentiments d'inaltérable dévoue- » ment et serais heureux, Sire, de pou- » voir Lui en donner la preuve ». En 1900, Beernaert eut l'occasion de servir le chef de l'État Indépendant en se rendant au Kivu. C'est précisément la politique de Léopold II au Congo qui a amené la rupture entre les deux hommes. Beernaert s'inquiétait des conséquences du système domanial et des corvées imposées aux indigènes. Déjà, en 1895, lors des discussions sur le premier projet de reprise, son attitude n'avait pas agréé au Roi. Mais c'est en 1901 que Beernaert prit une initiative décisive qui provoqua l'ire royale. La convention de 1890 venait à son terme ; le gouvernement de Smet de Naeyer laissait la Chambre libre de se prononcer pour ou contre l'annexion, suspendant en cas de non-annexion immédiate le remboursement des sommes prêtées. Beernaert se prononça nettement pour l'annexion immédiate et déposa avec quatre collègues de la Droite une proposition dans ce sens. Léopold répugnait à l'annexion et il se servit de Woeste pour faire échouer la proposition de Beernaert. Dans une lettre du 9 juin 1901 de Léopold à Woeste éclate la mauvaise humeur du Roi à l'égard de son premier ministre. » L'État Indépendant du Congo pro- » teste avec indignation contre l'esprit » et les sentiments que révèlent les » projets de questions formulées par » M. Beernaert... qui ne sont qu'autant » de marques de méfiance et autant » de tentatives de calomnies ». Beer-

naert renonça à son plan mais la rupture avec le Souverain était profonde. A son ancien stagiaire, Edmond Carton de Wiart, invité par le Roi à devenir son chef de cabinet et qui était venu prendre conseil, Beernaert déclara : « Il vous pressera comme un » citron et puis vous rejettera au » ruisseau » (*Léopold II. Souvenirs...*, p. 9).

Aux affaires du Congo, Beernaert accordait toujours plus d'intérêt et il s'inquiétait des abus du travail forcé, du régime foncier, comme des entraves mises à la liberté du commerce. Lors de la discussion sur le rapport de la commission d'enquête, Beernaert s'attira encore le mécontentement royal. Il prit une position nette en déposant l'ordre du jour réclamant la convocation de la section centrale chargée d'examiner le projet de loi de 1901. A l'automne 1906, les débats provoqués par les initiatives royales du mois de juin amenèrent de nouveaux froissements. Le 6 décembre 1906, Beernaert s'affirma « partisan déclaré de la politique » coloniale, peut-être par atavisme, car » au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est un Beernaert » qui dirigeait la grande compagnie » d'Ostende », mais il s'affirma aussi « adversaire absolu du travail forcé » et il réclama l'annexion par la Belgique. Pour Beernaert il faut d'abord songer aux populations congolaises. « Elles ne nous ont pas appelés, et » lorsque nous nous implantons chez » elles, malgré elles peut-être, il faut » que ce soit vraiment leur avantage, » leur progrès, la civilisation que nous » leur apportons. Tel assurément n'a » pas toujours été le rôle de l'Europe » dans les autres parties du monde » qu'elle s'est assujetties. Elle n'a pas » civilisé mais presque supprimé les » Peaux-Rouges d'Amérique, les abori- » gènes de l'Australie, les Maoris de » la Nouvelle-Zélande, et quelle est la » nation coloniale qui peut se vanter » d'avoir à cet égard la conscience » nette? Mais les mauvais exemples » ne sont pas faits pour être suivis » et c'est la civilisation africaine que

» nous avons inscrite, nous, sur notre  
» drapeau ».

Il déclara encore : « S'il est évident  
» que le Congo ne se serait pas fait sans  
» le Roi, il me paraît non moins vrai  
» que le Roi n'aurait pas fait le Congo  
» sans la Belgique ».

Lorsque la Commission des XVII  
chargée d'étudier le traité et la loi  
coloniale se réunit, Beernaert y joua  
un rôle important. Ses prises de posi-  
tion, ses critiques des errements de la  
politique congolaise ne pouvaient que  
l'éloigner du Roi. En septembre 1907,  
notamment, il réclama des précisions  
sur le domaine de la Couronne. En  
décembre 1907, il affirma nettement  
son opposition au traité : le régime  
actuel de l'exploitation doit être modi-  
fié, la Fondation de la Couronne  
disparaître. « Qu'a fait la Fondation ?  
» En Afrique rien. En Belgique travaux  
» exclusivement somptuaires », ainsi  
Helleputte avait noté une prise de  
position de Beernaert le 20 janvier  
1909 à une réunion des membres  
catholiques de la Commission des XVII  
(J. Stengers, *Combien le Congo...*,  
p. 181, note 1). Comme on sait, il  
obtint satisfaction ; le nouveau chef  
du gouvernement, Schollaert, qui  
venait de remplacer de Trooz, s'était  
incliné devant les objections de Beer-  
naert et des autres défenseurs de  
l'intégralité de la souveraineté belge,  
et l'acte additionnel du 5 mars 1908  
supprima la Fondation de la Couronne.  
Beernaert s'était encore opposé à la  
volonté du Souverain en 1903 sur la  
donation royale et en 1905 sur le  
projet de modernisation du camp  
retranché d'Anvers. La scène pénible  
que Léopold II fit à Beernaert le  
21 juillet 1905 impressionna les assis-  
tants : « C'est pour vous, Monsieur,  
» que j'ai fait tout à l'heure ce discours,  
» où je disais qu'à côté des paroles, il  
» faut des actes. J'espère que vous ne  
» vous opposerez plus au beau projet  
» que mon gouvernement a soumis aux  
» Chambres ni aux désirs de votre  
» Roi », lui lança de sa hauteur le  
Souverain courroucé.

Les conflits avec le Roi furent d'une

grande importance dans la vie de  
Beernaert ; sur le plan politique, ils  
expliquent pourquoi l'homme d'État  
catholique ne fut plus jamais appelé  
dans les conseils du gouvernement ;  
sur le plan psychologique, ils font  
comprendre la rancœur de Beernaert  
et une certaine sévérité à l'égard  
du Roi. Au baron H. Kervyn de  
Lettenhove qui avait rappelé, dans  
une lettre à la *Patrie*, son rôle dans  
l'organisation de l'Exposition des Pri-  
mitifs à Bruges, il écrivit : « J'ai été  
» vraiment touché de votre lettre à la  
» *Patrie*, mais à quoi bon puisque je  
» suis mort !... » Et ses phrases lourdes  
de sens : « Laissons-là ma gloire...  
» Le mot est gros et un peu démodé,  
» et qu'est-ce que la chose quand on  
» est près de sa fin et qu'on n'a pas  
» même d'enfants ? Ma seule ambition  
» a été d'être utile à mon pays ; je  
» crois n'y avoir pas toujours échoué  
» et je savais d'avance que reconnais-  
» sance est un mot qui ne figure dans  
» aucune langue au dictionnaire poli-  
» tique », comme ses mots : « le citron  
» pressé » ou « les travaux somp-  
» tuaires », nous éclairent sur l'amer-  
tume d'une « magnifique destinée,  
» auréolée de l'ingratitude... » (H. Jas-  
par).

Mais ce serait déformer la vie de  
Beernaert de ne prendre en considé-  
ration que les seuls conflits avec  
Léopold II. Beernaert, après avoir  
abandonné la présidence de la Cham-  
bre, continuait d'exercer une influence  
considérable dans divers milieux de  
la Droite et ses rapports avec les  
gouvernements qui se sont succédé  
n'ont pas eu le caractère constamment  
hostile que Woeste a systématiquè-  
ment souligné dans ses mémoires.  
Il ne s'accorda guère avec de Smet  
de Naeyer. Était-ce jalousie, comme  
l'affirment ses détracteurs, ou plutôt  
incompatibilité d'humeur ? Il est signi-  
ficatif de noter que l'occasion de la  
chute du second ministère de Smet de  
Naeyer fut la prise de position de  
Beernaert en faveur de la limitation  
de la durée du travail à huit heures  
dans les mines du Limbourg. En avril

1907, Beernaert en effet marquait, à soixante-dix-huit ans, des préférences pour un système qu'il n'avait pas osé proposer vingt ans plus tôt. Sa déclaration à la Chambre le 11 avril 1907 était à cet égard d'une parfaite netteté : « ... la loi peut régler les intérêts » supérieurs du travail comme elle » intervient pour les autres grands » intérêts sociaux. La liberté du travail » n'est pas sacro-sainte ; ce n'est pas » un dogme intangible ». Ainsi les milieux de la Jeune Droite, peut-être par opposition à Woeste, lui manifestaient de la déférence. Cependant, grand bourgeois, Beernaert ne pouvait renier son passé. C'est au sein de la vieille Fédération des Cercles et des Associations catholiques qu'il avait sa place. Pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement des catholiques au pouvoir, en souvenir de son grand discours d'avril 1884, il fut convié à prendre la parole à la session que la Fédération, sous la présidence de Woeste, tint à Marche les 24 et 25 avril 1909. Il y traça le bilan des gouvernements catholiques depuis 1884, insistant sur l'union nécessaire entre les diverses tendances à l'intérieur du parti, et mettant l'accent sur la question de l'enseignement, « question qui domine » tout le reste », ses idées en la matière étant inspirées par les réformes scolaires hollandaises.

Beernaert restait une autorité. Il fut en effet jusqu'au bout « un étonnant phénomène d'endurance intellectuelle » (G. Harry). Albert I<sup>er</sup>, dont il avait été un des éducateurs politiques, recourait à ses avis dans les moments de crise, notamment en juin 1911 lors de l'affaire du « bon » scolaire » et de la chute du cabinet Schollaert.

Beernaert n'était pas qu'un homme politique ou qu'un grand avocat. Dès son enfance il avait montré beaucoup de goût pour les beaux-arts, pour la peinture en particulier. Sous l'influence de sa mère et de sa sœur qui avaient un talent réel de peintre, il développa son sens artistique. Pour Beernaert

« le plus beau patrimoine d'un peuple » se trouve dans le domaine de l'Art ». Il était président de la Commission des Musées royaux, président du Conseil supérieur des Beaux-Arts, et il fut président d'honneur des comités organisateurs de la plupart des expositions rétrospectives qui eurent lieu en Belgique de 1900 à 1912. Il exerça en cette qualité une réelle influence, il soutint de ses fonds des artistes et orna sa villa de Boitsfort et son hôtel de la rue d'Arlon de belles toiles. Il aimait recevoir les personnalités belges et étrangères, car « il était d'un abord » agréable, de manières affables, de » conversation intéressante et spirituelle » (Card. Ferrata).

Les honneurs s'étaient accumulés sur sa tête. Élu à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le 8 mai 1899, il fut directeur de sa classe en 1909, et le 5 mars 1898, ayant recueilli 26 suffrages sur 27, il fut élu membre associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques (Institut de France). Il fut élu aussi membre de l'Académie royale de Roumanie. On trouvera une liste de ses publications dans la notice que le comte Henri Carton de Wiart a publiée dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique. 1939*, pp. 355-364. Rappelons ici que Beernaert fut titulaire du Prix Nobel de la paix en 1909.

Cette lutte pour la paix était devenue la principale tâche de l'homme d'État toujours sur la brèche, malgré ses quatre-vingts ans. En juillet 1912, il se rendit à Genève, à la conférence de l'Union interparlementaire, pour y défendre un rapport sur la prohibition de la guerre des airs. C'est là qu'il fut touché par les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Au printemps 1907 il avait déjà été très gravement malade et son entourage s'inquiéta. Il se rendit à Stresa pour prendre quelque repos, il y apprit que les parlementaires approuvaient ses vues. Sur le chemin du retour, il s'arrêta à Lucerne où un nouveau malaise le prit et il mourut

doucement le 6 octobre 1912, ayant reçu la veille l'assistance d'un prélat suisse habitant Rome, Mgr Corragnone d'Orelli. Ses funérailles eurent lieu dans l'intimité le 9 octobre à Boitsfort; un service solennel fut célébré le samedi 12 octobre en l'église Saint-Boniface à Ixelles, et le cardinal Mercier chanta les absoutes.

Ainsi au service de la paix disparaissait un des rares hommes d'État de la Belgique indépendante. Ce bourgeois intelligent et généreux, ce travailleur acharné, s'était donné une vaste culture. « Doué d'une grande puissance d'assimilation », Beernaert était un orateur clair et élégant. Il avait le sens de la mesure et, sa modération, il avait su l'imposer après 1884 malgré d'âpres critiques. Il avait l'imagination large et ainsi fit-il triompher la revision contre vents et marées, comme il partagea les luttes de Léopold II pour créer une colonie au centre de l'Afrique. Mais il avait une formation de juriste trop profonde et une vision trop humaine de la vie sociale pour suivre le Roi dans toutes ses initiatives. Chef d'un gouvernement homogène pendant dix ans, réalisateur de la revision de la Constitution, l'acte le plus important de la vie politique belge de 1830 à 1914, passionné de la défense du Droit et de la sauvegarde de la Paix, Auguste Beernaert est une des grandes figures de la vie politique belge.

R. Demoulin.

I. Académie royale de Belgique. *Notices biographiques et bibliographiques*, 1907-1909, pp. 315-325. — Chevalier Edmond Carton de Wiart, *Auguste Beernaert. Sa vie et son œuvre*, Gand, 1913. — Comte Henri Carton de Wiart, « Notice sur Auguste Beernaert », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1939, pp. 293-364. — *Id.*, *Beernaert et son temps*, Bruxelles, 1945. — Paul-Victor Collin, « Un homme d'État, Auguste Beernaert (1829-1912) », dans *Res Publica*, vol. III, 1961, pp. 251-254. — Ed. De Jonghe, « Auguste Beernaert », dans *Biographie coloniale belge*, t. I<sup>er</sup>, col. 98-112. — P. Errera, « Léopold II et Beernaert », dans *Le Flambeau*, 20 juin 1920, pp. 818-831. — Henri Jaspar, « Auguste Beernaert », dans *La Revue belge*, t. IV, n° 2, 15 octobre 1927, pp. 181-192. — Baron H. Kervyn de Lettenhove,

« M. Beernaert, ami et protecteur des Arts. Quelques souvenirs », dans *La Revue belge*, t. IV, n° 2, 15 octobre 1927, pp. 111-122. — Ch. Lyon-Caen, « Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Beernaert (1810-1912) », dans *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, janvier-février 1929, pp. 33-57. — Auguste Mélot, « Beernaert, I. Le régime bourgeois et la législation sociale », dans *Revue générale*, 80<sup>e</sup> année, 15 août 1927, pp. 129-144. — *Id.*, « II. L'Introduction du régime démocratique », *ibid.*, 15 septembre 1927, pp. 299-314. — *Id.*, « Beernaert et le Congo, 1884-1894 » (avec des lettres inédites), *ibid.*, 65<sup>e</sup> année, février 1932, pp. 147-167.

— Fernand Passeleq, *Auguste Beernaert. Sa carrière et son œuvre politique. Notes pour servir à l'histoire de l'évolution des idées dans le parti catholique belge, après 1878*, Bruxelles, 1912. — A. de Ridder, « Léopold II, M. Beernaert et la défense nationale », dans *Revue générale*, 53<sup>e</sup> année, 1920, pp. 30-48. — Ed. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894*, Bruxelles, 1920, 2 vol.

II. *Annales parlementaires de la Belgique. — Documents parlementaires. — Le Bien public. — La Gazette de Liège. — L'Indépendance belge. — Le Journal de Bruxelles. — Le Journal de Liège. — Le Moniteur belge. — La Revue générale. — Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X et XI, Utrecht, 1955 et 1956. — E. Banning, *Mémoires politiques et diplomatiques. Comment fut fondé le Congo belge*, Bruxelles, 1927. — A. Bellemans, *Victor Jacobs (1838-1891)*, Bruxelles, 1913. — L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1907, 2 vol. — A. Buisseret, « Une fondation de Léopold II. La donation royale », dans *Revue générale*, 65<sup>e</sup> année, mars 1932, pp. 331-356, et avril 1932, pp. 460-477. — Ed. Carton de Wiart, *Léopold II. Souvenirs des dernières années 1901-1909*, Bruxelles, 1944. — H. Carton de Wiart, *Souvenirs politiques*, t. I<sup>er</sup>, 1878-1918, Bruges, 1948. — L. Collard, *Un procès fameux. Le Grand Complot*, Bruxelles, 1931. — *Conférence internationale de la Paix. La Haye, 18 mai-29 juillet 1899*, La Haye, 1907. — *Deuxième conférence internationale de la Paix, La Haye, 15 juin-18 octobre 1907. Actes et documents*, La Haye, 1907, 3 vol. — (Comte Ch. de Hemicourt de Grunne, marquis Imperiali, baron Dieudonné de Corbeck over Loo), *1884-1909. Vingt-cinq années de gouvernement. Le parti catholique belge et son œuvre*, Bruxelles, 1910. — L. de Lichterfelde, *Léopold II*, Bruxelles, 1926. — *Documents diplomatiques français (1871-1914)*, 1<sup>re</sup> série 1871-1900, t. VIbis, Paris, 1936. — Ferrata (Cardinal), *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, Rome, 1920. — *Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914*, Bruxelles, 1928, 1929, 1930, 3 vol. — L. Hymans, P. Hymans, A. Delcroix, *Histoire parlementaire de la Belgique*. — P. Hymans, *Mémoires*, Bruxelles, 1958, 2 vol. — R. Lefébure, « La Donation royale », dans *Revue générale belge*, août 1925, pp. 557-579. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. VII, —

James Brown Scott, *Les conférences de la Paix de La Haye de 1899 et 1907*, Paris, 1927, 3 vol. — A. Simon, *Le parti catholique belge, 1830-1945*, Bruxelles, 1958. — Id., *Réunions des évêques de Belgique, 1868-1883, Procès-verbaux*, Louvain-Paris, 1961. — J. Stengers, « La première tentative de reprise du Congo par la Belgique (1894-1895) », dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 73<sup>e</sup> année, 1949, fasc. I, II, pp. 43-122. — Id., « Quand Léopold II s'est-il rallié à l'annexion du Congo par la Belgique ? », dans *Bulletin de l'Institut royal colonial belge*, t. XXIII, fasc. 3, 1952, pp. 783-824. — Id., *Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique?*, Bruxelles, 1957. — A. Stenmans, *La reprise du Congo par la Belgique*, Bruxelles, 1949. — Col. Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au travail*, Bruxelles, 1945. — Baron Pierre van Zuylen, *L'échiquier congolais ou le secret du Roi*, Bruxelles, 1959.

**BERNARD** (Étienne), compositeur, né à Soignies en 1569 ou 1570, décédé en 1600 (Douai ?).

Étienne Bernard reçut sa première formation musicale au sein de la maîtrise de la collégiale Saint-Vincent à Soignies. Il partit au service de Philippe II à Madrid, comme *cantorillo* de sa chapelle flamande, très probablement en compagnie de Georges de la Hèle qui allait prendre possession de son poste de maître de chapelle en 1582. Il y suivit son enseignement jusqu'en 1586 puis bénéficia des préceptes de Philippe Rogier jusqu'à la mue de sa voix. En 1590, il entra en Flandre avec son maître qui avait mission de le conduire à l'Université de Douai. Il y entreprit des études qu'il n'avait pas encore terminées en mai 1600. « Clerc du diocèse de Tolède », Étienne Bernard avait été pourvu le 13 avril 1587 d'un bénéfice à la chapelle du château de Lens, vacant depuis le décès de Georges de la Hèle.

Deux chansons du compositeur, *L'arbre d'amour* et *Pour gaige de ma foi* à 5 voix, ont été publiées dans *Le Rossignol musical des chansons de divers et excellens auteurs...* (Anvers, Imprimerie de Pierre Phalèse, 1598). Le roi Jean IV de Portugal les possédait dans sa célèbre bibliothèque anéantie par le tremblement de terre

de 1755. Y figuraient aussi les œuvres suivantes d'Étienne Bernard : *Duo sraphim*, à 5, *Tres sunt*, à 5 et *O Christi pietas*, à 6.

P. Becquart.

*Primeira parte do index da livreria de música do muyto allo e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeek, anno de 1649.* Réédition par J. de Vasconcellos, Porto, Imprensa portuguesa, 1874. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).

**BIARENT** (Adolphe), organiste et compositeur, né à Frasnès-lez-Gosselies le 16 octobre 1871, décédé à Mont-sur-Marchienne le 5 février 1916.

Après avoir obtenu un second prix d'orgue au Conservatoire royal de Bruxelles, Biarent poursuit ses études au Conservatoire royal de Gand.

Il obtient d'emblée, en 1901, le Premier Grand Prix de Rome de composition musicale.

Professeur au Conservatoire de Charleroi et à l'École normale, Biarent se consacre en ordre principal à la composition et mène une vie méditative et solitaire. Il laisse, chez ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un être foncièrement bon, tout dévoué à ses élèves.

Son œuvre, très structurée, révèle un esprit sérieux dont l'esthétique est influencée en ordre principal par César Franck.

La *Symphonie en ré mineur* et la *Sonate pour violoncelle et piano* paraissent être les pages maîtresses d'un compositeur qui alliait à un idéal artistique élevé une remarquable technique d'écriture.

Sauf les *Douze Préludes Moyen Age pour piano* et huit *Mélodies pour mezzo soprano et piano* édités par l'A.S.B.L. Les Amis d'Adolphe Biarent (Charleroi), son œuvre, dont suivent les principaux titres, est inédite :

Orchestre : *Trenmor*, poème symphonique (1905) ; *Œdipe à Colonne*, cantate pour soli, chœurs et orchestre

(1901); *Symphonie en ré mineur* (1908); *Contes d'Orient* (1909); *Rhapsodie wallonne pour piano et orchestre* (1ère audition : 1911).

Musique de chambre : *Quintette pour piano et cordes* (1913); *Sonate pour violoncelle et piano* (1915), et œuvres diverses pour piano.

S. Vouillemin.

*Adolphe Biarent, sa vie, son œuvre, témoignages*, éd. par l'A.S.B.L. Les Amis d'Adolphe Biarent, Charleroi.

**BIOURGE** (Nicolas - Théodore - Jean-Népomucène), porcelainier, fut baptisé à Nivelles le 15 septembre 1751, on ignore la date de son décès.

Son père, Nicolas-Joseph Biourge, fut successivement argentier du chapitre de Nivelles, maître du fief de Rognon, juge des bois du chapitre de Sainte-Gudule, lieutenant grand bailli du Brabant wallon et homme de fief de la Haute Cour du duché de Lothier. Sa mère s'appelait Marie-Antoinette Mobillon. Nicolas-Théodore était le plus jeune d'une famille de huit enfants; un de ses frères fut curé de Petit-Rœulx, un autre maître en chef du Brabant wallon et un troisième colonel aux armées royales.

Le 10 février 1775, Nicolas s'enrôla dans la « Compagnie des Archers Nobles Gardes du Corps de Sa Majesté aux Pays Bas ». En 1784, il fut nommé surintendant de la Bonne Maison des Orphelins de Nivelles. Le 18 septembre 1786, il devenait sociétaire de la Manufacture de porcelaine de Monplaisir, qui venait d'être fondée à Schaerbeek et, quelques mois plus tard, il en prenait la direction en remplacement du docteur Jean-Sébastien Vaume. Cette célèbre manufacture, — où travaillèrent entre autres le chimiste Muner, les peintres Joseph Barr, Louis Cretté, Antoine Duvivier, (Charles?) van Marcke, Fohler, Jean Schmith, et les modelleurs Claude Bommer, Jacques Allard, François Boyer et Joseph Cœurassier —, produisit de nombreux articles de luxe

mais périclita après quatre années d'existence, grevée de dettes et sombrant dans les remous de la Révolution brabançonne (octobre 1789 - décembre 1790). Le 29 octobre 1790, la manufacture fut vendue publiquement mais ne trouva pas d'amateurs. Elle fut finalement reprise, avec ses actions et son équipement, par le notaire Lecomartin pour la somme dérisoire de 700 florins.

Au cours de ces événements, Nicolas Biourge avait pris parti pour les insurgés brabançons. Ayant figuré sur la « liste des archers infidels à Sa Majesté et à Leurs Altesses Royales » il fut cependant amnistié le 31 octobre 1791. Nicolas Biourge est encore cité à Nivelles dans un acte du 2 octobre 1806.

Le mérite de ce cadet de famille noble réside surtout dans le courage avec lequel il lutta pour maintenir à flot et gérer dans des conditions déplorables la première manufacture importante de porcelaine dure créée en Belgique.

Jean Helbig.

Lowet de Wotrenge, « Essai sur la Porcelaine dite de Bruxelles », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXXVI, 1931, pp. 20 et suiv. — Louis Robyns de Schneidauer et Jean Helbig, *Contribution à l'histoire du Château et de la Manufacture impériale et royale de porcelaine de Monplaisir à Schaerbeek, Anvers, 1942, pp. 51-115.*

**BOEUR** (Jean-Henri-Thomas-Engelbert DE), officier, né à Liège le 10 septembre 1760, y décédé le 12 février 1837.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1772, à peine âgé de douze ans, il débuta dans la carrière des armes en prenant rang comme cadet au régiment national liégeois de Berlaymont-Infanterie créé en août 1715. Il y fut promu successivement enseigne le 5 avril 1782, lieutenant le 20 septembre 1791, aide-major le 10 janvier 1792 et capitaine le 4 septembre 1793. L'année suivante, De Boeur passa avec son régiment, sous les ordres du colonel baron de Wasseige, au service de l'Autriche. Après

la bataille de Fleurus, il traversa avec lui le Rhin, prit part aux campagnes d'Allemagne dans l'armée de Clerfayt puis dans celle de l'archiduc Charles ; avec les débris du régiment incorporé dans l'ancien bataillon de Carneville, il semble avoir participé aux opérations des troupes impériales en Suisse et en Italie de 1798 à 1800. Toujours est-il qu'il quitta ce bataillon peu avant sa dissolution à Capo d'Istria le 22 août 1801.

L'article 2 du traité de Lunéville confirmant la cession de nos provinces, stipulée par le traité de Campo Formio, accordait aux militaires belges et liégeois qui quittaient le service de l'Empire le droit d'entrer avec leur grade dans l'armée française. Ainsi beaucoup d'anciens officiers autrichiens passèrent dans les rangs du 112<sup>e</sup> régiment de ligne, créé le 6 avril 1803 et formé à Bruxelles dès le 24 septembre suivant. Le capitaine De Boeur fut du nombre, mais, chargé du service de recrutement dans le département de l'Ourthe, il ne rejoignit le 112<sup>e</sup> régiment à Cherbourg que le 16 janvier 1806 et prit le 27 juillet 1808 le commandement du bataillon de dépôt des recrues qui fut successivement transféré à Alexandrie et à Florence.

Par décret de Napoléon daté du 14 juin 1813, De Boeur fut promu chef de bataillon. Il prit la tête du 5<sup>e</sup> bataillon actif du 112<sup>e</sup> régiment de l'armée d'Italie, mais se vit forcé d'y renoncer le 20 septembre suivant à la suite d'une blessure à la face lors d'un combat d'avant-poste à Weisskirchen. En vertu de l'ordonnance du 12 mai 1814, le régiment lui-même fut dissous. Parmi les officiers admis à la pension de retraite le 1<sup>er</sup> septembre 1814, figurait De Boeur qui comptait alors quarante-deux ans de services militaires. En fait, il fut encore appelé à la tête du 6<sup>e</sup> bataillon d'élite de la Garde nationale de la Meurthe le 15 juin 1815. Licencié le 15 août suivant et démissionnaire du service de France le 22 février 1816, il se décida à rentrer au pays natal et se fixa à Liège. Le 19 avril 1835, un

arrêté royal l'autorisa à porter l'étoile de la Légion d'honneur que venait de lui conférer Louis-Philippe.

De son mariage avec Marie-Ide Willhardt était né en 1802 un fils : Jean-Henri qui servit le royaume des Pays-Bas comme caporal, sergent, puis sous-lieutenant à la 17<sup>e</sup> division d'infanterie, et la Belgique comme lieutenant puis capitaine jusqu'à son admission à la pension en 1848.

Frédéric Bernaert et Albert Duchesne.

Archives de la Biographie nationale, notice rédigée par le général Frédéric Bernaert. — Archives du Musée royal de l'Armée à Bruxelles et du Service historique des forces armées françaises à Vincennes. — Fréd. Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de la France, 1789-1815*. Bruxelles, 1898. — E. Cruyplants, *Histoire illustrée d'un Corps belge au service de la République et de l'Empire. La 112<sup>e</sup> demi-brigade*, Bruxelles, 1902, pp. 14, 35, 181, 189, 239, 282, 286, 290, 298 et 339.

**BOGHAERT** (Jan VAN), artiste faïencier anversois, né vraisemblablement vers 1525, inscrit comme maître dans la Gilde de Saint-Luc d'Anvers en 1552. A cette date, il exerçait déjà son métier depuis plusieurs années, car le 17 juillet 1549 il s'engageait par contrat, avec quatre autres faïenciers anversois, à fournir chacun, toutes les trois semaines, à Thomas van Minden, marchand allemand, dix douzaines de pots marbrés et cela pendant deux ans. Sa renommée professionnelle est attestée, entre autres, par le fait que son activité déborda les frontières des Pays-Bas.

Jan Van Boghaert a laissé en effet, au Portugal, d'importants témoins de son activité artistique : ce sont les panneaux de revêtement en carreaux de faïence, ornant le Palais des ducs de Bragança à Vila Viçosa et dont certains ont été déposés au Palais national de Ajuda à Lisbonne. Ces décors muraux polychromes comportent notamment des compositions « grotesques » de style et coloris anversois, ainsi que des scènes de la vie de Tobie. Grâce au monogramme FIAB (Fecit Ian A Boghaert) et au millésime

1558, qui figurent sur un des carreaux appartenant à cet ensemble, l'archéologue portugais, J. M. dos Santos Simoes, parvint en 1945 à identifier l'auteur de ces revêtements. Il se peut que le faïencier anversoise se rendit au Portugal pour travailler sur place comme le fit, en Espagne, son célèbre confrère de gilde, Hans Floris. Il est pourtant plus probable qu'il exécuta ses carreaux à Anvers et les fit parvenir à Vila Viçosa, où il se rendit peut-être pour leur placement. Deux arguments militent en faveur de cette hypothèse. D'une part, la pâte de ses carreaux diffère de celle des autres carreaux, espagnols ou portugais, ornant le même édifice. D'autre part, « le personnage responsable de la com- » mande fut le duc Dom Teodosio, le » même qui, selon les chroniques, » entretenait à ses frais, dans les cours » étrangères, des agents qui avaient » pour mission d'acquérir des œuvres » d'art avec lesquelles il embellissait » le Palais ducal » (d'après J. M. dos Santos Simoes).

Une autre œuvre capitale de Jan Van Boghaert est la cruche en faïence, décorée, elle aussi, de scènes de la vie de Tobie, dans des médaillons entourés de motifs polychromes de style Floris. Cet important témoin de la production faïencière anversoise, recueilli par les Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, est daté 1562 et porte aussi le monogramme FIAB. Le maître enseigna son métier à plusieurs apprentis, notamment à Kerstiaen Van den Abeele, Gheert Bosmans et Marten Rochmans, embauchés respectivement en 1560, 1570 et 1571.

Un certain Jan Van den Bogaerde, *geleyspotbacker* (faïencier), est cité en 1575 parmi les *vrymeesterssoonen* (fils de maître), dans les *Liggeren* de la Gilde de Saint-Luc d'Anvers. Il s'agit sans doute du fils de maître Jan Van Boghaert, dont nous perdons dès lors la trace. Les guerres de religion battaient alors leur plein dans les Pays-Bas et en 1576 avait lieu le fameux sac d'Anvers dénommé « Furie espagnole ».

Jean Helbig.

Ph. Rombouts et Th. Van Lierus, *Les Liggeren et autres archives historiques de la Gilde anversoise de Saint-Luc*, années 1562 à 1575, Anvers, 1872. — Marcel Laurent, « Un vase en faïence d'Anvers au Musée du Cinquantenaire », dans *Revue Belge*, t. I<sup>er</sup>, 1923, pp. 73-76. — L. J. M. Philippen, *De Oud-Antwoerpse Majolica*, Bruxelles, 1938. — J. M. dos Santos Simoes, *Os azulejos do Paço de Vila Viçosa*, Lisbonne, 1945-1946.

BOSSI (Joseph). Voir BECK (Christian).

\*BOUSSEMARY (Humbert-Séraphin-Joseph), faïencier, né à Lille le 25 mars 1742, décédé au château de Saive, à Celles-lez-Waremme le 19 août 1821.

Il était le plus jeune enfant de François Boussemary et de Marie-Thérèse Roche-Février. Son père était propriétaire et directeur d'une importante faïencerie lilloise. Établi à Liège en 1770, Joseph Boussemary s'y maria le 18 juillet 1771 avec Agathe Lefébure, fille du faïencier François Lefébure. Après la mort de sa première femme, il épousa, le 15 janvier 1775, Marie de Bronckart.

C'est en tant que fabricant de faïence que Joseph Boussemary a joué à son époque un rôle important. Co-régisseur depuis 1761, avec ses frères et sœurs, de la manufacture paternelle à Lille, il quitta celle-ci en 1770 et conclut le 7 janvier de l'année suivante une association avec son beau-père, François Lefébure, directeur de la faïencerie de Coronmeuse à Liège, afin de remettre à flot cette entreprise périlante. Grâce à son énergie et à sa compétence technique et malgré le départ de son associé en 1772, il parvint à donner à l'affaire un nouvel essor en fondant une société solide et en transférant sa fabrication faïencière dans une autre usine, située au quai Saint-Léonard, dont l'activité se poursuivit de 1775 à 1811. A la fin de 1781 ou au début de 1782, Joseph Boussemary, qui jusqu'alors n'avait produit que de la faïence stannifère, introduisit dans ses ateliers la fabri-

cation de la faïence fine, à la mode anglaise et en concurrence avec les établissements de Septfontaines (Luxembourg). Il s'assura, entre autres, la collaboration de l'excellent modelleur, Jacques Richardot. Cependant, après une gestion de seize ans qui avait mené contre vents et marées, sa manufacture à l'apogée de sa réussite, Boussebart en abandonna la direction en 1786 à son principal associé, Thomas Cambresier, et se retira au château de Saive. Il séjourna également à Looz, où il occupa plusieurs fonctions officielles. C'est à cette époque qu'il entretenait des relations amicales avec François Ghobert de Saint-Martin, important faïencier bruxellois, qu'il semble avoir aidé de ses conseils techniques.

Boussebart est l'auteur d'un *Mémoire manuscrit sur les recettes et procédés de fabrication à la manufacture de faïences de Liège* (1786, Musée Curtius, Liège).

Jean Helbig.

Désiré Van de Castele, « L'ancienne faïence liégeoise », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, 1883, pp. 245-287. — F. Pholien, *La Céramique au Pays de Liège*, Liège, 1906. — Émile Gadeyne, *Les faïenceries liégeoises du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1955, pp. 37 à 63, 72 à 84, 169 à 185 (*Mémoires in-8<sup>o</sup> de l'Académie royale de Belgique*, t. VIII, fasc. 4).

**BRAEMT** (Joseph - Pierre), graveur sur métaux, médailleur, premier graveur de coins de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles (1830-1864), né à Gand le 15 juin 1796, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 3 décembre 1864.

Il était le fils de Pierre-Liévin, épiciériste — kruidenier — (1746-1812), et de Marie-Barbara Muynck, décédée à Gand le 30 mai 1815.

Braemt fit ses premières études de dessin à l'Académie de dessin de Gand. Son instinct le poussait vers la gravure en médaillon, qu'il pratiqua d'abord sans professeur. Sa première médaille paraît être celle de la Société de Botanique de Gand (1815). Cette

œuvre le mit en rapport avec Cornelissen et Charles van Hulthem, mécènes gantois.

Suivirent alors une série de médailles à l'effigie du roi des Pays-Bas, Guillaume I<sup>er</sup>. Citons la médaille commémorant la constitution du royaume des Pays-Bas, la création de l'Ordre militaire de Guillaume, et l'érection du monument de Waterloo, toutes trois de 1816.

En cette même année, van Hulthem, secrétaire perpétuel (1816-1821) de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, lui fit confier la gravure du jeton de présence et de la médaille de récompense de l'Académie, qui venait d'être rétablie par le roi Guillaume I<sup>er</sup>.

D'autre part, Braemt exécuta la médaille de la Société de Waterloo, qui sous les auspices du prince d'Orange, groupait les anciens soldats des Pays-Bas qui avaient combattu le 18 juin 1815 à Waterloo.

En 1817, Braemt produisit trois médailles de l'Académie de Dessin de Bruxelles, de divers modules, avec tête du Roi à gauche, médailles qui devaient servir de prix.

Puis vint une médaille du roi Guillaume I<sup>er</sup> en qualité de grand-duc de Luxembourg et une médaille de la Société royale des Beaux-Arts de Bruxelles, avec tête du Roi à droite. La même tête servit pour une médaille de l'Académie de Dessin de Bruxelles.

De 1818, on ne possède qu'une médaille octogonale de 94 mm. aux armes de Bruxelles.

Ce fut probablement en cette année qu'il vint habiter à Bruxelles, chez Charles-Pierre Verhulst, peintre de S. A. R. le prince d'Orange, et professeur à l'Académie de Dessin de la ville de Bruxelles. Braemt suivit les cours de celui-ci qui lui servit de guide au début de sa carrière. Malheureusement pour lui, Verhulst mourut le 20 avril 1820.

En 1819, la Régence de Gand avait confié à Braemt l'exécution de la médaille de la pose de la première pierre des bâtiments universitaires. Le minis-

tre de l'Instruction publique, Falk, qui avait assisté à cette cérémonie, obtint pour l'artiste une pension du gouvernement, afin de lui permettre d'aller se perfectionner à Paris auprès d'André Galle, graveur lyonnais établi dans la capitale, et auprès du sculpteur Bosio.

De 1819 est datée la médaille de l'Institut royal des Pays-Bas, représentant la royauté des Pays-Bas, attisant le feu qui jaillit sur un autel consacré à Apollon et à Minerve. Cette médaille ne fut cependant exécutée qu'en 1822, à Paris, ainsi qu'en témoigne le poinçon conservé à Bruxelles au Musée de la Monnaie qui porte la mention BRAEMT F. Paris 1822.

En 1820, Braemt exposa diverses de ses œuvres au Salon de Gand. Le catalogue de celui-ci le qualifie de « graveur pensionné de S. M. le roi des Pays-Bas ». Il y exposa une empreinte en cire du grand sceau du Conseil académique de l'Université de Gand.

Braemt résidait encore à Paris où il préparait la médaille commémorative de l'Exposition de l'Industrie qui devait se tenir en 1825.

En 1821, ce fut la médaille de la Victoire de Palembang, puis l'année suivante, la médaille de récompense des expositions de la Société de Flore de Bruxelles.

En 1823, Braemt paraît avoir regagné Bruxelles où il s'établit graveur sur métaux. Il habita 18, Montagne du Parc. On lui doit en cette année la médaille de la célébration du quatrième centenaire de la prétendue invention de l'imprimerie à Haarlem par J. F. Coster.

En 1825, parut la médaille de récompense de l'Exposition de l'Industrie; puis celle du mariage du prince Frédéric, grand maître des francs-maçons des Pays-Bas, médaille d'esprit purement maçonnique et portant des inscriptions en caractères de cette association, et une troisième, commémorant le cinquantième anniversaire du mariage de Guillaume Willink et Esther Bierens. Les bustes des époux sont conjugués à gauche.

En 1826, Braemt grava la médaille commémorant l'inauguration du canal de Mons à Condé, la médaille de la Société royale d'Horticulture de Belgique, établie à Bruxelles, et celle marquant l'achèvement de la maison de détention pour jeunes délinquants, établie à Gand.

En 1827, trois autres médailles virent le jour : celle offerte à Guillaume I<sup>er</sup> par la Flandre orientale, la Zélande et le Conseil communal de Gand, en reconnaissance des travaux maritimes réalisés afin de prévenir les inondations, ensuite une médaille du Festival de Musique de Bruxelles, organisé entre les villes de Gand, Mons, Bruxelles, Louvain, pour la ville de Gand qui était sortie victorieuse de cette compétition, et la troisième, à l'occasion de l'ouverture du canal de Terneuzen à Gand.

De 1828, on ne connaît que deux méreaux de la ville de Gand portant dans le champs du revers, l'un BRANDMEESTER, l'autre BRANDBLUSSCHER, toutes deux pour le service d'incendie.

En 1829 vinrent la médaille de l'Académie des Beaux-Arts de Gand, celle de la Société industrielle et celles de la commémoration de la visite faite par Guillaume I<sup>er</sup> au canal de Mons à Condé, le 13 juin, et de la visite par le même roi des collections de Jean d'Huyvetter, directeur de l'Académie de Dessin de Gand. Il faut encore mentionner la médaille de reconnaissance de De Ridder van Raden pour la Société d'Harmonie de la ville de Hulst; enfin la série des médailles gravées aux temps du royaume des Pays-Bas, se clôt par celle de l'érection du Palais de l'Industrie à Bruxelles qui devait devenir la Bibliothèque royale de Belgique.

Avec l'année 1830, se termine la première partie de l'activité de Braemt. D'après Quetelet, il appartenait, avant 1830, au groupe d'artistes qui comptait dans ses rangs Navez, Paelinck, Odevaere, Verboeckhoven, Madou, Suys, Van Assche, tous artistes bien cotés.

Survint la Révolution de 1830.

Braemt se rangea résolument du côté belge, et le groupe d'artistes dont il faisait partie se compléta par l'adjonction de Gallait, Simonis, Partoes, Calamatta, de Bériot, Balat, Portaels, etc. C'est de cette assemblée de camarades que sortit le Cercle des Arts, établi en 1847 aux Galeries Saint-Hubert, et qui comporta de cent quarante à cent cinquante membres, tous artistes.

En 1830, Braemt grava la médaille aux braves volontaires de Tirlemont et une décoration de civisme, qui fut frappée en or.

Par arrêté royal du 18 août 1831, Braemt fut chargé de graver les poinçons de titre et de garantie pour les ouvrages d'or et d'argent.

En 1831, notre artiste concrétisa l'activité du Congrès National par une médaille consacrée au duc de Nemours, proclamé roi des Belges mais qui refusa la couronne le 17 février 1831, puis par une autre commémorant l'entrée à Bruxelles et la prestation de serment de Léopold I<sup>er</sup> les 21 et 22 juillet de la même année.

La loi monétaire et l'arrêté royal d'exécution, tous deux du 5 juin 1832, organisèrent la monnaie belge à l'image du système français contemporain.

Par arrêté royal du 2 août 1832, Braemt se vit conférer les fonctions de « graveur de l'administration des monnaies au traitement de 2.000 florins ».

La même année, Braemt grava les coins de la pièce de 5 francs en argent, ceux de la pièce de 10 centimes en cuivre et ceux de la pièce de 1 centime; en 1833, les pièces de 1 franc, d'un 1/2 franc, de 5 centimes, de 2 centimes et de 1 centime.

En 1834, ce fut le tour des monnaies d'or de 40 et de 20 francs, puis de celle de 2 francs en argent ainsi que du demi et du quart de franc.

En 1849, Braemt exécuta un projet pour une pièce de 100 francs en or qui ne fut pas réalisé et en 1860, une pièce de 20 centimes en nickel. Le type définitif fut obtenu après de

nombreux essais; suivirent, en 1861, des pièces de 10 et de 5 centimes en nickel.

Vers 1846, le Gouvernement résolut de remplacer le type de l'écu de 5 francs, conçu par Braemt, par une nouvelle pièce moins sujette à l'usure; il institua, en 1847, un concours auquel furent conviés tous les graveurs belges. Braemt n'y prit pas part, vu qu'il était nommé membre du jury. S'affrontèrent dans cette compétition les graveurs Dargent, Distexhe, Hart, C. Jéhotte, Jouvenal, Lambert, J. Leclercq, Van Acker, Veyrat et L. Wiener. Ce fut ce dernier qui l'emporta. Dès lors jusqu'à la fin de sa vie, le rôle de Braemt en matière de monnaies se borna à préparer les coins de frappe des nouveaux types au moyen des poinçons fournis par L. Wiener qui, après le décès de Braemt, succéda à ce dernier comme graveur de la Monnaie de Bruxelles.

Les monnaies gravées par Braemt pour l'or et l'argent sont nettement d'influence française; pour le cuivre, avec ce lion calme et solide, une patte appuyée sur la table de la Constitution, elles sont belges et originales. Toutes sont bien conçues, mais certains reliefs trop hauts en compromettent la conservation.

Revenons maintenant aux médailles; en 1832, Braemt grava celles destinées aux personnes qui s'étaient distinguées par leur dévouement pendant l'épidémie de choléra, en deux modules: 37 et 17 millimètres; puis vinrent celles destinées aux auteurs d'actes de courage et de dévouement, celle de la propagation de la vaccine et celle de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers.

1833 vit la création d'une médaille destinée à être distribuée comme prix de la part du Gouvernement, aux élèves des Académies des Beaux-Arts du royaume. Le type en fut déterminé par arrêté royal.

On doit aussi à Braemt les monnaies fictives en usage dans les maisons de détention de Gand, Vilvorde, Saint-Bernard et Saint-Hubert; au-

cune de celles-ci ne présente de caractère artistique.

1834 vit l'exécution de deux médailles, l'une de 37 mm, l'autre de 20 mm, destinées à récompenser des élèves de l'École vétérinaire et d'Économie rurale; la seconde frappée en or était destinée à être portée.

En 1835, on commémore, à Malines, la pose de la première pierre de la colonne inaugurale des chemins de fer, puis celle de l'Exposition des produits de l'Industrie et de l'Exposition générale des Beaux-Arts ainsi que celles de la commémoration du système des chemins de fer et de l'inauguration de ceux-ci le 5 mai.

L'inauguration de la section du chemin de fer de Gand à Termonde, le 28 septembre 1837, fut célébrée à Gand par une médaille éditée par souscription.

1838 vit la médaille destinée à récompenser les personnes ayant rendu des services à la Compagnie d'Assurances générales contre les Incendies et sur la Vie, établie à Bruxelles.

En 1839, la commémoration à Bruxelles, par le Gouvernement, des courses annuelles de chevaux organisées lors des fêtes anniversaires des Journées de Septembre. Puis vinrent les médailles du concours de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, et celle de l'inauguration des canaux et chemins de fer servant d'embranchements au canal de Charleroi.

De 1840 datent les médailles de la Chambre de commerce de Tournai, de la Société de Flore de Bruxelles, de la Société d'Horticulture d'Anvers, et les monnaies fictives de la maison pénitentiaire de Reckheim.

En 1841, eut lieu, à Gand, l'exposition Ed. de Biefve que rappelle une médaille de l'Académie royale des Arts graphiques; A.-M. Danse remporta le prix de gravure à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Puis la médaille en l'honneur de Louis Gallait, frappée en souvenir de son *Abdication de Charles Quint*, exposée au dix-

huitième salon de l'Académie de Dessin de Gand.

1842 vit la médaille rappelant la construction du Quartier Léopold et de l'église Saint-Joseph à Bruxelles, à l'initiative de la Société Générale et des sociétés dépendant de cette dernière. Suivirent la médaille pour la Société de Philanthropie de Bruxelles, celle de reconnaissance de la Société Cockerill envers M. Bartels, de Cologne, qui avait fait connaître la supériorité de la sidérurgie belge et une médaille d'une Société de Botanique.

En 1845, Braemt fut élu membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Il devint immédiatement membre de la Commission administrative et de la Caisse des Artistes dont il fut nommé trésorier en 1849; il s'en occupa activement. Elle lui tenait tellement à cœur qu'il devait lui léguer ses collections numismatiques.

Comme, en 1846, il était question de créer, à l'Académie, un nouveau prix de gravure, Braemt suggéra que cette distinction fût accordée tous les trois ans et que la gravure numismatique figurât pour un tiers dans le concours.

En 1847, Braemt fut nommé membre de la commission chargée d'exécuter la formation d'un musée ethnologique. Cette année fut pour l'artiste une année importante. Il commémora par une médaille de 60 mm la célébration, à Gand, du premier anniversaire du *Vlaensch-Duitsch Zangverbond*. Puis, il grava la médaille de récompense pour l'Exposition de l'Industrie et celle de l'Exposition d'Agriculture organisée par la Société Linnéenne, sous les auspices du Gouvernement. Il fut aussi élu, cette même année, troisième commissaire pour le jugement d'un mémoire consacré aux limites de l'art et de la science et sur les avantages et les inconvénients de l'emploi des procédés purement mécaniques.

En 1848, il fut premier commissaire pour l'examen d'un dessin de médaille représentant une allégorie de

la vapeur, dessin soumis à l'Académie par G. Marneffe.

Le 16 août 1849, Braemt fit hommage à l'Académie d'une médaille qu'il venait de graver pour la Société des Mélomanes de Gand ; les médailles de récompense de l'Exposition de la Société botanique de Gand, celles de la propagation de la vaccine et de la commémoration de l'anniversaire des Journées de Septembre 1830 suivirent.

Enfin, en 1851, il grava la médaille de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

Puis en 1854, celle de de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, son chef-d'œuvre sans conteste, grâce à l'imposant saint Michel au revers ; en 1860, celle d'Ad. Quetelet, pour lors secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique.

Un grand nombre de médailles de Braemt sont à l'effigie de rois, d'abord à celle de Guillaume I<sup>er</sup>, ensuite à celle de Léopold I<sup>er</sup>. Pour Guillaume I<sup>er</sup>, Braemt a copié d'abord une médaille du graveur français A.-F. Michaud, nommé en 1815 médailleur de la Cour des Pays-Bas. Puis il sut se soustraire à cette emprise et devenir plus personnel, tout en restant influencé par l'académisme français qui caractérise cette époque. Les portraits de Léopold I<sup>er</sup>, de quelque manière et à quelque moment qu'ils aient été réalisés, sont imprégnés en général de distinction et de finesse. Le plus remarquable est celui où le Roi est représenté tête nue, sur un buste court en uniforme militaire.

Ses meilleurs portraits de particuliers ont été l'œuvre des dernières années : de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles (1854) et Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, qui fut l'ami de l'artiste.

Les compositions de Braemt ne possèdent pas les mêmes qualités que ses portraits : voulant rester avant tout académiques elles sont roides, la vie en est souvent absente, parfois même elles manquent de proportions. Malgré

tout, l'allure reste classique et, comme leur symbolisme est clair, elles ont le grand mérite d'être aisément compréhensibles pour le grand public. La médaille qui illustre le mieux le système de composition développé par Braemt est celle de la réunion à Gand, en 1847, du *Vlaemisch-Duitsch Zangverbond* qui présente toutes les qualités et les défauts énoncés ci-dessus.

Parfois, Braemt se souvient du XVIII<sup>e</sup> siècle, des *putti* et des génies ailés affectionnés par celui-ci. On en trouvera sur la médaille des Compagnies commerciales d'Assurances d'Anvers et sur celle de l'inauguration du chemin de fer de Gand à Termonde.

Les premières médailles de Braemt sont entièrement gravées au burin, aussi sont-elles de faibles dimensions, 26 à 30 mm, à l'exception du portrait du roi Guillaume I<sup>er</sup> pour lequel l'artiste alla jusqu'à 50 mm.

Mais très tôt, et sans doute avant son séjour à Paris, Braemt fit connaissance avec le tour à réduire de Hulot qui permettait de diminuer le temps nécessaire pour graver le poinçon. Le tour de Hulot qui procédait par rabotage, permettait de dégrossir les poinçons qu'il s'agissait ensuite de porter à leur état de finesse, à l'aide du burin. Braemt avait acquis un exemplaire de ce tour qui figure aujourd'hui dans les collections de notre Hôtel des Monnaies.

Mais Braemt ne fut pas seulement un graveur en médailles, on lui doit aussi des billets de banque exécutés au burin sur plaque d'acier.

L'artiste avait été de bonne heure en rapport avec la Société générale de Belgique, dont il avait gravé les jetons en 1822. La *Bibliographie académique* de 1854 indique que Braemt grava en 1828 et en 1829 des planches pour les billets de banque de la Société générale. Malheureusement les collections de celle-ci ne renferment aucun billet antérieur à 1830. Les quelques exemplaires postérieurs à cette date sont de facture tout à fait industrielle. Toutefois, les indications de valeur sont placées entre deux

cornes d'abondance gravées assez finement. Les archives de la Société générale, actuellement conservées aux Archives générales du Royaume, ne renferment aucune pièce chargeant Braemt de graver des billets. Toutefois, en 1828, il atteste avoir reçu ses *staalen stempels* et, en novembre 1839, en tant que « graveur de la Société » générale », il expertise un billet de 500 francs qu'il déclare faux. Enfin, en 1846, le registre de la population de Bruxelles le note comme graveur de la Société générale et de la Monnaie.

A la création de la Banque Nationale en 1850, Braemt fut chargé de la gravure des billets de banque. Les collections de notre institut d'émission qui sont remarquablement tenues renferment au moins deux billets gravés par Braemt en 1853. Le premier, d'une valeur de 100 francs, est en papier de chiffons et mesure 21 centimètres sur 10,5 centimètres : sur un entablement rectiligne orné, au centre, des armoiries de Bruxelles, à gauche, d'un trophée représentant l'Industrie, et, à droite, d'une composition représentant le Commerce. A cette époque, les planches elles-mêmes n'étaient pas signées par les artistes, mais l'indication BRAEMT F. a été imprimée dans la marge, du côté gauche, après le tirage. C'est ce qui explique que, par suite des lavages qu'ont subis les billets conservés, l'indication du nom de l'artiste ait fréquemment disparu.

En cette même année 1853, Braemt grava de la même manière des billets de 500 francs, de 19 x 10 cm. La mention du nom du graveur a disparu, mais il n'y a pas de doute qu'il s'agisse de Braemt. Le billet est encadré, à gauche, d'un groupe formé par un buste de Cérès sur un haut socle devant lequel se trouvent debout les figures d'Hygie ou de la Santé et de l'Industrie; à droite, un groupe de même composition dans lequel la Liberté et l'Agriculture remplacent Hygie et l'Industrie. Les indications de valeur et les signatures des autorités de la Banque se trouvent au

centre du document, sous une rangée d'écussons des provinces accostant un écu aux armes de Belgique. Ces billets sont unifaces. La gravure est d'une extrême finesse et donne une haute idée de l'art de Braemt dont le dessin est d'un véritable maître.

En tout cas, au temps de sa grande activité, Braemt exerça en Belgique une influence considérable. Il apparaissait au Gouvernement comme un important numismate.

Les collections numismatiques de l'État furent créées par arrêté royal du 8 août 1835. A cette date, elles furent destinées au Musée d'Armes anciennes et d'Objets d'Art qui devint le Musée de la Porte de Hal.

Pour la numismatique, le Gouvernement fit appel à la bonne volonté de Braemt qui fut chargé de constituer la collection des médailles de l'État. Sur ces entrefaites, fut créée la Bibliothèque Royale, qui, par arrêté royal du 8 août 1838, dut abriter la collection des médailles destinées à l'État.

Le premier noyau sérieux des séries actuelles fut la collection dite de l'État, déposée à la Bibliothèque Royale par J.-P. Braemt, le 22 septembre 1840. Un second apport important fut constitué par l'achat des collections numismatiques de la ville de Bruxelles, acquises dans les premiers mois de 1843. Comme les locaux disponibles à la Bibliothèque royale ne présentaient pas de garantie de sécurité suffisante, ces deux collections furent placées dans quarante layettes réunies en cinq paquets cachetés, qui furent déposés chez le graveur Braemt, dans une armoire sur laquelle furent apposés les scellés. Elles y restèrent jusqu'au 18 juillet 1846, date à laquelle de Reiffenberg, pour lors conservateur en chef de la Bibliothèque Royale, sur ordre du ministre de l'Intérieur, les fit reprendre et transporter dans son établissement.

D'après Quetelet qui l'a fort bien connu, Braemt était brusque de caractère, mais sensible et reconnaissant. De plus, il était tout dévoué aux artistes. C'est pourquoi, il assumait

depuis 1848 jusqu'à sa mort les fonctions de secrétaire-trésorier de la Caisse des Artistes. Il devait léguer à celle-ci ses collections numismatiques. Ces dernières furent cataloguées bénévolement par Camille Picqué, pour lors sous-chef de section à la Bibliothèque Royale, et vendues par les soins de De Coster, qui fit également abandon de ses honoraires. La vente produisit 6.240 francs-or.

Notre artiste avait épousé à Anvers, le 25 novembre 1824, Barbara-Ludovica-Amata Sommé, née à Mayence le 26 octobre 1801. C'était la fille du docteur Sommé, de nationalité allemande, qui habitait alors Anvers. Le docteur Sommé était membre associé de l'Académie royale de Belgique. Quetelet qualifie M<sup>me</sup> Braemt d'« excellente dame, si douce et si bonne ». Ils eurent un fils Alphonse-Louis, né le 18 mai 1825, qualifié d'employé dans les registres de la population de Saint-Josse-ten-Noode. Il mourut à Bruxelles, le 13 août 1875. M<sup>me</sup> J.-P. Braemt était décédée à Saint-Josse-ten-Noode le 1<sup>er</sup> janvier 1862. Son mari paraît avoir été affecté par sa disparition : sans doute la santé de sa femme lui causait-elle des inquiétudes, car déjà après 1860, il cessa de graver des médailles.

Braemt fut donc un très grand artiste qui mérite d'être honoré comme tel ; il fut aussi pour le Gouvernement, un auxiliaire efficace auquel il convient de rendre un hommage particulièrement reconnaissant.

*Iconographie* : Médaille par Stordeur (1865) ; portrait de Braemt dans son atelier, gravé au burin par Le Normand, d'après une miniature de L. Autissier (reproduit par V. Tournéur, *Catalogue des médailles du Royaume de Belgique*, Bruxelles, 1911) ; portrait lithographié par [Madou], Braemt en 1864, dans *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*, t. IX, 1863-1864, p. 444.

Victor Tournéur.

Renseignements obtenus grâce à l'amabilité des services de la population de Bru-

xelles, de Gand et de Saint-Josse-ten-Noode, de l'administration des Monnaies, des Archives générales du Royaume à Bruxelles, de l'administration de la Société Générale et de la Banque Nationale de Belgique. — L. De Bast, *Annales du Salon de Gand de 1820*, Gand, 1823. — L. Alvin, « Discours aux funérailles de J.-P. Braemt », dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1865, pp. 140-144. — Edm. de Buscher, « J. P. Braemt, graveur de médailles et de monnaies », dans *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*, 1863-1864, pp. 444-452. — Ad. Quetelet, « Notice sur Pierre-Joseph Braemt », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1867, pp. 108-120. — L. Forrer, *Biographical dictionary of medalists*, t. I<sup>er</sup>, Londres, 1902, pp. 139-140. — *Bibliographie académique 1854*, Bruxelles, 1855, pp. 198-200. — J. Dircks, *Beschrijving van vaderlandsche penningen gestagen tusschen november 1813 en 1863*. — J. L. Guioth, « Joseph-Pierre Braemt », dans *Revue belge de numismatique*, 1853, pp. 193-217. — A. de Witte, *Catalogue des poinçons et matrices du Musée de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles*, Bruxelles, 1912. — Ch. Dupriez, *Monnaies et essais monétaires du Royaume de Belgique et du Congo belge*, Bruxelles, 1849. — Catalogues des Salons de Bruxelles, de 1818, 1821, 1824, 1842 et 1843, et de Gand, de 1820, 1823 et 1826. — Eug. Landoy, *Salon de 1842. Une Guêpe exilée*. *Revue de l'Exposition de Bruxelles, 1842*. — Eug. Landoy, *Salon de 1845. Analyse critique de l'Exposition des Beaux-Arts, par l'auteur d'une Guêpe exilée*, Bruxelles, 1845. — J. L. Guioth, *Histoire numismatique de la Révolution belge*, Hasselt, 1844. — J. L. Guioth, *Histoire numismatique de la Belgique*, Hasselt, 1851. — V. Tournéur, *Cabinet des médailles de la Bibliothèque Royale. Catalogue des médailles du Royaume de Belgique*, Bruxelles, 1911. — V. Tournéur, « Le Cabinet des médailles de l'État », dans *Revue des Bibliothèques et Archives*, t. V, 1907, pp. 279-281. — [C. Picqué], *Catalogue des monnaies et médailles formant la collection de feu M. Braemt*, Bruxelles, 1865. — *Revue belge de Numismatique, passim*. — *Congrès international de Numismatique de Bruxelles*, 1910, pp. 265 et 266.

\*BRIATTE (Jean-Baptiste), pasteur, né à Serain (Cambésis, aujourd'hui département de l'Aisne), décédé à Maestricht le 1<sup>er</sup> avril 1793, à l'âge de quarante-neuf ans.

Il n'a vraisemblablement passé par le séminaire qu'en vue de la formation des pasteurs « sous la croix » Antoine Court avait fondé à Lausanne. Les lacunes des archives laissées par cette institution ne permettent pas de fixer les dates de la présence de Briatte ; son séjour semble néanmoins attesté

par la correspondance qu'il entretint ultérieurement et pendant plusieurs années avec la direction du séminaire.

Il débuta dans la carrière pastorale en offrant ses services au Synode du Haut-Vivarais qui l'affecta à l'arrondissement de Saint-Jean-Chambre (4 mai 1769). Il ne resta toutefois que peu de temps dans cette province. Après avoir desservi pendant quelques mois l'église de Lyon, il se rendit en Picardie; en mars 1771, il sollicitait du séminaire de Lausanne l'envoi d'un adjoint pour seconder ses travaux vu le grand nombre et les besoins pressants des réformés. Il vint lui-même à Lausanne en novembre pour s'y marier avec Suzanne Julie Chambaud, fille de feu Jacques Chambaud, de la corporation française (réfugiés). De 1771 à 1774, il parcourt le nord de la France — Picardie, Normandie —, organisant ses tournées depuis Paris qu'il avait choisi comme résidence.

Exercé dans la clandestinité, le ministère pastoral ne pouvait qu'être plein de dangers aussi bien pour le ministre que pour ses ouailles. En janvier 1772, pour avoir prêché à Templeux-le-Guérard, il était averti que le comte de Saint-Florentin, ministre de Louis XV, avait déclaré « que si » cela ne finissait pas bientôt, on » appréhenderait au corps plusieurs » religionnaires qui seraient envoyés » aux galères pour donner exemple » aux autres ». Il donnait annuellement deux prédications à Lemé dont l'église le reconnut pour son « vrai et » légitime pasteur »; il y présida en 1772 le consistoire tenu pour formuler le règlement de cette église. Le séminaire de Lausanne, à qui il continuait à donner des nouvelles satisfaisantes de son travail, le gratifia, en août 1773, de 25 louis pour l'édition du petit catéchisme (de Th. de Bèze?), et de 5 à 6 louis comme secours personnel.

Une de ses courses régulières le menait à Abbeville où les manufacturiers en draps fins van Robais, famille originaire des Pays-Bas, ouvraient leur maison aux pasteurs

du Désert qui venaient y célébrer le culte et y chercher un peu de repos. Le fondateur de la fabrique, Gosse van Robais, avait été appelé en France en 1655 par Colbert qui le protégea « contre le zèle convertisseur des capucins »; ses descendants, jusqu'à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, restèrent attachés à la foi réformée et la professaient ouvertement.

En 1774 ou 1775, des essais de regrouper les protestants de Sedan furent entrepris; Briatte fut dès 1775 le pasteur de cette église qui tentait de se reconstituer. Il semble, cependant, qu'au cours de son ministère en France il se soit détaché du lien synodal et ait travaillé d'une façon indépendante et en dehors des normes régulières. Bientôt, d'ailleurs, il fut obligé de se retirer de Sedan pour avoir usé trop ouvertement de la tolérance que l'on commençait à accorder aux protestants; on ordonna même l'arrestation de son lecteur Paul Barthélemy. Briatte se retira à Maestricht avec sa famille.

L'église wallonne de Cadzand, privée de pasteur depuis dix mois, s'empressa d'adresser un appel au pasteur réfugié, et le synode assemblé à la Brielle en mai 1775, « ayant vu les témoignages très » honorables que lui avaient donnés » plusieurs Églises qu'il avait desservi » successivement », ratifia cette élection. Installé à Cadzand le 11 juin suivant, Briatte n'y passa qu'une année. Au mois de décembre déjà le Conseil d'État des Provinces-Unies le nomma pasteur de l'église de Namur (place de la Barrière), où il fut installé le 28 juillet 1776. La prédication qu'il prononça à cette occasion a été imprimée sous le titre *La Sentinelle d'Israël ou Sermon sur Ezéchiel chap. XXXIII vs. 7, par J.B. Briatte, Pasteur de l'Église wallonne à Namur* (Rotterdam, 1777, 50 pages, in-8°). L'auteur de cette assez longue homélie, qui certifie « avoir entre ses mains l'approbation des Églises examinatrices », s'attache à dépendre l'importance, les devoirs et les difficultés de la car-

rière pastorale. Pendant qu'il était à Namur, Briatte donna ses soins à une autre publication, un petit ouvrage intitulé *Offrande à l'Humanité* (1779) ; il y traitait la question du paupérisme, sujet qu'avait mis au concours le journaliste et polygraphe Linguet. Église de garnison à laquelle ne se rattachaient guère de civils autochtones, et où quelques protestants français privés de secours religieux venaient demander la bénédiction nuptiale, la communauté namuroise ne survécut pas au démantèlement des forteresses de la Barrière. Le consistoire tint sa dernière séance le 12 avril 1782 (Namur fut évacué le 18 avril), et en juin le pasteur annonçait au synode wallon l'anéantissement de son église. Derechef Briatte prit demeure à Maestricht.

Il portait un vif intérêt aux communautés protestantes si menacées dans les Pays-Bas catholiques malgré l'Édit de Tolérance de 1781 ; c'est ainsi qu'il intervint en faveur des réformés de Tournai. Le 1<sup>er</sup> avril 1782, il rédigeait un *Mémoire* pour appuyer une requête par laquelle les réformés sollicitaient de l'empereur la jouissance, après le départ de la garnison hollandaise, du temple de l'Arsenal que celle-ci avait occupé. Dans cet écrit, Briatte insistait sur l'aspect économique de la question, sachant la place importante que tenait dans les vues du souverain le souci du développement commercial et industriel. Il rappelait aussi les nombreux mariages de protestants français célébrés dans le temple tournaisien, et il osait suggérer à Joseph II l'idée d'assumer à l'égard de ces dissidents étrangers le rôle de protecteur qu'avaient joué de tout temps les États Généraux. Cette requête ne fut pas prise en considération, ou tout au moins n'eut qu'un résultat négatif.

Le 16 novembre 1784, Jean-Baptiste Briatte fut appelé par le Conseil d'État à desservir l'église de Hodimont, dans le duché de Limbourg, vacante par la mort, le 6 juillet, du pasteur Daniel Barbin. Briatte avait déjà, dès avant

sa nomination, rouvert le temple et présidé un culte de cène « à la grande » édification non seulement du trou- » peau, mais aussi d'un grand nombre » de protestants des églises voisines, » et d'un nombre plus grand encore de » catholiques romains de ce lieu, qui » ont été attendris et édifiés des bons » sermons de ce pasteur ».

L'activité de Briatte à Hodimont fut toutefois assez réduite ; il continuait à habiter Maestricht où il trouvait plus de ressources pour l'éducation de sa famille, et il ne se rendait dans son église qu'à intervalles espacés, ce qui ne laissa pas de provoquer des réclamations de la part du consistoire. Il touchait un traitement de 600 florins en qualité d'ancien aumônier des garnisons de la Barrière, et de 400 florins pour assurer le service religieux à Hodimont.

Les questions politiques tenaient une grande place dans ses réflexions si l'on en juge par son livre *Étonnement de l'Europe ou Examen des différens entre S.M.I. et la République des Provinces-Unies*, qu'il publia à Francfort en 1785 (275 pages, in-8°). Cet écrit fait preuve des solides connaissances historiques de son auteur. Il y combat les prétentions de Joseph II sur la ville de Mæstricht en critiquant vivement les vues exposées par le gouverneur général Barbiano de Belgiojoso dans son *Tableau sommaire* (du 4 mai 1784) ; il réfute, d'autre part, les *Considérations sur l'Ouverture de l'Escaut* de Linguet qui, sachant flatter l'empereur en soutenant ses « droits » de navigation sur l'Escaut, se vit récompenser par des lettres de noblesse accompagnées d'une donation de 1.000 ducats... Le livre était d'actualité : dès sa première page, il fait allusion à la « guerre de la marmite » qui venait de démontrer l'attitude résolue des Hollandais (8 octobre 1784).

Briatte, sans avoir jamais été officiellement « installé » à Hodimont, y remplit la charge pastorale pendant huit années. Tout au cours de son ministère, comme il l'avait fait depuis Cadzand et depuis Namur, il se rendit

chaque année à Abbeville pour y distribuer la sainte cène dans la maison des van Robais, visitant au passage d'anciens paroissiens.

Lorsque éclata la Révolution française un certain nombre d'émigrés cherchèrent refuge à Maestricht et entrèrent en relation avec le pasteur Briatte, qui ne s'épargna pas de leur rendre service. Dans ses courses annuelles à Abbeville, il avait rencontré l'avocat et imprimeur Louis Alexandre Devérité. Celui-ci, devenu membre de la Convention où il siégea parmi les hommes les plus modérés, prêta son concours à Briatte pour faire rentrer en France et réintégrer dans leurs biens quelques-uns de ces fugitifs. Les conséquences de cette action bienveillante furent fatales au pasteur. Un émigré nommé Launay, avec qui il avait eu une altercation, alla par vengeance l'accuser auprès du gouverneur de Maestricht de tremper dans des intrigues politiques en faveur de la France. Le 8 février 1793, la maison du pasteur Briatte fut envahie par la maréchaussée; tous ses papiers furent saisis et envoyés à La Haye. Lui-même fut enfermé à la prévôté. Mis au secret, on ne lui donna pas la possibilité de se justifier des soupçons immérités qui pesaient sur lui. Après vingt-huit jours de détention, il obtint d'être transféré à son domicile où il fut gardé à vue; le 14 avril suivant, il décédait, miné par le chagrin. Quelques semaines après sa mort, sa veuve publia un *Mémoire justificatif pour la mémoire de feu M. le ministre Briatte, pasteur de l'Église de Hodimont, mis au prévôt de la garnison de Maestricht le 8 février 1793 et décédé chez lui le 14 avril suivant*. Ce mémoire lui valut de la part du Fiscal de la Généralité, vander Pot, une lettre officielle par laquelle il reconnaissait et attestait la parfaite innocence de son mari.

J.-B. Briatte laissait trois fils : Jean-Baptiste, né à Paris en 1772, qui acquit en 1805 la bourgeoisie d'Echichens (Vaud) et fit souche en Suisse; Théophile, aussi né à Paris, qui devint

adjudant général au service de la France; et Georges-François, né à Namur, en 1777.

À la mort du pasteur Briatte, une vacance de vingt-cinq ans commença pour l'église de Hodimont. Elle fut causée par la difficulté de lui trouver un successeur à cette époque de révolutions et de guerres incessantes. Le petit nombre des fidèles continuait cependant à se réunir régulièrement. Ce ne fut qu'en 1817 que le poste fut de nouveau occupé, par le pasteur Fr. Roediger.

J. Meyhoffer.

Archives cantonales vaudoises : Fichier onomastique (Briatte). — Généalogie Briatte. — Eug. et E. Haag, *La France protestante*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 6 vol., 1877-1888, t. III, col. 120; t. IV, col. 798. — *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1852 et ss., t. VIII (1859), pp. 558 et ss.; XII (1863), p. 17; XVI (1867), p. 171 n.; XVIII (1869), p. 246; XLV (1896), p. 236 n.; XLVI (1897), p. 100; XLVII (1898), p. 485. — E. Arnaud, *Histoire des protestants du Vivarais et du Velay*, Paris, 2 vol., 1838, t. II, p. 333. — S. Mours, *Le Protestantisme en Vivarais et au Velay*, Paris, 1949, pp. 372 et 373. — Edm. Hugues, *Les Synodes du Désert*, 2<sup>e</sup> édit., 3 vol., Paris, 1891, t. II, pp. 471-476; t. III, pp. 16, 46-48, 281. — O. Douen, *Essai historique sur les Églises réformées du département de l'Aisne*, Quincy et Paris, 1860, p. 135. — L. Rossier, *Histoire des Protestants de Picardie*, Paris, 1861, pp. 294 et 295. — Alf. Daullé, *La Réforme à Saint-Quentin*, nouv. édit., Le Cateau, 1905, pp. 260 et 261. — P. Beuzart, *Une Petite église protestante, Parfondeval en Thiérache*, Le Fuy-en-Velay, 1926, p. 63. — *Bulletin de la Commission de l'histoire des Églises wallonnes*, La Haye, 1885 et ss., t. III, pp. 218, 315, 320; t. VI, p. 157; VI<sup>e</sup> (= V<sup>e</sup>) série, 4<sup>e</sup> livr., pp. 45 et 55. — *Livre synodal des Églises wallonnes des Pays-Bas*, La Haye, 2 vol., 1896 et 1904, t. II : Table des actes synodaux, p. 45. — Rabaut, *Annuaire à l'usage des Églises réformées de l'Empire français*, Paris, 1807, p. 28. — Eug. Hubert, *Les Églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1908, pp. 194, 274, 349. — Eug. Hubert, *Le Protestantisme à Tournai pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1903, pp. 14, 91, 92, 109, 245. — *Registres des Églises wallonnes de la Barrière*, Le Cateau, 1894, pp. 437, 467 et ss. — [P. C. van der Elst], *Le Protestantisme belge avant, pendant et après les troubles du XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1856, p. 338. — *Célébration du cinquantenaire du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique*, t. II : *Histoire des Églises*, Bruxelles,

1890, pp. 352, 353, 356. — D. F. Pujol, *Histoire et influence des Églises wallonnes dans les Pays-Bas*, Paris, 1902, p. 349. — J. Meyhoffer, « Le Protestantisme belge de 1814 à 1830 », dans *Annales de la Société d'histoire du protestantisme belge*, 4<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> livraison, Bruxelles, 1954, p. 153. — R. Collinet, *Histoire du protestantisme en Belgique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1959, pp. 68-72, 173, 188. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. V, Bruxelles, 1920, pp. 240-241.

**BRUYLANTS** (Pierre-Joseph-Marie-Louis), docteur ès sciences, professeur à l'Université de Louvain, né à Louvain le 9 juillet 1885, décédé à Winksele le 9 mars 1950. Il était le fils de Gustave Bruylants, professeur à la Faculté de médecine à Louvain.

Formé par Louis Henry, il défendit sa thèse en chimie organique en 1908. Il compléta sa formation aux Universités d'Aix-la-Chapelle et de Genève comme lauréat des bourses de voyage. Il commença sa carrière professorale en 1913. Au laboratoire, il étudia surtout la synthèse et les constantes physiques des nitriles. Il examina en particulier les nitriles éthyléniques et en établit les constantes réfractométriques définitives. L'action des composés organomagnésiens sur les nitriles a fait l'objet d'une quarantaine de notes publiées par le maître ou par ses collaborateurs. Enfin plusieurs nitriles renfermant dans leur molécule un pont oxygène, les époxynitriles, furent isolés pour la première fois dans son laboratoire. Il consacra aux nitriles une monographie importante dans le *Traité de Chimie organique* de V. Grignard. Son cours, professé à la Faculté des sciences devant des milliers de futurs médecins, de pharmaciens, d'ingénieurs et de chimistes, fut édité sous le titre de *Traité élémentaire de chimie*.

Son œuvre s'est étendue également à la chimie industrielle. Occupant les fonctions de directeur des recherches chimiques des laboratoires de la Société Gevaert depuis 1940, il permit la réalisation de progrès importants dans la chimie appliquée à l'industrie photographique. En collaboration avec plusieurs de ses anciens élèves, qui avaient retrouvé leur maître dans

l'industrie, il entreprit, sur la base de la théorie moderne de la mésométrie, le problème ardu des relations existant entre la constitution chimique et la couleur. Les connaissances ainsi recueillies ont permis de diriger les recherches chimiques plus spécialement vers de nouveaux colorants, sensibilisateurs spectraux, conférant aux émulsions photographiques une sensibilité à l'ensemble du spectre visible et infrarouge, ainsi que vers de nouveaux copulants chromogènes, engendrant avec les produits d'oxydation du révélateur les couleurs fondamentales requises pour la photographie trichrome. Le nombre de ses publications s'élève à cent trente-deux, tandis que nonante-trois brevets d'invention ont été déposés à la suite des travaux qu'il dirigea dans l'industrie.

Il fut promu lauréat du Prix décennal de chimie et de physique en 1928, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1923, membre titulaire en 1935, directeur de la Classe des Sciences en 1943, président de la Société chimique de Belgique en 1929, membre du Conseil national de chimie en 1937, membre d'honneur de la Société chimique de France et de la Société de chimie industrielle de France et président d'honneur des *Chemici Lovanienses*.

A. Van Dormael.

Manifestation Pierre Bruylants, Louvain, 21 novembre 1948. — W. Mund, « Éloge académique du professeur P. Bruylants » dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. XXXVIII, Louvain, 1949-1950, pp. LVI-LXXXIII.

**BRUYNE** (Albert DE), en religion dom Donatien, exégète, né à Neuve-Église (Flandre Occidentale) le 7 octobre 1871, décédé à Bruges le 5 août 1935.

Il fit ses humanités au Collège Saint-Joseph de Tielt qu'il fréquenta de 1882 à 1890. Il suivit ensuite les cours de philosophie au Petit Séminaire de Roulers et entra au Grand

Séminaire de Bruges (1891-1895). En octobre de cette année, son évêque, Mgr Waffelaert, l'envoya à l'Université de Louvain, où il conquit le grade de licencié en théologie et fut l'élève du maître Van Hoonacker. Il avait été ordonné prêtre le 7 décembre 1895. Nommé vicaire à Moorslede en novembre 1899, il y demeura jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1901, date à laquelle il fut désigné comme professeur d'Écriture sainte au Grand Séminaire de Bruges.

Peu après, il entra à l'abbaye de Maredsous où il reçut l'habit le 8 septembre 1903 et fit profession le 21 mars 1905. En novembre 1907, il partit pour Rome où il avait été nommé membre de la Commission de la révision de la *Vulgate*, récemment fondée par Pie X ; ce qui lui donna l'occasion de nombreux voyages d'exploration dans les bibliothèques d'Europe. Pendant la première guerre mondiale, il fut aumônier d'un couvent à Ypres et des réfugiés belges à Quimper. La guerre terminée, il reprit son travail à Rome (mars 1920-1921). De retour à Maredsous, il y remplit la charge de sous-prieur et de directeur de la *Revue bénédictine* (1921-1925). Il regagna la Commission de la révision de la *Vulgate* de 1925 à 1934, puis rentra définitivement à Maredsous. Au cours d'un séjour au Grand Séminaire de Bruges où il devait dresser le catalogue des manuscrits, il fut atteint de broncho-pneumonie et y mourut. Son corps repose à Maredsous.

Dom Donatien De Bruyne prend place parmi les plus éminents érudits des sciences ecclésiastiques du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Esprit pénétrant et hardi, d'une rigueur et rectitude critique remarquables, il multiplia les études, originales et fécondes. On ne peut ici les exposer en détail. On se contentera d'en dessiner les grandes lignes.

Le champ de travail de dom De Bruyne s'étendit surtout sur le terrain de la *Bible* et de l'ancienne littérature chrétienne latine.

Sur la *Bible*, il a publié plus de cinquante travaux importants et tout particulièrement sur la *Bible latine*, sur ses versions préhiéronymiennes ainsi que sur les versions hiéronymiennes du *Psautier*. Il démontrera à ce sujet que le *Psautier* dit romain n'est pas — contrairement à ce qu'on croyait — de saint Jérôme. Parmi toutes ces études, il faut relever spécialement ses *Sommaires, divisions et rubriques de la Bible latine* pour lesquels il s'était servi de mille cent trente et un manuscrits. Cet ouvrage constitue un instrument de travail aussi précieux qu'érudit. Il faut ajouter celui qui fut une des grandes œuvres de sa vie : *Les anciennes traductions latines des Macchabées*. Cette édition monumentale, élaborée avec dom B. Sodar, donne quatre textes nouveaux complets dont l'un est antérieur à saint Cyprien. L'introduction et l'annotation seront désormais indispensables à l'exégète.

Ses travaux sur les prologues et autres éléments externes ou accessoires de la *Bible* retiennent l'attention, ainsi que ceux sur l'*Itala* et ceux sur les apocryphes (il en améliora le texte et en découvrit plusieurs). Les *Épîtres de Saint Paul* attirèrent son esprit chercheur. Il nia que saint Jérôme les eût revisées et prétendit que le texte latin avait subi l'influence de Pélagé.

D'une façon générale, ses nombreuses recherches sur le texte latin de tel ou tel livre de la *Bible* montraient avec évidence l'importance de toutes ces versions latines « pour la reconstitution d'un grec antérieur à tous nos » manuscrits et souvent de qualité « supérieure » (on se rappellera que ces versions ont été faites sur le grec).

Dom De Bruyne s'est beaucoup occupé de l'ancienne littérature chrétienne latine. Il publia sur le sujet une quarantaine d'articles. De tous les écrivains ecclésiastiques, ses préférences le portaient vers saint Jérôme (dont il découvrit plusieurs lettres inédites ; il démontra, avec clarté, que saint Jérôme ne peut être l'auteur

du *Psautier romain*; ses trois revisions du *Psautier* furent des *psautiers* d'étude; la seconde, appelée *Psautier Gallican*, eut l'honneur d'entrer dans la *Vulgate* et plus encore vers saint Augustin. Il montra en l'évêque d'Hippone un critique éveillé qui a travaillé lui aussi à la revision de la version latine de certains livres de la *Bible*.

En dehors de la *Bible* et de la patristique, dom De Bruyne s'occupa volontiers de l'histoire des bibliothèques au Moyen Age et de leurs manuscrits (douze articles). Il aimait à suivre les vicissitudes de ceux-ci et tâchait de reconstituer ceux qui avaient subi les injures du temps (plusieurs articles sur les *membra disiecta*). Parmi les études relatives aux *monastica* (six), on relèvera celle sur *La Première Règle de S. Benoît* (où il prétend que le texte appelé *De Ordine monasterii* ou *Regula secunda S. Augustini* appartient à saint Benoît). Enfin il faut rappeler que la liturgie eut également ses faveurs (neuf articles).

On sait que lorsque dom Quentin proposa une nouvelle méthode critique dans son *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* (1922), dom De Bruyne crut devoir réagir fortement contre cette « règle de fer » (voir surtout *Revue bénédictine*, 36, 1924, pp. 137-164).

Ph. Schmitz.

B. Capelle, « Dom Donatien De Bruyne », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1936, pp. 98-102. — C. Lambot, « In memoriam Dom De Bruyne, O.S.B. (Maredsous) », dans *Annuaire Nuntia Lovaniensia*, 1, Louvain, 1934-1935, pp. 20-25. — J. Schildberger dans *Benediktinische Monatschrift*, 17, 1935, pp. 403-406.

\*BULL (John), compositeur de musique, né en Angleterre vers 1563, décédé à Anvers le 12-13 mars 1628.

Il appartient au groupe des musiciens anglais de la fin de la Renaissance qui firent une partie de leur carrière en Belgique (Peter Philips, de 1590 à sa mort en 1628; Richard Dering, de 1617 à 1625), sous le

régime espagnol, et qui comptent, tout au moins, Philips et Bull lui-même parmi les plus grandes illustrations de leur temps.

Formé comme enfant de chœur à la Chapelle royale d'Angleterre, J. Bull occupe le poste d'organiste puis de maître des enfants de chœur à la cathédrale de Hereford, à partir de 1582. Il est agréé comme *gentleman* à la Chapelle royale en janvier 1585-1586, et conquiert successivement le diplôme de docteur en musique aux Universités de Cambridge (1589?) et d'Oxford (1592), grâce à quoi il obtient, en 1597, la charge d'enseigner la musique à Gresham College.

Appelé, dans la suite, à fournir diverses prestations, à l'occasion des grandes cérémonies de la Cour (funérailles de la reine Élisabeth en 1603, couronnement, en la même année, de Jacques I<sup>er</sup>, etc.), il jouit, de ce fait, d'une situation matérielle et morale privilégiée. Sa fuite en Belgique, en 1613, restée inexpiquée jusqu'ici, ne semble pas avoir eu pour cause, comme on l'a cru parfois, des raisons d'ordre religieux. Mais le fait est qu'on repère sa présence à Bruxelles, en septembre de cette année, au service de l'archiduc Albert, où il ne peut être douteux qu'il fut en rapport avec son compatriote Peter Philips, attaché depuis 1597 comme organiste à la Chapelle archiduciale.

Bull quitte ce poste dès 1614, pour offrir ses services à la ville d'Anvers, où il fut d'abord engagé à l'essai, en 1617, comme organiste à la cathédrale. Sa situation se stabilisera à partir de 1618, date à partir de laquelle il est admis à porter jusqu'à sa mort, le titre d'organiste de la cité.

Quelles que puissent avoir été les fautes ou les écarts de conduite dont il se serait rendu coupable et auxquels l'ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles fait allusion, sans les spécifier, dans deux lettres datées de 1614, il n'en reste pas moins que son talent génial de compositeur et d'organiste l'a fait apprécier à sa juste valeur dans la cité scaldéenne, non encore

tombée, sous le règne des Archiducs, dans l'état de décadence qui sera son lot dans la suite.

Il existe, de lui, un nombre assez restreint d'œuvres vocales, qui n'occupent qu'une place secondaire dans l'ensemble de sa production. Sa gloire repose essentiellement, en effet, sur ses compositions d'orgue et de clavier (virginal et clavicorde), qui marquent, avec celles de ses contemporains insulaires William Byrd, Orlando Gibbon, Thomas Tomkins et Giles Farnes, un point culminant parmi les chefs-d'œuvre du genre. Pièces religieuses d'ample inspiration, fantaisies contrapuntiques d'une technique très diverse, occasionnellement expérimentale, exercices de virtuosité qui en font le Czerny de son siècle, mélodies empruntées au répertoire populaire ou individuel anglais, italien ou flamand, thèmes de danse (pavanes, gaillardes, etc.) soumis, dans les deux derniers cas, à un système de variation de la plus exquise ingéniosité; grâce à tout cela, Bull dota la musique instrumentale de son temps, d'un apport de la plus éclatante nouveauté où les feux d'artifice de la virtuosité s'harmonisent de la façon la plus intelligente et la plus subtile avec le prestige d'une fantaisie et d'une grâce tout élisabethaines.

Que Bull ait prisé et développé avec le goût le plus fin le charme de la poésie flamande, tel qu'il se dégage de certaines mélodies du temps, c'est ce dont témoignent les ravissantes variations dont il a orné trois d'entre elles, l'une profane (*Den lustelijken Mey*); les deux autres religieuses (*Een kindeken is ons geboren*, *Laet ons met herten reyne*), qui datent, de toute évidence, de ses années anversoises.

L'œuvre complète pour clavier de J. Bull a été éditée de nos jours, dans les volumes XIV (1960) et XIX (1963) de la collection nationale *Musica Britannica* (Londres).

Charles van den Borren.

*Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. 2, Cassel-Bâle, 1952, v° Bull. — H. Riemann, *Musik Lexikon*, 12° éd., Mayence, 1959, v° Bull. — Thurston Dart, « Calendar of the Life of John Bull », dans *Musica Britannica : John Bull*, keyboard music, I, 1960, pp. XXI-XXX.

**BUS (Bernard DU).** Voir BUS DE GISIGNIES.

**BUS de GISIGNIES** (Bernard-Amé-Léonard, vicomte du) ou DU BUS, DUBUS, ornithologue et paléontologiste, né à Tournai le 21 juin 1808, décédé à Ems (Allemagne) le 6 juillet 1874.

Le vicomte Bernard du Bus de Gisignies était fils de Léonard du Bus de Gisignies, ancien membre de la deuxième Chambre des États Généraux, ancien gouverneur des provinces d'Anvers et du Brabant méridional, commissaire général aux Indes orientales.

Il fit ses études de droit à l'Université de Louvain, mais abandonna cette voie. Comme son père, il devait s'intéresser à la chose publique. Il fut membre de la Chambre des représentants pendant douze ans, élu par l'arrondissement de Soignies pour la première fois en 1835, plus tard sénateur pour l'arrondissement de Dixmude de 1867 à 1874.

Il fut le premier directeur du Musée d'Histoire naturelle de Belgique. La Ville de Bruxelles ayant offert de céder son Musée d'Histoire naturelle au gouvernement belge, une commission fut nommée en 1840 pour estimer la valeur de ses collections, avec B. du Bus de Gisignies comme président.

Le 31 décembre 1842, l'État acquiert lesdites collections, et, en 1846, la direction scientifique et la conservation en sont confiées au vicomte B. du Bus de Gisignies. Ce dernier fait don, un an plus tard, de deux mille quatre cent soixante-quatorze oiseaux au Musée. Mais, dit P.-J. Van Beneden, son biographe, le plus grand titre de du Bus, comme directeur du Musée, ce n'est pas seulement d'avoir formé une

belle et riche collection d'oiseaux, principalement d'oiseaux rapaces, c'est surtout d'avoir réuni et conservé avec les indications les plus précises, tous les ossements fossiles que les travaux militaires ont mis à jour autour de la ville d'Anvers.

Les publications scientifiques de B. du Bus s'adressent à ces deux domaines : douze sur les oiseaux, généralement des diagnoses d'espèces nouvelles exotiques ; trois sur les ossements fossiles, descriptions d'espèces nouvelles également, parues toutes, à une exception près, dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences*.

Lors de son élection au titre de directeur de la Classe des Sciences de l'Académie, il prononça un discours consacré aux découvertes d'ossements de mammifères du Crag d'Anvers dont il montra toute l'ampleur : restes de dauphins à longs rostres, cétacés ziphioides, balénoptères.

Du Bus s'intéressa à la culture des huitres dont on tentait alors des essais et contribua à former une société de pisciculture. « Il n'a été question de rien moins, dit avec ironie Van Beneden, que de transformer les côtes maritimes en vastes parcs où s'élevaient des animaux marins comestibles comme on cultive des choux dans les champs ». Cette culture, de même que celle des poissons par la fécondation artificielle dans le but de peupler les rivières, échouèrent. L'on sait néanmoins aujourd'hui que du Bus eut raison de mettre sa confiance dans des essais qui firent leurs preuves dans la suite.

Élu sénateur en 1867, B. du Bus dut donner sa démission de directeur du Musée, ces deux fonctions étant incompatibles. En 1876, deux ans après sa mort, le Musée achetait, en vente publique, deux mille cinq cent cinquante-cinq oiseaux, trois cent quarante et un squelettes, cinq nids, trois mammifères et trois poissons, restés en sa possession avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur.

Du Bus consacra aussi une part de son existence aux beaux-arts ; il aimait

les estampes, les livres. Il s'était constitué une galerie de quatre-vingt-quatorze œuvres d'artistes flamands et hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, galerie dont É. Fétis a donné un texte descriptif. Il recherchait les portraits gravés par et d'après Van Dijck ainsi que les œuvres de cette école. Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique ont acquis de cet ensemble, lors de la vente des 9 et 10 mai 1882, un Adrien Brouwer, un Jan Fijt, un Jan van Goyen, un David, onze Teniers, un Paul de Vos. Plus tard, ils achetèrent d'autres toiles encore, dont deux de Corneille de Vos.

B. du Bus fut nommé membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et Sculpture, membre de la Commission de la surveillance de la Bibliothèque Royale.

L'orthographe du nom de famille que j'ai adoptée est celle utilisée par P. J. Van Beneden. Nous remarquons toutefois le manque de constance dans les publications du personnage, où nous rencontrons indifféremment les trois formes précitées.

F. Stockmans.

F. Lugt, *Les Marques de collections de dessins et d'estampes*, Amsterdam, 1921, p. 129, n° 732. — P.-J. Van Beneden, « Bernard, Amé, Léonard, Vicomte du Bus de Gisignies, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 49<sup>e</sup> année, 1883, Bruxelles, pp. 243-270 (un portrait, liste de ses travaux).

BUSET (Martin), compositeur, né très probablement à Hennuyères vers 1565, décédé à Madrid le 29 novembre 1618.

Engagé comme chantre pour la chapelle royale de Philippe II par Michel de Bocq, il arriva à la Cour de Madrid le 28 juin 1586 sous la conduite de l'ex-maître de latin François Simon. Parmi cette levée de chantres recrutés dans les Flandres figuraient aussi Englebert Turlur, Jean Carau, Jacques Dumoulin, Julien Després, Nicolas Hasnon, Antoine Hocquet et Henri Bibau.

A Madrid, Martin Buset se perfectionna dans l'art de la composition au contact de Philippe Rogier. À la mort de Philippe II, il demeura au service de son successeur, Philippe III, en qualité de chantre-compositeur.

Il s'était marié en premières noces avec Catherine Tyleman, décédée déjà en 1597. La même année, il contracta un second mariage avec une Espagnole, Francisca de Canales, qui était encore en vie quand le musicien rédigea ses ultimes volontés le 19 juillet 1617.

Il avait su attirer la bienveillance de Philippe III qui le gratifia à plusieurs reprises de faveurs monétaires.

Grâce au catalogue de la bibliothèque du roi Jean IV de Portugal, nous connaissons les titres de quelques œuvres du compositeur qui figuraient dans la célèbre collection royale, hélas anéantie par le tremblement de terre de 1755. Ce sont : *La victoria engran-*

*decida*, solo & 6, *Enseñal que Dios abona*, solo & 6, *Missa de oitavo tom*, à 8, *Ave verum corpus natum*, à 8, *Benedicam Dominum*, à 8, *Inviolata integra*, à 8, *Memento salutis amor*, à 8, *Memento mei Deus*, à 6, *O beatum virum*, à 8, *Regina coeli*, à 8, *Sancta Maria*, à 4, *Conditor alme siderum*, à 5, *Missa Dixerunt discipuli*, à 5.

F. Becquart.

*Primeira parte do index da livraria de musica do muyto alto e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649, Réédition par J. de Vasconcellos, Porto, Imprensa portuguesa, 1874.* — P. Becquart, « Martin Buset, chantre et compositeur néerlandais à la Cour de Philippe II et Philippe III (vers 1565-1618) », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXXII, n° 2, Bruxelles, 1961. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).

## C

**CAPY** (Adrien), compositeur, né dans la région de Béthune ou Lens (France) en 1571, décédé dans ces contrées en 1639.

Il fut choisi par Philippe Rogier, à la recherche d'un vice-maître de chapelle dans les Pays-Bas en 1590, pour le seconder à la chapelle royale de Philippe II à Madrid. Il entra en fonction à la Cour du roi au printemps 1591. A la mort de Philippe Rogier (février 1596), il fut appelé à remplir les fonctions de maître de la chapelle royale, sans toutefois en porter le titre, jusqu'à la nomination à ce poste du Liégeois Matthieu Rosmarin, le 19 octobre 1598. Les œuvres d'Adrien Capy, hélas disparues, sont connues par les inventaires des musiques copiées par Isaac Bertout de 1595 à 1598. On y reconnaît des messes, des *magnificat*, des *villancicos*, à 6, 7, 8, 9, 10, 12 voix, etc.

Adrien Capy obtint de Philippe III sa licence de congé dès 1599. Bien que jouissant d'un canonicat à Saint-Vincent de Soignies depuis le 23 septembre 1599, il ne rentra pas pour autant aux Pays-Bas. En septembre 1603, il suivait encore la Cour du souverain espagnol établie à Valladolid depuis 1601. La date précise de son retour en Flandre est inconnue. Adrien Capy eut une prébende à la collégiale Saint-Barthélemy à Béthune. Il est fort probable que cette localité fut, durant quelques années, le lieu de séjour du compositeur. Il eut aussi

un bénéfice à la chapelle Saint-Pancrace au château de Labuissière (lez-Béthune) et un autre à l'église Notre-Dame à Trivières, paroisse de Péronnes (lez-Binche). En tout cas, sa nomination au doyenné de Notre-Dame à Lens, le 14 avril 1616, l'obligea à fixer sa résidence dans cette ville à partir de cette date. C'est là sans doute qu'il termina ses jours.

P. Becquart.

P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).

**CARRETTE** (Honoré-Joseph), lieutenant général, né à Blandain le 28 septembre 1815, décédé à Bruxelles le 29 décembre 1894.

Carrette entra à l'École militaire le 1<sup>er</sup> juillet 1834 et fit partie de la toute première promotion issue de cet établissement. Promu élève sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> juillet 1836 et admis dans le génie le 13 janvier 1839, il accéda au grade de lieutenant le 16 décembre 1841.

Cette année-là le colonel R. de Puydt fut chargé par le gouvernement belge de présenter au Guatemala des lettres d'introduction et d'amorcer des arrangements commerciaux avec l'Amérique centrale. Il devait également diriger les opérations d'une mission

chargée d'explorer la Verapaz ainsi que le district de Santo Tomas, et de négocier l'acquisition de ce dernier territoire.

En 1834, une société anglaise, la Compagnie agricole et commerciale des côtes orientales de l'Amérique du centre, avait obtenu du Guatemala la concession d'une vaste région. En 1841, la Compagnie belge de colonisation, sous-traitant avec l'organisme anglais, acquit à prix d'argent une partie du terrain concédé. Le gouvernement voyant s'amorcer un mouvement d'émigration en Belgique voulut éclairer et protéger nos compatriotes. L'exploration de la future colonie fut décidée. Deux commissions furent chargées de ce travail : celle de l'État se composait de T'Kint de Roodenbeke, un employé du ministère de l'Intérieur, Petit, lieutenant de vaisseau, et du docteur Dechange ; celle de la Compagnie comprenait le colonel R. de Puydt, de Binckum, membre du comité des directeurs de la société, le capitaine Devercy, le lieutenant d'artillerie de Puydt, le lieutenant du génie Carrette et le dessinateur B. Van Lockhorst. Le but de l'expédition était de reconnaître les régions à occuper par les colons, de s'assurer de leur fertilité et de leur salubrité et d'envisager les moyens d'en faire une échelle commerciale pour la Belgique, si la situation des lieux et l'état des communications pouvaient le permettre.

La goëlette de guerre « Louise-Marie » appareilla dans le port d'Ostende le 9 novembre 1841 et débarqua la délégation le 6 janvier 1842 dans la baie de Santo Tomas, au fond du golfe du Honduras.

Dès le 7, des reconnaissances du terrain commencèrent : des courses furent entreprises à l'intérieur du pays, soit en visitant les rivières qui débouchent dans la baie, soit en pénétrant dans les forêts, ou en parcourant, le long des côtes du Honduras, les plantations et les habitations des Caraïbes. Du 20 janvier au 6 février, les explorateurs se transportèrent par le Rio Dulce, le lac d'Ysabal et le Polochic

à Abbottsville (Bocca Nueva), colonie anglaise de la Verapaz.

Les lieutenants de Puydt, fils du colonel, et Carrette excursionnèrent dans le pays, afin de reconnaître les terrains mis à notre disposition par la compagnie anglaise. Le colonel de Puydt, après un séjour de trois mois au Guatemala employé à assurer à la société belge l'appui du gouvernement, se remit en route par la rive droite de la Montagua, pour Ysabal, et rentra en Europe en août 1842.

A son retour d'Amérique, Carrette devint inspecteur des études à l'École militaire le 10 septembre de la même année. Chapelié, commandant de notre prytanée militaire, préconisait le recrutement des meilleurs anciens élèves pour occuper ces fonctions importantes.

Le 12 septembre 1843, Carrette sollicita un congé de deux ans avec solde afin d'aller remplir à Santo Tomas les fonctions de secrétaire général de la colonie. Le major d'artillerie Guillaumot demanda également cette faveur, la société belge de colonisation lui ayant offert l'emploi de directeur colonial.

Pendant son second séjour au Guatemala, Carrette gagna la fièvre jaune et la lèpre au doigt ; il eut l'énergie de s'amputer lui-même pour couper le mal à sa naissance. Il rentra en Belgique en 1844, nanti d'une mission par le major Guillaumot. Ce dernier donna sa démission après une malheureuse gestion qui ne dura que sept mois et fut rappelé par le ministre de la Guerre.

Carrette fut promu capitaine en second le 17 octobre 1844 et répétiteur à l'École militaire le 5 mars 1846, puis capitaine en premier le 5 décembre 1847. En septembre 1852, il demanda à entrer dans le corps du génie pour y servir, craignant que son avancement n'eût à souffrir de sa longue présence à l'École. Son chef, le général-major Chapelié, ne le laissa quitter qu'à regret et le signala comme un professeur fort zélé, très consciencieux et habile. Carrette prépara avec grand

soin un cours de machines qu'il donna avec succès aux élèves des quatre années; de plus, grâce à ses démarches, tous les principaux ateliers de la ville appartenant à des particuliers furent ouverts aux élèves qui y puisèrent un très utile enseignement pratique. Il donna les cours de mécanique, arithmétique et géométrie appliquées. Chapelié demanda au ministre de bien vouloir lui envoyer personnellement l'expression de sa gratitude.

En février 1853, Carrette fut détaché temporairement à l'École de pyrotechnie : peu d'officiers possédaient à cette époque l'instruction pratique de la confection des artifices de guerre. Il fut décidé de détacher un capitaine à cet institut; cet officier avait pour mission de s'instruire afin de pouvoir lui-même enseigner cette science aux officiers du génie. Carrette publia en 1857 un *Manuel de l'artificier du génie*, qui fut imprimé par ordre du ministre de la Guerre pour le service de l'arme.

Promu major le 2 septembre 1859, Carrette qui faisait partie de l'état-major du génie, fut détaché en 1861 à Anvers pour surveiller, sous les ordres du commandant de la place, les différents travaux de l'enceinte et le remplacer éventuellement, pendant ses absences, pour tout ce qui concernait le service des fortifications. La même année, il se vit confier provisoirement le commandement de la brigade topographique du génie.

Nommé directeur de la 4<sup>e</sup> division au ministère de la Guerre le 15 juillet 1864, il devint lieutenant-colonel le 18 mars 1865 et directeur de la brigade topographique militaire le 19 août de la même année, tout en conservant ses fonctions au ministère.

Le 31 octobre 1866, il fut créé chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais à la suite de son invention d'une mine sous-marine flottante. Il accéda au grade de colonel le 30 décembre 1868. Au début de 1870, il fut chargé d'une mission en Angleterre.

Général-major commandant la province de Flandre Orientale le 25 mars

1874, il déploya une grande adresse en évitant des troubles lors du pèlerinage d'Oostacker. Il fut placé à la section d'activité de l'état-major général et nommé directeur des fortifications dans la première circonscription militaire le 22 septembre 1875.

Promu au grade de lieutenant général à la section de réserve le 25 septembre 1877, il obtint sur sa demande sa mise à la retraite, le 10 décembre 1879.

Carrette inventa les mines forées; il pressentit également le mérite de Brialmont et fut l'un des rares défenseurs des plans de l'illustre ingénieur malgré l'opposition du génie et du corps enseignant de l'École militaire.

Jacques-Robert Leconte.

Archives générales du Royaume. — Archives du Musée royal de l'Armée (Bruxelles), dossier 3468. — *Annuaire officiel de l'Armée belge*, Bruxelles, 1895. — *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1895. — *Moniteur belge*, 1842. — *Amérique Centrale. Colonisation du district de Santo Tomas de Guatemala; collection de renseignements publiés ou recueillis par la Compagnie belge de Colonisation*, Paris, 1844. — N. Leysbeth, *Historique de la colonisation belge de Santo Tomas de Guatemala*, Bruxelles, 1938. — J. Fabri, *Les Belges au Guatemala*, Bruxelles, 1955.

CAVENS (Jean - Louis - Marie - Charles, comte), collectionneur et mécène, né à Anvers le 8 mai 1844, décédé à Schaerbeek le 25 novembre 1921.

Il était le petit-neveu de Jean-Hubert Cavens (Malmédy, 1762 - Spa, 1833), marchand drapier et tanneur, propriétaire foncier et philanthrope. Avec sa femme et cousine germaine Marie-Élisabeth-Thérèse Cavens (Malmédy, 1768-1840), ce dernier créa notamment l'orphelinat de la petite cité. Il fournit du travail à ses concitoyens aux époques de crise dans les industries du cuir et du drap, et fut l'artisan de la réussite de plusieurs jeunes talents. Il mourut sans postérité. Son frère Jean-Louis (Malmédy, 1773-1852), à qui l'on doit l'invention d'un compas elliptique : le curvo-

graphe, accrut l'importance des taneries familiales par son mariage avec la fille du marchand tanneur Massange qui avait été maire de Stavelot. Leur fils Charles-François (1813-1886), après avoir été officier dans l'armée prussienne, se fixa à Anvers tout en conservant sa nationalité, s'y maria et devint consul général de l'Uruguay.

L'aîné des deux fils de Charles-François, Charles, dut faire la déclaration prescrite par le Code civil avant d'obtenir, le 19 juillet 1865, la qualité de Belge indispensable à son engagement dans notre armée. Sa carrière y fut brève. Admis comme aspirant d'artillerie le 27 juin 1868, nommé sous-lieutenant le 25 novembre suivant et promu capitaine en second le 25 juin 1876, il démissionna en 1879.

La fortune dont il jouissait et dont l'origine n'était pas sans relation avec les industries malmédiennes, permit à Charles Cavens de s'entourer d'œuvres d'art. De ses aptitudes esthétiques personnelles nous ignorons presque tout : il paraît avoir peint parfois des paysages et des marines. La qualité du goût qui présida à ses achats pose un autre point d'interrogation. A l'exception du joli tableau *La Fillette à l'oiseau mort*, du début du XVI<sup>e</sup> siècle, que le Musée royal d'Art ancien de Bruxelles a acquis en 1922, et de quelques autres dont l'Institut royal du Patrimoine artistique conserve le négatif des reproductions, personne ne semble savoir où ont été dispersés les quelque deux mille soixante aquarelles, peintures, pastels et dessins mis en vente à la Galerie Leroy frères de 1922 à 1924. L'examen des catalogues qu'on en a retrouvés se révèle assez décevant. A côté de noms tels David Teniers le Jeune, Jan Steen, Josse van Craesbeek, Aelbert Cuyp, Nicolas Maes, combien d'attributions sujettes à discussion et de mentions vagues : école de ... ou genre de ... ! Où donc est passé cet « ensemble de six cents tableaux anciens parmi lesquels vingt-trois Rubens, vingt Van Dyck, dix-huit Jordaens et dix-sept Rembrandt » dont Charles Cavens méditait

vers 1910 de doter le « musée honnête » qu'il cherchait à créer pour faire pièce aux institutions officielles trop enclines, selon lui, à se développer sans discernement en exposant maintes œuvres apocryphes ? C'est à Schaerbeek où il s'était installé, que Cavens aurait voulu fonder la galerie d'art de ses rêves, dans l'hôtel de Somzée aux salles spacieuses, à l'imposante façade florentine aujourd'hui disparue. Mais l'accord ne put se faire entre les propriétaires et l'autorité communale !

Du vivant même de Charles Cavens, deux expositions importantes d'une partie de sa collection donnèrent lieu à l'impression de catalogues : l'un avait pour titre *Les cent portraits, collection du comte Cavens. Exposition à la Galerie Royale au profit de l'Avenir du Serviteur*, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin (Ch. Bulens, éditeur à Bruxelles, 31 pages), et l'autre, *Rubens et les peintres du XVII<sup>e</sup> siècle. Exposition de tableaux anciens appartenant au comte Cavens et organisée par lui sous les auspices de la Commune de Schaerbeek au profit des Œuvres de l'Enfance malheureuse, au Palais des Arts* [de Somzée] du 20 août à novembre [sans millésime]. L'incendie en 1911 de l'hôtel communal de Schaerbeek, avec toutes les archives qu'il contenait, suffira à expliquer que notre information se borne à ces imprécisions.

Le portrait de Charles Cavens est conservé à l'orphelinat de Malmédy, ainsi que les lettres patentes signées, les unes par le pape Léon XIII en 1890, les autres par le roi Albert en 1912, lorsque le titre de comte lui fut conféré. L'ancien officier avait choisi pour devise : *Cavens non timens*.

Albert Duchesne.

Renseignements dus en particulier à M<sup>me</sup> S. Houbart, bibliothécaire des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, et à M. R. Van den Haute, archiviste communal de Schaerbeek, ainsi qu'à MM. Maurice Lang et François T'Sas. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1913, t. II, p. 445. *Commune de Schaerbeek : Opération Musées - Maitres Schaerbeekois*, 1<sup>re</sup> série, 1959. — *Revue Jadis*,

1900, p. 116. — M. Lang, « Généalogie de la famille Cavens », dans *Folklore Stavelot-Maimédy-Saint-Vith*, 1958/1963, pp. 51-146.

CAVENS (Louis - Herman - Marie, comte), publiciste et mécène, né à Anvers le 12 mars 1850, décédé à Ixelles le 4 novembre 1940.

Frère puîné du précédent, il fut mobilisé dans notre armée d'observation en 1870, puis conquist le diplôme de docteur en Philosophie et Lettres. Fixé bientôt à Bruxelles, il se consacra pendant de longues années à l'étude des questions maritimes. Devenu secrétaire adjoint et ensuite secrétaire du Cercle des Installations maritimes qu'il avait contribué à fonder dès 1881, Cavens défendit avec enthousiasme le principe de Bruxelles port de mer. Sa collaboration avec l'ingénieur Auguste Gobert, ses voyages, dont il supporta tous les frais, pour étudier les ports de mer intérieurs de l'Europe et l'organisation par lui d'un premier Congrès international de navigation maritime intérieure dont il fut l'actif secrétaire, aboutirent — avec l'appui du comte de Smet de Naeyer — à la fondation de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles en 1895. Sept brochures totalisant près de 350 pages furent consacrées par Cavens à cet important problème. Citons en particulier : *Cercle des Installations maritimes. Bruxelles port de mer* (1883), *Le Canal de Willebroeck. Pages d'histoire* (1912), *Le Canal de Willebroeck. Justice* (1921), *Petit voyage pittoresque à travers nos choses maritimes...* (1930), *Nos choses maritimes de 1814 à nos jours* (1935).

Une autre série d'écrits de Louis Cavens chercha, au début de ce siècle, à mettre en lumière « la haute importance historique et philosophique » de la bataille de Waterloo. Ces brochures imprimées sur papier Hollande et rehaussées souvent de dessins de l'auteur ou de l'un ou l'autre artiste qu'il aidait de ses deniers : Em. Vermersch, L. Buisseret ou J. Madyol, voire parfois d'un de ses propres poèmes, Cavens les faisait distribuer et

expédier en hommage aux hommes d'État belges et étrangers, aux descendants des célébrités de 1815, aux chefs de corps des régiments présents à Waterloo, aux historiens et aux journalistes. Son but était double : restituer aux combattants belgo-néerlandais de Waterloo la part de gloire qui leur revenait dans la victoire du 18 juin 1815 — n'en déplaise aux Anglais qu'il n'aimait guère, — et obtenir la préservation du champ de bataille, le « rétablissement des lieux tels qu'ils étaient en 1821 après l'érection du monument de la Sainte-Alliance ». Ces opuscules *Pour sauver Waterloo*, Louis Cavens les rédigeait — en faisant parfois appel à la collaboration d'érudits tels W. Aerts, L. Navez ou L. Laudy, — dans une maison de campagne qu'il s'était fait bâtir à Mont-Saint-Jean, vis-à-vis de l'Hôtel des Colonnes, aujourd'hui disparu, où Victor Hugo avait passé l'été de 1861 à écrire une partie des *Misérables*. Quoi que l'on soit en droit de penser des aptitudes littéraires, poétiques, artistiques et même historiques que révèle l'étrange collection de ces brochures, il faut reconnaître à Cavens le mérite d'avoir rendu possible le vote de la loi de mars 1914 sur la préservation d'un des hauts-lieux de l'histoire moderne ! La fascination que Waterloo exerçait sur son esprit, s'était déjà manifestée dans un étonnant ouvrage qu'il rédigea en 1909 : *Napoléon Ier - Apollon II*, un poème lyrique qui exprime de manière particulièrement fantaisiste la conception qu'il s'était faite du mythe napoléonien.

Des projets hantèrent un moment l'esprit de Cavens où Waterloo avait une autre grande part : musée de la bataille, institut international d'histoire, monuments votifs au général baron J.-B. van Merlen, d'Anvers, tombé au cours des combats, et à Hugo, le chantre de ceux-ci. Il mena aussi campagne pour l'érection d'une stèle en mémoire des Belges tombés le 18 juin 1815, et envisagea même, en 1907, un musée de l'expédition de nos volontaires au Mexique, au temps

de Maximilien et de Charlotte (1864-1867). Diverses toiles, en tout cas, furent commandées par Cavens pour l'église Sainte-Anne et la salle du Conseil de la maison communale de Waterloo.

On doit encore à Louis Cavens d'autres écrits. Bornons-nous à citer parmi eux 1830. *Le premier centenaire de la Révolution* (1929) où il préconisait l'érection sur le Scheutveld d'un gigantesque portique qui aurait dominé Bruxelles, et une évocation historique : 1793-1803. *Les Sans-culottes et les Chauffeurs* (non daté).

Mais c'est au titre de mécène de plusieurs de nos institutions scientifiques que Cavens doit avant tout sa place dans le présent recueil. Ce mécénat, il l'exerça principalement en faveur des musées de la capitale : la plupart des départements des Musées royaux d'Art et d'Histoire — surtout ceux de la Belgique ancienne, des Industries d'Art et de l'Extrême-Orient —, le Musée de la Porte de Hal et, dès sa création, celui de l'Armée pour lesquels il fit exécuter des tableaux d'histoire. Le Musée instrumental du Conservatoire royal et le Musée communal s'accrurent aussi de collections d'intérêt et de valeur fort variables, au prix, il faut l'ajouter, de conditions parfois originales qui motivèrent le surnom de « Cosaque du don » qu'on attribua bientôt au comte Cavens ! Lui-même avait aussi collectionné, avec un acharnement trop souvent dépourvu de discernement, tantôt des silex et d'autres pièces archéologiques, tantôt des armes et des souvenirs de l'époque napoléonienne. Il avait connu un temps d'enthousiasme passionné pour les recherches préhistoriques : les travaux du baron de Loë et les fouilles de Spiennes, en particulier, durent beaucoup à ses libéralités. Il faut rappeler enfin que, non content d'acheter le panorama du Caire d'Émile Wauters au profit de l'État, Cavens fit encore à ce dernier l'avance la plus désintéressée des frais d'installation dans le parc du Cinquantenaire.

Homme fin et distingué, ce n'en

était pas moins un original : on l'a laissé entendre plus haut. Célèbre est restée la superstition qui affligea ses dernières années. Hanté par la crainte du malheur et de la mort, il se terrait dans sa propriété d'Ixelles. Tardivement, après le décès de son frère, il avait épousé sa « gouvernante », Victorine Abts, qui passait pour l'arrière-petite-fille des époux Abts-Ermens dans la boutique d'aunage de qui les deux premiers drapeaux belges furent confectionnés le 26 août 1830, au coin du Marché-aux-Herbes et de la rue de la Colline à Bruxelles. C'est en souvenir de cet événement qu'une Donation Comtesse Louis Cavens a été faite en 1930 au Musée royal de l'Armée, à charge pour cette institution de consacrer les deux cinquièmes des intérêts à récompenser annuellement l'auteur d'un travail d'histoire militaire nationale. La maison des Orphelins de Malmédy, créée en 1830 par son grand-oncle Jean-Hubert Cavens, fit également l'objet de libéralités nombreuses et d'une nouvelle donation en 1930. Louis Cavens lui légua ses portraits de famille. Une plaque de marbre y rappelle son souvenir.

Comte romain en 1890, Louis Cavens, après le décès du comte Charles Cavens, fut admis dans la noblesse du royaume par lettres patentes du 22 octobre 1923. Il est lui aussi mort sans postérité.

Albert Duchesne.

Renseignements communiqués par les conservateurs des divers musées que L. Cavens a favorisés, en particulier M<sup>lle</sup> A. Brunard, MM. Leconte et J. Breuer, ainsi que par MM. François T'Sas et Maurice Lang, Bibliothèque et archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1924, t. II, p. 127. — *Le Livre d'Or de la famille Cavens, 1830-1930*. — J. Copin, « Délicieux Brabant. Waterloo - le folklore de la bataille », dans *Folklore Brabançon*, n° 151, septembre 1961, pp. 437-440. — M. Lang, « Généalogie de la famille Cavens », dans *Folklore Stavelot-Malmédy-Saint-Vith*, 1956/1963, et « Historique de la fondation Jean-Hubert Cavens », dans *Folklore Stavelot - Malmédy - Saint-Vith*, 1964. — A. Duchesne, « Le comte Louis Cavens, protecteur du champ de bataille de Waterloo », dans *La Revue Nationale* n° 373, mars 1965, pp. 65-69.

**CLOSSON** (Ernest), musicologue, né le 10 décembre 1870 à Saint-Josseten-Noode (Bruxelles), décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 21 décembre 1950.

Sa formation intellectuelle, technique et artistique a été livrée en grande partie aux intuitions de sa personnalité, éminemment accessible, dès l'adolescence, aux séductions de la musique, considérée sous l'angle de l'étude analytique et de la valeur esthétique. En ce dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'enseignement de l'histoire de la musique n'était pas encore légalement organisé, comme il le deviendra, dans la suite, à partir du second quart du XX<sup>e</sup>, l'autodidactisme était de règle en cette matière, et il fallait une vocation naturelle insurmontable pour qu'un jeune homme d'humble extraction s'engage dans une voie aussi neuve et, à première vue, aussi ingrate. C'était le temps où, après F. J. Fétis, des personnalités belges de valeur variable, telles F. A. Gevaert, Edm. van der Straeten, L. de Burbure, Rob. van Maldeghem, s'adonnaient isolément aux recherches musicologiques, sans toutefois faire école et former des disciples.

L'entrée de Closson dans la carrière où il se distinguera, eut lieu sans bruit à partir de sa nomination, en 1892, à l'âge de vingt-deux ans, au poste de conservateur adjoint au Musée instrumental du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, fonction subalterne qu'il exercera, en attendant d'accéder, plus de trente ans plus tard, en 1924, à celle de conservateur en chef, à la mort de l'éminent fondateur et directeur dudit musée, V.-Ch. Mahillon.

Dans l'intervalle, Closson n'avait pas été sans attirer l'attention sur ses capacités, dans les milieux musicaux de Bruxelles. Sa collaboration fréquente au *Guide musical*, dirigé par Maurice Kufferath, et la publication de son premier ouvrage, *Siegfried de Richard Wagner* (1891), l'avaient

mis en relation avec des esprits distingués, dont l'influence était bien faite pour encourager chez lui, dès ses débuts, une propension très accusée à la culture de l'esprit, par delà les matérialités d'ordre secondaire de la technique musicale. Il aimait à rappeler le souvenir de son vieil ami Léopold Wallner, musicien d'origine ukrainienne établi en Belgique, dont le goût raffiné avait fort contribué à former le sien. Il comptait aussi parmi ses amis le polygraphe Félix Delhasse qui lui avait infusé le sens de l'exactitude dans la documentation. Son admiration allait sans réserve à Mahillon, son « patron » du musée, auprès duquel il avait fait l'apprentissage de ce que peut un esprit, si peu préoccupé qu'il soit d'idées générales, quand il s'appuie sur le « fait » dûment contrôlé et catalogué.

Sa collaboration au *Guide Musical* le mettait en contact avec Maurice Kufferath, ce brillant exégète de Wagner, dont la haute culture littéraire et les beaux ouvrages sortis de sa plume ont contribué pour une part non négligeable au progrès des études musicologiques dans notre pays. Gevaert enfin ! Closson n'aimait pas son caractère dont il avait eu plus d'une fois à se plaindre, mais il n'en professait pas moins une haute révérence à l'endroit de ses travaux musicologiques, dont il ne pouvait pas ne pas reconnaître l'exceptionnelle valeur.

C'est donc sous l'empire de ces diverses influences, à vrai dire assez cahotiques, mais sans aucun doute largement efficaces, que s'est formée la personnalité d'Ernest Closson en tant que musicologue. Son esprit observateur, sa vision objective et singulièrement pragmatique des hommes et des choses lui ont valu un acquis scientifique qui justifie amplement l'heureuse réussite de sa carrière ultérieure. Celle-ci se déroula jusqu'à sa mort, selon une ligne régulière, exempte de tous incidents pénibles, si l'on excepte deux deuils familiaux qui l'affectèrent profondé-

ment : la mort prématurée de sa femme et de l'un de ses fils.

La carrière administrative de Closson ne s'arrête pas à la gestion du Musée instrumental du Conservatoire de Bruxelles. Favorisé, comme il l'était, par une faculté d'extériorisation très personnelle, encore que totalement exempte de tout effet oratoire, il n'était point fait pour limiter son activité à un travail de bureau. De là son accession au poste de professeur d'histoire de la musique aux Conservatoires de Bruxelles à partir de 1912 et de Mons à partir de 1917. Cette mission d'enseignement, il la remplit jusqu'à sa retraite, en 1945, d'une manière qui lui valut la reconnaissance de tous les artistes dignes de ce nom qu'il avait eu la charge d'instruire dans ce domaine. Nulle tâche n'était plus délicate à réaliser que de se mettre exactement au niveau de ces jeunes gens et de ces jeunes filles qui, en fait de culture générale, avaient, pour la plupart, à peine dépassé le stade de l'instruction primaire. A surmonter cet obstacle, Closson s'évertua avec une ténacité et un art dont on ne saurait trop louer l'efficacité. C'est qu'il possédait, au plus haut degré, le sens de la vulgarisation, qu'il mettait en œuvre selon une méthode caractérisée par la simplification sans déformation, et rendue plus attrayante encore par un ton de bonhomie plein de verve et d'humour.

Les services qu'il a rendus en procédant de la sorte se sont étendus bien au-delà des Conservatoires de musique. Très réputé comme conférencier, Closson n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, de porter la bonne parole à Bruxelles, comme dans nombre de villes de province où il ravissait son auditoire par la vie qu'il mettait dans ses exposés et le pittoresque savoureux dont il les épicait, lorsque le sujet traité s'y prêtait. Sa renommée s'était répandue jusqu'au Canada, où il avait été engagé pour y faire, en 1939, une série de conférences, mais d'où les événements

menaçants du début de la guerre l'avaient impitoyablement chassé, avant qu'il eût pu en faire une seule.

Contraint, outre cela, par nécessité vitale, Closson donnait des leçons particulières (piano, harmonie, contrepoint, fugue) dont, vu l'intellectualité décevante d'un bon nombre de ses élèves, il ne retirait pas toujours le profit moral qu'il en escomptait.

Enfin, un dernier aspect de l'activité de Closson consiste dans le rôle de critique musical qu'il a assumé, avec une indiscutable compétence et un jugement empreint de la plus parfaite objectivité, dans le journal quotidien *L'Indépendance Belge*, de 1920 à 1940.

Toutefois, ce qui contribuera dans la plus large mesure à rendre vivace son souvenir, c'est son œuvre écrite, à savoir la multiplicité de ses livres, articles, comptes rendus bibliographiques. L'importance numérique de sa production est attestée par sa bibliographie, établie avec le plus grand soin par A.-M. Regnier et Albert Vander Linden et publiée, en 1948, dans les *Mélanges Closson* qui lui avaient été offerts à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, par la Société belge de musicologie, dont il assumait la vice-présidence jusqu'à sa mort.

Il ne peut être question de reproduire ici cette énumération, qui comporte douze pages d'une écriture serrée, mais seulement de mettre en relief la partie qui a le plus efficacement contribué à son renom international.

Son recueil intitulé *La chanson populaire des provinces belges*, paru en 1905 et réédité en 1913 et en 1920, est l'œuvre d'un folkloriste singulièrement avisé, qui, bien que parti d'un but de simple vulgarisation, ne s'est pas départi un instant du devoir primordial d'étayer sa documentation sur une base scientifique impeccable. On connaît le succès de cet ouvrage, qui occupe un plan privilégié dans le répertoire de toutes les écoles de notre pays. A la même

lignée, mais, cette fois, dans un domaine plus étroitement localisé, appartiennent les *Noëls wallons*, publiés en 1909, 1913 et 1920, avec la collaboration successive de deux spécialistes de la dialectologie, les professeurs A. Doutrepont et M. Delbouille.

Les *Éléments d'esthétique musicale* (1916, réédités en 1920) semblent manifester, à première vue, une intrusion dans un territoire qui se rapprocherait plutôt de la philosophie. Mais tel n'était point l'objectif de Closson, si l'on en juge d'après le sous-titre de l'ouvrage : *Les matériaux de la musique, la création et l'interprétation musicales*.

Sa phobie des abstractions vagues répugnait, en effet, à l'idée d'offrir à ses jeunes lecteurs, des divagations trop éloignées de la réalité : de là sa décision de s'en tenir au « fait », c'est-à-dire aux notions d'ordre concret les plus propres à faire pénétrer les esprits dans le secret de la beauté.

Fort bien placé, comme conservateur du Musée du Conservatoire, pour parler en connaissance de cause des instruments de musique, il y consacre, en 1935, un premier travail intitulé : *La facture des instruments de musique en Belgique*, auquel succédera, en 1944, son dernier ouvrage, la très instructive et fort précieuse *Histoire du Piano*.

Fort curieux et quelque peu hors série est son essai sur *L'Élément flamand dans Beethoven* (paru à Bruxelles en 1928, avec réédition en 1946 et traduction anglaise, à Londres, en 1936), volume dans lequel il tente de montrer que Beethoven, dont l'ascendance flamande est certaine, du côté paternel, offre, dans ses créations comme dans son caractère, maints traits qui témoignent de ce que le tempérament flamand est loin d'avoir perdu sa trace dans l'ordonnance de sa vie, comme dans l'élaboration de son œuvre.

Il importe hautement, pour compléter cette série, de citer ici l'ou-

vrage que Closson a consacré, en 1912, au *Manuscrit des Basses danses de la Bibliothèque de Bourgogne*. C'était là un sujet difficile, dans lequel on s'aventurait pour la première fois dans le monde de la musicologie internationale. Closson en a tiré, avec des moyens relativement limités d'investigation, le maximum de ce qui pouvait en être dit, il y a un demi-siècle. Le beau volume qui en est résulté a, non seulement, été apprécié à sa juste valeur à l'étranger, mais a, de plus, servi de point de départ à de nombreuses recherches ultérieures, qui ont largement contribué à éclaircir, sans toutefois les résoudre définitivement, les problèmes subtils posés par la matière.

On ne pourrait mieux clore cette trop brève énumération sans mettre en vedette le dernier travail accompli par E. Closson, peu de temps avant sa mort, à savoir les trois excellents chapitres du grand ouvrage collectif *La Musique en Belgique, des origines à nos jours* (Bruxelles, 1950) dont il avait assumé la rédaction, à savoir ceux consacrés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, au folklore et à la facture instrumentale.

Outre ce que Closson représente de significatif dans le domaine de la musicologie belge pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on ne saurait passer sous silence l'évocation de l'homme qu'il était, de son caractère, de sa personnalité. Celle-ci avait quelque chose de spécifiquement original, qui ne saurait mieux se définir que par un naturel absolu, étranger à toute pose, à toute ambition démesurée. De plus, un sentiment du devoir poussé jusqu'à ses plus extrêmes limites, une propension innée à rendre service, tant à la collectivité qu'à tous ceux — amis ou simples connaissances — auxquels il avait accordé son estime, une amitié fidèle et sans défaillance, et, par surcroît, un humour malicieux, alternant parfois avec un état d'esprit chagrin et pessimiste, qui n'avait que trop de raisons d'être au cours d'une existence semée, par

moments, d'épisodes douloureux ou de dures déconvenues.

Bien que né à Bruxelles, il n'avait jamais perdu de vue l'origine malmédienne, d'un côté allemande, de l'autre wallonne, de son ascendance familiale. « Je sens si bien en moi cette » dualité germano-wallonne », écrit-il dans l'une de ses lettres. Rien n'est plus vrai et n'explique mieux le mélange d'esprit enjoué, d'une part, et, de l'autre, sérieux sans pédantisme qui demeure gravé dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu et habituellement fréquenté.

Le fils survivant d'Ernest Closson, Hermann Closson, s'est conquis une place de choix dans la littérature dramatique belge du deuxième tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Charles van den Borren.

H. Riemann, *Musik Lexikon*, 12<sup>e</sup> éd., Mayence, 1959, v<sup>o</sup> Closson. — *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. 2, Cassel-Bâle, 1952, v<sup>o</sup> Closson. — *Mélanges Ernest Closson*, Bruxelles, 1948 (article introductif de Ch. van den Borren). — Ch. van den Borren, « Ernest Closson in memoriam », dans *Revue belge de Musicologie*, t. V, 1, 1951, pp. 6-8.

**COGELS** (Frédégand-Patrice-Joseph-Marie, baron), homme politique, né à Anvers le 14 avril 1850, y décédé le 17 février 1932.

Après des études au Collège des Jésuites de Tournai, il s'inscrivit à l'Université catholique de Louvain où il reçut, en 1874, le diplôme de docteur en droit.

Suivant les traces de son père, il s'orienta vers la politique; il avait vingt-cinq ans lorsque le parti anversois « Meeting » le sollicita de présenter sa candidature aux élections communales d'Anvers; il ne fut pas élu, mais se consacra aux bonnes œuvres; il fut l'un des fondateurs de la Société des enfants martyrs qu'il présida; il fut également président du conseil d'administration de l'Hospice Saint-Charles et président d'honneur de l'Association de la Maison ouvrière « Vrede Sint Willibrord ».

En 1892, il fut élu sénateur et le demeura jusqu'en 1898.

Au Sénat, il se fit, notamment, le champion du marché ouvert en luttant contre les tendances protectionnistes du gouvernement.

Le 16 décembre 1900, il fut nommé gouverneur de la province d'Anvers, en remplacement de son oncle, le Baron Osy de Zegwaart; il le resta jusqu'au 28 mai 1907.

Il fut un administrateur éclairé, préoccupé de l'industrialisation de la Campine, du développement de l'enseignement technique et de tous les problèmes agricoles.

Il s'attacha à la recherche de débouchés pour l'industrie belge en dotant le pays d'une flotte commerciale; il fut, en 1903, le premier président de l'Association maritime belge qui fit construire un navire-école, le « Comte de Smet de Naeyer »; ce navire devait avoir un sort tragique: il sombra dans le golfe de Gascogne le 10 avril 1906.

Sans se laisser aller au découragement, l'Association maritime fit construire un second navire, l'« Avenir », où furent formées des générations d'officiers de marine.

En 1919, il siégea, pour la seconde fois, à la Haute Assemblée en suppléance d'un collègue décédé. Réélu encore en 1920, il se retira définitivement de la vie politique après le vote de la revision constitutionnelle.

Dans sa retraite, il se consacra à sa famille, put enfin s'occuper de ses affaires personnelles et fut, notamment, président de la Société hypothécaire belge dont il avait patronné la fondation et qui était appelée à de hautes destinées.

Baron Holvoet.

François de Cacamp, *Une Vieille famille brabançonne, les Cogels*, Gand, 1959.

**COGELS - DU BOIS** (Édouard-Joseph, baron), économiste, financier, né à Anvers le 1<sup>er</sup> octobre 1793, décédé à Bruxelles le 19 février 1868.

Il siégea à la Chambre des représentants de 1839 à 1854 et en 1847-48.

Il entra, en 1854, au Sénat et y présida la Commission des finances.

Il intervint dans de nombreux débats parlementaires, mais particulièrement en 1845 sur une proposition de loi qui tendait à réglementer l'entrée des céréales à l'aide d'une échelle mobile de droits variant en raison des prix. Cette proposition fut bientôt qualifiée de « loi de famine » et elle opposa libre-échangistes et protectionnistes en des discussions animées. Représentant Anvers à la Chambre, le baron Cogels défendit les intérêts du commerce, dont le voeu était la libre importation des céréales. La proposition de loi fut cependant votée, mais non promulguée. La maladie qui frappa la récolte des pommes de terre, en Belgique comme dans toute l'Europe, fit décider la libre entrée des denrées alimentaires.

Le baron Cogels publia des études financières, notamment en 1860 et 1861, sur le cours légal de la monnaie d'or française.

Jacques Van Offelen.

Louis Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, Bruxelles, t. II, 1879, p. 241. — J.-B. Van Mol, *Les Élus d'Anvers depuis mil huit cent trente*, Anvers, 1889, p. 277. — Jacques Van Offelen, *La Lutte d'Anvers pour la liberté du commerce des céréales de 1832 à 1845*, Liège, 1945, pp. 155-177 et 234. — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des Écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1886, p. 260. — *Annales parlementaires de la Belgique, 1844-1845*, pp. 841, 1589, 1590, 1591, 1626 et 1627.

**COLOMBIER** (Oscar-Edmond-Victor DU), officier de marine, né à Tournai le 20 février 1820, décédé dans sa ville natale le 13 février 1890.

Du Colombier entra, en 1832, à l'Athénée de Tournai et cultiva spécialement les mathématiques en préparant l'examen d'aspirant de marine de deuxième classe, grade qu'il obtint en 1836. Dès lors, il servit successivement sur le trois-mâts barque « Clotilde » (1837), sur la canonnière-goëlette N° I et sur le cutter d'instruction (1838-1839) lors de croisières dans la Mer du Nord. En 1840, il partit pour

Lisbonne à bord de la goëlette « Louise-Marie » qui y conduisait le chargé d'affaires Beaulieu.

Promu aspirant de première classe en 1841, il navigua encore sur ce dernier bâtiment qui déposa à Santo Tomas de Guatemala une commission chargée d'explorer le littoral de cette baie en vue de la création d'un établissement colonial.

En 1843, nouveau départ sur le brig « Charles », pour les grandes Indes cette fois. Le navire se perdit sur les côtes de Bornéo, et l'équipage parvint non sans peine à gagner Macassar après avoir échappé difficilement aux pirates qui attaquèrent l'épave. Notre officier participa alors bénévolement à une expédition punitive de la corvette néerlandaise « Hecla » et assista à la prise et à l'incendie de la ville de Tangaroung, capitale du sultan de Koutéi.

En 1844, Oscar Du Colombier servit en qualité de premier officier sur le brigantin « Congrès » puis, l'année suivante, partit sur la « Louise-Marie » qui devait conduire au Mexique le consul général Blondeel van Cuelebroeck chargé d'inspecter en cours de route notre colonie de Santo Tomas. Au retour, le bateau relâcha à New York. Rentré à Anvers en 1846, Du Colombier repartit sur le trois-mâts « Emmanuel » pour les grandes Indes.

Mis en disponibilité en 1849 par suite de la réduction du budget de la marine, il reçut des offres d'un consulat d'Amérique centrale et s'intéressa dès lors à des questions commerciales et industrielles concernant la Belgique. Pourtant, résolu à continuer sa carrière maritime en Allemagne, Du Colombier démissionna la même année pour servir la marine fédérale germanique où il accéda au grade de lieutenant de vaisseau de première classe. Il s'embarqua, en janvier 1850, comme premier officier sur la frégate à vapeur « Barbarossa » dont il reçut le commandement au mois de mars.

Cette flotte dissoute en 1852, Du Colombier se vit solliciter par la Prusse, mais il déclina la proposition tout comme les sept autres Belges

employés par la Confédération germanique.

Rentré au pays, il entreprit un voyage en vue de créer des relations commerciales avec Berbera, capitale de la Somalie, sur le golfe d'Aden. Passant par Trieste, Alexandrie, le Caire, Suez, il dut interrompre ses pérégrinations à Aden. En 1855, il s'intéressa à un établissement sucrier de Porto Rico dont il remit la direction à son frère Albéric l'année suivante; il profita de son retour en Europe pour visiter une partie des États-Unis.

Puis il s'occupa d'une distillerie en France, pendant plusieurs années, revint à Bruxelles et retourna aux Antilles en 1864 pour remplacer son frère Albéric revenant en Belgique. Ce ne fut que l'année suivante qu'Oscar Du Colombier se retira dans sa patrie.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire: matricule des officiers de la marine royale et copie du mss. de de Villers, *Mon voyage à bord du brig-goëlette de douze canons « Louise-Marie » en 1845*. — Archives du Musée de la Marine à Anvers et archives de famille du notaire Breckpot à Alost. — L. Leconte, *Les Ancêtres de notre Force navale*, Bruxelles, 1952. — Em. Sinkel, *Ma vie de marin*, Bruxelles, 1874. — N. Leysbeth, *Historique de la colonisation belge de Santo Tomas de Guatemala*, Bruxelles, 1938. — *Amérique centrale. Colonisation du district de Santo Tomas de Guatemala; collection de renseignements publiés ou recueillis par la Compagnie belge de colonisation*, Paris, 1844. — O. Du Colombier, « Souvenirs de mes voyages », dans la revue gantoise *Sur l'Eau*, 38<sup>e</sup> année, nos 395 et ss., 1961-1962

**COLOMBIER** (Thémistocle - Scipion-Charles-Albert DU), officier de marine, né à Tournai le 2 mars 1818, mort à Bruxelles le 31 juillet 1892.

Du Colombier fit ses études à l'Athénée de Tournai puis passa l'examen d'aspirant de marine de seconde classe en 1835. Il navigua sur le brigantin « Congrès », la canonnière n° 11 et sur le trois-mâts barque armé « Clotilde » à bord duquel il fit un voyage vers les côtes d'Afrique en 1837. Il se rendit à Montevideo en 1840

sur le navire de commerce « Hélène-Eugénie », après avoir obtenu un congé à demi-solde, et il remplit les fonctions de deuxième second. Puis nous le retrouvons en mer du Nord sur la « Louise-Marie » en 1841. Il prit le commandement de la canonnière n° 5 en avril 1842, mais s'embarqua en juillet sur la « British Queen », pyroscaphe acquis par l'État pour les liaisons transatlantiques.

Promu enseigne le 18 novembre de la même année, il partit pour les grandes Indes, puis, en 1845, il reçut le commandement de la canonnière n° 11 de la flottille de la division de l'Escaut et passa, en fin d'année, sur le brick de guerre « Duc de Brabant » pour une croisière aux îles Féroé, Shetland et d'Islande. En 1847, Du Colombier repart pour l'Amérique du Sud. En 1849, embarqué sur la « Louise-Marie », il fait voile vers notre comptoir du Rio Nunez en Guinée où il participe aux opérations militaires franco-belges de Debokké, ce qui lui vaut la Légion d'honneur et le bénéfice d'une campagne de guerre. Van Haverbeke, commandant la goëlette, ordonna à notre officier, peu après les combats, de dresser le plan détaillé de Victoria, l'établissement européen créé sur le fleuve Rio Nunez, de choisir l'endroit favorable à l'érection d'un fortin de défense susceptible d'abriter une garnison de deux cents hommes et d'établir le devis approximatif de la construction de l'ouvrage. Il fallait de plus estimer les ressources de la colonie et de ses cultures en n'envisageant que le point de vue commercial.

Placé dans la réserve, Du Colombier démissionna en novembre 1849 et passa en décembre dans la marine de la Confédération germanique où il servit en qualité de lieutenant de vaisseau de première classe. Il fit partie de la commission d'enquête, créée lors de l'échouage de la frégate « Eckernforde » (1850), commanda par intérim la frégate à vapeur « Hansa », vaisseau amiral (du 10 octobre au 5 décembre 1851), devint capitaine de pavillon de l'amiral et chef d'état-

major. En 1852, la marine fédérale allemande fut licenciée par suite de l'antagonisme austro-prussien et Du Colombier fut pensionné ; il s'était vu décerner les décorations du Mérite d'Oldenbourg et de l'Ordre des Guelles. Disons aussi qu'il commanda, de novembre 1852 à janvier 1853, la frégate à vapeur « Archiduc Jean ».

Cet officier publia à Bruxelles, en 1859 : *Aurore boréale observée à Porto Rico* et en 1862 : *Les îles Mariannes considérées comme siège d'une colonie de condamnés, de libérés et de travailleurs libres*. Ch. de Lannoy fit éditer dans le *Bulletin de la Société belge d'études coloniales* (Bruxelles, 1920) : *Thémistocle Du Colombier. Une expédition franco-belge en Guinée. La campagne de la goëlette de guerre « Marie-Louise » (sic) dans la colonie belge du Rio Nunex (1849)*, qui n'est autre que le journal de bord du voilier tenu par Thémistocle Du Colombier.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, du Musée de la Marine à Anvers et de la famille du notaire Breckpot à Alost. — L. Leconte, *Les Ancêtres de notre Force Navale*, Bruxelles, 1952. — Em. Sinkel, *Ma vie de marin*, Bruxelles, 1874. — *Complément de l'œuvre de 1830 : établissements à créer dans les pays transatlantiques*, Bruxelles, 1860 (ouvrage anonyme de Brialmont).

**COMBAZ** (Gisbert - Corneille - Henri-Paul), orientaliste, peintre, né à Anvers le 23 septembre 1869, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 18 janvier 1941. Il était le fils du major Paul Combaz et de Marie-Amélie Van den Eynde.

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, il fut également élève de l'Académie royale des Beaux-Arts de cette ville.

De 1895 à 1900, il professe le dessin à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux. De 1898 à 1940, il donne le cours d'art décoratif à l'École des Arts industriels et décoratifs d'Ixelles. Nommé professeur d'histoire de l'art à l'Université Nouvelle (plus tard

Institut des Hautes Études de Belgique) en 1905, il remplace Paul Janson en qualité de membre du Comité directeur. Le 7 octobre 1912, il est désigné comme professeur de Composition d'ornements à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Les recherches d'art décoratif auxquelles, dès le début de sa carrière d'artiste, se livra Combaz le conduisirent tout naturellement à s'intéresser aux arts de l'Extrême-Orient. C'était l'époque, au début du xx<sup>e</sup> siècle, où l'Occident et les États-Unis, partis du goût pour un japonisme un peu étroit, confiné dans l'étude de l'estampe et des arts décoratifs du xviii<sup>e</sup> siècle, orientaient leurs études vers la connaissance des arts des hautes époques de l'histoire de l'Asie. L'Inde et la Chine, fécondées par le bouddhisme, apparaissaient, enfin clairement, comme les initiatrices des arts les plus nobles et les plus profonds de l'Extrême-Orient. Combaz apporta à leur étude, non seulement une grande érudition, mais un sentiment de la beauté des formes qui illuminait la première. Son « flair d'artiste » (il cherchait toujours à le développer chez ses élèves) le conduisit à la découverte des affinités les plus subtiles entre des arts qu'une simple érudition aurait peut-être tenus trop séparés. D'où le succès que rencontra auprès des professionnels de l'orientalisme, de don de divination dont participaient ses ouvrages (voir bibliographie ci-dessous).

Combaz a dû beaucoup de ses premières connaissances au grand bouddhistisant belge, Louis de la Vallée Poussin. Celui-ci le fit entrer à la Société Artistique de Paris où il se trouva en rapports, qui devinrent ceux d'une grande amitié, avec l'élite de l'orientalisme français, Sylvain Lévy, Paul Pelliot, et plus tard Hackin, Jeanine Auboyer et René Grousset.

En même temps, en 1929, se fondait à Bruxelles l'Institut belge des hautes Études chinoises, qui appelait aussitôt Combaz à collaborer avec son équipe

de fondateurs. Il publia dans les *Mélanges de l'Institut*, plusieurs de ses plus importants travaux et donna des cours, très écoutés, à un public d'amateurs et d'étudiants, dont il sut éveiller le goût de la recherche et le sens des beautés insolites.

Combaz, aussi bien, développait son propre goût, audacieux et novateur du moins en Belgique. Sa collection, qu'il était heureux de montrer, avec cette bonne grâce, cette gentillesse qu'on qualifierait volontiers de « franciscaine », contenait quelques pièces de la plus grande rareté, comme ces têtes venant des grottes de Lung-Men, les premières que l'on vit en notre pays. Mais Combaz réunissait aussi des céramiques de tout genre, surtout des figures d'animaux, chinoises et japonaises, des poteries de tous les pays qui, à l'exemple du Japon, cherchaient de l'inspiration dans la céramique populaire. On peut dire qu'à cet égard, Combaz fut précurseur de cette floraison de potiers artisans à laquelle nous assistons aujourd'hui. Combaz lui-même fut mêlé de très près aux premières tentatives de ce genre chez nous.

Dans un portrait de Combaz, on ne peut en effet négliger le caractère militant de son activité. Il était heureux quand il pouvait rallier à ses vues quelque nouvel initié. C'est ainsi qu'il fut amené à fonder et à présider, à partir de 1934, à Bruxelles, une Société belge d'Études orientales dont le but était, aux côtés de l'Institut des hautes Études chinoises, de pallier aux carences de l'enseignement officiel en matière d'orientalisme.

Mais Gisbert Combaz fut aussi un peintre de talent. Apparenté à Maurice Denis et souvent inspiré comme lui par les sujets religieux, sa peinture possède un caractère décoratif prestant et une grande tendresse de ton. Mais ses peintures sont rares.

Ici encore s'affirme l'activité, disons sociale, de Combaz. Il s'est, en effet, rangé aux côtés d'Octave Maus dans le combat qu'il menait à Bruxelles en faveur de l'art nouveau. Dans le beau

livre que Madeleine Octave Maus a consacré à la vie de son compagnon de lutte, les pages consacrées à Gisbert Combaz, « l'ami fidèle, plein de goût » (p. 165), sont au nombre de dix-sept.

Gisbert Combaz disparut dans les premiers mois de la guerre de 1940. Sa vie, exemple de désintéressement, d'éternelle jeunesse, de confiance que soutenait une foi profonde, auprès d'une épouse admirable, elle-même fille du grand peintre Verhas, entouré d'une famille aimante et qui le comprenait, sa vie fut heureuse. Sans doute, son esprit subtil, sa belle intelligence rayonnante, un sens aigu de l'enseignement auraient mérité mieux de son pays. On doit regretter que l'une ou l'autre de nos universités n'ait pas su se l'attacher pour créer un enseignement étendu de l'histoire de l'art d'Extrême-Orient dont nos programmes officiels semblaient peu préoccupés.

Œuvres de Gisbert Combaz :

*Les Sépultures impériales de la Chine*, Bruxelles, Vromant, 1907 ; *Les Palais impériaux de la Chine*, Bruxelles, Vromant, 1909 ; *Les Temples impériaux de la Chine*, Bruxelles, Vromant, 1912 ; *Évolution du Stûpa en Asie*, dans *Mélanges chinois et bouddhiques*, vol. II, Bruxelles, 1932-1933, pp. 163-305, vol. III, 1934-1935, pp. 93-144, vol. IV, 1935-1936, pp. 1-125 ; *L'Inde et l'Orient classique*, 2 vol., Documents d'Art et d'Archéologie, Musée Guimet, Paris, 1937 ; *Masques et Dragons en Asie*, dans *Mélanges chinois et bouddhiques*, vol. VII, 1939-1945, 328 pages.

Ces trois dernières œuvres sont entièrement illustrées de dessins de l'auteur. Le dernier ouvrage, posthume, est précédé d'une préface de dix pages accompagnée d'un portrait extrêmement vivant, et signé par René Grousset et Jeanine Auboyer.

Citons encore : *La Peinture chinoise vue par un peintre occidental*, dans *Mélanges chinois et bouddhiques*, vol. VI, 1938-1939, pp. 11-149.

Henri Lavachery.

*Revue de l'Institut des Hautes Études et de l'École de Musique et de Déclamation d'Izelle*, janvier-février 1909, p. 10. — Madeleine Octave Maus, *Trente années de lutte pour l'Art (1884-1914)*, Bruxelles, 1926. — « Gisbert Combaz », dans *La Belgique active*, Bruxelles, 1934, p. 126. — René Grousset et Jeanine Auboyer, « Gisbert Combaz, 23 septembre 1869-18 janvier 1941 », dans *Mélanges chinois et bouddhiques*, vol. VII, 1939-1945, pp. I-IX.

**CONRARDY** (*Lambert-Louis-Dieu-donné*), prêtre, missionnaire, « l'homme des lépreux », né à Liège le 13 juillet 1841, décédé à Hong-Kong le 26 août 1914.

En 1867, après son ordination, il fut nommé vicaire à Stavelot, où il se fit remarquer par son inlassable dévouement pendant une dangereuse épidémie de petite vérole. Il donna aussi quelques cours à l'Institut Saint-Remacle. Malgré la profonde sympathie et la reconnaissance que lui manifestaient les Stavelotains, le vicaire Conrardy rêvait d'une vie d'apostolat missionnaire hors d'Europe. On le trouve successivement à Pondichéry, à Paris, d'où il part vers l'Amérique du Nord, vers 1878, à Umatilla Reservation, dans l'archidiocèse de Portland-en-Oregon, où il est seul prêtre d'une « paroisse aussi grande que la Belgique ». Vers 1884, il revient en Europe, mais est de nouveau en Oregon en 1886. Alors déjà, il était en correspondance avec le Père Damien, l'apôtre des lépreux, et le suppliait d'accepter ses services. Recommandé par son archevêque d'Oregon, Mgr Groos, admis enfin par le Vicaire apostolique des Iles Sandwich, l'abbé Conrardy rejoignit le Père Damien à la léproserie de Molokai, le 17 mai 1888. Celui-ci faisait partout l'éloge de son nouveau compagnon. Pourtant, au début de son séjour chez les lépreux, Conrardy avouait que la vue des plaies de l'héroïque religieux lui ôtait tout appétit; mais un peu plus tard, il déclarait : « A présent, je suis habitué à tout ».

Le 30 mars 1889, le Père Damien sentit que la mort était vraiment très proche et, le 2 avril, il reçut le Saint

Viatique et l'Extrême-Onction des mains de l'abbé Conrardy, qui continua à l'assister fidèlement jusqu'à sa mort, survenue le 15 avril.

L'abbé Conrardy, que l'on appelait, à Liège comme à Stavelot, le Père Conrardy, ne fit pourtant jamais partie de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Institut de Picpus, à Paris), à laquelle appartenait le Père Damien; c'est ce dernier qui obtint que le prêtre liégeois ne fût pas astreint à l'émission de voeux religieux dans sa Congrégation.

En 1895, Conrardy quitta Molokai et pressa Mgr Chausse, vicaire apostolique de Canton, de l'autoriser à fonder une léproserie en Chine, dans sa circonscription. Le prélat exigea d'abord de son nouveau collaborateur la constitution d'un capital capable d'assurer une existence durable à pareille entreprise. Alors, Conrardy s'en alla à travers l'Europe et l'Amérique, mendiant et frappant à toutes les portes pour ses chers lépreux. En 1906, il revint à Canton : il avait pu rassembler un capital de 150.000 francs-or. Il acheta une petite île, près du bourg de Sheklung, et y construisit quelques petites maisons, qui furent l'embryon de la Léproserie Saint-Joseph : il y reçut d'abord soixante lépreux. Le gouvernement provincial, s'intéressant à l'entreprise, accorda de maigres subventions en faveur des malades que le Bureau d'hygiène décidait d'envoyer dans l'île. Les groupes devenant plus nombreux, l'abbé acheta un second îlot, réservé aux femmes lépreuses. Ensuite il fut aidé par cinq religieuses canadiennes. Grâce à sa douce fermeté, il arriva à imposer la loi du travail moralisateur aux lépreux valides. Il distribua des lopins de terre à cultiver, ouvrit des ateliers et obtint même un salaire mensuel pour ces « colons » d'un genre nouveau. Il fit pratiquer, en commun, l'élevage du petit bétail et de la volaille, nomma des chefs de chambrée, responsables de l'ordre et de la propreté, et ne négligea aucun détail de bonne administration. Pour les catholiques, qui

furent bientôt la majorité, il y avait les offices religieux, les visites encourageantes du vicaire apostolique, la charge de l'entretien de l'église, etc. En 1913, la colonie comptait sept cents lépreux.

Entretemps, le fondateur de la léproserie vieillissait : « Je suis venu » ici, disait-il, pour mettre l'œuvre » en train ; cela fait, je mourrai ». L'œuvre prospéra : elle reçut plus de trois mille lépreux de 1913 à 1924.

Le « Père » Conrardy peina jusqu'à sa mort, survenue à la suite d'une pneumonie infectieuse, à Hong-Kong, à l'asile des Sœurs de Saint-Paul de Chartres.

William Legrand.

V. Jourdan, *Le Père Damien De Veuster, apôtre des lépreux*, Braine-le-Comte, 1931, pp. 453 et ss. — Louis Van Hée, « Lépreux païens de Chine », dans *Bulletin de l'Union du Clergé en faveur des Missions*, t. X, Bruxelles, 1930, pp. 146-154. — A. Algardi, « L'homme des lépreux et son œuvre », dans *L'Illustrazione vaticana*, Cité du Vatican, n° du 1<sup>er</sup>-15 septembre 1934, pp. 619-622 (avec portrait). — G. Mensaert, « Les missions catholiques face à la lèpre », dans *Bulletin de l'Union missionnaire du clergé*, t. XVI, Bruxelles, 1936, pp. 160-162. — L. Houssard, *La vie du Père Lambert-Louis Conrardy*, Liège, 1938 (avec portrait). — V. Jourdan, *Le Père Damien*, Paris, 1968, pp. 188-194.

**COPPENS** (Aurèle - Augustin), peintre, dessinateur, graveur (1), né à Bruxelles le 9 mars 1668, décédé célibataire le 31 août 1740 et enterré dans l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Il était le fils de François Coppens et d'Anne-Marie Hermans.

Coppens est issu d'une lignée de peintres puisque son père, François Coppens (1628- ± 1690), et son grand-père, Pierre Coppens, l'étaient également. En 1698, Augustin Coppens devient maître, à Bruxelles, dans le métier des peintres, batteurs d'or et verriers. Nommé doyen de ce métier en 1707, en même temps que Jean-Baptiste de Maseneer et Nicolas Van

(1) Une première notice sur Augustin Coppens a été publiée dans le tome 1<sup>er</sup> (1866) de la *Biographie nationale*, col. 379-380.

den Schilden, il en tient les comptes de 1707 à 1711. De 1730 à 1734, il assume à nouveau cette charge, à la place de Corneille Breughel, choisi à la Saint-Jean 1730 et mort en octobre de la même année.

Coppens a exercé son art dans différents domaines. On se souvient surtout de lui grâce à ses suites de vues de Bruxelles en ruines. La première, intitulée *Perspectives en ruines de la ville de Bruxelles, désignées au naturel*, par Aug. Coppens, publiée très vite après le bombardement d'août 1695 par les Français, connut, dès sa parution, un succès dû aussi bien à l'opportunité et à l'intérêt des sujets représentés qu'à la manière dont ils étaient traités.

La gravure des douze planches qui composent cet ensemble est, en partie, l'œuvre d'Augustin Coppens (cinq planches) et, en partie, celle de Richard Van Orley (six planches). Les auteurs de la page du titre ne sont pas mentionnés. Une deuxième suite paraît vingt ans plus tard. Elle contient des vues de l'église Saint-Nicolas, restaurée en 1695, après le bombardement et qui s'écroula à nouveau le 29 juillet 1714, et des tour du Miroir et maison des Orfèvres, mal restaurées elles aussi, et tombées en novembre 1696. Les huit planches de la seconde suite furent gravées par Jean-Laurent Krafft. Certains des dessins de Coppens, préalables aux gravures de ces suites, existent encore au Cabinet des Estampes de Copenhague. D'autres dessins qui correspondent à des gravures des mêmes suites sont conservés au Musée communal de Bruxelles et au Courtauld Institute à Londres. Ces dessins ne sont pas de la même facture que ceux de Copenhague. Ils semblent intermédiaires entre les dessins originaux (de Copenhague) et les gravures. Ces deux ensembles de gravures sont d'un grand prix pour l'histoire du bombardement de Bruxelles. On connaît encore une planche, gravée par J. Harrewyn, dont le dessin était de A. Coppens. Elle illustre un autre événement bruxellois, de moindre importance : l'incendie de la Cour

d'Orange en 1701. Trois jolis dessins se trouvent à l'Albertina de Vienne ; deux de ceux-ci représentent des coins de l'ancien parc de Bruxelles, le troisième est une vue de la porte du Rivage, à Bruxelles également. Signations encore différentes esquissées à la plume et au crayon, dans un petit registre de la main de Coppens, conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles. Les dessins qu'il contient sont très probablement de la même main.

Coppens a également beaucoup travaillé comme cartonnier de tapisseries, en collaboration avec d'autres artistes ; il compose le fond et l'avant-plan. Il exécuta, entre autres, avec Jean Van Orley, les cartons de la suite des *Triumphes des Dieux et des Déesses*. L'édition princeps de cette suite est conservée au Musée de Gand. D'après le témoignage d'un fabricant de tapisseries contemporain, Daniel Leyniers, Coppens était paysagiste et, le plus célèbre, pour les patrons de tapisseries.

Quant à l'activité de Coppens en tant que peintre, il n'en reste plus aujourd'hui que des traces. Il existe plusieurs mentions de tableaux, comme d'ailleurs aussi des mentions de tapisseries et de gravures, mais les œuvres elles-mêmes n'ont pu être retrouvées. Le seul tableau connu, attribué ordinairement au pinceau de Coppens est le beau portrait de cet artiste (au Musée communal de Bruxelles, dépôt de l'État). Malheureusement ce tableau n'est pas signé et il ne semble pas qu'il s'agisse d'un autoportrait.

Coppens, qu'il peigne, grave ou dessine, est un paysagiste. Si la plupart de ses œuvres ont disparu avec le temps (sans doute ne signait-il pas), si les œuvres conservées ne sont pas celles d'un grand maître, de nombreux documents contemporains permettent cependant d'affirmer que Coppens était, de son vivant, un artiste apprécié et renommé. Nous lui savons surtout gré aujourd'hui de nous avoir, par ses dessins, donné une image précise et vivante du malheureux épisode

de l'histoire de Bruxelles que fut le bombardement d'août 1695.

B. Piérard-Gilbert.

R. Piérard-Gilbert, « Un Bruxellois oublié, Augustin Coppens, peintre, dessinateur et graveur (1668-1740) », dans les *Cahiers bruxellois*, t. IX, fasc. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1964, pp. 1-44.

\* **CURTET** (François-Antoine), docteur en médecine, un des fondateurs et professeur de l'école de médecine de Bruxelles, né à Chaumont (Haute-Savoie) le 9 février 1763, fils de Christophe Curtet, notaire public à Chaumont, et de Anne-Marie Chiron ; décédé à Bruxelles le 19 avril 1830.

Nous ne connaissons pas grand-chose de l'enfance du jeune François-Antoine ; nous savons néanmoins qu'il fréquenta le collège d'Annecy, pour y étudier le latin, le français, l'anglais, l'italien, la rhétorique, la physique et les mathématiques. En 1787, il est maître ès arts. Il poursuit ses études à l'Université de Turin, où pendant cinq ans il se consacre à la chirurgie ; il y eut pour professeurs Penchienati et Jean Brugnone. Pendant son séjour, il est nommé lecteur d'anatomie et de physiologie de cette université. Le 10 mars 1792, il y reçoit le diplôme de chirurgien ; il est également élu membre du Collège royal de chirurgie de l'Université de Turin. Après un court séjour à Mondovi, qu'il quitte en août 1792 pour aller auprès de ses parents en Savoie jusqu'en septembre de la même année, François-Antoine Curtet se rend à Paris, où il suit pendant deux ans les cours de Desault, Sabatier et Bayen.

En 1794, la République française est en pleine guerre, et a un grand besoin d'hommes et de médecins. Au mois de mai 1794, Curtet s'engage dans l'armée du Nord, en qualité de chirurgien de deuxième classe. Affecté tout d'abord à l'hospice de l'Humanité (Hôtel-Dieu) à Paris, il est envoyé ensuite à l'hôpital militaire de Juilly où il reste jusqu'à la fin du mois d'août ; il reçoit sa lettre de commis-

sion le 10 septembre 1794. Dirigé d'abord vers la Hollande, il arrive au quartier général établi à Dinter, près de Nimègue, au début d'octobre. Lors du siège de cette ville, pendant le rude hiver de 1794-1795, Curtet contracte une grave maladie. Il assure désormais le service de chirurgien de deuxième classe dans plusieurs hôpitaux militaires, dans les Pays-Bas et en Belgique : à Bréda, à Utrecht (praïrial et floréal an 3), à Bois-le-Duc pendant un mois, à Amersfoort au mois de juillet; en automne déjà, il revient à Bréda, et y passe l'hiver; au printemps 1796, il est désigné pour l'hôpital de Vilvorde. Il y exerce jusqu'en automne 1796; à ce moment, il est envoyé à l'hôpital militaire de Tirlemont où il séjourne tout l'hiver. En mars 1797, il est rappelé à Vilvorde pour quelques mois; en effet, en juin, il est désigné en qualité de chirurgien de deuxième classe, à l'hôpital militaire de la Félicité, à Bruxelles. Curtet s'installe à Bruxelles le 22 juin 1797. Le 12 septembre 1799, Curtet est commissionné chirurgien de deuxième classe à l'hôpital militaire de Bruxelles. Il s'y dévoue sans compter, donnant des cours de médecine aux chirurgiens de troisième classe, à ses collègues et à quelques surnuméraires de la ville. En pratiquant une dissection anatomique pour leur instruction, il se blesse à l'index de la main gauche et perd l'usage des deux dernières phalanges de ce doigt; de plus, il remplace dans leurs fonctions les officiers de santé en chef, pendant leurs absences ou leurs maladies. Néanmoins, en 1802, malgré une intervention en sa faveur des officiers de santé en chef de l'hôpital militaire, Curtet se voit rétrograder au rang de chirurgien de troisième classe pour des raisons budgétaires, qui réduisent, par ailleurs, l'importance de l'hôpital. Suite à cette décision, Curtet demande sa mise en disponibilité; le 19 juillet 1803, il est autorisé à cesser toute activité à l'hôpital militaire de Bruxelles.

Pendant cette période, Curtet s'in-

téresse également à la vie scientifique à Bruxelles. Nommé membre de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, établie à Bruxelles sous la devise *Aegrotantibus*, il prend une part active à ses travaux : le 15 janvier 1807, Curtet est nommé secrétaire adjoint du comité de rédaction et est chargé de rédiger les procès-verbaux des séances et d'envoyer les convocations. Dans les actes publiés par cette société, Curtet consigne des observations faites à l'hôpital militaire : *Observations et réflexions sur les dépôts consécutifs qui ont lieu au foie, particulièrement à la suite de lésions traumatiques* (Actes de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, établie à Bruxelles sous la devise *Aegrotantibus*, t. I<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> partie, an 8, pp. 93-117); on y trouve aussi l'*Extrait du rapport fait à la Société, par les professeurs Kok et le citoyen Curtet à l'occasion du mémoire de Noël : observations sur une déchirure de la cloison recto-vaginale* (*Ibid.*, pp. 44-46), ainsi que la mention d'un ouvrage lu par Curtet à la Société : *Observations sur une plaie de tête avec fracture au crâne* (*Ibid.*, p. xii). En 1802, à la demande du préfet du département de la Dyle, Curtet est désigné par la Société de Médecine de Bruxelles, en même temps que les médecins Duval et Fournier, pour faire une enquête sur la situation sanitaire de la maison de détention de Vilvorde, où sévit depuis décembre 1801, une épidémie de typhoïde. Les trois commissaires rédigent un rapport tiré à cinq cents exemplaires et daté du 23 avril 1802 : Duval, Curtet et Fournier, *Rapport sur la situation médicale de la maison de détention située à Vilvorde, 3 floréal an 10*, Bruxelles, 1802, 12 p. Curtet se livre également à des recherches en physique où il possède des connaissances étendues. Dans un article sur les propriétés nouvelles de la pile voltaïque : *Lettre sur quelques nouveaux phénomènes galvaniques*, 1<sup>er</sup> germinal an 10 (*Journal de chimie et de physique*, édité par J.-B. Van Mons, t. II, pp. 272-278), il révèle pour la première fois la vive

lumière produite par le charbon placé dans le circuit voltaïque. En 1803, Curtet fait paraître une traduction du *Traité du choix des exutoires*, de P.-E. Wauters (traduit du latin et augmenté par Curtet, 2 volumes, Bruxelles, 1803, 247 + 328 p.). Curtet, néanmoins doit rapidement abandonner ses recherches à cause des préjugés existant en Belgique contre les médecins s'occupant de recherches scientifiques.

Après le 19 juillet 1803, date de l'interruption des activités de Curtet à l'hôpital militaire de Bruxelles, il est probable qu'il servit dans l'armée de Sambre-et-Meuse pendant deux ans en qualité de chirurgien de première classe. Il profite de son séjour dans cette armée pour parfaire ses études de médecine à l'Université de Strasbourg. Le 5 octobre 1805, il défend publiquement une thèse ayant pour titre : *Dissertation sur la colique venteruse ou flatulente* et obtient le grade de docteur en médecine. Cette thèse fut, semble-t-il, publiée à Strasbourg la même année 1805. A ce moment, en Belgique, il était impossible d'obtenir dans le pays même un diplôme de docteur en médecine ou de chirurgien. Les établissements d'enseignement existant avant la conquête ont été supprimés et n'ont pas été remplacés. Seuls existent des cours particuliers donnés par des médecins qui préparent les élèves aux écoles de médecine. C'est vers 1803 que l'un de ces médecins, Jean-Baptiste Terrade, d'origine française et installé à Bruxelles depuis quelques années, ainsi que François-Antoine Curtet et son beau-frère Jean-Baptiste Van Mons entreprennent des démarches auprès de l'administration centrale pour obtenir la création d'une école de médecine destinée à la formation d'officiers de santé, dont le ministère se borne aux affections les moins graves.

Après avoir obtenu l'autorisation du ministre de l'Intérieur Champagny, le 26 janvier 1805, ils communiquent au maire de Bruxelles un plan d'organisation de leur école de médecine.

L'ouverture des cours est fixée au

30 septembre de chaque année ; cependant, en 1805, exceptionnellement l'école ouvre ses portes le 14 février, et remporte immédiatement un vif succès, car elle répond à un besoin très réel. Les fondateurs s'étaient réparti les cours : pour sa part, Curtet avait été chargé des cours de nosologie médicale, de pathologie interne et des accouchements.

Curtet, Terrade et Van Mons espéraient une extension qui ne tarda pas à se réaliser. La même année 1805, le préfet Doulcet de Pontécoulant fut remplacé par Chaban. Le préfet précédent n'ayant pu obtenir, malgré ses instances, l'établissement d'une école de médecine à Bruxelles, le nouveau préfet s'intéresse à l'école fondée par Terrade, Curtet et Van Mons et autorisée par le gouvernement. Par un arrêté du 3 août 1805, il l'organise sous le titre d'École départementale de médecine, de chirurgie et d'accouchements pour l'instruction des officiers de santé et des sages-femmes. Cette école ouvre ses portes le 19 août suivant. Curtet y fut désigné pour enseigner l'anatomie, bandage et hygiène. Les leçons se donnent dans un local de l'ancienne Cour. Enfin, le 2 juillet 1806, un décret impérial établit à Bruxelles des Cours pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie destinés aux officiers de santé. Ces cours se donnent à l'hôpital Saint-Pierre, et commencent en 1809. Ils remplacent l'École départementale de médecine qui avait fonctionné jusque-là. Curtet y enseigne l'anatomie et la pathologie interne ; de plus, il est chargé de faire un cours à l'usage des peintres, ce cours comprend l'ostéologie et la myologie. La Section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique possède des notes prises en 1810, par un élève de l'École de médecine au cours de pathologie interne de Curtet (Ms II 7521).

Depuis 1805, Curtet fait aussi partie de la Société centrale de Vaccine de Bruxelles, qui a pour but de propager la pratique de la vaccination anti-variolique.

Le 8 septembre 1809, Curtet est réquisitionné comme médecin pour l'hôpital militaire de Bruxelles; le 31 janvier 1810, cette réquisition est confirmée par le ministre de la Guerre, Lacuée, comte de Cessac. Curtet reste en fonction jusqu'en 1813, époque à laquelle, il contracte le typhus qui le retient trois mois au lit.

En 1815, après la chute de l'empire français et le rattachement de la Belgique aux Pays-Bas, les cours pratiques de médecine furent provisoirement maintenus. Par arrêtés du roi Guillaume I<sup>er</sup> du 6 janvier 1823 et du 15 septembre 1824, appliqués le 4 décembre 1827, les Cours de médecine, de chirurgie et de pharmacie instaurés auprès des hôpitaux de Bruxelles depuis 1806, sont remplacés par une École de médecine. Le programme des matières subit quelques modifications mais le personnel ne change pas. En 1834, cette école fusionnera avec la Faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles.

D'autre part, Curtet est nommé membre de la Commission provinciale de Médecine avec l'approbation du roi Guillaume I<sup>er</sup>.

A partir de 1825, la santé de François-Antoine Curtet s'altère de plus en plus; il meurt à l'âge de soixante-sept ans après une longue maladie.

Il avait épousé le 11 juin 1798, Barbe-Marie-Josèphe Van Mons, née le 28 octobre 1776, décédée le 6 sep-

tembre 1819, fille de Marie-Catherine Colins et de Ferdinand-Philippe Van Mons, receveur du Grand Béguinage à Bruxelles. C'est ainsi que Curtet devint le beau-frère de Jean-Baptiste Van Mons (Voir *Biographie nationale*, t. XV, Bruxelles, 1899, col. 120-132). De cette union naquit une fille, Cécile-Virginie, née le 31 octobre 1801, décédée le 20 mars 1858, qui épousa le 20 septembre 1824, Adolphe Quetelet (Voir *Biographie nationale*, t. XVIII, Bruxelles, 1905, col. 477-494), statisticien, astronome et fondateur de l'Observatoire royal de Bruxelles, dont elle eut deux enfants: Ernest, né le 7 août 1825, astronome (Voir *Biographie nationale*, t. XVIII, Bruxelles, 1905, col. 468-477), et Isaura, née le 26 novembre 1826, qui épousa en 1852, le peintre de marine Paul Clays.

Liliane Wellens-De Donder.

Papiers de Launois. — Académie royale de Belgique, Correspondance A. Quetelet. — Archives du ministère de la Guerre de la République française, État-Major de l'Armée de terre, Service historique, Extraits des registres matricules et documents déposés au ministère, Officiers de santé (Vincennes). — Mario Battistini, « Medichi italiani nel Belgio nella prima metà del secolo XIX », dans *Rivista di Storia delle Scienze mediche e naturali*, t. XXXIX, 1948, pp. 38-54. — Liliane Wellens - De Donder, « François - Antoine Curtet et l'enseignement de la médecine à Bruxelles au début du XIX<sup>e</sup> siècle », dans les *Cahiers bruxellois*, t. VIII, 2, 1963, pp. 94-119.

## D

**DANSE** (Auguste), graveur, né à Bruxelles le 13 juillet 1829 et décédé à Uccle le 2 août 1929.

Il fréquenta l'Académie de Bruxelles et se forma ensuite sous la direction de Luigi Calamatta qui avait été appelé dès 1837 en Belgique pour fonder une école de gravure. Le maître pratiquait la belle taille dans toute sa rigueur mais aussi dans toute sa froideur. L'élève se dégagera peu à peu de l'influence de son initiateur, sans toutefois jamais trouver la liberté, la vigueur et le souffle qui transcendent une gravure pour en faire une œuvre d'art émouvante.

Danse grava très tôt (une étude de jeune homme datée de 1843) des œuvres indépendantes bien qu'il fût contraint, pour gagner sa vie, de graver des modèles d'indianeries très appréciés. En 1851 déjà, l'Académie royale de Belgique le chargeait d'une partie des portraits destinés à accompagner les notices biographiques (le portrait de Paulin Louyet semble bien être le premier d'une longue série).

D'une épreuve en état inachevé de *La Cenci*, gravée par Calamatta, d'après Le Guide et conservée au Cabinet des Estampes, on peut conclure que, vers 1857, l'élève était encore très lié avec son professeur car il apposa son nom (au crayon) sur une épreuve d'état du cuivre prêt à recevoir les dernières retouches du grand praticien lui-même. Tandis que celui-ci se servait principalement du burin, le

disciple s'adonne surtout à l'eau-forte, qu'il complète souvent au burin, soit pour suivre sa propre inspiration, soit pour interpréter les toiles des maîtres anciens ou modernes. En effet, Danse a reproduit en gravure les tableaux les plus célèbres des principales pinacothèques d'Europe et surtout ceux des musées belges et ceux du Louvre. Rubens fut, sans conteste, son modèle préféré, après lequel viennent A. Van Dyck, J. Jordaens, R. Van der Weyden, H. Memling, Q. Metsys, B. Van Orley, et les grands noms de l'histoire de la peinture hollandaise, italienne et espagnole.

Danse eut le mérite de propager par la gravure les œuvres picturales de ses contemporains : Baron, Courtens, Gilsoul, Meunier (dont il a épousé une sœur), Verwée et tant d'autres. Sa renommée lui valut d'être plusieurs fois chargé d'exécuter les portraits de nos souverains et des principales personnalités du temps, belges ou étrangères, tel le pape Pie X dont le portrait fut tiré à des milliers d'exemplaires, si l'on en croit Fernand Neuray.

Vers la fin de sa vie, il élargit sa manière et s'adonna aux marines et aux paysages, à Knocke et aux environs surtout. Sa dernière œuvre datée semble être de 1911.

On l'a dit collaborateur de Rops mais il n'en fut rien. Tout au plus a-t-il gravé, d'après un dessin, un frontispice — très peu ropsien — pour une réédition, par Poulet-Malassis, de

*L'Escole des Filles*, de Millot, en 1865 (O. Mascha n° 443, M. Exsteens, n° 808, trois états).

Il fut professeur de dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Mons de 1871 à 1897 ; il pratiqua dans cette même ville — à ses propres frais — l'enseignement de la gravure, ce qui lui valut le titre de fondateur de l'École de gravure de Mons. Son premier élève fut Louis Lenain auquel succédèrent bien d'autres et notamment Georges Montenez, ses propres filles, Louise Danse (M<sup>me</sup> Robert Sand) qui grava le portrait de son père dessinant, dans son atelier en 1919, et Marie Danse qui épousa Jules Destrée et enfin Louis Greuse — son successeur — qui ont tous à leur actif un nombre important de gravures.

En 1905, il devint membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique dont il était membre correspondant depuis deux ans.

Bien qu'il soit difficile de réunir un œuvre vraiment complet, il semble que les collections du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique ne comportent que des lacunes secondaires parmi les quelque cinq cents estampes (dont une centaine de portraits et une centaine de gravures de reproduction) qu'exécuta Auguste Danse au cours d'une carrière exceptionnellement longue et féconde.

M. Manquoy-Hendrickx.

*Auguste Danse*, Bruxelles, *L'Eglantine*, 1930 (Écrivains et Artistes de Belgique, 2). Plaquette d'hommage publiée à l'occasion du centenaire de l'artiste et contenant, entre autres, une notice par Louis Greuse et un discours de F. Neuray. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, Leipzig, 1913, t. VIII, p. 377.

**DEARING** (Richard). Voir **DEARING** (Richard).

**DECHAMPS** (Adolphe), publiciste, membre de la Chambre des représentants, ministre, né à Melle le 18 juin

1807, décédé à Scailmont le 19 juillet 1875.

Issu d'une famille d'origine française établie à Morlanwelz au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il naquit à Melle, où son père Adrien dirigeait depuis 1806 un pensionnat d'enseignement primaire et moyen. La mère, Alexandrine Denuit, à la piété constante et résignée, développa en lui des sentiments chrétiens qui s'affirmèrent de plus en plus. Il écrivait, en 1869, au moment de douloureuses incertitudes : « Dans la » région de mon esprit où habitaient » mes chères opinions, je trouvais des » conflits, des quasi-révoltes et un » grand trouble ; quand je montais » dans cette autre région de l'âme » où l'on prie, où l'on souffre, où l'on » aime, où l'on rencontre plus direc- » tement Dieu, tout m'apparaissait » éclairé par une autre lumière où je » retrouvais le repos... Oh, j'aime bien » mes opinions, elles me tiennent aux » entrailles, elles sont nées de longues » et chères études, mais j'aime mieux » encore ma foi. Je suis sûr de ma » foi ; je ne suis pas sûr de mes opi- » nions ». Empreinte indélébile laissée par la ferveur de sa mère, par les ouvertures intellectuelles de son père.

C'est sous la conduite de celui-ci, pédagogue consciencieux, homme éloquent à la vaste culture littéraire et philosophique, très traditionnelle d'ailleurs, qu'il fit, dès 1815, ses premières classes et puis une partie de ses humanités. Ses deux frères, l'un Joseph, né en 1809, l'autre Victor, né en 1810 et qui devint archevêque de Malines et cardinal, faisaient également leurs classes sous la direction de leur père.

À Melle, les études étaient fortes, les élèves distingués : Pierre De Decker, futur ministre, en fut. Cependant, craignant sans doute une éducation trop unilatérale, Adrien Dechamps envoya durant 1819 et 1820, ses fils Adolphe et Victor au collège d'Alost, l'un des plus réputés de la région. Dirigé par l'abbé Van Crombrughe dont l'action se développa, sous le régime hollandais, dans la défense de l'enseignement libre, cet établissement

forma une pléiade d'hommes qui s'illustrèrent dans la vie politico-religieuse de la Belgique indépendante : de Montpellier qui devint évêque de Liège, Bracq qui occupa le siège épiscopal de Gand, les abbés Andries et De Smet qui firent partie du Congrès national de 1830.

Après ce passage à Alost, Adolphe Dechamps retourne chez lui, à Melle d'abord, puis à Scailmont, lorsque son père eut en 1822 cédé son collège. Plutôt que de confier ses enfants aux universités de l'État dont il craint une néfaste influence intellectuelle et morale, Adrien Dechamps s'applique lui-même à les former à la philosophie. Il suit de vieux auteurs, entre autres Purchosius, dont les *Institutiones philosophicae* étaient d'ailleurs le manuel suivi dans certaines congrégations religieuses.

Durant ces années, de 1820 à 1828, Adolphe Dechamps lit beaucoup ; non seulement les ouvrages recommandés par son mentor : Bossuet et les Pères de l'Église, mais aussi les œuvres qui, dans les milieux catholiques, ont alors le plus de faveur, celles de Joseph de Maistre, celles de Chateaubriand, celles également de Maine de Biran et de Royer-Collard. Son âme s'éveille à la poésie : il s'éprend de Lamartine, il le copie ou le paraphrase de ses propres sentiments. Il apprécie particulièrement Victor Hugo, surtout l'œuvre lyrique de ce maître ; il lui envoie ses essais poétiques : il est félicité et encouragé.

Bien que son père se défie de Lamennais, il relit avec passion religieuse l'*Essai sur l'Indifférence* de ce talentueux écrivain ; il s'inspire du *Mémorial*. La doctrine du sens commun prônée par le publiciste français ne l'intéresse guère ; mais il s'enthousiasme à la lecture des pages enflammées où, dans le désir de sauver l'Église, l'homme et la société, Lamennais s'insurge contre le rationalisme et les « libérateurs ». Il établit le lien entre l'ultramontanisme de Maistre et la volonté de conquête religieuse de Lamennais. Il approfondit le sens et

la dignité de la liberté, source d'action. Comment ne soulignerait-il pas ces mots que Victor Hugo lui envoyait en 1830 : « J'ai essayé de trouver les » grandes choses que vous m'annoncez » avec l'abbé de Lamennais et nous » voilà à peu près d'accord, moi sur son » Dieu, lui sur ma liberté. Nous joindrons volontiers nos deux idées pour » faire un homme et une société qui » fussent à la fois selon la loi humaine » et surtout la loi divine ». Qui ne voit affleurer dans ces mots la devise chère à Lamennais : « Dieu et liberté » ? Elle allait devenir celle d'Adolphe Dechamps.

De 1828 à 1830, il séjourne à Bruxelles, rue d'Assaut, chez Isidore Plaisant, avocat et jurisconsulte qui avait dû abandonner le barreau par suite des exigences linguistiques du gouvernement hollandais. Plaisant était le parrain de Victor. Très érudit, il se tenait en contact avec l'élite intellectuelle bruxelloise : Sylvain Van de Weyer et Quetelet puis De Potter et Gendebien se retrouvaient dans ses salons. Il avait des idées politiques et religieuses avancées : croyant, il était du groupe de ces francs-maçons qui, à ce moment, peuvent être considérés comme des chrétiens progressistes.

Adolphe Dechamps suivait les cours du Musée des Sciences et des Lettres. Cet établissement, à défaut d'université bruxelloise, dispensait un enseignement supérieur sérieux : Van de Weyer, Quetelet et Lesbroussart y enseignaient ; Baron y faisait des conférences. Peut-être cependant, est-ce plus dans les réunions qui, à la soirée, se tenaient autour de Plaisant et de sa femme que les deux Dechamps formaient d'autant mieux leur intelligence. Comment eux, dont l'âme était vibrante de foi et l'esprit pénétré des nouveautés intellectuelles, n'auraient-ils pas pu et dû confronter leurs aspirations avec celles de leurs interlocuteurs, tous libéraux d'ailleurs ?

Ce n'était pas seulement des idées qu'on brassait dans ce milieu. Outre par les ingérences de plus en plus

exigeantes du gouvernement hollandais, les personnalités qui se retrouvaient rue d'Assaut s'organisaient de plus en plus dans une résistance, pour le moins intellectuelle et légale, aux emprises régaliennes. Il est symptomatique que certains des hommes qui se rencontraient chez Plaisant devinrent membres du gouvernement provisoire : Van de Weyer, Gendebien, De Potter ; quant à Plaisant, il fut, au lendemain de la Révolution, chargé de la sûreté.

A la rue d'Assaut, au contact de ces libéraux et à la suite des longues conversations qu'il poursuivait avec eux, Adolphe Dechamps devait inévitablement en arriver à la conviction qu'il exprimait en décembre 1830 : « La seule chose que l'on puisse organiser jusqu'à ce que l'unité se fasse... c'est la liberté ». Comment n'aurait-il pas consenti, dès 1828, à favoriser l'union catholico-libérale ? Il devait rester toute sa vie fidèle à cet idéal.

C'est à Bruxelles que Victor et Adolphe Dechamps, à la plume facile, imagée et oratoire, se lancèrent dans le journalisme. Le roi Guillaume avait fait de la presse une arme puissante et un moyen efficace de propagande : c'est sur ce terrain que les deux Dechamps voulurent rencontrer leur adversaire. Ils collaborèrent activement au *Journal des Flandres* et à *L'Émancipation*. Ils signaient AVD et faisaient souvent suivre ces lettres par les mots « ami de Lamennais ». Le *Journal des Flandres* s'inspirait nettement du publiciste français : comme seule solution au problème politique et religieux de la Belgique, il proposait « la liberté » en tout et pour tous » exaltée par Lamennais.

Survint l'émeute de Bruxelles du mois d'août et la révolution. Les deux Dechamps qui étaient à Scailmont voulurent, le 24 septembre, rejoindre les volontaires ; ils ne purent rentrer à Bruxelles. Désireux de servir, ils employèrent la plume, leur arme favorite. C'est qu'il fallait encore lutter. Le Congrès national, réuni à Bruxelles à partir du 10 novembre 1830, s'embar-

raissait de plus en plus : libéraux et catholiques, après leur moment d'union victorieuse, paraissaient se détacher les uns des autres. Et comme les Puissances soupçonneuses et conservatrices semblaient vouloir détruire l'œuvre de 1830, l'entente était plus que jamais nécessaire.

Dans le *Journal des Flandres* et *L'Émancipation*, Adolphe Dechamps et son frère se firent plus que jamais les apôtres de l'indépendance et de la liberté. Leurs prises de position sont hardies : ils défient les Puissances : « Faisons donc nous-mêmes ce que nous voulons faire et n'allons pas demander à Londres ni à Paris la permission de consommer notre indépendance. Ce n'est pas ainsi que nous avons fait le 26 et le 27 septembre, lorsque les soldats du prince Frédéric, fils de Guillaume, battirent en retraite ». S'occupant de politique intérieure, ils favorisent la candidature au trône du duc de Leuchtenberg ; puis, devant le refus de la France, ils proposent la république : « Maintenant que devons-nous faire ? Ou il faut que nous renitions cinq mois passés à nous constituer ou nous devons adopter la république ». Ils repoussent le cléricalisme : « Que le clergé ne l'oublie pas, c'est parce qu'il s'est assis à l'ombre du Trône que les peuples se méfièrent de Dieu et crurent qu'Il n'habitait pas le même sanctuaire que la liberté ». Surtout, et en cela ils sont encore unionistes, ils saluent l'émancipation politique du peuple et étendent ce désir jusque sur les États pontificaux ; ils s'enhardissent jusqu'à déclarer : « Aujourd'hui que la nation est devenue souveraine de fait, le temps ne paraît-il pas venu où la royauté temporelle de l'Église devient inutile et presque nuisible et où le pontife pour conserver la souveraineté du Christ devra devenir peuple ? »

On n'a aucune peine à retrouver dans ces déclarations toutes les idées de Lamennais, et même son style. Qui plus est, tout au long de la carrière d'Adolphe Dechamps, ces convictions,

quelque peu modérées dans la forme, se découvrent dans une constante fidélité. Elles formeront la trame de sa pensée et de son action.

Cependant, en ces années 1831-1832, les attaques contre Lamennais se font de plus en plus vigoureuses. L'*Avenir*, dont les Dechamps reproduisaient les idées, effarouche beaucoup de catholiques. Le 15 août 1832, l'encyclique *Mirari Vos* condamne les doctrines politiques du maître de la Chênaie.

Adolphe Dechamps se sent visé, lui aussi. Il se soumet : son élan d'action est brisé. Il se recueille à Scailmont où il est retourné ; il se tait. En somme, il recherche son équilibre intellectuel. Il suit pourtant avec attention les débats parlementaires. On lui propose diverses fois d'entrer au parlement ; il s'y refuse. Sa vie semble se stabiliser à Scailmont. Il a, le 15 mai 1832, épousé Joachime Bailly ; elle lui donnera sept enfants, dont Alphonse, le futur directeur du *Moniteur belge*.

Cependant, en 1834, il se décide. Il est élu député de l'arrondissement d'Ath, le 10 mai 1834. Il a vingt-sept ans, une nouvelle vie s'ouvre devant lui, il sera parlementaire et même ministre ; il restera publiciste ; surtout, il défendra, par la parole, la plume et l'action, l'idéal catholique.

En somme, jusqu'en 1834, il s'est préparé à cette activité multiforme. On retrouvera, en effet, tout au long de son existence les reflets des émotions et des idées, des enthousiasmes et des incertitudes également, qui l'ont animé durant les premières années de sa vie. Il s'est sans doute détaché de Lamennais : on serait tenté de dire de l'homme plutôt que de ses idées. Il a, en tout cas, conservé l'idéal de liberté, d'« organisation de la liberté », la volonté d'action catholique que, du moins avant 1832, le prêtre français avait développés en lui. Comment en aurait-il été autrement ? Victor Dechamps, son frère, exhortant un jour les professeurs de théologie, leur demandait d'obtenir la fidélité à la doctrine catholique « en préservant les » étudiants... de l'amour de préférence

» que la jeunesse porte si naturellement » en elle à tout ce qui est nouveau » ; il ajoutait — ce qui était un aveu de l'ancien mennaisien — « préservons-nous de cette tendance de prédilection que l'âge ne détruit pas tout entier ».

L'action d'Adolphe Dechamps s'exercera, depuis 1834, dans divers domaines. Pour la clarté de l'exposé, il est opportun de s'attacher tour à tour à sa vie parlementaire et ministérielle, à sa carrière de publiciste, à ses activités industrielles et financières. On retiendra toutefois que, dans le mouvement de la vie, tout cela se compénètre, se complète et se précise.

Devenu député en 1834, il le restera jusqu'en 1864, excepté de 1857 à 1859, époque où il ne fut pas réélu. Il représenta l'arrondissement d'Ath (1843-1847), puis celui de Charleroi (1847-1857, 1859-1864). De 1843 à 1847, il fut ministre : il géra le département des Travaux publics dans le cabinet Nothomb (1843-1845) et dans celui de Van de Weyer (1845-1846), celui des Affaires étrangères dans le cabinet de Theux (1846-1847). Il devint ministre d'État le 6 juin 1856.

Il y a donc trois phases dans la vie parlementaire d'Adolphe Dechamps : celle de 1834 à 1843 qu'on pourrait appeler celle de l'unionisme ; celle de 1843 à 1847 au cours de laquelle, tout en maintenant ses tendances unionistes, il s'efforce de faire prévaloir dans l'exécutif certaines préoccupations catholiques ; enfin celle de 1847 à 1864, pendant laquelle il est dans l'opposition, face aux gouvernements sécularisateurs, ceux de Rogier (1847-1852) et de Frère-Orban (1857-1870). Si, de 1834 à 1843, il soutient les ministères, ce n'est pas qu'il en admette toute la politique, mais sa confiance est assurée à ces cabinets parce qu'ils réalisent son idéal d'union catholico-libérale ; à partir de 1847, il est dans l'opposition parce qu'il juge que tout ministère homogène favorise trop l'esprit de parti. Les efforts sécularisateurs des ministères de 1847 et de 1857 le confirment dans cette persuasion.

Avant de devenir ministre, il avait pris à la Chambre des positions très remarquées. N'insistons pas sur sa facilité oratoire, sur l'émotion de sa parole, sur son style académique. On s'accordait à trouver en lui un des meilleurs orateurs parlementaires de son temps. Il n'égalait pourtant point Frère-Orban, il n'était pas aussi incisif. Suivant les impulsions de son tempérament et celles de sa volonté de conciliation, il était plus nuancé. Il évitait les mots blessants. Il savait se taire. Il déclarait : « L'assemblée me » saura gré de ne pas m'être placé » sur le terrain des sarcasmes... Quand » on a recours à de tels moyens, c'est » qu'on n'est pas bien sûr de la » justice et de la bonté de la cause » qu'on défend ».

Lorsqu'il entra à la Chambre, la loi communale était en préparation. Le Roi voulait en faire un moyen de pouvoir régalien, un correctif à une constitution trop libérale. Il n'est pas étonnant que les partisans de la souveraineté populaire s'y fussent opposés. Le conflit fut passionné, les débats prolongés. Dechamps, tout en reconnaissant que l'État devait exercer sa « force sur les communes », soutint l'opinion que le bourgmestre et les échevins fussent choisis dans le conseil communal, que les conseillers communaux eussent leur résidence dans la commune. Se déclarant partisan de l'autonomie communale, il demeura fidèle à son idéal de liberté et même de « monarchie républicaine », tel qu'il l'exprimait naguère dans le *Journal des Flandres*.

C'est encore l'esprit de 1830 qui l'animait en 1838-1839 lors des discussions à propos des XXIV articles. Sa solution était qu'il fallait par des habiletés diplomatiques, maintenir le *statu quo* tel que l'occupation de tout le Limbourg et de tout le Luxembourg l'avait établi. Puis, devant l'insistance des Puissances, il se dégaya des pressions belliqueuses de Merode et de Gendebien et prôna la résistance passive. Il ne fallait pas faire la

guerre, pensait-il, mais laisser les Puissances en n'acceptant pas le traité.

En somme, dans ces deux circonstances, il fut une force de complément : pour les décentralisateurs dans le premier cas, pour la politique internationale de Léopold I<sup>er</sup> dans le second.

Sa prise de position en matière économique fut très nette. Il accordait sa faveur au système protectionniste. Il en défendit l'idée à la Chambre et dans la *Revue de Bruxelles*. Il comprenait cependant qu'il fallait des débouchés à l'industrie belge et comme, par suite de la rupture de 1830, les marchés hollandais étaient difficilement accessibles, il proposait d'en trouver en France, en Allemagne et outre-Atlantique. En 1837 et en 1839, il se tourne particulièrement vers la France. C'était d'ailleurs un désir du Roi ; et Dechamps fit en 1841 partie de la mission qui, dirigée par de Muelenaere, devait traiter avec le gouvernement français la question d'une union douanière. Les exigences économique-politiques de la France empêchèrent tout accord.

Diverses fois au cours des années 1838 à 1840, Dechamps se déclara partisan d'un système qui, espèce de *modus vivendi* entre le protectionnisme et le libre-échange, eût établi des tarifs douaniers différents d'après les pays.

La question scolaire le préoccupait le plus. Il prit, en cette matière, des initiatives originales.

Sous le régime français et celui de la Hollande, son père, homme d'enseignement, s'était défié de l'instruction donnée par l'État ; lui-même, durant la période polémique de sa vie et au cours de ses préparations intellectuelles, s'était, pour s'opposer aux mesures monopolisantes du gouvernement hollandais, laissé séduire par la liberté mennaisienne de l'enseignement. C'est à la suite de ces options préliminaires qu'il interprète la Constitution belge. Tout au long de sa carrière, c'est au nom de cette charte fondamentale qu'il défend la liberté

de l'enseignement. Les constituants avaient sans doute voulu cette liberté ; mais tous, même des catholiques, ne la comprenaient pas de la même façon.

Dechamps, pour sa part, ne reconnaissait à l'État qu'un rôle supplétif. Il admettait sans doute que l'État avait, en matière d'enseignement, des droits et des devoirs ; mais, à son sens, les pouvoirs publics ne devaient créer un enseignement que si la liberté ne permettait pas de répondre aux besoins d'instruction de la population. Il devait, dès lors, rencontrer l'opposition de tous les libéraux, même unionistes. Ces derniers, dans leur volonté de conciliation, considéraient, avant comme après 1830, que l'État devait avoir un rôle primaire : c'est généralement à contre-cœur et au nom d'un unionisme de plus en plus dégradé qu'ils continuèrent après la révolution à soutenir, ne fût-ce que tacitement, les revendications scolaires catholiques. Inutile d'ajouter que les libéraux progressistes y étaient opposés : cela apparut nettement au congrès libéral de 1846.

Dechamps croyait que la formule idéale et constitutionnelle était que les pouvoirs publics subsidient tout enseignement, même engagé doctrinalement : c'était une préparation à ce qu'on appellera plus tard le pluralisme scolaire. Aussi, son souhait était-il qu'on élaborât une loi des subsides. Cette proposition s'inspirait d'ailleurs des habitudes anglaises.

Dechamps est intervenu activement dans les débats qui précédèrent le vote des premières lois organiques sur l'enseignement : en 1835 et 1842, à propos de l'instruction supérieure et primaire ; plus tard, en 1850, lors de l'élaboration de la loi sur l'enseignement moyen.

En 1835, il se fait le défenseur des universités libres parce que, disait-il, « le progrès social surtout dans la » sphère de l'intelligence, n'est au » fond que l'émancipation graduelle du » peuple, en d'autres termes, n'est » que la diminution successive de l'in-

» tervention de l'État dans cet ordre » de choses ». Sa solution est celle d'un enseignement universitaire indépendant du pouvoir, mais rétribué par lui. Telle n'était cependant point l'avis du ministre de Theux. Ce dernier fit voter la loi et imposa aux étudiants de toutes les universités, celles de l'État et celles de la liberté, l'obligation de présenter leurs examens devant un jury nommé par les pouvoirs publics. Dans le désir de plaire aux évêques qui, pour sauvegarder l'Université catholique, voulaient que l'enseignement universitaire fût organisé le plus rapidement possible, Adolphe Dechamps émit un vote favorable.

Il vota également, en 1842, la loi sur l'instruction primaire.

C'était une loi de transaction ; ce fut l'une des réalisations les plus caractéristiques de l'union catholico-libérale. L'enseignement de la religion ou de la morale était rendu obligatoire ; et, comme, d'après les dispositions de la loi, la religion enseignée devait être celle de la majorité des élèves, laquelle était catholique, les libéraux avaient fait une grande concession. De fait, au lendemain de 1842, surtout à la campagne, l'instruction primaire devint pratiquement un enseignement confessionnel : cela d'autant plus que, sous le ministère de Theux, un règlement d'ordre intérieur accordait en 1846 aux évêques ce que la loi leur avait refusé concernant l'éducation chrétienne.

Dechamps s'était longtemps opposé à ce projet de loi. Il craignait que des correctifs administratifs ne puissent provoquer un monopole de l'État.

Rapporteur de la section centrale, il intervint plusieurs fois dans les débats qui furent d'ailleurs très vifs. Il fit montre d'une exceptionnelle compétence. Pour défendre ses idées, il avait fait une enquête très approfondie sur la situation scolaire des différents pays d'Europe. C'est alors qu'il suggéra de faire une loi accordant des subsides à l'enseignement libre.

Il vota pourtant la loi de 1842. Ce qui peut étonner. N'avait-il pas,

au sortir d'une audience que l'évêque Van Bommel lui avait accordée, déclaré, à propos de cette loi : « Viendra le jour qu'on s'en repentira » ?

Comment expliquer son vote ? Ce n'est point la discipline de parti qui l'y a engagé, tant il est vrai qu'elle n'existait pas encore ; c'est plutôt la soumission à l'épiscopat. Dechamps répondit d'autant plus facilement au désir des évêques que c'était le moyen de soutenir le gouvernement unioniste alors au pouvoir.

Cela devait particulièrement plaire à Léopold I<sup>er</sup>. Il n'est pas étonnant que, lors de difficultés ministérielles surgies en 1843, le souverain, pour assurer la durée de « son » ministère unioniste, ait demandé à Dechamps de devenir ministre.

Abandonnant la charge de gouverneur du Luxembourg qu'il remplissait depuis le 19 juin 1842, Dechamps entra donc le 16 avril 1843 dans le ministère Nothomb.

Il devait, jusqu'en 1847, remplir une charge ministérielle.

Des trois ministères dont il fit partie, si les deux premiers, celui de Nothomb et celui de Van de Weyer peuvent être considérés comme unionistes bien que l'élément libéral y dominât, celui du comte de Theux était ce qu'on pourrait dénommer homogène catholique. Les libéraux le stigmatisèrent en disant qu'il était celui « des six Malou » ; ils jugeaient que Jules Malou était un « clérical ».

Faire partie du ministère de Theux, n'était-ce pas, de la part de Dechamps, se mettre en contradiction avec sa volonté si souvent déclarée de maintenir l'union catholico-libérale ? S'est-il laissé enjôler par la passion du pouvoir ou ses avantages ? L'explication se trouve-t-elle dans la particulière estime que Léopold I<sup>er</sup> portait au député d'Ath ? Ou bien, Dechamps a-t-il donné son consentement parce que, du moins au moment de sa formation, le Roi considérait ce ministère comme une rapide transition ? Ou bien le souverain a-t-il vu en Dechamps l'élément modérateur

du cabinet ? En tout cas, si on se souvient que ce ministère homogène provoqua le groupement des forces libérales au congrès libéral de 1846, la participation de Dechamps témoigne d'un manque de clairvoyance. Pierre De Decker avait mieux compris la réalité politique du pays en déclarant que le cabinet de Theux était « un anachronisme ou... un défi ».

Fait assez caractéristique d'ailleurs, après la chute du comte de Theux, Dechamps ne devint plus jamais ministre. Sa présence dans un ministère manifestait-elle désormais aux yeux des libéraux une tendance trop catholique ? Il est significatif que, lors de la formation du ministère centregauche de Brouckère en 1852 et même lors de celui de Pierre De Decker, unioniste cependant, le Roi ne fit pas appel à lui. Ce n'est pourtant pas qu'il eût perdu la confiance royale. Le Roi songea à lui en 1857 pour remplacer Vilain XIII aux Affaires étrangères et fit appel à sa collaboration en 1864.

Peut-être d'ailleurs qu'éloigné du pouvoir, Dechamps croyait servir d'autant mieux son idéal unioniste. Il écrivait en 1841 : « l'opinion catholique, satisfaite d'exercer son influence toute morale, n'a jamais attaché de prix à la possession du pouvoir » ; et il avait déclaré en 1831 : « Dans la lutte religieuse et philosophique qui va partager inévitablement le monde, j'aimerais de voir partout le catholicisme plus près de l'opposition que du pouvoir ».

Au ministère des Travaux publics (16 avril 1843 - 30 juillet 1845), la gestion de Dechamps fut laborieuse. Il n'avait pas de compétence spéciale pour diriger ce département ; il se rendit cependant compte de certaines nécessités de l'heure. Le progrès de l'industrie demandait, et le Roi y poussait activement, que les voies de communications fussent développées. Attaché au système protectionniste, il était normal que Dechamps voulût, à l'intérieur des frontières belges, assurer

un courant commercial d'autant plus facile.

Il n'est pas opportun de souligner toutes les réalisations qui se produisirent sous son ministère, tant il est vrai que s'il en prit la responsabilité — ce qui est cependant important — ce sont ses collaborateurs et le Roi qui l'éclairaient. De 1843 à 1845, plusieurs voies navigables furent créées ou achevées dans les Flandres et dans la province d'Anvers ; mais c'est surtout sur le développement des chemins de fer que le ministre porta son attention. Il avait, à ce propos, une opinion sinon originale du moins particulière : il jugeait qu'il fallait concéder à l'industrie privée la création et l'exploitation de lignes secondaires. Il signa neuf conventions de ce genre. Toutes les provinces — le Luxembourg excepté — furent sillonnées par des voies ferrées qui se rattachaient au réseau primitif exploité par l'État.

D'autres intérêts sollicitaient l'attention de Dechamps. Il soutint la politique économique du gouvernement et aida efficacement Nothomb et le Roi pour que fussent votés le traité avec le Zollverein (2 septembre 1844) et la loi sur les tarifs différentiels (21 juillet 1844).

Il eut en outre, lors de la discussion du projet de loi sur les jurys universitaires en 1844, l'occasion d'affirmer une nouvelle fois et, de manière spectaculaire, sa volonté de défendre les droits de l'enseignement libre.

Nothomb avait proposé que le Roi nomme les membres de ce jury. Dechamps n'était pas partisan de ce système : il avait demandé de garder sa liberté de vote. Nothomb y consentit et promit de ne pas faire de ce projet une question de confiance au cabinet.

Dechamps s'opposait au projet parce qu'il craignait un quelconque étatisme mais surtout parce que, d'après lui, il fallait laisser aux universités la liberté et le droit de composer elles-mêmes leurs jurys d'examen.

Au moment où le projet fut mis

en discussion, l'opinion libérale, alertée par la presse, fit une vive opposition à la proposition gouvernementale. Cette question prenait une importance majeure : au moment des débats parlementaires, la tribune réservée au corps diplomatique était comble ! Ce projet était en Belgique comme en France, en Prusse et en Autriche, une question de principes : la centralisation étatique était en violent conflit avec la liberté d'enseignement. Dechamps l'avait bien compris.

Dans son désir de maintenir l'unionisme, il espérait pourtant pouvoir se contenter de la liberté de vote qu'il avait demandée et obtenue. En prenant une attitude la moins tranchée possible, il s'évertuait à se maintenir dans l'esprit de l'union catholico-libérale. Mais, sa présence au banc des ministres n'était-elle pas équivoque ? Certains catholiques le croyaient et le lui reprochaient, les évêques également. Dechamps paraissait ne pas être troublé par le mécontentement de l'épiscopat et par les campagnes de presse : il déclarait qu'il suivrait les « indications de sa conscience ». Cependant, le 19 mars 1844, il démissionnait et reprenait sa place à son banc de député.

Dans une longue lettre au Roi, il expliquait cette décision. La question débattue ayant, par la faute du ministère, provoqué une opposition violente entre catholiques et libéraux, c'était, écrivait-il, pour défendre l'unionisme qu'il se séparait du cabinet.

Il vota contre le projet. Celui-ci fut d'ailleurs repoussé le 30 mars. Le 10 avril, le Roi refusait la démission de Dechamps.

Il est assez caractéristique que le nonce Pecci, également opposé au projet, subit la disgrâce du Roi et fut rappelé à Rome. Que Dechamps, adversaire aussi résolu que le diplomate pontifical, ait gardé la confiance du Roi mérite d'être souligné. C'est, en tout cas, un hommage tacite à la valeur du député d'Ath ; du moins, quand on connaît l'opportunisme du

Roi, c'est la preuve de l'utilité politique, disons unioniste, de Dechamps.

Mais une autre remarque s'impose. Tout en ne mettant pas en doute la sincérité unioniste de Dechamps, il faut reconnaître que, en 1844, comme en 1835, lors du vote de la loi sur l'enseignement supérieur et en 1842 à propos de l'instruction primaire, Dechamps s'est fortement laissé influencer par les évêques. Ce sont, en somme, eux qui ont dicté son vote; ou, si on préfère, sa conscience.

C'est encore la question scolaire qui embarrasse le ministère Van de Weyer.

L'enseignement moyen n'avait pas encore sa loi organique. Lors de la formation du cabinet en 1845, il avait été convenu que l'accord avec les catholiques participant au ministère, c'est-à-dire, Dechamps et Malou, serait nécessaire pour élaborer cette loi. Van de Weyer pouvait cependant difficilement se soustraire aux résolutions du Congrès libéral qui avait exigé le développement d'un enseignement public dans lequel le clergé ne serait pas admis « à titre d'auto-rité », comme on disait.

Van de Weyer imagina un projet de loi qui, créant des athénées royaux, appliquait les principes centralisateurs du Congrès libéral. Dechamps jugea ne pas pouvoir accepter. Les craintes déjà manifestées par lui en 1842 s'étaient renforcées : les évêques, désirant plus de garanties que celles accordées dans l'enseignement primaire, étaient d'ailleurs devenus plus exigeants. Dechamps n'eut aucune peine à suivre l'épiscopat. L'entente étant devenue impossible au sein du ministère, Van de Weyer démissionna.

Et pourtant, il semble bien que Dechamps se fût rendu compte de la nécessité de légiférer en matière d'enseignement moyen : il soutint en effet le projet, très gouvernemental, que, à « l'ébahissement des évêques », nous dit Edmond Dubus, de Theux suggérait en 1846. Dechamps, admettant ce projet à peine différent de celui de Van de Weyer, a-t-il, malgré sa présence dans un ministère homogène

catholique, voulu donner des gages aux libéraux?

Ministre des Affaires étrangères du 30 juillet 1845 au 12 août 1847, Dechamps était particulièrement aidé par le roi Léopold I<sup>er</sup> qui avait fait des relations extérieures son affaire personnelle. Dechamps n'a fait que suivre, avec habileté quelquefois, les impulsions du souverain.

La situation internationale de la Belgique, stabilisée en 1839 par l'acceptation des XXIV articles, resta précaire jusqu'en 1848. Aussi Dechamps veilla-t-il à assurer, sur le terrain diplomatique, la respectabilité du pays.

Lorsque, après l'échec du projet gouvernemental sur les jurys d'examen, le Roi avait demandé le rappel à Rome du nonce Pecci, le Saint-Siège, mécontent, envisageait de remplacer le nonce par un simple chargé d'affaires ou un internonce. Dechamps insista, au cours de laborieux pourparlers, pour que le nouveau représentant pontifical fût un « homme d'État » et un nonce. Il réussit. Au cours de ces tractations surgit une autre difficulté. Le prince de Ligne avait, en 1845, été désigné par le gouvernement pour diriger la représentation diplomatique belge à Rome. Or, ce personnage avait été ambassadeur à Paris. Le secrétaire d'État romain, tout en acceptant la désignation du prince lui refusait le titre d'ambassadeur. Dechamps s'entremît avec succès pour obtenir un *modus vivendi* qui tint compte de la légitime susceptibilité du diplomate belge.

On le remarque, les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Belgique furent, durant ces années 1844-1847, très difficiles; elles se compliquèrent encore par la nomination à Rome du baron van der Straten-Ponthoz. Cette désignation avait été faite le 7 juillet 1847, alors que le gouvernement de Theux était démissionnaire. Il est manifeste que Dechamps avait, avant l'accession d'un gouvernement libéral, voulu, *in extremis*, assurer à Rome la présence

d'un catholique; il est tout aussi clair que, malgré la justification très embarrassée que Dechamps présenta plus tard à la Chambre, cette promotion était irrégulière. Il ne s'agissait pas d'une « affaire courante », mais d'une nomination politique. C'était une faute. Rogier, parvenu au pouvoir, révoqua van der Straten et désigna M. N. Leclercq. Ce fut la cause d'un nouvel incident, car le Saint-Siège refusa tout d'abord d'agréer cette personnalité, à ses yeux, trop libérale.

Sur le terrain économique, Dechamps, qui avait le commerce extérieur dans ses attributions, fit, comme le dira Guizot, preuve de « fermeté » et d'habileté ».

Pour consolider l'existence de la Belgique, que pouvait sauvegarder la neutralité accordée en 1831 et en 1839 mais que mettaient en péril la suspicion des Puissances et les volontés d'ingérence politique française, Dechamps crut, comme le Roi d'ailleurs, qu'un des moyens les plus efficaces serait d'obtenir ce qu'il appelait l'« individualité économique » de la Belgique. Il savait que des débouchés étaient nécessaires pour l'industrie belge, mais il restait fidèle aux idées protectionnistes qu'il avait toujours défendues à la Chambre et dans la presse.

Le système des tarifs différentiels, qu'il avait contribué à établir par la loi du 21 juillet 1844, devait, d'après lui, répondre à la double nécessité économique des débouchés et du protectionnisme. Ce système, il le savait et l'avait voulu, devait être complété par des traités de commerce. C'est dans cet esprit qu'il avait été partisan d'une alliance avec le Zollverein.

Au cours de son passage aux Affaires étrangères, il a, continuellement alerté par le Roi, obtenu une convention franco-belge (13 septembre 1845), des traités de commerce avec les États-Unis (10 novembre 1845), avec la France (13 décembre 1845), avec la Hollande (29 juillet 1846).

Les discussions pour parvenir à ces

deux derniers accords furent laborieuses, tant à cause de l'hostilité de la Hollande que des réticences économico-politiques de la France. L'union douanière franco-belge, qui aurait été un moyen d'ingérence politique française, ayant été repoussée, il fallait bien, à cause de la crise des Flandres et de la nécessité absolue d'avoir des marchés extérieurs pour l'industrie linière, que le gouvernement belge consentit à un traité qui fût en somme très favorable pour la France. Il semble qu'il n'y avait pas moyen de faire mieux à ce moment.

La carrière ministérielle de Dechamps se termina avec la chute du cabinet de Theux le 12 août 1847.

Malgré sa fidélité unioniste, sa participation à ce ministère et sa prise de position en matière scolaire durant le ministère Van de Weyer avaient, aux yeux des libéraux, fait de Dechamps un catholique voué à l'attaque. Il n'est pas étonnant qu'il ait, à partir de 1847, été maintenu dans l'opposition.

De 1847 à 1864, moment où il abandonna la carrière parlementaire, Dechamps se fixa de plus en plus dans une position constitutionnelle. S'il n'a pas activement collaboré avec l'*Alliance conservatrice constitutionnelle* fondée en 1858, il en a admis certains principes. Il était conservateur, non point parce qu'il repoussait les revendications démocratiques, mais parce qu'il voulait *conserver* l'esprit de la Constitution : celui de l'union catholico-libérale; il était constitutionnel dans la persuasion que la fidélité à la charte fondamentale et aux libertés qu'elle proclame empêchait les irritantes querelles entre « cléricaux » et « anticléricaux ». Il croyait que les catholiques anticonstitutionnels étaient, comme les libéraux progressistes, un obstacle à l'entente nécessaire et possible.

Il suivit cette ligne de conduite constitutionnelle dans son action parlementaire, qu'elle fût figée dans l'opposition ou qu'elle se développât dans le soutien au ministère De

Decker. Il fit, en 1859, cette déclaration à la Chambre : « Je voudrais » avoir deux votes à émettre; j'en » donnerais un pour le projet [militaire], pour mon pays; je déposerais » l'autre contre vous [le gouvernement libéral]; mais, comme je n'ai qu'un » vote, c'est à mon pays que je le » donne ».

Il intervint lors de la discussion de la loi sur l'enseignement moyen en 1850. La maladie l'avait longtemps tenu éloigné de la Chambre. Il fit pourtant, les 22 et 23 avril 1850, un discours brillant dans lequel il défendit une nouvelle fois les droits de l'enseignement libre : il voyait dans le projet de loi le développement de la centralisation; il regrettait que l'existence des collèges communaux fût désormais soumise à la volonté ministérielle; il insistait pour que l'enseignement de la religion fût obligatoire dans l'enseignement moyen dirigé par les pouvoirs publics. Cette dernière revendication fut seule admise; encore était-ce grâce à l'action personnelle du Roi. Puis, lorsque les évêques, après avoir tout d'abord refusé leur concours à la loi, s'engagèrent, à la suite du cardinal Sterckx, dans la voie de la conciliation, il contribua à l'apaisement en soutenant la Convention d'Anvers qui, en 1854, permit à l'épiscopat de nommer des prêtres pour enseigner la religion dans les athénées et les écoles moyennes de l'État.

En 1851, lors de la discussion que provoqua à la Chambre le traité de commerce avec la Hollande, il renouela sa foi dans le protectionnisme, cédant très peu au libre-échange qui avait la faveur du ministère, et qui devait d'ailleurs être la voie de l'avenir.

Après l'effort sécularisateur du gouvernement libéral de 1847-1852, les anciens unionistes n'ayant pu, sous le ministère de Brouckère (1851-1855) pourtant modéré, réaliser leur idéal politique, espéraient pouvoir le faire par la formation du cabinet De Decker (1855-1857). Il n'est pas étonnant que

Dechamps soutint cette équipe ministérielle.

L'action de P. De Decker fut cependant embarrassée par deux questions qui, discutées depuis longtemps, demandaient, par suite de l'insistance libérale, une réponse assez rapide : celle de la formation des jurys universitaires et celle de la bienfaisance.

Bien que, comme on l'avait remarqué en 1844 et encore en 1849, les libéraux et les catholiques fussent très sensibilisés par le premier de ces problèmes, ce n'est pas tant lui qui enraya l'action unioniste du ministère De Decker. En tout cas, le système de nomination, admis en 1835 et repris continuellement depuis lors, fut maintenu en 1857 : les Chambres et le gouvernement, avec prépondérance du Parlement, désigneraient les jurés. Dechamps vota pour ce maintien.

Une délicate affaire provoquée par l'intervention ministérielle à propos de l'enseignement naturaliste de deux professeurs des universités de l'État, Laurent et Brasseur, suscita une ardente querelle aux Chambres et dans la presse. Les réactions de l'épiscopat contre l'enseignement officiel furent alors très sévères : la suspicion des libéraux contre les catholiques s'en trouva accrue. Les deux anciens antagonistes s'affrontèrent violemment sur un terrain où les libéraux tenaient, coûte que coûte, à maintenir leur position : celle de la faveur à l'enseignement officiel, pièce maîtresse de leur action sécularisatrice.

Pierre De Decker soutenu d'ailleurs par Dechamps — ce pourquoi cet incident est rappelé — avait sans doute composé une circulaire ministérielle où il déclarait que « les justes » et libres discussions sont de l'essence » même de l'enseignement universitaire », mais le blâme et les sanctions portées par De Decker contre les deux professeurs irritèrent les libéraux. Étant donnée l'intervention publique des évêques, ne tenait-on pas la

preuve de la soumission du ministère à l'épiscopat ?

Dechamps, au nom de la liberté des cultes qui, à son sens, exigeait, en marge de la neutralité scolaire, le respect de certaines croyances des étudiants, même à l'université, avait engagé son ami De Decker à la sévérité à l'égard de Laurent et Brasseur. C'était diminuer la valeur du principe de la liberté scientifique admis par la circulaire. Dechamps porte la responsabilité d'avoir voulu soumettre les universités de l'État à une certaine influence culturelle. Ce qui exaspéra les libéraux.

Le climat unioniste se trouvait donc détérioré lorsque se posa la question de la sécularisation de la bienfaisance.

Depuis longtemps, les libéraux s'y étaient attachés et tout particulièrement depuis leur accession au pouvoir en 1847. Déjà en 1849, Dechamps refusa de voter le budget de la justice parce que, à son sens, le ministre de Haussy proposait une solution trop restrictive de la liberté de la charité. En 1850, Dechamps demanda, en vain d'ailleurs, la prise en considération d'un projet de Dumortier qui déclarait : « La charité est libre ».

Cette question de la bienfaisance était très complexe. Plusieurs catholiques — entre autres de Theux — jugeaient qu'il fallait une intervention de l'État. On avait cependant, dans un but de pacification, différé de légiférer en la matière. Pierre De Decker fut bien obligé de le faire.

Il présenta un texte de loi qu'on appellera bientôt la loi des couvents : tout en concédant aux pouvoirs publics un droit de regard et d'administration, ce projet laissait aux congrégations religieuses les dons et les legs qui, pour le soulagement de la misère et de la souffrance, avaient été ou seraient faits en leur faveur. Dechamps soutenait le projet, le Roi également.

L'opposition libérale fut vive, elle se développa au Parlement, dans la presse et puis dans la rue. Les évêques

s'étaient alarmés et se préparaient à lancer une lettre pastorale condamnant l'action libérale, le Saint-Siège prenait parti pour l'épiscopat : les libéraux en étaient d'autant plus exaspérés.

Quant à De Decker, embarrassé par la querelle universitaire, contrarié par beaucoup de ses coreligionnaires, critiqué par la presse ultramontaine, attaqué continuellement par les libéraux qui lui reprochaient de ne pas sauvegarder l'indépendance du pouvoir civil, il se persuadait de plus en plus que l'heure de l'unionisme était passée et voulait démissionner. Dechamps s'y opposa. Il exprimait nettement sa raison : « La retraite du » ministère, c'est Frère chef de cabinet, » Verhaegen président de la Chambre, » c'est une Chambre introuvable et » révolutionnaire, issue de la disso- » lution ».

Pour éviter la dissolution, Dechamps suggéra, même au Roi, de temporiser en décidant l'ajournement de la discussion. Puis, l'opposition libérale se faisant de plus en plus tumultueuse, Dechamps proposa le retrait pur et simple du projet de loi.

Tandis qu'il s'évertuait pour obtenir ce moyen parlementaire d'apaisement, Dechamps agissait en modérateur auprès des évêques ; il « suppliait » le cardinal d'éviter la publication d'une lettre pastorale qui attaqua la politique libérale ; il s'efforçait de calmer le ministre des Affaires étrangères, Vilain XIII, qui ne voulait pas abandonner la discussion de la loi ; il s'entremettait à Rome, où il fut envoyé par le Roi, pour que le Saint-Siège donnât des conseils de modération aux évêques ; il approuvait chaudement le souverain qui, dans une lettre du 11 juin, demandait l'ajournement. Dechamps jugeait que le Roi avait eu raison de découvrir la couronne.

Puis, à la suite des élections communales de 1857, défavorables aux catholiques, il insista, uni au Roi, pour que De Decker restât au pouvoir. Ce fut en vain : le ministère, au

grand mécontentement du monarque, démissionna le 30 octobre 1857. Léopold I<sup>er</sup>, irrité parce que le Saint-Siège n'avait pas voulu, malgré les démarches de Dechamps, empêcher les évêques de prendre position, chargea Rogier de former un nouveau ministère.

L'opinion publique donna raison au Roi : les élections législatives d'octobre 1857 furent un succès pour le gouvernement libéral : Dechamps lui-même ne fut pas réélu à Charleroi.

Écarté de la Chambre, très occupé par certaines affaires financières, il n'en continuait pas moins à suivre les débats parlementaires.

Il fut réélu en 1859 à Charleroi. Il prit immédiatement position en faveur des projets militaires du Roi et du gouvernement : « J'ai toujours pensé, » déclarait-il le 20 août 1859, que notre » neutralité devait être forte, armée, » défendue... J'ai toujours pensé... » que nous avons des devoirs européens » à remplir et que le premier de ces » devoirs, c'est de défendre notre neutralité ». Se détachant de la Droite presque entière, il vota le projet ministériel. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il fut, en 1870, partisan du service militaire obligatoire.

En 1861, lors de la reconnaissance du nouveau royaume d'Italie, il fit, les 12 et 13 décembre, un discours très remarqué au moment de la discussion de l'Adresse. Il en profita pour présenter une synthèse de sa pensée à propos de la sécularisation et du laïcisme dont il voyait une très nette manifestation dans les efforts piémontais.

Il intervint, le 24 juillet 1862, dans le débat qui se développait au sujet des cimetières. Son avis se précisait lorsqu'il déclarait : « Nous voulons des » cimetières catholiques, des cimetières » israélites, des cimetières protestants, » des cimetières pour les cultes professionnels. Nous voulons, pour ceux qui » meurent en dehors des communautés » religieuses, un emplacement convenable, décent, respecté, non pas » un lieu infamant et frappé de flétris-

» sure, comme on l'a dit, mais un lieu » en rapport avec l'honneur des familles et avec la dignité de la tombe. » Voilà notre doctrine ; voici la vôtre : » vous voulez un cimetière commun à » tous les cultes sans distinction d'opinion, par conséquent sans distinction » religieuse, sans caractère religieux. » Vous voulez des cimetières sécularisés ». Les principes se trouvaient soulignés. L'affaire des cimetières se compliquait cependant parce qu'il ne s'agissait pas seulement de reconnaître ou de repousser certains droits culturels, mais également d'affirmer le droit de propriété des cimetières. Dechamps suggérait, à ce propos, de faire une transaction avec le gouvernement. Il écrivait dans ce sens au vicaire général Van Hemel, en mars 1863.

En matière scolaire, il continua à exiger la liberté pour l'enseignement supérieur ; il s'opposa, en 1861, aux correctifs administratifs libéraux apportés à la loi de 1842, et à sa révision. Tout attaché au développement de l'instruction, il suggéra aux évêques de créer, en 1862, une école des mines dans le Hainaut.

Le point aboutissant de sa carrière parlementaire fut le programme qu'il présenta au Roi en 1864, lorsque le souverain fit appel à lui pour former un ministère.

Bien que les libéraux fussent majoritaires à la Chambre et au Sénat, Léopold I<sup>er</sup> jugea cependant qu'il était possible de constituer une équipe ministérielle à tendance unioniste. Dechamps qui, déjà en 1857 au moment de la démission de Pierre De Decker, s'était présenté au souverain pour constituer un ministère, ne voulut pas en 1864 refuser son concours.

A ce moment, sa pensée avait évolué. Sans doute, restait-il fidèle à ses principes unionistes, mais, pour les mieux défendre, il croyait opportun de baser de plus en plus l'action des catholiques et de tous les citoyens sur la fidélité à la Constitution : il lui paraissait qu'en s'opposant les uns aux autres, catholiques et libéraux en

négligeaient l'esprit ; il était désormais convaincu que des partis cohérents rendraient l'action parlementaire plus efficace.

Deux circonstances hâtèrent cette évolution : le congrès catholique de Malines en 1863, la crainte d'une encyclique condamnant une nouvelle fois le libéralisme.

Devant la relative inefficacité de l'action des catholiques sur le terrain parlementaire, Ducpétiaux, soutenu par l'épiscopat, avait voulu grouper en un congrès toutes les forces catholiques. Son intention était de former un parti politique catholique. Si Dechamps participa à l'assemblée de 1863, il se refusait cependant à admettre un tel parti. Il a pu dire, en 1865, en faisant allusion à un grand nombre de ses coreligionnaires : « Les catholiques » ont tout fait pour empêcher la constitution d'un parti catholique chez nous ». Ce que Dechamps voulait c'était un parti constitutionnel démocratique.

Il eut gain de cause. Devant les oppositions qui surgirent, à ce congrès, entre ultramontains et catholiques libéraux, les évêques et surtout le cardinal Sterckx comprirent la nécessité d'empêcher que l'Assemblée générale des catholiques ne s'occupât de questions politiques. Dechamps écrivait à Cochin : « C'est à la Chambre qu'il » faut laisser le soin d'y traiter et d'y » résoudre ces questions politiques. » Sinon on dira, cette fois avec une » apparence de raison, que les députés » catholiques relèvent directement des » évêques, en matière politique ».

Aussi, insistait-il pour qu'on développât plutôt la presse d'inspiration chrétienne et les œuvres de charité, entre autres la Société civile de Crédit et de Charité fondée en 1855 par de Meeus. Il voulait de cette façon obtenir, à défaut des subsides des pouvoirs publics, les fonds nécessaires au développement des écoles catholiques.

C'est d'ailleurs au cours des congrès de Malines que furent précisées les revendications catholiques en matière d'enseignement. Les principes conti-

nuellement défendus par Dechamps se trouvent codifiés, pourrait-on dire, dans des résolutions qui devinrent le programme scolaire du futur parti confessionnel catholique.

Les inquiétudes que le congrès de 1863 suscita parmi les catholiques et dans les milieux romains expliquent que Dechamps jugea inopportun de réunir un nouveau congrès en 1864. Il ne fut pas écouté.

Le fameux discours prononcé par Montalembert aux assises malinoises de 1863 avait mécontenté le Saint-Siège. On parlait d'une condamnation du publiciste français et même d'une nouvelle encyclique réprouvant le libéralisme. Une pareille intervention devrait nécessairement aviver la querelle entre les libéraux et les catholiques, même entre les catholiques constitutionnels et anticonstitutionnels.

C'est précisément au moment où le Roi venait de faire appel à Dechamps que ces craintes étaient les plus vives. Dechamps vit le danger. On songea à l'envoyer à Rome pour apaiser le Saint-Siège. Ne voulant, au moment où il devait former un ministère, paraître chercher un mot d'ordre politique à Rome, il refusa cette mission. Mais, dans un long mémoire, il expliquait au pape le danger d'une nouvelle condamnation. Il faisait connaître à Montalembert sa position en écrivant : « Nous accepterons le pou- » voir, la veille ou le lendemain de » l'encyclique, nous déclarerons car- » rément que nous sommes des minis- » tres belges, attachés à notre Con- » stitution, que nous avons faite libre- » ment, que nous aimons, que nous » défendrons, qui a produit des résul- » tats merveilleux et que nous avons » juré de maintenir non seulement » pour aujourd'hui, mais pour demain, » comme un pacte auquel notre fidélité » de citoyen et de catholique est invio- » lablement attachée ».

La crainte d'une encyclique a certainement influencé la composition du programme que Dechamps présenta

au Roi. « Nous publierons un programme un peu plus nuancé [dans le sens constitutionnel] qu'il ne l'aurait été sans l'encyclique », écrivait-il.

A dire vrai, Dechamps composa deux programmes, l'un le 24 janvier 1864, l'autre le 24 avril de la même année. Il n'y a d'ailleurs guère de différence entre les deux sinon que, dans le premier, Dechamps suggère « peut-être un abaissement du cens électoral pour les élections à la commune » et que, dans le second, il propose nettement cet abaissement.

Cette réforme électorale n'est pas la suggestion la plus importante de ce programme. Est-ce d'ailleurs une volonté véritablement démocratique qui a inspiré Dechamps ? Sans doute est-ce ainsi que Léopold I<sup>er</sup> l'a compris, en reprochant de faire un *steeple chase* avec les libéraux progressistes en matière de démocratie. Mais les intentions de Dechamps ne se sont-elles pas renforcées par la conviction et l'espoir qu'en augmentant le nombre des électeurs à la campagne — car c'est là surtout que la réforme devait produire ses effets — on multipliait la présence des catholiques dans les conseils communaux du pays ?

C'est surtout la déclaration initiale du programme qui mérite d'être retenue : « Le but politique que le ministère aurait surtout en vue serait d'assurer le maintien et le sage développement des libertés constitutionnelles dans l'esprit large et fécond qui a inspiré le Congrès national de 1830 ». C'est le retour à l'idéal unioniste. Dechamps poursuivait : « écarter avec soin les causes qui ont entretenu les luttes irritantes dont le pays est fatigué et qui ont été engagées sur le terrain des questions religieuses... offrant à l'activité parlementaire... les intérêts vivants du pays ».

De fait, le programme de Dechamps est un cri de ralliement pour la formation d'un parti constitutionnel démocratique.

Le Roi refusa ce programme. Les catholiques reprochèrent à Dechamps

d'avoir laissé passer l'occasion de prendre le pouvoir ; ils auraient préféré qu'il acceptât de constituer une espèce de ministère d'affaires.

On ne soulignera jamais assez l'importance politique de la prise de position de Dechamps en 1864. Au moment où, dans différents milieux politiques belges aussi bien celui des libéraux que celui des catholiques, on songeait à se grouper en fractions politiques organisées — qu'on se rappelle les meetinguistes anversoises —, Dechamps est désormais convaincu qu'il faut au Parlement des partis cohérents et il entend pour cela que ceux-ci, dans la mesure où ils veulent intervenir dans la gestion de la cité, doivent présenter un programme non point religieux ni politico-religieux, mais politique.

Il ne fut écouté ni par le Roi ni par ses électeurs : il ne fut pas réélu en 1864, et, en 1866, il refusa de se porter candidat.

Toutefois, en se retirant de la vie parlementaire, il n'abandonnait pas la lutte pour défendre son idéal catholique et constitutionnel : il le fit en s'attachant d'autant plus à son activité de publiciste et également en s'occupant d'affaires industrielles et financières.

Son activité de publiciste ou d'« écrivain vain », comme il disait, fut importante. Il voulut à certains moments s'y consacrer totalement. C'eût été le moyen de vivre plus intimement avec les siens tout en demeurant fidèle à son idéal d'action politique.

Il écrivait facilement dans un style ample, nuancé et académique ; il réfléchissait aux problèmes ; son ardeur au travail était grande et nombreux ses contacts avec les personnages les plus en vue de son temps ; il voyageait beaucoup et sa connaissance des situations internationales était très avertie ; une sensibilité imprégnée de mélancolie colorait sa pensée et ses phrases.

Il tenait de grands travaux sur le métier : une étude des rapports entre l'Église et l'État, une histoire de l'en-

seignement en Belgique, du catholicisme en France. Il ne put les achever.

Il a cependant publié sur ces sujets, des synthèses partielles et les éléments s'en trouvent dans la volumineuse correspondance qu'il échangeait avec Montalembert, Thiers, Cochin, De Decker, Dupanloup.

Plutôt qu'« écrivain », il était publiciste avec ce que ce mot suggère de réalisme et d'esprit polémique. Tout au long de ses travaux et de ses lettres, se déclarent deux passions : l'amour de l'Église, celui de la patrie : « Je suis de mon pays avant d'être de l'opposition », écrivait-il en 1869.

Sa production littéraire comprend des discours parlementaires, de nombreux articles de journaux et de périodiques, des études historiques. Sa plume y est variée : à la Chambre, il est nuancé et conciliant ; dans la presse, plus combatif et plus incisif ; dans ses études, plus spéculatif.

Certains de ses discours ont été édités : *Les catholiques et la Constitution* (1856).

Malgré les réticences, l'apathie et les hésitations de certains de ses coreligionnaires, il a sans cesse milité pour développer la presse catholique. Il suivait en cela sa lancée de 1829-1830 alors qu'il collaborait activement au *Journal des Flandres* et à *L'Émancipation*. Après avoir échoué dans ses tentatives pour obtenir un quotidien qui manifestât la cohésion des catholiques, il créa et dirigea avec son ami Pierre De Decker la *Revue de Bruxelles* (1837-1843). Ce périodique d'inspiration unioniste eut une grosse influence : en 1838 il avait dix-huit cents abonnés. Il dut cependant céder la place à un périodique universitaire, la *Revue catholique*, et à un autre, aux tendances nettement libérales : *La Revue nationale*.

Au lendemain des premiers congrès de Malines (1863, 1864), il aida efficacement, avec Ducpétiaux, à la transformation du *Journal de Bruxelles* ; il contribua à en faire un organe quotidien des constitutionnels catholiques. Puis, en 1865, il collabora immédiate-

ment à la *Revue Générale*, fondée cette année-là.

Certains de ses articles les plus importants furent édités en brochure : *Des partis parlementaires* (1848), *L'École dans ses rapports avec l'État* (1868) ; il publia également : *Lettres de M. A. Dechamps à ses détracteurs* (1865).

Ces publications se rapportent toutes à la politique intérieure de la Belgique et témoignent de sa fidélité à l'union catholico-libérale.

C'est dans ces articles que se remarque surtout son évolution intellectuelle et politique. Il y paraît plus libre qu'à la tribune parlementaire et plus dégagé de la docilité à l'épiscopat.

Sans doute, tous ses écrits reprennent la distinction qu'il avait jadis établie entre *Les Deux Libéralismes* (*Revue de Bruxelles*, 1838), l'un fait de conciliation et de tolérance, l'autre d'inspiration sécularisatrice et laïciste. Mais ce sont précisément les progrès du second qui le font réfléchir. Avec l'âge et l'expérience, il abandonne ce qu'il appelle ses premières « idées libérales gallicanes » ; son argumentation ne se base plus tant sur les libertés considérées en elles-mêmes.

Ces considérations, qui tout en se rapportant à la vie belge concernent les mouvements de la politique générale, se retrouvent dans ses études sur les problèmes internationaux. Il y défend la liberté parlementaire et constitutionnelle, mais les éclaire par les situations des pays dont il entreprend l'histoire.

Il fit paraître : *Le second Empire. Dialogues catholiques* (1859), *L'Empire et l'Angleterre* (1860), *La France et l'Allemagne* (1865), *Le Prince de Bismarck et l'entrevue des deux Empereurs en 1872* (1872).

Certains de ces travaux eurent plusieurs éditions et même, comme *Le Prince de Bismarck*, une traduction allemande et anglaise.

Dans ces études à allure historique et éclairées par une riche documentation, il entreprend la défense de l'indépendance du Saint-Siège, celle de la religion catholique contre Bismarck,

il veut ramener la France au catholicisme et défendre l'existence de la Belgique face à l'impérialisme de Napoléon III. Emporté par son zèle et un développement logique trop spéculatif, s'il s'est généralement plié, dans son récit, aux faits contemporains qu'il décrivait, il a trop souvent voulu arrêter le cours de l'histoire ou, à la mode prophétique, en signaler le développement futur. Il n'a pas compris la signification humaine et la vigueur du *Risorgimento*, il n'a pas entrevu que de nouvelles alliances internationales se préparaient, telle celle de la France avec la Russie. Il s'inspirait trop des tendances conservatrices stationnaires de Metternich, avec lequel il avait d'ailleurs entretenu d'étroits rapports.

Il s'est également beaucoup occupé d'affaires industrielles et financières. Il était président du conseil d'administration d'un charbonnage à Manage. Son passage au ministère des Travaux publics et le développement de chemins de fer concédés à des sociétés privées avaient permis à son beau-frère, Prud'homme, d'accroître les revenus de son entreprise de construction du matériel des chemins de fer. Il est d'ailleurs assez caractéristique qu'Adolphe Dechamps devint administrateur de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, de celle des Chemins de fer du Haut et Bas Flénu, de celle du Chemin de fer de Manage-Piéton, de la Compagnie centrale pour la Construction et l'Entretien des Chemins de fer.

C'est surtout après son échec aux élections législatives de 1857 qu'il s'intéressa particulièrement aux affaires, durant les années 1857-1859. A ce moment, la création et l'exploitation des chemins de fer se développaient un peu partout en Europe. Secondé d'ailleurs par Léopold I<sup>er</sup>, il alla au cours de l'année 1859 en Autriche pour aider à établir dans ce pays et dans les Balkans tout un réseau de voies ferrées. Réélu en 1859, il ralentit à peine cette activité.

Il avait, à Vienne, rencontré Lan-

grand-Dumonceau, le grand financier belge qui créa en Belgique et à l'étranger toute une série de sociétés financières dont les activités et les intérêts s'enchevêtraient et quelquefois se contraiaient. En novembre 1860, Adolphe Dechamps devint administrateur de la Banque hypothécaire belge ; il remplira bientôt la même fonction dans d'autres sociétés du complexe Langrand (Banque de Crédit foncier et industriel, Société de Crédit foncier international).

On le sait, les affaires Langrand périclitèrent, surtout à partir de 1864. La fantaisie, l'esprit de domination, la vanité, les habiletés manœuvrières, pour ne pas dire les escroqueries, de ce « Napoléon de la finance » aboutirent à une faillite retentissante. Adolphe Dechamps avait, dès 1865, prédit à Langrand de grosses difficultés et lui avait reproché de graves imprudences. Il n'eut pas, à ce moment, le courage de se retirer de ses affaires ; il le fit de 1866 à 1869. Sa participation à la gestion de ces entreprises, qui lui avait d'ailleurs valu de gros bénéfices, l'entraîna devant les tribunaux lors des procès que les affaires Langrand provoquèrent. Il fut alors le point de mire d'attaques quelquefois passionnées qui se développèrent dans la presse et à la tribune de la Chambre.

Comment Dechamps a-t-il pu commettre l'imprudence de s'associer à Langrand et puis la faute de collaborer si longtemps avec lui ? Car ce fut une faute : lui-même reconnaît qu'il « a eu » tort, grand tort ». Comment lui, qui fait si souvent appel aux devoirs que sa conscience lui impose, a-t-il pu, devenu administrateur, ne pas accomplir les devoirs de cette charge, donner sa caution à ces irrégularités et, néanmoins, toucher de plantureux bénéfices ?

Il déclara plus tard qu'il n'avait aucune compétence financière, que ses occupations politiques, surtout en 1864, ne lui avaient pas permis d'assister régulièrement aux conseils d'administration, qu'il était incapable de lire un bilan. Tout cela est vrai.

Mais comment, dès lors, a-t-il pu engager sa responsabilité dans de pareilles affaires ?

Pour répondre à ces questions, il faut éclairer certaines circonstances ; elles permettent d'ailleurs de fixer d'autant mieux la personnalité d'Adolphe Dechamps.

Les catholiques de son temps voulaient, comme ils le faisaient sur le terrain politique, assurer une présence chrétienne dans la Finance. Celle-ci, à la suite du développement industriel et commercial, était devenue une très grande puissance. Prosper de Hauleville avait proposé « la christianisation » des capitaux », Langrand déclarait vouloir créer une puissance financière catholique qui pût rivaliser avec celle des Israélites. Dechamps partagea ce désir. Il se réjouit, dans une de ses lettres, de voir les conservateurs catholiques s'organiser en une force financière.

Avec d'autres hommes politiques et la noblesse catholiques, il aida Langrand de toute son influence dans les milieux ministériels, sacerdotaux et romains. Sans l'appui de ces collaborateurs et surtout d'Adolphe Dechamps considéré comme le leader catholique le plus talentueux, Langrand — et il le savait bien — n'aurait pas eu la large audience dont il a pu jouir.

Ce n'est pas seulement cet idéal conservateur et catholique qui a sollicité Dechamps : il veillait à ses intérêts et tout particulièrement à ceux de sa famille. Il ne le cachait d'ailleurs pas : sa correspondance le redit, ses justifications lors des procès Langrand le rappellent. Il a voulu procurer à ses fils Léon et Adolphe, à son beau-fils Alfred Hess une « situation honorable » qui, comme il leur écrit, « vous donne » assez de besogne pour occuper vos » loisirs et pas assez pour vous absorber » trop » ; il ajoute d'ailleurs qu'il veut « donner à ses enfants l'aisance qui » débarrasse des soucis matériels et » qui permet de faire quelque bien ». Nous nous trouvons devant la conception bourgeoise de l'époque, imprégnée

de paternalisme. Pour maintenir la respectabilité familiale et la sienne propre, il entre dans la mentalité de son temps : à la suite de la dépréciation des valeurs domaniales et immobilières, l'aristocratie et la haute bourgeoisie, se refusant à remplir une profession même libérale, trouvaient, dans les postes d'administrateur, profit et dignité sociale.

Ce souci de son intérêt familial, cet attachement à une certaine respectabilité sociale expliquent que, malgré son incompétence et les impératifs de la conscience chrétienne, Adolphe Dechamps se soit engagé et surtout maintenu dans les affaires Langrand.

Pour éclairer sa physionomie morale, il importe, alors qu'on rappelle sa déclaration d'incompétence, de retenir cependant cette affirmation : « J'avais » acquis des connaissances spéciales » comme ministre du Commerce et des » Travaux publics ».

Les dernières années de Dechamps « à moitié ruiné » furent assombries par les répercussions judiciaires de l'affaire Langrand. Il fut humilié. Il écrivait à ses enfants en 1874 : « J'entendais » vanter chaque jour l'éminent homme » d'État, l'orateur illustre, l'écrivain » distingué, etc... l'encens... me mon- » tait à la tête et le moi était devenu » très sensible et très friand. Dieu m'a » envoyé Langrand et ses suites et il » m'a ouvert le chemin de l'humilité ». Il est peut-être préférable de rappeler son aveu : « J'ai eu tort, grand tort ».

Adolphe Dechamps fut le représentant le plus caractéristique du catholicisme libéral belge. Toutefois, il n'en a point accepté toutes les conséquences, entre autres celle de l'indépendance du pouvoir civil. Sa soumission à l'épiscopat l'en a empêché. En défendant continuellement les droits de l'Église au Parlement, il a favorisé l'existence en Belgique d'un véritable catholicisme politique. S'il s'est, de son vivant, opposé à la constitution d'un parti catholique confessionnel, il en a pourtant, plus que quiconque, préparé la formation. Les lignes essentielles du programme de ce parti et

tout particulièrement sa préoccupation essentielle de défendre l'école catholique, c'est Dechamps qui les a dictées.

Ainsi, ce talentueux leader catholique a profondément influencé la vie politico-religieuse de la Belgique contemporaine : il a contribué à maintenir une interprétation catholique des libertés constitutionnelles. C'est en cela surtout que consistait son unionisme : ce en quoi il est différent de Pierre De Decker.

En certains domaines, il a ouvert les voies de l'avenir ; sa fameuse proposition d'une loi de subsides en faveur de l'enseignement libre est une préfigure du pacte scolaire de 1958 ; il fut un des premiers à suggérer que les universités forment elles-mêmes leurs jurys d'examens, sauvegardant ainsi une certaine liberté scientifique ; sa volonté de réserver au Parlement le droit et le devoir de faire respecter la Constitution engage les hommes politiques à se faire, en dehors de tout groupe de pression, une conscience indépendante ; dans l'ordre économique il a, ne fût-ce que par les traités de commerce, essayé de se dégager du protectionnisme stationnaire en le dirigeant vers certains libres-échanges : il préparait, de cette manière, ce qu'on appellera plus tard des marchés communs.

Son âme était généreuse et pénétrée d'idéal, mais, malgré ses velléités d'indépendance et son attachement à ses « chères idées » qui lui tenaient « aux entrailles », il n'a pu éviter des compromissions : les unes intéressées comme celle de sa participation aux affaires Langrand ; les autres idéalisées comme celle de certaines de ses tendances cléricales, ou du moins épiscopaliennes.

Il écrivait en 1857 à l'archevêque de Malines : « Dans l'ordre politique » où nous avons une mission à exercer » et où nous obtenons, nous devons » l'espérer, des grâces d'état, je garderai mes convictions. S'il arrivait » qu'elles fussent en désaccord avec » les évêques, ce qu'à Dieu ne plaise, » je devrais remplir un devoir, celui

» de renoncer à la carrière politique » rendue impossible dans ces conditions ».

N'était-ce pas, pratiquement, soumettre à l'autorité épiscopale l'action politique des catholiques ? Était-ce encore du catholicisme libéral ? Ne serait-ce point du catholicisme politique ?

A. Simon.

De nombreux documents (correspondance et mémoires) encore inédits se trouvent dans divers fonds d'archives privées : papiers Dechamps (R.R. PP. Jésuites, Egenhoven), De Decker (famille De Decker), Montalembert (La-Roche-en-Breny), Cochinchin (Beauvoir), fonds Sterckx et Dechamps (Archevêché de Malines). Voir également les papiers d'Anethan et Nothomb (Archives du ministère des Affaires étrangères) et correspondance politique : France et Saint-Siège (*ibid.*). — E. de Moreau, *Adolphe Dechamps, 1807-1875*, Bruxelles, 1911. — P. de Trannoy, *Jules Malou, 1810-1870*, Bruxelles, 1906. — A. Simon, *Le Cardinal Sterckx et son Temps*, 2 vol., Wetteren, 1950. — A. Simon, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, 1955. — M. Becqué, *Le Cardinal Dechamps*, 2 vol., Louvain, 1955. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau. Promoteur d'une puissance financière catholique*, 3 vol., Bruxelles, 1961-1963. — K. Van Isacker, *Werkelijk en Wettelijk Land. De katholieke opinie tegenover de Rechterzijde*, Anvers, 1955. — R. Aubert, « Mgr Dupanloup et le Syllabus », dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. LI, 1956, pp. 79-142, 471-512, 837-915.

DEERING (Richard). Voir DEERING (Richard).

DEFNET (Gustave), homme politique, né à Namur le 25 décembre 1858, y décédé le 14 mai 1904.

Figure la plus marquante du socialisme namurois avant 1914, Defnet en fut le vrai fondateur et se révéla le créateur d'œuvres régionales à caractères coopératifs. Il exerça d'importantes activités à la direction du Parti ouvrier, au sein de congrès socialistes, à la Chambre des représentants, au conseil communal de Saint-Gilles. Il fut le rédacteur de plusieurs journaux.

Fils d'un modeste cordonnier de la rue de la Cloche, à Namur, Defnet

subit les difficiles conditions de l'existence. Après des études à l'école communale de sa ville natale, il entra, à l'âge de quatorze ans, en qualité d'apprenti typographe aux ateliers du journal namurois *L'Opinion libérale*. Son apprentissage terminé, il travailla à Bruxelles, à l'imprimerie de la Veuve Vanderauwera, rue de la Sablonnière.

Dès cette époque, il s'occupait déjà de politique et de questions philosophiques. Il se fit inscrire au groupe des Cosmopolitains et, en 1877, il participa à la grève des typographes.

Incorporé au 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs à pied et promu rapidement au grade de sous-officier, il termina sa carrière militaire en qualité de secrétaire du lieutenant-colonel De Haes, commandant le camp de Beverlo.

Rentré dans la vie civile, Defnet chercha à exploiter son métier, mais il n'obtint que des emplois temporaires et cela le décida à tenter sa chance à Lille, puis à Paris. Il y exerça les emplois de typographe et de correcteur d'imprimerie auprès de journaux à tendance radicale et puis socialiste. Il se mêla à l'œuvre des socialistes français, s'assimila leurs idées et s'initia à leur art oratoire.

On le vit revenir en Belgique, en 1882, pour participer aux grandes manœuvres dans la province de Luxembourg. Marié, il s'installa à nouveau à Namur et reprit des activités au journal libéral.

Defnet, qui s'intéressait aux conditions de vie des classes laborieuses, ne trouvait pas, dans le programme d'action des libéraux de l'époque, les possibilités d'émancipation auxquelles il rêvait. Après un essai infructueux de grouper les typographes au sein d'un syndicat, il quitta Namur et prit du travail à Givet.

En ces années, dans l'agglomération bruxelloise, se préparaient les fondements d'une organisation démocratique, telle que l'exigeaient les revendications ouvrières. Defnet s'y rendit et se fixa à Saint-Gilles.

On est en 1884. Après quelques mois de travail, chez l'imprimeur

Édouard Mahieu, il entre dans l'équipe du journal *La Réforme* qui se constituait.

Assidu des meetings, excellent propagandiste, Defnet devint membre fondateur, en 1885, puis secrétaire général du Parti ouvrier en 1889. Il allait donner la pleine mesure de ses qualités d'initiative et d'organisateur. Sur le plan syndical, il fonda la Ligue ouvrière bruxelloise et l'Association libre des typographes, dont il tint le secrétariat. Il sera le président de la première Fédération typographique belge.

Autodidacte complet, doué d'un style alerte et incisif, il collabore à la rédaction des journaux *La Voix du Peuple*, *L'Écho du Peuple* et *Le Peuple*, et aux *Almanachs du Peuple*.

C'est, en 1892, qu'il devint secrétaire du Conseil d'administration de la Maison du Peuple de Bruxelles.

Entretiens, le Parti ouvrier demandait la révision constitutionnelle en vue d'obtenir le suffrage universel. En avril 1890, au parc de Saint-Gilles, sous l'impulsion de Defnet, s'organisa la grande manifestation de masse qui réunit près de cent mille hommes faisant le serment de n'avoir ni trêve ni repos avant d'avoir conquis le suffrage universel.

Le gouvernement se rallia à l'adoption du régime plural. Aux élections de 1894, vingt-six socialistes furent élus députés. Parmi eux, Defnet représentait l'arrondissement de Namur.

A son entrée au Parlement, les interpellations, la discussion des budgets, les propositions de loi furent le propre de ses interventions. Dès la première session, il proposa la révision du bail à ferme, puis déposa un projet sur la loi des prud'hommes et sur celle de la chasse. Ses initiatives, dans le domaine de la législation du travail, en firent le leader des revendications démocratiques.

Appuyé par la clientèle électorale des ouvriers des charbonnages et des glacières de la Basse-Sambre, des carriers de la vallée de la Meuse, des verriers de Jambes et de Namur,

Defnet fut successivement réélu député. Aussi, réserva-t-il à sa région natale une part importante de son activité politique. Bénéficiant d'une expérience acquise à l'administration de la coopérative de la Maison du Peuple de Bruxelles, il fonda, en 1897, la coopérative des Ouvriers Unis de la Basse-Sambre à Auvélais, et la coopérative « L'Avenir » à Andenne. En 1902, celle de Namur, sous le nom « L'Espérance », vit le jour.

Ces œuvres se doublaient de magasins d'alimentation, de boulangeries, parfois, de brasseries. Il les soutenait dans l'hebdomadaire *L'En-Avant* qu'il avait créé pour favoriser l'esprit coopératif dans le Namurois.

A Saint-Gilles, Defnet fut élu conseiller communal socialiste dès 1890. Il y détint les mandats d'échevin des Finances et des Travaux Publics. C'est sous son égide que s'ébaucha la physionomie urbanistique vicinale qu'on connaît à cette commune et que le nouvel hôtel de ville, inauguré en 1904, put se terminer dans des conditions architecturales dignes d'un grand faubourg de Bruxelles.

Le rôle de Defnet ne fut pas moindre dans ses participations à l'organisation de congrès socialistes, en Belgique, à Paris et à Londres. C'est ici qu'il collabora à l'organe de la Fédération des mineurs et des métallurgistes de Grande-Bretagne, par des articles que publia le *Labour Tribune*.

Un tel dynamisme ruina sa santé. En mai 1904, à la sortie d'une séance consacrée à la campagne électorale, Defnet mourut en pleine rue à Namur.

Intelligent, travailleur opiniâtre, dévoué à la cause des humbles, ses adversaires politiques reconnurent son courage et sa sincérité.

Namur et Saint-Gilles gardent son souvenir dans le nom d'une de leurs rues.

Jean Fichetel.

Archives du Greffe de la Chambre des représentants. — Annales Parlementaires. — Almanach du Peuple, Bruxelles, 1901. — Fr. Livrauw, *La Chambre des représentants en 1894-1895*, Bruxelles, 1896. —

Fr. Livrauw, *Le Parlement belge en 1900-1902*, Bruxelles, 1902. — Louis Bertrand, *Histoire de la Coopération en Belgique*, t. II, Bruxelles, 1903. — Louis Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, t. II, Bruxelles, 1907. — V. Serwy, *La Coopération en Belgique*, t. IV, Bruxelles, 1952. — Victor Robert, *Histoire du Mouvement ouvrier dans le Namurois*, 1957. — *L'Écho du Peuple*, *Le Peuple*, *L'Avant-Garde*, *L'En-Avant*, *L'Opinion libérale*, *L'Ami de l'Ordre* et *Le Progrès catholique* : années 1895 à 1904.

**DEFRECHEUX** (Théodore-Jean-Nicolas - Charles), écrivain patoisant, né à Liège le 9 août 1877 et y décédé le 24 mars 1953.

Il était le petit-fils de Nicolas Defrecheux. Après des études secondaires à l'athénée de sa ville natale, il suivit les cours de l'École normale de l'État à Nivelles. Devenu régent, il enseigna quelque temps à l'École moyenne de Saint-Hubert. En 1899, il s'inscrivit à l'Université de Liège, d'où il sortit, en 1903, docteur en Philosophie et Lettres (groupe Histoire).

Renonçant à l'enseignement, il était entré, en décembre 1902, à la Bibliothèque Royale en qualité de stagiaire et, le 16 juin 1904, ayant obtenu le diplôme de candidat-bibliothécaire, il fut attaché à cet établissement, d'abord comme employé volontaire, puis, en mai 1906, comme employé de 2<sup>e</sup> classe. Un an plus tard, en juin 1907, il demanda sa mise en disponibilité pour entrer à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège, poste qu'il occupa pendant treize ans. En 1920, il passa à la Bibliothèque de l'Université. C'est là qu'il fit la plus grande partie de sa carrière. Il termina celle-ci en septembre 1942 comme bibliothécaire en chef, grade dont il exerçait les fonctions à titre intérimaire depuis février de cette même année. Il était également inspecteur des bibliothèques de la ville de Liège.

Comme historien, Defrecheux publia une importante étude sur l'histoire de la neutralité de la principauté de Liège (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVI, 1907, 107 pages), travail qui avait fait l'objet de sa thèse doctorale. Mais c'est principalement

au vaste domaine de la littérature dialectale qu'il consacra l'essentiel de son activité. Élu, en 1910, membre titulaire de la Société royale de Langue et de Littérature wallonnes, dont il devint président en 1945-46 et en 1950-51, Defrecheux collabora activement aux travaux de cette société et, pendant plus de trente ans, de 1913 à 1947, ce fut lui qui signa dans son *Bulletin* des rapports détaillés sur les concours qu'elle organisait. Ces rapports, rédigés avec un soin extrême, témoignent tout autant de la sûreté du goût littéraire de leur auteur que de sa vaste érudition en matière de poésie et de récits populaires. Placé à la tête de la Fédération littéraire et dramatique de la province de Liège, Defrecheux fut un des rénovateurs du théâtre wallon. On lui doit plusieurs travaux sur les lettres dialectales. Ils sont assez brefs, mais très bien informés, telles ses contributions au *Livre d'or du Centenaire de l'Indépendance belge* (pp. 700-703) et à l'*Encyclopédie belge* (pp. 623-631) et sa préface à l'*Anthologie scolaire de l'Est-wallon* de Roger Brosse (Villers-le-Bouillet, 1946). L'établissement du texte des poésies de Nicolas Defrecheux et la biographie de celui-ci dans ses *Œuvres complètes* (Liège, 1925) sont aussi son œuvre. Il collabora à *La Vie wallonne* et à la *Biographie nationale* (quatre notices dans le tome XXV, 1930-1932). L'influence de Defrecheux s'étendit au-delà de ses écrits. Sa perspicacité et son exquise courtoisie pour formuler parfois certaines critiques en firent pendant de longues années un maître écouté en matière de littérature populaire wallonne.

Émile Brouette.

*Bulletin de l'Association des historiens sortis de l'Université de Liège*, 2<sup>e</sup> fasc., 1952, pp. 8-9. — *Université de Liège. Rapport 1952-1953*, pp. 22 et 23. — *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. XX, 1961, pp. 158-159.

**DELACRE** (Jules), poète, homme de théâtre, né à Vilvorde (Brabant) le 21 février 1883, décédé à Bruxelles

le 20 juin 1954 ; fils de Pierre Delacre et de Marie Jenatzy.

Son grand-père, Français de Dunkerque (Nord), avait, fort jeune, fondé à Vilvorde la première fabrique de chocolat de notre pays, ainsi qu'une importante pharmacie, dite « anglaise », à Bruxelles. Ces entreprises poursuivent, aujourd'hui encore, une activité féconde.

Pierre Delacre dirigeait l'usine de Vilvorde et avait adjoint à sa fabrication celle des biscuits, faisant une concurrence victorieuse aux marques célèbres de France et de Grande-Bretagne. Cette prospérité orientait Jules Delacre vers un destin de riche industriel. Après avoir suivi quelques cours à l'Université de Bruxelles, il trouva en effet une place dans le bureau de direction au côté de son père.

Je fus l'ami d'enfance de Jules Delacre ; il était ardent et curieux, surtout de littérature et d'art. Le charme de son imagination, tantôt poétique, tantôt cocasse, rendait son amitié précieuse ; j'aurais suivi mon Delacre au bout du monde.

La première fois que j'allai chez lui, ce fut pour l'aider à peindre les décors d'un théâtre de marionnettes. Son destin montrait déjà le bout d'une oreille...

Son père du reste, bien que fort pris par les affaires, n'était pas de ces industriels passionnés par leur métier au point de « ne vieillir que le dimanche » (André Maurois, *Bernard Quésnay*). S'il inventait des biscuits de saveur inédite, il créait aussi des modèles de villas dont le caractère fonctionnel anticipait sur l'à-présent et composait de charmantes mélodies que chantait Marie, sa gracieuse épouse, d'une voix fraîche comme les eaux de son Ardenne. (C'est d'elle que Jules tenait de grands yeux sombres, pétillants de malice). Pierre Delacre, avec sa femme, avait réveillé le Cercle lyrique de Vilvorde, vieille société dramatique. Ils y jouaient opérettes et comédies ; Jules Delacre y fit ses débuts puis, à son tour, y créa des spectacles.

Rappellerons-nous encore comment Pierre Delacre soutint, à ses dépens, un certain Nouveau Théâtre au Passage du Nord, qui risqua sans succès quelques pièces d'avant-garde? Cependant les goûts littéraires de Jules allaient s'affirmant. L'amitié de Gustave Van Zype dont il admirait le théâtre, le salon de M<sup>me</sup> Van Zype, elle-même romancière très sensible, où se rencontraient des peintres et des hommes de lettres, leurs propos libres et passionnés, développaient chez Delacre un esprit d'émulation. A vingt ans, qui ne se trouve un amour malheureux? Il publia *L'Offertoire* où il exhalait sa peine dans la forme de quelques maîtres du moment.

Mais apparut celle qui allait être la compagne de sa vie. Non sans se souvenir de la *Chanson d'Ève* et du Verhaeren des *Heures Claires*, avec des accents personnels de couleur et de sentiment, Delacre salua la venue de Marie-Anne Weber dans un petit volume, *Les Roses Blanches*.

Fille du médecin-chef de l'Arbed, à Luxembourg, elle s'était liée avec Madeleine, sœur de Jules, au pensionnat que dirigeaient les demoiselles Lefébure, à Vilvorde. Marie-Anne était l'élève de la Schola Cantorum de Vincent d'Indy; son admirable mezzo soprano en faisait l'interprète rêvée pour la musique moderne. Aussi bien, elle jouait du violon, modelait des masques expressifs. A Paris, elle était l'hôte du peintre Théo van Rysselberghe dont la maison accueillait les artistes et écrivains de l'avant-garde.

Dès lors Jules se vit adopté par un cercle assez fermé sur lequel régnait, de toute la volonté de son intelligence, M<sup>me</sup> van Rysselberghe, née Monnom. L'amitié généreuse d'un grand peintre, les rencontres avec André Gide devinrent des éléments décisifs dans la vie spirituelle de Delacre. Il se maria, eut une maison ensoleillée, pleine de fleurs et de tableaux plus fleuris encore et l'usine paternelle ne se montra pas exigeante. Il découvrit l'Italie avec Marie-Anne et, souvent, quittait Vilvorde pour Paris ou Saint-Clair dans

le Var où l'on rencontrait, vivantes les toiles néo-impressionnistes.

Cette vie heureuse, son tendre amour, l'âme musicale de Marie-Anne font du livre qu'il publia en 1913, *Le Chant Provincial*, celui où il se révèle à soi-même. Vilvorde l'inspire mais son bonheur intime, qui l'en isole, lui permet de la voir sous un jour particulier.

Il y a cinquante ans, sa ville avait encore son visage de gros bourg brabançon, dans la douceur de temps révolus. Ses espaces verts se confondaient avec les prés et les champs des villages. Le train qui allait à Bruxelles n'était un lien que pour quelques-uns. On vivait chez soi, dans une médiocrité reposante de l'esprit. Les marchés, les kermesses, les fêtes de quartier et leurs « danceries », des cabarets innombrables où notables et tous autres se coudoyaient, entretenaient une atmosphère sans gros soucis, à peine troublée en temps d'élections. Flamande, Vilvorde cependant trouvait naturel que son conseil communal parlât français contre la majorité des habitants. Mais chacun comprenait et parlait, tant bien que mal, les divers patois flamands qui se rencontraient dans la ville à laquelle les paysans voisins, clients fidèles de ses boutiques, apportaient encore des termes de leurs vocabulaires locaux. Certes, *Le Chant Provincial* est nostalgique, mais Delacre ne l'a écrit avec autant de tendresse et de vérité que parce qu'il avait trouvé ailleurs, un bonheur certain.

O petite ville en robe d'été,  
J'ai recueilli ta fraîcheur la plus  
[lasse,  
Le moindre cri d'oiseau et la plus  
[frêle odeur  
Qui, du plus humble amour ado-  
[rant ta disgrâce,  
Ornaient ta pauvreté.

Il y a là, à coup sûr, un rythme que n'eût pas dédaigné Verlaine.

Dans la série de poèmes qui termine le livre, à laquelle il donne le sous-titre *La Source Imprévue*, il semble que Delacre ait prévu que tout à coup

sa vie allait changer et qu'il ne le craignait pas.

Tes bras si purs, Sécurité ma  
[sœur,  
Délivres-en ce soir ma vie et mes  
[épaules.

Le « beau péril » qu'il espère plus loin, l'Histoire, le prenant au mot, allait le lui fournir...

Août 1914. La Belgique envahie, voici les Delacre réfugiés à Londres. Jules veut s'engager, l'armée le refuse.

Avec quelques-uns, jeunes comme lui et dont la guerre ne voulait pas, il fonde une petite troupe théâtrale, *The French Players* (French parce qu'ils jouaient en français). Avec autant de bonne volonté que de talent, on joue Molière, Musset, Tristan Bernard. George V assiste à une représentation de *L'Anglais tel qu'on le parle* et y trouve un plaisir extrême. La réputation de Delacre est telle que Réjane, en tournée en Angleterre, l'engage et lui confie des premiers rôles.

Après la victoire, Delacre, riche de son expérience britannique, est décidé à créer à Bruxelles, un théâtre « qui naît de la libre imagination des écrivains vains et qui existe en soi », comme le proclame un manifeste par lequel, en 1922, il annonce le Théâtre du Marais. Il salue les théâtres de Paris, l'Œuvre, le Vieux-Colombier, l'ex-comédie Montaigne-Gémier, « ces grands aînés qui nous ont donné l'exemple de la foi et du courage ».

Jules Delacre réalise ce miracle : intéresser des gens de finances à une œuvre désintéressée, purement intellectuelle et artistique. Les fondateurs sont au nombre de cent et neuf, les abonnés, moins riches mais ardents amateurs, passionnés de l'œuvre de Delacre, se montent à quatre cent trois. Les premières du Marais deviennent immédiatement un événement hautement à la mode.

C'est au 23 de la rue du Marais, à la salle Patria, que Delacre et l'architecte Bonduelle ont bouleversée de fond en comble, que le nouveau théâtre s'est installé. Il existe aussi, remontant

à cette époque, une correspondance (qui sera publiée un jour) entre Louis Jouvet et Delacre où les principes de mise en scène d'un théâtre vraiment novateur sont longuement discutés.

Comme au Vieux-Colombier, le Marais a un proscenium mais, en plus, une armature fixe de la scène s'adaptant à l'établissement immédiat de tout décor aussi simple que significatif. Ici Delacre a trouvé, dans le regretté René Moulaert, le plus imaginaire des collaborateurs.

Le style des mises en scène du Marais « d'un goût inusité et d'une audace surprenante » (Antoine, dans *l'Information*, Paris, 20 mars 1922) est dû encore à un emploi merveilleusement savant de la lumière. Là encore Delacre fut un pionnier, dans une pratique qui est devenue aujourd'hui un lieu commun de l'art du metteur en scène.

La composition de sa troupe fut encore une des innovations du Marais : personne de plus de trente-cinq ans et la plupart, des acteurs sans passé ou des débutants. Delacre était un acteur remarquable dans les rôles d'êtres d'exception, composés avec un sens de l'humour qui ne va pas sans tendresse humaine. Qui peut oublier sa manière dans le rôle de Don Andrés de Ribera, vice-roi du Pérou, l'amoureux de la Périchole, dans *Le Carrosse du Saint-Sacrement* de Mérimée? La réplique lui était donnée par Lucienne Bogaert qui trouva plus tard la gloire à Paris.

La jeunesse, la grâce de cette troupe charmante avait en Delacre l'animateur nécessaire à des débutants. Il fut frappant de constater que certains d'entre eux, auquel nous étions enclins à prêter du génie, tant qu'il était animé par Delacre, loin de lui ne fut plus qu'un acteur médiocre. Car le Marais, c'était Delacre et Delacre partout. Les collaborations enthousiastes naissaient autour de lui, des initiatives secondes se manifestaient dans son rayonnement. Mais sa présence restait indispensable.

Elle n'était jamais plus évidente que dans le choix des pièces. On a dit

— et Delacre était d'accord — que son répertoire ressemblait à celui du Vieux-Colombier. Mais les deux théâtres-frères, l'aîné comme le cadet, n'étaient-ils pas nés « de la lassitude ou du dégoût de ceux qui, rebutés par la tristesse du théâtre contemporain, par son inintelligence ou sa grossièreté, s'en détournent trop souvent ? » Et plus loin, le manifeste de Delacre, annonçant la naissance du Marais, ajoutait : « Nous renions tout ce qui peut paraître tolérable à la scène et devient sottise à la lecture, tout ce qui ne révèle qu'une recette ayant fait ses preuves par la vente, une habileté — parfois remarquable d'ailleurs — de fabrication... *Des Œuvres*, — nous ne voulons pas d'autre raison d'être... ».

Cette intransigeance, propre à Delacre comme à Copeau, rendait certes rares les pièces qu'ils jugeaient dignes de leurs tréteaux et dès lors, n'est-il pas naturel que leur répertoire souvent coïncide ?

Que trouvons-nous dans la liste de leurs auteurs ? Au premier rang, Molière et Musset, Marivaux, Portoriche, Courteline, Tristan Bernard, Jules Renard. Chez nous, Verhaeren, Maeterlinck, Maubel, Van Zype, Paul Spaak. À l'étranger, Shakespeare, Goldini, Gogol, Ibsen, Tchekhov, J.-M. Barrie. Plus tard, s'ajoutent Jules Romains, Odilon-Jean Périer, Achard, Steve Passour et Soumagne.

Naturellement, les jaloux lui reprochèrent de ne pas créer beaucoup d'œuvres de jeunes auteurs. Mais Delacre s'est toujours défendu d'être, en matière de pièces à jouer, un novateur. Seul le guidait l'impératif de ne choisir que de bonnes pièces, à travers le répertoire de tous les temps.

Ces mêmes jaloux allaient aussi disant que Delacre, tout en se reconnaissant disciple et frère d'armes de Copeau, l'imitait en tout et que le Marais n'était qu'une réplique bruxelloise d'un théâtre de Paris. Cette calomnie ne fut pas sans aider à un arrêt final des activités de Delacre.

Cependant, qui n'a senti, tout de

suite, que Copeau et Delacre, employant sans doute des méthodes pareilles, créaient des spectacles d'un esprit entièrement différent ? Plus Copeau s'affirmait, plus il insistait sur la recherche de l'austérité, plus les pièces jouées, comme le jeu de sa troupe tendaient à développer un certain côté moral de l'art théâtral.

Chez Delacre, c'est l'artiste qui domine. Il ne théorise pas, il cherche à rendre la vie, à faire le théâtre essentiellement humain. Il met au premier rang la spontanéité, la sensibilité, la truculence même, il ne craint pas un brin de folie (voir *La Nerve*, décembre 1923, article de Matei Roussou, le grand homme de théâtre roumain).

Le Marais fut la réalisation heureuse d'un poète. Quelle que fût la pièce qu'il présentait, lorsque le rideau se levait, le spectateur était en proie à une sorte d'enchantement. Des introductions musicales (on les lui a souvent reprochées!), qui préludaient à tous les spectacles, préparaient cette disposition rêveuse, cette évasion du quotidien dans le réel de la poésie.

Hélas, le rêve ne dura point. Aussi économe que fut Delacre, aussi désintéressée que s'affirma sa troupe, aussi enthousiaste que restait un groupe important de fidèles, un théâtre dont le but n'est que de beauté ne fait pas recette. Les mécènes, tout généreux qu'ils soient, ne peuvent se résigner à combler indéfiniment des dépenses sans retour. Il eût fallu que le gouvernement ait consenti à s'intéresser aux travaux de pionnier du Marais. En dépit d'efforts multiples, le Département des Sciences et des Arts ne s'émut point et le Marais cessa ses activités au printemps de 1926. Sa vaillante troupe se dispersa et Delacre, brisé dans ses nobles ambitions, ulcéré, se retira à Bereldange, près de Luxembourg, auprès de la famille de sa femme, Marie-Anne, qui sut lui rendre sa retraite moins cruelle.

Il trouva une occupation intéressante à Radio-Luxembourg, mais qu'était-ce à côté des rêves grandioses qu'il avait nourris depuis sa jeunesse ?

Copeau cependant ne l'oublia pas. Delacre, depuis toujours, avait médité de créer des comédies féériques de Shakespeare. Il avait préparé une adaptation de *As you like it*, intitulée *Rosalinde*. Le Vieux-Colombier le pria de la mettre en scène. Ce fut un grand succès, *Rosalinde* tint l'affiche pendant six semaines. Dernière flamme d'une carrière théâtrale trop brève.

Le directeur du Théâtre National, au moment où le gouvernement belge, enfin, trouvait moyen de marquer de l'intérêt à une entreprise théâtrale qui reprenait une partie des propos de Delacre, eut à cœur de demander à ce dernier des conseils. Delacre en retira de la joie. Mais il était trop tard pour qu'il reprît une activité réelle. Vieilli, profondément désenchanté, il ne survécut que quelques mois à sa chère femme, morte victime d'un accident.

La campagne théâtrale menée par Jules Delacre au Marais, qu'il s'agisse de sa rigueur en matière de choix des pièces, de la formation de sa troupe, de ses conceptions de la mise en scène, est à l'origine de tout ce que le théâtre en Belgique connaît actuellement de réellement vivant et intéressant. Il est regrettable que les pouvoirs publics, devenus fort généreux vis-à-vis de ces nouveaux théâtres, n'aient jamais reconnu la valeur unique de l'initiateur de ce mouvement d'aujourd'hui.

Henri Lavachery.

*Le Théâtre du Marais*, cinq volumes, 1922, 1922-1923, 1923-1924, 1924-1925, 1925-1926. Recueil des programmes, manifestes, etc., du théâtre, collationnés par Jules Delacre (collection particulière, Bruxelles). — *La Nervie*, numéro spécial consacré à Jules Delacre et au Théâtre du Marais. Témoignages de vingt-quatre écrivains et peintres, amis et collaborateurs, Braine-le-Comte et Paris, décembre 1923. — Jules Nauwelaers, *Histoire de la ville de Viltorde*, 2 vol., Courtrai, 1951. — Henri Lavachery, « Jules Delacre, sa vie et son œuvre », dans *Théâtre de Belgique*, décembre 1954-janvier 1955, pp. 26-28.

DEMARTEAU (Joseph-Ernest), connu également sous les pseudonymes de JED et SED, philologue, archéo-

logue, historien, littérateur, professeur et fonctionnaire, né à Liège le 2 avril 1837, y décédé le 14 septembre 1911.

Il appartenait à une vieille famille liégeoise dans laquelle se conservaient les traditions de la Cité et spécialement l'amour des beaux-arts. Au sortir du Collège Saint-Servais, il fut admis à l'École normale des humanités, où, le 9 août 1860, il obtint avec grande distinction le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Il se rendit ensuite à l'étranger pour compléter sa formation scientifique. Pendant deux ans, il fréquenta les Universités de Berlin et de Bonn; il en rapporta un rapport intitulé *Étude sur les Universités allemandes* (Anvers, 1863) dans lequel il faisait connaître l'organisation des études classiques en Allemagne, en soumettant celle-ci à une critique intelligente. Il garda toujours une haute estime pour la science allemande.

Il se rendit ensuite à Rome pour y étudier dans leur site même les monuments antiques qui avaient vu se dérouler pendant des siècles l'histoire du peuple qui domina le monde antique. Il emporta de ce séjour une impression si nette qu'elle ne s'effaça jamais et qu'elle décida de sa vocation d'archéologue.

À son retour au pays, il s'arrêta quelque peu à Paris où il suivit, à la Sorbonne entre autres, les leçons d'Égger qui lui inspirèrent *l'Éloquence républicaine à Rome* (Mons, 1870).

Rentré en Belgique, il fut nommé professeur intérimaire de seconde latine à l'Athénée d'Anvers (1862), puis professeur de rhétorique à l'Athénée de Mons (1863), il fut transféré dans les mêmes fonctions à l'Athénée d'Anvers (1870). Comme il s'était révélé dans ces deux postes excellent pédagogue, il fut promu inspecteur pour les cours d'humanités en 1872. Pendant cinq ans, il devait occuper ces fonctions avec compétence et impartialité.

Pendant son séjour à Mons, Demarteau publia une édition classique du *Brutus* de Cicéron, inspirée de cella

d'O. Jahn (1856), et, sous les auspices du Cercle archéologique, il entreprit une édition avec traduction et commentaire du *Mons Hannonia metropolis* de Nicolas de Guise, parue en 1871.

Par arrêté royal du 30 septembre 1877, il fut appelé à succéder à H. Prins à la tête de l'École normale des humanités et, par la suite, à diriger la formation des futurs professeurs d'athénée et de collège.

Devenu directeur de l'École normale des humanités, Demarteau s'empressa d'y créer des cours pratiques analogues à ceux des séminaires des universités allemandes. Il y inaugura également un cours pratique d'archéologie qu'il consacra aux monuments de la Ville éternelle. Grâce à son exemple et à son estime sincère du travail et grâce à la liberté qu'il laissait à l'intelligence, le directeur inculqua à ses meilleurs élèves le goût des recherches personnelles; il en fit non seulement d'excellents professeurs, mais encore de vrais savants dont les travaux originaux contribuèrent à la renommée scientifique du pays. Grâce à lui, à l'école se développaient des liens cordiaux et les rapports entretenaient un ton de camaraderie et d'amitié qui ne fleurit dans la vie qu'au temps des belles études communes et désintéressées. Le directeur avait reçu comme surnom « Le Tram », du wallon *tram'ler*, trotter, influencé par le français tram, parce que, aux jours de sortie de l'école, il trottait par les rues de Liège, pour surveiller avec bienveillance et efficacité le comportement des élèves.

En 1882, l'administrateur-inspecteur de l'Université de Gand avait rédigé un projet tendant à créer à Gand une école flamande des humanités. Demarteau réagit énergiquement contre cette prétention par un mémoire adressé au ministre de l'Instruction publique, dans lequel il dénonçait la fâcheuse concurrence que provoquerait ce dédoublement, sans

oublier que ce serait la consécration d'un dangereux principe séparatiste.

Néanmoins le Gouvernement décida d'organiser à l'Université de Gand, deux sections normales flamandes, l'une pour les professeurs d'histoire, l'autre pour les professeurs de langues germaniques.

Désormais, les jours de l'École normale des humanités étaient comptés. Elle fut supprimée par l'arrêté royal du 30 septembre 1890, malgré l'opposition nette de son directeur qui refusa d'en démissionner. Il fut alors nommé chargé de cours avec rang de professeur ordinaire à l'Université de Liège où lui furent confiés les exercices philologiques sur la langue latine, et où il obtint de pouvoir continuer son cours libre d'archéologie romaine. Par ce dernier enseignement, on peut dire que Demarteau est à la base de la création de l'Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres (13 octobre 1910), car à partir de 1900, toute une série de cours facultatifs d'histoire de l'art, avaient rejoint le cours d'archéologie romaine.

Comme latiniste, Demarteau était incomparable. Vers 1900, il dirigeait le cours de lecture à vue des auteurs latins. Je ne l'ai jamais vu hésiter devant les textes les plus difficiles. Une année, il nous expliqua la *Mosella* d'Ausone. Et comme il était un pêcheur invétéré, il nous exposa avec force détails, tout ce qui y est dit des poissons.

Demarteau fut admis à l'éméritat le 1<sup>er</sup> octobre 1907. Il devait encore vivre quatre ans. A soixante-cinq ans, il allait volontiers piquer une tête dans la Meuse, et venait au cours les oreilles pleines d'eau, et de plus on le voyait fréquemment arriver à l'Université avec les poches de derrière de son ample redingote débordant d'accessoires de pêche.

Liégeois avant tout, attaché à son terroir, Demarteau fut un membre actif de la Société de Littérature wallonne. Il fit partie des jurys de

celle-ci pour les concours et les mémoires de 1885 à 1904.

Il publia dans l'*Annuaire* de cette société une notice sur la vie et les travaux de Michel Thiry (1884), des poésies anciennes (1884) et sous le pseudonyme de SED, une *Complainte des novais électeurs* (1894).

Sous le pseudonyme JED, il fit paraître une série littéraire de *Nouvelles du Pays belge* en quatre parties dont la troisième, *Aux armes de Bavière*, eut deux éditions. L'élégante tenue littéraire de ces récits et leur humour firent admettre leur auteur dans la Compagnie des gens de lettres de France, sur présentation d'Octave Feuillet et de Henry Housaye (1885).

Pendant sa carrière à l'Université, J.-E. Demarteau entreprit de décrire la vie et les œuvres de trois artistes liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abord les graveurs Gilles et Gilles-Antoine Demarteau (à la descendance desquels il appartenait) et le sculpteur Guillaume Evrard (1889).

Il publia également une notice et des vues des remparts de Saint-Trond (1887).

Lorsqu'il jouit du temps libre que lui assuraient ses fonctions à l'Université, J.-E. Demarteau donna sa mesure comme historien à la fois du passé de sa ville natale et de l'Ardenne belgo-romaine; ses travaux parurent dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, société à laquelle il ne cessa de s'intéresser et de collaborer. Il se préoccupa particulièrement de son musée, qui, à la fin du siècle dernier, était abrité dans des salles du Palais des Princes-Évêques.

J.-E. Demarteau se préoccupa également d'écrire l'histoire de la Violette, la Maison de la Cité et le centre de la vie politique liégeoise. Il en profita pour retracer l'historique des institutions politiques communales au cours des siècles de son existence (1890).

D'autre part, dans *Liège et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale* (1906), il fit le relevé des analogies et des rapports qui existèrent

entre la principauté de Liège et celles de Munster, de Paderborn, de Hildesheim et de Cologne. Ces différents états constituèrent sous l'ancien régime, dans l'Empire germanique, un ensemble qui fut soumis aux mêmes tendances religieuses, politiques et économiques.

L'ouvrage capital de J.-E. Demarteau fut le dernier qu'il publia, et celui pour lequel il éprouvait une dilection incontestable. Ce fut son *Ardenne belgo-romaine* (1904) dont une seconde édition, portant par erreur l'indication 3<sup>e</sup> édition, parut en 1911. L'auteur s'était lancé dans l'archéologie belgo-romaine en interprétant *Le vase hédonique de Herstal* (1900) et *Le vase planétaire de Jupille* (1908); travaux qui consacrèrent sa réputation d'archéologue.

Pour écrire son *Ardenne belgo-romaine*, il dépouilla consciencieusement les sources antiques, les travaux de ses prédécesseurs et les publications des inscriptions relatives à l'Ardenne, documents qu'il devait reproduire vu que le *Corpus* des inscriptions latines de la Gaule n'avait pas encore paru. D'autre part, il se livra à une enquête personnelle en parcourant la terre d'Ardenne, où depuis sa jeunesse, il avait pris l'habitude de passer ses vacances. Il poussa la conscience jusqu'à aller s'enquérir d'objets conservés chez des particuliers.

Son livre, de style alerte, est une sorte de guide à travers l'Ardenne belgo-romaine. Il débute par un bref exposé de la géographie et de l'histoire de la conquête romaine. Il passe ensuite à l'administration, à l'influence des camps du Rhin, et au tracé des routes. Puis il arrive à l'étude des antiquités belgo-romaines de la cité des Tongres, du pays de Liège, de la région namuroise et de ses importantes villas. Abordant la vallée de la Lesse, il y relève une série de fortifications locales. Suit un long chapitre sur les divinités belgo-romaines sous lesquelles se dissimulent des divinités gauloises. Le livre se termine par le relevé des antiquités

d'Arion, du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Eifel, quelques notes sur l'importance acquise par Trèves à l'époque des empereurs trévirien, et aussi des considérations sur le caractère romain qui a subsisté en Ardenne. Nous avons affaire à une description purement archéologique sans aucune indication sur les procédés employés par Rome pour y implanter la civilisation.

Demarteaumont avait conçu un attachement particulier pour son Ardenne, d'autant plus que, accueillie favorablement par la critique, elle avait reçu une distinction à l'Académie des Inscriptions. Il en prépara une seconde édition soigneusement revue dont il avait commencé l'impression lorsque la mort l'atteignit en pleine santé, à la suite d'un accident de tram.

Il convient encore d'ajouter que J.-E. Demarteaumont prit une part prépondérante à l'organisation des expositions d'art liégeois anciens, et à celle du Congrès archéologique de Liège en 1909.

En conclusion, il faut constater que dans toutes les branches de son activité, J.-E. Demarteaumont a rendu au pays des services éminents : comme directeur de l'École normale des humanités, il a doté l'enseignement moyen de professeurs de premier ordre parmi lesquels se sont distingués plusieurs savants dont la réputation a franchi la frontière ; comme archéologue, il a provoqué la création de l'Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université de Liège, et il a remis à l'honneur l'étude de l'Archéologie nationale ; en tant que Wallon, il a activement collaboré, avec la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, à l'étude scientifique de la langue du terroir.

Victor Tourneur.

La meilleure notice biographique sur J.-E. Demarteaumont est celle d'un de ses plus brillants élèves, L. Parmentier, « Nécrologie J.-E. Demarteaumont », parue dans la *Revue de l'Instruction publique*, t. LIV, 1911, pp. 282-284. — L. Renard-Grenson, « Membres », dans *Bulletin de l'Institut*

*archéologique liégeois*, t. XLII, 1912, pp. xxxi-xxxii. — « Nécrologie », dans *Archives belges*, XIII<sup>e</sup> année, 1911, pp. 315-316. — Léon Halkin, « Joseph-Ernest Demarteaumont (1890) », dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. 1<sup>er</sup>, Liège, 1936, pp. 389-395 (avec une liste des publications).

**DEMEULDRE** (Amé), notaire, historien, né à Soignies le 5 octobre 1848, y décédé le 15 février 1931.

Après des études supérieures entamées à l'Université de Liège et terminées à celle de Louvain, il succéda à son père comme notaire à Soignies de 1883 à 1893. Ayant ainsi assumé pendant dix ans une charge pour laquelle il ne semble pas avoir eu beaucoup d'attrait, il se démit de ses fonctions pour se consacrer entièrement à l'histoire et à l'archéologie de sa ville natale. Avec quelques amateurs du passé sonégien, il fonda, le 23 juillet 1893, le Cercle archéologique du Canton de Soignies. Il en fut le premier président et le resta pratiquement jusqu'à la fin de sa vie.

En outre, en 1897, il prit en main la direction de la revue *Jadis*, recueil mensuel s'intéressant à l'histoire et au folklore de tout l'ancien territoire de la Belgique féodale. De même qu'il était à Soignies l'âme du Cercle archéologique, il fut bientôt l'animateur de cette revue et son principal collaborateur, signant de très nombreuses notices toujours bien documentées.

En 1914, il fut nommé membre correspondant pour la province de Hainaut de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Le 4 avril 1937, le Cercle archéologique, aux destinées duquel il avait présidé pendant près de quarante ans, inaugura un monument à sa mémoire dans le vieux cimetière de la ville, devenu square municipal, à proximité de la chapelle du XII<sup>e</sup> siècle transformée, grâce à lui, en musée archéologique et folklorique.

L'œuvre d'Amé Demeuldre se rapporte essentiellement aux institutions religieuses et civiles de la ville de Soignies et, en particulier, à l'histoire

de son célèbre chapitre de Saint-Vincent. La superbe collégiale romane dont la silhouette massive domine le site urbain, fut le pôle de ses études. Une de ses premières publications fut une série de recherches sur *Soignies, son nom, son église et ses monuments romains* (Soignies, 1896, 94 pages). Mais la plupart de ses travaux virent le jour dans les *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*. Il y fit paraître un *Inventaire des archives des hospices de Soignies* (t. I<sup>er</sup>, 1894, pp. 402-435), une étude sur *Le Chapitre Saint-Vincent à Soignies, ses dignitaires et ses chanoines* (t. III, 1902, 500 pages), le texte soigneusement annoté des *Obituaires de la collégiale de Saint-Vincent à Soignies* (t. III, 1904, 250 pages), *Les Bancs de polices et les chartes de la draperie* (t. IV, 1909, 190 pages), une esquisse sur *La Bienfaisance à Soignies avant la Révolution française* (t. V, 1924, 88 pages), qui est l'histoire des établissements de charité de cette ville sous l'Ancien Régime, et un *Glossaire toponymique de la ville de Soignies* (t. V, 1925-1926, 200 pages).

Après sa mort, le Cercle de Soignies a entrepris de publier dans ses *Annales* un important travail consacré au *Greffe scabinal de Soignies de 1333 à 1600* (t. XV, 1955, et sv., 96 pages publiées jusqu'en l'année 1492), d'après des notes glanées par Demeuldre notamment aux Archives de l'État à Mons ; ces relevés sont d'autant plus précieux que les documents originaux ont aujourd'hui disparu. Il avait également commencé un dictionnaire wallon dont sa famille conserve le manuscrit inachevé.

Amé Demeuldre est, sinon l'unique, du moins le principal historien de Soignies. Son œuvre témoigne d'un long labeur. Ses qualités d'historien sont certaines. Il se montre tout aussi consciencieux et probe dans l'enquête verbale que dans la recherche des documents. Il connaissait, d'ailleurs, admirablement les fonds d'archives se rapportant aux sujets qu'il abordait et ses commentaires témoignent d'une

grande érudition. C'est un de nos bons historiens locaux.

Émile Brouette.

\* Inauguration du monument de Amé Demeuldre », discours prononcé par Léon Destrait, dans *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, t. VII, 1937, pp. 108-112.

\* **DERING** (Richard), compositeur de musique, né en Angleterre vers 1580, décédé à Londres en mars 1630. Son nom figure aussi, dans les documents de l'époque, sous les formes **DEARING**, **DEERING**, **DIRINGIUS**.

Il est, avec Peter Philips et John Bull, l'un des trois musiciens étrangers de marque dont une partie de la carrière s'est déroulée dans les Pays-Bas, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle.

Bachelier en musique de l'Université d'Oxford en 1610, il passe ensuite quelques années en Italie, au temps de Monteverdi, et y acquiert une solide renommée, sans toutefois se laisser influencer plus que de raison par l'ambiance péninsulaire. Il restera, en effet, jusqu'à la fin de sa vie, un musicien purement anglais fermement attaché aux formes pratiquées dans son pays d'origine.

Ses *Cantiones sacrae*, publiées à Anvers en 1617, le qualifient d'organiste des bénédictines anglaises à Bruxelles. On présume que son séjour à Bruxelles a dû se prolonger jusqu'en 1625, date de sa fixation définitive en Angleterre. Les compositions qu'il a écrites pendant ce temps sont dédiées à divers membres de la colonie anglaise qui vivaient dans les Pays-Bas. Il est fort vraisemblable que Dering est entré en rapport, durant cet intermède bruxellois, avec ses compatriotes Philips et Bull, émigrés en Belgique, et peut-être aussi avec le célèbre organiste hollandais J. P. Sweelinck (†1621).

Les dernières années de Dering se sont passées à Londres, sous le règne de Charles I<sup>er</sup>. On rapporte qu'il fut, au cours de cette période, l'organiste

de la reine Henriette de France et qu'il fonctionna également à la Cour anglaise comme luthiste et claveciniste.

Ses compositions vocales ont été éditées en partie à Anvers, chez Phalèse : telles ses *Cantiones sacrae* à cinq voix, avec basse continue (1617, réédition en 1634), ses *Canzonettes* à trois voix avec basse continue (1615), sa *Canzonette* à quatre voix et basse continue (1620). Parmi ses œuvres de musique de chambre, figurent, entre autres, des fantaisies instrumentales, des danses pour violes et un curieux *quodlibet* intitulé *City and Country Cries*, qui forme un précieux apport à la musique pittoresque.

Charles van den Borren.

Peter Platt, « Dering's Life and Training », dans *Music and Letters*, t. XXXIII, 1952. — Peter Platt, « Notice sur Dering », dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Cassel-Bâle, 1949 (on y trouvera, outre une liste détaillée des œuvres imprimées et manuscrites du maître, une appréciation très favorable sur leur valeur).

**DESTRÉE** (Georges, dit Olivier-Georges), en religion DOM BRUNO, écrivain, moine bénédictin, né à Marcinelle le 10 août 1867 dans une maison bourgeoise de la rue des Hauchies, décédé le 30 octobre 1919 à l'abbaye du Mont César à Louvain.

Au cours de ses études universitaires, il fit précéder son prénom Georges de celui de son père Olivier. Celui-ci, professeur à l'Athénée de Charleroi, était positiviste et incroyant; un frère de Georges, Jules, qui devint député socialiste et ministre des Sciences et des Arts, était de quelques années son aîné. A l'âge de neuf ans, Georges Destrée perdit sa mère. Lors d'un séjour prolongé qu'il fit à Mons, une sœur de celle-ci le prépara à la première communion, mais au cours de ses études à l'Athénée de Charleroi, il abandonna toute pratique religieuse. Il n'y fit, du reste, que de médiocres études; au latin et aux mathématiques, il préférait les

histoires des frères Grimm, les romans de Balzac et les contes d'Andersen. Le sens de l'art et de la poésie l'envahissait.

En 1887, ses humanités achevées, il prend, comme l'avait fait son aîné, le chemin de la capitale pour s'inscrire à la Faculté de droit de l'Université. Cependant il fréquente moins les cours que la bibliothèque. Il y lit les *Eddas*, les *Vedas*, les *Niebelungen* qui le conduisent à Wagner. La musique, la ligne et la couleur le reportent au moyen âge de la Table ronde et du Saint Graal. Il lit avec amour et enthousiasme Tennyson. Les cercles littéraires l'accueillent; il collabore activement à la revue *La Jeune Belgique* fondée et dirigée par Max Waller et il y signe les chroniques artistiques, tandis que Gilkin, Severin, Verhaeren et Rodenbach y publient leurs poèmes et leurs contes. Les deux frères Destrée signent parfois leurs articles en commun et publient un petit recueil sous le titre de *Journal des Destrée*. Dans la livraison de juin 1889 de *La Jeune Belgique* paraît son premier poème en prose *Le Prince qui sommeille*. D'autres suivent; leur charme naît d'une harmonie discrète, toute de fraîcheur et de noblesse. Georges-Olivier Destrée était d'humeur ouverte et joyeuse, avec un attrait naturel pour les choses saines et les idées droites, un aristocratism natif se manifestant jusque dans son élégance vestimentaire.

Déjà en 1887, il commence à dépouiller, traduire et commenter les poètes anglais du XIX<sup>e</sup> siècle. Vingt-deux cahiers, dont quelques-uns très épais, renferment une *Anthologie des poètes anglais du XIX<sup>e</sup> siècle*. Il est séduit surtout par le mouvement préraphaélite, inauguré dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Dante-Gabriel Rossetti. En 1894, chargé par le gouvernement belge d'une mission à l'Exposition des Arts et Métiers de Londres, Olivier-Georges va rendre visite au peintre Burne Jones. C'est dans l'atelier de ce dernier, à Kensington, qu'il apprend à connaître le Père Damien, l'apôtre des lépreux. Avec son cousin et ami

Paul Tiberghien, il s'enthousiasme pour cette épopée missionnaire.

Le 25 mai de la même année paraît le recueil de ses principales proses lyriques qu'il intitule *Poèmes sans rimes*, élégante plaquette de cinquante-trois pages imprimée à la Chiswick Press de Londres. On en vendit trente exemplaires seulement. En décembre 1894 paraît chez Dietrich, à Bruxelles, *Les préraphaélites. Notes sur l'art décoratif et la peinture en Angleterre*; cinq cents exemplaires qui se vendirent mieux. De fréquents et longs séjours en Angleterre accroissent sa ferveur pour ce pays où il se pénètre de Ruskin. Il parcourt et admire aussi la Flandre et le Nord de la France; à Bruges, il s'installe souvent en face des Halles, au Panier d'or, où il retrouve son ami anglais Binyon. Il lit les Russes qu'on vient de traduire, surtout Tolstoï qui le bouleverse. Son cœur s'élargit et dépasse « l'Art pour l'Art ».

De fréquents voyages en Italie, avec Paul Tiberghien qui ne le quitte plus, l'amènent dans les villes du Nord de la Péninsule. En 1895, après avoir admiré à Florence les fresques de Giotto et de Fra Angelico, il achète les *Fioretti* pour deux sous. Les deux amis le lisent à Rome, au Colisée, par un magnifique après-midi d'été. Puis ils achètent l'*Évangile*. Ils sont conquis par la vérité de la parole divine. Rentrés à Bruxelles, tous deux passent à la pratique religieuse. En 1896, ils s'inscrivent à la Conférence de saint Vincent de Paul de la paroisse des Minimes, et vont porter, dans le quartier des Marolles, le secours d'une aumône, et plus encore le réconfort d'une bonne parole.

En 1897, Olivier-Georges publie dans la revue *Durendal* plusieurs études sur les Primitifs italiens, et dans le *Spectateur catholique*, trois poèmes sur sainte Dorothee de Cappadoce, sainte Rose de Viterbe et saint Jean Gualbert.

Il songe un instant à s'engager dans le clergé séculier; mais à Pâques 1898, après une retraite à la chartreuse de Montreuil où il était allé conduire

Paul Tiberghien qui y fixait son destin, il se décide à entrer dans l'Ordre de saint Benoît. Il est reçu à Maredsous après une retraite au cours de l'année, et un dernier voyage en Toscane et en Ombrie avec son frère.

En souvenir de son cousin qui a choisi la solitude des Chartreux, il reçoit, le 4 octobre, le nom de Bruno. Novice, il est d'une ferveur extrême, humble et charitable. A l'automne de 1899, il est envoyé à l'abbaye du Mont César à Louvain qui avait été fondée le 13 avril précédent et abritait les jeunes théologiens de Maredsous. L'abbé du nouveau monastère est dom Robert de Kerkhove; le prieur et préfet des étudiants est dom Columba Marmion, futur abbé de Maredsous, dont la cause de béatification est actuellement en cours. Dom Bruno professe pour tous deux une vive admiration. Le 30 août 1903, il est ordonné prêtre à Maredsous par l'évêque de Namur, Mgr Heylen.

En septembre 1904, la création au Mont César d'un noviciat ayant été décidée, il y est désigné comme maître des novices. Il guide les âmes qui lui sont confiées avec une délicatesse et une élévation épanouissantes. Des personnes de tout âge et de toute condition, des prêtres surtout, viennent lui demander conseil. En 1906, il devient en outre directeur des oblats séculiers et, en septembre 1909, confesseur des Carmélites de Louvain. Il apportera aussi sa collaboration au mouvement liturgique, créé par le Mont César en 1909.

En 1905, il écrit l'histoire de la mère Jeanne de S. Mathieu Deleloë, prieure du monastère bénédictin de Poperinge, sous le titre *Une mystique inconnue du XVIII<sup>e</sup> siècle*. En 1908, il publie un recueil: *Au milieu du chemin de notre vie*, qui a pour sous-titre: *Poèmes légendaires, symboliques et religieux*. En une lettre-préface, le cardinal Mercier présente et analyse l'ouvrage avec une pénétrante et exquise finesse. Un second volume de poèmes en prose paraît en 1913, *Impressions et Souvenirs*. Chez Oudin,

à Paris, il publie une étude, *Les Bénédictins*, qui résume l'histoire et l'organisation de l'Ordre de saint Benoît. En 1911, dans une brochure, *L'Âme du Nord* (Collection *Science et Foi*, Gabalda, Paris), il analyse la pensée et la manière de John Ruskin, Guido Gezelle et Johannès Jørgensen.

En 1912, son concours est sollicité pour organiser une exposition internationale d'art religieux, en annexe au salon de la Société des Beaux-Arts de Bruxelles. Afin de préparer celle-ci, afin aussi de recueillir la documentation nécessaire à un grand ouvrage d'ensemble sur l'art religieux de notre temps, il voyage en Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie et en Hollande. Le manuscrit fut détruit presque tout entier dans l'incendie de Louvain, en 1914.

Le jeudi 27 août de cette année, il est déporté, avec la communauté du Mont César, à l'abbaye de Maria Laach en Rhénanie, où elle sera hospitalisée fraternellement. Il rentre à Louvain le 25 novembre.

Durant les années de guerre, dom Bruno prêcha de nombreuses retraites à des prêtres et à des jeunes gens. Il dirigea et conseilla jusqu'à sa mort, étudiants, séminaristes et prêtres. C'est au cours d'une retraite à des jeunes gens à l'abbaye que, le mardi 28 octobre 1919, il se sentit atteint du mal qui devait l'emporter deux jours plus tard. Les funérailles eurent lieu le jour des morts en présence de son frère Jules, ministre des Sciences et des Arts, avec qui il était resté intimement uni, de Mgr Legraive, évêque auxiliaire de Malines, délégué du cardinal Mercier, et d'une assistance d'élite. Ses restes reposent au cimetière des moines, dans le jardin du Mont César.

Idesbald Van Houtryve.

Archives de l'abbaye du Mont César. — H. Carton de Wiart, *La vocation d'Olivier Georges Destrée*, Paris, 1931 (Collection *Notre clergé*). — P. Nothomb, *Une conversion esthétique. Olivier-Georges Destrée*, Bruxelles, 1913 (collection *Science et foi*).

**DEVERCHIN** (François-Joseph), dit GAILLETTE, adjudant général, fils de Jean-François Deverchin et de Marie-Antoinette Bernier, né à Eugies le 25 avril 1746, décédé à Frameries le 25 juin 1807.

Nous ne savons pas grand-chose à son sujet avant son apparition dans les rangs des armées de la République française. Le 27 février 1773, il adressa une requête à la Chambre des Comptes en vue d'obtenir octroi pour la construction d'un moulin à moudre le grain sur le territoire d'Eugies, son village natal, et l'acte de naissance de son fils, Jacques-Philippe, lui donne la qualification d'arpenteur. François-Joseph Deverchin aurait aussi été directeur de charbonnages à Wasmes au moment de la Révolution. Il se rallia vraisemblablement au parti vonckiste pendant l'insurrection contre Joseph II; il fut en tous cas inquieté et sa femme incarcérée au château de Mons.

Le 3 mai 1792, Deverchin s'engagea au service de la France. A partir de ce moment, sa carrière fut très rapide et brillante. Il fut affecté à la 9<sup>e</sup> compagnie franche où il fut nommé au grade de lieutenant le 15 août 1792; le 26 août, il était capitaine dans la 10<sup>e</sup> compagnie franche et fut promu lieutenant-colonel en chef du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs du Hainaut, le 8 novembre 1792. Il assista à la bataille de Jemappes dans les rangs de l'armée républicaine et, dès le 21 mai 1793, il fut affecté à la défense de Maubeuge.

Deverchin n'allait pas tarder à pouvoir se distinguer. Le 22 juin 1793, il dirigea une opération militaire contre un petit poste situé à quelques lieues de Maubeuge. Cette affaire fut montée en épingle pour relever le moral de la ville; le 25 septembre 1793, Deverchin était nommé général de brigade employé à l'armée des Ardennes à Maubeuge. La population de cette ville se montrait de plus en plus nerveuse. Maubeuge était bloquée; Condé et Valenciennes étaient tombées entre les mains de l'ennemi, faute de vivres. On s'en prit aux chefs et les arresta-

tions se multiplièrent. Le vent commença alors à tourner pour Deverchin. La Société populaire de Maubeuge était souveraine et par un décret du 12 août 1793, l'arrestation de quelques suspects fut ordonnée; Deverchin était du nombre. Mêlé à une querelle intéressant surtout l'ancien directeur du collège de Maubeuge, Lambert, avec qui il était lié, Deverchin fut également accusé de détournement de fonds. Le 21 octobre 1793, il était suspendu de ses fonctions et arrêté sur l'ordre du représentant du peuple, Perin. Conduit d'abord à Avesnes où il resta quatre jours, il fut ensuite transféré à Arras, le 9 décembre 1793, pour y attendre la décision d'un conseil de guerre. Il semble qu'il n'y eut pas de plaintes portées contre lui; de plus, il put produire des attestations prouvant son zèle patriotique. Il ne fut cependant libéré que le 2 septembre 1794. Deverchin demanda de pouvoir reprendre son emploi et d'être réintégré dans son grade de général. Ce fut dans ce but qu'il écrivit le 10 septembre au Comité du Salut Public de la Convention Nationale à Paris. Cette requête ne fut pas accueillie favorablement. Le 30 juillet 1795, Deverchin dut se résigner à être employé comme adjudant général-chef de brigade, c'est-à-dire comme colonel, à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan.

Deverchin fut réformé le 13 février 1797; il se retira alors à Mons où il parvint à intéresser à son sort le représentant du peuple de l'armée de Sambre-et-Meuse, Lacoste, qui appuya ses démarches pour pouvoir reprendre du service. Le 29 novembre 1798, Deverchin fut remis en activité en qualité de commandant de la place de Bruxelles. Il n'eut pas l'occasion de s'y installer, car le 7 décembre suivant, il était envoyé dans la 25<sup>e</sup> division militaire à Hasselt, comme commandant des troupes formant le cordon de la frontière batave.

Dans l'intervalle, la Guerre des Paysans avait ravagé le département de la Meuse inférieure. Pour réprimer les troubles, Deverchin fut chargé

d'occuper Saint-Trond, Herselt et Beringen de manière à protéger la frontière hollandaise.

La 25<sup>e</sup> division militaire était commandée depuis le 8 décembre 1799 par le général Carteaux. Celui-ci accusa Deverchin de propos séditieux et le suspendit de ses fonctions, le 10 juillet 1800. Il se défendit en vain; le 4 septembre, il fut admis au traitement de réforme affecté à son grade.

Deverchin se retira alors à Frameries où il s'établit comme fermier.

Le 10 mai 1775, François-Joseph Deverchin épousa, à Wasmes, Catherine-Josèphe Dufrasnes; il avait à ce moment vingt-neuf ans et sa femme vingt-quatre. Son frère, Pierre-Joseph, né à Eugies le 14 octobre 1748, fut témoin à son mariage. Deverchin eut plusieurs enfants: l'un d'eux, Jacques-Philippe, né à Wasmes le 11 juillet 1779, devint soldat dans les armées de l'Empire, fut blessé à la bataille d'Austerlitz et mourut à l'hôpital de Vienne, le 21 décembre 1805.

Robert Wellens.

Renseignements communiqués par le ministère de la Guerre français, État-major de l'Armée de Terre, Service historique (Vincennes). — Archives de l'État à Mons, État civil ancien. — G. Six, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, t. I<sup>er</sup>, Paris, 1934, p. 353. — H. Rousseau, « Les Illustrations militaires du Hainaut », dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 2<sup>e</sup> série, t. V, 1856-1857, p. XXXVIII. — I.-A. Bernier, *Dictionnaire biographique du Hainaut*, Angre, 1871, p. 65. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I<sup>er</sup>, Enghien, 1902-1905, p. 201. — A. Jennepin, « Une Erreur historique à rectifier. Fausse identification du général Charbonnier, commandant en chef de l'armée des Ardennes en 1794, avec le général Deverchin dit Gayette ou Gaillette », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XLII, 1914, pp. 209-222. — L. Lecomte, « Les mécomptes du général Gaillette », dans *Carnets de la Fourragère*, 12<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, mars 1956, pp. 17-28. — R. Wellens, « Lettres d'un soldat belge de l'Empire. Jacques-Philippe Deverchin au camp de Boulogne (1803-1805) », dans *Carnets de la Fourragère*, 14<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6, septembre 1962, pp. 418-430.

**DEWALQUE** (Gustave), professeur à l'Université de Liège, né à Stavelot le 2 décembre 1828, décédé à Liège le 3 novembre 1905.

C'est dans sa ville natale que Gustave Dewalque fit ses études primaires ; il y aborda aussi les études moyennes, qu'il vint parfaire au collège à Liège ; il fut lauréat au concours général, en 1842. Il entra à l'Université de Liège en 1844 pour suivre les cours de la Faculté des sciences, puis de la Faculté de médecine, et fut proclamé docteur en médecine en 1853. Ses goûts personnels le poussaient davantage vers la carrière scientifique plutôt que vers la pratique médicale. Aussi continua-t-il de suivre les cours de la Faculté des sciences qui lui accorda en 1854 le diplôme de docteur en sciences naturelles.

Dewalque manifesta cependant le désir de se perfectionner dans le domaine de la médecine ; il se proposait de compléter à Paris ses études dans cette voie, lorsqu'une épidémie de choléra lui inspira la pensée généreuse de se dévouer à ses concitoyens : il se mit à la disposition de la Commission des Hospices de Liège et servit comme médecin interne dans les hôpitaux de la ville.

Son goût pour les sciences de la nature le porta à accepter en 1855 les fonctions de répétiteur du cours de minéralogie et de géologie à l'Université de Liège, en même temps que celles de conservateur des collections. Dès ce moment, toutes ses études furent orientées vers les sciences minérales.

En février 1857, André Dumont mourut inopinément ; Dewalque le remplaça à titre intérimaire jusqu'en juillet de la même année, moment où il subit l'épreuve exigée pour le doctorat spécial en sciences minérales. La thèse présentée par le récipiendaire avait pour objet la description détaillée du lias de la province de Luxembourg. Suivant la règle, Dewalque donna une leçon publique portant sur la théorie des soulèvements des montagnes, qui eut un très grand succès,

si l'on en juge d'après un journal de l'époque.

Aussi trois mois plus tard, Gustave Dewalque fut-il chargé de l'enseignement des cours de minéralogie, de géologie et de paléontologie à la Faculté des sciences de Liège avec le titre de professeur extraordinaire. Il fut promu à l'ordinariat le 12 octobre 1865.

Pendant quarante-trois ans, il s'est consacré à l'enseignement des sciences minérales. Il fut admis à l'éméritat en 1897.

Il avait épousé en 1876 Céline Lambotte dont il eut deux filles ; l'une épousa Ulric Lepaige, l'autre Albert Delame.

Du point de vue scientifique, l'œuvre de Gustave Dewalque est remarquable et très variée. Il est difficile de la résumer ; je m'efforcerai d'en mentionner les points essentiels, en prenant pour guide l'analyse qui en a été faite par le professeur Max Lohest, son successeur à la chaire de géologie de Liège et qui avait suivi son enseignement.

Vers 1851, au moment où Dewalque entreprenait ses premières recherches, les géologues, imbus des idées d'André Dumont, n'accordaient guère d'importance à l'emploi des fossiles pour l'établissement des échelles stratigraphiques des terrains sédimentaires. A cette époque, l'opposition était vive entre A. Dumont et L. De Koninck, d'autant plus que l'on était sous l'impression des résultats si remarquables obtenus par le premier dans le tracé d'une carte géologique du royaume.

Dewalque vit juste dans le débat et il put mettre en évidence le rôle de premier plan qu'il convenait d'accorder à la paléontologie. Ses études sur les terrains liasiques du Luxembourg le conduisirent à la notion capitale des variations de facies démontrée par l'identité des faunes, notion si familière aujourd'hui à tous les géologues du monde. Il s'écartait ainsi de la doctrine d'André Dumont ; il n'empêche que, du jour où il lui succéda, il s'efforça de veiller à ce que le monu-

ment érigé par son maître au prix de tant d'efforts ne dût subir que les retouches indispensables en accord avec les progrès de la science.

C'est ainsi qu'il rectifia l'opinion de Dumont sur les calcaires des environs de Couvin et qu'il s'attacha à mettre la carte géologique en harmonie avec l'importante découverte de fossiles siluriens dans des couches rapportées par Dumont à son terrain rhénan.

C'est à la suite d'une communication présentée par Dewalque sur cette importante découverte paléontologique que la Société géologique de France accepta, à la demande de notre savant compatriote, de tenir en 1863 une réunion spéciale dans notre pays.

Dewalque fut aussi le premier à entrevoir l'existence de grandes failles dans la région de Theux et à montrer que les terrains de ce petit massif d'apparence aberrante sont à rattacher à des facies plus septentrionaux et rappellent notamment ceux du bassin de Namur.

Dewalque s'éleva vivement contre la théorie des lacunes sédimentaires prônée par Ed. Dupont pour le calcaire carbonifère de la région de Dinant; il appliqua avec un succès complet la thèse des variations de facies qui lui avait permis d'expliquer de façon si heureuse les particularités du lias du Luxembourg.

À sa mort, en 1847, l'œuvre d'André Dumont restait inachevée. La carte géologique seule avait paru, de même que la description des terrains les plus anciens : les terrains ardennais et rhénans. Pour les autres formations, il restait de nombreuses notes rassemblées par l'auteur, mais pas de vue d'ensemble. Le monde scientifique comme tous ceux qui s'intéressaient à la constitution du sol de notre pays souhaitaient voir compléter l'œuvre du maître.

En 1868, G. Dewalque fit paraître un ouvrage d'apparence modeste qui eut cependant un grand retentissement en Belgique et à l'étranger, il avait pour titre : *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII

Dans l'idée de l'auteur, ce livre était seulement le résumé de la description complète du pays. Cependant Ch. de la Vallée Poussin écrivait à son sujet : « ... le résumé de M. le professeur Dewalque est incontestablement ce que l'on possède de meilleur sur la géologie belge, et désormais l'on saura bien où renvoyer ceux qui désirent se faire une idée précise de la constitution géognostique de la contrée... ».

Le terrain cambrien de l'Ardenne a fait l'objet de recherches minutieuses de la part de Dewalque. Il soutint le bien-fondé de la succession stratigraphique établie par Dumont, mise en doute par d'éminents géologues et aujourd'hui unanimement acceptée. Il s'occupa aussi de l'étude des roches éruptives du socle ancien de la Belgique; c'est à lui qu'est due la découverte du granite de la vallée de la Helle.

Les terrains dévoniens et carbonifères furent aussi l'objet des préoccupations de Dewalque. À la suite de ses observations sur la distribution des bassins houillers d'Angleterre, il n'éprouva aucune surprise lors de la découverte du bassin de la Campine. Par contre, il ne croyait pas au prolongement du Houiller de Sambre-Meuse bien loin au sud de sa zone d'affleurement, là où il est en contact avec le Dévonien inférieur.

Comme la plupart des savants de son époque, Dewalque avait une culture très générale; il s'intéressait non seulement à la géologie et à la paléontologie, mais accessoirement aussi à la minéralogie et à des problèmes concernant la physique du globe, à l'hydrologie notamment à propos des sources carbo-gazeuses de Spa qu'il supposait être en relation avec les phénomènes volcaniques de l'Eifel. Il s'intéressait à la botanique, à la météorologie.

Un des grands mérites de Gustave Dewalque est d'avoir été le promoteur de la fondation de la Société géologique de Belgique, en 1873, dans le but d'encourager les recherches et de « publier toutes les découvertes, sur-

tout celles que les auteurs considèrent, le plus souvent à tort, comme trop peu importantes pour être communiquées à de grandes sociétés savantes ».

Le rôle de cette société, actuellement dans sa quatre-vingt-onzième année d'existence, fut considérable par ses publications, par ses excursions annuelles dans diverses parties de la Belgique ou même à l'étranger. Dewalque en assumait pendant vingt-cinq années la lourde charge de secrétaire général. Depuis plusieurs années déjà, le nom de son fondateur est évoqué chaque année : à l'instar de la Geological Society of London, la Société invite tous les ans un savant étranger à faire devant ses membres une conférence sur un sujet de haute portée scientifique, au même titre que les *Lectures William Smith* de sa consœur d'Angleterre.

Dewalque joua aussi un rôle primordial dans l'entreprise d'une carte géologique de la Belgique à grande échelle. Il n'est pas possible de rappeler ici les avatars de ce projet. Il n'empêche que c'est, en très grande partie, à la ténacité du savant professeur de Liège, que la Belgique doit d'être dotée aujourd'hui d'une carte géologique d'ensemble à l'échelle du 40.000<sup>e</sup>.

Dewalque est l'auteur de travaux de cartographie géologique. Indépendamment de sa participation à l'œuvre rappelée ci-dessus, il publia en 1879 une carte géologique de la Belgique et des contrées limitrophes à l'échelle du 500.000<sup>e</sup>, pour tenir compte des découvertes réalisées depuis la parution de la carte de Dumont.

Une nouvelle édition parut en 1903 dans laquelle il est fait mention des découvertes réalisées au cours des levés de la carte au 40.000<sup>e</sup>, bien que Dewalque s'écartât parfois de l'interprétation des auteurs de cette dernière.

Tout à la fin de sa carrière et bien que sa vue laissât à désirer, Dewalque entreprit encore le tracé d'une esquisse tectonique en rapport avec sa carte géologique et à la même échelle que celle-ci.

Dans son enseignement, Dewalque

continua à suivre la méthode de son maître André Dumont. Il exposait minutieusement les faits, laissant en grande partie à ses auditeurs le soin de conclure. Une bonne part de son enseignement était consacrée à la description des terrains du sol belge. Aujourd'hui, sans doute, les idées ont changé ; les vues générales sur la formation des roches, leur évolution, comme les variations des faunes et des flores au cours des temps géologiques, les grandes règles de l'évolution du globe retiennent davantage l'attention dans un enseignement universitaire.

Il n'empêche que Dewalque a laissé de nombreux élèves qui ont fait honneur à la géologie belge. D'une grande bonté, il aimait venir en aide aux jeunes géologues, comme à ses élèves, s'efforçant de faciliter leurs premiers travaux. Travailleur opiniâtre, marcheur infatigable, Dewalque donnait toute sa mesure au cours des excursions qu'il organisait pour ses disciples.

La valeur de Dewalque comme savant fut reconnue par de nombreuses institutions académiques et sociétés scientifiques de la Belgique et de l'étranger. Il y a lieu de signaler, en ordre principal, qu'il fut membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant étranger de l'Académie pontificale dei nuovi Lincei, de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, de l'Académie du Valdarno, de l'Institut impérial et royal géologique d'Autriche, membre honoraire de la Société impériale de minéralogie de Saint-Petersbourg, membre étranger de la Geological Society of London, membre de la Société royale des Sciences de Liège.

Docteur en médecine et philanthrope, Gustave Dewalque trouvait, malgré ses charges d'enseignement et ses travaux de recherches, le temps de s'intéresser aux progrès de la médecine et de l'hygiène publique ; son rôle fut toujours actif dans les sociétés s'occupant de ces questions. Il était membre de la Société de Médecine publique et président hono-

raire de la Société de Salubrité publique et d'Hygiène de la Province de Liège.

Gustave Dewalque fut, dans toute la mesure, un grand savant et un homme de bien. Stavelot, sa ville natale, a donné son nom à l'une des artères de la cité pour rappeler à ses habitants le souvenir de l'un de ses plus éminents citoyens. Fidèle à sa région d'origine, Dewalque fit paraître dans la *Biographie nationale* un nombre impressionnant de notices notamment sur des personnalités de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy.

Paul Fourmarier.

On consultera avec intérêt la belle notice biographique sur Gustave Dewalque rédigée par son successeur à l'Université de Liège, le professeur Max Lohest, publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1911 et dans les *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XXXVIII, Liège, 1910-1911, pp. B 77 - B 158 avec portrait gravé par Louise Danse.

**DEWERT** (Jules), historien, né à Genappe le 27 octobre 1862, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 25 février 1939.

Agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur en 1887, il devint quelques mois plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal d'Ath. Le 30 octobre 1906, il fut nommé bibliothécaire-archiviste de cette ville, charge dont il fut démissionnaire en janvier 1919. L'attaque de la Belgique par les armées allemandes en 1914 le surprit en vacances en France et le mit dans l'impossibilité de rejoindre Ath. L'inaction lui pesant, il occupa un nouveau professorat au lycée de Neuilly-sur-Seine d'avril 1915 à fin décembre 1918. Ayant été admis à la pension comme professeur d'athénée le 19 septembre de la même année, il reprit un mois plus tard une chaire d'histoire à l'athénée communal de Schaerbeek, où il fonctionna jusqu'au 15 septembre 1928.

Il était membre correspondant pour le Hainaut de la Commission royale

des Monuments et des Sites depuis 1914. Cofondateur et animateur du Cercle archéologique d'Ath et de la région, il prit une part importante aux activités de cette société. Spécialiste de l'histoire du Hainaut et, plus particulièrement, de celle de sa ville d'adoption, il publia une histoire d'Ath et une série d'études intéressantes sur l'épigraphie, la généalogie, l'archéologie et le folklore de la région, dont une importante partie de la documentation s'étayait sur sa parfaite connaissance des archives de la ville, qu'il avait classées de 1906 à 1914. On lui doit maints travaux dans plus de vingt-cinq publications périodiques et dans le journal local *L'Écho de la Dendre*. Par son étude sur les moulins du Hainaut, il fut à l'avant-garde de la campagne pour la protection de ceux-ci. La vaste enquête qu'il entreprit à ce sujet l'occupait jusqu'à la fin de sa vie. Elle fut publiée à partir de 1930 (t. 1<sup>er</sup>. *Les Généralités*, Charleroi, Comité des Correspondants de la Commission royale des Monuments et des Sites, 2<sup>e</sup> série des Inventaires, II-170 pp.), mais la publication n'en fut jamais achevée : seules les parties consacrées aux cantons d'Ath (*Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXI, 1935, 150 pp.), de Lessines (*Bibliothèque d'Études régionalistes*, n° 42, Bruxelles, 1938, 38 pp.) et de Mons (*ibid.*, n° 44, Bruxelles, 1938, 202 pp.) ont vu le jour. La partie relative à l'arrondissement de Charleroi est conservée en manuscrit aux Archives de l'État à Mons. D'autre part, les Archives de la Ville d'Ath possèdent, sous la dénomination « Fiches J. Dewert », neuf tiroirs de fiches onomastiques relatives à Ath et un demi-tiroir de fiches concernant la région athoise, qui ont été établies par l'historien au cours de ses dépouillements d'actes scabinaux, d'embrefs, de registres de bourgeoisie, etc. Esprit lucide et perspicace, grand travailleur, Dewert avait une érudition étonnante. Ses travaux dénotent une rare compétence historique.

Émile Brouette.

La Vie wallonne, t. XIX, 1938-1939, pp. 261-270. — *Revue belge de Philologie et d'histoire*, t. XVIII, 1939, p. 854. — *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXVI, 1940, pp. XI-XX; t. XXIX, 1962, pp. 27, 32 et 33. — L. Verriest, « Inventaire sommaire des archives de la ville d'Ath », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXIX, 1958, p. 192.

**DIEPENDAELE** (Henri VAN), peintre-verrier louvaniste, né pendant le deuxième quart du xv<sup>e</sup> siècle, décédé le 3 décembre 1509.

Il était le fils d'Antoine Van Diependaele et entama sa carrière professionnelle dans l'atelier du célèbre maître verrier louvaniste Rombaut Van Mansdale dit Keldermans, où il est signalé en 1466. Vers cette même date, il épousait la fille de son patron, Catherine Keldermans, dont il eut quatre enfants. En 1467-1468, il entreprenait l'exécution de six verrières, destinées à l'hôtel de ville de Louvain et où devaient figurer les armoiries communales ainsi que celles de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. Son activité paraît avoir été prospère, puisqu'en 1480 il était propriétaire de deux maisons, rue de Diest. En 1481-1482, il collaborait avec son beau-frère, Nicolas Rombouts, à l'élaboration de la verrière de la Nation espagnole à la cathédrale d'Anvers. L'année suivante, l'empereur Maximilien lui commandait une verrière ornée de ses armoiries pour la grande salle de l'hôtel de ville de Louvain. Sa situation de fortune lui permit de se rendre acquéreur, en 1488, d'une nouvelle maison, rue des Corbeaux. Vers 1502, il ornait l'église des Chartreux de Louvain de plusieurs verrières représentant des scènes de la vie du Christ. Son fils Jean et ses petits-fils Arnould, Adrien et Conrad exercèrent aussi, au xv<sup>e</sup> siècle, la profession de peintre sur verre. Un autre membre de la famille Van Diependaele se fixa à Milan dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle et italianisa son nom en celui de Valerio Profondavalle : il peignait tant à l'huile et à fresque que sur verre.

Jean Halbig.

Édouard Van Even, *L'Ancienne école de peinture de Louvain*, Louvain, 1870, pp. 274 à 277.

**DIRINGIUS** (Richard). Voir **DERING** (Richard).

**DONY-HÉNAULT** (Octave), chimiste, né à Namur le 12 novembre 1875 et décédé à Uccle (Bruxelles) le 12 octobre 1952.

Il fait ses études à l'Athénée de Liège et subit avec succès la première épreuve de doctorat en sciences naturelles à l'Université de Liège en 1898, passe un an à Göttingen sous la direction de W. Nernst (1898-1899), et obtient, en 1900, au jury central le titre de docteur en sciences naturelles. Il épouse une de ses compagnes de Göttingen, Alice Hénault, qu'il eut le malheur de perdre en mai 1951 ; elle avait été frappée de cécité par une bombe volante lancée par l'ennemi le 9 novembre 1944.

Électro-chimiste de valeur, il entre en 1901, à l'usine de la Société d'électrochimie de France, à Saint-Michel-de-Maurienne, puis au service d'Ernest Solvay et devient chef de laboratoire, à l'Institut de Physiologie de l'Université libre de Bruxelles, au Parc Léopold.

En 1903, il enseigne à l'Université Nouvelle et, en 1904, il est nommé professeur de chimie industrielle à l'École des Mines de Mons, puis en 1919, l'Université de Bruxelles lui confie l'enseignement de la chimie générale et de la chimie industrielle, dans sa faculté technique.

En 1914, il publie, en collaboration avec H. Gall et Ph. A. Guye, *Les principes et l'application de l'électrochimie* ; en 1920, l'Académie royale de Belgique lui décerne le Prix Melsens ; il devient membre correspondant de cette institution en 1923, titulaire en 1929 et président en 1939.

Au début de sa carrière, Dony étudia les oxydases, ce qui l'a conduit à une polémique d'une dizaine d'années avec Gabriel Bertrand de Paris, dans laquelle chacun triompha partiellement, Dony en montrant le rôle de la laccase

très pure comme oxydant, Bertrand soulignant l'influence énorme de traces de métaux lourds dans les mêmes phénomènes.

Ensuite, Dony s'est longtemps consacré au perfectionnement de la métallurgie thermique du zinc, où il avait repris les travaux de son homonyme, nullement son parent, l'abbé Jean-Jacques Daniel Dony (1759-1819) qui avait créé l'Usine de la Vieille-Montagne. Ses travaux à ce sujet ont fait l'objet d'un important ouvrage, publié en 1938, en collaboration avec son élève Claude Decroly. Enfin à partir de 1935, il s'est aussi intéressé à des recherches semblables concernant le sodium obtenu par réduction dans le procédé de Sainte Claire Deville.

J. Timmermans.

J. Timmermans, « Notice sur Octave Dony-Hénault », dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1964*, t. CXXX, Bruxelles, 1964, pp. 3-17.

**DORLODOT** (Henry de), géologue, né à Marchienne-au-Pont le 15 juillet 1855, décédé à Louvain le 4 janvier 1929.

Le chanoine de Dorlodot est issu d'une famille d'origine française établie au pays de Charleroi depuis plusieurs générations et descendant des maîtres verriers qui introduisirent en Belgique l'industrie du verre. Il reçut sa première formation au foyer paternel à Floreffe, où ses parents étaient venus s'établir. Après avoir suivi les cours de candidature en sciences naturelles au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, il vint à Louvain préparer son doctorat. Mais il interrompit ses études de géologie pour entrer dans les ordres ; plus tard, la Faculté des Sciences de l'Université de Louvain combla cette lacune de ses titres universitaires en lui décernant le doctorat *honoris causa*.

Au Grand Séminaire de Namur, puis à Rome, il poursuivit ses études de philosophie et de théologie. Il ne se consacra que peu de temps au ministère paroissial, à Ciney, puis à Gembloux, avant d'être appelé à la chaire

de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Namur, et quatre ans plus tard (1890), à la chaire de cosmologie à l'Institut Saint-Thomas de Louvain que venait de créer Monseigneur Mercier. Ses études philosophiques et théologiques ne devaient cependant pas lui faire perdre de vue les problèmes géologiques auxquels il s'était précédemment attaché. Il continua à correspondre avec ses anciens maîtres, à suivre régulièrement les réunions des sociétés de géologie et à participer aux excursions qu'elles organisaient. Ses charges d'enseignement allaient d'ailleurs bientôt définitivement le lier à l'étude des sciences de la terre ; en effet, il fut nommé en 1894 à la chaire de paléontologie stratigraphique et en 1898, il succéda à C.-L.-J.-X. de la Vallée Poussin à la chaire de géologie de la Faculté des sciences, tandis qu'il renonçait à l'enseignement de la cosmologie. Ses charges professorales devaient connaître un premier allègement dès avant la première guerre mondiale, quand il abandonna la chaire de paléontologie.

Au lendemain de la guerre, soucieux de se consacrer davantage à ses études personnelles, il se déchargea des leçons de géologie générale, puis, peu après, des cours complémentaires conduisant aux grades d'ingénieur-géologue et de docteur en sciences. Mais son activité ne marqua, de ce fait, aucun ralentissement, et c'est en plein travail que la mort vint le surprendre aux premiers jours de 1929. L'Académie royale de Belgique l'avait accueilli comme correspondant en 1919.

Les principaux travaux de Henry de Dorlodot se rapportent aux terrains paléozoïques de la Belgique ; ils s'étendent aux domaines de la stratigraphie et de la tectonique. En stratigraphie, parmi les problèmes dont il aborda l'étude, il faut citer spécialement : la limite à tracer entre le Silurien et le Dévonien, les subdivisions de l'Éodévonien supérieur et du Mésodévonien, la stratigraphie du Dinantien. Pour

ce dernier point, les résultats acquis au prix d'un labeur de nombreuses années sont, après plus d'un demi-siècle, demeurés parfaitement stables ; fait assez exceptionnel qui mérite d'être souligné.

En tectonique, l'œuvre accomplie par le chanoine de Dorlodot fut peut-être plus importante encore. L'Entre-Sambre-et-Meuse fut son domaine d'étude de prédilection, les résultats de ses observations dans cette région projetèrent une lumière nouvelle sur les caractères structuraux de tout l'ensemble de la chaîne hercynienne belge. Ils vinrent confirmer les conclusions des célèbres travaux de Cornet et Briart, en montrant que les grandes failles longitudinales de nos bassins houillers du sillon Sambre-Meuse sont des failles de charriage à caractère cisailant, recoupant les plis transversalement, à la différence des failles de charriage des Alpes qui consistent dans l'étirement du flanc inférieur d'un pli anticlinal couché. Ils mirent encore en évidence d'autres caractères des failles de notre zone hercynienne, à savoir leur plissement sous l'action de poussées tardives, ainsi que l'allure non rectiligne du mouvement de translation des masses charriées.

Il est impossible dans les quelques lignes consacrées ici aux travaux de l'auteur, de retracer, même en raccourci, l'œuvre du géologue, à laquelle vient s'ajouter celle du philosophe et du théologien. C'est à la longue formation qu'il avait reçue en ce domaine que Henry de Dorlodot devait l'ouverture d'esprit et le don d'analyse qui se manifestent partout dans ses travaux de géologie. Le déroulement des phénomènes naturels analysé dans ces derniers, avec l'apparition et le développement de la vie qui ont marqué les étapes de l'histoire de notre planète, le confrontait avec les grands problèmes de l'origine des êtres vivants. Dans les dernières années de sa carrière, ces problèmes devinrent l'objet principal de ses préoccupations. Leur étude le conduisit à la publication d'un petit ouvrage sur l'ori-

gine des espèces et le darwinisme, qui reçut dans le milieu des hommes de science et chez les théologiens un accueil enthousiaste. Il y apparaît pleinement rallié aux doctrines évolutionnistes et y montre que nul désaccord n'existe entre celles-ci et l'orthodoxie catholique.

Doué d'une vive intelligence et en possession d'une vaste érudition, le chanoine de Dorlodot exerça sur ses élèves une influence profonde. Son enseignement, extrêmement vivant, portait sur des questions qu'il avait longuement méditées et visait à une analyse approfondie de problèmes localisés plutôt qu'à un exposé superficiel de sujets plus étendus. Il l'animait par la voix, par le geste, par l'expression de sa physionomie aux traits fortement accusés. Dans les rapports avec ses pairs ou avec ses disciples, qu'il s'agit de prises de position dans le domaine scientifique ou de jugements à porter dans le domaine moral, il n'admettait aucun compromis. A tout ce qui lui paraissait porter atteinte à la vérité ou à la stricte justice, il réagissait immédiatement, et souvent de façon fort vive. On soulignera ce trait de sa personnalité.

J. Thoreau.

J. Thoreau, « Notice sur Henry de Dorlodot, correspondant de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXXIX, 1963, pp. 23-49, un portrait. — F. Kaisin, « Le chanoine Henry de Dorlodot, sa carrière scientifique, ses travaux », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1930-1933, pp. XVI-XLIII.

**DRIESSCHE** (Jacques van den), chroniqueur de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Jacques van den Driessche, Brugesois, entra chez les Guillemins au Val-Saint-Antoine et y devint prieur. Il exerçait cette fonction en 1487 et peut-être plus tôt. Les Guillemins s'étaient installés depuis peu à Bruges, près de l'église actuelle de la Madeleine, ils y dirigeaient une école réputée.

Le prieur van den Driessche écrivit

une chronique dont Jacques de Meyere fait plusieurs fois mention. D'après V. Fris, ce pourrait être le *Chronicon Sancti Bavonis* conservé dans le ms. 14 524 de la Bibliothèque royale de Bruxelles et le ms. 569 de la Bibliothèque de l'Université de Gand (édité par J.-J. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1837, p. 455-588). Ses arguments ne sont guère probants ; mais il est possible que l'auteur du *Chronicon Sancti Bavonis* ait, lui aussi, utilisé la compilation de van den Driessche. Quoi qu'il en soit, pour composer son œuvre, le prieur du Val-Saint-Antoine avait dû rassembler une documentation importante, dont il reste des traces : il s'était procuré une copie des *Gesta sanctorum patrum Fontanellensium coenobii*, dont une copie indirecte se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris (ms. lat. 5426) ; il avait incité plusieurs de ses amis à composer des chroniques partielles, qu'il entendait sans doute mettre à profit dans la sienne. C'est ainsi qu'il engagea le cistercien Adrien de But (1437-1488) à remanier la chronique qu'il avait rédigée quelques années plus tôt. L'*Epistola Adriani But in Supplementum Chronice abbatum de Dunis* a été achevée en 1487, quelques mois avant la mort de l'auteur (24 juin 1488). Il faut donner cette précision, car le manuscrit qui nous a conservé l'*Epistola* (Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges, ms. 116/132), une copie du début du xvi<sup>e</sup> siècle ayant appartenu aux Guillemins de Bruges, se termine par le récit de la mort de l'abbé Jean Crabbe (1<sup>er</sup> mai 1488). Il est donc possible que cette notice ait été ajoutée par quelqu'un d'autre : ne se trouverait-on pas ici en face d'une œuvre de Jacques van den Driessche ? C'est également à la demande du prieur des Guillemins qu'un moine anonyme de Saint-Pierre de Gand composa le *Chronicon Sancti Petri Blandiniensis* conservé dans le ms. 16530-40 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. J.-F. Foppens attribue à Jacques van den Driessche une vie de saint Rembert, évêque

d'Hambourg, que le prieur aurait communiquée à son ami Albert Crantz, professeur à Rostock († 1517), auteur d'un *De Saxonica gentis origine vetusta, etc.* (Cologne, 1520). Il s'agit, en réalité, d'une vie publiée par Meyerus d'après les notes envoyées par Crantz à Jacques van den Driessche.

Jacques van den Driessche est également l'auteur d'un *De indulgentiis et miraculis psalterium gloriosissimae virginis Mariae concernentibus*, petit in-4<sup>o</sup> de 46 folios imprimé à Cologne chez Arnold Ther Hoernen en 1478. Un exemplaire de cet opuscule extrêmement rare a été mis en vente le 7 novembre 1959 avec la bibliothèque Ch.-Ant. de la Serna.

On n'a pas retrouvé, jusqu'à présent, la date du décès de notre chroniqueur. Il était déjà remplacé comme prieur du Val-Saint-Antoine le 25 février 1521 (n.s.) par Simon van Wychuis.

N.-N. Huyghebaert.

V. Fris, *Essai d'une analyse des Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, Gand, 1908, pp. 10, 22, 23, 38, 42. — *Id.*, « Notes sur les œuvres historiques de Jacques de Meyere », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 84, pp. 248 et 256. — [F. Van de Putte], *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, Bruges, 1839, pp. 23-105. — *Id.*, *Annales abbaciae Sancti Petri Blandiniensis*, Gand, 1842, p. 32. — F. Lohier et J. Laporte, *Gesta sanctorum patrum Fontanellensium coenobii*, Paris-Rouen, 1938, *Introd.*, pp. XII, XIII et XVI. — J.-F. Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1739, p. 512. — O.-G.-A. Juten, « Het klooster der Guillelmieten te Biervliet en Brugge », dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LVII, 1907, pp. 63-73. — L. Ghys, « De Willelmieten te Brugge », *ibidem*, pp. 402-408.

DUBOIS (Philippe), compositeur, né à Soignies vers 1575, décédé à Madrid en décembre 1610. Il était le fils de Bertrand Dubois et de Catherine N.

Il reçut sa première éducation musicale à la collégiale Saint-Vincent à Soignies. Choisi comme choral pour la chapelle royale de Philippe II par Michel de Bocq et Nicaise Houssart en octobre 1585, il arriva à Madrid, en compagnie de treize compagnons

âgés comme lui de sept à douze ans, au début de l'année 1586. Il y reçut l'enseignement du maître Philippe Rogier jusqu'à son admission au rang de *cantor* le 1<sup>er</sup> décembre 1593. En 1594, Philippe Dubois « cleric du diocèse de Cambrai » fut pourvu d'un bénéfice à la chapelle dite « du corps saint » de Sainte-Waudru à Mons.

Philippe Dubois demeura jusqu'à sa mort au service de Philippe III, le suivant à Valladolid où le roi établit sa Cour de 1601 à 1606 et le servant en qualité de chantre-compositeur. Il avait épousé une Espagnole, Maria de Santillana, qui était décédée quand le musicien rédigea ses ultimes volontés, le 29 novembre 1610. Les titres de quelques œuvres du compositeur nous sont parvenus grâce au catalogue de la précieuse bibliothèque du roi Jean IV de Portugal, malheureusement disparue dans le tremblement de terre de 1755 : *Sur le bord de la fontenne*, à 8, *En désirant je ne fais que languir*, à 5, *A la rivière*, à 5, *Ecce panis Angelorum*, à 8, *Bone Pastor*, à 8, *Copiosae charitatis*, à 8, *In convertendo Dominus*, à 8, *Justitiae Domini*, à 12, *Procedens Jesus*, à 8, *Gloria pontificum*, à 6, *In adventum summi Regis*, à 6, *Isti sunt qui viventes in carne*, à 6, *In omnem terram*, à 6, *Quomodo multiplicasti*, à 6 et *Vidi turbam magnam*, à 8.

P. Becquart.

*Primeira parte do index da livraria de musica do muyto allo e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649*, Réédition par J. de Vasconcellos, Porto, Imprensa portuguesa, 1874. — P. Becquart, « Trois documents inédits relatifs à la chapelle flamande de Philippe II et Philippe III », dans *Anuario Musical*, vol. XIV, Barcelona, 1959, pp. 63-76. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).

DUBUS (Bernard). Voir BUS DE GISIGNIES.

DULIER (Édouard - Eugène), homme de guerre, né à Nivelles le

12 mars 1851, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 27 décembre 1921.

Admis comme élève à l'École militaire le 24 octobre 1867 et engagé pour six ans le 4 novembre 1868, il fut nommé élève sous-lieutenant à cette même école (où il avait pour camarade de promotion le futur lieutenant général comte Leman) le 11 novembre 1869, et mis à la disposition du commandant supérieur de la place d'Anvers le 15 juillet 1870. Rentré à l'École militaire le 1<sup>er</sup> octobre 1870 à l'issue de la mobilisation de notre armée, il fut désigné pour le génie : provisoirement le 29 février 1872 et définitivement le 20 mars 1873.

Dulier était lieutenant depuis le 4 juillet 1873 lorsque la maladie de poitrine qu'il avait contractée en s'occupant des travaux de fortification d'Anvers, le contraignit à demander un congé sans solde le 21 avril 1874, puis sa mise à la pension qu'il obtint le 21 juin 1875.

Guéri après un séjour de quelques mois en Égypte, Dulier y prit du service dans l'armée à laquelle il restera attaché jusqu'en 1883. Il fit la campagne d'Abyssinie de 1875-1877, fortifia notamment le port de Massouah sur la mer Rouge, et prit part, comme lieutenant-colonel, à la guerre russo-turque de 1877-1878, partageant son temps entre la défense de la place de Varna (Bulgarie) et les opérations qui lui valurent la croix du Medjidié et la médaille turque. Attaché en 1881 à l'état-major britannique, il combattit encore à Kassassin et à Tel-el-Kebir. D'autre part, l'ardeur avec laquelle il entraîna la cavalerie sur la route du Caire, contribua à sauver cette ville lors de la révolte d'Arabi-Pacha et valut à Dulier la médaille coloniale britannique, l'Ordre du Bain et le titre de bey.

Albert Duchesne.

Renseignements dus en partie à un ami de E.-E. Dulier, le comte d'Ursel (1923). — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, matricule et dossier n° 8408. — A. Duchesne, « Quelques officiers belges au service de l'étranger », dans

*Carnet de la Fourragère*, XV, n° 3, décembre 1963, pp. 194-195.

**DUMONT** (François - Bonaventure). Voir GAGES (marquis DE).

**DUPONT** (Nicolas), compositeur, né vers 1575 (Liège ?-Namur ou environs?), décédé à Madrid le 25 septembre 1623.

Il fit partie du groupe de quatorze sopranistes recrutés dans les Pays-Bas par Michel de Bocq et Nicaise Housart en 1585 et destinés à la chapelle royale de Philippe II. Arrivé à la Cour de Madrid au début de l'année 1586, il y fut l'élève de Philippe Rogier jusqu'à son admission au rang de chantre le 1<sup>er</sup> décembre 1593. Nicolas Dupont demeura à la Cour d'Espagne après la mort de Philippe II. Il servit son successeur, Philippe III, à Valladolid où il s'établit de 1601 à 1606, à Madrid ensuite jusqu'à la fin de son règne. A partir de 1616, il cumula ses fonctions de compositeur de Philippe III avec celles de maître de chapelle du couvent de l'Incarnation à Madrid, fondé en 1611 par le Roi et sa femme Marguerite d'Autriche. Selon Gaspar de Arratia, copiste de la chapelle royale, Nicolas Dupont était considéré en Espagne, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme un grand compositeur et pouvait prétendre à la direction de n'importe quelle chapelle musicale dans la péninsule. Il fut en outre le professeur du compositeur aragonais Diego Pontac. Les compositions de Nicolas Dupont n'alimentaient pas seulement le répertoire de la chapelle du monarque espagnol. Le roi Jean IV de Portugal possédait dans sa riche collection musicale, détruite lors du tremblement de terre de 1755, des chansons, des motets, des villancicos, etc. du compositeur. Ce sont : *Jacompar une dame*, à 5 ; *Ainsy dans son esprit*, à 5 ; *Seigneur change*, à 6 ; *Enfin ce cœur volant*, à 6 ; *Si chose aymée est*, à 6 ; *O Dieu puissant ; Donne moy pour leyer ; Oncques amor ; O céleste beauté ; Que vous avez ielle ; Le soleil et nostre roy ; Adjuvanos Deus*, à 4 ; *Ecce nunc tempus acceptabile*, à 5 ;

*Enferma estais alma mia*, à 4 ; *Gaudent in coelis*, à 4 ; *Salve Regina*, à 4 ; *Suscipe verbum*, à 8 ; *Quando a Dios*, solo ; *El reposte desta noche*, solo e 5 ; *Digambe al galan señores*, à 3. Les archives musicales de Nuestra Señora del Pilar à Saragosse conservent une œuvre manuscrite de Nicolas Dupont, il s'agit d'un villancico intitulé *En la cena del cordero*.

Le 26 février 1602, le compositeur fut pourvu, par les Archiducs, d'une prébende à Andenne. Il résigna ce bénéfice en faveur de son frère Gilles Dupont en 1616. Le 2 juin 1614, les Archiducs l'avaient nommé à la chapellenie de Saint-Jean-Baptiste au château de Namur après un procès qu'il avait soutenu contre le compositeur namurois Jean Du Fon.

P. Becquart.

*Primeira parte do index da livreria de musica do muyto alto e poderoso rey Dom João o IV Nosso Senhor. Por ordem de Sua Mag., por Paulo Craesbeck, anno de 1649, Réédition par J. de Vasconcellos, Porto, Imprensa portuguesa, 1874. — P. Becquart, « Un compositeur néerlandais à la Cour de Philippe II et de Philippe III, Nicolas Dupont (± 1575-1623) », dans *Anuario Musical*, vol. XVI, Barcelone, 1961, pp. 81-88. — P. Becquart, *Musiciens néerlandais en Espagne, Philippe Rogier et son école à la Cour de Madrid (1560-1647)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art présentée à l'Université catholique de Louvain, 1963 (à paraître).*

**DWELSHAUVERS** (Georges), né à Bruxelles le 6 septembre 1866, décédé à Paris en 1937.

Après avoir reçu à l'Université de Bruxelles le premier enseignement de la philosophie, il est attiré par la psychologie expérimentale et se rend en Allemagne, où il devient l'élève de W. Wundt. Rentré à Bruxelles, il présente une thèse de doctorat qui s'est inspirée de ces dernières études. Cependant la Faculté estime que, traitant de psychologie expérimentale, le travail ne peut donner la mesure d'un philosophe. Il se fait alors que cette décision suscite des réactions : à l'Université les étudiants se mettent en grève ; au dehors ont lieu des débats

publics. Finalement une nouvelle thèse reçoit l'approbation académique.

Le 3 décembre 1892, Dwelshauvers est reçu docteur spécial en philosophie (thèse : *Les principes de l'idéalisme scientifique*).

Le 21 juillet 1893, il est autorisé à donner un cours libre à l'École des sciences politiques et sociales.

Le 27 juin 1895, il est admis à donner un cours sur la philosophie de Kant.

Le 11 juillet 1895, il est autorisé à donner un cours libre sur l'histoire de l'art.

Le 18 juillet 1897, il est nommé agrégé à la Faculté de philosophie et lettres et désigné pour donner, en qualité de chargé de cours, le cours de psychologie à la candidature en philosophie et lettres et les exercices philosophiques ; au doctorat, l'étude approfondie de questions de psychologie, de l'encyclopédie de la philosophie ainsi que de l'analyse critique d'un traité philosophique rentrant dans l'ordre de son enseignement.

Le 15 juillet 1899, il est nommé professeur extraordinaire. Il est chargé de donner le cours de droit naturel en philosophie.

Le 9 juillet 1904, il est nommé professeur ordinaire.

Le 13 juillet 1907, il est chargé du cours de morale ainsi que du cours d'étude approfondie des questions de morale. Il est également chargé de la direction des exercices philosophiques au second doctorat.

Le 27 novembre 1913, le Conseil accepte sa démission.

Un deuxième temps de sa vie commence quand, peu après, il devient professeur à l'Université catalane de Barcelone. Il occupe bientôt une situation en vue non seulement dans l'enseignement mais dans l'action de cette institution. L'un et l'autre sont toutefois mal connus. On sait seulement de manière générale que le mouvement catalan s'est heurté au gouvernement central et a été l'objet de mesures répressives, qui entraînèrent la fermeture de son université.

Ce fut l'occasion d'un nouveau tournant, d'une nouvelle direction qui va marquer la dernière partie de cette biographie. Quittant l'Espagne, Dwelshauvers se rend à Paris, où, en 1925, il est nommé professeur à la Faculté de philosophie de l'Institut catholique.

Un champ d'activité s'ouvre pour lui qui sera particulièrement fécond. Il est chargé de l'enseignement de la psychologie et il le resta jusqu'à sa mort (il avait atteint la limite d'âge mais avait bénéficié d'une dispense par une faveur exceptionnelle, concédée par le cardinal Baudrillart, recteur).

D'autre part, il fonde le laboratoire de psychologie de l'Institut catholique ; son œuvre lui survit dans l'actuelle École de Psychologie des Praticiens.

Enfin, en même temps que son enseignement à l'Institut catholique et pendant tout son séjour à Paris, il assume l'enseignement de la philosophie (deuxième partie du baccalauréat) au Collège Stanislas.

Quand survient son décès, le congrès Descartes, alors réuni à Paris, rend hommage à sa mémoire. Un discours est prononcé par le professeur Baudoin, de Genève. M. Fillière écrit un article dans la *Revue de Philosophie* et un autre dans la *Vie catholique*.

L'homme à qui allaient ces éloges laissait une œuvre considérable. L'orientation de sa pensée s'était dessinée dès le moment où, rompant avec l'enseignement qu'il avait reçu à Bruxelles (où Tiberghien enseignait la métaphysique « panenthéiste » de Krause), il s'était tourné vers la richesse d'une investigation exacte. Toutefois, *a contrario*, cette richesse faisait apparaître à ses yeux le problème de l'unité et l'exigence d'une solution philosophique de ce problème. Dwelshauvers trouvait bientôt sa voie, et sa recherche avait abouti pleinement quand en 1908 il publiait *La Synthèse mentale*. L'ouvrage définissait en effet le principe clair et ferme d'un enseignement qui était

désormais bien établi : selon ses vues, la notion de la synthèse doit dominer toute étude de l'activité mentale ; elle est la notion commune où se rejoignent la spéculation abstraite et l'analyse du concret ; bref, la métaphysique et la psychologie expérimentale se rejoignent dans une psychologie philosophique.

Cette philosophie de la synthèse s'apparentait à la « méthode réflexive » de Jules Lagneau, à laquelle Dwelshauvers consacra plusieurs articles de 1906 à 1908. Il importe de relever à ce sujet la probité avec laquelle il interprétait les textes trop rares de son auteur, étant toujours porté à attribuer à celui-ci le mérite de pensées qu'il avait en commun avec lui. Il semble pourtant qu'au moment où Dwelshauvers s'est senti attiré vers Lagneau, sa pensée était déjà entièrement formée.

Il en est de même à l'égard de Bergson. *L'Évolution créatrice* paraissait en 1907 et la notion de l'intuition devenait le grand problème philosophique des années suivantes. Mais depuis longtemps Dwelshauvers était attentif au problème de l'irrationnel, au-devant duquel le portait la pente de son esprit, et il n'avait pas attendu *L'Évolution Créatrice* pour prendre attitude à l'égard de Bergson. Dès 1906 il publiait *Raison et Intuition. Étude sur la philosophie de M. Henri Bergson*.

C'est encore dans le même ordre d'idées que nous devons mentionner sa sympathie pour Nietzsche (dont l'œuvre n'avait pas encore été désfigurée comme elle allait l'être dans la suite) et son ouvrage : *La Philosophie de Nietzsche* (1908).

Cependant ces études particulières ne pouvaient détourner Dwelshauvers de sa propre philosophie. A cet égard, nous lui devons : *La Psychologie française contemporaine, Les Mécanismes subconscients, L'Inconscient, Traité de Psychologie, Wundt et la Psychologie expérimentale, L'Exercice de la Volonté*, et enfin *L'Étude de la Pensée*, expression achevée de la conception philosophique qui avait pris

forme presque trente ans plus tôt dans *La Synthèse mentale*.

Et pourtant ces travaux ne sont qu'une partie de ceux dont nous devons rendre compte.

Parallèlement à l'activité philosophique, nous devons considérer une activité plus générale, qui poursuit l'étude de la pensée dans l'œuvre d'art. Elle s'exprime d'une part dans des ouvrages sur Ibsen et Louis Ménard. Elle se manifeste d'autre part dans une activité pratique qui tend à promouvoir l'intérêt du public pour le grand théâtre. C'est à cette fin que sont publiées une traduction de *Iphigénie* de Goethe et une adaptation du *Nathan* de Lessing.

Enfin nous devons mettre hors de pair une œuvre d'art personnelle : *Ino. Action dramatique en cinq actes*, œuvre remarquable, écrite dans le style de la tragédie antique, et qu'a inspirée peut-être l'*Édipe-Roi* de Sophocle.

Nous arrivons au moment où le biographe peut tenter de donner à son portrait les couleurs de la vie. Ayant distingué trois parties dans l'œuvre écrite, il peut faire apparaître la correspondance qui existe entre les écrits et l'homme. Évoquant la figure de cet homme, il peut y distinguer trois personnages qui se dessinent tour à tour : celui du philosophe, celui de l'humaniste et celui du poète. L'œuvre prend tout son sens si l'on y voit la rencontre de ces trois inspirations.

Mais elle resterait encore inaperçue en partie si on manquait de la voir sous un dernier angle : quand elle était exprimée par la parole.

La pensée devenait action quand Dwelshauvers paraissait dans un auditoire. De nouveau nous devons distinguer les aspects de cette apparition : ce sont cette fois encore trois aspects, qui sont à leur tour trois forces : la pensée, la parole et le geste. La pensée était noble ; la parole était prenante ; le geste pointait vers les hauteurs de l'esprit. L'éloquence naissait au confluent de ces trois forces, une élo-

quence dont ceux qui l'ont entendue ne peuvent que rapporter l'effet.

Un mouvement immatériel partait de l'orateur pour se répandre sur l'auditoire, suscitant une effervescence qui à son tour soulevait une vague qui reflétait vers l'orateur.

C'est de ce côté, du côté d'un auditoire d'étudiants que nous devons nous placer pour tracer enfin la ligne maîtresse de notre portrait : pour ses étudiants, Dwelshauvers était l'Animateur. Les jeunes allaient à lui parce qu'il apportait des vues hardies, des idées prestigieuses, parce qu'il montrait des horizons et y indiquait des buts, et que ces horizons étaient très larges et que les buts y étaient placés très haut. En un mot, il fixait l'étiage des consciences, la ligne qui doit être infranchissable vers le bas, quand même on n'oublie pas que l'homme reste sujet à l'erreur.

Dwelshauvers a été cet animateur chez nous pendant près de vingt ans. L'appel qu'il lançait a été entendu par les levées successives de jeunes gens qui entraînent à l'Université vers le début de ce siècle. On peut dire qu'une action intellectuelle qui s'est exercée avec cette ampleur appartient à l'histoire de l'intelligence dans notre histoire nationale. Telle est la conclusion que nous devons faire apparaître dans la présente biographie belge.

Publications : « Leçon d'ouverture au cours de psychologie », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, novembre 1897, et *Revue des cours et conférences*, VI<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 23, Paris; « Leçons sur la philosophie de Kant », dans *Revue des cours et conférences*, VI<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 5, 10, 11, 13, 15 et 16; « Le Préjugé des humanités », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1901; « Pour la Réforme des Humanités », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1901; *Hendrik Ibsen et le Pessimisme*, édition de l'Idée libre, 1901; *Traduction française de l'Iphigénie de Goethe* (jouée au théâtre du Parc en janvier-février 1902); *De Voorzocratische Wysgeren* (publié par Van

*Nu en Straks*, 1902); *De l'Idée de loi dans la psychologie* (édition de l'Humanité nouvelle, Paris, 1902); « De la Liberté humaine. Dialogue philosophique », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1903; « Louis Ménard », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, janvier 1904; « Extraits de l'adaptation française du Nathan de Lessing », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, février 1904; « Kant et le rationalisme », dans *Jeunesse laïque*, avril 1904; *Traduction de l'Iphigénie de Goethe* (édition de l'Idée libre, Bruxelles, 1903); *Adaptation du Nathan de Lessing*, jouée au théâtre du Parc en mars et avril 1904; « De l'Individualité. Dialogue philosophique », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, Paris, Colin, 1905; « De l'Idée de Vie chez Guyau », dans *Bulletin de la Société française de philosophie*, Paris, Colin, février 1906; *Raison et Intuition, étude sur la philosophie de M. Henri Bergson* (édition de la Belgique artistique et littéraire, Bruxelles, 1906); « Jules Lagneau et la méthode réflexive », dans *Revue du Mois*, Paris, Le Soudier, mai 1906; « Plan de lectures philosophiques », dans *Jeunesse laïque*, janvier 1907; « Les Méthodes philosophiques. M. Bergson et la méthode intuitive », dans *Revue du Mois*, septembre 1907; *La Synthèse mentale* (Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Paris, 1908); « De l'Intuition dans l'Acte de l'Esprit », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, janvier 1908; « Le Fait mental et le phénomène physique », extrait de *l'Almanach de l'Université de Gand*, 1908; *La Philosophie de Nietzsche*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1909; *La Synthèse mentale*, Kantstudien, Berlin, 1909; « A propos de la Synthèse mentale », dans *Revue psychologique*, Bruxelles, 1908; « La Philosophie de Lagneau », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, Paris, 1908; « Activité mentale et Synthèse », dans *Revue philosophique*, Paris, 1909; « La Philosophie de J. Lagneau », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, Paris, 17<sup>e</sup> année,

n° 6, pp. 759-807, novembre 1909; « L'Inconscient dans la vie mentale », dans *Bulletin de la Société française de Philosophie*, Paris, février 1910; « Wilhelm Wundt et sa Psychologie expérimentale », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1911; « Rousseau et Tolstoï », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 3, mai 1912; *La philosophie allemande au XIX<sup>e</sup> siècle* (en collaboration avec Andler, Burch, etc., Paris, Alcan, 1912, 1 vol.); *J.-J. Rousseau* (en collaboration avec Baldensperger, Beau-lavon, etc., Paris, 1912, 1 vol.); *Ino*, action dramatique en cinq actes, Bruxelles, 1913, 1 vol.; *Les Tendances directrices de la morale contemporaine* (Syllabus du cours de l'Extension de l'Université, Bruxelles, 1913); *Les Tendances directrices de la poésie française depuis 1880* (*Ibidem*, 1913); « Évolution et Durée dans la philosophie de Bergson », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1912; « A propos d'un livre récent de Georges

Eekhoud » (*Ibidem*, février 1913); *Compte rendu de « Denkökonomië und Energieprinzip »* du Dr P. Gabius (*Ibidem*, mai-février 1913); *La Psychologie française contemporaine* (Bibliothèque de philosophie contemporaine, Paris, Alcan); *Les Mécanismes subconscients* (*Ibidem*); *La Catalogne et le Problème catalan* (Bibliothèque historique, Paris); *L'Inconscient* (Bibliothèque de philosophie scientifique, Paris); *Traité de Psychologie* (Paris); *Raison et Intuition. Essai sur la Philosophie de Bergson* (paru d'abord dans la *Revue des Cours et Conférences*); *La Philosophie de Nietzsche* (*Ibidem*); *L'Exercice de la Volonté* (Paris); *L'Étude de la Pensée* (Paris).

W. Malgand.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — M. Fillière, « M. Georges Dwelshauvers », dans *Revue de Philosophie*, 37<sup>e</sup> année, n° 5, septembre-octobre 1937, pp. 477-491. — M. Fillière, « M. Georges Dwelshauvers », dans *La Vie catholique*, 6 mars 1937, p. 9.

## E

**ELSKAMP** (*Maximilien-Antoine-Marie*, dit Max), poète, né à Anvers le 5 mai 1862, y décédé le 10 décembre 1931.

Son père, Louis - Jean - François Elskamp, armateur, est d'origine scandinave mais de culture française ; sa mère, Claire-Suzanne-Adolphine Cousin, a vu le jour aux Écaussinnes, d'un père montois et d'une mère française. Une jeune sœur, Marie, est morte très jeune : son souvenir, espiègle et tendre, le poète le conservera toute sa vie.

En dépit du destin qui le vouait à une carrière de riche importateur, le père Elskamp avait rêvé d'être peintre. De caractère noble et bon, il éveilla en son fils la faculté de penser et resta, sa vie durant, son meilleur ami. Mais c'est à sa mère, musicienne, qu'Elskamp devra la délicatesse de sa sensibilité et aussi ce préjugé, qu'il n'abandonna jamais, à l'égard du milieu opulent d'Anvers que cette Wallonne n'aimait pas. Chaque année, elle emmenait son fils en vacances dans son village où il goûtait les joies simples dont son art portera l'empreinte. N'est-ce pas là que lui auraient été inspirées les formes, savamment naïves, de ses poèmes en manière de complaintes populaires ?

À l'Athénée d'Anvers, au cours d'études gréco-latines préparatoires au droit, Elskamp rencontre Henry van de Velde, futur rénovateur de l'architecture, qui s'intéresse à la peinture la plus moderne. Guidés par le père Elskamp, les deux jeunes amis font

la connaissance des richesses des musées et des églises d'Anvers et se passionnent pour les œuvres des Primitifs flamands. Au temps de l'Université de Bruxelles, ce sera la découverte des estampes japonaises, de la sculpture chinoise, des miniatures persanes. L'esprit d'Elskamp s'ouvre aux joies les plus rares de l'art et de la vie. Et ses penchants intellectuels s'accroissent curieusement avec une grande ardeur sportive. La voile et l'aviron l'ont conquis. Barreur en quatre de pointe, chef de nage d'une équipe souvent victorieuse, il triomphe aussi bien à la salle d'armes. Mais cet athlète conserve son intense sensibilité ; Elskamp commence à écrire. De ces premiers écrits, qui se ressentent de la préciosité qui régnait dans le Symbolisme naissant, rien n'a été publié.

1887. La vie du futur poète atteint un tournant décisif. Il ne peut épouser la jeune fille à qui il a donné son cœur et, fuyant sa peine, il s'embarque, simple matelot, sur la « Princesse Stéphanie », capitaine Louis Meyer. Quelle fut la durée de cette croisière ? Où l'a-t-elle conduit ? D'après Mockel, son meilleur historien, il « s'amusa malicieusement à en varier les récits ». Dans *Aegri Somnia*, son dernier recueil publié, nous trouvons ce vers de sincérité, à propos de ses souvenirs d'alors :

Et puis aussi, des îles où tu n'es  
pas allé...

Ce ne fut sans doute qu'un grand tour au long des côtes atlantiques,

Espagne, Portugal, Maroc, l'Algérie et quelques ports italiens. Qu'importe! C'était au moins un vrai voyage, au milieu de marins dont il partageait les travaux, les peines et les joies.

Pressentie par Elskamp dans sa vie à Anvers, l'aventure marine lui ouvre les portes de la poésie. L'homme, et surtout l'écrivain, qui n'a pas connu la vie en mer par un long contact, est différent de celui qui, même grand voyageur, ne sait que les chemins mécaniques, rampant sur la terre, ou ceux du ciel qui vous précipitent au milieu d'un pays, sans transition, comme on ouvrirait brusquement un livre d'images, refermé aussi vite. Quand on a longuement goûté au monde sauvage de la mer, qu'on a eu le temps de le craindre et finalement de l'aimer d'un fort amour, respectueux, profond, sans tendresse, il ne vous quittera jamais et le monde entier restera transformé.

Pour Elskamp, l'Anvers qu'il s'inventait peu à peu et que l'on trouve partout dans son œuvre, tantôt cité, tantôt sous-jacent, n'a jamais été qu'un port des humbles. Ses richesses, dont il vécut ingénument; ses maîtres altiers, conquérants sur les flots, dont il avait du sang; ses monuments anciens et nouveaux, orgueilleusement dressés au bord de l'Escaut; son fleuve lui-même, sur tout cela, a-t-il jamais écrit?

Sa chère rue Saint-Paul, où il a vu le jour, n'est-elle pas l'image de son Anvers?

Maritime et tienne,  
De tout un passé,  
Chrétienne et païenne,  
D'hiver et d'été,  
Dévot, marchande,  
Trafiquante et gaie...  
Le fleuve est au bout.

Son art s'efforce à la naïveté, à un style de chant populaire. Elskamp se sent près des bonnes gens de métiers « comme un frère prêt à épouser leurs joies, dit Mockel, à souffrir de leurs peines, à comprendre et à interpréter leurs efforts ».

« Pour comprendre cette poésie, dit encore Mockel, il faut la pénétrer

» jusqu'en son humanité profonde; il » faut y découvrir cette résignation qui » accepte et cette idéalité qui aspire; » il faut y sentir surtout la chaleur de » l'amour ».

Cet amour n'est autre que l'aspiration au Divin, celui d'une âme ingénue qui cherche sa vérité. Jamais, sans doute, Elskamp ne l'a réellement exprimé, mais il parfuma son œuvre de douceur fraternelle et d'une confuse et grandiose espérance.

De 1892, date le premier livre, *Dominical*, soixante-dix-sept pages, deux cent huit exemplaires, chez Lacomblez. Toute l'œuvre d'Elskamp fut publiée en tirage restreint et souvent hors commerce.

Ce petit volume succédait à quelques articles parus dans *La Wallonie* que publiait, à Liège, Albert Mockel, pour défendre, souvent avant Paris, quelques-unes des valeurs du Symbolisme naissant.

Suivent, en 1893, *Salutations, dont d'angéliques*; en 1895, *En Symbole vers l'apostolat* et *Les six Chansons de pauvre homme pour célébrer la semaine de Flandre*. Le vrai visage d'Elskamp apparaît, naïf et moins précieux, dans ces cent cinquante exemplaires sur papier de Chine, imprimés et reliés par les soins du fidèle et très artiste ami Henry van de Velde. Pour la première fois aussi, le livre est orné de bois gravés par l'auteur dont l'un montre son profil se détachant sur un vitrage quadrillé.

Les quatre plaquettes, introuvables, ont été rééditées, en 1898, à Paris, sous le titre *La Louange de la Vie*, au Mercure de France, alors à l'avant-garde de la littérature.

Paraissent encore, en 1896, le gros recueil, plein de gravures de l'auteur, *Enluminures* et, en 1901, *L'Alphabet de N.-D. la Vierge*.

A ce moment, pendant dix-sept années et bien qu'il continue à écrire, Elskamp s'arrête de publier.

Il s'adonne à des recherches de folklore et fonde avec son ami, Edmond de Bruyn, cet esprit délicat et profond qui, heureusement, lui

survécut longtemps, le Musée du Folklore d'Anvers.

Elskamp se plaît aussi à rassembler une collection d'instruments anciens d'astronomie, montres solaires et cadrans de jardin, qu'il étudie en homme de science. Ils vont rejoindre des objets d'Extrême-Orient, trouvés jadis.

Cependant il perd coup sur coup, son père vénéré, sa petite sœur, sa mère. Désormais, une grande mélancolie habite le poète, qui, plus que jamais enfermé en soi-même, ne trouve de vrai réconfort que dans les rêveries que lui suggèrent ses étranges objets et les souvenirs de ses voyages, vrais ou imaginaires...

En 1918, le folklore le ramène à la littérature : *Les Commentaires et l'Idéologie du Jeu de loto dans les Flandres*. Puis, un ouvrage de circonstance *Sous les Tentes de l'Exode*.

Ces publications semblent avoir réveillé son désir d'être lu et d'écrire. Les uns après les autres, à une cadence que d'aucuns ont qualifiée de « vertigineuse », les recueils de poèmes vont paraître, les uns, écrits depuis longtemps et mûris dans la solitude, d'autres, produits récents, qui ne leur cèdent en rien de ce que leur floraison est en quelque sorte suscitée par la publication des premiers.

En 1922, il publie *Chansons désabusées*, ensuite *La Chanson de la Rue Saint-Paul*, la plus émouvante de ses cantilènes et peut-être la plus significative de son génie. Elle est tirée à cent dix exemplaires, hors commerce, pour ses amis seulement. Comme tous ses derniers ouvrages, elle s'orne de discrets encadrements : culs-de-lampe et lettrines, de style moderne, gravés par l'auteur.

1923. *Les Délectations moroses, Chansons d'Amours* (déjà annoncées en 1898), *Maya*, évocation de la déception sentimentale qui marqua sa jeunesse, *Les Sept Notre-Dame (sic) des plus beaux Métiers*, une œuvre typique, dont la perfection poétique ingénue n'a d'égale que la typographie et l'émouvante illustration, œuvre

qu'Elskamp mit de longues années à parachever.

1924, *Remembrances* et un important et ultime recueil *Aegri Somnia*.

Mais Elskamp, malade, de plus en plus enfermé en lui-même, ne se décide pas à publier quelques recueils encore, prêts pourtant pour l'imprimeur.

Mockel, qui y eut accès, écrit : « L'auteur s'y répète sans toujours » s'y renouveler » mais ajoute plus loin, avec ce tact exquis qui caractérisa toujours le fondateur de *La Wallonie* : « Mais là encore, que de beautés » éparses... ».

Pendant six années encore, Max Elskamp se survécut, ne recevant plus que quelques rares amis ou parents.

Depuis longtemps, les Elskamp avaient quitté leur logis de la rue Saint-Paul pour un ample hôtel du Boulevard Léopold (aujourd'hui Belgilëi). Ses amis ont décrit le logis que le poète s'était aménagé au second étage, tandis que les autres conservaient leur caractère de haute et riche bourgeoisie. Il vivait d'une part au milieu de ses collections et de ses livres, s'étant ménagé un lieu d'où, au moyen d'une puissante lunette, il pouvait observer le ciel. Mais en face, il y avait son atelier de graveur. Xylographe de grand talent, il s'était voulu tel ces probes artisans de mode ancien dont il chantait le talent et les astuces de métier. Il possédait même une presse à bras, l'Alouette, pieusement conservée à la Bibliothèque Royale, lorsqu'elle tenta de reconstituer le milieu où naquit une œuvre particulièrement originale.

Max Elskamp a été, dans l'histoire de nos lettres françaises, un de ces écrivains qui, à côté de Maeterlinck, de Verhaeren, de De Coster, ces très grands, a trouvé son inspiration en terre flamande. Comme eux, il apporte une preuve de cette unité foncière qui marque les enfants de nos provinces belgiques, unité plus profonde que la langue dans laquelle ils s'expriment.

Sans doute les particularités du style d'Elskamp, ses énumérations de

mots sans articles, ses verbes mis systématiquement au participe, des propositions sans liens, des raccourcis, même des ellipses, artifices de manière populaire, n'appellent-ils pas ses poèmes à une large audience. Mais ils suggèrent les idées et les choses avec la simplicité des bois qui les illustrent, comme à la manière des idéogrammes chinois autour desquels leur auteur a tellement rêvé.

Telle quelle la poésie de Max Elskamp, un peu gauche et savante, fidèle aux tons mineurs qui font vibrer sa sensibilité, restera chère à ceux qui conservent le « don d'enfance », poètes avoués ou qui s'ignorent.

Il existe nombre de photographies d'Elskamp prises autour de 1900. Elles montrent son visage aux yeux tristes et doux qu'allongeait une barbe fine de lettré de la Chine. Le plus vivant de ses portraits est sans doute celui qui le montre revêtu d'un manteau à pèlerine et coiffé de ce petit chapeau rond, que les chapeliers nommaient un « Sans souci », auquel les intellectuels belges, parmi lesquels Jules Destrée, furent longtemps fidèles.

Les manuscrits d'Elskamp ont été légués à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ainsi que tout ce que contenait l'atelier de gravure et de typographie. Une partie des bois taillés est déposée au Musée du Folklore d'Anvers.

La bibliothèque fut divisée par legs en deux parties. Les livres signés d'Elskamp sont à la bibliothèque de l'Université de Bruxelles; le reste appartient à la Bibliothèque Royale.

Henri Lavachery.

De son vivant déjà, Elskamp, mystérieux et rare, était un sujet tentant. Citons quelques études essentielles, sans prétendre être complet : Jean de Bosschère, *Max Elskamp*, Bibliothèque de l'Occident, Paris, 1914. L'auteur, d'une personnalité voisine de celle d'Elskamp, illustre, comme lui, ses livres de bois qu'il gravait lui-même. Son ouvrage que Mockel qualifie d'« essai pénétrant et généreux » contient un portrait du poète, dessiné par l'auteur, vrai

dans son tracé et d'une psychologie pénétrante. — Henry van de Velde, *Max Elskamp*, Causerie donnée à la Libre Académie en juillet 1933 (fut-elle jamais publiée?). — Albert Mockel, « Notice sur Max Elskamp », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, Liège, 1934. Cette étude est certainement la plus riche en informations et la plus compréhensive. Nombre de notes qu'on vient de lire, ont été suggérées par la clairvoyante amitié et le sens critique hors pair de Mockel lorsqu'il parle des poètes de son temps. — Camille Gaspar, *Catalogue de l'Exposition Elskamp, organisée à la Bibliothèque Royale*, 1932. — Robert Guiette, *Max Elskamp*, Paris, 1955 (*Poètes d'aujourd'hui*). — Henri Michel, *Catalogue des Cadres solaires du Musée de la Vie wallonne*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties, Liège, 1953. — Par un curieux détour, la collection d'instruments anciens d'Elskamp, léguée à la Ville de Liège, a été déposée à son Musée du Folklore... Cette collection, où le poète fit œuvre de pionnier, est étudiée ici par le meilleur de nos spécialistes en une matière peu connue.

EMENS (Jan), artiste potier-décorateur, né pendant le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle et issu probablement de la famille des Mennicken, établie à Raeren (duché de Limbourg). C'est dans cette ville qu'il inaugura, vers 1565, son atelier personnel, après un apprentissage de six années, obligatoire à cette époque dans sa gilde pour l'obtention de la maîtrise.

Il fut un artiste particulièrement éminent dans le domaine des grès-cérames à vernis salin. Son activité professionnelle peut être suivie jusqu'en 1594. Il signait ses compositions des initiales I. E. ou I. E. M. Ses œuvres sont datées et monogrammées; les plus anciennes portent le millésime 1568. Ce sont notamment des snelles en grès brun, décorées en relief de divinités et héros mythologiques. Les sujets bibliques, les effigies de personnages illustres et leurs armoiries servent aussi fréquemment de décors aux œuvres de Jan Emens. Ainsi, sur une snelle de facture remarquable monogrammée I. E. et datée 1575, le maître introduisit dans un grand losange les portraits de Philippe II et de sa quatrième épouse, Anne-Marie d'Autriche, accompagnés de leurs blasons. C'est de 1576 que date la première frise représentant la

*Danse des Paysans*, autre thème souvent exploité par l'artiste. De son atelier sortirent aussi de grandes cruches à panse ovoïdale et à col cylindrique, qu'il ornait de frises splendides, parfois superposées, telles le *Combat des Centaures et des Lapithes*, le *Cortège de la déesse Flore*, le *Cortège des dieux de l'Olympe*, la *Rencontre de David et d'Abigail*, l'*Histoire de la chaste Suzanne*, l'*Histoire de Joseph*, etc.

En 1583, le maître utilise un nouveau procédé de décor, au moyen de rehauts en bleu de cobalt grand-feu appliqués sur fond gris. C'est de cette technique, qui se vulgarisa à partir de 1587 et prospéra durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, que relèvent les grands vases dont l'historigage en relief comporte souvent des frises compartimentées par de petites arcades. Une grande gourde à panse discoïdale, ornée des armoiries de Saxe, monogrammée I. E. et datée 1588, appartient à ce groupe des grès gris et bleus. A ce même groupe se rattache le gigantesque vase à balustres du Musée de Trèves, daté 1591 et atteignant 75 cm. de haut.

Jan Emens eut plusieurs élèves, dont son fils Peter, quelques autres membres de sa famille et encore d'autres potiers, comme Engel Kran et Willem Kalff. Son émule, Baldem Mennicken, lui aussi de grande envergure, n'a laissé des traces de son activité que de 1575 à 1584. Quoique s'inspirant parfois de gravures contemporaines, comme celles de Virgile Solis, Sebald Beham, Conrad Goltzius, etc., pour composer leurs décors, on peut dire cependant que les maîtres potiers de Raeren ont exercé un art difficile et personnel dans le modelage de leurs sujets, l'élaboration de leurs matrices et le rythme plastique des formes cérames.

Il est possible que Jan Emens, comme un certain nombre de potiers de Raeren, quitta avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle le duché de Limbourg, rattaché alors aux Pays-Bas espagnols, pour s'établir dans le Westerland, mais la période glorieuse de sa carrière était arrivée à son terme.

Les Musées royaux d'Art et d'histoire à Bruxelles, le Musée Hetjens à Düsseldorf et la Collection Oppenheim à Cologne possèdent des collections importantes d'œuvres d'Emens.

J. Helbig.

Otto von Falke, *Das Rheinische Steinzeug*, vol. II, Berlin, 1908. — Marcel Laurent, « Les Grès rhénans et wallons », dans *Bulletin des Musées royaux du Cinquantième*, t. I<sup>er</sup>, 1914, pp. 11 et 12; t. II, pp. 17 à 19. — Karl Koetschau, *Rheinisches Steinzeug*, Munich, 1924.

ESPEN (Zeger - Bernard VAN), canoniste (1), né à Louvain le 8 juillet 1646, décédé à Amersfoort (Hollande) le 2 octobre 1728.

Fils d'un licencié en droit, il entra en 1663 à la Faculté des arts de Louvain après avoir étudié au Collège des Oratoriens à Tamise. Il resta deux ans à la pédagogie du Porc où il semble avoir étudié la philosophie sous la direction d'Arnold Eyben, futur chanoine de la cathédrale d'Anvers. Le 12 novembre 1665, il obtint la licence ès-Arts et se classait septième. Dès cette année, il passa à la Faculté de droit et ne fut donc jamais maître ès-Arts. En 1667, il est bachelier en droit et le 12 juin 1670 lui fut conférée la licence *in utroque jure*. Il se consacra ensuite à la préparation immédiate du sacerdoce mais n'obtint jamais aucun grade académique en théologie. Le 27 mai 1673, il fut ordonné prêtre par l'archevêque de Malines, Alphonse de Berghes, et, dès 1674, il était nommé professeur extraordinaire à la Faculté de droit canonique. Il devenait par le fait même chanoine du petit chapitre de Saint-Pierre à Louvain ainsi que membre du Grand Conseil de l'Université. Le 22 octobre 1675, il fut promu docteur *in utroque jure*.

Dès le début, son enseignement laissa apparaître une mentalité « rigoriste » et il est assez naturel qu'il ait

(1) Cette notice complète le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. VI, 1873, col. 699-705.

choisi comme résidence le Collège du Pape dont le président, Gommaire Huygens, passait à juste titre pour le principal théologien rigoriste de Louvain à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ses premiers ouvrages soutiennent ouvertement le « rigorisme » contre le « laxisme ». Tels sont : la *Dissertatio canonica de peculiaritate et simonia* (1684) avec les *Vindiciae* (1684) et l'*Appendix ad Vindicias* (1685), la *Dissertatio canonica de instituto et officio canonicorum* (1685) avec la *Brevis responsio* (1686), le *De Simonia* (1686) et les *Pecunia sive particularia religiosorum deposita* (1686). Van Espen se situait donc ainsi d'emblée dans le courant jansénisant, en soi fort mal défini, mais dont une note dominante était l'opposition à la Cour de Rome. Il suscita des réactions mais il ne fut pas condamné. Son œuvre suivante, la *Dissertatio de dispensationibus*, qui n'est que la mise par écrit de ses classes de 1684, est d'inspiration analogue. Il y défend l'opinion selon laquelle tout homme investi d'autorité est tenu, dans l'exercice même de son autorité, d'obéir à la finalité de l'institution au nom de laquelle il décide. En dehors de ces limites il y aurait abus de pouvoir et l'insubordination deviendrait légitime. Van Espen songeait surtout à la Cour de Rome à laquelle il reprochait principalement de restreindre illégalement le pouvoir des évêques en se réservant certaines décisions. Cela valut à Van Espen d'être dénoncé par l'internonce et d'être classé, dès cette époque, parmi les adversaires de l'autorité du Saint-Siège. La même préoccupation de défendre les droits des évêques apparaît dans le *Repagulum adversus nimiam exemptionum extensionem* (1688). Sous l'épiscopat d'Humbert-Guillaume de Praecipiano, archevêque de Malines de 1690 à 1711, Van Espen durcit sa position en prenant publiquement la défense des jansénisants les plus notoires, Gommaire Huygens, Jean-Libert Hennebel, Jean Opstraet et Guillaume Van de Nesse.

En 1700, il publia son *Jus ecclesias-*

*ticum universum*, le principal ouvrage paru de son vivant. S'appuyant sur l'histoire des institutions ecclésiastiques, il y manifestait une tendance à exalter la discipline ancienne au détriment de la discipline récente en particulier pour ce qui touche à la juridiction du Souverain Pontife, à celle des évêques et aux rapports entre l'Église et l'État. C'est alors que commencèrent les grandes tribulations. En 1703, lorsque Daelman, docteur en théologie et adversaire des jansénistes, eut remplacé Huygens à la tête du Collège du Pape, Van Espen changea de résidence. En 1704 les *Opera omnia*, édités en 1700 avec le *Jus ecclesiasticum universum*, qui avaient été dénoncés à Rome par l'archevêque de Malines, furent inscrits au catalogue de l'*Index*. On reprochait à Van Espen de diminuer les pouvoirs de l'autorité ecclésiastique au profit de l'autorité civile. C'est vers cette époque aussi que Van Espen commença à soutenir publiquement contre les interventions romaines le clergé jansénisant des Provinces-Unies et particulièrement les chapitres d'Utrecht et de Haarlem. En 1703, il avait écrit un *Motivum juris pro capitulo Harlemensi*. D'autre part, lorsque le nonce de Cologne, représentant immédiat du Saint-Siège dans les Provinces-Unies, exigea de Van Erkel, doyen du chapitre d'Utrecht, la signature du formulaire antijanséniste d'Alexandre VII, conformément aux ordres donnés par Clément XI dans la Constitution *Vineam Domini Sabaoth* de 1705, Van Espen conseilla à Van Erkel de résister. Il estimait en effet que ce formulaire ne laissait pas libre la question de savoir si oui ou non les cinq propositions condamnées se trouvaient effectivement dans le livre de Jansenius. Entretemps Van Espen, désormais connu pour sa sympathie en faveur du clergé jansénisant des Provinces-Unies, fut accusé injustement par le Père Bernard Désirant, de l'Ordre des Augustins, sur la base de faux documents tendant à démontrer qu'il était à la tête d'une

véritable conjuration janséniste dangereuse pour la religion et pour la sécurité de l'État. L'objectif concret poursuivi par Désirant et ses complices dans cette entreprise, connue dans l'histoire sous le nom de « Fourberie de Louvain », reste mystérieux. Mais la mauvaise foi apparut clairement au cours du procès et Désirant fut condamné à l'exil. Sur le plan judiciaire, c'était une grande victoire pour Van Espen. En 1709 encore, alors que le pape brandissait des menaces d'excommunication contre les jansénistes, il publia un *Tractatus de censuris ecclesiasticis* dans lequel il essayait de montrer qu'en certaines circonstances des excommunications ne sont que pures voies de fait et sont dès lors nulles et sans valeur. Cette opinion détermina largement Van Erkel à s'engager définitivement dans la voie du schisme. Enfin, lorsque Van Erkel fut excommunié en 1711, Van Espen lui écrivit pour lui exposer toutes les raisons qu'il avait de considérer cette censure comme nulle.

En 1712, Van Espen publia son *Tractatus de promulgatione legum ecclesiasticarum*. Il y abordait la délicate question du placet et se montrait enclin à élargir le droit de placet au point de paraître subordonner au pouvoir temporel l'inaliénable juridiction spirituelle de l'Église. L'ouvrage fut condamné à Rome le 12 septembre 1714. Malgré cette condamnation, Van Espen maintint son point de vue et, en raison de l'absence de placet, refusa d'accepter la bulle *Unigenitus* qui, en 1713, condamna cent une propositions tirées des œuvres de Pasquier Quesnel. Comme par ailleurs tout le mouvement jansénisant se cristallisa dans la suite autour de l'opposition à la bulle *Unigenitus*, Van Espen devint peu à peu le grand conseiller juridique du parti « janséniste » des Pays-Bas et en particulier du chapitre d'Utrecht.

Van Espen fut une nouvelle fois dénoncé à Rome en 1718 à cause de son enseignement relatif à la juridic-

tion des évêques et à celle du Souverain Pontife. Il y eut une enquête qui resta sans effet. Au contraire lui-même, en butte aux attaques de plus en plus vives des antijansénistes, eut à soutenir, de 1718 à 1722, un long procès en diffamation contre le vicaire général de Malines, Pierre Govaerts, et finit par obtenir satisfaction. C'était sa deuxième victoire judiciaire.

Il publia encore, en 1725, un *Tractatus de recursu ad principem*. Il y défendait le droit des ecclésiastiques de demander la protection des tribunaux civils contre des mesures, estimées vexatoires, de leurs supérieurs hiérarchiques. Mais c'est surtout autour du soutien qu'il accorda au clergé schismatique d'Utrecht que la crise devint aiguë. En 1723, malgré le refus du pape, le chapitre d'Utrecht, encouragé par Van Espen, avait élu comme archevêque Corneille Steenoven et, en 1724, celui-ci avait été sacré par un évêque suspens, Dominique Varlet, évêque de Babylone. Le pape Benoît XIII intervint par une condamnation. Un docteur en théologie de Louvain, Herman Damen, tenta de démontrer la nullité du sacre. Van Espen démontra au contraire dans une *Responsio epistolaris de numero episcoporum ad validam ordinationem episcopi requisito* la validité d'un sacre opéré par un seul évêque. C'en était trop. L'internonce de Bruxelles, Spinelli, ne put tolérer qu'un professeur de Louvain accordât aussi publiquement son soutien à des schismatiques notoires. Il obtint que le gouverneur général des Pays-Bas, De Daun, fit lacérer la *Responsio*, le 12 septembre 1725, et ordonnât au promoteur de l'Université de Louvain de procéder contre Van Espen en vue du « décrètement » des peines et des censures ecclésiastiques qu'il pouvait avoir méritées. L'internonce, dont la préoccupation avait toujours été de sauvegarder l'immunité ecclésiastique contre l'emprise du pouvoir civil, faisait maintenant appel à celui-ci dans une affaire essentiellement religieuse. Le procès fut très

long et Van Espen usa de toutes les ressources de la procédure pour se défendre. L'internonce de son côté ne s'épargna aucune peine pour arriver à ses fins. Il multiplia les démarches auprès du chef et président du Conseil Privé, de Baillet, et même auprès de l'archiduchesse Marie-Élisabeth afin que Van Espen fût condamné de manière exemplaire. L'affaire fut examinée à Vienne par le Conseil Suprême des Pays-Bas et, finalement, le 7 février 1728, après de nombreuses interventions dans la marche du procès, l'internonce obtint du nouveau recteur, Van Kiel, la sentence attendue depuis plus de deux ans. Van Espen était condamné à se rétracter endéans les trois semaines sous peine de poursuites ultérieures. Entretemps, il était provisionnellement suspens *a divinis* et on lui retirait toutes les charges qu'il avait à l'Université. Pendant que se déroulait ce procès, en avril 1727, l'archevêque de Malines, Thomas-Philippe d'Alsace, avait sommé Van Espen de signer le formulaire d'Alexandre VII selon la Constitution *Vineam Domini Sabaoth* ainsi que d'accepter la bulle *Unigenitus*. Malgré les menaces de sanction Van Espen invoqua l'immunité des suppôts de l'Université, refusa de se soumettre à cette « purification canonique » et demanda la protection du Conseil de Brabant. Doublement acculé par la sentence du tribunal rectoral et par la pression de l'Archevêque de Malines, Van Espen interjeta appel pour la forme contre la sentence du recteur. Malgré l'insistance des docteurs de Louvain qui lui conseillèrent de se rétracter, il préféra quitter les Pays-Bas et se retira dans les Provinces-Unies. Il y fut accueilli au séminaire janséniste d'Amersfoort où il resta jusqu'à sa mort. Son crédit de canoniste était tel dans toute l'Europe que ses *Opera omnia* furent publiés régulièrement jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Van Espen a été jugé très sévèrement par les catholiques qui n'ont pu reconnaître en lui l'image d'un vrai fils de l'Église.

Les libéraux, au contraire, l'ont exalté pour sa résistance courageuse aux « prétentions abusives de la Cour de Rome ». C'est son souci de refuser une passivité servile en face des hommes revêtus de l'autorité dans l'Église qui l'amena à vouloir obstinément prononcer le dernier mot contre eux et à se couper ainsi peu à peu de la communion ecclésiastique.

Van Espen passe pour avoir été un initiateur dans les études de droit canonique. En particulier, on lui attribue l'introduction dans le *Corpus de droit canonique* de recherches historiques relatives à l'évolution des institutions ecclésiastiques avant l'époque de la composition des *Décrétales*. Toutefois les études approfondies de son œuvre de canoniste sont encore rares et il n'est guère possible de déterminer avec exactitude quel fut son véritable apport dans le progrès de la science canonique. On admet généralement l'influence de son libéralisme sur la genèse du fébronianisme mais sur ce point également il faut attendre les recherches ultérieures qui permettraient d'en déterminer exactement l'importance.

#### Liste des œuvres de Van Espen :

*Dissertatio canonica de peculiaritate et simonia*, s. l., 1684 ; *Vindiciae Dissertationis canonicae de peculiaritate et simonia*, s. l., 1684 ; *Appendix ad Vindicias Dissertationis canonicae de peculiaritate et simonia*, s. l., 1685 ; *Dissertatio canonica de instituto et officiis canonicorum*, Louvain, Sassenus, 1685 ; *Brevis responsio ad ea quae objiciuntur Dissertationi canonicae de peculiaritate et simonia*, Louvain, Stryckwant, 1686 ; *Apologia qua se vindicat a Patinodia et Bullae Clementis VIII capitali corruptione*, s. l., s. a. (1686) ; *De simonia circa beneficia, administrationem sacramentorum et celebrationem missarum, item de pensionibus ecclesiasticis*, Louvain, Dénique, 1686 ; *Onder-wijsinghe in de welcke ghehandelt wordt van de sonde van besonderheijt*, Louvain, 1686 ; *Peculia sive particularia religiosorum*

*deposita improbata*, Louvain, Stryckwant, 1686; *Dissertation canonique sur le vice de la propriété des religieux et des religieuses*, Louvain, Dénique, 1688; *Discussio juridica duarum propositionum* : 1. *Quocumque titulo quis beneficium ecclesiasticum mediante temporali assequatur, simoniam jure naturali prohibitam incurrit. Hoc temporale si pensionem voces, in voce, non in re distinctio erit.* 2. *Exemptiones pontificiae sunt perturbativae. Una proponuntur variae regulae in materia exemptionum a canonistis communiter receptae*, Louvain, Dénique, 1688; *Repagulum canonicum adversus nimiam exemptionum a jurisdictione episcoporum extensionem*, Louvain, Dénique, 1688; *Theses canonico-historicae de horis canonicis et singulis earum partibus quas, praeside Zegero Bernardo Van Espen, defendet Philippus Henricus Beauver die 20 julii 1690*, Louvain, Stryckwant, 1690; *Dissertation canonique sur le vice de la propriété des religieux et des religieuses*, Lyon, Baudet, 1693; *Tractatus historico-canonicus exhibens scholia in omnes canones conciliorum*, Liège, Hoyoux, 1693; *Tractatus de jure parochorum ad decimas et oblationes et de competentiâ parochiali*, Liège, Hoyoux, 1694; *Theses canonicae de veterum canonum et in eis contentae canonicae disciplinae stabilitate et legitimo eorum usu quas, praeside Zegero Bernardo Van Espen, defendet Arnoldus-Josephus de Brigode die 22 februarii 1696*, Louvain, Zangrius, 1696; *De simonia circa beneficia, administrationem et celebrationem missarum aliorumque divinorum officiorum. Editio secunda auctior et emendatior*, Louvain, Dénique, 1698; *Jus Ecclesiasticum Universum*, 2 vol., Louvain, Stryckwant, et Bruxelles, t'Serstevens, 1700, 1578 pp.; *Varia opuscula aucta et recognita*, Louvain, Dénique, 1700, 494 pp. (C'est une réédition des principaux ouvrages publiés jusqu'en 1699); *Opera canonica in quatuor partes distributa*, 2 vol., Louvain, Dénique, 1700. (C'est la première édition des *Opera omnia*); *Dissertatio canonica de dispensationi-*

*bus praesertim matrimonialibus* (édité pour la première fois dans les *Varia opuscula* de 1700); *Dissertatio ad regulam* : *In dubiis semita tutior est eligenda* (édité pour la première fois dans les *Varia opuscula* de 1700); *Expositio regulae juris* : *In pari delicto vel causa melior est conditio possidentis, vel ut alicui exprimitur* : *In pari causa possessor potior habetur* (édité pour la première fois dans les *Varia opuscula* de 1700); *Concordia immunitatis ecclesiasticae et juris regii adversus certamen immunitatis, etc...* a Petro Govarts institutum, Louvain, Dénique, s. a. (1700); *Disputatio juridica ad legem de ambitu sive de vetita officiorum venalitate quam sub praesidio Zezeri Bernardi Van Espen defendet Jacobus Soenens die 27 maii 1700*, Louvain, Zangrius, 1700; *Jus Ecclesiasticum Universum. Editio in Germania prima*, Cologne, Metternich, 1702; *Motivum juris pro capitulo Harlemensi*, Harlem, Braaw, 1703 (édité par Martin De Swaen); *Refutatio Responsi ad libellum cui titulus* : *Motivum juris pro capitulo cathedrali Harlemensi sive elucidatio ulterioriurum ejusdem capituli*, Harlem, Braaw, 1703 (édité par Martin De Swaen); *Motivum juris pro R. Domino Guilielmo Van de Nesse, s. l., s. a. (1707)*; *Conclusio finalis pro Joanne Baptista Van Cutssem contra Patrem Bernardum Désirant, s. l., s. a. (1708)*; *Opuscula Varia*, Cologne, Metternich, 1709; *Tractatus historico-canonicus de censuris ecclesiasticis, s. l., 1709* (l'ouvrage parut sans le nom de Van Espen); *Tractatus historico-canonicus de censuris ecclesiasticis, editio secundo, s. l., 1711*; *Dissertatio canonica de pristinis altarum et ecclesiarum incorporationibus*, Louvain, Zangrius, 1711; *Tractatus de promulgatione legum ecclesiasticarum, ac speciatim bullarum et rescriptorum curiae romanae*, Bruxelles, t'Serstevens, 1712; *Opera omnia ecclesiastica. Editio in Germania secunda*, 2 vol., Cologne, Metternich, 1715; *Dissertatio canonica de intercessione sive interventione episcoporum pro reis apud principes et magistratus civiles et de confugientibus*

ad ecclesias sive de immunitate locali seu asylo templorum, Louvain, 1721; Opera quaecumque hactenus in lucem prodeunt omnia, 2 vol., Louvain, 1721; Aequitas sententiae Parlamenti Mechliniensis in causa ventilata et decisa inter Zegerum Bernardum Van Espen et Petrum Govarts, s. l., s. a. (1724); Tractatus de recursu ad principem, Louvain, Dénique, 1725; Responsio epistolaris de numero episcoporum ad validam ordinationem episcopi requisito, s. l., s. a. (1725), 17 pp.; Vindiciae resolutionis Doctorum Lovaniensium super quaestione de subsistentia Ecclesiae Ultrajectensis ejusque episcopis et capitulo, Amsterdam, Potgieter, 1727 (ouvrage paru sans nom d'auteur et dont la substance est attribuée à Van Espen); Causa Espeniana, s. l., 1728; Très humbles remontrances du Docteur Van Espen à Sa Majesté Impériale et Catholique, s. l., 1729; Opera omnia. Editio in Germania tertia, 2 vol., Cologne, Metternich, 1729; Supplementum in corpus juris canonici sive in Jus universum ecclesiasticum cum brevi commentario ad decretum Gratiani, Paris, Vincent, 1729; Supplementum in corpus juris canonici sive in Jus universum ecclesiasticum cum brevi commentario ad decretum Gratiani, Cologne, Metternich, 1732; (Opera omnia), Louvain (=Venise), 1732; Opera omnia. Editio in Germania quarta, Cologne, Metternich, 1748; Scripta omnia, 4 vol. Louvain (=Paris), 1753 (les volumes 3 et 4 contiennent le Commentarius in Canones, jusque-là inédit); Commentarius in canones et decreta juris veteris ac novi et in jus novissimum, Cologne, Metternich, 1755; (Opera omnia), Louvain (=Venise), 1759; Commentarius in canones et decreta juris veteris ac novi et in jus novissimum, Louvain (=Venise), 1759; Jus ecclesiasticum universum (=Opera omnia), 10 vol., 4<sup>o</sup>, Louvain (=Naples?), Cervonius, 1766-1769 (le tome X est un index paru en 1769); Supplementum ad varias collectiones operum, 1 vol., Bruxelles, Vleminkx, 1768; Supplementum ad varias collectiones operum, 3 vol., Naples,

Cervonius, 1769; Jus ecclesiasticum universum caeteraque scripta omnia decem tomis comprehensa, 10 vol., Venise, Graziosi, 1769; Supplementum ad varias collectiones operum, Venise, typ. Balleoniana, 1769; Commentarius in Jus novum canonicum post dissertationes de variis collectionibus exhibens commentarium in Decretum Gratiani in gratia studiosorum hac forma editum. Praefationem adjecit Judocus Leplat, 2 vol., Louvain, 1777; (Opera omnia), Cologne, Metternich, 1777; Jus ecclesiasticum universum quatuor tomis nunc comprehensum, 4 vol., Louvain-Lyon, Bruyset, 1778; Supplementum ad varias collectiones operum, Bruxelles-Lyon, Bruyset, 1778; Jus ecclesiasticum universum caeteraque scripta omnia decem tomis comprehensa, 10 vol., Venise, Gatti, 1781; Jus ecclesiasticum in epitome redactum ac subjunctis brevibus sententiis atque argumentis studii patristici instructum a Benedicto Oberhauser, 2 vol., Augsburg, Wolff, 1782; Jus ecclesiasticum in epitome redactum a Benedicto Oberhauser, 2 vol., Bassani-Venetis, 1784. Scripta omnia, Mayence, 1791; Jus ecclesiasticum in epitomen redactum a Benedicto Oberhauser, 2 vol., Madrid, 1792; Jus ecclesiasticum in epitomen redactum a Benedicto Oberhauser, 4 vol., Cillejae, Jenko, 1795.

Michel Nuttinck.

Gabriel Dupac de Bellegarde, *Vie de M. Van Espen*, Louvain, 1767. — Tilmann-Guillaume Backhuysen, *Acta Zegeri Bernardi Van Espen*, Malines, Hanicq, 1827. — H. J. Allard, « Van Espen te Maastricht », dans *Studiën op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, t. XXV, 1886, pp. 1-51. — Lucien Ceyssens, « P. Bernard Désirant en de « Fourberie » van Leuven (1707-1708) », dans *Jansenistica*, t. II, pp. 281-304. — Fernand Claeys Bouuaert, *L'Ancienne Université de Louvain*, Louvain, 1956. — Fernand Claeys Bouuaert, « Un canoniste d'ancien régime, Z.-B. Van Espen », dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. XXXVIII, 1962, pp. 86-102. — C. V. De Bavay, « Van Espen, juriconsulte et canoniste belge », dans *La Belgique judiciaire*, t. IV, 1846, pp. 1463-1469. — René Dekkers, *Bibliolheca belgica juridica*, Bruxelles, 1951. — Eric Kemp, « Zeger Bernhard Van Espen », dans *Theology*, t. II, 1946, pp. 194-200 et 227-232. —

François Laurent, *Van Espen. Étude historique sur l'Église et l'État en Belgique*, Bruxelles, 1860. — Gustave Leclerc, *Z. B. Van Espen et la hiérarchie ecclésiastique*, Rome, 1981. — Gustave Leclerc, « Zeger Bernard Van Espen (1646-1728) : un canoniste janséniste. Esquisse d'un portrait psychologique », dans *Augustiniana*, t. XIII, 1963, pp. 174-200. — Gustave Leclerc, *Zeger-Bernard Van Espen (1646-1728) et l'autorité ecclésiastique*, Rome-Zurich, 1964, XXII-451 pp. — Bertrand Van Bilsen, *De invloed van Zeger Bernard Van Espen op het ontstaan van de kerk van Utrecht*, Rome, 1944. — M. Verhoeven, « Van Espen », dans *Revue catholique*, t. IV, 1846, pp. 497-502.

EVE (Claix), peintre-verrier montois, né au xv<sup>e</sup> et mort au xvi<sup>e</sup> siècle.

Il exécuta en 1511 les cinq verrières royales ornant encore de nos jours l'abside du chœur de la collégiale Sainte-Waudru à Mons. Les cartons de ces verrières, où figurent les portraits de l'empereur Maximilien d'Autriche, de la défunte Marie de Bourgogne, de leurs enfants et petits-enfants, sont dus vraisemblablement à Nicolas Rombouts. C'est sans doute pour prendre contact avec celui-ci, peintre-verrier attiré de la Cour, que Claix se rendit à Bruxelles et y séjourna pendant huit jours en août 1510 : comme le mentionnent les archives de Mons, il devait y « besongnier tout » chant le fait des verrières ». Lors de sa réunion du 2 mai 1523, l'administration communale de Mons examina le « patron » de la verrière du *Trespas de Notre-Dame*, dont elle voulait faire don à l'église Sainte-Waudru. Elle décida de confier le travail à Claix Eve et, à cet effet, résolut de « marchander avecq ledit Claix et que lui » soit dit qu'il le fache le plus auctenticquement que faire se polra ». Cet extrait des archives de la ville de Mons fait supposer que cette fois encore le peintre-verrier exécuta, d'après des dessins provenant d'ailleurs, la verrière en question. Celle-ci est toujours en place dans la fenêtre septentrionale du transept de la collégiale de Mons. A son exécution avait collaboré ANTOINE I EVE, « vairier » attiré de la ville, qui fut crédité à cet effet dans un compte de 1523. Ce

verrier restaura en 1548 la verrière de « monseigneur le comte de Hochstraete », c'est-à-dire celle qu'Antoine de Lalaing fit placer en 1536 à l'église Sainte-Waudru et qui s'y trouve encore actuellement. Dans un acte de 1554-1555, l'artiste est mentionné comme décédé.

Pendant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, c'est ANTOINE II EVE, verrier en titre de la collégiale Sainte-Waudru, qui paraît avoir tenu à Mons le rôle principal dans le domaine de la peinture sur verre. C'est à lui qu'est dû notamment le vitrail de l'*Apocalypse* qu'Anne de Palant octroya à cette église en 1582 et qui s'y trouve encore de nos jours. Il peignit aussi sur verre, entre 1582 et 1585, d'après les dessins d'Aert de Muysere, sept verrières qui furent payées par la ville de Mons. A la fin de sa vie, il ornait encore de vitraux la chapelle de l'« Escolle dominicale », travail qui fut achevé après sa mort, en 1585, sous la direction de sa veuve.

La famille Eve compte encore quelques autres peintres-verriers au cours des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, notamment JACQUES, mentionné en 1558-1559; JEAN, décédé en 1594; ADAM, qui mourut en 1641 et dont le fils, NICOLAS, adopta la même profession que son père.

J. Helbig.

Léopold Devillers, *Mémoire historique et descriptif sur l'église Sainte-Waudru à Mons*, Mons, 1857, pp. 31-40. — L. Devillers, « Le Passé artistique de la Ville de Mons », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, 1880, pp. 318, 319, 459 à 463. — Émile Poumon, *Le Hainaut, les Vitraux*, Vilvorde, 1949, pp. 12 et 17.

EVE (Antoine I). Voir EVE (Claix).

EVE (Antoine II). Voir EVE (Claix).

EVEN (Gérard - Edouard VAN), historien et archiviste, né à Louvain

le 6 décembre 1821, y décédé le 11 février 1905.

Son père lui communiqua son amour des antiquités et de l'histoire. Les premiers résultats de ses recherches furent publiés dans la presse locale de Diest et de Louvain. Le chanoine J.-B. David le remarqua et lui apprit les principes élémentaires d'une critique plus sévère et d'une méthode plus serrée. Nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Louvain en 1846, il quitta ce poste pour devenir employé dans l'administration communale le 14 janvier 1853. Il fut obligé de combiner avec la fonction d'archiviste l'humble tâche de secrétaire de la commission des fêtes municipales.

Ses articles, dispersés dans plus de trente revues, et ses monographies sont si nombreux qu'aucune de ses bibliographies publiées n'est complète. Il traita avec prédilection l'histoire des arts et de la littérature de son pays et surtout de sa ville natale. Il rédigea un inventaire analytique des chartes et un autre des registres conservés dans les archives de la ville. Parmi ses publications d'anciens chroniqueurs, celle de Guillaume Boonen est particulièrement précieuse. Sans formation scientifique, mais animé d'une admiration profonde pour le passé glorieux de sa ville, il dépouilla avec une capacité de travail presque surhumaine les archives confiées à ses soins. Sa méthode est parfois trop hâtive et manque de précision. Néanmoins, en son temps, il fit œuvre de pionnier en recherchant les archives de l'histoire des arts. Parmi ses grands ouvrages qui ont conservé une réelle valeur documentaire, on peut citer : *Les Artistes de l'Hôtel de ville de Louvain* (Louvain, 1852), *L'Ancienne École*

*de peinture de Louvain* (Gand, 1870), *Louvain monumental* (Louvain, 1860). Cette dernière monographie « monumentale » de Louvain eut l'honneur d'une réédition aux frais de la municipalité. Elle parut remaniée et complétée sous le titre *Louvain dans le Passé et dans le Présent* (Louvain, 1893).

Pratiquement toutes les sociétés savantes belges et quelques institutions étrangères ont reçu Van Even comme membre. Il siégeait entre autres à la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, à l'Académie royale de Belgique et à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Comme beaucoup de ses contemporains, il s'adonnait, à la fois, à l'histoire et à la littérature. Il composa même des pièces théâtrales flamandes sur des thèmes historiques. Il joua d'ailleurs un rôle dans la réanimation des anciennes chambres de rhétorique à Louvain. Grand collectionneur d'objets d'art et d'antiquités, il a formé le noyau du musée communal de Louvain. Celui-ci possède aussi un ensemble de papiers Van Even et plusieurs portraits de lui (entre autres par L. Mathieu en 1855 et par O. A. Dierickx en 1903).

R. Van Uytven.

*Bibliographie académique. Académie royale de Belgique 1896*, Bruxelles, 1897, pp. 691-700. — Nécrologie par J. Bols, dans *Jaarboek der Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, Gand, 1907, pp. 165-224 (avec portrait et liste de ses travaux), et par J. Laenen, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t. I<sup>er</sup>, 1908, pp. 34-40 (avec portrait et bibliographie).

## F

**FAFCHAMPS** (Toussaint-Henri-Joseph), officier, ingénieur, inventeur, né à Housse (province de Liège) le 12 novembre 1783, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 7 juillet 1868.

Dès l'an VI, le jeune homme fréquenta l'École centrale du Département de l'Ourthe; de là, il passa à l'École de Navigation d'Anvers dirigée par Monge. Puis du 5 janvier au 23 avril 1801, il servit dans la marine française en qualité de novice de 2<sup>e</sup> classe à bord de la flûte l'«Alerte». Le 9 avril 1808, Fafchamps devint géomètre-vérificateur du cadastre; le 20 août 1809, il accéda au grade de sous-lieutenant des grenadiers de la garde nationale mobile du Département de l'Ourthe; il fut promu lieutenant le 29 août suivant et capitaine le 15 septembre 1809. Sa matricule indique qu'il fit la campagne de 1809 en France. Il quitta ces fonctions le 28 janvier 1814 par suite de l'arrivée des alliés en Belgique.

En février 1812, cet officier se mit à suivre les cours de l'École spéciale de Chimie de Douai, puis fut, pendant deux ans, élève de l'École centrale de Liège où il suivit les cours de physique et de chimie ainsi que l'attesta en 1819 le recteur de l'Université de cette ville, Vanderheyden. C'est vers cette époque que Fafchamps fut maire adjoint de Housse et membre du collège électoral du Département de l'Ourthe. Nous le retrouvons

fabricant de «sucre indigène et distillateur» à Visé en 1819, ville où il a dû se fixer sept ans plus tôt; il était alors père de six enfants et l'unique soutien de sa vieille mère.

Il exerça les fonctions de conducteur des mines de 2<sup>e</sup> classe à Maestricht à partir du 31 juillet 1823, puis à Charleroi dès le 24 novembre 1824. C'est là que depuis le 28 août 1830, il se mit à participer activement à l'agitation annonciatrice de la révolution.

Notons ici qu'en 1827, Fafchamps avait inventé une machine d'exhaure à traction directe, invention qui fut brevetée en 1828 par Guillaume I<sup>er</sup> et exploitée en grand par les usines Cockerill à Seraing dès 1835 environ. Cette innovation révolutionna l'extraction houillère et l'industrie sidérurgique. Il résulte d'un rapport de 1855, rédigé par une commission nommée par le gouvernement, que l'industrie épargnait journellement dix-sept mille sept cent quarante ouvriers, qu'en vingt ans la production du charbon avait triplé pour être sextuplée par la suite.

En 1830, Fafchamps, se joignant aux volontaires carolorégiens, contribua à bloquer la citadelle de Charleroi, puis partit pour Bruxelles avec le premier contingent de volontaires de la ville précitée et combattit courageusement pour la libération de la capitale. Pour sa carrière militaire, disons qu'il devint commandant des volontaires de Charleroi le 23 sep-

tembre 1830, capitaine du génie le 27, capitaine-adjutant de place de 2<sup>e</sup> classe à Bruges le 13 novembre, puis qu'il fut attaché à l'état-major de la place de Charleroi le 26 décembre, toujours de la même année. Le 28 août 1831, on l'attacha à l'état-major de la place d'Ypres. Mis en non-activité en 1833, il resta dans cette position jusqu'en 1853, époque à laquelle on le pensionna.

L'activité de Fafchamps ne se borne pas à cette sèche énumération : il se distingua en décembre 1832, au siège de la citadelle d'Anvers, place qu'il bombarde à l'aide d'un petit mortier de son invention ; trois mille boulets furent lancés en quatorze jours avec de bons résultats.

Le 12 août 1840, le ministre des Affaires étrangères informa notre officier de sa nomination d'ingénieur du vice-roi d'Égypte Méhemet Ali ; les menaces de guerre engendrées par la question d'Orient retardèrent le départ de Fafchamps jusqu'en 1841, année au cours de laquelle il partit pour l'Espagne afin de remplir une mission industrielle et géologique au profit de l'Égypte. Comme ce dernier pays se désintéressa de lui à la suite de l'évolution de sa politique, notre ingénieur entama des affaires particulières dans la péninsule et s'occupa de mines et d'usines. Il demeura là-bas jusqu'en 1848 et tenta notamment d'établir des relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne.

En 1852, cet officier rédigea un *Mémoire sur la défense des places fortes et du territoire du royaume* ; ce travail resta inédit. Fafchamps inventa une « carabine à canons multiples » qui fut essayée avec succès au polygone de Brasschaat. On lui doit également les plans d'une mitrailleuse qui fut la première arme de ce genre susceptible de cadences de feu accélérées et soutenues (vers 1851).

J.-R. Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles, dossier 0.841.

— Archives générales du Royaume, dossier 841. — G.-J. Demaison, « L'ancêtre des premières mitrailleuses européennes », dans le *Carnet de la Fourragère*, série 15, carnet 3, Bruxelles, 1963, pp. 174-186. — J.-R. Leconte, « Un héros du siège de la citadelle d'Anvers (1832). Toussaint-Henri-Joseph Fafchamps », dans le *Carnet de la Fourragère*, série 7, carnet 5, Bruxelles, 1947, pp. 412-432. — Tackels, *Étude pratique sur les armes se chargeant par la culasse. Les mitrailleuses*, Bruxelles, 1868. — *Réponse du capitaine Fafchamps aux explications données par M. le Ministre de l'Intérieur à la Chambre des représentants, à propos de l'invention de la machine à traction directe*, Saint-Josse-ten-Noode, 1858. — J. Guillaume, *Deux mots au sieur Fafchamps, inventeur de la machine d'exhausse à traction directe*, s. l. n. d. — *Le Courrier des Pays-Bas*, 28 septembre 1830. — *Le Courrier de la Sambre*, 30 septembre 1830. — V. Ernest, *La Révolution de 1830 en Carolorégie*, Bruxelles, 1930.

**FALISSE** (Victor), professeur de mathématiques, né à Liège le 7 février 1808, décédé dans la même ville le 29 janvier 1878.

Il fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques par l'Université de Liège le 12 juin 1835. Depuis un an déjà il enseignait les mathématiques à l'Athénée royal de cette ville, il devait continuer cet enseignement jusqu'à sa retraite. En 1849 il fit, comme agrégé de la Faculté, des leçons d'analyse infinitésimale (le titulaire du cours était A. Meyer). De 1865 à 1868, il fut chargé des répétitions du cours sur cette matière fait aux Écoles spéciales et en 1874, il fut chargé de faire un cours de mathématiques élémentaires à la section des mécaniciens de ces écoles.

Falisse fut pendant de longues années professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Liège. Son enseignement était réputé et nombreux furent ses élèves qui obtinrent des distinctions au Concours général de l'Enseignement moyen.

En 1872, il publia, en collaboration avec Graindorge, un *Traité d'Algèbre élémentaire* en deux volumes. En 1874, il publia, seul, un *Traité de Géométrie analytique plane*. Ces ouvrages eurent de nombreuses éditions et furent utilisés pendant de longues années dans

la plupart des établissements d'enseignement moyen du pays.

En 1874, Falisse fut élu membre de la Société royale des Sciences de Liège.

Lucien Godeaux.

A. Le Roy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège*, Liège, 1869, col. 1052. — L. Godeaux, « Victor Falisse », dans *Liber Memorialis de l'Université de Liège*, t. II, Liège, 1936, p. 458.

FAYEN (Arnold), bibliothécaire et historien, né à Herve le 11 février 1876, décédé à Schaerbeek le 30 mars 1923.

Après ses études secondaires au collège de Herve, Arnold Fayen s'inscrivit à l'Université de Liège et conquist, en 1897, le titre de docteur en philosophie et lettres. La recommandation de son maître, Godefroid Kurth, lui valut, en avril 1898, d'être chargé par la Commission royale d'Histoire d'une mission en Angleterre pour y rechercher les cartulaires concernant la Belgique conservés au British Museum. Il se rendit également à Glasgow pour y collationner le plus ancien manuscrit connu de l'*Antigraphum Petri* et copier une série de lettres concernant Lambert le Bègue. Attaché pendant quelque temps à la bibliothèque de l'Université de Gand, il s'intéressa à l'histoire de la Flandre. Il publia l'obituaire du prieuré augustin d'Elseghem, prépara une édition critique du *Liber traditionum* de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, qui parut en 1906, et donna en collaboration avec J. Justice un *Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1900*.

En août 1902, sur proposition de dom Ursmer Berlière, qui demandait un collaborateur, Arnold Fayen fut nommé assistant à l'Institut historique belge de Rome. Il séjourna dans la Ville Éternelle de 1902 à 1912 et put mener à bien la publication des *Lettres de Jean XXII* relatives à nos anciens diocèses (deux volumes). Il profita de son séjour à Rome pour faire connaître aux historiens belges

les manuscrits du *Fonds de la Reine de Suède*, conservé à la Bibliothèque vaticane, et ceux du *Fondo Gesuitico* de la Bibliothèque Victor-Emmanuel.

Désireux d'assurer son avenir, Fayen demanda à rentrer en Belgique et, en octobre 1912, il fut nommé bibliothécaire au Ministère des Affaires étrangères. Au cours de la première guerre mondiale, son patriotisme l'amena à collaborer à un service de renseignements. Arrêté par l'ennemi, il subit une détention préventive de dix mois à Saint-Gilles et fut condamné à douze ans de travaux forcés qu'il commença à Vilvorde en avril 1918 et auxquels mit heureusement fin l'armistice du 11 novembre. Mais sa santé resta ébranlée et, moins de cinq ans après, il disparaissait dans la fleur de l'âge.

Arnold Fayen était un modeste; il fut avant tout et il se voulut un bon éditeur de textes. A cette tâche, il excellait et son nom reste attaché aux *Lettres de Jean XXII*, œuvre de patience, de soin et d'érudition.

G. Thon.

H[ubert] N[é]lis, « Arnold Fayen », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. I<sup>er</sup>, 1923, pp. 13-14. — U. Berlière, « Arnold Fayen », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. III, 1924, pp. 173-178 (avec une liste des travaux publiés par A. Fayen).

FINIA (Saxon), secrétaire des Conseils Privé et d'État des Pays-Bas espagnols, né vers 1580, décédé à Bruxelles le 27 avril 1664. Il fut inhumé dans le chœur de l'église des Pères Carmes chaussés de cette ville.

Son activité administrative commence vers 1609. Il débuta suivant l'expression du temps au comptoir de Philippe Prats, à son trépas, secrétaire des Conseils d'État et Privé. Après un an d'apprentissage, ses hautes qualités de travail et d'intelligence amenèrent Prats à le désigner comme son premier official. Cet emploi va lui permettre de manifester ses capacités : il déchiffre la nombreuses correspondance secrète que les Archiducs entre-

tiennent avec leurs ambassadeurs en cours de Rome, de France, d'Angleterre et avec divers agents secrets ; lorsque les souverains se déplacent à Mariemont, à Diest, à Tervueren, il se trouve à leurs côtés pour dépêcher « les lettres de commandement » ; il ne quitte pour ainsi dire jamais son patron qui l'emploie à préparer et à expédier toutes les affaires importantes qui se traitent et se résolvent dans les trois Conseils, d'État, Privé et des Finances. La grande admiration que Prats éprouve à l'égard de son employé, il ne manque pas de l'exprimer à diverses reprises devant les principaux membres du gouvernement. Malheureusement, malgré toute la confiance dont il jouit, Finia ne détient aucune fonction officielle. La mort de Prats le prive et d'emploi et de ressources. Heureusement, par acte expédié à Mariemont, le 6 juillet 1617, les Archiducs lui accordent une pension annuelle de 250 livres de 40 gros, puisque, suivant l'usage, jouissent d'une pension ceux qui ont servi les principaux ministres. Ils la concèdent avec d'autant plus de bonne grâce que « les ancêtres de Finia ont quitté » la Frise et tous leurs biens pour se « mettre au service de Dieu et de leurs » princes ».

Grâce à sa valeur personnelle, Finia devait retrouver une situation à brève échéance : le 20 avril 1617, l'Université de Douai l'avait proclamé licencié ès droits.

Charles della Faille, secrétaire du Conseil d'État, l'engage et les nombreux services qu'il rend à son nouveau patron, lui valent une augmentation rapide de traitement accordée à Mariemont, le 7 juillet 1619. Faut-il la mettre en rapport avec son mariage ?

Grâce à l'appui de l'Infante, Finia accomplit une brillante carrière. Le 4 mai 1625, il est nommé, de Bruxelles, par le roi Philippe IV, secrétaire ordinaire du Conseil Privé ; le 16 mai 1625, il prête serment aux mains d'Engelbert Maes, chevalier, du Conseil d'État et chef-président du Conseil Privé ;

le 2 avril 1626, les chefs, trésorier général et commis des domaines et finances du Roy accordent le paiement du traitement. Suivant le même processus, Finia est désigné le 30 septembre 1630 comme secrétaire adjoint et assistant du secrétaire d'État della Faille. En réalité, il s'agit de l'octroi d'une fonction de coadjuteur avec promesse de succéder, puisque la patente royale expédiée de Bruxelles spécifie à propos de la compétence de Finia : « bien entendu qu'il ne » dépeschera aucunes lettres patentes » concernans les matières d'État qu'a » près le décès de notre aimé et féal » secrétaire d'État moderne » ; le 7 novembre 1630, le Conseil des Domaines et Finances marque son accord sur le paiement du traitement annuel fixé à 200 livres de 40 gros. A la mort de Charles della Faille, secrétaire de 1617 à 1636, Finia lui succède officiellement dans la charge de secrétaire du Conseil d'État, par patente délivrée à Bruxelles le 17 avril 1638. Le 22 mai de la même année, il prête serment aux mains de Pierre Roose, chevalier, chef-président du Conseil Privé et membre du Conseil d'État. Ce dignitaire avait appuyé sa candidature.

Si l'organisme dont il est promu secrétaire perd progressivement de son influence, il n'en reste pas moins vrai que, par le cumul des deux secrétariats des deux Conseils, Finia devient la cheville ouvrière du gouvernement des Pays-Bas, position privilégiée qu'il occupera pendant de nombreuses années.

Il songea à se décharger de ses offices au profit de son fils. Par lettre patente expédiée de Madrid le 25 février 1647, le Roi nomme François-Ignace Finia secrétaire du Conseil Privé par résignation que son père a faite. La mutation et la dévolution des pouvoirs projetées rencontrèrent de l'opposition. De tout temps, l'exercice du pouvoir a provoqué du mécontentement et suscité des opposants ; les conceptions politiques avaient d'ailleurs évolué et le souvenir de l'infante Isabelle — la grande pro-

tectrice de Finia — ne vivait plus que dans quelques cœurs. Le fils ne prêta serment que le 4 juillet 1654, après sept ans d'attente fertile en intrigues et marquée par divers attermolements.

Quelques années après, les mêmes difficultés surgiront du côté du Conseil d'État. En novembre 1661, à l'âge de quatre-vingts ans, Finia demande à résilier sa charge de secrétaire du Conseil d'État en faveur de son fils. Il n'obtiendra satisfaction partielle que deux ans plus tard. Une lettre patente royale, expédiée de Madrid le 8 octobre 1663, désigne François-Ignace comme assistant de son père, secrétaire du Conseil d'État, sans porter préjudice aux attributions de Henry de Croonendael aussi secrétaire du Conseil d'État. Quand l'emploi de Saxon Finia sera vacant, François-Ignace occupera la place de Croonendael. Faut-il songer à de l'opposition aussi bien dans le chef de Croonendael inquiet de son avancement que dans celui des adversaires de Finia? Ce n'est qu'après une nouvelle attente longue de plus de deux ans et après la mort de son père que Finia prêta serment, le 20 janvier 1666 (il fut inhumé aux côtés de son père le 17 avril 1666).

Compte tenu des tractations susdites, le sommet de la carrière effective de Finia père se résume comme suit : du 4 mai-16 mai 1625 jusqu'au 4 juillet 1654, secrétaire ordinaire du Conseil Privé ; du 17 avril-22 mai 1638 jusqu'à son décès, secrétaire du Conseil d'État.

Si l'on veut déceler les adjuvants d'une si belle carrière qui en plus de la progression dans la hiérarchie devait assurer à son titulaire la confiance de l'Infante dont il fut même le conseiller intime, il faut tenir compte de divers facteurs.

Du côté familial, on retiendra que la famille Finia appartient à la noblesse de Frise qui fit carrière au service du Roi d'Espagne et lui resta fidèle. En 1634, Philippe IV, en égard aux services militaires et civils rendus à la

couronne par les ancêtres de Finia et voulant sanctionner les hauts mérites de son fonctionnaire, lui accorde le titre de chevalier, privilège que partagent alors les grands commis de l'État.

Par son mariage à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juin 1619, avec Anne du May, fille de Jean et de Madeleine de Pottere, il entra dans une famille vouée par tradition au service public. La famille de May originaire de Dole en Franche-Comté avait abandonné le parti de Louis XI pour celui de Marie de Bourgogne. Un Jean du May, né à Dole le 13 octobre 1498, fut grand armurier de l'empereur Charles Quint qui, le 1<sup>er</sup> avril 1538, le créa chevalier et commissaire général de ses armées. Du mariage de ce personnage avec Adrienne de Boisot naquit Jean, le beau-père de Finia, qui fut échevin noble et trésorier de la ville de Bruxelles.

Parmi les facteurs qui touchent à la carrière proprement dite, nous signalerons ses interventions dans l'attribution des prébendes et des charges ecclésiastiques, l'amitié des confesseurs princiers et des grands généraux tel le duc de Lorraine, l'excellence de ses rapports avec ses chefs hiérarchiques y compris le président Roose, sans méconnaître ses capacités : il a découvert le chiffre des dépêches secrètes de Richelieu, du prince d'Orange et d'autres ennemis des Habsbourg.

La correspondance qu'il échange avec sa femme retenue à Bruxelles pendant qu'il se déplace avec la Cour, nous le montre très pieux et bon époux. Il écrit un français digne du début du Grand Siècle, manie très adroitement l'espagnol et possède à fond le néerlandais pour les besoins de l'administration et pour rester en rapport avec ses amis des Pays-Bas du Nord : l'un d'eux le compare à Viglius.

Plaide en faveur de la noblesse de son caractère le fait qu'il reste en relations épistolaires avec les grands personnages, ses anciens protecteurs, tombés en disgrâce. Ce fut le cas pour

le président Roose et le savant Puteanus.

En plus de François-Ignace, son fils qui lui succéda, et de Charles qui mourut revêtu du titre de chanoine de Courtrai, une fille survécut parmi sa nombreuse progéniture. Il s'agit d'Isabelle qui épousa, par contrat du 30 juillet 1646, Herman de Lierneux de Presles, seigneur de Presles, d'une famille qui, issue de la chevalerie militaire du moyen âge, prit son essor dans le monde capitaliste et industriel liégeois et hutois. Elle s'apparente aux de Ville et aux Curtius et s'allia aux Oultremont, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec Finia fonctionnaire, se décèlent les tendances monarchiques du XVII<sup>e</sup> siècle, avec Finia homme et père de famille, il nous est permis de constater qu'au-delà des régionalismes qu'il respecta, le XVII<sup>e</sup> siècle belge a su créer des affinités supra-régionales s'étendant des Pays-Bas du Nord et du Sud à la Principauté de Liège et aux Pays d'Entre-Deux.

Maurice Yans.

Château de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse - Oultremont - Presles. Section Finia. — Archives générales du Royaume à Bruxelles, Conseil d'État, n<sup>o</sup> 28; mss. divers n<sup>o</sup> 1628 (correspondance à compléter par le fonds de Warfusée); fonds Helman de Grimberghe. — Archives de la ville de Bruxelles, registres paroissiaux (renseignements fournis par M<sup>lle</sup> M. Martens). — Archives de l'État à Mons, registres paroissiaux de Presles (renseignements fournis par M. Louant). — M. R. Thielmans, R. Petit et R. Boumans, *Inventaire des Archives du Conseil d'État*, Bruxelles, 1954, pp. XXVIII-XXIX. — MM. Sabbe et Hardenberg, archivistes généraux, ont guidé et facilité nos recherches à Bruxelles et à La Haye. — M. Yans, « Contribution à l'étude du capitalisme wallon au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *La Vie Wallonne*, t. XXXIX, 1965, pp. 5-21.

FLOR (Joseph-Charles). Voir FLOR O'SQUARR.

FLOR O'SQUARR, pseudonyme de FLOR (Joseph-Charles), revuiste, journaliste, publiciste, né à Bruxelles le 22 mars 1830, décédé à Spa le 21 août 1890. Il est parfois prénommé,

erronément, Oscar. Son fils Charles-M. est connu sous le même pseudonyme.

C'est à tort que son accointance avec la presse parisienne, sa qualité, notamment, de correspondant bruxellois du *Figaro* et d'autres quotidiens parisiens, ont fait supposer, par d'aucuns, qu'il aurait été d'origine française. Ses auteurs étaient Charles Flor, perruquier, et Josepha Pourbaix, établis à Bruxelles. Il a laissé le souvenir d'un revuiste de talent, d'un journaliste et, dans sa jeunesse, d'un publiciste. C'était un personnage bien connu dans la société des arts et des lettres au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est, particulièrement, dans le genre de la revue, dite « de fin d'année », représentée aux Théâtres des Galeries, de l'Alcazar et du Vaudeville, que la manière de Flor O'Squarr s'est affirmée. Il établit, dans ce domaine bien particulier, un relais entre Ch. Lavry, Marc Le Prévot et Georges Cavalier — ces deux derniers étant, l'un, un réfugié de la révolution parisienne de 1848, l'autre, de la Commune — et Théo Hannon, Malpertuis, et Garnir, qui prirent sa succession.

La revue de fin d'année s'attachait à cette époque, où elle fit florès, et comme l'a rappelé Georges Garnir, « à la chronique du jour, mise en couplets, la chronique de quartier, la chronique de la rue ». Ce n'est que plus tard, c'est après Flor O'Squarr, qu'elle se laissa captiver par la préoccupation, bientôt tyrannique, du décor recherché pour lui-même.

La période la plus brillante de Flor O'Squarr s'étend de 1854 à 1885 avec, notamment : *Les Boulettes de Bruxelles* (1854), *Bruxelles sens dessus-dessous* (1861), *Oueye! Oueye! Oueye!* (1863), *Les Bêtes malades* (1866). Ces deux dernières revues créèrent le type inénarrable de Vankoppennolle, garde civique de Poperinge. Flor écrivit également des parodies, l'une évoquant Alexandre Dumas, l'autre, irrévérencieusement, Wagner lui-même : *Les idées de Madame Aubrette*, comédie

en un acte, et *Les maîtres-zwanseurs du Treurenberg*, qui fut représentée en 1885.

Flor avait d'abord été tenté par la carrière de journaliste; il collabora à *La Chronique* et à *L'Étoile Belge*. Il fut correspondant de guerre, pendant la campagne de Crimée, en 1855. On possède de lui une brochure intitulée *Révision de la Carte d'Europe*, que la *Bibliographie Nationale* (t. II, 1892, p. 51) cite comme ayant été publiée en 1851, à Bruxelles, chez Tarride. On connaît, sous ce titre, un volume, publié en 1854 à Bruxelles, et sorti des presses de l'imprimeur Vander-auwera. La préface fait état de ce que, le 26 mars de l'année 1854, le *Moniteur de l'Empire français* a donné à connaître au public que la distribution de l'ouvrage est interdite, celui-ci contenant « des idées contraires à la politique du gouvernement ». A la vérité, l'auteur, prenant en considération la situation internationale, préconisait la réunion de la Pologne à la Prusse.

Avant de s'adonner tout entier à l'art de la scène, Flor avait mené une carrière de véritable polygraphe : traductions de l'anglais et du suédois s'étaient succédé sous sa plume.

Le lecteur doit être mis en garde contre une confusion — dont témoigne mainte bibliographie de l'œuvre de Joseph-Charles Flor — entre ce dernier, décédé en 1890, et son fils, Charles-M. Flor, décédé en l'année 1921 et, comme lui, homme de lettres.

René Wartomont.

G. Garnir, *Souvenir d'un revuiste*, Bruxelles, s. d. — Fr. Lauters, *Les Revues bruxelloises de fin d'année*, Bruxelles, 1936. — F. Servais, « Flor O'Squarr », dans *Le Soir*, numéro du 2 août 1956.

**FONTENY** (George de). Voir LAPORT (Georges).

**FORGET** (Jacques), arabisant, professeur à l'Université de Louvain, né à Chiny le 6 janvier 1852, décédé à Louvain le 10 juillet 1933.

Jacques Forget s'est assuré comme arabisant une notoriété légitime et

durable. Il s'initia aux langues sémitiques à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain sous la direction de T. J. Lamy, qui l'orienta d'abord vers la littérature syriaque. Sa dissertation de doctorat en théologie est une étude de la vie et des œuvres du moine Aphraate, vulgairement appelé le Sage Persan, dont les écrits rédigés en syriaque constituent l'unique source d'information sur le dogme et la discipline des églises persanes au IV<sup>e</sup> siècle (*De Vita et scriptis Aphraatis, Sapientis Persae*, Louvain, 1882). Forget alla compléter sa formation à Rome, puis à Beyrouth, où il se perfectionna dans la pratique de l'arabe. Il fut appelé en 1885 à enseigner cette langue à Louvain; il resta titulaire de ce cours jusqu'à sa promotion à l'éméritat en 1932.

Les premières publications de Forget appartiennent au domaine de la littérature arabe profane; il s'y signala notamment par une édition critique du *Livre des théorèmes et des avertissements* d'Avicenne (Leyde, 1892). Mais l'orientation générale de son enseignement le dirigea bientôt vers l'étude des textes chrétiens. Son œuvre maîtresse est le *Synaxarium alexandrinum*, édition critique et traduction du Synaxaire des monophysites d'Égypte. Cette vaste publication comprend deux volumes de texte et deux volumes de traduction (dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, série III, t. XVIII-XIX, 1909, 1922, 1926). On peut y voir « une compilation analogue au Martyrologe romain, avec cette différence que dans le Synaxaire la mention de chaque saint et de chaque fête est suivie d'une notice plus ou moins développée ». Cet ouvrage contient ainsi en abrégé « toute l'histoire des Coptes et des Éthiopiens, les traditions, les rites et les usages de l'Église d'Alexandrie, et beaucoup de documents concernant les sciences profanes et l'histoire générale de l'Orient » (J.-B. Chabot, dans *Manifestation J. Forget...*, pp. 26-27). Pour mener à bien cette publication, il fallait être

aussi bon arabisant que théologien averti.

J. Forget assumait, en 1913, la direction de la section arabe du *Corpus scriptorum christianorum orientalium*. Il fut chargé, à l'Institut supérieur de philosophie, d'un cours d'histoire des travaux philosophiques des Arabes et de leur influence sur la philosophie scolastique (1893-1899); il succéda à T. J. Lamy à la chaire de syriaque (1900-1932), et à A. Van Hoonacker à la chaire d'hébreu (1921-1932). Il enseigna pendant quelques années les langues hantoues au Séminaire africain créé par Léopold II. Il fut en outre titulaire du cours de théologie dogmatique à la Faculté de théologie (1894-1921), et de philosophie morale à l'Institut supérieur de philosophie (1894-1913). Il a fourni à plusieurs dictionnaires encyclopédiques et à différentes revues en Belgique et à l'étranger, d'innombrables articles et notices bibliographiques.

En dehors du domaine de l'arabe où il fut un maître, l'enseignement et les publications de Forget témoignent de plus d'application que d'originalité. Son activité fut trop dispersée pour lui permettre de dominer les disciplines dans lesquelles il s'était engagé.

On trouvera la nomenclature des publications de J. Forget dans la *Bibliographie académique* (Université catholique de Louvain), 1908, pp. 69-71; 1908-1911, pp. 14-15; 1911-1913, p. 10; 1914-1934, pp. 1-2. — Une bibliographie systématique figure dans *Manifestation J. Forget...* (voir ci-dessous), pp. 81-83. Il n'est pas fait mention dans ces bibliographies des comptes rendus publiés par J. Forget; seules sont signalées les revues dans lesquelles ils ont paru.

G. Ryckmans.

*Manifestation J. Forget*, J. de Becker, A. Van Hoonacker, Louvain, 1928, pp. 30-38. — *Le V<sup>e</sup> Centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain, 1432-1932. Liber memorialis*, Bruges, 1932, pp. 105-107. — « Monsieur le chanoine J. Forget. In memoriam », dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. X, 1933, pp. 593-596. — G. Ryckmans, « Jacques

Forget », dans *Le Muséon*, t. XLVII, 1934, pp. 363 et 364. — J. Bittremieux, « Monsieur le chanoine J. Forget. In memoriam », dans *Université catholique de Louvain. Annuaire 1934-1936*, Louvain, pp. XLVII-L.

**FRANCK** (César - Auguste - Jean - Guillaume-Hubert), compositeur et organiste, né à Liège le 10 décembre 1822, décédé à Paris le 8 novembre 1890.

Petit-fils de Barthélemy Franck, bourgmestre de Gemmenich, près de Moresnet, fils de Nicolas Franck, employé de banque installé à Liège en 1817, âgé de vingt-neuf ans, et de Marie-Catherine-Barbe Frings, âgée de trente-quatre ans, il lui a été donné d'établir entre l'Allemagne, — sa mère était née à Aix-la-Chapelle —, la Belgique et la France, son pays d'adoption, un lien indissoluble et de faire profiter la musique française d'une tradition germanique dont certains éléments devaient contribuer à modifier le cours de l'esthétique occidentale. Très ambitieux pour ses fils César et Joseph, Nicolas les élève dans la connaissance de la musique, souhaitant faire de chacun d'eux un artiste, mieux : un virtuose du clavier. En 1830, César entre au Conservatoire de Liège. Il y rencontre, en 1833, pour professeur d'harmonie le neveu de Méhul, Joseph Daussoigne. Il compose un *Grand Rondo* pour piano, un trio, des variations sur un air du *Pré aux Clercs*, remporte en 1834 son premier prix de piano. Nicolas fait entreprendre à son fils une première tournée de concerts qui mène le jeune garçon à Aix-la-Chapelle, Louvain, Malines, Bruxelles où il joue au Palais royal devant Léopold I<sup>er</sup>.

En 1835, le père a décidé de conduire ses deux fils à Paris. Il confie César à Antoine Reicha pour le contrepoint et la fugue, à Zimmermann pour le piano, tout en le forçant à donner son premier récital au Gymnase musical le 17 novembre. Cherubini ayant refusé de faire entrer les fils Franck au Conservatoire de Paris, en raison de leur nationalité étrangère, César travaillait, à la mort de Reicha (26 mai

1836), avec Simon Leborne (1797-1866). Mais, son père ayant reçu des lettres de naturalisation en septembre 1837, César est officiellement inscrit au Conservatoire, non sans avoir écrit déjà une sonate, deux concertos, une fantaisie pour piano, deux trios, une symphonie, et donné des concerts, notamment chez le facteur de pianos Henri Pape. Il suit les cours de piano chez Zimmermann, remporte le grand prix d'honneur en 1838, à l'unanimité du jury, avec le concerto de Hummel. Dans le domaine du contrepoint et de la fugue, il suit une filière plus mesurée: troisième prix, 1838; second prix, 1839; premier prix, 1840. Celui-ci fut gagné avec une fugue vocale à quatre parties et à trois sujets, modèle du genre, dont César devait, sept ans plus tard, offrir une copie à sa fiancée. En octobre 1840, Franck pénètre dans la classe d'orgue de François Benoist. Il remporte un second prix en 1841, parvenant avec habileté à mêler, contrairement à la coutume, en un morceau improvisé, le thème de fugue et le thème de sonate qui avaient été présentés isolément.

Abandonnant l'espoir de concourir pour le prix de Rome, sur l'injonction de son père, il quitte le Conservatoire, le 22 avril 1842, et poursuit sa vie de concertiste, difficile puisque les Thalberg, les Liszt, les Chopin déferlent sur Paris. Il joue à la Salle Érard, puis dans le Cercle du faubourg Saint-Germain, chez Pape. Il fait connaître ses trios. En compagnie de son père et de son frère, il part pour la Belgique, rencontre Liszt à Liège en juillet 1842. Rentré, il dédie au Roi des Belges de passage à Paris en automne 1842 ses trios, qui parurent, après souscription, au printemps de 1843, et que Liszt admirait au point de suggérer à leur auteur de constituer avec le finale du troisième trio, jugé trop long, une œuvre complète, quatrième trio, et de le remplacer par une page plus brève. Les concerts se succèdent alors, de 1842 à 1845, soit dans des salons, soit dans des salles. A l'automne 1843, César joue à Liège, Spa, Bruxelles.

De retour, il reçoit du Roi des Belges une médaille d'or. Retenu par la maladie au début de 1844, César donne chez lui des séances musicales. Avec son père, il se transporte de la rue La Bruyère au 43, rue Laffitte. Il enseigne au Collège de Vaugirard, aux Augustins de l'Assomption, chez les Jésuites. Il fait applaudir ses œuvres de virtuosité : *Fantaisie sur Gulistan* de Dalayrac; transcription pour piano de quatre mélodies de Schubert; *Ballade* pour piano; *Duo* à quatre mains sur le *God save the King*. Dès 1845, il est engagé pour donner, avec son frère Joseph, un concert de musique de chambre à l'Institut musical d'Orléans, et désormais il ira cinq fois l'an en cette ville, durant une vingtaine d'années, pour être tour à tour accompagnateur ou soliste virtuose. La carrière de pianiste s'avérant de plus en plus difficile, Nicolas exige de son fils la composition d'une partition biblique qui répondit à celle du *Désert* tout récemment signée par David (1844). C'est sans doute Gounod qui attire sur le Livre de *Ruth* l'attention de César Franck. Ce dernier entreprit un *Oratorio* en lequel il sut utiliser des pages déjà anciennes, et le terminait en 1845 : partition réunissant une quinzaine de numéros pour solistes, chœur et orchestre, et qui fit l'objet d'une première présentation au public, le 1<sup>er</sup> novembre de cette année, à la Salle Érard. Grâce à Liszt, Franck put donner de son églogue biblique — et avec succès — une seconde audition à la Salle du Conservatoire, le 4 janvier 1846. A la même époque, il se lie d'amitié avec sa future fiancée, fille et petite-fille d'une famille d'acteurs de la Comédie-Française apparentée aux Monvel et aux Baptiste. Il connaît depuis 1840 cette Félicité Saillet, qui a été son élève dans un pensionnat de la rue des Martyrs. Elle a pris le nom de théâtre de ses parents : Desmousseaux. C'est à son intention sans doute que César compose ses premières mélodies : *Souvenance*, *Aimer*, *L'Ange et l'Enfant*. Pour avoir découvert cette dernière et l'avoir déchirée (il a cru

y reconnaître un projet de fiançailles), Nicolas voit son fils César s'éloigner du foyer. L'artiste s'installe 45, rue Blanche, écrit en 1847, sur un poème de Victor Hugo, une longue fresque orchestrale : *Ce qu'on entend sur la montagne*. Nommé organiste-accompagnateur de Notre-Dame-de-Lorette, il épouse Félicité Desmousseaux le 22 février 1848, en pleine révolution parisienne. Républicain, il écrira quelques œuvres de circonstance.

Désormais commence pour César Franck une sorte de retraite quasi complète. De 1848 à 1856, quatre enfants naissent au foyer, dont deux meurent en bas âge. C'est l'heure où des organistes étrangers (Hesse de Breslau, 1844 ; Lemmens de Bruxelles, 1852-1854) viennent révéler aux Parisiens, qui l'ignorent, l'art austère de l'orgue classique, le jeu virtuose de la pédale à l'orgue. Quelques pages de Bach servent de témoignage à ces démonstrations, sur lesquelles J. Bonaventure Laurens, Adrien de La Fage attire l'attention. Nommé organiste de l'église Saint-Jean-Saint-François en 1851, petite église du Marais qui avait été dotée cinq ans auparavant d'un Cavallé-Coll, C. Franck émerge lentement de la famille des organistes parisiens. Pour donner satisfaction à son épouse et à ses beaux-parents, il entreprend, de 1851 à 1853, une partition lyrique, *Le Valet de ferme*, sur le livret puéril d'Alphonse Royer et Gustave Vaëz, se reposant quelque temps de ce rude labeur en Suisse, où il ira toucher l'orgue célèbre de Saint-Nicolas de Fribourg. Il cherche en vain, grâce à l'entremise de Liszt, à faire éditer en Allemagne quelques partitions de musique de chambre. S'il ne néglige pas les concerts d'Orléans, s'il présente en 1856, dans l'atelier de Cavallé-Coll, le nouvel orgue destiné à la cathédrale de Carcassonne, il verra une nouvelle page de sa vie d'artiste s'ouvrir en 1858, le jour où il pénètre en la basilique parisienne de Sainte-Clotilde, fraîchement bâtie, comme maître de chapelle d'abord,

puis comme organiste du grand orgue inauguré par lui le 19 décembre 1859.

Sur le piano-pédalier que lui a livré en 1858 la maison Pleyel, il s'efforce d'acquérir la technique pédestre d'un Lemmens. Il écrit pour orgue un *Andantino*, quantité de courtes piécettes, puis commence et mène à terme les *Six Pièces* (1860-1862) qui jalonnent une nouvelle et décisive étape dans la production du maître. Une *Messe solennelle* pour basse solo et orgue (1858), une *Messe* à 3 voix pour soprano, ténor, basse avec orgue, harpe, cello et contrebasse, exécutée en première audition le 2 avril 1861 à Sainte-Clotilde, semblent orienter l'auteur vers la seule musique religieuse, alors que Liszt, Hermann, H. de Bülow diffusaient ses trios à Berlin. A Paris, il joue de l'orgue dans les églises Saint-Sulpice, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Denis du Saint-Sacrement, de la Trinité. Concerts d'orgue à Sainte-Clotilde en 1864 et en 1866 : au cours de ce dernier, Franck improvise pour Liszt. Le 13 avril de l'année suivante, il offre au célèbre pianiste un nouveau récital d'orgue, qui suscite l'enthousiasme du Hongrois. En 1865, Franck, venant de la rue de Rennes, s'est installé 95, boulevard Saint-Michel, rez-de-chaussée qu'il habitera jusqu'à sa mort. Il commence là *Les Béatitudes* dès 1869. Voici qu'éclate la guerre de 1870. Celle-ci va lui faire perdre nombre de ses élèves. Mais le choc qu'il éprouve de ces événements a peut-être suscité en lui un intense besoin de produire. César Franck semble mûr pour les grandes œuvres. Resté Belge, faute d'avoir décidé de sa nationalité en 1843, il s'efforce, en 1873, d'obtenir sa naturalisation ; il a publié en 1870 une *Ode à Paris*, en 1871 *Patria*. Il écrit des *Offertoires* pour chœur, en vue des offices de Sainte-Clotilde, dirige en 1871 une version améliorée de *Ruth*, participe — c'est, cette fois, une consécration officielle — à la création d'une Société nationale de Musique (*Ars Gallica*) aux côtés de Bussine, Duparc et Saint-Saëns (25 février 1871). Le 7 novembre

1872, il met, après six mois de travail, le point final à *Rédemption*, exécuté sans succès au Concert spirituel de la Société nationale, à l'Odéon, sous la direction de Colonne, le 11 avril 1873. Entre-temps, il avait été appelé, le 31 janvier 1872, à remplacer Fr. Benoist comme professeur d'orgue au Conservatoire : il fera de sa classe, moins un centre de pure technique instrumentale, qu'un cours de composition destiné à tous ses élèves qui, de Duparc, Coquard et d'Indy jusqu'à Vierne et Tournemire, ont formé, dix-huit années durant, équipe autour du maître auquel la classe de composition fut deux fois refusée (1879-1880). En 1875, il présente en concert une seconde version de *Rédemption* au théâtre Ventadour, avec un nouvel interlude symphonique. Désormais, la destinée du professeur se confond souvent avec celle de l'interprète, joué une trentaine de fois à la Société nationale, et du compositeur qui mûrit son œuvre et la porte à son apogée. En 1874, il a entendu pour la première fois le prélude de *Tristan et Yseult*. En 1875, un voyage en Provence, au cours duquel il découvre le mistral à Valence, lui donne l'idée d'entreprendre un poème symphonique sur *Les Éolides* de Leconte de Lisle, achevé en 1876 et dont la première audition eut lieu à la Société nationale le 13 mai 1877. En 1878, il écrit les *Trois Pièces* d'orgue pour l'inauguration de l'instrument Cavallé-Coll de la Salle du Trocadéro. Le 20 février 1879, il avait la satisfaction d'entendre en son appartement du boulevard Saint-Michel, et avec des musiciens et chanteurs de fortune, l'intégrale de son oratorio *Les Béatitudes*. Le 27 février, il inaugure l'orgue de Saint-François-Xavier, le 21 mars 1880 celui de Saint-Eustache.

Mais dès le 17 janvier de cette année, un drame qui touche peut-être à sa vie intérieure vient engager Franck dans une voie nouvelle. Le *Quintette*, exécuté à la Société nationale, ouvre un chapitre dans l'histoire de la musique de chambre française :

une langue âpre, tourmentée, s'y fait jour, qui accuse un changement d'orientation et la redécouverte, par Franck, du piano. A Marnes-la-Coquette, au cours des vacances 1880, il entreprend *Rébecca*, scène biblique qu'il termine en 1881 ; il commence un autre opéra, *Hulda*, qui le tiendra quatre ou cinq ans. Jouissant d'une considération de plus en plus grande à la Société nationale que Saint-Saëns, par dépit, abandonnait peu à peu, Franck termine en décembre 1882 *Le Chasseur maudit* sur la ballade de Bürger ; il passe ses vacances à Quincy (Seine-et-Oise) et à Marnes-la-Coquette, et entend son *Chasseur maudit* sous la direction d'É. Colonne, à la Société nationale, le 31 mars 1883. Les vacances de 1884 à Quincy lui permettent d'entreprendre *Les Djinns*, pour piano et orchestre, sur un poème de V. Hugo (première audition à la Société nationale le 15 mars 1885), alors qu'il a entendu pour la première fois aux Concerts Lamoureux le premier acte de *Tristan* (2 mars 1884) ! Puis se succèdent, pour l'inauguration de l'orgue de l'Institution des Jeunes Aveugles, le *Psaume CL*, chœur, orgue, orchestre, la grande trilogie pianistique du *Prélude*, *Choral* et *Fugue*, interprétée le 24 janvier 1885 à la Société nationale par la dédicataire, Marie Poitevin. En septembre 1885, il se rend à Anvers à l'occasion de l'Exposition, puis à Bruxelles. Son portrait peint par Jeanne Rongier figure au Salon de Paris. L'orchestration de *Hulda* étant terminée, il présente l'œuvre au cours d'une réunion privée aux directeurs de la Monnaie. Peine perdue. La partition ne fut pas retenue, malgré un ultime voyage de Franck à Bruxelles. Il se console en mettant, le 12 octobre 1885, un terme à ses célèbres *Variations symphoniques* (première audition, par L. Diémer, à la Société nationale, le 1<sup>er</sup> mai 1886), partition de musique pure, opposée à la musique à programme des *Djinns*. A l'automne 1886, Franck est choisi comme président de la Société nationale : c'est le moment où il termine

l'une de ses œuvres maîtresses, la *Sonate* pour piano et violon; elle devait être jouée au Cercle artistique de Bruxelles le 16 décembre 1886, par son dédicataire, Eugène Ysaye, accompagné par M<sup>me</sup> Bordes-Pène, devant C. Franck. Au Cirque d'Hiver, les amis parisiens fêtèrent l'auteur le 30 janvier 1887, avec un Festival Franck, que suivit bientôt le 5 mai 1887, à la Société moderne, la première audition de la *Sonate* à Paris. A la fin de 1887, l'artiste fait un voyage à Bordeaux, entend un concert de ses œuvres symphoniques à la Société Sainte-Cécile, dirige sa *Messe* à Notre-Dame. C'est l'heure où il termine *Prélude, Aria et Finale*, dédié à M<sup>me</sup> Bordes-Pène (première audition, Société nationale, 1<sup>er</sup> mai 1888). Deux mois auparavant (10 mars) avait paru, à la même société, et dirigée par l'auteur, sa *Psyché*, poème symphonique pour chœur et orchestre, dont certaines pages brûlaient d'une sensualité qui déplut à l'épouse du musicien ! Suivirent la *Procession*, poème vocal sur le texte de Brizeux, un *Hymne* sur des vers de Racine, *Les cloches du soir*, et six duos pour voix de femmes. Après avoir entendu la troisième symphonie avec orgue de Saint-Saëns et la *Symphonie cévenole* de Vincent d'Indy, C. Franck abordait le terrain difficile de la *Symphonie* (1887-1888), dont la première eut lieu en février 1889. Cette même année voit l'éclosion d'un nouvel opéra, *Giselle*, terminé le 21 septembre. Puis Franck va conduire sa *Messe* à Lyon le 15 décembre et entreprend un *Quatuor* à cordes (première audition, Société nationale, Paris, 19 avril 1890, redonné sous sa présidence à Tournai le 29 du même mois). Des piécettes pour harmonium et *Trois grands Chorals* pour orgue datés du 7 août, 17 et 30 septembre 1890 marquent le terme de son activité. Il a passé, après un léger accident de voiture à Paris en mai, son été à Nemours, chez une cousine de sa femme, D. Brissaud. Il rentrait au milieu de septembre à Paris, et mourut d'une pleurésie, sans avoir pu terminer

ses versets de *Magnificat* pour harmonium...

#### L'ŒUVRE.

Il paraît nécessaire de grouper par catégories les divers et principaux éléments de l'œuvre, plutôt que de nous en tenir à une exhaustive énumération présentée sous forme chronologique. Certaines œuvres majeures feront l'objet d'une brève analyse.

##### 1. Musique vocale religieuse.

*Ruth*, églogue biblique pour soli, chœur et orchestre. Livret : Alexandre Guillemin, 1844-1846.

Motets et Offertoires : *Dextera Domini, Quae est ista, Domine non secundum, Quare fremuerunt gentes*, 1871-1872.

*Messe* à 3 voix, 1859-1872.

*Rédemption*, poème symphonique pour mezzo soprano, chœur, orchestre. Livret : Édouard Blau, 1871-1873; deuxième version, 1874.

*Les Béatitudes*, oratorio en 8 parties pour basse solo, chœur, soli, orchestre. Livret : M<sup>me</sup> Colomb, 1869-1879.

*Rebecca*, scène biblique pour soli, chœur, orchestre. Livret : Paul Collin, 1880-1881.

##### 2. Musique symphonique.

Poèmes symphoniques : *Les Éolides*. Poème : Leconte de Lisle, 1875-1876. *Le chasseur maudit*. Ballade : Bürger, 1882.

Poème symphonique avec piano : *Les Djinns*. Poème : Victor Hugo, 1884.

*Variations symphoniques* pour piano et orchestre, 1885.

Poème symphonique avec chœurs : *Psyché*. Livret : Sicard et L. de Fourcaud (1886-1888). 6 parties : *Sommeil de Psyché*; *Psyché enlevée par les Zéphirs*; *Jardins d'Éros* (avec chœurs); *Amour de Psyché et d'Éros*; *Souffrances et plaintes de Psyché* (avec chœurs); *Apothéose*.

*Symphonie* en ré mineur, 1887-1888.

3. *Musique de chambre.*

3 Trios pour piano, violon et violoncelle, 1841 ; 4<sup>e</sup> Trio, 1842.

Quintette pour piano et cordes, 1879.

Sonate pour piano et violon, 1886.

Quatuor à cordes, 1889.

4. *Musique de piano.*

Pièces de jeunesse : *Églogue*, 1842 ; *Grand Caprice*, 1843 ; *Souvenir d'Aix-la-Chapelle*, 1843 ; *Ballade*, 1844 ; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> *Fantaisies sur Gulistan*, 1844 ; *Fantaisie*, 1844 ; *Fantaisie sur deux airs polonais*, 1845 ; *Trois petits riens*, 1845.

*Les plaintes d'une poupée*, 1865.

*Prélude, choral et fugue*, 1884.

*Danse lente*, 1885.

*Prélude, aria et final*, 1886-1887.

5. *Musique dramatique.*

*Le valet de ferme*. Poème : Alphonse Royer, Gustave Vaes, 1851-1852.

*Hulda*. Poème : Ch. de Grandmougin, d'après Björnstjerne - Björnson, 1882-1885.

*Ghiselle*. Poème : G. Augustin-Thierry, 1888-1890.

6. *Musique d'orgue.*

6 Pièces, 1859-1863 : *Fantaisie* ; *Grande pièce symphonique* ; *Prélude*, *Fugue et Variation* ; *Pastorale* ; *Prière* ; *Final*.

44 Pièces pour harmonium, 1863.

3 Pièces, 1878 : *Fantaisie* ; *Cantabile* ; *Pièce héroïque*.

*L'Organiste* : 55 Pièces pour harmonium.

3 Chorals, 1890 : *mi* majeur ; *si* mineur ; *la* mineur.

*Les Béatitudes* dominent les autres partitions religieuses. En chacun des huit tableaux du Sermon sur la Montagne, la voix de basse du Christ s'oppose, par son calme et sa sérénité, à l'unanimité douce ou violente des hommes qui ont soif de l'au-delà. Franck est un passionné qui exulte ou explose dans la troisième béatitude consacrée à la fatalité de la douleur ; dans la quatrième, où il oppose aux bruits de la guerre la soif de la justice ; dans la sixième, où il établit un

contraste entre l'ange de la mort et un vol d'anges aux cœurs purs. Dans la huitième, aux cris de rage du démon répondent les justes (« oh, justice éternelle ! »), qui montent avec impassibilité vers la lumière et se préparent à l'*Hosanna* splendide de la conclusion.

Dans les *Variations symphoniques*, le piano qui n'est jamais seul dialogue avec l'orchestre, lui oppose ses plans ou se fond avec lui. Un seul mouvement et deux thèmes suffisent à l'auteur. La première partie permet de présenter un motif en quatre épisodes. La deuxième partie accueille un second sujet à quatre visages, qui engendrent plusieurs variations. Un trille annonce le final, sur le mode majeur : grand et allègre carillon en deux parties coupées par une éloquente cadence.

Partition qui évoque Beethoven, Schumann et Liszt, et à quoi répond, dans la musique de chambre, la sonate de violon. Celle-ci demeure classique par la structure même de son allégo pathétique et la carrure de son rondeau final. Mais elle comporte aussi bien des nouveautés, ne serait-ce que dans un *allegretto ben moderato* initial qui oppose deux thèmes sans aucun développement central, et son *recitativo fantasia* qui, en guise d'*andante*, propose une formule inédite : un violon pose par trois fois une question angoissante sous forme de récitatif ; le piano lui répond avec tendresse. Dans cette œuvre, Franck, à l'image de Schumann et de Liszt, emploie tout un arsenal de thèmes cycliques, de formules mélodiques ou d'épisodes cursifs qui, paraissant ici ou là, donnent à l'œuvre massive son éclairage et son unité.

Ce même souci de l'architecture apparaît dans *Prélude, choral et fugue* pour piano : une œuvre qui doit à Bach, surtout par la forme, à Schumann, à Liszt pour le lyrisme qui vient y couler. Trois volets : le thème du choral imposant un temps de calme entre le prélude et la fugue. Triple exposition du thème rythmique du prélude ; triple exposition du sujet de choral, précédée chacune d'un douloureux récitatif *arioso* ; triple section de

la fugue. Dans une péroraison de conception symphonique et pourtant très contrapuntique, Franck vient à mêler ses trois grandes idées avant le carillon final en *si* majeur.

Franck a également introduit le choral allemand — à titre de deuxième thème — dans sa *Pièce héroïque* pour orgue. On le trouve, en majeur, en conclusion du premier thème. Le Choral vient également nourrir et faire lever, dans l'œuvre en *si* mineur, une vaste passacaille, car il est traité dans une première partie tel un thème obstiné qui module, passe d'une partie à l'autre. Dans la seconde partie, il engendre une série d'éléments fugués et se superpose un temps à une deuxième idée tout à l'heure déjà perçue. Ces deux grandes parties du choral trouvent à s'apaiser dans une coda mystique *alla Liszt*.

Professeur communiquant à ses disciples une foi pure et rayonnante, organiste doué d'une technique moyenne et que les problèmes du « jeu » de l'orgue ne semblent guère avoir inquiété, improvisateur fécond, qui développait avec chaleur des thèmes d'une abondance éloquente, avec le désir de moduler avec audace, C. Franck n'impose pas ses vues et prêche par le seul exemple de sa personne : une foi simple, un tempérament ardent, voire sensuel, un mécanisme intellectuel souvent compliqué aboutissant à des architectures parfois complexes. Les sources de cet art doivent être puisées auprès des seuls musiciens qu'il connaît : Haydn, Gluck, Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Meyerbeer, Schumann, Liszt, Wagner. Fidèle à Bach, dont il fait peu à peu la connaissance, par le clavier, au cours de son existence, et qui répond à son besoin de logique formelle, enthousiasmé par Wagner qui émousse sa sensibilité, transporté par les grandes fresques de Liszt, Franck est un produit de l'art allemand transplanté sur la terre française. Mais il ignore la légèreté, l'élégance françaises, et la simplicité du

discours. Il se complait dans les introductions lentes qui disent le doute. C'est par des voies sinueuses qu'il échafaude finalement son témoignage, quitte à ne trouver la lumière que dans le couronnement de l'édifice et après des méandres pleins de réticences, de retours, de redites, d'incises.

Il peut sembler paradoxal de le ranger parmi les musiciens français, comme nous y engageant et son destin, et sa naturalisation. Ce Wallon-Rhénan, si loin de la tradition représentée par Couperin, Rameau ou Leclair (les connaissait-il?), par Boëly qu'il a entendu, par Saint-Saëns auquel il a pourtant dédié son *Quintette*, s'en remet aux seuls exemples de Vienne, Weimar, Bayreuth. Mais son passage a été bénéfique pour la France. S'il découvre — après Boëly et Berlioz — le monde chromatique grâce à Reicha, il rend un service à la musique française, qui s'enlise dans l'opérette, l'opéra italien, la romance. A cette musique, il donne du sérieux; il retrouve un certain ton, un certain poids qui faisaient défaut depuis un siècle. Il ouvre la France à la musique de chambre; il ressuscite la musique d'orgue; il crée de ses mains un choral humanisé par la foi catholique; il enrichit la littérature du piano français — jusqu'alors représentée par Boëly, Alkan, Chabrier, Saint-Saëns, Fauré — de solides triptyques où le contrepoint est roi. Il poursuit l'effort d'un Berlioz à travers ses oratorios. Il fait rebondir l'âme romantique de son pays d'adoption, annonçant un d'Indy, un Dukas, un Roussel, un Schmitt, un Debussy, un Messiaen, et favorisant, sans qu'il s'en doute, un mouvement de réaction qui doit, par-delà Saint-Saëns et Fauré, conduire à Ravel.

Norbert Dufourcq.

Ch. van den Borren, *L'œuvre dramatique de César Franck*, Bruxelles, 1907; *César Franck*, Bruxelles, 1950. — E. Closson, *César Franck, 1822-1890*, Charleroi, 1923. — A. Colling, *César Franck ou le Concert spirituel*, Paris, 1951. — A. Coquard, *César Franck*, Paris, 1890. — A. Cortot, « La musique de piano de César Franck »,

dans *La musique française de piano*, Paris, 1932. — N. Demuth, *César Franck*, New York, 1949. — G. Derepas, *César Franck. Étude sur sa vie, son enseignement, son œuvre*, 1897. — N. Dufourcq, *César Franck. Le milieu, l'œuvre, l'art*, Paris, 1949; *La musique d'orgue française, de J. Titellouze à J. Alain*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1949. — M. Emmanuel, *César Franck. Étude critique*, Paris, 1930. — H. Grace, *The Organ Works of César Franck*, 1949. — H. Haag, *César Franck als Orgelcomponist*, Kassel, 1936. — V. d'Indy, *César Franck*, 1906. — R. Jardillier, *La musique de chambre de César Franck*, Paris, 1929. — M. Kunel, *La Vie de César Franck: l'homme et l'œuvre*, Paris, 1947. — M. Monnikendam, *César Franck*, Amsterdam, 1949. — *Revue Musicale*, Numéro spécial consacré à César Franck, 1922, n<sup>o</sup> 2. — Ch. Tournemire, *César Franck*, Paris, 1931 (port., fig.). — L. Vallas, *La véritable histoire de César Franck, 1822-1890*, Paris, 1952. — P. de Wailly, *La vie et l'âme de César Franck*, 1922. Pour une bibliographie détaillée, voir W. Mohr, « Franck, César-Auguste-Jean-Guillaume-Hubert » dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. IV, Cassel-Bâle, 1955, col. 650-653.

**FRANCK** (Louis-Marie-François), juriste, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, né à Anvers le 28 novembre 1868, décédé à Wijnegem-lez-Anvers le 31 décembre 1937.

Il fit ses études à l'École communale et à l'Athénée d'Anvers puis à l'Université libre de Bruxelles. Il emporta en 1884 et en 1886 le premier prix en langue française et en langue flamande aux concours généraux des athénées et se révéla déjà alors organisateur, orateur, défenseur des humbles, démocrate-né, écrivain prometteur, polémiste convaincant, flamand enthousiaste. A l'athénée il créa le cercle « Studie », dirigea l'organe de celui-ci : *De Schoolgalm* et publia plusieurs essais remarquables : *Jan van Beers* (1883), *De Poesjen* (1884), *Pol de Mont* (1884), *Victor Hugo* (1885). A l'université, il créa le Cercle Universitaire (1895) qui exerça une influence profonde sur ses membres pendant dix ans, fut l'un des fondateurs de la *Revue Universitaire* et collabora au *Journal des Étudiants*. Il fut un des animateurs d'un groupe où se signalèrent Louis Wodon, Félicien Cattier, Henri Jaspas, Paul-Émile Janson,

Émile Vandervelde, Jules Bordet Adolphe Max, Auguste Vermeylen, Jean Massart.

Au cours de cette période s'épanouirent ses goûts pour la littérature et les arts, sa connaissance étendue des langues étrangères, sa probité intellectuelle, son esprit combatif. Sa production littéraire, dont la qualité vaut celle de beaucoup d'écrivains de métier, le fit remarquer rapidement. Il collabora à *Onze Kunst* et l'*Art Moderne*, fut l'un des principaux animateurs de la revue *Van Nu en Straks*, si importante dans l'histoire de la littérature flamande, et fut un des fondateurs du périodique *De Vlaamsche Gids*. Bien qu'après ses études universitaires il ait publié surtout des travaux juridiques ou de portée politique, ses aspirations littéraires et artistiques restèrent très vivaces. Il publia d'intéressants récits de voyage (*Oud- en Jong Turkije*, *Het Land van Mandana*), des extraits d'un journal de son séjour de neuf mois au Congo et de très nombreux articles sur des artistes, des écrivains, des hommes politiques, des problèmes sociaux et linguistiques. Il créa, avec son frère François, collectionneur anversoïse de renom, les très vivantes associations « Kunst van Heden » et « Maatschap » pij der Nieuwe Concerten ».

Son ascension fut très rapide au barreau d'Anvers. Après avoir brillé aux Assises et en correctionnelle, il devint spécialiste des affaires maritimes. Avant la fin du siècle, il avait acquis une réputation considérable dans ce domaine, non seulement en Belgique, mais aussi à Londres, Copenhague, Hambourg, Rotterdam, Berlin, Paris. Il avait été heurté très tôt par les conflits de lois en matière maritime. Jugeant que seule la coopération internationale pouvait remédier aux suites souvent lamentables de cet état de choses, il exposa ses idées au Congrès de l'International Law Association tenu à Bruxelles en 1895 — il participait dès cette époque à nombre de congrès internationaux où il se sentait parfaitement à l'aise —, il

entreprit l'an d'après une série de conférences sur le droit maritime international au Jeune Barreau d'Anvers, rallia à ses idées Charles Le Jeune, depuis longtemps préoccupé par ces problèmes, et grâce à l'appui de ce dernier parvint à créer, en 1892, le Comité Maritime International destiné à mettre de l'ordre dans un état de choses très confus. Bon tacticien, il confia les travaux de ce comité non à des théoriciens, des professeurs, des fonctionnaires éloignés des réalités, mais à des armateurs, des négociants, des juristes habitués à se mouvoir dans le labyrinthe de lois et d'usances divergentes.

Grâce à lui, le Comité Maritime International dont le siège fut fixé à Anvers, devint le centre des associations de droit maritime compétentes, mettant à l'étude les questions de droit susceptibles d'unification et les soumettant aux délibérations de Conférences internationales périodiques. La première association nationale — actuellement dénommée Association Belge de Droit Maritime — créée à l'initiative du comité susdit, fut organisée par Franck avec l'appui du ministre Beernaert. D'autres associations suivirent dans tous les pays d'Europe intéressés au transport par mer. Pendant plus de quinze ans, il fut la cheville ouvrière de l'association dont il devint président après la guerre de 1914-1918.

Pourtant ces travaux ne constituaient qu'une des facettes de la tâche qu'il avait assumée. Afin d'obtenir l'appui des gouvernements et la consécration parlementaire des accords adoptés en réunion, il parvint, en 1905, toujours grâce à Beernaert et avec l'appui de Le Jeune, à faire convoquer une conférence diplomatique à Bruxelles. Comme elle ne réussit pas à son entière satisfaction, il obtint de ne pas clôturer les travaux qui purent ainsi être poursuivis au cours de sessions ultérieures, réunies sur simple convocation de la Belgique, et qui aboutirent à l'adoption d'un grand nombre de règlements internationaux

qui régissent la navigation pour ainsi dire sur toutes les mers du monde.

Là ne s'arrêta pas son activité sur le plan international. Il fut, pendant longtemps, secrétaire de l'Union Internationale de Droit Pénal, vice-président de l'International Law Association, prit une part importante aux conférences interparlementaires jusqu'en 1926, fut notamment un des fondateurs de la Conférence parlementaire internationale du Commerce. Il représenta la Belgique dans beaucoup d'autres réunions de ce genre et prêta son concours au Comité d'arbitrage et de conciliation entre la Suisse et l'Italie (1926) ainsi qu'au Comité d'arbitrage entre les États-Unis et la Bulgarie (1930).

Si, dans les questions juridiques internationales il n'a cessé de poursuivre l'unification des principes juridiques dominants, son objectif sur le plan juridique national fut la défense des intérêts des groupes non protégés.

L'essentiel de cette partie de son œuvre, commencée longtemps avant sa carrière politique, concerne la défense des droits de l'ouvrier, de l'agriculteur, des classes moyennes et surtout des droits linguistiques des Flamands.

Les débuts de ses interventions en faveur de la langue flamande se placent en 1896, au cours des fêtes du dixième anniversaire de la Conférence flamande du Barreau. Le discours qu'il prononça à cette occasion, *Taal en Nationaliteit*, élargissait le débat; loin de s'en tenir aux revendications, se plaçant au-dessus des contingences politiques, il fit ressortir que les arts et les sciences puisent leur originalité dans la langue maternelle. Déjà auparavant, il avait donné des preuves de l'élévation de sa pensée en la matière, notamment au cours de procès où la question de l'emploi du néerlandais dans l'exercice de certaines fonctions était en cause. Jamais il ne changea de ligne de conduite. Et c'est aux classes dirigeantes du pays flamand qu'il attribuait le devoir d'entrer en

contact avec la masse pour l'emploi et l'étude de sa langue.

Certains ont regretté que son œuvre juridique ne soit pas plus étendue. En effet, elle comporte peu de travaux de droit pur. Son essence est condensée dans ses consultations, plaidoiries et discours. Mais elle a trouvé également une expression parfaite dans son enseignement du droit maritime.

Il avait du goût pour l'enseignement qui le mettait en contact direct avec les nouvelles générations. Très jeune encore, il fit des conférences sur l'économie politique et le droit maritime à l'extension anversoise de l'Université de Bruxelles et, plus tard, à l'Université Nouvelle (actuellement l'Institut des Hautes Études) à Bruxelles. Le meilleur de lui-même, il le donna à l'Université de Bruxelles où, grâce à la fondation Sheid, il créa un Institut de droit maritime, rattaché à la Faculté de droit.

Ses convictions politiques et linguistiques devaient évidemment inciter les libéraux anversois dont il partageait les opinions fondamentales à rechercher son concours. Il se fit prier pendant longtemps mais finit par céder, en 1906, quand le bourgmestre Jan van Ryswyck eut abandonné sa charge à la Chambre. Pendant une carrière parlementaire de vingt ans, il acquit un ascendant considérable dans son parti ; il fut un des principaux agents de l'unification des divers groupes par la création du Conseil national. A la Chambre, il s'imposa également car, tout en accordant une attention particulière aux intérêts d'Anvers et à la question flamande, il préconisa des solutions habiles à nombre de problèmes importants d'ordre national.

Jusqu'à la guerre il s'occupa avant tout de questions d'ordre social, des intérêts du port d'Anvers, du mouvement flamand et de la reprise du Congo. Aussitôt votée la loi concernant le droit maritime, il entama une série de problèmes traduisant ses vues démocratiques, inau-

accentuera peu à peu, et déposa successivement des projets relatifs aux commis et employés dont les intérêts n'avaient guère rencontré d'attention jusqu'alors, à la création d'un conseil de discipline pour les accidents de mer, aux locations des fermes et terrains de culture, au crédit à la petite bourgeoisie.

La loi de 1909 introduisant le service militaire personnel passa en grande partie grâce à sa diplomatie. Ses amendements et ceux de son collègue Mechelynck firent capituler le gouvernement et la droite catholique, hostiles au service personnel obligatoire. Le service fut ramené à quinze mois — non à un an comme il le désirait —, le système du remplacement supprimé ainsi que la formule « un fils par famille » que soutenait la droite. Mais son amendement destiné à instaurer immédiatement le service général fut repoussé par la droite et certains socialistes. On affirme que s'il avait été voté, l'armée belge aurait pu aligner 380.000 hommes en 1914.

Tout aussi considérable fut son apport dans la lutte pour le suffrage universel dont il était un des partisans les plus convaincus. C'est lui qui signa, avec É. Vandervelde, le projet de loi modifiant la Constitution dans ce sens.

Il ne cessa de lutter pour donner aux Flamands un idéal linguistique capable d'élargir leur horizon culturel. La loi de 1910 sur l'emploi du flamand dans l'enseignement est l'une de ses grandes réalisations. Il supporta seul le débat sur le projet déposé depuis longtemps par le député Coremans, auquel l'Épiscopat était hostile. Avec l'appui du président Schollaert, il parvint à faire envoyer ce projet en commission ; des semaines de manœuvres menées avec le député catholique Segers aboutirent à la signature du projet qui devint la loi Franck-Segers. Ce vote fut considéré comme une victoire ; si l'opposition était disposée à reconnaître les droits des Flamands en matière administrative et judiciaire, il n'en était pas de même en ce qui

concerne l'enseignement moyen et supérieur.

La lutte pour la flamandisation de l'Université de Gand l'associa à Fr. Van Cauwelaert et C. Huysmans, les « trois coqs chantants » — *de drie kraaiende hanen* — comme on appelait à l'époque ces hommes, les plus représentatifs du mouvement flamand de chacun des trois partis.

Les meetings de propagande débutèrent le 18 décembre 1910 à Anvers, conduisant les trois hérauts de ville en ville. Le projet Franck tendant à une flamandisation automatique mais progressive des facultés gantoises prit la suite de textes défendus antérieurement sans succès ; connu sous le nom de projet Franck-Van Cauwelaert-Ansele, et déposé le 31 mars 1911, il ne fut adopté par la Chambre que peu avant 1914. La bataille allait se déplacer de la Chambre au Sénat quand survint l'invasion. Il fallut attendre plusieurs années après la guerre, marquée par les trahisons activistes, avant de pouvoir reprendre la question dans une atmosphère plus sereine. Le 22 novembre 1922 le projet fut à nouveau déposé, dans les termes et avec les développements rédigés par Franck onze ans auparavant. Au cours de longs débats et de négociations ardues, il aboutit à la formule de la loi Nolf, à l'élaboration de laquelle il avait pris une part importante et qu'il défendit avec force. La flamandisation intégrale de l'Université de Gand ne fut votée qu'en 1930.

C'est avec la même âpreté et la même application qu'il défendit les intérêts de la ville d'Anvers au Parlement.

Lorsque, quelques années avant la guerre, le Roi, le gouvernement, le parti catholique d'Anvers et à peu près toute la presse avancèrent le projet de la « Grande coupure » modifiant le lit du fleuve entre Anvers et le Kruisschans, il opposa, avec l'appui de Jan van Ryswyck, aux conclusions de l'expert du gouvernement, l'ingénieur allemand Frantzius, celles de

deux hydrographes hollandais : Conrad et Welcher, et obtint gain de cause.

Son activité au niveau local fut considérable ; nombre de propositions qu'il fit avant la guerre en faveur du port et de l'armement national aboutirent après celle-ci. Depuis 1911, il faisait partie de l'administration communale. Mais ce fut pendant la guerre qu'il donna toute la mesure de son intelligence, de sa fermeté et de son courage.

Quand la tourmente éclata, il se trouvait au Katanga. Il partit à l'instant même et arriva dans la joie éphémère suscitée par la victoire de la Marne. Le Roi, avant de quitter le réduit national, le fit appeler avec le bourgmestre De Vos et leur recommanda de veiller sur la métropole. A ce moment, il venait d'être nommé président de la Commission intercommunale chargée de veiller à la sauvegarde des quatre-vingt-deux communes de l'enceinte fortifiée. Les autorités civiles étaient seules le vendredi 10 octobre 1914, n'ayant pas été prévenues de la retraite ordonnée la nuit précédente par le général Deguise. Pour arrêter les destructions, Franck accepta, avec le bourgmestre et le sénateur Ryckmans, de prendre contact avec l'assiégeant en vue de faire cesser le bombardement. Ils y réussirent. Cette intervention a fait couler beaucoup d'encre. Pendant de longues années, les bavardages allèrent bon train en dépit de l'approbation du Roi qui, averti de cette cabale, envoya aux deux responsables de la ville un télégramme sympathique et élogieux.

La tâche du président de l'Intercommunale fut lourde, presque tous les bourgmestres et échevins des communes ayant fui. Outre ses fonctions présidentielles, Franck assumait, avec d'autres, la direction du Comité National de Secours et d'Alimentation pour la province d'Anvers et le Pays de Waes. Avec Michel Levie, Fulgence Masson, Max Hallet et quelques autres parlementaires, il aida à la constitution d'une sorte de petit gouvernement

occulte, approuvé par Le Havre, qui se réunissait presque chaque semaine à Bruxelles, après la séance du Comité National.

Il fut parmi les plus actifs pour grouper les bonnes volontés éparses, organiser la résistance, s'opposer aux réquisitions, aux contributions de guerre, aux déportations et surtout à l'activisme. Il ne cessa de tenailler l'occupant, usant d'un franc-parler dont celui-ci n'avait guère l'habitude. En 1914, ayant refusé au nom de la ville de payer une contribution de guerre, il fut arrêté une première fois. Le 4 mars 1918, il fut fait prisonnier dans son bureau de l'hôtel de ville et condamné à deux mois de prison et à l'internement jusqu'à la fin des hostilités. Au camp de Celle-Schloss il retrouva Braun, Digneffe, Lippens, Masson, Max et d'autres amis. Le 25 octobre, au moment de la demande d'armistice, il fut renvoyé en Belgique.

Peu après son retour, le 21 novembre 1918, il entra dans le premier gouvernement Delacroix, avec les libéraux Hymans et Jaspar. Il prit le portefeuille des Colonies, charge à laquelle il était préparé de longue date. Dès sa jeunesse, il avait été enthousiasmé par l'œuvre coloniale de Léopold II, d'Albert Thys, de Félicien Cattier. Le Roi lui avait exposé, dès 1906, ses vues quant à l'avenir du Congo et l'avait gardé en particulière estime bien qu'il n'eût pas approuvé le projet de Fondation de la Couronne et qu'il fût favorable à la reprise du Congo. Franck s'était fait remarquer lors de la discussion du projet de loi relatif à la reprise, et avait vu adopter deux amendements auxquels il tenait beaucoup : le premier soumettait au contre-seing ministériel les dépenses à faire sur le fonds spécial mis à la disposition du Roi, le second interdisait aux parlementaires de faire partie du conseil d'administration des sociétés coloniales où l'État avait un intérêt. Il avait prononcé à cette occasion un discours qui fut considéré, même à l'étranger, comme le plus démonstratif

qu'on eût entendu sur la question coloniale.

Il garda son portefeuille près de six ans, dans les deux cabinets Delacroix, les cabinets Carton de Wiart et Theunis. Pendant quelques mois, il remplaça, à la Justice, É. Vandervelde, retenu par les négociations de la paix de Versailles. Dès qu'il put se libérer, il se rendit en Afrique en février 1920 et resta au Congo pendant près de neuf mois, après avoir étudié l'organisation des deux colonies anglaises devenues depuis lors le Kenya et l'Uganda, qui tenaient compte des institutions indigènes au maintien desquelles il attachait énormément d'importance. Ainsi il fit son expérience *in vivo*, ne se fiant pas uniquement à celle du personnel blanc d'Afrique, mais multipliant les contacts avec les chefs noirs, questionnant, donnant des conseils, décidant sur place.

L'œuvre coloniale de Franck se présente essentiellement sous un aspect économique et social. Il inaugura une nouvelle politique financière, abandonnant l'ancienne directive : « Le Congo ne doit rien coûter à la Belgique ». Il contribua à l'industrialisation par un ensemble de travaux ferroviaires, la refonte des grandes conventions économiques avec l'Union Minière et d'autres sociétés importantes, l'abandon des dernières grandes concessions léopoldiennes. Il organisa un nouveau type de régies autonomes à direction industrialisée mettant fin à l'étatisme colonial (Régie des mines d'or de Kilo-Moto, Compagnie Cotonnière Congolaise, etc.). Thys, Francqui, Cattier lui apportèrent un concours précieux.

Il élabora une politique indigène rationnelle, veillant au bon traitement, à l'hygiène et au bien-être des individus. Tout en favorisant les grandes cultures européennes, le recommanda de ne pas négliger les petites cultures indigènes. Il s'efforça d'améliorer le régime alimentaire et de combattre les maladies endémiques et épidémiques. L'éducation des

noirs, il la voulait essentiellement technique, associée à l'industrialisation, adaptée à leur milieu, donnée dans les langues indigènes, réservant à ceux qui étaient particulièrement doués une instruction plus semblable aux normes européennes.

Dans le domaine politique, il prit trois mesures essentielles : il réorganisa la justice sur base de l'idée que le véritable juge de l'indigène devait être le fonctionnaire territorial pour les affaires d'une certaine importance, le chef indigène pour les autres, le magistrat professionnel contrôlant d'en haut ; il instaura une politique d'hygiène énergétique, envoya des missions médicales, créa cinq écoles d'assistants médicaux noirs ; enfin il créa une véritable carrière coloniale en établissant un régime de pensions libéral et en ouvrant, en 1920, l'École Coloniale Supérieure, transformée en Université Coloniale en 1923. Cette fondation ne fut possible que grâce aux dons du Comité National de Secours et d'Alimentation — dont il avait été un des principaux délégués — ainsi qu'à la générosité de la Commission for Relief in Belgium. L'Université Coloniale fut son œuvre de prédilection ; il présida à ses destinées jusqu'à ses derniers jours.

Par la parole et par l'écrit, il donna l'exemple de cette propagande intense et méthodique en faveur de l'idée coloniale qu'il désirait voir contribuer à transformer l'opinion publique longtemps rebelle à celle-ci. C'est dans ce but qu'il créa l'Office Colonial. C'est aussi pourquoi il favorisa la littérature coloniale et instaura un prix triennal dont le secrétaire permanent du jury fut Gaston-Denis Périer.

Un de ses beaux succès fut la cession par l'Angleterre du territoire de Kisaka, gouverné par le sultan Musinga. Il se dépensa sans compter auprès de Lord Milner, secrétaire d'État aux Colonies, et de Winston Churchill, il fit agir les missions comme la diplomatie et obtint le transfert de ce territoire sans compensation, fait peut-être unique dans l'histoire.

Il était partisan de la décentralisation mais se rendait compte que c'était une œuvre lente, progressive et collective, le ministre devant avoir la décision finale en attendant qu'elle fût assise sur des bases durables. Dans cette optique, il nomma gouverneur général Maurice Lippens qui avait une grande expérience personnelle des affaires industrielles, commerciales et des questions administratives. Mais la personnalité de ces deux hommes était trop forte pour ne pas provoquer de conflits et Lippens démissionna au début de 1923, refusant de transiger sur une question qu'il considérait comme essentielle.

Franck quitta le ministère des Colonies en 1924, retourna à son cabinet, à ses études, au Parlement et prépara une série de travaux relatifs au Congo. En 1924, il publia des *Études de colonisation comparée*, en collaboration avec de hautes personnalités du monde colonial anglais, français et néerlandais. En 1926, il publia *Congo, Land en Volk* et entreprit un ouvrage collectif monumental qui parut en 1928 : *Le Congo Belge*.

Après quelques mois de labeur, dans un isolement relatif, il revint à ses préoccupations en matière internationale. Même pendant son ministère, il avait brillé à la Conférence internationale interparlementaire du Commerce qui avait, depuis la guerre, repris l'étude du problème de la faillite et des conflits de loi qu'il soulève. Il avait préparé, avec Charles Dupont, le rapport qui aboutit à Prague, en 1923, à un avant-projet de convention. A cette occasion le comte Bettoni, sénateur italien, salua Franck comme « un des plus savants juristes internationaux de tous les pays ».

Son attention fut retenue avant tout par les dangers que suscitait l'inflation. Partisan d'une politique financière prudente, il avait, en mai 1913 déjà, fait une critique acerbe de la gestion financière du gouvernement catholique et causé une profonde impression en dénonçant les abus d'une politique d'emprunt à jet continu.

Quand, le 12 novembre 1925, le Cabinet Pouillet-Vandervelde présenta le programme de stabilisation et un projet de loi prorogeant le privilège de la Banque Nationale, c'est Franck qui fut chargé par le parti libéral de signaler les inconvénients et les erreurs de méthode, dont la principale à ses yeux était que « rien de sérieux n'était » fait au point de vue de la dette publique ». Il était tellement convaincu de l'exactitude de ses vues que, le 30 décembre 1925, après le vote des premiers projets et avant de partir en vacances, il crut de son devoir d'entretenir le Premier Ministre des risques inhérents à une demande massive de remboursements de bons du Trésor.

L'échec du projet de stabilisation de M. A.-E. Janssen aboutit à la démission du Cabinet Pouillet-Vandervelde. Franck joua un rôle déterminant pendant ces journées tragiques.

Le 5 mai, les débats de la veille ayant eu lieu dans une atmosphère de crise à la Chambre, il suggéra une entente entre tous les partis pour sauver la situation. Le 7 mai, M. Janssen donnait sa démission. Le 29 mai, Henri Jaspar constitua un ministère d'union nationale dans lequel Franck avait refusé d'entrer. Il ne se retira pourtant pas de la lutte, aida de toutes ses forces É. Francqui, ministre du Trésor, et soutint énergiquement la politique de redressement du nouveau gouvernement.

Franqui qui le connaissait depuis le début de la guerre appréciait à tel point ses qualités qu'au moment où M. F. Hautain, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, donna sa démission, le 26 septembre 1926, il lui offrit la succession de celui-ci. Il l'accepta. Il avait cinquante-huit ans et commença ainsi la dernière phase d'une existence désormais soustraite à la politique. Il abandonna ses fonctions parlementaires, mais garda vives ses préoccupations pour les activités qui l'avaient occupé dans le domaine colonial, maritime, juridique, artistique et littéraire.

Le gouverneur Franck fut aussi

actif que l'avait été l'avocat, le juriste, le député, le ministre. Il imprima sa forte personnalité à la politique de l'institut d'émission et répandit un esprit nouveau dans la Banque, entre autres par l'élargissement des conseils où les grands intérêts économiques et sociaux se trouvaient désormais représentés. Franck avait recommandé à Francqui cette réforme qui était bien dans la ligne de son esprit démocratique et conforme à son habitude de recourir à la collaboration d'hommes de formation et d'expérience diverses.

Sa tâche de gouverneur fut loin de l'absorber complètement. Il assumait également les fonctions de président de la Banque du Congo depuis 1927 et de président de la section monétaire du Conseil supérieur des Finances ; il garda la présidence du Comité maritime international, la vice-présidence de l'International Law Association et resta membre de l'Institut Colonial International. En outre, il continua à enseigner les principes généraux du droit maritime à l'Université de Bruxelles et à veiller comme président du Conseil d'administration aux destinées de l'Université Coloniale.

Les années qu'il passa à la Banque et qui devinrent particulièrement difficiles à partir de la grande crise lui fournirent l'occasion de donner des preuves nombreuses de son sens aigu des responsabilités, notamment au moment de la réforme monétaire de 1926 dont il fut le grand artisan avec É. Francqui.

Cette réforme, ainsi que celle des statuts de la Banque Nationale elle-même, fut bien accueillie, tant en Belgique qu'à l'étranger, et son succès fut rapide. Elle fut suivie d'une reprise économique remarquable au cours de laquelle Franck s'affirma homme plein de ressources dans un milieu nouveau. Il joua un rôle important à l'étranger, notamment à la Banque des Règlements Internationaux créée en février 1930. Son prestige devint énorme. Il avait été nommé ministre d'État en 1926. En 1931, le roi Albert, mécontent de la gestion financière du

gouvernement, appela Paul Hymans pour lui dire qu'il faudrait confier les finances « à Louis Franck, qui inspirera confiance et qui a l'autorité qu'il faut ». Mais celui-ci refusa, comme il refusera, après la retraite du cabinet Theunis, peu avant la dévaluation de 1935, de former un nouveau gouvernement.

Il considérait que sa place était désormais à la Banque, d'où il pouvait le mieux défendre l'idéal pour lequel il avait combattu si longtemps, celui d'une monnaie stable et solide, garante d'un développement harmonieux de l'économie nationale. Son action en faveur de celle-ci dépassa d'emblée largement le secteur monétaire et du crédit. Par tous les moyens en son pouvoir, il tenta de développer le commerce d'exportation. Au cours de ses voyages à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne, aux Indes et aux États-Unis, il attira l'attention des milieux compétents sur celles de nos productions qui incorporent beaucoup de main-d'œuvre. En 1927, d'accord avec le ministre des Affaires étrangères, il organisa une mission destinée à poursuivre aux États-Unis l'étude des débouchés. La même année, il incita la Chambre de Commerce de Bruxelles à accueillir et renseigner les agents commerciaux étrangers visitant la Belgique et réussit à resserrer les liens entre les chambres de commerce et l'Office commercial de l'État; il s'efforça également de ramener en Belgique les opérations de remboursements de banque liées au règlement des importations qui avaient complètement quitté le pays depuis la guerre. Non moins importantes furent ses initiatives pour rapprocher la Belgique et le Congo en donnant un régime monétaire solide à ce dernier, en faisant admettre diverses valeurs de la dette coloniale au bénéfice des avantages dont jouissait la rente belge en matière d'avances, en ouvrant des crédits gagés par des warrants sur produits coloniaux transformés en Belgique, en assurant à la Banque la production d'or coloniale et en obte-

nant l'affinage de celui-ci dans le pays exclusivement. De même, il parvint à donner une base plus solide aux liens monétaires créés entre la Belgique et le Grand-Duché par l'Union Économique.

La tempête de la grande crise allait lui donner d'innombrables soucis, à commencer par la réalisation de toutes les craintes que le Gold Exchange Standard lui inspirait. Au cours de la semaine précédant l'abandon de l'étalon-or par l'Angleterre, qui ébranla le monde entier en septembre 1931, la Banque, alertée par la baisse inattendue du sterling, convertit en or la majeure partie de ses avoirs en livres, après avoir décidé, au cours d'une réunion à laquelle assistaient les plus hautes personnalités financières appelées par le ministre des Finances, qu'il était opportun de relever la quotité de l'encaisse sur laquelle l'État subit une perte importante à raison de la garantie qu'elle avait accordée à la Banque sur les pertes de change de cette nature. Quand le texte de cette convention fut connu par le public, il y eut des remous considérables qu'une meilleure connaissance du système en vigueur finit pourtant par dissiper.

Les attaques firent long feu. Un arrangement, signé le 27 juillet 1932 et approuvé par le Parlement deux jours après, ne coûta rien à l'État, l'amortissement se faisant par un prélèvement sur les bénéfices de la Banque revenant à ce dernier.

La poursuite de la stabilité monétaire sur la base du franc rattaché à l'or, rencontra de nombreux obstacles après la chute de la livre, accrus par les difficultés économiques provoquées par une dépression sans précédent. C'est avec une profonde satisfaction que Franck signa à Paris, le 8 juillet 1933, après l'échec de la Conférence monétaire et économique de Londres, avec les banques d'émission de la France, de l'Italie, de la Pologne, des Pays-Bas et de la Suisse, la convention créant le bloc-or et confirmant la volonté des signataires

« de maintenir le libre fonctionnement » de l'étalon-or dans leurs pays respectifs aux parités-or actuelles et dans le cadre des lois monétaires existantes ». Il ne négligea aucune occasion par la suite pour affirmer sa volonté de maintenir le franc à sa valeur-or de 1926 et se déclara radicalement opposé aux manipulations monétaires.

La crise pourtant accumulait les difficultés économiques, les tensions sociales, les embarras politiques. Au cours de cette période, Franck déploya une activité extraordinaire, aidant le gouvernement comme le secteur bancaire privé et semi-public en toutes occasions, conscient du rôle de l'Institut d'émission au cours de telles périodes, qui ne peut cependant pas aller jusqu'à assumer des responsabilités gouvernementales. Ce partage des responsabilités, Franck l'observa constamment, tout en prêtant largement son aide personnelle et celle de ses collaborateurs au gouvernement ; il rendit sa liberté au vice-gouverneur van Zeeland qui devint ministre sans portefeuille en 1934 et premier ministre de 1935 à 1937 ; personnellement, il collabora, souvent avec l'aide de ses fonctionnaires, à la mise sur pied de l'Association nationale des industriels et commerçants pour la réparation des dommages de guerre (A.N.I.C.), du contrôle bancaire, du Fonds temporaire des Classes Moyennes devenu depuis lors la Caisse nationale de Crédit aux Classes Moyennes, de l'Office national du Ducroire.

Innombrables furent ses interventions en vue de sauver du désastre les banques privées au cours de la période qui connut la chute de la Banque belge du Travail, du Boerenbond, de tant d'autres institutions financières de moindre importance. C'est à son initiative que fut créé l'Office national de la petite Épargne, qu'il dirigea lui-même, et grâce auquel fut écartée une catastrophe sociale.

Ses principaux efforts étaient pourtant tendus vers le maintien de la stabilité du franc. Au moment où

survint la crise politique de novembre 1934 se dessinèrent des manœuvres en vue d'une dévaluation. La campagne, un instant assoupie par l'avènement du gouvernement Theunis dans lequel M. C. Gutt était ministre des Finances, reprit de plus belle au début de l'année suivante ; au slogan « dévaluation » s'en joignit un second : « rattachement à la livre ». La situation monétaire internationale était très tendue ; les réunions du bloc-or, prévues pour janvier 1935, n'avaient pas eu lieu. La situation des banques devenait de plus en plus difficile. Le 12 février, M. Hubin, député de Huy-Waremme, prononça le premier plaidoyer pour la dévaluation à la Chambre, suivi par plusieurs de ses collègues. Une grande partie de l'opinion publique enchaîna.

Franck aida de ses conseils le gouvernement qui essaya *in extremis* de sauver la situation en demandant un crédit au gouvernement français et à la Banque de France. Mais la tentative échoua le 17 mars ; le gouvernement instaura le contrôle des changes le 18 et démissionna le lendemain.

« J'ai vu s'établir les mesures de contrôle, la mort dans l'âme », dit Franck devant la Commission d'enquête parlementaire chargée de rechercher les responsabilités de la dévaluation du franc, se rendant compte que, pour la deuxième fois en dix ans, le franc allait être amputé. Il avait insisté pour qu'une telle opération se fit par le truchement d'un gouvernement national, ce qui fut fait. Il avait insisté aussi pour ne pas rattacher le belga à la livre et était parvenu à obtenir un vote dans ce sens, le 28 mars, au Conseil de Régence, bien qu'il y eût des partisans du rattachement parmi les régents. Le gouvernement le suivit. Le franc fut dévalué de 28 p. c. mais resta basé sur l'or.

Les années qui suivirent auraient pu être heureuses pour Louis Franck. L'économie prit un essor rapide ; les nouveaux organismes de crédit étaient mis en place ; la sécurité du lendemain paraissait assurée sur le plan

économique; le dollar, la couronne tchécoslovaque, le florin dantzikois étaient de nouveau directement rattachés à l'or, avec le belga qui fut définitivement stabilisé au printemps de 1936; quelques mois plus tard la Belgique adhéra à l'accord tripartite avec la Suisse, les Pays-Bas, la France et la Grande-Bretagne, contribuant ainsi à généraliser l'utilisation de l'or dans les règlements internationaux.

Mais l'atmosphère politique devenait de plus en plus trouble. Les rexistes et les nationalistes flamands, exploitant la vertu révolutionnaire du scandale, croyaient avoir découvert des irrégularités dans la gestion de la Banque et la traînèrent sur la place publique. Ils s'en prirent également au premier ministre van Zeeland, ancien vice-gouverneur de la Banque, et créèrent une atmosphère si empestée que même Franck, qui pourtant n'avait rien à se reprocher, perdit courage.

Le 24 octobre 1937, le Parquet de Bruxelles qui avait entrepris une information à propos de la Banque à l'occasion des « révélations » de Léon Degrelle, mua celle-ci en instruction pour irrégularité dans certains jeux d'écritures.

Fatigué par un labeur épuisant, écoeuré par les basses manœuvres dont il était l'objet, Franck exprima

au Roi le désir de ne plus voir renouveler son mandat et d'obtenir un congé de trois mois. Le même jour, le ministre van Zeeland, revenu précipitamment de l'étranger, démissionna avec tous ses collègues du gouvernement.

Le jour de l'an, le gouverneur mourut sans avoir eu le bonheur d'apprendre que l'instruction à charge de la Banque avait été clôturée par un non-lieu et que van Zeeland avait obtenu gain de cause dans le procès en diffamation qu'il avait entamé.

P. Kauch.

Archives de la Banque Nationale. — *La Belgique d'aujourd'hui*, vol. II, Berlin-Charlottenburg, 1907, s. p. — A. Buysse, *Louis Franck*, Anvers, 1914. — « Louis Franck », dans *Vlaamsche Gids*, n° 9, 1927. — *Pourquoi Pas?* 24 septembre 1920 et 3 septembre 1937. — *Huldebetoon M. Louis Franck*, 1927. — M. Gauchez, *Louis Franck. Note biographique, suivie d'un choix de discours et d'essais*, Anvers, 1927. — *Belgique active*, Bruxelles, 1931, p. 186. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique*, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1935, p. 465. — *In memoriam Louis Franck*, Bruxelles, 1938. — *Bulletin d'Information de la Banque Nationale*, 25 décembre 1937. — F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939*, t. II, Bruxelles, 1944. — *Biographie coloniale*, t. III, Bruxelles, 1952, col. 325-343. — P. Hymans, *Mémoires*, Bruxelles, 1958, 2 vol. — P. Kauch, « Louis Franck », dans *B. N. B.* (revue du personnel de la Banque Nationale), novembre-décembre 1961.

## G

**GAGES** (François - Bonaventure DUMONT, marquis de), mécène et philanthrope montois, né à Mons le 13 octobre 1739, y décédé le 23 janvier 1787.

Fils unique de Charles-Antoine Dumont, seigneur de Rampemont, capitaine d'infanterie au service du roi d'Espagne, et de Victoire-Isabelle de Bousies, neveu et légataire universel du célèbre Jean-Bonaventure Dumont, comte de Gages, qui commanda les troupes de Philippe V en Italie et mourut vice-roi de Navarre. François Dumont incarne et couronne à la fois les trois siècles de persévérants efforts faits par une famille composée surtout de juristes et de magistrats, issue de l'humble laboureur Baudouin Dumont, originaire de La Hestre (près de La Louvière).

De son père et de son oncle il hérita — encore mineur — un riche patrimoine, fruit d'alliances réfléchies ; de ses ancêtres conseillers au Conseil souverain de Hainaut, il acquit le goût de l'étude, le sens de la mesure et une tradition de culture qui façonnèrent l'honnête homme, le « philosophe » chrétien, le bibliophile et le mécène averti qu'il fut ; ces qualités s'accompagnaient enfin d'une atavique obstination à récolter privilèges et titres de noblesse.

Cette course aux honneurs, il la mena libre de tout souci financier, grâce aux revenus des terres qu'il possédait, tant dans les Pays-Bas

autrichiens que dans le Hainaut français : il était seigneur de Gages, de Ghislenghien, d'Aulnois, de Bachant, de la Puissance, de Hecq, de Manissart, de Vieux-Maisnil...

A peine âgé de dix-neuf ans, il tint à réparer l'injustice du sort qui l'avait privé du titre espagnol de comte de Gages, que le général, son oncle, n'avait pu lui léguer en raison des dispositions héraldiques en vigueur aux Pays-Bas. Comme un concurrent, Emmanuel-Philippe Gage, seigneur de Ryhove, l'avait devancé en 1756 pour l'obtention de la couronne comtale, il visa et décrocha celle de marquis. Les patentes, datées du 9 décembre 1758, l'autorisent à reporter son nouveau titre sur sa seigneurie de Gages et à le transmettre à sa postérité légitime en ligne directe et par voie de primogéniture. Ce coup d'éclat lui permit de briguer la main d'Alexandrine de Bousies-Champvant, qu'il épousa en 1763.

Deux ans plus tard, il devint chambellan de LL. MM. Impériales et Royales Apostoliques, et ce privilège nouveau lui fut d'un grand secours pour ébranler les portes sacro-saintes de la Chambre de la Noblesse des États de Hainaut : c'est le 20 décembre 1776 qu'il réussit dans cette redoutable entreprise, où ses ancêtres avaient échoué plus d'une fois. Enfin, suprême consécration, en 1784, il obtint la permission de timbrer ses armes de la couronne ducale, et de

décorer d'un manteau de gueules fourré d'hermines son écu qui portait de gueules au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, posés deux en chef et un en pointe.

Lorsque François-Bonaventure devint marquis, il était encore étudiant à l'Université de Louvain ; on ne sait s'il y conquit quelque parchemin, mais il n'y perdit certes pas son temps, car trente ans plus tard, il se trouvait à la tête d'une bibliothèque de plus de dix mille volumes qui fut malheureusement dispersée en 1865. L'important catalogue manuscrit qu'on en a conservé reflète l'éclectisme qui a guidé sa formation : voyages, sciences, mœurs, théologie, histoire, littérature, arts, politique, tous les domaines y trouvent une juste place, et particulièrement les encyclopédies. On y trouve bon nombre d'éditions précieuses, notamment du xvii<sup>e</sup> siècle, dont quelques post-incunables, et plusieurs manuscrits. Les commentaires critiques dont est parsemé le catalogue éclairent la personnalité de son auteur : la valeur marchande des livres le préoccupe autant que leur intérêt scientifique ou philosophique, le roman ne le séduit guère, et s'il aime l'esprit nouveau, il supporte mal Voltaire et vitupère Diderot et son équipe, tandis qu'il se passionne pour la question « jésuite ».

Le marquis de Gages ne s'intéressait pas seulement aux sciences ; il aimait les arts et les protégeait. Plusieurs auteurs lui dédièrent leurs œuvres et il contribua largement par ses commandes d'argenterie à asseoir le talent de l'orfèvre montois Jean-François Beghin. Rue d'Enghien, à Mons, on admire encore la façade de l'hôtel qu'il construisit sur l'emplacement élargi de la maison ancestrale. Il n'est pas douteux qu'il y tenait une sorte de salon où devaient se rencontrer la noblesse et la haute bourgeoisie « éclairée » de son temps. Souvent aussi il y organisait de somptueuses réceptions où, dans les salles et jardins illuminés, se côtoyaient les notabilités du lieu, les

chanoinesses de Sainte-Waudru et les officiers de la garnison.

Le plus clair de son temps fut toutefois consacré au développement de la franc-maçonnerie dans nos régions. Né et vivant dans la ville où, en 1721, avait été fondée la première loge du continent, cette « Parfaite Union » de rite anglais, doublée depuis 1748 de la « Parfaite Harmonie » d'obédience française, il était normal que le philanthrope François-Bonaventure Dumont de Gages, noble de fraîche date et de tendance progressiste, en vint à s'intéresser au mouvement maçonnique, puis à diriger, en 1765, la plus jeune loge montoise, qui groupait surtout la noblesse hennuyère, là où son aînée attirait plutôt les juristes.

L'autorité et les grades croissant de pair, le marquis de Gages devint rapidement une des têtes de l'Ordre. En 1768, il se voit offrir la *Lyre maçonne, ou recueil choisi des plus jolies chansons, dédiées à M. le M... de G... grand-maître des loges jaunes des Pays-Bas*. Le 22 janvier 1770, à l'âge de trente et un ans, il est créé grand-maître provincial de toutes les loges des Pays-Bas autrichiens. Pendant seize ans, il fondera, confirmera, installera de nombreuses cellules à travers le pays, assumant parfaitement sa tâche d'unificateur et de conservateur des traditions et des rites. A telle enseigne, qu'à l'avènement de Joseph II, on comptera dans nos provinces vingt et une loges civiles et trois militaires. Lorsque, en 1786, l'empereur eut réduit à trois le nombre des loges autorisées à poursuivre leurs activités, le marquis dut se contenter du rang de simple frère de l'« Heureuse Rencontre » à Bruxelles.

Tout cela ne l'avait d'ailleurs pas empêché d'être reçu, en 1767, dans la Confrérie de la Miséricorde, dite de Saint-Jean Décollé, dont les membres se consacraient au réconfort des prisonniers et assistaient les condamnés à mort dans leurs derniers moments. Il fut un membre très actif de ce groupement, qu'il aida finan-

cièrement à plusieurs reprises, notamment pour la reconstruction de sa chapelle, et dont il enrichit le trésor d'un missel plantinien à la reliure de velours rouge rehaussé de listels et d'appliques aux armes de Gages.

François-Bonaventure Dumont de Gages mourut à l'âge de quarante-huit ans, laissant une fille, Anne-Charlotte, filleule de Charles de Lorraine et de Madame Royale, sa sœur, ainsi qu'un fils, Ferry-Louis, dont l'unique héritière décéda en 1855 : avec elle disparut l'éphémère marquisat de Gages.

G. Wymans.

P. Duchaine, *La Franc-maçonnerie belge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1911. — F. Hachez, « François du Mont, marquis de Gages », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXII, 1890, pp. 35-51. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I<sup>er</sup>, Enghien, 1902-1905, p. 236. — B. Van der Schelden, *La Franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien*, Louvain, 1923. — G. Wymans, *Inventaire des archives de la famille Dumont de Gages*, Bruxelles, 1963.

**GAILLETTE** (Général). Voir DE-VERCHIN (François-Joseph).

**GANTON** (Camille-Marie-Joseph-François-Henri), maître peintre-verrier, né à Verviers le 3 mars 1872, décédé à Gand le 31 octobre 1946.

Originaire de Lyon, la famille Ganton s'était établie à Gand en 1797. Jean-Baptiste Ganton, le père de Camille, naquit dans cette ville le 11 février 1827. Il exerçait la profession de peintre-décorateur et séjourna notamment à Paris, Liège et Verviers. Après sa mort dans cette dernière ville, sa veuve revint se fixer à Gand avec ses enfants. Camille Ganton y fit son apprentissage artistique à l'École Saint-Luc, où il obtint, en 1893, le Grand Prix de la Décoration. Il poursuivit ensuite pendant cinq ans un apprentissage pratique de peinture sur verre dans les ateliers de Gustave Ladon, pour s'établir à son compte personnel, en 1899, rue des Théré-

siennes, à Gand. En 1932-1933, il transférait son atelier rue Savaen et c'est là qu'il mourut à 74 ans. Ses deux frères, Paul et Marcel Ganton, exercèrent eux aussi la profession de peintres-verriers mais cessèrent de la pratiquer vers 1950-1951. Pour distinguer son atelier de celui de ses frères et en hommage à son épouse, Élise Defoin, qui était aussi sa collaboratrice, Camille Ganton signait ses œuvres « C. Ganton-Defoin ». A sa mort, son fils Olivier Ganton reprit l'atelier paternel.

Se libérant progressivement de l'influence de l'école néo-gothique, mise en faveur à cette époque par les archéologues, Camille Ganton acquit une forte personnalité artistique, qu'il exprima dans des œuvres nombreuses. Il demeura néanmoins toujours fidèle aux normes de base du vitrail, considéré comme une mosaïque de verres colorés, réunis par des plombs. Parmi les verrières qui sortirent de son atelier, signalons notamment celles qu'il plaça dans les édifices suivants : à Gand, dans la cathédrale Saint-Bavon, la verrière de saint Liévin (1913) et celle de la Sainte-Famille (1929), à l'église Saint-Paul un bel ensemble de décors translucides, dans la chapelle du Grand Séminaire toutes les fenêtres ; à Bruxelles, des verrières au Collège Saint-Michel, aux églises Notre-Dame du Sablon, Sainte-Gertrude d'Etterbeek et Saint-Remy de Molenbeek ; à Anvers, à l'église Saint-Jacques la verrière de saint Charles Borromée ; à Malines, à l'église métropolitaine, les verrières de la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs, de la chapelle Saint-Joseph et du haut chœur ; à Mons, à la collégiale Sainte-Waudru les verrières de la famille de Croy et des chanoinesses de sainte Waudru ; à Renaix, certaines verrières de la nef de l'église Saint-Martin et l'ensemble des vitraux de la clinique des Sœurs de la Miséricorde ; des verrières aussi à Audenarde dans les bas-côtés de l'église Sainte-Walburge ; à Nivelles, à l'église du Saint-Sépulcre ; à Deinze, à la clinique Saint-Vincent,

à Verviers, à l'église Saint-Joseph; à Ypres, à l'église Saint-Martin (détruites); à l'église d'Hakendover; à celle d'Hastière-par-delà et enfin à Châtelet les soixante-cinq verrières de l'église des SS.-Pierre-et-Paul (1939 à 1945). Le maître eut aussi à satisfaire des commandes à l'étranger, notamment à la basilique de Saint-Helens dans le Lancashire en Angleterre, et aussi en Hollande, en Suisse, en Allemagne, au Congo belge et jusqu'en Chine. Son activité artistique déborda même le domaine de la peinture sur verre car, en tant que céramiste, graveur sur bois et sur cuivre et même comme artiste peintre, Camille Ganton a laissé un certain nombre d'œuvres moins connues.

Dans l'éloge funèbre du maître, le baron Pierre Verhaegen disait de lui : « Camille Ganton était profondément » attaché aux principes invariables de » son art, mais il avait réussi à donner » à ses œuvres une note originale qui » les fait reconnaître entre toutes. Ses » vitraux se caractérisent par la perfection du dessin des personnages, » l'agrément des arabesques ou des » architectures qui les encadrent, mais » surtout par l'éclat et la transparence » du coloris. Ce qui y domine c'est l'or, » clair ou bruni, réparti entre les multiples ornements où se complait son » sens inné du décor. Il aboutit ainsi » à créer des ensembles extraordinairement lumineux. Il reste obstinément fidèle aux principes du vitrail, fixés une fois pour toutes par les grands maîtres verriers du moyen âge, qu'il avait étudiés à Chartres, à Bourges, à Strasbourg. Mais il ne les copie pas, il a son esthétique personnelle et il s'y tient tout au long de sa féconde carrière, tout en la développant et l'améliorant ».

Jean Helbig.

R. M. Lybaert, *Moniteur du Bâtiment et des Travaux publics*, n° 21, 1<sup>er</sup> novembre 1917. — Albert Dutry, *Gand XX<sup>e</sup> siècle*, n° 6, août 1918. — Frédéric De Smet, « Chronique de l'Art », dans *Le Bien Public*, n° 67, 8 mars 1922. — Chanoine

Van den Gheyn, « Le Vitrail de Saint-Bavon », dans *Le Bien Public*, 13 août 1930, et dans *Caritas*, n° 6, novembre-décembre 1930. — Cavens, « Le Vitrail », dans *La Flandre Libérale*, 4 novembre 1934. — Voir aussi P. Verhaegen, « Les Anciens élèves des écoles Saint-Luc à l'exposition de Gand », dans *Bulletin des Mémoires d'Art*, 12<sup>e</sup> année, n° 11/12, Bruxelles, 1913, pp. 348 et 350 (1 fig.).

**GERMAY** (Rodolphe-Henri-Joseph), mathématicien, né à Mortier (province de Liège) le 1<sup>er</sup> juillet 1894, décédé à Saive (province de Liège) le 17 mai 1954.

Reçu docteur en sciences physiques et mathématiques par l'Université de Liège le 13 août 1920, lauréat du Concours universitaire 1921-1923, Germay fit un séjour à Paris en 1923-1924; il y suivit les cours de Picard, Cartan, Vessiot et Guichard à la Sorbonne, d'Hadamard et de Lebesgue au Collège de France.

De 1922 à 1925, Germay fut à l'Université de Liège assistant des cours de calcul infinitésimal et d'algèbre supérieure. Le 31 décembre 1925, il fut chargé du cours d'éléments d'analyse mathématique et de géométrie analytique. En 1930, il fut nommé professeur extraordinaire et chargé du cours de mécanique élémentaire. En 1932, il fut en outre chargé du cours d'analyse supérieure et du cours de compléments de mathématiques à la licence en sciences physiques. Dans ce dernier enseignement, il fut suppléé par M. F. Bureau, qui en devint titulaire en 1934. En 1933, Germay fut nommé professeur ordinaire.

Ses nombreux travaux, publiés pour la plupart dans les recueils de la Société royale des Sciences de Liège, dont il était membre, ressortissent à l'analyse mathématique et pour la plupart à la théorie des équations différentielles, aux dérivées partielles et intégrées-différentielles. Dans l'étude de ces équations, il appliqua surtout la méthode des approximations successives de Picard. Il étudia aussi quelques questions de mécanique céleste pour lesquelles l'Académie lui décerna le Prix de Potter en 1931.

Germay était un professeur consciencieux, très dévoué à ses élèves. La loi Nolf de 1929 avait étendu à différentes sections de la Faculté des sciences le cours dont il avait été chargé en 1925. Alors que la plupart des auditeurs avaient subi l'examen d'entrée, d'autres provenaient des sections gréco-latines de l'enseignement moyen; Germay n'a pas hésité à leur faire des leçons supplémentaires pour suppléer aux lacunes de leur formation mathématique.

Comme capitaine du Génie, il fut mobilisé en 1939. Tout en assurant son service à l'armée, il fit ses cours jusqu'à la guerre. Après la campagne, il dut subir quatre longues années de captivité, pendant lesquelles il se dévoua en faisant des cours à ses compagnons. Il souffrit cependant beaucoup et subit une opération aux yeux. A son retour en 1945, sa santé était compromise. Il tint cependant à faire ses cours, publiant même en autographie son cours d'analyse supérieure. Il mourut à la tâche, à peine âgé de soixante ans.

Lucien Godeaux.

Souvenirs personnels. — *Liber Memorialis de l'Université de Liège, de 1867 à 1935*, Liège, 1936, pp. 346-352.

**GEVAERT** (Liévin), fondateur de l'industrie photographique belge, né à Anvers le 28 mars 1868, décédé à La Haye le 2 février 1935.

A partir de douze ans, il fut initié au métier paternel d'encadreur, il étudia par ses propres moyens la littérature phototechnique et parvint très vite à fabriquer du papier photographique. Le succès de ce papier Calcium donne lieu à la fondation, le 28 juin 1894, de la Société commanditaire à actions L. Gevaert & Cie au capital de 20.000 francs qui s'établit en 1904 à Mortsel. En 1920, elle fut transformée en S. A. Photo-Produits Gevaert (capital de 18 millions FB.). En 1903, il produisit de nouveaux papiers à noircissement direct et à

développement qui furent à l'origine de la renommée de l'industrie photographique belge sur le marché mondial. En 1928, une deuxième usine fut construite à Heultje-Westerlo pour la fabrication du support-film. Petit à petit, il engagea un nombre croissant de personnel et fit appel à des collaborateurs de formation universitaire. A sa mort, il se trouvait, en qualité d'administrateur délégué, à la tête d'un personnel de trois mille membres et, parmi ce personnel, il y avait cinquante-quatre universitaires et ingénieurs techniciens. Son exploitation comptait à ce moment-là déjà neuf filiales et plusieurs agences à travers le monde entier; elle comprenait la production d'un assortiment complet de papiers, de films et de plaques pour photographie professionnelle et amateur.

Dans le domaine social, L. Gevaert fut également un pionnier. En 1905, il prit l'initiative d'établir une société mutuelle de maladie et une caisse de retraite, les versements étant complétés par l'employeur. A partir de 1900, une participation aux bénéfices est accordée à chacun des collaborateurs. En 1920, un fonds de secours pour veuves et orphelins est créé. Quoique L. Gevaert fût un *self made man*, il se rendit compte de la valeur culturelle des institutions d'enseignement scolaire. Dès le début, il fonda des cours du soir pour son personnel moins spécialisé, il créa le Collège Saint-Liévin à Anvers et contribua à la constitution de l'École Sainte-Lutgarde dans la même ville: il en fut le grand mécène.

Il participa, en 1926, à la fondation du Vlaams Economisch Verbond dont il fut le premier président.

Un monument Liévin Gevaert, dû aux sculpteurs Wijnants et de Cuyper, fut érigé en 1941 à Mortsel.

A. Van Dormael.

*Lieven Gevaert, De mens en zijn werk*, Louvain, 1955 (*Dauidsfonds, keurreeks*, n° 57).

**GILSON** (Gustave), zoologiste-océanographe, né à Watermael-Boitsfort le 12 juillet 1859, décédé à Herent le 1<sup>er</sup> janvier 1944.

Étudiant en médecine à l'Université de Louvain, l'élève est conquis par l'enseignement de J.-B. Carnoy; passionné pour la recherche scientifique il renonce aux études médicales et conquiert le doctorat en Sciences naturelles. Disciple de Carnoy, il devient l'un de ses principaux collaborateurs et fonde, avec lui, en 1884, la revue de cytologie et d'histologie *La Cellule*. Appelé au professorat à Louvain, il débute par l'enseignement de l'embryologie humaine et comparée, puis, recueillant la succession de P.-J. Van Beneden, il professe la paléontologie, l'anatomie comparée et la zoologie. Cette dernière discipline répond parfaitement aux goûts et aspirations du jeune chercheur, elle devient l'objet de toutes ses préoccupations et activités. Dans l'enseignement, il s'impose comme novateur: il réorganise en musée de démonstration les collections zoologiques du Collège du Roi; il instaure les travaux pratiques; il obtient la construction d'un nouvel auditoire adapté aux plus récents progrès didactiques, aux dissections et aux projections photographiques. Professant que la zoologie n'est pas seulement une accumulation de pièces naturalisées mais essentiellement l'étude d'animaux vivants et de leur milieu naturel, il fait des séjours aux stations maritimes de Roscoff et de Naples, puis, en 1897, il entreprend, fait hardi à l'époque, un voyage d'exploration zoologique aux îles Fidji. Débordant d'activité, il cumule les charges d'enseignement avec une collaboration au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, orientée vers l'étude systématique et éthologique de la faune marine belge. Cette spécialisation le conduit naturellement à l'exploration de la mer et à la science naissante de l'océanographie dont il deviendra l'animateur en Belgique. Surmontant bien des obstacles et des incompréhensions, il crée une station de recherches

maritimes à Ostende et aménage un vétuste remorqueur en bateau d'exploration. Il fonde les *Annales de l'Institut maritime d'Ostende*. Initiateur hardi et précurseur en cette science de l'océanographie appelée à un énorme développement aux incidences utilitaires, il est, en 1903, choisi comme délégué de la Belgique au Conseil permanent international pour l'Exploration de la Mer à Copenhague; sa collaboration y est fort active et appréciée. En 1909, il est nommé directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique; il s'attache surtout à en développer le rôle didactique et les activités d'exploration du territoire. Après vingt ans de direction, ayant atteint la limite d'âge, il abandonne les charges administratives tout en gardant quelques charges d'enseignement. Pendant quinze ans encore, doué d'une activité et d'une combativité exceptionnelles, il s'acharne aux recherches océanographiques, sur mer et dans son laboratoire d'Ostende. La guerre entrave ses travaux. Il ne vécut pas la victoire; la mort l'empêcha de réaliser les projets qu'en fin d'une longue vie d'incessant labeur, il caressait encore.

L'Institut de Zoologie de Louvain conserve son portrait, œuvre de Damien et Rutten et datant de 1936.

P. Debaisieux.

P. Debaisieux, « La Carrière scientifique de Gustave Gilson », dans *La Cellule*, t. XLV, 1936-1937, pp. 1-xx, bibliographie complète. — P. Debaisieux, « Éloge académique » de G. Gilson, dans *Université catholique de Louvain. Annuaire-Jaarboek 1944-1948*, t. LXXXVII, vol. III, Tongres, 1951, pp. 67-78.

**GOBERT DE LAON**, chanoine et poète, né vers 1150, décédé vers 1220. Dans les textes on relève l'adjonction à son nom de baptême du surnom de Laon, le nom de la ville où s'est déroulée la dernière période de sa carrière ecclésiastique, mais il était, en réalité, compatriote de son neveu

Hervard, le futur archidiacre de Liège (mort le 2 mai 1228/1229), qui vit le jour dans le Namurois.

Entre 1192 et 1198, Gobert est élu doyen du chapitre de Saint-Pierre-au-Château à Namur. En 1202, il est signalé à Liège comme chanoine de la cathédrale de Saint-Lambert. Peu après, il abandonne ce bénéfice au profit de son neveu Hervard pour prendre possession d'un canonicat de la cathédrale à Laon où il mourra entre 1217 et 1227.

Depuis plus d'un siècle déjà, Gobert est connu comme auteur d'un long poème en distiques sur la signification de la tonsure et du costume des clercs que les manuscrits présentent sous des en-têtes très variés : *De tonsura et vestimentis et vita clericorum*; *De corone significatione*; *Versus de statu clericorum*; *Liber Clericus*; *Versus de significatione monachici habitus*. L'incipit porte : *Intepuit subito tenui mens nostra calore*.

L'édition de de Reiffenberg (1842) est basée sur un manuscrit seulement. Trois manuscrits sont à la base de l'édition que Maurice Hélin a fait paraître en 1932. Naguère, on a pu porter à sept le nombre des manuscrits conservés. Sur sept manuscrits, un seulement donne l'en-tête *De tonsura et vestimentis et vita clericorum* sous lequel le poème a été publié par M. Hélin. Parmi les manuscrits nouvellement retrouvés et déterminés, le cod. Vulc. 48 de la Bibliothèque de l'Université de Leyde mérite d'être signalé en premier lieu, puisque le texte du *De tonsura...* y est suivi d'un grand nombre de courts poèmes que le copiste semble attribuer au même auteur.

Sur l'activité littéraire de Gobert une information plus ample peut être tirée de deux lettres que Guibert Martin, ancien abbé de Gembloux et de Florennes, et maître Hervard, archidiacre à Liège et neveu du destinataire, ont adressées à un poète *G. de Lauduno*, entre les années 1209-1212. Ce poète *G. de Laon* qu'on a dans le passé identifié avec Gobert

de Laon ou avec Guiard de Laon, n'est en réalité autre que le poète Gobert de Laon.

Dans une de ces lettres, Hervard engage son oncle *G. de Lauduno* à reprendre la lyre et à composer un poème sur la vie de saint Martin de Tours, le patron préféré de Guibert Martin, auteur de l'autre lettre. Faisant l'éloge des opuscules antérieurs du destinataire, il mentionne, entre autres, son poème *quo cultu et qua conversationis forma se agant Clerici qui pie in Christo volunt vivere*. Ce poème est, sans aucun doute, le même que le poème *De tonsura...* qui est depuis longtemps connu comme une œuvre de Gobert de Laon.

Hervard vante encore quelques autres ouvrages de son destinataire, à savoir une *Vita metrica sancti Servatii* et quelques opuscules de caractère polémique dont il n'indique pas les sujets, mais qui, à son dire, avaient rendu célèbre le nom de leur auteur. Aucun de ces ouvrages n'a été retrouvé, jusqu'ici, pas même le poème en l'honneur de saint Martin, demandé par Hervard. Certains passages du *De tonsura...* permettent de ranger Gobert au côté de l'antipape durant le schisme qui divisa le diocèse de Liège sous l'évêque Raoul de Zähringen (1167-1194).

P. O. Boeren.

*Analecta Rollandiana*, t. VII, Paris-Bruxelles, 1888, pp. 265-320 (lettre de Guibert Martin à G. de Laon). — J. Mabillon, *Veteris aevi analecta*, Paris, 1723, pp. 480-481. — J. P. Migne, *Patrologia latina*, t. CCXI, col. 1284 (lettre d'Hervard à G. de Laon). — G. Kurth, « L'Archidiacre Hervard », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. LXXI, 1903, pp. 121-180. — P. O. Boeren, « Maître Gobert, poète belge du XII<sup>e</sup> siècle (1150 env.-1220 env.) », dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. XXXI, 1961, pp. 129-140. La première édition du poème *De Tonsura...* a été assurée par de Reiffenberg dans *Bulletin de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. IX, 2, 1842, pp. 80-94; elle a été reprise dans l'*Annuaire de la Bibliothèque Royale*, t. IV, 1843, pp. 125-140. Maurice Hélin en a fait paraître une édition critique dans *Le Musée belge*, t. XXXIV, 1930-1932, pp. 135-160.

**GODEAUX** (Auguste), ingénieur, directeur d'écoles techniques, né à Chapelle-lez-Herlaimont le 15 avril 1850, décédé à Morlanwelz le 3 février 1932.

Issu de famille modeste, il fait ses études primaires à Chapelle-lez-Herlaimont, son village natal, et ensuite à La Hestre.

En 1864, il s'engage en qualité d'ouvrier taraudeur dans les ateliers Nicolas Gambier à Morlanwelz. Quelques mois plus tard, il passe aux ateliers de montage en qualité d'ajusteur. Le travail commence à cinq heures du matin pour se terminer à sept heures du soir et ce les six jours de la semaine. Un an après, il devient taraudeur à la main aux ateliers de Redemont (plus tard Ateliers de construction de Haine-Saint-Pierre) pour devenir rapidement ajusteur-monteur en locomotives à vapeur. En 1867, il passe en qualité d'ajusteur d'entretien aux Charbonnages de Mariemont où il est affecté aux travaux de fonçage du puits n° 5.

Avide de connaissances intellectuelles, il se procure les rares livres que l'époque met à sa disposition et les devore inlassablement en dehors du travail harassant qu'il poursuit onze heures par jour. Tous ses loisirs et une bonne partie de ses heures de repos sont consacrés à l'étude. Le dimanche, il suit les cours de formation de porions et contremaîtres à l'École industrielle de Charleroi où il a comme professeur de dessin le père du ministre d'État Jules Destrée. Pour se rendre à l'école, il prend le train à Gouy-lez-Piéton à six heures du matin et souvent rentre à pied (trois lieues) par souci d'économie. Il est diplômé contremaître en 1870.

En 1871, après un service militaire assez court au 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie de forteresse, il suit les cours de dessin et d'industrie qui viennent d'être créés par l'Administration communale de Morlanwelz à l'initiative d'Arthur Warocqué et dirigés par Saturnin Morlet.

Son ardeur au travail, son intelligence et sa soif de connaissances le font remarquer par Warocqué, Lucien Guinotte, Briart et Weiler de l'administration des Charbonnages de Mariemont et Bascoup, qui le soutiennent et l'encouragent de diverses manières et se l'attachent en le faisant entrer comme aide-dessinateur dans les bureaux du charbonnage. Il y devient un auxiliaire des plus précieux et collabore avec Briart à l'équipement du puits n° 5 dont la maquette figure à l'Exposition universelle de Paris en 1889. On lui doit la construction d'une machine de chargement de bateaux au rivage de Bellecourt, une large initiative dans l'étude des ateliers de préparation mécanique des charbons (triages, lavoirs) et l'élaboration de théories délimitant les causes de ruptures des moules à briquettes fréquentes à l'époque et préconisant les remèdes à apporter.

Entretemps, il poursuit les cours de l'école de dessin et se livre à un travail personnel acharné sous la conduite du professeur Devos, brillant ingénieur sorti de l'Université de Liège, attaché comme lui aux services d'études du charbonnage.

Dès sa sortie de l'école, il est nommé professeur et en 1876, crée successivement les cours de physique, de mécanique, de dessin à main levée de chaudières et de construction de machines à vapeur.

Il est promu chef de bureau de dessin des Charbonnages en 1878 et nommé ingénieur en chef du service des études en 1882. Son contrôle technique s'étend sur une exploitation qui comporte une douzaine de puits d'extraction et toutes les installations de surface.

Esprit méthodique, travailleur opiniâtre, persévérant et consciencieux, homme profondément honnête et juste, fils d'ouvrier, simple ouvrier lui-même au début de sa carrière, il doit à ses seules qualités la situation qu'il occupe ; sa vie est un enseignement et, chose rare en semblable cas, il a su acquérir une parfaite distinc-

tion de manières ne laissant en rien soupçonner son origine dont il est fier et qu'il ne cache pas.

Il doit la reconnaissance de ses mérites et ses justes promotions à Lucien Guinotte, directeur-gérant des Charbonnages, et à Alphonse Briart, ingénieur en chef des exploitations qui, lorsqu'il était au bureau de dessin, avait souvent recours à lui pour les problèmes techniques; Briart le fait nommer examinateur de sortie à l'École des Mines de Mons et membre de l'Association des ingénieurs sortis de cette école, où il collabore à la revue publiée par elle.

A diverses reprises les charbonnages le chargèrent de missions en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie. En 1905, il devient leur ingénieur-conseil.

Doué d'une puissance de travail exceptionnelle, il prend en 1883 la direction de l'École de dessin de Morlanwelz, direction qu'il va assurer avec une rare compétence.

En 1887, il crée les cours des constructions civiles. En 1892, son école est prise en charge par le département de l'industrie et prend la dénomination d'École industrielle. La même année, il crée les cours de dessins industriels et transforme le cours de dessin à main levée et de traçage en un cours de technologie des ateliers. En 1893, il fonde le cours d'électricité industrielle et en 1901, le cours de graphostatique, de technologie du bois et ouvre un cours de commerce accessible aux jeunes filles.

Il crée en annexe à l'École industrielle, une École professionnelle, une des premières sinon la première du pays. En trois ans, on y formera des ajusteurs et des menuisiers. Quelque temps plus tard, il complète le cycle de la formation par une école de porions.

En 1907, il organise une exposition du petit outillage et de l'enseignement technique. Puissamment soutenu par Léon Moyaux, président du conseil d'administration de l'école, et Raoul

Warocqué, bourgmestre de Morlanwelz, il crée le Musée professionnel de l'État et organise les cours supérieurs de l'École industrielle assurant ainsi le complexe qui a formé les Écoles techniques de Morlanwelz.

En 1889, il a exposé les ouvrages de ses élèves à l'Exposition universelle de Paris. Lors du vingt-cinquième anniversaire de l'école en 1895, le roi Léopold II, reconnaissant ses mérites, lui conféra la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et tint à s'entretenir avec lui de l'enseignement technique destiné aux ouvriers.

En 1897, dans un rapport présenté aux Chambres par le ministre de l'Industrie et du Travail Nyssens, il était dit de lui :

« Modèle accompli du directeur d'école industrielle, c'est lui qui a été l'âme de toutes les améliorations apportées à l'enseignement et à l'organisation de l'établissement; c'est à son dévouement éclairé que doivent être attribués les progrès rapides de cette institution ».

Effectivement tout avait été prévu et organisé dans ses écoles. Il avait rédigé à l'intention de ses professeurs, des instructions dans lesquelles rien n'était laissé à l'arbitraire; elles furent reproduites dans les rapports de l'inspection et servirent à bon nombre d'écoles similaires.

Elles furent même traduites en tchèque. Résumées, elles furent publiées par lui, en 1916, dans un ouvrage intitulé : *Enseignement professionnel. Manuel des directeurs et professeurs d'écoles professionnelles*; cet ouvrage est préfacé par Alfred Langlois, inspecteur provincial des écoles techniques du Hainaut.

En 1913, il rédige un vade-mecum publié par *L'Enseignement technique*, bulletin du Musée professionnel de l'État à Morlanwelz, et intitulé : *Examens dans les écoles industrielles*, dans lequel élèves et examinateurs peuvent trouver tous les aspects du rôle que les uns et les autres ont à remplir au cours des sessions d'examens.

Pendant de nombreuses années, il fait partie du conseil supérieur de l'Enseignement technique et des conseils de perfectionnement du même enseignement des provinces de Hainaut et de Brabant.

En 1910, en collaboration avec le docteur Herman de Haine-Saint-Pierre et l'avocat Paternoster de Charleroi, il avait organisé l'Athénée du Centre à Morlanwelz.

Auguste Godeaux prend sa retraite en 1922 bien que sollicité de continuer ses fonctions ; le conseil d'administration des Charbonnages de Mariemont et Bascoup, voulant le remercier des services rendus, lui confère l'éméritat.

Ne laissant rien inachevé, il avait préparé sa succession en la personne d'un autre sujet d'élite, Arthur Soupart, choisi parmi les meilleurs de ses élèves et tout spécialement suivi par lui pour être le digne continuateur de son œuvre.

Il lui revient l'immense mérite d'avoir créé à Morlanwelz, un centre de valorisation de la fonction technique et d'avoir permis à des dizaines de milliers de jeunes gens, la plupart issus comme lui de milieux ouvriers, de se hisser à des niveaux très élevés de la hiérarchie commerciale et industrielle et pour bon nombre d'entre eux, d'en atteindre les sommets. Dans l'expansion industrielle et économique de la période 1900, Auguste Godeaux a occupé une place de tout premier plan.

En 1913, à l'occasion du trentième anniversaire de sa direction, une émouvante manifestation fut organisée en son honneur ; dans un même élan de reconnaissance, les autorités, ses professeurs, ses élèves et ses admirateurs s'unirent pour magnifier son œuvre ; un médaillon dû au talent du sculpteur Godefroid Devreese, représentant ses traits, fut apposé dans le hall d'honneur de l'école. Enlevé au cours des années de la grande guerre par souci de la sauvegarde de la matière qui le constituait, ce médaillon vient d'être remis en place le 19 mai 1963 à l'initiative de l'Association royale des

élèves capacitaires des écoles techniques de Morlanwelz, association dont Godeaux avait été l'instigateur en 1885.

De plus, une breloque de 29 mm portant au droit le portrait du directeur par C. Devillez a commémoré la manifestation de 1913.

Auguste Godeaux avait épousé en 1875, sa cousine germaine, Léontine, fille d'un frère de son père. Elle lui avait donné cinq filles dont deux moururent en bas âge et un fils, M. Lucien Godeaux, professeur émérite des cours de mathématiques de l'Université de Liège et membre de l'Académie royale de Belgique. Devenu veuf en 1891, il épousa trois ans plus tard une veuve dont le fils, Raoul Lechien (1881-1958), fut directeur de la Compagnie auxiliaire d'électricité.

Auguste Godeaux était un homme austère, exigeant beaucoup de ses collaborateurs, mais prêchant l'exemple. Grand travailleur, toute sa vie, il s'est efforcé de servir et il a largement mérité de la patrie.

Outre de nombreuses notes parues dans les *Publications de la Société des Ingénieurs du Hainaut*, dans la *Revue universelle des Mines*, dans *L'Enseignement Technique* et les rapports parus dans les actes des Conseils de l'Enseignement technique de l'État, des provinces du Hainaut et du Brabant, A. Godeaux a publié les ouvrages suivants : *Note sur le triage mécanique du puits n° 5 de la Société charbonnière de Bascoup*, dans *Revue universelle des Mines* (1885, pp. 531-546) ; *Cours de Dessin*, rédigé par L. Ducarme (Frameries, 1892, 1900) ; *Cours de Géométrie appliquée*, rédigé par F. Claessens (Morlanwelz, 1897) ; *L'ordre et la méthode dans l'industrie et le travail* (Morlanwelz, 1916, 1923) ; *Indication des dimensions sur les dessins de construction* (Morlanwelz, 1917) ; *L'Enseignement du dessin industriel* (Morlanwelz, 1920) ; *Les Applications techniques de la Géométrie* (Morlanwelz, 1921) ; *L'Enseignement technique* (Morlanwelz, 1923) ; *Mravni*

*Zaklady uspesne Prace Vyrobní* (Prague, 1925).

Léon Bartholomé.

Souvenirs personnels. — Henri Rolin, *Les Institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, 1903.

**GOETHALS** (Félix-Victor), généalogiste et bibliothécaire, né à Gand le 4 juin 1798 (16 prairial an VI) et décédé à Bruxelles le 10 mai 1872.

Goethals étudia le droit à l'Université de sa ville natale. Il travailla d'abord comme stagiaire près le parquet du procureur général à la Cour de Justice de Bruxelles. A partir de 1827, il devint conservateur adjoint à la bibliothèque de cette ville et succéda au conservateur après la révolution de 1830.

Lorsque la ville de Bruxelles eut vendu ses collections à l'État en 1842, Goethals opéra le transfert de la bibliothèque dans les locaux de la Bibliothèque Royale et fut désigné en qualité d'attaché à cette dernière le 4 février 1843. Il y reçut comme mission spéciale de trier et de comparer les ouvrages se trouvant en plusieurs exemplaires dans les bibliothèques Van Hulthem et de la ville, en vue d'améliorer la première de ces collections et de permettre éventuellement au gouvernement de vendre ou d'échanger les livres provenant de la seconde.

En butte à l'obstruction que suscita contre lui le conservateur adjoint Namur, avec la connivence du conservateur de Reiffenberg, Goethals ne put mener à bien le travail qui lui avait été confié et il cessa ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril 1853. Il fut alors mis à la pension et travailla, dans la retraite, à ses publications sur la généalogie et la bibliophilie. A sa mort, il légua ses collections de livres à la Bibliothèque Royale. Le catalogue en comprenait deux volumes édités à Bruxelles, chez G.-A. Van Trigt, 1876-1878, 8°. L'un de ces volumes énumérait les livres imprimés et comportait 2224 numéros ; ces ouvrages étaient classés systématiquement et se rapportaient prin-

cipalement à l'histoire. Le volume consacré aux manuscrits avait pour auteur Alexandre Pinchart, chef de section aux Archives générales du Royaume et membre de l'Académie royale de Belgique. Il comptait 1882 numéros et une table alphabétique des matières et des noms cités. Les manuscrits décrits étaient ornés de notes explicatives de l'auteur et comportaient surtout des ouvrages généalogiques.

Les principaux écrits de F.-V. Goethals sont : *Dictionnaire historique et bibliographique des écrivains et des artistes célèbres nés dans le royaume des Pays-Bas*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1829, 8° ; *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique et dans les pays limitrophes*, Bruxelles, 1837-1838, 4 volumes, 8° ; *Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stévin*, Bruxelles, 1842, 8° ; *Histoire des lettres et des arts en Belgique et dans les pays limitrophes*, Bruxelles, 1840-1844, 4 volumes, 8° ; *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, Bruxelles, 1849-1852, 4 volumes, 4° ; *Indicateur nobiliaire de Belgique, de France, de Hollande, d'Allemagne... etc. d'après les collections manuscrites des bibliothèques publiques de Belgique*. [Avec la collaboration de Jules Huyttens.] Bruxelles, 1869, 4°.

Les autres ouvrages de Goethals sont signalés dans la *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications*, t. II, Bruxelles, 1892, pp. 155-156, et t. IV, Bruxelles, 1910, p. 557.

F. Remy.

Archives de la Bibliothèque Royale. Registre des correspondances. I, n° 99. — Archives de la Bibliothèque royale. Procès-verbaux des séances du Conseil d'administration du 4 mars 1843 et du 7 mars 1853. — *Nouvelle Biographie générale* sous la direction de J. Hoefer, t. XXI, Paris, 1857, col. 26-27. — F. Remy, *Aux origines de la Bibliothèque Royale... 1837-1850*, Bruxelles, 1960, pp. 22-23. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, pp. 63-64.

**GRAUWELS** (Jan), mieux connu sous le sobriquet **SPELLEKEN** du fait que, dans l'exercice de ses fonctions, il portait la verge de justice (*spelle*), prévôt des maréchaux, né vers 1530 et exécuté à Bruxelles le 11 février 1570.

Grauwels entra fort tôt au service de la cour où on le trouve, en 1562, en qualité de fourrier des écuries de la gouvernante, fonctions qu'il cumule bientôt avec celles de maître du chablis en forêt de Soignes. Il passa ensuite à la prévôté avec le grade de lieutenant (1566) et fut commissionné, par lettres patentes du 15 décembre 1567, à celui de prévôt des maréchaux, fonction de police dont les prérogatives étaient devenues fort importantes depuis les instructions de 1539.

Homme sans scrupule, ignorant toute charité, Grauwels se rendit vite célèbre dans la chasse aux réformés; aussi lorsque le duc d'Albe succéda à Marguerite de Parme trouva-t-il en lui un pourvoyeur de potence et d'échafaud à sa mesure. On ne pourra jamais établir le relevé des exploits du trop zélé prévôt et encore moins dresser la liste complète des malheureux qu'il arrêta, sur ordre ou arbitrairement, et expédia lui-même ou fit expédier dans l'autre monde, son nom ne figurant pas toujours dans les actes et sentences quand on se donnait la peine d'en établir! On rapporte qu'il aurait contribué et présidé à l'exécution de trois mille trois cent soixante-treize personnes mais rien n'est moins contrôlable; on doit reconnaître toutefois que ce fut de 1567 à 1569, c'est-à-dire au temps où il exerçait ses fonctions, que la répression fut la plus sanglante.

Le zèle du prévôt n'avait d'égal que sa bassesse; il composait avec les prisonniers, arrêtaient les riches pour leur extorquer de fortes sommes d'argent; en cas de refus c'était la mort garantie. Grauwels se moquait ouvertement des privilèges des villes, en quoi le duc l'approuvait tacitement. Mais les excès du prévôt allant augmentant — Morillon en fait état dans les lettres

adressées au cardinal Granvelle qui estimait hautement Grauwels — le duc se dut de le jeter en pâture à l'opinion publique. Le Conseil des Troubles fit incarcérer le prévôt (1569) et l'année d'après le condamna à mort; on le pendit sur la place des Bailles à Bruxelles. L'inventaire de ses biens immobiliers et mobiliers prouva à souhait que la fonction avait enrichi celui qui en avait été nanti.

Robert Van den Haute.

Pour les références archivistiques et bibliographiques, voir R. Van den Haute, « Une âme damnée du duc d'Albe : Jean Grauwels dit Spelleken », dans *Le Folklore brabançon*, n° 182, juin 1964, pp. 156 à 231.

**GRÉGOIRE** (Antoine), linguiste, né à Louvain le 26 juin 1871, décédé à Uccle (Bruxelles) le 2 juin 1955.

Docteur en philologie classique de l'Université de Liège (1893), il fréquenta à Leipzig les séminaires de Brugmann, Sievers et Hirt; à Munich ceux de Kuhn et Krumbacher; à Paris, où il fut un des premiers élèves d'Antoine Meillet, il s'initia à la phonétique expérimentale dans le laboratoire de l'abbé Rousselot. Ce fut lui qui, tout en faisant carrière dans l'enseignement moyen, inaugura en Belgique l'enseignement de la phonétique en obtenant en 1905 l'autorisation de faire à l'Université de Liège un cours libre sur cette discipline. En 1926, il fut chargé à cette même Université du cours de latin et devint professeur ordinaire en 1929; de plus de 1936 à 1945, il enseigna à l'Université de Bruxelles la grammaire comparée des langues indo-européennes, la linguistique générale et la phonétique. Outre des manuels pédagogiques qui furent fort appréciés pour l'enseignement du grec et du français, Antoine Grégoire publia de nombreuses études érudites portant sur diverses langues indo-européennes (on notera l'important mémoire sur *Les infinitifs de l'Avesta* dans la *Kuhn's Zeitschrift* de 1897); son *Petit traité de linguistique* (1915),

volume de haute vulgarisation, connu quatre éditions (la dernière, soigneusement mise à jour, parut en 1948 sous le titre *La Linguistique*) de même que son excellent exposé sur *Les Vices de la parole* (1908, 4<sup>e</sup> édition posthume, 1956). Mais il s'est surtout fait connaître par des travaux originaux sur la linguistique infantine; ses études sur l'acquisition et la formation du langage chez l'enfant (*L'apprentissage du langage*, 2 vol., 1937 et 1947; *Edmond-Puxi-Michel*, 1939) font autorité et lui valurent à juste titre d'être salué comme l'un des principaux promo-

teurs de cet aspect particulier de la discipline linguistique.

Maurice Leroy.

M. Leroy, « Nécrologie. Antoine Grégoire (1871-1955) », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXXIV, 1956, pp. 335-338. — M. Leroy, « Notice sur la vie et les travaux de Antoine Grégoire, professeur honoraire de l'Université (26 juin 1871-2 juin 1955) », dans *Université Libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1954-1955*, Bruxelles, 1961, pp. 159-161 (avec bibliographie).

GUIDO di SAVINO. Voir ANDRIES (Guido).

## H

**HARDY** (Adolphe), poète et journaliste, né à Dison, près de Verviers, le 23 mai 1868, décédé à Laeken-Bruxelles, le 19 juin 1954.

Son père, Adolphe Hardy, homme affable et très estimé à cause de son dévouement à la classe ouvrière, avait épousé Joséphine Leclerc, de Petit-Rechain. Le grand-père, Martin Hardy, s'était expatrié en 1820 et avait fondé, en Moravie, une usine textile à Budscowitz. Il avait épousé la dernière descendante d'une très ancienne famille de Telch, Marie-Thérèse Kianek. Cette ascendance slave ne laissera pas de marquer la sensibilité du poète, qui devra cependant beaucoup à son père, compagnon de jeu et de promenade de ses trois enfants, dès qu'il pouvait détendre l'arc de ses préoccupations quotidiennes. Adolphe avait un frère, Léon, entré dans la Compagnie de Jésus, puis devenu curé de Francheville-Stavelot en 1918, et une sœur, Phyna, qui épousa un de ses cousins, le pharmacien Hubert Hardy, de Stavelot.

A douze ans, arraché à la chaude atmosphère familiale, le futur poète est enfermé, selon son expression, « entre les murs chaulés d'une demi-prison » : il est pensionnaire au Collège royal Marie-Thérèse, à Herve, où il est le condisciple de Georges Doutrepont (1868-1941), qui sera un jour professeur de philologie romane à l'Université de Louvain et académicien. Cependant, Adolphe Hardy s'ac-

climate peu à peu au régime de l'internat et à une vie austère « apte à former des caractères trempés ». Des fenêtres du vieux collège thérésien, il aperçoit à l'horizon les larges courbes fuyantes des collines ardennaises et des Hautes Fagnes, dont il retrouvera les charmes aux vacances prochaines. En attendant, il étudie les auteurs grecs et latins : parmi ceux-ci, Virgile est son préféré. Les poètes romantiques, qu'ils soient français, allemands ou anglais, l'attirent aussi. Dès janvier 1885, le collégien écrit ses premiers vers, qu'il rassemblera, avec bien d'autres, dans son premier recueil, *Les Voix de l'Aube et du Crépuscule*, publié chez Godenne, à Namur, en 1887. L'œuvre connut un beau succès, et une seconde édition en 1888. Vingt ans plus tard, l'auteur y voyait une sorte de « péché de jeunesse » et brûlait lui-même tous les exemplaires qu'il pouvait récupérer. Aussi, le livre est devenu d'une grande rareté. Mais c'est à Herve, en juin 1886, à l'imprimerie Chandelle, que la toute première œuvre d'Adolphe Hardy fut éditée : elle s'intitule *La Fête du Pasteur. Idylle allégorique*. C'est une pièce de circonstance, composée pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de directorat du chanoine Barthe. La même année, il dédie à sa sœur Phyna une plaquette, *Vers le Passé*; puis, inscrit à la Faculté de droit, à Louvain, il garde l'amour de la nature et la nostalgie de l'Ardenne; il suit des

cours de sciences naturelles, pour mieux connaître les fleurs, les insectes et les oiseaux. Ses observations personnelles sont reçues avec une joie admirative par le savant biologiste qu'est le chanoine Carnoy. Il y a aussi à Louvain le mouvement de La Jeune Belgique auquel le poète, resté fidèle aux classiques et aux romantiques, ne participe pas. En 1889, paraissent les *Croquis ardennais*, puis, à partir de 1890, divers poèmes dans la *Revue belge*, œuvres qui marquent une évolution certaine et où s'affirme une réelle maîtrise dans le genre descriptif. Plusieurs pièces de cette époque seront remises sur le métier pour paraître dans le principal recueil de 1904.

Proclamé docteur en droit, et bien décidé à ne jamais plaider, Adolphe Hardy rentre au pays natal, reprend sa collaboration au journal *Le Nouvelliste*, de Verviers, fonde le cercle littéraire « Le Foyer », se révèle conférencier disert et attachant et connaît de nouveau la joie des randonnées en Ardenne. Sans renoncer aux vers, le poète sait qu'« en Belgique, la plume » ne peut lucrativement s'exercer que « dans le journalisme ». Il se rend à Charleroi et, avec le jeune avocat Michel Levie, il fonde *Le Rappel*, dont il devient directeur en 1900. Cette année-là, il est très douloureusement atteint par la mort de son père, dont il portera longtemps le deuil. Il saisit l'occasion de se rapprocher de sa famille et devient rédacteur en chef de *La Dépêche*, le journal démocrate chrétien, fondé sous le patronage de l'évêque de Liège, Mgr Doutreloux, et dont la direction politique est assurée par Gustave Somville, Godefroid Kurth et Charles de Ponthière. Mais les préférences d'Adolphe Hardy vont à la sérénité du Bois sacré plutôt qu'aux agitations du Forum liégeois, assez tumultueux à cette époque.

En 1904, à Paris, chez Fischbacher, paraît la première édition d'une œuvre maîtresse, *La Route enchantée*, présentée par Georges Barral dans la *Collection des Poètes français de l'étran-*

*ger*, dont il est le directeur et dans laquelle il a déjà édité des œuvres d'Iwan Gilkin, Valère Gille et Fernand Severin. Notant le succès de l'œuvre de Hardy, Marcel Thiry ajoute : « ces vers gracieux et frais ne » cherchaient pas l'originalité, mais » ils assuraient leur salut par la simplicité de quelques thèmes éternels » et la spontanéité d'un chant de flûte » agreste ». Le poète était alors en pleine possession de son talent et G. Barral voyait en son œuvre, « de » réelle beauté, un gain pour la littérature française ».

En 1907, à pas discrets, Hardy quitte Liège et devient secrétaire de rédaction du *Journal de Bruxelles*. En 1911, il publie une nouvelle édition de *La Route enchantée* ; elle renferme soixante-douze pièces, comme la première, mais l'auteur, toujours sévère pour son œuvre, a remanié plusieurs poèmes, en a retranché d'autres et en a ajouté quelques-uns, parmi lesquels, ouvrant la série des *Vers à chanter*, le fameux *A mi-voix*, qui n'a pas cessé d'être célèbre : composé en 1905, il fut découvert, par hasard, entre quelques feuillets épars sur la table du poète, par son ami, l'abbé Eugène Van der Elst, qui le publia dans sa petite revue *Le Samedi*.

En 1911 précisément, le petit poème de trois strophes, reproduit dans un journal, tomba sous les yeux d'une « reine » de Paris, la folle actrice Ève Lavallière, — de son vrai nom, Eugénie-Pascaline Fenoglio (1866-1929), — qui achevait une cure de convalescence à Évian ; et celle qui fut Cupidon, Youyou et Gavroche, celle que se disputaient Maurice Donnay, Alfred Capus, R. de Flers et A. de Caillavet et tant d'autres, n'oublia pas la charmante petite pièce du poète belge. L'année suivante, tandis qu'elle dînait dans un restaurant du Bois de Boulogne, Maurice de Féraudy, de la Comédie Française, l'invita à sa table, mais l'actrice, pour toute réponse, écrivit au verso de son menu, — qu'elle envoya à Féraudy —

la deuxième strophe du poème d'Adolphe Hardy, *A mi-voix* :

Si la vigne ombrage  
Ta vieille maison,  
Borne à ce feuillage  
Ton horizon.

C'est cependant à tort que certains ont prétendu que ces vers avaient été la cause de la conversion d'Ève, en 1917. Mais il est vrai que le refus d'entrer au « Français » et les quatre vers qui le signifiaient furent bientôt la proie de la presse parisienne : en vain rechercha-t-on le fameux quatrain dans les œuvres des Parnassiens. C'est un écrivain belge, Franz Ansel, qui, de passage à Paris, révéla le nom de son auteur. Celui-ci, selon son habitude, resta modestement dans l'ombre. L'Académie française l'en tira cependant plus tard, quand, en 1931, elle lui décerna le Grand Prix de la Langue française, institué en 1914 pour distinguer l'écrivain qui, hors de France, a le mieux servi le génie français. Adolphe Hardy fut le premier Belge jugé digne de ce grand honneur, d'autant plus grand qu'il ne peut jamais être sollicité et que l'Académie le décerne en toute indépendance.

Le 4 août 1914 la guerre éclate, tandis que le secrétaire de rédaction du *Journal de Bruxelles* est en vacances à Stavelot et se trouve empêché de regagner Bruxelles. Journaliste en disponibilité, le poète, révolté des crimes de l'envahisseur, écrit ses poèmes de guerre, trop peu connus ; il vit dangereusement, car il participe à certaines activités des services secrets de renseignements. Parmi ses amis stavelotains, il en est qui seront fusillés ; pour avoir vécu les drames de la « guerre sans armes », il pourra publier, dès 1919, *L'Ardenne héroïque*, récit véridique et sobre de hauts faits patriotiques. D'autre part, la présence de son frère Léon dans un presbytère-ermitage de Haute Ardenne le ramènera plus souvent dans son pays de prédilection, où il pourra recueillir de nouvelles observations sur la faune et la flore. En 1922, c'est

à lui qu'Henri Davignon dédiera son roman ardennais *Aimée Collinet*.

En 1924, il reçut avec une joie non dissimulée un bref pontifical de Pie XI, qui rendait hommage à sa belle carrière ; le document s'accompagnait de la cravate de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Deux ans plus tard, il avait la grande tristesse de voir disparaître le *Journal de Bruxelles*, qu'il dirigeait depuis 1921. Dans un dernier article, du 31 mai 1926, il prenait dignement congé de ses lecteurs et remerciait tous ses fidèles collaborateurs. La presse fut unanime à déplorer « la disparition » d'un des derniers organes belges, » — écrivait le *Pourquoi Pas?* — où, » sans mettre pour cela son drapeau » en poche, on était respectueux de » soi et d'autrui et où Adolphe Hardy » était parvenu, au milieu de la muselle » rie des temps nouveaux, à maintenir » les vieilles traditions de droiture et » de franchise, de courtoisie et de » modération, qui lui avaient conquis » l'estime de tous, ses adversaires y » compris ».

Privé de son journal, Hardy est invité à collaborer à plusieurs grands quotidiens : ses articles et chroniques, — qui rempliraient plusieurs gros volumes, — paraissent dans *La Métropole*, *La Libre Belgique* et *La Nation Belge*. Les matières en sont variées : beautés de la nature, fêtes religieuses, sauvegarde et défense des sites, souvenirs d'enfance et menus faits quotidiens ; son talent s'exerce en de multiples domaines. En 1934, son ancien condisciple, Georges Doutrepoint, qui fêtait ses quarante ans de professorat, salue avec amitié celui « qui est tour » à tour, dans ses délicieuses chroniques, philologue, dialectologue, entomologiste, botaniste, folkloriste et » partout poète ! ». Et le poète collabore par la parole aux œuvres de charité et d'éducation : conférencier charmant et recherché, on le trouve dans les écoles et à la radio comme dans les cercles d'études. Certaines de ses causeries sur la nature, les fleurs et les roses lui valent l'honneur d'être

invité par la reine Élisabeth à visiter en sa compagnie les roseraies royales de Laeken.

La seconde guerre mondiale est pour lui une nouvelle épreuve, qui se double d'un grand deuil, la mort de son épouse, compagne d'élite et riche nature d'artiste. Dans sa peine, il arrive à retrouver une âme égale et résignée, puis se remet au travail. Entre les deux guerres, il a donné, en 1932, une « suite de douze sonnets » pour fêter l'année, sous le titre *Le Cortège des mois*; après avoir vaincu sa tristesse, il a soigneusement retouché *La Route enchantée* et en donne une troisième édition en 1948 et fête ainsi ses quatre-vingts ans. Il est forcé d'abandonner toute collaboration aux journaux, car sa vue a baissé. En 1951, il connaît une double joie : la province de Liège lui décerne son Prix biennal de littérature, tandis que le même honneur échoit à son vieil ami, Joseph Jongen, pour la musique. Puis, grâce à l'aide toute d'intelligence et de dévouement de sa seconde épouse, et cédant enfin aux prières de sa famille et de ses amis, il publie son dernier recueil de poèmes, *Le Bréviaire du Bonheur*. Dans cette œuvre, la méditation et la sérénité de la pensée ont pris le pas sur le penchant à la rêverie qui se révélait dans les poèmes de jeunesse; mais le vers a gardé toute sa pureté, sa concision, son rythme et sa musicalité. D'ailleurs, divers compositeurs, parmi lesquels Joseph Jongen, ont mis en musique certains sonnets et d'autres pièces du poète.

Enfin, le 15 mai 1954, Adolphe Hardy eut la joie d'accueillir chez lui une délégation de sa ville natale qui lui remit le diplôme de citoyen d'honneur de Dison. Un mois plus tard, il s'éteignait doucement, en sa paisible demeure, — aujourd'hui disparue, — de l'avenue du Gros-Tilleul, à Laeken.

Le 18 juin 1955, à Dison, son concitoyen, Luc Hommel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Langue et de Littérature françaises, rendait publi-

quement un hommage ému à celui qui avait guidé ses premiers pas littéraires : « il l'a fait, disait-il, avec cette » bonté, cette délicatesse, ce désintéressement qui lui étaient particuliers... il était amène... il avait de » la douceur accompagnée de grâce et » de politesse... il a réalisé cette autre » œuvre d'art de n'avoir ni ennemis, » ni détracteurs ». Puis, rappelant qu'Adolphe Hardy avait reçu le titre de citoyen d'honneur de la ville de Dison, il ajoutait : « C'était l'hommage de ceux qui, tout en l'admirant, n'avaient cessé de l'aimer ».

Autres œuvres d'A. Hardy : 1<sup>o</sup> poésie : *Mimi, rouge-gorge*, conte en vers (1886), dans *Le Patriote illustré* (septembre 1898, p. 6); *Souvenirs d'enfance*; *Fleurs d'hiver* (Namur, 1889); *Pour lire au bois* (Louvain, 1893); *Les Émaux wallons* (Liège et Namur, 1897). — 2<sup>o</sup> prose : *Les Émotions d'un pigeon blanc*, conte pour l'aimée (Liège, 1889); *Les Ancêtres du prince Léopold*, recherches généalogiques (Liège, 1902); *Pour les héroïnes de Belgique* (s. l., 1920). — Collaborations : *La Revue belge*, *La Nervie*, *Durendal*, *La Revue générale*, *Le Correspondant*, *La Revue sincère*, *Le XX<sup>e</sup> siècle*, *La Revue des idées et des faits*.

Deux portraits (photos) d'Adolphe Hardy sont insérés dans l'édition de *La Route enchantée*, Paris, 1904.

William Legrand.

F. Ansel, « Adolphe Hardy. La Route enchantée », dans *Durendal*, t. XI, 1904, p. 681. — J.-P. Bonnamy, « Adolphe Hardy », dans *Les Cahiers de Jean Tousseul*, 1951, n<sup>o</sup> 1, pp. 33-36; n<sup>o</sup> 2, pp. 7-15; 1955, n<sup>o</sup> 4, pp. 17-32. — J. Conrardy, « A. Hardy, poète de la Guerre », dans *La Revue sincère*, 1931, pp. 445-447 et pp. 533-535; « A. Hardy, Grand Prix de la Langue française », *ibid.*, pp. 529-530; « A. Hardy et Le Cortège des mois », *ibid.*, 1932, pp. 112-126. — E. Gilbert, « La Route enchantée », dans *La Revue générale*, 1911, pp. 582-593. — J. Grignard, *Nos gloires littéraires*, Bruxelles, 1889, pp. 149-216. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, Liège, 1946, pp. 392-395. — L. Hommel, « Commémoration d'Adolphe Hardy. Éloge », dans *L'Ardenne belge*, supplément juillet-août

1955. — L. Hommel, « Hommage à A. Hardy », dans *Bulletin de l'Académie royale de littérature*, 1955, pp. 130-135. — P. Nothomb, « Ad. Hardy », dans *Durandal*, 1911, pp. 151-153. — N. de Frelle, « Le poète de La Route enchantée », dans *Almanach de la Générale gantoise des étudiants catholiques*, 1905, pp. 67-78. — P. Renault, *Adolphe Hardy*, Bruxelles, 1910 (Collection *Diamant*, série littéraire, n° 10. — R. Van Vlodorp, *Mon carnet de croquis*, Bruxelles, 1943, pp. 59-66. — Isabelle Calinice, *Adolphe Hardy poète*, mémoire présenté pour l'obtention du grade de licencié en philosophie et lettres, section philologie romane, Université catholique de Louvain, 1956 (mémoire polygraphié de 111 pages), avec un portrait (photo).

**HASSEL** (Valentin-Joseph-Victor-Prosper VAN), alias Henri RAVELINE, chirurgien et écrivain, né à Pâturages le 10 septembre 1852, y décédé le 9 janvier 1938.

Fils d'un médecin vétérinaire, Valentin Van Hassel grandit dans une famille bourgeoise aisée. Après ses études primaires et de libres vagabondages dans sa terre boraine, il fait au collège de Nivelles ses études moyennes, qu'il termine en 1870 en même temps que ses amis Alphonse Hanon de Louvet et Théodore Hannon. Inscrit à l'Université libre de Bruxelles de 1870 à 1877, il y conquiert le grade de docteur en médecine. Ses études n'empêchent pas Valentin Van Hassel de participer aux activités artistiques et littéraires de la capitale : il collabore à divers journaux universitaires ; il fréquente assidûment Théodore Hannon et ses amis, Charles De Coster, Camille Lemonnier, Georges Eekhoud, Émile Verhaeren, Eugène Demolder. Maintes fois, il va, avec Théodore Hannon qui l'initie à la peinture, rejoindre à Anseremme-sur-Lesse Jean d'Ardenne, les peintres Rops, Smits, Baron, Pantazis et d'autres. Ces relations intellectuelles peuvent éclairer la genèse de l'œuvre littéraire de Valentin Van Hassel.

Celui-ci s'installe comme médecin dans son village natal et s'adonne avec passion à la chirurgie : il réussit dans le Borinage les premières grandes

interventions d'obstétrique et de gynécologie. Le succès de la polyclinique qu'il fonde à Mons et où il traite spécialement les maladies de femmes, l'autorité des nombreux mémoires qu'il rédige sur des questions de chirurgie témoignent de son habileté opératoire et de ses vastes connaissances.

Depuis 1878, médecin de charbonnages — il le sera pendant plus de cinquante ans avec beaucoup de dévouement —, il étudie les accidents du travail et rédige de précieuses communications sur les traumatismes industriels, notamment sur les hernies. Que de fois il s'est penché sur les « gueules noires » brûlées par le grisou ! L'épidémie de choléra de 1892, qu'il est parvenu à limiter, est pour lui l'occasion d'un rapport qui est discuté à la Chambre des représentants, à l'Académie de Médecine de Belgique et à l'Académie de Berlin. Durant toute sa vie, le docteur Van Hassel se dépense sans compter pour réduire la souffrance et la misère de ceux qui, comme lui, sont attachés de toutes leurs fibres à la terre boraine. Il lutte avec succès contre les taudis, pour la distribution d'eau potable dans le Borinage, pour la propagation de l'hygiène dans les mines et les écoles. Il est l'initiateur d'un hôpital intercharbonnier à Warquignies. Pendant la guerre de 1914-1918, Valentin Van Hassel crée des ambulances et une école d'ambulanciers. En 1928, une clinique anticancéreuse s'ouvre grâce à lui à Mons. Soucieux de l'intérêt de ses jeunes confrères, il fonde en 1887 avec Valère Petit, Bricoult, Achille Urbain, un organisme professionnel, le Cercle médical borain, devenu successivement le Syndicat médical borain et l'Union médicale boraine (1910) ; il y présente de très nombreux travaux. Pendant près de vingt ans, il est le rédacteur en chef des *Annales médico-chirurgicales du Hainaut*.

Dès 1887, épris de liberté et de progrès, il se lance dans la politique : conseiller communal de Pâturages, puis député suppléant de Mons, il

fonde avec Fulgence Masson la première feuille libérale de la région : le *Journal du Borinage*. C'est aussi notamment grâce à l'active campagne de Valentin Van Hassel qu'est rétabli en 1922, en présence du Maréchal Pétain, le *Coq de Jemappes* détruit par les Allemands en août 1914.

Entretiens, avec une fécondité extraordinaire, Van Hassel s'est adonné aux lettres françaises et surtout boraines, dans des genres fort divers. Régionaliste, Henri Raveline appartient au mouvement naturaliste de son temps, mais son réalisme est loin de se maintenir au niveau de la vie ordinaire. Il fait très souvent entrer les petites gens des corons dans le merveilleux ; son œuvre reflète les deux tendances fondamentales de la race wallonne : une idéalité fine et un réalisme un peu gros ; il s'en dégage surtout un amour ardent pour le Borinage natal. Dans la ferveur de son attachement vibre un régionalisme réfléchi, cultivé non seulement pour les ressources du pittoresque qu'y peut trouver l'artiste, mais pour l'enrichissement moral que procure à l'homme la fidélité à sa terre. Sous la lettre de son régionalisme se décèle une fin sociale : Henri Raveline veut aider le peuple borain à renouer avec le passé, à s'enraciner, à prendre conscience de son génie.

Notre auteur écrit des chansons qui rythment le labeur : *Canchons pou les Breyous*, parues dans le *Farceur* du 5 avril au 1<sup>er</sup> novembre 1925.

Le théâtre borain d'Henri Raveline offre un très réel intérêt. Les drames sombres, *Les deux Aveilles* (*ibidem* du 26 août au 28 octobre 1923), *Les Agroyeûs* (inédit), ou les comédies alertes, joyeuses comme *El Famiye Djan Lariquette* (La Province, 1882), *Quand d'sorai mayeur* (inédite), *El Chastie Bablute* (inédite) et d'autres, présentent des sujets originaux. Leur liberté d'allure, leur fantaisie, leur brutalité parfois, bousculent les cadres habituels du théâtre wallon qui, en général, s'imprègne de plus de douceur et de tendresse et

reste bon enfant jusqu'en ses violences. *Chonq eptites gnotes pièches pou l'theydte* (La Province, 1934) sont « du spectacle dans un fauteuil », mais elles valent par leur grâce, par le naturel du dialogue, par leur verve narquoise, par la saveur du patois.

C'est surtout dans les contes borains qu'excelle Henri Raveline. Il a su leur infuser liberté, naturel, vivacité, originalité. Réunis dans les recueils suivants : *Pou dire à l'eschrienne* (A. Vaubert, Dour, 1909), *Voiez co des istoires... in vla* (*ibidem*, 1914), *Gouci, c'est l'Diydpe* (*ibidem*, 1914), *El cu d'el mante* (La Province, Mons, 1935), leur beauté réside moins dans l'imprévu des histoires et leur contenu que dans leur facture. Rien n'est moins banal, rien n'est plus pittoresque que leur style simplet, naïvement sentencieux ; rien n'est plus savoureux que leur dialecte borain vif, alerte, enjoué dont Raveline exploite à merveille les expressions étonnamment imagées. Ce n'est pas sans raison que Valentin Van Hassel fut un correspondant de la Société du Dictionnaire général de la langue wallonne et que Jean Haust eut maintes fois recours à ses connaissances dialectales.

Valentin Van Hassel ne s'est pas contenté d'émouvoir ou d'amuser les âmes frustes et naïves de son microcosme régional avec ses chansons, ses comédies et ses contes patois. Il a voulu que les coutumes, l'esprit, les qualités du peuple borain, les beautés du Borinage soient appréciées par tous ; c'est pourquoi il a aussi écrit en français. Manifestement, sa production française ne vaut pas son œuvre patoisante ; elle est néanmoins attachante par sa spontanéité, sa pureté, la source saine de son inspiration, le haut idéal qu'elle implique chez son auteur et qu'elle propose aux lecteurs.

A côté de quelques romans de peu d'intérêt dont les *Menhirs* (Imprimerie commerciale et industrielle, La Louvière, 1925), le folkloriste Van Hassel a publié des tableaux de mœurs boraines : *Au pays borain* (Bibliothèque

populaire belge, Mons, 1884), *Les Contes de Grand-Mé* (Imprimerie commerciale et industrielle, La Louvière, 1927), *Les Contes d'el Keurière* (La Province, Mons) d'où se dégage une poésie intime, simple et familière. Raveline, interprète particulièrement réceptif et sincère de la vie des choses anciennes, apparaît ici comme l'homme de la maintenance des traditions du vrai Borinage.

De nombreux voyages d'études médicales et autres, notre écrivain a laissé des carnets de route, recueils de visions vivantes et de saine poésie : *Lettres du Dauphiné et de la Savoie* (A. Vaubert, Dour, 1902), *Dans les Vosges* (A. Lesigne, Bruxelles, 1903), *Zigzags dans le sud-est de la France* (A. Vaubert, Dour, 1904), *Mon carnet d'Auvergne* (*ibid.*, 1905), *Par les chemins des Pyrénées atlantiques* (*ibidem*, 1906).

Journaliste, Valentin Van Hassel collabore aux *Nouvelles du Jour* de Bontemps, à la *Chronique* de V. Halleux, à la *Province* de Mons ; il y publie des études scientifiques et philosophiques, des articles politiques, des chroniques sur des sujets littéraires et folkloriques, où se manifestent, en une langue claire, vive et imagée, une connaissance profonde de la vie et des hommes, un sens aigu des réalités, une généreuse volonté d'idéal.

Ces qualités, nous les retrouvons dans les écrits de sa vieillesse méditative, dans *Des lignes noires* (La Province, Mons, 1924), *Sur les sentiers infinis de la souffrance humaine* (Imprimerie médicale et scientifique, Bruxelles, 1927), *Vieillesse* (La Province, 1936), œuvres où s'exprime la philosophie de Van Hassel, sorte de matérialisme métaphysique s'épanouissant en un spiritualisme de valeurs et en tendresse humaine. Grâce à elle, ce Borain robuste et truculent, cet amant de la nature, ce biologiste avide de savoir, ce médecin généreux et dévoué, cet homme de devoir a réalisé l'unité spirituelle de son existence. Grâce à elle, ce déterministe convaincu a

atteint à cette haute conquête : la liberté du sage.

De cette période datent maints portraits de Van Hassel composés par sa fille, artiste de grand talent. Sous la poussière délicate du pastel, sous les tons chauds de l'huile ou sous les traits burinés de l'eau-forte, nous voyons palpiter l'âme que l'œuvre de Van Hassel nous a laissés deviner, âme ardente et forte, éclairée de lucide intelligence, irradiante de bonté seraine.

Tout au long de ses jours, Valentin Van Hassel a eu une vie intérieure intense : il est mort après avoir gravi les trente-trois degrés du Rite Écossais Ancien et Accepté.

Auteur wallon, Henri Raveline occupe l'un des premiers rangs de la littérature dialectale contemporaine. Sa place dans les lettres belges d'expression française est beaucoup plus modeste. Comme médecin, comme homme, son mérite est grand. Son nom doit rester.

*Iconographie* : portrait à l'aquarelle par Claus et Hannon (1880), propriété de la famille ; portraits (1930, 1934, 1935) composés par Claire Libiez-Van Hassel (propriétés de la famille, reproduits dans la monographie de Clovis Piérard, citée dans la bibliographie) ; buste sculpté en 1928 par l'artiste montois Léon Gobert (propriété de la famille).

Carmen Blanmaliand-Moriamé.

Cl. Piérard, *Le Docteur Valentin Van Hassel*, Liège, 1938. — C. Moriamé, *Valentin Van Hassel, sa vie et son œuvre*, mémoire de licence en philologie romane, 1946, resté inédit, reposant à la bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles.

**HENRION** (Adrien-Joseph). Voir ANRION.

**HENROTAY** (Jacques - Antoine), prêtre, professeur, théologien, botaniste, né à Petit-Rechain, près de Verviers le 9 septembre 1813, décédé à Modave le 4 août 1865.

Il était le quatrième fils de Jacques-

Antoine Henrotay et de Catherine-Agnès Grenade. Ordonné prêtre à Liège, le 14 août 1836, il fut envoyé à l'Université de Louvain, où il fut l'élève de G.-C. Ubaghs, chef de l'école philosophique traditionaliste.

Créé bachelier en théologie le 5 avril 1838, il poursuivit ses études et, en août 1840, fut nommé professeur de religion et de langues orientales au Petit Séminaire de Rolduc, transféré à Saint-Trond en 1843. Il s'y distingua dans l'enseignement de l'hébreu. En 1847, il fut appelé comme professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Liège, où il fit lithographier plusieurs de ses cours : une introduction à la théologie et des traités de la Sainte Trinité, des Anges et de la Création (*Cosmologia sacra, seu Tractatus theologicus de Creatione*, 116 pages, daté du 1<sup>er</sup> juin 1848; *Tractatus de Angelis*, 40 pages, daté du 11 février 1849). A Pâques 1849, l'auteur fut sérieusement averti que des murmures s'élevaient contre son enseignement. Comme de graves critiques étaient formulées sur plusieurs points de ses doctrines concernant notamment l'Incarnation, l'Ange « In » défini », les Anges gardiens, Marie, reine des Anges, et la pluralité des mondes, son évêque, Mgr Van Bommel, exigea une rétractation, qui fut publiée, lithographiée, pour faire suite au traité des Anges (pages 40bis, a, b, c, datées du 25 juillet 1849 : *Appendix ad quosdam paragraphos Cosmologiae sacrae et tractatus de Angelis*). Faisait suite à cet *Appendix*, l'*Anthropologia sacra*, p. 41-132. Trop souvent l'auteur se livrait, semble-t-il, à de hardies spéculations : selon le chanoine Daris, « son imagination l'entraîna » dans de graves erreurs qu'il n'hésita pas de rétracter ». En cette même année 1849, il fut nommé curé de Grand-Rechain, où il mena une vie studieuse, consacrant ses loisirs à la botanique. Transféré à la cure de Modave le 15 décembre 1857, il explora systématiquement sa nouvelle paroisse et les environs et y découvrit de nombreuses stations, non encore signalées

dans la flore liégeoise. Membre de la Société royale de Botanique de Belgique, il publia, dans le tome 1<sup>er</sup> du Bulletin de cette société, une étude intitulée *Note sur les bourgeons axillaires du Sagina nodosa*. En 1862, il écrivit une *Notice sur Modave* qui parut dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. V, pp. 38-49). C'est en 1862 aussi que l'évêque de Liège, Mgr de Montpellier, dans un important mémoire de septante pages in-quarto (édité à Liège et « confidentiel »), met encore en cause, avec bien d'autres, des théories qui avaient été professées et publiées par l'abbé Henrotay, « l'un des plus brillants élèves » de MM. Tits, Ubaghs et Beelen », déclare l'évêque. « Or, continue-t-il, sa doctrine est puisée à celle de M. Tits, » et quelque peu à celle de M. Ubaghs ». D'autre part, Mgr Malou, évêque de Bruges, condamnant aussi les doctrines traditionalistes, s'appuyait sur les ouvrages d'Ubaghs et de ses disciples ainsi que sur les doctrines exposées dans les cours lithographiés de l'abbé Henrotay.

A cette époque, le curé de Modave, dont on a néanmoins reconnu la grande bonté et la douceur de caractère, était bien loin des controverses philosophiques et théologiques : il voyait mourir, en son presbytère, ses vieux parents octogénaires. Il ne leur survécut pas longtemps car, au cours d'une funeste épidémie de petite vérole, visitant et administrant ses paroissiens en danger de mort, il succomba lui-même, atteint par cette maladie contagieuse.

William Legrand.

Archives de l'Évêché de Liège. — J. Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 2<sup>e</sup> partie, Liège, 1871, pp. 212-213. — J. Daris, *Le diocèse de Liège de 1852 à 1879*, Liège, 1892, p. 144. — V. Chauvin, « L'Étude de l'hébreu à Liège », dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI<sup>e</sup> Congrès*, Liège, 1909, t. II, p. 638. — G. Grondal, *Biographie verviétoise. Nos anciens botanistes*, Verviers, 1952, p. 27 (tiré à part du *Bulletin de la Revue verviétoise d'histoire naturelle*).

**HENROTAY** (Jean), metteur en œuvre et bijoutier, né à Herstal le 25 novembre 1727, décédé à Liège le 9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800).

Rejeton d'une famille qui a donné au XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreux orfèvres à la cité des princes-évêques, il est le seul du nombre à avoir acquis une véritable notoriété. De sa carrière, on connaît seulement l'épisode qui en fut le sommet.

En juin 1763, on le trouve à Saint-Pétersbourg, sur le point de rentrer dans son pays natal, après avoir exécuté la couronne impériale de Catherine II. La tsarine avait commandé cette couronne un an plus tôt, peu après la mort tragique de son époux Pierre III, qu'elle venait de chasser du trône. La commande était tout naturellement allée au joaillier de la Cour, ce Jérémie Pauzié que Genève s'enorgueillit d'avoir vu naître. Pauzié put faire son choix dans le trésor des tsars, et jeta son dévolu sur « toutes les plus grandes Pierres ». Il en fit confier la mise en œuvre — qui n'était pas son affaire et qui exigeait une habileté consommée, car il fallait réduire au strict minimum le poids de la monture, « n'y mettre que la matière » qu'il falloir pour tenir les pierres — à notre compatriote Henrotay, dont il connaissait fort bien les talents, mais non les origines, car il le croyait Français. Le fruit de leur collaboration, instrument du couronnement de Catherine la Grande, puis de tous les tsars jusqu'au dernier, a traversé sans dommages la révolution d'octobre, et se trouve aujourd'hui dans le fonds des pierres précieuses de l'U.R.S.S. C'est un joyau sans prix, d'une conception et d'une exécution également admirables.

A son départ de Saint-Pétersbourg, Henrotay reçut du chambellan Betzky, personnage autoritaire et vaniteux qui jouait auprès de Catherine le rôle de surintendant des beaux-arts et avait été chargé par elle de superviser toute l'affaire, un certificat passant sous silence l'intervention de Pauzié. Ce document est resté pendant près de

deux siècles dans la famille de notre metteur en œuvre ; il est entré récemment, par voie de don, dans les collections des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de la ville de Liège.

Pierre Colman.

P. Colman, « L'orfèvre liégeois Jean Henrotay, co-auteur de la couronne impériale de Catherine II », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 140, 1963, pp. 229-238.

**HICKMANN** (Antoine), en religion DOM ROBERT, moine bénédictin de Saint-Hubert. Né (les matricules de Saint-Hubert disent baptisé) à Bruxelles le 13 novembre 1720, décédé à l'abbaye de Saint-Hubert le 7 juillet 1787.

C'est évidemment le hasard d'un voyage qui le fit naître à Bruxelles, car ses parents, originaires de Bohême, habitaient Luxembourg, où son père était « major de la place ». Dom Robert assurera qu'il parle mal le français.

Entré jeune à l'abbaye, il y fait profession le 1<sup>er</sup> novembre 1739, et est ordonné prêtre le 18 décembre 1743. Il a raconté lui-même sa carrière et notamment sa vocation scientifique dans une lettre récemment publiée. « En 1743, écrit-il, des affaires d'état » qui brouilloient notre maison furent » cause, je ne sçais encore pourquoi, » qu'on me mena, à l'âge de 23 ans, » lié et garotté, à Luxembourg, avec » deux de mes confrères, et on nous » tint dans une prison étroite pendant » 26 mois, jusqu'en 1745, qu'on nous » renvoya ici, notre abbé étant encore » absent, où je me trouvai désœuvré » et mal à l'aise ». Il faut rapporter cet épisode au long conflit entre l'Empire et la France : Saint-Hubert oscillait entre les deux, sans qu'abbé et moines fussent toujours d'accord et du même parti. Rentré dans son abbaye, le jeune moine à l'esprit ouvert et curieux se mit à profiter habilement des loisirs dont il disposait pour observer et s'instruire. Brillant autodidacte, il devait pousser très loin ses progrès dans

les diverses sciences qui le retinrent : théologie, médecine, physique.

Chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères, il alla, pour se qualifier en cette branche, faire un séjour de six semaines à l'Université de Pont-à-Mousson, y subit un examen et fut promu docteur. Sa doctrine, très raisonnable selon le goût du temps, fut cependant trouvée quelquefois trop hardie par son ami l'abbé d'Orval.

« Un vieux médecin liégeois très bon » praticien, qui avait été médecin à un » prince de Liège et qui s'étoit retiré » ici (à Saint-Hubert) pour le reste de » ses jours » lui inculqua certains éléments de médecine. Après des années de pratique, il subit à Louvain un examen sérieux auprès du professeur Van Rossum, qui lui délivra « un témoignage par lequel il me déclaroit » capable d'être licencié en médecine ». Il ne lui en fallait pas plus, sauf une permission du pape que son abbé lui obtint, pour exercer avec autant de succès que de désintéressement.

En physique, un mémoire qu'il avait envoyé à l'Académie de Munich sur deux questions relatives au mécanisme du tonnerre et des orages lui valut un prix de 30 ducats, un autre mémoire sur une question d'agriculture ardennaise était couronné, en 1774, par l'Académie de Bruxelles (n° 161) et récompensé d'une médaille d'or.

En relations avec des savants distingués d'autres pays, dom Robert fut membre de l'Académie royale de Munich et associé correspondant du Collège royal de Médecine de Nancy. Il fut aussi question de son admission à la Société royale de Médecine de Paris. Son confrère, auteur de la *Bibliothèque générale de l'Ordre de saint Benoît*, pourra donc écrire à l'article qui concerne Hickmann, qu'il « est » membre des plus célèbres académies » de l'Europe ou fait pour le devenir ».

Comme échantillon de son savoir, cet article contient des *Dissertations sur le mécanisme électrique universel de la nature, relativement à la physique, à la métaphysique, à la politique et à la*

*morale*. Ce titre suggère assez combien l'auteur est de son temps, féru notamment des premières découvertes de l'électricité, mais avec cette tendance à dépasser en systèmes et en spéculations la portée des expériences. S'il a beaucoup écrit, il n'a presque rien publié. Sans doute son abbé préférait-il réserver à d'autres investissements les capitaux insuffisants de son abbaye. Hickmann nous apprend qu'il a édité un petit livre de prières à saint Hubert, et aussi qu'il a envoyé à son ami l'abbé d'Orval plus de quarante manuscrits : ils sont perdus depuis la Révolution. A Saint-Hubert même, il en était resté quelques-uns ; cinq volumes sont actuellement à l'abbaye de Maredsous : deux de ces volumes contiennent de la correspondance, les trois autres traitent de physique et de médecine et l'on y trouve notamment nombre de prescriptions avec les noms des consultants en clair. « Il écrivait, » dit Dewez, avec une facilité étonnante et c'est cette facilité même » qui l'a empêché de donner une œuvre » achevée ».

A part les déplacements mentionnés plus haut et un voyage à Vienne, avec son abbé, dom Nicolas Spirlet, en 1761, dom Robert vécut à l'abbaye de Saint-Hubert ou dans un des prieurés de sa mouvance : deux ans à Bouillon et deux à Sancy, en Lorraine. Sa personnalité originale devait laisser à Saint-Hubert un souvenir légendaire.

Th. Delforge.

Archives de l'abbaye de Saint-Hubert, aux Archives de l'État à Saint-Hubert. — *Bibliothèque générale de l'Ordre de saint Benoît*, t. I<sup>er</sup>, Bouillon, 1777, pp. 485-495. — *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1787. — Dewez, *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, Bruxelles, 1805-1807. — E. Courtin, *Encyclopédie moderne*, Paris, 1824-1832. — Comte de Beodelievre, *Biographie liégeoise*, t. II, Liège, 1837, p. 487. — A. de Robaulx de Soumoy, *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, Bruxelles, 1847, p. 198. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. I<sup>er</sup>, Luxembourg, 1860, p. 247. — J. Vannérus, « Liste des religieux de Saint-Hubert », dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. II, Arlon, 1914. — Th. Delforge, « Dom Robert Hickmann, moine et médecin de

Saint-Hubert », dans *Bulletin trimestriel de la Société archéologique du Luxembourg*, 35<sup>e</sup> année, 1959, pp. 73-80 (lettre autobiographique). — Fr. B., « Dom Robert Hickmann, moine et médecin de Saint-Hubert », dans *Ardenne et Famenne*, 2<sup>e</sup> année, 1959, pp. 129-130.

**HONE** (Galyon), peintre-verrier, né dans les Pays-Bas vers 1470, établi à Southwark, faubourg de Londres vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle, mort en 1551.

En 1517 ou peu après, il prit la succession de Bernard Flower en qualité de maître verrier du roi d'Angleterre, Henri VIII. Hilary Wayment suggère que cet artiste pourrait peut-être s'identifier avec Gheleyn van Brugge, qui obtint sa maîtrise en 1492 à la Gilde de Saint-Luc d'Anvers.

La plupart des peintres-verriers anglais de Londres faisaient partie de la gilde locale, tandis que les peintres-verriers dits « flamands », c'est-à-dire originaires non seulement des Flandres mais aussi des autres provinces des Pays-Bas, n'étaient pas admis au sein de ladite gilde et, en conséquence, s'étaient groupés à Southwark. Il se forma ainsi deux écoles rivales : d'une part, les peintres-verriers de la cité de Londres, généralement fidèles à la tradition gothique, d'autre part, les ateliers de Southwark, partisans du réalisme flamand et évoluant bientôt vers le style de la Renaissance italienne.

Cette équipe de peintres-verriers des Pays-Bas émigrés en Angleterre y laissa un important témoignage de son activité, car c'est à elle qu'est due l'exécution d'un certain nombre des remarquables verrières de la chapelle de King's College à Cambridge, dont la plupart paraissent avoir été dessinées par le grand maître anversois, Dirck Vellert. C'est dans sa collaboration à ce travail que Galyon Hone allait donner la mesure de son talent exceptionnel de peintre-verrier. L'intérieur de ladite chapelle, qui est de forme rectangulaire, est éclairé par vingt-six fenêtres, dont douze sur chacune des parois latérales, une au

chevet et une au portail. Les verrières qui ornent ces fenêtres sont numérotées de 1 à 26, en commençant par la première de la paroi nord du côté du portail. Les historiages inférieurs y retracent des *Épisodes de la vie de la Vierge et de la vie du Christ* ainsi que quelques sujets tirés des *Actes des apôtres*. Au-dessus de ces tableaux se trouvent représentées en parallèle des *Scènes de l'Ancien Testament*.

À la mort de Bernard Flower, en 1517, quatre verrières étaient terminées, dont probablement une seule (le n° 2) était de la main même du vieux maître. Sous les ordres de celui-ci et à l'exécution des trois autres verrières (les n° 6, 9 et 10), Galyon Hone avait participé activement. Après une dizaine d'années d'interruption, le travail fut repris en 1526 et réparti alors entre six maîtres verriers, dont trois flamands, deux anglais et un dernier collaborateur d'origine douteuse. Ces verriers flamands, dont les noms avaient pris une tournure anglaise, étaient Galyon Hone, assumant le rôle principal comme verrier du roi, James Nicholson et Francis Williamson. D'autre part, les cartons ou tout au moins les croquis de la plupart des verrières de la seconde période ont pu être attribués à Dirck Vellert, le célèbre maître anversois, qui aurait également à son actif le dessin d'un des vitraux au moins de la première période.

Les renseignements d'archives et l'analyse du style ont permis de supposer avec raison que Galyon Hone peignit, de 1526 à 1531, les vitraux n° 4, 13, 20, 21, 22 et 23, laissant à son collègue anglais, Thomas Reve, les vitraux n° 8, 11, 15, 16, 17, 18 et le registre inférieur du n° 14, tandis que l'exécution du vitrail n° 12 échut à un autre verrier anglais, Richard Bond. Les dessins, ou dans certains cas les croquis, de tous ces vitraux sont attribués à Dirck Vellert. Celui-ci, par contre, semble étranger aux compositions des vitraux n° 1, 3, 5, 7, 24 et 25, que peignirent sans doute les autres membres de l'équipe. Quant à la

verrière n° 26, au-dessus du portail, elle est moderne.

Dans les verrières du groupe Vellert-Hone et consorts, on peut déceler diverses influences et relever même des emprunts plus ou moins directs puisés un peu partout, comme le signale Hilary Wayment, notamment dans la *Bible des Pauvres* et le *Speculum Humanae Salvationis*, ouvrages du XV<sup>e</sup> siècle, dans les œuvres de Dürer, Lucas de Leyde, dans celles de l'école de Raphaël et jusque dans des dessins attribués à Bernard Van Orley ou à Pierre Coecke.

Après avoir terminé en 1531 ses travaux à Cambridge, Galyon Hone, dont la renommée était faite, eut à exécuter un certain nombre de vitraux destinés à diverses résidences royales d'Angleterre, notamment à Whitehall Palace, Hampton Court et Windsor Castle. De toutes ces dernières œuvres, rien ne paraît avoir subsisté jusqu'à nos jours.

En 1953, les autorités de King's College à Cambridge ont remis en don au Musée Vleeshuis d'Anvers une série de grandes photographies représentant plusieurs verrières de leur chapelle, ceci pour rappeler l'apport important fourni à cette magnifique décoration par Dirck Vellert et par son collaborateur, Galyon Hone. Tout porte à croire que celui-ci, qui interpréta sur verre les compositions de Vellert, était bien connu du grand maître anversois et avait passé par la gilde de Saint-Luc de la métropole flamande.

J. Helbig.

K. P. Harrison, *The Windows of King's College Chapel, Cambridge: Notes on their History and Design*, Cambridge, 1952. — *An illustrated Guide to the Windows of King's College Chapel, Cambridge*, Cambridge, 1953. — Hilary G. Wayment, « Un chef-d'œuvre anglo-flamand de la première Renaissance, les vitraux de King's College, Cambridge », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 1958, pp. 83-101.

**HORION** (Jean, dit Bertrand ou Bertrandi de), cleric hutois du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce cleric dont la date de naissance est inconnue appartenait au lignage patricien de Horion, de souche probablement noble, dont les premiers représentants sont signalés à Huy peu après 1200. Parmi eux, on relève notamment Alexandre de Horion, qui fut le premier abbé du Neufmoustier (1208-1236), et Berthelot de Horion le changeur, maire et échevin de Huy entre 1271 et 1293. Bertrand de Horion, père de Jean, également changeur, fut lui-même échevin de la ville de 1314 à 1319.

On ne possède pas de renseignements plus précis sur les études effectuées par Jean de Horion, ni sur ses débuts dans la carrière ecclésiastique. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il avait obtenu, dès avant 1329, un bénéfice à la cathédrale Saint-Lambert de Liège, celui de l'autel des saints Lambert, Éloi et Alexis, fondé depuis peu (1318), ainsi qu'un canonicat à la collégiale Saint-Adalbert d'Aix-la-Chapelle. A l'exemple de nombreux cleric liégeois de son temps, il subit l'attraction de la cour pontificale d'Avignon. C'est là qu'on le trouve en février 1329, parmi les cleric qui entourent le cardinal Pierre d'Arrablay, évêque de Porto et ancien chancelier du roi de France Philippe V en 1316-1317; il en est devenu l'un des chapelains et des familiers. Grâce à l'appui de son protecteur, il ne tarde pas à ajouter à ses revenus une prébende de chanoine à la collégiale Saint-Pierre de Liège (1330). Sa carrière ne devait pas s'arrêter en si bon chemin. A la mort du cardinal, le pape Benoît XII (1334-1342) le prend à son service et Jean de Horion est qualifié désormais de familier du souverain pontife, « appellation qui met bien en évidence le lien » personnel qui agrégeait son détenteur « à l'entourage du pontife » (B. Guillemain). Les services qu'il rendit à la Curie lui valurent des faveurs substantielles. C'est ainsi qu'il fut d'abord pourvu d'une expectative de prébende à la collégiale Saint-Denis de Liège, en échange de son ancienne prébende d'Aix-la-Chapelle (6 juin 1336), qu'il

reçut ensuite l'autorisation de continuer à percevoir les revenus de ses divers bénéfices ecclésiastiques en dépit de sa résidence permanente à la cour pontificale (1<sup>er</sup> septembre 1338). Les fonctions qui lui étaient dévolues en Avignon ne sont pas connues avec certitude. Il y aurait peut-être lieu d'identifier Jean de Horion avec ce Jean Bertrand qui fut collecteur du diocèse de Bourges et chanoine de la cathédrale de cette ville et qui résigna ses fonctions en 1343. Ses antécédents familiaux le désignent sans doute pour une mission de confiance de ce genre, essentiellement temporaire, souvent confiée de surcroît à un familier du pape. Quoi qu'il en soit, après la mort de Benoît XII, Jean de Horion sollicite de son successeur Clément VI, qui le compte, du moins pendant un certain temps, au nombre de ses chapelains et de ses familiers, un canonicat à Compostelle (30 octobre 1346). On perd toute trace du clerc hutois après cette date, car on hésite à le reconnaître en Jean Bertrand qui est cité comme chanoine de la Petite Table à Saint-Lambert de Liège en 1353. Il est certain toutefois qu'il demeura chanoine de Saint-Pierre jusqu'à sa mort, car c'est en cette qualité que l'obituaire de Notre-Dame de Huy rappelle sa mémoire à la date du 19 décembre, l'année de son décès ne pouvant, elle non plus, être fixée avec précision.

André Joris.

Dans la collection des *Analecta Vaticana-Belgica* : A. Fayen, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, Bruxelles-Rome-Paris, 1908, n° 2378 ; A. Fierens, *Lettres de Benoît XII (1334-1342)*, Bruxelles-Rome-Paris, 1910, n° 304, 513 ; U. Berlière, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, Rome-Bruges-Paris, 1906, n° 1094. — E. Poncelet, *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, t. VI, Bruxelles, 1933, n° 557. — E. Poncelet, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre à Liège*, Bruxelles, 1906, p. L. — H. Gatzweller, « Das S. Adalbertstift zu Aachen », dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. LI, 1929, p. 166. — M. Yans, *Les Échevins de Huy. Biographies des échevins et maires de Huy-Grande*, Liège, 1952, p. 37. — C. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1905. —

B. Guillemain, *La Cour pontificale d'Avignon (1309-1376). Étude d'une société*, Paris, 1962. — B. Guillemain, « Les carrières des officiers pontificaux au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Le Moyen Âge*, t. LXIX, 1963, pp. 565-581. — G. Kurth, « Liège et la Cour de Rome au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. II, 1922, pp. 1-43.

**HOSDEY** (Henri), bibliothécaire et historien, né à Boesinge-lez-Ypres le 17 août 1858, décédé à Hoeylaert le 23 février 1906.

Hosdey entra à la Bibliothèque Royale en qualité d'employé temporaire le 1<sup>er</sup> février 1886. Il y fut nommé successivement employé de 2<sup>e</sup> classe le 30 juin 1887, employé de 1<sup>re</sup> classe le 31 décembre 1897 et conservateur adjoint le 27 juin 1899. La carrière d'Hosdey se passa presque entièrement au Cabinet des Manuscrits. Il s'est occupé de l'histoire du sud de la Flandre occidentale et du nord de la France et a publié les écrits suivants : « De legende van Sint-Martens kerke te Yper », dans *Annales du Comité flamand de France*, t. XVII, 1888, pp. 311-333 ; *Essai sur le statut du Mont ou « Hoop » d'Hazebrouck et sur ses rapports avec l'ancien droit franc*, Dunkerque, 1890, 8°, 199 p. ; « Observations sur l'acte de fondation de l'insigne collégiale de Saint-Pierre de Cassel », dans *Annales du Comité flamand de France*, t. XIX, 1891, pp. 1-142 ; *De blijdschappen van Onze-Lieve-Vrouw te Isenberghe in 1326*, Roulers-Bruxelles, 1903, 8°, facs., 28 p. ; « Trois lettres inédites de Sidronius Hosschius », dans *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, vol. LIII, 1903, pp. 49-88.

La bibliothèque de l'Université de Bruxelles possède un exemplaire d'un ouvrage imprimé, mais non édité, portant sur sa reliure les mots : HOSDEY, ARMENTIÈRES. Le contenu est orné d'illustrations et a trait à l'histoire d'Armentières des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail aurait-il H. Hosdey comme auteur ? C'est là cependant une hypothèse que seules l'inscription se trouvant sur la reliure,

la spécialité des études historiques d'Hosdey et peut-être la citation de manuscrits appartenant à la Bibliothèque Royale permettent d'avancer, mais que des recherches plus poussées n'ont pu confirmer. L'exemplaire en question porte l'ex-libris de Willem De Vreese, ancien professeur à l'Université de Gand de 1911 à 1918. L'écrit est postérieur à 1890, car on y trouve la citation d'une publication portant cette date.

Hosdey collabora également au *Messenger des sciences historiques*.

F. Remy.

F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 74.

**HOUTART** (François-Emmanuel-Henri), industriel, né à Jumet le 6 février 1802, décédé à Aiseau le 15 mai 1876. Après son mariage, le 22 octobre 1828, avec Fulvie-Flore Cossée, il fut généralement connu sous le nom de HOUTART-COSSÉE.

Issu d'une famille de maîtres verriers, il fait ses études classiques au Collège Stanislas à Paris, puis s'initie dans l'usine familiale de Jumet-Heigne à l'industrie du verre. Dès 1828, il participe à la fondation de la Société anonyme des Verreries de Mariemont dont la direction lui sera confiée. Dès lors, il s'attache à produire le verre à vitres commun dans de meilleures conditions économiques et prend des brevets pour d'importantes améliorations aux méthodes d'étendage et de recuisson des feuilles de verre. Les perfectionnements dont il est l'auteur seront adoptés par tous les maîtres verriers belges et par de nombreux manufacturiers étrangers. Il verra aussi se vulgariser rapidement la fabrication qu'il a innovée en 1832, des tuiles ou pannes obtenues par bombage du verre à vitres.

Au début de 1836, Houtart-Cossée prend des dispositions pour introduire en Belgique la fabrication des glaces coulées et soufflées. Le

13 avril de la même année, agissant en son nom et comme représentant de ses parents, de la Société de Mariemont ainsi que du groupe constitué par lui en vue de l'installation d'une glacerie à Lodelinsart, il fait apport de ses brevets et des établissements verriers appartenant à ces différents organismes à la Société anonyme Manufacture de Glaces, Verres à vitres, Cristaux et Gobeletteries, qui se fonde alors avec la participation d'Adrien Drion-Quérité (propriétaire des verreries de Jumet-Brulotte) et de la Société nationale pour Entreprises industrielles et commerciales.

Membre du Conseil d'administration de cette nouvelle affaire, qui va jouer un rôle considérable dans le développement de l'industrie verrière belge, Houtart-Cossée se voit immédiatement attribuer le poste de directeur général des fabrications. Toutefois, il n'exercera pas longtemps cette fonction car, lorsque le 1<sup>er</sup> juillet 1837, la société décidera d'installer, dans l'ancienne abbaye de Sainte-Marie d'Oignies (Aiseau), la première glacerie belge, elle confiera à François Kemlin, fondateur et directeur des établissements du Val Saint-Lambert qu'elle a annexés neuf mois plus tôt, le soin de réaliser cette tâche.

En 1843, Kemlin s'étant retiré, Houtart-Cossée, qui jusqu'alors avait continué à diriger Mariemont et à superviser les verreries de Jumet, fut chargé de le remplacer à la tête de la glacerie. Celle-ci, depuis sa mise en marche, en 1840, avait connu des moments difficiles. En se consacrant entièrement à ses nouvelles fonctions, Houtart-Cossée parvint bientôt à surmonter les difficultés techniques et à mettre Sainte-Marie d'Oignies au rang des grandes manufactures. Pendant les trente-trois ans qu'il dirigera cette affaire, il prendra de nombreux brevets relatifs à la fabrication des glaces coulées et même ses concurrents belges et étrangers ont reconnu l'importance de son apport dans ce domaine.

Houtart-Cossée était aussi soucieux

de l'amélioration du sort des ouvriers. Déjà à Mariemont, en un temps où il n'était pas courant de voir un industriel s'embarrasser de préoccupations sociales, il avait provoqué la création d'une école et s'était intéressé à l'organisation des loisirs du personnel de l'usine. Dans la brochure qu'il publia en 1869, sous le titre *Établissements de Sainte-Marie d'Oignies, Manufacture de Glaces et Fabrique de Produits Chimiques. Notice sur les institutions fondées en vue du bien-être matériel et moral des ouvriers, des employés et de leur famille*, Houtart-Cossée a d'ailleurs rappelé que la réussite de ses tentatives d'action sociale à Mariemont avait stimulé le zèle de certains en ce domaine et lui avait permis, dès son arrivée à Aiseau, d'envisager une organisation en rapport avec « la » grande importance des établissements ». Les multiples branches de cette organisation sont étudiées dans sa brochure. Parmi les sociétés constituées en vue d'organiser les loisirs des ouvriers, mentionnons celles se rapportant à la musique. Mélomane averti,

Houtart-Cossée créa dans les établissements qu'il dirigea des phalanges musicales et, à Sainte-Marie d'Oignies, un conservatoire de musique.

Conseiller provincial catholique pour le double canton de Charleroi-Châtelet, de 1856 à 1860, puis membre de la Chambre des représentants, Houtart-Cossée fut sénateur de 1863 à 1870.

On connaît de cet industriel un portrait lithographié signé Jh. Schubert, daté 1858. Il porte l'inscription en trois lignes : « Les employés des » Etablissements de Sainte-Marie d'Oignies / à leur Directeur / Monsieur » Houtart-Cossée ».

R. Chambron.

« Discours prononcé aux funérailles de Houtart-Cossée », par M. Bennert dans le *Journal de Charleroi*, 31<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 144, mardi 23 mai 1876, p. 2, col. 4. — *La Noblesse belge. Annuaire de 1893*, Bruxelles, 1893, p. 89. — Renseignements puisés dans divers catalogues d'expositions, journaux et documents originaux.

**HOUTART-COSSÉE** (François).  
Voir HOUTART (François).

## J

**JED.** Voir DEMARTEAU (Joseph-Ernest).

**JOLLY** (André-Édouard, baron), lieutenant général, membre du gouvernement provisoire, né à Bruxelles le 13 avril 1799 et décédé dans cette même ville le 3 décembre 1883.

Après ses premières classes à l'Académie dirigée par W. Brown, à Saint-Josse-ten-Noode, il acheva ses études au Lycée Impérial de Bruxelles. Le 9 novembre 1815, il entra à l'École d'Artillerie et du Génie de Delft et en sortit trois ans plus tard sous-lieutenant. Il resta attaché à l'école pendant un an en qualité d'assistant. Il tint successivement garnison à Termonde, Bruxelles et Nimègue. Lors de son mariage en 1823, il quitta l'armée et vint s'installer à Bruxelles où il s'adonna avec un certain succès aux Beaux-Arts. En 1829 et au début de 1830, il exposa ses œuvres à Gand, Liège et Bruxelles.

Dès les premiers troubles révolutionnaires de 1830, il fut nommé officier à la 3<sup>e</sup> section de la Garde bourgeoise. A partir du 23 septembre, Jolly joua un rôle de tout premier plan, il présida ce jour une première autorité constituée; le lendemain, il forma avec Rogier et d'Hooghvorst la Commission administrative. Bien qu'aïdés par des hommes très dévoués, Jolly et ses deux compagnons assumèrent une tâche écrasante. Surchar-

gés, ils s'adjoignirent, le 26 septembre, d'autres collaborateurs. Cette nouvelle assemblée prit le nom de Gouvernement Provisoire.

Le 27 septembre, tout en restant membre du Gouvernement Provisoire, il est revêtu des fonctions de commissaire général de la Guerre; il garda celles-ci jusqu'au 31 octobre 1830, sauf deux jours pendant lesquels il fut remplacé par le général Goethals. Il assumait la mission importante et particulièrement difficile d'organiser l'armée nationale.

Promu colonel du génie le 1<sup>er</sup> février 1831, il fut nommé un mois plus tard aide de camp du Régent. Quand le 19 juillet, à l'arrivée de Léopold I<sup>er</sup>, le Baron Surllet de Chokier se retira, Jolly fut muté au Palais royal. Le 6 août, il fut appelé au commandement du quartier général du Roi. C'est en cette qualité qu'il suivit les opérations de la malheureuse campagne des dix jours. Ayant donné sa démission, Jolly quitta momentanément le service actif le 26 août 1831.

Civil, il se tourna à nouveau vers les Beaux-Arts. Il occupait depuis 1831 le poste de secrétaire de la commission chargée de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution du monument à élever Place des Martyrs. Il s'acquitta consciencieusement de cette tâche. Dans un autre domaine, il participa avec dévouement, d'abord comme membre, ensuite comme président, à la Commission organisatrice

de l'Exposition d'art qui s'ouvrit à Bruxelles en septembre 1833. Il y exposa d'ailleurs deux de ses œuvres, dont l'une fut acquise par le Gouvernement et l'autre par le Musée de Bruxelles. En décembre 1833, il devint membre artiste de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Le 12 février 1834, un arrêté royal lui accorda sa réadmission dans les cadres de l'armée. Après avoir exercé quelque temps les fonctions de directeur de la 3<sup>e</sup> division des fortifications, il fut nommé le 29 novembre 1834 directeur du dépôt de la Guerre, fonction qu'il occupa jusqu'en septembre 1842. Il mettra tout en œuvre pour jeter les bases fondamentales d'une carte détaillée de la Belgique.

En 1837, il se présenta, pour le district de Malines, comme candidat à la Chambre des représentants, mais il ne fut pas élu.

Dès que l'échange des ratifications relatives au traité des XXIV articles eut lieu à Londres le 8 juin 1839, Jolly fit partie de la Commission mixte de délimitation, d'abord en qualité de commissaire démarcateur, puis dès le 8 juin 1843, comme président de cette commission. C'est à ce titre qu'il signa, au nom de la délégation belge, la Convention des limites entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg à Maestricht le 7 août 1843, ainsi que celle entre la Belgique et les Pays-Bas, conclue dans cette même ville le 8 août 1843.

Ajoutons qu'il n'abandonna pas pour autant le pinceau, puisque, entre 1840 et 1843, il exposa des toiles à Amsterdam et à La Haye.

Entretemps, il avait également été nommé général-major le 26 septembre 1842 et désigné pour prendre le commandement de la province d'Anvers, fonctions qu'il occupera jusqu'au 18 juillet 1845, date à laquelle il prit le commandement d'une brigade d'infanterie.

Le Roi, voulant le récompenser pour l'énorme travail fourni lors des négocia-

tions pour la fixation des limites entre les Pays-Bas et la Belgique, lui octroya le titre de baron le 30 janvier 1846.

Le 16 avril 1847, il fut provisoirement adjoint à l'inspection générale du Génie et nommé directeur des fortifications de la 4<sup>e</sup> division territoriale; le 29 juillet suivant, il fut chargé, au même titre, de la 2<sup>e</sup> division territoriale.

Vers cette époque ses activités artistiques diminuèrent, mais il commença à s'intéresser à des spéculations financières. C'est ainsi qu'il devint administrateur de plusieurs sociétés. Il rédigea, en 1850, un mémoire en vue de l'exploitation du système Duval-Pirou d'un chemin de fer ayant pour caractéristiques un rail central et deux bandes de roulement en bois, pierre ou macadam. La même année, il étudia un projet de pont à construire sur le Rhin entre Cologne et Deutz. En 1851, nouveau projet d'un pont enjambant la Tamise, et un mémoire pour la construction d'un pont monumental réunissant les deux rives de l'Escaut à Anvers.

Le 20 janvier 1853, déchargé de ses fonctions antérieures, il sera désigné pour commander la province de Brabant, charge qu'il assumera jusqu'au 20 décembre 1854, jour de sa promotion de lieutenant général dans la section de réserve.

En 1858, il publiera la *Monographie de la Chapelle de Bourgogne à Anvers*, étude d'une petite chapelle gothique du xv<sup>e</sup> siècle, à laquelle il avait consacré ses loisirs lorsqu'il était commandant de la province d'Anvers.

En 1860, il entreprit la restauration d'anciennes peintures murales qui venaient d'être découvertes dans le chœur de l'église du Sablon à Bruxelles.

Il fut pensionné comme lieutenant général le 20 juin 1864. En 1866, il fusionna l'étude qu'il avait faite d'un tunnel tubulaire pour le passage des trains sous la Manche avec celle mise au point par un ingénieur anversois

J. Babut, espérant ainsi créer une société.

A la mort de son épouse, décédée à Bruxelles en août 1869, Jolly se confina dans une retraite profonde et refusa systématiquement toutes invitations tant officielles que privées. Il eut le plaisir de voir ses deux fils accéder également au généralat.

Ainsi disparut cet homme qui dédai-

gna la popularité et les rôles tapageurs, se contentant d'être utile à la cause qu'il servait.

E.-A. Jacobs.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire : Fonds Jolly, dossier officier, matricule. — Archives générales du Royaume : papiers Jolly. — E.-A. Jacobs, « Une figure oubliée : Le lieutenant général Baron A.-É. Jolly, 1799-1883 », dans *Carnet de la Fourragère*, n° 5, juin 1962, pp. 335-366.

## K

**KELLY de GALWAY** (Philippe-Jean-Baptiste O'), juriste et hérauldique, né à Bruxelles le 1<sup>er</sup> juin 1730, baptisé en l'église collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, décédé dans cette ville le 23 novembre 1799.

Il était le fils de John O'Kelly, né à Galway (Irlande, chef-lieu du comté de ce nom) le 29 décembre 1672, personnage attachant à plus d'un point de vue. En 1711, le père de Philippe-Jean-Baptiste est capitaine dans l'armée anglaise et nous le trouvons à Barcelone où il participe à la guerre de Succession d'Espagne, puis il se rend à Vienne, est présenté au prince Eugène de Savoie qui le charge d'améliorer les fortifications de la ville. Par la suite, au début de l'année 1720, John O'Kelly introduisit auprès du prince-évêque de Liège, Joseph-Clément de Bavière, une requête à l'effet de se voir octroyer la permission d'exploiter une machine de son invention destinée à épuiser les eaux des mines; l'octroi lui fut accordé et sa machine fonctionna dès le début de l'année 1721. John O'Kelly avait épousé en secondes noces à Bruxelles le 30 décembre 1723 Marie-Albine-Angeline van der Moere et mourut dans cette ville le 21 janvier 1753. De ce mariage naquirent deux fils, Jean-Charles et Philippe-Jean-Baptiste qui fait l'objet de cette notice.

Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly fit ses études à l'Université de Louvain où il fut reçu licencié en droit le

3 mai 1756. Peu de temps après, il entra au Conseil Souverain de Brabant comme avocat patrocinant et, en 1768, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma son conseiller, roi et héraut d'armes à titre des provinces et comté de Hainaut; le 13 juin 1772, il fut agrégé du chef de sa mère au lignage patricien de Coudenberg, à Bruxelles, dont il devint par la suite le trésorier.

En 1781, le gouvernement autrichien créa trois nouveaux emplois d'assesseur du drossard de Brabant et du prévôt général de l'Hôtel; une de ces charges fut conférée à Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly le 15 mars de la même année et, le 31 mars 1781, il prêta serment entre les mains du chef président du Conseil Privé, le comte de Nény.

Les innovations que l'empereur Joseph II voulut introduire dans les Pays-Bas privèrent O'Kelly de la plupart des charges qu'il occupait. Il chercha à être employé à autre chose et une occasion se présenta assez rapidement: l'empereur Joseph II lui fit proposer la présidence du tribunal de Première Instance de la ville de Diest, poste qu'il accepta et occupa à partir de 1787. Il ne jouit pas longtemps de sa présidence car, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1787, il dut quitter Diest « de crainte d'être pillé ou arrêté par » les soi-disant troupes belges », ainsi qu'il s'exprime lui-même dans un mémoire autographe adressé à son fils. Les Autrichiens eurent le dessus

jusqu'au moment où, en 1789, les États de Brabant s'emparèrent des rênes du gouvernement. Cet interrègne dura jusqu'en 1790, lorsque les Autrichiens reprirent en mains la direction du pays. En 1792, les troupes françaises pénétrèrent dans les Pays-Bas sous le commandement du général Dumouriez; elles n'y restèrent que cinq mois jusqu'au retour des Autrichiens en 1793. A chaque restauration de l'ancien régime, Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly fut rétabli dans ses fonctions d'armes et, à ce titre, il fut mêlé à la plupart des événements qui eurent lieu à Mons à cette époque, notamment aux prestations de serment des souverains.

Lors de l'inauguration de Joseph II comme comte de Hainaut qui se fit à Mons le 27 août 1781, un décret impérial daté du 22 août nomma Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly pour remplir les fonctions de sa charge à cheval, vêtu de sa cotte d'armes, le caducée en main et la toque en tête. Il parut encore dans le même équipage à l'inauguration de l'empereur Léopold II comme comte de Hainaut qui eut lieu à Mons le 12 juillet 1791; il accompagnait Charles-Jean Beydaels, seigneur de Zittaert, conseiller et lieutenant premier roi d'armes du souverain. Le 11 juin 1792, il prit part à une cérémonie identique pour l'avènement de l'empereur d'Allemagne François II (François I<sup>er</sup> en Autriche) qui s'était fait représenter par le prince de Ligne.

La seconde invasion française de 1794 priva Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly de toutes les charges qu'il occupait; il fut forcé de s'exiler à Paderborn en Westphalie où il séjourna jusqu'au moment où la tranquillité revint dans nos régions.

Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly avait épousé à Bruxelles le 16 août 1761, Anne-Louise-Françoise de Barège de Zedelgem, décédée à Bruxelles le 17 octobre 1813. De ce mariage naquirent deux fils, Jean-Louis, mort en bas âge, et Emmanuel-François-Hubert qui devint conseiller au

Conseil Suprême de noblesse du royaume des Pays-Bas siégeant à La Haye.

Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly laissa le souvenir d'un homme très versé dans la jurisprudence coutumière et la législation héraldique. Parmi ses œuvres, citées par son biographe, le comte A. O'Kelly de Galway, nous retiendrons de nombreux manuscrits généalogiques, un recueil ayant pour titre *Annotata ad consuetudines Bruxellenses quae compilavi ex responsis celeberrimorum advocatorum Supremae Curiae clientelaris Brabantiae diversis manuscriptis et propriis memoriis*, auquel il travailla pendant neuf années, de 1761 à 1770, un fort volume grand in-4° intitulé *Analyse de tous les édits, règlements et décrets pénaux, émanés pour le duché de Brabant depuis 1312 jusqu'à l'année 1785, méthodiquement mis en ordre de date et littéralement déduit*. Il fut également l'auteur d'un *Traité laconique de l'art du Blason*, présenté sous forme de dictionnaire, in-8°, d'un *Recueil d'épithètes de personnages illustres et autres*, petit in-4°, et d'un *Voyage à l'Isle d'Aran, dans la mer du Nord*, fait en 1792, petit in-8°. De plus, le comte A. O'Kelly de Galway publia à Bruges, en 1865, d'après le manuscrit de Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly le *Recueil analytique des édits, placards et ordonnances héraldiques des Pays-Bas espagnols et autrichiens*.

Robert Wellens.

Archives de l'État à Mons, Manuscrit n° 146 : Notes de G. Decamps sur les officiers d'armes du Hainaut; Ville de Mons, n° 1268, Solennités religieuses et civiles à l'occasion d'événements extraordinaires, recueil n° 3, années 1746 à 1810. — *Précis de la solennité de l'inauguration de Sa Majesté l'Empereur et Roi Léopold II comme comte de Hainaut, fixée au 12 juillet 1791*, Mons, Bocquet. — *Direction pour la solennité de l'inauguration de Sa Majesté le roi de Hongrie et de Bohême François I<sup>er</sup> comme comte de Hainaut, fixée au 11 juillet 1792*, Mons, Bocquet. — J. de Saint-Genois, *Monumens anciens*, t. II, Bruxelles, 1806, p. 383. — Voir la préface, la notice biographique et le supplément dus au comte A. O'Kelly de Galway, et publiés en annexes au *Recueil analytique des*

édits, placards et ordonnances héraldiques des Pays-Bas espagnols et autrichiens. — P.-A.-F. Gérard, *Histoire de la législation nobiliaire en Belgique*, t. I (seul paru), Bruxelles, 1846, pp. 295-296. — Ch. Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. VIII, Paris, 1886, pp. 163 et 165. — Sur John O'Kelly, voir « Inauguration à Jemeppe-Liège du monument O'Kelly », dans *Revue universelle des mines, de la métallurgie, de la mécanique, etc.*, 9<sup>e</sup> sér., t. XIII, n° 9, septembre 1957, pp. 450-453.

**KEYSER** (Nicaise DE), artiste peintre, né à Zandvliet (province d'Anvers) le 26 août 1813, décédé à Anvers le 16 juillet 1887.

Il fut l'élève de Mathieu Van Brée à l'Académie d'Anvers et se spécialisa dans les tableaux d'histoire et les portraits. Paul Colin qualifie cet art de « romantisme classique ».

Précoce, l'artiste jouit rapidement d'une grande notoriété : au salon de 1836, la *Bataille des Éperons d'Or*, morceau de bravoure, recueille les éloges unanimes. La *Bataille de Woeringen* (1839) et la *Bataille de Nieuport* (1844), toiles énormes d'une exécution savante, assurent à l'artiste une situation en vue.

Les commandes de portraits officiels affluent, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger : le roi et la reine de Wurtemberg, le roi Léopold I<sup>er</sup> et la princesse Charlotte figurent dans cette galerie de portraits ainsi que toute la haute société anversoise.

Nommé directeur de l'Académie d'Anvers en 1855, De Keyser réalise une gigantesque composition représentant l'*Histoire de l'École d'Anvers* destinée au vestibule du Musée des Beaux-Arts.

Les contemporains n'ont pas craint d'évoquer Véronèse, Van Dyck et les noms les plus illustres à propos d'une production abondante et médiocre. Un important article, non signé, publié dans le dictionnaire de Thieme et Becker souligne que, malgré l'habileté technique, cette œuvre produit « une impression insupportable par son mélange de pathétique creux et de fausse sentimentalité ».

L'important catalogue publié par

H. Hymans donne une idée de ce formidable labeur.

S. Sutzberger.

L. S., *Introduction au Catalogue de la Collection de N. De Keyser, vendue à Anvers*, Anvers, 1888. — H. Hymans, « Notice sur la vie et les travaux de N. De Keyser », dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1889, p. 289. — C. Lemonnier, *L'École belge de peinture*, Bruxelles, 1906, *passim*. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künster*, t. XX, Leipzig, 1927, p. 238. — P. Colin, *La Peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 19.

**KINON** (Victor), poète, né à Tirlemont le 13 mars 1873, décédé à La Panne le 23 octobre 1953.

Il étudia le droit à Louvain, suivit les cours de Désiré Mercier. Attaché au ministère de la Justice dès 1896, il y devint directeur général, jusqu'en 1927. Un *Commentaire sur la loi du 11 février 1905* reste le témoignage de cette carrière administrative, dont E. Vandervelde a loué les qualités.

En 1896, Kinon s'est joint à F. van den Bosch et à G. Ramaekers, pour renouveler les lettres catholiques en Belgique; il collabora à diverses revues. Les *Chansons du petit pèlerin à Notre-Dame de Montaigu* (1898) ont attiré sur lui l'attention : sa poésie y offre quelque parenté avec celle de son ami M. Elskamp, mais le ton est plus simple et la profondeur poétique moindre. *L'Ame des Saisons* (1909) et *Bucoliques* (1927) révèlent son attachement pour la nature et un sens du concret, sans emphase, qu'il aimait chez Jammes. *Portraits d'auteurs* (1910) rassemble des articles de critiques. *L'An Mille* (1913) prolonge le drame historique en vers, tel que le XIX<sup>e</sup> siècle l'a pratiqué. Depuis 1933, Kinon, détaché des milieux littéraires, s'est penché sur des questions philosophiques : la nature de l'homme, la psychologie, la connaissance, la métaphysique. Il confronte les solutions proposées par les hommes de science et les penseurs, et il sauvegarde les principes spiritualistes de saint Tho-

mas, qu'il a continué de pratiquer : les *Dialogues avec le Sphinx* (4 vol. posthumes) contiennent ces méditations d'un poète-penseur. Kinon était une âme pure, éprise de beauté, d'amour et de foi.

Raymond Fouillart.

G. Virrès, *Almanach de la Générale gantoise des Étudiants catholiques*, 1914, pp. 67-91. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, pp. 531-532.

**KRAENTZEL** (Fernand), géographe, fonctionnaire, né à Jumet le 17 février 1879, décédé à Bruxelles le 26 novembre 1937.

Régent de la Section normale moyenne de l'État à Nivelles en 1900, docteur en géographie de l'Université de Liège en 1904, lauréat du Concours des bourses de voyage en 1909, il compléta à l'étranger sa formation de géographe et son initiation aux méthodes de l'enseignement de la géographie.

Il fit carrière dans l'administration : il entra, en 1910, dans les services du ministère de l'Instruction Publique ; à sa mort, il y était en qualité de directeur de l'Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences.

En 1914, en plus de ses fonctions au ministère, il fut nommé professeur à la Section normale moyenne de Nivelles où, jusqu'à sa mort, il donna les cours de géographie.

En juillet 1914, il fut appelé sous les drapeaux ; fait prisonnier au cours de la campagne, il est interné en Allemagne.

En 1920, il fut élu secrétaire du Comité national de Géographie que

venait de créer la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

A l'école de ses maîtres de l'Université de Liège, Fernand Kraentzel établit sans tarder la preuve d'une belle vocation scientifique. C'est avec la mention la plus grande distinction qu'il est reçu docteur en géographie — après la soutenance d'une thèse de géographie physique publiée, en 1905, sous le titre *Le bassin du Geer*, dans les *Annales de la Société géologique de Belgique* (tome XXXII).

Dans de telles conditions — et ayant été le premier en Belgique à avoir été diplômé docteur en géographie — Fernand Kraentzel s'est ainsi en très peu de temps imposé à l'attention de tous ceux qui s'occupaient alors de géographie.

Très tôt également, ému de la manière irrationnelle et désuète dont est enseignée la géographie aux niveaux secondaire et normal, il devient un des plus ardents avocats de la rénovation de cet enseignement en Belgique. Prêchant d'exemple, il publia en collaboration avec l'abbé Mahy, des manuels classiques parmi les meilleurs parus dans notre pays au cours de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

Géographe des plus avertis, professeur de grande valeur, fonctionnaire d'une conscience scrupuleuse et d'un zèle inlassable, homme de bien, homme de devoir, Fernand Kraentzel fut cela modestement et avec l'élévation de caractère d'un noble cœur.

Omer Tulippe.

Omer Tulippe, « Notice sur Fernand Kraentzel », dans *Compte rendu des Actes de la Société royale belge de Géographie*, 61<sup>e</sup> année, 1937, n<sup>o</sup> 3, pp. 17-21 (contient la liste des publications).

## L

**LADON** (Gustave-Louis), maître peintre-verrier, né à Gand le 13 août 1863, y décédé le 30 juin 1942.

Son père, Jean-Baptiste Ladon, exerçait le métier de tisserand. Après son apprentissage artistique à l'École Saint-Luc de Gand puis dans les ateliers du baron Verhaeghen, Gustave Ladon ouvrit un atelier autonome de peinture sur verre en 1894. Pendant près d'un demi-siècle, il exerça une activité professionnelle très prospère et sa renommée artistique lui valut d'être choisi comme président de la Gilde de Saint-Luc à Gand et d'être nommé, en 1908, membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites.

Lors de la vente, en 1946, des cartons de vitraux provenant de l'atelier de Gustave Ladon, le catalogue comportait les vingt lots suivants :

1. Églises et autres édifices de la Flandre orientale :

Aalter, Alken, Appelterre, Audenarde (hôpital), Berlare (hospice), Beveren, Deinze, Doornzele, Eeklo, Ekeren-Donk, Erembodegem, Evergem, Gand (églises Saint-Jacques, Sainte-Colette, Sainte-Élisabeth, Saint-Martin ; chapelles de Monseigneur, de l'École Saint-Luc, de la place des Fabriques ; Institut Saint-Amand, Collège Saint-Liévin), Goferdinge, Grammont (église, chapelle de la Congrégation), Grotenberge (couvent), Hamme, Heyende, Huise, Klein-Si-

naai, Kruibekke, Lebbeke, Lemberge (sanatorium), Lovendegem, Maldegem, Maria-Lierde (chapelle des Bénédictines), Massemen, Meerbeke, Melle, Merendree, Munkzwalm, Nazareth (église, maternité), Nokere, Olsene, Oombergen, Renaix (église Saint-Martin, chapelles de l'hôpital et du collège), Saint-Nicolas-Waas (hôpital, hospice), Sint-Amansberg (hospice, chapelle de la Visitation), Sint-Gillis-Waas, Sleidinge (couvent), Termonde (église Notre-Dame, couvent des Bénédictins), Velzeke, Viane, Wachtebeke, Westdorp, Wichelen (couvent), Wijnkel, Wippelgem, Wondelgem, Zaffelare, Zele, Zottegem.

Au lot 1 étaient joints les cartons de vitraux exécutés pour l'étranger : églises de Bois-le-Duc, Hulst, Tilbourg, Valkenswaard et Vucht dans les Pays-Bas ; chapelle des Flamands à Paris.

2. Gand, cathédrale Saint-Bavon.

3. Audenarde, églises Sainte-Walburge et Notre-Dame de Pamele.

4. Flandre occidentale :

Boezinge, Courtrai (églises Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Martin, chapelle des Frères des Écoles Chrétiennes, « kapel der Ongeneesbare »), Furnes (église Saint-Nicolas, collège), Geluwe, Hollebeke, Ingelmunster, Izenberge, Lauwe, Leisele, Lendeledede, Menin (« hoofdkerk », église Saint-Joseph, collège Saint-Louis), Mouscron (église, chapelle des Sœurs Noi-

res), Ostende (église Saint-Joseph), Poperinge, Tielt, Torhout, Vlamerlinge, Varsenare, Waarmaarde, Waregem (couvent), Wenduine, Wervik, Ypres (église Saint-Pierre, chapelle des Sœurs Noires, Institut pour aliénés), Zandvoorde, Zillebeke.

5. Ypres, collégiale Saint-Martin.

6. Dadizele, basilique.

7. Ostende, église des Saints-Pierre et Paul.

8. Nieuport, église paroissiale.

9. Furnes, église Sainte-Walburge.

10. Brabant :

Aarschot (hôpital, collège), Alsemberg, Anderlecht (pensionnat des Sœurs de Notre - Dame), Bierbeek, Bost, Braine-l'Alleud, Bruxelles (église Notre-Dame du Sablon, couvent des Dominicains, Pauvres Sœurs), Dongelberg, Grand-Bigard (chapelle des Frères), Hal (église Notre-Dame), Houtain-le-Val, Ittre, Ixelles (église Saint-Boniface), Kessel-Lo, La Hulpe, Louvain (église du Saint-Esprit, chapelle des Frères des Écoles chrétiennes, Institut Léon XIII), Molenbeek (églises Saint-Jean et Saint-Remy), Nodebais, Opwijk, Strombeek-Bever, Wavre.

11. Laken, chapelle du Palais royal.

12. Province d'Anvers :

Anvers (églises Saint-Éloi et Saint-Jacques, couvent des Dominicains), Battel, Berendrecht, Boom (chapelle des Clarisses), Borsbeek, Brasschaat, Brecht, Forest, Hingene, Hoogstraten (Béguinage), Lierre (couvent des Dominicains), Meer, Merxplas, Minderhout, Oostmalle, Rijkevorsel, Sint-Amands-Puurs, Sint-Lenaarts, Sint-Mariaburg, Turnhout (église Saint-Pierre).

13. Malines, cathédrale Saint-Rombaut.

14. Lierre, collégiale Saint-Gommaire.

15. Province de Limbourg :

Aldeneik, Alken, Avin, Beverlo, Hamont, Lommel, Saint-Trond (église Notre-Dame, séminaire).

16. Province de Liège :

Borlez, Chaudfontaine, Crisnée, Glons, Herve (chapelle du collège), Lambermont, Liège (cathédrale Saint-Paul, église Saint-Christophe, Pères Oblats), Looz, Pepinster, Polleur, Terwagne, Wegnez.

17. Province du Hainaut :

Angre, Boignée, Bracquagnies, Cambrou-Casteau, Enghien, Ere, Frameries, Gohyssart, Gosselies, Gilly, Givry, Ham-sur-Heure, Mons (église Notre-Dame de Messines), Ostreueries (château), Thuin, Warcoing.

18. Provinces de Namur et de Luxembourg :

Aubange, Bastogne, Buissonville, Carlsbourg, Ciney, Cortil-Noirmont, Florenville, Houffalize, Lacuisine, Maredret, Messancy, Netinne.

19. Arlon, église Saint-Martin.

20. Dinant, collégiale.

Ce catalogue est suggestif de l'importance considérable de l'œuvre artistique du maître. Parmi les plus représentatives de son talent, on pourrait mentionner celles de l'église Saint-Martin et du Grand-Béguinage Sainte-Élisabeth à Gand, celles des églises Sainte-Walburge et Notre-Dame de Pamele à Audenarde, celles de la cathédrale Saint-Rombaut à Malines, de la collégiale Saint-Gommaire à Lierre, de l'église Sainte-Walburge à Furnes, de l'église décanale d'Eeklo et la grande verrière de la collégiale de Dinant. Gustave Ladon assumait aussi la restauration de vitraux anciens, notamment à la cathédrale Notre-Dame de Tournai, à la collégiale Sainte-Waudru de Mons et à la collégiale Saint-Gommaire de Lierre. Dans ses œuvres personnelles, l'artiste eut toujours le souci d'harmoniser son style à celui des églises que devaient orner ses vitraux.

Jean Helbig.

J. P., « Le Vitrail de la Collégiale de Dinant », dans *Bulletin des Métiers d'Art*, Bruxelles, 1902-1903, pp. 225-228, 6 fig. — Egée, « Les Vitraux de l'Église Saint-Bon-

face à Ixelles », *ibid.*, 1902-1903, pp. 367-374, 13 fig. — Eriamel, « Le Vitrail », *ibid.*, 1907-1908, pp. 124-128, 11 fig. — W. B., « La Chapelle commémorative de feu S. Em. le Cardinal Goossens », *ibid.*, 1909-1910, pp. 280-284, 2 fig. — Pierre Verhaegen, « Les anciens Élèves des Écoles Saint-Luc à l'Exposition de Gand », *ibid.*, 1913, pp. 337, 348, 350, 351 et 359, 5 fig. Voir aussi *Bulletin des Métiers d'Art*, 1902-1903, pp. 113-115; 1905-1906, pp. 187-193; *Revue de l'Art chrétien*, Lille, 1908, pp. 408, 430 et 431. — Pour les restaurations par G. Ladon de vitraux anciens, voir Jean Helbig, *Corpus Vitrearum Medii Aevi. Belgique I. Les Vitraux médiévaux conservés en Belgique*, Bruxelles, 1961, pp. 130, 133, 143, 146, 152, 153, 161, 163, 167, 169, 171, 175, 219, 234, 245, 264, 268, 270, 276, 281.

**LAGASSE de LOCHT** (Charles-Ignace-Joseph, chevalier), ingénieur des Ponts et Chaussées, président de la Commission royale des Monuments et des Sites, né à Nivelles le 6 juillet 1845, décédé à Bruxelles le 19 mars 1937.

Après avoir fait ses humanités au Collège communal de Nivelles, il conquiert le titre d'ingénieur à l'École du Génie civil de l'Université de Gand en 1868. Le 19 septembre de la même année, il entra à l'Administration des Ponts et Chaussées. Il y fit une carrière particulièrement brillante, notamment à partir de 1887, à la direction des Routes et Bâtiments civils, ce qui le conduisit, le 2 mai 1910, à la charge de directeur général avec rang hiérarchique de secrétaire général du ministère des Travaux publics. Soutenu par le roi Léopold II, il s'attacha personnellement à la restauration du château de Laeken, à l'aménagement des châteaux de Tervueren et d'Ardenne, de la galerie du chalet royal d'Ostende, à l'appropriation du palais royal de Bruxelles, à l'établissement de l'avenue de Tervueren et du boulevard militaire. Il prit une part importante aux travaux de construction des hôtels des chemins de fer et des postes à Bruxelles, aux agrandissements du Sénat, à la consolidation des ruines des abbayes de Villers-la-ville et d'Aulne. Il fut membre de la Commission chargée d'étudier les divers projets de distribution d'eau

proposés pour fournir aux communes de l'agglomération bruxelloise une eau potable en abondance (1888) et de la Commission d'études des questions relatives à l'amélioration de l'Escaut en rade et en aval d'Anvers, où il préconisa les projets de la grande coupure.

Homme actif, ce fonctionnaire d'élite fut en 1908 à l'origine des congrès internationaux de la Route; il organisa et présida le deuxième congrès qui se tint à Bruxelles en 1910. Il fit partie de la Commission permanente internationale de la Route avant d'être porté, lors du congrès de Séville en 1923, à la présidence d'honneur de ce groupement international. Ses préoccupations sociales le firent désigner comme membre du Conseil supérieur du Travail dès la fondation de cette institution, et comme président du Comité de patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance de la ville de Bruxelles.

À sa mise à la retraite le 2 juillet 1913, Lagasse de Locht devint vice-président du Conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer vicinaux, la présidence étant réservée au ministre des Communications.

Les arts passionnaient cet ingénieur, il pratiquait volontiers le violon en famille sous la direction d'Edgar Tinel. Pendant de nombreuses années, il fut membre de la Commission administrative du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, la présidant à partir de 1912. Mais le meilleur de lui-même, il le consacra à la Commission royale des Monuments et des Sites dont il dirigea les activités de 1897 à 1937. Lagasse de Locht aimait présider, il le faisait d'une autorité parfois cassante, regardant d'un œil vif les membres qui élevaient des objections qu'il n'approuvait pas. Au cours des séances, il prenait rapidement occasion pour prononcer, sur un mode chaleureux, des allocutions patriotiques. Il suivait de près les travaux des membres de la Commis-

sion royale, conduisait lui-même les inspections devant les monuments et les sites, surveillait journalièrement les activités du secrétariat, s'astreignant à de longues heures de prestation comme s'il continuait ses fonctions administratives. S'étant identifié avec la Commission royale, il jouit d'une autorité considérable, ce qui lui permit de faire créer la section des sites le 29 mai 1912 et, surtout, d'obtenir le vote de la loi du 7 avril 1912 qui est encore toujours la base de l'actuelle législation concernant les monuments et les sites en Belgique. Pour obtenir gain de cause, il lutta avec une ténacité inflexible, livrant volontiers bataille aux ministres et aux fonctionnaires, bousculant les hiérarchies, mais exigeant respect pour ce qu'il défendait avec indépendance et force.

Le Roi concéda à Charles Lagasse de Locht des patentes de noblesse, lui attribuant le titre de chevalier le 6 septembre 1924.

Il existe de lui un médaillon en marbre de Thomas Vingotte, un médaillon en bronze par Oscar Sinia, un portrait peint par Joseph Janssens, un buste en marbre par Marcel Rau et un portrait gravé par Louis Lenain.

B. Campus et J. Lavalleye.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand. — F. Maertens, « In memoriam », dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. LXXVI, 1937, pp. 33-36. — Les Cinq, « Personnalités et Personnages. Le chevalier Lagasse de Locht », dans *La Revue générale*, 63<sup>e</sup> année, 1935, pp. 255-256.

**LALOIRE** (Jean - Adolphe-Édouard), archiviste, né à Malmédy le 17 juin 1870, décédé à Uccle (Brabant) le 15 septembre 1953.

Sa carrière s'ouvrit en 1895, date de son entrée aux Archives générales du Royaume. Il avait accompli de solides études d'humanités classiques puis la candidature en philosophie et lettres, prenant contact avec certaines personnalités marquantes du monde enseignant de Louvain, notamment le futur cardinal Mercier.

Franchissant les différents échelons que comporte la carrière d'archiviste, il devint chef de section en 1919, fonction qu'il remplit jusqu'en 1935, année de sa retraite. En 1904 il représenta la Belgique au congrès des archivistes allemands, tenu à Düsseldorf.

Sa connaissance approfondie de l'allemand en fit le personnage idéal pour l'étude des documents rédigés dans cette langue. Il devait d'ailleurs publier en 1929 l'*Inventaire de la Secrétairerie d'État allemande*.

En tant qu'archiviste, le nom d'Édouard Laloire est inséparable de celui de la maison d'Arenberg. Dès le début du siècle en effet, Laloire était archiviste du duc Engelbert-Marie d'Arenberg, dont il avait toute la confiance. Cette maison d'Arenberg possédait une grande quantité de documents à cause de l'importance des fonctions remplies par plusieurs seigneurs de cette famille, et de l'immense domaine qu'ils s'étaient acquis notamment en Belgique. En 1935, ces documents furent transmis définitivement à l'État belge; cette donation est due en grande partie à l'intervention d'Édouard Laloire.

Archiviste du duc d'Arenberg, il le fut aussi du prince de Merode-Westerloo. On comprendra pourquoi Laloire fut un des meilleurs indicateurs nobiliaires en Belgique et à l'étranger.

Sans sortir du cadre archivistique, Laloire put réaliser des contacts scientifiques et humains grâce à son rôle de conseiller. Que de chercheurs n'ait-il pas aidés dans l'élaboration de leurs travaux? Il avait présidé la salle de lecture des Archives du Royaume pendant les premières années de sa carrière; mais jusqu'au bout, même après sa mise à la retraite, il est resté ce conseiller compétent et dévoué qui ne refusait jamais de donner un avis éclairé à ceux qui le sollicitaient.

Archiviste, historien d'art, lauréat de l'Académie royale de Belgique en 1904 (mention honorable) et 1905 (médaille d'or), membre de plusieurs

sociétés savantes telles que la Société royale de Numismatique de Belgique, la Société des Amis de la Médaille d'Art dont il fut le trésorier dévoué pendant vingt ans, la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, l'Association des conservateurs d'Archives, de Bibliothèques et de Musées de Belgique, Édouard Laloire manifesta partout de profondes qualités de cœur et d'esprit qui lui attachèrent de nombreux amis. En remerciement, la Société des Amis de la Médaille d'Art lui offrit une médaille due au talent de Jenny Lorrain. La bibliographie d'Édouard Laloire a été publiée par Yves Delannoy en 1953.

Jacques Janssens.

Archives de famille. — Archives générales du Royaume, dossier Édouard Laloire. — Yves Delannoy, « Édouard Laloire », dans *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, t. IX, 1953, pp. 161-171. — J. Lefèvre, « Édouard Laloire », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XXIV, n° 2, 1953, pp. 323-326. — M. Tournier-Nicodème, « Édouard Laloire », dans *Revue belge de Numismatique*, t. 99, 1953, pp. 167 et 168.

**LAPORT** (Georges-Auguste-Ernest-François), dit George (sic) LAPORT et parfois George DE FONTENY, industriel, littérateur et folkloriste, né à Fraitre-sur-Ambève (commune de Comblain-au-Pont) le 13 août 1898, mort à Dachau (Allemagne) le 28 janvier 1945.

Il partagea la plus grande part de sa vie entre sa résidence de Liège, où il s'intéressa notamment à diverses manifestations d'hommage envers des personnalités littéraires et artistiques wallonnes et françaises, et son domicile de Fraitre, en un terroir condruzien qu'il ne distinguait pas de l'Ardenne, dont il vantait volontiers les sites et dont il voulut recenser les traditions folkloriques. Il dirigeait les carrières de Comblain, ce qui explique le titre et le sujet de son roman, *Le Maître de carrière*, que le *Journal de Liège* publia et édita à part (Liège, Imprimerie Centrale, 1929), et aussi

les reproches qu'on lui fit (*Bulletin de l'Association pour la défense de l'Ourthe*, janvier-mars 1933; *Bulletin Le Vieux Liège*, t. I<sup>er</sup>, août-septembre 1933, p. 179), à propos de l'exploitation de la Belle-Roche, qu'il avait évoquée en termes embarrassés, car, disait-il, « malheureusement, la mise » en valeur d'un gisement ne marche » jamais sans quelques accrocs tant » pour la beauté du site que pour son » intérêt folklorique ».

Il aimait la chasse et il a publié, souvent sous le pseudonyme de George de Fonteny, diverses études dans le *Journal des chasseurs* (Anvers) : de fin 1922 à fin 1923, des évocations des mois sous le titre *L'année cynégétique belge*; en 1924, *Les Causes de la diminution du gibier en Belgique* (2<sup>e</sup> édit., Liège, Imprimerie Centrale, 1930); en 1925 et 1926, *La Chasse et les légendes*, douze récits.

Ce dernier titre relève pleinement du folklore. En ce domaine, Laport collabora aux enquêtes et à l'administration du Musée de la Vie Wallonne de 1924 à 1933. Il fonda, fin 1933, le Musée de Comblain-au-Pont, dont il fut le président. Il fit partie de la Commission nationale de Folklore dès sa création en 1937. Au début de 1940, il avait succédé à Rodolphe de Warsage (Edmond Schoonbroodt) comme président de la Société Le Vieux-Liège.

Ses contributions folkloriques sont assez nombreuses. La valeur en est malheureusement diminuée par une critique des sources insuffisante, par une inégalité et des faiblesses dans les résumés, spécialement par l'omission de traits intéressants pour l'étude de la littérature populaire en tant que telle, comme par les tics d'un style fort éloigné du récit oral originel.

L'importance des répertoires dont il a été chargé sur le plan international fait d'autant plus déplorer ces défauts et aussi certaines lacunes de son information; car il ne s'agit de rien de moins que de trois catalogues des Folklore Fellows Communications, de Helsinki : *Le Folklore des paysages*

de Wallonie (n° 84, 1928) ; *Le Folklore des paysages du Grand-Duché du Luxembourg* (n° 89, 1929) ; *Les Contes populaires wallons* (n° 101, 1932) ; et de sa collaboration au Corpus du folklore préhistorique en France de P. Saintyves : *Monuments mégalithiques et pierres à légendes de Wallonie* (t. III, 1936, pp. 245-271) et au Corpus du folklore des eaux préparé par le même Saintyves : *Le Folklore des eaux de Wallonie* (*L'Ethnographie*, 2<sup>e</sup> semestre 1936, pp. 3-64).

En rapport avec les travaux précédents, mentionnons : *Les Contes populaires wallons et leur classification* (Fédération archéologique et historique de Belgique, 29<sup>e</sup> session, Liège, 1932, comptes rendus, fasc. 5, pp. 247-271) — mais c'est l'introduction au catalogue de contes cité ci-avant, sauf raccourci dans la biographie d'Arne — ; *Les Gnomes en Wallonie* (18<sup>e</sup> Congrès international d'Anthropologie, Bruxelles, 1935 ; tiré à part de 19 pp., 1936), essai de synthèse que l'auteur n'éclaire point par la comparaison avec la littérature orale internationale. D'autre part, sous le libellé général *Le Folklore des paysages*, Laport a donné à *La Vie Wallonne* trente-neuf récits (t. III à XII de la revue), dont trente et un, plus un autre, ont été réunis dans *Légendes des bords de l'Ourthe et de l'Amblève et L'Amblève légendaire* (édition Aywaille - Villégiature - Sports, 1927 et 1930) : ce sont des rédactions littéraires de récits généralement connus de seconde main, qui ne sont pas tous d'origine populaire. Voyez de même *La Croix de la Roche-aux-Faucons* dans le *Bulletin de l'Association pour la défense de l'Ourthe* en septembre 1929.

Des autres articles de *La Vie Wallonne*, de 1923 à 1933, retenons, aux tomes III et IV, la série consacrée, avec l'avant-titre *Le Folklore des industries*, à décrire le travail aux carrières de l'Ourthe et de l'Amblève ; l'étude, au tome VII, sur *Un Romancier du folklore en Wallonie, Marcellin La Garde*, étude qui n'a pas toujours

la précision souhaitable dans les dates (même pas celles de la publication des recueils étudiés), ni dans les influences subies (le Walhalla aurait été mis à la mode par « Xavier Marmier, Mann » hardt et Grimm » cités ensemble) ; les articles du tome XI sur *Les Quatre fils Aymon et la forêt d'Ardenne*, improvisations que les enquêtes et déductions de Maurice Piron ont depuis heureusement remplacées. De deux autres exposés de la même revue : *Moyens de transport d'autrefois : Diligences et malles-poste* (t. VIII et IX) et *La Fabrication des canons de fusil en damas* (t. XI), des extraits avaient déjà paru dans les *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*. Il faut ajouter la publication posthume, en 1963, t. XXXVII, d'une cinquantaine de pages faisant revivre une figure du premier mouvement d'émancipation sociale chez les carriers du sud de Liège : *Le « Roi » Pahaut*.

A la revue *Le Folklore brabançon*, Laport a surtout donné *Basin le bon larron* (n° 65, en 1932) : il s'agit d'une précieuse trouvaille dans la tradition orale d'un reste d'une chanson de geste perdue ; le texte est reproduit, hélas ! en un style qui n'a rien gardé de sa saveur populaire ; on ne signale d'ailleurs même pas si le conteur le disait en français ou en wallon.

Sous les auspices du Musée de Comblain — qu'il présenta dans le *Bulletin de l'Association pour la défense de l'Ourthe* en octobre 1936 —, il avait commencé la publication d'un bulletin trimestriel : *Les Études Comblinoises*, dont vingt numéros formant un tome (terminé par une table) ont paru de février 1935 à novembre 1939. Il y a signé des notes d'intérêt principalement régional, à côté d'autres où il revient sur la légende des Quatre fils Aymon, plus, de 1937 à 1939, des articles d'initiation au folklore qui ont été réunis en brochure sous le titre : *Le Folklore de Wallonie* (Imprimerie Centrale, Liège, 1939) ; cet exposé appelle plus d'une retouche.

Dans le *Bulletin de la Société Le Vieux-Liège*, relevons surtout les séries

de faits (38 et 32) glanés dans Pausanias et Hérodote pour montrer la persistance des croyances populaires ; d'où les brochures en 1939 et 1940 : *Pausanias et le folklore et Hérodote et le folklore*.

Une autre brochure concerne *L'Académie des baudets* [de Bertrix] (Liège, Imprimerie Centrale, 1930) ; elle a été complétée à propos du bœotianum et du parti qu'on en a tiré sur place, ainsi que par l'adjonction de quatre autres récits locaux, dans *L'Académie des baudets et Légendes de Bertrix* (Liège, V. Bourguignon, 1935).

On peut négliger quelques articles de la revue *Les Cahiers ardennais*, à Spa.

De même qu'il fut élu en 1937 membre de la Société de Littérature wallonne (dont il fut bibliothécaire), Laport avait été désigné, en 1927, comme délégué à Liège de la Société des Écrivains ardennais. C'est ainsi qu'il a pu parler, dans la revue *La Grive* (juillet 1934), de *La Découverte de l'Ardenne* (par le docteur Bovy et Adolphe Borgnet) et publier en 1931, comme cinquième numéro de la collection *Les Cahiers ardennais*, paraissant à Charleville par les soins de cette société : *La Vie trépidante de Théroigne de Méricourt*, biographie d'une héroïne qui, par sa naissance, se rattachait au terroir qui lui était cher. « Un dernier article » paru dans *La Grive* en avril 1947, *Le Grand Feu en Ardenne*, est le développement d'un premier exposé des *Études Comblinoises* de février 1936.

Le 4 juin 1942, George Laport fut arrêté pour espionnage, recel d'ennemis et détention d'armes. Transféré en Allemagne en septembre, il connut les prisons et les camps de Bochum, Börgermoor, Esterwegen, Bayreuth, puis Dachau. A Esterwegen, sa connaissance de l'allemand lui avait valu d'être désigné comme chef de baraque, un chef dont les compagnons de captivité ont dit le courage et la dignité ; alors encore il les entretenait volontiers de sujets folkloriques, historiques ou littéraires wallons ; il prépa-

rait aussi sur sa captivité un livre qui n'a pas été retrouvé. On le dit mort du typhus contracté au chevet de ses compagnons d'infortune.

Élisée Legros.

François Boniver, « Le Troisième président du royal Vieux-Liège, George Laport », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. II, n° 64, pp. 33-35. — Charles Defrecheux, dans *Feuille de documentation Le Vieux-Liège*, n° 4, juillet-août 1945 (avec témoignages de Charles Defrecheux fils et d'Albert Régibeau). — Maurice Kunel, « George Laport. Délégué des Écrivains ardennais à Liège », dans *La Grive*, n° 50, juillet 1946, pp. 10-12. — Félix Rousseau, « George Laport », dans *2<sup>e</sup> Annuaire de la Commission nationale belge de Folklore*, Section wallonne, 1940-1948, pp. 10-12 (avec portrait). Sur l'œuvre folklorique voir aussi Élisée Legros, dans *Fabula*, t. VI, 1963, pp. 13-17.

**LEJEUNE** (Jules-Ange-Ladislas), homme d'État, criminaliste et avocat, né à Luxembourg le 5 mai 1828, décédé à Bruxelles le 18 février 1911 et inhumé à Longlier (province de Luxembourg).

Il fit ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles. Dès 1847, âgé de dix-neuf ans, il fut lauréat de l'Académie royale de Belgique pour un mémoire consacré à l'histoire des institutions judiciaires en Belgique. Docteur en droit en 1851, puis docteur en sciences politiques et administratives, il devint agrégé en mai 1857, après avoir soutenu brillamment une thèse sur le droit des tribunaux de vérifier la légalité des actes administratifs. L'Université libre le chargea de la suppléance du cours d'économie politique le 23 janvier 1860. Professeur extraordinaire pour le même enseignement en 1864, il se vit conférer le titre de professeur ordinaire honoraire le 19 août 1878.

Inscrit au Barreau de Bruxelles, il y acquit en peu de temps une réputation exceptionnellement brillante par son talent oratoire joint à une profonde connaissance des affaires qu'il traitait. Avocat du département des Finances en 1859, puis de celui des Travaux publics, il entra au Barreau de Cassation dès 1860. Comme conseil

du ministère des Travaux publics, il représenta à plusieurs reprises le Gouvernement à des congrès des chemins de fer.

Il fut nommé ministre de la Justice le 24 octobre 1887 et demeura en fonction jusqu'au 17 mars 1894. En reconnaissance de ses éminents services, un arrêté royal du 28 mars 1894 lui conféra la dignité de Ministre d'État. Sénateur pour le Brabant en octobre de la même année, il siégea à la Haute Assemblée jusqu'en juin 1900.

C'est son activité à la tête du département de la Justice qui constitue l'essentiel de son œuvre. On lui doit la présentation de nombreux projets de lois dont certains, parmi les plus importants, furent immédiatement adoptés, tandis que d'autres sont à l'origine de réformes votées plus tard, spécialement sous ses successeurs Henri Carton de Wiart (1912-1918) et Émile Vandervelde (1918-1924).

Il se donna comme but de combattre la criminalité et la récidive en s'inspirant d'un esprit humain d'éducation et d'amendement. Ceci impliquait une adaptation du système pénal et pénitentiaire. Ses plus remarquables initiatives en cette matière furent d'abord la loi du 31 mai 1888 établissant la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles dans le système pénal (son œuvre capitale, appelée d'ailleurs « Loi Lejeune ») et ensuite la loi du 27 novembre 1891 pour la répression du vagabondage et de la mendicité. En faisant adopter ces textes par le Parlement, Jules Lejeune dotait la Belgique d'une législation pénale et sociale d'avant-garde pour l'époque et qui s'inspirait dans une large mesure des idées du professeur Adolphe Prins, inspecteur général des prisons, dont le célèbre ouvrage *Criminalité et Répression - Essai de Science pénale* fut publié en 1886.

On relève encore dans l'œuvre législative du ministre Lejeune la loi du 30 juillet 1889 sur l'assistance judiciaire et la procédure gratuite, la loi sur l'assistance publique (qui porte la

même date que celle sur le vagabondage : 27 novembre 1891), un projet déposé le 5 juillet 1889 sur l'application du régime cellulaire, un projet du 10 août 1889 sur la protection de l'enfance, qui, amendé, deviendra la loi du 15 mai 1912, sous le ministre Carton de Wiart, et enfin trois projets du 15 avril 1890 sur l'aggravation des peines de la récidive, sur l'instruction des flagrants délits et sur l'organisation d'asiles spéciaux pour l'internement des aliénés criminels, des alcooliques et des détenus atteints de maladies graves.

Jules Lejeune s'est intéressé à tous les aspects de la lutte contre la criminalité et notamment au régime des détenus dans les prisons. Il a créé, le 15 mars 1894, la Commission royale des Patronages destinée à coordonner l'activité des comités de patronage dont, après le vote de la loi sur la libération conditionnelle, il avait suscité la réorganisation pour s'occuper des condamnés libérés.

Il a joué un rôle de premier plan dans les travaux de nombreux congrès nationaux et internationaux en mettant son admirable éloquence au service d'un sens profond des problèmes humains. On note particulièrement ses interventions au « Congrès international pour l'étude des questions relatives au patronage des détenus et à la protection des enfants moralement abandonnés », tenu à Anvers le 9 octobre 1890, au Troisième Congrès international d'Anthropologie criminelle de Bruxelles, en août 1892, au Congrès de l'Union internationale de Droit pénal à Paris, en juin 1893, et enfin au Congrès national des Patronages, tenu à Mons le 16 décembre 1893. Il fut président ou membre de multiples associations philanthropiques au sein desquelles il manifesta son sens social, le souci de faciliter le reclassement des détenus libérés et, d'une manière générale, celui de protéger tous les faibles.

Le peintre Jean Delville a repris les traits de Jules Lejeune, qui posa pour lui en 1908, dans un dessin qui

est reproduit en tête de l'ouvrage de Maria Biermé et dont il s'inspira pour une grande composition symbolisant la Justice moderne dans la décoration de la salle de la Cour d'Assises, à Bruxelles.

J. Dupréel.

Maria Biermé, *Jules Lejeune. Un grand humain*, édition F. Larcier, Bruxelles, 1927. — H. Jaspas, « Jules Lejeune et son œuvre de législation criminelle », dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1911, pp. 257-269. — H. Carton de Wiart, « Enrico Ferri et Jules Lejeune. Leur influence sur la réforme pénale en Belgique », dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1929, pp. 157-162. — G.-A. Ugeux, « Jules Lejeune, Ministre de la Justice », dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, octobre 1955, pp. 3-46. — « Hommage à Jules Lejeune », dans *Journal des Tribunaux*, numéro spécial, 26 février 1911. — « Le Sénat belge en 1894-1898 », dans *Galerie Nationale*, Bruxelles, 1897, pp. 360-364.

**LEURIDANT** (Félicien - Albert), fonctionnaire et historien, né à Belœil le 10 octobre 1880, décédé à Watermael-Boitsfort le 27 décembre 1939.

Fils d'un modeste cultivateur et marchand de grains, il fit ses études primaires dans sa commune natale, et ses études moyennes de 1892 à 1898 au collège d'Ath. Il s'inscrivit ensuite à l'Université de Louvain, qui lui décerna, en 1902, le grade de candidat en philosophie et lettres (philologie romane).

De 1902 à 1908, il fut employé au bureau des contributions de son village natal. Le 1<sup>er</sup> octobre 1908, Félicien Leuridant fut nommé « employé » au secrétariat de l'Académie royale de Belgique. Il fut promu successivement aux grades administratifs d'attaché, de sous-chef de bureau, de chef de bureau, de chef de division, de sous-directeur, et enfin de directeur. Il remplit également les fonctions de secrétaire adjoint de la Commission royale d'Histoire.

En 1917, F. Leuridant quitta Belœil pour s'installer dans l'agglomération bruxelloise. Il épousa, le 20 février 1919, Louise-Hortense Dewasmes. De ce mariage sont issus un fils et une fille.

Né à l'ombre du château de Belœil, il consacra une grande partie de son activité d'historien, à la recherche et à la publication d'archives concernant la Maison de Ligne et son entourage. Il s'intéressa plus spécialement à la vie du prince Charles-Joseph. Il obtint du dixième prince de Ligne l'autorisation de publier les œuvres posthumes, encore inédites, de son illustre ancêtre, contenues dans les archives, jusqu'alors confidentielles, du célèbre château. Il réédita, d'autre part, les œuvres du « Prince charmant ».

Il fut, en 1914, le principal promoteur et un des fondateurs du Cercle archéologique d'Ath et de la région. Premier secrétaire général de cette association, il devait exercer ces fonctions jusqu'à son décès. Il fut la cheville ouvrière des *Annales* publiées par le cercle. Cette collection contient d'ailleurs de nombreux articles de F. Leuridant.

Il organisa la commémoration de la naissance du prince Charles-Joseph qui eut lieu à Ath en juillet 1914 et, en 1935, la commémoration du deuxième centenaire de la mort du même Prince.

En 1920, Félicien Leuridant édita le premier volume des *Annales Prince de Ligne*. Cette publication qui cessa de paraître après le décès de son éditeur comporte dix-neuf volumes (1920-1938). Elle fut couronnée du Prix de la Langue française par l'Académie française.

En 1923, il publia dans la collection des Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique une étude intitulée : *Une Éducation de Prince au XVIII<sup>e</sup> siècle : Charles-Joseph de Ligne*.

Ses investigations historiques l'amènèrent à s'occuper des notabilités originaires de Belœil et des personnages qui jouèrent un rôle important dans cette localité. Beaucoup d'entre eux ont dû leur renommée à leurs fonctions au château du Prince. Leurs biographies complètent l'histoire des Ligne. Il réunit un ensemble de biographies, publiées déjà dans les *Annales*,

sous le titre de *Galerie belçoillose. Esquisses biographiques* (Bruxelles, 1936).

Son intérêt pour l'histoire locale l'amena à susciter le 1<sup>er</sup> Congrès international de régionalisme, qui tint ses assises à Ath en 1937. Ce fut un succès. Il publia deux volumes de comptes rendus.

F. Leuridant se proposait de commémorer le souvenir d'un Athois illustre, le R. P. Hennepin, lorsque la mort le surprit.

Paul Jeaujot.

Archives de l'Académie royale de Belgique, dossier Leuridant. — Léo Verriest, « Féliçien Leuridant, le chancelier posthume du Prince charmant », dans *Le Flambeau*, XXIII<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, février 1940, pp. 139-150. — L[éo] V[erriest], « In memoriam Féliçien Leuridant », dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXVIII, 1942, pp. xv-xviii.

**LIMBURG STIRUM** (Thierry-Marie-Joseph, comte de), homme politique, historien, archéologue, hérauldique et numismate, né à Anvers le 11 avril 1827, décédé à Bruxelles le 6 mars 1911.

Le comte Thierry de Limburg Stirum appartenait à l'une des familles les plus anciennes et les plus notables de la noblesse belge. Après des études à Alost et à Namur, il obtint en 1849 le diplôme de docteur en droit à l'Université de Louvain. Bien que ses goûts personnels l'orientassent vers l'histoire et l'archéologie, il comprit qu'il avait un rôle à jouer dans la politique pour défendre les intérêts de ses concitoyens et il représenta au Sénat l'arrondissement de Furnes-Dixmude-Ostende pendant plus de trente ans, de 1878 jusqu'à son décès, à part une brève interruption de 1892 à 1894. Comme le rappelait le baron de Favereau, président de la haute assemblée, le comte de Limburg Stirum apporta, en dépit de sa modestie, un concours précieux aux travaux parlementaires et sa formation juridique lui permit par ses nombreux rapports sur les conventions internationales, notamment concernant la

pêche dans la Mer du Nord et la protection des œuvres artistiques et littéraires, d'apporter beaucoup de lumière aux débats.

Même ses adversaires politiques avaient la plus grande estime pour ce collègue si digne et si affable qui, comme le disait le ministre de la Justice, Léon de Lantsheere, « réunis- » sait les qualités du gentilhomme de » vieille race à celles du savant ».

A la suite de son mariage, célébré à Gand le 29 juillet 1856, avec Marie-Thérèse, comtesse de Thiennes-Leyenburg et de Rumbekke, dernière de sa famille, il se fixa à Gand dans la demeure historique de l'*Achter Sikkel* (actuellement le Conservatoire royal de Musique) : ceci eut certainement pour résultat de développer en lui le goût de l'histoire et de l'archéologie.

Il fut l'un des premiers à s'intéresser à la conservation des ruines de l'abbaye de Saint-Bavon et à la restauration du Château des Comtes, comme le rappelle une plaque commémorative apposée sur ce monument.

Propriétaire de l'antique château de Rumbekke, il s'intéressa au passé de la Flandre et, dès 1868, il publiait à Gand un important volume sur *La Cour des Comtes de Flandre. Leurs officiers héréditaires. I. Le Chambellan de Flandre*. Ce travail fut suivi de deux importantes publications de textes : *Codex diplomaticus Flandriae, 1296-1327* (2 vol. in-4<sup>o</sup>, Bruges, 1879-1889, et *Le Cartulaire de Louis de Male, 1349-1359* (2 vol., in-4<sup>o</sup>, Bruges, 1893-1901).

Nommé membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, dont il devint le président, il contribua aux travaux de cet organisme scientifique en éditant : les *Coutumes des deux villes en pays d'Alost* (Bruxelles, 1878, in-4<sup>o</sup>), les *Coutumes de la ville d'Audenarde* (2 vol., in-4<sup>o</sup>, Bruxelles, 1882-1886), les *Coutumes de la ville et châtellenie de Courtrai, I, Ville de Courtrai* (Bruxelles, 1905, in-4<sup>o</sup>) et les *Cou-*

tumes de la ville de Termonde (Bruxelles, 1906, in-4°).

Cette même formation historico-juridique et sa compétence dans le domaine de la généalogie, établie par sa collaboration à l'important ouvrage *Stamtafel der Graven van Limburg Stirum* (La Haye, 1878), lui valurent d'être, en 1886, nommé membre du Conseil héraldique, dont il fut élu président en 1910. Ses rapports, spécialement sur les questions de reconnaissance de noblesse qui impliquent des problèmes souvent délicats d'ancien droit héraldique, firent toujours autorité.

Il était possesseur d'une splendide bibliothèque comportant plusieurs centaines de manuscrits, actuellement conservée par son petit-fils, le comte Thierry de Limburg Stirum, au château de Huldenberg. Comme bibliophile spécialement compétent, il fut appelé à siéger au Conseil d'administration de la Bibliothèque Royale, où il rendit d'éminents services.

Il avait aussi une très belle collection de médailles également conservée au château de Huldenberg. Il possédait presque toutes les monnaies de sa famille, notamment celles frappées par les comtes de Limburg-sur-la-Lenne.

Il prit une grande part aux travaux de la Société royale de Numismatique, dont il fut nommé membre dès 1865, pour en devenir, dans la suite, vice-président et directeur très actif de la revue.

Les liens entre la numismatique, la sigillographie et l'héraldique sont fort étroits, aussi son étude intitulée : *Description des sceaux de quelques seigneurs de Flandre*, parue dans les *Annales de la Société d'Émulation de Bruges* (1869, pp. 1 à 36), fut-elle fort appréciée.

Il était l'un des collaborateurs les plus actifs de cette importante société brugeoise, dont il devint le président à la mort du baron Kervyn de Lettenhove en 1891.

Il collabora aussi assidûment au *Messenger des Sciences historiques* dont il fut le directeur; on ne relève pas

moins de soixante articles de sa plume dans cet important périodique.

Il fut encore président de la Société royale des Beaux-Arts de Gand, membre de la Société des Bibliophiles flamands, vice-président puis président de la Commission du Musée d'Archéologie et de la Commission locale des Monuments dans la vieille cité flamande. Il y passa une grande partie de sa vie et vint se fixer à Bruxelles dans ses vieux jours, sans rompre pour autant les liens scientifiques et sentimentaux qui l'unissaient à la « Mère Flandre ».

Vicomte Terlinden.

« Le Sénat belge en 1894-1898 », dans *Galerie Nationale*, 1897, pp. 369-370. — *Annales Parlementaires*, Sénat, séance du 7 mars 1911, p. 21. — *Annuaire de la Noblesse belge*, année 1911, I, p. 8. — Baudouin de Jonghe, « Nécrologie. Le comte Thierry de Limburg-Stirum », dans *Revue belge de Numismatique*, 1911, pp. 288-290. — J. Proost, Table des matières du *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, pour les années 1875 à 1894, pp. 190-191. — M. Rommel, « In memoriam : le comte Thierry de Limburg-Stirum », dans les *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 1911. — Ferdinand van der Haegen, « Le comte de Limbourg-Stirum », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, 19<sup>e</sup> année, 1911, pp. 133-136. — Portrait dans l'*Illustration européenne*, n° 52, 25 novembre 1892.

\*LOIRE (Jean-Baptiste, dit OLIVIER), pseudonyme de LE ROI, prédicant puis pasteur, né à Saint-Omer en avril 1712, décédé en Hollande le 19 décembre 1794.

Catholique de naissance, il était ouvrier en bas lorsqu'il se convertit au protestantisme et voulut devenir pasteur. À cet effet il s'attacha à Michel Viala, l'un des plus dévoués et des plus dignes pasteurs du « Désert ». Sous la direction de cet excellent maître, J.-B. Loire s'exerça quelque temps, dès 1738, au ministère, nécessairement clandestin, de la prédication et de la cure d'âmes en Haut-Languedoc et en Haute-Guyenne. Le Synode régional le reçut à la charge de proposant le 26 octo-

bre 1740, et il fut envoyé en Saintonge, en Poitou et jusqu'en Normandie; il passa en outre onze mois dans les vallées françaises du Piémont. De mai à octobre 1742, il étudia au séminaire qu'Antoine Court avait créé à Lausanne pour préparer les futurs ministres français « sous la croix ». Le 26/17 (datation ancien style suisse et nouveau style français) octobre 1742, les professeurs de l'Académie Polier et Ruchat conférèrent à J.-B. Loire la consécration pastorale; il quitta Lausanne le surlendemain. Rentré en France, il desservit les églises du Haut-Languedoc, de la Guyenne et du Périgord; il fut ensuite envoyé par Viala « comme son Apollon » dans le Poitou. Dans le comté de Foix, il bénit deux cents mariages dans une seule assemblée (septembre 1744); en février 1745, il était dans la région de Sainte-Foy, et le 21 de ce mois il tenait dans les environs de la ville une assemblée de plus de six mille personnes. Obligé, comme l'étaient alors tous les pasteurs de France, de dépister les poursuites, il avait adopté les noms de Riolo et de Oirel, anagrammes de son nom. Traqué, mais non découvert, il fut condamné par contumace, avec Cortez neveu, par jugement du présidial d'Auch du 3 février 1746, à être pendu. Cela ne l'empêcha pas d'adresser quelques mois plus tard à l'intendant Le Nain une lettre où il protestait de la fidélité des huguenots au roi Louis XV.

Les dangers qu'il courait, augmentés encore du fait qu'il s'était marié, rendirent sa position intenable. Au cours de l'été 1751, il passa en Hollande après en avoir reçu l'autorisation des églises. Le 13 août, le Conseil d'État de la République des Provinces-Unies le nomma pasteur de l'église de Hodimont, en Outre-Meuse, et, le 29, il était installé dans ses fonctions par le synode wallon de Vianen. Loire resta à Hodimont jusqu'en décembre 1753. Le groupe de fidèles qui formaient cette église était peu nombreux, mais particulièrement intéres-

sant : certains d'entre eux descendaient des protestants du xvi<sup>e</sup> siècle, et quelques-uns comptaient des martyrs parmi leurs ancêtres. Les ménagements dont usaient à leur égard les autorités catholiques étaient dus surtout à la protection que les États généraux étendaient à leurs coreligionnaires du Limbourg autrichien. Des incidents malheureux surgissaient à l'occasion : ainsi, en juin 1752, le pasteur Loire communiquait au synode qu'il avait été exposé à de rudes insultes par les « papistes », et que sa vie avait même été en danger.

En 1754, Loire fut transféré à l'église de la Barrière à Ypres, soumise dès 1726 à l'autorité du synode wallon; il y passa deux ans en qualité de second pasteur auprès de son collègue Jean-Louis Barbin. De décembre 1755 au printemps 1758, il exerça le ministère à Zierikzee, puis fut appelé à Olne : il allait, enfin, avoir une place stable. Installé le 7 mai 1758, il demeura à la tête de cette église jusqu'à l'obtention de son éméritat, au commencement de 1784. Après une carrière de plus de trente ans en Belgique, il vécut encore une dizaine d'années dans la retraite en Hollande.

A Olne, le pasteur Loire s'établit dans le presbytère qu'avaient occupé avant lui les pasteurs Chrouet et de Lambermont père et fils. L'église paroissiale servait aux deux cultes, protestant et catholique. Elle était d'ailleurs en mauvais état et menaçait ruine. Le gouvernement des Provinces-Unies en autorisa la reconstruction (1759-1761); la présence des réformés ne permit pas que le temple fût canoniquement consacré, et le curé Gaspard Dolne ne put que le bénir. Les relations entre ressortissants des deux confessions, malgré quelques conflits, se firent en somme meilleures : lors de la désignation d'un nouveau curé, le pasteur Loire et son consistoire accordèrent au vicaire A.-F. Arnotte, à sa demande, une très bienveillante recommandation « pour lui servir où il en sera besoin » (1780). Le sceau



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE-TROISIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME CINQUIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1966

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

**LISTE DES MEMBRES**  
**de la Commission académique chargée de la publication**  
**de la Biographie Nationale**  
**au 31 décembre 1966.**

- MM. Jacques Lavalleye**, délégué de la Classe des Beaux-Arts,  
*président.*
- Lucien Godeaux**, délégué de la Classe des Sciences, *vice-*  
*président.*
- Victor Tourneur**, délégué de la Classe des Lettres, *vice-*  
*président.*
- Henri Lavachery**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-*  
*président.*
- François Stockmans**, délégué de la Classe des Sciences,  
*secrétaire-trésorier.*
- Jean Timmermans**, délégué de la Classe des Sciences.
- Jacques-F. Cox**, délégué de la Classe des Sciences.
- Albert-M. Dalcq**, délégué de la Classe des Sciences.
- Paul Harsin**, délégué de la Classe des Lettres.
- Fernand Vanlangenhove**, délégué de la Classe des Lettres.
- R. P. Maurice Coens**, délégué de la Classe des Lettres.
- Fernand Vercauteren**, délégué de la Classe des Lettres.
- Henry Lacoste**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.
- Chevalier Guy de Schoutheete de Tervarent**, délégué de  
la Classe des Beaux-Arts.
- M<sup>me</sup> Germaine Faider-Feytmans**, déléguée de la Classe des  
Beaux-Arts.

**Les opinions exprimées dans les notices  
n'engagent que leurs auteurs.**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE-TROISIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME CINQUIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1966



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE-TROISIÈME

SUPPLÉMENT

TOME V (FASCICULE 2)

LORENT — ZEGERS



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1966

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE-TROISIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME V (FASCICULE 2)

LORENT — ZEGERS



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1966

de cire de l'église réformée apposé à cette pièce représente une église sur un rocher avec l'inscription « Christ est mon rocher ».

En novembre 1785, le ban d'Olne fit retour à la maison d'Autriche; le *simultaneum* fut cependant maintenu, et cela jusqu'en janvier 1790 : l'éphémère domination française allait se montrer intolérante envers tous les cultes. Par la suite le droit à l'usage de l'église paroissiale pour les offices d'enterrement ne fut retiré aux protestants qu'en 1848.

Jean Meyhoffer.

Eug. et Ém. Haag, *La France protestante*, Paris, 1846-1858, neuf volumes plus un volume P. J., t. VIII, p. 47 (*sub v° Olivier*). — De très nombreuses références au *Dictionnaire manuscrit des pasteurs* conservé à la Bibliothèque du protestantisme français, à Paris, ainsi qu'aux *Papiers Antoine Court* déposés à la Bibliothèque publique de Genève, se trouvent dans les ouvrages suivants : *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, 1851 et suiv., *passim* (index); Edm. Hugues, *Antoine Court. Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1872, 2 vol., *passim* (index). — A. Picheral-Dardier, *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court 1739-1755*, Paris, 1884, 2 vol., *passim* (spécialement t. I<sup>er</sup>, p. 56). — *Bulletin de la Commission pour l'histoire des Églises wallonnes*, La Haye, 1885 et suiv., t. III, 1887, p. 315, 324, 337, 339. — *Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas*, La Haye, 1896 et 1904, 2 vol., t. II, p. 116 (table des articles synodaux). — *Églises wallonnes de la Barrière. Registres des mariages, baptêmes et inhumations. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Cateau, 1894, p. 419. — J. Stouren, *Histoire de l'ancien Ban d'Olne et de la domination des calvinistes dans ce territoire*, Liège, 1902, p. 148-167. — Eug. Hubert, *Les Églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1903, *passim* (index). — R. Collinet, *Histoire du protestantisme en Belgique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1959, *passim* (index).

LORENT (Henri-Eugène), mathématicien et pédagogue, né à Saint-Hubert le 20 août 1871, décédé à Bruxelles le 12 mai 1956.

Après des études à l'École moyenne de Ciney et à l'Athénée royal de Huy, il passa à l'École normale des Sciences annexée à l'Université de Gand, puis

fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques (1894). Il enseigna les mathématiques supérieures au Collège communal d'Ypres et, à partir de 1899, donna les cours de géométrie descriptive et de physique à l'École supérieure des Textiles de Verviers.

En 1906, il fut nommé directeur de l'École normale provinciale de Charleroi qui fut transférée à Morlanwelz en 1919; il resta à ce poste jusqu'à sa retraite en 1936, tout en acceptant à maintes reprises des missions temporaires de la part du ministère ou de la province de Hainaut : l'intérim de la direction de l'Université du Travail (de 1913 à 1915), la direction générale de l'enseignement normal (1919), l'inspection des établissements d'enseignement général de la Province de Hainaut, la réforme de l'Institut de commerce Warocqué (1931), la présidence de la Commission chargée de la mise au point des services d'orientation professionnelle (1936).

Sa personnalité intellectuelle se distinguait surtout par une vaste érudition vers toutes les directions du savoir, une clarté et une rigueur logique impeccables. Ses cours étaient orientés vers le développement de l'objectivité et de la pensée critique. Il utilisait volontiers la maïeutique qu'il maniait avec un art inégalé.

Il commença à publier dès que furent mises au point les grandes tâches d'organisation de la nouvelle école normale. Il participa au comité de direction de la revue *L'École Nationale* et y écrivit maintes chroniques de 1908 à 1914. Il a rédigé de nombreux cours autographiés. Plusieurs de ses rapports ont marqué notre système pédagogique de leur empreinte, notamment les programmes de l'enseignement moyen et normal et les projets de réforme présentés en 1946 à la Ligue de l'Enseignement. Mais, jusqu'à ses derniers jours, il n'abandonna jamais ses travaux de recherche mathématique : on relève dans sa bibliographie plus de soixante études publiées dans les grandes revues

belges et étrangères consacrées à cette discipline.

Fernand Hotyat.

F. Hotyat et L. Godeaux, *Henri Lorent*, Liège, impr. P. Dechamps, s. d. [1957], avec bibliographie complète de ses œuvres.

**LOUIS** (Jean - Laurent - Prosper), botaniste, agronome et professeur, né à Ath le 24 mai 1903, décédé à Schaerbeek le 12 septembre 1947.

Mort à quarante-quatre ans, Jean Louis laisse non seulement une œuvre écrite importante mais encore un héritage spirituel qui perdure grâce aux initiatives qu'il a prises comme au tour nouveau qu'il a donné à certaines recherches entamées en Belgique et au Congo.

Après des humanités à Tournai, il conquiert, avec grande distinction, le diplôme d'ingénieur agronome à Gembloux, en 1926, et, son service militaire accompli, s'embarque pour le Congo. Il avait choisi d'entreprendre une carrière outre-mer qui lui donnerait l'occasion de découvrir des paysages nouveaux et de dépenser sans entraves une activité généreuse au service d'un idéal.

Il accomplit sans interruption un premier séjour de cinq années au Katanga où il s'occupe surtout d'élevage et de sélection en dirigeant, notamment, la ferme expérimentale de la Munama gérée par la Régie des plantations de la colonie.

De plus en plus attiré vers la recherche, il avait, dès lors, décidé de répondre entièrement à sa vocation de naturaliste. Il rentre au pays, non sans avoir effectué, à ses frais, un grand voyage à travers le Congo, et s'inscrit à l'Université de Louvain, où il fréquente avec passion le Laboratoire de cytologie de l'éminent professeur Victor Grégoire. Sous la direction du maître, il élabore une dissertation très remarquée qui lui vaut, en 1934, avec le grade de docteur en sciences botaniques décerné avec la plus grande distinction, le titre de

lauréat du concours annuel de l'Académie royale de Belgique. Dans ce mémoire devenu classique, il analyse l'origine première de la vascularisation de la tige feuillée chez les Dicotylées et les Gymnospermes et montre que cette ontogenèse est foncièrement semblable dans tous les cas. Cette étude est un appui solide à la thèse, si brillamment défendue par V. Grégoire, de l'irréductibilité essentielle des méristèmes végétatifs ou floraux. Reprise avec quelques modifications, cette manière de voir fait actuellement l'objet de recherches actives en relation avec le problème physiologique de la mise à fleurs; elle gagne de plus en plus de terrain.

S'ouvre alors une deuxième étape de la carrière de J. Louis. Entré au service de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo (INÉAC), qui vient d'être fondé, il se rend à Yagambi où cette institution projetait de créer un important centre de recherches; il y séjourne jusqu'en 1939.

J. Louis est chargé de fonder une division de botanique et de diriger, en les développant, un ensemble de services scientifiques où devaient être abordés les problèmes fondamentaux étayant la recherche agronomique.

Au cours de ces quatre années, notre botaniste déploie une activité étonnamment féconde et qui ne ménage guère une constitution cependant robuste. Il délimite et entreprend l'étude d'une réserve floristique très étendue, jette les bases d'un jardin botanique conçu d'après un modèle particulièrement original qui fait une large part aux espèces et types de végétation autochtones, organise un laboratoire de biologie végétale (les bâtiments définitifs inaugurés après sa mort sont dédiés à sa mémoire), poursuit continuellement l'exploration de la flore locale, entame les premières études écologiques de la forêt équatoriale, anime toute une équipe de collaborateurs. Il trouve encore le temps, sous prétexte de vacances, de parcourir en naturaliste d'autres paysages congo-

lais et d'escalader les volcans du Kivu. Il rassemble ainsi l'un des principaux herbiers du centre-africain, le meilleur sans doute par la qualité, par l'abondance des récoltes et par la richesse des observations consignées, et qui livre toujours aux auteurs de la Flore du Congo, un matériel taxinomique inégalable.

Un homme de cette valeur, un amateur de cette trempe, un scientifique aussi enthousiaste devait être remarqué par les autorités universitaires. Après bien des hésitations et non sans nostalgie, il accepte en 1939 d'entrer dans la carrière universitaire, dès lors qu'il est convaincu que l'œuvre si bien entamée au Congo est appelée à se développer et à fructifier.

Nommé assistant à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux en 1939, il devient chargé de cours en 1941 et sa promotion en tant que professeur ordinaire, titulaire de la chaire de botanique, suit en 1944. Maître brillant, pédagogue inné, il se distingue par la clarté et la valeur de son enseignement; il est bientôt entouré de nombreux élèves avec lesquels il poursuit l'exploration phytosociologique de la Belgique, qui lui vaut le Prix Crépin de la Société royale de Botanique. Il fonde, avec l'auteur de cette notice, un Centre de recherches écologiques et phytosociologiques qui va déborder bientôt sur la cartographie de la végétation du pays; le levé et l'édition de nombreuses planchettes sont favorisés par l'IRSIA.

Ces activités nouvelles vont de pair avec le dépouillement des matériaux ramenés du Congo; publications systématiques et phytogéographiques africaines (il faut particulièrement mentionner plusieurs communications sur la structure des forêts équatoriales et les successions végétales sur les alluvions du Congo) alternent avec des études sur la végétation d'Europe. Il suscite une nouvelle série de publications, auxquelles il prend une part personnelle diligente, sur les essences forestières et les bois du Congo. Cette collection réunira des fascicules con-

sacrés aux arbres utilisables de la sylviculture congolaise où seront présentés leurs caractères botaniques et écologiques, en même temps que leurs propriétés dendrologiques et technologiques. Le but de ce recueil est donc d'améliorer l'exploitation forestière ou la sylviculture et de promouvoir l'utilisation des bois congolais. Des ouvrages analogues ont été préparés, depuis lors, dans divers pays, ce qui montre bien leur intérêt.

Avec d'autres botanistes, Louis conçoit le projet d'élaborer une Flore du Congo et du Ruanda-Urundi; il participe lui-même à la rédaction de diverses familles (Opiliacées, Okonémacées, Olacacées) des premiers volumes qu'il ne verra point paraître. Cette œuvre de longue haleine se poursuit toujours grâce à l'active coopération du Jardin botanique de l'État.

Dès son installation définitive en Belgique, Louis est sollicité de participer à la gestion d'organismes et à des commissions diverses où son concours actif, ses avis pondérés et soigneusement délibérés, étaient toujours attendus et écoutés. Lors de son décès, il était membre du Conseil supérieur des forêts, du Conseil de surveillance du Jardin botanique de l'État, du Comité exécutif de la Flore du Congo, du Comité de direction de l'INÉAC, de la Commission administrative de l'Institut des Parcs nationaux du Congo. On reste confondu par une telle activité qui n'était jamais nominale et qui n'a pu être maintenue qu'au prix de veilles harassantes et d'une ténacité exceptionnelle mais combien épuisante.

Le portrait de J. Louis serait bien incomplet si ses qualités du cœur et de l'esprit, ses goûts esthétiques n'étaient soulignés. La musique classique était, pour lui, le plus bienfaisant des délassements qu'il appréciait en musicologue averti et qu'il goûtait à l'égal des belles-lettres. Comme la contemplation des spectacles champêtres et l'observation des structures biologiques, toutes les formes de l'art

l'enthousiasmaient; il aimait faire partager sa joie communicative aux nombreux amis que lui valut sa générosité, sa droiture et sa fidélité.

Jean Lebrun.

P. Staner et J. Fouarge, « In memoriam. Le professeur Jean Louis », dans *Annales*

*de Gembloux*, p. 1-10, une liste partielle de ses publications. — « Jean Louis », dans *Bulletin de l'Institut agronomique et des Stations de recherches de Gembloux*, t. XVII, 1949, p. 1-xv (un portrait et extraits des discours prononcés par R. Mayné, P. Martens, J. Lebrun, E. Stoffels, A. Noirefalsise et R. Pierlot, lors d'une séance académique, le 28 mai 1948). — F. Jurion, « Jean Louis », dans *Essences forestières et bois du Congo*, fasc. 5, Bruxelles, 1948, p. v-xrv, un portrait (*Publications de l'INÉAC*).

## M

**MAÎTRE DE FRANCFORT (LE)**, peintre, né en 1460, actif jusqu'aux environs de 1515.

Ce maître de transition a été tour à tour identifié comme Conrad Fyol, Walther van Assem, Hans Verbeeck, Heyndrick van Wueluwe, Jan de Vos, sans que le problème puisse être élucidé; il vaut mieux conserver la dénomination traditionnelle.

L'autoportrait de l'artiste et de sa femme (collection van der Elst), daté sur le cadre (1496), indique l'âge du modèle (trente-six ans) et porte la devise de la gilde de Saint-Luc à Anvers. Ce visage très caractéristique se retrouve comme une signature parlante dans d'assez nombreux panneaux, ce qui a permis de constituer un important catalogue. La *Fête des Archers* (Musée d'Anvers) se situe aux environs de 1493, tandis que la *Crucifixion* (Musée Staedel à Francfort) peut être datée des environs de 1504 en tenant compte de la personnalité du donateur, Claus Humbracht; la *Famille de Sainte Anne* (Musée historique, Ville de Francfort) est de 1505 environ.

L'artiste semble avoir été à la tête d'un important atelier dans lequel survivait la tradition du xv<sup>e</sup> siècle (Van Eyck, le Maître de Flémalle, Roger van der Weyden, Hugo van der Goes). Pourtant la nouveauté se manifeste dans le style rude, épais, les proportions courtes, les draperies amples, le coloris vigoureux mais assourdi. Ces

particularités semblent prouver des relations avec Cologne et la région du Bas-Rhin et pourraient fournir certaines indications sur le lieu d'origine du peintre, dont l'activité s'est développée dans le milieu anversois à l'aube de la Renaissance.

Citons ses principales œuvres : Anvers : *Adoration des Mages*, avec autoportrait (Musée des Beaux-Arts); *Fête des Archers*, avec autoportrait (Musée des Beaux-Arts); *Vierge entre deux anges* (Musée Mayer van den Bergh). Altena : *Adam et Ève* (collection Thomée). Francfort-sur-le-Main : *Famille de Sainte Anne*, avec autoportrait (Musée historique); *Crucifixion* (Musée Staedel). Gand : *Vierge et Anges* (Musée des Beaux-Arts). Anciennement à Hartekamp : *Sainte Catherine et Sainte Barbe* (collection von Pannwitz). La Haye : *Saint Christophe* (Mauritshuis). Madrid : *Sainte Catherine et Sainte Barbe* (Prado). Munich : *Déposition* (Pinacothèque). Stuttgart : *Adoration des Mages* (Musée). Watervliet : *Triptyque*; *Descente de Croix*, avec autoportrait (église St-Jean). Biot (Alpes maritimes, France) : *Autoportrait* (collection van der Elst).

Suzanne Sulzberger.

A. J. J. Delen, « Wie was de Meester van Frankfoort ? », dans *Miscellanea L. van Puyvelde*, Bruxelles, 1949, p. 74. — M. J. Friedlaender, « Der Meister von Frankfurt », dans *Jahrbuch der Königlich Preussischen Kunstsammlungen*, t. XXXVIII,

Berlin, 1917, p. 135. — M. J. Friedlaender, *Die Altniederländische Malerei*, t. VII, Leyde, 1934, p. 105, et t. XIV, p. 110. — G. J. Hoogwerff, *De Noord-Nederlandsche schilderkunst*, t. III, La Haye, 1939, p. 19. — Éd. Michel, « Le Maître de Francfort », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XII, Paris, 1934, p. 236. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. XXXVII, Leipzig, 1950, p. 102. — W. R. Valentiner, « Jan de Vos, the Master of Frankfort », dans *The Art Quarterly*, t. VIII, Detroit, 1945, p. 197.

**MALAISE** (Constantin-Henri-Gérard-Louis), géologue, né à Liège le 11 novembre 1834, décédé à Gembloux le 24 avril 1916.

Constantin Malaise était fils de médecin; sa mère mourut quand il était encore en bas âge; son père se remaria. Le jeune garçon fut ainsi livré à lui-même; heureusement, son éducation fut confiée à l'abbé Strail, curé de Magnée, excellent herborisateur qui sut développer chez son élève le goût des sciences de la nature; c'est avec lui que Malaise apprit la flore de Belgique qu'il devait si bien connaître.

Constantin Malaise fit ses études de docteur en sciences à l'Université de Liège; sitôt diplômé, il fut nommé répétiteur de minéralogie et de géologie à l'École des Mines et des Arts et Manufactures annexée à l'Université. Devenu l'adjoint du professeur Gustave Dewalque, il s'orienta plus particulièrement vers les sciences minérales.

Comme beaucoup de naturalistes de cette époque, Dewalque n'était pas seulement minéralogiste, géologue, paléontologue, il était aussi docteur en médecine et docteur en sciences naturelles; il s'intéressait à la botanique, à la météorologie. Au contact d'un tel maître, Malaise devait voir se développer en lui les dispositions qu'y avait fait germer l'éducateur de sa première jeunesse, l'abbé Strail.

La valeur de Constantin Malaise fut bien vite reconnue; en octobre 1860, il fut nommé d'emblée professeur à l'Institut agronomique de Gem-

bloux (appelé à cette époque Institut agricole de Gembloux) bien qu'il ne fût âgé que de vingt-six ans.

Cette école de haut enseignement venait d'être créée; elle ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> novembre 1860. Malaise faisait ainsi partie de cette pléiade de maîtres distingués grâce auxquels l'Institut acquit en quelques années une réputation mondiale qui lui attira de nombreux étudiants étrangers.

Malaise contribua à assurer la bonne renommée de cet établissement plus par son activité scientifique que par ses talents de pédagogue, car il ne possédait pas les qualités maîtresses de méthode et de clarté qui conduisent au succès dans l'enseignement; c'est probablement la raison pour laquelle il n'a pas formé d'élèves capables de continuer son œuvre. Il n'est peut-être pas entièrement responsable de ce résultat; la tâche qui lui fut imposée au début de sa carrière professorale était trop lourde, il devait enseigner la botanique, la zoologie et les sciences minérales. Il lui était matériellement impossible de l'accomplir comme il l'eût fallu dans une faculté de rang universitaire. Dans la suite Malaise fut progressivement déchargé de certaines parties telles la zoologie et la botanique et il put consacrer son activité aux sciences minérales. On ne saurait trop insister sur l'activité qu'il déploya à Gembloux pour l'organisation des collections relatives à ce domaine de la science. A son arrivée en 1860, tout était à faire; il créa un musée de géologie et de minéralogie qu'il compléta peu à peu, le dotant d'une collection de géologie stratigraphique, ensemble très complet des roches et fossiles de tous les terrains du sol belge. Il y ajouta une belle collection de minerais et autres matières utiles de notre pays.

Malaise fut admis à l'éméritat en 1892. Il n'en conserva pas moins une belle activité scientifique jusque dans les derniers moments de sa vie.

Du point de vue scientifique, l'œuvre de Constantin Malaise est remarquable.

Le premier travail original de Malaise date de 1862; il porte sur l'âge des phyllades fossilifères de Grand-Manil, près de Gembloux. A cette époque, les avis étaient partagés sur l'âge à attribuer aux formations paléozoïques situées dans le Brabant et dans la bande comprise entre les deux bassins anthraxifères distingués par André Dumont. Les découvertes de fossiles par C. Malaise à Grand-Manil et près de Gembloux démontraient de façon indéniable l'existence du Silurien en Belgique, alors qu'André Dumont avait attribué un âge dévonien à ces formations.

L'existence du Silurien étant définitivement acquise dans notre pays, il était indispensable de procéder à une révision soignée des levés publiés par André Dumont. C. Malaise se consacra à ce travail; l'un de ses plus importants mémoires eut pour objet la *Description du terrain silurien du Centre de la Belgique*. Ce mémoire fut couronné en 1873 par la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. Il apportait une contribution des plus importantes à la connaissance de ce terrain dans le Brabant et dans la bande de Sambre-et-Meuse.

Malaise avait ainsi fait faire un grand pas à la connaissance des terrains antérieurs au Dévonien dans le centre de la Belgique. Par la suite il s'attacha à établir leur corrélation avec ceux de même position stratigraphique connus en Ardenne et dans d'autres régions. Il s'inquiéta, notamment, du niveau auquel il convient de placer la limite stratigraphique entre le Silurien et le Cambrien.

Par de longues et patientes recherches sur le terrain, Malaise arriva à mettre au point une légende de ces terrains anciens. Il eut le grand mérite d'établir avec beaucoup de précision le raccord entre ces formations en Belgique et en Angleterre. C'est ainsi qu'il découvrit dans notre pays l'équivalent de presque tous les niveaux paléontologiques connus dans le Silurien du Shropshire et du Pays de Galles. Le tableau de corrélation entre

l'Ardenne, le Brabant, la bande de Sambre-Meuse et l'Angleterre est remarquable. Les levés auxquels d'autres géologues ont procédé depuis lors ne pourraient pas y apporter de modifications essentielles.

La légende du Cambrien et du Silurien établie par Malaise en 1913 servit de base pour le levé de la première édition de la carte géologique du royaume.

Il n'est pas douteux qu'une telle œuvre devra être quelque peu remaniée dans l'avenir. Déjà lors de la discussion de la légende de la nouvelle édition de la carte géologique de la Belgique au 1/25.000, le Conseil géologique a cru devoir faire quelques réserves. Peu importe! il en est ainsi de beaucoup d'œuvres humaines.

On peut dire que Constantin Malaise fut le géologue du Cambrien et du Silurien de la Belgique; il a consacré à leur étude la plus grande part de son activité scientifique. Il convient d'ajouter qu'il s'intéressa aussi aux roches éruptives intercalées dans ce grand ensemble stratigraphique, mais il le fit surtout pour déterminer leur position dans la succession des assises et rechercher si leur présence pouvait aider à mieux connaître les détails de la stratigraphie.

Il est à peine besoin d'ajouter que si Malaise s'intéressait avant tout aux plus anciens terrains de Belgique, il apporta aussi quelques contributions à la connaissance des dépôts plus récents.

Il publia un traité de minéralogie qui eut trois éditions successives et fut très apprécié à son époque. Il est certain que des progrès considérables ont été réalisés dans cette branche des sciences minérales et que l'ouvrage pourrait paraître bien désuet; néanmoins, il peut être encore intéressant à consulter car il fournit des indications sur certains gisements de minéraux du sol belge dont il ne reste plus trace aujourd'hui.

Géologue de terrain, Malaise collabora activement au levé de la carte géologique de la Belgique à l'échelle

de 1/40.000, spécialement là où le Cambrien et le Silurien s'étendent largement en affleurement.

Comme je l'ai dit au début de cette notice, Malaise avait reçu à l'Université une formation très générale dans le domaine si vaste des sciences naturelles. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la liste de ses publications comprend quelques notes relatives à la botanique et à la météorologie. Au cours d'excursions géologiques, combien de fois n'ai-je pas vu Malaise cueillir une fleur, nous en dire le nom et se lancer dans des considérations sur la distribution des plantes en Belgique.

La valeur scientifique de Constantin Malaise fut récompensée par l'octroi de distinctions honorifiques; il fut nommé correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en décembre 1865, alors qu'il n'était âgé que de trente et un ans; il devint membre titulaire en décembre 1873, et il fut élu directeur de la Classe des Sciences pour 1910.

Avec Malaise a disparu l'un des derniers représentants des naturalistes à culture très générale. Les progrès de la Science conduisent fatalement à une spécialisation de plus en plus poussée. Il ne peut pas en être autrement, mais d'aucuns regretteront peut-être la tendance au caractère synthétique qui marquait souvent les travaux des chercheurs à l'époque de Constantin Malaise et de Gustave Dewalque.

Les quelques géologues d'aujourd'hui qui ont eu le privilège de fréquenter Malaise, de l'accompagner sur le terrain, gardent de lui un souvenir inoubliable: connaissances très étendues dans le vaste champ des sciences naturelles, esprit d'observation profond, mémoire prodigieuse. C'est pendant les courses géologiques qu'il donnait toute sa mesure; de taille moyenne, mince, un peu voûté, le sourire malicieux, il s'en allait d'un pas allègre quel que fût le temps, se lançant dans des discussions scientifiques à propos des roches rencontrées en chemin; mais il aimait aussi les réparties drôles, les propos bravant

l'honnêteté. Il laissait même parfois à ce sujet une impression défavorable dans l'esprit de ceux qui le connaissaient mal et qui auraient pu croire que sa vie ne fut pas exemplaire. Leur erreur eût été grande. Malaise fut bon époux et bon père de famille. Il avait épousé Constance Evrard de Mons, dont il eut trois filles.

Sous des dehors parfois un peu singuliers, Malaise avait un excellent cœur, et l'on ne fit jamais appel en vain à son aide. Lorsque se présentait une question épineuse sur un sujet que Malaise connaissait bien, il suffisait de l'en informer; il n'hésitait pas à se rendre sur le terrain et à mettre à la disposition de tout qui le désirait, savant éminent ou jeune étudiant, les fruits de son expérience.

Constantin Malaise fut dans toute la force du terme un savant de haute valeur et un homme de bien.

Paul Fourmarier.

P. Fourmarier, « Notice sur Constantin Malaise », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1931, t. XCVII, p. 97-169 (avec portrait et liste complète des travaux publiés par C. Malaise).

**MANNEBACK** (Jean - Louis - Joseph), secrétaire général du ministère de l'Agriculture, né à Bruxelles le 12 avril 1866, y décédé le 16 juin 1944.

Fils de Louis Manneback et de Joséphine Buyst, il perdit son père très jeune et fut élevé par sa mère.

Il fit ses humanités et sa candidature en philosophie et lettres à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles et il conquiert le diplôme de docteur en droit en 1889 à l'Université de Louvain.

En 1893, il épousa Marie Goossens de Vilvorde dont il eut six enfants.

C'est comme avocat qu'il va commencer une très belle et fructueuse carrière au cours de laquelle il fera preuve de qualités exceptionnelles. Mais le Barreau de Bruxelles ne le conserve pas longtemps car, dès le

16 novembre 1892, il entre au ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. Des services administratifs, il est appelé par le Ministre à remplir la mission de secrétaire particulier, du 31 décembre 1895 au 30 décembre 1897, et au poste de chef de Cabinet jusqu'en décembre 1908. A ce titre il fut le collaborateur direct des ministres de Bruyn, van der Bruggen et Helleputte. Pendant ce temps, il avait été promu au grade de directeur au ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, le 30 juin 1903 ; et le 17 décembre 1908, il était nommé directeur général au ministère des Sciences et des Arts. Enfin, le 12 juin 1911, il devenait secrétaire général du ministère de l'Agriculture et des Travaux publics ayant parcouru très rapidement les divers échelons de la carrière administrative pour en occuper pendant près de vingt ans l'échelon le plus élevé : celui de secrétaire général.

Informé sur tous les principaux problèmes que pose la gestion d'une administration publique, il était très bien préparé à remplir la mission qui l'attendait en tant que directeur, directeur général, et enfin secrétaire général. Cette tâche importante, déjà difficile et complexe en temps normal, est devenue très délicate et même périlleuse au cours des années d'occupation de la Belgique par les troupes allemandes. C'est surtout durant cette période critique et pénible que se sont révélées les qualités éminentes de Joseph Manneback, et en particulier son sens du devoir et de l'État, sa droiture et son grand patriotisme.

L'invasion du territoire national en 1914 et l'organisation par l'occupant d'une administration civile se superposant à l'administration établie allaient le mettre en face de problèmes ardu, sans toutefois le prendre entièrement au dépourvu, comme en témoigne son étude datée du 25 mars 1913, intitulée *Mobilisation civile* et rédigée pour répondre à une demande hiérarchique. Le 11 août, un Comité des délégués des départements minis-

tériels (secrétaires généraux) préparait les instructions communes à toute l'Administration devant continuer à résider à Bruxelles et une décision ministérielle confirmait au secrétaire général de chaque département la délégation de pouvoirs nécessaire pour « expédier toutes les affaires d'administration courante, en conformité des lois et règlements existants ». Le 20 août, la capitale était occupée.

La première tâche qui s'imposa à Joseph Manneback fut la reprise du travail normal de son administration, subordonnée à la nouvelle administration civile allemande pour les territoires occupés. Manneback voulut que cette remise au travail fût précédée d'un acte explicite de la part du pouvoir occupant, reconnaissant formellement les droits et devoirs des fonctionnaires du pays occupé, tels qu'ils ont été reconnus par l'article 43 du Règlement concernant les us et coutumes de la guerre sur terre, annexé à la Convention de La Haye du 18 octobre 1907, fondé lui-même sur les paragraphes 2, 3 et 4 du projet de déclaration internationale, sur le même objet, adopté le 27 août 1874 par la Conférence internationale de Bruxelles (juin-août 1874). Non sans difficultés, Manneback aboutit à une déclaration explicite et précise signée par le chef de l'Administration civile auprès du gouverneur général, le baron von Sandt, datée du 21 décembre. Cette déclaration avait une importance particulière pour le département des Travaux publics, dont les agents ne pouvaient être tenus « d'aucune manière, » à prêter leur concours direct ou indirect à des travaux, manœuvres » d'ouvrages d'art ou mesures quelconques qui serviraient les opérations de la guerre contre leur patrie ». Ceci, conformément au texte et à l'esprit de la Convention de La Haye de 1907. De plus, suivant la même convention, les fonctionnaires conservaient toujours le droit de démissionner de leurs fonctions sans encourir de sanctions. Cet accord sera appelé le « *modus vivendi* des 11 et 21 décembre

» 1914 » ; il est le seul du genre qui ait été signé durant l'occupation entre une administration belge et les autorités d'occupation.

Dans une note datée du 8 mars 1915 que le secrétaire général Manneback adressait au chef de l'Administration civile auprès du gouverneur général, il constatait que, dans l'Administration des Travaux publics, une mesure des autorités civiles d'occupation voulait placer l'Administration centrale des Ponts et Chaussées sous l'autorité directe de la *Bau Direktion* et allait ainsi directement à l'encontre du *modus vivendi*. Estimant qu'il était de ce fait mis dans l'impossibilité de continuer à diriger honorablement les services nationaux des Travaux publics, Manneback démissionna de ses fonctions, continuant celles de secrétaire général de l'Agriculture, département pour lequel aucune difficulté n'avait surgi.

Le 21 mars 1917, le gouverneur général décrétait la séparation administrative de la Belgique. Une ordonnance datée du 5 mai et un arrêté daté du 6 mai ont été publiés le 10 mai dans le *Gesetz- und Verordnungsblatt* réglant les modalités d'application et ordonnant le transfert immédiat à Namur du secteur de l'Administration ayant à s'occuper des affaires de la partie méridionale du pays. Manneback protesta dans deux longues notes de caractère juridique, datées des 16 et 24 mai 1917, se basant sur le *modus vivendi* et sur les stipulations de la Convention internationale de La Haye.

Voici d'ailleurs, à cause de son importance particulière, un extrait de la note du 24 mai 1917, adressée au chef de l'Administration civile allemande : « La question de savoir si les fonctionnaires d'un pays occupé, qui ont repris leur service sous l'occupation, conservent en tout temps et en tout état de cause le droit de donner leur démission n'est plus, en effet, une de ces questions discutées entre théoriciens du droit international : c'est au contraire, une ques-

tion nettement et formellement réglée par convention internationale, ainsi que j'eus l'occasion de le rappeler dans mon entretien avec les honorables MM. Bintelers et Banke, le 7 mai dernier. Il est aisé de s'en convaincre en consultant les travaux préparatoires relatifs à l'article 43 du règlement concernant les us et coutumes de la guerre sur terre, annexé à la Convention de La Haye du 18 octobre 1907. Cet article, en effet, trouve son origine dans les paragraphes 2, 3 et 4 du projet de déclaration internationale adopté le 27 août 1874 par la Conférence internationale de Bruxelles. Or, en relisant les protocoles des séances de commissions des 12 et 13 août 1874 (protocoles X et XI) et le protocole IV de la séance plénière de la conférence du 26 août suivant, on aboutit à cette indiscutable conclusion que le fonctionnaire, à aucun moment, ne peut être privé du droit de se démettre de ses fonctions ».

La seule réponse fut une communication datée du 19 mai, émanant du gouverneur général von Falkenhausen, revenant sur le droit reconnu antérieurement aux fonctionnaires belges de se démettre de leurs fonctions. Manneback, ayant maintenu son point de vue ainsi que sa démission, fut arrêté le 12 juin et transféré au château de Celle (Hanovre) où étaient déjà détenues diverses personnalités civiles belges. L'acte officiel de révocation fut signé le 6 octobre suivant par le gouverneur général et ne fut communiqué à l'intéressé qu'à la fin de sa déportation en automne 1917, après quoi il vécut en Belgique en résidence surveillée.

Après la libération, Manneback eut à justifier son attitude durant l'occupation devant la Commission d'enquête administrative constituée à cet effet, ce qu'il fit dans un mémoire daté du 31 janvier 1919. Au cours d'une audience personnelle qu'il voulut bien lui accorder, le roi Albert lui témoigna sa haute appréciation. Peu après, il fut nommé membre de la

Commission de la Reconnaissance nationale, chargée d'apprécier et reconnaître les mérites de nombreux citoyens et fonctionnaires belges durant l'occupation.

Les années qui suivirent furent consacrées, dans l'exercice de ses fonctions, d'abord à la reconstruction du pays; le 30 avril 1931, il fut mis à la retraite, par démission honorable de ses fonctions de secrétaire général du ministère de l'Agriculture.

Les plus hautes distinctions honorifiques qui lui ont été décernées constituent un témoignage public des mérites exceptionnels de Joseph Manneback.

Joseph Forget.

Archives du ministère de l'Agriculture.  
— Archives de famille (qui seront déposées aux Archives générales du Royaume).

**MARBAIS du GRATY** (Alfred-Louis-Hubert-Ghislain, baron), officier, diplomate, écrivain, né à Mons le 5 décembre 1823, décédé à Bruxelles le 20 mars 1891.

Admis à l'École militaire à la fin de l'année 1840, Marbais du Graty, élève sous-lieutenant en mars 1843, se vit désigner provisoirement pour l'artillerie. Mais il fut envoyé sur sa demande au 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval le 30 décembre 1846. Après avoir vainement tenté de servir l'Espagne en 1844, puis le royaume de Sardaigne en 1848, il démissionna le 11 mai 1849.

Le jeune homme parvint alors à se faire nommer attaché à la légation de Belgique à Rio de Janeiro par arrêté royal du 4 juin 1849. Chazal le jugea intelligent et dévoué quoiqu'ayant des dettes; une note des Affaires étrangères le dépeignit d'ailleurs assez défavorablement.

Le consul Lannoy commença par donner de bons renseignements sur Marbais qui, désireux de faire carrière dans la diplomatie, demanda la faveur exceptionnelle de présenter les examens prévus par la loi du 10 octobre 1841 devant son chef, sans rentrer à Bruxelles pour les passer; cela lui

fut refusé. Dès février 1850, le consul dut bien signaler que son adjoint avait emprunté la somme, énorme pour l'époque, de 24.000 francs environ à diverses personnes, dettes que le père refusait d'acquitter pour son fils. Dès lors, on contraignit Marbais du Graty à démissionner le 4 juillet 1850, en lui enjoignant de regagner la Belgique.

D'esprit aventureux, ce dernier entra au service de l'Argentine sans avoir obtenu l'autorisation de Léopold I<sup>er</sup>, ce qui, en vertu de l'article 21 du Code civil (abrogé en 1865), lui fit perdre la nationalité belge. Il s'engagea dans l'armée du général Urquiza dont il devint aide de camp, au moment où ce général, alors gouverneur de l'Entre-Rios, renversait le dictateur de la Confédération argentine de Rosas. Marbais devint ainsi colonel en 1853. Le Sénat de la république l'aurait reconnu comme citoyen argentin en 1856, année où il devint député au Congrès législatif à la suite d'une triple élection à Santiago, Tucuman et Jujuy. Par après, deux fois réélu à Santiago, il devint député au Congrès de la province de Corrientes. De plus, en 1855 et 1856, il assumait successivement les fonctions de sous-secrétaire d'État au ministère des Finances et à celui des Affaires étrangères. L'*Almanach de Gotha* de 1858 rappelle qu'il fut directeur du Musée national abritant des collections de minerais, de végétaux et de produits industriels; il créa cette institution et en prit la tête par décret du 17 juillet 1854.

Marbais du Graty commanda également la frontière du Chaco et, en 1859, il reçut l'ordre de la prolonger le long du fleuve El Salado. Le 2 novembre 1860, le président Derqui le releva de ce commandement et lui accorda un congé de deux ans qu'il mit à profit pour rentrer en Europe, quittant définitivement l'Argentine.

Revenu en Belgique en 1861, Marbais avait été chargé par le président du Paraguay d'une mission d'information en vue de créer des relations

entre ce pays et le nôtre. Vers la fin du mois d'août de cette année, il eut un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, le baron de Vrière, qui était son oncle par alliance, par son mariage avec une sœur de la mère de Marbais. Le ministre se montra partisan de relations belgo-paraguayennes; aussi le président de cette république sud-américaine décida-t-il de créer une légation à Bruxelles sous la direction de Marbais du Graty, nommé chargé d'affaires. Cela fut fait du côté paraguayen par décret du 17 juin 1863.

Notons, fait assez curieux en raison de la façon dont Marbais avait perdu la qualité de Belge, qu'il reçut la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold à titre de « témoignage de bienveillance au colonel de la Confédération argentine » le 11 juillet 1859, par arrêté contresigné par son oncle. Toujours est-il que l'officier épousa la fille d'Alphonse Dulait, bourgmestre de Mont-sur-Marchienne, le 20 août 1863. Il attendit plus d'un an que le ministre belge des Affaires étrangères le reçût, et ne fut finalement pas reconnu en qualité de chargé d'affaires. Des ordres supérieurs s'opposaient à ce qu'il fût reçu à la Cour de Bruxelles. Alors, le 18 août 1864, Marbais du Graty informa Rogier de ce qu'il venait d'être accrédité près de la Cour de Prusse; en décembre, il annonça son installation définitive à Berlin bien qu'il fût toujours accrédité à Bruxelles par le Paraguay. Les *Almanachs de Gotha* prouvent qu'il y resta jusqu'en 1870 en qualité de chargé d'affaires.

Il semble bien qu'on ait appliqué au cas de Marbais, en Belgique, une résolution prise en Angleterre par la Chambre des Lords en 1774, disant « Aucun individu né sujet de Sa Majesté ne pourra être revêtu de la qualité de ministre d'un potentat étranger ». En tout cas, on n'avait pas oublié le passé.

Dans la suite, Alfred Marbais du Graty aurait été conseiller communal de Hove. Il devint baron lors du décès de son père, en 1876.

Il eut une activité littéraire non négligeable : *De la fabrication de la poudre de guerre dans la plupart des pays d'Europe, suivi d'un aperçu sur la confection des capsules fulminantes d'après des procédés usités en Belgique*, Bruxelles, 1849, ouvrage qui lui valut la croix de chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne; *Mémoire sur les productions minérales de la Confédération argentine*, Paris, 1855; *La Confédération argentine*, Paris, 1858. Cet ouvrage fut une bonne propagande pour un État quasi inconnu en Europe. Sur la page de garde, il signe du Graty et énumère ses titres, notamment ceux de membre correspondant de la Société de Géographie, de la Société géologique et de l'Association centrale pour l'amélioration des classes laborieuses de Prusse, de membre correspondant de l'Association des Amis de l'Histoire naturelle de La Plata, de membre fondateur de la Société des Antiquaires du Nord (Copenhague), de vice-président honoraire de la Société universelle pour l'encouragement des arts et de l'industrie et enfin, de membre correspondant pour la classe des Sciences de l'Athénée de Paris; *La République du Paraguay*, Bruxelles, 1862; *Le Mexique et l'alliance hispano-anglo-française*, Bruxelles, 1862. Cet ouvrage explique, peut-être, l'audience qu'il reçut de Napoléon III, à Paris, en 1862; *Quelques considérations à propos de la création d'un corps militaire belge pour le Mexique*, Bruxelles, 1864.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, dossier 0.4942. — Archives du ministère des Affaires étrangères de Bruxelles, dossier personnel 205. — *Annuaire de la Noblesse*, t. II, Bruxelles, 1927-1928, p. 143. — *Moniteur belge*, 4 avril 1862. — *Bibliographie nationale*, t. II, Bruxelles, 1902, p. 594. — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, Bruxelles, 1960, p. 1108. — J. Guzman y Raz Guzman, *Bibliografía de la Reforma, la Intervencion y el Imperio*, t. I, Mexico, 1930. — A. Duchesne, « Techniciens d'autrefois et d'hier. Quelques officiers belges au service de l'étranger », dans *Carnet de la Fourragère*, 15<sup>e</sup> série, carnet 3,

p. 194-196, et carnet 4, p. 257-260. — J.-R. Leconte, « Enrôlements clandestins de Belges dans l'armée argentine (1861-1866) », dans *Bulletin de l'Académie royale des Sciences d'outre-mer*, n° 6, Bruxelles, 1964, p. 1535-1568. — J.-R. Yaben, *Biografías Argentinas y Sudamericanas*, t. III, Buenos Aires, 1939, p. 611 et suiv. — L.V. Mansilla, *Retratos y Recuerdos*, Buenos Aires, 1894 (ces deux derniers ouvrages contiennent beaucoup d'erreurs au sujet de Marbaix du Graty). — Lord Mahon, *History of England*, t. I, Paris, 1841, p. 53.

**MARCQ** (René-Alexandre-Jules-Marie-Dieudonné), juriste, avocat près la Cour de cassation, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Carnières le 16 juin 1882, décédé à Bruxelles le 7 décembre 1947.

Fils d'un médecin, il perdit son père fort tôt. Son frère aîné, médecin également, assumait les frais de ses études qui furent brillantes : René Marcq manifestait dès lors ce courage tranquille, cette volonté inébranlable avec lesquels il résoudra les problèmes de sa vie.

Ayant reçu sa formation de base aux Athénées de Charleroi puis de Thuin, il conquiert à l'Université de Bruxelles, avec la plus grande distinction, les diplômes de docteur en droit en 1903 et de licencié en sciences économiques en 1904. Il complète son instruction aux Universités de Berlin et de Paris.

Dès ses premiers pas dans la carrière, il attire l'attention du monde judiciaire et du monde scientifique.

Il entre au barreau, le 1<sup>er</sup> octobre 1904, par la toute grande porte, comme stagiaire de l'un des avocats les plus illustres près la Cour de cassation, qui l'avait distingué à l'Université, Eugène Hanssens. Cet homme sera son modèle, un modèle qu'il sut égaler, et comme professeur, et comme avocat.

Quant à la recherche scientifique, René Marcq aborde deux graves problèmes qui étaient alors de la plus haute actualité.

Dès 1907, donc à l'âge de vingt-cinq ans, il publie ses *Notes sur les principes généraux de la législation coloniale française* (Commission d'étu-

des coloniales de la section de droit maritime et colonial du Jeune Barreau), Bruxelles, 1907. Ces Notes font partie d'un travail collectif de droit comparé, destiné à préparer l'élaboration de notre Charte coloniale du 18 octobre 1908.

L'autre problème concernait la personification civile des associations. L'on hésitait encore à leur octroyer ce bénéfice : la crainte libérale d'un retour à la mainmorte demeurait vivace. René Marcq étudie le problème en droit allemand et publie une étude intitulée *La personification civile des associations. Allemagne*, Bruxelles, Misch et Thron, 1907 (*Institut Solvay, Travaux de l'Institut de Sociologie, Actualités sociales*, n° 14, p. 3-62, en collaboration avec M. Vauthier et P. Errera ; avant-propos d'A. Prins). Ici encore, ses efforts contribuent à enrichir notre législation : ils ouvrent la voie à la loi fondamentale qui fut votée après la guerre mondiale, le 27 juin 1921, sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique (fondations).

En 1911, René Marcq publie sa thèse de doctorat spécial en sciences juridiques, sur *La responsabilité de la puissance publique* (Bruxelles, Lazare, 1911). Elle fit sensation. A cette époque, en effet, nos tribunaux se déclaraient incompétents pour connaître des actions en responsabilité civile dirigées contre l'administration, sauf quand ils estimaient que celle-ci avait agi comme « personne privée ». René Marcq voit le problème dans des catégories radicalement différentes. Considérant avant tout la victime du dommage (un particulier), plutôt que l'auteur du dommage (l'administration), il pose le principe de l'égalité des citoyens devant les charges publiques. Si l'administration, même sans commettre de faute, cause un dommage à un particulier, elle doit réparer ce dommage ; car il ne faut pas qu'un seul citoyen (la victime) ait à pâtir, plus que les autres, de l'activité de l'administration. Cette activité n'est-

elle point, par définition, au service de tous? Dès lors, que tous participent aux charges, et notamment à la réparation des dommages, qu'elle entraîne! Toutefois, comme ce principe ne trouve point d'équivalent en droit privé, René Marcq estime qu'il échappe à la compétence des tribunaux ordinaires, appelés à juger « les contestations qui ont pour objet des droits civils » (Constitution, article 92). Aussi préconise-t-il la création d'une juridiction appropriée, d'une juridiction administrative complète, telle que le Conseil d'État français.

Quand René Marcq défendit cette thèse, il était seul de son avis. Mais la suite des événements ne tarda guère à lui donner raison. Ce fut d'abord l'éclatant revirement de la jurisprudence : rejetant la distinction entre l'État-puissance publique et l'État-personne privée, la Cour de cassation admet le principe général de la responsabilité civile de l'administration (arrêt célèbre du 5 novembre 1920). L'aboutissement logique de cette orientation sera la création du Conseil d'État (loi du 23 décembre 1946).

René Marcq apparaît déjà tout entier dans ces premières publications : intelligence lumineuse, raisonnement impeccable, analyse pénétrante, jugement pondéré, le tout mis en œuvre par une langue châtiée, par un style élégant mais sobre.

Au lendemain de son doctorat commence sa carrière à l'Université, à laquelle René Marcq tenait au moins autant qu'au barreau. Chargé de cours à l'École des Sciences politiques et sociales (1911, pour y enseigner les institutions civiles comparées), agrégé (1912), assistant — avant la lettre — à la Faculté de droit (1914), chargé de cours à cette Faculté (1918, pour y enseigner divers cours de droit civil : les Personnes, les Successions, les Donations et Testaments, plus tard encore les Régimes matrimoniaux), professeur ordinaire (1919), membre permanent du Conseil d'administration (1929), président de ce Conseil (1933-1934) : autant de preuves d'un

attachement vraiment filial à une institution qui a marqué sa vie entière.

Invité par le président à prononcer le discours d'ouverture de l'année académique 1921-1922, René Marcq choisit comme sujet : *Les nécessités présentes de l'enseignement du droit* (Discours prononcé à la séance de rentrée, le 17 octobre 1921, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 27<sup>e</sup> année, 1921-1922, p. 1-29). Quelles étaient donc ces nécessités? Une orientation plus juridique au programme des candidatures, une participation plus active des étudiants, la création officielle d'exercices pratiques que René Marcq avait introduits en fait, comme il avait été en fait le tout premier assistant à la Faculté de droit.

Une fois de plus, les suggestions de René Marcq passeront dans notre législation : nous les retrouvons dans la loi du 21 mai 1929, sur la collation des grades académiques et les programmes des examens universitaires.

Pendant la guerre 1914-1918, René Marcq, démobilisé comme garde civile en territoire libre, collabore avec Émile Waxweiler à la rédaction d'un ouvrage : *La Belgique neutre et loyale* (Lausanne-Paris, Payot, 1915) qui réfute les calomnies répandues par l'envahisseur au sujet de l'attitude politique et militaire de notre pays, face à la violation du droit.

Après la mort d'Eugène Hanssens (1922), René Marcq reprend le cabinet de son grand patron, et devient l'avocat le plus consulté de Belgique. C'est alors qu'il entre au barreau de cassation qu'il va illustrer pendant vingt-cinq ans, et dont le bâtonnat lui sera confié pendant les années 1936-1937 et 1937-1938.

L'un des plus beaux aspects de cette activité sera son rayonnement. René Marcq sut grouper autour de lui une pléiade de jeunes collaborateurs, une équipe d'élite, qui lui doit non seulement sa réussite professionnelle, mais surtout le souvenir impérissable d'un homme dévoué, simple et affectueux. C'est avec vénération qu'ils

prononcent le nom de « Monsieur Marcq ».

De son immense activité au barreau, le public ne connaîtra qu'une seule plaidoirie, capitale, il est vrai : dans le grand procès des prises d'eau de la Meuse (1937), dont dépendait le sort du canal Albert. Devant la Cour permanente de Justice internationale à La Haye, René Marcq obtient gain de cause, et sa réplique fut heureusement imprimée (*Le procès des prises d'eau de la Meuse. Canal Albert et Canal Juliana*, Bruxelles, Guyot, 1937).

René Marcq est en outre l'auteur de : *Contrat de mariage* (dans *Répertoire pratique du droit belge*, t. 3, Bruxelles-Paris, s. d., p. 56-177 ; en collaboration avec M<sup>me</sup> Gevers, P. Ansiaux, A. Coppyn, J. Delwart, P. Donckier de Donceel, E. Préaux, A. Trojan et A. van Campenhout) ; *Donations et Testaments* (*id.*, t. 4, Bruxelles-Paris, s. d., p. 66-167) ; Notice sur la vie et les travaux d'Eugène Hanssens (dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1921-1922*, Bruxelles, 1922, p. 57-65) ; *Notice sur la vie et les travaux de Lucien Campion* (*id.*, 1928-1929, Bruxelles, 1930, p. 77-78) ; *La situation de l'Université pendant la XCIV<sup>e</sup> année académique. Rapport présenté à la séance solennelle de rentrée, le 16 octobre 1933* (dans *Revue de l'Université*, 39<sup>e</sup> année, 1933-1934, p. 1-13) et il collabora à *La Belgique Judiciaire*.

C'est en 1937 que René Marcq est élu membre de l'Académie royale de Belgique (Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques). Il y présente notamment une communication sur *L'état actuel de la responsabilité de la puissance publique* (*Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. XXVI, 1940, p. 123-141). Elle forme comme un épilogue à la thèse de doctorat de 1911, et montre comment les idées ont évolué depuis lors.

En 1937 encore, René Marcq fonde avec Eugène Soudan et le comte Louis

de Lichtervelde le Centre d'études pour la réforme de l'État. Le pays traverse à ce moment une crise économique, politique et morale, qu'exploitent des aventuriers. Le désarroi s'empare de beaucoup d'esprits. Le centre d'études a pour but de montrer que la Belgique est consciente du danger et cherche la solution sur le terrain des structures. Au cours des années 1937-1940, plusieurs projets importants sont nés de ces travaux. René Marcq collabore à *La Réforme de l'État* publiée par le Centre d'études.

On le voit : chaque fois que la nation lance un appel à ses plus grands talents et à ses meilleures volontés, René Marcq y répond. La politique, au sens courant, ne l'attira jamais. C'est en juriste, et dans les grandes circonstances, qu'il servait son pays.

Ce trait marquera toute la dernière phase de sa vie, sa dernière lutte, à la suite de la seconde invasion allemande.

Dès le début, celle-ci place l'Université de Bruxelles devant un problème de conscience. Car l'occupant soumet la réouverture de l'Université à la condition que le recteur et l'administrateur soient « assistés » de commissaires allemands. Pour ne pas abandonner ses étudiants, l'Université finit par accepter. Mais ce ne fut pas sans débats, parfois dramatiques, dans lesquels René Marcq faisait entendre la voix de la conscience et de la raison. C'est alors qu'il prononça cette parole, qui m'est restée : « Il est moins difficile de faire son devoir, que de le discerner ».

Mais quand l'occupant, un an plus tard, prétend introduire ses créatures dans le corps enseignant, le Conseil d'administration estime que la coupe déborde, et prend la résolution, le 24 novembre 1941, de suspendre les cours. C'est à René Marcq qu'incombe le périlleux honneur de rédiger cette résolution. Aussi figure-t-il parmi les premières victimes de la colère ennemie : il est incarcéré pendant plus de trois mois dans la forteresse de Huy, avec sept autres membres du Conseil.

En décembre 1942, il y sera détenu de nouveau comme otage choisi parmi les personnalités les plus marquantes de la résistance civique.

Son exemple contribue à donner un cours définitif aux événements qui accompagnaient le choc des armes et qui trouvèrent leur épilogue dans la « question royale ». Lorsque le roi Léopold III institua une Commission d'information en 1946, pour faire rapport sur les faits où il fut mêlé, René Marcq accepta la direction de cette mission d'autant plus délicate que l'opinion publique, profondément divisée, tranchait avec passion.

René Marcq était un professeur majestueux. Certains écrivent comme ils parlent ; René Marcq parlait comme il écrivait : sans bavure, sans outrance, trouvant toujours le mot exact, gardant à toutes ses phrases un parfait équilibre.

Sa droiture, sa science, sa bonté, sa connaissance des traditions faisaient de lui un sage, à qui l'on se soumettait volontiers. Quand une assemblée avait à discuter un cas complexe, René Marcq laissait d'abord parler les autres ; puis, quand il sentait que la question était mûre, il intervenait à son tour, pour exposer en termes choisis la solution, qui aussitôt semblait s'imposer d'elle-même.

Aussi la place qu'occupait René Marcq fut-elle aussi grande que sa modestie ; et partout, le souvenir s'en perpétua.

La Faculté de droit de Bruxelles s'honore de posséder un auditoire René Marcq, un Centre d'études René Marcq suite à l'Enseignement complémentaire qu'il avait créé dès 1938, ainsi qu'un Fonds René Marcq destiné à récompenser les meilleurs étudiants et à les aider dans leurs publications.

De même, la Cour de cassation est ornée d'un buste de René Marcq sculpté par Alfred Courtens.

Et la commune de Carnières a donné le nom de René Marcq à la rue où il est né, après que la province du Hainaut lui eut attribué son prix quinquennal en 1945.

Sous des dehors discrets, René Marcq cachait, je l'ai dit, une profonde sensibilité. Lorsqu'après des semaines d'angoisse, il acquit enfin la certitude que son fils, Georges, était mort au camp de concentration d'Eilrich le 5 février 1945, il eut besoin de toutes ses forces pour affronter cette épreuve. Et pendant quelques mois, nous eûmes l'illusion que l'amour du devoir saurait mettre un baume sur la plaie de l'amour paternel. Nous nous trompions. Un soir de décembre, il s'effondra, miné par le chagrin.

René Dekkers.

P. Ansiaux, « René Marcq », dans *Journal des Tribunaux*, 62<sup>e</sup> année, 1947, p. 613-614. — C. Hauchamps, « René Marcq », dans *Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, 49<sup>e</sup> année, 1948, p. 6-27 (avec le texte des discours de Gaëtan Delacroix, de Léon Cornil, de Charles Frerichs, et l'article précité de P. Ansiaux). — H. Simont, « Notice sur la vie et les travaux de René Marcq », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1948-1949*, Bruxelles, 1949, p. 132-135. — L. Cornil, « Notice sur René Marcq », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1952*, Bruxelles, 1952, p. 111-146. — P. Struye, « L'inauguration du buste du bâtonnier René Marcq », dans *Journal des Tribunaux*, 73<sup>e</sup> année, 1958, p. 462-465.

**MARIE DE SAINTE-THÉRÈSE.** Voir PÉTYT (Maria).

**MASQUILLIER** (Ildephonse - Louis), relieur, imprimeur, né à Lens (-sur-Dendre) le 24 août 1803, décédé à Uccle le 16 octobre 1842.

Son père, Julien-Joseph Masquillier, est juge de paix du canton de Lens ; sa mère, Marie-Adrienne Marousé, a vu le jour à Soignies en 1761. L'on ne sait où Masquillier apprit son métier de relieur : peut-être a-t-il été formé dans un atelier parisien ou chez Barthélemy Deslinne, artiste réputé installé à Tournai ; certains détails de technique le laisseraient supposer. En 1828 Marie-Adrienne Marousé,

veuve depuis 1822, qualifiée de « re-  
lieuse » (on ne sait cependant si elle  
a jamais relié), vient s'établir avec  
son fils à Mons, rue des Capucins, 30  
(Registres de la population, 18 avril  
1828); un atelier de reliure dont la  
mère de Masquillier, alors âgée de  
soixante-sept ans, laisse sans doute la  
direction à son fils, y fut installé.  
En 1833, Masquillier épouse Adèle-  
Françoise Marmuse de Mons où elle  
est née en 1804; cinq enfants naîtront  
de ce mariage dont les quatre filles  
survivront. L'année suivante, l'atelier  
de reliure est transféré au numéro 14  
(puis 25) de la Grand'Rue. En 1838  
dans le même immeuble s'ouvre un  
atelier d'imprimerie; au 1<sup>er</sup> janvier  
début l'association conclue pour  
vingt ans entre Masquillier et Élie-  
Joseph Lamir, prote montois, né en  
1808. Dès 1840 la santé de Masquil-  
lier laisse à désirer; deux ans plus  
tard il meurt à Uccle où il était soigné  
pour troubles mentaux. Les ateliers  
subsistent, la veuve de Masquillier le  
remplace. En 1860 Paul-Émile De-  
quesne, né en 1824, qui est l'époux  
depuis 1859 de Marie (dite Maria),  
l'aînée des filles de Masquillier, rem-  
place dans l'association Émile Lamir  
qui abandonne les affaires. Cinq années  
plus tard, il assure seul la direction de  
l'entreprise. L'imprimerie disparaîtra  
avec son petit-fils, Émile Dequesne,  
décédé en 1947. Si, à la mort de  
Masquillier, l'imprimerie continue à  
fournir des impressions excellentes,  
par contre l'atelier de reliures ne pro-  
duit plus que de la reliure ordinaire  
jusqu'à 1878 environ. La vie et la  
carrière de Masquillier sont brèves.  
C'est à son activité de relieur qu'est  
due surtout sa renommée. Il relie pen-  
dant une quinzaine d'années au plus,  
de 1828 à 1842. Il aborde tous les  
genres depuis le modeste cartonnage  
jusqu'à la reliure plein cuir, doublée,  
mosaïquée, richement décorée. C'est  
qu'il trouve pour la reliure de luxe  
des amateurs à Mons même, dont quel-  
ques membres de la Société des biblio-  
philes belges séant à Mons, fondée  
en 1835. Les deux premiers présidents,

Henri Delmotte et Renier Chalon,  
possédaient des reliures signées dont  
certaines ont figuré à la vente de leur  
bibliothèque (Mons, 1838; Bruxelles,  
1890). La technique des reliures est  
de qualité: le corps d'ouvrage est  
solide, la dorure est nette, régulière  
et reste belle. Pour le décor il suit la  
mode parisienne du temps: l'ornemen-  
tation des compartiments de dos aux  
petits fers et à fonds pointillés, le  
décor dit à « la cathédrale » où s'ex-  
prime le goût des relieurs romantiques  
pour l'art gothique, et surtout les  
effets obtenus avec des fers « rocaille »  
adaptation de décor Régence et  
Louis XVI. En témoignent les re-  
liures qui sont connues et le matériel  
de dorure de Masquillier conservé au  
Musée de Mariemont. Celui-ci est un  
document intéressant pour l'histoire  
de la reliure romantique. Bien que  
parvenu incomplet, il comprend plus  
de cinq cents pièces dont quatre cents  
fers, palettes et roulettes; bon nombre  
de ces outils portent la signature du  
graveur: Adam à Paris, Chesles à  
Paris, Duhautdezert, Hérou à Paris,  
Leclercq, Lesueur, G. Longien à Paris,  
P. Longien, J. Midard, Petibon, Riga.  
Masquillier a signé ses œuvres de son  
nom seul poussé, le plus souvent,  
au bas du dos, parfois au bas du  
plat supérieur; le matériel de dorure  
contient aussi un fer de forme ovale  
qui porte l'inscription: « Registres  
à dos élastique/ Masquillier/ relieur  
à Mons ».

Paul Culot.

L'activité du relieur a été étudiée par  
H. Dubois d'Enghien, *La reliure en Belgi-  
que au dix-neuvième siècle*, Bruxelles, 1954,  
voir l'article qui lui est consacré p. 180-194.  
Pour l'histoire de l'imprimerie, on consul-  
tera L. Devillers, « Supplément à la biblio-  
graphie montoise », dans *Mémoires et pu-  
blications de la Société des sciences, des arts  
et des lettres du Hainaut*, t. XXIV (3<sup>e</sup> série,  
t. IV), Mons, 1868-1869, p. 564-586;  
t. XXV (3<sup>e</sup> série, tome V), 1870, p. 371-  
379; t. XXVII (3<sup>e</sup> série, tome VII), 1871-  
1872, p. 337 et 338, l'auteur donne la liste  
des impressions sorties des presses de Mas-  
quillier-Lamir et Masquillier-Dequesne. —  
Éd. Foncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs  
montois*, Mons, 1913, p. 167-169  
(*Publications de la Société des bibliophiles  
belges séant à Mons*, 35).

**MAURY** (Georges-Jean-François-Hilaire), géodésien, cartographe, né à Saint-Ghislain (Hainaut) le 2 avril 1880, décédé à Uccle le 22 mars 1953.

Il suivit à l'École militaire les cours de la section des armes spéciales puis ceux de l'École d'application de l'artillerie et du génie.

Promu officier du génie, Maury s'engagea en 1904 à la Force publique de l'État indépendant du Congo ; il y fut attaché aux missions cartographiques chargées de la triangulation du Kivu et du jalonnement du trentième méridien Est de Greenwich.

Nommé chef du service cartographique et géodésique du ministère des Colonies, Maury démissionne de l'armée en 1910. A ce poste, il organisa et dirigea avec autorité jusqu'à sa retraite, en 1946, tous les travaux cartographiques à la colonie. Il enseigna la géodésie et la topographie à l'Université coloniale à Anvers. Il fut commissaire de la mission de délimitation de la frontière orientale du Congo (1910-1911). Il assista en 1927 en qualité d'expert aux négociations en vue de l'échange de territoires entre le Congo belge et l'Angola.

En plus de ses fonctions au ministère des Colonies, Maury fut commissaire du Gouvernement belge à la détermination de la frontière belgo-allemande en 1919. Professeur à l'École militaire de 1919 à 1946, il y réorganisa les cours de géodésie et de topographie.

Chef du service géodésique à l'Institut cartographique militaire (1925-1946), il dirigea l'exécution de la triangulation du Grand-Duché de Luxembourg et fit entreprendre la réfection, sur des bases nouvelles, du réseau géodésique belge.

Pionnier et défenseur de la technique photogrammétrique, Maury fonda en 1931 la Société belge de photogrammétrie et fit créer en 1936 une section de photogrammétrie à l'Institut cartographique militaire.

Membre fondateur du Comité national de géodésie et de géophysique, il en fut vice-président de 1938 à 1949.

Membre titulaire de l'Institut royal colonial belge en 1929, il y fut directeur de la classe des sciences techniques.

Maury siégea de 1924 à 1939 à toutes les assemblées générales de l'Union géodésique et géophysique internationale (UGGI). Il présida la commission des triangulations de cette union et fit partie des commissions d'études sur l'arc de méridien du Cap au Caire, sur la jonction des triangulations française et belge, sur la compensation du réseau européen.

Maury était lauréat du prix Murchison de la Royal geographical Society et du prix Charles Lagrange de l'Académie royale de Belgique (période 1940-1944) pour l'ensemble de ses travaux géodésiques et cartographiques.

Les publications de Maury sont nombreuses : *Cours de géodésie pratique et de topographie à l'École militaire (Armes spéciales)* ; *La base géodésique de Habay-Étalle*, dans *Mémoires de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, in-4°, 2<sup>e</sup> série, t. X, 1929-1932 ; *Travaux du Service géodésique en 1932*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. XVIII, 1932, p. 234-245 ; *Triangulation du Katanga*, dans *Mémoires de la Section des Sciences techniques de l'Institut royal colonial belge*, in-8°, t. I, Bruxelles, 1930 ; *Triangulation du Congo oriental*, *id.*, t. I, Bruxelles, 1934 ; *Triangulation du Bas-Congo*, *id.*, t. II, Bruxelles, 1939 ; *Emploi du nivellement barométrique pour les besoins de la cartographie dans les régions tropicales*, dans *Bulletin des Sciences de l'Institut royal colonial belge*, t. II, 1931, p. 369-390 ; *Emploi de la méthode de variation des coordonnées pour la détermination des points topographiques*, *id.*, t. IV, 1933, p. 581-605 ; *La triangulation et la coordination des travaux cartographiques du Congo oriental*, *id.*, t. IV, 1933, p. 668-691 ; *Méthode cadastrale américaine*, *id.*, t. VIII, 1937, p. 885-894 ; *La technique des délimitations*, *id.*, t. XI, 1940, p. 574-592 ; *Mesure des*

bases géodésiques à l'aide d'étalons d'invar, *id.*, t. XII, 1941, p. 534-566.

Jacques Loodts.

Souvenirs personnels. — Renseignements communiqués par M. Massart, collaborateur de G.-J. Maury. — Hommage à la mémoire de Maury, par A. Letroye au Comité national de Géodésie et de Géophysique le 28 mai 1953. — A. Letroye, *In memoriam G.-J. Maury (1880-1953)*, dans *Bulletin de la Société belge de Photogrammétrie*, n° 32, juin 1953, p. 5-7.

**MAX** (Émile-Charles-Marie-François), avocat et homme politique, né à Schaerbeek le 22 janvier 1868, mort à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 19 octobre 1930.

Après des études à la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, Émile Max s'inscrivit au Barreau de Bruxelles en juillet 1889. Tout en poursuivant sa carrière d'avocat, il eut une vie politique active ; il fut successivement conseiller communal et provincial, échevin du Contentieux, ensuite échevin de l'Instruction publique de la commune de Schaerbeek et fut nommé député permanent à la province de Brabant.

É. Max a créé le premier lycée officiel pour jeunes filles en Belgique (1917) et c'est à ce titre surtout que ses mérites doivent être rappelés.

Sa biographe, Hélène de Vaucleroy, insiste sur le fait « qu'il était très » soucieux de ménager les deniers » publics et qu'il sut fonder son lycée » avec économie, mais sans lésiner sur » l'essentiel ». Il fit appel à des collaborations de valeur. Il fut l'âme d'un lycée « fondé dans l'atmosphère » la plus claire, la plus joyeuse et la » plus libre que l'on pût rêver ».

Il avait une grande hauteur de vues et mettait celle-ci au service d'un esprit libéral largement progressiste.

L'œuvre qu'accomplit É. Max fut une œuvre de pionnier ; elle a entraîné la création en Belgique de plusieurs lycées de jeunes filles.

Émile Max était le cousin germain du bourgmestre Adolphe Max.

Jacques-François Cox.

Souvenirs personnels et renseignements communiqués par M<sup>me</sup> Devos-Max, fille d'É. Max, et M. Jean Puissant, son petit-fils. — H. de Vaucleroy, « Lycée É. Max », dans *Plus Oultre*, Schaerbeek-Bruxelles, février 1951, avec portrait ; une plaquette a été éditée par la même occasion. — R. B., « M<sup>e</sup> Émile Max », dans *Journal des Tribunaux*, 1930, n° 3221, col. 588.

**MICHOTTE** (Edmond-Ghislain-Norbert), mécène, compositeur de musique, né à Tirlemont le 6 janvier 1831, décédé à Louvain le 27 août 1914, fils de Jean-Baptiste Michotte et de Béatrice van den Berck.

Enfant unique issu d'une famille aristocratique, il se trouvait dans des conditions d'autant plus favorables pour se développer dans le sens qui répondait le mieux à ses désirs et à ses capacités, qu'il disposait de ressources très substantielles.

Ses premières études eurent pour théâtre le petit séminaire de Saint-Trond, après quoi il quitta la Belgique pour Paris, où il suivit les cours du Lycée Louis le Grand. La révolution de 1848 le ramène au pays natal, où, inscrit à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, il en sortit porteur d'un diplôme de candidature et décidé à ne plus poursuivre ses études académiques au-delà de ce stade, afin de pouvoir se consacrer uniquement à la musique.

Sa formation musicale s'est accomplie sans que l'on sache exactement où, comment et sous l'égide de quelles compétences. Tout ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est qu'il existe, de lui, dans la famille de ses descendants, des manuscrits autographes de compositions datées de 1851, et qui dénotent par leur facture une connaissance approfondie de la technique. Déjà auparavant, il avait fait preuve d'une exceptionnelle précocité en écrivant, en 1848, une comédie qui fut jouée dans les salons de ses parents à Saint-Trond, et, en 1850, une seconde pièce représentée, cette fois, au théâtre de la ville.

C'est vers le même temps qu'il a dû entrer en rapport avec Joseph Mattau

(1788-1867), maître de danse et inventeur d'un instrument baptisé « mat-taophone » dont le musée du Conservatoire de musique à Bruxelles possède un exemplaire, décrit ainsi qu'il suit : « boîte horizontale reposant sur quatre pieds, à l'intérieur de laquelle on a fixé sur des chevalets trente-huit verres à pieds... qui entrent en vibration par un frottement circulaire des doigts ». Il s'agit là d'un instrument comparable au fameux « harmonica de verre » de Franklin, rendu célèbre par les concerts qu'en donna Gluck à Londres et à Copenhague, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un siècle plus tard, Michotte devait recueillir un vif succès en se produisant, soit en soliste, soit en duo avec Mattau, comme virtuose sur cet instrument à l'un des concerts de la Société philharmonique de Bruxelles.

À partir de 1854, Michotte passe tous ses hivers à Paris, et ce, jusqu'en 1870, ne rentrant en Belgique que pour la saison d'été dans sa famille, à Saint-Trond ou à Melkwezer (près de Léau), où il avait une maison de campagne. Sa période parisienne a joué un grand rôle dans son existence en raison de ce que, introduit dans le monde artistique du second Empire, il y noue des relations avec d'illustres personnalités, Rossini, par exemple, auquel il fut présenté en 1856 et dont il devint un familier jusqu'à sa mort, en 1868. En 1861, il assiste à Paris à la fameuse représentation de *Tannhäuser*, qui peut être considérée comme un véritable événement de l'histoire musicale. Il était déjà en rapport avec Wagner depuis 1860, année au cours de laquelle le maître avait donné un concert à Bruxelles ; à la suite de ce concert un échange de lettres s'était établi entre les deux musiciens ; l'auteur de *Tannhäuser* manifestait sa sympathie pour Michotte en l'appelant « mon cher ami ». Ces mêmes années sont marquées par la visite de Wagner à Rossini, à laquelle Michotte assistait, et dont il a dressé une sorte de procès-verbal sous la forme d'un

petit livre qui rend un compte fidèle de cette rencontre et des idées qui y furent échangées (*La Visite de Wagner à Rossini*, Bruxelles, 1906).

Tandis qu'il vivait à Paris, Michotte profitait de sa virtuosité sur le mat-taophone pour faire connaître en de nombreux récitals toutes les possibilités de cet instrument, dans les milieux les plus haut placés de la capitale, tels la Cour impériale, les salons du duc de Morny. D'autre part, une large part était réservée, dans ses concerts, à ses compositions personnelles que les éditeurs parisiens ne dédaignaient pas de publier.

Son retour définitif en Belgique, en 1870, se signale d'abord par la mise à sa disposition par ses parents d'un somptueux hôtel situé rue Royale, à Bruxelles, dans l'intention d'en faire le centre d'une activité musicale de haut goût. Marié en 1876 avec Marie Bellefroid, femme d'esprit et de large culture artistique et littéraire, il trouve en elle un auxiliaire précieux pour l'organisation et la belle tenue des auditions musicales dont cette demeure devint bientôt le théâtre. Au cours de celles-ci on pouvait entendre, non seulement ses propres compositions, mais encore une quantité d'œuvres inédites auxquelles Michotte désirait initier l'élite constituée par ses invités.

Un chœur d'amateurs dirigé par lui collaborait à ces réunions où se produisaient des solistes de marque, tel entre autres, le futur ténor wagnérien Ernest van Dijck, qui n'était encore, en ce temps, qu'un jeune étudiant en droit. Michotte jouait lui-même les parties de piano et des professeurs du Conservatoire ou des amateurs de talent complétaient le tout par le jeu d'instruments variés. Enfin, la verve dramatique du maître de maison se fit jour à nouveau par la représentation, dans son salon, d'une comédie intitulée *La Chimère*.

En même temps que musicien, Michotte était collectionneur. Il avait acquis un ensemble important d'œuvres d'art japonaises qu'il céda, en

1905-1906, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles à des conditions fort avantageuses pour l'État. D'autre part, il avait réuni un grand nombre de souvenirs de la Malibran et de Rossini, dont il fit don au Conservatoire de Bruxelles où ils forment un véritable petit musée. Il était, par ailleurs, entièrement dévoué à cet établissement de haut enseignement musical et à son Conseil de surveillance dont il fit partie de fin décembre 1877 jusqu'à sa mort, comme membre d'abord, ensuite comme vice-président.

Parmi les autres charges honorifiques qui lui furent échues, il faut citer celle de directeur effectif, et, à partir de 1862, de directeur honoraire de la Société royale d'Harmonie à Saint-Trond; de membre du Comité musical chargé de l'examen des ouvrages dramatiques en faveur desquels on réclame le bénéfice de subsides (1860); de membre de la Section artistique de la Commission royale belge des échanges internationaux (1889); de membre de la Commission d'organisation de l'exposition d'œuvres d'art de l'Extrême-Orient dans les salles du Palais des Académies (1889); de la Commission de surveillance des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels (1891); de président du Comité de la section d'ethnographie et de folklore aux Musées royaux du Cinquantenaire (1913).

Il ne peut être question d'énumérer ici les nombreuses compositions d'Edmond Michotte. Une partie d'entre elles se trouve encore en manuscrit, à l'heure actuelle, en possession de ses descendants. Celles qui figurent dans la bibliothèque du Conservatoire à Bruxelles, sont essentiellement des morceaux de chant. Le chant était d'ailleurs son « fort », comme on peut en juger d'après son intéressante brochure, *Une soirée chez Rossini*, dans laquelle il reproduit les idées que le maître avait exposées, au cours de cette réunion, sur le *bel canto*. On pourrait s'attendre, après l'avoir lu, à ce que Michotte conçoive la mélodie à la

manière de Rossini. Mais il n'en est rien et l'on est fort surpris de constater que son style de composition n'a rien à voir avec le *bel canto* des opéras italiens des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Tout au contraire : bien que son écriture vocale soit toujours parfaitement appropriée aux exigences de la voix, on s'aperçoit de suite, dans ses compositions, qu'il a été conquis, dès l'abord, par le romantisme des *lieder* allemands de Schubert et de Schumann et par ce qu'il y a de meilleur dans la production mélodique française d'avant 1870 (Gounod, Massenet). Aussi bien, son culte pour les *lieder* de Schubert est expressément évoqué dans ses spirituels *Souvenirs* sur son illustre ami, le violoncelliste Servais (1807-1861), où il rappelle la passion avec laquelle ils interprétaient à deux ces *lieder*, lui au piano, pour l'accompagnement, et Servais au violoncelle pour la partie de chant. C'est, sans nul doute, à l'influence de Schubert et de Schumann que l'on doit, dans les mélodies de Michotte, ces accompagnements d'une écriture si soignée, qui loin de n'être qu'un modeste soutien harmonique, s'avèrent comme un commentaire poétique souvent fort expressif du texte mis en musique.

Tout n'est pas de qualité égale dans cette production; mais ce qui est en tout cas certain, c'est qu'à aucun moment l'on n'a l'impression d'une musique d'amateur. Des recueils comme les douze *Chants d'amour* sur des poèmes de Lamartine (1887), ou surtout comme *Mignonne* composé sur dix-huit petites pièces de vers d'Armand Sylvestre (1880), peuvent hardiment être comptés, par la finesse de leur inspiration et la solidité de leur technique, parmi ce que l'on a composé de meilleur dans ce genre en Belgique, à cette époque. Citons encore l'amusant cycle touristique, *En automobile* (1906), où, arrivé à l'âge de soixante-quinze ans, Michotte n'entend pas se laisser dépasser par les événements et se livre, en conséquence, avec une spirituelle juvéni-

lité, à la joie de nous faire traverser toute l'Europe en un tourbillon de notes singulièrement évocateur de mouvement et de pittoresque local.

Edmond Michotte eut une triste fin. Atteint d'une grave pneumonie au début de la guerre 1914-1918, il avait été transporté dans l'abri que formaient les caves de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain. C'est là qu'il mourut, victime des événements dont cette ville avait été le théâtre lors de l'invasion allemande d'août 1914.

Edmond Michotte était le père du chanoine Paul Michotte van den Berck et du baron Albert Michotte van den Berck, tous deux éminents professeurs de l'Université de Louvain.

Charles van den Borren.

Renseignements communiqués par le baron Michotte van den Berck. — Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles. — Catalogue du Musée instrumental du Conservatoire royal de Bruxelles. — Annales du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles. — Edm. Evenepoel, *Le Wagnérisme hors d'Allemagne (Bruxelles et la Belgique)*, Bruxelles, 1891.

MIGNON (Léon), sculpteur, né à Liège le 9 avril 1847, décédé à Schaerbeek le 30 septembre 1898.

Sa vocation s'éveilla très tôt. Dès l'âge de dix ans, il travaille chez le sculpteur Léopold Nappuis et il suit ensuite les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, où il a pour maître le statuaire Prosper Drion.

La ville de Liège ayant mis un atelier à sa disposition, il exécute ses premières œuvres, notamment un buste de Théodore Radoux, directeur du Conservatoire, marbre qui est toujours conservé au Conservatoire royal de musique de Liège. Aussi un buste de Prosper Drion dont le plâtre est au Musée de l'Art wallon à Liège.

Boursier de la Fondation Darchis, Léon Mignon séjourna à Rome de 1872 à 1876. Dans la sauvage campagne romaine, Mignon trouve l'inspiration qui allait faire de lui un sculpteur animalier. C'est alors qu'il exécute des œuvres comme le *Combat de tau-*

*reaux romains* et le *Taureau de la campagne romaine*, deux terres cuites bronzées conservées au Musée de l'Art wallon à Liège.

En 1876, Léon Mignon s'installe à Paris dans un atelier qu'il partage avec le sculpteur Paul De Vigne. Il y fait de nombreuses sculptures animalières, tels le *Dromadaire*, le *Cheval*, le *Bison*. Son *Dompteur de taureaux* fut exposé au Salon de Paris en 1880, et obtint un très grand succès. Le *Dompteur de taureaux* et le *Bœuf de labour au repos* furent achetés à l'artiste par la ville de Liège. Ces deux groupes en bronze, grandeur nature, ornent, depuis, les terrasses d'Avroy.

Après un séjour de huit années à Paris, l'artiste s'installe à Schaerbeek. Là il modèle les bustes de Frère-Orban, de Piercot, de M. Lambinon, de Verwée (conservés au Musée de l'Art wallon à Liège). Pour le Palais provincial de Liège, il sculpte les statues de Charlemagne, de Saint Hubert et du prince-évêque Velbruck; pour le frontispice de l'Université de Liège, il réalise la statue du *Philosophe*.

Ses études des costumes militaires et des attitudes des soldats révèlent un aspect particulier de son art. Son chef-d'œuvre en ce genre est la statue équestre de Léopold II en petite tenue de lieutenant général (Musée d'Art moderne à Bruxelles).

Léon Mignon réalise également la rampe du vaste escalier du Musée d'Art moderne à Bruxelles. C'est une série de neuf bas-reliefs représentant les *Travaux d'Hercule* (1884). Pour le Musée des Beaux-Arts d'Anvers il compose un autre bas-relief, *La gloire protégeant les arts*.

Sa dernière œuvre *Lady Godiva*, achevée par Courtens, allie fort heureusement son amour des animaux et sa passion de la figure humaine. Cette terre cuite est au Musée de l'Art wallon à Liège.

Il achevait une frise de dix-huit panneaux pour l'hôtel Somzée, rue des Palais, à Bruxelles (à l'emplacement de l'actuel Ministère des Finances), lorsqu'il mourut.

Au coin de la rue qui porte son nom, au quartier Sainte-Marguerite, à Liège, son élève Oscar Berckmans a signé un bas-relief représentant l'artiste en médaillon.

Willy Lemoine.

Ch. Conrardy, *La sculpture belge au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1947, p. 58 et 59. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges, les rues de Liège*, t. III, Liège, 1926, p. 587 et 588. — *Catalogue des sculptures, Ville de Liège, Musée des Beaux-Arts, Musée de l'Art wallon*, Liège, 1958, p. 35-38 et pl. XVII.

**MILLARD** (Ernest-Guidon-François-Marie), officier du génie, savant, né à Bruges le 22 décembre 1860, décédé à Bruxelles le 10 mars 1920.

Élève à l'École militaire en 1878, élève sous-lieutenant deux ans plus tard, Millard fut désigné pour le génie en 1882. Lieutenant en décembre 1886, il fut adjoint au commandant du génie à Namur le 30 juin 1887; cet officier dirigea la construction du fort de Maizeret de cette époque au 22 août 1891, date de son admission à l'École de Guerre. Capitaine en second de 2<sup>e</sup> classe en 1892, adjoint d'état-major en décembre 1893, il commença un stage au 3<sup>e</sup> lanciers le même mois, puis devint aide de camp du général-major van Alderwerelt le 2 juin 1894, tout en poursuivant un stage au 2<sup>e</sup> lanciers. Il se vit décharger de ses fonctions auprès du général en 1898 pour être détaché provisoirement à la compagnie d'ouvriers le 31 janvier 1899, année où il accéda au grade de capitaine-commandant, ayant été nommé capitaine en second de 1<sup>re</sup> classe en 1895. Le 26 mars 1903, cet officier fut désigné pour la compagnie d'ouvriers et d'aérostiers, puis, en mars 1904, pour le service spécial du génie tout en devenant commandant du génie à Gand. Envoyé au régiment du génie le 27 décembre 1908, major le 26 mars 1910, on le destina de nouveau au service spécial du génie tout en lui confiant les fonctions de commandant du génie du 3<sup>e</sup> secteur du camp retranché d'Anvers. Millard nommé lieutenant-colonel le 26 mars

1913, affecté au service de la fortification de la position fortifiée d'Anvers et commandant de la 4<sup>e</sup> section de cette position en 1913, fut promu colonel le 26 mars 1914. Mis à la disposition du lieutenant général Dufour, le 13 octobre suivant, puis du commandant supérieur de la base de Calais le 19 novembre, enfin désigné pour être placé à la tête de l'état-major des compagnies de travailleurs le 6 décembre toujours de l'année 1914, il atteint l'âge de la pension le 28 octobre 1915.

Admis dans la réserve en 1916, Millard reprit du service en qualité d'officier de complément le 17 juillet 1917; il devint commissaire délégué auprès de la Commission internationale des chemins de fer à Calais cette année-là. Il fut encore désigné pour l'état-major du commandement de la côte le 24 décembre 1917 et enfin, le 6 août 1919, placé dans la position d'officier de réserve pensionné par suppression d'emploi.

Millard qui parlait plusieurs langues et avait des connaissances spéciales en aérostation fut un chaud partisan des théories de Brück, érudit dont les idées ne retiennent l'attention que de quelques officiers: Liagre, Brialmont et Lagrange.

Nous citerons parmi ses œuvres: *Philosophie de l'Histoire. Les Belges et leurs générations historiques*, Bruxelles, 1902 (cette œuvre reprend et corrige certaines théories de Brück); *Le destin de l'Allemagne d'après le déterminisme historique*, Beaugency, 1918; *Une loi historique*, 4 volumes, Bruxelles, 1903-1908; *Projet de fort permanent* (dans la *Revue militaire belge*, dixième année, t. I, 1885, p. 5-28); *Les forts d'arrêt* (id., t. IV, 1885, p. 153-179); *Un mot à propos de l'occupation des positions dans la défensive par le capitaine A. de Seliers de Moranville, capitaine-commandant d'état-major* (dans la *Revue de l'armée belge*, 20<sup>e</sup> année, t. III, 1895, p. 35-40); *Étude sur le rôle des places fortes dans la défense des États*, préface de Brialmont, Liège, 1897;

*Aperçu critique sur la stratégie allemande au début de la campagne de 1870* (dans *Revue de l'armée belge*, 21<sup>e</sup> année, t. II, 1896-1897, p. 5-30; t. III, p. 17-44); *Considérations sur l'attaque et la défense des places fortes* (dans *Recueil des travaux techniques des officiers du génie belge*, t. I, Ixelles, 1897, p. 83 et suiv.); *Un mot à propos de l'organisation de l'armée belge* (dans *La Belgique militaire*, 27<sup>e</sup> année, 1897, p. 453-460); *Un projet de loi sur l'État-Major français* (dans *Revue de l'armée belge*, 22<sup>e</sup> année, t. IV, 1898, p. 31-62); *Aperçu sur l'organisation et le service de l'État-Major* (*id.*, t. VI, 1898, p. 5-34).

Il faut y ajouter des articles de journaux et notamment : *Les Idées de Brück* dans *l'Indépendance Luxembourgeoise* des 28 janvier 1909 et 19 avril 1910.

Lors du premier Congrès international d'expansion mondiale qui se tint à Mons en 1905, Millard proposa ouvertement la philosophie de l'histoire de Brück dont l'enseignement, estimait-il, serait de nature à porter de grands fruits au point de vue de l'expansion économique. L'orateur fut alors résolument attaqué par l'abbé Cauchie et Godefroid Kurth, professeurs aux Universités de Louvain et de Liège, en raison du déterminisme des théories de Brück.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Bruxelles), matricule 10.312 et dossier 3.860 (Brück).

**MOELLER** (Charles-Clément-Auguste), historien, professeur, né à Louvain le 14 avril 1838, décédé à Uccle (Bruxelles) le 28 juillet 1922.

Fils de Jean Moeller, professeur à l'Université de Louvain, il succéda à son père, en 1863, comme titulaire des cours d'histoire politique de l'antiquité et d'histoire politique du moyen âge, en candidature, et d'antiquités grecques, en doctorat. En 1883, il joignit à ces branches l'histoire contemporaine. Après le vote de la loi de 1890 et la création en 1891 de la section

d'histoire ancienne, il abandonna l'enseignement de l'histoire politique de l'antiquité et des antiquités grecques et inaugura celui de l'encyclopédie de l'histoire et de critique historique et son application à une période de l'histoire. À partir de 1890, il assumait la publication du *Recueil des travaux publiés par les membres de la Conférence d'histoire*, fondé à cette date et qui devint, en 1901, le *Recueil des travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie*. En 1914, il gagna Oxford. En 1917, il prit à Rome la direction de l'Institut historique belge. En 1919, il quitta cette fonction et il obtint l'éméritat à Louvain. Chargé à ses débuts d'enseigner toute l'histoire, il publia plusieurs éditions remaniées du *Cours complet d'histoire universelle* de son père. Il refondit également le *Traité des études historiques* de celui-ci (Louvain, 1874-1882) et y introduisit un exposé de critique appliquée aux documents de la période moderne. Plus originales furent une *Histoire du moyen âge depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la fin de l'époque franque* (476-950) (2 vol., Louvain et Paris, 1898-1902, plus un *Répertoire analytique*, 1910), une biographie d'*Éléonore d'Autriche et de Bourgogne, reine de France* (Paris, 1895) et, cinquième et dernière partie d'une *Histoire politique générale, La politique des États européens durant la seconde moitié du siècle dernier, de 1850 à 1900* (Paris, 1912). Mais Ch. Moeller agit davantage par ses leçons, que distinguaient la force de synthèse et la clarté, et surtout par ses séances de séminaire. C'est lui qui, à la demande des étudiants, suivit à partir de 1885, à Louvain, l'exemple donné par Kurth à Liège. Le résumé des travaux de ces « Conférences d'histoire » et de ces « Séminaires historiques » inséré depuis 1886 dans *l'Annuaire de l'Université catholique* et la liste des collaborateurs aux *Mélanges Moeller* permettent de juger de la fécondité de cette initiative.

Léopold Genicot.

A. Cauchie, « Un demi-siècle d'enseignement historique à l'Université de Louvain », dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller à l'occasion de son jubilé de cinquante années de professorat à l'Université de Louvain, 1863-1913*, Louvain, 1914, p. IX-XXXVI (*Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie*, 40<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> fasc.). — L. van der Essen, « Charles Moeller, professeur émérite de la Faculté de Philosophie et Lettres », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain. 1920-1926*, Tongres, s. d., p. CLXXIX-CLXXXV. — Bibliographie dans *Bibliographie de l'Université catholique de Louvain, 1908*, Louvain, 1908, p. 178-180; *id.*, 1908-1911, p. 49; *id.*, 1911-1913, p. 41; *id.*, 1914-1934, p. 59.

**MOERENHOUT** (Jacques - Antoine), ethnographe, né à Ekeren (province d'Anvers) le 17 janvier 1796, décédé à Los Angeles (Californie, U. S. A.) le 11 juillet 1879.

Il est le cinquième de sept enfants, nés de Pierre Moerenhout et de Joanna Jacobs; cette famille se fixe à Anvers en 1810.

Jusqu'à seize ans, Jacques-Antoine a reçu une bonne instruction et, en 1812, il entre au service de l'armée française, en qualité de dessinateur à la chefferie de Flessingue. En 1813 et 1814, c'est comme sapeur qu'il combat à Lutzen, Bautzen, Leipzig et prend part à la campagne de France. Le 6 mai 1814, il quitte définitivement l'armée et, en 1817, part pour Paris, en compagnie de son frère Josse-Joseph (voir *Biographie nationale*, t. XV, 1899, col. 18 et 19) afin de se perfectionner dans l'art de peindre. Mais il revient bientôt au pays et entre au service d'une maison de commerce d'Anvers.

Sa mère étant morte en 1826, Jacques-Antoine, devenu secrétaire de M. Dhourster, commerçant, consul des Pays-Bas à Santiago-de-Chili, suit son patron en cette ville. En 1828, le voici subrécargue (fondé de pouvoir) à bord du « Volador » que frète M. Dhourster à destination des îles du Pacifique austral. C'est là que Moerenhout rencontre son destin qui, désormais, le rend digne de mémoire.

Le « Volador » touche à Tahiti le 15 mars 1829 et y dépose Jacques-

Antoine qui crée une plantation de cannes à sucre auprès de Papeete. Le « Volador » s'étant perdu corps et biens dans les parages des Fiji, son subrécargue est retenu à Tahiti plus d'une année où il connaît tous les déboires d'une entreprise commerciale dans un pays peu civilisé, où personne ne respecte sa parole et où les affaires tiennent de la piraterie.

Cependant, dès cette époque, Moerenhout a été conquis par les Polynésiens dont le charme fait souvent oublier les défauts. Déjà, comme en témoignent ses écrits postérieurs, il prend force notes, les unes ayant trait à des projets commerciaux qu'il réalisera plus tard, mais d'autres, relatives à l'ethnographie polynésienne, bien vivante encore dans les souvenirs des descendants des grandes familles indigènes avec lesquelles il est amené à traiter.

Après un bref passage à Valparaiso, on le retrouve à Papeete en 1831. Déjà il appelle Tahiti sa « seconde patrie ». Il s'y fixe définitivement en 1833. C'est à cette époque qu'au cours d'un voyage au Chili, il épouse une jeune fille de quinze ans, Petroni La Garcia y La Guerta.

En mars 1834, comme la maison qu'il fait bâtir pour son ménage n'est pas prête, il se voit contraint de demander asile chez les missionnaires anglais, dont le chef est le fameux Pritchard. Celui-ci était virtuellement le maître de Tahiti tant au point de vue spirituel que commercial, et Moerenhout ne tarde pas à être en conflit avec lui.

Cependant nous voyons à cette époque, notre Jacques-Antoine quitter Papeete, abandonnant au bout de six semaines, sa jeune femme, fervente catholique, chez des protestants anglais.

Ce voyage, à première vue étrangement hors de saison, s'explique par l'ambition de Moerenhout qui souhaitait être revêtu d'une dignité qui le rendrait inviolable, tant vis-à-vis des indigènes que des missionnaires. Il passe quatre mois à Washington.

Finalement, en février 1835, il reçoit un document qui le nomme consul des États-Unis à Papeete.

Or depuis décembre 1834, il réside en France et en Belgique. Il charge un navire à Bordeaux à destination de Tahiti. Mais en même temps, il met la dernière main au seul livre qu'il ait écrit et pour lequel son nom restera inoublié : *Voyages aux îles du Grand Océan*, contenant, comme énumère son sous-titre, « des documents nouveaux sur la géographie » physique et politique, la langue, la » littérature, la religion, les mœurs, les » usages et les coutumes de leurs habitants ; et des considérations générales sur leur commerce, leur histoire et leur gouvernement, depuis » les temps les plus reculés jusqu'à nos » jours » (Paris, Arthus Bertrand, 1837).

L'ouvrage comporte deux volumes in-8° ornés d'une carte et de planches lithographiées, exécutées d'après les dessins de l'auteur. L'édition originale étant devenue rarissime, l'éditeur Adrien Maisonneuve à Paris en a donné, en 1942, une réédition photographique qui s'est rapidement épuisée.

L'ouvrage de J.-A. Moerenhout est certainement le moins incomplet des travaux de pionniers publiés sur l'ethnographie polynésienne. Il est beaucoup plus documenté que *Observations made during a voyage round the world* (Londres, 1777), de John Reinold Forster, compagnon de Cook en son deuxième voyage : il souffre de la brièveté de ses contacts avec les Polynésiens, en dépit d'un souci scientifique aigu. D'autre part, le point de vue de Moerenhout est plus élevé que celui de William Ellis dans *Polynesian Researches* (Londres, 1829) que marquent les préjugés religieux, naturels chez les missionnaires.

Hardi commerçant, Moerenhout a su concilier les soucis du négoce et des ambitions politiques avec des dons innés d'observateur. Sa langue sobre, précise et pure, en dehors de la valeur des documents qu'elle fait connaître, est digne de ranger les *Voyages aux*

*îles du Grand Océan* parmi les premiers monuments de la littérature belge d'expression française après 1830.

A partir de 1835, les événements principaux de la vie de Moerenhout relèvent du long conflit qui met aux prises le consul des États-Unis et George Pritchard. Ce dernier était devenu, depuis son arrivée à Tahiti le 14 décembre 1824, le chef virtuel de la mission de la London Missionary Society, fondée en mars 1797 par le navire missionnaire « Duff ». Sa puissance provenait de ce qu'il était devenu le conseiller politique de la reine Pomaré IV. Il eût souhaité être nanti par l'Angleterre d'un mandat officiel. Le retour de Moerenhout en 1835, revêtu de la dignité de consul des États-Unis, lui porta gravement ombrage. En novembre 1837, Pritchard, après de grands efforts, était nommé consul de Grande-Bretagne. Mais entretemps la rivalité des deux hommes n'avait cessé de grandir. Ceux que les détails de cette lutte, trop souvent mesquine, intéressent, doivent en lire le récit dans l'ouvrage de l'ancien commissaire général de la République française dans le Pacifique, Léonce Jore, *Un Belge au service de la France dans l'Océan Pacifique*, auquel nous devons les précisions contenues dans la seule biographie complète consacrée à notre compatriote.

Nous en retiendrons les points suivants ; ils mettent en lumière le rôle joué par Moerenhout dans l'histoire missionnaire et coloniale du Pacifique.

A un moment où son titre de consul et l'importance de sa maison de commerce semblaient lui assurer une prospérité croissante, notre Anversois allait être entraîné à intervenir dans la politique tahitienne.

Le Vatican, en 1833, avait confié le Vicariat apostolique, récemment érigé, des îles du Pacifique, aux soins de la Congrégation des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration (communément dite « de Picpus », du nom de la rue de Paris où s'élevait la maison mère). Après s'être installés aux Gambier, les Pères

avaient jeté leurs yeux sur Tahiti. Deux des leurs débarquèrent en novembre 1836 et furent très bien reçus par Moerenhout « dont la jeune femme » était une bonne catholique espagnole », précise une lettre d'un des Pères.

Pritchard, qui veillait jalousement sur son monopole protestant, signifia, par ordre de Pomaré IV, l'expulsion des Pères dont aussitôt Moerenhout prit publiquement la défense. Mais Pritchard fut le plus fort et les missionnaires étaient réembarqués de force sur le brick qui les avait amenés, et transportés aux Gambier, auprès des leurs. De plus, la reine, incitée par Pritchard, demandait à Washington le rappel de son consul. L'appui donné à des missionnaires catholiques était souligné par une lettre personnelle de Pritchard.

Moerenhout de son côté ne manqua pas d'avertir la France de l'insulte faite à ses missionnaires. Or ce fut cette note du consul des États-Unis, belge né français, comme Moerenhout ne manqua jamais de le faire remarquer dans ses rapports avec Paris, qui devint le point de départ des interventions de la flotte française à Tahiti. Elles aboutirent le 9 septembre 1842, jour où le Gouvernement du roi Louis-Philippe accorda le protectorat de la France aux États de la reine Pomaré. Ces événements appartiennent à l'histoire et ce n'est pas le lieu d'en refaire un récit.

Retenons cependant que Moerenhout avait perdu son consulat des U. S. A., suite aux démarches de Pritchard appuyées par Londres. Mais le 4 septembre 1838 (ratification par ordonnance royale le 26 octobre 1839), c'était en consul de France que l'amiral Dupetit-Thouars le présentait à la reine Pomaré. Le 20 juin 1839, le libre exercice de la religion catholique était permis à Tahiti.

Au moment de l'établissement du protectorat, Moerenhout reçut le titre de commissaire royal, membre d'un conseil provisoire composé encore du gouverneur militaire Foucher d'Au-

bigny et du capitaine du port Gabrielli de Carpegna.

Mais les honneurs qui lui étaient échus, pas plus que les services constants qu'il rendait à la marine française qui assurait le gouvernement, ne mirent Moerenhout à l'abri de la haine de la London Missionary Society qui entraînait celle du gouvernement britannique. Les plus honteuses calomnies furent répandues par des voies tant privées qu'officielles afin de persuader la France de se débarrasser de cet « aventurier qui n'était même pas français ».

Finalement, le gouvernement français céda et toute fonction officielle à Tahiti fut retirée à Moerenhout. Cependant la France n'oublia pas tout ce qu'elle devait à notre audacieux compatriote qui l'avait si bien servie. Une ordonnance royale, datée du 26 avril 1845, nommait Moerenhout consul de France à Monterey en Californie. D'autre part, le gouverneur des Établissements français d'Océanie, le futur amiral Bruat, avait un tel besoin de son expérience du Pacifique qu'il maintint encore plusieurs mois près de lui, à titre de conseiller privé, l'ennemi de la London Missionary Society.

A cette époque la Haute-Californie, bien qu'en fait elle fit déjà partie des États-Unis du Nord, ne leur était pas encore officiellement rattachée (1848) et était l'objet de diverses convoitises parmi lesquelles les consuls accrédités dans le port de Monterey se trouvaient appelés à jouer un rôle. Très habilement, Moerenhout, qui s'était rendu compte de la prééminence prochaine des États-Unis, s'arrangea pour être au mieux avec le chef de l'escadre américaine qui déjà croisait dans les environs. D'autre part, cette attitude lui valut de pouvoir efficacement protéger les Français établis dans la région.

Moerenhout, comme de raison, adressait des rapports réguliers au Quai d'Orsay et c'est ainsi qu'il fut le premier, par une lettre datée du 15 mai 1848, à lui annoncer la découverte de

gisements d'or en Californie. Entre-temps le gouvernement provisoire, issu de la Révolution de février 1848, avait, le 11 avril, rapporté sa nomination au poste consulaire de Monterey. En juin 1850, Moerenhout, après avoir passé le service à son successeur, partait pour la France où le 11 mars 1852 un décret du prince Napoléon, président de la République, le réintégra dans ses fonctions. Il regagnait Monterey en juillet 1852. Son poste, enfin, étant supprimé en 1859, notre compatriote fut désigné pour le consulat français de Los Angeles qui venait d'être créé. C'est là qu'il mourut dans sa quatre-vingt-quatrième année, laissant une fille, M<sup>me</sup> Philip, et une petite-fille, M<sup>me</sup> Crowley. Il repose dans le cimetière catholique Calvary, à Los Angeles.

Il mourut entouré de l'estime générale, comme en témoignent les articles de la presse locale, au moment de son décès.

Henri Lavachery.

Eugène Delessert, *Voyages dans les deux Océans (1844 à 1847)*, Paris, 1848 : l'auteur rencontre Moerenhout à Tahiti et publie, à la page 228, une gravure sur bois, *Habitation de M. Moerenhout*, qui est restée inconnue de tous ses biographes. — Albert de Burbure, *L'Odyssée de J.-A. Moerenhout*, Anvers, Lloyd Anversois, le 12 décembre 1937 (à cette époque, tout le monde ignorait quelle fut la fin de la carrière de notre personnage). — Léonce Jorc, *Un Belge au service de la France dans l'Océan Pacifique*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1944 : cette étude définitive contient une bibliographie étendue dans laquelle font cependant défaut les deux titres cités ci-dessus.

**MOMIGNY** (Jérôme - Joseph de) (1), musicien, né à Philippeville le 20 janvier 1762, décédé à Charenton-Saint-Maurice (France) le 25 août 1842.

Des difficultés familiales obligèrent son père à l'envoyer, à l'âge de six ans, chez un oncle à Saint-Omer. Dès son enfance, il montra pour la musique de telles dispositions qu'à douze ans il

(1) Cette notice complète le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. XV, 1899, col. 77-88, 399.

était organiste. Après un séjour de plusieurs années dans une abbaye de Sainte-Colombe, il vint à Paris en 1785, puis, grâce à la protection du marquis de Monteynard, il fut organiste à l'abbaye royale des Dames de Saint-Pierre à Lyon : après la dissolution de cette congrégation, il tint dans cette ville un commerce d'épicerie et de droguerie. Dès son mariage célébré à Lyon en 1787, il ajoutait le « de » à son nom, bien que cette particule ne corresponde pas, comme il semble, à une lettre de noblesse.

Ses convictions royalistes l'incitèrent à participer au soulèvement de Lyon en 1793. Il fut nommé officier municipal provisoire et membre du Conseil général de la Commune. Lorsqu'en octobre 1793 l'insurrection prit fin, il s'occupa à nouveau de son commerce, mais dénoncé en 1794, il dut s'enfuir en Suisse et ses biens furent mis sous séquestre. Il rentra à Lyon en 1795.

En 1800, il fonda à Paris une maison d'édition, où, pendant près de trente ans, il publia grand nombre d'œuvres musicales et théoriques de ses contemporains : artistes et amateurs. En 1828, ayant vendu son magasin de musique et l'acheteur ne le payant pas, il fut ruiné et tomba dans la misère. Grâce à des personnalités influentes comme Cherubini, il reçut plus tard une pension annuelle de 400 francs. Après l'échec de l'édition de son *Cours général de musique* en 1834, il ne s'adonna plus qu'à des idées politico-philosophiques. C'est alors que sa raison chancela. En 1838, son comportement obligea ses proches à le faire interner, une première fois pendant trois mois à l'asile d'aliénés de Charenton, puis une seconde fois en 1840. Il y mourut deux ans plus tard.

Momigny fut, plus qu'un compositeur, un théoricien de la musique. Par l'ampleur de ses connaissances, il est de la lignée des encyclopédistes français. Observant une décadence générale dans la culture de la musique de son temps et reconnaissant l'état

imparfait de la théorie de la musique, il tenta de la rénover en même temps que la méthode de l'enseignement musical, sans toutefois parvenir à convaincre ses contemporains. Il semble cependant, qu'ayant présenté à plusieurs reprises ses théories à l'Institut de France, certains membres de cette institution comme Grétry, Méhul, Cherubini aient admis quelques-unes de ses conceptions, mais elles étaient trop révolutionnaires pour qu'on les substituât brutalement aux théories traditionnelles.

Les plus importantes publications de Momigny sont le *Cours complet d'harmonie et de composition* (3 volumes, 1803-1806), plus de trois cents articles dans la partie musicale de l'*Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières* dont il rédigea le 2<sup>e</sup> volume (1813-1818) et *La seule vraie théorie de la musique* (1821, traduction italienne par E. M. E. Santerre, Bologne, 1823).

Secondaire comme compositeur, il a par contre une réelle importance en tant que théoricien, successeur de Rameau et de Rousseau dont il discute souvent les idées. Sa théorie du rythme a annoncé à l'avance celle du célèbre musicologue allemand Hugo Riemann, qui s'est ainsi rencontré sans le savoir avec un prédécesseur français, qu'il ne connut qu'à la fin de sa carrière et après avoir développé sa théorie du *Auftakt*. En 1904 (*Die Musik*, t. III, p. 15), Riemann a le premier remis en mémoire les travaux de Momigny. Il l'a désigné comme le « père de la théorie du phrasé » et a rappelé l'importance de son œuvre. En fait, les idées prophétiques de Momigny ont conservé aujourd'hui toute leur valeur.

D'après lui, la théorie du rythme et du phrasé est une « doctrine de la logique musicale », dont l'œuvre d'art, en tant que synthèse de multiples éléments, est la démonstration. Les éléments tonaux apparaissent comme les plus petits « sens partiels », reliés entre eux par le « mariage des sons » ou « fil logique », rapports de sens auxquels participent des facteurs ryth-

miques, mélodiques, harmoniques et dynamiques. Deux sons forment le plus petit « sens élémentaire », la « cadence » ou « proposition musicale » (le *Taktmotiv* de Riemann), qui consiste dans la jonction naturelle d'un « antécédent » et d'un « conséquent » : un premier temps introduit le mouvement, forme le commencement de l'« action », un second l'achève, ramène au repos, termine l'action (c'est le « repos »). C'est sur cette corrélation que Momigny établit sa loi du rythme musical : « La musique » marche du levé au frappé, et non » du frappé au levé ». Ainsi la « mesure primitive » va du levé au centre de gravité, par-dessus la barre de mesure : « La mesure véritable n'est donc pas » cette prisonnière, que l'on voit ren- » fermée entre deux barreaux, et qui » commence en frappant et finit en » levant ; mais c'est celle-ci qui, à » cheval sur la barre, a le premier de » ses temps à gauche et l'autre à » droite ». La « mesure à cheval » de Mathis Lussy (*Le rythme musical*, Paris, 1883) est ici déjà clairement définie. Le début à mesure pleine est défini par la cadence elliptique. Avec une pleine conscience de leur importance, Momigny explique la terminaison masculine et féminine, la mesure impaire et paire, réduite, par l'identité rythmique du temps égal et inégal, au principe rythmique levé-frappé. Le principe du point d'arrêt est reconnu fondamental pour l'enchaînement logique.

Le principe de la cadence constitue également la base de la théorie du phrasé : en se combinant plus largement, cette plus petite unité de sens réapparaît comme partie d'unités de sens plus grandes comme la phrase (hémistiche, vers, strophe, stance), période, reprise, morceau. En fondant l'essence du phrasé sur la base vocale, Momigny montre de façon systématique la parenté essentielle entre l'enchaînement du sens et la ponctuation de la musique et du langage. Dans l'enchaînement des phrases, sa théorie a sur celle de Riemann l'avantage de

la simplicité et de la clarté : quand il reporte la forme rythmique élémentaire à des éléments plus longs, il n'établit pas de schéma fondamental métrique normatif, comme le fait Riemann pour sa période de huit mesures. Le mètre n'apparaît chez Momigny que comme un aspect du rythme, qu'il fait dériver de celui-ci sous forme de la plus petite valeur de note. Les valeurs rythmiques d'intensité l'emportent sur les valeurs métriques ; la mesure est réduite à sa signification mesurante purement extérieure. Ainsi ne trouve-t-on pas chez Momigny d'essais de transcription métrique correcte d'œuvres musicales, comme l'ont fait plus tard Lussy et Riemann, en surestimant la métrique. Par les théories du rythme symétrique, de la correspondance des phrases et la versification de la musique, la doctrine de Momigny vaut surtout pour la musique de l'époque classico-romantique.

Au-delà de la théorie du rythme et du phrasé, les théories de Momigny sont en avance sur son temps, particulièrement dans les questions de l'audition musicale et de la notion de consonance. Dans ces domaines, Carl Stumpf (*Tonpsychologie*, Leipzig, 1890) et Ernst Kurth (*Musikpsychologie*, Bern, t. 2, 1947) ont traité, à leur insu, et approfondi plus tard dans le sens de Momigny des idées pareilles. En outre, l'idée de la tonalité, c'est-à-dire le fait que la relation des sons ou d'une texture harmonique avec un son ou un ton principal doit être considérée comme le principe de la tonalité, n'est pas à attribuer à Fétis, comme le fait encore Riemann, mais à Momigny. De même, bien avant Gustave Lefèvre (*Traité d'harmonie*, Paris, 1889) et Hugo Riemann, il donna une explication du chromatisme dans le sens d'un élargissement de la tonalité. Enfin, en reconnaissant que musicalement, toutes les consonances acoustiques pouvaient être dissonantes, et que, d'autre part, la dissonance acoustique, selon sa position dans la structure horizontale d'un son, pou-

vait être conçue comme consonance, il a ouvert largement la voie à la psychologie musicale. Par l'introduction de cette notion dans sa théorie du rythme et du phrasé, les phénomènes sonores sont considérés en premier lieu sous l'angle de tensions de mouvement, où les rapports verticaux le cèdent aux lignes de force horizontales.

L'ancien principe esthétique d'unité et de la variété lui sert de base pour toute sa conception théorique.

(Œuvres :

a) théoriques :

*Méthode de piano* (1802) ; *La première année de leçons de pianoforte* (1802-1803) ; *Cours complet d'harmonie et de composition* (1803-1806, 1808) ; *Le nouveau solfège* (1808) ; *Exposé succinct* (1809) ; *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières. Musique*, 2 vol. (1818) ; *La seule vraie théorie de la musique* (1821, traduction italienne, Bologne, 1823) ; *Réponse aux observations de M. Morel* (1822) ; *A l'académie des beaux-arts* (1831) ; *Cours général de musique* (inachevé, 1834).

b) compositions :

1. instrumentales :

quatre sonates de piano ; six quatuors à cordes ; six sonates de piano et violon ; neuf sonates pour piano, violon et basse ; un trio avec piano ; Grand Nocturne pour piano, flûte ou violon ; Double fugue pour piano.

2. vocales :

deux opéras : *Le baron de Felsheim* ; *La nouvelle laitière* ; une opérette : *Arlequin Cendrillon* ; une pantomime : *Musique de l'enfant d'Hercule et d'Hébé* ; cinq cantates et grandes scènes de concert ; cent trente-sept romances (romances, airs, couplets, stances, cavatines, polonaises).

Il nous reste vingt-trois œuvres instrumentales et quarante-six vocales ; le reste semble perdu.

Écrits politiques :

*De l'ordre et du désordre et de l'ordre*

du jour (1825); *De la monarchie selon elle-même* (1826); *A la France de la monarchie et du bon ordre* (1827); *A MM. les députés des départements* (1828); *A Louis-Philippe* (1831); *La grande nouvelle humanitaire* (1837).

Albert Palm.

A. Choron et Fr. Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens, artistes et amateurs*, Paris, 1810-1811, art. Momigny. — A.-J. Morel, *Observations sur la seule vraie théorie de la musique de M. de Momigny*, Paris, 1822. — Ed. Vanderstraeten, « Musiciens belges. De Momigny », dans *Guide musical*, Bruxelles, 1864, n° 4-5. — F.-J. Pétis, *Biographie universelle*, t. VI, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1875, p. 165. — A. Mocquereau, « Jérôme de Momigny et le rythme musical », dans *Paléographie musicale*, t. VII, Solesmes, 1901, p. 356. — H. Riemann, « Ein Kapitel vom Rhythmus », dans *Die Musik*, t. III, 1903-1904, p. 155. — W. Gerstenberg, « Ein Dictionnaire Momignys und seine Lehre vom musikalischen Vortrag », dans *Festschrift K. G. Fellerer*, Ratisbonne, 1962, p. 182. — A. Palm, *Jérôme-Joseph de Momigny, Leben und Werk*. Thèse, Tubingue, 1957. — *Id.*, « Momigny, Jérôme-Joseph de », dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. X, Cassel-Bâle, 1961, col. 448-450. — *Id.*, « J. J. de Momigny als Verleger », dans *Fontes artis musicae*, 1-2, Cassel, 1963, p. 42-59. — *Id.*, « Mozart und Haydn in der Interpretation Momignys », dans *Kongress-Bericht*, Cassel-Bâle - Paris - Londres - New York, 1963, p. 187-190. — *Id.*, « J. J. de Momigny und sein kompositorisches Werk », dans *Revue belge de musicologie*, vol. XVII, Bruxelles, 1963, p. 39-92. — *Id.*, « Mozarts Streichquartett d-moll, KV421, in der Interpretation Momignys », dans *Mozart-Jahrbuch 1962-1963*, Salzburg, 1964, p. 256-279. — *Id.*, « Aesthetische Prinzipien in der französischen Musiktheorie des frühen 19. Jahrhunderts », dans *Archiv für Musikwissenschaft*, XXII. Jg., Heft 2, Wiesbaden, 1965, p. 126-139. — *Id.*, « Ein Beitrag zum Solfège aus den Anfängen der Schulmusik in Frankreich », dans *Festschrift Walter Gerstenberg*, Wolfenbüttel und Zürich, 1964, p. 107-121. — *Id.*, « Un Précurseur », dans *Journal de la Confédération musicale de France*, n° 186, Paris, octobre 1965. — *Id.*, « Eine unbekannte Klavierschule aus der Zeit des Übergangs vom Cembalo zum Hammerklavier », dans *Die Musikforschung*, XIX, Heft 1, Cassel-Bâle, 1966, p. 9-19. — *Id.*, « L'Engagement politique d'un musicien hennuyer », dans *Revue du Nord*, t. XLVIII, n° 189, Lille, 1966, p. 201-214. — *Id.*, « Unbekannte Haydn-Analysen », dans *Haydn-Jahrbuch 1966*, Vienne, 1966 (sous presse). — *Id.*, « Bach en France à l'époque préromantique. — Jugement d'un précurseur », dans *Revue de musicologie*, Paris (sous presse).

MONTIGNY (Charles-Marie-Valentin), astronome, météorologiste, physicien, professeur, né à Namur le 8 janvier 1819, décédé à Schaerbeek le 16 mars 1890.

On tient, nonobstant ce qu'on dira ultérieurement du savant, à reproduire ici un texte de G. Vander Mensbrugge : « Les qualités de l'homme étaient à la hauteur des remarquables facultés du professeur; dans sa classe, comme au dehors de l'Athénée, il n'avait pas son égal pour l'affabilité, la droiture et la courtoisie. Ce type de professeur, qui sans devoir se préoccuper de la discipline, la fait régner autour de lui par la seule influence de ses qualités morales, devait nécessairement être entouré auprès de ses nombreux élèves d'une auréole de respectueuse sympathie ».

Issu d'une famille éprise des choses de l'esprit, descendant des de Montignie originaires de France, le jeune Charles a montré, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour la physique et la mécanique. « C'est sur la proposition de son ancien professeur, le colonel Dandelin, qu'il commença sa carrière par un intérim exercé à l'Athénée de Namur ». Il fut ensuite professeur à l'Athénée d'Anvers.

Sur ce point encore on croit devoir citer Vander Mensbrugge : « Malgré ses nombreuses et absorbantes occupations, Charles Montigny, poussé par l'amour désintéressé de la science, ne tarda pas à se faire connaître par des travaux originaux. C'est ici le lieu d'insister sur le cas, assez exceptionnel, d'un professeur d'athénée qui, malgré ses obligations incessantes, trouve le temps de se livrer à des recherches personnelles ».

« Doué d'un étonnant esprit de suite et d'une ténacité vraiment remarquable qui lui firent préférer le travail scientifique aux distractions les plus légitimes », Montigny se fit connaître par de longues observations météorologiques, des travaux d'astronomie fondamentale et de physique,

des constructions d'appareils sur lesquels ses biographes s'étendent avec raison.

On rappellera simplement qu'il reçut une médaille d'or de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut pour son indicateur de la vitesse de l'air dans les galeries des mines ; que le directeur Houzeau le fit nommer astronome correspondant de l'Observatoire et que son nom reste attaché à la théorie actuelle de la scintillation et à la réalisation du scintillomètre qui porte son nom.

L. Dufour écrit dans sa notice : « Le grand mérite de Montigny est » d'avoir mis quantitativement en évidence l'influence du vent sur les données du baromètre. Bien qu'il n'ait pas saisi correctement la nature de cette influence, cela révèle chez lui un esprit compréhensif, assez rare à cette époque, des problèmes de la météorologie dynamique ».

En 1848, Montigny « fit connaître un moyen de constater des variations d'intensité du son par un observateur en mouvement ».

En 1852, « il a indiqué un procédé ingénieux pour rendre perceptible et pour compter les vibrations d'une lame ou d'une tige élastique ».

Son scintillomètre a été décrit dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (2<sup>e</sup> série, t. XVII, 1864, p. 260-275) ; voir aussi le Mémoire sur la scintillation (1856, 28, t. XVIII, p. 1-65). La cause de la scintillation ne dériverait-elle point de phénomènes de réfraction et de dispersion par l'atmosphère ?

L. Dufour écrit « l'étude de la corrélation entre la scintillation des étoiles et la variation du temps » a été abandonnée en météorologie.

Montigny a publié également des travaux dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*.

Comme le rappelle Vander Mensbrugghe, c'est Montigny qui fit « la proposition d'ouvrir, sous les auspices de l'Académie, une souscription publique pour l'érection d'un monument Adolphe Quetelet » ; celle-ci

aboutit, comme on sait, à l'édification d'une statue devant le Palais des Académies.

Charles Montigny avait été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 16 décembre 1857, membre le 16 décembre 1867, directeur de sa classe en 1882.

Le scintillomètre (avec lunette) utilisé par Montigny a été confié jadis par J. Jaumotte, directeur de l'Institut royal météorologique, à l'Institut d'Astronomie de l'Université libre de Bruxelles. Il y a été conservé soigneusement et exposé jusque vers 1960, époque à laquelle cette intéressante pièce de collection semble avoir disparu.

Jacques-F. Cox.

G. Vander Mensbrugghe, « Notice sur Charles-Marie-Valentin Montigny », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1892, p. 285-315 (avec portrait gravé). — L. Dufour, « L'œuvre météorologique de Charles-Marie-Valentin Montigny (1819-1890) », dans *Notes pour servir à l'histoire de la météorologie en Belgique* (2<sup>e</sup> série), Bruxelles, 1947 (*Institut royal météorologique de Belgique, Miscellanées*, fasc. XXXI, p. 15-17). — *Le Précurseur*, Anvers, numéro du 28 mars 1890. — L. De Ball, « Die Untersuchungen Montignys über das Funkeln der Sterne », dans *Himmel und Erde*, numéro janvier-février 1890.

**MORTELE** (Godefroy VAN DE), juriste, né à Maaseik le 24 juillet 1595, mort à Bruxelles vers 1660.

Fils de Thierry et de Margherite [Van Calen ou Gevaerts], Van de Mortele était cousin de Henri Calénus et parent d'André Creusen, archevêque de Malines.

Il étudia le droit à l'Université de Louvain. Après la licence il se fit inscrire, le 24 juillet 1624, comme avocat au Conseil de Brabant. Ses premières activités à Bruxelles n'ont pas laissé de traces.

Vers 1634, il travailla dans l'entourage de son cousin Calénus, doyen de Bruxelles et curé de Sainte-Catherine. Bientôt il se mit au service de l'armée espagnole, comme auditeur auprès de l'artillerie. En septembre 1643 lui fut

confiée la fonction de fiscal auprès de l'amirauté de Dunkerque. Peu après, il sollicita le poste de procureur général au Conseil de Flandre à Gand. Par l'entremise de son cousin il se mit, le 17 mars 1644, pour trois ans au service de quatre évêques, comme conseiller juridique. Par la suite il fut le collaborateur exclusif de l'archevêque Boonen, habitant le palais archiépiscopal rue de l'Évêque à Bruxelles, jouant un rôle important mais peu apparent dans l'affaire janséniste, contribuant aux ouvrages de circonstance, tout spécialement aux *Rationes* de Boonen et au *Jus Belgarum* de Pierre Stockmans. En 1647, l'archevêque voulut l'envoyer à Madrid, mais le laissez-passer ne put être obtenu à Paris à la suite des interventions des antijansénistes.

Van de Mortele participa aux affaires relatives aux oratoriens, à l'Université de Louvain, aux nominations d'évêques et d'abbés.

Son fils Henri entra en 1663 dans l'Oratoire, qu'il quitta par après pour devenir chanoine, d'abord à Seclin, ensuite à Bruges le 15 novembre 1673, où il mourut le 29 février 1712.

Lucien Ceyssens, O. F. M.

L. Ceyssens, « Godefroid Van de Mortele. Een jansenistisch advocaat », dans *Eigen Schoon en De Brabander*, t. XLVII, 1964, p. 130-136; L. Ceyssens, « Godfried Van de Mortele, een Maaseikenaar in dienst van het Spaanse leger (1643) », dans *Limburg*, t. XLIII, 1964, p. 284-289.

**MOURLON** (Michel-Félix), géologue et paléontologiste, né à Molenbeek-Saint-Jean le 11 mai 1845, décédé à Boitsfort le 25 décembre 1915.

Mourlon est le fils de Charles Mourlon et de Sophie Gendebien, petit-fils de l'avocat montois Alexandre Gendebien, membre du Gouvernement Provisoire. Il fit une année à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, puis passa à la Faculté des sciences, où il fut reçu docteur en sciences naturelles en 1867 et, ensuite, agrégé d'Université.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII. — 17

Mourlon entra au Musée d'Histoire naturelle de Belgique en 1869 comme aide-naturaliste et, trois ans plus tard, fut nommé conservateur. Après avoir été successivement attaché à la section de minéralogie et à celle de conchyliologie, il devint chef de la section de géologie.

En 1878, le rattachement au musée du Service de la carte géologique au 1/20.000 ayant été décidé, Mourlon fut chargé par le directeur, Édouard Dupont, de l'étude des couches dévoniennes en vue de l'exécution de cette carte. Mourlon collabora activement aux cartes de Dupont dont il en contresigna un certain nombre. Toutefois, un Service géologique dépendant de l'Administration des Mines fut bientôt édifié et chargé de l'exécution de la carte géologique. Celle-ci à l'échelle du 1/40.000 sera conçue d'après d'autres principes. M. Mourlon devint secrétaire de ce Service géologique et se sépara de Dupont. En 1897, il fut nommé directeur.

En 1912, il prit sa retraite avec rang d'inspecteur général des mines. Il fut élu correspondant de l'Académie le 15 octobre 1876, membre le 15 décembre 1886, il fut directeur de la Classe des Sciences en 1894.

Sa principale activité comme directeur du Service géologique de Belgique, fut consacrée à la confection de la carte géologique de la Belgique, pour laquelle il fit appel à des collaborateurs qualifiés; il effectua lui-même le levé de soixante-cinq planchettes et participa à celui d'une quarantaine d'autres.

Il fit en même temps du Service géologique un centre de documentation scientifique important et jeta les fondements d'un répertoire universel des sciences géologiques dont seize volumes ont paru sous le titre de *Bibliographia geologica*.

Comme on l'a vu, il se spécialisa, peu après le début de sa carrière scientifique, dans l'étude du Dévonien supérieur. L'une de ses publications principales s'intitule : *Considérations sur les relations stratigraphiques des*

psammites du Condroz et des schistes de la Famenne proprement dits, ainsi que sur le classement de ces dépôts dévoniens.

De 1878 à 1882, Mourlon classa et publia les notes de voyage d'André Dumont, dont quatre volumes parurent : *Mémoires sur les terrains créacés et tertiaires* par feu André Dumont et édités par M. Mourlon.

Mourlon s'intéressa d'ailleurs aux divers terrains qu'il rencontra au cours de ses levés et principalement aux terrains tertiaires des environs d'Anvers. Il étudia également le Quaternaire dans lequel il fit d'importantes découvertes d'ossements. Mais en dehors de ses diverses publications ayant trait à la stratigraphie ou à des fossiles, il écrivit des ouvrages qui correspondent à son besoin de synthèse : en 1873 : *Belgique physique : Géologie dans Patria belgica*; en 1881 : *Géologie de la Belgique* en deux volumes, qui ont rendu à l'époque de réels services et que l'on consulte encore de nos jours, à titre documentaire.

Il ressent, de plus, un grand besoin d'organisation et de classement qui apparaît dans diverses notes : *Sur la création d'un bureau international de bibliographie* (1894); *Liste des périodiques compulsés pour l'élaboration de la Bibliographia geologica dressée*

d'après la Classification décimale par le Service géologique de Belgique (1898), suivies d'autres notes sur le même sujet. Sachons que l'œuvre personnelle de Mourlon compte approximativement deux cent soixante cartes, mémoires, rapports, éloges. Il a publié cinquante-quatre autres travaux avec la collaboration d'É. Dupont, J. Purves, E. Hallet, J. Cornet, E. Van den Broeck, A. Hochereau, G. Malaise, Ch. de la Vallée Poussin, A. Rutot, G. Simoens, X. Stainier; des cartes géologiques avec les uns; des rapports relatifs à des projets d'alimentation en eau potable avec d'autres; des rapports géologiques divers, avec d'autres encore.

Sa thèse d'agrégation traite des phénomènes volcaniques.

Michel Mourlon eut une fille, Adrienne (1881-1951), grande bienfaitrice de la commune de Watermael-Boitsfort.

François Stockmans.

A. Rutot, « Notice sur Michel Mourlon, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1934, t. C, p. 209-258 (un portrait, une liste de ses publications).

MOYNE (Paul LE). Voir PAEFE (Polydore de).

## N

**NAVEZ** (*Auguste-Joseph-Antoine*), officier, né à Bruxelles le 27 janvier 1816, mort à Schaerbeek le 15 février 1903.

Le jeune Navez fit ses premières études à Bruxelles en fréquentant l'Établissement d'enseignement universel et les pensionnats de la Mettrie et Dujardin où il acheva ses humanités. Témoin des combats de septembre 1830, il devint aspirant d'artillerie en 1832. En décembre il fut envoyé avec ses camarades à Anvers, lors du siège de la citadelle. Les jeunes gens confinés à l'Arsenal de construction accomplissaient des corvées jugées nécessaires pendant les combats.

Navez devint sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de siège en 1834, passa au 3<sup>e</sup> d'artillerie en 1836 et fut promu lieutenant le 5 février 1839 pour se voir détacher à la Manufacture d'armes le 2 août 1839. Bien qu'en y accomplissant toujours ses fonctions, il fut désigné pour la compagnie d'artilleurs armuriers le 26 juin 1841. C'est en 1842 que le Tsar fit donner au lieutenant Navez une bague de grand prix enrichie de brillants « pour la participation aussi » active qu'éclairée de cet officier aux » essais faits à Liège par des officiers russes ». Le lieutenant-colonel baron Wittert fit savoir, à cette époque, au ministre de la Guerre que Navez rendait de grands services à la manufacture par ses connaissances spéciales et son zèle. Capitaine en second le

1<sup>er</sup> juillet 1846, il resta attaché à cet établissement jusqu'à sa nomination d'aide de camp du général baron Wittert, le 19 septembre 1847, bien qu'il fût désigné pour le 1<sup>er</sup> d'artillerie le 4 juillet 1846 et pour le 2<sup>e</sup>, le 17 août suivant.

Navez, capitaine-commandant le 5 avril 1848, fut envoyé en juillet 1849, au polygone de Brasschaat pour y faire des essais avec le pendule électro-magnétique qu'il avait inventé. En novembre 1850, l'inspecteur général de l'artillerie et le ministre de la Guerre firent des démarches pour que cet appareil, dont l'emploi promettait des résultats précis et utiles à la science, fût l'objet d'un brevet d'invention, sans frais pour son créateur, afin de réserver à l'artillerie belge l'honneur de l'invention. Il fallait éviter que l'industrie ne s'emparât de cette découverte.

Désigné pour l'état-major de l'artillerie, le 20 novembre 1850, Navez abandonna ses fonctions d'aide de camp le 1<sup>er</sup> juillet 1853 et fut détaché à l'Arsenal de construction le 8 août suivant.

Vu la valeur de l'appareil électro-magnétique dans les recherches expérimentales des principes de tir et les services qu'il rendit à l'artillerie russe, le Tsar le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Vladimir en 1858 sur proposition du grand-duc Michel.

Major le 8 mai 1859, désigné pour le 2<sup>e</sup> d'artillerie le 17, Navez fut mis

en non-activité pour motifs de santé le 12 juillet 1859, pensionné le 23 juin 1871 et nommé lieutenant-colonel honoraire le 6 décembre 1873.

Navez consacra la plus grande partie de sa laborieuse carrière à des travaux concernant les applications de l'électricité. Il illustra son nom notamment par l'invention d'un appareil électro-balistique servant à mesurer la vitesse des projectiles avec une grande précision. Les plus anciens modèles datent de 1848. Il fut expérimenté pour la première fois au polygone de Brasschaat en 1849 après des essais préliminaires exécutés l'année précédente au moyen d'armes à feu portatives, exécutés sur la terrasse de l'École de pyrotechnie de Liège. Adopté par l'artillerie belge, l'appareil électro-balistique Navez servit, dès les années suivantes, à résoudre plusieurs questions importantes de balistique expérimentale.

Nous noterons à ce sujet les ouvrages suivants dus à Navez : *Rapport adressé à M. le lieutenant général de Liem, inspecteur général de l'artillerie, sur des expériences faites à Liège, en 1850, au moyen d'un appareil électro-balistique, dans le but de rechercher l'influence qu'exercent différents modes de chargement sur les vitesses initiales* (Liège, 1851); *Rapport sur des expériences faites à Liège en 1851-1852, au moyen d'un appareil électro-balistique (système Navez), dans le but de rechercher l'influence de l'angle de tir et de la densité du projectile sur la vitesse initiale* (Bruxelles, 1852); *Application de l'électricité à la mesure de la vitesse des projectiles* (Paris, 1853). L'incontestable supériorité de l'appareil Navez sur tout autre du même genre fit que la plupart des artilleries d'Europe (de France exceptée) envoyèrent des officiers en Belgique pour le voir fonctionner; ces derniers obtinrent l'autorisation du Gouvernement belge d'en faire construire pour leurs pays respectifs. De nombreuses expériences furent faites notamment en 1853, en 1854 et 1855 au polygone de l'Académie militaire de Bréda, en

Belgique en 1854 et 1855, à Metz en 1855 et 1856, ainsi qu'en Autriche, en Prusse et ailleurs, où elles se poursuivirent par après.

Navez publia alors, fort des essais entrepris : *Expériences de balistique exécutées en Russie dans le courant de l'année 1858* (Paris, 1859), et *Instruction sur l'appareil électro-balistique*, Paris, 1859. Le lieutenant-colonel d'artillerie belge Leurs apporta quelques modifications à cet instrument et publia un *Mémoire sur un appareil électro-balistique Navez simplifié* dans la *Revue de Technologie militaire* ou *Recueil international de mémoires, expériences, observations et procédés relatifs à cette science*, t. IV, 1864, p. 269-315. Dans cette même revue, même tome et année, Navez publia sa *Discussion sur les appareils électro-balistiques* (p. 319-356) ainsi que des *Considérations sur les expériences de balistique en ce qui concerne la mesure du temps* (p. 419-454), ouvrage publié à Paris et à Liège en 1865 en tiré à part. Du même auteur nous trouvons encore : *Note sur un nouveau système de chronométrie électro-balistique*, Bruxelles, 1869; *Réponse de MM. Navez père et fils* (à M. Du Moncel sur la théorie du téléphone), Bruxelles, 1878, et *Discussion sur la Théorie du téléphone entre M. Th. Du Moncel et M. Navez*, Bruxelles, s. d. En 1884 enfin, Navez fit paraître à Bruxelles : *Les Aspirants d'artillerie au siège de la citadelle d'Anvers et autres souvenirs de jeunesse (1824-1834)*.

Navez apporta certains perfectionnements au téléphone, inventé depuis peu de temps, en 1878. Dix pays décorèrent ce savant pour ses inventions.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Bruxelles), matric. et doss. 3180. — *Bibliographie nationale*, t. III, Bruxelles, 1897, p. 6 et 7. — Lieutenant général Baron Guillaume, *Du mouvement intellectuel dans l'armée*, Bruxelles, 1875, p. 10. — *Annuaire militaire*, Bruxelles, 1904, p. 512. — *La Belgique militaire*, 22 février 1903, p. 296; 17 mai 1903, p. 641 et 642. — Dans la *Revue de technologie militaire*, publiée à Liège, 1854, t. I, p. 167 ss. : « Compte rendu des pre-

mières expériences exécutées par l'artillerie hollandaise à l'aide du pendule électro-balistique du capitaine Navez » ; p. 181-194 : « Compte rendu des expériences faites en 1853 au polygone de l'Académie militaire de Bréda à l'aide du pendule électro-balistique. Système du capitaine Navez de l'artillerie belge » ; p. 195 ss. : « Considérations du capitaine Delprat à l'occasion de ces premières expériences faites en Hollande avec l'appareil Navez ». Dans la même revue de 1857, t. II, p. 1 ss. : « Compte rendu des expériences exécutées en divers pays, depuis 1854 jusqu'à ce jour à l'aide du pendule électro-balistique du capitaine Navez ». Même revue, 1863, t. III, p. 643 ss. : « Extraits du rapport présenté à l'Académie royale de Belgique par M. Melsen au nom de la commission chargée d'examiner le Chronographe électro-balistique de M. Le Boulengé ». Même revue, 1864, t. IV, p. 69 ss. : « Expériences du major Rodman sur la pression des gaz de la poudre dans l'âme des bouches à feu » ; p. 267 ss. : « A. Leurs : Mémoire sur un appareil électro-balistique Navez simplifié » ; p. 495 ss. : « Réponse aux appréciations émises sur le chronographe Le Boulengé dans les publications récentes de MM. le Colonel Leurs et le major Navez ».

NIZET (François-Joseph), bibliothécaire et littérateur, né à Joubiéval (commune de Lierneux, province de Liège) le 18 septembre 1829, décédé à Ixelles le 19 janvier 1899.

Nizet était docteur en philosophie et lettres, en droit et en sciences politiques et sociales.

Il avait été professeur privé avant d'entrer à la Bibliothèque Royale, où il fut admis en qualité d'employé temporaire le 1<sup>er</sup> mai 1863. Il y fut nommé successivement employé de 2<sup>e</sup> classe le 2 décembre 1868, employé de 1<sup>re</sup> classe le 19 mai 1871, sous-chef de section le 31 mars 1873, conservateur adjoint le 16 août 1879, conservateur à titre personnel le 12 janvier 1891. Nizet fut attaché à la Section des Imprimés (Salle de lecture). Il commença la rédaction du catalogue alphabétique par sujets, qu'on appelait, à cette époque, catalogue idéologique ou de renseignements et qui indiquait à l'aide d'un ou de quelques mots le sujet dont traitait un livre.

Nizet est l'auteur des publications suivantes :

*Premiers chants de ma lyre ou*

*patriotisme et religion. Dédié à Sa Majesté Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges*, Bruxelles, 1857, VII-277 p. ; *Belgique 1880. Celebrare domestica facta*, 4<sup>e</sup> série, Bruxelles, 1879, 211 p. ; *Autriche et Belgique. Rodolphe et Stéphanie*, Bruxelles, 1880, 20 p. ; *Roi, peuple et progrès, 1880*, Bruxelles, 1880, 16 feuillets non paginés ; *Voyage de Bruxelles à Aix-la-Chapelle. Excursion de S. M. la Reine des Belges. Poème*, Bruxelles, 1881, 79 p. ; *Notice sur les catalogues de bibliothèques publiques*, 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1888, 63 p. (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éd., *Ibid.*, 1887) ; *Notes bibliographiques sur les habitations ouvrières et sur le grisou. Extraites du Catalogue idéologique*, Bruxelles, 1889, 13 p. ; *Projet d'un catalogue idéologique (Real-catalog) des périodiques. Dépouillement pour 14 revues pour janvier 1891 seulement*, Bruxelles, 1891, 26 p.

Fernand Remy.

Archives de la Bibliothèque Royale, dossier n<sup>o</sup> 3280, litt. R, n<sup>o</sup> 14. — *Bibliographie nationale, 1830-1880*, t. III, Bruxelles, 1897, p. 22. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 90-91.

NOTÉ (Jean-Baptiste), baryton, né à Tournai le 6 mai 1858, décédé à Bruxelles le 1<sup>er</sup> avril 1922.

J.-B. Noté était issu d'une famille très humble. Un travail acharné pallia une éducation et une instruction insuffisantes.

Il entra au Conservatoire royal de Gand en 1880 alors qu'il effectuait dans cette ville son service militaire. Il obtint après quatre ans le prix d'honneur et une bourse accordée par le Gouvernement. Il débuta dans la carrière lyrique en 1885, au grand Théâtre de Lille ; il fut durant deux ans pensionnaire du Théâtre d'Anvers et remporta un vif succès à Lyon, puis à Marseille. Sa création du rôle d'Hamilcar dans *Salammbô* décida de son engagement pour l'Opéra de Paris où il débuta le 6 mai 1893 dans *Rigoletto*. Il y fit durant vingt-cinq ans

une brillante carrière dont le sommet fut sans conteste une tournée triomphale de quatre mois en Amérique où il interpréta, notamment au Metropolitan Opera, *Faust* avec Caruso.

Comblé d'honneur et de gloire, il aimait retrouver fréquemment le milieu de ses origines où sa philanthropie proverbiale et sa simplicité laissèrent un souvenir très vivace. Sa ville natale s'enorgueillit d'avoir vu naître un artiste de grand talent doublé d'une personnalité généreuse.

*Iconographie* : Buste sculpté par Fortuné Deroubaix en 1929 (à Tournai, chaussée de Lille).

Alfred Depotter.

Walter Ravez, *Jean Noûé : La vie d'un artiste et d'un philanthrope*, Tournai, 1923, ill.

\* **NOÛE** (*Prosper-Paulin-Arsène de*), historien de la principauté de Stavelot-Malmédy, né à Ohis (Aisne, France) le 3 décembre 1817, décédé à Malmédy le 3 avril 1904.

La famille de Noûe est originaire du Vermandois. Louis-Charles, né à Sedan le 26 novembre 1741, fut garde de corps du Roi de France et capitaine de cavalerie. Avec quatre compagnies de gardes du corps des princes, il arriva à Malmédy le 21 octobre 1792. Il y resta en exil pendant vingt années, vivant modestement d'une maigre pension qui lui fut versée d'Angleterre jusqu'en 1804. Accueilli dans une famille paysanne d'Arumont (Malmédy), les Rogeré, il épousa une des filles, Pétronille-Thérèse (Arumont, 29 juillet 1787-Malmédy, 7 janvier 1861). Rentré en France sous Louis XVIII, il s'installa à Ohis dont il devint maire. Un fils y naquit en 1817. Louis-Charles de Noûe fut retraits comme sous-lieutenant des gardes du corps avec le grade de colonel, il mourut le 22 avril 1826. Sa veuve rentra à Malmédy avec son jeune fils, Arsène. Elle l'éleva grâce à son travail dans la mercerie tenue par sa sœur Marie-Anne (Arumont,

21 décembre 1789-Malmédy, 18 novembre 1862).

Arsène de Noûe fit des études de droit à Louvain et à Bonn. Après son stage à Liège, il s'installa comme avocat à Malmédy. Le 27 juin 1854, il épousa à Verviers Jeanne-Marie-Catherine - Pauline Renzonnet (elle mourut à Heusy le 10 février 1925). Homme actif, de Noûe fonde, en 1848, et avec la collaboration de l'imprimeur Hubert Scius, un journal local, *La Semaine*. Ses articles révélèrent un écrivain passionné et un esprit incisif luttant pour un idéal social et humanitaire, un ardent catholique et un fidèle wallon défendant la culture française dans les marches wallonnes de la Prusse. Il institue des caisses d'épargne et de primes, il crée la première école gardienne de la ville, il introduit la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Il siège au conseil communal, à la diète du Cercle de Malmédy et à la fabrique d'église de sa paroisse.

Sa grande passion fut l'histoire de sa région d'adoption. On peut considérer Arsène de Noûe comme un pionnier et un défricheur, à la méthode dépassée aujourd'hui. Parmi ses nombreuses publications, il convient de signaler surtout les *Études historiques sur l'ancien Pays de Stavelot et Malmédy* (Liège, 1848); des articles sur les noms de lieux au cours desquels il polémiqua avec Grandgagnage, publiés dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. V, 1859, p. 291-304 et t. VI, 1862, p. 337-365); des *Miscellanées sur l'ancien Pays de Stavelot et Malmédy* (Malmédy, 1872); une étude critique du *Grand record de la Haute Cour de Malmédy en 1459* (Bruxelles, 1874). L'édition définitive de *La vie de sainte Julienne de Retinne* parut en 1878. Diverses sociétés d'érudits l'accueillirent parmi leurs membres : l'Académie d'Archéologie de Belgique, l'Institut archéologique liégeois, la Société liégeoise de Littérature wallonne, la Société d'Archéologie lorraine, la Société d'Archéologie rhénane.

A cause de sa connaissance du passé

de Stavelot-Malmédy, il fut appelé à collaborer à la *Biographie nationale*. Lorsque, le 7 février 1865, la Commission de la Biographie nationale décida de se passer de la coopération des étrangers, interprétant strictement son règlement, elle fit une exception pour Arsène de Noüe à cause de ses ascendances maternelles et du fait que Malmédy n'avait été détaché du pays belge de Stavelot qu'en 1815. Malheureusement, des réclamations s'étant manifestées au sujet de cette attitude libérale, la Commission se vit obligée, le 14 avril 1866, de renvoyer à son collaborateur les notices qu'il avait préparées en vue du tome consacré à la lettre B. Mais dix-sept articles parurent sous sa signature dans le tome I<sup>er</sup>.

La bibliothèque d'Arsène de Noüe

fut riche. Son fils, Paul, docteur en droit (Malmédy, 11 mars 1868-Verriers, 16 juin 1931), y fait allusion dans son travail sur *La législation de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy* (dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XLVI, 1890, p. 34-217), signalant qu'il y avait trouvé divers manuscrits, notamment la chronique de François Laurenty qu'Arsène de Noüe avait fait connaître dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XXI, 1865, p. 574-611.

Jacques Lavalleye.

Archives de la Commission de la Biographie nationale. — M. Lang, « Un anniversaire : Arsène de Noüe (1817-1904) », dans *Folklore Stavelot-Malmédy*, t. XVIII, 1964, p. 147-150.

**OLIESLAGERS (Jan)**, pilote aviateur, né à Anvers le 14 mai 1883, y décédé le 24 mars 1942. Surnommé le **DÉMON ANVERSOIS**.

Issu d'une famille pauvre, il commença à travailler dès l'âge de douze ans dans une usine de construction de bicyclettes d'abord, ensuite à l'usine Minerva à Anvers. Passionné de la mécanique, il fut coureur cycliste avant de devenir, en 1901, coureur motocycliste. Il fit merveille dans cette discipline sportive et remporta, à l'âge de dix-huit ans, le premier championnat de Belgique. Il débuta l'année suivante dans la compétition internationale en remportant la course Paris-Bordeaux-Paris. Devenu rapidement un champion incontesté, il prit part régulièrement à de nombreuses compétitions organisées en France, Angleterre, Italie, Pays-Bas et Belgique. En 1908, il battit le record du monde de vitesse sur 5 km en 2 min, 52 sec 4/5. C'est à cette époque qu'il eut son attention attirée par l'aéroplane. Il s'intéressa avec passion aux exploits des frères Wright et aux premiers essais des pionniers français. En septembre 1909, un mois après la première traversée aérienne de la Manche par Louis Blériot, il acheta à ce dernier un petit monoplane type II. Champion motocycliste, il devint rapidement un pilote de premier plan et donna sa première démonstration publique à Oran (Algérie), en 1910. Ce fut ensuite l'Italie et l'Espagne.

Au cours du deuxième Grand Prix de Champagne, la même année, il conquiert le record du monde de distance en circuit fermé en parcourant 255 km, record qu'il porta ensuite à 392,750 km en 5 h 5 min, ce qui constituait, à ce moment, en même temps le record du monde de durée. Véritablement enthousiasmé par les exploits d'Adolphe Pégoud, l'inventeur de l'acrobatie aérienne, il réussit, lui aussi, à boucler la boucle dès 1913. En août 1914, au moment de la déclaration de guerre, il se mit à la disposition du Gouvernement belge avec son aéroplane et son matériel. Il fut immédiatement affecté à la compagnie des aviateurs de l'Armée belge et effectua de nombreuses missions de reconnaissance pour le compte du Grand État-Major général. Au cours du premier conflit mondial, il ne quitta jamais le front et fut crédité de cinq victoires aériennes confirmées. Il fut, avec Willy Coppens, Edmond Thiesfry, André Demeulemeester et Fernand Jacquet, un des animateurs de la 1<sup>re</sup> escadrille de chasse. Il quitta l'aviation militaire en 1919 avec le grade de lieutenant aviateur et se retira dans sa ville natale.

Victor Houart.

W. Coppens de Houthulst, *Un homme volant, Jan Olieslagers*. — E. Petit et V. Houart, *Dictionnaire de l'aviation*, Paris, 1964, p. 209 (collection Seghers).

OORT (Aerd Van). Voir ORTKENS (Aerd).

ORT (Aerd VAN DER). Voir ORTKENS (Aerd).

ORTGENUS. Voir ORTKENS (Aerd).

\* ORTKENS (Aerd), ou ORTGENUS, VAN DER ORT, VAN HORT, VAN OORT, et en région francophone NIMÈGUE (Arnoult DE) ou POINTE (Arnoult DE LA), peintre-verrier (1) né vraisemblablement à Nimègue vers 1470, décédé aux environs de 1540.

La carrière de cet artiste peut se diviser en quatre périodes. La première, qui comprend son apprentissage et ses débuts professionnels, est restée complètement inconnue.

Au cours de la deuxième période, qui semble avoir eu un caractère itinérant, nous trouvons Ortkens à Tournai, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il devait déjà jouir d'une certaine réputation puisqu'on lui confie un important travail destiné à la décoration de la cathédrale. C'est avec l'aide d'un peintre-verrier local déjà chevronné, Henry de Campes, inscrit dès 1473 dans la gilde tournaisienne, que le maître de Nimègue élabore vingt-deux verrières historiques réparties dans les onze fenêtres du déambulatoire. Ces verrières furent transférées, en 1845, par Jean-Baptiste Capronnier dans les quatorze fenêtres des absides du transept, qu'elles ornent encore actuellement. De style gothique, ces œuvres représentent, d'une part, *La lutte que se livrèrent au VI<sup>e</sup> siècle les rois mérovingiens Sigebert d'Austrasie et Chilpéric I de Neustrie et Les privilèges accordés par ce dernier à l'évêque de Tournai*; d'autre part, *Le rétablissement du siège épiscopal tournaisien en 1146*. Sur le vitrail de *La fuite de Chilpéric*, on relève la signature de l'artiste : ARNT NIMEGEN, tandis que

(1) Cette notice complète le texte paru au tome XVI, 1901, col. 290-291.

sur celui du *Sacre de l'évêque Anselme*, on peut lire le nom de son collaborateur : HENRY DE CAMPES.

La troisième période de la carrière d'Arnoult de Nimègue comporte un séjour d'une douzaine d'années à Rouen au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y bénéficie largement du mécénat d'Antoine Bohier, abbé de Saint-Ouen et de Fécamp, prélat fort lié avec le cardinal Georges d'Amboise, vice-roi du Milanais et grand animateur de la Renaissance italienne en France. C'est à Rouen que l'artiste néerlandais s'initiera au style nouveau, grâce à ses contacts avec les artisans italiens et français déjà engagés dans cette voie. Cependant, il garde un accent nordique, car il ne sacrifie pas sa propre originalité, tout en puisant certaines inspirations dans les gravures de son temps, particulièrement dans celles d'Albert Dürer.

Il semble bien, d'après Jean Lafond, qu'à Rouen, Arnoult de Nimègue ait débordé les frontières de sa stricte spécialité professionnelle. C'est lui, en effet, qui aurait fourni à plusieurs reprises, entre 1503 et 1509, des dessins servant de modèles aux sculpteurs de son entourage : il aurait élaboré notamment le « patron » d'un retable sculpté, en pierre, pour Saint-Étienne-la-Grande-Eglise ainsi que cent quatre-vingt-deux dessins de figurines destinées au grand portail de la cathédrale de Rouen.

Il est certain toutefois que c'est dans le domaine de la peinture sur verre qu'Arnoult de Nimègue exerça sa principale activité et acquit sa renommée. Au XVI<sup>e</sup> siècle, deux importants témoignages se font déjà l'écho de cette célébrité ; en 1522, l'humaniste Gerardus Geldenhauer de Nimègue, chancelier du duc de Gueldre, écrivait : *Inter pictores vitrarios duo de principatu contendebant : Theodoricus Jacobi Amstelredamus et Arnoldus Ortgenus Noviomagus*. En 1567, c'est Messire Louis Guichardin qui, dans sa *Description de tous les Pays-Bas*, émet une appréciation particulièrement élogieuse sur Arnoult de Nimègue :

*I principali dell' arte sono stati Art van Hort di Nimegua, borghese d'Anversa, grandissimo imitatore di disegni d'Italia.* Ce talent de s'assimiler le style Renaissance, Arnoult le mit magistralement à profit dans les nombreux vitraux qu'il peignit à Rouen et en Normandie. Voici la liste de ceux que Jean Lafond a repérés avec une remarquable sagacité.

#### 1. A Rouen.

Il existe dans l'église Saint-Romain une verrière provenant de l'ancienne église Saint-Etienne-des-Tonneliers et représentant *Saint Etienne conduit au supplice* et la *Lapidation de saint Etienne*; cette œuvre porte la signature de l'artiste : ARNOULT DE NIMÈGUE, PEI(n)tre).

Dans l'église Saint-Godard, une verrière, datée de 1506, représentant *l'Arbre de Jessé* est signée ARNOULT DE LA POINTE. Cette œuvre est, en Normandie, la plus représentative du talent de l'artiste.

Huit verrières à petites scènes, représentant les *Légendes de saint Antoine ermite, de sainte Marie-Madeleine, de saint Martin, de sainte Élisabeth de Hongrie, de saint Austremoine, évêque de Clermont, de saint Claude (?), de sainte Catherine et de la Nativité de la Vierge*, ornent l'église Saint-Ouen.

Le Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure renferme deux panneaux provenant de l'ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel et se rapportant à la *Légende de saint Eustache*.

#### 2. En Normandie.

A l'abbaye de Fécamp, l'église de la Sainte-Trinité contient trois vitraux commandés par l'abbé Antoine Bohier et représentant respectivement la *Sainte Trinité, Saint Taurin* et *Sainte Suzanne*.

La verrière, conservée à l'église Notre-Dame à Grand-Andely — remaniée et complétée vers 1540 — comporte notamment la *Sainte Vierge, Saint Jean-Baptiste, un saint archevêque* et les *Portraits des donateurs*.

A Gonches, dans l'église Sainte-Foy, la verrière représentant la *Sainte*

*Vierge*, entourée des *Donateurs* qu'accompagne *Saint Adrien* et *Saint Romain*, date d'environ 1510.

Quatre vitraux représentant respectivement *Sainte Barbe, Saint Pierre, Saint Paul* et *Saint Mathurin* décorent l'église paroissiale de Bosbenard-Commin.

Nous parlerons plus loin de verrières plus tardives, conservées notamment à Saint-Lo et à Louviers, car elles ont très probablement été peintes par Arnoult à Anvers, après son départ de Normandie.

Au cours de son séjour à Rouen, Arnoult de Nimègue utilisa parfois la sanguine et même un certain émail rose pour peindre sur verre et animer ainsi les visages de ses personnages. Cet émail s'avéra malheureusement fort fragile et s'altéra au cours du temps. Guichardin attribue formellement à maître Arnoult l'invention des émaux colorés appliqués sur verre blanc, technique qui, après lui, devait exercer une influence capitale sur l'art du vitrail en Europe. L'auteur italien écrit en effet en parlant dudit maître : *... il primo che trovasse la maestra di cuccere e colorire sopra il vetro cristallino.* Il s'agit ici d'émaux translucides, propres à colorer superficiellement les verres blancs dans les vitraux, et non pas d'émaux opaques dont se servaient déjà depuis longtemps les décorateurs de verreries de table. Quoique la technique inventée par Arnoult se fût déjà introduite dans certains ateliers flamands à l'époque de la mort du maître, elle était encore considérée alors avec méfiance par les autorités corporatives et ne se vulgarisa que pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle.

La quatrième et dernière période de la carrière d'Arnoult de Nimègue se situe à Anvers, dont il acquiert le droit de bourgeoisie et où il est inscrit, en 1513, avec le titre de *meester* et de *glasmakere* dans la gilde de Saint-Luc. Sa réputation est grande à cette époque et les archives nous ont conservé les noms de huit apprentis qui travaillèrent dans son atelier : Hennen Paresys, admis en 1516;

Wouterken Roex, en 1521; Hennen in 't Sterre et Tonen in 't Beerken, en 1523; Frans in 't Vosken, en 1527; un autre Frans, en 1528; Hanneken in de Voetboge, en 1530 et Toemaes de Keyser, en 1531. Dans les *Lig-geren* de la gilde, à la suite des noms de ses élèves, le nom du maître est précédé du titre de *mæster*, ce qui n'est pas le cas à cette époque pour ses confrères. Albert Dürer lui-même devait le tenir en haute estime puisque, au cours de son voyage aux Pays-Bas en 1521, il ne manqua pas de rendre visite à Arnoult et lui offrit un exemplaire de la suite de la *Vie de la Vierge*.

Des œuvres réalisées par Arnoult de Nimègue à Anvers, il ne reste quasi rien en Belgique. Les verrières qu'il exécuta en 1528 pour les chapelles du Gelmelslot ou château des comtes de Lalaing à Hoogstraten, tout comme celle qu'il plaça en 1536-1538 dans la chapelle Notre-Dame de la cathédrale d'Anvers, ont disparu sans laisser de trace. Par contre, quelques fragments de la seconde série tournaisienne du maître ont échappé à la destruction. Ces vitraux avaient orné la chapelle ayant rang de paroisse, fondée en 1516 dans la cathédrale de Tournai par Henri VIII, roi d'Angleterre, alors maître de la ville. Si les débris, recueillis au Musée de la Halle-aux-Draps et à l'École Saint-Luc, furent détruits en 1940, par contre ceux de la collection de feu Camille Wybo, peintre-verrier à Tournai, sont de cette série les seuls *rari nantes*. Jean Lafond en a publié deux fragments, représentant respectivement un *Portrait de chanoine* et une *Figure d'apôtre*.

Hors de Belgique, d'autre part, plusieurs œuvres de grande envergure ont pu être attribuées à Arnoult de Nimègue par Jean Lafond. D'après celui-ci, la Normandie en posséderait au moins trois, qui appartiennent à l'époque anversoise de l'artiste et qui décèlent l'influence manifeste de Quentin Metsys : à Saint-Lo, l'église Notre-Dame a conservé une verrière, malheureusement mutilée, représentant

l'*Assomption* surmontée de *La Sainte Trinité*. A l'église Notre-Dame de Louviers, la verrière des *Trois Marie* est une œuvre où l'arc de triomphe, les gracieux *putti* et d'autres éléments dénotent un style Renaissance déjà fort avancé. L'église abbatiale de Fécamp possède, elle aussi, une verrière plus tardive et de style plus évolué que celles que le maître avait peintes précédemment à Rouen pour ce monastère : on y voit une *Sainte Trinité*, réplique de celle de Saint-Lo.

C'est cependant l'Angleterre qui a recueilli les œuvres les plus célèbres d'Arnoult de Nimègue. Il s'agit des trois verrières que lui avait commandées, vers 1530, la Nation espagnole pour orner les fenêtres latérales gauches du chœur de l'église des Grands Carmes à Anvers. Ces verrières, représentant respectivement l'*Arbre de Jessé*, la *Fontaine de Miséricorde*, la *Dormition* et l'*Assomption de la Vierge*, furent déposées, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la maison mère des Carmes à Malines. Un artiste peintre flamand de cette époque, Jacques De Wit, a encore vu ces trois verrières à leur place primitive et les cite dans un manuscrit rédigé vers 1748 et intitulé : *Generale Beschryving van Alle de Schilderyen, Beelthouweren & Geschilderde Glaesen etc. Dewelche noogh hedendaeghs te sien syn in de kercken etc. van Antwerpen*. C'est à Malines qu'un amateur anglais, ancêtre des marquis d'Ely, acheta ces « antiquités » et les fit transporter dans son château irlandais de Rathfarnham. Vers 1840 cependant, ces trois verrières furent confiées aux *auctioneers* londoniens, Christie et Manson, qui cédèrent sans tarder l'*Arbre de Jessé* à la fabrique de l'église Saint-Georges (Hannover Square) de Londres, tandis que les deux autres verrières ne trouvèrent place qu'en 1895 dans les fenêtres de la cathédrale de Lichfield. Cependant, la figure supérieure de l'*Arbre de Jessé*, représentant *Dieu le Père*, n'ayant pu être utilisée à l'église Saint-Georges, servit à orner une fenêtre de l'église Saint-Nicolas à Wilton.

L'Arbre de Jessé de Londres, qui porte au-dessus de la figure de Jessé la devise d'Antoine Bohier, protecteur d'Arnoult : *Virtuti omnia parent*, dénote une parenté flagrante avec l'Arbre de Jessé de Saint-Godard à Rouen. Dans la *Fontaine de Miséricorde*, l'artiste donne libre cours aux fantaisies de son opulent décor architectural de style Renaissance, où s'ébattent une foule de *putti* et au sommet duquel trône Dieu le Père, accompagné des figures de la Foi, de la Charité et de la Force. Quant au vitrail de la *Dormition* et de l'*Assomption*, il tranche nettement avec les précédents, car il décèle une influence de l'école romaniste.

D'autre part, dans un cartouche contenant le mot *Aragon*, se trouve inscrite la date 157., dont le dernier chiffre est amputé ou caché par un plomb de restauration. Cette date pose un dilemme : ou bien ce vitrail n'est pas d'Arnoult, ou bien le millésime en question ne correspond pas à l'année de l'exécution du vitrail.

La dernière découverte que Jean Lafond a pu ajouter à l'actif d'Arnoult de Nimègue est un vitrail, daté de 1507, et représentant la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Cette œuvre rouennaise orne, depuis 1813, la cathédrale de Wells et provient vraisemblablement de l'église Saint-Jean de Rouen, supprimée à l'époque de la Révolution française et dont les vitraux passèrent en Angleterre.

L'influence d'Arnoult de Nimègue en Normandie au début de la Renaissance fut extrêmement féconde, à telle enseigne que Lafond a pu prétendre que c'est son séjour en France qui orienta toute la production rouennaise pendant un quart de siècle. Et cet auteur ajoute : « Il laissait aussi des » élèves qui, tout en évoluant avec leur » époque, suivirent ses modèles et sur- » tout pratiquèrent sa technique jus- » qu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle ». Quoique parvenu à plus de maturité encore à Anvers et entouré d'élèves, le maître ne semble pas avoir exercé à cette époque une influence prépondérante

sur ses confrères de gilde, parmi lesquels se trouvaient des tempéraments extrêmement puissants, comme Quentin Metsys, qui contribuèrent, eux aussi, à orienter l'école anversoise vers le glorieux destin qu'elle connut pendant la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

Il faut signaler à titre complémentaire que le Dr. A. van der Boom attribue à Arnoult le dessin d'un vitrail représentant l'*Ascension*. Ce dessin qui appartiendrait au début de la carrière de l'artiste, est conservé au Rijksprentenkabinet d'Amsterdam. Le même auteur s'efforce aussi de défendre l'attribution au maître de Nimègue de certains dessins et de plusieurs petits vitraux domestiques, conformément aux propositions de Max Friedländer et d'autres archéologues. Il semble pourtant, comme le constate Jean Lafond, que ces suppositions ne reposent que sur des bases bien précaires et ne résistent pas à la critique scientifique.

Jean Helbig.

L. Guicciardini, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, Anvers, 1588, p. 131. — Ph. Rombouts et Th. Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la Gilde Anversoise de Saint-Luc*, Anvers, 1872, p. 79, 87, 98, 103, 109, 111, 116, 117. — J. Lafond, « Arnoult de la Pointe, peintre et verrier de Nimègue et les artistes étrangers à Rouen aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Bulletin de la Société des Amis des monuments rouennais*, année 1911, Rouen, 1912. — J. Lafond, « Arnoult de Nimègue et son œuvre », *Ibid.*, années 1926-1927, Rouen, 1930. — J. Lafond, *La Résurrection d'un maître d'autrefois, le peintre-verrier Arnoult de Nimègue*, Rouen, 1942. — A. van der Boom, « Een Nederlands Glasschilder in den Vreemde, Aerd't Ortkens van Nymegen », dans *Nederlands Kunsthistorisch Jaarboek*, 1948-1949. — J. Lafond, « Le Peintre-verrier Arnoult de Nimègue (Aert van Oort) et les débuts de la Renaissance à Rouen et à Anvers », dans *Actes du XVII<sup>e</sup> Congrès international d'histoire de l'art*, La Haye, 1955, p. 333-344. — A. van der Boom, *De Kunst der Glazeniers in Europa*, Amsterdam, 1960, p. 191-197. — J. Helbig, *Corpus Vitrearum Medii Aevi, Belgique. I. Les Vitraux médiévaux conservés en Belgique, 1200-1500*, Bruxelles, 1961, p. 203-281. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. XXVI, Leipzig, 1932, p. 62. — *Winkler Prins van de Kunst*, t. III, Amsterdam-Bruxelles, 1959, p. 18.

**OULTREMONT** (Florent-Henri-Émile, comte d'), grand bailli, baptisé à Saint-Georges-sur-Meuse le 31 mars 1711, décédé à Liège le 23 avril 1762. Il est né du mariage de Jean-François-Paul-Émile et de Marie-Isabelle de Bavière-Schagen.

Par contrat du 7 décembre 1748, il épouse Anne-Louise-Florence de Lannoy Clervaux. Parmi ses titres, notons : comte d'Oultremont et de Warfusée, baron de Han et Chevetogne, seigneur des ville et pays de Schagen (West-Frise), Drunen (mairie de Bois-le-Duc), de Lamine, Warnant, Waret-l'Évêque y compris La Malaise, Offoux (Havelange). Ce qui ne signifie pas qu'il soit propriétaire de tout le sol de ces localités, mais en plus des prérogatives seigneuriales, il y détient de très grosses fermes dont il augmente la superficie. Il succède à son père en 1737 et après lui, il remplit les fonctions de grand bailli de Moha. Il fut admis à l'État noble le 14 février 1737, neuf mois environ avant le décès de son père.

Il séjourne le plus souvent dans ses châteaux d'Oultremont à Warnant, de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse, dont il a fait réédifier l'aile principale en 1755, et à Liège dans son hôtel situé sous les immunités de Saint-Paul en vue de préparer la candidature au trône épiscopal de son frère Charles-Nicolas dont il ne vit pas le succès.

Sa veuve lui survécut jusqu'au 23 février 1789 et s'acquitta avec maîtrise de la gestion du patrimoine et de la tutelle de leurs nombreux enfants (quinze sont cités dans le testament).

Maurice Yans.

Maurice Yans, « Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. VII, 1963.

**OULTREMONT** (Jean-Baptiste, d', baron de HAN), noble, né le 28 août 1606 au château d'Oultremont à Warnant (province de Liège), décédé le 28 mars 1681.

Il était le fils d'Émile d'Oultremont et d'Aldegonde de Brialmont, fille de Jean de Brialmont, ancien bourgmestre de Huy, et de Louise van den Meeren. Son père, député à l'État noble, gentilhomme de la Chambre du prince-évêque, fut bourgmestre de Huy en 1607 ; il continuait en primogéniture la longue lignée des Warnant et des Oultremont. Pendant son enfance, Jean-Baptiste fut mis à l'école capitulaire de la cathédrale de Liège et, à quatorze ans, il reçut la tonsure cléricale le 17 décembre 1620 ; puis il obtint la dignité de sous-diacre et, en 1627, il entra comme chanoine au chapitre de Huy et y restera jusqu'en 1658.

Le 18 avril 1646, il relevait en plein fief la seigneurie de Lamine dont le suzerain, l'avoué de Hesbaye, à l'époque le prince de Barbanson, joue un rôle militaire et politique important dans la féodalité du moment. Cette seigneurie passant de père en fils dans la famille d'Oultremont, cette année-là, Jean-Baptiste succède donc à ses deux frères aînés, Cassian et Hippolyte, tous deux morts au service de l'Empire pendant la guerre de Trente Ans, à un moment qui doit se situer entre la prise de Breda en 1625 et la bataille de Nördlingen en 1645. Puis, — la tradition familiale conservée chez les comtes d'Oultremont le confirme — observant que parmi ses frères, oncles et cousins, personne ne se destinait à prolonger la lignée directe de ses ascendants, Émile, son père, Jean-Hustin d'Oultremont - Baillet, son grand-père paternel, il se fit un devoir de quitter les ordres et de fonder un foyer fécond qui pût répondre à cette pénible carence.

Il demanda à Rome sa réduction à l'état laïc et obtint cette faveur le 25 octobre 1646. Toutefois, le prince-évêque ne statua sur le consentement du pape, Innocent X, que dix ans plus tard, le 16 novembre 1656.

Le 2 juillet 1662, à l'âge de cinquante-six ans, fort de sa dispense, il épouse Marie-Henriette de Berlaymont, fille de Jean-Hubert, baron de

Berlaymont dit de Floyon, seigneur de la Chapelle, Famelette, Petit-Modave, etc. et d'Anne-Eugène de Brandebourg dite de Tiribu (Waret-l'Évêque). Dans leurs convenances de mariage, le conjoint apporte la terre et le château d'Oultremont, la seigneurie de Lamine, sa part personnelle du patrimoine et de l'héritage de son cousin germain Prosper d'Oultremont, baron de Han, Chevetogne, de sa tante Jeanne d'Oultremont, douairière de Hanxelaire, sœur de son père, et de son autre tante Anne de Brialmont, dame d'Anicque ; enfin tous les acquêts qu'il a déjà réalisés jusque-là, entre autres l'importante seigneurie d'Of-foux (Havelange) qu'il acheta l'année précédente. Marie-Henriette apporte la seigneurie foncière de Tiribu, la ferme de Forville, du futur héritage de son oncle le baron Henry de Berlaymont, la ferme de Busin en Condroz et la maison de Grimonmont à Huy avec toutes ses dépendances.

Jusqu'à son mariage, il habita la maison claustrale d'Oultremont à Huy, maison qui subsiste encore aujourd'hui transformée en hospice en vertu du testament de Marie-Claire d'Oultremont-Hamal en 1816.

Pendant trente et un ans (1627-1658), il fit partie du chapitre de la collégiale et il poursuit sans éclat et sans heurt sa carrière ecclésiastique.

Arrêtons-nous un instant à un épisode de l'histoire de la principauté dont il fut un des témoins les plus intéressés. Quand le prince-évêque Ferdinand de Bavière, aux prises à Liège avec les pires difficultés que lui créaient les Grignoux, transporta à Huy le chapitre de la cathédrale en août 1648, Émile d'Oultremont, le frère de Jean-Baptiste, bien connu pour son mécénat, fut du nombre des seize chanoines qui obéirent et approuvèrent l'acte de l'évêque. Il se rendit donc à Huy, vraisemblablement chez son frère. Le 18 septembre 1649, les treize chanoines restés dans la cité avec le doyen avaient déclaré forains et absents sans permission leurs confrères séjournant à Huy et par consé-

quent les privaient de leurs revenus et pouvoirs. Le 20 septembre, Émile avec deux autres chanoines reconnurent le bien-fondé de ce qui avait été fait à Huy et marquèrent leur désapprobation à l'égard de ceux de Liège. Bientôt tous trois avaient été rétablis dans leurs droits. Et le 5 octobre, on apprenait que le pape avait pris position dans le conflit pour légitimer les actes du prince-évêque. Petit drame où nous voyons fort bien Jean-Baptiste partager les sentiments, les inquiétudes et les joies de son frère.

Bien qu'il eût quitté les ordres, il montra à rester le maître de la maison claustrale une obstination qui ne s'explique que par l'intérêt qu'il y trouvait plutôt qu'en raison du droit auquel il pouvait prétendre. Cet immeuble avait été complètement rebâti en 1574 par son arrière-grand-père, Jean-Hustin d'Oultremont, gouverneur de la ville et du château de Huy, bourgmestre et échevin de cette ville, et il était régi par un statut spécial à la suite d'un accord avec le Chapitre.

En principe, la maison était réservée à un chanoine de la famille d'Oultremont ; quand il n'y en avait pas, un autre chanoine pouvait y habiter sans être astreint à d'autres frais que ceux des réparations et de l'entretien.

Après son mariage, Jean-Baptiste demeura au château d'Oultremont tout en gardant à sa disposition la maison claustrale comme maison de ville où il traitait ses affaires personnelles et celles de sa femme et où, par ces temps troublés par la politique guerrière de Louis XIV, il avait la possibilité d'entreposer des réserves de toute sorte. Il y avait, d'ailleurs, laissé une garde vigilante.

Le Chapitre ne l'inquiéta pas tout de suite. Sans doute l'ex-chanoine interprétait-il en sa faveur le testament de son grand-oncle, le chanoine Gérard d'Oultremont du chapitre de Huy également, qui, en 1574, laissait la maison — sous certaines réserves cependant — à son père Jean-Hustin. Nous pouvons croire aussi que, n'ayant

pas d'autre chanoine à caser, le Chapitre l'a tacitement autorisé à demeurer possesseur de l'immeuble.

C'est là déjà, qu'en gros propriétaire terrien et en homme d'affaires très actif, il avait traité le relief de Lamine et qu'il réalisa des actes de transport, de rendage, de retrait en 1650, 1656, 1657. Après 1662, nous voyons qu'il en conclut d'autres de rédemption, de transport, de subrogation, etc. dans les années de 1664 à 1678.

En 1672, le Chapitre le somme vainement d'abandonner les lieux, puis recourt aux services d'une compétence juridique qui conseille dans la conclusion de son *queritur*, si la chose est nécessaire, de mettre le récalcitrant dehors avec ses bagages. Rien n'y fit ; Jean-Baptiste resta le maître de céans.

Par son testament, en 1648, Émile, son frère, qui mourra en 1663, l'institue son héritier universel. Il lui laisse tous ses biens, lui abandonnant notamment la baronnie de Han-Chevetogne, que Jean-Baptiste releva devant la cour de La Roche-en-Ardenne le 4 avril 1664. Mais le testateur apportait deux réserves : son héritier devra s'occuper de l'entretien de leur aîné, Ascanius, *mente captum* (il a participé au siège de Prague de 1620), et sa ferme del Spinette reviendra à leur sœur Louise.

Homme d'une grande probité, il fut choisi en 1647 par le chanoine Natalis-Helman, son confrère, pour être avec le chanoine Nicolay, ses exécuteurs testamentaires.

Son beau-frère, le baron Henri de Berlaymont, chanoine de la cathédrale de Liège, mort en 1678, lui avait légué par testament la maison claustrale qu'il occupait à Liège. En cette année, donc, bien que laïc, il est possesseur de deux maisons claustrales.

Le 28 mars 1681, quelques jours après sa femme, Jean-Baptiste mourait laissant une nombreuse famille d'adolescents et d'enfants en bas âge ; l'aînée avait dix-huit ans, l'aîné neuf et le plus jeune onze mois. Leurs enfants furent au nombre de douze dont cinq moururent tout jeunes. Plusieurs

filles furent religieuses : Marie-Claire, chanoinesse de Munsterbilsen ; Agnès-Henriette, chanoinesse d'Andenne ; Jeanne-Olympe et Anne-Florence, toutes deux chanoines de Maubeuge. Aldegonde-Marguerite épousa Charles-Winand de Berlaymont. Jean-Baptiste et François-Paul-Émile, deux fils, furent mis par leur tuteur en pension à Mayence, puis furent envoyés pour compléter leurs études le premier à Louvain et à Prague, le second à Douai.

Avant la Révolution, on voyait encore dans le cloître du couvent des Récollets à Waremme six verrières datant de 1677 qui portaient les blasons et les noms de Jean-Baptiste, de son épouse et de leurs deux garçons et cinq filles.

Les époux rédigerent leur testament conjonctif le 5 janvier 1680 et demandèrent à être enterrés en la chapelle d'Oultremont. Mais un codicille suivit, rédigé par le mari, qui réglait la part des biens patrimoniaux revenant au dernier enfant, Antoine, né peu avant le décès de sa mère et qui mourut quelques jours après son père.

En fait, la situation de fortune de la famille était obérée. Après la mort du père, on dut faire appel à un tuteur pour liquider tout l'arriéré et veiller à l'entretien et à l'éducation des sept héritiers. Ce fut le baron Florent-Henri de Berlaymont de la Chapelle, beau-frère du défunt, qui se chargea de la lourde mission. Celle-ci ne prit fin qu'en 1699, après un procès de cinq ans intenté à son oncle par le neveu Jean-Baptiste arrivé à sa majorité.

Bref, homme de méditation, continuateur d'une brillante lignée et dont les mérites lui valurent de hautes charges et de grands honneurs, tel fut Jean-Baptiste d'Oultremont.

Nicolas Rouche.

Les grandes lignes de la biographie de Jean-Baptiste d'Oultremont se trouvent dans les Archives Oultremont Warfusée (A.O.W.), bibliothèque, n° 114, p. 117 et d'Oultremont-famille, reg. 9 (*passim*). — A.O.W., Oultremont-Lamine, reg. 7, p. 10. — *Ibid.*, Histoire, doss. 8. — *Ibid.*, Oultr.-Famille, doss. 139 ; Ch. Poplimont, *Notice*

historique sur la maison d'Oultremont, Paris, 1866, p. 27. — A.O.W., Biblioth., ms. n° 26, f° 11 v°, — Baron P. Misson, *Notice sur l'ancien État noble...*, p. 30. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Liège, 1877, p. 278. — Maurice Yans, *Les Échevins de Huy*, p. 238. — Pour tous les détails concernant la maison claustrale que J.-B. occupa pendant trente et un ans et dont il resta possesseur pendant cinquante-quatre ans, voir l'article que je lui ai consacré, « Histoire d'une maison claustrale, l'hospice d'Oultremont à Huy », dans *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. LXXVII, 1964, p. 19. — Archives de l'État à Liège, Testaments des chanoines de la Cathédrale de Liège, reg. 13, f° 63. — A.O.W., Oultr.-Chevetogne, reg. 3, p. 97. — On sait que Natalis-Helman se montrait dans son testament d'une très grande générosité à l'égard des orphelins de beaucoup de villages de Hesbaye : A.O.W., Oultr.-famille, doss. 21 ; R. Dubois, *Les Rues de Huy*, Huy, 1910, p. 669. — A.O.W., Biblioth., n° 115, fol. 49 v° (reproductions en couleurs). — A.O.W., Oultr.-famille, registres n° 22 à 28. — Lambert de Vlierden, *Elogiae etiam et epitaphis sed Bohemica et Palatinatus Rhemi bella*, 1621, p. 64.

**OULTREMONT** (Jean-Baptiste-François, comte d'), homme politique, né le 28 avril 1672 au château d'Oultremont (Warnant), décédé inopinément le 8 mai 1735 au château de Warfusée, chez son frère cadet. Le corps fut ramené dans la chapelle castrale d'Oultremont. Il est né du mariage de Jean-Baptiste et de Marie-Henriette-Jacqueline de Berlaymont de la Chapelle.

A l'âge de neuf ans, son tuteur, l'oncle Berlaymont, l'envoie étudier à Mayence, il passe ensuite à Louvain puis à Prague.

D'abord seigneur de Lamine et de Warnant, il hérite, en 1719, de son cousin éloigné Jean-Edmond, comte d'Oultremont, seigneur de la Malaise, Waret-l'Évêque, Bovesse, chanoine de Liège, prévôt de Huy, commissaire décideur à Maastricht ; le testament date du 8 mai 1706. Il meurt en célibat et avait institué, le 25 novembre 1732, comme héritier son frère puîné Jean-François-Paul-Émile.

Succédant à son cousin Jean-Warrier-Uldaric, seigneur de Fosseroule (Huccorgne) et de Landenne, il devient à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle grand

bailli de Moha. Cette charge, souvent occupée par un membre de la famille, touche à la fois à l'organisation militaire, administrative et judiciaire d'un grand district de la Hesbaye hutoise. La patente de nomination ne nous est pas parvenue, mais dans les comptes de la tutelle assumée par l'oncle Berlaymont, se trouve à la date du 22 janvier 1694, la rubrique suivante : « Pour » patente de grand bailli de Moha » rendue par le Chapitre de la Cathédrale à mon neveu d'Oultremont, » payé vingt quatre florins ». Cette mention pose un problème du point de vue de l'histoire des institutions. D'après les registres du Scel des Grâces qui nous sont conservés, la charge de grand bailli de Moha est régulièrement conférée par le prince-évêque. Un relevé de la taxe du « scel de grâce » de S. A., établi précisément en 1694, fixe, pour Moha, le montant des droits perçus à quatre florins d'or. Dans le cas présent, il ne peut s'agir d'une intervention du Chapitre pendant l'inter règne (*sede vacante*), puisque le prince-évêque Jean-Louis d'Élderden décéda inopinément le 1<sup>er</sup> février 1694 et que son successeur Joseph-Clément de Bavière fut élu, après une vive compétition, le 20 avril 1694 et confirmé par le Pape le 28 septembre 1694. Le Conseil privé reprit ses fonctions en octobre. Daris indique que la nomination du comte d'Oultremont intervint *sede vacante*, il est très probable que les documents tiennent compte de la date de l'expédition de la patente. Faudrait-il songer à la nature juridique du rattachement de la terre de Moha à la Principauté, en 1210-1225, sous l'épiscopat de Hugues de Pierrepont ? La charte de l'acquisition ne nous est pas connue, mais il semble bien que d'après le chroniqueur, l'Église de Liège soit intervenue dans l'opération ; or le Chapitre, enclin à étendre le plus possible ce concept dont il participait, cherchait, suivant les circonstances, à s'immiscer davantage dans certains actes d'administration. Signalons que dans son manuscrit daté de 1717 et

intitulé *Ancienne oeconomie du Palais épiscopale de Liège et de ses officiers*, Abry note que les prétentions administratives du Chapitre se sont manifestées à la fin du règne de Jean-Louis d'Elderen.

Au titre de détenteur de la seigneurie de Lamine, près de Waremmé, — bien patrimonial apporté en mariage en 1502, par Josette de Dongelberg de Longchamps — relevant de l'avouerie de Hesbaye (cathédrale), il entre à l'État noble le 22 octobre 1697; il porte le titre de baron et, à partir de 1704, celui de comte.

Il est désigné comme membre du Conseil privé par Joseph-Clément de Bavière le 19 février 1715. Détail qui prouve ses relations avec la patrie du prince-évêque : il est reçu, le 2 février 1716, membre de la confrérie d'Amour sous l'auspice de Notre-Dame Auxiliatrice établie dans l'église paroissiale de Saint-Pierre à Munich. Des mains de Georges-Louis de Berghes, il reçoit le 3 juillet 1724, une nouvelle patente de membre du Conseil privé. Puisque Joseph-Clément de Bavière mourut à Bonn le 12 novembre 1723 et que son successeur, élu le 7 février 1724, gouverna provisoirement la principauté à partir du 1<sup>er</sup> juillet suivant en attendant d'être inauguré le 7 septembre, il faut voir dans la patente accordée à Oultremont le 3 juillet 1724, une simple reconduction — la mort du prince-évêque entraîne la fin des mandats — qui a pu avoir lieu avant la prise de pouvoir officielle par le nouveau prince. Le 4 juillet 1724, le Chapitre approuve la désignation faite par le Prince élu en faveur du comte d'Oultremont, admis à prêter le serment habituel devant les capitulaires.

Le 22 février 1714, au moment du Congrès de Rastadt qui devait mettre fin à la Guerre de Succession d'Espagne et permettre à Joseph-Clément de Bavière de remonter sur le trône épiscopal, Oultremont fut choisi par l'État noble comme réviseur du Tribunal des XXII, garant des libertés constitutionnelles.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII. — 18

Désigné comme bourgmestre de Liège le 22 septembre 1711 — habituellement le renouvellement magistral avait lieu à la Saint-Jacques, le 25 juillet —, son administration a laissé un bon souvenir, puisque l'on frappa une médaille en or à l'effigie du bourgmestre portant au revers cette inscription « à Jean Baptiste » comte d'Oultremont bon père des » bourgeois ». Cette médaille, conservée au château de Warfusée, rend hommage à sa gestion et traduit peut-être une allusion aux travaux préparatoires de la reconstruction de l'hôtel de ville (La Violette), détruit par le bombardement français de 1691. De concert avec son collègue Guillaume de Sluze, il s'est préoccupé de l'urbanisme : les Liégeois lui furent redevables de l'aménagement de la belle promenade du quai Saint-Léonard. Le ravitaillement en eau potable de la cité les sollicita également : ils érigèrent une fontaine portant leurs armes, à l'angle des fortifications de Saint-Martin-en-Mont pour subvenir aux besoins des habitants du faubourg Saint-Laurent.

En acceptant la charge de bourgmestre en des temps troublés par les guerres internationales et par leurs répercussions dans la Principauté, il fit preuve d'un grand désintéressement. Après avoir fait observer que d'après la loi du pays, son état de célibataire devait empêcher Oultremont d'accéder à l'hôtel de ville, Abry souligne son habile gestion conduite avec éclat pour le bien de la patrie « étant appuyé » d'un très puissant crédit tant de » l'État noble que de sa famille si » respectée dans le pays par l'ancien- » neté de ses alliances ». Sujet de l'Empire par sa formation, il reste fidèle au prince-évêque et au pouvoir établi, mais il suit avant tout l'élan de son cœur qui le portait à chérir et à secourir sa patrie liégeoise.

Maurice Yans.

Ch.-I. d'Oultremont et Ch.-Fr. Jalbeau, *Généalogie de la famille d'Oultremont*, château de Warfusée, bibliothèque, n° 114.

— Scel des Grâces, *ibid.* — Warfusée, Oultremont, Famille, n° 146, 147. — *Ibid.*, La Malaise, reg. 10, dossier n° 9. — Oultremont, Famille, reg. 26 et 27. — *Ibid.*, bibliothèque, n° 66, n° 11, n° 12. — Abry, bibliothèque de Warfusée, n° 12, 65. — Warfusée, *Histoire de la Principauté*, n° 14. — Ed. Poncelet, *Actes des Princes-Évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 1200-1229*, Bruxelles, 1941 (*Commission royale d'histoire, Recueil des Actes des Princes belges*, in-4°). — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1877. — J. G. Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de la Cité de Liège*, Liège, 1720. — F. Boniver, *Les armoiries des princes-évêques de Liège*, Liège, s. d. — P. Harsin, *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elzèren et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718)*, Liège-Paris, 1927. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. V, Bruxelles, 1926. — M. Yans, « Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VII, 1963. — M. Yans et N. Rouche, « Des cadets d'Oultremont devant la crise européenne du XVII<sup>e</sup> siècle », à paraître dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. IX, 1966.

**OULTREMONT** (Jean-Baptiste-François-Georges, comte d'), militaire, homme politique, né au château de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse le 24 avril 1715, décédé subitement à Anvers le 5 avril 1782. Son corps fut ramené en la chapelle des Célestines à Liège, sise à côté de son hôtel. Après que l'église eut été vendue par le gouvernement français, il en fut exhumé en octobre 1798 et transféré dans le caveau de la fondation du château de Wégimont desservi par les Carmes.

Il est issu du mariage contracté en 1707 entre Jean-François-Paul-Émile d'Oultremont, baron de Hansur-Lesse, seigneur de Chevetogne et Offoux (Havelange), pair du duché de Luxembourg, grand bailli de Moha, membre de l'État noble de Liège, et de Marie-Isabelle de Bavière-Schagen, descendante par bâtardise des comtes de Hollande. Le lieu de sa naissance s'explique par le fait que sa mère avait hérité du château de Warfusée au décès de son frère, mortellement blessé à la bataille de Ramillies (1706). En 1734, son père avait obtenu de l'Em-

pereur l'élevation à la dignité comtale. Quoique appartenant à la branche directe des Oultremont de Warfusée, il est connu sous le prédict de Wégimont parce que, le 29 mars 1756, il acheta du prince-évêque la seigneurie de ce nom, située dans l'avouerie de Fléron, à l'est de Liège. La popularité qu'il s'était acquise le faisait désigner communément sous le vocable de comte Jean.

Trois membres de la famille d'Oultremont ont joué un rôle à l'époque : Florent, l'aîné, Jean, notre personnage, et Charles-Nicolas, le prince-évêque.

Jean fut appréhendé comme chanoine noble de la cathédrale, le 20 mai 1728, par le prince-évêque Georges-Louis de Berghes, en remplacement de Jacques Bormans de Hasselthrouck, démissionnaire. Il est reçu le 17 janvier 1729 au moment où il va atteindre quatorze ans, l'âge généralement requis pour l'admission des enfants de la noblesse qui par la cohabitation avec un chanoine plus âgé, habituellement un gradué ou lettré, parcouraient ainsi au Chapitre le cycle des humanités. D'après un renseignement familial, il serait passé par le Collège Louis le Grand à Paris. Pour se diriger vers la carrière des armes, il cède en octobre 1733, sa prébende à son frère Charles-Nicolas (Il avait vraisemblablement quitté le Chapitre avant cette date). Prenant la place de son frère aîné au service du roi de France, il est promu le 4 décembre 1733 lieutenant au régiment de la Marine. Nommé capitaine le 9 mars 1742, il quitte officiellement le service le 5 juin 1748, peu avant la signature du traité d'Aix-la-Chapelle. Ses campagnes s'échelonnent comme suit : Rhin 1734 (siège de Philippsburg) et 1735, Bavière 1741, Bohême 1742 (siège et retraite de Prague sous le maréchal de Belle-Isle), Allemagne 1743, Moselle 1744, Rhin 1745, Provence 1746 et 1747. Ne pouvant rester désœuvré, il a déjà négocié son passage sous les drapeaux des Provinces-Unies. Dès le 30 avril 1748, alors qu'il est encore soldat

français, le prince d'Orange, stadhouder, le nomme lieutenant-colonel au régiment des dragons wallons du général Trips; la ratification par les États-Généraux intervient le 3 mai suivant et la prestation de serment eut lieu les 3 et 6 mai; par le même processus, il est placé comme capitaine, les 31 janvier et 4 février 1749 à la tête de la 2<sup>e</sup> compagnie de son régiment. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Le 5 février 1751, il était remplacé par René de Laurens de Jaymaert. Il avait quitté le service pour se marier (ou peu de temps après cette orientation nouvelle de sa vie). Dans son contrat de mariage basé sur la séparation des biens, signé le 3 avril 1750, à Leyde devant le notaire Josué L'Ange, il est mentionné comme tenant garnison à Maastricht.

Son mariage lui avait apporté l'usufruit de la fortune qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, boudait souvent les cadets de la noblesse : le fidéicommiss combiné avec la clause de primogéniture avait nettement favorisé son aîné astreint à lui payer une rente annuelle de 2.400 florins. Il épouse à Haarlem-Leyde, le 20 avril 1750, Marie-Jacqueline-Jeanne de Tiarck, de religion catholique; de cette riche veuve, il eut, entre autres, Charles-Jacques-Pierre-Ignace, né à Leyde en 1753, père d'Émile qui joua un rôle lors de la Révolution de 1830 puis sous le Régime belge; Ferdinand, baptisé à Liège en 1760, qui est à l'origine de la branche cadette actuelle et de qui procèdent ceux qui affichèrent des sympathies orangistes; Isabelle qui s'allia au baron de Lierneux de Presles (Hainaut, ancienne principauté de Liège). Du comte Jean descendent donc tous les Oultremont actuels.

Rentré au pays natal, il parcourt la carrière des honneurs politiques et assume des charges administratives. Le 12 septembre 1753, il produit au greffe de l'État noble ses huit quartiers — condition requise pour l'admission — et le 21 novembre 1754, il est appelé à siéger dans ce corps qui tend à restreindre de plus en plus son recrute-

ment. Par l'édit du 2 mai 1765, promulgué sous le règne de son frère, seize quartiers seront exigés. Oultremont fit préparer un arbre généalogique satisfaisant à la nouvelle législation mais il ne le produisit pas. Se borna-t-il à bénéficier de la dérogation que la loi prévoyait en faveur de ceux qui avaient été admis antérieurement ou n'approuvait-il pas la mesure discutable du point de vue politique et social?

Le 24 mars 1763, pendant l'inter-règne, il figure en douzième position sur la liste des présences de l'État noble, mais son frère, élu depuis quelques jours, le nomme, le 30 avril 1763, lieutenant des fiefs de la Cour féodale en remplacement de feu le comte de Geloës, premier sur la liste du 24 mars. *Ipsa facto*, le comte Jean devient chef de l'État de la noblesse dont il préside la première réunion du règne, le 1<sup>er</sup> mai 1764. Il le restera jusqu'à sa mort et sera remplacé le 17 avril 1782 par le comte Guillaume-Maur-Antoine-Ferdinand de Geloës.

Il siège également à la Députation des États. Composé de délégués du prince-évêque et de chaque État, cet organisme, en exécutant les décisions des États, contrôle la politique générale et prend des mesures administratives tant dans le domaine fiscal que dans celui des affaires économiques et militaires. Sa mission dépasse de loin celui d'une députation permanente. Il se hisse au niveau d'un Conseil des Ministres et en vient à brimer le Conseil privé du fait que responsable de la gestion des finances publiques, il surveille tout ce qui produit des rentrées dans les caisses de l'État ou occasionne des dépenses soit directement soit indirectement, comme les missions diplomatiques à l'étranger. En ce XVIII<sup>e</sup> siècle, où sous l'influence des idées philosophiques, le rôle des assemblées s'affirme de plus en plus dans la vie politique et administrative, le comte Jean tenait les leviers de commande d'un État dont il était bien décidé à faire respecter l'autorité même sur le plan local :

sa seigneurie de Wégimont était située à l'extrémité de l'avouerie de Fléron, le rempart de la Principauté en direction du duché de Limbourg (Pays-Bas autrichiens) ; le 4 août 1767, le prince-évêque, après avoir pris l'avis du Chapitre et de la Chambre des comptes, ratifie la cession de la mairie héréditaire de Fléron que les curateurs de Herman-Denis Decharneux ont consentie en faveur du comte Jean, seigneur local, qui ainsi nanti, pourra tenir tête à l'avoué de tendance brabançonne.

Mais une grande innovation devait imprégner la gestion gouvernementale sous le règne de son frère. La Principauté avait connu précédemment le système du Grand-Maitre, personnage ecclésiastique appelé à remplacer le prince lorsqu'il était absent, ce qui se produisait fréquemment lorsque les princes cumulaient à l'étranger d'autres charges. Cette fois, la fonction fut assumée par le propre frère du prince-évêque, résidant au pays. Si l'on tient compte du fait que Charles-Nicolas d'Oultremont, prêtre d'une piété remarquable, avait, sans négliger le temporel, une propension marquée pour les affaires spirituelles, en bon évêque qu'il était, on pourrait, en forçant légèrement la note, affirmer que la Principauté a vécu de 1765 à 1771 sous un régime de république conduite par un premier ministre civil. Contre les propagandistes des idées nouvelles — la bibliothèque de Warfusée contenait leurs œuvres — le prince-évêque promulgua des édits qui restèrent pratiquement sans effet. Serait-ce sous l'influence du comte Jean qui dut cependant tenir compte de la dualité cléricale et laïque de l'État liégeois ? Son chef, le prince-évêque, à l'instar de ce qui se passait dans les principautés de l'Empire, était tenu par le serment constitutionnel (capitulation) qu'il prêtait au début de son règne. Le Chapitre cathédral n'était pas disposé à abandonner ses prérogatives. Non seulement il élisait l'évêque mais encore il assurait le pouvoir pendant l'interrègne (*sede vacante*), période qui

en principe se prolongeait jusqu'à la réception des confirmations pontificale et impériale — ce qui demandait du temps — même si le prince élu pouvait déjà prendre certaines mesures au lendemain de l'élection.

Élu le 20 avril 1763, le prince-évêque d'Oultremont qui dut défendre en cour de Rome la validité de son élection contre son compétiteur évincé, le prince Clément de Saxe, ne reçut la confirmation pontificale que le 8 avril de l'année suivante ; l'empereur Joseph II, au début de son règne, lui envoya les régales le 13 décembre 1765. Ces détails chronologiques peuvent contribuer à préciser le moment où Jean d'Oultremont prit en mains, d'une façon officielle, les affaires de l'État. A défaut de posséder la patente de nomination de premier ministre — pour autant qu'elle existât — signalons un acte notarié du 4 mars 1765 dans lequel il est qualifié de chef de l'État noble et de premier ministre et retenons l'enveloppe d'une lettre écrite par Darget, de Paris le 25 mai 1765, portant comme suscription : « premier ministre et frère de Son Altesse ».

L'État liégeois était aussi difficile à diriger sur le plan national qu'à conduire à travers les écueils de la politique internationale. L'idée de cosouveraineté qui s'accréditait de plus en plus dans les milieux capitulaires, se traduisait même sur le plan local : aucun édit princier ne pouvait être promulgué dans les seigneuries du Chapitre sans son assentiment ; bien plus, une réparation de chemins vicinaux, basée sur le système de la corvée, nécessitait le consentement préalable des chanoines de Liège, administrateurs territoriaux. Et ils étaient de taille à résister aux injonctions du pouvoir central d'autant plus que par leur recrutement international, ils ne partageaient pas toujours les aspirations immédiates, parfois obtuses, de la nation liégeoise. Le comte Jean en fit plus d'une fois la pénible expérience. Négligeant les détails, ne retenons qu'une affaire

d'intérêt public qui se traduit par un échec lamentable.

Le palais épiscopal de Liège et les châteaux princiers de Seraing et de Maaseik réclamaient de sérieuses réparations. Un distingué fonctionnaire de la Chambre des comptes, Lintermans, aidé de Clercx d'Aigremont, tous deux en rapport avec le comte Jean, imaginèrent de créer un Fonds d'amortissement destiné à procurer les sommes nécessaires au sauvetage des bâtiments publics. Le système préconisé était aussi ingénieux qu'équitable. Depuis longtemps, la plupart des biens appartenant à la mense épiscopale avaient été amodiés par engager, mais par suite des dévaluations monétaires, les cens prélevés étaient devenus dérisoires. Il était simplement question de les réévaluer pour qu'ils représentassent un intérêt de 3 p. c. de la valeur actuelle du bien. Ces intérêts devaient servir à assurer les frais et l'amortissement d'un emprunt à lancer pour trouver dans l'immédiat les disponibilités requises. Le Chapitre refusa l'application de la mesure sur ses biens détenus depuis Notger et sur les propriétés qu'il avait soustraites au cours des ans à la mense épiscopale. Les Oultremont que la mesure touchaient dans certains de leurs biens (seigneurie de Warnant) offrirent cependant de faire payer un quart de la dépense par l'évêque. Malgré ce geste désintéressé, le Chapitre fit finalement échouer l'ensemble du projet, d'autant plus aisément que la confusion avait souvent présidé aux opérations d'engager et que les registres les consignants à la Chambre des comptes, ne remontaient plus au-delà de l'année 1600.

Du côté des États, la situation aurait pu se révéler plus saine; malheureusement le principe ancien qui voulait que toutes les décisions fussent prises à l'unanimité des trois ordres, paralysait souvent les initiatives et, à lui seul, le Chapitre cathédral constituait l'État primaire.

Les Jointes, commissions composées des députés des États et du Conseil

privé pour l'étude des grandes questions d'actualité (Jointe des clous, Jointe des limites, etc.) freinaient souvent l'exécutif et entravaient parfois les relations extérieures. Aussi Oultremont adressait-il souvent des instructions secrètes aux ministres et aux envoyés auprès des cours étrangères. Ce qui explique son nombreux courrier, qu'il écrit directement ou par le truchement de Brocal.

Bref, pour gouverner l'État liégeois, il fallait manœuvrer et utiliser avant tout les relations personnelles. Le comte Jean s'est révélé un maître en la matière. Puisque le destin des peuples se décide souvent *inter pocula*, son château de Wégimont étant trop éloigné, il n'hésite pas, pour recevoir les personnalités dans l'intimité, à acquérir de la famille de Crassier le bel hôtel patricien qui se dresse rue des Célestines, en la paroisse Saint-Adalbert, et dont les dépendances donnent sur un bras de Meuse, du côté du boulevard actuel de la Sauvenière (mars-avril 1768). Du grand vicaire de Stoupy, l'adversaire initial de son frère, il parvint même à faire un bon commensal, tout en échouant auprès de Velbruck qui, se morfondant de ne pas être évêque, n'admettait pas d'avoir été relégué dans l'ombre par un ancien soldat.

Du côté du clergé secondaire, le comte Jean usa également du même procédé. Ce n'est pas par hasard qu'un fils de marchand, Lambert Brocal, secrétaire privé du prince-évêque — et du comte Jean —, fut désigné, quoique laïc, comme chanoine et chantre de la collégiale Saint-Martin.

A l'État tiers, le comte Jean compte de nombreux amis, même parmi les honorables, c'est-à-dire les marchands et les industriels dont il connaît les aspirations. Depuis le règlement de 1684, l'État tiers ne correspond guère à ce que son titre évoque. Il est une émanation des villes — les campagnes en tant que telles sont ignorées — mais généralement dans les magistratures urbaines recrutées pour la plupart suivant le mode de la capitale;

l'un des deux bourgmestres est désigné par le prince, l'autre s'élit en application d'un système électoral à plusieurs degrés combiné avec le tirage au sort, par un corps électoral très restreint où la noblesse détient la majorité. Ces nobles ne partagent pas nécessairement l'opinion de l'État de la noblesse qui ne compte plus que dix-sept membres. Si l'on considère la démocratie comme un contrepoids à la monarchie, l'État liégeois la pratiquait — parfois sous un aspect peu constructif — mais il ne peut s'agir de notre concept actuel, envisagé sous une forme abstraite et idéale.

Pour déceler la vigilance que le comte Jean apporte à la conduite des affaires de l'État, il suffit de parcourir les comptes personnels du prince-évêque. Quand il réside au château de Seraing, le premier ministre lui rend régulièrement visite : pour atteindre ce château, en venant de Liège, il faut passer la Meuse en bac à Jemeppe, la dépense est fréquemment notée.

Mais c'est surtout la politique internationale qui permet au premier ministre de donner toute sa mesure. Ici, il doit concilier les aspirations de l'économie liégeoise à la fois rurale et industrielle, avec la concurrence des États voisins.

La guerre économique que les Pays-Bas du Sud mènent contre les entreprises de la Principauté, pèse lourdement sur elles. Le rapprochement politique de l'Autriche et de la France rend difficile la politique de bascule. Il ne s'agit donc pas de boudier la Prusse. Jean entretient une correspondance avec le prince Ferdinand de Prusse, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; avec une dignité remarquable, il n'hésite pas à lui recommander que les agents recrutant pour son régiment procèdent avec modération sur le territoire de la Principauté. Si la cause du chancelier Hoensbroeck, écolâtre d'Aix-la-Chapelle que ce Chapitre veut destituer pour incompatibilité entre les deux fonctions, est plaidée par le

comte Jean devant le prince prussien, celui-ci lui vante les mérites de Desoer qui postule la place d'imprimeur des États de la Principauté (16 février 1765). En octobre 1768, les correspondants traitent de la réception à Liège du prince Henri de Prusse appartenant à un pays, bon client de l'armurerie liégeoise, capable de soutenir les intérêts principautaires dans l'Empire.

Les amitiés contractées pendant les services militaires aussi bien en Hollande qu'en France sont adroitement exploitées.

En Hollande, les démarches sont facilitées par les relations familiales tant dans le chef de la mère que dans celui de l'épouse, et par l'habileté du résident liégeois à La Haye, Magis, un voisin de Wégimont.

Du côté de la France, les démarches se révèlent plus délicates. Le prince-évêque n'a-t-il pas été élu contre le candidat français, Clément de Saxe, beau-frère du dauphin? Mais déjà de Paris, le 8 mai 1764, le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, prie le comte Jean de présenter ses preuves à l'État noble liégeois. Le marquis de Blaisel, de la région de Stenay, un parent, sera employé très adroitement et très utilement jusqu'à ce que le bourgeois Jacques de Heusy, un Liégeois et un ami, puisse prendre en main la conduite des affaires diplomatiques pour aboutir à la conclusion d'un traité, signé sous Velbruck.

Les difficultés avec le gouvernement de Bruxelles, que ce soit, entre autres, vers Saint-Hubert ou vers Fléron, paraissent aussi décourageantes qu'insurmontables. Dans ce secteur, le comte Jean laisse agir, tout au moins en apparence, son collaborateur Brocal qui prépare les conférences de Bruxelles de 1765 à 1768 en vue de trouver un accommodement général avec les Pays-Bas, de portée économique quoique discuté sous l'angle des terres contestées.

Toute l'habileté liégeoise consiste à obtenir de Vienne ce que Bruxelles refuse ou à faire influencer indirecte-

ment les décisions. Mais le grand mérite du comte Jean restera d'avoir su mettre dans son jeu Versailles et les ministres français.

Si Bruxelles était animé du désir d'enlever tous les obstacles « sur la route d'Ostende à la Moselle », d'où son intransigeance dans la question du ressort de Saint-Hubert, exploitée sinon suscitée par Spirlet, l'abbé-maître de forges, Oultremont et Heusy parvinrent à sauvegarder la liberté des communications avec la France, en accordant la préférence à la direction de l'Entre-Sambre-et-Meuse sans toutefois négliger le « Chemin Neuf » établi par Louis XIV à travers l'Ardenne. Le 16 mai 1769, le Roi de France tout en reconnaissant la souveraineté impériale à Saint-Hubert, faisait admettre par l'impératrice Marie-Thérèse la liberté de la route Dinant - Givet. Accompagnée de mesures destinées à favoriser le commerce entre les deux nations, cette liberté routière sera ratifiée dans le traité franco-liégeois du mois de mai 1772. Le traité conclu le 23 avril 1768 entre les principautés de Liège et de Stavelot tendait au même but : la route mi-fluviale, mi-terrestre Dordrecht-Liège-Metz répondait à un impératif commercial datant au moins du début du moyen âge.

La diplomatie déployée par le comte Jean vis-à-vis de l'Empire s'est révélée particulièrement active, lorsqu'il s'est agi, entre autres, de combattre les prétentions à l'indépendance de l'abbé de Saint-Trond. Il se tient en rapports suivis avec le chanoine-chancelier Hoensbroeck qui, au début de 1765, entreprit d'une manière officielle le voyage de Vienne pour obtenir l'investiture du prince-évêque et aplanir diverses difficultés diplomatiques. Dans les négociations avec l'Empire, le prince et son frère ne voulaient pas, une fois de plus, être supplantés par les États. Pour y parvenir, ils trouvèrent un sérieux appui auprès de l'ami de Brocal, Jacques-Joseph Fabry, maieur en féauté, qui mésestimait Hoensbroeck pour finir par se dresser

contre lui, trente ans plus tard. A ce moment, n'eut-il pas, comme d'autres, la nostalgie du régime politique de ses jeunes années, de l'époque d'Oultremont ?

Avait aussi toute la confiance du comte Jean, l'agent anglais en Rhénanie du nom de Cressener — l'épouse Oultremont détenait de gros intérêts dans les opérations financières de la Banque d'Angleterre —. Le comte de Geloës et le trésorier Michel-Walram de Borchgrave lui furent aussi d'un appoint précieux.

En résumé, il pratique la politique du gouvernement par les hommes. Mais lorsque sonna l'heure de la disgrâce, à la mort de son frère (22 octobre 1771), il éprouva l'ingratitude humaine. Hyacinthe de Rougrave avait été récompensé de ses efforts aux Conférences de Bruxelles par l'élévation au rang de vicaire général. Lui et son frère, l'abbé de Ciney, avaient l'oreille du comte Jean. Sous Velbruck, ils oublièrent tous les services qu'il leur avait rendus. Le nouveau prince-évêque poursuit les Oultremont de sa rancœur. Cependant sans le revirement pro-français que le comte Jean avait opéré dans la Principauté, on peut se demander si l'accession de Velbruck, candidat de la France, eût été si facile. Velbruck avait souffert de son éloignement du pouvoir par l'arrivée du comte Jean ; dans la suite, il en vint même à s'abstenir de comparaître à la cour. A partir de 1767, l'attachement au roi de France ne pouvait cependant plus justifier cette attitude. Il est vrai que le prince d'Oultremont avait refusé de conférer à Mathieu de Graillet, époux de Christine de Bouget, maîtresse de Velbruck, la charge de bourgmestre de la Cité de Liège.

Bon gré mal gré, Jean entra dans l'opposition. Sa qualité de président de l'État noble lui assurait encore de grandes possibilités. De Paris, le 11 novembre 1773, Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau, sollicite son appui pour entrer à l'État noble. La démarche est suggestive puisqu'elle

émane d'un pro-autrichien qui connaît les sentiments de Versailles à l'égard d'un ancien premier ministre que le prince-évêque du moment commet l'erreur de négliger. Ainsi, il n'est pas étonnant que le traité du 26 août 1780, intervenu entre les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège, ne connut jamais une application effective à cause de l'opposition de la noblesse. Mais il semble que de ce côté, la résistance fut surtout conduite par le neveu de Jean, le comte de Warfusée, Louis-Adrien d'Oultremont, qui siégeait également à l'État noble et qui mourut la même année que son oncle. Dans le ban de Meeffe menacé d'annexion, les Oultremont détenaient beaucoup de biens ruraux, or la taxe foncière était plus lourde en Brabant que dans la Principauté, argument aussi éloquent que l'aspect patriotique et religieux. Il est vrai qu'un prêtre correspondant de Louis-Adrien n'hésite pas à qualifier un personnage « qui est au timon des » affaires, de vendu aux Brabançons ».

Pour sa part, le comte Jean n'a pas méconnu le Brabant : par sa femme, il a des intérêts portuaires et son fils, Charles-Ignace, entrera dans la puissante famille anversoise, de Neuf d'Hoghelande. C'est en se rendant à Anvers, pour les formalités préalables à la noce que le comte Jean mourut subitement.

C'est encore sous sa présidence que l'Empereur donna tort à Velbruck, qui voulant terminer un litige remontant à 1711, avait décidé que la noblesse cessant de payer les impôts à son propre État, cotisât avec l'ensemble des contribuables civils.

De toutes ses amitiés et de toutes ses relations qu'il choisit de préférence dans l'État tiers, il semble qu'il faille accorder, en plus de Brocal, une mention spéciale à Heusy. La correspondance qu'il échange avec cet esprit éclairé et cet économiste distingué, reflète toutes ses préoccupations internationales et nationales : elles vont de la recherche du coke à l'avenir de la sidérurgie, de la création d'écoles

à la renommée des artistes liégeois, tel André-Modeste Grétry qui lui dédie d'ailleurs *Lucile*, opéra comique. En écrivant à Cressener : « la tête » des Liégeois est chaude et veut être » conduite avec ménagement », le comte Jean justifie tout le tact dont il fit preuve en même temps qu'il résume les difficultés qu'il rencontra dans sa gestion. Deux mémoires de licence consacrés aux questions de Saint-Hubert et de Saint-Trond ont déjà souligné avec grand mérite son rôle. Tout est loin d'avoir été dit ; il mériterait une biographie détaillée, préparée par l'édition de sa correspondance, de celle de Brocal et par l'analyse de toutes les archives des corps officiels.

Victime du décès prématuré de son frère, il a dû assumer la lourde tâche de conduire la Principauté à un moment de dépression économique où la cherté des vivres s'accroissait dans un État qu'il fallait arracher à l'étouffement entre de grands voisins. A Velbruck qui a cru bon de se plaindre de la protection que le roi de France continue à accorder au comte de Wégimont, Paris répond « que le Roi » avait présumé que Son Altesse le » verroit avec plaisir s'intéresser à un » citoyen le plus distingué et le plus » illustre de sa Principauté ». Cet avis, l'historien doit le partager en ajoutant que le comte Jean avait conscience de la situation de la Principauté à un carrefour et que, grâce à lui, le règne de son frère contribua largement à l'essor de la bourgeoisie dont la mission politique allait bientôt se révéler.

Maurice Yans.

A la bibliographie indiquée à la suite de la notice « Brocal (Lambert) » parue dans la *Biographie nationale*, t. XXXII, 1964, col. 68, on ajoutera dans l'ordre de la notice : Ch.-I. d'Oultremont et Ch.-F. Jalbeau, *Généalogie des Oultremont*, manuscrit de la bibliothèque de Warfusée, n° 114 et les annexes 114bis. — H. Hans, *Le château, les seigneurs et le couvent des Carmes de Wégimont*, Liège, 1933. — Archives de Warfusée, Oultremont-Famille, n° 139. — Paris, Ministère de la Guerre, service historique. — Warfusée, Oultremont-Famille, n° 151 : reg. ter

Finantie van Holland in 't Commissieboek, f° 132. — La Haye, Rijksarchief, Commissieboek van de raad van State, n° 1539 (com. Hardenberg). — Oultremont-Famille, n° 50. — *Ibid.*, généalogie, n° 28, 29. — Baron P. Misson, *Notice sur l'ancien État noble de la principauté de Liège et du comté de Loos*, Liège, 1834. — L. Lahaye, *Analyses du Scel des Grâces*. — Archives de l'État à Liège (A.E.L.), Journées d'État, reg. 32. — *Ibid.*, Fléron, liasse 315. — M. Yans, « La pénétration liégeoise dans le duché de Limbourg », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, fasc. 20, 1961, p. 951-1041. — Warfusée, Prince-Évêque, Mense épiscopale. — A.E.L., Wégimont, Stock n° 2. — Warfusée, Prince-Évêque, n° 28. — *Ibid.*, correspondance Brocal et comte Jean. — A.E.L., Wégimont, Stock n° 1. — F. Boniver, « L'ancien hôtel liégeois du baron Guillaume de Crassier », dans *Touring Club de Belgique*, 1942, n° 2. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, t. II, Liège, 1925 ; t. V, Liège, 1928. — Warfusée, Prince-Évêque, nos 14, 62, 64. — Warfusée, Oultremont, correspondance n° 8. — Ivan Fagnant, *Le tribunal des XXII et l'abbé de Saint-Trond devant le Conseil aulique*, Liège, 1963 (mémoire de licence). — Yvan Yliet, *Saint-Hubert et la diplomatie liégeoise*, Liège, 1963 (mémoire de licence). — E. Lambert, « La signification économique des différends territoriaux entre Liège et les Pays-Bas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue belge de Philologie et d'histoire*, t. 31, 1953, p. 448-489. — P. Harsin, « Études sur l'histoire économique de la principauté de Liège, particulièrement au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 52, 1927-1928, p. 60-161. — Comte Hadelin d'Oultremont, « Jean-François-Georges, comte d'Oultremont et du Saint-Empire, chef de l'État noble du pays de Liège et président de la Souveraine Cour Féodale », dans *Le Vieux-Liège*, n° 64, 1940, p. 35-38. — M. Yans, « Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VII, 1963. — Ch. Dejace, « Une famille rurale du XVIII<sup>e</sup> siècle au pays de Liège », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'histoire*, t. 3, 1883, p. 165-194. — G. Hansotte, « L'industrie métallurgique dans le bassin de la Hoëgne aux Temps Modernes », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXXVI, 1963, p. 5-44. — Paul Harsin, « L'élection du prince-évêque de Liège Charles d'Oultremont, 1763-1764 », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VIII, 1964-1965.

**OULTREMONT** (Jean-François-Paul-Émile, comte d'), noble, baptisé à Liège le 20 avril 1679, décédé à Warfusée (Saint-Georges-sur-Meuse) le 22 novembre 1737. Il fut enterré en l'église paroissiale de la localité.

Fils puîné issu du mariage de Jean-Baptiste et de Marie-Jacqueline de Berlaymont, dame de Thiribu (Waret-l'Évêque), il fut le premier des Oultremont à porter le titre de comte de Warfusée, d'abord de par sa femme, puis en vertu des lettres patentes de l'empereur Charles VI, qui le 25 février 1731, lui conféra le titre de comte du Saint-Empire transmissible à tous les descendants légitimes des deux sexes. Par contrat passé devant les échevins de Drunen le 18 février 1707, il épousa en la localité, le 6 mars 1707, Marie-Isabelle de Bavière-Schagen. Née et baptisée à La Haye suivant le rite catholique le 28 octobre 1677, la mariée était la petite-fille de Théodore de Bavière-Schagen (branche bâtarde des comtes de Hollande) et de Marie de Thiennes (Rumbeke), conjoints qui avaient acquis la terre de Warfusée, le 3 avril 1657, par achat à Alexandre de Renesse, cousin de l'épouse (en 1609, un Renesse avait obtenu l'élévation de Warfusée au rang de comté). Comme le frère de Marie-Isabelle de Bavière avait été mortellement blessé à la bataille de Ramillies le 24 mai 1706, elle restait unique héritière des biens de ses parents Bavière-Wassenaar.

L'accession par mariage d'un Oultremont à Warfusée contribue à donner à la branche qui en procède, une orientation politique nouvelle. Originaires de Warnant, localité sise aux confins du comté de Moha, terre convoitée par les dynastes de Brabant, de Namur et par les princes-évêques de Liège, les fils de cette aristocratie terrienne ont pris des directions diverses. Ne rappelons que le rôle brillant joué par certains d'entre eux au comté de Namur, à l'époque bourguignonne, tandis que d'autres assumèrent un rôle urbain à Huy. Les mariages et surtout le partage successoral égal, entre les garçons du moins, combiné avec le recours judiciaire au testament dans un esprit familial, ont grandement influencé le destin politique des Oultremont.

Tandis que son frère aîné Jean-

Baptiste se confinait dans la Principauté de Liège, notre personnage devenait baron de Han-sur-Lesse, seigneur de Chevetogne et Offoux (résultat des mariages de ses ancêtres avec des filles Baillet, Berlaymont, Brialmont). En vertu de ces possessions, il fut pair du duché de Luxembourg. Mais en décembre 1707, quelques mois après son mariage, il va rejoindre son frère à l'État noble liégeois. Les alliances matrimoniales et les rencontres d'intérêts par-delà les frontières des principautés ont admirablement contribué à la formation politique de notre pays. C'est de ce pair du Luxembourg allié à une grande bâtarde hollandaise que naîtra le futur prince-évêque.

Comme il recueille en 1735, l'héritage de son frère aîné mort célibataire, ses influences liégeoises vont s'accroître davantage. Il lui succéda d'ailleurs comme grand bailli de Moha.

A sa mort, il laissait quatre fils dont trois sont à retenir : Florent, Jean, Charles-Nicolas, et trois filles. Mais une grande innovation était intervenue dans le régime successoral adopté par la famille Oultremont-Bavière : la pratique du fidéicommiss et de la primogéniture. Ces dispositions juridiques ont maintenu l'unité du patrimoine et resserré les liens familiaux tout en contraignant les cadets à se tailler une place au soleil. Le fils aîné Florent est institué héritier universel, ses cadets Jean et Charles-Nicolas se dirigeront vers l'armée et vers l'Église. Mais il ne faudrait pas chercher uniquement dans le fidéicommiss l'explication de la survivance des grandes familles jusqu'à nos jours. Par exemple, les Méan, famille éteinte qui a aussi donné un prince-évêque, ont également pratiqué le fidéicommiss. La Révolution et surtout le Code civil ont posé d'autres conditions au lustre social.

Maurice Yans.

Maurice Yans, « Warfusée patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VII, 1963.

**OULTREMONT** (Jean - Hustin DE WARNANT d'), maire de Huy, bourgmestre de Liège, né au début du xv<sup>e</sup> siècle, décédé en 1497 (?). Il est né du mariage de Jean-Hustin de Warnant dit d'Oultremont, échevin de Huy (1450-1463), et de Marie, fille de Jossar d'Enville, chevalier dit le Bonvarlet, possessionné au ban de Havelange. Cette union se situe vers 1426.

Aux environs de 1470, il avait épousé Agnès de Warfusée dite de Moges qui lui donna un fils appelé également Jean-Hustin, et trois filles.

En 1502, il était décédé mais il semble qu'il faille reporter cette date au moins à 1497 puisqu'un acte de transmission de biens est passé le 13 juillet de cette année devant la « cour, les hoirs et remanans feu vail- » hant homme et saige Jehan Hustin » d'Oultremont ja maistre de Liege ». (Il avait été l'un des bourgmestres de Liège en 1491).

Au cours des troubles qui marquèrent l'épiscopat de Louis de Bourbon, Jean-Hustin d'Oultremont prit le parti de Guillaume de la Marck, surnommé « à la barbe » (et non le sanglier des Ardennes).

Il ne semble pas que l'on doive juger cette option sous l'angle d'une simple fidélité féodale gravitant autour de la seigneurie de Seraing-le-Château. Marie de Seraing du lignage Warfusée-Hanefle, qui avait épousé au début du xv<sup>e</sup> siècle, Englebert de la Marck, avait apporté en mariage cette belle seigneurie. Elle est encore aux mains de Jacques de la Marck dont nous avons conservé un registre censal des années 1430 à 1432. En 1437, il la vend aux Dongelberg ou Donglebert, issus par bâtardise des ducs de Brabant. Or le 15 octobre 1443, Louis de Donglebert la transporte à Jean-Hustin d'Oultremont, le père de notre personnage. Mais en 1456, une rétrocession, peut-être forcée, intervient en faveur du vendeur de 1443 et ainsi, Godefroid de Ladrier de Marnefle qui par contrat de 1456 avait épousé Jeanne, fille de Jean de Brabant, sei-

gneur de Dongelberg, Seraing-le-Château — sœur de Louis —, put céder la terre à Guillaume de la Marck (11 avril 1477); cette opération s'accompagna de l'intervention financière du Prince-Évêque cherchant à s'assurer les bonnes grâces de son trop versatile collaborateur. Le recours à une explication par des liens ou tout au moins par des rapports de famille plus ou moins éloignés, ne doit pas être écarté, tant est accentuée la consanguinité de la noblesse hesbignonne. D'ailleurs l'épouse de notre Jean-Hustin était veuve en premières noces d'un Dongelberg et son fils, de même prénom que lui, épousera en 1502 Josette de Longchamps.

Jean-Hustin d'Oultremont fit preuve d'une grande souplesse politique. En 1480, âgé d'une cinquantaine d'années, il était l'un des principaux membres d'un groupe de conspirateurs hutois au service de Guillaume de la Marck. Lorsque le 4 septembre 1480, Louis de Bourbon, maître de la situation à Huy, prend des sanctions contre eux, Jean-Hustin y échappe. S'est-il enfui ou a-t-il pu faire valoir que le 21 novembre 1465, son père, bourgmestre de Huy, avait négocié la soumission de la ville à Louis de Bourbon et au duc de Bourgogne?

Nommé mambour de la principauté, le lendemain de la mort de Louis de Bourbon dans un engagement aux portes de Liège (Wez, Grivegnée, 30 août 1482), Guillaume de la Marck récompensa Jean-Hustin en le nommant maire de Huy. Théoriquement ses fonctions judiciaires durèrent jusqu'à la conclusion de la Paix de Tongres (21, 22 mai 1484), qui cassa toutes les nominations de la Marck, mais son autorité auprès des échevins fut peu effective et ses interventions peu nombreuses. La concurrence d'autres partisans de la Marck l'avait peut-être entravé dans son action ou leur versatilité l'avait-elle rendu prudent? Ne fut-il pas remplacé par Thierry Poulhon, ancien partisan de la Marck, nommé maire par l'évêque Jean de Hornes le 24 mai 1484.

Bailli de Moha, il semble bien qu'Oultremont reçut aussi ce mandat de Jean de Hornes.

Nous ne lui connaissons aucune participation active à la guerre civile qui désola la principauté après l'exécution de Guillaume de la Marck (18 juin 1485). Dans l'intervalle, il avait élu domicile à Liège ou dans la banlieue — sa femme y possédait des biens. C'est ce qui expliquerait la présence de sa tombe à l'église de Mons-lez-Liège (encore attestée au XVIII<sup>e</sup> siècle); le folklore local avait aussi conservé le souvenir de la répression du brigandage par Jean-Hustin : la toponymie signalait un bois Hustin près de Mons. Cette émigration de Huy vers Liège ou sa banlieue l'habilitait à devenir bourgmestre de Liège; il fut élu le 25 juillet 1491.

Ce partisan assagi des la Marck eut la joie de voir conclure pendant sa magistrature, la célèbre Paix de Donchery, près de Sedan (ratifiée le 5 mai 1492) dont Paul Harsin a caractérisé l'importance pour l'histoire de la principauté et son statut international. A propos de ce traité, un descendant de Jean-Hustin d'Oultremont écrit, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Je lui donne le titre de fameux ayant été le terme de nos guerres féodales » ou de familles ».

En résumé, la carrière de Jean-Hustin d'Oultremont fut marquée d'une grande souplesse favorisée par une immense fortune foncière et mobilière. Les mariages contractés par ses trois filles traduisent d'une façon tangible son rayonnement social : Marie, l'aînée, épouse Eustache de Loncin d'Awans, écuyer, fils de Jean de Loncin d'Awans et de Jeanne de Strales; Agnès, la puînée, épouse Ameil de Clockier, demeurant à Bovenistier et apparenté à un puissant lignage hutois; Aleyde, la cadette, épouse Arnold de Blehen, fils de Jean de Blehen, écuyer, avoué de Harzé, châtelain de Fallais, et de Marie d'Awans de Dommartin; elle convole en secondes noces avec Gérard de Viron, seigneur à Boffu (dépendance

de Bonsin en Condroz), à Tahier (dépendance d'Évelette), grand maître d'hôtel du cardinal Érarid de la Marck, prince-évêque de Liège, bourgmestre et échevin de Liège.

Maurice Yans.

Warfusée, bibliothèque, reg. 11, 64 et 114. — *Ibid.*, Oultremont, Famille, reg. 34, p. 169. — *Ibid.*, la Marck, n° 4. — J. de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, nouvelle édition augmentée par Ch.-Fr. Jalbeau, Liège, 1791, p. 197. — M. Yans, *Les échevins de Huy*, Liège, Société des bibliophiles liégeois, 1952. — P. Harsin, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*. Tome I, *La principauté de Liège, à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Hornes (1477-1505)*, Liège, Sciences et Lettres, 1957.

**OUVERLEAUX** (Jules-Émile), bibliothécaire et historien, né à Ath le 12 janvier 1846, y décédé le 21 juillet 1929.

Après avoir fait des études secondaires, Ouverleaux entra à la Bibliothèque Royale en qualité d'employé temporaire le 14 janvier 1867. Il y fut nommé employé de 1<sup>re</sup> classe le 5 mai 1871, sous-chef de section le 31 mars 1873, conservateur adjoint le 16 août 1879, conservateur le 12 janvier 1891. Démissionnaire et admis à faire valoir ses droits à la pension le 30 septembre 1896, Ouverleaux voyagea à l'étranger et séjourna quelque temps à Paris. Après la guerre 1914-1918, il revint habiter sa ville natale jusqu'à sa mort.

Attaché successivement à la Section des Imprimés et, depuis 1873, à celle des Manuscrits, Ouverleaux dirigea cette dernière de 1891 à 1896.

Il est l'auteur des publications suivantes : *Notice sur une inscription hébraïque découverte à Béjar*, Bruxelles, 1882, 19 p. ; *Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'ancien régime*, Paris, 1885, 95 p. (extrait de la *Revue des études juives*, t. VII-IX) ; *Notice historique et topographique sur Leuze*, Bruxelles, 1886, 55 p. ; *Le Passe-temps de Jehan Lhermite*, publié d'après le manuscrit original. I-II..., par... Émile Ouverleaux, 2 vol., Anvers-

La Haye, 1890-1896 ; *Atlas des villes de la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle. Cent plans du géographe Jacques de Deventer reproduits en fac-similé chromographique par l'Institut national de géographie, à Bruxelles. Publication commencée par Ch. Ruelens et continuée sous la direction de E. Ouverleaux et J. Van den Gheyn*, Bruxelles [1895-1912], 20 livraisons ; *Notice sur les moulins à vent de l'arrondissement administratif d'Ath*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XII, 1925, p. 3-5 ; *Le Burbant et la tour de Burbant* ; *l'archidiaconé de Burbant* ; *le catéchisme de Cambrai*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XIII, 1926, p. 9-18 ; *Observations inédites de Vauban sur le siège d'Ath par les Alliés en 1706*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XIII, 1926, p. 25-28 ; *Particularités du siège d'Ath par les Français en 1697*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XIII, 1926, p. 21-24 ; *Relation du siège d'Ath par les Français en 1745, suivie des vicissitudes ultérieures de la forteresse*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XIII, 1926, p. 29-42 ; *Mesgriny, ingénieur militaire, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la citadelle de Tournai, Étude sur ce personnage, sa famille et son temps*, Bruxelles, 1928, portr., x-225 p.

Fernand Remy.

Archives de la Bibliothèque Royale, dossier n° 3289, litt. R, n° 15. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 91-92.

**OVERLOOP** (Eugène VAN), conservateur de musée, né à Bruxelles le 10 mai 1847, d'Eugène-Jean-Isidore Van Overloop, sénateur (1814-1878) et y décédé le 12 mars 1926.

Toute sa vie, Van Overloop se défendit d'être un savant. Cependant, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la science, l'ethnographie, vers laquelle

dès sa jeunesse, s'orienta sa curiosité, était dans l'enfance, surtout en nos pays. Mais un amateur, comme Van Overloop, pouvait en acquérir par recherche et lectures personnelles, une connaissance assez approfondie et être à même de préparer la voie à des spécialistes. Du reste, l'érudition de Van Overloop s'étendait à des sciences plus répandues comme l'histoire nationale et la géographie. Il était expert en hydrographie et, dans un tout autre domaine, l'histoire du vêtement, il avait acquis une réputation internationale par des écrits consacrés, notamment, à la dentelle.

Cette personnalité, aux intérêts si variés, attira l'attention du ministre De Bruyn qui, ministre de l'Agriculture, avait le département des Beaux-Arts dans ses attributions. Il avait décidé de réformer le Musée royal des Arts décoratifs et industriels, logé au parc du Cinquantenaire, dans les locaux de l'Exposition universelle de 1885. Ce musée possédait une section d'ethnographie qui occupait encore, dans la poussière et l'oubli, le troisième étage du Musée d'Armes, à la Porte de Hal. Cette section comprenait des objets inclassables ailleurs. Certains étaient entrés dans les cabinets de curiosités de nos princes, il y a des centaines d'années. Leur intérêt n'était pas douteux.

Or Van Overloop, depuis plusieurs années, membre du Conseil de surveillance du Musée d'Histoire naturelle, s'y était fait remarquer par des vues originales sur l'administration d'un musée. Cela lui avait valu d'organiser, avec un succès éclatant, la section des Sciences à l'Exposition universelle de 1897.

Au moment où celle-ci allait fermer ses portes, un arrêté royal du 22 août 1897 désignait Van Overloop aux fonctions, très modestes, de délégué à la section d'ethnographie du Musée des Arts décoratifs. Mais au départ du baron de Haulleville en 1898, c'était le délégué à l'ethnographie qui lui succédait dans les fonctions de conservateur en chef. Van Overloop le resta

jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, en 1925. Quelques mois après, ayant réformé son établissement de fond en comble, créant un nouveau musée, d'un type encore inconnu en Belgique, Van Overloop fermait les yeux pour toujours.

En 1928, on inaugurait un mémorial dans des locaux neufs qui portaient le nom de Musées royaux du Cinquantenaire. Les traits si nobles de Van Overloop revivaient dans un bas-relief, dû au sculpteur Jules Berchmans et à Henry Lacoste et adossé au mur qui marquait les limites des constructions du nouveau musée, arrêtées par la guerre.

Celui qui allait poursuivre l'œuvre de Van Overloop et la développer de façon grandiose, Jean Capart, devant le mémorial, disait :

« Les visiteurs de notre admirable » section d'Industrie d'Art — la seule » qui, à l'époque, était réorganisée » dans les nouveaux locaux — pour- » raient difficilement se faire une idée » de l'état chaotique de nos Musées, » au moment où le ministre De Bruyn » en confiait la direction à l'homme » dont j'ai le privilège de rappeler » aujourd'hui les mérites. La transfor- » mation s'est faite lentement, presque » en cachette, et seuls, ceux qui en » ont suivi attentivement les étapes » sont à même de mesurer avec exacti- » tude tout le chemin parcouru ».

Il fallut à Van Overloop des trésors de patience pour obtenir des milieux officiels, lents à s'émouvoir, les moyens de réaliser ses projets.

Van Overloop avait, nous l'avons vu, un esprit scientifique et il estima que son devoir était de faire de son musée un centre de recherche et de documentation scientifiques, comme certains directeurs de musées étrangers commençaient à en donner l'exemple.

En premier lieu, Van Overloop décida de se constituer un cadre de spécialistes, d'après l'état des connaissances, à l'époque, et quelle que fût l'importance actuelle des collections. Il entendait préparer l'avenir. Il se rendait

compte qu'au jour où la capitale de la Belgique posséderait un musée bien équipé en personnel et en locaux, il trouverait les mécènes — il en connaissait déjà sur qui il pouvait compter — qui apporteraient leurs collections à notre patrimoine national.

Les pouvoirs publics payaient mal, et pourtant, en dépit des sommes ridicules mises à sa disposition, Van Overloop découvrit de jeunes hommes de science qui le comprenaient et lui faisaient confiance.

A la Belgique ancienne et à la Préhistoire, il eut le baron de Loë et le baron Cavens en fut le mécène. Le Service des fouilles, réorganisé également, apportait à la section le fruit de toutes ses recherches.

A l'Antiquité, Frans Cumont, de réputation mondiale, l'aidait de son expérience et le jeune Jean Demot, revenu d'Athènes, où il avait travaillé à l'École française, lui donna sa fraîche science et son enthousiasme. Van Overloop, d'autre part, trouvait les fonds pour acquérir la fameuse collection Mystho, les marbres et le Septime Sévère de bronze de la collection Somzée. Jean Capart apportait sa passion pour l'égyptologie, ses dons d'organisateur, sa magnifique ambition qui entrait si bien dans les vues de son chef.

Aux Industries d'Art, régnait Joseph Destrée, grand érudit, dont les qualités étaient à l'étroit dans les locaux inadéquats qui lui étaient impartis. Des mécènes étaient bien là qui ne demandaient qu'à léguer leurs collections au Musée : Vermeersch, Evenspoel qui possédaient des tapisseries, des statues, des meubles, des céramiques, comme personne d'autre ne pouvait montrer, pas même nos grandes familles princières. Mais il fallait qu'on leur assurât que toutes ces richesses seraient logées dans des salles dignes d'elles. Van Overloop obtint que l'on construisit cette aile de palais qui longe l'avenue des Nerviens, fait le tour d'un jardin et s'ouvre par un cloître sur un grand

hall. Les Dentelles aussi trouvèrent là un logement. Van Overloop, nous l'avons vu, leur portait un vif intérêt. La Belgique n'avait-elle pas produit certaines des plus belles dentelles du monde? Longtemps, en dépit de ses hautes fonctions, il fut seul leur conservateur et leur exécuté. Il avait créé une bibliothèque spécialisée dont M. et M<sup>me</sup> Montefiore avaient fait les frais, il avait fondé Les Amis de la Dentelle qui cherchaient des pièces nouvelles et qui en donnaient au musée. Les noms de MM<sup>es</sup> Kefer-Mali et Paulis, de M. Georges Moens méritent ici de passer à la postérité.

Pour la section d'Ethnographie et des Arts d'Extrême-Orient, le conservateur en chef avait trouvé un jeune médecin, appartenant à une famille de savants botanistes, et qui n'aimait pas la médecine! Le D<sup>r</sup> Jules Bommer, depuis son enfance, avait la passion des objets étranges qui témoignent de la vie et du goût des peuples lointains. Son érudition était aussi grande que sa modestie. Il se mit à classer et ranger les curiosités dont personne avant lui ne s'était vraiment occupé. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'acquisition, à des conditions extrêmement favorables, de la collection japonaise du baron Michotte fit du département de l'Extrême-Orient, une sérieuse émule des séries d'estampes japonaises de Paris et de Londres.

Mais l'ambition de Van Overloop n'était pas satisfaite. Son musée manquait de ces organes indispensables à une vie fructueuse et que l'on nomme services généraux. Il fallut créer une bibliothèque. Les livres étaient quelques centaines au début de ce siècle. Leur nombre se montait à cinquante mille au départ du conservateur en chef en 1925.

Il y avait bien un atelier de moulages. Affermé par contrat à un particulier sans horizons, il ne produisait à peu près rien en dépit de la qualité remarquable de ses ouvrages. Van Overloop parvint à libérer cet atelier de sa servitude et prit en main lui-même sa gestion. Les moulages devin-

rent une source de revenus très appréciable pour le patrimoine des Musées.

Un service photographique existait et son chef était un opérateur excellent. Mais Van Overloop voulut que les archives du service, bornées en général aux objets du musée, devinssent un répertoire iconographique des trésors d'art de toute la Belgique. Il rêva même de créer — et créa — ce qu'il dénomma modestement « Documentation artistique », qui prétend assembler des documents d'art de tous les pays. C'est aux débuts de la réalisation de ce beau songe que Van Overloop consacra les derniers mois de sa vie, lorsqu'il fut pensionné.

C'est à Van Overloop enfin que l'on doit les premières expositions temporaires du musée, préludant à une activité devenue si importante de nos jours, et des cours et conférences qui,

eux aussi, allaient prendre une extension considérable.

Eugène Van Overloop a été le véritable créateur des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, et de lui, date aussi la renommée qu'ils ont acquise à l'étranger. Doué d'un don de prévision peu commun, il laissa à ses successeurs une vue d'expansion nettement tracée. Leurs efforts, à tous, ont tendu à suivre un exemple que l'on peut égaler mais non surpasser.

Henri Lavachery.

Archives des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles. — *Mémorial Eugène Van Overloop 26 janvier 1928*, Discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de ce mémorial par M. Braun, président de la Commission de surveillance des Musées royaux du Cinquantenaire, et par M. Jean Capart, conservateur en chef, Bruxelles, 1928.

## P

**PÆPE (Polydore de)**, magistrat et juriste, né à Gand le 11 avril 1824, décédé à Bruxelles le 16 janvier 1907. Fils de Jacques de Pæpe et de Charlotte De Clerck.

P. de Pæpe a marqué tant dans la compagnie judiciaire que dans celle des juristes, en général. La carrière de ce haut magistrat ne s'est pas terminée avec l'éméritat, obtenu le 17 avril 1899; elle s'est poursuivie jusqu'à sa mort, dans le domaine du savoir et, même, de la pensée pure. Au demeurant, de Pæpe était devenu, le 9 mai 1898, correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique et celle-ci, l'année suivante, le 8 mai, l'avait appelé au nombre de ses membres.

Nommé par le ministre Tesch substitut du procureur du Roi au Tribunal de première instance séant à Hasselt, P. de Pæpe passa, en cette qualité, successivement à Turnhout, Bruges, et Gand. Il occupait, en cette dernière ville, les fonctions de substitut du procureur général dès le 29 juin 1861 et, le 14 septembre 1867, celles d'avocat général. Le 30 janvier 1879, il succédait à Würth en qualité de procureur général. Le 30 septembre de l'année suivante, il accédait à la Cour de cassation en qualité de conseiller.

Après vingt-huit ans de carrière dans les rangs du ministère public, de Pæpe, de qui l'extérieur même

révélaient la vocation militante, occupait, ainsi, un siège de la magistrature assise. A la vérité, de Pæpe avait, en 1878, sans succès du reste, présenté sa candidature à la place vacante d'avocat général à la Cour de cassation et, bien qu'étant le candidat le plus ancien, s'était vu préférer un autre magistrat. Au cours d'une interpellation non point relative à cet incident — ainsi que le ferait supposer la teneur de la notice, consacrée à de Pæpe par Lameere —, mais à la « situation politique du pays », Bara fit grief au ministre de la Justice, T. de Lantsheere, d'avoir, en obéissant à des impératifs *extra-judiciaires*, exclu de Pæpe. Le ministre fit observer qu'au demeurant, une candidature de haut magistrat au siège de conseiller à la Cour suprême n'avait naguère pas réuni la majorité requise au sein de ce corps lui-même; qu'en l'occurrence présente satisfaction n'avait pu être accordée à un magistrat « qui passe pour apporter » une certaine âpreté, une certaine passion, dans l'exercice de ses fonctions ». Lameere a souligné à bon droit que, devenu conseiller à la Cour de cassation, de Pæpe atteignit sans effort apparent au détachement, à la sérénité qui sont de règle dans la plus haute juridiction du pays. « Son » esprit mathématique, dit-il, s'est » plu à déclarer la loi, en ces réponses » que la Cour suprême est appelée à » rendre et que l'on a, parfois, compa- » rées à des opérations d'algèbre. »

Après dix-sept ans d'exercice à la Cour de cassation et quarante-sept ans de magistrature, la retraite judiciaire de de Paepe ne devait pas entraîner celle du juriste, non plus que celle du fervent des idées générales. Ses huit dernières années, il les consacra à des *Études sur la compétence civile à l'égard des étrangers* (1900-1902) et à des *Études sur l'autorité et l'exécution des jugements étrangers en Belgique suivant la loi du 25 mars 1876* (1904). L'année même de sa mort paraissait un mémoire concernant ce dernier thème, tel qu'il était l'objet du traité franco-suisse du 15 juin 1869.

Fait moins connu, la curiosité inépuisable de notre auteur dirigeait son attention sur les thèmes philosophiques de l'époque; il fit plusieurs rapports sur des mémoires présentés aux concours annuels de l'Académie royale de Belgique : *Sur le déterminisme* (1902), *Sur la nature de l'espace* (1904), *Sur la théorie de la connaissance et de la certitude de Renouvier* (1905).

Mais cette prédisposition pour les hauts thèmes de pensée, de Paepe l'avait manifestée, dès 1894, dans une manière de testament philosophique, intitulé : *L'Idée de Dieu, sa transformation, ses conséquences morales et sociales* qu'il avait publié sous le pseudonyme de Paul Le Moyne. Dans cet ouvrage peu connu, il marque, déjà, sa place au nombre des protagonistes de la Défense sociale moderne. Il y répudie, en termes non équivoques, la doctrine classique du droit de punir. N'y proclame-t-il pas que « pas plus » que les individus, la société ne peut » punir; elle n'a que le droit de se » défendre »? N'était-ce pas ainsi anticiper sur la *Science pénale et le Droit positif* qu'Adolphe Prins allait publier cinq ans plus tard?

Il se déclare, dans *L'Idée de Dieu*, spiritualiste convaincu, acquis à l'idée d'un Progrès social indéfini, et il conclut par cette affirmation comtiste : « L'Humanité n'aura de stabilité que » lorsqu'elle aura trouvé sa formule » religieuse » (p. 119). Il affirme ailleurs : « L'association internationale

» des travailleurs, comme beaucoup » d'autres réformes, déclarées impossibles, sera réalisée un jour... » (p. 121). Mais il proclame en ces termes sa fidélité aux idées qui animèrent sa jeunesse, aux idées de 1848 : « J'aime » toujours les mêmes principes, mais » mon amour se résigne plus facilement à n'être que platonique... ».

La philosophie politique de Polydore de Paepe s'apparente de fort près, comme on le voit, à celle de François Laurent, l'auteur de *L'Histoire de l'Humanité*, « l'illustre maître, » a-t-il écrit, qui m'apprit le droit »; son aîné et son ami. A cette différence près que, si Laurent évoquant les grands ancêtres de 1789 avait écrit : « J'aurais siégé sur la Montagne », de Paepe, à son tour, aurait pu dire que, si l'appel de la Révolution de 1848 avait répondu aux vœux de la Belgique, cet appel l'aurait trouvé prêt. L'un, comme l'autre, n'avait-il pas trouvé l'animateur de son action intellectuelle chez Huet, penseur cartésien qui, de 1835 à 1850, enseigna à l'Université de Gand une philosophie imprégnée de socialisme chrétien et de modernisme? Le philosophe français — Lameere l'a marqué à bon droit — a « allumé chez de Paepe les » ardeurs de son spiritualisme ».

Dans l'interprétation de la loi, de Paepe est, comme Laurent, rivé au texte, où, à son estime, peut uniquement être décelée la volonté du législateur, que le juge a mission de traduire dans les faits. Il donne, à la limite, une application de ce critère impératif à propos de la notion juridique de la « connexité » des causes, soumises à jonction devant les cours et tribunaux. L'interprète ne rencontre, à la vérité, aucune autre donnée textuelle que le vocable même de « connexité », que le législateur a employé sans le définir. de Paepe rétablit, sous le contrôle de la Cour suprême, l'unité de la jurisprudence. Et l'on sait qu'enchaînant sur des vues de de Paepe, la Cour suprême de Belgique a donné à l'interprétation terminologique son assiette définitive;

qu'elle a précisé, depuis une vingtaine d'années, que le juge est lié, en principe, par le sens non pas spécial, non pas technique, mais « usuel » des termes employés par le législateur.

L'œuvre maîtresse de Polydore de Paepe, celle qui, aujourd'hui encore, atteste et manifeste la survie du jurisconsulte c'est, sans conteste, un ouvrage d'abord publié en fascicules distincts, et qui comporte deux volumes publiés, respectivement en 1889 et 1891, en deux tomes, sous le titre *Études sur la compétence civile*. Sur rapport de V. Brants, elle valut, en 1892, à de Paepe, qui se trouvait en compétition, notamment, avec Giron, Hector Denis, E. Nys et Albéric Rolin, le prix quinquennal des sciences sociales. La critique étrangère fit écho au verdict du jury belge et L. Lucas, dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence* loua dans ce travail, d'une lecture « attachante et instructive », quelque sévère que fût l'objet traité, la « science éprouvée » de l'auteur que venait éclairer « une pratique » que déjà ancienne » de la matière. Sans doute, depuis cet ouvrage, magistralement traité par de Paepe, ont été publiées sur la procédure civile en Belgique, certaines œuvres notoires. Mais ces traités sont soit orientés vers l'exposé didactique du sujet, soit destinés et accommodés exclusivement à l'usage des praticiens. Seul de Paepe a conçu un ouvrage de problématique ; il a réussi à porter à un niveau élevé des thèmes vers lesquels, il l'a déclaré sans ambages dans sa préface, aucune prédilection naturelle ne le poussait. Réserve faite de certains apports nouveaux de la jurisprudence, l'œuvre, nourrie de principes, n'a pas cessé d'être actuelle et de pouvoir être invoquée avec pertinence.

De Paepe avait été amené à l'étude doctrinale de la procédure civile par son accession, dès 1866, à la qualité de membre d'une commission, présidée par G.-P. De Longé, chargée d'élaborer un projet de révision du Code de procédure civile. A la vérité, cette

commission ne mit à jour que la nouvelle loi de compétence du 25 mars 1876.

Il fut, à la suite de la disparition prématurée, en 1872, du distingué rapporteur et juriste qu'était Albéric Allard, désigné pour prendre la place de celui-ci. Il défendit, sans réussir à faire adopter ses vues par le législateur de 1876, cette règle de la plénitude de juridiction des tribunaux de première instance que, plus de cinquante ans plus tard, la loi du 15 mars 1932 allait consacrer : les tribunaux de première instance connaissent de toutes matières. Chose digne de remarque, la méthode d'interprétation textuelle, préconisée par Laurent et par de Paepe, allait, ici, contribuer à éliminer de la jurisprudence les tentatives que, jusqu'en 1876, elle élaborait pour faire triompher, en fait, la règle de la plénitude de juridiction. L'auteur d'une notice critique, consacrée aux *Études sur la compétence civile*, n'a-t-il pas fait observer qu'en ne faisant pas droit dans le texte, aux vues de Polydore de Paepe, le législateur du 25 mars 1876 avait tari le fleuve jurisprudentiel qui, déjà, consacrait ces vues ?

La matière que de Paepe avait traitée d'une manière si approfondie allait posséder le juriste jusqu'à la fin. En 1894, il publiait ses *Études sur la compétence civile à l'égard des États étrangers, de leurs agents politiques, diplomatiques ou consulaires*. En 1900 et 1902, sortaient de presse le premier et le second tome de ses *Études sur la compétence à l'égard des étrangers, mises en rapport avec la Convention franco-belge du 8 juillet 1899*. Cette dernière convention a été approuvée par notre loi du 31 mars 1900. De Paepe qui était, de surcroît, membre de la commission permanente, instituée par le gouvernement pour la solution des questions de droit international privé, a été, incontestablement, la véritable cheville ouvrière de la Section belge de la Commission bilatérale, chargée de l'élaboration de la convention franco-belge. A un

moment déterminé, il en devint le seul membre permanent, ses collègues, le comte Van der Straeten-Ponthoz et A. Beeckman, directeur général au ministère de la Justice, ayant résigné leurs fonctions.

Il s'est défendu dans la préface de son ouvrage d'en faire un traité de droit international privé. Il déclare, au demeurant, le destiner, non pas au grand public, mais au juge « qui ne croit jamais avoir trop de lumières » avant de prendre une décision. Sans perdre de vue le rôle considérable, qui appartient à la doctrine dans la matière d'un droit qui se fait, il déclare attacher « beaucoup d'importance à la jurisprudence : celle qui règle le sort des personnes et dispose de leurs biens, étant le droit vivant, le droit aux prises avec le fait qui, partant, ne peut se dispenser de compter avec lui, de satisfaire ses légitimes exigences ».

On se rend compte, en méditant ce texte, de la discipline que de Paepe, juriste ouvert, en matière de droit international, à une intervention large de la jurisprudence, s'était imposée. Il pratiquait, sur le plan du droit interne, l'interprétation rigoureuse du texte de la loi nationale.

Lameere a rappelé que, dans sa jeunesse, « la vie publique le tenta ». Il a, également, loué l'intégrité qu'il manifesta dans l'exercice de ses devoirs professionnels. On possède un portrait, où l'homme tout entier se révèle : regard assuré, dirigé vers l'interlocuteur, — qui peut être aussi un contradicteur, — bras croisés. L'*habitus* tout entier de l'homme exprime la conviction profonde dont il est animé.

Durant son existence de magistrat et de juriste, de Paepe s'est affirmé le ferme combattant pour les idées qu'il croyait justes et qui lui étaient chères.

René Warlomont.

*Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, 1877-1878, p. 840, 855, 804, 809 ss. — V. Brants. Procès-verbaux des séances des Académies et des commissions instituées par le Gouvernement, Concours quinquennal des*

*sciences sociales. Troisième période. Rapport du jury, dans Moniteur belge, 20 juin 1897, p. 2467-2470. — R. Janssens, Discours prononcé par le procureur général à la Cour de cassation, dans Bulletin des arrêts de la Cour de cassation, 1907, p. 1-2. — J. Lameere, Notice sur Polydore de Paepe, dans Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1912, p. 75-176, la bibliographie par laquelle se termine cette étude est complète. — R. Warlomont, François Laurent, juriste, homme d'action et publiciste, Bruxelles, 1948, p. 56 ss.*

**PARIS** (Louis-Jean-Marie-Hyacinthe), conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, né à Bruxelles le 5 février 1864, y décédé le 9 février 1934.

Paris était candidat en philosophie et lettres, lorsqu'il entra comme employé temporaire à la Bibliothèque Royale le 1<sup>er</sup> octobre 1885. Il y fut nommé successivement employé de 2<sup>e</sup> classe le 30 juin 1887, employé de 1<sup>re</sup> classe le 31 décembre 1897, conservateur adjoint le 27 juin 1899, conservateur le 5 décembre 1904, conservateur en chef le 12 avril 1919. Il fut admis à la retraite le 1<sup>er</sup> mars 1929. Il avait été attaché à la Section des imprimés (Salle de lecture), qu'il dirigea de 1904 à 1919, et remplit également les fonctions d'agent comptable de 1895 à 1904. Pendant un temps, il fut aussi bibliothécaire du Roi.

En 1914, Paris se trouva être le plus ancien des conservateurs restés à leur poste. Le conservateur en chef était démissionnaire et l'administrateur-inspecteur réfugié à l'étranger. C'est pourquoi, pendant toute la durée du conflit, il exerça les fonctions de conservateur en chef. Le grand souci de Paris, et aussi son mérite incontestable, fut de mettre autant que possible les collections précieuses à l'abri du danger. Il sut également adopter vis-à-vis de l'occupant une attitude digne et prudente à la fois, de telle sorte que les collections de la Bibliothèque Royale restèrent intactes au cours de la guerre. A l'armistice, il contribua même activement à assurer

la conservation et la restitution à leurs propriétaires de quantité de livres et de documents qui avaient été enlevés par les Allemands dans le Nord de la France.

Paris a publié les ouvrages suivants : *Dict de Marguerite de Bourgogne*, Bruxelles, 1891 ; *La poésie française au Moyen Age et à la Renaissance*, Paris-Bruxelles, 1896, 253 p. (en collaboration avec Gaëtan Hecq) ; *Tables des publications de la Société d'archéologie de Bruxelles. Annales-Annuaire, 1887-1911*, Bruxelles, 1912, 142 p. ; *Bibliologie bruzelloise du XV<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque de Walter Leonii*, dans *Annuaire pour 1915 de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique*, p. 63-110 ; *Discours prononcé à l'ouverture de l'exposition illustrant l'histoire de la Bibliothèque royale de Belgique*, dans *Annuaire pour 1921 de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique*, p. 67-78 ; *Une association d'étudiants bruzellois au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1718-1788*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXXV, 1930, p. 185-235.

Fernand Remy.

Archives de la Bibliothèque Royale, dossier n° 3289, litt. R, n° 72. — *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. XI, 1934, p. 67-68 et 79-80. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 92-93.

\* PETRUCCI (Raphaël), sociologue, orientaliste, né à Naples le 14 octobre 1872, décédé à Paris le 17 février 1917, ayant vécu et travaillé en Belgique de 1896 à 1914.

Son père appartenait à l'illustre famille des Petrucci, descendant de Pandolfo Petrucci (1450-1512), tyran de Sienne, qui lutta non sans succès contre les ambitions conquérantes de César Borgia. La mère de Raphaël, Amélie Bonnier de la Chapelle, était Française et le ménage se fixa à Paris en 1875. Le jeune Raphaël fit ses études à l'école Fénelon de La Rochelle et au Lycée Janson de Sully, à Paris. Il y prépare son entrée à l'École poly-

technique. Mais vers 1889, il s'inscrit à un atelier de peinture, rejoint même la pléiade d'artistes qui, au Cabaret du Chat Noir, entourait Rodolphe Salis. Il y rencontre le graveur et peintre Henri Rivière, passionné d'art japonais. C'est ce dernier qui, peut-être, est à l'origine de l'intérêt que portera dorénavant Raphaël Petrucci aux arts de l'Extrême-Orient. Dès 1890, il fréquente le Musée Guimet (alors Musée des Religions de l'Orient) où Édouard Chavannes, le célèbre sinologue, l'initie à l'épigraphie chinoise. En même temps (1890) paraît, à la Bibliothèque de la Plume (Éditions de la Vie moderne), un *Candide* de Voltaire, illustré par Petrucci.

Des curiosités variées le sollicitent de toutes parts. Le voici partant pour Genève où l'attirent les idées du peintre Barthélemy Menn (1815-1893), directeur des écoles d'art de la ville. Menn tire son enseignement du positivisme d'Auguste Comte (1798-1857). Conquis à ses idées, le jeune Petrucci se voit confier par le maître un cours libre d'éducation artistique qui sera assez marquant pour attirer l'attention du gouvernement italien : il songe à confier à son distingué compatriote une mission de trois ans ayant pour objet la réforme de l'enseignement artistique en Italie. Malheureusement les folles dépenses militaires du gouvernement Crispi (1894) entraînent la suppression du crédit déjà voté.

Dans son pays, Petrucci rencontre les membres de l'école positiviste italienne et fonde avec Enrico Ferri (1827-1919) une Société positiviste libre. Celle-ci, s'inspirant du programme du critique Francisco de Sanctis (1817-1883), propose un enseignement populaire de l'histoire de l'art que Petrucci défend en divers articles de revues et de journaux. Sa position parmi les disciples d'Auguste Comte s'affirme si bien que c'est lui qui, lors du centenaire de la naissance du Maître, sera chargé de prononcer un discours devant sa tombe.

C'est en 1896 que Raphaël Petrucci apparaît dans la vie intellectuelle de

la Belgique. L'Université nouvelle, née du désaccord de certains professeurs avec les dirigeants de l'Université libre de Bruxelles, vient de se créer et Petrucci se voit attribuer la chaire d'esthétique positiviste.

Celle-ci comporte — programme très ambitieux pour l'époque — une étude approfondie des conditions sociologiques et anthropologiques de la production des arts et, par conséquent, la connaissance des techniques des arts. Pour Petrucci, l'esthétique est une science exacte et non pas ce vain exercice littéraire que développent sous ce masque tant de critiques à succès. Cette théorie, Petrucci la défendra au cours de sa carrière; elle inspirera ses meilleurs écrits. Il sera, dans le cadre de l'Université nouvelle, avec Louis de Brouckère, fondateur d'un Institut d'Histoire générale des Sciences, des Arts et des Métiers, mettant ceux-ci, en raison de sa théorie, au rang des hautes activités intellectuelles. Il institue aussi, en complément à ses cours, ce qu'il nomme pittoresquement une « Clinique esthétique » : il conduit ses élèves dans les musées, dans les ateliers d'artistes afin de contrôler, par le témoignage des œuvres elles-mêmes, des principes qu'il vient de développer *ex cathedra* (voir Edmond Picard, *L'Institut des Hautes Études à l'Université nouvelle de Bruxelles*, dans *Humanité nouvelle* novembre-décembre 1897, p. 680-681).

Cependant la curiosité scientifique de Petrucci s'intéresse à d'autres sciences dont les méthodes pouvaient nourrir ses propres recherches. Des articles sur l'hérédité, sur la pathologie générale paraissent sous sa signature en diverses revues; ils sont assez remarquables pour lui valoir d'être nommé sous-directeur de l'Institut d'Hygiène que dirige le docteur Bonmariage. Cette place, convenablement rétribuée, lui permet de se marier. En 1898, il épouse Claire Verwée, la fille du grand peintre animalier. Il rencontre en elle la plus dévouée, la plus compréhensive des compagnes. Dès lors, dans la sérénité que lui

confère son bonheur domestique, Petrucci pourra définitivement affirmer son éminente personnalité.

En 1902, l'Institut de Sociologie, près de l'Université de Bruxelles, que vient de fonder Ernest Solvay, désigne Petrucci comme collaborateur scientifique, aux côtés de son directeur, le professeur É. Waxweiler, dont l'esprit était de la famille du sien. La production de Petrucci s'amplifie et on le trouve collaborant à des revues à Paris, à Berlin (*Zukunft*), au journal *Le Soir* à Bruxelles, et même à des revues littéraires de chez nous comme *Le Thyrsé* ou *Durendal*. Il y traite de sociologie mais surtout des beaux-arts en général. Une revue, *La Belgique contemporaine* qu'il fonde en 1904 avec son ami Eugène Baie, ne dure qu'une année.

En cette même année, Félix Juven, à Paris, publie son premier — son seul — roman, *La Porte de l'Amour et de la Mort*. Par le moyen d'une rencontre entre un lettré chinois et une princesse kiévienne, sont dépeintes deux civilisations, l'une barbare, de l'Europe orientale, l'autre, civilisée, de la Chine pour laquelle l'auteur réserve sa préférence. Ce récit qui se situe au XIII<sup>e</sup> siècle, époque des grandes invasions, abonde en épisodes romanesques que Petrucci a décrits avec sobriété et élégance. On se passionne aisément pour l'aventure de Hoang-Ti et d'Eudoxie qui pourrait tenter quelque entrepreneur de film à grand spectacle.

Mais Petrucci désormais va se consacrer à l'étude des arts d'Extrême-Orient. Un des premiers, il sera de ces amateurs et de ces savants qui, au-delà de l'estampe japonaise et des menus objets précieux de bois et de laque, découvrent et rendent justice à la peinture et à la statuaire des hautes époques de l'extrême Asie. C'est à elles qu'il initie ses élèves à l'Institut des Hautes Études, à l'Institut de Sociologie, au lycée Les Peupliers à Vilvorde (de 1904 à 1908 — Histoire des Civilisations, cycle complet d'études).

Il est impossible dans le cadre

de la *Biographie nationale* de donner une bibliographie complète de Raphaël Petrucci. On se bornera à considérer ses plus importants ouvrages. Mais que l'on sache qu'il a donné, depuis 1907, des dizaines d'importants articles à la *Revue de l'Université de Bruxelles*, à la *Revue de la Société Franco-Japonaise de Paris* (1911, 1912), à la *Ostasiatische Zeitschrift* de Berlin (1912), au *T'oung Pao* de Leyde (1912), à la *Revue de l'Art ancien et moderne* (1913, 1914), à la *Gazette des Beaux-Arts*, au *Journal Asiatique* (1915) à Paris, à la *Revue de l'India Office*, au *Burlington Magazine*, à Londres, à la revue *Kokka* à Tokyo, etc.

Les œuvres maîtresses de Raphaël Petrucci, la plupart comportant plusieurs centaines de pages et largement illustrées (souvent en couleurs), seront : *La Philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient*, Paris, Laurens, 1910 ; cet ouvrage est capital, sans doute l'un des premiers à montrer en français, la grandeur des concepts sur lesquels cet art est fondé et combien ceux-ci diffèrent des principes de notre art occidental. Tout étudiant des arts de l'Asie ne peut ignorer ce livre pionnier. *Les Peintres chinois*, Paris, Laurens, 1912 ; ce petit livre est le premier à révéler, sous une forme réduite et à un prix abordable, les grands noms de la peinture chinoise et la technique de la peinture au lavis. *La Peinture chinoise au Musée Cernuschi* (en collaboration avec Édouard Chavannes, Paris-Bruxelles, Van Oest, 1913). *Epochs of Chinese & Japanese Art. An outline history of East Asiatic design* by Ernest F. Fenollosa, 2<sup>e</sup> édition, Londres et New York, W. Heinemann, 1913. Édition nouvelle, revue et enrichie de copieuses notes par le professeur Petrucci. C'est à Fenollosa, Américain en mission au Japon vers les années 1890, que l'on doit la révélation, hors du Japon, de l'ancienne statuaire bouddhique de la Corée et du Japon et des trésors d'art chinois qui se cachaient dans les temples de Kyoto et de Nara. On peut même

penser que ces œuvres d'art, Fenollosa, dont la mission fut prolongée par un mandat de l'Empereur lui-même, les révéla aux Japonais qui les avaient, pour la plupart, oubliées. L'important ouvrage de Fenollosa (deux gros volumes in-4<sup>o</sup>, plus de 500 pages) avait été publié en 1912, par sa veuve. Le fait que Raphaël Petrucci fut choisi pour réviser cet ouvrage américain et enrichir de nombreuses notes sa seconde édition, montre de quelle réputation jouissait l'orientaliste italo-belge, dans les milieux scientifiques. L'œuvre de Fenollosa, bien qu'elle eût été rédigée après son décès, resta, jusqu'en ces dernières années, le travail le plus complet sur la question et les notes de Petrucci en élargirent singulièrement la portée. *Les Arts et métiers de l'ancien Japon*, de Steward Dick, traduits et adaptés de l'anglais et précédés d'une préface, par R. Petrucci, Paris-Bruxelles, Vromant & Cie, 1914. Le caractère technique de ce précieux petit manuel est bien dans la ligne de la conception que se fait Petrucci d'une esthétique-science. *Encyclopédie de la peinture chinoise*, Paris, Laurens, 1918, grand in-4<sup>o</sup>, 519 pages, traduction et commentaires ; dans la préface que complètent un dictionnaire biographique des peintres et un vocabulaire des termes techniques, Petrucci présente le *Kiai-tseu-yuan houa tchouan* ou *Les Enseignements de la Peinture du Jardin grand comme un grain de moutarde*. « Ce traité fondamental rassemble les » plus vieilles lois de l'esthétique » extrême-orientale : il recueille les » instructions et les exemples des plus » grands maîtres ». Composé par quatre peintres et érudits (qui dit peintre, dit, en Chine, lettré), vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, complété et réédité depuis 1679 (*ed. princeps*) jusqu'en 1913. On se tromperait si l'on n'y voyait qu'un reflet de la théorie de la peinture chinoise à l'époque des Ming (1368-1644) et au début de l'époque des T'sing (1644-1821). La passion dominante des auteurs est l'admiration de l'antiquité. Ils se sont

bornés, ce qui rend leur œuvre inestimable, à reproduire des témoignages de tous les grands maîtres de la peinture chinoise depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'à leur temps. Comme l'écrit Petrucci, ce livre pénètre dans l'intimité la plus secrète de l'art extrême-oriental, les arcanes de sa philosophie autant que les astuces de ses techniques, si éloignées de celles que connaissent les civilisations occidentales.

Une fois de plus, Petrucci se révèle un pionnier. Sa traduction éclairée par ses commentaires, aussi vastes que le texte original, sont, pour la première fois, mis à la portée de ceux qui ne possèdent pas une connaissance approfondie du chinois. Les premières études de F. Hirth (*Scraps from a Collector's Note Book*, Leyde, Brill, 1905) et d'Herbert A. Giles (*An Introduction to the History of Chinese Pictorial Art*, Shanghai, Kelly and Walsh, 1905), sont en effet de simples collections d'extraits des parties relatives à la philosophie.

Au moment de la guerre, en 1914, Petrucci passe avec sa famille en Angleterre où le British Museum le charge de la traduction des inscriptions des peintures bouddhiques que Sir Aurel Stein vient de rapporter des grottes de Touen-Houang, en Chine. Mais Petrucci veut servir dans la guerre son pays d'adoption. Il devient, à La Panne, le sous-directeur et administrateur de l'Ambulance Océan, établie par le Dr Depage à quelques kilomètres de la ligne de feu. Le 8 janvier 1915, Petrucci rejoint son poste; il doit le quitter en juin, après la stabilisation du front, parce qu'un hôpital militaire belge ne peut employer quelqu'un qui n'est pas Belge de naissance!

Raphaël Petrucci retrouve sa femme et sa fille à Paris, se met à l'étude du tibétain et est désigné pour une chaire à l'École des Hautes Études dépendant du Collège de France. Malade, il ne peut donner son cours et meurt brutalement d'une diphtérie post-opératoire, à quarante-cinq ans.

Dans le préambule à l'*Encyclopédie*

de la peinture chinoise, œuvre posthume dont, à la demande de M<sup>me</sup> Petrucci, il mena à bien les travaux en cours, Édouard Chavannes écrit : « Ceux qui liront ces pages apprécieront toute l'étendue de la perte que nous avons faite, lorsqu'a disparu, dans la plénitude de sa vigueur intellectuelle, le chercheur enthousiaste dont l'érudition étendue, le goût sûr et les hautes vues philosophiques nous ont fait comprendre et aimer l'art de la peinture en Extrême-Orient ».

Le récit succinct de sa trop courte vie nous montre aussi combien l'esprit et la science de Petrucci ont dépassé le cadre de la spécialité où finalement il excella. Comme l'écrivit Victor Segalen, il « eut mérité sa place parmi les humanistes de la Renaissance ».

Né hors de notre pays, c'est en Belgique qu'il fonda une famille, produisit l'essentiel de son œuvre et créa des enseignements nouveaux pour nous. Sa mort prématurée seule l'empêcha d'occuper dans l'enseignement universitaire belge la place éminente qui lui revenait de droit.

Henri Lavachery.

A. Lemaire, « Raphaël Petrucci, professeur à l'Institut des Hautes Études », dans *Journal des étudiants de l'Université de Bruxelles*, Bruxelles, 20 décembre 1896 (illustré d'un portrait par Spaelant). — H. d'Ardenne de Tizac, « Trois Figures : Édouard Chavannes - Raphaël Petrucci - Victor Segalen », dans *Bulletin archéologique du Musée Guimet*, Paris, 1921, Fascicule I, p. 27-28. — Henri Borel, « Raphaël Petrucci », dans *Wendingen*, Amsterdam, 1921, n° 3, p. 3.

PETYT (Maria), parfois désignée sous le nom de MARIE DE SAINTE-THÉRÈSE, née à Hazebrouck en 1623, décédée à Malines en 1677.

Née dans une famille nombreuse, de commerçants aisés, elle reçut une bonne éducation, d'abord dans sa ville natale, puis dans un pensionnat à Saint-Omer; à la suite des troubles de la Guerre de Trente Ans, elle séjourna quelque temps à Poperinge,

Menin et Lille. En 1642, elle entra chez les Chanoinesses de Saint-Augustin au Groene Briel à Gand, mais elle dut quitter le noviciat à cause de sa vue déficiente. Elle s'installa au Béguinage de cette ville comme « fille spirituelle » et, se sentant attirée par la vie contemplative, elle se mit sous la direction des Carmes. Mais ce n'est que quatre ans plus tard qu'elle rencontra le Père Michel de Saint-Augustin, qui devint son père spirituel et qui l'initia aux méthodes de l'oraison de simplicité, tout en la délivrant du fardeau d'un ascétisme étriqué, réduit à de multiples observances. En 1657, Maria Petyt acheta à Malines une maison attenante à l'église des Carmes, où elle s'établit avec quelques compagnes désireuses de partager son mode de vie ; elle y vécut jusqu'à sa mort sans que ce noyau de communauté ne se constituât en couvent. Bien qu'elle se désignât volontiers sous le nom de Marie de Sainte-Thérèse, Maria Petyt n'était donc pas religieuse ; sur ce point son autobiographie est formelle : elle prononça les vœux privés « d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, pour autant que la pauvreté peut s'exercer en dehors d'un couvent proprement dit » (*Leven*, I, p. 105). Vouloir faire de la mystique une religieuse *post mortem* en lui donnant un nom de religion ne peut donc que prêter à confusion.

Le Père Michel ayant été appelé aux plus hautes charges de son ordre, Maria Petyt lui rendit compte par écrit de sa vie spirituelle, précaution indispensable lorsque celle-ci prit un caractère nettement mystique, et d'autant plus que ses expériences passives furent pour la jeune femme, pendant de longues années, une source de doutes et d'incertitudes. Ces écrits, assemblés et divisés en chapitres d'après un tableau analytique de sujets théologiques et moraux — ce qui en rend la reconstitution chronologique malaisée —, et précédés d'une autobiographie rédigée par obéissance, furent édités par le Père Michel en 1683-1684.

L'œuvre de Maria Petyt constitue un des témoignages mystiques les plus remarquables du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment pour la mystique du Sacré-Cœur et la mystique mariale, antérieures d'une génération aux écrits de Marguerite-Marie Alacoque et de Louis-Marie Grignon de Montfort. L'analyse méthodique et la description des épiphénomènes de la mystique, des expériences visionnaires égalent celles de Thérèse d'Avila. Mais le document est unique dans la littérature mystique occidentale pour l'observation consciente et la description nuancée des effets de l'expérience mystique sur la psychologie humaine et ses réactions. Cette lucidité réflexive et l'analyse de « la résonance de l'esprit » humain (*Leven*, II, 18) à l'action de la grâce révèlent une psychologie qui nous paraît plus moderne que baroque. Tandis que la littérature mystique néerlandaise, à partir d'Appelmaus et de Ruusbroec, ne s'exprime qu'en des exposés didactiques, elle retrouve ici, pour la première fois depuis Hadewych, l'accent de la confession personnelle. Pour la première fois aussi dans l'histoire de la spiritualité néerlandaise, on voit ici deux courants puissants se fondre en une unité originale : l'œuvre de Maria Petyt représente la synthèse de l'ancienne école flamande et de la jeune école mystique du Carmel espagnol. Tout en restant fidèle à la spiritualité de l'« introversion », de la « foi nue essentielle », du « non-savoir » humain et de l'« anéantissement » de la volonté propre, dans l'« union essentielle au Dieu informe », « en son fond », elle accueille toute la richesse affective et psychologique, apportée aux Pays-Bas par les traductions des grands maîtres espagnols.

Albert Deblaere.

Michael a Sancto Augustino, *Het Leven / vande Weerdighe Moeder / Maria a Sta Teresia*, / (alias) / Petyt, / ...Van haer uyt ghehoorsaemheyt...beschreven, / ende vermeerderinghe van 't selve Leven. / Uyt haere schriften ghetrocken, ende by een vergadert..., Gand, vol. I : livres I et II, 1683, vol. II :

livres III et IV, 1684. — Id., *Vita venerabilis matris Mariae a Sta Teresia*, manusc., Collegio S. Alberto, Rome, Post. III. — L. Van den Bossche, « Autobiographie » (extraits), dans *La Vie Spirituelle, Supplément*, t. XIX, 1928, p. [105]-[120]; 1929, p. [169]-[201]; [242-254]. — Id., *Vie mariale, fragments*, Bruges-Paris, 1928. — Id., « De la vie " Marieforme " au mariage mystique », dans *Études Carmélitaines*, t. XVI, 1931, p. 236-250; *ib.*, t. XVII, 1932, p. 279-294. — Id., « Le grand silence du Carmel », « La vocation de Marie de Sainte-Thérèse », dans *Études Carmélitaines*, t. XX, 1935, p. 233-247. — Th. McGinnis, *Union With Our Lady, Marian Writings of Ven. Marie Petyl of St. Teresa*, New York, 1954. — A. Deblaere, *De mystieke schrijfster Maria Petyl (1623-1677)*, Gand, 1962, avec textes (*Koninklijke Vlaamse Academie voor taal- en letterkunde*, VI<sup>e</sup> reeks, be kroonde werken, nr. 87).

**PIÉRARD** (Émile-Louis-Joseph), professeur et ingénieur, né à Gimnée (province de Namur) le 11 mars 1864, décédé à Bruxelles le 6 juin 1924.

Émile Piérard fit de brillantes études à l'Université de Liège. Il obtint le diplôme d'ingénieur des mines en 1886 et le grade d'ingénieur électricien de l'Institut Montefiore en 1887.

Il fut parmi les premiers membres de la Société belge d'Électriciens, pour la vie de laquelle il a marqué, au cours de sa carrière, l'intérêt le plus attentif. Admis en 1908, en qualité de membre de la Société des Ingénieurs et des Industriels, il fut, à partir de 1909, président du Comité des Conférences de cette société.

Piérard entra à l'Administration des télégraphes en 1888 où il trouve immédiatement l'occasion de mettre en valeur ses qualités de technicien et d'organisateur. On lui doit, en effet, l'établissement de nombreuses lignes télégraphiques, ce qui lui donne l'occasion d'étudier les effets d'induction mutuelle entre lignes voisines et les moyens de remédier aux perturbations qui en résultent. A l'occasion de l'équipement des bureaux téléphoniques dont l'a chargé l'administration, son génie inventif s'exprime lors de la mise en exploitation de nouveaux systèmes de téléphonie, auxquels il apporte des perfectionnements origi-

naux. Il reste cependant, par la suite, plus spécialement attaché au service des télégraphes où il est appelé, le 30 décembre 1923, aux fonctions d'inspecteur général, une des plus hautes situations auxquelles peut prétendre un ingénieur attaché à cette administration.

En 1897, eu égard à son expérience déjà longue d'ingénieur électricien, l'Université libre de Bruxelles fait appel à sa collaboration pour occuper la chaire d'électrotechnie, tenue jusqu'alors par le professeur James Van Drunnen. Nommé chargé de cours le 18 décembre 1897, il est élevé à l'extraordinariat le 2 juin 1900. Dès son entrée en fonctions à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Bruxelles, il met au point un cours d'électrotechnique générale développant les principes fondamentaux de la théorie de l'électricité, qu'il ne cessera de perfectionner au cours de sa carrière. Le 16 janvier 1906, par suite du départ du professeur Ernest Rousseau, promu à l'honoraire, il reprend la charge de la deuxième partie du cours d'électricité et ses applications industrielles comprenant la théorie de l'électricité et du magnétisme et organise un cours traitant des applications industrielles de l'électricité. En dépit des ressources extrêmement limitées dont disposait à cette époque l'École polytechnique, il parvient à installer un laboratoire et à organiser des séances de travaux pratiques qui permettent à ses élèves de se familiariser avec l'utilisation et le fonctionnement des machines électriques et d'en assimiler les propriétés fondamentales. Le 13 juillet 1907, il est nommé professeur ordinaire.

Membre actif de la Société belge des Électriciens, il est appelé à siéger en son conseil d'administration en 1900. Il en occupe la vice-présidence en 1902 et est nommé président en 1912, mandat que la guerre prolongera jusqu'en 1920. En sa qualité de président de la société il consacre avec succès son activité infatigable à son déve-

loppement et à l'enrichissement du bulletin qu'elle publie, auquel il fournit de nombreux articles traitant de tous les domaines relatifs à l'électricité et à ses applications. Sous son impulsion, cette publication mensuelle devient une revue d'électricité hautement appréciée, tant en Belgique qu'à l'étranger. À la fin de son mandat de président, il continuera quasi seul à soutenir cette publication dont il conservera la direction jusqu'à sa mort.

Parmi les nombreux travaux d'Émile Piérard, on peut citer, en ordre principal, son *Traité d'Électrotechnie* (3 volumes) qui réunit l'ensemble de son cours à l'Université et dont les éditions successives témoignent du succès remporté par cet ouvrage fondamental pour l'époque (Liège, Desoer, 1899 — Bruxelles, Lamertin, 1901-1902; Paris, Dunod — Bruxelles, Ramlot, 1902; tome I, Bruxelles, Paris, 1907; tome II, Bruxelles, Ramlot — Paris, Dunod et Pinat, 1910; tome II, 1920; tome III, Bruxelles, 1922).

Son ouvrage sur la téléphonie (deux volumes), qui fut couronné par l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, connut lui aussi trois éditions. C'est avec un soin tout particulier qu'il en préparait une nouvelle édition lorsque la mort l'a frappé.

Citons encore *La Télégraphie sans fil à travers les âges* (Paris, Dunod-Bruxelles, Ramlot, 1901) et *L'Électricité et quelques-unes de ses applications : télégraphie avec fils et sans fil, téléphonie, rayons Roentgen* (Bruxelles, Lamertin, 1901; Ramlot, 1905), constituant le syllabus du cours qu'il a professé à l'Extension de l'Université libre de Bruxelles.

Émile Piérard collaborait activement à un certain nombre de revues européennes, parmi lesquelles le *Bulletin de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut Montefiore*, l'*Organe industriel* de Liège, la *Revue d'Électricité de Berne*, la *Revue d'Électricité de Paris*. Toutefois, la plupart de ses notes et de très nombreux travaux furent confiés au *Bulletin de la Société d'Électri-*

*ciens* devenu par la suite *Bulletin de la Société belge des Électriciens*, revue à laquelle, grâce à son activité inlassable et à sa ténacité, il a donné un essor remarquable.

Jean Hoffmann.

G. Jochmans, « Notice sur la vie et les travaux de Émile Piérard, professeur ordinaire », dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1923-1924*, Bruxelles, 1925, p. 36-38. — « Émile Piérard, ancien président de la Société belge des Électriciens. Directeur du Bulletin », dans *Bulletin mensuel de la Société belge des Électriciens*, t. XXXVIII, 1924, p. 169-172.

**PLISNIER** (Charles-Marius-Fernand), romancier, poète et essayiste, né à Ghlin (province de Hainaut) le 13 décembre 1896, décédé à Bruxelles le 17 juillet 1952.

Son père, Bernard Plisnier, est issu d'une famille de planteurs de tabac d'Obourg. Il devient par son mariage le chef d'une entreprise commerciale et se fixe à Mons, où l'écrivain passera ses années d'enfance et d'adolescence, et dont l'évocation se retrouve plus d'une fois dans ses romans. Dès la fondation du Parti ouvrier belge, Bernard Plisnier milite, comme ses frères, dans les rangs socialistes; athée dans sa jeunesse, il se convertira plus tard au protestantisme. La mère de l'écrivain, Charlotte Bastien, catholique, est issue d'un milieu d'industriels et de commerçants de la région montoise. Plisnier se sentira et se dira toujours le lieu d'un duel: fils de bourgeois, il ne hait pas la bourgeoisie mais l'injustice; militant d'extrême-gauche, il se proclame cependant chrétien.

Charles Plisnier fait ses études d'humanités anciennes à l'Athénée royal de Mons.

En 1919, tout en poursuivant ses études de droit à l'Université libre de Bruxelles, il a déjà publié plusieurs plaquettes de poèmes: œuvres de débutant, reniées ensuite, où le jeune poète respecte la technique traditionnelle (*Voix entendues*, 1913; *L'Enfant qui fut déçu*, 1913; *La Guerre des*

hommes, 1920). Il collabore également à des journaux et à des revues d'extrême-gauche comme : *La Vie ouvrière*, *La Revue communiste*, *L'Exploité*, *Haro* et crée un journal hebdomadaire : *Communisme*.

En 1919, Plisnier adhère à l'Internationale communiste, mais il ne devient membre du Parti qu'en 1921, lorsque, sur ordre de la Troisième Internationale, les divers groupes belges d'extrême-gauche fusionnent. La même année, l'écrivain épouse Alida Dupriez qui restera toujours pour lui une collaboratrice éclairée. Un fils naît de ce mariage, en 1922, à Bruxelles, où l'écrivain s'est inscrit au barreau de la Cour d'appel.

Dès cette date, c'est à Saint-Gilles lez-Bruxelles que Plisnier est tout à la fois un jeune avocat qui ne veut plaider que pour les ouvriers, un poète surréaliste peu connu et un révolutionnaire dont ses compagnons se méfient, à cause de sa personnalité jugée trop originale.

En 1925, il dirige le Secours rouge international. En 1927, au Congrès de Moscou, il est élu au Praesidium juridique international. Son action politique le mène à Amsterdam, à Moscou, à Berlin, à Madrid, à Vienne et à Sofia. Il écrit à cette époque des articles politiques sur la situation dans les Balkans, la question coloniale, les clauses financières du Traité de Versailles.

En 1928, lors de la scission de la Troisième Internationale, Charles Plisnier se déclare pour Trotsky et siège au Bureau exécutif de l'opposition trotskyste ; mais il estime à cette date que le trotskysme ne représente qu'une opposition à l'intérieur du Parti communiste. Ni le parti, ni les trotskystes ne lui permettent de garder cette attitude et il se voit bientôt rejeté par les tenants des deux tendances. Il crée alors des revues indépendantes : *Esprit du Temps* et *Prospections*, où il étudie notamment le rôle du prolétariat dans la société, les bases de la culture de l'avenir et les rapports de la poésie et de la société. Il publie

en 1932 un essai : *Mesure de notre temps* qui définit la position d'un marxiste prétendant dépasser le marxisme.

Malgré sa vie politique, Plisnier découvre, dès 1922, avec les poèmes d'*Élégies sans les anges*, son véritable visage d'écrivain. D'autre part, la crise de conscience qu'il a vécue au sein de l'Internationale et du Parti communiste lui inspire son meilleur recueil de nouvelles : *Faux passeports*, qui sera publié pour la première fois à Liège en 1935. Plisnier y est amené à se poser la question touchant la primauté, en lui, du politique ou de l'artiste.

De 1922 à 1937, l'écrivain s'affirme avec une puissance grandissante. Plisnier publie des volumes de poèmes où il apparaît totalement dégagé de la technique traditionnelle. Le vers est libre, la ponctuation, absente, l'inspiration, surréaliste. Dans *Élégies sans les anges*, Plisnier se dit le poète du temps de la dérélition annoncé par Rimbaud et Lautréamont. « Exténué de vertige et de féerie », le poète se sent un homme déchu et ne trouve de refuge que dans le rêve. *Prière aux mains coupées* (1931) exprime la nostalgie d'un absolu que Plisnier estime désormais inaccessible pour l'homme de son temps. Dans *Histoire Sainte* (1931), long poème au lyrisme crispé, le poète conte l'histoire de Barrabas en place de celle de Jésus, tout en se souvenant douloureusement cependant de la foi de sa mère. *L'Enfant aux stigmates* (1933) est un roman-poème que Plisnier finira par intituler « Poème » ; un long monologue permettant à l'écrivain d'interpeller l'étrange enfant qu'il fut. Après ce retour aux sources de l'enfance, Plisnier s'essaye, dans les poèmes d'*Odes pour retrouver les hommes*, à retrouver ses semblables. Il a écrit, dans le même temps, un triptyque poétique révolutionnaire, à l'allure messianique : le premier volet, *Déluge* (1933) est dédié à Lénine, le second *Babel* (1935) est dédié à Trotsky et le troisième *Sel*

de la terre (1935) est dédié à l'homme sans qualité, à l'homme de partout qui a nom Jean, John, Johan ou Ivan. Les poèmes *Périple* (1936) et *Sacre* (1938) complètent cette importante œuvre poétique. En 1943, paraît enfin *Ave Genitrix*, le dernier et le plus remarquable des poèmes de Plisnier.

Cependant, dans sa maison bourgeoise de Saint-Gilles, où Plisnier reçoit tous les mardis, au soir, un groupe d'hommes venus d'horizons différents, écrivains, peintres, sculpteurs, anarchistes, professeurs, il écrit aussi une œuvre romanesque : outre *Faux passeports* (dont l'édition augmentée paraît en 1937 à Paris), un recueil de nouvelles, *Figures détruites* (paru en 1935 à Bruxelles). Enfin, le premier grand roman de Plisnier, *Mariages*, est publié à Paris en 1936 par l'éditeur Corrèa. *Mariages* va valoir la notoriété à Plisnier et ouvrir sa grande carrière de romancier. Plusieurs critiques annoncent « un nouveau Balzac ». L'Académie Goncourt hésite à lui décerner son Prix, car Plisnier est belge, et, jusque-là, aucun écrivain non français n'a été couronné. La question est résolue l'année suivante. Plisnier qui vient, en 1937, de faire republier *Faux passeports*, à Paris, se voit attribuer le Prix Goncourt à la fois pour ce dernier livre et pour *Mariages*.

C'est en 1937 également, que l'écrivain est élu membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, au fauteuil précédemment occupé par Paul Spaak.

Il quitte alors le barreau de Bruxelles et la Belgique et va se fixer en France, à Saint-Germain-en-Laye d'abord, dans le domaine de Montferrat qu'il a acquis en Seine-et-Marne, ensuite. Il mène désormais une vie de travail opiniâtre et son histoire n'est plus que celle de ses livres, bien qu'en 1939, cependant, il tente, avec un groupe d'intellectuels belges, de créer un mouvement d'opinion antineutraliste en Belgique ; il fonde, dans ce but, avec Alexandre

André et Louis Dumont-Wilden, un hebdomadaire : *Alerte*.

Durant la guerre, Plisnier gagne la France non occupée, où, dans le climat d'une méditation souvent amère, il continue son œuvre de romancier.

Ses grands romans, dont *Mariages*, datent de la dernière période, allant de 1937 à 1952 : *Meurtres*, dont les cinq volumes paraissent entre 1939 et 1941 et *Mères*, dont les trois volumes sont édités entre 1946 et 1949. Ce sont deux cycles de romans puissants, où sont également présentes les questions sociale et psychologique.

Dans le même temps, paraissent des romans plus courts, mais de la même veine : charpente solide et traditionnelle, présence conjugée des problèmes sociaux et psychologiques, avec, à l'arrière-plan, le tourment de Plisnier lui-même, d'ordre intérieur, religieux. Ce sont les romans intitulés : *Croix de Vénus* en 1943, *L'Homme nocturne* en 1944 (réédité en 1960 sous le titre de *Nuits d'Égypte*), *Une Voix d'or* en 1944, *La Matriochka* en 1944, *Héloïse* en 1946, *Beauté des laides* en 1951, *Folies douces* en 1952. De plus, Plisnier a donné, en 1943, sa seule pièce de théâtre (4 actes) : *Hospitalité*.

Mais la maladie le minait depuis plusieurs années déjà, et sa dernière apparition en public fut pour recevoir, en juin 1952, à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, à Bruxelles, son ami Roger Bodart. Un mois plus tard, Charles Plisnier mourait dans une clinique bruxelloise, des suites d'une opération.

De 1952 à 1954, sa veuve, Alida Plisnier, a dépouillé les manuscrits laissés par l'écrivain et a regroupé divers articles et études. Elle a publié ainsi, successivement, trois volumes : *L'Homme et les hommes*, *Patrimoine* et *Roman*, qui révèlent, à côté de l'écrivain de renom international, l'homme plus secret, qu'aucun des problèmes de son temps ne laissa indifférent.

L'Association des Amis de Charles Plisnier a été fondée en 1953. Elle a

pour objet la diffusion de l'œuvre de l'écrivain en Belgique et à l'étranger, notamment par la publication de ses œuvres complètes; elle publie une fois l'an le *Bulletin des Amis de Charles Plisnier*, exposant les activités de l'association et contenant des articles relatifs à Plisnier. Quant à la Fondation Charles Plisnier, organisme totalement indépendant de l'association susdite, elle se donne pour but « la défense de l'ethnie française » et elle a publié une excellente bibliographie de l'œuvre de Plisnier.

L'œuvre de Charles Plisnier, surréaliste en poésie, classique dans le roman et dans l'essai, a, sans doute, les défauts de ses qualités. La probité, que Plisnier tenait pour vertu cardinale, la rigueur de l'observation et de la composition, la passion des destins particuliers et le don de la vie sont les caractères évidents de son œuvre romanesque; certains ont pu lui reprocher toutefois des singularités de langage et un ton quelquefois oratoire. Peu d'écrivains de son époque paraissent, cependant, avoir touché la profondeur que Plisnier a atteinte.

Marie-Thérèse Bodart.

R. Bodart, *Charles Plisnier*, Paris, Éditions universitaires, 1953. — R. Bodart, *Roman d'une vie*, précédant *Nuits d'Égypte (L'Homme nocturne)*, Anvers-Bruxelles, Le Monde du Livre, 1960. — J. Roussel, *La vie et l'œuvre ferventes de Charles Plisnier*, Rodez, Éd. Subervie, 1957. — « Hommage à Charles Plisnier », numéro spécial de la revue *Marginales*, avril 1947 (avec bibliographie). — « Hommage à Charles Plisnier », dans *Savoir et Beauté*, 32<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 718, 1952, p. 1091-1117. — *Les Cahiers Charles Plisnier*, édités par l'Association des amis de Charles Plisnier, à Bruxelles. — Bibliographie générale de l'œuvre de Charles Plisnier, publiée par la Fondation Charles Plisnier.

\*PORTER (François), franciscain irlandais résidant à Rome, anti-janséniste, né à Kingstowne (Meath oriental), vers 1632, mort à Rome le 6 avril 1702.

Fils de Simon, il quitta très jeune encore sa patrie, fit ses humanités chez les Jésuites à Lille. Devenu fran-

ciscain il étudia la philosophie et la théologie au collège Saint-Isidore des franciscains irlandais à Rome. Par la suite il y enseigna longtemps et y passa presque toute sa vie. Il fut auteur de plusieurs livres. Il mérite une notice dans la *Biographie nationale* à cause du rôle qu'il a joué dans l'attaque contre les jansénistes belges.

Devenu en 1679 procureur de la « Congrégation secrète pour l'accusation des jansénistes » qui avait son comité directeur à Louvain, il travailla énergiquement à Rome pour faire condamner des livres jansénistes et surtout des propositions de doctrine suspectes. La condamnation des trente et une propositions en 1690 est surtout due à ses activités.

Lucien Ceyssens, O.F.M.

L. Ceyssens, « Romeinse brieven uit de Ierse episode van het Belgisch antijansénisme », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 23, 1944-1946, p. 73-121. — L. Ceyssens, « Correspondances romaines de l'antijanséniste François Porter », *ibid.*, fasc. 37, 1965, p. 363-426. — L. Ceyssens, « François Porter, franciscain irlandais à Rome », dans *Miscellanea Melchor de Pobladora*, vol. I, Rome, 1964, p. 387-410.

PRISSE (Louis-Guillaume-Henri, baron), lieutenant général, diplomate, né à Maestricht le 29 février 1816, mort à Bruxelles le 25 janvier 1884.

Fils du baron Albert-Florent-Joseph Prisse qui fut lieutenant général, plénipotentiaire près la cour de La Haye de juin 1842 à septembre 1845 et ministre de la Guerre, Louis Prisse débuta dans la carrière militaire comme aspirant d'artillerie le 31 juillet 1832. Sous-lieutenant à l'artillerie de campagne le 22 février 1834, il passa au 2<sup>e</sup> d'artillerie en 1836 puis fut promu lieutenant le 5 février 1839. L'arrêté royal du 8 avril de cette dernière année le mit à la disposition du ministre des Affaires étrangères en vue d'une mission diplomatique qu'il remplit au Mexique en qualité d'attaché de légation. A cette époque,

ce grade dans la carrière n'impliquait aucun traitement : aussi ne jouit-il que d'une disposition réglant ses frais de voyage. Il œuvra là-bas avec le baron Florent de Norman qui, chargé d'une mission spéciale dans les républiques de l'Amérique du Sud en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, conclut un traité entre la Belgique et le Mexique. En 1840, de Norman proposa à notre gouvernement d'acquérir l'île de Cosumel, propriété du Yucatan ; il fut un moment question d'y installer un établissement pénitencier.

Prisse regagna son pays en décembre 1840 et entra à son régiment le 26 janvier 1841. Le 4 février suivant, il se fit naturaliser en vertu de la loi du 4 juin 1839 votée après son départ pour l'Amérique. En octobre 1842, son père, plénipotentiaire à La Haye, avait à traiter des questions se rattachant au traité du 19 avril 1839 et demanda que son fils fût attaché à la légation des Pays-Bas pour l'aider aux longues rédactions qu'entraînait le règlement des questions encore pendantes entre notre pays et la Hollande. Le ministre de la Guerre de Liem estima ne pouvoir accorder à si bref délai une seconde faveur au jeune Prisse qui venait de rentrer du Mexique. Pourtant, dans le souci d'être agréable à son collègue des Affaires étrangères, il accorda quatre mois de congé à demi-solde à Louis Prisse afin de lui permettre de seconder son père.

Capitaine en second le 16 août 1846, il devint officier d'ordonnance du Roi le 16 juillet 1847 ; promu capitaine-commandant le 28 février 1850, Prisse passa au 4<sup>e</sup> d'artillerie le 4 mars 1850, à l'état-major de l'artillerie le 17 janvier 1854 et accéda au grade de major le 26 mars 1863. Le 10 avril 1864, l'empereur du Mexique lui conféra la commanderie de l'ordre de la Guadeloupe pour avoir collaboré à l'organisation du corps belge des volontaires mexicains.

Lieutenant-colonel le 19 avril 1868, colonel le 19 octobre 1871, Prisse fut en même temps déchargé des fonctions

d'officier d'ordonnance du Roi pour être remis à la disposition de Léopold II le 27 du même mois. Puis, il fut nommé commandant du Palais le 15 novembre de cette année et atteignit le grade de général-major commandant de province le 29 juin 1875. Placé à la section de réserve en 1876, cet officier devint lieutenant général le 14 mai 1879 et fut pensionné le 5 juin suivant. Le Roi le reprit en qualité d'aide de camp cette fois, le 20 janvier 1883.

Jacques-Robert Leconte.

Archives du ministère des Affaires étrangères, dossier Personnel 270 et dossier Personnel 260 (Pirson). — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Bruxelles), matricule 3192. — *Annuaire militaire*, Bruxelles, 1885, p. 458. — *Annuaire de la Noblesse*, t. 2, Bruxelles, 1892, p. 1927. — *Moniteur belge*, 29 janvier 1884. — *Almanach royal*, Bruxelles, 1840 et 1841. — J.-R. Leconte, *Les tentatives d'expansion coloniale sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>*, Anvers, 1946, p. 28 ss. — *Journal militaire officiel*, Bruxelles, 1839.

**PUISSANT** (Edmond-Félix), ecclésiastique, homme d'œuvres et archéologue, né à Renaix, au hameau de La Bruyère, le 23 octobre 1860, décédé à Mons le 7 mai 1934, fils de Félix Puissant et de Désirée Bruneel.

Son père mourut à Roubaix, le 3 août 1865, à l'âge de trente et un ans. Edmond passa de l'école des Frères de la Doctrine chrétienne au Collège Saint-Antoine de Padoue à Renaix, puis au Collège Saint-Augustin à Enghien ; il fit sa philosophie à Bonne-Espérance et fut ordonné prêtre à Tournai en 1884.

Aumônier de l'imprimerie Saint-Jean l'Évangéliste à Tournai, de 1884 à 1886, puis de septembre 1889 à juillet 1890, il prêtait son assistance au correcteur d'épreuves et au dessinateur de la maison. Vicaire à Tournai, en 1886 à Saint-Jean, en 1887 à Saint-Piat ; il fut transféré en la même qualité à l'église Sainte-Élisabeth de Mons, en juillet 1890. Dans la bibliothèque et les archives de la cité épis-

copale, il explora le fonds des manuscrits qui viennent des abbayes et acquit une science réelle de l'histoire du Hainaut, de ses lettres anciennes et de ses arts. En 1887, il fut nommé membre titulaire de la Société historique et littéraire de Tournai.

A Mons, dans son ministère à Sainte-Élisabeth, il mit en pratique les instructions de Léon XIII (*Rerum novarum*, 1891) : il se dépensait pour les œuvres sociales, initiait les ouvriers aux beautés de l'art et créait avec eux et pour eux le « Jeu de la Passion ». En mars 1898, il reçut la décoration spéciale de 2<sup>e</sup> classe « comme promoteur et fondateur de sociétés mutuelles ».

En 1894, il reçut le diplôme de membre effectif du Cercle archéologique de Mons. En mai 1895, il représenta ce cercle au Congrès d'histoire et d'archéologie de Tournai. Deux ans après, il est admis parmi les Bibliophiles belges séant à Mons.

Le 28 janvier 1897, il est nommé maître de religion à l'Athénée royal de Mons et mis à la retraite en 1917. Educateur aimable et disert, il inspirait aux uns le goût des sciences naturelles ou de la philosophie, aux autres, l'amour de l'archéologie ou des vieux livres. Il employait ses loisirs de professeur à approfondir ses connaissances historiques, à entreprendre des fouilles, à parcourir les campagnes et à visiter les boutiques d'antiquaires.

En 1902, il est élu secrétaire du Cercle archéologique de Mons, en 1908, vice-président, puis président de 1914 à 1919 et de 1925 à 1928. En cette qualité, il poursuivait son œuvre d'éveilleur de vocations, car il avait une façon personnelle de gagner les cœurs à la cause de l'art ancien. « Il faut conserver, répétait-il, » étayer les édifices branlants, arracher » à un industrialisme savant mais » cupide et barbare les témoins de la » vie ancestrale... »

En octobre 1901, il achète les restes du château-fort d'Herchies, demeure

des comtes de Berlaymont et d'Egmont. D'après un vieux plan découvert par Devillers, il rétablit la ligne générale de la forteresse du XIII<sup>e</sup> siècle et celle des constructions postérieures, jusqu'au château Renaissance incendié par Louis XIV en 1655.

Il habite à Herchies jusqu'en 1912, année où il acquiert, à Mons, rue Terre-du-Prince, une pittoresque maisonnette ancienne. En 1914, il fut nommé desservant à Sars-la-Bruyère (du 24 décembre 1914 au 16 septembre 1919). Il y avait acheté une assez grande propriété — ancienne brasserie — où il dégagait un donjon carré du XII<sup>e</sup> siècle dissimulé dans des bâtiments vétustes. Il trouva aux alentours de cette bourgade de la terre plastique, s'improvisa potier d'art, afin de ressusciter une des antiques industries du Hainaut.

Le 26 août 1920, la princesse Emma-Henriette de Croy-Solre cède à l'abbé Puissant, par-devant le notaire Tel, d'Ormeignies, le château féodal d'Harvère, abandonné et déjà menacé par les travaux souterrains des charbonnages, mais que l'archéologue entreprenant veut restaurer. Il intéresse à son œuvre la Province de Hainaut, M. Masson, alors ministre de la Justice, et un riche Américain, M. John Gade; attaché à l'ambassade des États-Unis à Bruxelles, ancien membre de la Commission for relief in Belgium. Et le 28 décembre 1923, la Province, moyennant l'intervention du mécène, rachète le château en partie réparé et charge l'abbé de s'occuper de la restauration qu'elle se propose de continuer... Hélas! le château s'enfonçant peu à peu dans les eaux devient inhabitable; l'abbé dut transporter la plus grande partie de ses collections dans le château féodal d'Écaussinnes-Lalaing, donné par une princesse Aldobrandini, château qu'il avait arraché aux démolisseurs et dont il avait également assumé la restauration.

Il fit d'Écaussinnes un musée, où il recevait les touristes avec une charmante urbanité; mais bientôt,

en 1929, il revendit le château avec ses collections au comte Adrien van der Burch et il s'établit à Mons, rue Terre-du-Prince, dans un hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il revendit en 1932.

Cette année-là, il acquit, d'une part, rue des Sars, un ensemble de taudis, « l'Attaca », où il retrouva et ressuscita la chapelle romane de Sainte-Marguerite (entourée d'un cimetière, *âtre*), fondation de Marguerite de Constantinople, et d'autre part, non loin de là, le refuge de Ghislenghien (XVI<sup>e</sup> siècle), qu'il isola de constructions récentes sises rue Notre-Dame Débonnaire, et où il logea sa collection d'ornements sacerdotaux, une des plus riches qui soient.

Nommé chanoine en 1925, il est fêté par la ville entière. En 1926, il s'occupe de la réunion des fragments du jubé de Du Broeucq en quatre retables nouveaux dont il a conçu l'ordonnance. En 1928, il prépare et préside le Congrès archéologique qui se tient à Mons. Deux ans après, il prend une part active à l'organisation des fêtes du Centenaire de notre indépendance nationale, en sa qualité de membre du comité *Hannonia*. En 1932, il collabore brillamment à la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle archéologique de Mons.

A peine revenu d'un voyage en Palestine, malgré sa vue faiblissante, il part pour l'Italie. Après son retour, il est opéré de la cataracte. Il conserve la vue mais contracte une maladie dont il meurt.

Il repose à présent sous une dalle, dans la jolie chapelle qu'il fit resurgir des ruines lépreuses, au pied d'un antique pilier de chêne supportant la charpente visible, à deux pas de la bibliothèque, où il avait pensé jouir d'une longue vieillesse studieuse.

Il a donné à la ville de Mons ses logis de « l'Attaca » et de la rue Notre-Dame Débonnaire, ainsi que les trésors qu'ils contiennent, notamment une *Bible* de Gutenberg, achetée en 1926 et comprenant 220 folios aux marges bien conservées.

Edmond Puissant était membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites (1904); membre du Conseil de Fabrique de la collégiale Sainte-Waudru (1904); officier d'Académie (1905); membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique (1906); membre de la Commission de surveillance de l'Académie des Beaux-Arts de Mons (1911); membre de la Commission provinciale des Bourses d'Études (1929); membre d'honneur du Touring Club de Belgique (1928); membre du Cercle archéologique et historique de Valenciennes, etc.

Puissant a publié des études archéologiques : *Notice sur l'excursion aux ruines de l'abbaye de Cambron et du château-fort d'Herchies*, dans *Congrès archéologique et historique de Mons*, vol. I, 1904, 15 p., 11 pl.; *Le château comtal de Mons aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*; *Visite à la collégiale de Sainte-Waudru*; *Les Écaussinnes*, dans *Congrès archéologique et historique de Mons 1928*, Mons-Frameries, 1928, 23 p., 10 pl.; *La région de Soignies et des Écaussinnes*; *Le Centre touristique*, dans *Le Centre*, La Louvière, 1930, p. 123-127, avec un dessin de l'auteur, reconstitution du château d'Écaussinnes-Lalaing.

*Iconographie* : Ch. Hermans, *L'abbé Puissant à son établi de potier*, gravure; Greuze, *Portrait*, gravure, 1935; M<sup>me</sup> Canon-Légrand, *Le Chanoine Puissant*, peinture (Mons, bibliothèque de l'Attaca).

Paul Champagne.

Papiers personnels du chanoine Puissant conservés à la Bibliothèque publique de Mons. — Omer Englebert, « Autour de l'abbé Puissant », dans *La Terre wallonne*, juillet 1922. — D<sup>r</sup> Delghust, *Le Chanoine Puissant*, Mons, s. d., 12 p. — H. Delanney, « Discours », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 1935-1936. — P. Champagne, *Soirées*, Bruxelles, 12 juin 1934, article illustré. — P. Champagne, *Le Sotr*, 9 et 16 janvier 1956. — P. Champagne, *Écho*, Renaix, mars 1957, 14 p. — M.-A. Arnould, *L'exemplaire de la Bible de Gutenberg conservé à Mons*, étude critique, Mons, 1960 (publication de la *Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, in-4<sup>o</sup>).

**PUTSAGE** (Marguerite - *Émilie - Julie*), artiste peintre, née à Mons le 15 novembre 1868, décédée à Bruxelles le 22 septembre 1946; fille de Jules-Maximilien-Joseph Putsage, directeur de l'Union du Crédit, à Mons, et de Marie-Thérèse-Philippine De Puydt, petite-fille de Jean-Ambroise De Puydt, premier gouverneur du Hainaut décédé à Mons en 1836.

Infirmes dès sa prime jeunesse, Marguerite Putsage reçut ses premières leçons de dessin d'Auguste Danse, fondateur de l'École de gravure montoise. Son œuvre a été fort influencée par le peintre Eugène Carrière (1849-1906) qu'elle admirait beaucoup pour son triomphe du clair-obscur et auprès duquel elle trouva un enseignement d'une haute portée artistique et morale. Elle le voyait très souvent à Paris, à Bouillon, chez des amis épris d'art, ou à Mons, chez le sculpteur Louis Devillez (1855-1941), vieil ami de sa famille, qui, lui aussi, par ses conseils et ses critiques, fut pour elle un guide précieux.

Marguerite Putsage n'est pas le chantre éclatant des couleurs; elle réduit pour ainsi dire la matière au minimum. Comme son maître français, elle voulait attirer l'attention par la ressemblance des choses dont on puisse admirer les originaux.

Ses tableaux de fleurs sont attachants, ses portraits, véritables portraits d'âmes, sont d'une grande finesse et d'une étonnante vérité mais ce qui est particulièrement remarquable chez elle, ce sont ses intérieurs peints dans la « manière sombre » chère à Eugène Carrière.

Sous la direction de M. Halleux, elle a donné un cours d'histoire de l'art à l'École des Mines, aujourd'hui Faculté polytechnique de Mons.

Plusieurs collections particulières, les musées de Mons, Gand et Ixelles possèdent des œuvres représentatives de ce beau peintre intimiste.

Clovis Piérand.

Renseignements fournis par M<sup>lle</sup> Heupgen, nièce de Marguerite Putsage, et par de vieux amis de celle-ci.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII. — 20

**PUYDT** (Marcel DE), juriste et préhistorien, né à Anvers le 20 février 1855, y décédé le 22 janvier 1940.

Petit-fils de Jean-Ambroise De Puydt, gouverneur de la Province de Hainaut, nommé par le Gouvernement provisoire de la Belgique le 20 septembre 1830, Marcel De Puydt fit ses études secondaires à Namur et suivit les cours de l'Université de Liège où il obtint les diplômes de docteur en droit, de docteur en sciences politiques et administratives, et de candidat notaire. De 1880 à 1920, il remplit les fonctions officielles de directeur du Service du Contentieux de la Ville de Liège; il rendit à cette administration d'éminents services, particulièrement pendant la guerre 1914-1918. La cause des Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège qui, sans lui, n'auraient pas connu le développement qui est le leur aujourd'hui, lui fut chère. Sans conteste, il peut être considéré comme le père de ces musées, par les efforts qu'il déploya à leur installation et à leur enrichissement auquel il contribua personnellement. Il fut appelé à deux reprises à la présidence de l'Institut archéologique liégeois.

Marcel De Puydt fut un préhistorien de valeur, apprécié en Belgique comme à l'étranger. Créateur de l'école liégeoise de préhistoire, son œuvre a été continuée par des disciples qui firent honneur à ce chercheur probe et savant.

C'est Marcel De Puydt qui découvrit en 1881 les riches gisements néolithiques de Sainte-Gertrude en Limbourg hollandais, la station d'âge robenhausien de Rullen, sur le territoire de Fouron-Saint-Pierre, en 1893, et de nombreux « fonds de cabanes omaliens » de la Hesbaye. En 1885, il fouilla, en collaboration avec le géologue Max Lohest, la terrasse de la célèbre grotte de Spy.

Pendant un demi-siècle, Marcel De Puydt réunit une très remarquable collection de pièces préhistoriques, dont la part la plus importante comprend le produit des fouilles de Spy,

de Sainte-Walburge à Liège et des habitats omaliens de la Hesbaye. Il en fit don à la Ville de Liège pour le Musée Curtius en 1920. De 1876 à 1933, ce généreux donateur fit, en outre, bénéficier le Musée Curtius de nombre d'objets des époques helgo-romaine et franque, ainsi que de pièces ressortissant aux arts décoratifs des temps modernes.

L'activité scientifique de Marcel De Puydt a classé ce grand chercheur parmi les meilleurs érudits de la fin du siècle dernier et du début de notre

siècle en matière d'archéologie pré-historique. Elle comporte une série importante d'études qui peuvent encore servir d'exemple par la rigueur de la pensée et le souci de vérité.

Joseph Philippe.

J. Servais, « Marcel De Puydt, notice biographique », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXIV, 1940, p. 119-135 (avec portrait et bibliographie).  
— J. Philippe, *Guide du visiteur aux Musées Curtius et d'Ansembourg*, Liège, 1952, p. 34 (avec références bibliographiques).

## Q

**QUEILLERIE** (Chrétien de la), pasteur, aumônier militaire, né à Celles (lez-Tournai?) en 1543, décédé en Hollande fin 1630, ou peu après.

Il aurait exercé dès 1565, avec son compagnon Jean Walé, un apostolat itinérant dans la région de Lille et du Quesnoy. L'un et l'autre, d'après van der Haer, auraient été de condition artisanale, lui sayetteur, Walé cordier. Ils sont représentatifs de l'action de nombreux prédicants qui, dans les Flandres, le Tournaisis, la Picardie, le Hainaut, se sont improvisés les propagandistes de la Réforme.

En 1572, de la Queillerie était pasteur en titre à Armentières. Les massacres de la Saint-Barthélemy et la dispersion qu'ils occasionnèrent jusque dans les contrées voisines de la frontière française, l'amènèrent à chercher en Angleterre un asile momentané : il fut accueilli à Londres dans l'église belgo-française, Thread-needle Street.

De retour dans les Pays-Bas, il fut appelé, en 1574, à l'aumônerie d'un régiment wallon levé contre la domination espagnole. Fait prisonnier lors de la prise d'Oudewater par les troupes royales le 8 août 1575, il échappa à la mort, ses geôliers n'ayant pas soupçonné, sous son habit de soldat, sa qualité d'ecclésiastique. Le pasteur Jean Taffin, alors chapelain privé du prince d'Orange, ayant appris la capture de son collègue, put faire négocier sa délivrance par le colonel van Swieten, gouverneur de Breda,

et obtint sa liberté au prix de cent couronnes.

Dans le courant de l'année 1578, revenu en Flandre gallicane, de la Queillerie devint, sous l'autorité du synode wallon, pasteur de l'église de Bondues et lieux circonvoisins : Wambrecies, Lincelles, etc. ; il y exerça le ministère jusqu'en mars 1581. Le synode l'envoya alors à Audenarde pour y « dresser » l'église française. Satisfaite des efforts du pasteur, la communauté qu'il institua, ainsi que le gouverneur de la ville, Guillaume de Maulde, seigneur de Mansart, qui soutenait la cause nationale, adressèrent au synode une requête tendant à ce que de la Queillerie leur fût accordé comme ministre ordinaire. Mais en décembre déjà, l'église était « dissipée » à la suite des événements politiques : la prise de Tournai par les Espagnols découvrait Audenarde, dont le gouverneur était contraint de prendre la fuite. Interrogé en janvier 1582 par-devant notaire, « maître de la Cuellerie » rendit à la personne et aux actes du seigneur de Mansart un élogieux témoignage. A son tour obligé de quitter la ville, le pasteur reçut, à son départ, des anciens et des diacres l'attestation de leur estime, que corrobora le synode. Il se retira à Gand, où il fut employé au service de la communauté de langue française pendant que se réglait un différend entre celle-ci et son pasteur, Gilles Massis. La paix rétablie dans la congrégation, Chrétien de la Queillerie se rendit

avec sa famille à Utrecht où, inscrit au nombre des paroissiens de l'église wallonne, il trouva à s'occuper au service de l'église comme lecteur et instituteur. A l'expiration de son engagement, il quitta Utrecht.

En 1584, il était à Leyde, sans que l'on sache s'il avait déjà repris les fonctions d'aumônier des troupes wallonnes au service des États. C'est en 1586 qu'il fut officiellement désigné par le comte de Leicester comme « ministre entre les gens de guerre ». Il conserva ces fonctions jusqu'en 1623.

Pendant de longues années, on le vit assister régulièrement aux séances semestrielles du synode wallon en qualité de « ministre des compagnies ». A diverses reprises, il se vit confier des missions délicates : en avril 1587, il est envoyé à Arnemuiden prêcher aux wallons réfugiés ; en 1588, il est chargé de visiter les soldats du fort de Lillo et de s'enquérir prudemment à Berg-op-Zoom de « quel moyen il y a d'y dresser église de notre langue » ; en 1602, il s'acquitta de fonctions pastorales dans Ostende assiégée. Il lui arrive, par la suite, de retourner dans les Pays-Bas catholiques ; il est à Gand en 1609 ; il en dessert l'église « sous la croix » jusqu'à la fin de l'année, avant de retourner à l'armée. Il remplit en 1611 les fonctions dangereuses de pasteur de « l'Olive », charge qui consistait à apporter clandestinement les secours religieux aux protestants des provinces du sud qui n'avaient pas émigré après les capitulations de Farnèse, et qui, dispersés un peu partout, étaient perdus dans la masse catholique.

Arrivé à l'âge du repos, Chrétien de la Queillerie habita à Leyde, dans la maison du libraire Jean de la Queillerie, sans doute l'un de ses fils. Son nom apparaît pour la dernière fois en septembre 1630 dans les Actes du synode : « Pour soulager maistre » Chrétien de la Queillerie en sa nécessité en laquelle, en son grand âge » et après plusieurs bons services, il

» se trouve, et touchant laquelle il a » écrit à ceste assemblée, la compagnie lui ordonne fl. 100 ».

Deux fils de Chrétien de la Queillerie devinrent pasteurs : Gerson, à Wesel (église wallonne) et Abraham, à Rotterdam. Ce dernier, décédé le 16 mars 1630, peu avant son vieux père, avait épousé Marie Dubois, fille d'un officier de l'armée de Guillaume d'Orange. Ils eurent une fille, Marie de la Queillerie, qui fut la première Européenne à s'établir en Afrique du Sud. Elle devint la femme du médecin et naturaliste Jan van Riebeeck qui, le 6 avril 1652, arriva près du Cap de Bonne-Espérance et y posa les fondements de la nation sud-africaine. Elle seconda son mari dans la tâche difficile de créer une communauté blanche à l'extrémité australe du continent africain. Sa statue orne les jardins de la Galerie d'art de Capetown. Plus tard, Marie van Riebeeck de la Queillerie suivit son époux en Extrême-Orient ; elle décéda à Malacca, le 2 novembre 1664. Leur fils Abraham, né au Cap en 1653, fut gouverneur général des Indes Orientales de 1708 à 1713.

Jean Meyhoffer.

Fl. van der Haer, *De Initio Tumultuum Belgicorum*, 2<sup>e</sup> éd., Louvain, 1639, p. 211. — P. Bor, *Oorspronk, begin en vervolgh der Nederlandsche Oorlogen*, t. I<sup>er</sup>, Amsterdam, 1679, p. 640. — W. Te Water, *Historie der Hervormde Kerke te Gent*, Utrecht, 1756, p. 71-72. — *Archief voor Kerkelijke Geschiedenis*, Leyde, t. XIII, 1841, p. 300 ; t. XVIII, 1847, p. 302 ss. — *De Navorscher*, Amsterdam-Nimègue, t. IX, 1859, p. 6, 155, 183, 218 et 347. — *Werken der Marnix Vereeniging*, série III, t. I<sup>er</sup>, Utrecht, 1873, p. 91. — Ph. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, *Documents historiques concernant les troubles des Pays-Bas*, t. II, Gand, 1848, p. 316-319. — H. Q. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaanderen*, t. I<sup>er</sup>, Arnhem, 1868, p. 208 et 352. — *Bulletin de la Commission wallonne*, La Haye, 1885 et suiv., t. II, p. 172 ; t. III, p. 34, 114, 212, 321, 341. — *Livre synodal*, t. I<sup>er</sup>, La Haye, 1890, index. — Chr. Sepp, *Uit het Predikantenleven*, Leyde, 1890, p. 135. — F. de Schickler, *Les Églises du Refuge en Angleterre*, t. I<sup>er</sup>, Paris, 1892, p. 200. — H. Forsthoff, *Rheinische Kirchengeschichte*, Essen, 1929, p. 546. — *Nouvelles d'Afrique du Sud*, Bulletin mensuel, Bruxelles, octobre 1964, p. 4.

## R

**RAIKEM** (Jean-Joseph), homme d'État, procureur général près la Cour d'appel de Liège, historien du droit et des institutions de l'ancienne principauté de Liège (1), né à Liège le 28 avril 1787, y décédé le 24 janvier 1875.

La présente notice se propose de mettre en évidence l'œuvre du législateur, du ministre de la Justice, du procureur général, et de l'érudit, dont certains travaux n'ont, à l'heure actuelle, pas encore été dépassés.

Nommé le 15 octobre 1830, procureur général à Liège, Raikem était désigné pour cette fonction tant par la pondération, dont il avait fait preuve au cours de l'époque révolutionnaire que par une autorité, acquise en qualité de bâtonnier des avocats de la Cour de Liège. Il se recommandait, encore, par une connaissance éprouvée des institutions judiciaires qu'attestait la publication antérieure d'un *Code de la Cour de cassation* (1815), où était défini le régime très complexe du recours en cassation sous le régime hollandais. Tout était à construire, à ce propos, dans la Belgique nouvelle. Le Gouvernement provisoire s'était, au demeurant, estimé heureux de pouvoir recourir pour le recrutement des cadres

judiciaires à l'information et au concours d'un praticien éprouvé, doublé d'un Liégeois de souche.

Élu représentant de Liège au Congrès national, Raikem s'est vu confier le rapport de neuf chapitres ou sections de la charte constitutionnelle projetée. Ces documents qui ont été, dans la période du 23 décembre 1830 au 5 février 1831, déposés sur le bureau du Congrès, concernent, notamment, les Chambres, le chef de l'État, les ministres, le pouvoir judiciaire, les institutions provinciales et communales. Ils sont, aujourd'hui encore, cités et consultés, particulièrement ceux qui concernent la prérogative du ministère public et celle des cours et tribunaux. Ainsi, les publicistes contemporains mettent souvent en évidence les thèmes qui énoncent : « Le projet a rétabli l'existence des trois pouvoirs, c'est-à-dire, » élever les cours et tribunaux à la » dignité de troisième pouvoir... Le » pouvoir législatif est le premier... les » chambres y ont la part principale... » Organe de la puissance législative, » c'est le pouvoir judiciaire qui lui » donne la vie et la met en action... » (E. Huyttens, *Discussions du Congrès national de Belgique 1830-1831*).

Raikem est appelé le 24 juillet 1831 à gérer le portefeuille de la Justice, qu'il détiendra jusqu'au 20 octobre de l'année suivante. Il est, peut-être, le premier titulaire de ce département

(1) Cette notice complète celle parue au tome XVIII, 1905, col. 599-601.

à justifier d'une qualification éprouvée, ce portefeuille s'étant trouvé, depuis l'adoption de la Constitution, un mois à peine dans les mains de Gendebien avant d'être repris, pour trois mois, par Barthélemy. Le passage de Raikem au ministère sera marqué par l'esprit humaniste, qui avait animé le rapporteur du titre du *pouvoir judiciaire*, l'homme qui avait fait de celui-ci, pour reprendre une formule connue, « l'enfant chéri du constituant ».

Rompant avec l'esprit obsidional, qui avait jusqu'alors prédominé, Raikem place, le 9 janvier 1832, la sûreté publique, jusqu'alors dépendante du département de l'Intérieur, « sous l'autorité du ministre de la Justice ». Rapportée par un successeur de Raikem, cette mesure sera réintroduite par lui, le 15 avril 1840, au moment où s'achèvera son second passage au ministère : c'est encore le régime actuel.

Participe de ce même esprit, la réunion de l'Administration des prisons — jusqu'alors dépendantes des établissements de charité et de bienfaisance — au ministère de la Justice : c'est l'œuvre d'un arrêté du 17 janvier 1832. Un arrêté du 17 août 1832 établit, en faveur des prisonniers pour dettes, un régime particulier, moins rigoureux que celui du droit commun.

Mais l'œuvre la plus marquante de Raikem, en sa double qualité de ministre et de législateur est, sans contredit, la part qu'il a prise à l'élaboration des deux lois du 6 août 1832, respectivement organiques de l'ordre judiciaire et des traitements de celui-ci. Certaines dispositions importantes de la loi organisant l'ordre judiciaire sont demeurées en vigueur, notamment celles qui régissent les ouvertures en cassation (art. 15 et 17), les cassations d'office (art. 29) et le statut des avocats à la Cour de cassation.

A la vérité, Raikem avait été précédé dans cette voie par Barthélemy, qui avait conçu un projet sommaire portant la date du 24 mars 1831, tombé dans l'oubli, et qui ne concer-

nait, du reste, que la seule Cour de cassation. Raikem avait vu plus grand ; il avait ambitionné de soumettre aux Chambres un projet *complet*, remaniant l'ordre judiciaire dans son entier. Ce plan ne put être suivi, car l'article 136 de la Constitution avait imposé aux Chambres l'obligation de déterminer le mode de la première nomination des membres de la Cour de cassation ; et cette mesure ne pouvait attendre. Raikem dut donc se ranger à l'opinion de la Section centrale de la Chambre, qui lui fit un impératif de restreindre l'objet de la loi nouvelle. C'est dans ces conditions que fut décidée la création de la Cour d'appel de Gand et arrêtée, dans ses grandes lignes, la charte actuelle de la Cour de cassation de Belgique. C'est Raikem qui préconisa comme critère de l'ouverture en cassation, non seulement la violation des formes imposées par la loi sous peine de nullité, mais celle de formes, purement substantielles, retenues et précisées par la jurisprudence. « Il peut se trouver des formes, a déclaré Raikem à la Chambre, le 6 juin 1832, auxquelles la loi n'attache pas la peine de nullité et qui, cependant, entraînent la nullité des actes, où elles se trouvent omises. »

Ainsi se manifestait déjà en Raikem une conception large, humaniste, de la fonction judiciaire elle-même. Les discours de rentrée ou mercuriales qu'il a prononcés, au cours d'une période de plus de trente ans, ont trait tant à l'aménagement des cours et tribunaux qu'à l'histoire du droit dans la principauté de Liège.

Dès son premier discours prononcé en 1833 et intitulé modestement *De quelques améliorations que semble réclamer la législation criminelle*, Raikem prend une position en flèche. Il milite pour l'octroi au jury du droit d'admettre, en matière criminelle, les circonstances atténuantes. Il s'en prend directement au Code pénal de 1810, à la « trop grande sévérité de ses peines », à son « extrême rigueur ». Il se hasarde même à ajouter : « La

» peine de mort y est trop prodiguée.  
 » On ira peut-être plus loin et l'on se  
 » demandera s'il ne convient pas d'abo-  
 » lir entièrement cette peine... ». Et le  
 procureur général termine en attirant  
 l'attention du législateur sur les deux  
 préoccupations cardinales du législa-  
 teur actuel : la prévention de la réci-  
 dive et la rééducation morale des  
 détenus.

Dans ce domaine, Raikem s'est  
 révélé un précurseur.

Il est vrai que plus des trois quarts  
 de ses discours de rentrée sont consa-  
 crés à des sujets intéressant l'histoire  
 du droit et des institutions. Il est juste,  
 cependant, de mettre en évidence que  
 les discours de 1834 (*De l'indépen-  
 dance, des droits et des devoirs du pou-  
 voir judiciaire*), de 1837 (*De l'indépen-  
 dance du pouvoir judiciaire*), de 1842  
 (*De la hiérarchie judiciaire*) méritent  
 encore d'être consultés en raison de la  
 justesse des conceptions de l'auteur  
 comme de l'élégance de leur expression.

Si les études consacrées par Raikem  
 à l'histoire du droit et des constitu-  
 tions du pays de Liège sont, aujour-  
 d'hui, susceptibles de mises au point,  
 rendues nécessaires par l'écoulement  
 du temps, on peut affirmer qu'aucun  
 chercheur actuel ne peut les ignorer.  
 Tous les domaines en ont été prospec-  
 tés, du droit privé au droit public et à  
 l'organisation judiciaire. Raikem a,  
 d'abord, retracé l'œuvre de Méan et  
 de Louvrex. Il a, ensuite, abordé l'an-  
 cien droit privé ou pénal. Les sujets  
 les plus divers en ont été étudiés. Il  
 n'a pas négligé de décrire la compé-  
 tence et d'évoquer le fonctionnement  
 de ces deux institutions judiciaires,  
 spécifiquement liégeoises, qu'étaient  
 l'Anneau du Palais et le Tribunal  
 des XXII.

Raikem s'était, ainsi, par une étude  
 aussi constante qu'attentive de l'an-  
 cien droit du pays de Liège, préparé  
 à la mise à jour d'une œuvre durable :  
*Les coutumes du pays de Liège*. Cet  
 ouvrage monumental en trois volumes,  
 Raikem en a contrôlé et inspiré la  
 publication avec, pour le premier  
 volume, la collaboration de Polain,

pour le deuxième, celle de St. Bor-  
 mans. Le troisième volume est l'œuvre  
 de ce dernier et de L. Crahay. Le  
 texte des *Paveilhars*, qui ouvre le  
 premier tome, est précédé d'une intro-  
 duction synthétique de près d'une  
 centaine de pages, et suivi d'un com-  
 mentaire analytique des deux cent  
 soixante-sept articles de ce digeste du  
 droit médiéval liégeois.

Le *Patron de la temporalité* de Jac-  
 ques de Hemricourt fait l'objet d'un  
 aperçu moins détaillé. Un spécialiste  
 contemporain et autorisé A. Baguette,  
 qui a procédé à un examen appro-  
 fondi de l'édition des *Paveilhars*, re-  
 connaît que « cette édition n'a pas été  
 » faite à la légère. Les érudits, qui en  
 » sont les auteurs, n'y ont épargné ni  
 » leurs soins, ni leur science. Leurs com-  
 » mentaires juridiques sont, encore, un  
 » ouvrage de base ».

Il existe deux portraits de Raikem,  
 d'un réel intérêt pictural. Le premier,  
 dû au pinceau de Vieillevoye, évoque  
 un Raikem parvenu à l'âge de la  
 maturité ; il est exposé dans la salle  
 des anciens présidents de la Chambre  
 des représentants. Le second, une  
 bonne œuvre de Nisen, fait revivre,  
 dans l'effigie du procureur général de  
 1867, le Raikem des dernières années ;  
 il décore la salle des assemblées géné-  
 rales de la Cour d'appel de Liège.

René Warlomont.

A. Baguette, *Le Paveilhars Giffou*, édi-  
 tion critique, Liège, 1946. — Fr. du Bus,  
*Physionomie du Congrès national*, Bruxelles,  
 1930. — Ch. du Bus de Warnaffe, *Au temps  
 de l'unionisme*, Tournai, 1944. — U. Ernst,  
*Les officiers de justice au pays de Liège*,  
 Liège, 1876. — J. Garsou, « Lettres de  
 J.-J. Raikem (1830-1831) », dans *La Revue  
 générale*, 1938, p. 230-262. — P. Hanquet,  
 « J.-J. Raikem », dans *Les Gens de robe  
 liégeois et la Révolution de 1830*, Liège,  
 1931, p. 159-190. — J. Garsou, « Lettres  
 inédites de J.-J. Raikem à sa femme »,  
 février-mars 1839, dans *La Vie Wallonne*,  
 1938, p. 293-304. — Th. Juste, « Jean-  
 Joseph Raikem », dans *Notices biographi-  
 ques*, Bruxelles, 1876, p. 1-25. — E. Huytens,  
*Discussions du Congrès national de  
 Belgique 1830-1831*, vol. I et vol. IV,  
 Bruxelles, 1844. — *Moniteur belge*, 1831-  
 1832 (notamment, septembre et novembre  
 1831, juin et juillet 1832). — R. Warlo-  
 mont, « Raikem (1787-1875) », dans *Journal  
 des Tribunaux*, 1964, p. 176.

**RAVELINE** (Henri). Voir HASSEL (Valentin Van).

**REBECQUES** (Gilles de), héraut et roi d'armes du comté de Hainaut, né vraisemblablement dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, mort vers 1507.

Il fut créé roi d'armes au titre de Hainaut à la fin de l'année 1494, ce qui ressort de deux lettres missives de l'archiduc Philippe le Beau adressées aux États et au grand bailli de Hainaut, Antoine Rolin, seigneur d'Aimeuries, leur demandant de le recevoir en qualité de roi d'armes du comté. En 1495, Gilles de Rebecques fut présent à Anvers à un grand tournoi qui s'y donna devant l'empereur Maximilien et son fils Philippe.

Il se maria le 18 décembre 1496 ; nous ne connaissons pas le nom de son épouse mais nous savons qu'elle était une suivante de Béatrice de Portugal qui avait épousé Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein. A cette occasion, Philippe le Beau demanda aux nobles, prélats et bonnes villes du Hainaut de faire à son roi d'armes l'honneur d'assister à ses noces, ce qui était un moyen détourné de faire appel à leur générosité. La ville de Mons résolut d'ailleurs de lui donner une gratification de huit livres et la ville de Soignies lui fit également un don.

En 1500, Gilles de Rebecques fut chargé d'une mission de conciliation auprès des seigneurs de Noyelles et de Vaulx pour les empêcher, sous peine de mort, de se livrer l'un contre l'autre à des faits de guerre ; il porta aussi une lettre au procureur général d'Artois dans ce sens.

Gilles de Rebecques mourut vraisemblablement vers 1507 car, en cette année, sa veuve et ses héritiers reçurent une pension du souverain.

Le fonds des archives de l'Ordre de la Toison d'Or conservé au Haus-, Hof- und Staatsarchiv à Vienne contient un manuscrit portant une annotation qui permet d'affirmer qu'il appartient à Gilles de Rebecques. Il se présente sous la forme d'un volume

sur papier relié en cuir brun. Daté de 1498, il concerne les statuts de l'organisation générale de la Cour d'Amour ou Cour des Amoureux, fondée en France en 1401 et dont Philippe le Bon fut membre.

Robert Wellens.

Gachard, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur différentes séries de documents concernant l'histoire de Belgique qui sont conservées dans les archives de l'ancienne Chambre des Comptes à Lille, Bruxelles, 1841*, p. 301. — A. Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, 1<sup>re</sup> série, t. I, Gand, 1880, p. 110-112. — Dehaisnes, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles, série B (Chambre des Comptes de Lille)*, t. IV, Lille, 1881, p. 298. — J. Finot, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles, série B (Chambre des Comptes de Lille)*, t. VIII, Lille, 1895, p. 102. — O. Le Maire, « La Cour Amoureuse de Paris fondée en 1401 et ses armoriaux », dans *Le Blason*, 10<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5 (tirage à part), Bruxelles, 1956, 15 p. — J. Kuwet, *Les archives et bibliothèques de Vienne et l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1956, p. 795 (Commission royale d'histoire, coll. in-4<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 51). — R. Wellens, « Notes biographiques sur Gilles de Rebecques, roi d'armes de Hainaut », dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXIII, 1964, p. 108-114.

**RENOZ** (Prosper-Auguste-Isidore-Benjamin-Joseph), officier, né à Liège le 11 mai 1811, mort à Alger le 11 août 1845.

En fin août 1830, Renoz promena les couleurs liégeoises dans la Cité ardente en haranguant le peuple contre le gouvernement de Guillaume I<sup>er</sup> ; entre le 3 et le 6 septembre, lorsque les troubles se propagèrent à Verviers, il organisa dans cette ville une garde urbaine pour tenir tête aux pillards puis rentra à Liège pour repartir à Bruxelles. Là, la Commission publique présidée par d'Hoogvorst le chargea de deux missions délicates : premièrement, se rendre à Tirlemont en traversant les lignes hollandaises afin d'indiquer à de Bosse de Villenfagne, qui convoyait des canons vers la capitale, l'itinéraire à suivre pour éviter l'ennemi (ce dernier parvint sans encombre à Bruxelles le 7 septembre) ; deuxièmement, ramener dans

cette dernière ville un second corps de volontaires liégeois après l'avoir organisé. Mais ce dernier ordre fut modifié car on lui enjoignit seulement de ramener des canons dans la capitale. Aidé par de Saint-Roch, Renoz s'empara de deux pièces à la caserne des Écoliers, quitta Liège avec son butin le 12 septembre et parvint dans la capitale avec les bouches à feu.

Renoz affirme dans l'une de ses lettres avoir été parmi les fondateurs de la Réunion centrale qui eut une si grande influence sur le développement de la révolution. Il aurait aussi été parmi les premiers à voter l'adresse envoyée aux députés dépêchés à La Haye et rédigée le 15 septembre. Le 22 du même mois, il combattit à Diegem et, enfin, alla faire de la propagande dans le Borinage et à Ath.

En récompense de ses bons services, Renoz entra dans l'armée belge naissante avec le grade de lieutenant-aide de camp attaché à l'état-major le 7 octobre. Capitaine d'état-major le 9 novembre 1830, il fut affecté, le 30 juin 1831, à l'état-major de l'Armée de l'Escaut et se distingua pendant la campagne des Dix Jours (août 1831). Désigné le 19 septembre pour le 4<sup>e</sup> de ligne, il en appela en raison d'une santé déficiente qui ne lui permettait pas de servir dans l'infanterie; de plus, il possédait l'équipement d'officier monté et se trouvait moins bien payé que dans ses fonctions antérieures. Renoz put bientôt présenter l'examen prévu par l'arrêté royal du 19 août 1831, en vue de son intégration définitive dans le corps d'état-major avec grade de capitaine de 1<sup>re</sup> classe (30 juin 1833).

En 1834, Renoz passa au Dépôt de la Guerre pour servir sous les ordres du colonel Jolly chargé notamment des travaux de cartographie de la Belgique. Nommé major le 21 juillet 1842, cet officier sollicita le 20 janvier 1845 un congé de trois mois afin de se livrer à l'étude de l'organisation militaire française métropolitaine et coloniale, et il demanda l'autorisation de suivre en Algérie les expéditions de

l'armée française qu'il croirait utiles à son instruction. Le 2 mars, cette faveur lui fut accordée avec mission de recueillir des renseignements sur l'organisation civile et militaire de la colonie d'Alger. Léopold 1<sup>er</sup> songeait alors à envoyer des colons belges dans le Nord de l'Afrique en raison de la terrible crise économique et alimentaire sévissant dans les Flandres. Le lieutenant de Merode qui séjourna en Algérie en 1844-1845 reçut des directives semblables : fallait-il encourager l'émigration de nos nationaux vers l'Afrique? Dans quel but? Dans quelles limites? Par quels moyens? Le maréchal Bugeaud aida Renoz dans ses investigations, lui fit visiter le pays et l'attacha à son état-major lors de diverses opérations. Il put ainsi inventorier les ressources du pays et interroger sur place nombre de colons en vue de la rédaction d'un mémoire. Mais le typhus l'emporta à Alger alors que le chirurgien Philippe et l'aumônier Roudil, compagnons d'armes de Renoz dans les campagnes de l'Ouarsenis et de Kabylie, lui prodiguaient leurs secours. L'enterrement eut lieu dans cette ville avec les honneurs militaires; le colonel d'état-major Péliissier et le peintre belge Coomans conduisaient le deuil.

Pendant son séjour en Algérie, Renoz avait été nommé, le 20 juillet 1845, chef d'état-major de la division de grosse cavalerie en Belgique.

Jacques-Robert Leconte.

J.-R. Leconte, « Un officier belge, ancien volontaire de 1830 et chargé de mission en Algérie : le Major Renoz », dans *Carnet de la Fourragère*, Bruxelles, 15<sup>e</sup> série, carnet 6, septembre 1964, p. 381-388 (bibliographie).

**ROBIE** (Jean), artiste peintre, né à Bruxelles le 19 novembre 1821, y décédé le 8 décembre 1910.

En 1841, Jean Robie s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles où il suit les cours de dessin et de peinture. Il acquiert une certaine notoriété par ses tableaux de fleurs qui

constituent l'essentiel de sa production. Il expose pour la première fois en 1843 au Salon de Bruxelles où il n'est guère remarqué. En 1848, il y obtient cependant la médaille d'or. C'est à ce même Salon qu'il figure en 1854, en 1857, en 1860, en 1863, en 1867 et en 1875. Il expose également à l'étranger : à Paris en 1851, en 1853 et en 1863 ; à La Haye en 1861 ; à Londres en 1862, et à Sidney en 1879. En 1880, il obtient un grand succès auprès de ses concitoyens lors de l'Exposition de Bruxelles organisée à l'occasion du Cinquantenaire de l'Indépendance belge. En 1890, il entre à l'Académie royale de Belgique comme correspondant de la Classe des Beaux-Arts dont il devient membre en 1891. De 1890 à 1899, il publie des recueils de souvenirs de ses voyages en Méditerranée et en Indes. S'il faut encore signaler sa collection d'objets exotiques, ramenés des Indes et rassemblés dans son hôtel de la chaussée de Charleroi à Saint-Gilles (Bruxelles), il convient de noter que le contact avec ces pays n'eut guère d'influence sur son art, marqué par un réalisme étriqué et sans nouveauté.

Ignace Vandevivere.

Ed. Marchal, « Notice sur Jean Robie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1911, p. 177-190. — E. Op de Beeck, « Un musée indien à Saint-Gilles. Œuvre du peintre Jean Robie », dans *Le Folklore brabançon*, n° 162, juin 1964, p. 232-251.

**ROI** (Olivier Le). Voir **LOIRE** (Jean-Baptiste, dit Olivier).

**ROPS** (Joseph - Victor - Félicien), peintre, dessinateur, graveur, aquafortiste, né à Namur le 7 juillet 1833, décédé à Essonnes (France) le 23 août 1898.

Il était le fils unique de Nicolas-Joseph Rops, bourgeois de Namur, et de Sophie Maubille, née à Glabais, province de Brabant. Nicolas-Joseph Rops, retiré des affaires, s'occupe de musique et surtout d'horticulture.

Son fils Félicien commence ses études au Collège Notre-Dame de la Paix jusqu'en 1849 (mort de son père), puis fait sa rhétorique à l'Athénée de sa ville natale. Il y caricature ses maîtres. En 1851, il suit les cours de l'Académie de Namur que dirige le peintre anversois Ferdinand Marinus et, en 1852, fréquente à Bruxelles, l'Atelier de Saint-Luc, direction Slingeneyer. Il est de tous les cercles étudiants, collabore aux brochures et almanachs qu'édite la « Société des Joyeux » et publie dans le journal *Le Crocodile* ses premières vignettes à l'imitation du caricaturiste Cham. L'année 1856 voit naître son propre journal *Uylenspiegel* où paraissent ses plus belles lithographies rappelant tour à tour Gavarni, Daumier et André Gill.

Un an plus tard, il épouse Charlotte Polet dont il a deux enfants : Paul Rops (1858-1928) et Juliette Rops (1859-1865).

Esprit combatif, d'avant-garde, il s'attaque aux réactionnaires dans ses planches de *La Comédie Politique* et stigmatise le cléricisme pour le triomphe de la Libre Pensée. En 1861, il est inscrit à la loge maçonnique de Namur.

Il habite par la suite Bruxelles, où il crée avec les peintres « révolutionnaires », la Société libre des Beaux-Arts dont il devient le vice-président (1868).

Il fait à Paris des séjours prolongés pour se perfectionner dans son art auprès des maîtres Braquemond et Jacquemart qui viennent de fonder la Société des Aquafortistes (1862) et publie ses premières illustrations des ouvrages de Charles Decoster et d'Alfred Delvau chez les éditeurs parisiens Hetzel, Michel Lévy et Dentu.

Rentré à Bruxelles, il met sur pied la Société internationale des Aquafortistes (1870).

A Paris, où il se fixe définitivement dès 1874, il se lie d'amitié avec toutes les célébrités du moment : Barbey d'Aurevilly, Péladan, Champ-

saur, Mendès, Baudelaire, J.K. Huysmans, Villiers de L'Isle-Adam, Gautier, Mallarmé, dont il illustre les écrits. Il est retenu par l'éditeur Poulet-Malassis qui publie sous le manteau des œuvres libres dont Rops fera les frontispices galants dans le style du dix-huitième siècle.

Son talent est reconnu. Il est le peintre de *La Mort au bal* (1870, Rijksmuseum Kröller-Müller à Otterlo, Hollande), de la *Vieille Flamande* (1873, Musée Rops, à Namur), de *L'Attrapade* et de *La Tentation de saint Antoine* (1877, Cabinet des Estampes, Bruxelles), du *Pornocrates* (1878), de *L'Incantation* (1885); le lithographe de *l'Enterrement au Pays wallon* (1853), le graveur des *Diaboliques* (1882-1886) et des *Sataniques* (1882, Cabinets des Estampes de Paris et Bruxelles).

Rien d'étonnant que la gravure de Rops soit « l'eau-forte des peintres » car, peintre, Rops l'était foncièrement. Avant d'être gravées en noir et blanc, maintes de ses œuvres furent réalisées au pinceau : *Le Gardin ivre*, *La Saisie*, *La Dame au Pantin*, *La Foire aux amours*, etc., dont il a été fait des reproductions en couleurs d'après l'original.

Sa génération l'applaudit sans réserve; personne jusqu'alors n'a touché aussi profondément à la notion catholique de la luxure, au plaisir démoniaque de la perversité, à l'au-delà du mal. C'est pourquoi tous ses admirateurs le déclarent Grand-Prêtre de l'esprit satanique.

Indépendamment de ce courant factice de la fin XIX<sup>e</sup> siècle et de cette « poursuite de la modernité » qui sont modes passagères, il existe chez Rops une œuvre simple, saine, naturaliste, vivante, qui suffit à affirmer l'excellence de son dessin, de sa grande technique de graveur, ses qualités de peintre en blanc et en noir, sans compter toutes les occasions qui s'offrent à lui, lors de ses voyages, en Hollande (1872), à Monaco (1873), en Scandinavie (1874), en Hongrie (1879), en Espagne (1880), en Amé-

rique (1887), en Afrique (1888), en Bretagne (1892), en Provence (1895), de rapporter des esquisses et des tableaux qui témoignent de sa vision et de sa palette de peintre.

En somme, s'il n'avait choisi les mystères de la morsure, sa première œuvre, *La mort au bal*, laissait pressentir un grand peintre.

Depuis qu'on s'en est aperçu, on a recherché et collectionné ses peintures. On en dénombre aujourd'hui plus de deux cents où, après avoir suivi les disciples de Courbet, il met ses préférences dans de petites marines, à la manière d'Artan, et de petits paysages impressionnistes qui révèlent une atmosphère d'une finesse exquise. Ce n'est pas sans raison que nous le voyons à la vice-présidence de la Société libre des Beaux-Arts de Bruxelles.

Il a, en dehors de son métier, la passion de la botanique qu'il tient de son père et manie la plume d'écrivain avec esprit; son importante correspondance en fait foi. Il signe parfois ses œuvres tant graphiques que littéraires de pseudonymes : Nemrod, Cham-Löth, Steeple-Chase, Marco Bruno, Henry de Thozée, L'homme en habit noir, William Lesly, Niederkorn, Jules Clarence, Eugène Vriel.

Séparé de sa femme, il vécut toute sa vie à Paris, chez les sœurs Duluc, « Maison de Haute Couture ».

Rops s'éteignit dans sa propriété d'Essonnes, à la « Demi-Lune ». Ses restes furent ramenés dans le caveau de sa famille, au cimetière de Mettet, dans le Namurois où il repose.

Plusieurs expositions générales de ses œuvres eurent lieu : à Paris, Hôtel Drouot (1896); à Liège, à l'Œuvre des Artistes, salle Lutetia (1929); à Paris, à *La Gazette des Beaux-Arts*, 140, rue du Faubourg Saint-Honoré (1933); à Namur, Musée des Beaux-Arts (1937); à Charleroi, Palais des Beaux-Arts (1960).

En outre, plusieurs grandes ventes des œuvres de Rops furent organisées : à Paris, Hôtel Drouot : collection H... (1896); Coll. T... (1897); Coll. Armand

Gouzien (1900) ; Coll. Erastène Ramiro (1900) ; Coll. T. S. (1923) ; Coll. d'un amateur : Galerie Javal et Bourdeaux (1933) ; Coll. Puech (1962) ; et à Bruxelles, Galerie Giroux : Coll. Ottokar Mascha (1921) ; Coll. d'un amateur bruxellois (1932) ; Galerie Le Centaure : Coll. Biernaux (1929) ; Galerie Thémis : Coll. Edmond Denie (1961). Depuis juin 1964 Namur a son Musée Rops, rue de Fer, à l'ancien hôtel de Gaiffier d'Hestroy.

Maurice Kunel.

Erastène Ramiro, *Catalogue de l'œuvre gravé de Rops*, Paris, 1887. — Id., *Catalogue de l'œuvre lithographié de Rops*, Paris, 1891. — Id., *Supplément à l'œuvre gravé de Rops*, Bruxelles, 1893 ; Paris, 1895. — Id., *Félicien Rops*, Paris, 1908. — Camille Lemonnier, *Félicien Rops, l'homme et l'artiste*, Paris, 1908. — Dr Ottokar Mascha, *Félicien Rops und sein Werk*, Munich, 1910. — Maurice Kunel, « Sous la plume de Félicien Rops », dans *La Nervie, La Louvière*, 1929. — Id., *La vie de Félicien Rops*, Bruxelles, 1937. — Id., *Félicien Rops, sa vie, son œuvre*, Bruxelles, 1943.

**ROYERS** (Gustave), ingénieur, né à Renaix le 20 avril 1848, décédé à Anvers le 30 mars 1923.

Il obtint, en 1870, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées à l'Université de Gand.

Il débuta dans la carrière à l'Administration des ponts et chaussées, au Service spécial de la côte, où de grands travaux étaient alors en cours d'exécution.

Le conseil communal de la ville d'Anvers l'appela, le 7 juin 1875, aux fonctions d'ingénieur communal.

Gustave Royers se trouva aussitôt en présence d'un programme de travaux considérables : rues à tracer, égouts à construire, foyers d'épidémies périodiques — tel celui du Vuilbeek — à faire disparaître, constructions à ériger — notamment le stand de tir du Kiel et le bassin de natation —, distribution d'eau potable, conventions avec l'État pour la construction des quais de l'Escaut — leur outillage et l'application de celui-ci —, enfin, travaux d'extension des bassins.

Dès ses débuts au service de la

métropole, Gustave Royers participa aux négociations relatives à la construction des quais de l'Escaut ; c'est grâce à son intervention que la Porte d'Eau et le Steen furent conservés. L'administration communale rendit à cette occasion hommage à sa clairvoyance. L'outillage des quais de l'Escaut ainsi que celui des quais du Sud furent son œuvre.

Plus d'un eût succombé devant l'énormité et la diversité des questions que Gustave Royers fut appelé à résoudre. Retracer sa carrière, c'est refaire non seulement l'histoire du port d'Anvers pendant la deuxième moitié du siècle dernier, mais c'est aussi faire revivre le prodigieux développement de la métropole pendant cette période.

Le service des plantations communales fut également l'objet de sa sollicitude. L'ingénieur en chef, Gustave Royers, se trouvait en fait à la tête de sept des principaux services de la ville : les travaux du port, l'outillage mécanique et son exploitation, la voirie et les extensions de la ville, les plantations communales, les bâtiments communaux, le service des propriétés à réaliser et l'hygiène qui prit bientôt, sous son impulsion, une extension allant de pair avec l'augmentation de la population. Tous ces services furent, sinon créés, du moins organisés par lui ; tous subirent l'empreinte indélébile du grand ingénieur.

Plus tard, les services que Royers dirigeait avec tant d'autorité se dispersèrent et devinrent autonomes, car nul n'était de taille à reprendre sa succession, tant ceux-là avaient crû en importance ; partout l'on y a gardé le souvenir ému du chef respecté.

L'administration qui avait ainsi concentré en une main tant de services n'eût pu être mieux inspirée ; sous la direction de ce chef remarquable, des travaux nombreux et difficiles furent menés à bonne fin.

Les quais des bassins Guillaume et Bonaparte furent élargis, les bassins du Kattendijk et Asia prolongés, les

bassins de la Campine, Lefebvre et America créés, les cales sèches construites; Gustave Royers quintuplait ainsi, en moins de vingt ans, l'étendue des bassins.

En 1904, il introduisit les plans et le cahier des charges de deux nouveaux bassins à construire au nord de la ville, en dehors de l'enceinte fortifiée, et qui ont été baptisés du nom d'« Intercalaires », parce qu'ils permettaient l'exécution ultérieure, soit du projet d'extension définitive que Gustave Royers avait dressé en 1897 et qui était partiellement en cours d'exécution à l'époque de son décès, soit du projet de la « Grande Coupure » auquel il s'était opposé de toutes ses forces.

C'est lui aussi qui présida au déplacement des installations pétrolifères vers le sud et y érigea les vastes dépôts qui forcent toujours l'admiration des étrangers.

Le port qui se développait devait, d'autre part, être outillé; des hangars spéciaux couvrirent les quais, des entrepôts s'élevèrent, des usines centrales distribuèrent la force motrice et d'innombrables grues s'érigèrent; le remorquage des navires entrant dans le port fut organisé.

Chargé de la direction du Service des bâtiments communaux, Gustave Royers tenait à montrer que les travaux des ingénieurs ne sont pas exclusifs de tout art, comme on le proclame généralement. On lui doit notamment la création de l'Établissement horticole du Kiel, les plantations communales et la plupart des belles promenades de la ville.

Artiste de la pensée et de l'expression, artiste dans la moindre de ses œuvres, il mit aussi quelque coquetterie à élever des bâtiments qu'aucun bon architecte n'aurait renié. Le Zeemanshuis, les bâtiments de la Capitainerie et de la Recette du port, le nouvel Institut supérieur de Commerce, l'École professionnelle pour jeunes filles, à côté d'un grand nombre d'autres écoles et de bâtiments, sont de lui. Le stand de tir, le bassin de

natation, le marché et la minque aux poissons furent construits d'après ses plans, à la suite d'études spéciales fort longues.

Sa conversation avait un charme prenant parce qu'il savait parler à chacun suivant ses mérites, et la véritable supériorité de Gustave Royers est peut-être de n'avoir jamais fait montre de celle-ci.

La carrière de Gustave Royers prit brusquement fin en 1908 et les vives instances du Collège des bourgmestres et échevins d'alors ne purent le décider à rester plus longtemps à la tête des services techniques.

Sa retraite volontaire fut courte d'ailleurs, car il entra bientôt au conseil communal, puis à la Chambre des représentants et ensuite au Sénat, où ses avis furent toujours écoutés avec déférence.

Il y défendit en bon citoyen, en ardent patriote, les grands intérêts de la ville et du pays.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**RUDDER** (Édouard DE), ingénieur, directeur et administrateur des Chemins de fer de l'État belge, né à Assenede le 12 décembre 1847, décédé subitement à Gand le 9 avril 1919.

Après de brillantes études à l'École du génie civil de l'Université de Gand, il obtint, en 1871, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

Le 14 septembre 1871, il entra à l'Administration des chemins de fer de l'État belge en qualité de sous-ingénieur, et fut adjoint successivement aux directeurs du service des voies et travaux de Bruxelles-Nord et de Gand, puis chargé de la gestion d'une section de la voie.

En 1880, Édouard De Rudder fut appelé aux fonctions de chef de service des voies et travaux du Groupe d'Anvers. Aux devoirs multiples du chef de service, s'ajoutait à cette époque une double charge. En effet,

l'extension et les transformations du port d'Anvers appelaient un remaniement considérable des installations de chemin de fer. D'autre part, il fallait remplacer la gare principale des voyageurs d'Anvers par une gare surélevée et exhausser les voies d'accès dans un vaste périmètre, sans interrompre pour autant l'exploitation.

Ces problèmes difficiles furent résolus de main de maître par Édouard De Rudder. La clarté de son jugement, son esprit de décision, sa promptitude et son énergie dans l'exécution ne pouvaient manquer de frapper la haute administration et le ministre des Chemins de fer de l'époque.

Aussi, lorsque, en 1893, l'emploi de chef de la direction du Service des voies et travaux à l'Administration centrale devint vacant, Édouard De Rudder fut choisi de préférence à ses aînés.

Prenant personnellement en main les grands marchés, De Rudder, expéditif et ennemi de tout formalisme, défendit avec âpreté les intérêts du Trésor et, grâce à sa compétence en affaires, fit réaliser à l'État des économies considérables.

Nommé en 1901, à l'occasion de la réorganisation des chemins de fer, au grade d'administrateur, tout en restant à la tête du Service des voies et travaux, il devint l'un des collaborateurs les plus précieux de Charles Ramaeckers, qui assumait, à partir de cette époque, la haute direction des chemins de fer de l'État belge. C'est alors que furent réalisés, en de nombreux points du réseau, les grands travaux que nécessitait l'expansion extraordinaire qu'avait prise le trafic ferroviaire.

Au départ de Charles Ramaeckers, en 1908, Édouard De Rudder fut nommé administrateur-président, chargé de la direction générale des chemins de fer. Enfin, en 1912, arrivé à l'âge légal de la pension, il obtint sa retraite.

Sur les instances du conseil d'administration de la Société anonyme du chemin de fer de Gand à Terneuzen,

De Rudder, à peine effleuré par l'âge, consentit à prendre en main l'exploitation de ce railway dont la situation était devenue extrêmement précaire. Il mena à bien cette tâche qu'il avait prise à cœur et qui lui permettait de vivre dans son milieu d'origine, le Meetjesland. Il parvint bientôt à rétablir l'ordre et à augmenter la productivité de la ligne.

Édouard De Rudder fut un grand chef d'administration. Ses talents et sa droiture lui avaient concilié la haute estime de tous ceux qui l'avaient approché. Il avait été nommé membre de la Commission permanente de l'Association internationale du Congrès des chemins de fer, le 29 juin 1907; il avait été appelé ensuite à faire partie du Comité de direction de cette institution.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**RUTOT** (Aimé-Louis), géologue et préhistorien, né à Mons le 6 août 1847, décédé à Bruxelles le 3 avril 1933.

Fils d'un commis des postes, Aimé Rutot prit son diplôme d'ingénieur des Mines et des Arts et Manufactures à l'Université de Liège en 1869. Il exerça la profession d'ingénieur des mines pendant deux ans, puis passa à l'Administration des Chemins de fer de l'État belge comme ingénieur de la traction. En 1880, Édouard Dupont l'appela à participer à l'élaboration de la carte géologique de Belgique au 1/20.000. Il entra ainsi dans les cadres du Musée d'Histoire naturelle de Belgique avec le grade de conservateur. Il y restera jusqu'à sa retraite le 19 juin 1919.

La Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique l'élut correspondant le 2 juin 1906, membre le 15 décembre 1911, enfin, directeur pour 1926. Il fut membre du Conseil supérieur d'Hygiène et aussi du Conseil géologique.

De 1873 à 1933, il a publié, seul ou en collaboration, quelque six cent

cinquante cartes, mémoires, rapports biographiques, essais scientifiques, ayant trait à de nombreux sujets, se rapportant notamment à l'étude de forages et aux réserves d'eaux de la Basse Belgique. On peut classer les recherches de Rutot en deux groupes distincts d'inégale valeur : celles de géologie et celles de préhistoire. Sa contribution à la connaissance du Maestrichtien, du Sénonien et du Montien est importante. Il travailla activement à la carte géologique au 1/20.000 dirigée par É. Dupont, puis à celle au 1/40.000 dont le Service géologique de Belgique assumait ensuite la responsabilité. De 1892 à 1898, il a fait entièrement seul les levés et tracés de vingt-quatre cartes au 1/40.000, soit l'équivalent de quarante-huit planchettes, presque toutes en West-Flandre, quelques-unes aux environs de Bruxelles. Il reconnaitra et délimitera les divers étages figurant dans la légende de la carte géologique : Diestien, Tongrien, Asschien, Wemmelien, Lédien, Laekenien, Panisélien, Yprésien et accessoirement Landénien ; à la même époque, sortent les cartes de Jodoigne-Jauche et Perwez-Éghezée, dont les levés et tracés lui reviennent sauf pour le Cambrien et le Silitien. Il détailla l'Éocène et le Landénien inférieur de trois autres. Enfin, il participa à la réalisation de la carte Hannut-Montenaeken. Entre 1901 et 1903, il collabora avec J. Cornet à l'exécution de six autres cartes géologiques.

Rutot s'est également occupé du Quaternaire. Il en proposera à plusieurs reprises la révision de la légende. Sans doute, en raison des progrès dans ce domaine tant étudié depuis en Belgique et à l'étranger, ces études ont particulièrement vieilli.

La masse de ses publications sur la préhistoire est considérable et dénote une très grande érudition. Elles traitent des industries et de leur extension géographique, de l'art, des espèces humaines, du cannibalisme, des glaciations. Les théories et les subdivisions de Rutot n'ont trouvé que peu

d'écho. Si les travaux de préhistoire ont pu être discutés dès leur publication, les travaux de géologie constituent un apport important à la connaissance de notre pays.

A. Rutot était un idéaliste. Il croyait au bien de l'humanité par la science et l'instruction et présida les Amis du Palais mondial. Il publia des ouvrages de vulgarisation scientifique pour la société « Les Naturalistes belges » et pour le Touring Club de Belgique, où sont résumées ses conceptions concernant la préhistoire et principalement la succession des industries. Il donna un cours à l'Extension de l'Université de Bruxelles ; il y publia des plaquettes concernant les origines de l'homme ; à l'Académie royale des Beaux-Arts, il présenta les bustes sculptés sur ses indications par l'artiste Mascré, et censés représenter les divers types préhistoriques.

On ne peut parler de Rutot sans évoquer son tempérament visionnaire, ses goûts certains pour la philosophie. A la fin de sa vie, il manifesta un penchant très marqué pour les sujets mystérieux tels que l'Atlantide, le spiritisme. Le temps en eût certainement effacé le souvenir, s'il n'avait publié à ce propos dans des périodiques parfois de premier plan.

François Stockmans.

F. Stockmans, « Notice sur Aimé Rutot, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1966*, t. CXXXII, p. 3-123, un portrait, une liste de ses publications.

**RYCKMAN** (Walerand - Lambert de), avocat, homme politique, né à Liège le 23 juillet 1624, y décédé le 13 juin 1694 ; il était le fils de Jean, commissaire-déciseur du Prince-Évêque de Liège à Maastricht, et d'Anne de Lassenotte ; il fut inhumé auprès de sa femme décédée le 4 mars 1690, dans le caveau de la famille creusé dans l'église paroissiale Saint-Adalbert.

Ryckman semble s'être d'abord dirigé vers le métier des armes. Le 14 janvier 1648, le Prince-Évêque le

nomme capitaine de la compagnie des Jeunes arbalétriers de la Cité, milice chargée avec les autres « compagnies sermentées de la Cité » d'assurer la sécurité de la ville. Son ardeur réclame un champ plus vaste : en 1651, il est signalé comme tenant garnison à Maastricht sous les ordres de M. de Gassion au service des États-Généraux des Provinces-Unies.

Il se tourne ensuite vers le barreau et puisque l'Université de Louvain l'a proclamé le 26 juin 1653, licencié ès droits civil et canon, il s'inscrit le 1<sup>er</sup> juillet 1658 comme avocat à la Cour spirituelle de Liège (Officialité).

Il assume les fonctions de bourgmestre de Liège (un des deux maîtres pour le temps), à la date du 25 juillet 1682. Si l'on tient compte du règlement de 1603 qui stipule que nul ne peut être revêtu de la charge de bourgmestre s'il n'a atteint l'âge de trente-cinq ans, on peut s'étonner de l'arrivée tardive de Ryckman au pouvoir, puisqu'il est âgé alors de cinquante-huit ans — il a terminé ses études de droit à vingt-neuf ans. Sans doute au gré des circonstances, a-t-il été tiré de son cabinet de travail par des amis qui ont découvert en lui un homme capable de ramener la concorde dans la Cité. C'est l'époque où Liège et plus spécialement les métiers s'opposent avec violence au prince-évêque Maximilien de Bavière versatile et mal conseillé dans ses tentatives absolutistes par les frères de Fürstenberg.

Le désir sincère et invétéré d'autonomie communale, teinté d'aspirations républicaines, que manifeste la Cité ne peut malheureusement la soustraire aux agissements subversifs d'irresponsables ou d'extrémistes qui, à des fins politiques, exploitent le malaise social. Pour avoir voulu réagir contre le danger venant de la rue, les bourgmestres d'Ans et Plenevaux doivent s'exiler devant la vindicte inexorable des Métiers. C'est à ce moment que Ryckman et Le Rond sont portés au pouvoir à la faveur d'une révision partisane des listes électorales.

Les deux nouveaux bourgmestres se retrouvent devant des problèmes identiques à ceux qui s'étaient posés à leurs prédécesseurs. Tout en s'efforçant d'apurer la dette publique de la Cité dont les finances se révèlent fortement obérées, ils cherchent à trouver un terrain d'entente avec le Prince-Évêque. Réunie dans ce but à Cologne pendant trois longs mois, une conférence bi-partite n'aboutit à aucun résultat. Cet échec ne fait qu'exciter les factieux entraînés par Renardi puis par Houbotte et Gilton, et stimulés en sous-main par le réactionnaire Fürstenberg aussi perfide qu'hyppocrite : le 27 juin 1683, la révolte gronde dans les rues de Liège. Les bourgmestres la répriment. Les métiers se sont attirés la suspicion : à leur égard, la répression est très sévère et les chefs des émeutiers sont bannis. Les élections du 25 juillet suivant donnent la préférence aux conservateurs (*mangeurs de tartes*) après que les listes électorales eurent été au préalable épurées. Pour célébrer la victoire sur la sédition du « mauvais dimanche », le bourgmestre Le Rond fait chanter une messe d'action de grâces. A cette occasion on ne mentionne pas son collègue Ryckman. Serait-ce l'indication d'une tendance ou d'un trait de caractère chez un modéré que la lutte fratricide attriste ? Il est certes malaisé d'occuper le centre quand pour diverses raisons, l'opinion publique est tiraillée entre les extrêmes. Le 18 mai 1684, le Conseil de la Cité le bannit, mais compte tenu des services rendus pendant sa magistrature, Ryckman se vit décerner ultérieurement le titre envié de Conseiller permanent de la Cité, à ne pas confondre avec celui de Commissaire de la Cité. La liste des personnes invitées à son enterrement plus de douze ans après son passage à l'hôtel de ville prouve aussi la haute estime que les Liégeois lui avaient conservée.

Il avait épousé à Liège le 18 juillet 1656, Marie-Catherine de Hardenne, née le 5 mai 1633 au foyer

d'André de Hardenne et de Catherine de Halle, fille du colonel Georges de Halle et de Jeanne de Sclessin, petite-fille d'Eustache de Hardenne et d'Anne de Bernimolin.

De cette union sont nés plusieurs enfants dont nous retiendrons Jean, l'aîné, et son frère Lambert-Walrand.

Les conflits successoraux que la mort de Ryckman entraîna et ceux qu'il connut lui-même à propos des patrimoines ancestraux, dans son chef et dans celui de son épouse, ont été retracés de nos jours par un biographe averti, membre de sa famille. Dans ce beau livre se trouvent également de nombreuses indications sur les accroissements modérés de sa fortune plutôt de nature urbaine, sur les prix et les salaires pratiqués à son époque, sur les conséquences funestes du bombardement de Liège par les Français en 1691.

Maurice Yans.

Baron de Ryckman de Betz, *Les Ryckman. Cinq cents ans d'histoire familiale, sociale et économique*, Bruxelles, De Nobele, 1952, p. 31-174 à 187-415. — Michel Huismann, *Essai sur le règne du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière*, Bruxelles, 1899. — Jean Lejeune, *La Principauté de Liège*, Liège, Le Grand Liège, 1949. — Félix Magnette, *Précis d'histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen*, 3<sup>e</sup> éd., Liège, 1928. — Jean Hoyoux, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne*, dans *Analecra Vaticano-Belgica*, Deuxième série. Section B. Nonciature de Cologne, 5, Bruxelles-Rome, 1965. — Archives de l'État à Liège, Échevins de Liège, Procès Macors (invent. Yans).

**RYSSELBERGHE** (Julien VAN), inspecteur d'études, professeur d'université, né à Meerle le 11 juin 1851, décédé à Gand le 15 juillet 1931.

Le 27 octobre 1876, il obtint, à l'Université de Gand, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées et fut nommé presque aussitôt, le 13 novembre 1876, sous-ingénieur des ponts et chaussées.

Il fut attaché à la direction générale

des ponts et chaussées et des mines (arrêté ministériel du 18 novembre 1876), puis au service de l'arrondissement de Courtrai (arrêté ministériel du 21 décembre 1878).

Par arrêté royal du 20 septembre 1880, il fut détaché à l'École du génie civil et des arts et manufactures, pour y donner les répétitions de géométrie descriptive pure et appliquée et diriger les travaux graphiques qui s'y rapportent.

Après le décès du professeur Théodore Verstraeten, il fut chargé (arrêté ministériel du 30 décembre 1890) de donner, à la Faculté des sciences et aux Écoles spéciales de l'Université de Gand, les cours de géométrie descriptive pure et appliquée; un arrêté royal du 5 janvier 1891 lui donna le rang de professeur ordinaire à la Faculté des sciences.

Au mois d'octobre 1908, il fut chargé, à titre intérimaire, des fonctions d'inspecteur des études aux Écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures annexées à l'Université de Gand, pendant la durée du congé de l'inspecteur des études titulaire, Paul Mansion, et fut nommé définitivement à ces fonctions, par arrêté royal du 9 novembre 1910.

Julien Van Rysselberghe exposait avec une parfaite clarté les problèmes les plus difficiles et avait le rare talent de faire surgir sur le tableau noir de véritables épures à la craie.

Il fut, d'autre part, un organisateur méticuleux ainsi qu'un administrateur éclairé et courtois dans l'exercice de sa charge d'inspecteur des études.

Julien Van Rysselberghe professa aussi pendant de longues années à l'École industrielle supérieure de Gand et resta, jusqu'à son décès, membre de la Commission administrative de cet établissement.

Richard Campna.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

## S

**SAIVE (Jean de)**, peintre (1), né en 1540, mort à Namur en 1611. Probablement originaire d'une des deux localités liégeoises : Saive (canton de Fléron) ou Saive, dépendance de Celles (Waremmes).

On a signalé en 1872 son portrait, dont la trace est perdue, portant cette inscription : *Jean Le Save. 1598. Aetatis 58, peintre de son Altesse*. Reçu bourgeois de Namur en 1562, il dessina des cartons d'orfrois pour Hans Van Once, brodeur brabançon établi en cette ville.

Attaché à la maison d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, il fit son effigie en pied, conservée à la Pinacothèque de Parme, signée *Johannes Saive Namurcensis me fecit*, qui n'est guère inférieure au portrait du même prince par Antonio Moro.

Armorialiste, portraitiste, Jean de Saive fut aussi peintre de genre. L'archiduc Ernest nommé gouverneur des Pays-Bas, de passage à Namur en janvier 1594, lui acheta plusieurs tableaux figurant les saisons qui furent envoyés à Gratz.

En 1597, il fit pour la salle de justice à l'hôtel de ville de Namur, un triptyque, représentant *Le Jugement général*, dont on n'a plus que les volets, exposés par la Société archéologique de Namur à l'hôtel de Croix. Le mayeur et les sept échevins de la ville y sont peints à mi-corps sur-

montés de leurs armoiries. Les revers en grisaille, qui reproduisent l'épisode du Juge prévaricateur, sont d'une bonne exécution dans la manière italianisante du peintre liégeois Lambert Lombard.

On a aussi de Jean de Saive le portrait de Guillaume de Masnuy, président du Conseil provincial de Namur, sous l'égide de son patron saint Guillaume de Toulouse. Les témoignages d'archives écartent définitivement la méprise des biographes qui confondent toujours Jean de Saive avec son fils Jean-Baptiste, né à Namur en 1571, peintre à Malines, où il mourut en 1624, et même avec son petit-fils, né à Malines en 1608, y décédé après 1641.

Ferdinand Courtoy.

Archives de l'État à Namur : compte de la ville, 1598, fol. 83 ; acquits du compte 1587, fol. 254 ; registres de bourgeois, n° 70, fol. 141 ; registre paroissial de Saint-Jean l'Évangéliste, 1567-1587, p. 26 et 53. — Ad. Siret, « Jean de Sayve », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VI, 1859-1860, p. 303-308. — A. Bequet, « Les deux de Saive », *id.*, p. 453-464. — J. Borgnet, « Tailleurs d'images et peintres namurois », *id.*, t. VII, 1861-1862, p. 214. — E. Neeffs, « Les deux Le Saive », *id.*, t. XII, 1872-1873, p. 86-98. — F. Courtoy, « Quelques métiers d'art à Namur du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *id.*, t. XXXVIII, 1927, p. 314. — *Annales des Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique. Congrès de Malines, 1911*, t. I, p. 236. — Ph. Rombouts et Th. Van Lérius, *Les Liggeren de la Gilde anversoise de Saint-Luc*, t. I, Anvers, 1872, p. 403. — F. Courtoy, « Le peintre Jean de Saive (1540-1611) », dans *Namurcum*, XXXII<sup>e</sup> année, 1958, p. 1-12. — L. van der Essen, *Alexandre Farnèse*, t. III, Bruxelles, 1934, p. 330.

(1) Cette notice complète le texte paru au tome V, 1876, col. 696-697.

**SAND** (Robert), littérateur, esthète et polygraphe, né à Ixelles le 11 mars 1876, décédé à Bruxelles le 22 décembre 1936.

Sand fit ses études à l'Université de Bruxelles et fut mêlé fort jeune à la vie littéraire et artistique du pays. Il débuta dans le journalisme à Paris, où il collabora au *Petit Bleu*.

A son retour en Belgique, il fut un des promoteurs de La Jeune Belgique, fit partie de sa première équipe et en devint, avec Francis de Croisset, le secrétaire.

S'étant spécialisé dans le domaine artistique, il fut aux côtés d'Octave Maus, directeur et organisateur, avant la guerre de 1914-1918, des expositions de l'Estampe. Il remplit aussi les fonctions de secrétaire du Comité d'organisation de l'Exposition de Charleroi en 1911 et de la Ligue de l'Intérêt public. Pendant la guerre de 1914-1918, il s'occupa activement de l'organisation du Comité national des arts et des lettres et assura le succès de l'Exposition de l'art belge, à Paris, en 1923.

Sand dirigea pendant de longues années la « Lecture universelle », cabinet de lecture situé rue de la Montagne à Bruxelles; il exerçait les fonctions de directeur d'assurances au moment de sa mort. De 1920 à 1926, il fut membre du Conseil de la Bibliothèque Royale. Ayant épousé Louise Danse, fille du célèbre graveur, il était le beau-frère du ministre Jules Destrée.

Sand a publié les écrits suivants : *Le coût de la guerre et ses conséquences*, Bruxelles, 1928, 8°, 36 p.; *Rapport sur la gestion des entreprises publiques et privées*, Bruxelles, 1929, 77 p. (Comité national belge de la Chambre de commerce internationale. 5<sup>e</sup> Congrès, Amsterdam, 8-13 juillet 1929). Il a, de plus, collaboré aux ouvrages et périodiques suivants : G. DREZE, *Le livre d'or de l'Exposition de Charleroi*, Liège, 1913, 2 vol., 4°; *Art et lettres d'aujourd'hui. Revue hebdomadaire illustrée* (1923-1924), dont il fut, en outre, l'éditeur; *L'Art moderne* (1909); *La Belgique artistique et littéraire*

(1906); *Bulletin du séminaire d'histoire des littératures à l'Université de Bruxelles* (1895); *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique* (1908); *Le Guide musical* (1903, 1904, 1905); *Les Marches de l'Est* (1911); *Revue de Belgique* (1901, 1902, 1903); *Revue de l'Université de Bruxelles* (1898). Ses contributions sont de caractère littéraire ou artistique.

Fernand Remy.

*Le Soir*, 23 décembre 1936. — *L'Étoile belge*, 23 décembre 1936. — *Le Vingtième Siècle*, 23 décembre 1936. — *Journal de la librairie et de l'imprimerie*, XXIV<sup>e</sup> année, 1937, p. 3.

**SED.** Voir DEMARTEAU (Joseph-Ernest).

**SERVAIS** (Jean - François - Mathieu), magistrat, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, ministre d'État, professeur, né à Huy le 25 septembre 1856, décédé à Finnevaux le 30 novembre 1946. Il était le fils de Jean-Joseph-Mathieu Servais, professeur, né à Liège le 6 avril 1829.

Après avoir terminé des études secondaires à l'Athénée de Bruxelles, il s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles où il conquist brillamment les diplômes de docteur en philosophie et lettres, le 11 août 1874, et de docteur en droit, le 25 juillet 1877. Le 15 octobre de la même année, Jean Servais prêtait serment devant la Cour d'appel. Il fut présenté au serment par M<sup>e</sup> Demot, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, et figura, dès le 24 octobre, sur la liste des avocats stagiaires.

Au cours de sa longue carrière, Jean Servais aura le rare bonheur de pouvoir consacrer toutes ses énergies à ses deux grandes vocations parallèles : la magistrature et l'enseignement universitaire, et le prestige qu'il a recueilli dans l'épanouissement de la première s'est répercuté sur l'autorité dont il sut orner la seconde.

Le 1<sup>er</sup> février 1880, deux ans et demi après avoir conquis avec la plus grande distinction le diplôme de

docteur en droit, il était nommé substitut du procureur du Roi à Bruxelles. Dès son accession à l'ordre judiciaire, sa personnalité s'est révélée comme exceptionnellement douée. Par son intelligence, par la sûreté de ses connaissances, par son sens des responsabilités, il domina la matière et accomplit les tâches qui lui étaient confiées avec le souci constant de sauvegarder les intérêts supérieurs de la Nation.

La haute conception qu'il s'était formée de la mission du magistrat attira bientôt l'attention sur lui. Le 20 avril 1894, il était nommé substitut du procureur général. La guerre de 1914-1918 le trouva conseiller à la Cour de cassation et lui fournit l'occasion de mettre son inlassable énergie de travail au service de ses concitoyens. Profondément heurté par l'iniquité dont son pays était victime, il renonça momentanément à ses travaux scientifiques pour consacrer le temps disponible que lui accordaient ses fonctions, à l'œuvre du Comité national de Secours, « méprisant la fatigue et l'inconfort », a dit de lui un de ses fidèles disciples, Léon Cornil, « pour parcourir la province » de Namur et y maintenir ardent, « le flambeau du patriotisme ». Il fut d'ailleurs un des protagonistes de la décision par laquelle, en février 1918, la magistrature belge refusa de continuer ses fonctions sous la botte dominatrice de l'ennemi.

Un mois après l'armistice, le 13 décembre 1918, alors que déjà âgé de soixante ans, il assumait depuis dix ans la charge de conseiller à la Cour de cassation, les hautes et périlleuses fonctions de procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles lui furent offertes, à l'intervention d'un ministre qui avait été bien souvent son adversaire en Cour d'assises. Dans un geste de parfait désintéressement, il accepta d'accomplir une tâche dont on a pu dire qu'elle était herculéenne : reconstituer la vie judiciaire sous toutes ses formes, liquider l'arriéré de guerre, faire renaître la discipline dans l'action

répressive, châtier les collaborateurs de l'ennemi, promouvoir les réformes de structure indispensables. De 1918 à 1928, date à laquelle le procureur général Servais fut admis à l'éméritat, il devait réaliser tous les espoirs qui avaient été fondés sur lui. Instruit, sévère, ferme, équitable et généreux, tel fut ce magistrat dont l'action eut un extraordinaire rayonnement et agit puissamment sur la destinée de son pays. On lui doit des projets et des réformes qui ont marqué le droit et imprégné l'organisation judiciaire pour des générations. Citons seulement la loi de 1919 sur la police judiciaire et celle de 1930 sur la défense sociale.

Bien que Jean Servais fût avant tout un éminent pénaliste, l'Université libre de Bruxelles faisait appel à lui le 1<sup>er</sup> octobre 1906 pour le charger, en qualité de professeur extraordinaire, du cours des Lois organiques du notariat. Son enseignement fut étendu le 14 octobre 1907 aux Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile. Le 18 juillet 1908, il était nommé professeur ordinaire. Le 18 octobre 1919, il succédait à son maître et ami Adolphe Prins dans l'enseignement du Droit pénal et de la procédure pénale, qu'il professa jusqu'en 1926. L'année précédente, le Conseil d'administration de l'Université l'avait appelé à siéger en son sein, et il lui confia, en 1928, la présidence de l'Université. Suprême hommage académique, l'Université de Paris lui décerna, en 1939, le titre de docteur *honoris causa*.

Le Roi le nomma ministre d'État en 1926.

Bien qu'il considérât ses fonctions de procureur général comme un sacerdoce exigeant le meilleur de ses forces, il se dépensait sans compter à l'œuvre de reconstruction morale et juridique de la Nation, à laquelle il s'était voué. Il fonda et dirigea, de 1886 à 1890, la *Revue de Droit belge*; lorsque, en 1928, le comte H. Carton de Wiart renonça à ses fonctions de président de l'Union belge de Droit pénal, il

accepta sa succession et présida aux travaux de cette association jusqu'à sa retraite en 1933. Il participa avec Mechelynck à l'édition si complète et ordonnée des *Codes belges* qui portent leur nom, dirigea la *Revue de droit pénal*, réorganisa la *Pasicrisie*, surveilla la publication du *Répertoire pratique du droit belge*, et nous donna enfin ce *Code pénal belge interprété* de Nypels qui a bénéficié, grâce aux rénovations qu'il lui apporta en 1896 et en 1938, de la fructueuse expérience acquise au cours de son éminente carrière de magistrat. On lui doit en outre une cinquantaine d'études juridiques et de monographies.

L'ensemble de l'œuvre de Jean Servais trahit un sens avisé des réalités, qui préfigure ce que devrait être aujourd'hui la position du ministère public dans la société. Conseiller du gouvernement en bien des circonstances, il sut lui inspirer des mesures qui, comme l'abrogation de l'article 310 du Code pénal sur le délit de grève, ont contribué à rétablir la paix sociale, ou qui ont placé notre législation à l'avant-garde du progrès. Sa dernière mercuriale, prononcée le 15 septembre 1927 devant la Cour d'appel de Bruxelles, annonce déjà l'intérêt que les criminologues portent aujourd'hui à l'omission de remplir le devoir social de porter secours à autrui.

Après avoir accédé à l'éméritat, Jean Servais se retira à Finnevaux. Ses dernières années furent assombries par le décès prématuré de son fils et la perte de son épouse. Toujours animé du courage qui avait fait de lui un magistrat éminent et un maître écouté de tous, il fit face à l'adversité. Son plus cher disciple et son successeur au Parquet général et à l'Université de Bruxelles, Léon Cornil, lui rendait de nombreuses visites, et y trouvait « un sage, résigné à une vie physique » de vieillard », mais « animé en revanche, d'une vie intellectuelle intense, » curieux de tout ce qui intéresse les « destinées de la Nation ». Il s'éteignit après la tourmente, en 1946, pareil

à lui-même jusqu'au dernier souffle, aimé et respecté de tous ceux qui l'ont connu.

Hermann Bekaert.

Ch. Dejongh, « Le Procureur Général Servais », dans *Revue de droit pénal et de criminologie et Archives internationales de médecine légale*, 8<sup>e</sup> année, 1928, p. 1002-1009. — Ch. Dejongh, « Le Procureur général Servais », dans *Journal des Tribunaux*, 43<sup>e</sup> année, 1928, col. 487-494. — Ch. Dejongh, « Le Procureur Général Servais », dans *Annales du Notariat et de l'enregistrement*, 1928, p. 361-369. — C. Hauchamps, « Jean Servais », *id.*, 1946, p. 341-348. — L. Cornil, « Éloge de Jean Servais », dans *Journal des Tribunaux*, 1946, p. 621-622. — J.-P. Paulus, *Croquis de personnalités judiciaires*, Bruxelles, 1947, p. 354-360.

SIANNE (Jean), pseudonyme de DUPONT (Jean-Sianne), maître de forges, homme politique, né à Huy le 26 novembre 1646, y décédé en 1731.

Jean-Sianne Dupont était l'aîné d'une famille de huit enfants, issus du charpentier Pierre Sianne et de Marie Ferot, fille d'un forgeron. Il fut baptisé dans l'église Sainte-Catherine et eut comme parrain l'ancien bourgmestre, Jean de Ville.

Ses sept frères et sœurs ont reçu le baptême dans la même église et tous ces baptêmes ont été inscrits sous le seul nom de Pierre Sianne, comme si ce dernier terme était le patronyme de la famille. Nous savons cependant par plusieurs textes tirés des actes administratifs, ou des procès de l'*Officiel* de Liège, que Sianne n'est qu'un surnom ajouté au patronyme Dupont, et que ce surnom est tiré du prénom Domitiane, *Domitianus*. La formule de l'*Officiel*, *Domitianus vulgo dictus* ou *nominatus Siane Dupont*, ne laisse donc aucun doute sur le nom de famille et le surnom qui l'accompagne ou le remplace. Ce prénom est d'ailleurs fréquent à Huy, ville placée sous le patronage de saint Domitien. Le plus ancien Domitien Dupont, retrouvé dans l'état civil hutois, a été baptisé le 11 décembre 1607. Si c'est à lui que le surnom de Siane a été emprunté, c'est donc bien comme fa-

mille hutoise que les Dupont l'ont reçu.

Dans l'album armorié consacré aux bourgmestres de Huy par l'architecte Émile Vierset-Godin, Jean Sianne est présenté comme fils de Nicolas Dupont et de Marie Ligot, il serait né le 1<sup>er</sup> juin 1651 et aurait épousé Agatha Delfosse, dans l'église de la Sarte. Tout ceci est erroné : Jean Sianne Dupont est bien le fils de Pierre Sianne, né Hutois. Il s'est marié deux fois. De sa première union avec Anne Post, il eut un fils, Pierre-Joseph, né le 20 janvier 1677. Il se remaria, à une date indéterminée, avec Marie de Genalle qui lui donna deux enfants : un fils Jean, né le 28 octobre 1680, dont on perd très vite la trace, et une fille Anne-Marie, qui, née le 23 avril 1682, dans la paroisse Saint-Mengold, décéda à Huy, le 11 septembre 1765 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Mariée en 1714 au Liégeois Nicolas Piette, elle reprit et géra les affaires de son père de 1731 à 1765.

Marie de Genalle, seconde épouse de Jean Sianne, était la fille de Henri de Genalle, propriétaire d'une partie de la terre et fief de Genalle, qui, en 1640, acheta tout ce qui restait de cette seigneurie. Son oncle, recteur et prieur de l'église des lépreux à Huy, établissement connu depuis longtemps sous le titre de Grands Malades, la désigna, en 1677, comme héritière universelle et lui laissa, entre autres biens, la part qu'il avait reçue de la terre et fief de Genalle. Cette acquisition valut à Jean Sianne de sérieuses querelles, aboutissant à des procès difficiles. Marie de Genalle était la sœur de Jean, chanoine de la collégiale d'Amay qui, par testament du 19 février 1693, lui abandonna la moitié de son patrimoine situé à On-Jemelle et l'institua son héritière universelle. On verra ci-après que ces acquisitions firent naître, dans l'esprit de Jean Sianne, le projet d'installer des industries sur ces terres. En 1724, Jean Sianne, en veuvage, céda ses droits d'humier (= usufruit) sur les

terres de Jemelle à sa fille, Marie, épouse Piette, qui en avait reçu la nue propriété à la mort de sa mère (1697).

Jean Sianne poursuivit la carrière de son père : celui-ci, maître charpentier, élu en cette qualité voir-juré de la ville en 1662 et expert, pour le baron de Ville, dans la visite de la forge delle Xhaille, donnée en location, en 1682, à Léonard Le Joye, se fit encore inscrire au métier des tanneurs en 1646, des meuniers et boulangers en 1650 et des seigneurs fèvres à une date non précisée. Enfin, Pierre Sianne fut élu, en 1686, gouverneur de la Chambre Notre-Dame qui groupait et qui représentait les trois grandes corporations des fèvres, des charpentiers et des maçons.

Jean-Sianne Dupont fut artisan et maître dans le métier familial des charpentiers, avant de devenir homme politique et industriel. Cette élévation lui fut facilitée par les engagements qui le lièrent à la noble famille des de Ville et c'est comme successeur et continuateur d'Arnold de Ville qu'il devint marchand et maître de forges et de fourneaux. On retrouve en lui, comme chez les anciens patriciens, un égal souci des affaires municipales et des entreprises personnelles ou familiales. Jean-Sianne Dupont s'est révélé actif, intelligent, dévoué, minutieux jusqu'à la manie, fervent de perfection, opiniâtre et chicanier. Ses procès sont aussi nombreux et variés que ses activités et nous n'aurions guère à nous en occuper s'ils ne nous avaient valu une documentation abondante et précieuse, sur toutes les affaires qu'il a reprises et qu'il a dû défendre. Parmi ces documents, les plus nombreux concernent l'ancienne métallurgie hutoise dans le bassin industriel du Hoyoux et sur le ruisseau de Solières, dans le territoire de Beaufort.

Pour l'abbé Balau, c'est au service des de Ville que Jean Sianne paraît avoir débuté, encore que ses maîtres l'aient traité plus en ami qu'en servi-

teur. Il semble d'ailleurs y avoir repris la place de son père.

En réalité, avant de se distinguer au service des de Ville, Jean Sianne entra au conseil communal de Huy, en 1676, en qualité d'élu de la corporation des charpentiers et des maçons. L'autorité communale lui confia plusieurs missions d'expertise dans les travaux publics (pont, halle au poids, réquisitions du général Calvo). En 1682, il se fit admettre dans le métier des merciers. A partir de cette année, il s'occupa de l'affaire de Marly aux ordres d'Arnold de Ville. Jean Sianne y exerça son double métier de charpentier et de marchand de bois, en concluant des contrats personnels de travail et de fournitures avec divers associés qui lui donnèrent bien des soucis. Jean Sianne participa très activement à la réalisation de cette « huitième merveille du monde » qui avait été confiée à une société dite « Entreprise des travaux pour Sa Majesté » et où il tint le rôle de « Charpentier du Roy ». Sa participation n'y est pas très clairement définie, encore qu'il arrive au baron de Ville d'écrire à Jean Sianne sous le titre d'entrepreneur des travaux du Roi.

Cette entreprise ne fut pas également bénéfique pour tous ceux qui y participèrent. On sait que le roi de France ne paya que très difficilement ses entrepreneurs, et que les nombreuses contestations nées entre les différents associés rendirent le règlement des comptes bien laborieux. Bien que l'entreprise de Marly fût terminée en 1684, Jean Sianne dut retourner souvent en France pour se faire payer. Il y était encore en 1690, si bien qu'après l'adhésion du Prince-Évêque à la Ligue d'Augsbourg, il fallut appliquer aux sujets liégeois les règlements impériaux, ordonnant la confiscation des biens des amis ou créanciers de la France. L'autorité communale alla même jusqu'à vouloir saisir tout ce que Marie de Genalle avait emporté dans sa retraite chez les Récollettines. En 1693, le baron de

Ville écrivait à Jean Sianne, retiré à Namur : « il paraît que vous êtes fort » dégousté des entreprises du Roy, » voiez néanmoins de ne pas laisser » veillir votre dette et de la main- » tenir en haleine par de petits tra- » vaux, car quand l'on est tout à fait » dehors, vous savez comme l'on est. » L'argent est ici extraordinairement » rare, l'on ne paie personne ». En 1699 et en 1700, Jean Sianne retourna à Paris, toujours dans l'espoir de « tirer » quelque argent de la machine ».

La guerre de la Ligue d'Augsbourg parut fournir au baron de Ville une occasion de remettre en activité ses forges et fourneaux de Huy et de Lovignée pour entreprendre la fabrication des munitions de guerre. En 1693, Jean Sianne fut chargé d'en étudier les possibilités. Cette mission de haute confiance nous a valu une importante collection de notes manuscrites sur la fabrication, en coquilles ou en terre, de bombes, de boulets, de grenades, avec les calibres et les prix pour chaque type de munitions. En outre, pour chacun de ces types, Jean Sianne a calculé la composition du minerai, la charge de charbon, le prix de la journée d'ouvrier et le prix de vente, ce qui fait de lui un parfait comptable.

La dernière période de la guerre de la Ligue d'Augsbourg permit à Jean Sianne de mettre ses relations françaises au service de la ville de Huy. Entre 1694 et 1696, il fut chargé de négocier avec l'intendant Voisin et avec le général comte de Guiscart pour épargner à la ville les exigences et les réquisitions de l'impitoyable intendant et des chefs de corps ennemis ou alliés. Il dut notamment négocier le rachat de quelques notables hutois, détenus à Dinant par les Français, sous prétexte que la ville n'avait réglé ni ses contributions, ni ses réquisitions. Le comte de Guiscart lui donna à choisir entre le statut de place forte avec obligation pour les habitants de prendre des sauf-conduits, ou celui de ville ouverte, soumise aux contributions et réquisitions

communes. On ne connaît guère le résultat de cette mission qui fait honneur à Jean Sianne.

En 1696, Jean Sianne succéda à son père dans la fonction de voir-juré qu'il exerça jusqu'en 1720 pour la remettre alors à son neveu, Thomas Boniver. En 1703, il obtint du Prince-Évêque la fonction de caissier de la Société du Pont, au gage de 30 écus par an, et il la conserva jusqu'en 1720.

Ces fonctions ne comportaient que des activités intermittentes, si bien que Jean Sianne put encore y ajouter la charge de représenter sa corporation à la Commission des onze Hommes, qui administrait la bienfaisance publique. Élu pour trois ans en 1704, on l'y retrouva encore en 1707 puis en 1712 ; l'intervalle de 1709 à 1712 avait été occupé par son fils, Pierre-Joseph, qui y figure encore de 1712 à 1715.

Jean Sianne n'avait pas pour autant abandonné son métier de maître charpentier. Alors que sa carrière industrielle est ouverte depuis 1698, on le trouve, de 1696 à 1715, chargé d'expertises pour la Cour des Échevins et pour l'autorité communale.

L'année 1720 fut pour lui la plus honorable de sa carrière administrative. Choisi par le Prince-Évêque comme candidat bourgmestre, il fut favorisé par le sort qui le désigna pour le titre. Il fut réélu dans les mêmes conditions, en 1725.

En 1697, Jean Sianne fit relief du métier des seigneurs fèvres à titre de son père et il prit la même année, par purgement de saisine, une paire à l'Apleit des charbons.

En 1698, associé à François Polleur de Liège, il reprit, en accense héréditaire, à son maître Arnold de Ville et ses sœurs, les fourneaux de Lovegnée et les forges delle Xhaille et delle Thour, sur le Hoyoux à Huy, avec leurs coups d'eau et dans l'état d'abandon où ces établissements se trouvaient, c'est-à-dire avec l'obligation de les restaurer avant de les mettre en exploitation. La forge delle Xhaille était, en ce moment, tenue et exploitée par Maximilien Richard dit

Velu avec un bail d'un an conclu avec la mère du baron. (Sans connaître le lien de parenté qui pouvait les unir à Maximilien Velu, rappelons que la forge de Goyet à Mozet était exploitée en 1690 par Hubert Richard, dit Velu et en 1709, par André Richard, dit Velu). La mort de cette douairière, avant la fin du bail, obligea les nouveaux contractants à prévoir que les repreneurs seraient obligés de régler, à l'indemnité du seigneur rendeur et de ses sœurs, toutes difficultés opposées par le sieur Velu. Ce fut pour Jean Sianne matière à son premier procès industriel. Au surplus, ces usines étaient chargées d'une série de rentes en argent et en nature que les preneurs s'engagèrent à payer. Le baron leur imposa le paiement d'un surcens de 550 florins Brabant, « rédimible » au denier vingt par cent florins à la fois. Arnold de Ville poussa la générosité jusqu'à comprendre, gratuitement, dans cet accensement, les minières qu'il possédait, à Lovegnée notamment, et il avoue avoir fait ce geste « pour services luy rendus ». Les preneurs s'étaient engagés à rebâtir ou à restaurer un fourneau à Lovegnée et les deux forges à Huy, le rendeur s'obligeant à les dédommager de tous frais engagés en cas de retrait lignager. Le baron de Ville ajouta une dernière gracieuseté envers son ami Jean Sianne, en lui confiant tous les titres, documents et papiers de sa famille concernant lesdites forges et fourneaux pour en prendre des copies. Cela nous a valu de trouver dans les archives de Jean Sianne une esquisse de l'histoire des industries du Hoyoux depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Toutes ces copies sont de la main de Jean Sianne ou de son fils Pierre-Joseph.

La carrière industrielle de Jean Sianne paraît avoir commencé dans d'heureuses conditions. En effet, le 4 septembre 1698 l'autorité communale publia un devis des ouvrages à faire au lieu dit « La Roche » au faubourg des forges pour y construire un chemin de charroi. Par ailleurs, les travaux de restauration des usines

ont donné lieu à des contrats et comptes particuliers où défilent des charpentiers, des menuisiers, des couvreurs d'ardoises ou de paille, des maçons, des tailleurs de pierre et équarrisseurs, des batteurs de stèches (pieux), des botteresses, des charretiers, des manoeuvres. Jean Sianne se réserve la fourniture de tous les bois nécessaires. Il poussa le souci d'information jusqu'à copier des notes sur la construction et l'aménagement des forges et fourneaux de France. Il a soigneusement noté aussi les prix des journées de travail, des fournitures de matériaux calculées en florins, patars et liards. Les experts ou voir-jurés avaient précédé les ouvriers pour définir l'état des lieux, l'outillage en place, les anciennes mesures des coups d'eau avec clawir, bief et chute, les roues hydrauliques dont Jean Sianne a défini et cherché le meilleur modèle.

Des spécialistes de la fonderie et de la forge ont rédigé, pour Jean Sianne, des explications techniques ou chiffrées sur les différentes parties de ces usines, leurs organes et leurs outils.

Jean Sianne ne se contenta pas de restaurer les installations abandonnées par les de Ville. Il rédigea ou copia des instructions sur la meilleure manière d'améliorer le rendement des fourneaux. Il préconisa notamment de réduire la largeur des parties hautes pour éviter la perte de chaleur et obtenir, dans le ventre du fourneau, une combustion semblable à celle d'un four à réverbère, comme dans les fourneaux de verrerie. Il proposa aussi de bien laver les minerais et de les réduire en poussière à l'aide de meules pareilles à celles des moulins à huile. Toutes ces opérations devaient abrégier la durée de la fonte, épargner le charbon et, en réduisant la masse du fourneau, renforcer l'action des soufflets. Bref, Jean Sianne, nouveau venu dans la classe des maîtres de forges et des marchands de fer, n'a rien négligé pour s'initier à tous les travaux et en améliorer les outils et les fabricats.

Le rôle de son associé François

Polleur paraît bien effacé, mais on sait par une lettre de Pierre-Joseph adressée à son père qu'on le tenait le plus possible à l'écart.

On ouvrit les usines de Lovegnée et de Huy, dès 1699. Nous avons conservé de nombreuses notes manuscrites concernant les débouchés et les approvisionnements en minerais, en charbons de bois ou de terre. Jean Sianne tira surtout ses minerais de la région où se trouvaient ses usines : Lovegnée lui procurait son meilleur minerai qu'il mélangeait à ceux de Namèche, de Saint-Léonard, de Gerbehaye et à des mines rouge violet, probablement extraites de Couthuin. Sa grande préoccupation fut de calculer, en juste prix, les mélanges à faire et les quantités qui donnaient la meilleure et la plus grande quantité de fonte. Tout cela intéresse plus spécialement le fourneau de Lovegnée, où le travail se fait dix-huit heures sur vingt-quatre, à quatre ou cinq ouvriers dont le salaire quotidien global ne dépasse pas 5 à 6 florins.

Fondeur, Jean Sianne fut aussi prospecteur de mines. Il en a découvert ou retrouvé au bois Mèlart, au bois de Goesnes, au bois de Perwé, où son frère était curé avant de devenir chapelain de la collégiale de Huy. Il a fait analyser les minerais de Barse, de Beaufays, d'Èvelette, de Haillot, de Marchin, de Tahier et ses investigations le ramenèrent dans le pays de sa femme, et plus spécialement à On-Jemelle.

Le même souci le retient dans ses approvisionnements en charbon de bois pour lesquels il utilisa des marchés faits autrefois par Jean de Ville, son parrain de baptême et le grand-père d'Arnold, son maître et ami. Il a pu s'approvisionner en traitant avec la Chambre des comptes de Liège, les dames chanoinesses de Solières et d'Andenne et l'administration domaniale de Namur pour les bois d'Arche. La même minutie de comptable réapparaît dans ses états de taille, d'arrolage, de faudage, de charriage ou navage de ses approvisionnements.

Sa réputation de maître de forges fut si rapidement et si solidement établie qu'en 1700, il reçut, de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, une proposition de reprendre, en association avec son trécentier de War-Saint-Lambert, en la terre de Durbuy, un fourneau, facile à approvisionner sur place en minerai et en bois très abondants et riches. On lui écrivit que personne ne pourrait mieux convenir que lui-même, vu que dans le passé toutes les gueuses fabriquées là étaient expédiées à Huy et donnaient un très bon fer. La proposition s'accompagna d'une offre de l'y faire conduire et ramener. On ne sait malheureusement pas quelle fut la réponse de Jean Sianne. En mai 1717, il se fit rédiger un mémoire sur les bois de Nassogne appartenant, en grande partie, au prince de Barbenson, seigneur de La Roche. Après avoir bien calculé ce que le faudage du bois pourrait lui coûter, il prépara le projet d'y installer un nouveau fourneau, la région lui offrant le bon minerai d'Ambly. Il choisit le village de Harsin pour établir ce fourneau qu'il croyait outiller pour fabriquer des gueuses de 1500 livres qui ne lui coûteraient que 21 florins et lui rapporteraient, dans ses forges de Huy, 1000 livres de fer à 41 florins. Ici encore aucun document ne fait allusion à un commencement d'exécution du projet qui est bien l'expression des préoccupations constantes d'un parfait maître de forges. En même temps qu'il remit en activité le fourneau de Lovegnée pour y faire de la fonte, des munitions de guerre (bombes, boulets, grenades) et des récipients ménagers, Jean Sianne se consacra, avec les mêmes soins, à la restauration et à la remise en exploitation des deux usines que le baron de Ville lui avait louées en 1698. Ici une difficulté se présenta : en amont de ces deux usines, il en existait une troisième, sise sur un bras du Hoyoux, en face du confluent du ruisseau d'Entre-deux-Thiers, au lieu dit « en Lombre », à la limite de Huy, Barse et Marchin. Cette usine portait, de-

puis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, le nom de « Neuveforge ». En 1698, elle était exploitée par deux associés dont Mathi de Polleur. Bien qu'elle ne fût pas comprise dans l'acte de rendement de 1698, elle se retrouve, avec les deux autres, dans les notes de Jean Sianne pour le détail des travaux qu'il y a fait exécuter, notamment pour la construction d'un nouveau maka. Il faut donc le considérer comme maître des trois forges hutoises, bien qu'en 1709, il ait cédé la forge delle Thour à son neveu Thomas Boniver.

La notion de forge au xvii<sup>e</sup> siècle est assez complexe. On y comprend généralement une affinerie, un laminier, une fonderie, une forge proprement dite où travaille le marteleur ou le maréchal. Dans les comptes laissés par Jean Sianne, on constate qu'il y a reconstitué une affinerie. Selon son habitude, il en a calculé la dépense globale de restauration et de rééquipement, avec un plan d'amortissement calculé par année suivant des périodes variant de cinq, huit, douze, dix-huit, vingt et quarante ans, escomptant l'emploi et la résistance de chacun de ses organes et outils. Bien mieux, il nous a laissé la description détaillée « d'un ouvrage d'affinerie à la hutoise » comme s'il y avait eu un mode de construction propre à ces anciennes usines. Par contre, il est difficile de voir s'il a rétabli ou équipé un laminier et une fonderie. Il est parfois question de « rouleaux » dans ses notes, sans qu'on puisse affirmer que ce terme représente les cylindres d'un laminier. Quant à la fonderie, elle ne semble ni prévue ni rééquipée. En 1700, son neveu, Léonard de Lacroix, lui écrivit de Namur qu'il a négocié avec deux associés, Wasege et Bourgogne, vraisemblablement deux spécialistes, qui acceptent de lui fonder ses fers au prix de 6 esquelins de mille ou de 3 esquelins, si Jean Sianne leur fournit la houille et le salaire, à quoi il devra ajouter les frais de voiturage.

C'est l'installation des forges proprement dites qui semble avoir requis le meilleur outillage et Jean Sianne

nous fait le compte de la chaufferie au charbon de terre, des soufflets, outils variés du martineur et forgeron. Dès 1699, la forge fut remise en activité. Son fils Pierre-Joseph réussit à débaucher six maîtres ouvriers de la forge Melsion pour les occuper aux usines de son père, ce qui troubla les relations entre Sianne et la veuve Melsion, qui alla jusqu'à l'assigner en justice en l'accusant d'avoir rehaussé le niveau de sa prise d'eau au détriment de son usine à elle.

C'est pour assurer la stabilité de son personnel qu'en 1703, il affranchit les ouvriers de son maka pour quinze ans, en payant au métier des fèvres une taxe de 10 florins.

Le souci qu'avait Jean Sianne de fabriquer de meilleurs fers apparaît encore dans le fait qu'en 1719, il engage un « maqueteur » de Grivegnée pour travailler à sa forge tous les fers de bendage, de serrurerie, des risses (socs de charrue) et des hys (peloirs de charrue). Sans qu'on puisse assurer qu'il en ait fabriqué, Jean Sianne s'est intéressé au travail de platinerie. Il s'est informé des prix que faisaient Jean Jason de Juslenville et Jean Nevette pour la fourniture de truelles, de poêles à frire, de lèche-frites, de couvercles de pot, de bouches, d'écumoirs, etc. Il a certainement envisagé d'en fabriquer car il a calculé le prix de 110 livres de platine et le salaire qu'il aurait à payer pour fabriquer des ustensiles ou des outils qui semblent bien être restés pour lui des articles commerciables.

Jean Sianne fut obligé d'alimenter ses affineries, ses makas et ateliers de forgerie, en s'approvisionnant en fonte ou en fer chez des maîtres réputés, comme Boverie, maître de forges à Rieudotte et à Marche-les-Dames, de Bouharmont, propriétaire du maka Walthéry ou Bastin de Chénée, tous deux maîtres des usines de Sauheid, Crocé de Juslenville, Lenoir, maître de forges à Yves-Gomezée, un certain de Cesne, non autrement identifié, et au fourneau de la Roche à Frêne-sur-Ourthe. Tout cela représente un im-

portant courant commercial. Jean Sianne fait soigneusement le compte de ce que lui rapporte, à la sortie de ses usines, l'une et l'autre de ces fournitures pour en apprécier le bénéfice.

Marchand de fer, Jean Sianne a eu des agents vendeurs tel le Liégeois E. de Barne, lui-même maître des forges et fourneau de Neucy, dans la vallée de la Lienne. Ensemble, ils discutaient le rapport que peut donner telle fonte ou tel fer avec les différences de consommation de charbon pour les différentes qualités. Jean Sianne prétendit mieux connaître ce rapport et mieux réussir que son interlocuteur, en lui envoyant des échantillons de ses grenades fabriquées au fourneau de Lovegnée. Il fut aussi en relations d'affaires avec Jacques Gyselen, beau-frère du maître des usines des Venues, Posson. Ce Gyselen s'adressa à Jean Sianne en lui faisant le compliment d'être un maître réputé et de fabriquer du fer tendre de meilleure qualité que d'autres. En 1702-1703, Jean Sianne fut régulièrement en rapport avec G. Malade de Liège qui lui demandait des échantillons de son fort fer afin d'en entreprendre la vente. Ce G. Malade informa, pour sa part, Jean Sianne du prix des aciers propres à la fabrication d'armes de guerre et il cita spécialement les aciers de Carme, de Hongrie, de Berslande.

Dès 1705, Jean Sianne avait pris place sur le marché hollandais. Il avait, à Amsterdam, un agent, Jean Libert, qui lui fournit l'adresse d'une association de marchands, déjà en relations avec les Polleur qui leur avaient fourni des fers sortis de leurs ateliers de Hoyoux. Jean Libert lui indiqua minutieusement les qualités et les prix des fers les plus recherchés en Hollande. A ces considérations, Jean Sianne ajouta celle du transport. C'est vraisemblablement pour réduire la dépense et le trajet qu'il confia au maka des Aguesses, proche de la Bouverie à Liège, la fabrication des fers destinés aux Hollandais.

Pour clore cette analyse des activités industrielles de Jean Sianne, il

faut rappeler qu'il n'a jamais abandonné son métier de charpentier, marchand de bois. En 1706, il fait un marché avec un Jean Coste de Maestricht et livra des planches pour l'importante somme de 1949 florins. D'autre part, en 1717, âgé de soixante-dix ans, il reprend à Huy, pour une période de neuf ans, la perception de la gabelle des bois.

La fortune acquise par Jean Sianne fut assez solide pour qu'à son décès, sa succession permit à sa fille, Anne-Marie, veuve de Nicolas Piette, seul enfant survivant, de reprendre et de continuer avec succès les entreprises de son père.

Jean Sianne est mort au cours du premier trimestre de l'an 1731. Il était alors dans sa quatre-vingt-sixième année. Son fils, Pierre-Joseph, le suivit dans la tombe, le 13 mai 1731. Ils furent inhumés dans l'église Saint-Étienne-sous-le-Château, à proximité du chœur, devant l'autel Saint-Nicolas.

Ainsi Jean Sianne, membre de la bourgeoisie de nos anciennes communes, appartient à la lignée des patriciens du moyen âge dont nous connaissons bien la condition et l'activité. De plus, il apparaît, avec beaucoup d'autres personnages de son temps et de sa parenté, comme un précurseur de ces grands bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle qui formèrent à Huy la classe éphémère des quarante millionnaires.

Fernand Discry.

Archives communales de Huy, neuf portefeuilles de papiers laissés par Jean-Sianne Dupont et sa fille. — Acte de la Cour des échevins de Huy du 10 janvier 1701, enregistrant un rendage proclamatoire, fait à l'église de Sainte-Catherine, d'une maison, jardin, establieries, appendices et appartenances sis à la thour Houdresse, propriété de Pierre Sianne et de Marie Ferot qu'il fallut partager entre leurs six enfants encore en vie. — S. Balau, *Histoire de la Seigneurie de Modave*, Liège, 1895. — F. Discry, « De Modave à Marly avec les Hutois », dans *Leodium*, 1961. — E. Dantinne, *Un poète hutois du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre-Joseph Sciane Dupont*, Huy, 1924. — R. Evrard, *Anciennes forges*, Liège, 1956, p. 135. — A. Joris, « Recherches sur le patriciat urbain de Huy au moyen âge »,

dans *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. XXIII, 1950, p. 68-182. — A. Joris, *La Ville de Huy au moyen âge, des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1959. — J. Yernaux, *La Métallurgie hutoise et son expansion au XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1939, p. 55-57.

\*SINNICH (Jean), professeur à l'Université de Louvain, né à Cork (Irlande) en 1603, mort à Louvain le 8 mai 1666.

Fils de Maurice et d'Éléonor Hogan, Sinnich, ayant terminé ses études primaires et secondaires dans sa ville natale, se rendit à l'Université de Louvain, où il fut immatriculé le 20 janvier 1624 avec les observations : *Hibernus, pauper, minorennis, Porcensis*.

Habitant la Maison des Pauvres de Standonck, il suivit les cours des Arts au Collège du Porc à Louvain, et le 2 octobre 1625, lors de sa maîtrise, il obtint la première place au concours général, devenant ainsi le héros des fêtes habituelles.

Il commença la théologie comme élève du Collège du Saint-Esprit. Il l'interrompit quelques mois, en 1628, pour soigner sa santé en Irlande. Revenu à Louvain, il poursuivit ses études, tout en enseignant ailleurs, d'abord à l'abbaye norbertine de Bonne-Espérance, près de Binche, ensuite, à partir de 1635 jusqu'en 1641 au Collège du Porc. Après sa licence, il obtint le 28 janvier 1637 une chaire secondaire de théologie dont Jansénius et Froidmont avaient précédemment été titulaires et à laquelle était annexée une prébende à Saint-Pierre, à Louvain. Sinnich n'a jamais possédé une autre chaire, ce qui montre son désintéressement, mais il obtint pourtant une seconde prébende en 1639, dans la collégiale de Turnhout, qu'il abandonna aussitôt pour devenir, le 2 mai 1640, chanoine de la cathédrale de Bruges.

Finalement, le 27 septembre 1639, il obtint le doctorat (magistère) en théologie en même temps qu'Antoine Dave, qui sera un antijanséniste et un adversaire. A ce moment, où l'Au-

*gustinus* de Jansénius était sous presse, Sinnich logeait au Collège du Pape, dont Guillaume ab Angelis, bientôt antijanséniste, était président.

Le 23 mars 1641 Sinnich devint président du Grand-College (Saint-Esprit), fonction qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, et, le 30 septembre 1642, il fut élu régent de la Faculté étroite de théologie, fonction qui, étant convoitée par les antijansénistes, donna lieu à de longs procès. Sinnich ne fut que deux fois recteur semestriel de l'Université, en 1643 et 1660, mais il fut plusieurs fois doyen semestriel de la Faculté de théologie (1642, 1645, 1648, 1650, 1652, 1655, 1658, 1661, 1664), ce qui aigrit les antijansénistes.

Sinnich en effet commença sa carrière de théologien au début du jansénisme. N'ayant qu'un cours de six semaines à donner pendant les vacances, il fut mobilisé par les éditeurs de l'*Augustinus* pour collaborer à l'impression de cet ouvrage. René Rapin, historien très passionné, écrit (*Histoire du Jansénisme*, Paris, Demezech, 1861, p. 412) : « On chargea » Jean Smith [Sinnich], esprit remuant » et inquiet, du soin de l'impression ». Il est certain qu'il rédigea les tables très étendues des trois tomes.

Bientôt, après l'impression, Sinnich prêtera sa plume pour la défense du livre attaqué, et il paiera même de sa personne. En effet, après la bulle *In eminenti*, il partira pour Rome avec un compagnon, Corneille de Pape, qui mourra dans la ville éternelle. Il y restera près de deux ans, y rencontrera Jean Bourgeois, l'envoyé des jansénistes français, y présentera des suppliques, y fera pour l'évêque de Bruges la visite *ad limina* (1644), et surtout s'informera sur la manière obscure dont la bulle avait vu le jour. Sous ce rapport il raconte dans ses lettres et dans son *Diarium romanum* une nouvelle qui a eu une répercussion forte et durable.

Reçu par le vieux pape Urbain VIII et ayant exposé ses griefs contre la bulle, le pontife lui répond qu'il ne comprend pas ces réclamations puis-

qu'il a eu soin, pour épargner Jansénius, de faire omettre son nom dans la bulle. Lorsque Sinnich répond que pourtant le nom de Jansénius y revient plusieurs fois, le pape le renvoie à François Albizzi, l'assesseur du Saint-Office, responsable de la bulle.

Cette nouvelle que Sinnich rapporta de Rome allait singulièrement envenimer l'affaire janséniste et surtout durcir l'assesseur, bientôt cardinal.

Dans l'été 1645, revenant de Rome, Sinnich passa par Paris. Ne parlant pas le français, il s'y fit pourtant des amis dévoués, tout spécialement les chanoines Étienne Barré et Ithier-François Chastelain. C'est sans doute par leur entremise qu'il fera plus tard imprimer des ouvrages à Paris.

En 1651 Sinnich se prépara à retourner à Rome; mais finalement des circonstances peu favorables l'en empêchèrent.

Professeur de théologie, Sinnich eut à donner son avis sur beaucoup de questions qui lui furent soumises. Par exemple, sur le serment antijanséniste à prêter par les ecclésiastiques de France et sur le serment politique à prêter par les catholiques d'Angleterre et d'Irlande. Il eut avec l'augustin antijanséniste Michel Van Hecke une violente controverse sur l'infaillibilité pontificale; mais pour finir, son attitude fut louée par l'internonce André Mangelli.

Très austère dans sa vie sacerdotale, Sinnich fut aussi un adversaire acharné du laxisme. Dans son livre *Saul ex-rex* (cf. *infra*), il introduisit un long traité (postérieurement publié à part dans *Vindiciae decalogicae desumptae ex Saule ex-rege*, Louvain, 1672) contre les principaux laxistes de son époque : Jean Caramuel et Thomas Tamburini. C'est de ce traité que les antijansénistes tirèrent, peu scrupuleusement, la troisième des trente et une propositions condamnées en 1690 : *non licet sequi opinionem vel inter probabiles probabilissimam*, en vertu de laquelle Sinnich a passé

pour un tuteur, ce qu'il n'a nullement été.

Comme il a collaboré à l'impression de l'*Augustinus*, Sinnich a aussi participé à d'autres publications des jansénistes. C'est sans doute le cas du *Vulpes capta* (cf. *infra*) qui lui a été attribué, mais qui en réalité était un ouvrage de collaboration.

En partie, ses écrits sont anonymes ou signés d'un pseudonyme :

1. *Augustini Hipponensis et Augustini Iprensis de Deo omnes salvari volente et Christo omnes redimente homologia, per theses anti-Apologeticas expressa et Lovanii loco per Jacobum Zegers designando propugnanda quando adversariis videbitur*, Louvain, Jacques Zegers, 1641.

2. *Memorialia per deputatos Academiae Lovaniensis exhibita Romae Pontificibus Urbano VIII et Innocentio X pro doctrina B. Augustini tuenda*, 1644, s.l.n.d., sans doute à Paris en 1645 ; dont il y eut probablement au même lieu et à la même date une traduction française.

3. *Examen libelli cui titulus est : Propositiones excerptae ex Augustino Cornelii Jansenii quae in specimen exhibentur Suae Sanctitati*, Louvain, sans mention de l'imprimeur, 1646. L'authenticité de cet écrit est douteuse.

4. *Sanctorum Patrum de gratia Christi et libero arbitrio dimicantium trias : Augustinus Hipponensis, Prosper Aquitanus, Fulgentius Ruspensis adversus Pelagium, Cassianum et Faustum, collectore Paulo Erynacho Gratiationopoli theologo*, s.l., 1648.

5. *Aurelii Avili Veronensis theologi Molinomachia, hoc est novissimus XXVIII consonantiarum doctrinae excerptae cum articulis a Pio V... proscriptis compilatione subnixus totidem vero dissonantiarum contrapositione elisus*, Paris, Apud Societatem Typographicam, 1650.

6. *Notarum Molinomachia Aurelii Avili per anonymum aspersarum spongia sive responsio dispunctoria ad libellum cui titulus : Appendix ad veri-*

*tatem bullae Urbanianae demonstratam verius Urbanomachiam*, Paris, Apud Societatem Typographicam, 1651.

7. *Peregrinus Hierosolymitanus sive tractatus de notitia peregrinantibus per huius mundi eremum in supernam Hierusalem necessaria*, Paris, Jean Billaine, 1652. Paru sous le pseudonyme de Celidonius Nicasius Subriensis.

Vers la fin de sa vie, Sinnich écrit deux grands ouvrages non polémiques et dûment signés :

8. *Confessionistarum goliathismus profligatus, sive Lutheranorum Confessionis Augustanae symbolum profitentium provocatio ad monomachiam doctrinalem super canonibus Synodi Tridentinae et articulis Confessionis suae Augustanae solemniter ex edicto Caesare secum a catholicis ineundam repulsa*, Louvain, Jérôme Nempus, 1657.

9. *Saulus ex-rex, sive de Saule, israeliticae gentis protomonarcha, divinitus primum sublimato, ac deinde, ob violatam religionem, principatu vitae exuto, in typum regum ac principum temeratae religionis reorum, ideoque caelitus animadversorum vel animadvertendorum erga Deum et Ecclesiam... obsequio... stromatico disseritur et decalogicae legis adversus laxitates opiniose aspersas rigor et vigor asseritur*, 2 vol., Louvain, Jérôme Nempus, t. I, 1662, 2<sup>e</sup> édition 1665 ; t. II (posthume), 1667.

10. Le *Diarium romanum*, rapport sur le séjour de Sinnich à Rome (1643-1645), a été publié par L. Ceyssens, *Verlag over de eerste jansenistische deputatie van Leuven te Rome*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXII, 1942-1943, p. 32-111.

11. *Nobilissimo et Sapientissimo Domino Michaeli a Sancto Martino, Sac. Theol. Doct., Protonot. Apost.*, à Caen, lettre familière de savant à savant, datée de Louvain le 24 septembre 1662, s.l.n.d. Il s'agit sans doute d'une édition posthume.

Plusieurs ouvrages ont été indû-

ment attribués à Sinnich : par exemple le *Somnium Hipponense* et le *Conventus Africanus* qui sont plutôt de Pierre Stockmans ; *Joannis Martínez de Ripalda e Societate Jesu Vulpes capiaper theologos Sacrae Facultatis Academiae Lovaniensis*, s.l., 1649, qui fut effectivement un ouvrage en collaboration.

Les variantes qu'offrent les auteurs dans les titres des ouvrages de Sinnich sont dues à l'énoncé différent des frontispices et des pages de titres.

Plusieurs écrits de Sinnich ont été mis à l'index, les uns à la suite de mesures générales contre les publications jansénistes, les autres par décisions particulières à la suite de dénonciations.

Habitué à la pauvreté, Sinnich fut très généreux pendant sa vie, tout particulièrement à l'égard de ses compatriotes en exil ; il le fut également dans son testament du 10 avril 1666, par lequel il fit des donations importantes, et fonda des bourses d'études. Il y marqua on outre son obéissance à l'Église.

Sa tombe dans la collégiale Saint-Pierre fut ornée d'une inscription élogieuse. Antoine Arnauld le tint pour le plus grand spécialiste de son époque dans les questions de la grâce. Le janséniste français Sébastien-Joseph de Pontchâteau, qui lui rendit visite à Louvain, en fit le portrait suivant : « Un homme qui n'avait rien d'élevé » dans l'esprit, qui était sans cérémonie, assez simple, laborieux au dernier point et employant tout son temps à l'étude, pendant laquelle il ne voulait point être détourné ».

Lucien Ceyssens, O.F.M.

J. P. Spelman, « The Irish in Belgium », dans *Irish Ecclesiastical Record*, 3<sup>e</sup> série, t. VII, 1886, p. 732-742. — F. Deiniger, *Johannes Sinnich. Der Kampf der Löwener Universität gegen den Laxismus*, Düsseldorf, 1928. — R. Clarck, *Strangers and Sojourners at Port-Royal*, Cambridge, 1932. — F. Claeys Bouüaert, « Jean Sinnich, professeur à Louvain », dans *Ephemerides theologicae Lovanienses*, t. XXXI, 1956, p. 406-417. — L. Ceyssens, « Les I<sup>re</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> des trente et une propositions condamnées en 1690 », dans *Re-*

*vue d'histoire ecclésiastique*, t. LX, 1965, p. 33-63 et 329-428. — Id., *Sources relatives aux débuts du jansénisme*, Louvain, 1957. — Id., *La première bulle contre Jansénius*, 2 vol., Bruxelles, 1961-1962. — Id., *La fin de la première période du jansénisme*, 2 vol., Bruxelles, 1963-1965.

**SOMVILLE** (Edmond - François), bibliothécaire et bibliographe, né à Mellery le 12 mai 1856, décédé à Ixelles le 25 septembre 1925.

Après avoir commencé des études de sciences préparatoires à la pharmacie, études qu'il avait dû abandonner à la suite de dures épreuves, Somville était entré à la Bibliothèque Royale, en qualité d'employé de 2<sup>e</sup> classe, le 23 mars 1885. Nommé employé de 1<sup>re</sup> classe le 31 décembre 1895 et conservateur adjoint le 27 juin 1899, il fut admis à la retraite le 12 mai 1923. Il fut attaché successivement à la Section des imprimés (Salle de lecture) et au Service des périodiques et de la Salle de travail.

Somville est l'auteur d'une bibliographie nationale qui n'a jamais été remplacée et continue à rendre service : *La Belgique historique, monumentale et pittoresque. Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique*, 1<sup>re</sup> série, Bruxelles, 1903, 8<sup>o</sup>, 145 p. (*Petite Bibliothèque du Touring Club de Belgique*). Il comptait compléter ce travail et avait à cet effet réuni un grand nombre de fiches manuscrites qui furent rachetées, après sa mort, par l'avocat et mécène montois Léon Losseau.

Fernand Remy.

F. A., « Nécrologie. M. Edmond Somville », dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. III, 1926, p. 47-48. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 102.

**SPELLEKEN**. Voir GRAUWELS (Jan).

**STAINIER** (Louis), administrateur-inspecteur de la Bibliothèque Royale, né à Brye (Hainaut) le 1<sup>er</sup> septembre 1870, décédé à Korbeek-Lo le 21 mars 1935.

Après avoir fait ses humanités, Stainier entra comme employé volontaire à la Bibliothèque Royale le 7 mai 1892. Il y fut nommé employé de 2<sup>e</sup> classe le 31 décembre 1895, employé de 1<sup>re</sup> classe le 31 décembre 1901, conservateur adjoint le 30 décembre 1906, administrateur-inspecteur le 2 juillet 1909. Ce grade, copié sur celui en usage dans les universités, conférait à son titulaire la direction administrative de l'institution, direction qu'il partageait avec le conservateur en chef, spécialement chargé d'en assurer l'organisation scientifique.

Pendant la guerre de 1914-1918, Stainier se réfugia en France. Après la guerre, ses fonctions furent supprimées, il fut mis en disponibilité le 12 avril 1919. Il avait été attaché successivement au Bureau du Catalogue, à la Section des Imprimés (Salle de lecture), au Service des Périodiques et au bureau d'entrée. Les voyages qu'avait effectués Stainier à l'étranger, notamment en Allemagne et en Autriche, où il avait visité les principales bibliothèques de ces pays, lui avaient suggéré d'utiles réformes et améliorations.

Comme administrateur-inspecteur de la Bibliothèque Royale, il modernisa plusieurs locaux de cet établissement et fit recopier sur fiches de format international, au moyen de la dactylographie, le catalogue alphabétique par auteurs et titres des ouvrages anonymes, qu'il fit mettre à la disposition du public, ce qui allégeait d'une besogne fastidieuse, les bibliothécaires obligés jusqu'alors de rechercher, dans le fichier manuscrit de la salle de lecture, les cotes des ouvrages que les lecteurs demandaient à consulter. C'est également sous son administration que le catalogue alphabétique par sujets fut continué sur fiches de format international.

Cofondateur et codirecteur de la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, qui parut de 1903 à 1909, Stainier fut également secrétaire de la Commission belge d'organisation du

Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, tenu à Liège en 1905, et un des promoteurs et organisateurs du premier Congrès international des archivistes et bibliothécaires organisé en Belgique, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, en 1910. Il fut aussi membre de la Commission de la Bibliographie de Belgique et de la Commission de la Bibliographie nationale.

Après la guerre de 1914-1918 et sa mise en disponibilité, Stainier fut chargé par l'Université de Louvain de la direction de l'Office de restauration de la bibliothèque détruite par l'incendie que l'armée allemande y avait allumé en 1914.

Il parvint, grâce à de persévérants efforts, à sa connaissance de la langue allemande et surtout à celle de la bibliographie, à reconstituer cette institution en y faisant rentrer des milliers de volumes, parmi lesquels de nombreuses et importantes collections de périodiques.

Stainier est l'auteur des publications suivantes : *Le III<sup>e</sup> centenaire de la Bibliothèque bodleienne*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. I, 1903, p. 36-42; *La bibliographie appliquée à l'agriculture et notamment aux travaux du « Cercle d'études »*, dans *Bulletin du Cercle d'études des agronomes de l'État*, 1903, n<sup>o</sup> 7; *Le contrôle de la restitution des ouvrages donnés en lecture à la Bibliothèque royale de Belgique*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. II, 1904, p. 253-263; *Compte rendu sommaire des séances du Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, Liège, 21-23 août 1905*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. III, 1905, p. 322-340; *Contribution à la « Bibliographie de Belgique » pour 1903 et 1904*, dans *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. III, 1905, p. 384-396; *Étude des procédés techniques les meilleurs et les plus économiques à recommander pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux. Rapport présenté au*

*Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, Liège, 21-23 août 1905, Bruxelles, 1905, in-8°, 26 p.*; *Sur l'organisation d'un service central de publicité, Bruxelles, 1907, in-8°, 7 p.* (Rapport présenté au 3<sup>e</sup> Congrès de la presse périodique, Spa, 1907); *Liste d'ouvrages traitant des matières relatives à l'éducation familiale ... publiée à l'occasion du III<sup>e</sup> Congrès d'éducation familiale, Bruxelles, 1910, Bruxelles, 1910, in-16°, IV-142 p.* (*Bibliothèque des Congrès internationaux. Commission internationale des congrès d'éducation familiale*, préparée par L. Stainier, avec la collaboration de Théodore Goffin et Edm. de Ryckman); *Commission permanente des congrès internationaux des archivistes et des bibliothécaires. Congrès de Bruxelles, 1910. Actes publiés par Joseph Cuvelier et Louis Stainier, secrétaires généraux, Bruxelles, 1912, in-8°, portrait, LXIII-812 p.*; *De nieuwe verzameling incunabelen van de Universiteitsbibliotheek te Leuven, dans Het Boek, 1923, p. 244-252*; *Un ancêtre anversois des livres diplomatiques, dans De Gulden Passer - Le Compas d'or, nouvelle série, 2<sup>e</sup> année, 1924, p. 59-66*; *La nouvelle collection d'incunables de la bibliothèque de l'Université de Louvain, dans Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles, Paris, 3-9 avril 1923. Procès-verbaux et mémoires, Paris, 1925, p. 154-166.* Collaboration à *Lux. Revue hebdomadaire à l'usage des amateurs photographes*; *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*; *Archives, bibliothèques et musées de Belgique.*

Fernand Remy.

*Archives, bibliothèques et musées de Belgique, t. XII, 1935, p. 160-162.* — F. Remy. *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962, Bruxelles, 1962, p. 102 et 103.*

**STELLFELD** (Jean - Auguste), magistrat et musicologue, né à Anvers le 17 février 1881, y décédé le 14 septembre 1952.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII. — 22

Après ses études de droit à l'Université de Louvain, Stellfeld se fixa dans sa ville natale, successivement comme avocat, juge et vice-président du tribunal de première instance. Son vif intérêt pour la musique et pour la musicologie se manifesta dès sa jeunesse et le poussa à collectionner des instruments anciens, des éditions rares et des manuscrits musicaux. Ainsi naquit la Bibliotheca Stellfeldiana. Au cours des années, elle devint une des plus riches collections privées dans le genre et acquit une renommée internationale. D'une contenance de quelque 20.000 volumes et 25.000 photocopies de documents musico-bibliographiques, elle réunit, outre les œuvres complètes des grands compositeurs du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, une collection unique des œuvres des fils de J.-S. Bach, tous les opéras français du XVIII<sup>e</sup> siècle, des chansons flamandes, éditées à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle, et beaucoup d'éditions originales.

Dans l'idée de son fondateur, la Bibliotheca Stellfeldiana était destinée à être reprise par l'État belge et rendue accessible au public. Les négociations à cette fin, entamées après sa mort, n'ayant pas abouti en 1954, les héritiers acceptèrent l'offre de l'Université de Michigan, qui en devint propriétaire.

Stellfeld a pris une part très active dans la vie musicale d'Anvers. Il se montra un des protagonistes les plus zélés de la société des « Concerten voor Gewijde Muziek » (1903-1914), qui se consacra à la réalisation des grands oratorios sous la direction de L. Ontrop. Comme secrétaire de la Commission de surveillance du Conservatoire royal flamand d'Anvers à partir de 1913 jusqu'à son décès, il s'intéressa vivement à cette institution, et publia en 1919 un rapport détaillé sur la situation à l'époque et les réformes urgentes qu'elle exigeait; la bibliothèque du Conservatoire fut l'objet de ses soins particuliers. Stellfeld devint le premier président des Concerts du Conservatoire d'Anvers (1934-1952), le cofondateur et prési-

dent de la section anversoise des Jeunes musicales.

La maison Steinfeld, où s'organisèrent fréquemment des concerts de musique ancienne, devint le lieu de rencontre des musicologues, tant belges qu'étrangers. Aussi Steinfeld songea-t-il à fonder, en 1931, la « Vereniging voor Muziekgeschiedenis — Antwerpen ». Il en assumait la présidence (1931-1952) et contribua largement à l'édition des *Monumenta Musicae Belgicae* ainsi qu'à celle du *Jaarboek* de cette association.

Dans le domaine de la musicologie, Steinfeld, doué d'une intelligence très vive et d'une large culture générale, s'orienta surtout vers l'examen des sources historiques et fouilla à fond les archives anversoises. Il consigna le fruit de ses patientes recherches dans plusieurs ouvrages, qui constituent un précieux apport à l'histoire de la musique néerlandaise : *Andries Pevernage, zijn leven, zijn werken*, couronné par la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, Louvain, 1943 ; *Bronnen tot de Geschiedenis der Antwerpse clavecimbel- en orgelbouwers in de XVI<sup>e</sup> en XVII<sup>e</sup> eeuwen*, Anvers, 1942 ; *Bibliographie des éditions musicales plantiniennes*, couronné par l'Académie royale de Belgique en 1947, Bruxelles, 1949.

Jrène Bogaert.

A. Corbet, « In memoriam J.-A. Steinfeld », dans *Vlaams Jaarboek voor Muziekgeschiedenis*, Anvers, 1959. — A. Corbet, « Steinfeld », dans *Algemene Muziekencyclopedie*, t. VI, Anvers-Amsterdam, 1963, p. 418. — I. Bogaert, « Steinfeld », dans *Musik in Geschichte und Gegenwart*, t. XII, Cassel - Bâle - Londres - New-York, 1965, col. 1249.

**STOCLET (Adolphe-René-Louis)**, ingénieur, directeur de la Société Générale de Belgique, mécène, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 30 septembre 1871, de Victor-Adolphe Stoclet et d'Anne-Walburge Caspers, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 3 novembre 1949.

Après de brillantes études d'ingé-

nier à l'Université de Bruxelles, Adolphe Stoclet se spécialise dans l'exploitation des chemins de fer et les industries connexes, techniques dans lesquelles il développera une incessante activité. Dès 1894, il entre comme ingénieur au Chemin de fer Nord-Milan et réside pendant dix ans en Italie. Il est ensuite appelé à Vienne où il réorganise le Chemin de fer Vienne-Aspan. Quand il regagne la Belgique en 1904, ce sera pour devenir administrateur de la Compagnie internationale de Chemins de Fer qu'il présidera en 1927.

Cet important trust dont l'activité principale, la location de matériel de chemin de fer, s'étend par la voie de diverses filiales à toute l'Europe, moins la Russie, et à l'Afrique du Nord, a pris un grand développement, grâce à Adolphe Stoclet. En 1906, celui-ci entre dans le Conseil d'administration de la Compagnie pour le Commerce et l'Industrie qui prendra bientôt la dénomination de Banque d'Outremer. Cette dernière fusionnera avec la Société Générale de Belgique et Stoclet en deviendra un des directeurs jusqu'en 1941 où il atteint la limite d'âge. Ses collègues et collaborateurs n'ont jamais oublié sa haute compétence non moins qu'une extrême modestie et sa charmante affabilité.

Mais cette belle carrière d'ingénieur et d'administrateur n'est qu'un des volets d'une vie exemplaire.

Avant de partir s'établir à Milan, Adolphe Stoclet épousait Suzanne Stevens, plus jeune que lui de trois ans, fille d'Arthur Stevens, l'expert et critique d'art, frère des deux célèbres peintres, Alfred et Joseph. Dans une telle famille, résidant en partie à Paris, Suzanne Stoclet avait fréquenté les peintres, les écrivains et les musiciens les plus fameux. Le mariage d'Adolphe Stoclet, écrit Georges Salles, directeur honoraire des Musées de France, « fut » son premier choix, choix décisif par lequel, en désaccord avec sa famille, « il affirme à la fois la force de sa vocation et la sûreté de son coup d'œil ».

Cet ingénieur éminent allait prouver qu'il était aussi un artiste. Le jeune couple part pour l'Italie, où naîtront leurs trois enfants. Mais c'est là qu'au contact de certains des plus émouvants chefs-d'œuvre de tous les temps va se former leur goût et sans doute se tracer comme un plan de leur collection future.

Déjà, en un moment où le goût de l'art japonais connaissait une grande vogue parmi quelques amateurs raffinés, les Stoclet avaient acquis à Paris de rares estampes japonaises.

Quant, en 1902, Adolphe Stoclet est appelé à Vienne, sortant d'un milieu riche des plus nobles ouvrages du passé, le jeune couple va se trouver dans un des foyers les plus actifs de l'Art nouveau. « Jugend-Stil », tel est le nom de ce mouvement très caractéristique de Vienne, qui unit une tradition baroque, vieille de plus d'un siècle, aux inventions nouvelles, si neuves même qu'on y découvre les germes de l'art du xx<sup>e</sup> siècle.

Tout naturellement, chez les Stoclet se rencontrent les amis des jeunes artistes qui, en 1897, viennent de créer la « Wiener Secession » dont les créations sont défendues par une revue, *Ver sacrum*, où combattent pour eux des poètes comme Rainer Maria Rilke et Hugo von Hofmanstahl. Le peintre Gustav Klimt et l'architecte Josef Hoffmann sont parmi les plus intimes du ménage belge et lorsqu'il rentre à Bruxelles, en 1904, à la mort de Victor Stoclet, c'est à Hoffmann et à sa « Wiener Werkstätte » qu'est confiée l'édification de la nouvelle demeure qui, terminée en 1911, est l'ornement du second rond-point de l'avenue de Tervuren. Comme l'écrit le critique suisse Klaus Gesché : « L'édifice constitue une œuvre d'art totale, dont chaque élément est conçu par rapport à l'ensemble, qu'il s'agisse du » jardin avec ses piliers, son grand » bassin, ses arbres taillés, ou du décor » intérieur et des meubles ».

L'architecture de marbre, de bronze et de mosaïques s'apparente aux plus nobles créations de l'antiquité ou du

moyen âge méditerranéen et cependant elle est d'un modernisme tel, que dans sa perfection, aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après son achèvement, le palais Stoclet n'a pas vieilli. Il constituait le cadre le mieux adapté aux œuvres d'art dites des « hautes époques » auxquelles allait la prédilection des maîtres du logis. Les arts qualifiés de « primitifs » ne sont-ils pas révolutionnaires puisque c'est chez eux que les créateurs les plus modernes réapprennent toutes les audaces de formes et de couleurs pour se détacher d'un art timide et prudent, trop lié encore à une imitation littérale de la nature ?

En un temps où nos collections publiques n'étaient vraiment riches qu'en monuments des époques plus ou moins classiques, la collection Stoclet, chaque jour enrichie, révélait aux familiers du palais (nous le nommons le Stocléon, en souvenir de sanctuaires augustes) l'exceptionnel parmi les ouvrages des arts de l'Asie et de l'Égypte, de l'Amérique précolombienne, de l'Afrique noire, aussi bien que de Grèce et d'Étrurie, de Byzance et de l'Italie entre le xiii<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle. A dessein, il n'y a pas lieu de présenter cette énumération dans un ordre savant. Certes la collection Stoclet n'était pas fermée aux impératifs de la recherche scientifique et chaque pièce, établie par Adolphe Stoclet lui-même (avec quel soin jaloux... !), avait sa fiche de musée. Mais leur groupement, leur disposition dans la lumière dorée et le silence précieux de ces salles où l'on vivait, où les enfants pouvaient chanter et rire, ne se réclamaient, non d'un historique savant mais seulement de leur beauté. Une beauté presque surnaturelle qui créait une fraternité entre tel Christ byzantin et un masque maya, entre cette madone siennoise et une scène libre peinte en Chine, à l'époque des T'ang.

Comme écrit encore Georges Salles : Stoclet « est sans relâche à la recherche » d'inconnu, recherche l'objet rare, de » grande classe. Son climat est la dé-

» couverte. Recherche qui n'est pas  
» sans risque. Mais qu'importe l'er-  
» reur accidentelle. Un souffle d'aven-  
» ture passe à travers sa collection... ».

M<sup>me</sup> Daisy Lion-Goldschmidt qui, avant de faire carrière au Musée Guimet, fut des intimes de la famille Stoclet, a raconté des voyages, des visites de musées et de boutiques d'antiquaires en compagnie du couple. Celui-ci ne se séparait jamais et ces voyages, hors Bruxelles, étaient brefs car jamais Stoclet ne sacrifiait à des curiosités esthétiques le temps que lui réclamaient ses devoirs d'ingénieur ou ses lourdes responsabilités d'administrateur. C'est ainsi qu'il ne se donna jamais licence de visiter l'Égypte, le Japon ou les musées d'Amérique. « Sous la conduite de mes amis, écrit M<sup>me</sup> Lion-Goldschmidt, je découvrais l'art archaïque de la Chine. A leurs côtés, j'appris aussi les patientes investigations chez les antiquaires. Comme il était passionnant alors de voir leur choix se fixer, d'assister à la genèse de la collection. De tout ce qui leur était présenté, ils retenaient l'objet inattendu, celui qui posait un problème, celui qui provoquait un choc, une émotion. Jamais ils n'achetaient un objet pour sa seule rareté, il leur fallait l'aimer. Et sans doute est-ce cet amour qui a fait l'unité, à première vue surprenante, de cette collection si vaste ».

Aussi bien ces audaces du goût faisaient partie de cet amour de la vie, caractéristique de la famille Stoclet. Ceux qui les ont rencontrés dans l'éclat des débuts de leur maturité, n'ont jamais oublié l'auréole de bonheur qui les entourait; elle, d'une beauté à la fois pleine de grâce et de majesté, lui, puissant et doux, à qui une barbe de mage conférait aussi une grandeur particulière. Leur apparition — rare d'ailleurs — dans des salles de spectacles ou d'exposition, faisait sensation. Très peu mondain, ils semblaient ne s'intéresser qu'à ceux qui pouvaient les émouvoir par leur talent ou la valeur de leur esprit.

Cependant la jeunesse, que leurs enfants leur amenaient, trouvait chez eux un accueil sympathique. Adolphe Stoclet ne fut-il pas des premiers en Belgique à s'intéresser au jazz auquel l'initia le poète Robert Goffin, ami de ses fils?

Le palais Stoclet possédait en effet une salle de marbre noir, aux tentures pourpres et aux ors ternis, avec une petite scène dont le fond était un orgue. Dans ce décor d'un luxe sourd et profond, presque sacerdotal, le jazz reçut permission d'éveiller des échos contradictoires. Cependant la salle, le plus souvent, n'accueillait que de moins bruyantes révélations. Souvenons-nous de ce pianiste russe inconnu, de cette danseuse persane qui inspira à Victor Rousseau son buste le plus poignant. Rappelons-nous la cérémonie qui évoqua l'écrivain Henry Maubel, peu de jours après sa disparition.

Adolphe Stoclet a été aussi l'un des patrons-fondateurs — et de tous le plus généreux — du Théâtre du Marais de son ami Jules Delacre qui fut, comme on ne s'en souvient pas assez, au départ de tout, absolument tout ce qui se fit de valable au théâtre à Bruxelles en ces cinquante dernières années.

Mais les derniers lustres de cette belle vie furent assombris par la perte d'un fils et par la guerre. Les Stoclet, Européens de vocation, ne pouvaient assister sans douleur au déchirement d'un monde où, des deux côtés, ils possédaient des amis.

Un mal, pour la guérison duquel tous remèdes furent tentés en vain, frappa Adolphe Stoclet. Paralysé dans son corps, son esprit restait épris des choses de beauté comme au temps de sa jeunesse. Le directeur du Louvre, comme celui du Musée du Cinquantième, ont gardé le souvenir ému de la dernière visite que leur fit leur grand ami. Nous l'avons conduit, assis dans une chaise roulante, par les salles du musée que la paix venait de rouvrir. Adolphe Stoclet vibrait aux plus beaux de nos objets, mais savait aussi froncer

le sourcil devant ceux que son goût inaltéré jugeait médiocres. Jusqu'en ses derniers jours, A. Stoclet enrichit sa collection.

Quinze jours après son décès, sa femme, qui jamais ne l'avait quitté, le rejoignait dans la tombe.

Hélas, conformément aux règles de succession, la collection exemplaire fut dispersée, divisée entre trois groupes d'héritiers.

Le palais, heureusement, échut à Jacques Stoclet et sa veuve aujourd'hui en assure pieusement la garde. Bien qu'appauvrie d'une partie de ses trésors, la demeure conçue par Hoffmann conserve son atmosphère noble et recueillie. Celle-ci accueille comme jadis ceux jugés dignes de l'apprécier. Le souvenir des fondateurs reste vivant aux côtés de la maîtresse du logis et de ses enfants, comme elle, soucieux de maintenir un rare prestige.

Henri Lavachery.

*Collection Adolphe Stoclet* (première partie). Préface de Georges Salles, directeur des Musées de France. Avant-propos de Daisy Lion-Goldschmidt, chargée de mission du Musée Guimet, Bruxelles, Van Goidsenhoven, 1956. — Klaus Gesché, « Wiener Secession », dans *l'Œil*, n° 126, juin 1965. — « Hommage rendu à la mémoire de Monsieur Adolphe Stoclet à l'assemblée des actionnaires », dans *Bulletin de la Société Générale de Belgique*, janvier 1950.

**SULZBERGER** (Max-Raymond), bibliothécaire et philologue, né à Bruxelles le 3 février 1901, décédé en captivité à Auschwitz (Pologne) le 3 octobre 1944.

Petit-fils de Max Sulzberger, qui fut, au siècle dernier, l'un de nos meilleurs journalistes, fils de Maurice Sulzberger, critique d'art, il appartenait à une famille où le goût des choses de l'esprit était, en quelque sorte, traditionnel.

En 1917 et 1918, Sulzberger suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et au lendemain de la première guerre mondiale il entra à l'Université de cette même ville où il conquist, en 1920, le diplôme de

candidat en sciences naturelles et, en 1925, celui de docteur en philosophie et lettres (philologie classique).

En 1928, il devint stagiaire à la Bibliothèque Royale et y fut nommé bibliothécaire le 31 décembre 1929. Après un court passage à la Section du catalogue, puis à celle des Publications, il fut attaché, en 1933, à la Section des Galeries et Salles de lecture, qu'il ne devait plus quitter.

En 1939, Sulzberger fut mobilisé en qualité d'officier de réserve et fit la campagne des dix-huit jours. Après celle-ci, il reprit ses fonctions, dès le mois de juin 1940.

Arrêté le 5 juillet 1944, en même temps que sa femme, coupables tous deux d'avoir des attaches juives, il fut d'abord emprisonné à Malines, puis amené au camp d'Auschwitz où il succomba dans la chambre à gaz, au cours d'une de ces « sélections », qui ont rendu cet endroit si tristement célèbre.

M.-R. Sulzberger avait été à l'Université de Bruxelles l'élève de H. Grégoire, pour lequel il eut toujours une admiration et une reconnaissance très vives, et c'est sous sa direction qu'il prépara sa thèse de doctorat sur le symbole de la croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens, qu'il édita, en 1926, dans un des premiers tomes de la revue *Byzantion*. C'était un travail important qui témoignait de la rare érudition et de la précoce maîtrise du jeune étudiant.

Sulzberger publia encore plusieurs études relatives à la philologie classique, dans lesquelles il fit preuve de sagacité critique et d'une grande familiarité avec les chefs-d'œuvre de la poésie grecque. Nombreux sont aussi ses comptes rendus critiques dans *Byzantion* et la *Revue belge de philologie et d'histoire*.

Ce n'était pas seulement l'étude de l'antiquité qui attirait Sulzberger, mais également celle de la littérature contemporaine des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il lui consacra de nombreux

articles, relatifs notamment à Anatole France, Sainte-Beuve, dont il était un lecteur assidu, Paul Bourget, Victor Lanson, Albert Giraud, Maeterlinck, Mallarmé. Ses qualités de critique littéraire et d'essayiste se manifestent dans ces différents écrits qui parurent dans *L'Étoile belge*, *Le Flambeau* et surtout dans *Cassandra*, dont il fut un collaborateur régulier de 1934 à 1937.

Liste des écrits de M.-R. Sulzberger : *Anatole France*, dans *L'Étoile belge* du 12 octobre 1924 ; *Le symbole de la croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens*, dans *Byzantion*, t. II, 1925-1926, p. 337-448 ; *Σειρήνοῦν*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. V, 1926, p. 939-942 ; *Note sur la croix chrétienne en Égypte*, dans *Byzantion*, t. III, 1926, p. 303 ss. ; *Ὀνομα ἐπώνυμον* ; les noms propres chez Homère et dans la mythologie grecque, dans *Revue des études grecques*, t. XXXIX, 1926, p. 381-447 ; *Poésie et céramique dans la Grèce primitive*, dans *Bulletin des Services éducatifs des Musées royaux du Cinquantième*, mai 1928, p. 42-44 ; *Albert Giraud*, dans *Le Flambeau*, t. XII, 1929, 1, p. 49-56 ; *Willamowitz-Moellendorff*, dans *Le Flambeau*, t. XIV, 1931, 2, p. 565-572 ; *La « Physique » d'Empédocle*, dans *Mélanges Bidez*, t. II = *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales de l'Université libre de Bruxelles*, t. II, 1934, p. 913-915 ; *Joseph Bidez*, dans *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation universitaire*, t. V, 1933-1934, p. 179-184 ; *Gustave Lanson*, dans *Cassandra* du 22 décembre 1934 ; *Un fragment des « Myrmidons » d'Eschyle?*, dans *L'Antiquité classique*, t. III, 1934, p. 447-450 ; *Léopold Robert*, dans *Cassandra* du 26 janvier 1935 ; *La critique d'art en France et en Belgique*, dans *Cassandra* du 27 avril 1935 ; *Paul Bourget*, dans *Le Flambeau*, t. XIX, 1936, 1, p. 65-69 ; *Sur une lettre de Sainte-Beuve*, dans *Le Flambeau*, t. XIX, 1936, 2, p. 698-702 ; *Horace et le Cycle épique*, dans *Études horatiennes* = *Travaux de la Faculté de*

*philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles*, t. VII, 1937, p. 225-227 ; *La conspiration du général Malet*, dans *Cassandra* du 27 février 1937 ; *Brunetière et le catholicisme*, dans *Cassandra* du 22 mai 1937 ; *Lucien Wollès*, dans *Cassandra* du 21 janvier 1939 ; *Notes sur Eschyle*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXIV, 1945, p. 139-144.

Fernand Remy.

P. Orgels, « Max-Raymond Sulzberger (1901-1944) », dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. XVII, 1940-1946, p. 47-52. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 104.

SWAELMEN (Louis-Martin VAN DER), architecte paysagiste et urbaniste, né à Ixelles le 18 octobre 1883, décédé à Val Mont (Suisse) le 12 octobre 1929.

Après avoir suivi à l'Université libre de Bruxelles les cours de première candidature préparatoire au droit en 1901-1902, puis des cours isolés de logique, morale et botanique l'année suivante, il s'inscrit en 1903 à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles où, pendant un an, il sera l'élève de Guillaume Van Strydonck qui y enseigne le dessin de la figure antique. Van der Swaelmen s'adonne d'abord à la peinture de cheval et avant de s'associer à son père, Louis-Léopold, qui avait été inspecteur des plantations de la commune d'Ixelles avant d'entreprendre à son compte un commerce de travaux de jardinage. Cette orientation nouvelle sera pour lui décisive. Secrétaire adjoint de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes avec René Stevens qui en était le secrétaire général, il participe activement au IV<sup>e</sup> Congrès international d'art public réuni à Bruxelles du 8 au 12 octobre 1910. Les deux mentors de la sylvie y signeront ensemble trois rapports : une *Étude sur l'aménagement et le traitement spécial qu'il conviendrait d'appliquer, en général, aux forêts décrétées « réserves nationales », à titre de patrimoine collectif de beauté*

naturelle pour la Nation et en particulier, à la forêt de Soignes, aux portes de Bruxelles; la Sauvegarde des étangs et des intérêts archéologiques dans la forêt de Soignes et une Étude sur un élément de relèvement de l'étiage du goût public par le retour à la contemplation des sites naturels. En 1914, ces deux rapporteurs dédient à Sa Majesté la reine Élisabeth un Guide du promeneur dans la forêt de Soignes (Van Oest, in-8°, ill.).

Entretemps, Louis Van der Swaelmen s'est distingué au I<sup>er</sup> Congrès international et à l'Exposition comparée des villes qui eut lieu en juillet 1913 à Gand, et où il a présenté trois communications sur l'art des jardins dans la ville. Vice-président de la Fédération des Sociétés pour la protection des sites et monuments naturels et historiques de Belgique et directeur du Comité de rédaction du bulletin de cette fédération dont le numéro 1 paraît en mars/juin 1914, il prononce à Ath, le 26 juillet de la même année, un *Eloge du Prince de Ligne* (Bruxelles, éd. de *L'Art moderne*, in-12°, 18 p.), véritable apologie de l'organisation de la nature par l'homme. Réfugié à Anvers peu après l'invasion de la Belgique, Louis Van der Swaelmen émigra en Hollande le 7 octobre 1914, avant-veille de la reddition de la métropole. Pendant plus de quatre ans, il y fut au contact d'hommes et d'œuvres qui furent pour lui une source de fructueuses recherches. Passionné de musique, il fréquenta notamment Wilhem Mengelberg. Mais il fut surtout conquis par l'architecte Berlage, auteur de la Bourse d'Amsterdam, avec qui il fonda le Comité néerlandais-belge d'art civique pour la reconstruction des régions dévastées. Ce souci du relèvement des cités détruites par la guerre l'amène à publier à Leyde, dès 1916, les *Préliminaires d'art civique mis en relation avec le cas clinique de la Belgique* (in-4°, 300 p.). Premier ouvrage d'urbanisme en langue française, cette étude s'efforce « de conditionner les cir- » constances en lesquelles puisse naître

» du Beau sans promettre cependant » qu'il en doive formellement ainsi » naître ».

Van der Swaelmen y condense et adapte des méthodes mises en lumière à la même époque en Grande-Bretagne par H. V. Lanchester et, préfigurant les prescriptions légales qui ne seront promulguées en Belgique que vingt-cinq ans plus tard, il y réclame l'institution d'un Service d'inspection de l'État de développement civique et l'obligation pour les communes de faire dresser des plans d'ensemble et d'extension cadrant avec un plan général d'aménagement économique du pays. Ces *Préliminaires* constituent une véritable charte d'un nouvel urbanisme : se conformer au caractère physionomique régional; respecter une hiérarchie des quartiers; répartir judicieusement des réserves de verdure; donner aux places publiques une destination fonctionnelle; s'élever contre le pittoresque artificiel et le faux-vieux. Revenu au pays en 1919, Van der Swaelmen est nommé commissaire de l'Exposition de la Reconstruction qui, à partir du 19 septembre, parcourra nos villes. Il fonde la Société des Urbanistes belges dont il est le premier président et participe au lancement en juillet 1919 de la revue mensuelle *La Cité* dont il restera un fidèle rédacteur. Directeur du département technique de l'Union des Villes, il participe, d'avril à juin 1921, à l'enseignement dispensé par cet organisme sur l'urbanisme et le municipalisme puis, en trois leçons, expose *Le bilan de l'urbanisme contemporain* au cours de la session de l'Université internationale qui tient ses assises au Palais Mondial du 20 août au 5 septembre suivants. Il présente des projets d'aménagement de cités-jardins à l'occasion de différentes manifestations culturelles et notamment lors du X<sup>e</sup> Congrès international des architectes en 1921 et à l'Exposition des arts belges d'esprit nouveau en 1923. Soucieux des problèmes du logement des personnes de condition modeste comme de l'orga-

nisation civique des villes et des régions, il fut aussi rapporteur aux Conférences nationales de l'habitation à bon marché, en avril 1920, et de l'urbanisation des grandes agglomérations les 29 et 30 novembre 1924. Remarqué par Henri Van de Velde qui venait d'être appelé à la direction de l'Institut supérieur des Arts décoratifs fondé un an auparavant à Bruxelles, Louis Van der Swaelmen se vit confier la chaire de l'enseignement de l'urbanisme et de l'art des jardins dans cet établissement en 1927.

Mais Louis Van der Swaelmen ne fut pas seulement un théoricien. Déjà aux Expositions de Liège en 1905 et de Bruxelles en 1910, il avait montré son savoir-faire dans l'art subtil de l'ordonnance des jardins; en 1914 il avait présenté un projet d'aménagement des bois de Kinkempois en parc public, puis, en 1916, il avait dessiné les abords du monument élevé à Amersfoort par Huib Hoste à la mémoire des soldats belges morts en captivité. Il avait déjà à son actif le tracé du domaine de Mailhard à Meldert et celui de la reconstruction des esplanades de l'ancienne abbaye de la Cambre lorsqu'il s'affirma définitivement de 1919 à 1926 par le plan d'ensemble de cités-jardins en collaboration avec les architectes J.-J. Eggerickx, A. Pompe, J. Hoeben, E. Rubbers et H. Hoste : Le Logis (800 maisons) et Floréal (600 maisons) à Watermael-Boitsfort; Les Puits-Noirs (400 maisons); Kapelleveld (426 maisons) et la cité-jardin de Selzaete (300 maisons). Il élaborait également un projet de cité modèle pour l'Exposition des arts décoratifs à Paris (1925) et aménagea les jardins de la place des Coopérateurs de la cité moderne conçue par Victor Bourgeois à Berchem-Sainte-Agathe (1925). On lui doit enfin le tombeau d'Émile Verhaeren à Saint-Amand-sur-Escaut (1926).

Les publications de L. Van der Swaelmen autres que celles reprises dans la notice sont les suivantes : *Composition des jurys d'expositions,*

dans *L'Art Moderne*, 16 janvier 1910, p. 21; *Les musées en plein air*, dans *L'Art Moderne*, 5 novembre 1911, p. 355-356; *Coup d'œil d'ensemble sur la défense des sites à l'étranger*, dans *Sites et Monuments*, mars-juin 1914, p. 30-32; *Y a-t-il lieu de préconiser des plantations au pied des édifices anciens en les harmonisant avec eux?*, dans *Premier congrès international et exposition comparée des villes*, Gand, juillet 1913, p. 131-134; *Le problème esthétique dans la vie municipale. Comment le poser, au moins, afin de le résoudre un jour, peut-être?*, *ibidem*, p. 193-197; *L'œuvre du nouveau jardin pittoresque et l'art des jardins dans les villes*, *ibidem*, p. 229-233; *Manifeste (de la Société des Urbanistes belges)*, dans *La Cité*, n° 3, septembre 1919, p. 37-40; *Concordances*, dans *La Cité*, n° 2, août 1919, p. 21-23; *Les Sections étrangères d'urbanisme comparé (à l'Exposition de la Reconstruction)*, dans *La Cité*, octobre-novembre 1919, p. 69-82; *Le barème des honoraires de l'urbaniste*, dans *La Cité*, n° 3, janvier 1921, p. 56-62; *Rapport du jury du concours d'idées en vue de l'urbanisation du territoire de Molenbeek-Saint-Jean situé à l'ouest du chemin de fer de ceinture*, dans *La Cité*, n° 7, juin 1921, p. 167-169; *L'établissement d'un programme organique d'urbanisation pour une grande agglomération est impossible sans une entente intercommunale : éléments à rassembler et méthodes d'établissement de ce programme. Rapport présenté à la Conférence nationale pour l'étude de l'administration et de l'urbanisation des grandes agglomérations, Liège, 29-30 novembre 1924*, dans *La Cité*, octobre-novembre 1924, p. 17.

Victor-Gaston Martiny.

P. Bourgeois, *Louis Van der Swaelmen, semez d'idées, traceur d'espaces*, Bruxelles, 1900, ill., 48 p. — A. De Ridder, « Un urbaniste belge : Louis Van der Swaelmen », dans *La Cité*, n° 9, mars 1920, p. 176-184. — M. Schmitz, *L'Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1937, p. 14 et 15 et pl. 64. — P.-L. Flouquet, « En hommage à un animateur disparu, L. Van der Swaelmen, architecte-urba-

niste et paysagiste », et G. Brunfaut, « Louis Van der Swaelmen et la connaissance de l'urbanisme », dans *Bâtir*, n° 5, 15 avril 1933, ill., p. 161-164.

**SWEEP** (François **VANDER**), ingénieur, fonctionnaire, né à Ostende le 26 mars 1821, décédé à Bruxelles le 2 mai 1884.

Après de sérieuses études à l'Athénée de Tournai, il suivit les cours de l'École du Génie civil annexée à l'Université de l'État de Gand et obtint, en 1844, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées.

Il fit une brillante et rapide carrière à l'administration des Chemins de fer de l'État belge.

Sa vaste intelligence traitait avec un égal succès les questions les plus diverses : questions financières, com-

merciales, techniques, d'exploitation ; toutes lui étaient familières, et son esprit lucide les débrouillait, les analysait avec un rare talent.

C'est à lui que le Gouvernement doit l'examen des conditions de reprise par l'État des chemins de fer concédés.

Lorsqu'en 1869 se posa la question de la reprise de la ligne du Luxembourg par la Compagnie de l'Est français et que la Belgique se trouva par là dans une situation délicate par rapport à l'Empire français, c'est Vander Sweep que le ministre Frère-Orban s'adjoignit en même temps qu'Alfred Belpaire, pour aller à Paris plaider et gagner la cause de la Belgique.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

## T

**TAEYE** (*Alexandre-Robert*, dit Alex DE), compositeur de musique, chef d'orchestre, professeur, né à Bruxelles le 23 octobre 1898, décédé à Casteau-lez-Mons le 17 février 1952.

Alex De Taeye fit toutes ses études artistiques au Conservatoire royal de Bruxelles où il entra en 1909.

Il suivit les cours de piano chez Arthur De Greef et Kaufmann, les cours d'orgue chez Desmet et Moulaert, le solfège chez Kips.

Samuel fut son professeur d'harmonie pratique; Lunssens et Malengrau lui enseignèrent l'harmonie écrite. Marchand l'initia aux règles du contrepoint et Léon Dubois à celles de la fugue.

En 1915, Alex De Taeye obtenait, en solfège, le premier prix avec la plus grande distinction; en 1917, le premier prix d'harmonie écrite avec grande distinction; le deuxième prix d'harmonie pratique avec distinction et le premier prix d'orgue. En 1918, il se voyait attribuer le premier prix de contrepoint et, en 1920, le premier prix de fugue avec distinction.

Par la suite, il remporta le Prix Salabert (Paris), le Prix du Cercle Tinel (musique religieuse), le Prix de la Touraine, le Prix de la Société royale d'Harmonie d'Anvers, le Prix Hawkes (Londres), la médaille d'or du Salon des Musiciens français (Paris) et, enfin, comme couronnement, le Premier Grand Prix de Rome, en 1927, avec sa scène lyrique *Le Rossignol*.

Il fut successivement professeur de lecture musicale et de transposition (1929), puis d'harmonie pratique (1940) au Conservatoire royal de Bruxelles.

Dès 1922, il combattit pour le principe du droit d'auteur en Belgique. Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement musical, il fut appelé, le 1<sup>er</sup> octobre 1931, à la direction du Conservatoire de Mons qui devint, le 1<sup>er</sup> janvier 1948, Conservatoire de l'État sous le titre de Conservatoire royal de Musique de Mons avec les mêmes statut, attributions et privilèges que ceux de Bruxelles, Liège, Gand et Anvers.

Alex De Taeye réorganisa complètement l'établissement dont il avait la charge et lui insuffla véritablement un sang nouveau.

Il porta un intérêt tout particulier aux sociétés musicales d'amateurs, fort nombreuses au Borinage, et, pendant de longues années, il fut président du jury de quantité de phalanges populaires, tant en France qu'en Belgique.

Auteur fécond, disciple de Léon Dubois et de Paul Gilson pour la composition, il vit plus de deux cents de ses œuvres reçues et publiées par les éditeurs belges, français et allemands, plusieurs furent enregistrées sur disques et beaucoup d'entre elles furent et sont encore exécutées par des orchestres belges et étrangers.

On lui doit nombre de morceaux pour grand orchestre : *Les Croix de Bois*, inspirées de Roland Dorgelès ;

*Paysages Wallons et Flamands; Fantaisie rhapsodique; Deux mouvements symphoniques; Callisto; Pyrrhus; Triptyque dramatique; Esquisses symphoniques; ouvertures et suites de ballets; des sonates, des mélodies, des pages pour instruments divers, de la musique religieuse, des pièces pour chœurs mixtes ou voix d'hommes (La Jeune veuve; Le Chant des Belges, poème d'Ovide Dieu; l'Ame des clochers); des œuvres lyriques: Fleur d'Épine et Yannick, drame lyrique donné sous forme d'oratorio sur un livret de Fernand Beissier; des classiques pour l'enseignement musical.*

La veille de sa mort, il avait encore dirigé un grand concert de l'Orchestre National, au Théâtre de Mons, puis une répétition de la Royale Harmonie, de Frameries, dont il fut l'éminent directeur pendant vingt-sept ans.

Le 19 novembre 1957, la ville de Mons organisa une émouvante cérémonie d'hommage à la mémoire du maître disparu.

Avant de faire la remise officielle au Conservatoire du buste en bronze d'Alex De Taeye, dû au sculpteur André Hupet, M. René Leclercq, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, exalta la personnalité et l'œuvre de celui qui, pendant plus de vingt ans, avait assumé avec autorité et compétence la direction de la grande institution d'enseignement musicale dont le chef-lieu du Hainaut est fier à juste titre.

Du discours de M. René Leclercq, nous extrayons ce passage en guise de conclusion.

« Si, dans son enseignement, il était  
 » parfois, par obligation pédagogique,  
 » un véritable mathématicien de la  
 » musique, par contre il appartenait  
 » sans conteste à l'école romantique  
 » aux inspirations généreuses et sa  
 » musique revêtait souvent les formes  
 » mélodieuses d'un poème offrant les  
 » aspects d'une rêverie calme et sereine  
 » pour passer ensuite à une succession  
 » d'étapes sentimentales, à l'exaltation  
 » triomphale du thème, à son apo-  
 » théose dans l'éclat des cuivres, en

» un style qui touchait alors à celui  
 » du grand Wagner pour qui Alex  
 » De Taeye avait une admiration pro-  
 » fonde.

» Il aimait aussi fouiller dans le  
 » folklore musical: il appréciait beau-  
 » coup le charme prenant de nos  
 » vieilles chansons populaires et avait  
 » très souvent avec Closson, qui était  
 » alors professeur d'histoire de la  
 » musique, des colloques sur l'évolu-  
 » tion historique de cette littérature  
 » musicale dans laquelle il puisait  
 » souvent une inspiration émouvante  
 » de simplicité.

» Par une singulière coïncidence, peu  
 » avant sa mort, Alex De Taeye avait  
 » entrepris la composition d'une *Marche*  
 » *Funèbre* qu'il a laissée inachevée et  
 » dont quelques amis seulement con-  
 » naissent le prologue ».

Clovis Piérand.

Notes personnelles. — Documentation obligeamment prêtée par M<sup>e</sup> Jean De Taeye, avocat à Mons, fils du compositeur. — Archives du Conservatoire royal de Bruxelles.

\*TALMA (Amédée - Jules - Louis), pseudonyme de FRANÇOIS, docteur en médecine et stomatologiste (1), né à Chaillot (Seine) le 18 mai 1792, décédé à Bruxelles le 17 février 1864.

D'abord chirurgien militaire adjoint, il fit, sous Larrey, les campagnes de Russie, de Saxe et de France de 1812 à 1814. Talma s'y fit remarquer par son dévouement, sa conscience professionnelle et ses qualités scientifiques. Neveu du célèbre Talma, Amédée vint s'installer en 1820 à Bruxelles sur les conseils de cet acteur et s'y fit rapidement une grande réputation, non seulement par son habileté technique mais aussi par ses publications médicales et odonto-stomatologiques. Il fut le premier à lutter contre l'état déplorable où se trouvait alors l'art dentaire en Belgique et aussi à montrer dans notre pays l'importance

(1) Cette notice complète celle parue au t. XXIV, 1926-1929, col. 514.

du diplôme de docteur en médecine pour l'exercice de la stomatologie. Membre de la Société de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie de Bruxelles, Amédée François dit Talma devint membre de l'Académie de Médecine en 1842. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications.

Hyacinte Brabant.

H. Brabant, « Le Centenaire de la mort d'Amédée François dit Talma, membre de l'Académie royale de Médecine et premier stomatologiste belge », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VII<sup>e</sup> série, t. IV, n<sup>o</sup> 11, 1964, p. 757-767.

**THIÉRY (Anne-Marie)**, négociante, fondatrice de maisons de vêtements et cofondatrice des Laminoirs Michel-Thiéry de Meiderich (Ruhr), née à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle) le 3 octobre 1823, décédée à Nice le 4 mars 1872.

Elle partit dans sa quinzième année pour Saint-Ghislain où ses frères Nicolas et François, déjà installés marchands-tailleurs, se faisaient construire un magasin. Elle se mit au courant de la vente tout en dirigeant un véritable internat, car le personnel était logé et nourri. Le soir, elle se faisait institutrice, aidant les jeunes « rouffions », fraîchement sortis de l'école primaire de Morfontaine, à parachever leur instruction. En 1846, lors de l'ouverture de la succursale de Charleroi, elle y accompagna son frère François qui en prenait la direction, et devint sa collaboratrice. Deux ans plus tard, rompue aux affaires, elle ouvrit une maison à La Louvière où son activité lui valut de faire rapidement fortune. S'étant mariée en 1854 avec un Belge sorti premier de l'École des Mines de Mons et qui projetait de construire un laminoir dans la Ruhr, elle lui fournit une partie du capital. Le restant des fonds vint de Nicolas Thiéry et l'entreprise se nomma « Les Laminoirs Michel-Thiéry de Meiderich ». Tandis que son mari se consacrait aux laminoirs, Marie Thiéry ne cessait de voyager entre Meiderich

et La Louvière, car non seulement elle continua à gérer sa maison de commerce, mais elle en créa de nouvelles. En Allemagne, elle ouvrit des maisons à Duisbourg, Essen et Aix-la-Chapelle. En Belgique, elle fonda les magasins « Michel » de Namur, Huy, Seraing, Wavre et Mons pour procurer une situation à ses beaux-frères et sa belle-sœur. Elle était l'âme de toutes ces entreprises, et même de celle de son mari. Mais elle décédait en 1872, n'ayant pas atteint la cinquantaine. Après elle tout périclita, maisons de commerce et laminoirs, et son mari se ruina. Nicolas Thiéry reprit à son compte la maison de La Louvière, la plus ancienne et la plus prospère.

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1931, p. 3-128.

**\*THIÉRY (Félix)**, négociant, fondateur de nombreuses maisons de vêtements et de nouveautés, né à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle) le 14 octobre 1831, décédé à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars 1908.

Son frère François, qui était son parrain et son aîné de dix ans, lui fit faire sa rhétorique au Collège de Bonne-Espérance. Ayant brillamment terminé ses études, Félix entra, en 1848, en qualité d'employé dans la maison que dirigeait son parrain à Charleroi, « La Ville de Verviers », spécialisée en draperie et soierie. François Thiéry avait son jeune frère en grande affection. Il se l'associa en 1854, et à partir de cette date, les entreprises des deux frères se confondent. Leur association et leur parfaite entente ne devaient prendre fin qu'à la mort de François, survenue en 1891. Bien qu'étant devenu rentier par la cession de tous les magasins, Félix Thiéry s'associa avec Ernest Gouverneur, un de ses anciens garçons de courses, originaire des environs de Morfontaine, et fit construire les magasins de la « Vierge Noire » d'Anvers,

de Charleroi et de Tournai sur le type de celui de Bruxelles, en belle pierre de Gobertange.

Félix Thiéry avait épousé Lydie Jumel (1845-1909), née à Ville-aux-Montois près de Morfontaine. Ils eurent un fils et quatre filles qui se marièrent et se fixèrent définitivement en France sans jamais s'être occupés des affaires. L'hôtel que s'était fait construire Félix Thiéry au 228 de l'avenue Louise et qu'on reconnaissait au chardon de Lorraine sculpté dans la pierre a fait place à un grand immeuble à appartements.

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1961, p. 3-128.

\***THIÉRY** (Jean-François), négociant, fondateur de nombreuses maisons de vêtements et de nouveautés, né à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle) le 1<sup>er</sup> octobre 1821, décédé à Charleroi le 18 janvier 1891.

A l'âge de douze ans, il partit pour Charleroi où l'attendait son frère Nicolas, de trois ans son aîné. Jusqu'en 1854, son activité est liée à celle de son frère.

L'année 1854 marque la dissolution de la société « Thiéry Frères » et le partage de l'actif. Nicolas, en tant qu'aîné, eut Saint-Ghislain, la maison mère ; François, la succursale de Charleroi qu'il avait dirigée depuis sa fondation avec l'aide de sa sœur Marie. François Thiéry plaça la maison de Charleroi, devenue sa propre maison mère, sous la direction de son frère cadet, Félix, âgé de vingt-trois ans et alla fonder une succursale à Anvers où il élut domicile jusqu'en 1864, date de son installation à Bruxelles.

C'est en 1864 qu'en association avec son frère Félix, François Thiéry acquit tout un bloc d'immeubles à l'angle de la rue Marché-aux-Poulets et de la rue du Fer pour y créer un magasin de nouveautés sous la firme « François Thiéry & Cie », magasin qui est à

l'origine des « Grands magasins de La Bourse ». Quelques années plus tard, lors du voûtement de la Senne et de la percée du boulevard Anspach, jonction des gares du Nord et du Midi, François et Félix Thiéry firent démolir leurs immeubles et, en 1872, trois ans seulement après que M<sup>me</sup> Boucicaut eut posé la première pierre du « Bon Marché » de Paris, ils édifièrent le premier grand magasin de nouveautés de Bruxelles, appelé couramment aujourd'hui « La Bourse ».

François et Félix Thiéry furent bâtisseurs autant que commerçants. Outre « La Bourse », ils édifièrent « Le Pont des Arches » à Liège en 1861, « Le Palais de l'Industrie » à Charleroi en 1871, « La Vierge Noire » à Bruxelles en 1889. La maison mère de Charleroi fut reconstruite et rouverte sous l'enseigne « Au Dôme des Halles » qui était celle d'une autre maison de Bruxelles. Il y avait aussi des maisons « François Thiéry & Cie » à Anvers, Gand, Mons et Namur.

Le siège social des magasins avait été transféré, dès 1860, aux bureaux d'achats de Verviers où s'était installé Félix, car on y faisait tous les achats et tous les paiements ; on y contrôlait les opérations de ventes et de caisse de tous les magasins qui envoyaient à la fin de chaque semaine l'argent rentré. Le siège social avait aussi un bureau de commission pour fournir en draps au détail, et même en mercerie, une clientèle de petits marchands-tailleurs tant en France qu'en Belgique ; de plus, beaucoup d'affaires se traitant à crédit, il y avait encore un service bancaire chargé de commanditer quiconque désirait s'établir en s'engageant à se fournir uniquement chez François Thiéry & Cie.

François Thiéry céda son grand magasin de nouveautés et ses maisons en 1883 en vue de partager sa fortune entre les enfants de son frère Félix, ses héritiers, car il était resté célibataire.

Il faisait de longs séjours à Morfontaine où il s'était fait construire en 1860 une maison de campagne au

centre d'un vaste domaine agricole dont il surveillait l'exploitation, redevenant dans son village simple cultivateur. Il fit construire une école à Morfontaine et la confia aux Sœurs de la Providence de Peltre-lez-Metz dont il s'était fait le protecteur. Il orna la chapelle de leur maison mère et l'église de Morfontaine de vitraux sortis de la maison Capronnier de Bruxelles dont le dessinateur à l'époque était Constantin Meunier ; la plupart de ces vitraux ont été détruits durant les dernières guerres. C'est grâce à ses démarches que la voie ferrée passa non loin du village de Morfontaine, qu'une route relia à la gare. Les aciéries de Micheville lui durèrent, ainsi qu'à son frère Félix, une grosse partie des capitaux qui permirent leur fondation. François Thiéry était à Bruxelles président-fondateur de la Chambre de Commerce française et de la Société française de Bienfaisance. A son décès, son frère Félix fit élever à sa mémoire un grand calvaire au bord de la route de Longwy à l'endroit où, petit émigrant de douze ans, un jour de Noël, par un froid glacial, François Thiéry s'était retourné une dernière fois vers le clocher de son village.

Comme leur frère aîné, François et Félix Thiéry avaient recruté l'élite de leur personnel dans les écoles de la région de Morfontaine. Certains de ces jeunes Lorrains furent leurs successeurs, d'autres s'établirent à leur compte en Belgique et en France. François et Félix Thiéry sont enterrés dans la chapelle qu'ils avaient fait élever au cimetière de Morfontaine.

*Iconographie* : portrait par Alexandre Thomas (Malmédy 1810-Bruxelles 1898).

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1961, p. 3-128.

\***THIÉRY** (Jean-Nicolas), négociant, fondateur de maisons de vêtements et de nouveautés, né à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle) le 15 septembre 1818, décédé à Bruxelles le 25 octobre 1882.

Né Thiéry-Thiéry, il descendait tant par son père que par sa mère de Jean Thiéry, seigneur de Saint-Baussant, président des Grands-Jours de Saint-Mihiel, dont la lignée subit de grands revers et tomba dans la roture lors de la prise de Saint-Mihiel par Louis XIII.

Le père de Nicolas Thiéry possédait une ferme à Morfontaine (département de la Moselle jusqu'en 1870). Cultivateur durant la belle saison, il partait l'hiver avec ses commis et ses chevaux en tournée de colportage dans la région de Lille. Hospitalisé en 1832 à Saint-Omer, il céda les rênes à son fils qui acheva la tournée avec les commis, se révélant prodigieusement apte aux affaires bien qu'il n'eût que quatorze ans. En conséquence, le père Thiéry, qui avait à prévoir l'avenir de sept enfants, décida que Nicolas, son aîné, serait commerçant au lieu de lui succéder sur les terres familiales. Il lui acheta une carriole et un mulet pour lui permettre d'être colporteur d'un bout de l'année à l'autre. Nicolas vendait des cotonnades, de la bonneterie et de la mercerie, mais ayant constaté qu'en Wallonie les ouvriers étaient bien vêtus, il demanda de l'argent à son père pour acheter des pièces de draps. Celui-ci lui fit tenir les fonds par son deuxième fils, François, âgé de douze ans. La rencontre des deux frères eut lieu à Charleroi où ils firent de si bonnes affaires qu'ils retournèrent aussitôt à Morfontaine pour exposer à leur père qu'il fallait acheter les draps directement au fabricant, et le père se rendit avec eux à Verviers. D'abord marchands ambulants et forains, les Thiéry devinrent marchands périodiques, faisant des déballages dans les auberges à des dates régulières et annoncées à l'avance à la clientèle qui partout leur était fidèle, car ils ne vendaient que de bons draps à des prix raisonnables.

Vers 1840, un dépôt d'approvisionnement avec étalage permanent fut

créé à Saint-Ghislain. Au bout de trois ans, les deux frères Thiéry purent se faire bâtir un grand immeuble qu'ils voulurent près de la gare qui se construisait pourtant dans les champs, loin du centre de la ville. Dès lors, ils devinrent marchands-tailleurs et furent les premiers à vendre de la confection en Belgique, et à prix fixe inscrit sur des étiquettes. Leurs employés n'étaient autres que leurs frères et leurs sœurs, venus de Morfontaine au sortir de l'école primaire. La prospérité des affaires leur permit d'ouvrir en 1846 une succursale à Charleroi, « A la Ville de Verviers », située dans la Ville-Basse, qui était, à l'époque, moins commerçante que la Ville-Haute, mais la gare s'y trouvait, et les Thiéry avaient eu le génie de prévoir l'avenir des chemins de fer et ses conséquences quand personne n'y croyait.

En 1845, Nicolas s'associa avec son frère Auguste et sa sœur Célestine qui n'avait pas vingt ans, pour ouvrir un magasin rue de la Blanchisserie à Bruxelles, au coin de la rue Neuve. Il lui donna pour enseigne « Au Bon Marché ». C'est l'origine du grand magasin de nouveautés actuel, la maison ayant été cédée à François Vaxelaire en 1866. Les trois associés Thiéry avaient aussi ouvert un autre magasin à Bruxelles, rue Saint-Jean, spécialisé en confection pour hommes.

Le 18 juin 1857, Nicolas Thiéry épousa Adèle Wiame (née à Maison-Saint-Gérard le 17 septembre 1831, décédée au château de Nettinne le 13 janvier 1911) qui devint pour lui une collaboratrice de premier ordre. Des succursales furent créées sous le nom de Thiéry Aîné à Mons et à Louvain, puis ce fut la fondation d'un grand et luxueux magasin à Liège, « A Saint Augustin », aujourd'hui succursale du « Bon Marché » de Bruxelles. En 1866, c'était la création d'une seconde maison à Charleroi que son enseigne « A la Redingote Grise » et son grand portrait de l'Empereur rendirent célèbre. En 1867, s'ouvrit une nouvelle maison rue Neuve à Bruxelles

« Aux deux Nègres ». Entretemps, Nicolas Thiéry avait pris domicile à Verviers pour y diriger un bureau d'achat, puis à Gand où il fonda deux grands magasins « La Belle Jardinière », maison pour hommes, « Le Louvre », maison pour dames. En association avec son frère Auguste, Thiéry Aîné créa deux maisons à Anvers et une à Courtrai. En France, il s'établit successivement à Valenciennes, Saint-Quentin, Lille, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Fourmies.

Nicolas Thiéry décéda brusquement dans son hôtel de Schaerbeek, à l'âge de soixante-quatre ans, ayant fait la fortune de ses frères et sœurs, d'une quantité de cousins et d'une centaine de Lorrains qu'il avait été choisir parmi les meilleurs élèves dans les écoles des villages des environs de Morfontaine, et qu'il faisait débiter dans ses magasins, dès l'âge de treize ou quatorze ans, comme garçons de courses. Ces « rouffions » passaient assistants, puis vendeurs ou caissiers, les plus doués devenaient directeurs et même associés. Douze d'entre eux furent ses successeurs, d'autres s'établirent à leur compte et tous, à l'exemple de leur patron, créèrent de nombreuses succursales si bien que jusqu'à la première guerre mondiale toutes les plus grandes maisons de confection de Belgique et de France étaient d'origine lorraine.

Parmi les émules de Thiéry Aîné qui lui durent tout, il convient de citer François Vaxelaire et Paul Sigrand. Ce dernier, originaire d'un village voisin de Morfontaine, après avoir été garçon de courses à « Saint Augustin », emballer au « Bon Marché », vendeur à la « Redingote Grise », caissier à la maison mère de Saint-Ghislain, directeur à Lille, devint l'associé de son patron, puis de sa veuve et de leur fils aîné, Eugène, lors de la création des douze grands magasins « Thiéry & Sigrand » de France. Sigrand avait apporté 20.000 francs et, vingt ans après, il possédait 5 millions de francs or, ce qui peut donner une idée du patrimoine de la branche

Thiéry Aîné. C'est à ses membres qu'est due la fondation de l'Institut Saint-Nicolas installé au château d'Aa à Anderlecht, de l'orphelinat Sainte-Adèle des Stanley Falls, comme aussi de la construction du Séminaire Léon XIII à Louvain, de l'église Sainte-Suzanne à Schaerbeek, et de l'ancienne abbaye Sainte-Gertrude de Louvain, reconstruite après le sac de la ville. La tombe de Nicolas Thiéry est au cimetière de Saint-Ghislain.

*Iconographie* : portrait par Alexandre Thomas, vitrail à l'abbaye Sainte-Gertrude (détruit en 1944), vitrail à l'église de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1961, p. 3-128. — Henry Thiéry, *Une réussite due aux efforts de trois générations*. — Delsaux, *Mémoires avec preuves concernant l'origine de la famille*, Bruxelles, 1910.

**THIÉRY** (Marie-Célestine), négociante, fondatrice de maisons de confection et de nouveautés, née à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle) le 15 septembre 1826, décédée au Perreux (Seine-et-Oise) en janvier 1894.

Elle était la sœur cadette de Nicolas et de François Thiéry. Vers l'âge de quinze ans, elle partit les retrouver à Saint-Ghislain où ils s'étaient établis marchands-tailleurs. Trois ans plus tard, étant devenue leur meilleure vendeuse, Nicolas, dit Thiéry Aîné, la choisit ainsi que leur frère Auguste (né à Morfontaine le 30 mai 1829, décédé à Anvers le 16 août 1896) pour fonder sous la firme « Thiéry frères et sœur » et à l'enseigne « Au Bon Marché » une maison rue de la Blanchisserie à Bruxelles, au coin de la rue Neuve. Auguste eut la direction du rayon hommes situé au rez-de-chaussée, et Célestine organisa au premier étage le rayon de nouveautés. Cette modeste entreprise devait devenir les « Grands Magasins du Bon Marché ».

Satisfait des premiers résultats,

Thiéry Aîné créa, peu de temps après, avec les mêmes associés, une seconde maison « Thiéry frères et sœur », rue Saint-Jean. Entretemps, pour répondre aux instances d'un fournisseur qui s'engageait à lui fournir les draps à crédit, Célestine, devenue majeure, ouvrit, seule, une petite maison à Houdeng-Goegnies dont s'occupa aussi sa sœur Marie, établie à La Louvière. Houdeng-Goegnies rapporta de quoi ouvrir une deuxième maison à Leuze, avec déballage presque permanent à Roulers, puis une troisième à Châtelet. Il ne s'agissait que de petites boutiques, mais Célestine Thiéry finit par fonder un magasin de premier ordre à Charleroi, Place de la Ville-Basse (alors Place Verte).

Élégante et excellente vendeuse, elle faisait de très bonnes affaires; elle eut surtout le mérite de lancer le « Bon Marché » avant de s'installer à demeure à Charleroi. Lors de son mariage en 1858, la société « Thiéry frères et sœur » fut dissoute. Thiéry Aîné eut le « Bon Marché » et Célestine la maison de la rue Saint-Jean tandis qu'Auguste, plus artiste que commerçant, recevait une rente viagère.

Célestine Thiéry avait épousé un Belge, nommé Pouille, hors du milieu de la confection, homme lettré et distingué, mais enclin au faste. Elle fut ruinée par les prodigalités de son mari, le quitta et se retira à Morfontaine où elle redevint simple et pauvre paysanne, ayant vendu ses bijoux et son argenterie pour sauver le nom des Thiéry. La fondatrice du « Bon Marché », qui avait ébloui Bruxelles de ses atours quand elle se rendait en calèche au Bois de la Cambre, mourut oubliée.

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1961, p. 3-128.

**TIBURCE DE BRUXELLES**  
capucin, compositeur de musique (1),

(1) Cette notice revoit celle du tome XXV, 1930-1932, col. 240.

né à Bruxelles en 1605 ou 1606 (et non en 1580), décédé de la peste à Lierre, le 5 février 1669.

On l'a appelé François Tiburce, par suite d'une interprétation erronée de l'abréviation Fr. pour *Frater* ou Frère. Son nom véritable est François van den Berghe, fils de François et de Marie Geets. Le nom de religieux, Tiburce de Bruxelles, lui fut donné, lors de sa vêtue à Bruges, le 20 avril 1625.

En 1631, il composa la partie musicale des cantiques de son confrère Luc de Malines; quelque temps après, il mit en musique les poèmes d'un autre confrère, Gabriel d'Anvers, publiés chez Phalèse, à Anvers, en 1648, sous le titre : *De gheestelijcke Tortel-Duyve*. Son œuvre principale parut chez le même imprimeur, on ne sait en quelle année, sous le titre de *Litaniae B. M. V.*, pour trois, quatre, cinq, six et huit voix, avec, comme finale, un *Tantum ergo* à huit voix. Il remplit les fonctions de prédicateur et de gardien ou supérieur du couvent de Hasselt en 1660-1661.

P. Hildebrand.

Outre la *Biographie universelle des musiciens* de F.-J. Fétis, on peut consulter A. Miraeus, *Bibliotheca Ecclesiastica*, t. II, Anvers, 1649, p. 282 et surtout les Archives des Capucins de Belgique (Anvers), citées dans P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden en het prinsbisdom Luik*, Anvers, 1945 et suiv., t. V, p. 398; t. VI, p. 603; t. VIII, p. 663; t. IX, p. 366-367, 583.

**TINEL** (*Pierre - Joseph - Edgar*), compositeur et pianiste virtuose, né à Sinaai-Waas le 27 mars 1854, décédé à Bruxelles le 28 octobre 1912.

De son père, Pierre-François Tinel, qui était instituteur et organiste, le jeune Tinel hérita la passion de la musique. Agé de sept ans il le remplaça déjà à l'orgue et prit des leçons chez Fernand Van Durme à Eksaarde, musicien le plus réputé de la contrée à cette époque. En 1863, il fit son entrée au Conservatoire royal de Bruxelles dirigé par Fétis. Il y eut

comme professeurs, Louis Brassin pour le piano, Jos. Dupont et Ad. Samuel pour l'harmonie, F.-J. Fétis et Hub.-Fern. Kufferath pour le contrepoint et la fugue. Il remporta le premier prix de piano en 1873, et la carrière de virtuose s'ouvrit devant lui. Il fut acclamé dans des concerts en Belgique, en Allemagne et en Angleterre. De cette époque datent des compositions pour le piano, comme le *Scherzo en do mineur* (Op. 3), la *Sonate en fa mineur* (Op. 9) et la *Sonate en sol mineur* à 4 mains (Op. 15). L'attention du monde musical se fixait définitivement sur le jeune compositeur lorsque celui-ci, ayant acquis un puissant métier, remporta en 1877, à l'unanimité des voix, le Premier Grand Prix de Rome pour la composition de sa cantate *Klokke Roeland*. Le 1<sup>er</sup> septembre de la même année, il épousa la poétesse Emma Coeckelbergh qui continuera à procurer à son mari, comme elle l'avait fait avant leur mariage, les poésies qui deviendront les mélodies charmantes du maître, ainsi que la version française de ses œuvres les plus importantes. A la mort de Jacques Lemmens en 1881, Tinel lui succéda comme directeur de l'Institut Lemmens (Institut interdiocésain de musique sacrée) à Malines, où il étendit et compléta en grande partie le programme d'études esquissé par Lemmens. Cette nomination fut un grand événement dans sa vie et donna une orientation définitive à son œuvre créatrice. Depuis novembre 1889 jusqu'en octobre 1908, il remplit les fonctions d'inspecteur des écoles de musique pour la partie flamande du pays. Sous Gevaert, en 1896, il fut appelé à enseigner le contrepoint et la fugue au Conservatoire royal de Bruxelles. Membre de l'Académie royale de Belgique (Classe des Beaux-Arts), il en devint le président pour l'année 1908 et c'est à cette occasion qu'il prononça son célèbre discours *Pie X et la musique sacrée*. Le rôle important que Tinel a joué dans la restauration de la musique sacrée n'est que trop peu connu. En

1892 déjà, sur l'ordre de Léon XIII, il fut consulté par la Sainte Congrégation des Rites qui lui posa trois questions relatives à la nature, aux caractéristiques propres de la musique sacrée et aux moyens de sa propagation. Une seconde fois, en 1903, Tinel fut appelé à Rome où il eut un long entretien avec Pie X qui, à ce moment, préparait la rédaction de son *Motu proprio* relatif à la restauration de la musique d'église. A la mort de F.-A. Gevaert en 1909, il fut nommé directeur du Conservatoire royal de Bruxelles où, dès son entrée en fonctions, Tinel développa le plan d'études en y créant, par exemple, un cours supérieur d'art lyrique et dramatique (professeur : Ernest Van Dijck), ainsi qu'un cours d'histoire de la musique (professeur : Ernest Closson). Il fut appelé en 1910 par Léopold II à succéder à Gevaert comme maître de chapelle du Roi. Ses fonctions de directeur du Conservatoire royal de Bruxelles absorbant tout son temps, Tinel n'eut plus le loisir de composer.

Tinel est resté fidèle aux traditions des grands maîtres, Bach, Beethoven, Schumann et Brahms, alors que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le monde musical était pris dans l'étreinte de Wagner. Dans ses œuvres, on découvre la maîtrise de la forme et de la polyphonie, la distinction des contours mélodiques et une inspiration débordante qui se maintient toujours à un niveau particulièrement élevé. Le mysticisme de son âme, Tinel l'a surtout exprimé dans son vaste oratorio *Franciscus* (1888). Ce lyrisme mystique, dont sa musique se vit déjà imprégnée depuis la composition des *Loverkens* (1874) et des *Grafgezangen* (1879), appose un sceau bien caractéristique sur son style et le rend très personnel.

Quant à sa musique liturgique, Tinel eut le courage de rompre avec les formules stériles de l'École cécilienne en se créant un style très personnel et nouveau pour cette époque. Un coup d'œil sur ses partitions en les comparant à celles des Céciliens suffit pour s'en convaincre. Sa *Messe*

en l'honneur de N.-D. de Lourdes à 5 voix mixtes a cappella (1891), qui est un monument de polyphonie contrapuntique classique, peut se classer parmi les plus belles œuvres de Tinel. Son inspiration est du plus pur aloi et la polyphonie vocale qui est celle d'un maître, fait penser instinctivement à un Palestrina moderne.

*Œuvres principales* : *Klokke Roeland* (1877) ; *Kollebloemen* (1879) ; *Trois tableaux symphoniques pour « Polyeucte »* (1879-1881) ; *Franciscus* (1888) ; *Godelieve* (1897) ; *Katharina* (1899-1901). Œuvres pour piano et plusieurs recueils de mélodies.

*Œuvres littéraires* : *Le Chant Grégorien, théorie sommaire de son exécution* (1890), traduit en italien (1901) ; *Pie X et la musique sacrée*, discours (1908).

*Œuvres liturgiques* : *Sonate en sol mineur pour orgue* (1884-1885) ; *Te Deum* (1887) ; *Alleluia-Inveni David* (1889) ; *Messe en l'honneur de N.-D. de Lourdes* (1891) ; *Trois motets à 4 voix mixtes et orgue* (1884) ; *Te Deum* (1905) ; *Psaume 150 « Laudate »* (1907).

*Iconographie* : portrait de Tinel par Jos. Janssens ; portrait par W. Geets ; buste par Arsène Matton ; buste par K. Schuermans ; *Edgar Tinel* (bas-relief en bronze) par J. Jacobs ; portrait par Ignace Kennis ; portrait au crayon par Ignace Kennis ; portrait au fusain par Ignace Kennis.

Jules Vyverman.

E. Closson, *Sainte Godelieve de E. Tinel, analyse thématique*, 1897. — A. Van der Elst, *Edgar Tinel*, Gand, 1901. — E. Closson, *Katharina de E. Tinel*, 1909. — P. Tinel, *Edgar Tinel, le récit de sa vie et l'exégèse de ses œuvres de 1854 à 1886*, Bruxelles, 1923. — P. Tinel, *Le Franciscus d'Edgar Tinel*, Bruxelles, 1926. — P. Tinel, *Edgar Tinel*, Bruxelles, 1946. — A. Meulemans, *Edgar Tinel*, Bruxelles, 1954.

**TYTGAT** (Émile), ingénieur, professeur, né à Gand le 24 avril 1881, décédé le 11 juin 1934.

A peine âgé de seize ans, il s'inscrivit aux Écoles spéciales de l'Université de Gand, y suivit les cours de plusieurs

sections et subit toutes les épreuves avec grande distinction. En 1901, il obtint le diplôme d'ingénieur chimiste et l'année suivante, celui d'ingénieur mécanicien.

Dès avant l'obtention de son dernier diplôme, il avait été engagé à Gand, au titre d'ingénieur, par les Établissements Pante et Masquelier, qui s'occupaient surtout de tuyauteries industrielles et devaient, par la suite, se spécialiser aussi en chauffage, ventilation, aspiration de poussière et humidification.

Esprit réaliste, averti et toujours en éveil, Tytgat fut le promoteur de réalisations neuves et de progrès techniques considérables.

Il rédigea une série de cahiers dont l'ensemble constitue un véritable cours de sciences appliquées, et il devint l'animateur du bureau d'études techniques qui permit aux Établissements Pante et Masquelier de lutter victorieusement contre une concurrence étrangère particulièrement âpre.

En 1910, Émile Tytgat devint ingénieur en chef de la société; en 1922, administrateur; et peu avant son décès, administrateur délégué.

Émile Tytgat joua un rôle des plus importants à l'Institut supérieur des fermentations de Gand. Il y fit, dès 1921, un cours sur les températures, qui est considéré comme un modèle par les spécialistes. Ses qualités l'appelèrent bientôt à la direction de l'institution. En peu de temps, le nombre des élèves doubla, les programmes furent mis à jour, une meunerie fut créée et dotée d'un outillage

moderne, la brasserie expérimentale fut considérablement développée.

Tout en assurant à l'Institut supérieur un nouvel essor, Tytgat enseigna aussi à l'École industrielle supérieure de Gand et à l'École professionnelle Carels.

Émile Tytgat réunissait les qualités les plus variées : ingénieur de grande classe, organisateur remarquable, commerçant et industriel avisé, il ne s'en adonna pas moins avec bonheur aux spéculations de l'esprit. Il aimait se livrer à la lecture des philosophes; passionné de mathématiques supérieures, telles les géométries non euclidiennes et les théories de la relativité, il se plaisait aussi à l'étude des questions d'art et plus spécialement de la musique. Quelques instants avant sa mort, il lisait et parsemait encore d'annotations marginales le livre de Ghéon, *Promenades avec Mozart*.

Et cependant, Émile Tytgat a toujours été d'une grande modestie; c'était le meilleur et le plus jovial des hommes.

Il succomba à une embolie. Ses funérailles, qui eurent lieu le 14 juin 1934, furent particulièrement émouvantes. Des discours y furent prononcés par Edgard Pante, au nom des Établissements Pante et Masquelier, par Paul Masquelier, au nom de l'Institut supérieur des fermentations, et par Marcel Storrer, au nom de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

## V

**VAUTHIER** (Maurice), juriste, né à Bruxelles le 2 mars 1860, y décédé le 25 juin 1931.

Ce qui frappe d'emblée quiconque se penche sur la vie de Maurice Vauthier, c'est la variété des charges qu'il a remplies, et l'empreinte dont il marqua chacune d'elles. Car il fut avocat, fonctionnaire, professeur, administrateur, recteur, sénateur, ministre, — toujours avec la même aisance, la même sûreté, la même délicatesse.

C'est qu'il unissait tous les aspects de son activité par la profondeur de ses vues et par l'esprit de suite. Son secret consistait à dépasser tous les sujets qu'il abordait, en les orientant vers des idées humaines, progressistes, généreuses. Il était, comme Lyautey, « un spécialiste d'idées générales » ; et c'est ce grand fonds, dans lequel il puisait sans cesse, qui le garda de s'abandonner jamais à la dispersion. Fuyant les succès faciles, Maurice Vauthier imprimait à tout ce qu'il touchait le sceau de la solidité.

A la différence des esprits inconsistants, la pensée de Maurice Vauthier se développait toujours autour d'un axe ; et cet axe était le droit, — le droit vivant, le droit comparé, le droit brisant les bornes des textes et les frontières des nationalismes.

Il était issu d'une famille de juristes. Son père, Alfred Vauthier, fut conseiller communal et échevin de la ville de Bruxelles, bâtonnier de l'ordre des

avocats de cette ville, et professeur de droit commercial à son Université. Il était l'un des plus dignes représentants du libéralisme pur.

Son fils Maurice fut promu docteur en droit à l'Université libre de Bruxelles en 1882, et docteur agrégé en 1887 après des séjours d'études à Paris et à Berlin en 1884. Il commença aussitôt une belle carrière universitaire : chargé de cours en 1890, professeur extraordinaire en 1892, professeur ordinaire en 1897.

Maurice Vauthier était né pédagogue. Aussi un nombre impressionnant de cours passa par ses mains. D'abord, à titre temporaire, le droit romain et le droit public. Puis la législation comparée et le droit international privé, deux cours qu'il créa. Ensuite les institutions modernes, les institutions civiles comparées, les éléments du droit civil.

Mais le cours où il brilla de toute sa grandeur fut le droit administratif.

Il le recueillit en 1903, d'un prédécesseur illustre, Alfred Giron, pour le conserver jusqu'à sa retraite, en 1930. On peut dire que Maurice Vauthier vivait le droit administratif, comme fonctionnaire et comme annotateur d'arrêts. Après avoir passé quelques années au barreau de Bruxelles, il fut attaché au contentieux de cette ville en qualité de jurisconsulte (1887), succédant, là aussi, à un grand devancier, Hector Denis. Il devint chef de ce contentieux (1895), puis chef de

cabinet du bourgmestre, directeur général, et enfin (1914) secrétaire communal de Bruxelles.

Cette carrière administrative se prolongea sur le plan politique. Coopté au Sénat en 1921 (il avait donc dépassé la soixantaine), il y joua un rôle utile, non seulement par ses interventions, mais surtout par ses rapports sur de nombreux projets de lois. Six ans plus tard, il entra au gouvernement comme ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène, pour passer, le 22 novembre de la même année (1927), au ministère des Sciences et des Arts, qu'il dirigea jusqu'au 19 mai 1931.

Auparavant, sa science et son sens de l'administration l'avaient porté aussi à la direction de l'Université de Bruxelles. Il assumait le rectorat pour les années académiques 1903-1905, devint membre permanent du Conseil d'Administration en 1911, et président de ce conseil en 1924, — fonctions qu'il dut résigner quand il accepta le portefeuille des Sciences et des Arts.

Il fut conseiller juridique du gouvernement, membre du Conseil de législation, membre du Conseil supérieur de la bienfaisance, vice-président du Conseil des écoles de service social, membre titulaire de l'Institut international de droit public (Paris), vice-président de l'Institut international de sociologie.

Ce n'est pas qu'il brigât toutes ces charges. Mais il estimait ne pouvoir les décliner, quand ses amis le persuadaient que son tour était venu.

Elles ne l'empêchèrent d'ailleurs pas de contribuer largement à la production scientifique.

Son style est aussi clair, aussi élégant, aussi plein de substance que l'était sa parole. L'un et l'autre captivaient l'attention par une foule de traits puisés dans une observation sagace et humoristique de la réalité.

Ses nombreuses études parues dans la *Revue de l'Administration et du droit administratif* sont des perles, qui n'ont d'ailleurs rien perdu de leur éclat. En outre, Maurice Vauthier livrait au

*Bulletin de l'Académie royale de Belgique* et à la *Revue de l'Université de Bruxelles* des contributions qui sortaient de la technicité du droit, pour puiser une inspiration sans cesse renouvelée dans la philosophie et les arts.

Il publia aussi des ouvrages importants.

Déjà le premier d'entre eux : *Études sur les personnes morales dans le droit romain et dans le droit français* (1887) porte la marque de son esprit exact et ouvert. Il applique, à un problème qui allait prendre dans le monde entier une importance grandissante, la méthode comparative dont la science du droit ne se départira plus.

*Das Staatsrecht des Königreichs Belgien* parut dans le *Handbuch des öffentlichen Rechts der Gegenwart in Monographien* (Freiburg im Br., 1892).

*Le gouvernement local de l'Angleterre* (1895) fut traduit en italien et en russe.

Les *Essais de philosophie sociale* (1912) réunissent une partie de ses études innombrables sur les problèmes les plus angoissants d'une époque qui donna le branle à une mutation universelle.

Et dans le genre technique juridique, quel chef-d'œuvre que son *Précis du droit administratif de la Belgique* (1928)! La pénétration humaine y voisine avec la sûreté de l'information. L'auteur a su donner une âme à ce droit administratif, réputé aride entre tous. C'est qu'il a su en dégager les grandes lignes et en dessiner l'évolution. Il s'y élève à une synthèse magistrale, d'autant plus difficile à réaliser que la matière est touffue, la législation écrasante, la jurisprudence parfois incertaine. Et ce qui prouve à quel point ce livre est réussi, c'est qu'il a su défier les vicissitudes ultérieures d'un droit encore en plein essor : vingt ans après la mort de l'auteur, une seconde édition vit le jour, par les soins de son fils Marcel Vauthier, président de ce Conseil d'État que le père avait appelé de tous ses vœux.

Maurice Vauthier rédigea enfin la contribution relative à la Belgique

dans la *Bibliothèque de droit contemporain* (Paris), sous le titre : *Éléments de droit constitutionnel, de droit administratif et de législation financière, de contentieux administratif* (1931).

Cette œuvre scientifique assignait à Maurice Vauthier sa place à l'Académie royale de Belgique. Membre correspondant dès 1901, titulaire en 1907, il fut élu directeur de la Classe des Lettres pour 1922, et président de l'Académie la même année.

Professeur attachant, fin lettré, administrateur judiciaire, ministre clairvoyant, auteur profond, Maurice Vauthier couronnait toutes ces qualités par son comportement social. Il était plus qu'un honnête homme : il était un homme exquis. Sa conversation était pleine de charme, son esprit ne s'arrêtait pas un instant. Même quand il était seul, on voyait à sa démarche et à ses gestes qu'un objet sérieux l'occupait. C'est d'ailleurs à sa distraction dans la rue qu'est dû l'accident stupide qui mit fin à ses jours.

Avec cela, un courage tranquille et tenace. Pendant l'occupation allemande (1914-1918), Maurice Vauthier présidait la conférence officieuse des secrétaires communaux de l'agglomération bruxelloise. Elle se réunissait chaque semaine dans son cabinet à l'Hôtel de Ville pour résoudre, en l'absence des bourgmestres, les problèmes irritants de ces sombres années. L'honneur de la prison échut d'ailleurs au secrétaire au même titre qu'à son patron, Adolphe Max.

On comprend l'émotion que causa la mort d'un tel homme. « La nouvelle » de la mort inattendue de Maurice Vauthier se répandit à l'Université au moment où s'ouvrait la session des examens de la Faculté de droit. « Ce fut une traînée de stupeur, prolongée en un malaise pesant et douloureux, que les pauvres récipiendaires eux-mêmes ne parvenaient pas à secouer ».

Ces mots sont d'un autre de nos plus grands juristes, Georges Cornil. Les deux hommes avaient le même âge.

Ils auraient pu être frères, tant ils se ressemblaient de corps et d'esprit.

René Dekkers.

G. Cornil, « Notice sur Maurice Vauthier », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1933, t. IC, Bruxelles, p. 97-141 (biographie et bibliographie complète).

**\*VAXELAIRE** (François - Barthélemy), négociant, né à Wisembach (Vosges) le 2 mars 1840, décédé à Bioul (province de Namur) le 10 juillet 1920.

Fils du maire de Wisembach, il débuta dans un petit magasin de nouveautés de Saint-Dié, fit un stage à la « Belle Jardinière » de Paris et passa chez un grossiste en soierie. Son patron était le principal fournisseur de la maison « Thiéry frères et sœur », à l'enseigne « Au Bon Marché », située rue de la Blanchisserie à Bruxelles, au coin de la rue Neuve. Il le recommanda à Thiéry Aîné qui envisageait de mettre fin à la société pour reprendre l'affaire à son compte et cherchait un directeur. Vaxelaire entra dans la maison en 1860 en qualité de vendeur, et devint déjà directeur l'année suivante à l'âge de vingt et un ans. Six ans plus tard, il épousait la première vendeuse, Jeanne Claes, originaire de Tirlemont, et Thiéry Aîné céda le « Bon Marché » au jeune ménage qu'il avait pris en grande estime et amitié. La firme Vaxelaire-Claes date donc de 1866. Thiéry Aîné et Vaxelaire restèrent très liés, habitant des villas voisines et s'entraïdant financièrement. En 1873, désirant ouvrir une succursale à Lille et ayant loué un vaste rez-de-chaussée place du Théâtre, Vaxelaire se trouva fort embarrassé quand Thiéry Aîné lui eut fait remarquer qu'aucune dame ne viendrait dans son magasin, car il y avait un restaurant avec cabinets particuliers à l'étage et, de plus, la porte de la rue était commune au magasin et au restaurant. Il tira Vaxelaire d'affaire en prenant le bail à son compte puisque l'inconvénient ne

jouait pas pour un magasin de vêtements d'homme. François Vaxelaire est donc indirectement à l'origine de la fondation de la première maison « Thiéry & Sigrand » qui devait ouvrir une douzaine de succursales dans les plus grandes villes de France. Par contre, c'est Thiéry Aîné qui conseilla à son ami d'ouvrir un magasin de nouveautés à Charleroi et qui lui trouva un bel immeuble, place de la Ville-Basse, en plein centre commercial. Cette première succursale de François Vaxelaire fut un Pérou. Dès 1878, elle contribua par ses bénéfices aux agrandissements du « Bon Marché » de Bruxelles. En 1886, elle devint la maison mère des succursales de Lorraine et de Franche-Comté, car c'est dans son personnel, qui était presque entièrement lorrain, que Vaxelaire recruta les directeurs et les cadres qui ouvrirent les maisons de Nancy, Besançon, Pontarlier et Épinal. C'est encore un Lorrain qui ouvrit la succursale du Havre. En 1900, malgré les agrandissements successifs du « Bon Marché » de Bruxelles et ceux, plus importants encore, qu'il prévoyait pour l'année suivante, il fit construire un vaste magasin à Nancy, rue Saint-Jean.

En 1881, François Vaxelaire était devenu propriétaire de l'ancienne maison Thiéry Aîné de Liège, « A Saint-Augustin », dont il fit une succursale très prospère du « Bon Marché » de Bruxelles. Puis, ce fut Anvers et, peu de temps avant sa mort, Bruges. Ses deux fils n'eurent plus qu'à parachever son œuvre en construisant la grande façade du boulevard Botanique, face à la gare du Nord, et en donnant toujours plus d'extension aux succursales belges tandis que les maisons françaises étaient ou cédées à leur directeur ou exploitées en association avec « Le Printemps » de Paris.

François Vaxelaire, à l'exemple de son ancien patron Thiéry, avait recruté l'élite de son personnel dans la région de son village natal. Il était resté foncièrement attaché à sa patrie lorraine ; il voulut même, dès le retour

de Metz à la France, en 1919, et malgré ses soixante-dix-neuf ans, y ouvrir aussitôt un grand magasin de nouveautés. Il était en Belgique à la tête de la colonie française s'occupant activement et très généreusement de la Société française de Bienfaisance dont il était le président. Par ailleurs, il fonda une quantité d'œuvres d'assistance pour son personnel. On lui doit la restauration du château de Bioul qui n'était plus qu'une ruine quand il en fit l'acquisition.

Lucien Biot.

L. Biot, « Une émigration lorraine en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le Pays gaumais*, t. XXII, 1961, p. 3-128.

**VERBEECK.** Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).

**\*VERDUGO** (Francisco), homme de guerre espagnol en service aux Pays-Bas, né en 1537 à Talavera (royaume de Tolède), décédé à Anvers le 22 septembre 1595.

Issu d'une famille très modeste, il fit toute sa carrière à l'armée. Son entrée au service du gouverneur du duché de Luxembourg, le comte Ernest de Mansfeld, fut l'événement qui orienta son avenir. Après avoir été page du comte, il en devint le gendre par son mariage avec Dorothee de Mansfeld.

En 1566, Marguerite de Parme lui confia le commandement d'une compagnie d'infanterie wallonne et, l'année suivante, il fut confirmé dans sa charge par le duc d'Albe. Celui-ci paraît avoir apprécié les services de Verdugo et l'éleva au grade de sergent-major. Son successeur, Requesens, ne fut pas moins bien disposé en sa faveur ; il le nomma colonel d'infanterie wallonne et lui fit assurer une rente de cinq cents écus sur le royaume de Naples. Pour Verdugo les gouverneurs généraux se succédèrent et se ressemblèrent, puisque tous lui témoignèrent la même confiance.

Dès l'arrivée de don Juan d'Autri-

che, il joua un rôle de premier plan : il fut chargé successivement du gouvernement de Thionville et de la garde du château de Namur. C'est sous le gouvernement d'Alexandre Farnèse qu'il atteignit le faite de sa carrière. En 1578, le prince de Parme le chargea de se porter au secours de Georges de Lalaing, comte de Rennenbourg, gouverneur de la Frise; à la mort de celui-ci en 1581, il le remplaça à titre provisoire. Le gouvernement de Verdugo dura quatorze ans. Son autorité ne se limitait pas à la Frise, elle s'étendait aussi sur Groningue, l'Overijssel, la Drenthe et même la Gueldre.

Le colonel remporta des succès considérables parmi lesquels la prise de Zutphen. Le prince de Parme trouva en Verdugo un auxiliaire remarquable dont il ne manqua pas de faire l'éloge au roi. On sait comment finit le gouvernement du duc de Parme, détourné par Philippe II, de ses opérations des Pays-Bas pour aller guerroyer en France et soutenir la Ligue. Pendant les dernières années de sa gestion en Frise, Verdugo ne connut plus que des revers. L'archiduc Ernest, gouverneur général, le rappela en 1594. On songea alors à lui attribuer le commandement de la place forte d'Anvers, quand il mourut; il fut enterré aux côtés de sa femme.

Verdugo ne fut pas seulement un homme de guerre, il fut aussi écrivain militaire. On lui doit un ouvrage rédigé en espagnol et intitulé *Comentario del coronel Francesco Verdugo de la guerra de Friza en XIII años que fue governador y capitan general de aquel estado y exercito por el Rey D. Philippe II, N. S.*, dont la tendance apologétique est manifeste. La carrière de Verdugo connut des moments de gloire mais également des revers; la cause principale en fut, sans doute, l'incapacité de Philippe II d'assurer à ses agents les forces militaires et les ressources financières, indispensables aux opérations dont il les chargeait. Verdugo, isolé en Frise, a souvent incriminé Farnèse, alors que celui-ci ne cessait de parler de lui de

la manière la plus élogieuse dans sa correspondance avec Philippe II. En dépit du ton apologétique de son œuvre, on ne peut contester que la relation des événements soit faite avec sincérité. L'auteur des commentaires paraît en proie à une humeur chagrine, mais le gouvernement de la Frise lui a valu bien des misères; on a soupçonné son intégrité en l'accusant de prévarication. Quelles que soient les réserves qu'on puisse faire, les Commentaires de Verdugo sont d'une grande valeur historique, ils évoquent les mœurs militaires de la fin de XVI<sup>e</sup> siècle et mettent en relief, une fois de plus, la détresse financière de l'Espagne, cause principale de sa décadence.

Joseph Lefèvre.

H. Lonchay, *Comentario del coronel Francesco Verdugo de la guerra de Friza*, Bruxelles, 1899 (*Commission royale d'histoire*, in-8°). — L.-P. Gachard, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, 5 vol., Bruxelles, 1848-1879. — J. Lefèvre, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* (2<sup>e</sup> partie). *Recueil destiné à faire suite aux travaux de L.-P. Gachard*, 4 vol., Bruxelles, 1940-1960 (*Commission royale d'histoire*, in-4°).

VOELLER (Martin), secrétaire d'État adjoint. Fils cadet de Léonard, né à Bruxelles, baptisé à Notre-Dame de la Chapelle le 22 août 1635, mort le 11 juillet 1700.

Comme son frère aîné, il commence sa carrière en qualité d'officier à la secrétairerie d'État allemande et demeure attaché — au moins en théorie — pendant toute sa carrière à ce département. En fait, il a été détaché pendant plusieurs années dans divers bureaux, où ses talents linguistiques pouvaient être utiles, notamment à la secrétairerie d'État et de Guerre, quand l'agent chargé de ce service était envoyé à la diète de Ratisbonne. Il semble avoir donné satisfaction puisque dans une dépêche du 8 octobre 1664, le marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas, fait son éloge et le recommande à la bienveillance royale.

En 1665, il est envoyé à l'ambassade espagnole accréditée à Londres auprès du roi Charles II et dirigée par le comte de Molina. Une décision du gouverneur général, marquis de Castel-Rodrigo, précise que même pendant son absence, Martin continuera à recevoir son traitement d'attaché à la Secrétairerie allemande. Il porte le titre de « secrétaire de langues » à l'ambassade d'Angleterre. Voeller séjourne à Londres pendant plusieurs années et, là aussi, ses services sont appréciés, puisqu'en 1672, lors de son transfert à l'ambassade de Paris, Molina l'emmène. Voeller reste quelques mois à Paris; en 1674, le gouverneur général des Pays-Bas, le comte de Monterey, demande à Molina de renvoyer Martin à son département d'origine. La direction de la Secrétairerie allemande à Bruxelles est sur le point d'être profondément modifiée. Léonard va prendre sa retraite, et Jean-Herman est appelé à lui succéder. Un décret du gouverneur général adressé au Conseil d'État à la date du 14 janvier 1675 stipule que dès que Jean-Herman sera secrétaire d'État en titre, on expédiera des patentes nommant Martin secrétaire d'État adjoint. On aurait pu croire que l'agent en question allait demeurer en permanence à Bruxelles. Il n'en fut rien. Monterey était sur le point de retourner en Espagne et Voeller l'accompagna. En principe, l'absence ne devait durer qu'un an, en réalité elle fut beaucoup plus longue. Martin exerçait, en Espagne, la charge de secrétaire d'État et de Guerre de la capitainerie générale de l'armée.

Il devait pourtant finir sa carrière à Bruxelles, mais nous ignorons le moment précis de son retour. Le 16 août 1686, des lettres patentes libellées au nom du roi Charles II lui assurent la succession de son frère aîné. La Secrétairerie allemande semblait être devenue le fief des Voeller.

En fait, Martin ne recueillit jamais la succession qui lui était promise,

parce qu'il mourut avant son frère, troisième et dernier des Voeller qui participèrent à l'administration des Pays-Bas. La place que ces agents ont occupée sous le régime espagnol fut appréciable, sans être prépondérante, et leurs services semblent avoir été très appréciés.

Joseph Lelèvre.

Archives générales du Royaume : fonds de la famille Jolly. — E. Lajoire, *Inventaire des archives de la Secrétairerie d'État allemande*, Bruxelles, 1931.

\*VOISIN (Auguste), historien, bibliothécaire et professeur, né à Permes (lez-Boulogne-sur-mer) le 9 mars 1800, mort à Gand le 4 février 1843.

Après avoir fait ses humanités au Collège royal de Gand, où avait enseigné son père, il fréquenta l'Université de cette ville et en sortit avec le titre de docteur en lettres et en philosophie en 1824. L'année suivante, il était nommé professeur de rhétorique à Courtrai. Il y séjourna six années durant lesquelles il se lia d'amitié avec J. Goethals, possesseur d'une riche bibliothèque, qui développa chez lui l'intérêt pour les études historiques, en particulier pour l'histoire nationale. Il quitta cette ville en août 1830 et s'établit, dès ce moment, à Gand pour s'occuper de l'éducation privée de quelques jeunes gens de la bourgeoisie. Peu de temps après, il était nommé professeur de poésie à l'athénée, puis chargé des cours d'histoire universelle et de littérature grecque à la Faculté des lettres et de philosophie de l'Université, cours qui seront remplacés plus tard par celui de littérature latine et d'histoire ancienne. Le 13 avril 1836, il succéda à P. Lammens comme bibliothécaire de l'Université de Gand, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il mit ce temps à profit pour réviser et publier de nouveaux catalogues, dont celui des ouvrages de jurisprudence qui parut à Gand en 1839. En 1837, il avait fait paraître, toujours à Gand,

le catalogue complet de la bibliothèque du célèbre bibliophile gantois Charles Van Hulthem.

Amateur éclairé de peinture, Auguste Voisin soutint de ses encouragements les jeunes artistes de son époque. Il avait fondé, à Courtrai, la Société des Beaux-Arts. Il fut, à Gand, secrétaire perpétuel de la Société des Beaux-Arts et de Littérature de 1834 à 1838. A la fin de cette année, il abandonna ces fonctions pour celles de secrétaire adjoint de l'Académie royale de Peinture de Gand. En 1840, enfin, un arrêté royal lui conféra le titre de professeur extraordinaire de l'Université.

Auguste Voisin avait fait partie de plusieurs sociétés savantes. Il était membre de la Société royale d'Anvers, de l'Association nationale pour l'Encouragement et le Développement de la Littérature en Belgique, de la Société des Antiquaires de Normandie et avait été élu membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, le 15 décembre 1837.

Il avait aussi contribué à la relance du *Messenger des Sciences et des Arts* qui avait été suspendu à la suite de la révolution de 1830. En 1832, il s'associa à De Bast, Serrure et Van Lokeren pour donner un nouvel essor à ce périodique. C'est dans cette revue, de 1826 à 1842, et dans les *Bulletins de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres* de Bruxelles, de 1838 à 1840, qu'il fit paraître un grand nombre d'articles et de notes, souvent non signées.

Ses études historiques l'avaient amené à s'intéresser à notre passé national et particulièrement à l'histoire de la ville de Gand à laquelle il consacra plusieurs publications. Voici les principales : *Bataille de Courtrai ou des Éperons d'Or, gagnée par les Flamands en 1302, décrite d'après les documents inédits ou contemporains et accompagnée d'une carte par M. Goethals-Vercruysse, traduite du flamand avec des augmentations, des notes et des corrections, par Aug.*

*Voisin, Gand, Van der Haeghen, 1834, in-8° ; Notice biographique et littéraire sur Ch. Van Hulthem, curateur de l'Université de Gand, Gand, Poelman, 1837, in-8° ; Examen critique des historiens de Jacques Van Artevelde, ou un grand homme réhabilité, avec pièces justificatives, Gand, 1841, in-8° ; Josse Lambert, imprimeur, graveur, poète et grammairien gantois du XVI<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> éd., Gand, Hebbelynck, 1842 ; Guide de Gand, ou précis de l'histoire civile, monumentale et statistique des Gantois, 4<sup>e</sup> éd., Gand, Annoot, 1843.*

Dans les domaines de la bibliographie et de la bibliothéconomie, Auguste Voisin a attaché son nom à plusieurs publications dont la valeur a fait autorité dans notre pays. On citera parmi les plus importantes :

*Statistique des principales bibliothèques de l'Europe, dans la Revue de Bruxelles, 1837 ; Bibliotheca Hulthemiana ou Catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres et des manuscrits délaissés par M. Charles Van Hulthem à Gand, Gand, 1837, 6 vol. in-8° ; Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne à Belœil, Gand, 1839, in-8° ; Recherches littéraires et bibliographiques sur quelques anciennes impressions des Pays-Bas, dans *Messenger des sciences historiques*, 1839 ; Recherches historiques et bibliographiques sur la bibliothèque de l'Université de la ville de Gand, Gand, Annoot, 1839, in-8° ; Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de Belgique et de leurs principales curiosités littéraires, Gand, 1840, in-8° ; Notice historique sur la bibliothèque de Mons, par feu Ch. Delecourt, avocat, conseiller communal de cette ville, dans *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de la Belgique*, Gand, Annoot, 1840.*

Paul Becquart.

Baron J. de Saint-Genois, « Notice biographique sur M. Auguste Voisin », dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, Gand, 1843, p. 443-462. — A. Dantes, *Dictionnaire biographique et bibliographique des hommes les plus remarquables...*, Paris, 1875, p. 1044.

**VOS** (Jan de). Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).

**VYVE** (Jean VAN), ingénieur, né à Anvers le 6 août 1884, décédé à Bruxelles le 25 juin 1927.

En 1907, il conquit brillamment le diplôme légal d'ingénieur des constructions civiles et, en 1908, le diplôme d'ingénieur électricien aux Écoles spéciales du Génie civil et des Arts et Manufactures de l'Université de Gand.

Entré à l'Administration des télégraphes et téléphones, le 20 mars 1909, il fut attaché tout d'abord à la première circonscription technique, où il collabora à l'achèvement des travaux de transformation du réseau téléphonique d'Anvers : installation souterraine des lignes et raccord à une batterie centrale du système d'exploitation.

Quelques mois plus tard, il fut mis en congé et désigné pour remplacer temporairement Oscar Colard, professeur d'électricité à l'Université de Gand.

Rentré à l'Administration, il se consacra tout entier au développement incessant du réseau téléphonique d'Anvers, qui comptait, à cette époque, cinq mille abonnés environ, et dix-neuf mille en 1927, au moment de son décès.

Au début de la guerre 1914-1918, pendant le siège d'Anvers, il dirigea l'ensemble des opérations téléphoniques jusqu'au jour de la reddition. Il installa, pendant le bombardement, un bureau central téléphonique de fortune dans des souterrains, s'y réfugia avec sa famille et y donna les dernières communications, jusqu'au 9 octobre, à dix-huit heures trente, deux heures avant l'entrée des Allemands.

Pendant la guerre, il s'occupa de secourir matériellement et moralement le personnel.

Dès le 15 novembre 1918, à peine le trafic rétabli, il préconisa, d'une part, la mise progressive en automatique et élabora, d'autre part, un plan d'extension du réseau téléphonique comportant quatre ou cinq nouveaux bureaux et destiné à desservir plus de cinquante mille abonnés.

Il présida, en 1925, à l'ouverture du premier bureau central automatique dans la métropole.

Jean Van Vyve mourut à la tâche. Malgré ses multiples occupations, il n'avait jamais cessé de s'intéresser au développement intellectuel des employés et aux œuvres de la ville d'Anvers.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

## W

**WALIN** (Édouard), ingénieur, fonctionnaire, né à Houffalize le 11 août 1856, décédé à Bruxelles le 24 septembre 1934.

Il obtint, en 1879, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées à l'École du Génie civil de l'Université de Gand, et débuta, la même année, au titre de sous-ingénieur, à Arlon, dans l'Administration des ponts et chaussées, qui s'occupait, à l'époque, de l'étude et de la construction des lignes de chemin de fer.

Son chef ne tarda pas à apprécier sa belle intelligence et ses rares qualités d'ingénieur. Walin se vit confier, à l'âge de vingt-cinq ans, le très important Service des chemins de fer à l'étude et en construction dans le Luxembourg.

Il dirigea notamment la construction du chemin de fer de Libramont à Bertrix et celui de Limerlé à Gouvy.

Il fut chargé d'établir des projets pour une voie ferrée de Bastogne à Wiltz et pour une autre de Vielsalm à Saint-Vith. Cette dernière ne fut pas adjugée, pour des raisons stratégiques ; mais les Allemands la construisirent pendant la guerre 1914-1918 ; il exécuta encore d'autres projets de lignes vers la frontière française.

En 1885, Édouard Walin fut transféré à Namur où, jusqu'en 1892, il mit au point les projets compliqués du chemin de fer de Houyet-Dinant par la vallée de la Lesse et de celui de Houyet-Gedinne.

En 1892, il fut autorisé par le département des Travaux publics à accepter la direction de la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération bruxelloise. Il remporta le Prix du Roi, attribué au meilleur projet d'une distribution d'eau pouvant alimenter les grands centres et spécialement l'agglomération bruxelloise.

Ce projet, comportant le captage des sources du Bocq et du Crupet, de l'Orneau, à Onoz-Spy, et du Hoyoux, à Modave, fut une œuvre grandiose.

Édouard Walin dirigea les travaux de captage et de distribution des eaux du Bocq (première partie du projet), dont la suite a été exécutée par la Compagnie intercommunale.

A l'initiative de Léopold II, Édouard Walin fut envoyé en mission en Chine, muni de pouvoirs diplomatiques, pour y étudier et négocier la construction du chemin de fer de Pékin à Hankow, avec son collègue Alexis Dufourny. Cette mission comportait aussi l'étude et l'aménagement des eaux des régions de Pékin, Tien-Tsin et Shanghai et l'étude géologique de ces régions.

Il entra ensuite, en 1898, au Corps des ponts et chaussées, au titre d'ingénieur principal, avec résidence à Liège.

Édouard Walin fut appelé à l'Administration centrale en 1903 ; il y fut promu inspecteur général, le 17 décembre 1918, et directeur général, le 15 octobre 1920.

Tout en remplissant avec une rare conscience les devoirs absorbants de sa

haute situation, il élabora, en dehors du service, maints projets de distributions d'eau, notamment à Gembloux, Fosses, Tamines, Auvélais, Jemeppe-sur-Meuse.

Nommé administrateur de la Société nationale des distributions d'eau, il eut la joie de voir se réaliser les vastes projets qu'il avait conçus.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**WANSOUL-NOËL** (Pierre-François de), inventeur, fabricant de céramique au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce curieux personnage, dont le lieu et la date de naissance et de décès nous sont inconnus, était fils d'un avocat au Conseil provincial de Namur.

Après avoir fait des études de droit à l'Université de Louvain, Wansoul s'intéresse à la physique et à la minéralogie, voyage, puis se fixe à Namur. Il découvre des gîtes aluminifères et des veines de charbon aux environs de cette ville, invente une machine d'extraction, étudie la fabrication de l'acier, tente vainement d'exploiter une mine de plomb, essaie enfin de faire de la porcelaine. S'étant endetté, il se réfugie momentanément en Hollande. Dès 1733, il entre en relations avec le Français Réaumur qui, plus tard, mais sans le nommer, fera allusion à « cet étranger de génie » et à ses projets de créer en France des manufactures de porcelaine. Wansoul revient à Bruxelles où en 1734, il semble avoir déjà réussi à produire une céramique qu'il appellera pompeusement « vases murrhins belges ». Il obtient même du Conseil provincial de Namur, en 1735, l'autorisation d'ériger une fabrique de porcelaine. Des essais, officiellement contrôlés en 1738, furent, prétendait-il, couronnés de succès. La précieuse matière en question n'était vraisemblablement que du verre dévitrifié par une cuisson spéciale. Réaumur, qui passe pour l'inventeur du procédé

(porcelaine frittée, porcelaine tendre de Réaumur, porcelaine de transmutation), n'en publia la recette que l'année suivante, en 1739.

En 1741, Wansoul semble avoir dit adieu à la céramique; il est autorisé à installer une fabrique de soufre et à exploiter un charbonnage dans la forêt de Marlagne, près de Namur. On ignore ce qu'il en advint.

Jacques Breuer.

L. Lahaye et H. de Radiguès de Chennevière, *Inventaire analytique des pièces et dossiers contenus dans la correspondance du Conseil provincial et du Procureur général de Namur*, Namur, 1892, p. 105. — *Europäische Mercurius*, t. I, p. 287; t. II, p. 294-295. — *Journal historique sur les matières du temps*, t. XLV, Verdun-Paris, 1739, p. 146. — R. A. de Réaumur, « Art de faire une nouvelle espèce de porcelaine par des moyens extrêmement simples et faciles, ou de transformer le Verre en Porcelaine », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences. Année MDCCXXXIX. Avec les mémoires de mathématiques et de physique pour la même année*, Paris, 1741, p. 370-388. — H. Nicaise, « Les tribulations d'un Namurois, inventeur de porcelaines au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLII, 1936-1937, p. 105-145. — J. Breuer, « Porcelaines de Namur ou de Bruxelles (Fabrication Wansoul-Noël) », dans *Namurcum*, t. XXXII, 1959, p. 25-32. — F. Courtoy, « L'art de la céramique dans la province de Namur », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LI, 1963, p. 14-16.

**WAUTERS** (Charles - Henri - Joseph), homme politique, né à Rosoux, près de Waremme, province de Liège, le 8 novembre 1875, mort à Bruxelles le 30 juin 1929.

Il était l'aîné d'une famille de dix enfants. Ses parents exploitaient d'abord une petite ferme. Pour élever décentement une famille aussi nombreuse, ils s'installèrent à Waremme où ils ouvrirent une boucherie et un commerce de bétail et de semences. Excellent élève, après les trois premières années d'école moyenne, il fut envoyé à Liège pour terminer l'enseignement secondaire d'où il passa à l'Université. Il sortit muni d'un diplôme de docteur en sciences physico-chimiques. Malgré son jeune âge,

il entra bientôt comme professeur à l'École de Tannerie annexée à l'Université ; il y enseigna la chimie et y dirigea, pendant dix ans, un laboratoire de recherches pour l'industrie du cuir.

Mais à ce moment il était déjà depuis longtemps engagé dans une voie qui l'enlèverait au professorat : l'action politique. Depuis qu'il était entré à l'Athénée, il empruntait chaque jour les trains qui transportent des ouvriers occupés dans la région liégeoise. Il entendait ceux-ci formuler leurs plaintes et leurs griefs : les journées de travail, assorties de longs déplacements, interminables, les salaires insuffisants pour assurer une vie décente, les brimades subies sur le lieu de travail, les dangers auxquels ils sont exposés, les conséquences souvent terribles d'un accident ou d'une maladie graves, etc. Il sympathisa d'emblée avec eux. Leur sort lui paraissait injuste. La propagande socialiste faite à Liège l'enthousiasma : il consacrerait tous ses efforts à transformer une société marâtre pour la majorité de ses membres.

A peine sorti de l'adolescence, il montre sa qualité maîtresse : le don de réalisation. Il s'inscrit au cercle des Étudiants socialistes, mais il ne se contente pas de participer aux discussions exaltantes. Il n'y a pas encore d'organisations ouvrières en Hesbaye : il va en créer. En 1895, il fonde la première mutualité et le premier syndicat dans sa région — les paveurs —. Trois ans plus tard, en dépit d'un milieu défavorable, il met sur pied une coopérative de consommation qui, grâce à sa direction avisée et à la confiance qu'il s'est assurée parmi les travailleurs, prospère rapidement. Mais le professeur né n'oublie pas qu'il est fils de paysans : il sait que la propagande est une forme d'enseignement, il porte la parole socialiste dans les villages de la région, fonde des cercles d'extension universitaire et de conférences. Il sait parler simplement aux travailleurs peu instruits, partir de leurs problèmes plutôt que de théories

qui les dépasseraient ; surtout il émane de lui un rayonnement fait de bonté agissante autant que de conviction profonde, qui emportent l'adhésion.

Le crédit de Joseph Wauters est tel qu'en 1900 les militants de la région voudraient qu'il soit candidat aux élections législatives. Mais il s'en faut de quelques mois pour qu'il ait l'âge requis. Il imprime néanmoins à la campagne électorale une allure si vive que pour la première fois un socialiste est élu dans la circonscription. Lui n'entrera à la Chambre des représentants qu'en 1908. Dans l'intervalle, il s'est beaucoup préoccupé des questions agricoles. Dès 1897, il avait collaboré à l'enquête d'Émile Vanderelde sur « la Propriété Foncière en Belgique », publié une monographie sur l'agriculture en Hesbaye, participé à plusieurs congrès agricoles socialistes et internationaux.

A la Chambre, dont il est le benjamin, il prend d'emblée une place marquante. Sa première intervention, en décembre 1908, au cours de la discussion du budget des voies et moyens, est consacrée aux conceptions socialistes en matière fiscale. Il surprend par la logique de l'argumentation, l'ordonnance de l'exposé, l'aisance dans la réplique. Mais c'est surtout le discours du 23 juin 1909, consacré aux travailleurs de la terre, qui le classe parmi les parlementaires que leurs collègues de toute opinion écoutent avec attention. Il parle comme personne ne l'avait fait avant lui du sort misérable des ouvriers agricoles « qui ne se rattachent à l'humanité » que par les souffrances qu'ils endurent ». Il montre ensuite que les petits exploitants agricoles ne sont guère mieux lotis. Il demande une protection pour les premiers. Il appelle les seconds à l'organisation coopérative. Tout cela avec fougue, mais dans un langage mesuré qui élève le débat.

En 1910, il est appelé à la direction du quotidien du Parti ouvrier, *Le Peuple*. Il n'avait fait qu'un stage de quelques semaines au journal en 1900.

Mais il s'affirma, dès l'abord, un journaliste né. Chaque article est cohérent, bien documenté, vivant, direct. Le lecteur sent tout de suite qu'il est concerné. D'autre part, il met ses qualités d'animateur et d'organisateur au service de la charge qu'il a assumée. Sa direction est hautement appréciée par ses collaborateurs, les lecteurs, le Parti ouvrier et même par ses adversaires.

Joseph Wauters est le socialiste le plus en vue parmi ceux qui sont restés au pays pendant la première guerre mondiale. Il va donner toute sa mesure. Il est de toutes les initiatives — et il en est souvent l'inspirateur — qui sont prises pour alléger le sort tragique des travailleurs, dont plus de la moitié sont en chômage : démarches au Havre pour obtenir des fonds permettant d'allouer régulièrement une modeste indemnité à ces derniers, réclamations auprès du Comité national de secours et d'alimentation, dont les dirigeants se montrent réticents pour admettre des représentants ouvriers à siéger parmi eux et au sein des organes régionaux, etc. Il anime toutes les études qui sont entreprises par le Parti ouvrier en vue de préparer les transformations sociales susceptibles d'améliorer le sort des travailleurs après la guerre. Enfin, il formule en termes pathétiques les protestations qui s'imposent à propos de la décision prise par l'occupant de déporter les chômeurs pour le travail forcé en Allemagne ; il participe à la rédaction et signe plusieurs autres protestations collectives contre le démantèlement de l'industrie, contre la proclamation de l'annexion de la Flandre, etc. A la veille de la signature de l'armistice, il éconduit les révolutionnaires allemands qui font des offres de collaboration au Parti et aux diverses organisations ouvrières.

Joseph Wauters entre naturellement dans le gouvernement qui est constitué au lendemain de la libération du territoire. Les départements du travail et du ravitaillement qui lui sont confiés sont incontestablement

les plus lourds. Mais sa puissance de travail, ses qualités diplomatiques en même temps que d'animateur sont telles qu'il obtient, dans les divers domaines, des résultats qui étonnent les contemporains et qui lui valent la reconnaissance indéfectible des travailleurs. En quelques semaines, il met en place un dispositif capable de trouver des denrées alimentaires partout où il en existe, et un autre chargé d'en assurer la répartition le plus équitablement possible. Si le rationnement doit être maintenu pendant plusieurs années — au moins pour certaines matières —, c'est que la pénurie est générale dans le monde.

Son œuvre sociale est considérable. Il améliore notablement le soutien aux huit cent mille chômeurs que l'occupation et le démantèlement des usines a laissés et qui ne peuvent retrouver que graduellement du travail. Mais en même temps il crée un régime d'assurance-chômage volontaire doté d'interventions substantielles de l'État ; il fonde des bourses du travail à travers le territoire ; dès le mois de mars 1919 il installe les commissions paritaires d'industries qui, avec les comités officiels de conciliation et d'arbitrage, s'emploieront à aplanir et, mieux, à prévenir les conflits du travail. Il décide — et c'est d'une grande importance pour l'époque — que les ouvriers qui refuseront de travailler plus de neuf heures par jour et pour un salaire inférieur à 1 franc l'heure, pourront être indemnisés comme chômeurs.

Fin 1920, une crise économique sévère succédant brusquement à deux années d'activité fébrile et provoquant un chômage qui vide les caisses de chômage en quelques semaines, il institue le Fonds national de crises qui assumera les prestations des dites caisses.

Pour toutes ces mesures qui transforment fondamentalement le sort des travailleurs, il a soin de se ménager au préalable l'assentiment de tous ses collègues. Mais d'autres améliorations exigent des décisions parlementaires,

qui se heurteront à des oppositions décidées. Grâce à sa persévérance, à sa puissance de persuasion, à une dialectique aussi souple que bien étayée il parvient à réduire le nombre des adversaires. Ainsi il obtient, en 1920, le vote d'une loi instituant pour tous les salariés âgés de soixante-cinq ans une pension de vieillesse modeste — 2 francs par jour pour un isolé, 3 francs par jour pour un ménage — mais gratuite; en 1921 les lois introduisent obligatoirement la journée de huit heures, garantissant la liberté d'association, abrogeant l'article 310 du Code pénal, qui limitait abusivement le droit de grève.

Pendant près de quatre ans le Parti ouvrier est dans l'opposition. Joseph Wauters retrouve au printemps 1925 le portefeuille de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale.

Apparemment les circonstances sont plus favorables qu'en 1919 : le pays a pansé ses plaies les plus pénibles; si son économie subit comme celle de ses voisins un temps d'arrêt, elle reprend bientôt son expansion. Mais sa monnaie s'est dégradée et est exposée à des menaces plus précises. Il ne peut être question de nouvelles conquêtes importantes. Tout ce que l'on peut faire c'est consolider, voire améliorer quelque peu celles qui ont été obtenues dans la période précédente et qui sont l'objet d'attaques détournées. Joseph Wauters s'y emploie avec quelques succès; il parvient notamment à améliorer le régime des pensions de vieillesse. Par contre, des impôts nouveaux sont indispensables. Il n'hésitera pas, non seulement à les voter, mais à les justifier devant les travailleurs peu satisfaits. Et quand, la monnaie étant ébranlée sous les coups de l'intérieur comme de l'extérieur, une nouvelle combinaison ministérielle est mise sur pied pour éviter une catastrophe, il n'hésite pas à prendre ses responsabilités, à rechercher les moyens de sauvetage et encore une fois à les défendre malgré l'impopularité qui les affecte. Les contemporains reconnaissent qu'il a une

part éminente dans le fait que la crise est surmontée sans avoir provoqué de graves secousses.

En même temps qu'il s'emploie à surmonter les difficultés considérables qui confrontent le pays, il n'oublie à aucun moment les intérêts vitaux des travailleurs. On n'en finirait pas d'énumérer toutes les initiatives, toutes les décisions qu'il a prises ou fait prendre en leur faveur. Qu'il s'agisse de l'assurance chômage, de l'action mutualiste, du logement social, des pensions de vieillesse, d'autres questions plus particulières, il est toujours prêt à étudier et à promouvoir des solutions à la fois audacieuses et raisonnables qui trouvent un appui substantiel dans les milieux intéressés comme dans les assemblées délibérantes. En dehors de ce qui a été dit précédemment, on lui doit l'instauration d'un régime de relations industrielles qui a fait ses preuves et ouvert la voie à des développements ultérieurs très appréciables; il a fait voter la première loi garantissant les ouvriers occupés dans les industries insalubres contre les conséquences des maladies professionnelles; il obtient du Parlement la ratification de la convention internationale du travail sur la journée de huit heures, la Belgique étant ainsi le premier pays à la ratifier sans réserve.

Une telle activité, touchant à des intérêts aussi considérables et à des traditions aussi anciennes, lui a valu tout au long de sa carrière des oppositions acharnées et des hostilités tenaces, parfois même des menaces précises. A aucun moment cela n'a ralenti son effort ni ne l'a détourné de l'objectif qu'il s'était assigné. Tous ceux qui l'ont approché de près et l'ont vu à l'œuvre n'ont pu, même quand ils étaient ses adversaires, se défendre d'une considération et même d'une sympathie véritable pour la noblesse de son caractère, comme pour l'amabilité de ses rapports humains.

Lorsqu'au début de 1929, la maladie qui va l'emporter prématurément l'éloigne de la vie publique, il est l'un des hommes politiques belges qui

réunit le plus de suffrages. A sa mort, le deuil a été profond dans toute la classe ouvrière; les marques de considération sont venues de toutes parts; et le roi Albert, en exprimant ses regrets à sa veuve, écrit notamment : « Au cours des cinq années de son » ministère votre regretté mari a mis » au service de l'État toutes les res- » sources d'une intelligence exception- » nelle et d'une remarquable capacité » de travail. Il a montré, notamment » à l'époque difficile de la stabilisation, » un patriotisme dont il avait déjà » donné des preuves tout à fait mar- » quantes pendant l'occupation ».

Léon Delsinne,

*La noble vie de Joseph Wauters, Bruxelles, L'Églantine, 1929 (Recueil d'articles, écrits et discours prononcés à l'occasion de sa mort). — S. Mazy, Joseph Wauters, 1937. — Nombreux discours dans les Annales parlementaires.*

**WAUTERS** (Henri-Jules), administrateur du Palais des Beaux-Arts, né à Bruxelles le 7 septembre 1874, y décédé le 19 novembre 1953; fils de l'historien d'art A.-J. Wauters, neveu du portraitiste et peintre d'histoire Émile Wauters.

Sorti docteur en droit de l'Université de Bruxelles, il débuta dans le notariat pour passer ensuite dans les affaires financières dans lesquelles il effectua toute sa carrière.

Formé dans un milieu où régnait la beauté, Henri Wauters manifesta très tôt sa passion des belles choses. Lié d'amitié à Jules Destrée, il fut associé par celui-ci aux débuts du Palais des Beaux-Arts. Il fut un des fondateurs de cette institution (1922), de même que de la Société auxiliaire des Expositions (1929). Administrateur délégué de celle-ci (1933), il acceptait les mêmes fonctions et les mêmes responsabilités au Palais des Beaux-Arts (1940), après le décès de Henry Le Bœuf. Il assumait également la vice-présidence de la Société philharmonique.

BIOGR. NAT. — T. XXXIII. — 24

Henri Wauters vécut dans son appartement de l'avenue Louise, au milieu des œuvres d'art qu'il avait réunies au cours de son existence. Jusqu'à sa dernière heure, il a porté bénévolement, par attachement au Palais des Beaux-Arts, le lourd poids des responsabilités qu'il avait acceptées.

Il fut membre de la Commission de sculpture des Musées royaux des Beaux-Arts, après avoir été membre des Commissions d'art ancien (1927) et de peinture moderne (1933) des mêmes musées.

Pierre Janlet.

*Henri Wauters (1874-1953). Témoignage de la reconnaissance du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles à la mémoire de son Administrateur-délégué, Bruxelles, 1954.*

**WEERD** (Hubert - Charles - Joseph VAN DE), historien et archéologue, né à Elen, près de Maaseik, le 5 novembre 1878, décédé à Bruxelles le 30 mai 1951.

Il était le fils d'Henri-Hubert, receveur communal et directeur de la wateringue, et de Marie-Gertrude Loyens. Le ménage eut cinq enfants dont trois fils; l'aîné succéda à son père; le troisième, Henri, embrassa la carrière ecclésiastique, fut bon historien et, après avoir été doyen de Tongres, devint chanoine titulaire de la cathédrale de Liège, où il mourut en 1955. Le deuxième fils, Hubert, fit ses études au Collège des Croisiers de Maaseik jusqu'en troisième latine, puis au Petit Séminaire de Saint-Trond.

En 1898, il entra à l'Université de Louvain où il conquit le titre de docteur en philologie classique (1901).

Ses maîtres, les chanoines Sencie et Remy, l'avaient orienté vers l'épigraphie latine et l'histoire de l'antiquité. Ses goûts personnels devaient également être pour quelque chose dans cette vocation. Il avait en effet grandi dans ce coin de la Basse-Meuse, aux confins des bruyères de Campine, où les vestiges antiques abondent, près

d'une voie romaine qui avait relié Tongres à Nimègue. Les défrichements et la culture y mettaient fréquemment au jour quantité de débris que les écoliers pouvaient ramasser en jouant. A Elen même, on avait découvert des tombes antiques, tandis qu'un peu partout aux environs, se voyaient encore nettement les vieilles « schansen », ces fortifications paysannes, dont l'imagination populaire faisait des camps romains. Ce fut dans ce terroir plein de légendes que naquirent, comme les Van de Weerd, de nombreux historiens et archéologues : Joseph Coenen, Jean Gessler, Gielen, Keelhoff, Van Neuss, C. Bamps, Nyssen, d'autres encore. C'est dans ce Limbourg mosan, où l'on a dit que commence l'Italie, que tous entendirent les premiers appels de Clio.

L'histoire particulière des troupes romaines mise à l'ordre du jour, en Allemagne, par Théodore Mommsen et ses disciples, attira bien vite l'attention de Van de Weerd qui, dès ses débuts à l'Université, entreprit une étude sur les légions cantonnées sur le Danube. L'année même de sa promotion (1901), il en donnait un premier aperçu, puis un second, deux ans plus tard. L'ouvrage définitif, *l'Étude historique sur trois légions romaines du Bas-Danube (V<sup>e</sup> Macedonica, XI<sup>e</sup> Claudia, I<sup>a</sup> Italica)*, suivie d'un *Aperçu général sur l'armée romaine de la province de Mésie inférieure sous le Haut-Empire*, ne devait paraître qu'en 1907. Boursier des concours universitaires, Van de Weerd, qui avait perdu son père en juillet 1901, dut aussitôt chercher une place stable. On a très justement fait remarquer à ce propos, que de nos jours un élément de valeur serait immédiatement pourvu d'une charge d'assistant ou doté d'une subvention spéciale pour continuer ses recherches. Il n'en était point question alors. Notre jeune philologue fut désigné, à titre provisoire, comme maître d'études à l'Athénée royal de Tongres, le 11 décembre 1903. S'il publie bientôt un opuscule sur la religion des Grecs (1905), les comptes rendus qu'il donne

de divers ouvrages prouvent que c'est toujours à l'armée romaine que vont ses préférences.

Mais de quels instruments de travail un chercheur fixé à Tongres pouvait-il disposer? D'aucun ou presque. La bibliothèque de l'Université de Liège est distante de quelque quinze kilomètres; les moyens de locomotion sont moins fréquents et surtout moins rapides vers 1905 qu'aujourd'hui.

On imagine déjà à quelles difficultés dut se heurter Van de Weerd pour mettre au point son volumineux mémoire. Partout en province, à cette époque, la vie était décevante pour beaucoup de jeunes universitaires désireux de continuer une tâche ou d'en entreprendre une nouvelle. Combien y en eut-il qui, pleins d'enthousiasme au début, laissèrent tomber les bras et remisèrent pour toujours au fond d'un placard leurs chères notes ou leurs brouillons?

Tongres « la romaine » était un centre tout indiqué pour un chercheur qui porte déjà plusieurs légions dans son bagage. Certes, mais n'oublions pas à quel stade en était, vers 1905, notre archéologie nationale. Qui s'y intéressait en Belgique et particulièrement à Tongres? A quelques exceptions près, l'archéologie était le domaine d'amateurs et de collectionneurs, rarement sortis d'une université. Les historiens patentés se demandaient ce que l'on pouvait tirer de ces vieux tessons, sinon conserver ceux qui portaient un décor ou une marque et jeter le reste. Les musées se disputaient de temps en temps une belle pièce intacte et, si une société ou un particulier préparait une fouille, c'était souvent dans le plus grand secret pour éviter des intrusions plus ou moins bienveillantes.

Par ailleurs, un jeune épigraphiste n'aurait pu trouver du matériel inédit : Schuermans, qui finissait sa carrière, et Waltzing, qui l'avait commencée, se disputaient en champ clos les rares inscriptions récemment sorties du sol belge. Il existait à Tongres une société archéologique et un musée, quelques

collections privées d'antiquités, mais il y régnait par-dessus tout, François Huybrigts, conducteur des ponts et chaussées, amateur et fouilleur passionné. Il avait opéré quelques heureuses recherches, mis dans ses vitrines personnelles de très beaux objets, écrit divers articles, notamment sur la voirie romaine, fait certaines constatations utiles concernant les enceintes antiques de la ville. Huybrigts était l'oracle local; malheur à qui aurait osé aller sur ses brisées, contredire même timidement une de ses opinions téméraires! Si Van de Weerd fut, à cette époque, tenté par l'archéologie, il eut la sagesse de ne point toucher à ce guépier. Il continua d'étudier l'armée romaine et, tout en observant — peut-être avec quelque ironie — les Tongrois de son temps, il réunit de la documentation sur les vieux *Tungri*.

En 1908, le 1<sup>er</sup> septembre, il est nommé professeur de 7<sup>e</sup> latine à Ostende où il ne reste qu'un an. Revenu à Tongres, le 18 octobre 1909, dans une même classe de l'Athénée, il se marie le 28 décembre. Son épouse Marie - Anne - Joséphine Theunissen était une jeune Tongroise, gaie, active, pleine de bon sens; elle sera, sa vie durant, la bonne fée d'un ménage ordonné et toujours accueillant.

Successivement vont paraître *Les Tungri dans l'armée romaine* (1913), *De Civitas Tungrorum* (1914), *De Tungri in het buitenland* (1915). La guerre est venue; Huybrigts s'est réfugié en Hollande après l'incendie de sa maison et de ses collections. Lucien Renard, secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, Tongrois de naissance, « excommunié » de la première heure, pour avoir jadis proposé devant un congrès d'exécuter à Tongres des fouilles vraiment méthodiques, prend contact avec Van de Weerd. Tous deux estiment que l'on pourrait utilement, en l'absence du dictateur, mettre quelques chômeurs à l'ouvrage et résoudre certains problèmes de topographie et de chronologie concernant les enceintes romaines. Rendez-vous fut pris à Tongres à l'automne

1916 et j'assistai alors aux conversations des deux confrères. Malgré leurs tentatives, l'affaire devait échouer devant l'opposition formelle de l'occupant. Peu après l'armistice, Renard mourait (9 février 1919) et Van de Weerd était désigné, dix jours plus tard, comme professeur à l'Athénée d'Anvers.

Il n'était point demeuré inactif pendant la guerre. Ayant acquis alors une sérieuse documentation, il avait profité de ses loisirs pour commencer l'étude, alors complètement négligée en Belgique, de la céramique romaine conservée dans les collections tongroises. Il devait bientôt en publier deux spécimens sous le titre : *Twee merkwaardige Romeinsche potten van Tongeren* (1919). De plus, ayant pu suivre des travaux effectués dans les dépendances de l'Athénée, il avait terminé un petit article (1919) sur des vestiges romains, qu'il croyait être ceux d'une villa du IV<sup>e</sup> siècle, mais qui, à la lumière de constatations ultérieures, doivent plutôt être ceux d'un important bâtiment urbain, peut-être même d'un forum.

À dater de ce moment et pendant près de neuf ans, se marque un temps d'arrêt; plus aucun article ne sort de sa plume. Transplanté dans une grande ville, avec une famille accrue, plus de cours et plus d'élèves, le catholique flamand va se distinguer comme organisateur et administrateur d'une œuvre sociale d'enseignement. Fondée et dirigée, depuis 1874, par une femme généreuse, M<sup>lle</sup> Belpaire, cette œuvre comportait plusieurs écoles et instituts pour jeunes filles, qui allaient constituer, en 1919, la Katholieke Vlaamse Hogeschool voor Vrouwen, avec son Institut supérieur, fondé en 1906 et où enseignaient bon nombre de professeurs d'universités, l'Institut Belpaire, et ses sections Froebel, primaire et moyenne. Dès 1919, Van de Weerd fit partie du corps professoral et des conseils de ces institutions. Il en fut aussi président, recteur et conseiller pédagogique, tâches parfois très délicates où il put montrer à la

fois son autorité, sa compétence et sa sagesse.

En 1923, c'est le grand tournant : il est nommé professeur à l'Université de Gand, pour les cours d'histoire de l'Antiquité (Orient, Grèce et Rome), avec les exercices pratiques, les cours d'Institutions grecques et romaines, d'Épigraphie latine, d'Encyclopédie de l'histoire de l'Antiquité et d'Archéologie grecque et romaine. Sans abandonner sa chère école d'Anvers, Van de Weerd va donner toute sa mesure de maître et de créateur. Ses anciens disciples lui ont, à ce sujet et mieux que personne, rendu l'hommage qu'il mérite. Je soulignerai seulement deux traits de cette activité.

Tout d'abord, sans se limiter strictement à l'histoire de l'Antiquité, il initiait les étudiants aux possibilités nouvelles que l'étude de la préhistoire, de la protohistoire et de l'archéologie romaine provinciale ouvrait aux chercheurs. En second lieu, comme tout travail sérieux dans ces domaines exige une vaste documentation, une riche bibliothèque, il va en créer une sans tarder et organise ainsi un centre de recherches que beaucoup d'universités peuvent à bon droit envier. Au prix de quels efforts, de quelle patience, de quelle diplomatie, on le devine !

Depuis 1919, je n'avais plus rencontré Van de Weerd, je le revis à Gand, à la fin de 1926. A partir de ce moment, il multiplia les démarches pour me voir entrer aux Musées royaux, ce qui fut chose faite en 1927. Il allait reprendre ses publications : *Sculptures romaines inédites de Tongres, Bénitier ou fonts baptismaux d'Heur-le-Tiezhe*, puis *L'origine de la ville de Tongres* (1929), enfin *Enceintes romaines et vieux murs de Tongres* (1930). Ce dernier travail était un exposé de tous les problèmes topographiques et chronologiques concernant une localité dont on savait, en somme, peu de choses précises. C'était, en même temps, une préface aux fouilles qui devaient débiter la même année et se poursuivre pendant plusieurs

campagnes avec l'appui du Fonds national de la Recherche scientifique.

Tout était à faire dans le domaine de nos antiquités ; Van de Weerd devait désormais leur consacrer le plus clair de son activité. La création d'un Institut d'Archéologie nationale nous parut un moyen de promouvoir ces études en réunissant une documentation aussi complète que possible et en encourageant de jeunes chercheurs qui assureraient un jour la relève. L'intérêt que les recherches systématiques en cours avaient suscité chez quelques historiens et archéologues, belges et étrangers, laissait espérer que l'Institut obtiendrait de certains mécènes les fonds nécessaires. Vain espoir : il n'y eut de mécènes que pour d'autres branches. Les temps n'étaient pas encore favorables. La presse belge signalait volontiers les découvertes archéologiques d'un peu partout dans le monde, mais le Service des fouilles ne pouvait lui donner des communiqués plus ou moins valables qu'avec l'accord de la direction des Musées royaux. Il y eut alors des intermèdes plutôt drôles, mais le résultat le plus clair fut que le grand public ignorait presque complètement ce qui se faisait en Belgique. L'archéologie nationale devait longtemps encore rester le temple inachevé d'une muse inconnue, entouré de nombreuses chapelles.

Van de Weerd fit donc, seul, à l'Université de Gand, ce que l'on eût voulu étendre à tout le pays : il forma, tant à la Faculté qu'à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, des disciples qui font actuellement honneur à leur maître.

La fondation de la revue *L'Antiquité classique*, à laquelle il prit une part active (1932), fut une nouvelle étape : on pourrait y publier des articles importants et bien illustrés sur des questions d'archéologie romaine provinciale, ce que de modestes sociétés n'avaient généralement pas les moyens de faire. L'autorité dont jouissait Van de Weerd parmi ses collègues de la rédaction permit, quelques an-

nées plus tard (1938), d'obtenir, pour chaque numéro de la revue, quelques pages intitulées *Archéologie*. On y fit « connaître, dans la mesure du possible, les découvertes, fouilles et publications les plus intéressantes concernant l'archéologie nationale, depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen âge ». Les notices rédigées, selon les cas, en flamand ou en français, étaient nécessairement concises. Cette sorte de *Moniteur* archéologique, pour atteindre son but, devait être assez largement diffusé. On en imprima donc des tirages à part et l'on recruta des abonnés. Sortant deux fois l'an, au début sur seize pages, cette *Archéologie* continue de paraître, accrue dans de notables proportions, à la mesure du développement des recherches... *Concordia res parvae crescunt*.

En 1939, Van de Weerd fut nommé membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Il y lut et publia, en 1940, une étude sur la prospérité économique dans la Gaule septentrionale : « Het Economisch Bloeitijdperk van Noord-Gallië in den Romeinschen tijd » (*Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, in-4°). Pendant les années de guerre, il mit au point son *Inleiding tot de Gallo-Romeinsche archeologie der Nederlanden* (1944) dont l'édition fut rapidement épuisée. C'était, en moins de 400 pages, un manuel illustré, pourvu d'une abondante bibliographie, précieux vademecum de l'archéologue, de l'historien, de l'épigraphiste, du numismate. Il est l'exact reflet de son auteur, savant et simple.

Van de Weerd avait, avant tout et tel un bon jardinier, le goût de la belle ordonnance, de la clarté, de la méthode; il équilibrait sagement le travail avec le repos; pour juger le diplomate qui se cachait en lui, il faut l'avoir vu, à Tongres, disputant à un terrien buté l'autorisation de fouiller

son pré. L'affaire durait parfois plusieurs jours, sans que le moindre signe de lassitude ou d'impatience se manifestât. On doit alors comprendre comment il pouvait réussir là où tant d'autres eussent échoué, quand il agissait dans l'intérêt des institutions, des étudiants ou des œuvres qu'il patronnait. C'était un négociateur souriant et tenace, qui avait nettement défini son but, deviné la position de ses interlocuteurs et prévu la mesure des concessions acceptables.

Ce père de dix enfants fut un conseiller écouté de la Ligue des familles nombreuses, dont il présida la section gantoise, et un collaborateur actif du *Davidfonds* et des œuvres catholiques d'enseignement. Il accepta même, mais sans grand enthousiasme, je crois, uniquement pour rendre service, un siège de sénateur provincial qu'il occupa pendant une seule législature (1932-1936). Cet homme ennemi du faste aimait la conversation amicale où l'on pouvait évoquer des souvenirs, mettre les gens et les choses à leur plan exact.

La mort de son épouse, de cette compagne dévouée et souriante, attrista ses dernières années. Elle fut la grande absente, lors de la manifestation que firent à Van de Weerd ses collègues et amis, après son accession à l'éméritat (5 novembre 1948). On publia, à cette occasion, un volume de *Miscellanea* auquel beaucoup de savants belges et étrangers voulurent collaborer. Leur nombre fut tel que l'on dut, au dernier moment, renoncer à l'impression de quelque vingt mémoires.

Bientôt, cette santé de fer, peut-être trop peu ménagée, s'altéra. Van de Weerd mourut subitement. Ses funérailles eurent lieu à Mont-Saint-Amand, le 2 juin, et, dans l'après-midi du même jour, il fut inhumé au cimetière communal de Tongres, dans le caveau de la famille Theunissen à côté de sa femme, tout près aussi de ses murs romains.

Jacques Breuer.

Souvenirs personnels. — *Miscellanea philologica, historica et archaeologica in hono-*

rem Huberti Van de Weerd, formant le tome XVII, 1948, de *L'Antiquité classique* (XXXV-594 pages, avec portrait) et contenant la bibliographie des travaux de Van de Weerd, dressée par S.-J. De Laet. Ajouter à cette bibliographie les notices publiées par Van de Weerd dans *Archéologie* jusqu'en 1951 et les deux articles suivants : « Notes d'épigraphie latine, La Cohors I Asturum et Callaecorum », dans *Latomus*, 1949 (en collaboration avec S.-J. De Laet) et « Une statuette inédite du Musée archéologique de l'Université de Gand », dans *L'Antiquité classique*, t. XX, 1951, p. 293-295. — P. Lambrechts, *Prof. Dr. Hubert Van de Weerd, Een vooraantstaand figuur der Gentse Universiteit*, Bruges, 1949, avec bibliographie (*Werken uitgegeven door de Faculteit van Wijsbegeerte en Letteren*, n° 104). — S.-J. De Laet, « Hubert Van de Weerd », dans *L'Antiquité classique*, t. XX, 1951, p. 289-292. — M.-Ed. Marien, « Hubert Van de Weerd », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXX, 1952, p. 651-654. — Fr. Scheys, « In memoriam Prof. Dr. Hubert Van de Weerd », dans *Het Oude Land van Loon*, t. VII, 1952, p. 21-22. — « In memoriam Prof. Dr. Hubert Van de Weerd », dans *Limburg*, vol. XXX, 1951, p. 175-180. — *Belang van Limburg*, 1<sup>er</sup> et 3 juin 1951.

**WILLMAR** (Jean-Pierre-Christine, baron), général, membre de la Chambre des représentants, ministre, diplomate, né à Luxembourg le 29 novembre 1790, mort à La Haye le 28 janvier 1858.

Willmar fit ses études primaires à l'École centrale de Luxembourg et ses études moyennes au lycée de Saint-Cyr, aux lycées de Mayence et de Metz. Il débuta dans la carrière des armes en servant la France et entra comme élève à l'École polytechnique le 28 septembre 1809. Sous-lieutenant à l'École d'application de Metz le 1<sup>er</sup> octobre 1811, lieutenant le 12 février 1813, capitaine en second la même année, il fut fait prisonnier de guerre le 19 octobre 1813 à Leipzig, puis, libéré, fit la campagne de 1815 en France. Rentré aux Pays-Bas, il fut nommé ingénieur du cadastre en 1816 puis ingénieur de 1<sup>re</sup> classe des Ponts et Chaussées le 30 septembre 1817, et ingénieur en chef de seconde classe le 4 août 1825. Il œuvra au Waterstaat et comme ingénieur d'arrondissement de l'État à Liège.

Mais, militaire dans l'âme, le vété-

ran des guerres de l'Empire passa au service belge en qualité de lieutenant-colonel le 18 octobre 1830, fut promu directeur général du génie *ad interim* le 30 de ce mois, puis directeur de la 3<sup>e</sup> direction des fortifications le 28 août 1831 et inspecteur *ad interim* des fortifications et du corps du génie le 10 septembre suivant. Au début de 1832, il fut chargé de certaines tractations avec les Pays-Bas au sujet de l'occupation militaire des territoires frontaliers, de la réglementation de l'accès de la place forte de Maestricht par les Hollandais, etc. Ce fut le prélude de la Convention de Zonhoven (1833). Désigné comme directeur des fortifications le 10 juin 1834, il assumait les fonctions de commissaire aux Conférences de Zonhoven pour l'exécution de l'article 4 du Traité du 21 mai 1833 et le 2 décembre 1834, devint membre d'une commission chargée de négocier à Paris les modifications à apporter aux tarifs des douanes belgo-françaises.

En 1836, Willmar fut élu député de Bruxelles à la Chambre des représentants et réélu en 1838. Élevé au grade de général-major le 7 août 1836, il succéda à Evain comme ministre de la Guerre du 19 août 1836 au 18 avril 1840 et remplit également les fonctions de ministre des Finances *ad interim* du 18 février au 6 avril 1839. Il faut noter que l'année 1836 fut importante pour l'armée car Evain put faire voter les lois du 16 juin relatives à l'avancement des officiers, à leur position et à la perte de leurs grades. Willmar eut à les appliquer. De plus, il eut à soutenir à Bruxelles, en tant que membre du gouvernement, des luttes ardentes pour faire adopter le traité du 19 avril 1839 mettant fin à la tension belgo-hollandaise.

Au lendemain de l'abandon de ses fonctions de ministre, le 20 avril 1840, le Roi le prit comme aide de camp et, par arrêté du 28 juin de cette année, le promut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin, tout en l'accréditant auprès des cours de Dresde, de Brunswick et de quel-

ques petits États allemands. Il y avait intérêt à confier cette mission très importante à un général, car la Prusse était un État essentiellement militarisé. Passé à la section de réserve le 18 juillet 1845, il quitta Berlin après un séjour de cinq ans et reçut une tabatière au lieu d'une distinction honorifique selon l'usage, ce qui provoqua la stupéfaction des diplomates en raison de cette entorse aux lois de la réciprocité. Pendant son mandat en Prusse, Willmar avait signé plusieurs traités et conventions notamment avec les cours de Saxe-Weimar, de Brunswick-Lunebourg, de Saxe-Meiningen, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Coeten, etc.

Il fut ensuite envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye (août 1845). C'est pendant cette mission qu'il accéda au grade de lieutenant général le 9 juillet 1847, il fut placé hors cadre le 18 décembre 1851.

Le Roi lui accorda le titre de baron par arrêté royal du 3 octobre 1845, la levée des lettres patentes lui permettant de porter le titre date du 15 juin 1846. Pendant son séjour aux Pays-Bas, Willmar travailla utilement à l'entente de son pays avec la Hollande.

Ses funérailles eurent lieu le 2 février 1858 avec les honneurs militaires, en présence de tout le corps diplomatique et d'un grand concours de personnalités.

Le défunt avait eu une activité littéraire. Il publia des poésies avant 1830 dans les recueils de la Société d'Émulation de Liège et de Cambrai ainsi que dans l'*Annuaire de Bruxelles*. Il s'occupa aussi d'une traduction française de la tragédie *Don Carlos* de Schiller. Il collabora à l'*Almanach belge* pour 1825, au *Moniteur belge* (1839-1840, discours) et aux procès-verbaux de la Société d'Émulation de Liège (1823).

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, matricule 273. — Archives du ministère des Affaires étrangères, dossier personnel 389.

— *Annuaire de la Noblesse*, Bruxelles, 1850, p. 240; 1899, t. II, p. 2821. — L. de Laroière, *Pantheon militaire*, Bruges, 1880, p. 225. — *Bibliographie nationale*, t. III, Bruxelles, 1897, p. 355. — F. Veldkena, *Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, t. I, Bruxelles, 1858, p. 265. — Baronne Willmar, *Souvenirs de Bruxelles*, Bruxelles, 1862. — *Annuaire militaire*, Bruxelles, 1859, p. 287. — P. C. Molhuysen et Fr. K. H. Kosemann, *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, Leiden, 1937, t. X, col. 1221-1222. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, Bruxelles, 1878-1880.

**WINIWARTER** (Hans - *Chryso-stôme*, chevalier de), histologiste, embryologiste et professeur, né à Vienne (Autriche) le 29 mai 1875, décédé à Liège le 14 juillet 1949.

Hans de Winiwarter est venu à Liège dès 1878 quand son père, chirurgien de valeur, ayant été appelé à la chaire de chirurgie de la Faculté de médecine de cette ville, s'y est définitivement fixé. C'est ainsi qu'il fit toutes ses études à Liège et y conquist le diplôme de docteur en médecine, avec la plus grande distinction, en 1899.

Depuis six ans déjà, il était l'élève d'Édouard Van Beneden; il devait rester assidu et enthousiaste, auprès de ce maître éminent, jusqu'au décès de celui-ci.

Ses études terminées, lauréat du concours des bourses de voyage, il séjourne à Breslau et à Vienne, se perfectionnant à la fois en chirurgie et en histologie. Rentré à Liège, il remplit les fonctions d'assistant de chirurgie d'abord, puis de gynécologie et d'obstétrique (1903-1907), mais la part importante et passionnée de son activité est consacrée au laboratoire d'embryologie et, très tôt, il y publie des travaux remarquables.

Après avoir publié un important mémoire traitant de l'ovogenèse et l'organogenèse de l'ovaire des mammifères, il présente, comme thèse de doctorat spécial en sciences anatomiques, une étude sur *La constitution et l'évolution du corps de Wolff et le développement du canal de Müller dans l'espèce humaine* (1910).

En 1919, Hans de Winiwarter accède enfin à une chaire universitaire. Il abandonne avec joie la pratique médicale et consacre tout son temps à l'enseignement et à la recherche scientifique.

Chargé des cours d'histologie spéciale et de splanchnologie, il devient professeur extraordinaire en 1924 et ordinaire en 1928. Il se voit attribuer à cette date les enseignements de l'embryologie et de l'histologie générale, cours qu'il professe jusqu'à sa promotion à l'éméritat, en 1945.

Hans de Winiwarter pouvait penser avec une légitime fierté à l'œuvre accomplie par lui et par les nombreux élèves de son école. Il estimait que les travaux relatifs au développement de l'appareil génital et à l'évolution des produits sexuels comptaient parmi les plus importants.

Son plus grand titre à l'admiration des biologistes réside dans l'explication qu'il a donnée du mécanisme de la réduction chromatique des cellules sexuelles. Van Beneden avait découvert ce fait capital de la réduction du nombre des chromosomes des cellules sexuelles, mâles et femelles, devenues des demi-cellules du fait de cette réduction, la cellule spécifique complète étant reconstituée lors de la fécondation de l'œuf par un spermatozoïde; mais le mécanisme de cette réduction n'avait pu être élucidé sur le matériel étudié par Van Beneden.

Dans le laboratoire de son maître, par l'étude d'une autre espèce animale, Hans de Winiwarter a démontré l'appariement ou conjugaison parallèle des chromosomes homologues, paternels et maternels, chaque cellule spécifique étant toujours constituée, par moitié, d'éléments paternels et maternels.

Ce phénomène est universel, il s'observe chez les plantes aussi bien que chez les animaux. Ces processus expliquent les lois de l'hérédité, ses modalités et leur interprétation. On peut donc considérer cette découverte comme fondamentale pour la biologie et la génétique. Le mérite de

son auteur n'a peut-être pas été suffisamment reconnu.

Le cadre de cet article ne me permet pas d'analyser tout l'œuvre de cet éminent biologiste. Ses recherches ont porté aussi sur le développement des dérivés branchiaux, thymus, parathyroïdes et corps branchial ultime, dans leur relation avec le corps thyroïde, — sur les thymocytes et leur origine — sur les cellules interstitielles du testicule — sur les cellules phéochromes — sur le ganglion carotidien, et cette revue est incomplète.

Son enseignement, ses recherches personnelles, celles des élèves qu'il inspirait et guidait, la direction des Archives de biologie (en collaboration avec A. Brachet puis avec P. Gérard) ne suffisaient pas à son activité et à son constant sens du devoir; durant de nombreuses années, il a dirigé l'École provinciale d'infirmières.

Sa réputation, rapidement établie, a été consacrée par ses titres de membre de l'Académie royale de Belgique, Classe des sciences, de membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, de la Société de Biologie de Paris, de membre puis de président de la Société belge de Biologie, d'Honorary Fellow of the Royal Microscopical Society de Londres, de membre d'honneur de la Société royale des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, de la Société eugénique de Tchécoslovaquie, etc.

Embryologiste passionné, professeur consciencieux, chef d'école généreux, Hans de Winiwarter a trouvé le temps d'acquiescer, puis d'enrichir une remarquable érudition non seulement de biologiste averti mais portant sur la littérature, la musique, la philosophie et sur les arts graphiques. Ceux du Japon étaient pour lui un sujet de prédilection. Avec patience, il avait réuni une belle collection d'estampes qui lui était chère.

Sa curiosité, l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à toutes les manifestations de l'esprit l'ont aidé à combler les loisirs de la retraite et à supporter des deuils cruels.

Ayant réalisé dans sa maturité le rêve de sa jeunesse, il a, jusqu'à ses derniers jours, vécu d'une âme enthousiaste.

Hans de Winiwarter laisse le souvenir d'un embryologiste éminent qui a fait grand honneur à la science et à notre pays.

Georges Leplat.

P. Gérard, « Notice sur Hans de Winiwarter, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1952, t. CXVIII, p. 61-92 (un portrait, une liste de ses publications). — R. Bruynoghe, « Notice sur la vie et les travaux du chevalier H. de Winiwarter, membre titulaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI<sup>e</sup> série, t. XIV, 1949, p. 371-374.

**WUGLUEWE (Heyndrick Van).**  
Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).

**WULF (Maurice-Joseph-Charles-Jean DE)**, historien de la philosophie médiévale, né à Poperinge (Flandre occidentale) le 6 avril 1867, décédé dans la même ville le 23 décembre 1947.

Son père, Henri De Wulf, était médecin et mourut en 1923. Sa mère, née Marie Berten, mourut en 1903. De leur mariage étaient nés cinq enfants, dont Maurice était l'aîné. Il commence ses humanités au Collège épiscopal de Poperinge et les termine au Collège des Jésuites à Alost, en 1885. Entré à l'Université de Louvain en octobre 1885, il y entreprend simultanément les études de droit et de philosophie et lettres. Avant la réforme de 1890, ces dernières comportaient, à côté d'une formation historique et philologique envahissante, une formation philosophique assez sommaire. En 1885, les cours de philosophie sont donnés par Jacobs, dont l'orientation n'est pas définie, par Bossu, qui est cartésien, et par Dupont, qui enseigne une scolastique fort élémentaire. Mais à côté de ces cours obligatoires, le chanoine Désiré Mercier donne, depuis 1882, un cours facultatif de « philosophie selon S. Thomas », créé par l'épiscopat belge

à la demande instante du pape Léon XIII. Maurice De Wulf est attiré par cet enseignement et devient bientôt un disciple assidu et fervent de Mercier. Il a trouvé son maître à penser et désormais ses deux rencontres hebdomadaires avec le futur cardinal, dans un vieil auditoire des Halles universitaires, constituent le centre de sa vie intellectuelle. Il se lie aussi d'amitié avec un autre brillant disciple de Mercier, Théodore Fontaine, alors jeune chargé de cours et premier titulaire du « doctorat en philosophie selon S. Thomas »; cet ami mourra prématurément le 19 août 1898. En juillet 1889, Maurice De Wulf conquiert le titre de docteur en philosophie et lettres, avec la plus grande distinction. En juillet 1891, il est aussi docteur en droit. La même année, il obtient une bourse de voyage du gouvernement belge pour un mémoire intitulé *La valeur esthétique de la moralité dans l'art* et le jury décide, à titre exceptionnel, l'impression du mémoire aux frais de l'État (ce mémoire sera publié en 1892).

Un jour, à la sortie d'un cours, Maurice De Wulf accompagne Mgr Mercier depuis les Halles jusqu'à son domicile de la rue de Namur. Arrivé devant l'église Saint-Michel, le maître s'arrête et, se tournant vers son jeune disciple, il lui demande tout à coup : « Mais pourquoi donc n'étudieriez-vous pas la philosophie du moyen âge du point de vue historique? Quelles richesses cachées elle doit contenir! Allez trouver à Paris M. Hauréau, l'archiviste octogénaire qui a compulsé tant de manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il vous en dira ». A quel moment faut-il fixer cette entrevue mémorable qui, de l'aveu de l'intéressé, fut au point de départ de sa vocation scientifique? Il est possible que De Wulf ait consulté son professeur sur l'usage qu'il ferait de la bourse de voyage dont il a été question plus haut : la dernière phrase de Mercier le suggère, car elle implique que son interlocuteur avait terminé ses études à Louvain et pou-

vait songer à un séjour à l'étranger ; dans ce cas le dialogue se situe vraisemblablement vers la fin de 1891, après la séance finale du jury des bourses de voyage.

Le 12 janvier 1892, De Wulf passe ses examens de licence en philosophie selon S. Thomas et, dès le lendemain, il commence ses voyages scientifiques. A Berlin, il fréquente les chaires de Zeller, de Paulsen et d'Ebbinghaus. A Paris, où il a pu voir Hauréau († 1898), il suit les cours de critique historique de Langlois et met sur le métier ses premiers travaux de médiéviste : il mène de front une monographie sur Henri de Gand, entreprise à la suggestion de Mgr Mercier, et un essai beaucoup plus vaste sur l'histoire de la scolastique dans les Pays-Bas, thème mis au concours de l'Académie royale de Belgique pour 1893. Ces recherches prennent corps dans un mémoire intitulé *Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la Principauté de Liège jusqu'à la Révolution française* et couronné par l'Académie en mai 1893. Quant à la monographie sur Henri de Gand, elle forme le chapitre III du mémoire soumis à l'Académie, mais elle est présentée en même temps comme dissertation pour le grade supérieur de docteur en philosophie selon S. Thomas, titre que l'auteur obtient le 23 juin 1893. Le mémoire et la dissertation paraîtront en 1894, cette dernière sous le titre : *Études sur Henri de Gand*.

L'année 1893 marque, pour Maurice De Wulf, la fin de la période de formation. En juillet 1893, il est nommé professeur agrégé de l'Institut supérieur de philosophie, qui doit ouvrir ses portes en octobre de la même année. Avec Deploige, Nys et Thiéry, De Wulf forme la première équipe de collaborateurs dont s'entoure Mgr Mercier pour fonder l'École Saint-Thomas. L'année suivante, De Wulf devient professeur agrégé de la Faculté de philosophie et lettres ; il sera professeur extraordinaire en 1896 et professeur ordinaire en 1898.

Le 12 juin 1894, Maurice De Wulf épouse Marie-Louise Berten. De ce mariage naîtront deux enfants : en 1895, Georges, qui sera ordonné prêtre en 1919 par le cardinal Mercier, pour le service de l'archidiocèse de Malines ; en 1897, Marie-Antoinette, morte en bas âge.

Tandis qu'il inaugure ses leçons d'histoire de la philosophie médiévale (1893), d'histoire des théories esthétiques (1894) et des théories psychologiques (1895), d'histoire de la philosophie ancienne et moderne (1897), de logique (1897) et d'ontologie (1898), Maurice De Wulf poursuit ses travaux d'historien. Ils aboutissent, en 1900, à la première édition de son *Histoire de la philosophie médiévale*, qui connaît bientôt un succès mondial : traduite en anglais (1909, 1925, 1935 et suiv.), en allemand (1913), en italien (1913, 1944 et suiv.) et en espagnol (1945 et suiv.), elle atteindra sa sixième édition du vivant de l'auteur et le traité qui formait en 1900 un volume de quatre cent quatre-vingts pages deviendra en 1947 un ouvrage monumental de plus de mille pages, en trois volumes. Un an à peine après la publication de son *Histoire*, De Wulf fonde *Les Philosophes belges*, collection de textes et d'études, dont il publie lui-même le premier volume : *Le traité « De unitate formae » de Gilles de Lessines (texte inédit et étude)*. Les tomes suivants (II à V), qui contiennent les *Quodlibets* de Godefroid de Fontaines, sont partiellement son œuvre. Bientôt plusieurs autres maîtres issus de nos provinces seront tirés de l'oubli et prendront place dans la galerie imposante qui leur est ouverte : Siger de Brabant, Siger de Courtrai, Guibert de Tournai, Gauthier de Bruges, Henri Bate de Malines viendront successivement rejoindre Gilles de Lessines et Godefroid de Fontaines. A la mort du fondateur, la collection comptera quinze volumes in-4°, dont plusieurs sont aujourd'hui épuisés.

Mais l'activité du jeune historien ne se ralentit pas. En 1904, il publie

son *Introduction à la philosophie néoscholastique*, ouvrage considérable, rempli de vues personnelles, souvent discutables, mais toujours d'un vif intérêt. Impossible de dire, en quelques lignes, la variété des problèmes qui sont agités, avec une verve combative, dans ce livre qui est tout un programme philosophique. La même année paraît une monographie intitulée : *Un théologien-philosophe du XIII<sup>e</sup> siècle. Étude sur la vie, les œuvres et l'influence de Godfried de Fontaines*. Ce mémoire, couronné par l'Académie royale le 4 mai 1903, sort de presse dès 1904 sous forme de tirés à part du fascicule qui paraîtra dans la collection des mémoires de l'Académie en 1906. En 1910, un nouvel ouvrage de synthèse historique voit le jour : *l'Histoire de la philosophie en Belgique*; à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance. De Wulf avait remis sur le métier son mémoire de 1894, couronné par l'Académie royale, et en avait élargi le plan, donnant ainsi naissance à la première esquisse d'une histoire nationale de la philosophie. D'autre part, les rapports entre la scolastique et la civilisation médiévale avaient attiré très tôt l'attention de notre historien; ses vues en la matière sont exposées en termes suggestifs dans la communication qu'il présente, en avril 1911, au Congrès international de philosophie, à Bologne.

Les événements tragiques d'août 1914 vont donner à la carrière de De Wulf une orientation et un rayonnement inattendus. Exilé en France à la suite du sac de Louvain par l'armée allemande, il va trouver l'occasion de communiquer à des auditeurs lointains sa science du moyen âge et son admiration pour la culture intellectuelle de la chrétienté médiévale. Il occupe, de 1915 à 1918, la chaire de Rivaud à l'Université de Poitiers. En 1915 il est invité pour la première fois aux États-Unis, où il donne des cours à Harvard University et des conférences à Cornell University. En 1918 il fait ses premières

leçons à Toronto (Canada), puis il donne des conférences à Madrid. Nouveau voyage en Amérique en 1919-1920 : après avoir accompagné le cardinal Mercier dans son voyage triomphal à travers les États-Unis et le Canada oriental (septembre-octobre 1919), De Wulf fait un cours à Toronto pendant l'automne de 1919, puis, en 1920, des conférences à Madison University (Wisconsin), à l'Université de Chicago, à l'Université de Princeton et, enfin, à Harvard, où une chaire d'histoire de la philosophie médiévale a été créée à son intention. Les « Vanuxem Lectures » données à Princeton en avril 1920 ont pour objet le thème déjà traité à Bologne en 1911; elles seront publiées en volume en 1922 : *Philosophy and Civilization in the Middle Ages*; cet ouvrage connaîtra une traduction chinoise en 1935 et une traduction néerlandaise en 1947. En la même année 1922 paraît à Harvard un autre petit volume, fruit de l'enseignement de l'auteur : *Medieval Philosophy illustrated from the System of Thomas Aquinas*; cet ouvrage d'introduction, écrit dans une langue claire et souvent imagée, paraîtra en français dix ans plus tard sous forme d'une *Initiation à la philosophie thomiste*. (1932).

De 1920 à 1925, De Wulf séjourne à Harvard pendant le premier semestre de l'année académique et donne ses cours à Louvain pendant le second semestre. En 1926-1927, il est professeur d'échange à Poitiers, où il retrouve ses amis du temps de guerre. Il avait enseigné une troisième et dernière fois à Toronto en 1923; en 1927 il se rend une dernière fois à Harvard. En 1927-1928, il donne un cycle de conférences en Suisse (Bâle, Berne, Lausanne et Genève); en 1930-1931 il est professeur d'échange à Grenoble; enfin en 1932-1933 il est professeur d'échange à Durham.

Le 7 mars 1934, en la fête de S. Thomas d'Aquin, une manifestation solennelle a lieu en l'honneur de Maurice De Wulf, en la salle des pro-

motions de l'Université de Louvain, pour fêter ses quarante ans d'enseignement et sa brillante carrière scientifique. Un volume de mélanges lui est offert à cette occasion, auquel ont collaboré vingt-deux médiévistes : *Hommage à Monsieur le Professeur Maurice De Wulf*.

A partir de 1936 la santé du maître s'altère et ses forces déclinent peu à peu; des migraines fort pénibles deviennent fréquentes. En 1939, à l'âge de soixante-douze ans, Maurice De Wulf est admis à l'éméritat. Son état de santé, puis bientôt les désastres de la guerre arrêtent complètement son activité intellectuelle et il devient probable que le tome III de la sixième édition de son *Histoire* ne verra jamais le jour. Cependant le repos forcé des longues années d'occupation du pays par les armées hitlériennes et sans doute aussi la joie de la libération produisent une amélioration sensible de son état; il se remet au travail en 1945 et, le 7 mars 1947, les premiers exemplaires du tome III sortent de presse. Un mois plus tard, le 6 avril, le vaillant auteur fête ses quatre-vingts ans. Il peut chanter son *Nunc dimittis*, car sa grande œuvre est achevée. Bientôt une première crise cardiaque lui impose un repos absolu; après des alternances de redressements et de rechutes, il s'éteint paisiblement dans sa ville natale.

Nous avons vu que le tout premier travail de Maurice De Wulf avait été une étude d'esthétique et il est probable que, sans l'intervention décisive de Mgr Mercier, ses goûts personnels l'auraient orienté vers une carrière vouée à l'esthétique et à la philosophie de l'art. Au milieu de ses travaux d'érudition et d'histoire, il n'a jamais perdu l'amour du beau. Outre ses cours sur l'histoire des théories esthétiques et ses leçons de philosophie de l'art faites à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie de Bruxelles, outre de nombreux articles sur les mêmes sujets, il a consacré à la philosophie de l'art un petit

volume apprécié : *L'œuvre d'art et la beauté* (1920). C'est le fruit de leçons faites à Poitiers pendant la première guerre.

Maurice De Wulf a été, pendant de longues années, la cheville ouvrière de la *Revue néo-scholastique*, fondée en 1894 par Mgr Mercier; secrétaire de rédaction dès le début, il devint directeur de la revue en 1911 et conserva ce titre jusqu'à sa mort; il y publia de multiples articles, bulletins bibliographiques, comptes rendus d'ouvrages et chroniques. Membre correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale dès 1908, membre titulaire en 1913, il a participé très activement aux travaux de la compagnie savante. Rappelons enfin qu'il obtint en 1920 le prix décennal des sciences philosophiques pour la période 1908-1917.

L'œuvre de Maurice De Wulf ne peut se comprendre sans référence à celle de Mgr Mercier : la restauration du thomisme voulue par Léon XIII et réalisée à Louvain par Mercier appelait la collaboration de médiévistes, qui s'appliqueraient à l'étude historique de la pensée médiévale. Mais on savait assez peu de chose de l'histoire de la philosophie médiévale aux environs de 1890 et De Wulf appartient à la génération des pionniers qui se sont trouvés engagés dans une entreprise énorme de défrichage et de construction historique. Sans dédaigner et sans négliger les travaux d'érudition, auxquels il a apporté une contribution importante, il s'est orienté très tôt vers les problèmes de synthèse et son *Histoire de la philosophie médiévale* est, dès l'origine, une œuvre de pensée personnelle tout autant qu'une œuvre d'érudition : les cadres d'une histoire générale de la philosophie au moyen âge sont déjà tracés dans la première édition et l'évolution de la pensée scolastique y prend une signification précise. Rappelons les thèses essentielles de l'ouvrage.

La « scolastique » n'est pas toute la philosophie du moyen âge, elle n'en

est que le courant principal et le plus caractéristique. Il s'agit d'un corps de doctrines qui se forme peu à peu au cours du haut moyen âge, atteint son apogée dans la « synthèse scolastique » au XIII<sup>e</sup> siècle, décline et se dissout progressivement durant la dernière étape du moyen âge. À côté de ce courant prédominant, d'autres courants doctrinaux évoluent, soit en marge de la scolastique (ce sont les « indépendants »), soit en opposition ouverte avec les principes communément reçus (ce sont les « antiscolastiques »). Cette philosophie scolastique est à la fois un élément typique et un produit de la civilisation de l'époque ; elle réagit à son tour sur la civilisation ; dès lors des harmonies nombreuses existent entre les idées philosophiques, d'une part, et les conceptions religieuses, politiques, sociales et artistiques, d'autre part.

De 1900 à 1925, les éditions successives de l'*Histoire de la philosophie médiévale* ne trahissent pas de changement fondamental dans les vues de l'auteur : sans doute, chaque édition comporte une refonte totale de la matière, car les recherches historiques ne cessent d'apporter à pied d'œuvre des matériaux neufs, qui obligent à des remaniements considérables dans le groupement des maîtres et des écoles ; mais la conception d'ensemble n'est pas modifiée. Cependant l'interprétation que le savant historien proposait du mouvement philosophique au moyen âge n'avait jamais rallié tous les suffrages et la cinquième édition, parue en deux volumes (1924-1925), fut l'occasion de réactions plus nombreuses et plus vives que les précédentes. Les critiques se ramenaient, pour l'essentiel, à ceci : il n'a jamais existé d'unité doctrinale au moyen âge en dehors des limites imposées par l'orthodoxie ; ce que De Wulf appelle la « synthèse scolastique » est, en réalité, la synthèse thomiste ; le terme « scolastique » n'a d'ailleurs jamais eu, au moyen âge, le sens doctrinal qu'on veut lui attribuer et il est paradoxal de dire qu'un Siger de

Brabant n'est pas un scolastique, mais un « antiscolastique ».

Avec une souplesse d'esprit remarquable pour un homme de son âge et de sa position, Maurice De Wulf examina avec la plus grande attention les thèses qu'on lui opposait et les raisons dont on les appuyait ; il en discuta avec ses collègues et ses amis, puis il s'appliqua à donner satisfaction à toutes les critiques qui lui paraissaient fondées. Après une période de tâtonnements et de discussions (1926-1933), il arrêta ses positions nouvelles et les mit en œuvre dans la sixième édition de son *Histoire* : le terme « scolastique » perd son sens doctrinal et devient synonyme de « médiéval » ; les « antiscolastiques » deviennent des « scolastiques dissidents » ; l'idée de la « synthèse scolastique » est abandonnée au profit d'une formule plus exacte : le « patrimoine scolastique » (les médiévaux parlaient déjà de « *sententia communis* ») ; d'un bout à l'autre, l'ouvrage témoigne du souci de serrer de plus près la réalité historique et, notamment, de respecter autant que possible la succession chronologique des événements.

Maurice De Wulf occupe une place éminente dans la galerie des pionniers de l'histoire de la philosophie médiévale et il a été un des artisans les plus actifs de la renaissance thomiste à Louvain. Si ses vues personnelles ont parfois été contestées et dépassées, elles ont toujours été un stimulant efficace de la réflexion et de la critique. Son œuvre marque une étape importante dans la découverte de la pensée philosophique du moyen âge.

Fernand Van Steenberghen.

F. Van Steenberghen, « Maurice De Wulf, historien de la philosophie médiévale », dans la *Revue philosophique de Louvain*, novembre 1948, p. 421-447 : on trouvera dans cet article les références aux études antérieures (surtout p. 422, note 3) et la bibliographie des derniers travaux de M. De Wulf (p. 445-447). — F. Van Steenberghen, « Notice sur Maurice De Wulf », dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, CXXXII, 1966, p. 161-175 (avec portrait).

## Y

**YSAYE** (*Eugène-Auguste*), compositeur, violoniste, né à Liège le 16 juillet 1858, décédé à Bruxelles le 12 mai 1931.

Fils du violoniste Nicolas Isaye (Liège, janvier 1826 - Arlon, 17 août 1905), élève de François Dupont au Conservatoire royal de Liège, chef d'orchestre, et de Marie-Thérèse Sottiau (Cuesmes, 20 août 1831 - Liège, 26 juillet 1868). Le couple eut cinq enfants : Marie (1852-1930 ?), Joseph (1854-?), violoniste établi à Arlon, Eugène, Théo (Verviers, 22 mars 1865 - 24 mars 1918), pianiste et compositeur, fut professeur au Conservatoire de Genève, Alfred (1868, mort à deux mois).

Initié aux rudiments du violon par son père, Ysaye entre au Conservatoire royal de musique de Liège en octobre 1865 pour suivre les cours de solfège — de S. Dupuis d'abord, d'E. Hutoy ensuite — et de violon — avec D. Heynberg. Dès 1867, il obtient un second prix de violon *ex aequo*. Malheureusement, alors que Nicolas Ysaye voyage en 1867-1868 (à la Nouvelle-Orléans semble-t-il), sa femme meurt en couches. L'enfant, d'un naturel turbulent, est pratiquement abandonné à lui-même et son travail scolaire s'en ressent. En 1868, ses notes d'examens du Conservatoire sont unanimement défavorables. A l'examen du 6 avril 1869, Heynberg écrit : « Avance peu ». Après l'avoir entendu dans le 9<sup>e</sup> *Concerto* de Bériot, le directeur du Conser-

vatoire lui donne : « Six mois pour » se décider à travailler soigneusement ». Remarquons que la classe de Heynberg compte dix élèves, un de plus que le règlement ne le prévoit. Tous ont moins de quinze ans ; l'aîné et chef de file du groupe est Ovide Musin, suivi de Arthur Guidé, Guillaume Remy, Alfred Marchot (ce dernier en surnombre).

A la rentrée scolaire, les conditions de vie n'ont pas changé chez les Ysaye. L'aînée, Marie (dix-sept ans), tient le ménage ; Joseph (quinze ans) essaie de faire travailler son frère Eugène (onze ans) tout en gagnant quelque argent sous la direction de son père à l'orchestre du Pavillon de Flore, théâtre d'opérette et de mélodrame à Liège, et au jubé de la cathédrale Saint-Paul. D'autre part, il semble qu'un échange de propos aigres-doux ait eu lieu entre Nicolas Ysaye et D. Heynberg, aussi colériques l'un que l'autre. Ce n'est donc pas, comme on l'a insinué, pour inaptitude qu'E. Ysaye quitte le Conservatoire de Liège, et il n'y a aucune preuve d'un renvoi de l'élève. Il semble plutôt que Nicolas Ysaye, sans emploi pour la saison qui commence, ait tout simplement quitté Liège et emmené Eugène dans ses pérégrinations. De 1869 à 1875, E. Ysaye passera de ville en ville, d'orchestre en orchestre à la suite de son père. Dure existence qui trempe le caractère du jeune garçon et le rompt à toutes les difficultés du

métier, tandis que ses dons prodigieux se confirment. Nicolas Ysaye, remarié avec une cantatrice française rencontrée à Lyon, revient se fixer à Liège, dans le pittoresque quartier d'Outre-Meuse. Eugène réintègre le Conservatoire mais dans la classe de Rodolphe Massart (1840-1910) où il a pour condisciples Oscar Dossin, Alphonse Voncken, Alfred Marchot. Cette fois le travail est sérieux. Dans son rapport de 1873, Massart écrit : « Continuons à donner toute satisfaction possible » et le directeur, J. Th. Radoux, après l'examen : « Les oiseaux chantent, lui joue du violon ! Quelle nature ! ». Un premier prix de violon avec distinction et un premier prix de musique de chambre (classe Léon Massart) récompensent ce travail. L'année suivante, deux médailles marquent la fin des études au Conservatoire de Liège. Notons qu'E. Ysaye avait pour rival, lors de son dernier concours, Guillaume Remy, futur professeur au Conservatoire de Paris.

Une bourse d'études de la province de Liège permet à E. Ysaye de fréquenter le cours de perfectionnement instauré à Bruxelles par Henri Vieuxtemps. Malheureusement, celui-ci vient de démissionner et c'est auprès de son successeur, Henri Wieniawsky, ancien élève du Liégeois Lambert Massart au Conservatoire de Paris, qu'E. Ysaye travaille pendant deux ans. De 1876 à 1879, grâce à une nouvelle bourse d'études, il sera le disciple de Vieuxtemps à Paris (années décisives pour la formation du violoniste et de l'artiste que celles passées auprès de Vieuxtemps). C'est aussi l'époque des premiers concerts (Paris, 1876 et Bordeaux, en avril 1877, sur la recommandation de Vieuxtemps), de séances dans les salons parisiens et à la Société nationale (1878) avec des saisons d'été dans les villes d'eau à la mode comme soliste (1879 à Spa avec C. Saint-Saëns) ou plus modestement à l'orchestre, par exemple au Kursaal d'Ostende, en août 1879 (?)

avec O. Musin et A. Guidé comme camarades de pupitre. En automne 1879, E. Ysaye est engagé à Berlin, à l'orchestre Bilse (futur Orchestre philharmonique), comme violon-solo, succédant au Liégeois César Thomson, son aîné de quelques années, et précédant un autre Liégeois, son cadet celui-là : Armand Parent. Signalons encore, pour mémoire, la présence d'un quatrième Liégeois comme violon-solo de l'Orchestre philharmonique de Berlin, Nicolas Lambinon, qui, vers 1926, forma un quatuor à cordes particulièrement actif dans la diffusion des œuvres modernes (Bartok, Hindemith).

Le séjour à Berlin est enrichi d'une amitié nouée à Paris : celle de Théodore Lindenlaub, jeune envoyé du journal *Le Temps* dans la capitale prussienne. L'année suivante, Théodore Ysaye, qui vient d'achever ses études de piano au Conservatoire de Liège et s'oriente déjà vers la composition vient les rejoindre pour travailler avec Kullak. Il fera équipe avec le poète Jules Laforgue, arrivé à Berlin en 1881 comme lecteur de l'impératrice Augusta.

Le grand pianiste russe Antoine Rubinstein, qui avait entendu E. Ysaye chez Vieuxtemps en 1877, lui conseille de quitter le cadre confortable mais limité du Concerthaus de Bilse et de tenter sa chance comme virtuose itinérant. Il l'entraîne avec lui dans une tournée en Suède-Norvège (1880-1881) et à Saint-Petersbourg. C'est la première tournée d'Ysaye qui, en 1929 encore, lors de son dernier passage en Scandinavie, évoquait avec émotion ce magnifique épisode de sa jeunesse et le souvenir d'É. Grieg, dont il avait joué les œuvres à Bergen, en mai 1882. En effet, après un court séjour à Berlin, E. Ysaye a définitivement quitté Bilse pour une seconde tournée en Scandinavie et en Russie, toujours avec Antoine Rubinstein, qu'il semble avoir quitté à Odessa, en avril 1883, pour se rendre à Paris.

Paris restera toujours le port d'atta-

che sentimental d'E. Ysaye. C'est à Paris qu'il décide une fois pour toutes de faire une carrière de virtuose. Dans une lettre à son père qui cherche à le dissuader, le jeune homme de vingt-cinq ans affirme hautement sa volonté de conquérir le monde. Et tout aussitôt, E. Ysaye prend position. Il dédaigne les succès faciles que ses rivaux remportent dans les salons « conservateurs » de Paris, et joue résolument la carte « moderne ». E. Ysaye devient le champion attitré de la jeune musique française : Franck, d'Indy, Chausson, Duparc, et aussi Saint-Saëns et Gabriel Fauré. Il lui fallait un certain courage, car ce groupe de jeunes musiciens — évoqué par G. Samazeuilh dans le *Courrier musical* (du 1<sup>er</sup> janvier 1931) — qui se réunissaient chez Charles et Lucien Bordes pour jouer la musique française contemporaine, n'avaient guère d'autres auditeurs qu'eux-mêmes ! Dix ans plus tard, les critiques d'Oscar Comettant (1819-1898) reflètent encore l'incompréhension d'une importante partie du public après quatre concerts chez Pleyel où furent jouées des œuvres françaises « modernes » par le Quatuor Ysaye (créé en 1888) — pour une salle de quatre à cinq cents personnes maximum. « Il faut dire, » écrit Guy Ropartz, qu'E. Ysaye a » exercé une profonde influence sur la » renaissance de la musique française ». Ce mérite, E. Ysaye le partage avec son *alter ego*, le pianiste Raoul Pugno (1852-Moscou, 1914) et avec ses compagnons du Quatuor Ysaye, tous Wallons comme lui : Mathieu Crickboom, Léon Van Hout, Joseph Jacob.

En 1886, E. Ysaye accepte un poste de professeur de violon au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, désireux de s'assurer de meilleurs moyens d'existence à la veille de son mariage (le 28 septembre 1886) avec Louise Bourdeau (née à Arlon, décédée à Bruxelles le 23 février 1924). De ce mariage naîtront cinq enfants : Gabriel (né le 17 juin 1887), futur violoniste, Carry

(né le 20 janvier 1889), Thesy (née le 20 janvier 1890), Antoine (né le 27 novembre 1894), éditeur de musique et musicographe, Théo (né en 1898).

Désormais, Bruxelles sera non seulement le port d'attache d'E. Ysaye, mais aussi l'endroit où son action artistique s'exercera particulièrement. Professeur au Conservatoire de 1886 à 1898, sa méthode d'enseignement, très personnelle, consistait avant tout en une éducation artistique, écrit François Rasse, directeur du Conservatoire de Liège, qui fut son élève. En effet, à côté de l'étude des grandes œuvres du violon (Bach, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Brahms), des œuvres à caractère plus technique (Wieniawsky, Vieuxtemps), E. Ysaye oriente ses élèves vers la musique de chambre, surtout vers les quatuors de Beethoven et les œuvres de la jeune musique française. Le Dr Mahaim (*E. Ysaye et les « Derniers quatuors » de Beethoven*) montre comment le Quatuor Ysaye — suivi par le Quatuor Thomson — a révélé ces œuvres à Bruxelles et comment ses disciples ont prolongé cette action, M. Crickboom à la tête de son quatuor dès 1894, puis Albert Zimmer et Alfred Pochon.

C'est encore à Bruxelles au sein du Cercle des XX, créé en 1884 et relayé en 1893 par La Libre Esthétique (qui disparaîtra en 1914, tandis que son animateur, Octave Maus, meurt en Suisse en 1919), et aussi au Cercle artistique qu'aura lieu la création en Belgique d'œuvres aussi importantes que les sonates de G. Franck et G. Lekeu, de nombreuses œuvres de musique de chambre de jeunes musiciens français : Saint-Saëns, d'Indy, Chausson, Fauré, Debussy, etc., et belges : A. Dupuis, Jos. Jongen, Paul Gilson, etc.

Enfin, troisième action importante d'Ysaye à Bruxelles, la création, en 1895, avec Kufferath et Guidé, des *Concerts Ysaye*, qui dureront jusqu'en 1940. Ici encore, à côté des classiques, on entendra, bien souvent

pour la première fois en Belgique, non seulement les œuvres modernes françaises et belges, mais aussi, sous la direction de jeunes chefs qui deviendront des gloires internationales, les œuvres modernes de tous les pays et notamment allemandes.

Cette triple activité n'entrave cependant pas sa carrière de virtuose qui reste, pour E. Ysaye, une sorte de fonction vitale. Il effectue des périples effarants à suivre, surtout quand on pense aux moyens de transport d'avant 1914. Rien que cela et sa volonté de vaincre témoignent suffisamment de l'extraordinaire puissance vitale d'E. Ysaye dont le jeu et la sonorité exerçaient, au dire unanime de ses contemporains, un prodigieux effet sur le public.

C'est tout d'abord la France, la Suisse et l'Allemagne qui l'accueillent, puis l'Italie (1889) et Vienne où le concert du 23 novembre 1889, commenté par Hanslick, consacre sa gloire, puis ce sera l'Angleterre en 1891. Les années 1890 à 1894 marquent une évolution de son style vers une plus grande maturité. Les tournées aux États-Unis commencent en octobre 1894. Réceptions royales en Italie, en Espagne, au Portugal en 1896; deuxième tournée aux États-Unis — avec Raoul Pugno cette fois — en 1897-1898; E. Ysaye donne sa démission au Conservatoire royal de Bruxelles où les charges de professeur sont devenues trop lourdes pour lui. Pendant l'hiver 1899, il donne cinquante concerts en Allemagne. L'année suivante, au cours de sa tournée européenne, E. Ysaye ressent les premières atteintes du diabète qui le tourmentera tant dans ses dernières années. En mars 1901, lors de la manifestation Saint-Saëns à Londres, E. Ysaye s'affirme comme un chef d'orchestre de renommée internationale. 1905 : troisième tournée aux États-Unis en compagnie de sa femme; le retour est malheureusement assombri par la mort de son père, le 17 août 1905. Mais bientôt les tournées européennes reprennent,

marquées par des concerts sensationnels à Vienne (1911 et le 20 février 1912 avec le jeune Casals) et le dernier voyage en Russie (1912).

Chaque été, E. Ysaye revient en Belgique. Il passe ses vacances à Godinne-sur-Meuse (Namur) depuis 1902. Autour de la villa « La Chanterelle », les échos se renvoient les sons harmonieux des « concerts » improvisés sous la direction du Maître par les nombreux élèves qui l'ont suivi dans cette retraite active. Après 1912, séduit par le charme du littoral belge de la région de Duinbergen, E. Ysaye fait construire, au Zoute, qui est alors un petit coin rustique presque inconnu des estivants, une deuxième « Chanterelle », disparue durant la deuxième guerre mondiale. Naturellement, les parents, élèves, amis et familiers qui escortaient toujours le Maître se réunissent ici, avec les mêmes rites qu'à Godinne : le bain (qui a remplacé la pêche), le tennis, le whist, le violon, le quatuor et, plus tard, la composition. Les plus grands artistes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont séjourné à « La Chanterelle », soucieux de se soumettre à la critique encourageante, mais nette, franche et combien autorisée du grand artiste.

En 1912-1913, Ysaye accomplit sa quatrième tournée aux États-Unis. À Bruxelles, la mort d'Edgar Tinel laisse vacante la place de directeur du Conservatoire. Mais la tradition veut ici un Prix de Rome et E. Ysaye est évincé en dépit des preuves de talent qu'il n'a cessé de donner et continue à fournir. En compensation, le roi Albert I<sup>er</sup> le nomme Maître de chapelle de la Cour de Belgique. E. Ysaye qui donnait déjà des leçons de violon à la reine Élisabeth trouve ici encore de nouvelles occasions de faire le bien autour de lui.

Après trois concerts à Vienne et trois à Bruxelles où l'on entend pour la dernière fois l'équipe idéale Ysaye-Pugno, celui-ci meurt subitement à Moscou le 3 janvier 1914. E. Ysaye repart pour la cinquième fois aux

États-Unis. Le retour en Europe sur le paquebot *La France* en juillet 1914 précède de peu un exil qui va durer huit ans. En septembre 1914, E. Ysaye et sa famille se réfugient à Londres, tandis que ses trois fils combattent comme volontaires dans les rangs de l'Armée belge. Une tournée en Espagne avec son frère Théo (1915), des concerts à proximité du front, à La Panne, pour les soldats (1916) précèdent un nouvel engagement aux États-Unis (1916-1919). Cette période marque un tournant décisif dans la vie d'Ysaye. Ses loisirs forcés l'ont orienté vers la composition, non plus à la manière des virtuoses, mais dans un esprit beaucoup plus sérieux. Vers 1917, ses œuvres prennent un ton nouveau dont *Exil*, op. 22 donne le caractère. Parallèlement, il signe un contrat de trois ans comme chef d'orchestre à Cincinnati et le virtuose passe au second plan chez cet homme aux dons multiples. Les séjours d'été au Zoute, après la fin de la guerre, ne sont que des parenthèses dans sa vie américaine qui se prolonge jusqu'en 1922. Il faut souligner ici l'importance de l'action d'E. Ysaye dans la diffusion des œuvres françaises et belges aux États-Unis et son influence sur un public que les excellents chefs d'orchestre allemands et autrichiens fixés outre-Atlantique avant 1914 avaient persuadé de la supériorité écrasante de la musique allemande, de Beethoven à Wagner et à R. Strauss.

Malgré les offres qui lui sont faites à Cincinnati, E. Ysaye rentre à Bruxelles, la tête bourrée de projets qui, malheureusement, ne se réaliseront pas immédiatement. D'une part, il reste perplexe devant la tempête qui secoue le monde musical avec Stravinsky, Darius Milhaud, Schoenberg, Honegger. D'autre part, de nouveaux venus, fervents adeptes de ces musiciens, ont remplacé Octave Maus et les membres de la Libre Esthétique. Paul Collaer, secondé par le *Quatuor pro Arte* et la musique des Guides,

entraîne avec fougue les jeunes musiciens belges, notamment les Synthétistes, disciples de Paul Gilson, vers de nouvelles aventures. Le milieu musical belge, profondément bouleversé par la guerre, a changé pendant les huit années d'absence d'Ysaye. Délivrés de l'envoûtement romantique et wagnérien, les jeunes compositeurs sont animés d'un esprit de combat essentiellement différent de celui de leurs aînés et ils ne sont pas loin de se méfier des conceptions artistiques d'Ysaye. Bon gré mal gré, celui-ci reprend ses tournées de virtuose avec Yves Nat (Angleterre, 1924). La mort de son épouse le frappe durement alors qu'il est à Dublin (24 février 1924) et E. Ysaye hésite et doute. Mais bientôt la composition puis le violon le reprennent et ce sont les dernières tournées de 1925 en Pologne, dans les pays Baltes et la Finlande (avec Jean du Chastain) et en France (avec G. Arcoût) où il joue fréquemment ses propres œuvres. C'est alors que se situe la composition des extraordinaires *Sonates pour violon seul*, testament violonistique du « vieux ménestrier » comme il aimait s'appeler à cette époque. Les concerts du Centenaire Beethoven, avec Casals et son orchestre, les 19 et 23 avril 1927, à Barcelone, marquent l'apothéose des années de voyages. Une dernière tournée, en 1928, avec son élève Jeannette Dincin, qu'il épouse en secondes noces la même année, marque la fin de ses pérégrinations, mais non celle de sa carrière.

En dépit du diabète qui le mine, l'extraordinaire vitalité d'E. Ysaye va se manifester jusqu'à son dernier jour. Malgré les précautions prises par sa femme, dont le dévouement éclaire la vieillesse du Maître, E. Ysaye se livre trop souvent à des incartades de régime alimentaire. Un furoncle déclenche l'accident et E. Ysaye subit l'amputation du pied droit pendant l'hiver 1929. Or, c'est à cette époque qu'il conçoit et exécute le livret et la musique de son drame

lyrique en un acte, en dialecte wallon *Pièrre li Houyeu*. En 1930, on le verra encore diriger l'orchestre à Lille, à Anvers (soliste Fritz Kreisler), à Bruxelles lors de la commémoration du Centenaire de l'Indépendance belge et les Concerts Ysaye du 13 novembre 1930, où Pablo Casals joue sa belle *Méditation*, op. 17 pour violoncelle et orchestre. C'est le dernier concert du maître, mais ce n'est pas encore son adieu au public. Il prépare la création de son drame lyrique, au Théâtre royal de Liège, sous la direction de F. Gaillard. Cependant, il a trop présumé de ses forces et, en 1931, il doit entrer en clinique à Bruxelles. C'est de sa chambre de malade que, le 4 mars 1931, il suit la première de son œuvre ultime, *Pièrre li Houyeu*, c'est de là aussi, parlant au micro à un public bouleversé, qu'il remercie la reine Élisabeth pour sa présence, les interprètes et le public. E. Ysaye verra représenter son opéra à la Monnaie, à Bruxelles, le 25 avril, étendu dans une loge. Mais c'est la fin ; le vieux lutteur qui a donné toutes ses forces à la Musique, qui a prodigué sa générosité, qui a subjugué tant et tant de publics différents, celui que sa bonté faisait appeler « le Père » s'éteint à Bruxelles dans la nuit du 12 mai 1931.

Le rôle joué par E. Ysaye dans la diffusion des œuvres françaises et belges composées entre 1870 et 1914 est apparu clairement dans sa biographie. Il convient cependant de souligner la véritable pression qu'il exerçait sur les compositeurs pour les faire écrire. C'est Chausson, dont il exige le *Poème*, Lekeu qu'il bouscule pour avoir son *Quatuor à clavier*. Sa foi dans le succès de tout ce qui est beau et sincère, son enthousiasme, l'ascendant exercé par sa forte personnalité artistique impressionnent les plus grands, Debussy par exemple qui soumet *Pelléas* à sa critique. On comprend mieux dès lors la portée des très nombreuses œuvres qui ont été dédiées à E. Ysaye.

Un autre rôle, occulte sans doute, mais très réel, c'est l'influence que le style du virtuose E. Ysaye a exercée sur de nombreux compositeurs de son époque quand ils écrivent pour le violon : Franck, d'Indy, Ropartz, et même le Debussy du Quatuor. Joseph Szigeti relève cette action sur un très grand nombre de sonates post-franckistes.

Parmi les projets qu'E. Ysaye rapportait d'Amérique en 1922, plusieurs ont été réalisés après sa mort : la création d'un Orchestre national, d'un Concours international de violon : ce sera le Concours international E. Ysaye (1937), ensuite le Concours Reine Élisabeth de Belgique après la guerre. Son idée d'une école de perfectionnement pour les jeunes artistes — idée toute différente de la création d'un « super-conservatoire » — est aujourd'hui chose faite grâce à la fondation de la Chapelle Reine Élisabeth, à Argenteuil.

L'œuvre écrite d'E. Ysaye mérite plus que de l'estime. On lui doit l'adaptation de la forme poème symphonique au poème pour violon solo — ou solistes — et orchestre. Il ne s'agit pas seulement d'une instrumentation originale — ce qui serait déjà méritoire —, mais encore d'un certain esprit violonistique qui règne dans ces œuvres. « La forme poème » m'a toujours attiré, écrivait E. Ysaye » en 1926, elle est favorable à l'émotion, elle n'est astreinte à aucune » de ces restrictions qu'oblige la » forme consacrée du concerto ; elle » peut être dramatique et lyrique, » elle est par essence romantique et » impressionniste... Le Poème... doit » marquer chez moi une étape décisive dans l'essai, dans la recherche » tenace, la volonté d'associer l'intérêt musical à celui de la grande » virtuosité, de la vraie virtuosité, » trop négligée depuis les maîtres du » violon, depuis que les instrumentistes n'osent plus écrire et abandonnent ce souci à ceux qui ignorent les ressources, les secrets du » « métier ». Ce point de vue si

nettement défini comme une sorte de raidissement de son attitude conduira E. Ysaye à écrire le *Diver-timento*, op. 24, la *Fantaisie*, op. 32 et parallèlement, les *Six sonates pour violon seul*. Conçues en 1924, elles sont un hommage à six virtuoses contemporains : J. Szigeti, J. Thibaud, G. Enesco, F. Kreisler, M. Crickboom, M. Quiroga. Grâce aux justes exigences du Prix Reine Élisabeth, ces pages maîtresses prennent place petit à petit dans le répertoire des violonistes virtuoses. Avec un étonnement ravi, le public découvre, dans ces pages où il croyait ne trouver que d'arides acrobaties, une pensée chaleureuse, d'un lyrisme intense, où la conception foncièrement romantique tend, par la magie d'une virtuosité transcendante, vers une sorte d'expressionnisme très particulier.

Le troisième caractère de l'œuvre d'Ysaye, conçue, comme il se plaisait à le dire, « pour et par le violon », est l'emploi de toutes les sonorités réalisables par les cordes. De là, l'originalité de *Exil* pour un orchestre de violons et d'altos, des *Harmonies du soir* et du *Poème nocturne* (une des rares œuvres qui utilise la combinaison : violon-violoncelle soli et orchestre).

E. Ysaye a conçu et écrit lui-même, à l'extrême fin de sa longue carrière, le livret et la musique de son drame lyrique *Pièce à Houyou*. Dans ce retour à la terre natale par le choix du sujet, un épisode des grèves d'ouvriers mineurs qu'il a connues et vécues dans son enfance, tout concourt à donner à l'œuvre un accent de grande sincérité. Pour dire son texte, E. Ysaye utilise une sorte de mélodie continue très chantante, très vivante, toujours escortée à l'orchestre par des contre-chants expressifs. L'instrumentation, parfois un peu massive pour le théâtre lyrique, prend toute sa valeur dans l'ouverture. Conçue dans l'esprit wébérien de résumé du drame, elle constitue une pièce d'orchestre digne de

figurer au répertoire des grandes associations symphoniques.

#### Œuvres :

##### 1. Violon solo :

*Six sonates pour violon seul*, op. 27 (éd. Ysaye).

*Dix préludes sur les intervalles* (op. posthume) (éd. Schott).

##### 2. Violon et piano :

*Trois études avec piano*, op. 21 (inédit).

*Deux polonaises* : mi mineur, op. 5 et ré majeur, op. 6 (inédit).

*Valse en mi bémol*, op. 7 (inédit).

*Quatre Mazurkas* : a) en sol mineur (inédit); b) en sol majeur, op. 10, n° 1 (éd. Jurgenson-Schott); c) en la mineur, op. 10, n° 2 (éd. Jurgenson-Schott); d) Lointain passé (3<sup>e</sup> mazurka) (*sic!*), op. 14 (éd. Breitkopf).

*Trois berceuses* : a) en mi mineur (inédit); b) Rêve d'enfant, op. 16 (éd. Breitkopf); c) Berceuse de l'enfant pauvre, op. 20 (éd. Ysaye-Schott).

*Petit poème romantique pour enfant*, op. 14bis (inédit).

*Les Neiges d'antan*, op. 24.

*Scène intime*, op. 8bis (inédit).

*Saltarelle carnavalesque*, op. 11 (inédit).

*Adaptation au violon d'œuvres de* : Chopin (*Valse en mi mineur*; huit *Valses*), Haendel (*Aria*), Bach (*Inventions*), C. Saint-Saëns (*Caprice en forme de valse d'après...*), *Variations sur la 24<sup>e</sup> étude de Paganini*.

*Révisions de sonates anciennes* : Nardini (ré majeur), Pasquali (la mineur), Locatelli (*Sonate au tombeau*) et de concertos (avec cadences d'Ysaye) : Mozart (*troisième concerto en sol majeur*), Vivaldi (sol mineur), Beethoven.

##### 3. Deux violons :

*Caprices de Rode et Études de Kreutzer* avec 2<sup>e</sup> violon ad libitum.

*1<sup>re</sup> sonate pour deux violons*, dédiée à S. M. la Reine Élisabeth de Belgique (création mondiale à Liège, le 22 mars 1963, par É. Guilels et L. Kogan).

Deux violons et alto :

*Trio de concert en une partie*, op. 19 (éd. Ysaye).

4. Violon et orchestre :

Huit *concertos inédits* (le premier, op. 3; le troisième a été « essayé » vers 1880).

*Suite en quatre parties*, op. 4 (inachevée; inédite).

*Divertimento*, op. 24 (éd. Ysaye-Schott).

*Fantaisie*, op. 32 (éd. Ysaye).

Poèmes : n° 1. *Poème élégiaque*, op. 12 (éd. Freilkopf); n° 2. *Scène au rouet*, op. 13 (éd. Ysaye-Schott); n° 3. *Chant d'hiver*, op. 15 (éd. Enoch); n° 5. *Extase*, op. 21 (éd. Ysaye-Schott).

5. Plusieurs instruments à cordes et orchestre :

Poèmes n° 6. *Amitié*, pour 2 violons et orchestre, op. 26 (éd. Ysaye); n° 7. *Poème nocturne*, pour violon et violoncelle, op. 29 (éd. Ysaye).

*Harmonies du soir*, poème pour quatuor à cordes solo et orchestre de cordes, op. 31 (éd. Ysaye).

6. Violoncelle :

*Méditation*, poème n° 4 pour violoncelle et orchestre, op. 16 (éd. Ysaye-Schott).

*Sérénade*, op. 22 (éd. Ysaye-Schott).

*Sonate pour violoncelle seul*, op. 28 (éd. Ysaye).

7. Orchestre-Opéra :

*Exil*, poème pour orchestre de cordes sans basses, op. 25 (éd. Ysaye).

*Pièce li Houyeu*, drame lyrique en un acte, op. 35 (inédit).

Deux médailles en bronze d'Ysaye, ont été gravées à Liège, par Louis Dupont. Il existe au Conservatoire de Liège, un buste d'Ysaye, en marbre, dû au ciseau de Victor Rousseau, et un buste d'Ysaye, en granit, par Louis Dupont, érigé boulevard Piercot à Liège. H. Bloomfield, Mady Bourguignon, Wallès et J. Wolf ont peint de beaux portraits d'Eugène Ysaye tandis que Bernard a fait une litho-

graphie représentant Ysaye dans ses activités de chef d'orchestre; enfin, il existe, à Bruxelles, de nombreuses photos du compositeur, notamment celles prises à la fin de sa vie par Alban.

José Quitin.

J. Quitin, *Eugène Ysaye*, étude biographique et critique, Bruxelles, 1938. — A. Ysaye, *Eugène Ysaye, sa vie, son œuvre, son influence*, Bruxelles, 1947. — E. Christen, *Route barrée*, Genève, 1943. — E. Christen, *Ysaye*, Genève, 1946. — E. Christen, *Route ouverte*, Genève, 1946. — Fr. Rasse, « Eugène Ysaye, étude biographique et analyse de son œuvre », dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, t. 26, 1944, p. 85-115. — J. Quitin, *Centenaire de la naissance d'Eugène Ysaye, 1858-1958*, Liège, Conservatoire royal de musique de Liège, 1958. — D'innombrables articles de presse, chapitres d'ouvrages consacrés au violon et aux violonistes parmi lesquels nous citerons : M. Pincherle, *Les violonistes*, Paris, et *Feuilles d'Histoire du violon*, Paris, 1927. — A. Boschot, *Chez les musiciens*, 2<sup>e</sup> série, Paris, 1924. — M. Octave Maus, *Trente ans de lutte pour l'art*, Bruxelles, 1926. — Dr J. Mahaim, « Eugène Ysaye et les derniers Quatuors de Beethoven », dans *La Liberté*, Lausanne, juillet 1958. — Dr L. Guinaburg, *Eugène Ysaye*, Moscou, 1959.

YSAYE (Théophile), pianiste, compositeur, chef d'orchestre, né à Verviers le 2 mars 1865, décédé à Nice (Alpes-Maritimes), atteint de tuberculose, le 24 mars 1918.

Son père Nicolas Ysaye, musicien itinérant, était chef d'orchestre au théâtre de Verviers; il est le frère cadet du grand violoniste Eugène Ysaye (1).

Sa mère, Marie-Thérèse Sottiau, étant morte en 1868, le jeune Théo grandit parmi ses frères et sœur (Joseph, Eugène et Maria) sous la tutelle de Clémence-Marie Sass, cantatrice, amie de la maison.

En 1876, à l'âge de onze ans, il entre au Conservatoire de Liège dans la classe de solfège de François Duyzings, et, à douze ans et demi, passe dans la classe de piano de Félix Ledent. Deux ans plus tard, ses

(1) Voir notice précédente.

professeurs notent : « Va très bien, » intelligence musicale remarquable, » a un instinct *du diable*, mais ses » doigts sont encore faibles ». Le dernier rapport, daté 1879, émanant de Félix Ledent dit : « Intelligence d'artiste, nature éminemment musicale » vraiment privilégiée, marche à pas » de géant ». Le directeur Jean-Théodore Radoux écrit en marge de la note : « Toujours les plus grandes » promesses pour l'avenir ».

En 1880, Théo n'obtient au concours qu'un deuxième accessit à l'unanimité.

Livré à lui-même, il quitte le Conservatoire.

Eugène Ysaye, alors « Konzertmeister » à l'orchestre du « Konzerthaus » de Hans Bilde, à Berlin, voulant assurer l'existence et l'éducation musicale de son jeune frère, l'appelle auprès de lui en 1881. Théo suivra à Berlin les cours de la « Neue Akademie der Tonkunst » de Theodor et Franz Kullak, pour renforcer ses doigts par la méthode des jeux d'octaves propre à cette école.

À la Prinzestrasse, 29, où il habite avec Eugène, Théo fera la connaissance de Théodore Lindenlaub, correspondant musical du journal *Le Temps* de Paris, et surtout d'un Français venu comme lui depuis peu à Berlin, le poète Jules Laforgue, lecteur de l'Impératrice Augusta de Prusse. Une amitié fraternelle l'unira à ce dernier ; lorsque Eugène sera en tournée en Scandinavie ou en Russie, il partagera avec lui ses loisirs et ses heures de travail.

En 1885, Théophile Ysaye quitte Berlin pour rejoindre son aîné alors fixé à Paris où il participe au grand mouvement de rénovation musicale dont César Franck est l'âme. Théo y étudie avec le « père Franck » la composition et l'interprétation des dernières œuvres du maître.

Théo et Laforgue se retrouvent en 1886 à Arlon au mariage d'Eugène, et à Paris où le poète, phthisique, meurt un an plus tard (1887).

À cette époque le pianiste fait ses débuts comme virtuose : au Cercle

Sainte-Cécile, à Bordeaux (1886) et à Bruxelles, au Cercle des XX (1887) où il exécute le *Quintette* de César Franck avec le Quatuor Ysaye.

À vingt-quatre ans il est professeur à l'Académie de Musique de Genève. Pendant plus de dix ans (1889-1900), grâce à ses qualités techniques et pédagogiques, il formera une pléiade d'excellents pianistes.

Résidant en Suisse, il fait de nombreux séjours à Paris. Il épouse, en 1893, la fille d'un médecin de La Haye, Carry Mess, d'éducation anglaise, violoniste, élève d'Eugène Ysaye. De ce mariage naîtra un fils.

Comme il avait servi les XX, Théo fut un collaborateur actif d'Octave Maus lorsqu'il fonda en 1891 la Libre Esthétique. C'est au cours de cette période de vingt ans (1894-1914) que le compositeur se fera surtout connaître. Ses œuvres paraîtront aux programmes des concerts de la Libre Esthétique souvent en première audition : *Nuit d'Été*, pour chœur et orchestre (1894) ; *Fantaisie sur un air populaire wallon* pour orchestre (1903) ; *Deux Nocturnes* pour piano (1904) ; *Le Fleuve*, pour chœur et orchestre (1907) ; *Quatre pièces* pour piano (1910) ; *Quintette* pour piano et cordes (1913).

En 1895, d'autre part, Eugène et Guidé fondent les « Concerts Ysaye » au cours desquels on entendit de Théo : *Les Abeilles*, *Andante*, *Le Cygne*, *Symphonie en fa majeur*, œuvres d'orchestre. C'est lui qui préparait ces concerts et s'occupait des répétitions. Lorsque Eugène Ysaye était en tournée, son frère tenait la baguette de chef d'orchestre.

En 1914, Théo passe avec sa famille en Suisse ; en 1915, il fait une tournée en Espagne avec son frère Eugène.

En 1916, il rejoindra son frère au front belge où il donna des concerts, mais il dut interrompre sa collaboration, déjà touché par la maladie qui allait l'emporter.

Nature très fine, extrêmement sensible, tout ce qu'il a composé relève

d'une palette d'une diversité de timbres et de couleurs qui retiennent et captivent. L'inspiration est d'un poète et l'écriture relève du métier des impressionnistes, qu'il aime. Il s'apparente plus au style debussyste qu'à celui des élèves de « la bande à Franck ».

Il ne manque pas d'humour dans ses créations ; ses *chœurs* pour voix de femmes bâtis sur des thèmes populaires montrent son attachement au folklore : *Au jardin de ma tante* ; *En passant par la Lorraine* ; *Hier, au soir, j'ai tant dansé*, sont des réussites.

La *Fantaisie sur un thème populaire wallon* est souvent jouée aux concerts aux dépens de ses autres œuvres d'orchestre : *Symphonie*, *Requiem*, *Ouverture*, *Le Cygne*, *Les Abeilles*, *La Forêt et l'Oiseau*, pourtant d'une haute portée musicale.

*Œuvres éditées :*

*Symphonie en fa majeur*, éditions A. Durand et fils, Paris. — *La Forêt et l'Oiseau*, Éd. Breitkopf, Leipzig. — *Les Abeilles*, Éd. Breitkopf, Leipzig. — *Quintette pour 2 violons, alto, violoncelle et piano*, Éd. Senart, Paris. — *Variations pour 2 pianos*, Éd. Schott, Bruxelles.

N. B. Pour les œuvres manuscrites, consulter la bibliothèque de la Société philharmonique de Bruxelles.

Maurice Kunel.

M. Brunfaut, *Jules Laforgue, les Ysaye et leur temps*, Bruxelles, 1961. — M. Schoemaker, *Souvenirs sur Théo Ysaye*. — A. Ysaye, *Eugène Ysaye*, Bruxelles-Paris, 1947. — A. Ysaye, *César Frank et son époque*, Bruxelles, 1942.

## Z

**ZEGERS** (Jacques), imprimeur, né vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle, décédé à Louvain le 14 janvier 1644.

Jeune encore, Zegers se fixa, vers 1631, à Louvain, comme imprimeur. De sa première femme, Catherine Caverenne, il eut en 1636 une fille, Marie. Devenu veuf, il se remaria au printemps 1638 avec Paschase De Zangere, fille de Pierre et d'Anne Wagemans, dont il allait avoir plusieurs enfants.

Parmi ses nombreux clients il y eut les professeurs Vernuleus, Tuldenus, Plomp, Corneille Jansénius. Pour ce dernier il imprima, en 1631, avec la veuve H. Hastenius, le *Notarum spongia* et en 1635 le *Mars Gallicus*. Après la mort de Jansénius (1638), les deux amis Calénius et Froidmont, chargés de la publication de l'ouvrage posthume *Augustinus*, s'adressent à Zegers, après des démarches infructueuses en Hollande. Celui-ci, croyant à une opération lucrative, entreprend au début de 1639, le grand ouvrage avec enthousiasme. Pour mieux conserver le secret à observer, on lui confie également l'impression des *Commentaires* de Jansénius, dont le *Tetra-teuchus* est achevé en 1639, le *Penta-teuchus* en 1641 et les *Analecta in Pro-verbia* en 1644.

A la suite de grands efforts (acquisition d'une nouvelle presse, augmentation du personnel), Zegers parvient à terminer le gros ouvrage dans l'été de 1640. Mais déjà les futurs antijan-

sénistes ont percé le secret et fait des démarches à Louvain, à Bruxelles et à Rome pour empêcher la divulgation. A Rome ils sont écoutés. En vertu d'un décret de 1625, l'Université de Louvain est priée d'interdire la vente. Zegers proteste et fait savoir que le décret n'a pas été publié dans les Pays-Bas. L'Université accepte l'excuse et ne veut intervenir. Mais déjà la polémique a été commencée par Pierre Bivero, jésuite espagnol, prédicateur à la Cour de Bruxelles. Zegers (en réalité Froidmont) lui répond par son *Humilis et Supplex querimonia adversus libellus R. P. [Bivero], s. j. Regis capellae Bruxellis concionatoris*, Louvain, 1641, dont il y aura trois éditions successives avec adaptations aux circonstances en évolution. La dernière s'oppose aux *Thèses* que les Jésuites ont fait soutenir le 22 mars 1641 et où Jansénius est proposé comme un hérétique à l'instar de Luther et de Calvin. La *Querimonia* y voit un *lethalis ictus* pour l'imprimeur. En effet, si l'*Augustinus* était supprimé d'office, la faillite de Zegers serait inévitable et la dot de sa femme qu'il y avait engagée serait perdue.

Froidmont fait de son mieux pour reconforter le pauvre homme, tenant sur les fonts baptismaux un de ses enfants (le deuxième du second mariage) et surtout lui confiant l'impression d'opuscules jansénistes.

Après la bulle *In eminenti*, publiée à Rome le 19 juin 1643, et comportant

la condamnation définitive de l'*Augustinus*, Zegers est un homme brisé. Après quelques mois d'anxiété, il mourut prématurément. Sa veuve se remaria avec l'imprimeur Jérôme Nempaeus qui, longtemps, continua

l'imprimerie Zegers, jouissant de la clientèle des jansénistes.

Lucien Ceysens, O.F.M.

L. Ceysens, « Jacobus Zegers drukker te Leuven », dans *Eigen Schoon en De Brabander*, t. XLV, 1964, p. 204-216.

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU TRENTE-TROISIÈME VOLUME  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

(SUPPLÉMENT, VOL. V).

**Bartholomé (Léon)**, président de l'Association royale des élèves capacitaires des Ecoles techniques de Morlanwelz.

Godeaux (Auguste), ingénieur, directeur d'écoles techniques.

**Becquart (Paul)**, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Belgique.

Capy (Adrien), compositeur de musique. — Bernard (Étienne), compositeur de musique. — Buset (Martin), compositeur de musique. — Dubois (Philippe), compositeur de musique. — Dupont (Nicolas), compositeur de musique. — Voisin (Auguste), historien, bibliothécaire et professeur.

**Bekaert (Hermann)**, commissaire royal.

Servais (Jean), magistrat, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, ministre d'État, professeur.

†**Bernaert (Frédéric)**, général.

Boeur (Jean De), officier (en collaboration avec Albert Duchesne).

**Biot (Lucien)**, homme de lettres.

Thiéry (Célestine), négociante, fondatrice de maisons de confection et de nouveautés. — Thiéry (Félix), négociant, fondateur de nombreuses maisons de vêtements et de nouveautés. — Thiéry (François), négociant, fondateur de nombreuses maisons de vêtements et de nouveautés. — Thiéry (Marie), négociante, fondatrice de maisons de vêtements et cofondatrice des laminoirs Michel-Thiéry de Meiderich (Ruhr). — Thiéry (Nicolas), négociant, fondateur de maisons de vêtements et de nouveautés. — Vaxelaire (François), négociant.

**Blanmailland-Moriamé (Carmen)**, licencié en philosophie et lettres.

Hassel (Valentin Van), alias Henri Raveline, chirurgien et écrivain.

**Bodart (Marie-Thérèse)**, docteur en philosophie et lettres.

Plisnier (Charles), romancier, poète et essayiste.

**Boeren (Petrus-Cornelis)**, conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Université de Leiden.

Gobert de Laon, chanoine et poète.

**Bogaert (Irène)**, professeur au Conservatoire royal flamand d'Anvers.

Stellfeld (Jean-Auguste), magistrat et musicologue.

†**Bonenfant (Paul)**, président de la Commission de la Biographie nationale.

Albéric de Thosan ou de Ter Doest, chroniqueur.

†**Borren (Charles van den)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.

Aerde (Raymond Van), musicologue et archiviste. — Bull (John), compositeur de musique. — Closson (Ernest), musicologue. — Dering (Richard), compositeur de musique. — Michotte (Edmond), mécène, compositeur de musique.

**Brabant (Hyacinthe)**, professeur à l'Université de Bruxelles.

Talma (Amédée), docteur en médecine et stomatologiste.

**Breuer (Jacques)**, conservateur honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.

Wanaoul-Noël (Pierre-François de), inventeur, fabricant de céramique. — Weerd (Hubert Van de), historien et archéologue.

**Brouette (Émile)**, docteur en philosophie et lettres.

Demeuldre (Amé), notaire, historien. — Dewert (Jules), historien.

†**Campus (Richard)**, professeur honoraire à la Faculté polytechnique de Mons.

Lagasse de Loch (Charles, chevalier), ingénieur des Ponts et Chaussées, président de la Commission royale des Monuments et des Sites (en collaboration avec Jacques Lavalleye). — Royers (Gustave), ingénieur. — Rudder (Édouard De), ingénieur, directeur et administrateur des Chemins de fer de l'État belge. — Rysselberghe (Julien Van), inspecteur d'études, professeur d'Université. — Sweep (François Vander), ingénieur, fonctionnaire. — Tytgat (Émile), ingénieur, professeur. — Vyve (Jean Van), ingénieur. — Walin (Édouard), ingénieur, fonctionnaire.

**Ceyssens (Lucien)**, O. F. M., professeur émérite de l'Antonianum, à Rome.

Mortele (Godefroy Van de), juriste. — Porter (François), franciscain irlandais, antijanséniste. — Sinich (Jean), professeur à l'Université de Louvain. — Zegers (Jacques), imprimeur.

**Chambon (Raymond)**, archéologue.

Houtart (François), industriel.

**Champagne (Paul)**, professeur honoraire à l'Athénée de Mons.

Puissant (Edmond), ecclésiastique, homme d'œuvres et archéologue.

**Colman (Pierre)**, chef de travaux à l'Université de Liège.

Henrotay (Jean), metteur en œuvre et bijoutier.

**Courtoy (Ferdinand)**, conservateur du Musée archéologique de Namur.

Saive (Jean de), peintre.

**Cox (Jacques-François)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.

Max (Émile), avocat et homme politique. — Montigny (Charles), astronome, météorologiste, physicien, professeur.

**Culot (Paul)**, bibliothécaire au Musée de Mariemont.

Masquillier (Ildephonse), relieur, imprimeur.

**Deblaere (R. P. Albert)**, s. j., professeur adjoint au Collège de Théologie, à Heverlee.

Petyt (Maria), mystique.

**Debaisieux (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Gilson (Gustave), zoologiste-océanographe.

**Dekkers (René)**, professeur à l'Université de Bruxelles.

Marcq (René), juriste, avocat près la Cour de cassation, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Vauthier (Maurice), juriste.

**Delforge (R. P. Thomas)**, bibliothécaire de l'Abbaye de Maredsous.

Hickmann (Antoine), en religion Dom Hubert, moine bénédictin de Saint-Hubert.

**Delsinne (Léon)**, professeur honoraire de l'Université de Bruxelles.

Wanters (Joseph), homme politique.

- Demoulin (Robert)**, professeur à l'Université de Liège.  
Beernaert (Auguste), homme d'État.
- Depoître (Alfred)**, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de Tournai.  
Noté (Jean), baryton.
- Devigne (Marguerite)**, conservateur honoraire des Musées royaux des Beaux-Arts, à Bruxelles.  
Anrion (Adrien-Joseph), sculpteur.
- Discry (Fernand)**, archiviste de la ville de Huy.  
Sianne (Jean), maître de forges, homme politique.
- Dormael (André Van)**, professeur à l'Université de Louvain.  
Bruylants (Pierre), professeur à l'Université de Louvain. — Gevaert (Liévin), fondateur de l'industrie photographique belge.
- Duchesne (Albert)**, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.  
Boeur (Jean De), officier (en collaboration avec F. Bernaert). — Cavens (Charles, comte), collectionneur et mécène. — Cavens (Louis), publiciste et mécène. — Dulier (Édouard-Eugène), homme de guerre.
- Dufourcq (Norbert)**, professeur au Conservatoire national de Musique de France.  
Franck (César), compositeur et organiste.
- Dupréel (Jean)**, directeur général au Ministère de la Justice.  
Lejeune (Jules), homme d'État, criminaliste et avocat.
- Fichet (Jean)**, professeur à l'Institut supérieur de pédagogie du Hainaut.  
Defnet (Gustave), homme politique.
- Forget (Joseph)**, professeur à l'Université de Louvain.  
Manneback (Jean), secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.
- Fourmarier (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Dewalque (Gustave), professeur à l'Université de Liège. — Malaise (Constantin), géologue.
- Genicot (Léopold)**, professeur à l'Université de Louvain.  
Moeller (Charles), historien, professeur.
- Godeaux (Lucien)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.  
Falisse (Victor), professeur de mathématiques. — Germay (Rodolphe), mathématicien.
- Haute (Robert Van den)**, archiviste de la commune de Schaerbeek.  
Grauwels (Jan), prévôt des maréchaux.
- Helbig (Jean)**, conservateur honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.  
Andries (Guido), artiste faïencier. — Battel (Wouter ou Gauthier Van), Le Vieux, peintre-verrier. — Biourge (Nicolas-Théodore), porcelainier. — Boghaert (Jan Van), artiste faïencier. — Boussebart (Joseph), faïencier. — Diependaele (Henri Van), peintre-verrier. — Emens (Jan), artiste potier-de-grès. — Eve (Clair), peintre-verrier. — Ganton (Camille), maître peintre-verrier. — Hone (Galyon), peintre-verrier. — Ladon (Gustave), maître peintre-verrier. — Ortkens (Aerd), peintre-verrier.
- Henry (Albert)**, professeur à l'Université de Bruxelles.  
Adenet Le Roi, ménestrel et « romancier ».

- †**Hildebrand (R. P.)**, archiviste provincial des Capucins, à Anvers.  
Tiburce de Bruxelles, capucin, compositeur de musique.
- Hoffmann (Jean)**, professeur à l'Université de Bruxelles.  
Piérard (Émile), professeur et ingénieur.
- Holvoet (Baron Georges)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Cogels (Frédégand, baron), homme politique.
- Hotyat (Fernand)**, président de l'Institut supérieur de Pédagogie de Morlanwelz.  
Lorent (Henri), mathématicien et pédagogue.
- Houart (Victor)**, lieutenant-colonel aviateur.  
Olieslagers (Jan), pilote aviateur.
- †**Houtryve (R. P. Idesbald Van)**, O. S. B., moine de l'Abbaye du Mont-César (Louvain).  
Destrée (Georges, dit Olivier-Georges), en religion Dom Bruno, écrivain, moine bénédictin.
- Huyghebaert (R. P. Nicolas)**, O. S. B., moine à Saint-André (Bruges).  
Aernoudt (Pierre-Jacques), écrivain spirituel. — Driessche (Jacques van den), chroniqueur.
- Jacobs (Édouard-Aimé)**, conservateur adjoint au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.  
Jolly (André, baron), lieutenant général, membre du Gouvernement provisoire.
- Janlet (Pierre)**, directeur général du Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles.  
Wauters (Henri), administrateur du Palais des Beaux-Arts.
- Janssens (Jacques)**, professeur à l'Athénée royal de Malmédy.  
Laloire (Édouard), archiviste.
- Jeanjot (Paul)**, administrateur-secrétaire de l'Académie royale de Belgique.  
Leuridant (Félicien), fonctionnaire et historien.
- Joris (André)**, chef de travaux à l'Université de Liège.  
Horion (Bertrand ou Bertrandi de), clerc hutois.
- †**Kauch (Pierre)**, professeur à l'Université de Bruxelles.  
Franck (Louis), juriste, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique.
- Kunel (Maurice)**, homme de lettres.  
Rops (Félicien), peintre, dessinateur, graveur, aquafortiste. — Ysaye (Théophile), pianiste, compositeur, chef d'orchestre.
- Lavachery (Henri)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.  
Combaz (Gisbert), orientaliste, peintre. — Delacre (Jules), poète, homme de théâtre. — Elskamp (Max), poète. — Moerenhout (Jacques-Antoine), ethnographe. — Petrucci (Raphaël), sociologue, orientaliste. — Overloop (Eugène Van), conservateur de musée. — Stoclet (Adolphe), ingénieur, directeur de la Société Générale de Belgique, mécène.
- Lavalleye (Jacques)**, président de la Commission de la Biographie nationale.  
Lagasse de Locht (Charles, chevalier), ingénieur des Ponts et Chaussées, président de la Commission royale des Monuments et des Sites (en collaboration avec Richard Campus). — Noüe (Arsène de), historien de la principauté de Stavelot-Malmédy.

**Lebrun (Jean)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Louis (Jean), botaniste, agronome et professeur.

**Leconte (Jacques-Robert)**, conservateur en chef du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Beaulieu (Napoléon-Alcindor, baron), général, diplomate. — Carrette (Honoré), lieutenant général. — Colombier (Oscar Du), officier de marine. — Colombier (Thémistocle Du), officier de marine. — Fafchamps (Toussaint), officier, ingénieur, inventeur. — Marbais du Graty (Alfred, baron), officier, diplomate, écrivain. — Millard (Ernest), officier du génie, savant. — Navez (Auguste), officier. — Priese (Louis, baron), lieutenant général, diplomate. — Renoz (Prosper), officier. — Willmar (Jean, baron), général, membre de la Chambre des représentants, ministre, diplomate.

**Leenders (Paul)**, membre du Bureau de l'Association des écrivains limbourgeois.

Ballings (Jaak), dramaturge.

**Lefèvre (Joseph)**, conservateur honoraire des Archives générales du Royaume.

Verdugo (Francisco), homme de guerre espagnol. — Voeller (Martin), secrétaire d'État adjoint.

**Legrand (William)**, docteur en philosophie et lettres.

Conrardy (Louis), prêtre, missionnaire, « l'homme des lépreux ». — Hardy (Adolphe), poète et journaliste. — Henrotay (Jacques-Antoine), prêtre, professeur, théologien, botaniste.

**Legros (Élisée)**, chargé de cours associé à l'Université de Liège.

Laport (George), industriel, littérateur et folkloriste.

**Lemoine (Willy)**, secrétaire général de la Société des Amis de l'Art de Wallonie.

Mignon (Léon), sculpteur.

**Leplat (Georges)**, professeur émérite de l'Université de Liège.

Winiwarter (Hans, chevalier de), histologiste, embryologiste et professeur.

**Leroy (Maurice)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Grégoire (Antoine), linguiste.

**Loodts (Jacques)**, ingénieur A. I. A.

Maury (Georges), géodésien, cartographe.

**Malgaud (Walter)**, président honoraire de la Cour d'appel de Bruxelles.

Dwelschauwers (Georges), philosophe, professeur.

**Martiny (Victor-Gaston)**, chargé de cours à l'Université et à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Swaelmen (Louis Van der), architecte paysagiste et urbaniste.

**Mauquoy-Hendrickx (Marie)**, conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique.

Bastelaer (René Van), conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique. — Danse (Auguste), graveur.

**Meerbeek (Lucienne Van)**, conservateur aux Archives générales du Royaume.

Battistini (Mario), historien et publiciste.

**Meyhoffer (Jean)**, professeur honoraire de la Faculté de théologie de l'Église libre du canton de Vaud.

Briatte (Jean-Baptiste), pasteur. — Loire (Jean-Baptiste), pasteur. — Queillerie (Chrétien de la), pasteur, aumônier militaire.

- Nuffel (Robert Van)**, professeur à l'Université de Gand.  
Baillon (André), écrivain. — Beck (Christian), écrivain.
- Nuttinck (R. P. Michel)**, s. j., professeur au Scholasticat des Jésuites, à Egenhoven-Louvain.  
Espen (Zeger Van), canoniste.
- Offelen (Jacques Van)**, ministre des Affaires économiques.  
Baillet (Joseph, comte de), homme politique. — Cogels-Du Bois (Édouard), économiste et financier.
- Palm (Albert)**, musicologue.  
Momigny (Jérôme-Joseph de), musicien.
- Philippe (Joseph)**, conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg, à Liège.  
Puydt (Marcel De), juriste et préhistorien.
- Piérard (Clovis)**, docteur en sciences politiques et sociales.  
Putsage (Marguerite), artiste peintre. — Tæye (Alex De), compositeur de musique, chef d'orchestre, professeur.
- Piérard-Gilbert (Renée)**, licencié en philosophie et lettres.  
Coppens (Augustin), peintre, dessinateur, graveur.
- Pouilliant (Raymond)**, professeur à l'Université de Louvain.  
Kinon (Victor), poète.
- Quitin (José)**, professeur au Conservatoire royal de Musique de Liège.  
Isaye (Eugène), compositeur, violoniste.
- Remy (Fernand)**, conservateur honoraire de la Bibliothèque royale de Belgique.  
Goethals (Félix-Victor), généalogiste et bibliothécaire. — Hosdey (Henri), bibliothécaire et historien. — Paris (Louis), conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique. — Nizet (François-Joseph), bibliothécaire et littérateur. — Ouverleaux (Émile), bibliothécaire et historien. — Sand (Robert), littérateur, esthète et polygraphe. — Somville (Edmond-François), bibliothécaire et bibliographe. — Stainier (Louis), administrateur-inspecteur de la Bibliothèque royale de Belgique. — Sulzberger (Max-Raymond), bibliothécaire et philologue.
- Rouche (Nicolas)**, professeur honoraire du Lycée royal de Huy.  
Oultremont (Jean-Baptiste d'), baron de Han, noble.
- Ryckmans (Mgr Gonzague)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België.  
Forget (Jacques), arabisant, professeur à l'Université de Louvain.
- † **Schmitz (Dom Philibert)**, O. S. B., bibliothécaire de l'Abbaye de Maredsous.  
Bruyne (Albert De), exégète.
- Silvestre (Hubert)**, professeur aux Universités de Lovanium (Congo) et de Louvain.  
Adelman, écolâtre, évêque de Brescia.
- † **Simon (Mgr Aloïs)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Dechamps (Adolphe), publiciste, membre de la Chambre des représentants, ministre.
- † **Sproemberg (Heinrich)**, professeur à l'Université de Leipzig.  
Alvise, abbé d'Anchin, puis évêque d'Arras.
- Steenberghen (Fernand Van)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Wulf (Maurice De), historien de la philosophie médiévale.

- Stockmans (François)**, secrétaire de la Commission de la Biographie nationale:  
Bus de Gisignies (Bernard, vicomte du), ornithologue et paléontologiste. — Mourlon (Michel), géologue, paléontologiste. — Rutot (Aimé), géologue et préhistorien.
- Sulzberger (Suzanne)**, professeur à l'Université de Bruxelles.  
Keyzer (Nicaise De), artiste peintre. — Maître de Francfort (Le), peintre.
- Terlinden (Vicomte Charles)**, président de la Commission royale d'Histoire.  
Limburg Stirum (Thierry, comte de), homme politique, historien, archéologue, héraldiste et numismate.
- Thoreau (Jacques)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Dorlodot (Henry de), géologue.
- Tihon (Camille)**, archiviste général honoraire du Royaume.  
Fayen (Arnold), bibliothécaire et historien.
- Timmermans (Jean)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Dony-Hénault (Octave), chimiste.
- Tinel (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Alpaerts (Flor), compositeur et chef d'orchestre.
- Tourneur (Victor)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.  
Braemt (Joseph), graveur sur métaux, médailleur, premier graveur de coins de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles. — Demarteau (Joseph), philologue, archéologue, historien, littérateur, professeur et fonctionnaire.
- Tulippe (Omer)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Kraentzel (Fernand), géographe, fonctionnaire.
- Uytven (Raymond Van)**, archiviste aux Archives générales du Royaume.  
Artois (Adrien), brasseur. — Artois (Léonard), brasseur. — Artois (Sébastien), brasseur. — Even (Édouard Van), historien et archiviste.
- Vandevivere (Ignace)**, chargé de cours à l'Université de Louvain.  
Robie (Jean), artiste peintre.
- Vouillemin (Sylvain)**, directeur du Conservatoire royal de Musique de Liège.  
Biarent (Adolphe), organiste et compositeur.
- Vyverman (Mgr Jules)**, directeur honoraire de l'Institut de Musique sacrée, à Malines.  
Tinel (Edgar), compositeur et pianiste virtuose.
- Warlomont (René)**, vice-président au Tribunal de première instance de Bruxelles.  
Flor O'Squarr, revuiste, journaliste, publiciste. — Paepe (Polydore de), magistrat et juriste. — Raikem (Jean-Joseph), homme d'État, procureur général près la Cour d'appel de Liège, historien du droit et des institutions de l'ancienne principauté de Liège.
- Wellens (Robert)**, archiviste-paléographe aux Archives de l'État, à Mons.  
Deverchin (François-Joseph), dit Gallette, adjudant général. — Kelly de Galway (Philippe-Jean-Baptiste O'), jurisconsulte et héraldiste. — Rebecques (Gilles de), héraut et roi d'armes du comté de Hainaut.
- Wellens-De Donder (Liliane)**, attaché scientifique au Centre national d'Histoire des Sciences, à Bruxelles.  
Curtet (François-André), un des fondateurs et professeur de l'École de médecine de Bruxelles.

**Wymans (Gabriel)**, conservateur des Archives de l'État, à Tournai.

**Gages (François-Bonaventure Dumont, marquis de)**, mécène et philanthrope montois.

**Yans (Maurice)**, chef de travaux aux Archives générales du Royaume.

**Finia (Saxon)**, secrétaire des Conseils Privé et d'État des Pays-Bas espagnols. — **Oultremont (Florent, comte d')**, grand bailli. — **Oultremont (Jean-Baptiste-François, comte d')**, homme politique. — **Oultremont (Jean-Baptiste-François-Georges, comte d')**, militaire, homme politique. — **Oultremont (Jean-François, comte d')**, noble. — **Oultremont (Jean-Hustin de Warnant d')**, maire de Huy, bourgmestre de Liège. — **Ryckman (Walerand-Lambert de)**, avocat, homme politique.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXIX<sup>e</sup>, XXX<sup>e</sup>, XXXI<sup>e</sup>,  
XXXII<sup>e</sup> et XXXIII<sup>e</sup> VOLUMES

DE LA

## BIOGRAPHIE NATIONALE

SUPPLÉMENT, VOLUMES I, II, III, IV et V

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

### A

- ABATTUCCI (*Pierre - Jean*), artiste-peintre (1871-1942), XXX, 1, P. Bautier.
- ABEELE (*Albijn VAN DEN*), dit *Binus*, peintre, écrivain, fonctionnaire (1835-1918), XXIX, 1, Arthur Laes.
- ABEELE (*François - Jean - Adolphe, VAN DEN*), médecin (1824-1890), XXIX, 6, Lucien Hauman.
- ABEELE (*Martin, VAN DEN*), orfèvre à la cour de Marguerite d'Autriche et à celle de Marie de Hongrie (décédé à Malines en 1552), XXIX, 7, Van Doorslaer.
- ABEETS (*Alexandre-François*), sculpteur (1727-1767), XXIX, 8, Marguerite Devigne.
- ABEL (*Gustave*), publiciste (1866-1945), XXX, 2, G. Vanzype.
- ABELOOS (*Jean-François*), sculpteur (1819-1886), XXX, 3, Victor Tourneur.
- ABELOOS (*Michaël*), sculpteur (1828-1881), XXX, 4, Victor Tourneur.
- ABLIAUX. Voir ABEELE (*Martin VAN DEN*).
- ABRAHAM (*Arthur-Joseph*), pharmacien, minéralogiste (1873-1917), XXX, 5, J. Mélon.
- ° ABRAHAM (*Frère*), dans le monde GILSON (*Jean-Louis*), frère lai de l'abbaye d'Orval, artiste peintre, musicien (1741-1809), XXXII, 1, H. Jacob.
- ABRY (*Léon-Eugène-Auguste*), peintre, graveur (1857-1905), XXX, 6, Albert Vander Linden.
- ACAR (*Charles-Louis*), artiste-peintre (1802-1877), XXIX, 11, S. Houbart-Wilkin.
- ACCARAIN (*Antoine*), médecin et poète (1806-1839), XXIX, 12, M.-A. Arnould.
- ACCOLAY (*Jean-Baptiste*), violoniste, compositeur (1833-1900), XXX, 7, Ch. van den Borren.
- ACHILLE (*Frère*), dans le monde ACHTER (*Achille VAN*) (1835-1909), XXIX, 15, Auguste Vincent.
- ACHTER (*Achille, VAN*). Voir ACHILLE, ci-dessus.
- ACKER (*Ernest*), architecte (1852-1912), XXIX, 17, A. Dumont.
- ACKER (*Auguste VAN*), écrivain fla-

- mand (1827-1902), XXX, 8, Herman Vander Linden.
- ACKER (*Charles-François VAN*), avocat (1830-1912), XXIX, 16, J. Vercoullie.
- ACKER (*Léopold-Jan VAN*), écrivain flamand (1832-1906), XXX, 9, G. Vercoullie.
- ACKERMAN (*François*), homme d'église (1770-1847), XXX, 9, E. de Moreau, S. J.
- \* ACQUA (*Cesare DELL'*), peintre, (1821-1904), XXXI, 1, S. Houbart-Wilkin.
- ACQUA (*Eva DELL'*), compositeur, professeur de musique (1856-1930), XXX, 10, Ch. van den Borren.
- ADAE REGI MENESTRALLO. Voir ADENET LE ROI.
- \* ADAIR (*Sir Robert*), diplomate d'origine écossaise, homme d'État, écrivain, ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne à Bruxelles de 1831 à 1835 (1763-1855), XXX, 11, Jacques Willequet.
- ADAM (*Auguste-Joachim-Félix*), ingénieur colonial (1865-1940), XXIX, 20, R. Campus.
- ADAM. Voir ADENET LE ROI.
- ADAM LE MENESTREL OU LE MENESTRER. Voir ADENET LE ROI.
- ADAMS (*Frans*), fonctionnaire, journaliste et homme de lettres (1820-1868), XXX, 14, J. Weisgerber.
- ADAN (*Émile-Henri-Joseph*), cartographe (1830-1882), XXIX, 21, Herman Vander Linden.
- \* ADATCI (*Mineiteiro*), diplomate et juriconsulte japonais, ambassadeur du Japon en Belgique, 1917-1928 (1869-1934), XXX, 14, Michel Huisman.
- ADELMAN, écolâtre, évêque de Brescia (± 1000-1061), XXXIII, 1, H. Silvestre.
- ADENET LE ROI, ménestrel et « romancier » du XIII<sup>e</sup> siècle, XXXIII, 9, A. Henry.
- ADTS OU ADTZ (*Nicolas-Joseph*), officier, écrivain militaire (1828-1912), XXIX, 25, Louis Leconte.
- AELBROECK (*Alfred VAN*), ingénieur (1835-1885), XXX, 17, R. Campus.
- AERDE (*Raymond-Joseph-Justin VAN*), musicologue et archiviste (1876-1944), XXXIII, 20, Ch. van den Borren.
- AERDSCHOT (*Pierre-Paul VAN*), bibliographe (1864-1941), XXX, 18, L. Hauman.
- AERNAUT (*Joseph*), artiste-peintre (1861-1940), XXIX, 27, S. Houbart-Wilkin.
- AERNOUDT (*Pierre-Jacques-Marie*), ou ARNOUDT, ARNOLD, ARNOLDO, écrivain spirituel (1811-1865), XXXIII, 21, N.-N. Huyghebaert.
- AERSCHODT (*Séverin-Guillaume VAN*), sculpteur (1819-1885), XXX, 18, Victor Tourneur.
- AERSSSEN (*Théodore-Barthélemi-Joseph*), peintre de paysages (1820-1852), XXIX, 28, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Gustave-Pierre-Bernard*), artiste-peintre (1839-1866), XXIX, 29, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Hippolyte*), ingénieur (1850-1937), XXX, 19, Hélène Collin-Dajch.
- AERTSENS (*Égide*), sculpteur (1833-1877), XXX, 20, Victor Tourneur.
- AGNESSENS (*Édouard*), artiste-peintre (1842-1885), XXX, 20, G. Vanzype.
- AGNIEZ (*Émile*), violoniste et compositeur (1859-1909), XXIX, 29, Ch. van den Borren.
- AGNIEZ (*Louis-Ferdinand-Léopold*), compositeur et chanteur (1833-1875), XXX, 23, Ch. van den Borren.
- ÁGUILAR (*Nicolas-Sanchez D'*), juriste et fonctionnaire (1739-1794), XXIX, 30, J. Lefèvre.
- AIGRET (*Louis-Clément-Joseph*), botaniste (1856-1921), XXX, 24, L. Hauman.
- AIGRET (*Nicolas-Joseph*), ecclésiastique et historien (1819-1892), XXX, 25, J. Schmitz.

- AKEN (*Léo-Joannes-Baptista-Maria VAN*), artiste peintre (1857-1904), XXIX, 31, S. Houbart-Wilkin.
- \* ALBENIZ (*Isaac*), compositeur et pianiste (1860-1909), XXX, 25, Ch. van den Borren.
- ALBERDINGK THIJM (*Petrus-Paulus-Maria*), historien, critique et professeur (1827-1904), XXIX, 32, J. Weisgerber.
- ALBÉRIC DE TER DOEST. Voir ALBÉRIC DE THOSAN.
- ALBÉRIC DE THOSAN ou DE TER DOEST, chroniqueur, n'a vraisemblablement jamais existé, XXXIII, 23, P. Bonenfant.
- ALBERS (*Henri*), chanteur d'opéra (1866-1926), XXX, 26, Ch. van den Borren.
- ALBERT DE LOUVAIN (Saint), (vers 1166-1192), XXXI, 2, M. Coens.
- ALBERT 1<sup>er</sup> (*Léopold-Clément-Marie-Meinrad*), roi des Belges (1875-1934), XXIX, 35, Frans van Kalken.
- \* ALBERT (*Salvador*), poète, romancier, dramaturge et essayiste catalan (1868-1948), XXX, 27, Étienne Vauthier.
- ALBRACHT (*Willem*), artiste-peintre (1861-1922), XXIX, 48, S. Houbart-Wilkin.
- ALDEGONDE (Sainte), XXXI, 10, M. Coens.
- ALEXANDRE (*Antoine-Joseph*), professeur et littérateur (1802-1885), XXX, 28, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Jean-Vital*), patriote (1868-1914), XXX, 29, E. de Moreau, S. J.
- ALEXANDRE (*Joseph-Walthère*), docteur en médecine, archéologue et archiviste (1825-1910), XXX, 29, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Prosper*), fonctionnaire et historien (1849-1928), XXX, 30, Mariette Tourneur-Nicodème.
- ALLAËYS (*Hilaris [Hilaire-Arthur-Cornelis]*), stomatologiste, homme de lettres (1873-1934), XXX, 31, J. Weisgerber.
- ALLARD (*Albéric-Louis-Romain*), jurisconsulte, professeur (1834-1872), XXX, 32, Henri De Page.
- ALLARD (*Charles-Louis-Joseph*), fonctionnaire (1847-1913), XXIX, 49, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Gustave-Édouard-Alfred*), avocat (1838-1898), XXX, 35, M. Martens.
- ALLARD (*Henri-Julien*), industriel et homme politique (1803-1882), XXIX, 51, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Joseph-Gustave-Ernest*), avocat, homme politique (1840-1878), XXIX, 55, Albert Vander Linden.
- ALLARD (*Josse*, baron), banquier (1868-1931), XXX, 36, G. Verlinde.
- ALLARD (*Lactance-Louis-Joseph*), homme politique (1779-1844), XXXI, 14, L. Fourez.
- ALLARD (*Oswald-Romain*), écrivain militaire (1840-1928), XXX, 37, M. Martens.
- ALLARD (*Victor-Léon-Odilon*), homme politique et banquier (1840-1912), XXX, 37, P. Kauch.
- ALLARD-L'OLIVIER (*Fernand*), artiste-peintre (1883-1933), XXIX, 57, P. Bautier.
- ALLART (*Georges-Charles-Albert*), diplomate (1864-1933), XXX, 39, J. Willequet.
- ALLART (*Jean-Baptiste*), médecin, explorateur, consul général de Belgique, écrivain (1832-1906), XXIX, 59, J. Willequet.
- ALLEWEIRELT (*Joseph-Bruno*), médecin (1778-1850), XXIX, 61, Jos. De Smet.
- ALLEYNNES (*Gustave-Jules-Louis VAN*), magistrat (1829-1910), XXX, 39, Léon Goffin.
- ALLIAUME (*Maurice*), astronome (1882-1931), XXIX, 64, J.-F. Cox.
- ALLOSSERY (*Paul*), biographe (1875-1943), XXX, 40, E. de Moreau, S. J.
- ALPAERTS (*Flor*), compositeur et chef d'orchestre (1876-1954), XXXIII, 25, P. Tincl.

- ALSLOOT (*Denis VAN*), peintre d'histoire, paysages et cartons de tapisseries (1570?-1628?), XXIX, Pierre Bautier.
- \* ALVENSLEBEN (*Friedrich-Johann*, comte D'), diplomate (1836-1913), XXXI, 16, J. Willequet.
- \* ALVES DA VEIGA (*Augusto-Manuel*), diplomate, homme politique (1849-1924), XXX, 42, Jacques Willequet.
- ALVIN (*Aimé - Joseph*), homme de guerre, écrivain (1802-1862), XXX, 42, L. Leconte.
- ALVIN (*Louis-Joseph*), homme de lettres, critique d'art et fonctionnaire (1806-1887), XXX, 44, Victor Tourneur.
- ALVISE, abbé d'Anchin, puis évêque d'Arras (entre 1080 et 1085-1147), XXXIII, 27, H. Sproemberg.
- \* AMAND (*Saint*), (?-vers 679), XXXI, 17, M. Coens.
- AMBREVILLE (pseudonyme de Nicolas Van Berckel), comédien, directeur de théâtre (1863-1921), XXX, 49, H. Closson.
- AMBROOS (*Joannes-Antonius*), artiste-peintre (1757-1845), XXIX, 69, S. Houbart-Wilkin.
- AMELOT (*Jacques-Chrétien*), homme politique (1769-1850), XXXII, 4, M. Dierickx, S. J.
- AMERLINCK (*Joseph-Marie*), ingénieur (1862-1915), XXXI, 24, R. Campus.
- AMEROT (*Adrien*) ou GUENEVELLE, humaniste, prêtre et licencié en droit (fin du XV<sup>e</sup> siècle - 1560), XXIX, 70, Alphonse Roersch.
- ANDELHOF (*August*), compositeur et chef d'orchestre (1862-1947), XXX, 49, Ch. van den Borren.
- ANDELOT (*Ferdinand - Charles - Antoine-Louis*, comte D'), homme politique (1788-1854), XXIX, 71, M.-A. Arnould.
- ANDRÉ (*Émile-Laurent-Alexandre*), avocat (1850 - 1897), XXX, 50, M. Martens.
- ANDRÉ (*Jean - Baptiste*), ingénieur (1854-1948), XXIX, 74, F. Bouny.
- ANDRÉ (*Paul*), officier et écrivain (1873-1947), XXX, 51, Gustave Charlier.
- ANDRI (*Alfred-Marie-Florent*), ingénieur (1864-1939), XXX, 51, L. Godeaux.
- ANDRIES (*Benignus*), écrivain ascétique (1873-1941), XXX, 52, E. de Moreau, S. J.
- ANDRIES (*Charles-André*), ingénieur et professeur (1821 - 1878), 76, R. Campus.
- ANDRIES (Famille des). Voir ANDRIES (*Guido*).
- \* ANDRIES (*Guido*), appelé aussi GUIDO DI SAVINO, artiste faïencier (?-1541), XXXIII, 35, J. Helbig.
- ANDRIES (*Joseph - Olivier*), prêtre, homme politique et historien (1796-1886), XXIX, 77, Jos. De Smet.
- ANDRIMONT (*Antoine - Joseph D'*) (1754-1826), XXIX, 82, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Henri - Julien D'*), homme politique (1834 - 1891), XXIX, 83, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Marie - Joseph - Julien D'*), industriel (1814-1886), XXXI, 24, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Toussaint D'*) (1757-1822), XXIX, 84, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Victor-Léon D'*), homme politique et financier, XXXI, 25, M. Yans.
- ANDRY (*François - Elisée - Joseph*), artiste-peintre (1813-1851), XXIX, 86, S. Houbart-Wilkin.
- ANET (*Henri*), pasteur (1875-1952), XXXI, 26, J. Meyhoffer.
- ANET (*Jean-François-Henri-Léonard*), pasteur, secrétaire général de la Société évangélique belge à Bruxelles, XXIX, 87, J. Meyhoffer.
- ANET (*Walter-Louis-Kennedy*), pasteur, secrétaire général de l'Église chrétienne missionnaire belge à Bruxelles (1848 - 1934), XXIX, 90, J. Meyhoffer.

- ANETHAN (*Albert-Jean-Louis-Marie*, baron D'), diplomate (1849-1910), XXX, 52, Jacques Willequet.
- ANETHAN (*Alix-Apolline-Louise*, baronne D'), artiste-peintre (1848-1921), XXX, 53, Pierre Bautier.
- ANETHAN (*Auguste-Joseph-Marie*, baron D'), diplomate (1829-1906), XXX, 54, Jacques Willequet.
- ANETHAN (*Jules-Joseph*, baron D'), homme d'État (1803-1888), XXIX, 93, A. Cosemans.
- ANETHAN (*Jules-Marie-Théodore-Auguste-Corneille*, baron D'), diplomate (1862-1904), XXX, 55, J. Willequet.
- ANETHAN (*Paul-Marie-Charles-Victor*, baron D'), diplomate (1866-1892), XXX, 56, Jacques Willequet.
- ANGE DE NIVELLES, écrivain ecclésiastique (vers 1581-après 1632), XXXI, 29, P. Hildebrand.
- ANGILLIS (*Ange-Auguste-Eugène*), notaire, archiviste, homme de lettres (1830-1870), XXX, 56, J. Weisgerber.
- ANGUS (*John*), artiste-peintre (1821-1874), XXIX, 96, S. Houbart-Wilkin.
- ANGUS (*William-Ludovicus*), artiste-peintre (1823-1916), XXIX, 97, S. Houbart-Wilkin.
- ANNEZ DE ZILLEBEECKE (*Charles-Alexandre*), député suppléant au Congrès national, officier, XXIX, 97, L. Leconte.
- ANOUL (*Victor-Prosper-Ernest*), officier supérieur, ministre de la guerre (1794-1862), XXIX, 100, Michel Huisman.
- ANRION (*Adrien-Joseph*), ou HENRION, sculpteur (1730-1773?), XXXIII, 38, M. Devigne.
- ANSELE (*Édouard*), homme politique (1856-1938), XXX, 57, L. Delsinne.
- ANSELE (*Franciscus - Joannes*, dit Frans), artiste-peintre (1819-1897), XXXI, 103, S. Houbart-Wilkin.
- ANSEL (*Franz*), pseudonyme de Franz Fofie, écrivain et fonctionnaire (1874-1939), XXIX, 105, Gustave Charlier.
- ANSELMÈ D'ANVERS, religieux et philologue (vers 1585-1631), XXXI, 30, P. Hildebrand.
- ANSEMBOURG (*Jean-Baptiste-Ferdinand - Joseph*, comte DE MARCHANT ET D') (1782-1854), XXIX, 108, R. Demoulin.
- ANSIAU (*Henri - Augustin - Joseph*), homme politique (1810-1879), XXX, 64, M. Arnould.
- ANSIAU (*Jean-Baptiste*), libraire, éditeur (1787-1869), XXX, 67, J.-P. Devos.
- ANSIAUX (*Émile-Louis*), chirurgien et professeur (1804-1874), XXIX, 112, R. Demoulin.
- ANSIAUX (*Maurice*), économiste et professeur (1869-1943), XXIX, 113, B.-S. Chlepner.
- \* ANSIAUX (*Nicolas - Joseph - Victor*), docteur en médecine (1802-1882), XXX, 70, L. Hauman.
- ANSIAUX (*Oscar - Nicolas - Ambroise*), docteur en médecine (1834-1879), XXIX, 122, G. Lehoucq.
- ANSPACH (*Edouard-Charles*), diplomate (1831-1902), XXXI, 31, J. Willequet.
- ANSPACH (*Eugène-Guillaume*), économiste (1833 - 1890), XXIX, 123, P. Kauch.
- ANSPACH (*Jules*), avocat, conseiller et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants (1829-1879), XXIX, 126, M. Martens.
- \* ANTAS (*Miguel-Martins*, marquis D'), diplomate, historien portugais (1823-1906), XXX, 71, Jacques Willequet.
- ANTEN (*Joseph - Gregorius - Fidelus - Adam*, dit Jef), artiste-peintre (1851-1913), XXIX, 131, S. Houbart-Wilkin.

- ANTHEUNIS (*Gentil-Théodor*), magistrat, homme de lettres, compositeur (1840-1907), XXX, 72, J. Weisgerber.
- ANTHONE (*Gustave - Emiel - Maria*), artiste-peintre (1897-1925), XXIX, 132, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONE (*Jules*), sculpteur (1858-1923), XXX, 73, Victor Tourneur.
- ANTHONI (*François - Théophile*), flûtiste (1850-1907), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ANTHOISSEN (*Louis-Joseph*), artiste-peintre (1849-1913), XXIX, 133, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONY (*Joannes-Baptista-Maria-Josephus*, dit Jean-Baptiste), artiste-peintre (1854-1930), XXIX, 134, S. Houbart-Wilkin.
- ANTOINE (*Georges - Armand - Marie*), musicien et homme de lettres (1892-1918), XXIX, 136, Ch. van den Borren.
- ANTOINE (*Pierre-Joseph*), artiste-peintre (1840-1913), XXIX, 138, S. Houbart-Wilkin.
- \* ANTONIUS, surnommé Gratia Dei, abbé (?-1491), XXXI, 32, V. Tourneur.
- AOUST (*Léon - Emmanuel - Louis - Joseph* d'), mécène-administrateur (1855-1902), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ARCHAMBEAU (*Jean-Michel* d'), compositeur et organiste (1823-1899), XXX, 75, Ch. van den Borren.
- \* ARCONATI VISCONTI (*Constance - Anne-Louise*, née Trotti, marquise), mécène (1800-1871), XXX, 76, R. Van Nuffel.
- ARDEN (*Charlotte-Léonie*, dite Léo), artiste-peintre (1860-1905), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.
- ARDEN (*Henri*), artiste-peintre (1858-1917), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.
- ARDENNE (*Jean* d'), pseudonyme de DOMMARTIN (*Léon-Jean-Antoine*), journaliste (1839-1919), XXIX, 141, Victor Tourneur.
- ARENBERG (*Louis-Prosper*, duc d'), (1785-1861), homme de guerre, XXX, 77, Albert Duchesne.
- ARENBERGH (*Émile* VAN), poète et magistrat (1854-1934), XXIX, 146, Gustave Charlier.
- ARENDONCK (*Jean-Jacques-Antoine* VAN), sculpteur (1822-1881), XXX, 79, Victor Tourneur.
- ARENDT (*Édouard-Louis-Léon-Marie*), fonctionnaire (1843-1924), XXX, 79, Jacques Willequet.
- ARENDT (*Joseph*), ingénieur, syndicaliste chrétien, jésuite (1885-1952), XXXII, 9, R. Rezsöhazi.
- ARNOLD (*Nicolas-Joseph*), administrateur colonial (1860-1940), XXIX, 148, Gaston-D. Périer.
- ARNOLD (*Pierre-Jacques*). Voir ARNOUDET (*Pierre-Jacques*).
- ARNOLD (*Theodorus - Jacobus - Ignatius*), bibliographe, bibliothécaire (1832-1899), XXX, 81, J. Weisgerber.
- ARNOLDO (*Pierre-Jacques*). Voir ARNOUDET (*Pierre-Jacques*).
- ARNOUDET ou AERNOUDET (*Pierre*), jésuite, écrivain ascétique (1811-1865), XXX, 82, E. de Moreau, S. J.
- ARNOUDET (*Pierre-Jacques*). Voir ARNOUDET (*Pierre-Jacques*).
- ARNOULD (*Victor*), homme politique, publiciste (1839-1894), XXX, 83, Gustave Vanzype.
- ARNOULT DE LA POINTE. Voir ORTKENS (*Aerdt*).
- \* ARNTZ (*Égide - Rodolphe - Nicolas*), juriconsulte (1812-1884), XXX, 84, Georges Cornil.
- ARONSTEIN (*Herbert*), économiste (1902-1934), XXX, 95, Georges Aronstein.
- ARRAS (*Jozef-Joannes-Maria*), homme de lettres (1890-1919), XXX, 96, J. Weisgerber.
- \* ARRIVABENE (*Jean*, comte), économiste, philanthrope et homme politique (1787-1881), XXIX, 150, R. Van Nuffel.

- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Anatole-Charles-Philippe*, comte d'), diplomate, écrivain (1830-1879), XXXI, 34, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Gaston-Adolphe-Robert*, comte d'), militaire et diplomate (1837-1893), XXXI, 35, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Arnoold-Philippe-Eugène*, comte d'), diplomate, homme de lettres, chef du cabinet du roi Albert (1867-1935), XXIX, 153, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Ernest*, comte d'), homme politique (1800-1876), XXXI, 36, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Philippe-Jean-Michel*, comte d'), homme politique, diplomate, premier grand maréchal de la Cour de Belgique (1771-1846), XXIX, 156, J. Bolsée.
- ART (*Berthe*), artiste-peintre (1857-1934), XXX, 96, P. Bautier.
- ARTAN (*Louis*), artiste-peintre (1837-1890), XXX, 97, F. Vanzype.
- ARTOIS (Adrien), brasseur (1711-1783), XXXIII, 46, R. van Uytven.
- ARTOIS (Léonard), brasseur (1745-1814), XXXIII, 46, R. van Uytven.
- ARTOIS (Sébastien), brasseur (1680-1726), XXXIII, 48, R. van Uytven.
- ARTOT (*Alexandre-Joseph*), musicien. (Rectification de la notice du t. I<sup>er</sup>, col. 489), XXXI, 37, Ch. van den Borren.
- ARTÔT (*Jean-Désiré*), corniste (1803-1887), XXX, 99, Ch. van den Borren.
- ARTÔT DE PADILLA (*Marguerite-Joséphine-Désirée*), cantatrice (1835-1907), XXX, 100, Ch. van den Borren.
- ASPREMONT (*Gobert* d'), moine cistercien (1190?-1263?), XXX, 101, G. Despy.
- ASPREMONT-LYNDEN (*Guillaume-Bernard-Ferdinand-Charles*, comte d'), homme politique (1815-1889), XXX, 104, J. Willequet.
- ASSCHE ET DE WEMMEL, comtesse VAN DER NOOT (*Adrienne BARBANSOON*, marquise d'), mécène (1875-1944), XXX, 104, Ch. van den Borren.
- ASSCHE (*Isabelle-Catherine* VAN), peintre (1794-?), XXXI, 37, P. Bautier.
- ASSCHE (*Petrus-Bonifacius*, dit Piet VAN), journaliste, homme de lettres (1867-1950), XXX, 105, J. Weisgerber.
- ASSELBERGS (*Alphonse*), artiste-peintre (1839-1916), XXX, 106, G. Vanzype.
- ASSEM (Walther VAN). Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).
- ASTRID (*Sophie-Louise-Thyra*), reine des Belges (1905-1935), XXIX, 160, Léon Cornil.
- \* ASTRUC (*Élie-Aristide*), grand rabbin (1831-1905), XXX, 108, J.-P. Mayer-Astruc.
- AUBEL (Edmond - Marie - Lambert VAN), physico-chimiste (1864-1941), XXX, 110, Jean Timmermans.
- AUCHY (*Charles* DE BONNIÈRES, baron d'). Voir BONNIÈRES.
- AUGER (*Alfred-Isidore-Marie*), prêtre, historien et moraliste (1865-1905), XXX, 111, R. Guelluy.
- AULARD (*Pierre*), homme de guerre (1801-1868), XXX, 113, L. Lecomte.
- \* AUMALE (*Henri-Eugène-Philippe-Louis* D'ORLÉANS, duc d') (1822-1897), XXIX, 167, J. Willequet.
- AURA (*Vincent-Florentin* VANDER), historien prémontré (1845 - 1896), XXX, 116, E. de Moreau, S. J.
- AUTISSIER (Louis-Marie, *alias Jean-François*), peintre miniaturiste (1772-1830), XXIX, 168, Victor Tournour.
- AUTRIQUE (*Édouard*), artiste-peintre (1800?-?), XXIX, 172, S. Houbart-Wilkin.
- AUTRIQUE (*Jean-Baptiste*), artiste-peintre (1777-1853), XXIX, 173, S. Houbart-Wilkin.

- AUWERA (*Jean-Pierre VANDER*), fonctionnaire, animateur du mouvement flamand, numismate (1810-1884), XXX, 116, Victor Tourneur.
- AUXY (marquis et comtes D'), famille noble, XXXII, 12, Ch. Piérard.
- AUXY (Albéric - *François - Philippe*, comte D'), historien, archéologue, amateur d'art (1836-1914), XXXII, 14, Ch. Piérard.
- AUXY (Charles-*Emmanuel*, comte D'), seigneur de Neufvilles, homme politique, écrivain (1752-1817), XXXII, 15, Ch. Piérard.
- AUXY (Édouard D'), chevalier, seigneur de Neufvilles (1654-1742), XXXII, 17, Ch. Piérard.
- AUXY (Édouard-Eugène, comte D'), homme politique (1789 - 1837), XXXII, 17, Ch. Piérard.
- AUXY (Gaston-*Charles-Ange*, comte puis marquis D'), économiste (1800-1867), XXXII, 18, Ch. Piérard.
- AUXY (Jean D'), chevalier, seigneur d'Auxy (fin XIV<sup>e</sup>-1474), XXXII, 19, Ch. Piérard.
- AYWAILLE (*Pierre - Antoine* D'), homme de guerre (1772 - 1837), XXX, 117, Félicien Leuridant.
- B**
- BACKER (*Aloys DE*), jésuite, bibliographe (1823-1883), XXIX, 175, Edouard de Moreau, S. J.
- BACKER (*Augustin DE*), jésuite, bibliographe (1809-1873), XXIX, 176, Edouard de Moreau, S. J.
- BAERTSOEN (Albert), artiste peintre, dessinateur et graveur (1866-1922), XXXII, 23, S. Houbart-Wilkin.
- BAES (*Jean*), architecte (1848-1914), XXXI, 39, A. Dumont.
- BAESENS (*Jean-Clément*), officier (1849-1941), XXXI, 41, A. Duchesne.
- BAGUET (*François-Nicolas-Ghislain*), philologue (1801-1867), XXIX, 178, Alphonse Roersch.
- BAILLET (François - *Joseph - Xavier*, comte DE), magistrat (? - 1748), XXXII, 30, J. Lefèvre.
- BAILLET (Joseph-*François-Jean-Népomucène*, comte de), homme politique (1787-1864), XXXIII, 51, J. Van Offelen.
- BAILLEUX (*Jean - François - Ernest*), avocat, conseiller provincial, philologue et littérateur wallon (1817-1866), XXIX, 181, Maurice Piron.
- BAILLON (André-*Émile-Louis*), écrivain (1875-1932), XXXIII, 52, R. Van Nuffel.
- BALAU (*Sylvain*), prêtre et historien (1854-1915), XXX, 119, M. Yans.
- \* BALL (*Léo DE*), astronome (1853-1916), XXX, 121, P. Swings.
- BALLINGS (Jaak), dramaturge (1881-1941), XXXIII, 57, P. Leenders.
- BALTHASAR (*Henry-Mathieu*), compositeur de musique, facteur d'harmoniums et de pianos (1844-1915), XXX, 124, Ernest Montellier.
- o BAMBEKE (Charles - *Eugène - Marie VAN*), histologiste, embryologiste, professeur à l'Université de Gand (1829-1918), XXXII, 31, J. Fautrez.
- BAMPS (*Constant*), médecin (1847-1907), XXIX, 185, G. Leboucq.
- BANKEN (*Gérard*), en religion VICTORIUS D'APPELTERN. Voir VICTORIUS.
- BANNEUX (Louis-*Joseph*), sociologue et folkloriste (1869-1932), XXXII, 32, Élisée Legros.
- BANNING (Émile - *Théodore - Joseph-Hubert*), publiciste, fonctionnaire, historien et philanthrope (1836-1898), XXIX, 186, Herman Vander Linden.
- BARA (Jules-*Marcel-Lamorald*), avocat et homme politique (1835-1900), XXX, 128, Robert Demoulin.
- BARBANÇON. Voir CONSTANTIN DE BARBANÇON.
- BARBANSON (*Adrienne*). Voir ASSCHE et DE WEMMEL, marquise D', comtesse VAN DER NOOT.

- BARBIER** (*Alexandre-Victor-Antoine*), historien (1831-1910), XXIX, 200, D. Brouwers.
- BARBIER** (*Charles-Auguste*), médailleur et professeur (1806 - 1887), XXX, 139, Victor Tourneur.
- BARBIER** (*Marie-Augustin-Joseph*), historien (1833-1883), XXIX, 201, D. Brouwers.
- BARBIER** (*Nicolas-François*), graveur, ciseleur et médailleur (1768-1826), XXIX, 201, Victor Tourneur.
- BARELLA** (*Hippolyte*), docteur en médecine (1832-1902), XXIX, 202, G. Leboucq.
- BARON** (*Auguste-Alexis-Floréal*), écrivain et professeur (1794 - 1862), XXIX, 204, Gustave Charlier.
- BARON** (*Théodore*), peintre (1840-1899), XXXI, 43, S. Houbart-Witquin.
- BARTELS** (*Adolphe*), publiciste (1802-1862), XXXI, 48, A. Simon.
- \* **BASILIDE D'ATH**, capucin, hagiographe, XXXI, 53, P. Hildebrand.
- BASSOMPIERRE** (*Ernest-Emile-Louis DE*), intendant militaire (1814-1899), XXXI, 53, A. Duchesne.
- BASTELAER** (*René VAN*), conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique (1865-1940), XXXIII, 58, M. Mauquoy-Hendrickx.
- BASTIN** (*Joseph*), dit **WALLON** (Pol), prêtre, professeur, dialectologue, historien (1870-1939), XXXII, 38, W. Legrand.
- BASTIN** (*Jules*), officier (1889-1944), XXXI, 55, L.-E. Halkin.
- BATTEL** (*Wouter ou Gauthier VAN LE VIEUX*, peintre-verrier (1<sup>er</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle-1478), XXXIII, 59, J. Helbig.
- \* **BATTISTINI** (*Mario*), historien et publiciste (1885-1953), XXXIII, 59, L. Van Meerbeeck.
- BAUCQ** (*Philippe-François-Victor*), architecte et patriote (1880 - 1915), XXXII, 45, Nicole Decostre.
- BAYET** (*Louis - Aimé - Joseph*), ingénieur et géologue (1844 - 1912), XXIX, 212, F. Stockmans.
- BAYOT** (*Alphonse*) philologue et dialectologue (1876-1937), XXXI, 57, O. Jodogne.
- BEAULIEU** (*Napoléon-Alcindor*, baron), général, diplomate (1805-1872), XXXIII, 61, J.-R. Leconte.
- BEAUPAIN** (*Jean-Baptiste*), ingénieur et mathématicien (1857 - 1915), XXX, 139, Lucien Godeaux.
- BEAURIEUX** (*Charles-Denis*), peintre et dessinateur (1653-1741), XXXI, 59, J. Yernaux.
- BÈCHE** (*Guillaume DE*), et ses frères, métallurgistes (1573-1629), XXX, 140, Jean Yernaux.
- BECK** (*Christian*), pseudonyme : Joseph Bossi, écrivain (1879-1916), XXXIII, 64, R. Van Nuffel.
- \* **BECKER** (*Frédéric-Guillaume*), pasteur (1819-1885), XXXI, 60, J. Meyhoffer.
- BECKER** (*Jérôme-Jacques*), officier, explorateur, écrivain (1850-1912), XXXI, 62, A. Duchesne.
- BÉCLARD** (*Ferdinand*), paléontologiste (1848-1897), XXIX, 214, F. Stockmans.
- BECQUET** (*Pierre-Joseph-Émile*), échevin de la ville de Bruxelles (1821-1893), XXX, 147, M. Martens.
- \* **BELEN** (*Jean-Théodore*), exégète et orientaliste (1807 - 1884), XXIX, 215, J. Coppens.
- BEERNAERT** (*Auguste - Marie - François*), homme d'État (1829-1912), XXXIII, 69, R. Demoulin.
- BEHR** (*François-Jean-Désiré*, baron DE), diplomate, historien et numismate (1793-1869), XXXI, 64, V. Tourneur.
- BEIL** (*Alphonse DE*), ingénieur (1840-1908), XXIX, 222, R. Campus.
- BELDERBUSCH** (*Gaspard - Antoine - Charles-Philippe VAN DER HEYDEN*, dit), baron, puis comte (1722-1784), XXXII, 47, X. Janne d'Othée.

- BELIN** (*Edouard-Joseph*), évêque de Namur (1821-1892), XXXI, 68, A. Simon.
- BELINNE** (*Charles - Désiré - Gustave*), ingénieur (1849-1928), XXXI, 69, R. Campus.
- \* **BELLYNCK** (*Auguste-Alexis-Adolphe-Alexandre*), naturaliste (1814-1877), XXIX, 225, E. de Wildeman.
- \* **BELOW - SALESKE** (*Karl - Konrad - Alexander - Claus von*), diplomate allemand (1866-1939), XXX, 147, Jacques Willequet.
- BELPAIRE** (*Alfred*), ingénieur et fonctionnaire (1820-1893), XXIX, 226, Richard Campus.
- BELPAIRE** (*Alphonse*), ingénieur (1817-1854), XXIX, 228, Richard Campus.
- BELPAIRE** (*Théodore-Alphonse-Paul-Antoine*), ingénieur (1848 - 1893), XXIX, 232, R. Campus.
- BENDER** (*Constantin*), compositeur et chef de musique militaire (1826-1902), XXXI, 70, A. Duchesne.
- BENOIT** (*Petrus - Leonardus - Leopoldus*), compositeur de musique (1834-1901), XXIX, 236, Ch. van den Borren.
- BEQUET** (*Alfred*), archéologue (1826-1912), XXXII, 50, André Dultère.
- BERCKEL** (*Nicolas VAN*). Voir **AMBREVILLE**.
- BERGER** (*Louis*), ingénieur (1824-1907), XXIX, 266, Richard Campus.
- BERGH** (*François-Joseph VAN DEN*), littérateur flamand et professeur (1852-1921), XXX, 149, G. Van Doorslaer.
- BERGH** (*Pierre-Jean-Léopold VAN DEN*), fonctionnaire et numismate (1854-1911), XXX, 151, G. Van Doorslaer.
- BERGHE** (*Robert VAN DEN*), dit **MONTANUS**, docteur en médecine (mort vers 1650), XXIX, 268, G. Van Doorslaer.
- BERGHE** (*Thomas VAN DEN*), dit **MONTANUS**, licencié en médecine (1617-1685), XXIX, 269, G. Van Doorslaer.
- BERGMANN** (*Anton*), avocat et homme de lettres (1835-1874), XXIX, 271, J. Weisgerber.
- BERGMANS** (*Charles*), mathématicien (1830-1909), XXXI, 72, L. Godeaux et Ch. van den Borren.
- BERGMANS** (*Paul-Jean-Étienne-Charles-Marie*), professeur d'Université, bibliothécaire (1868-1935), XXXII, 53, Ch. van den Borren.
- BÉRIOT** (*Charles-Auguste DE*), violoniste et compositeur (1802-1870), XXIX, 274, Ch. van den Borren.
- BERLIÈRE** (*Alfred*), en religion dom **URSMER**, historien, bénédictin de Maredsous (1861-1932), XXX, 151, Philibert Schmitz.
- BERNAERT** (*Frédéric-François-Laurent*), officier, théoricien militaire et historien (1824-1904), XXXI, 72, A. Duchesne.
- BERNARD** (*Étienne*), compositeur (1569 ou 1570-1600), XXXIII, 105, P. Becquart.
- BERNIER** (*Théodore-Antoine*), archéologue, historien et généalogiste (1843-1893), XXXI, 74, Chr. Pié-rard.
- BERTRAND** (*Émile-Adelin*), mathématicien (1872-1929), XXX, 157, Lucien Godeaux.
- BERTRAND** (*Ernest*), fonctionnaire de l'administration pénitentiaire (1868-1949), XXX, 157, J.-P. Devos.
- BERVOET** (*Juste-Jacques DE*) magistrat (1678-1757), XXIX, 297, J. Lefèvre.
- BÉTHUNE** (*Félix*, baron **DE**), prêtre et numismate (1824-1909), XXX, 159, Victor Tourneur.
- \* **BEXON** (*Claude-Léopold DE*), évêque de Namur (1731-1807), XXXI, 76, A. Simon.

- BEYAERT (*Amédée-François-Frédéric*), ingénieur (1850-1903), XXX, 160, R. Campus.
- BEYAERT (*Julien*), ingénieur (1854-1911), XXX, 160, R. Campus.
- BIARENT (*Adolphe*), organiste et compositeur (1871-1916), XXXIII, 106, S. Vouillemin.
- BIDAUT (*Jean - Guillaume - Eugène*), ingénieur, fonctionnaire (1808-1868), XXX, 161, R. Campus.
- BIDDAER (*Émile*), ingénieur (1861-1923), XXIX, 298, R. Campus.
- BIDEZ (*Marie-Auguste-Joseph*), philologue et professeur (1867-1945), XXXI, 77, A. Severyns et P. Mertens.
- BIGAUD (*Annet*), industriel, XXXI, 80, J. Breuer.
- BIGWOOD (*Georges-Joseph*), historien, juriste économiste, avocat et professeur (1871-1930), XXXI, 81, J. de Sturler.
- BIJL (*Eugène - Godfroid*), astronome (1861-1924), XXIX, 299, J.-F. Cox.
- BIJLS (*Julien*), ingénieur (1886-1939), XXX, 165, R. Campus.
- BILLIART (*Julie*), fondatrice des Sœurs de Notre-Dame (1751-1816), XXX, 165, André Dulière.
- BIOT (*Gustave-Joseph*), graveur et peintre (1833-1905), XXX, 166, Pierre Bautier.
- BIOURGE (*Nicolas-Théodore-Jean-Né-pomucène*), porcelainier (1751-?), XXXIII, 107, J. Helbig.
- BIOURGE (*Philibert*), prêtre, professeur, botaniste, mycologue et chimiste (1864-1942), XXX, 168, Victor Estienne.
- BISCHOFFSHEIM (*Jonathan - Raphaël*), banquier, homme politique, philanthrope (1808-1883), XXX, 171, P. Kauch.
- BLAES (*Jean - Baptiste - Ferdinand*), archiviste et historien (1833-1861), XXXII, 58, Lucienne Van Meerbeeck.
- BLANCQUAERT (*Isidore*), ingénieur, fonctionnaire, professeur (1838-1926), XXX, 175, R. Campus.
- BLESER (*Philippe - Jacques - Édouard DE*), archéologue (1824 - 1868), XXIX, 299, G. Van Doorslaer.
- BLOCK (*Raymond DE*), philologue (1848-1900), XXIX, 302, Alphonse Roersch.
- \* BLOIS (*Louis DE*) ou BLOSIUS, abbé de Liessies (1506-1566), XXXI, 86, F. Vandenbroucke.
- BLONDEEL VAN CUELEBROECK (*Edouard*), diplomate (1809-1872), XXXI, 93, A. Duchesne.
- BLONDEN (*Hubert-Guillaume*), ingénieur (1816-1881) XXXI, 96, M. Yans.
- Bo (*Leonardus-Lodewijk DE*), poète et dialectologue flamand (1826 - 1884), XXIX, 303, J. Cuvelier.
- BODART (*Maurice - Henry*), dessinateur, graveur et peintre (1874-1940), XXX, 176, Ernest Montellier.
- BODDAERT (*Gustave-Léonard*), chirurgien (1836-1888), XXIX, 305, G. Leboucq.
- BODDAERT (*Richard*), médecin (1834-1909), XXIX, 306, G. Leboucq.
- BODY (*Albin*), archiviste et historien folkloriste (1836-1916), XXX, 178, M. Yans.
- BOËNS (*Hubert*), médecin (1825-1898), XXIX, 309, G. Leboucq.
- BOËSSIÈRE THIENNES (*marquis Gaëtan DE LA*), collectionneur (1843-1931), XXX, 180, Comte Edmond Carton de Wiart.
- BOEUR (*Jean-Henri-Thomas-Engelbert DE*), officier, XXXIII, 108, F. Bernaert et A. Duchesne.
- BOGAERT (*Clément VAN*), ingénieur (1856-1937), XXIX, 309, Marcel Castiau et R. Campus.
- BOGHÆERT (*Jan VAN*), artiste faïencier (1525?-?), XXXIII, 110, J. Helbig.
- BOISACQ (*Emile*), linguiste (1865-1945), XXXI, 97, M. Leroy.

- BOMMER** (*Jean-Édouard*), botaniste (1829-1895), XXIX, 313, Aug. La-meere.
- BONEHILL** (\* Thomas et Emile), ingénieurs et industriels (1796-1858 et 1860-1934), XXXI, 99, R. Campus.
- BONJEAN** (*Albert-Jean-Henri*), avocat et homme de lettres (1858-1939), XXIX, 314, Joseph Meunier.
- BONNIÈRES** (*Charles DE*), baron d'AUCHY, officier et diplomate (mort après 1664), XXIX, 317, J. Lefèvre.
- BORCHGRAVE D'ALTENA** (comte Paul-Édouard - *Joseph DE*), diplomate, chef du cabinet du Roi (1827-1901), XXIX, 319, Comte Louis de Lichtervelde.
- BOREL** (*Henri-Albert*), pasteur, imprimeur (1865-1928), XXX, 180, J. Meyhoffer.
- BORNET** (*Charles - Adolphe - Jules*), archiviste de l'État et professeur (1817-1872), XXIX, 321, D. Brouwers.
- BORNET** (*Charles-Joseph-Adolphe*), professeur d'université, historien (1804-1875), XXIX, 324, Victor Tourneur.
- BORLÉE** (*Joseph-Augustin*), médecin (1817-1907), XXIX, 326, G. Le-boucq.
- BORMAN** (*Camille-Théodore-Frédéric-Marie*, baron DE), historien (1837-1922), XXIX, 327, J. Cuvelier.
- BORMANS** (*Stanislas - Marie*), archiviste, historien, professeur (1835-1912), XXIX, 332, J. Cuvelier.
- BORRE** (*Sébastien VAN DEN*), prêtre, fondateur de bourses d'études (1494?-1579), XXIX, 338, G. Van Doorslaer.
- BORTIER** (*Pierre-Louis-Antoine*), agronome (1805 - 1879), XXIX, 339, E. De Wildeman, revu par L. Hauman.
- BOSCAVEN** (H.). Voir SCHUERMANS (*Henri - Charles - Anne - Paul - Guillaume*).
- BOSCH** (*Ambroise VAN DEN*), archiprêtre du district de Lierre (1659-1726), XXIX, G. Van Doorslaer.
- BOSCH** (*Firmin-Joseph-Marie*, baron VAN DEN), magistrat et écrivain (1864-1949), XXXI, 100, H. Davignon.
- BOSMANS** (*Henri*), jésuite, professeur, historien des mathématiques (1852-1928), XXX, 182, A. Rome.
- BOSMANS** (*Jules-Léopold-Hubert-Ghislain*), héraldiste (1853-1928), XXXI, 103, X. de Ghellinck Vaernewyck.
- BOSMANS** (*Louis*), entrepreneur de travaux publics, conseiller communal et échevin de Louvain (1827-1910), XXXII, 60, J.-P. Devos.
- BOSRET** (*Nicolas-Joseph*), chansonnier (1799-1875), XXX, 183, Ernest Montellier.
- BOSSYNS** (*Alfons*), en religion Frère Hilaire d'Anvers. Voir HILAIRE.
- \* **BOST** (*Théophile-Emmanuel*), pasteur, conférencier, publiciste (1828-1910), XXX, 187, J. Meyhoffer.
- \* **BOUCHER** (*Philippe*), pasteur, publiciste (1811-1885), XXX, 190, J. Meyhoffer.
- BOUCKAERT** (*Désiré - Clément*), ingénieur (1861-1939), XXIX, 346, Léon Bonnet.
- BOUCKAERT** (*Louis*), ingénieur (1863-1923), XXIX, 348, R. Campus.
- BOUDIN** (*Emmanuel - Joseph*), ingénieur (1820 - 1893), XXIX, 350, R. Campus.
- BOUHTAY** (*Henri-Noël*), officier (1777-1859), XXXI, 106, M. Yans.
- BOUHY** (*Victor*), ingénieur (1821-1887), XXX, 193, R. Campus.
- BOUILLIART** (*Joseph-Albert-Théodore*), officier (1811-1866), XXXI, 107, A. Duchesne.
- BOULVIN** (*Jules*), ingénieur et professeur (1855-1920), XXIX, 353, R. Campus.
- BOUQUÉ** (*Édouard-François*), médecin (1843-1902), XXIX, 357, G. Le-boucq.
- BOURGOIS** (*Nicolas*). Voir BOURGOIS (N.).

- BOURGOIS (Nicolas), professeur à l'Université de Vienne vers 1544, XXXII, 61, J.-E. Opsomer.
- BOURLARD (Antoine-Joseph), artiste-peintre (1826-1899), XXIX, 359, P. Bautier.
- BOURTONBOURT (Martine RIGAUD, épouse), fondatrice des Sœurs de la Charité (1660-1732), XXX, 194, André Dulière.
- \* BOUSSEMARY (Humbert - Séraphin - Joseph), faïencier (1742 - 1821), XXXIII, 112, J. Helbig.
- BOUSSU (Maximilien de Hénin-Liétard, comte DE), homme de guerre (1530/1540-1578), XXXII, 63, J. Leffèvre.
- \* BOUTEVILLE (Louis-Ghislain DE), homme politique et magistrat (1746-1821), XXXI, 109, C. Tihon.
- BOSSI (Joseph). Voir BECK (Christian).
- BOVIE (Émile), ingénieur (1845-1901), XXIX, 360, R. Campus.
- BOZET (Léon), ingénieur et fonctionnaire (1848-1894), XXX, 195, R. Campus.
- BRABANDERE (Pierre DE), évêque de Bruges (1828-1895), XXXI, 112, A. Simon.
- BRABANDT (Léon VAN), ingénieur et fonctionnaire (1872-1928), XXIX, 361, Léon Bonnet.
- BRABANT (Jean-Baptiste), homme politique (1802-1872), XXXI, 113, A. Dulière.
- BRACHET (Albert), biologiste, morphologiste, professeur (1869 - 1930), XXX, 196, A.-M. Dalcq.
- BRACQ (Henri-François), évêque de Gand (1804-1888), XXXI, 115, A. Simon.
- BRAEMT (Joseph-Pierre), graveur sur métaux, médailleur, premier graveur de l'Hôtel des Monnaies de Bruxelles (1796-1864), XXXIII, 113, V. Tourneur.
- BRAHY (Édouard-Jean-Joseph), mathématicien (1823-1911), XXX, 209, Lucien Godeaux.
- BRAND (Eugène), mathématicien (1861-1936), XXXI, 118, A. Errera.
- BRANTS (Victor - Léopold - Jacques - Louis), historien, économiste et sociologue (1856-1917), XXX, 209, Vicomte Terlinden.
- BRASSEUR (Jean-Baptiste), mathématicien (1802-1868), XXIX, 362, Lucien Godeaux.
- BRASSEUR (Pierre), professeur de mathématiques (1851-1936), XXXI, 120, L. Godeaux.
- BRAUN (Émile, baron), bourgmestre de la ville de Gand (1849-1927), XXIX, 365, R. Campus.
- BRESMAL (Philippe DE), pasteur (?-1663), XXXI, 121, J. Meyhoffer.
- BRIALMONT (Henri-Alexis), lieutenant général, ingénieur, écrivain militaire et député (1821-1903), XXX, 212, Louis Leconte.
- BRIALMONT (Mathieu-Laurent-Joseph), homme de guerre (1789 - 1885), XXXII, 66, Louis Leconte.
- BRIALMONT (Nicolas - François - Edouard), général-major (1813-1881), XXXI, 123, L. Leconte.
- BRIART (Alphonse), ingénieur et géologue (1825-1898), XXXI, 124, F. Stockmans.
- \* BRIATTE (Jean-Baptiste), pasteur (?-1793), XXXIII, 126, J. Meyhoffer.
- BRIBOSIA (François-Louis-Florentin), médecin (1825-1900), XXIX, 366, G. Leboucq.
- BRIXHE (Godefroid-Eugène), magistrat (1785-1859), XXXI, 127, M. Yans.
- BROCAL (Lambert), secrétaire privé du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont (1725-1801), XXXII, 68, M. Yans.
- BROECKX (Cornelle), médecin, historien de la médecine (1807-1869), XXIX, 367, G. Leboucq.
- BROQUEVILLE (Charles-Marie-Pierre) Albert, baron, puis comte DE, homme d'État (1860-1940), XXIX, 369, Comte Louis de Lichtervelde.

- BROUWER** (*François-Marie*, Mgr DE), chanoine (1846-1927), XXXI, 128, N. Huyghebaert.
- BROUWERS** (*Corneil-Dieudonné*), archi-  
viste et historien (1874-1948),  
XXXI, 131, C. Tihon.
- \* **BRUEGEL** ou **BRUEGHEL** (*Pierre*), dit  
*Le Vieux* ( $\pm$  1520/1525-1569), ar-  
tiste peintre, XXXII, 71, S. Sulz-  
berger.
- BRUEGHEL** (*Pierre*). Voir **BRUEGEL**  
(*Pierre*).
- BRUGGE** (*François VAN*), en religion  
Franciscus de Brugis. Voir **FRAN-**  
**CISCUS**.
- BRUNEEL** (*Frédéric*), ingénieur des  
ponts et chaussées (1855 - 1942),  
XXXII, 75, Richard Campus.
- BRUNET** (*Jules*), ingénieur, fonction-  
naire et critique d'art (1862-1942),  
XXX, 230, J. Willequet.
- \* **BRUNO** (*Lodovico*), humaniste (1444  
ou 1445-1508), XXXI, 134,  
P. Bonenfant.
- BRUYLANTS** (*Pierre - Joseph - Marie -*  
*Louis*), professeur à l'Université de  
Louvain (1885-1950), XXXIII, 134,  
A. Van Dormael.
- BRUYNE** (*Albert DE*), en religion Dom  
Donatien, exégète (1871-1935),  
XXXIII, 134, Ph. Schmitz.
- BUISSERET-STEENBEECQUE DE BLA-**  
**RENGHIEN** (*Conrad-Marie-Joseph-*  
*Léo*, comte DE), diplomate et écri-  
vain (1865-1927), XXXI, 138,  
A. Duchesne.
- \* **BULL** (*John*), compositeur de musi-  
que (1563-1628), XXXIII, 137,  
Ch. van den Borren.
- BULS** (*Charles-Gommaire-François*),  
conseiller et bourgmestre de la ville  
de Bruxelles, membre de la Cham-  
bre des représentants (1837-1914),  
XXX, 231, Mina Martens.
- \* **BULTEEL** (*Gislain*), poète néolatin  
(1555-1611), XXX, 236, Louis Ba-  
kelants.
- \* **BULWER** (*Sir Henry*), diplomate,  
homme politique et écrivain (1801-  
1872), XXXI, 141, J. Willequet.
- BUREAU** (*Théophile*), ingénieur, direc-  
teur de l'École industrielle de Gand  
(1827-1884), XXX, 239, R. Campus.
- BURGGRAEVE** (*Adolphe-Pierre*), chirur-  
gien, sociologue (1806-1902), XXIX,  
377, G. Leboucq.
- BURGGRAFF** (*Pierre*), philologue  
(1803-1881), XXIX, 380, Alphonse  
Roersch.
- BURLET** (*Constantin-Eugène DE*), in-  
génieur et fonctionnaire (1846-1925),  
XXIX, 382, R. Campus.
- BURVENICH** (*Frédéric*), horticulteur et  
professeur (1837-1917), XXIX, 385,  
E. De Wildeman.
- BURY** (*Jean-Dieudonné*), graveur sur  
armes, littérateur wallon (1867-  
1918), XXIX, 389, Maurice Piron.
- BUS** (*Bernard DU*). Voir **BUS DE GISI-**  
**GNIES** (*Bernard*).
- BUS DE GISIGNIES** (*Bernard - Amé -*  
*Léonard*, vicomte du), ornithologue  
et paléontologiste (1808 - 1874),  
XXXIII, 140, F. Stockmans.
- BUSÉ** (*François*), pasteur (1871-1942),  
XXXI, 144, J. Meyhoffer.
- BUSET** (*Martin*), compositeur (1565-  
1618), XXXIII, 142, P. Becquart.
- BUSSCHERE** (*Louis DE*), ingénieur et  
fonctionnaire (1847-1896), XXX,  
241, R. Campus.
- BUSSCHOP** (*Jules-Auguste-Guillaume*),  
compositeur (1810-1896), XXIX,  
395, Albert Vander Linden.
- BUTBACH** (*Laurent*), marchand et  
industriel (entre 1540 et 1550-1622),  
XXXI, 144, M. Yans.
- \* **BYSE** (*Charles*), pasteur, publiciste  
(1835-1925), XXX, 243, J. Mey-  
hoffer.

## C

- \* **CACHEUX** (*Amand*), pasteur (1815-  
1895), XXX, 249, J. Meyhoffer.
- CAESTRE** (*Camille VAN*) ou **CASTRE**,  
médecin (1527?-avant 1588), XXIX,  
399, G. Van Doorslaer.
- CAESTRE** (*Jacques VAN*), médecin  
(1489?-1535), XXIX, 401, G. Van  
Doorslaer.

- ° CAISNE (*Henri DE*), peintre (1799-1852), XXXI, 149, P. Bautier.
- CALBERG (*Léopold*), ingénieur et officier du génie (1889-1917), XXX, 252, Martin Risack.
- CALLIER (*Alexis*), magistrat, XXX, 252, H. Bekaert.
- CALOEN (*Joseph-Marie-Louis-Victor VAN*), en religion Dom Gérard, prélat bénédictin (1853-1932), XXXI, 152, N. Huyghebaert.
- CALSTER (*Martin VAN*), sculpteur (mort en 1628), XXIX, 404, G. Van Doorslaer.
- CAMBIER (*Louis-Gustave*), peintre (1874-1949), XXXI, 162, P. Bautier.
- CAMBIER (*Pierre-Augustin*), mathématicien et pédagogue (1835-1909), XXX, 255, Lucien Godeaux.
- CAMBRELIN (*Alfred - Léon*), écrivain militaire (1828-1893), XXXII, 79, L. Leconte.
- CAMBRELIN (*François - Philippe - Joseph*), médecin (1792-1881), XXIX, 408, G. Leboucq.
- CAMERMAN (*Émile*), ingénieur (1854-1926), XXXII, 84, H. Lavachery.
- CAMPENHOUDT (*Jean-Jacques VAN*), orfèvre (1735-1811), XXIX, 410, G. Van Doorslaer.
- CAMPENHOUDT (*Louis-Auguste VAN*), conservateur des hypothèques (1810-1880), XXX, 256, Léon Goffin.
- CAMPION (*Lucien*), avocat, professeur (1898-1929), XXX, 257, Henry-L. Botson.
- \* CANDEILH (*François*, dit Ferdinand), directeur de théâtre (1828-1902), XXX, 260, A.-M. Bonenfant-Feytmans.
- CANDÈZE (*Ernest-Charles-Auguste*), entomologiste (1827-1898), XXIX, 412, Aug. Lameere.
- CANNART D'HAMALE (*François-Joseph-Ghislain*, chevalier DE), horticulteur amateur, sénateur (1803-1888), XXIX, 414, E. De Wilde-man.
- CANNEEL (*Théodore-Joseph*), artiste-peintre (1817-1892), XXX, 260, Herman Vander Linden.
- CANTRAINÉ (*François-Joseph*), zoologiste (1801-1863), XXIX, 416, Aug. Lameere.
- CANTRÉ (*Jean-François*), xylographe et peintre (1885-1931), XXXI, 163, L. Eeckman.
- \* CAPACCINI (*François*), internonce aux Pays-Bas de 1828 à 1831 (1784-1845), XXX, 262, A. Simon.
- CAPART (*Alphonse - Julien*), médecin (1847-1925), XXIX, 417, G. Leboucq.
- CAPIAUMONT (*Alexis-Adolphe*), homme de guerre et écrivain (1798-1879), XXXI, 164, A. Duchesne.
- \* CAPRONNIER (*François ou Francisque*), peintre de vitraux (1779-1853), XXXI, 168, J. Helbig.
- CAPRONNIER (*Jean - Baptiste - François*), peintre de vitraux (1814-1891), XXXI, 170, J. Helbig.
- CAPY (*Adrien*), compositeur (1571-1639), XXXIII, 145, P. Becquart.
- CARBONNELLE (*Ignace*), jésuite, mathématicien et physicien (1829-1889), XXIX, 418, E. de Moreau, S. J.
- CARDON (*Charles-Léon*), peintre-décorateur et collectionneur (1850-1920), XXXI, 176, P. Bautier.
- CARLIER (*Jules*), industriel, mécène et philanthrope (1851 - 1930), XXX, 264, P. Goldschmidt-Clermont.
- \* CARMOLY (*Eliakim*, dit Eliacin), rabbin (1802-1875), XXXI, 178, A. Benrubi.
- CARNOY (*Jean - Baptiste*), chanoine, docteur ès sciences naturelles, professeur d'université (1836 - 1899), XXIX, 421, E. De Wildeman.
- CARNOY (*Joseph-Antoine*), mathématicien (1841-1906), XXIX, 426, L. Godeaux.
- CARPENTIER (*Eugène*), architecte (1819-1886), XXIX, 427, Félicien Leuridant.

- CARRETTE (Honoré - *Joseph*), lieutenant-général (1815-1894), XXXIII, 146, J.-R. Leconte.
- CARTER (Lilly-Élizabeth), pédagogue (1863-1937), XXXII, 84, S. De Coster.
- CARTIER DE MARCHIENNE (Émile - *Ernest*, baron DE), diplomate (1871-1946), XXXII, 88, Jacques Willequet.
- CARTON DE WIART (Étienne-*Joseph*), évêque de Tournai (1898-1948), XXX, 268, A. Simon.
- CASTEEL. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).
- CASTELEYN (*Auguste*), jésuite, professeur, prédicateur, théologien, philosophe, sociologue (1840 - 1922), XXX, 269, L. Willaert, S. J.
- CASTER (*Guillaume-Charles-Alphonse-Marie-Joseph VAN*), historien et archéologue (1836 - 1918), XXIX, 429, J. Laenen.
- CASTIAU (*Marcel*), ingénieur (1877-1950), XXXI, 179 R. Campus.
- CASTRE, CASTRICUS. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).
- \* CATALAN (Eugène-*Charles*), mathématicien (1814-1894), XXIX, 430, Lucien Godeaux.
- CATTIER (Félicien), avocat, professeur financier (1869-1946), XXXII, 90, P. Kauch.
- CATTIER (*Pierre-Armand*), sculpteur (1830-1892), XXX, 270, Herman Vander Linden.
- CAUDEL (*Antoine*), peintre (?-1513 ou 1514), XXXI, 182, J. Yernaux.
- CAUWENBERGH (Jean-*Marie VAN*), évêque auxiliaire et vicaire général de Malines (1879-1950), XXXI, 186, G. Ryckmans.
- CAVEL (*Oscar DE*), ingénieur (1871-1930), XXX, 271, Léon Bonnet et Richard Campus.
- CAVENS (*Jean-Louis-Marie-Charles*, comte), collectionneur et mécène (1844-1921), XXXIII, 150, A. Duchesne.
- CAVENS (Louis-*Herman-Marie*, comte), publiciste et mécène (1850-1940), XXXIII, 153, A. Duchesne.
- CAVERSON (*Jacques-François DE*), magistrat (?-1713), XXXI, 188, J. Lefèvre.
- CAZENAVE (*Lucien DE*), ingénieur civil, consul général de Belgique à Athènes (1843-1894), XXIX, 433, R. Campus.
- CELIDONIUS NICASIVS SUBERIENSIS. Voir SINNICH (Jean).
- \* CERF (*Henriette*), botaniste (1810-1877), XXX, 271, L. Hauman.
- \* CESÀRO (*Ernesto*), mathématicien (1859-1906), XXX, 272, Lucien Godeaux.
- CESÀRO (Giuseppe - *Raimondo - Pio*), minéralogiste (1849-1939), XXX, 275, H. Buttgenbach.
- CHAINEUX (*Jacques*), helléniste (1863-1938), XXXI, 189, J. Van Ooteghem.
- CHALON (Renier - *Hubert - Ghislain*), bibliophile, numismate et archéologue (1802-1889), XXIX, 434, Victor Tourneur.
- CHANDELON (*Joseph-Théodore-Pierre*), chimiste (1814-1885), XXIX, 440, G. Leboucq.
- CHAPUIS (*Félicien*), entomologiste (1824-1879), XXIX, 442, Aug. La-meere.
- \* CHARLIER (*Jean - Pierre*), pasteur (1775-1822), XXX, 280, J. Meyhoffer.
- CHARLOTTE (*Marie-Amélie-Victoire-Clémentine-Léopoldine*), princesse de Belgique (1840-1927), XXXI, 190, A. Duchesne.
- CHASTELER (ou CHASTELEER, *Jean-François DU*), président du Conseil de Hainaut (1691-1768), XXIX, 443, J. Lefèvre.
- CHAUVIN (*Victor*), orientaliste, professeur d'Université (1844 - 1913), XXIX, 445, Herman-F. Janssens.
- \* CHAVANNE (*Georges*), chimiste (1875-1941), XXXI, 202, J. Timmermans.
- CHESNE (*Philippe-Cleriarde DU*), juriste et homme d'Etat (1669-1747), XXXI, 206, J. Lefèvre.

- CHÈVREMONT (*Lambert-Joseph*), ingénieur (1781-1860), XXXI, 208, J. Breuer.
- CHIÈVRES. Voir ÈVE DE CHIÈVRES.
- CHIWANGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHIWONGE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHOIGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHOQUET (*Edmond*), ingénieur, inspecteur général des Chemins de fer (1868-1940), XXX, 282, R. Campus.
- CHROUET (*Henri*), pasteur (1621-1691), XXXI, 209, J. Meyhoffer.
- CHUWANGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CHYWOGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CICONIA (*Johannes*) ou en langue vulgaire Ciwagne, Ciwogne, Chiwonge, Chywogne, Chiwangne, Schuwangne, Chuwangne, Choingne, compositeur (1335/1340-1411), XXXII, 95, Suzanne Clercx-Lejeune.
- CIWAGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CIWOGNE (*Johannes*). Voir CICONIA.
- CLAESSENS (*Pierre*), chanoine titulaire du chapitre métropolitain, à Malines, camérier secret de Sa Sainteté, professeur d'humanités et de philosophie, historiographe (1817-1886), XXIX, 448, A. Simon.
- CLAEYS (*Isidore*), ingénieur (1861-1906), XXX, 283, R. Campus.
- CLARIS (*Louis-Antoine DE*), fonctionnaire (?-1715), XXXI, 213, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Louis-Roger DE*), financier (?-1663), XXXI, 216, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Philippe-Louis DE*), fonctionnaire (?-1714), XXXI, 218, J. Lefèvre.
- CLESSE (*Antoine*), littérateur (1816-1889), XXIX, 450, Georges Dautrepoint.
- CLOËS (*Édouard-Jean-Roland*), magistrat, juriconsulte, sociologue (1831-1914), XXIX, 454, Joseph Cuvelier.
- CLOËS (*Jean-Joseph-Roland*), magistrat, juriconsulte (1796 - 1876), XXIX, 456, Joseph Cuvelier.
- CLOQUET (*Louis*), ingénieur (1849-1920), XXIX, 458, Richard Campus.
- CLOSSET (*Léon - Dieudonné - Marie - Stanislas DE*), philologue (1827-1866), XXIX, 461, Alphonse Roersch.
- CLOSSON (*Ernest*), musicologue (1870-1950), XXXIII, 157, Ch. van den Borren.
- CLUYSENAAR (*Jean - Pierre*), architecte (1811-1880), XXIX, 463, Jacques Stevens, revu par A. Dumont.
- CLUYSENAER (*André*), peintre (1872-1939), XXXI, 219, P. Bautier.
- COCHETEUX (*Charles - Albert - Louis*), homme de guerre et archéologue (1818-1894), XXX, 284, L. Leconte.
- COEMANS (*Eugène-Henri-Lucien-Gaëtan*), botaniste (1825-1871), XXIX, 466, E. De Wildeman.
- COGELS (*Frédégand-Patrice-Joseph-Marie*, baron), homme politique (1850-1932), XXXIII, 163, Baron Holvoet.
- COGELS-DU BOIS (*Édouard-Joseph*, baron), économiste et financier (1793-1868), XXXIII, 164, J. Van Offelen.
- COLART (*Émile-Joseph*), mathématicien (1860-1932), XXX, 287, Lucien Godeaux.
- COLBEAU (*Jules - Alexandre - Joseph*), malacologiste (1823-1881), XXIX, 469, Aug. Lameere.
- COLENS (*Jules*), archiviste (1840-1918), XXIX, 470, Joseph Cuvelier.
- COLIBRANT (*Rombaut*), prévôt, puis abbé de Postel (1616-1626) (1554-1626), XXIX, 472, Pl. Lefèvre.
- COLINS (*Antoine*), magistrat (1598-1666), XXIX, 474, J. Lefèvre.
- COLLE (*Gaston*), philosophe et littérateur (1881-1946), XXXI, 220, A. Dulière.
- COLOMBIER (*Oscar - Edmond - Victor DU*), officier de marine (1820-1890), XXXIII, 165, J.-R. Leconte.

- COLOMBIER (Thémistocle-Scipion-Charles-Albert DU), officier de marine (1818-1892), XXXIII, 167, J.-R. Leconte.
- COMBAZ (Gisbert - Corneille - Henri - Paul), orientaliste, peintre (1869-1941), XXXIII, 169, H. Lavachery.
- CONRAD (Frédéric-Guillaume-Henri-Herman), botaniste (1888 - 1943), XXXII, 109, F. Stockmans.
- CONRAD (Walter). Voir CONRAD (Frédéric).
- CONRARDY (Lambert - Louis - Dieu - donné), prêtre, missionnaire (1841-1914), XXXIII, 173, W. Legrand.
- \* CONSTANTIN DE BARBANÇON, écrivain mystique (1582-1631), XXXII, 111, P. Hildebrand.
- COPPÉE (Denis), dramaturge et poète ( $\pm$ 1580-1630), XXXII, 114, C.-J. Titmus.
- COPPENS (Aurèle-Augustin), peintre, dessinateur, graveur (1668-1740), XXXIII, 175, R. Piérard-Gilbert.
- COPPEZ (Jean - Baptiste), médecin ophtalmologue (1840-1930), XXXI, 222, P. Danis.
- COQUILHAT (Casimir-Erasmus), général d'artillerie et publiciste (1811-1890), XXIX, 476, Albert Vander Linden.
- CORDEYS (Paul-François DE), avocat, trésorier général des Pays-Bas (mort en 1759), XXIX, 478, J. Lefèvre.
- COREMANS (Victor - Amédée - Jacques - Marie), journaliste, archiviste, historien (1802-1872), XXIX, 481, Joseph Cuvelier.
- CORIN (Gabriel), médecin - légiste (1864-1919), XXIX, 486, G. Leboucq.
- CORNET (François-Léopold), industriel et géologue (1834-1887), XXXI, 223, F. Stockmans.
- CORNET (Jules), géologue et professeur (1865-1929), XXXI, 225, F. Stockmans.
- CORNET - AUQUIER (Hector), pasteur (1819-1860), XXX, 287, J. Meyhoffer.
- CORNET DE GREZ (Gommaire-Antoine-Ignace), comte d'Elzius, baron de Tourneppe, seigneur de Bois-Seigneur-Isaac, etc., conseiller d'État, homme politique (1735 - 1811), XXIX, 488, J. Lefèvre.
- CORR (Mathieu-Erin), graveur (1803-1862), XXX, 289, Herman Vander Linden.
- COSTER (Charles-Théodore-Henri DE), écrivain (1827-1879), XXIX, 491, Georges Doutrepont.
- COULEZ (Zégre), magistrat (mort en 1636), XXX, 290, J. Lefèvre.
- COURT (Jules-Victor DE LE), magistrat et bibliographe (1835-1906), XXX, 291, G. de le Court.
- COUSEBANT D'ALKEMADE (Alexandre, écuyer), officier, ministre de la guerre (1840-1922), XXXI, 228, A. Duchesne.
- COUSIN (Jean), ingénieur (1843-1926), XXXI, 231, R. Campus.
- COUSOT (François - Marie - Frédéric), homme de lettres (1856 - 1932), XXXII, 117, Ernest Montellier.
- COUTURIEUX (Jean-Baptiste-Adelson-André-Magloire), officier et paléontologiste (1858-1918), XXXI, 233, F. Stockmans.
- CRANINX (Pierre-Jean-Étienne), médecin (1805-1890), XXX, 294, G. Leboucq.
- CRÉPIN (François), botaniste (1830-1903), XXX, 296, E. De Wildeman revu par L. Hauman.
- CRESSONNIÈRES (Jacques et Pierre DES) (1864-1926), avocats (1890-1945), XXX, 299, G. Aronstein.
- CRICQUILLON (Maximilien - Joseph), homme de guerre (1786-1854), XXXI, 234, A. Duchesne.
- CRISMER (Léon), chimiste (1858-1944), XXXI, 236, J. Timmermans.
- CROCQ (Jean), médecin (1824-1898), XXX, 301, G. Leboucq.
- CRONSTRÖM. Voir KOCH.

- CROUSSE** (*Pierre - François - Joseph*), colonel d'état-major, écrivain militaire (1828-1897), XXXII, 118, L. Leconte.
- CROY-SOLRE** (*Jean DE*), baron de Molembais (né avant 1613, mort à Madrid en 1640), XXX, 303, J. Lefèvre.
- CRULS** (*Louis*), astronome, directeur de l'Observatoire de Rio de Janeiro (1848-1908), XXX, 306, Jean Pelseener.
- CRUMPIPEN** (*Henri DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort en 1769), XXX, 308, J. Lefèvre.
- CRUYS** (*Sébastien VAN DE*), professeur, chanoine de la métropole Saint-Rombaut à Malines (1673-1732), XXX, 311, G. Van Doorslaer.
- CURTET** (*François-Antoine*), un des fondateurs et professeur de l'École de médecine de Bruxelles (1763-1830), XXXIII, 178, L. Wellens-De Donder.
- CUVELIER** (*François - Gaston, comte DE*), président du Conseil des finances, administrateur (1658 - 1743), XXX, 312, J. Lefèvre.
- CUVELIER** (*Joseph*), archiviste et historien (1869-1947), XXXI, 240, C. Tihon.
- CUYPER** (*Antoine-Charles DE*), mathématicien (1811-1892), XXX, 314, Lucien Godeaux.
- CYPERS** (*Jan-Baptist*), prêtre, poète (1756 - 1820), XXX, 316, Albert Vander Linden.
- D**
- DACHSBECK** (*Barbe-Henriette*), pédagogue (1841-1914), XXXII, 123, Sylvain De Coster.
- DADIUS** (*Andreas*). Voir KIENBOOM.
- DAENS** (*Adolphe*), prêtre et homme politique (1839-1907), XXXI, 245, A. Simon.
- DAMIEN** (Père), dans le monde *Joseph De Veuster*, apôtre des lépreux de Molokaï (1840-1889), XXIX, 501, Edouard de Moreau, S. J. et Henri Systemans.
- DANDELIN** (*Germinal-Pierre*), mathématicien et officier du génie (1794-1847), XXXII, 126, Lucien Godeaux.
- DANDRIMONT**. Voir ANDRIMONT.
- **DANES** (*Pierre-Louis*), auteur ecclésiastique (1684-1736), XXXII, 127, Nicolas Huyghebaert.
- DANSE** (*Auguste*), graveur (1829-1929), XXXIII, 185, M. Mauquoy-Hendrickx.
- DAUGE** (*Félix*), ingénieur, professeur et fonctionnaire (1829-1899), XXIX, 505, Richard Campus.
- DAUMERIE** (*Auguste-Joseph*), médecin (1797-1864), XXIX, 507, J. Lehoucq.
- DAVREUX** (*Nicolas-Joseph*), prêtre et professeur (1802-1869), XXXI, 247, V. Tourneur.
- DEARING** (*Richard*). Voir DERING (*Richard*).
- DEBAISIEUX** (*Pierre - Joseph - Théophile*), chirurgien (1847-1920), XXIX, 508, G. Lehoucq.
- DECAMPS** (*Gonzalès - Marie - Joseph*), archéologue (1852-1919), XXXII, 133, Clovis Piérard.
- DECHAMPS** (*Adolphe*), publiciste, membre de la Chambre des représentants, ministre (1807-1875), XXXIII, 187, A. Simon.
- DECHAMPS** (*Victor-Auguste-Isidore*), quatorzième archevêque de Malines, cardinal-prêtre du titre de Saint-Bernard - aux - Monts (1810-1883), XXIX, 509, A. Simon.
- DECOSTER**. Voir COSTER.
- DEERING** (*Richard*). Voir DERING (*Richard*).
- DEFNET** (*Gustave*), homme politique (1858-1904), XXXIII, 224, J. Fichet.

- DEFRECHEUX (*François-Louis-Joseph - Jean - Nicolas - Charles*), publiciste (1851-1906), XXIX, 514, Maurice Piron.
- DEFRECHEUX (*Jean-Nicolas-Joseph*), littérateur wallon (1825 - 1874), XXIX, 514, Maurice Piron.
- DEFRECHEUX (*Jules - Marie - François-Louis-Joseph*), folkloriste et bibliographe (1853-1921), XXIX, 523, Maurice Piron.
- DEFRECHEUX (*Théodore-Jean-Nicolas-Charles*), écrivain patoisant (1877-1953), XXXIII, 228, É. Brouette.
- DEHIN (*Jean-Joseph-Vincent-François*), poète et chansonnier wallon (1809-1871), XXIX, 525, Maurice Piron.
- DEJARDIN (*Auguste-Joseph*), notaire, littérateur et folkloriste wallon (1819-1895), XXX, 319, Maurice Piron.
- DELACRE (Jules), poète, homme de théâtre (1883-1954), XXXIII, 229, H. Lavachery.
- DELAITE (Julien - *Auguste - Joseph*), chimiste, publiciste et dialectologue wallon (1868-1928), XXIX, 530, Maurice Piron.
- DELATTRE (*Alphonse*), assyriologue et exégète de la Compagnie de Jésus (1841-1928), XXIX, 533, E. de Moreau, S. J.
- DELEBECQUE (*Louis-Joseph*), évêque de Gand (1796-1864), XXX, 323, A. Simon.
- DELEPIERRE (*Joseph-Octave*), archiviste, bibliophile, diplomate (1802-1879), XXIX, 535, Joseph Cuvelier.
- DELPLANCQ (*Henri*), économiste et fonctionnaire (1734-1791), XXIX, 538, J. Lefèvre.
- DELPLANCQ (*Jean-Joseph*), évêque de Tournai (1767-1834), XXX, 327, A. Simon.
- DELVAUX (*Guillaume*), évêque d'Ypres (1681 - 1768) XXIX, 541, Pl. Lefèvre.
- DEMARTEAU (Joseph-Ernest), connu également sous les pseudonymes de Jed et de Sed, philologue, archéologue, historien, littérateur, professeur et fonctionnaire (1837-1911), XXXIII, 237, V. Tourneur.
- DEMEULDRE (Amé), notaire, historien (1848 - 1931), XXXIII, 244, É. Brouette.
- DEMOULIN (*Alphonse - Adolphe - Auguste*), mathématicien (1869-1947), XXX, 328, Lucien Godeaux.
- DENIJN (*Joseph-Guillaume-François*), musicien, maître carillonneur (1862-1941), XXXI, 248, G. Cammaert.
- DENIL (*Gustave*), ingénieur et fonctionnaire (1865-1940), XXX, 330, Léon Bonnet et Richard Campus.
- DENIS (Hector - *Achille*), professeur, sociologue, statisticien et parlementaire (1842-1913), XXIX, 542, Arm. Julin, revu par B. Chlepner.
- DEQUESNE (*Antoine-Joseph*), industriel et juge de paix (1766-1846), XXXI, 251, Fr. Dumont.
- DEQUESNE (*François - Joseph - Edouard*), homme politique (1805-1871), XXXI, 252, Fr. Dumont.
- \* DERING (Richard), compositeur de musique (1580-1630), XXXIII, 246, Ch. van den Borren.
- DERUYTS (*François*), mathématicien (1864-1902), XXX, 331, Lucien Godeaux.
- DERUYTS (*Joseph-Gustave-Jacques*), mathématicien (1862-1945), XXX, 332, Lucien Godeaux.
- DESTRÉE (*Georges*, dit Olivier-Georges), en religion Dom Bruno, écrivain, moine bénédictin (1867-1919), XXXIII, 247, I. Van Houtryve.
- DESTRÉE (Joseph), archéologue et conservateur de musée (1853-1932), XXXII, 135, Jacques Lavalleye.
- DEVAULX (*François-Nicolas-Joseph-Barthélemy*), historiographe (1722?-1800), XXIX, 551, M. Yans.
- DEVER (*Albert*), ingénieur (1849-1896), XXX, 333, Richard Campus.

- DEVERCHIN (François-Joseph), dit GAILLETTE, adjudant général (1746-1807), XXXIII, 252, R. Wellens.
- DEVILLERS (Léopold-Pierre-Philippe), archiviste et historien (1830-1910), XXIX, 553, Joseph Cuvellier, revu par M.-A. Arnould.
- DEVILLEZ (Emile-Henri-Louis), sculpteur et collectionneur (1855-1941), XXXI, 252, Chr. Piérand.
- DEVREUX (Émile), architecte (1857-1933), XXIX, 557, Joseph Hardy.
- DEWALQUE (Gustave), professeur à l'Université de Liège (1828-1905), XXXIII, 255, P. Fourmarier.
- DEWERT (Jules), historien (1862-1939), XXXIII, 261, É. Brouette.
- DEWILDE (Prosper), chimiste (1835-1916), XXXI, 259, J. Timmermans.
- DEWITTE (Alphonse). Voir WITTE (Alphonse DE ou DE).
- DIEDERIX (Jan), architecte des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, XXIX, 558, Albert Vander Linden.
- DIEGERICK (Alphonse-Henri-Auguste-Charles), archiviste - bibliothécaire (1851-1911), XXIX, 559, Joseph Cuvellier.
- DIEPENDAELE (Henri VAN), peintre-verrier (deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle-1509), XXXIII, 263, J. Helbig.
- DIRINGIUS (Richard). Voir DERING (Richard).
- DISCAILLES (Ernest), historien, professeur (1837-1914), XXX, 334, Léon Leclère.
- DITMAR (Albert), médecin (dernier quart du XIV<sup>e</sup>-1439), XXXII, 138, G. Wymans.
- DOMMARTIN (Léon - Jean - Antoine). Voir ARDENNE (Jean D').
- DONY-HÉNAULT (Octave), chimiste (1875-1952), XXXIII, 264, J. Timmermans.
- DOPPERE (Rombaud ou Rumboldus DE), chroniqueur (né vers 1420, mort à Bruges en 1501), XXX, 340, H. Vander Linden.
- DORLODOT (Henry DE), géologue (1855-1929), XXXIII, 265, J. Thoreau.
- DOTRENGE (Bertrand-Joseph), agent en cour à Bruxelles et représentant diplomatique du prince-évêque de Liège dans les Pays-Bas autrichiens (1724-1796), XXX, 342, E. Lambert.
- \* DOUARD (Cécile-Marie Lesseine, dite), peintre, sculpteur, écrivain (1866-1941), XXXI, 260, Chr. Piérand.
- DOUTREBANDE (François - Martin), pasteur (1838-1904), XXX, 344, J. Meyhoffer.
- DOUTRELOUX (Victor-Joseph), homme d'église (1837-1901), XXX, 346, A. Simon.
- DOYEN (François-Désiré), prêtre et historien (1825-1903), XXXII, 141, Émile Brouette.
- DRIESCHARIUS. Voir ZOVITIUS.
- DRIESSCHE (Jacques VAN DEN), chroniqueur (fin XV<sup>e</sup> siècle), XXXIII, 268, N.-N. Huyghebaert.
- DUBOIS (Arthur), ingénieur et fonctionnaire (1838-1913), XXX, 348, R. Campus.
- DUBOIS (Louis-Jean-Baptiste), peintre (1830 - 1880), XXXII, 145, Hélène Stévenart.
- DUBOIS (Philippe), compositeur (1575-1610), XXXIII, 270, P. Becquart.
- DUBUS (Bernard). Voir BUS DE GISIGNIES (Bernard).
- DUCPÉTIAUX (Antoine - Édouard), homme politique, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, criminaliste (1804-1868), XXXII, 154, Roger Aubert.
- DUFLOU (Guillaume), philologue et professeur (1869-1939), XXX, 349, A. Van Loey.
- DULIER (Édouard-Eugène), homme de guerre (1851-1921), XXXIII, 271, A. Duchesne.

- \* DULIGNON (*Abraham-Louis*), pasteur, écrivain (1710-1789), XXXI, 269, J. Meyhoffer.
- DUMONT (*Edmond-Joseph-Hyacinthe*), homme d'église (1823-1892), XXX, 351, A. Simon.
- DUMONT (François-Bonaventure). Voir GAGES (marquis DE).
- DUPAIX (*Guillaume*), abbé de Florefe (1523-1578), XXX, 352, Pl. Lefèvre.
- DUPONT (Constant-Joseph), évangéliste, pasteur (1810-1873), XXX, 354, J. Meyhoffer.
- DUPONT (Jean-Sianne). Voir SIANNE (Jean).
- DUPONT (Nicolas), compositeur (1575-1623), XXXIII, 273, P. Becquart.
- DUPREZ (François-Joseph-Ferdinand), physicien (1807-1884), XXX, 357, Herman Vander Linden.
- DUPRIEZ (*Léon*), juriste, professeur (1863-1942), XXX, 359, Jean Dabin.
- \* DURAND (*Jean-Louis*), théologien, pasteur, conférencier, polémiste (1822-1904), XXX, 361, J. Meyhoffer.
- DUSTIN (*Albert-Pierre*), médecin et professeur (1884-1942), XXXI, 273, A. Dalcq.
- DUTILLOEUL (*Oscar*), ingénieur et fonctionnaire (1824-1888), XXX, 365, R. Campus.
- DUTRIEUX (*Henri*), ingénieur et fonctionnaire (1850-1924), XXX, 366, Richard Campus.
- DUTRIEUX (*Nicolas*), ingénieur (1800-1859), XXXI, 278, V. Tourneur.
- DUVIVIER (*Charles-Albert*), avocat, professeur, historien (1834-1909), XXXI, 278, Chr. Piérard.
- DUVIVIER (ou DU VIVIER DE STREEL, *Charles-Ernest-Emmanuel*), prêtre séculier, pédagogue, poète français et wallon (1799 - 1863), XXX, 367, Maurice Piron.
- DWELSHAUVERS (Georges), philosophe, professeur (1866-1937), XXXIII, 274, W. Malgaud.
- DWELSHAUVERS-DERY (*Auguste-Ernest-Victor*), ingénieur (1836-1913), XXXI, 283, Ch. Hanocq.

## E

- EERSEL (*Henri VAN*), prélat de Florefe (1592-1607) (vers 1545-1607), XXIX, 561, Pl. Lefèvre.
- EGMONT (*Louis*, comte D'), Prince de Gavre (?-1645), XXXI, 289, J. Lefèvre.
- ELSEN (*Gautier VAN*), peintre (vers 1585-1664), XXIX, 563, H. Coninckx.
- ELSKAMP (*Maximilien-Antoine-Marie*, dit Max), poète (1862-1931), XXXIII, 283, H. Lavachery.
- EMENS (Jan), artiste potier-de-grès (deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle-?), XXXIII, 290, J. Helbig.
- ENFANT DE BRUGES (L'). Voir KERKHOVE (Frédéric - Jean - Louis, dit Fritz VAN DE).
- ENNETIERES (*Arnould D'*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 291, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Jacques D'*), fonctionnaire (?-1677), XXXI, 293, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Philippe-François D'*), fonctionnaire (?-1697), XXXI, 295, J. Lefèvre.
- ERNST (*Simon-Pierre*), historien, théologien (1744-1817), XXXI, 297, Ch. de Clercq.
- ERRERA (*Isabelle*), collectionneur d'art, mécène (1869-1929), XXXI, 328, P. Bautier.
- ERRERA (*Léo-Abram*), botaniste, professeur à l'Université de Bruxelles (1858-1905), XXXII, 177, M. Homès.
- ESPEN (*Zeger-Bernard VAN*), canoniste (1646-1728), XXXIII, 292, M. Nuttinck.
- EST, HESSELS ESTIUS ou HESIUS (*Guillaume VAN*), théologien (1542-1613), XXIX, 564, E. Tobac.

EVE (Antoine I). Voir EVE (Claix).  
 EVE (Antoine II). Voir EVE (Claix).  
 EVE (Claix), peintre-verrier (XV<sup>e</sup> siècle-XVI<sup>e</sup> siècle), XXXIII, 303, J. Helbig.  
 ÈVE DE CHIÈVRES (± 1115-1180), XXXII, 185, Léon Hannecart.  
 EVEN (*Gérard-Édouard VAN*), historien et archiviste (1821-1905), XXXIII, 304, R. Van Uytven.

## F

- FABRI (Edmond), ingénieur, polyglotte et poète flamand (1858-1927), XXXII, 187, W. van Eeghem.  
 FAFCHAMPS (*Toussaint-Henri-Joseph*), officier, ingénieur, inventeur (1783-1868), XXXIII, 307, J.-R. Leconte.  
 FAICT (*Jean-Joseph*), homme d'église (1813-1894), XXX, 373, A. Simon.  
 \* FAIGAU (*François-Louis*), pasteur (1706-1752), XXXI, 333, J. Meyhoffer.  
 FAILLE (Jacques DELLA), dit le Jeune, marchand international (1548-1615), XXXII, 189, W. Brulez.  
 FAILLE (Jacques DELLA), dit le Vieil, marchand (1525-1597), XXXII, 192, W. Brulez.  
 FAILLE (Jean DELLA), dit Le Vieil, marchand (1515-1582), XXXII, 194, W. Brulez.  
 FAILLE (Martin DELLA), marchand, conseiller de l'amirauté et seigneur de Nevele (1544-1620), XXXII, 197, W. Brulez.  
 FAIRON (Émile), archiviste (1875-1945), XXXII, 200, M. Yans.  
 FAIRON (*Joseph-François-Dieudonné*), mathématicien (1863-1925), XXX, 375, Lucien Godeaux.  
 FALISSE (Victor), professeur de mathématiques (1808-1878), XXXIII, 310, L. GODEAUX.  
 \* FALLOT (*Salomon-Louis Laurillard*, dit), médecin (1783-1873), XXXI, 337, R. Martens.  
 \* FAYE (*Clément DE*), pasteur, publiciste (1824-1902), XXX, 376, J. Meyhoffer.  
 FAYEN (Arnold), bibliothécaire et historien (1876-1923), XXXIII, 311, C. Tihon.  
 FELIX D'ANVERS, capucin, dans le monde Hendrik Finck, missionnaire (1868-1932), XXIX, 569, P. Hildebrand.  
 FELLER (*Jules-François*), professeur, philologue, folkloriste, historien (1858-1940), XXXI, 347, V. Tournneur.  
 FERNANDE (*Joseph-François*), sculpteur (1741-1799), XXX, 378, E. Jacques.  
 FIERLANT (*Goswin-Anne-Marie-Félix DE*), conseiller d'État, président du Grand Conseil (vers 1735-1804), XXIX, 573, J. Lefèvre.  
 FIERLANTS (Edmond), artiste photographe (1819-1869), XXXII, 205, S. Sulzberger.  
 FIEVEZ (*Charles*), astrophysicien (1844-1890), XXXI, 351, P. Swings.  
 FINCK (*Henri*), en religion Frère Félix d'Anvers. Voir FÉLIX.  
 FINIA (Saxon), secrétaire des Conseils Privé et d'État des Pays-Bas espagnols (1580-1664), XXXIII, 312, M. YANS.  
 FLAMACHE (*Armand-Léon*), ingénieur, fonctionnaire et professeur (1854-1935), XXX, 380, R. Campus.  
 FLOR (*Joseph-Charles*). Voir FLOR O'SQUARR.  
 FLOR O'SQUARR, pseudonyme de FLOR (*Joseph-Charles*), revuiste, journaliste, publiciste (1830-1890), XXXIII, 317, R. Warlomont.  
 FOLIE (*François - Jacques - Philippe*), mathématicien et astronome (1833-1905), XXX, 382, Lucien Godeaux.  
 FOLIE (*Franz*). Voir ANSEL.  
 FON (*Jean DU*, dit Jean de Namur), chantre-compositeur (1574-1634), XXXI, 354, E. Montellier.  
 FONTENY (George DE). Voir LAPORT (Georges).

- FOREST** (*Jesse DE*), recruteur d'émigrants, explorateur (1575-1624), XXXI, 355, A. De Smet.
- FORGET** (*Jacques*), arabisant, professeur à l'Université de Louvain (1852-1933), XXXIII, 319, G. Ryckmans.
- \* **FORNARI** (*Raphaël*), homme d'église (1793-1854), XXIX, 576, A. Simon.
- FOURGE** (*Louis-François-Joseph*), mathématicien (1887-1944), XXXII, 206, Lucien Godeaux.
- FOULON** (*Edmond*), ingénieur (1868-1944), XXXII, 207, Richard Campus.
- FOULON** (*Victor*), ingénieur et professeur (1858-1931), XXX, 384, R. Campus.
- FRANCE** (*Adrien DE*), magistrat (1610-1668), XXIX, 577, J. Lefèvre.
- FRANCISCUS DE BRUGIS**, moine franciscain, musicien (XVI<sup>e</sup> siècle), XXIX, 578, P. Jérôme Goyens.
- FRANCK** (*César-Auguste-Jean-Guillaume-Hubert*), compositeur et organiste (1822-1890), XXXIII, 322, N. Dufourcq.
- FRANCK** (*Louis-Marie-François*), juriste, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (1868-1937), XXXIII, 335, P. Kauch.
- FRANÇOIS** (Amédée). Voir **TALMA** (*Amédée-Jules-Louis*).
- FRANQUI** (*Emile - Lucien - Joseph*), financier (1863-1935), XXXI, 362, F. Baudhuin.
- FRANEAU** (*François-Joseph DE*), qualifié comte de Gommegnies, conseiller d'État (1739-1803), XXIX, 578, J. Lefèvre.
- FRAULA** (*Jean-Baptiste*, comte **DE**), magistrat (1681-1741), XXIX, 581, J. Lefèvre.
- FRAULA** (*Thomas*, vicomte, puis comte **DE**), conseiller d'État (1647-1738), XXIX, 582, J. Lefèvre.
- FREDERICQ** (*Paul*), professeur, publiciste et historien (1850-1920), XXX, 385, H. Vander Linden, revu par A. Verheyden.
- FYOL** (*Conrad*). Voir **MAÎTRE DE FRANCFORT** (**LE**).

## G

- GACHARD** (*Louis-Prosper*), archiviste général du royaume, historien (1800-1885), XXIX, 585, Joseph Cuvelier.
- GAGES** (*François - Bonaventure DUMONT*, marquis de), mécène et philanthrope (1739-1787), XXXIII, 355, G. Wymans.
- GAILLARD** (*Arthur*), archiviste général du royaume (1847-1912), XXIX, 608, Joseph Cuvelier.
- GAILLARD** (*Jacques*), violoncelliste, professeur (1875-1940), XXXI, 371, P. Tinel.
- GAILLETTE**. Voir **DEVERCHIN** (*François-Joseph*).
- GALAND** (*Constantin-Léopold*), médecin (1840-1912), XXXI, 373, M. Yans.
- GALLEMAERTS** (*Emile*), médecin (1860-1935), XXXI, 373, P. Danis.
- GANSBERGHE** (*Jean-Louis Van*), ingénieur (1852-1932), XXXI, 374, L. Bonnet.
- GANTON** (*Camille-Marie-Joseph-François-Henri*), maître peintre-verrier (1872-1946), XXXIII, 359, J. Helbig.
- GANTRELLE** (*Joseph*), professeur à l'Université de Gand et latiniste (1809-1893), XXXII, 211, J.-G. Préaux.
- \* **GARNIER** (*Flaminio*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 375, J. Lefèvre.
- GATTI DE GAMOND** (*Isabelle*), pédagogue (1839-1905), XXXI, 377, S. De Coster.
- GAULE** (*Jérôme DE*), magistrat (mort en 1650), XXIX, 610, J. Lefèvre.

- \* GAUTIER (*Aloys-Raoul*), pasteur (1879-1944), XXXI, 383, J. Meyhoffer.
- GAVARELLE (*Jean DE*), magistrat et diplomate (1579-1645), XXIX, 612, J. Lefèvre.
- GEEFS (*Guillaume*), sculpteur (1805-1883), XXX, 393, Marguerite Devigne.
- GEERT (*Auguste VAN*), horticulteur (1818 - 1886), XXX, 409, Ch. Pynaert.
- GEMINI (*Thomas-Lambert* ou *Lambrechts*, dit), imprimeur, graveur et constructeur d'instruments de mathématique (?-1562), XXXI, 386, H. Michel.
- GÉRARD DE BRUXELLES, géomètre du XIII<sup>e</sup> siècle, XXIX, 614, Lucien Godeaux.
- GÉRARD DE COLOGNE, copiste de manuscrits (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>), XXXII, 213, G. Despy.
- GERLACHE (*Étienne-Constantin*, baron DE), homme politique, magistrat, historien (1785-1871), XXXII, 217, R. Demoulin.
- GERMAY (*Rodolphe - Henri - Joseph*), mathématicien (1894 - 1954), XXXIII, 362, L. Godeaux.
- GEUBEL (*Jean-Baptiste-Noël*), magistrat et archéologue (1806-1877), XXXI, 395, V. Tourneur.
- GEVAERT (*Eugène*), ingénieur (1859-1941), XXXI, 395, L. Bonnet.
- GEVAERT (*Liévin*), fondateur de l'industrie photographique (1868-1935), XXXIII, 363, A. Van Dormael.
- GIELE (*Ferdinand - Pierre - Marie*), aquafortiste (1867-1929), XXIX, 615, J.-P. Devos.
- GILLIODTS - VAN SEVEREN (*Louis*), archiviste (1827-1915), XXIX, 618, Jos. De Smet.
- GILSON (*Gustave*), zoologiste-océanographe (1859-1944), XXXIII, 365, P. Debaisieux.
- GILSON (*Jean-Louis*). Voir ABRAHAM (Frère).
- \* GIROD (*Fernand - Désiré*), pasteur, (1803-1950), XXX, 410, J. Meyhoffer.
- GIRON (*Alfred*), magistrat et professeur (1832 - 1910), XXIX, 621, Georges Cornil.
- \* GIZZI (*Pascal-Thomas*), internonce à Bruxelles (1787-1849), XXX, 413, A. Simon.
- GOBBELSCHROY (*Michel-Joseph Van*), juriste (1745-1825), XXXI, 396, R. Henrion.
- GOBERT DE LAON, chanoine et poète ( $\pm$  1150-  $\pm$  1220), XXXIII, 366, P. C. Boeren.
- GODEAUX (*Auguste*), ingénieur, directeur d'écoles techniques (1850-1932), XXXIII, 369, L. Bartholomé.
- \* GOEDKOOP (*Albert*), pasteur, théologien (1778-1852), XXX, 415, J. Meyhoffer.
- GOES (*Hugo VAN DER*), peintre (?-1482), XXXI, 400, J. Lavalleye.
- GOETHALS (*Félix-Victor*), généalogiste et bibliothécaire (1798-1872), XXXIII, 375, F. Remy.
- GOFFINET (*Adrien-Anicet*), jésuite et missionnaire (1821-1877), XXXI, 407, V. Tourneur.
- GOLARD (*Alfred*), ingénieur (1861-1939), XXXI, 408, R. Campus.
- GONDRY (*Henri*), ingénieur (1845-1889), XXXI, 409, R. Campus.
- GONDRY (*Paul*), ingénieur (1885-1939), XXXI, 410, R. Campus.
- GOOSSENS (*Pierre-Lambert*), archevêque de Malines (1827-1906), XXXI, 412, A. Simon.
- GOSSART (*Ernest*), bibliothécaire et historien (1837-1919), XXX, 418, Victor Tourneur.
- GOTEN (*Gaspar VAN DER*), magistrat (entre 1610 et 1625-1698), XXIX, 623, J. Lefèvre.
- GOTEN (*Pierre-Gaspar-Ignace VAN DER*), appelé dans les textes officiels Gaspar (1656 - 1731), XXIX, 624, J. Lefèvre.

GOUVY (*Pierre - Joseph*), industriel (1715-1768), XXX, 423, M. Yans.

GRAINDORGE (*Louis-Arnold-Joseph*), mathématicien (1843-1896), XXIX, 625, Lucien Godeaux.

GRAMME (*Zénobe-Théophile*), inventeur de la dynamo (1826-1901), XXIX, 627, Jean Pelseneer.

GRANDGAGNAGE (*Charles-Marie-Joseph*), homme politique et linguiste (1812-1878), XXXII, 245, Élisée Legros.

GRAUWELS (Jan), mieux connu sous le sobriquet de SPELEKEN, prévôt des maréchaux (1530 - 1570), XXXIII, 377, R. Van den Haute.

GRAVEZ (*Théodore-Joseph*), évêque de Namur (1810-1883), XXXI, 417, A. Simon.

GRAVIS (*Jean-Joseph-Auguste*), botaniste et pédagogue (1857-1937), XXXI, 418, E. Fritsché.

GRÉGOIRE (Antoine), linguiste (1871-1955), XXXIII, 378, M. Le-roy.

GREINER (Adolphe), ingénieur des mines et industriel (1842-1915), XXXII, 259, Albert Duchesne.

GRENIER (*Louis*), ingénieur (1855-1934), XXXI, 420, L. Bonnet.

GROESBEECK (*Paul-Jean DE*), prêtre (?-1675), XXXI, 421, M. Yans.

GROOTE (*Félix DE*), ingénieur (1843-1905), XXXI, 423, R. Campus.

GUENEVELLE. Voir AMEROT.

\* GUIDO DI SAVINO. Voir ANDRIES (Guido).

GUIGNIES (*Victor-Joseph*), médecin et archéologue (1809-1899), XXXI, 426, Chr. Piérard.

GUILLIAUME (Jules), homme de lettres et fonctionnaire (1825-1900), XXXII, 264, Charles van den Borren.

GUY DE DAMPIERRE, comte de Flandre et marquis de Namur (1226 ou 1227-1305), XXX, 424, H. Nowé.

## H

HAEGHEN (Ferdinand - *François - Ernest VAN DER*), bibliothécaire (1830-1913), XXIX, 635, Alphonse Roersch.

\* HAKSTEEN (*Adam-Willem*), pasteur, évangéliste (1833-1918), XXXI, 426, J. Meyhoffer.

HALET (Frans), géologue (1870-1946), 269, XXXII, P. Fourmarier.

HALKIN (*Jacques-Joseph-Marie*), professeur à l'Université de Liège (1870-1937), XXXII, 271, Omer Tulippe.

HALLE (*Dierick VAN*) peintre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 428, J. Yernaux.

HALLE (*Dierick VAN*), le jeune, peintre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 429, J. Yernaux.

HALLE (*François VAN*), peintre (XVII<sup>e</sup> s.), XXXI, 430, J. Yernaux.

o HALLET (Gilles), peintre (1620 - 1694), XXXII, 275, Joseph Philippe.

HALLOINT (*Gisbert*), abbé d'Averbode (1703-1778), XXIX, 641, Pl. Lefèvre.

o HAMAL (Jean-Noël), musicien (1709-1778), XXXII, 277, Monique De Smet.

HANNON (*Joseph-Désiré*), botaniste, professeur (1822-1870), XXIX, 643, E. De Wildeman.

HANNON (*Théodore*), dit Théo, peintre, critique d'art et poète (1851-1915), XXIX, 644, Lucien Solvay.

HANS (*Martial*), ingénieur (1839-1888), XXIX, 647, Richard Campus.

HANSENS (*Eugène*), jurisconsulte et professeur (1865-1922), XXX, 447, Henri De Page.

HARAEUS (*Franciscus*), historien et théologien (1550? - 1632), XXIX, 648, Raymond Bijl.

HARDY (Adolphe), poète et journaliste (1868-1954), XXXIII, 381, W. Legrand.

- HARDY (*Charles*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 430, J. Yernaux.
- HARDY (*François*, l'aîné), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 431, J. Yernaux.
- HARDY (*François*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 432, J. Yernaux.
- HARDY (*Gilles*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 433, J. Yernaux.
- HARDY (*Jean*), peintre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 434, J. Yernaux.
- HARDY (*Lambert*), peintre (?-1549), XXXI, 435, J. Yernaux.
- HARLEZ DE DEULIN (*Charles*, chevalier DE), orientaliste (1832-1899), XXXII, 279, E. Lamotte.
- \* HARTEMBERG (*Frédéric* D'), plus exactement von Hartenberg, homme d'affaires (1766-1846), XXXI, 437, P. Michel.
- HARWICK (*Steven Cornelisone* VAN). Voir HERWIJCK.
- HARWIJCK (*Steven Cornelisone* VAN). Voir HERWIJCK.
- HARZÉ (*Joseph* - Léopold), sculpteur (1831-1893), XXXII, 281, Joseph Philippe.
- HASSEL (*Valentin-Joseph-Victor-Prospér* VAN), alias Henri Raveline, chirurgien et écrivain (1852-1938), XXXIII, 389, C. Blanmailland-Moriamé.
- HAULLEVILLE (*Eric* DE), écrivain (1900-1941), XXXI, 439, M. Defrenne.
- HAUTE (*Gustave* VAN), ingénieur (1855-1915), XXIX, 651, Léon Bonnet.
- HEEN (*Pierre* DE), physicien et physico-chimiste, professeur (1851-1915), XXXI, 442, E. Henriot.
- HELSEN (*Charles-Henri*), prêtre libéral et socialisant, fondateur d'un culte schismatique (1791-1842), XXIX, 652, Jacques Willequet.
- HEMPTINNE (*Félix* DE), en religion dom Hildebrand, bénédictin (1849-1913), XXXI, 445, P. Schmitz.
- HÉNIN - LIÉTARD (*Maximilien* DE, comte DE BOUSSU). Voir BOUSSU.
- HENNE (*Alexandre*), historien (1812-1896), XXIX, 654, Paul Bonenfant.
- HENNEBICQ (*Léon*), avocat et juriconsulte (1871-1940), XXX, 451, Georges Aronstein.
- ° HENNEPIN (*Louis*), missionnaire récollet et explorateur (1626? - 1701), XXIX, 657, Armand Louant.
- HENRARD (*Paul-Jean-Joseph*), historien et théoricien militaire (1830-1896), XXIX, 661, L. Leconte.
- HENRION (*Adrien-Joseph*). Voir ANRION (*Adrien-Joseph*).
- HENROTAY (*Jacques-Antoine*), prêtre, professeur, théologien, botaniste (1813-1865), XXXIII, 394, W. Legrand.
- HENROTAY (*Jean*), metteur en œuvre et bijoutier (1727-1800), XXXIII, 397, P. Colman.
- HERLANT (*Maurice*), embryologiste (1887-1920), XXXII, 285, A.-M. Dalcq.
- HERMANS (*Charles*), artiste-peintre (1839-1924), XXIX, 672, Lucien Solvay.
- HERTWIJCK (*Steven Cornelisone* VAN). Voir HERWIJCK.
- HERWIJCK (*Steven Cornelisone* VAN) ou VAN HERTWIJCK, VAN HARWIJCK, VAN HARWICK ou encore Étienne DE HOLLANDE, médailleur (± 1530-1567), XXXII, 289, Victor Tourneur.
- HESIUS. Voir EST (*Guillaume* VAN).
- HEURE (*Pierre* D') ou ORANUS, *Petrus*, juriconsulte liégeois (1540-1618), XXIX, 675, M. Yans.
- HEUS (*Augustin*), évangéliste, pasteur, publiciste (1853-1928), XXXI, 451, J. Meyhoffer.
- HEUTERUS (*De Huyter*, dit *Pontus*), historiographe humaniste (1535-1602), XXXI, 453, M. Lefèvre.
- HEYDEN (*François-Antoine-Édouard*, baron DE), magistrat (mort en 1755), XXIX, 679, J. Lefèvre.

- HEYDEN (*Arnould VAN DER*), abbé d'Averbode (1539-1588), XXIX, 681, Pl. Lefèvre.
- HEYDEN (Gaspard-Antoine-Charles-Philippe VAN DER). Voir BELDERBUSCH (Gaspard-Antoine-Charles-Philippe).
- HEYLEN (Thomas - Louis), vingt-sixième évêque de Namur (1856-1941), XXII, 295, A. Simon.
- HICKMANN (Antoine), en religion Dom Robert, moine bénédictin de Saint-Hubert (1720-1787), XXXIII, 398, Th. Delforge.
- HILAIRE D'ANVERS, capucin, dans le monde BOSSYNS, *Alfons* (1843-1916), XXIX, 682, P. Hildebrand.
- HIRSCH (*Clarade*), née BISCHOFFSHEIM, mécène (1833-1899), XXX, 458, Georges Aronstein.
- \* HOCART (*James*), pasteur, conférencier (1843-1923), XXXI, 559, J. Meyhoffer.
- HOCK (Auguste), écrivain wallon et préfolklorique (1815-1901), XXXII, 299, Roger Pinon.
- HOECKE (*Mathieu*, en religion *Antoine VAN*), théologien (1706-1756), XXIX, 685, P. Jérôme Goyens, revu par P. Archange Houbaert.
- HOETER (*Charles - Philippe - Joseph VAN*), docteur en médecine (1814-1888), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HOLLANDE (Étienne DE). Voir HERWIJCK (Steven Cornelissone VAN).
- HOLLEBEKE (*Bernard VAN*), professeur, pédagogue et publiciste (1827-1901), XXIX, 688, Albert Vander Linden.
- HOLSBECK (*Henry VAN*), médecin (1829-1879), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HONE (Galion), peintre - verrier (± 1470-1551), XXXIII, 401, J. Helbig.
- HOREN (*François - Henri - Guillaume VAN*), naturaliste (né en 1844), XXIX, 687, Léon Fredericq.
- HORION (Jean, dit Bertrand ou Bertrand DE), clerc hutois (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), XXXIII, 403, A. Joris.
- HORNES (*Ambroise DE*), comte de Baucignies, homme d'État (XVII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 690, J. Lefèvre.
- HORT (Aerd VAN). Voir ORTKENS (Aerd).
- HOSDEY (Henri), bibliothécaire et historien (1858-1906), XXXIII, 406, F. Remy.
- HOUST (*Antoine*), seigneur d'Oisquercq près de Hal, magistrat (1540 ou 1541-1605), XXIX, 693, J. Lefèvre.
- HOUTART (François-Emmanuel-Henri), industriel (1802-1876), XXXIII, 407, R. Chambon.
- HOUTART-COSSÉE (François). Voir HOUTART (François).
- HOUEAU DE LEHAIE (*Jean-Charles*), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles (1820-1888), XXIX, 694, P. Swings.
- HOVERLANT DE BEAUWELAERE (Adrien-Alexandre-Marie), historiographe (1758-1840), XXXII, 301, Lucien Fourez.
- HOYOIS (*Léonard*), pasteur (1870-1935), XXX, 460, J. Meyhoffer.
- HOYOIS (*Philippe*), pasteur (1822-1897), XXX, 462, J. Meyhoffer.
- HUART (*Jean - Gaspard*), magistrat (? - 1633), XXIX, 699, J. Lefèvre.
- HUBERT (Herman), ingénieur, professeur (1849-1922), XXXII, 305, Ch. Hanocq.
- HUBERTI (*Édouard*), artiste - peintre (1818-1880), XXIX, 700, Lucien Solvay.
- HULIN DE LOO (Georges-Charles-Nicolas-Marie), professeur à l'Université de Gand, historien de la peinture flamande (1862-1945), XXXII, 310, Jacques Lavalleye.
- HUMYN (*Claude DE*), magistrat (1582? - 1639), XXIX, 703, J. Lefèvre.

HUYGELEN (*Frans*), sculpteur (1878-1940), XXIX, 704, S. H. Houbart-Wilkin.

HUYGHE (*Josse*), capucin, publiciste (1743-1802), XXX, 464, P. Hildebrand.

HYMANS (*Louis*), journaliste (1829-1884), XXIX, 708, Charles Pergameni.

HYMANS (*Paul*), homme d'État (1865-1941), XXIX, 712, Robert Fenaux.

HYMANS (*Simon-Henri*), critique d'art (1836-1912), XXX, 466, M. Martens.

## J

\* JACQUES DE VITRY, chanoine, prédicateur (1165-1240), XXXI, 465, M. Coens.

JAMAR (*Alexandre*), éditeur, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale (1821-1888), XXIX, 719, P. Kauch.

JAMBLINNE DE MEUX (baron DE), ingénieur agronome et fonctionnaire (1820-1912), XXIX, 722, R. Campus.

JAMOT (*Albert-Jean-Baptiste*), architecte (1808-1874), XXXI, 474, V. Tourneur.

JANSSENS (Edmond - *Joseph - Marie*), magistrat (1852-1919), XXXI, 474, J. Stengers.

JASPAR (*Henri*), avocat et homme politique (1870-1939), XXXI, 480, L. de Lichtervelde.

JAUBERT (*Amédée - Théodore - Florimond*), homme de guerre (1808-1865), XXIX, 723, Général Frédéric Bernaert.

JAUBERT (*Charles-Joseph-Jean-Baptiste*), homme de guerre et homme de loi (1757-1810), XXIX, 724, Arthur Minder.

JODOIGNE (*Henri DE*), légiste, diplomate et homme d'église (?-1352), XXXI, 491, F. Vercauteren.

JOLLY (André-Édouard, baron), lieutenant-général, membre du Gouvernement provisoire (1799-1883), XXXIII, 411, E.-A. Jacobs.

JONGHE (Baudouin-*Auguste-François-Ghislain*, vicomte DE), financier et numismate (1842-1925), XXXII, 313, Victor Tourneur.

JOTTRAND (Lucien-*Léopold*), avocat, homme politique et publiciste (1804-1877), XXX, 471, Julien Kuypers.

JUDITH, comtesse de Flandre (née vers 843), XXX, 488, H. Sproemberg.

## K

KAISIN (Félix), géologue et pétrographe, professeur à l'Université de Louvain (1879-1948), XXXII, 317, J. Thoreau.

KASTEEL. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).

KATS (*Jacob*), homme politique, publiciste et directeur de théâtre (1804-1886), XXXI, 497, J. Kuypers.

KEELHOFF (Joseph), ingénieur des ponts et chaussées (1818-1891), XXXII, 321, Richard Campus.

KEERLE (*Louis*, baron DE), conseiller d'État, président du Conseil de Flandre (1705-1781), XXIX, 731, J. Lefèvre.

KELLY DE GALWAY (Philippe-Jean-Baptiste O'), juriconsulte et héraldiste (1730-1799), XXXIII, 417, R. Wellens.

KERCKHOVE (*Antoine-Joseph-François - Alexandre - Eugène*, vicomte DE), diplomate et homme politique (1817-1889), XXIX, 732, H. Coninckx, revu par J. Willequet.

KERCKHOVE (*Frédéric-Jean-Louis*, dit Fritz VAN DE), appelé communément *L'Enfant de Bruges*, peintre paysagiste (1862-1873), XXXII, 323, Ch. Piérard.

KERCKHOVE (*Jean-Jules-Joseph VAN DE*), marchand de grains, peintre et graveur (1822-1881), XXXII, 325, Christiane Piérard.

KERVYN DE LETTENHOVE (*Joseph-Constantin - Marie - Bruno*, baron), historien et homme politique (1817-1891), XXIX, 734, Nelly Thiry.

- KEYSER (Nicaise DE), artiste peintre (1813-1887), XXXIII, 421, S. Sulzberger.
- KIINOPF (Fernand), artiste peintre (1858-1921), XXXII, 326, S. Sulzberger.
- KIENBOOM (*Andreas*) ou Dadius, humaniste (?-1583), XXXI, 507, J.-E. Opsomer.
- KINON (Victor), poète (1873-1953), XXXIII, 422, R. Pouillart.
- KLEYER (*Jean-Pierre-Gustave*), avocat, (1853-1939), XXXI, 507, R. Demoulin.
- KNOSP (Gaston), compositeur de musique, musicologue et critique musical (1874-1942), XXXII, 327, J. Houziaux.
- KOCK (alias Koch, Cox, Remacle, David et Cronström), famille d'inventeurs et industriels, XXXI, 515, J. Yernaux.
- KRAENTZEL (Fernand), géographe, fonctionnaire (1879-1937), XXXIII, 423, O. Tulippe.
- KULBERG (François - *Anselme* DE), conseiller d'État, président de la Chambre des comptes (1731? - ?), XXIX, 739, J. Lefèvre.
- L**
- LABIS (*Gaspard-Joseph*), évêque de Tournai (1792-1872), XXX, 493, A. Simon.
- LADON (Gustave-Louis), maître peintre-verrier (1863-1942), XXXIII, 425, J. Helbig.
- LAENEN (*Charles - Marie - Joseph*), archiviste et historien (1871-1940), XXX, 496, R. Tambuysen.
- LAERMANS (*Eugène*), artiste-peintre (1864-1940), XXIX, 743, Yvonne Villette.
- LAGASSE DE LOCHT (*Charles-Ignace-Joseph*, chevalier), ingénieur des Ponts et Chaussées, président de la Commission royale des Monuments et des Sites (1845-1937), XXXIII, 429, R. Campus et J. Lavalleye.
- LALAING (*Philippe* DE), diplomate (1499-1550), XXIX, 747, Gh. De Boom.
- LA LOIRE (*Jean-Adolphe-Édouard*), archiviste (1870-1953), XXXIII, 431, J. Janssens.
- LAMALLE (*Pierre*), musicien (1648-1722), XXX, 497, José Quitin.
- LAMEERE (Auguste - *Alfred - Lucien - Gaston*), zoologiste, (1864-1942), XXXI, 529, P. Brien.
- LAMEERE (*Eugène*), historien et professeur (1872-1901), XXXI, 537, A. Despy-Meyer.
- LANCASTER (*Albert - Benoît - Marie*), météorologiste (1849-1908), XXXII, 331, L. Dufour.
- LANGENDONCK (Prosper VAN), poète (1862-1920), XXXII, 337, M. Rutten.
- LANNOY (*Adrien-Gérard*, comte DE), homme d'État, homme de guerre (? - 1730), XXIX, 751, J. Lefèvre.
- LANNOY (*Claude* DE), comte de la Motterie, homme de guerre (décédé en 1643), XXIX, 753, J. Lefèvre.
- LANTSHEERE (*Théophile-Charles-André*, vicomte DE), avocat, homme politique, banquier (1833 - 1918), 344, P. Kauch.
- LAPORT (*Georges - Auguste - Ernest - François*), dit George LAPORT et parfois George DE FONTENY, industriel, littérateur et folkloriste (1898-1945), XXXIII, 433, E. Legros.
- \* LAURENT (*Jean-Théodore*), vicaire apostolique de Luxembourg (1804-1884), XXX, 500, A. Simon.
- LAURENT (*Marcel-Jean-Baptiste*), historien de l'art (1872-1946), XXXI, 543, J. Lavalleye.
- \* LEBEAU (*Jules-Tite*), pasteur (1852-1923), XXXII, 349, J. Meyhoffer.
- LECLERCQ (*Jacques-Antoine*), conseiller d'État, président du Grand Conseil de Malines (né en 1731), XXIX, 755, J. Lefèvre.
- LECLERCQ (*Mathieu*), jurisconsulte et magistrat (1796-1889), XXX, 502, E. Daubresse.

- LECLERCQ (*Paul*), juriconsulte, procureur général à la Cour de cassation (1863-1944), XXX, 507, E. Daubresse.
- LECOINTE (*Georges*), officier, explorateur (1869-1929), XXXI, 546, J.-F. Cox.
- LEDE (*Guillaume BETTE*, baron puis marquis DE) (décédé en 1658), XXIX, 757, J. Lefèvre.
- LEDoux (*Clément - Joseph*), instituteur, pasteur (1827-1901), XXX, 510, J. Meyhoffer.
- LEEMANS (H.), compositeur (XVIII<sup>e</sup> siècle), XXXII, 351, Ch. van den Borren.
- LEFÈVRE-CATERS (*Jacques - François - Joseph*), orfèvre, marbrier et bronzier d'art (1744-1810), XXXII, 352, Jean Cassart.
- LEFÈVRE (*Emile - Jean - Baptiste - Léopold*), officier et professeur (1864-1921), XXXI, 548, L. Godeaux.
- LEJEUNE (*Jules - Ange - Ladislas*), homme d'État, criminaliste et avocat (1828-1911), XXXIII, 438, J. Dupréel.
- LEMAN (*Gérard - Mathieu - Joseph - Georges*, comte), homme de guerre et mathématicien (1851-1920), XXX, 512, Georges Hautecler.
- \* LENOIR (*David*), pasteur, publiciste (1823-1871), XXX, 516, J. Meyhoffer.
- LENOIR (*Jean - Joseph - Étienne*), réalisateur du premier moteur pratique à gaz (1822-1900), XXXII, 355, Jean Pelseener.
- LÉOPOLD I<sup>er</sup> (*Georges - Chrétien - Frédéric*), roi des Belges, duc de Saxe-Cobourg-Gotha (1790 - 1865), XXXII, 364, A. Simon.
- \* LERICHE (*Maurice - Henri - Charles*), géologue et paléontologiste (1875-1948), XXXII, 430, René Marlière.
- LESCLUZE (*Jean - Baptiste DE*), négociant et armateur (1790 - 1858), XXXII, 432, B. van de Walle.
- \* LESEINE (*Cécile - Marie*). Voir DOUARD.
- LESNEUCQ (*Théodore - François - Ghislain*), fonctionnaire et archéologue (1828-1908), XXX, 518, Chr. Piérard.
- LEURIDANT (*Félicien - Albert*), fonctionnaire et historien (1880-1939), XXXIII, 441, P. Jeanjot.
- LIAGRE (*Jean - Baptiste - Joseph*), lieutenant général, ministre de la guerre, savant (1815-1891), XXXII, 441, J.-R. Leconte.
- LIBERT (*Henri*), orfèvre namurois du XVII<sup>e</sup> siècle, XXXII, 454, A. De Valkeneer.
- LIMBOURG STIRUM (*Thierry - Marie - Joseph*, comte DE), homme politique, historien, archéologue, héraldiste et numismate (1827-1911), XXXIII, 443, Vicomte Terlinden.
- LIMPENS (*Ange DE*), conseiller d'État (né en 1743), XXX, 519, J. Lefèvre.
- LIMPENS (*Gaspar - Joseph - Ferdinand DE*), conseiller d'État, chancelier de Brabant (1739-1822), XXIX, 760, J. Lefèvre.
- LISON (*Arnould*), orfèvre, joaillier, (?-1638), XXXI, 549, A. Louant.
- \* LOBERA (*Anne DE*), dite la VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS (1545-1621), XXX, 522, Terlinden.
- LOIRE (*Jean - Baptiste*, dit Olivier), pseudonyme de LE ROI, prédicant puis pasteur (1712-1794), XXXIII, 446, J. Meyhoffer.
- LONCHAY (*Henri*), professeur, historien (1860-1918), XXXII, 455, J. de Sturler.
- LONCIN (*Jean DE*), compositeur (± 1575-?), XXXII, 459, P. Beccuart.
- LOO (*Auguste - François - Jacques VAN*), architecte (1842-1919), XXIX, 762, Félicien Leuridant.
- LORENT (*Henri - Eugène*), mathématicien (1871-1956), XXXIII, 449, F. Hotyat.
- LOUANT (*Barthélemy*), abbé d'Aulne (1684-1753), XXIX, 763, Armand Louant.

LOUIS (*Jean-Laurent-Prospér*), botaniste, agronome et professeur (1903-1947), XXXIII, 451, J. Lebrun.

LOWET DE WOTRENGE (*Léon*), juriste, généalogiste, historien de la porcelaine bruxelloise (1857-1931), XXX, 525, J. Helbig.

LYON (*Clément*), historien et éducateur populaire (1841-1904), XXIX, 764, Joseph Hardy.

## M

MAASDIJK (*Henri VAN*), pasteur (1807-1873), XXX, 529, J. Meyhoffer.

MAESTRO CAPITÁN (EL). Voir ROSMARIN (Matthieu).

MAETERLINCK (Maurice), écrivain (1862-1949), XXXII, 461, M. De-frenne.

MAISTRIAU (*Charles-Eugène*), lieutenant-général médecin (1859-1929), XXIX, 767, Félicien Leuridant.

M A I T E R (Joseph), ecclésiastique (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), XXXII, 497, J. Soille.

MAÎTRE DE FRANCFORT (LE), peintre (1460-?), XXXIII, 457, S. Sulzberger.

MALAISE (*Constantin-Henri-Gérard-Louis*), géologue (1834 - 1916), XXXIII, 459, P. Fourmarier.

MALHERBE (*Barthélemy*), métallurgiste (1690-1728), XXIX, 768, M. Yans.

MALHERBE (*Dieudonné - François*) (1750-1827), XXIX, 769, M. Yans.

MALHERBE (Jean), violoniste (1741-1800), XXXII, 498, M. De Smet.

MALHERBE (*Philippe-Joseph*), conseiller communal de Liège en 1842 (1778 - avant 1860), XXIX, 769, M. Yans.

MALLEBRANCKE (*Hélène*), ingénieur, héroïne de guerre (1902-1940), XXX, 533, R. Campus.

MALOTEAU (*Thomas*), président du Conseil de Namur (1701 - 1764), XXIX, 770, J. Lefèvre.

MANCHE (*Édouard*), lithographe et artiste-peintre (1819-1861), XXIX, 771, Félicien Leuridant.

\* MANCICIDOR (*Juan DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort avant le 30 mai 1618), XXX, 534, J. Lefèvre.

\* ° MANN (*Théodore-Augustin*), mathématicien et astronome (1735-1809), XXXI, 553, L. Dufour.

MANNEBACK (*Jean-Louis-Joseph*), secrétaire général du Ministère de l'Agriculture (1866-1944), XXXIII, 464, J. Forget.

MANSION (*Joseph*), philologue, linguiste (1877-1937), XXX, 536, A. Van Loey.

MANSION (*Paul*), mathématicien (1844-1919), XXX, 540, Lucien Godeaux.

MARBAIS DU GRATY (*Alfred-Louis-Hubert-Ghislain*, baron), officier, diplomate, écrivain (1823-1891), XXXIII, 469, J.-R. Leconte.

MARBAIS (*Philippe DE*), magistrat (mort en 1745), XXXII, 501, J. Lefèvre.

MARCELLE (*Gilles DE LA*), trésorier impérial (?-1337), XXXI, 556, F. Vercauteren.

MARCO (*René-Alexandre-Jules-Marie-Dieudonné*), juriste, avocat près la Cour de cassation (1882-1947), XXXIII, 473, R. Dekkers.

MARIE DE SAINTE-THÉRÈSE. Voir PETYT (Maria).

MARIOTTE, MARIOT ou MARIOTH (*Jean*), industriel liégeois (XVII<sup>e</sup> siècle), XXX, 542, M. Yans.

\* MARTIN (*François*), théologien (1652-1722), XXX, 545, F. Claeys Bouuaert.

MARTIN (*Xavier - Joseph*), zélateur protestant (1832 - 1897), XXXII, 502, A. De Smet.

- \* MARZIALS (*Antoine-Théophile*), pédagogue, pasteur (1809 - 1890), XXX, 546, J. Meyhoffer.
- MASQUILLIER (*Ildephonse-Louis*), relieur, imprimeur (1803-1842), XXXIII, 480, P. Culot.
- \* MASUI (*Jean - Baptiste*), ingénieur (1798-1860), XXXII, 506, Cl. Pié-rard.
- MATHY (*Ernest-Joseph*), mathématicien (1855-1923), XXX, 549, Lucien Godeaux.
- MATHYS (Claes). Voir MATHYSSEN (Claes).
- MATHYSSEN (Claes) ou MATHYSSONE, MATHYS, peintre - verrier (XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.), XXXII, 512, J. Helbig.
- MATHYSSONE (Claes). Voir MATHYSSEN (Claes).
- MATTHYS (*Hippolyte DE*), ingénieur (1831-1900), XXX, 550, R. Campus.
- MAURY (*Georges - Jean - François - Hilaire*), géodésien, cartographe (1880 - 1953), XXXIII, 483, J. Loodts.
- MAX (*Adolphe-Eugène-Jean-Henri*), bourgmestre de Bruxelles, homme politique, avocat, journaliste (1869-1939), XXX, 551, Claire Bernard.
- Max (*Émile-Charles-Marie-François*), avocat et homme politique (1868-1930), XXXIII, 485, J.-F. Cox.
- MEERSCH (*François-Alois VAN DER*), magistrat (1642-1739), XXXII, 515, J. Lefèvre.
- \* MELIS (*Pierre*), théologien (mort en 1736), XXX, 569, F. Claeys Bouuaert.
- MELLERY (*Xavier*), peintre, dessinateur, sculpteur (1845-1921), XXXII, 517, S. Sulzberger.
- MELSENS (*Louis-Henri-Frédéric*), chimiste (1814-1886), XXX, 570, Émile Henriot.
- MELUN (*Guillaume DE*), prince d'Épino-y (mort en 1635), XXX, 572, J. Lefèvre.
- MERCIER (*Désiré - Joseph*), seizième archevêque de Malines, cardinal (au titre de Saint - Pierre - aux - liens (1851-1926), XXX, 575, A. Simon.
- \* MERLE D'AUBIGNÉ (*Jean-Henri*), pasteur, professeur, historien (1794-1872), XXXI, 558, J. Meyhoffer.
- MERLIN (*Émile-Alphonse-Louis*), mathématicien et astronome (1875-1938), XXX, 596, Lucien Godeaux.
- MEURICE (*Charles*), industriel (1838-1913), XXX, 597, R. Campus.
- MEY (*Pierre DE*), ingénieur (1844-1898), XXX, 598, Léon Bonnet.
- \* MEYER (*Jean ou Ramus*), humaniste, poète, juriste et professeur (?-1578), XXXI, 563, J.-E. Opsomer.
- MEYERS (*Armand-Guillaume-Marie*, baron), magistrat (1862 - 1951), XXXII, 518, J. Hanquet.
- \* MEYHOFFER (*Rodolphe - Frédéric*), pasteur (1845-1934), XXX, 599, Émile Hoyois.
- MEYNNAERT (*Dyneman ou Digman*, Dingeman, Digneman), peintre-verrier (né vers 1510), XXXII, 522, J. Helbig.
- MICHIELS (*Alfred - Joseph - Xavier*), écrivain et historien d'art (1818-1892), XXX, 602, J. H. B. Bennett.
- MICHOTTE (*Edmond - Ghislain - Norbert*), mécène, compositeur de musique (1831-1914), XXXIII, 486, Ch. van den Borren.
- MICHOTTE VAN DEN BERCK (*Paul-Lambert*), géographe, professeur (1876-1940), XXXII, 524, M.-A. Lefèvre.
- MIERLO (*Charles VAN*), ingénieur (1838-1889), XXX, 606, R. Campus.
- MIERT (*Dominique - Philibert VAN*), numismate (1796 - 1868), XXIX, 772, Ernest Matthieu.
- MIGNON (*Léon*), sculpteur (1847-1898), XXXIII, 491, W. Lemoine.
- MILLARD (*Ernest-Guido-François-Marie*), officier du génie, savant (1860-1920), XXXIII, 493, J.-R. Lecomte.

- MINEUR** (Adolphe), mathématicien, professeur (1867-1950), XXXII, 526, L. Godeaux.
- MISSIAEN** (Berthold), professeur et publiciste (1884-1932), XXX, 606, P. Hildebrand.
- MOELLER** (Charles-Clément-Auguste), historien, professeur (1838-1922), XXXIII, 495, L. Genicot.
- MOERENHOUT** (Jacques - Antoine), ethnographe (1796-1879), XXXIII, 497, H. Lavachery.
- MOLLE** (Georges), ingénieur (1877-1934), XXX, 608, R. Campus.
- **MOMIGNY** (Jérôme-Joseph DE), musicien (1762-1842), XXXIII, 503, A. Palm.
- MONTANUS**. Voir **BERGHE** (Robert et Thomas VAN DEN).
- MONTIGNY** (Charles-Marie-Valentin), astronome, météorologiste, physicien, professeur (1819-1890), XXXIII, 510, J.-F. Cox.
- MOREAU** (Edouard DE), jésuite, historien (1879-1952), XXXI, 566, R. Mols.
- MORELLE** (Héliodore), ingénieur (1820-1899), XXX, 609, R. Campus.
- **MORILLON** (Antoine), humaniste et médailleur (vers 1522-1556), XXXI, 576, V. Tourneur.
- MORTELE** (Godefroy VAN DE), juriste (1595-1660), XXXIII, 512, L. Ceysens.
- MORTIER** (Barthélemy - Charles - Joseph DU), homme politique et naturaliste (1797-1878), XXX, 611, E. De Wildeman et L. Hauman.
- **MOSCHUS** (François), humaniste (mort en 1609), XXX, 627, P. Hildebrand.
- MOTTE** (Lucien), ingénieur (1853-1931), XXX, 628, R. Campus.
- MOURLON** (Michel - Félix), géologue et paléontologiste (1845-1915), XXXIII, 513, F. Stockmans.
- MOYNE** (Paul LE). Voir **PAEPE** (Polydore DE).
- **MUISIS** (Gilles LI) ou **LE MUISIT**, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et poète (1272-1353), XXXII, 528, A. D'Haenens.
- **MUISIT** (Gilles LE). Voir **MUISIS** (Gilles LI).
- MULLENDORFF** (Martin-Joseph), avocat, président de la Chambre des comptes (mort en 1785), XXIX, 773, J. Lefèvre.
- MULLER** (Henri DE), conseiller au Conseil privé, secrétaire d'État et de guerre (XVIII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 775, J. Lefèvre.

## N

- NASSAU** (Jean, comte DE), homme de guerre (1583-1636), XXX, 631, J. Lefèvre.
- NASSAU-SIEGEN** (Princes belges DE), XXXI, 581, Ch. de Clercq.
- NAVEZ** (Auguste-Joseph-Antoine), officier (1816-1903), XXXIII, 517, J.-R. Leconte.
- NÉNY** (Corneille DE), conseiller au Conseil des finances, secrétaire de Marie-Thérèse (1720?-1776), XXIX, 779, J. Lefèvre.
- NÉNY** (Patrice DE), secrétaire d'État et de guerre (1675?-1745), XXIX, 781, J. Lefèvre.
- NERINCKX** (Alfred), juriste, professeur d'université (1872-1943), XXX, 633, Jean Dabin.
- NEUBERG** (Jean - Baptiste - Joseph), mathématicien (1840-1926), XXX, 635, Lucien Godeaux.
- \* **NICOLET** (Jean), évangéliste, pasteur (1819-1893), XXXII, 541, J. Meyhoffer.
- NIZET** (François-Joseph), bibliothécaire et littérateur (1829-1899), XXXIII, 521, F. Remy.
- NOTÉ** (Jean-Baptiste), baryton (1858-1922), XXXIII, 522, A. Depoitre.

\* NOÛE (*Prosper-Paulin-Arsène DE*), historien de la principauté de Stavelot - Malmédy (1817-1904), XXXIII, 523, J. Lavalleye.

NYS (*Louis DE*), ingénieur (1857-1937), XXX, 637, R. Campus.

## O

OBIN (*Jean-Lambert*, baron D'), juriste et fonctionnaire (1699-1750), XXXI, 603, C. Douxchamps-Lefèvre.

OLIESLAGERS (*Jan*), pilote aviateur (1883 - 1942), XXXIII, 527, V. Houart.

\* ONDENARD (*Nicolas-Alexis*), évêque de Namur, (1756-1831), XXXI, 605, A. Simon.

ONGNIES (*Ange D'*), évêque de Ruremonde (1650-1722), XXX, 639, P. Hildebrand.

OORT (*Aerd VAN*). Voir ORTKENS (*Aerd*).

OPSTRAET (*Jean*), théologien (1651-1720), XXX, 643, F. Claeys Bouuaert.

ORANUS (*Petrus D'*). Voir HEURE (*Pierre D'*).

ORT (*Aerd VAN DER*). Voir ORTKENS (*Aerd*).

ORTGENUS (*Aerd*). Voir ORTKENS (*Aerd*).

\* ORTKENS (*Aerd*), peintre-verrier ( $\pm 1470$  -  $\pm 1540$ ), XXXIII, 529, J. Helbig.

OTLET (*Paul*), bibliographe, documentaliste, sociologue (1868-1944), XXXII, 545, G. Lorphèvre.

OULTREMONT (*Florent-Henri-Émile*, comte D'), grand bailli (1711-1762), XXXIII, 537, M. Yans.

OULTREMONT (*Jean-Baptiste D'*, baron de Han), noble (1606-1681), XXXIII, 537, N. Rouche.

OULTREMONT (*Jean-Baptiste-François*, comte D'), homme politique (1672-1735), XXXIII, 543, M. Yans.

OULTREMONT (*Jean-Baptiste-François-Georges*, comte D'), militaire, homme politique (1715-1782), XXXIII, 547, M. Yans.

OULTREMONT (*Jean-François-Paul-Émile*, comte D'), noble (1679-1737), XXXIII, 561, M. Yans.

OULTREMONT (*Jean-Hustin de Warnant D'*), maire de Huy, bourgmestre de Liège (début XV<sup>e</sup> siècle-1497?), XXXIII, 564, M. Yans.

OUIVERLEAUX (*Jules-Émile*), bibliothécaire, historien (1846-1929), XXXIII, 567, F. Remy.

OVERLOOP (*Eugène VAN*), conservateur de musée (1847 - 1926), XXXIII, 568, H. Lavachery.

OVERSCHIE (*Gaspar Frédéric-Joseph*, baron D'), magistrat (1751-1804), XXXI, 607, J. Lefèvre.

\* OZERAY (*Michel - Jean - François*), polygraphe (1764-1859), XXXI, 610, V. Tourneur.

## P

PAEPE (*César DE*), médecin et sociologue (1842-1890), XXX, 647, L. Delsinne.

PAEPE (*Polydore DE*), magistrat, juriste (1824-1907), XXXIII, 575, R. Warlomont.

PAIGE (*Constantin - Marie - Michel - Hubert - Jérôme LE*), mathématicien (1852-1929), XXX, 653, Lucien Godeaux.

\* PANCHAUD (*Édouard*), pasteur, conférencier, publiciste (1802 - 1889), XXXII, 559, J. Meyhoffer.

PARIS (*Louis-Jean-Marie-Hyacinthe*), conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique (1864-1934), XXXIII, 582, F. Remy.

o PAULI-STRAVIUS (*Richard*), internonce apostolique à Bruxelles, évêque suffragant de Liège ( $\pm 1584$ -1654), XXXII, 563, F. Claeys Bouuaert.

- PAULLE (*Hubert DE LE*), ingénieur et administrateur de sociétés (1867-1933), XXX, 655, Richard Campus.
- PEETERS (*Gustave*, en religion *Ildefons*), capucin et journaliste (1886-1929), XXX, 658, P. Hildebrand.
- PENY (*Georges*), chimiste, industriel (1872-1942), XXXII, 565, J. Timmermans.
- PÉPIN (*Jean-Antoine-Joseph*), avocat, président du Conseil de Hainaut et du Conseil de Tournai (mort en 1793), XXIX, 785, J. Lefèvre.
- PÉRIER (*Odilon-Jean*), écrivain (1901-1928), XXX, 661, Madeleine Deirenne.
- PÉRIN (*Henri-Xavier-Charles*), économiste, professeur d'université (1815-1905), XXX, 665, Armand Louant.
- \* PETRUCCI (*Raphaël*), sociologue, orientaliste (1872-1917), XXXIII, 583, H. Lavachery.
- PETYT (*Maria*), parfois désignée sous le nom de *MARIE DE SAINTE-THÉRÈSE*, mystique (1623 - 1677), XXXIII, 590, A. Deblaere.
- PFÄFFENHOFFEN (*François - Simon*, comte de Pfaff des barons DE), seigneur de Reissenberg et Rollenhau en Autriche (1753 - 1840), XXIX, 787, Félicien Leuridant, revu par M. Yans.
- PIÉRARD (*Émile-Louis-Joseph*), professeur et ingénieur (1864-1924), XXXIII, 593, J. Hoffmann.
- PIET (*Baudouin VAN DER*), magistrat et homme d'État (1594 - 1672), XXXII, 567, J. Lefèvre.
- \* PINKUS (*Alexandre*), chimiste (1891-1945), XXXII, 570, J. Timmermans.
- PIOT (*Guillaume - Joseph - Charles*), archiviste, historien, numismate et archéologue (1812-1899), XXXII, 571, C. Tihon.
- PIRENNE (*Henri*), historien (1862-1935), XXX, 671, F. L. Ganshof.
- ° PIRSON (*André-Eugène*), banquier, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (1817-1881), XXIX, 789, P. Kauch.
- PLISNIER (*Charles-Marius-Fernand*), romancier, poète, essayiste (1896-1952), XXXIII, 596, M.-Th. Bardart.
- POÈTE BORAIN (LE). Voir WUILLOT (*Philippe-Augustin-Joseph*).
- POIGNARD (*Charles*), carillonneur (1662-mort en 1712 ou 1713), XXX, 723, Ernest Montellier.
- POIGNARD (*François-Guillaume*), mathématicien (1653-1714), XXX, 725, J. Fichet.
- \* POINSOT (*Georges*), pasteur, évangéliste, liturgiste (1816-1899), XXXII, 576, J. Meyhoffer.
- POLITA (*Nicolaus*). Voir BOURGOIS (*Nicolas*).
- POLITES (*Nicolaus*). Voir BOURGOIS (*Nicolas*).
- PONTHIÈRE (*Honoré*), ingénieur, professeur, patriote (1850-1918), XXX, 726, G. Gillon.
- \* PORTER (*François*), franciscain irlandais, antijanséniste (1632-1702), XXXIII, 601, L. Ceysens.
- \* PORTINARI (*Tommaso*), marchand, banquier, diplomate (±1425-1501), XXXII, 581, A. Grunzweig.
- POTTIER (*Antoine-Denis*), démocrate et sociologue (1849-1923), XXX, 726, P. Gérin.
- \* PRADEZ (*Georges - Richard - Louis*), pasteur, pédagogue, littérateur (1810-1895), XXX, 730, J. Meyhoffer.
- PRAT (*Georges-François*), docteur en droit et historien (1802-1875), XXXI, 613, V. Tourneur.
- PRISSE (*Louis-Guillaume-Henri*, baron), lieutenant-général, diplomate (1816-1884), XXXIII, 602, J.-R. Leconte.
- PRUNIEAU (*Théodore-Joseph*), magistrat communal (1771-1828), XXIX, 792, Joseph Hardy.

PUISSANT (Edmond-Félix), ecclésiastique, homme d'œuvres et archéologue (1860-1934), XXXIII, 604, P. Champagne.

PURSAGE (Marguerite-Émilie-Julie), artiste peintre (1868-1946), XXXIII, 609, Cl. Piérard.

PUYDT (Marcel DE), juriste, préhistorien (1855-1940), XXXIII, 610, J. Philippe.

PYCKE (Guillaume - Ignace), chevalier, seigneur d'Idéghem et de Ten Driessche, magistrat, conseiller d'État (1688-1773), XXIX, 793, J. Lefèvre.

## Q

QUACELBENUS (*Wilhelmus*). Voir QUACKELBEEN (Guillaume).

◦ QUACKELBEEN (*Guillaume*), ou Coturnossius, Quac (k) elbenus, humaniste, médecin, botaniste et professeur (1526 ou 1527-1561), XXXI, 615, J.-E. Opsomer.

QUACKELBENUS (*Wilhelmus*). Voir Quackelbeen (Guillaume).

QUEILLERIE (Chrétien DE LA), pasteur, aumônier militaire (1543-1630), XXXIII, 613, J. Meyhoffer.

## R

◦ RAIKEM (Jean - Joseph), homme d'État, procureur général près la Cour d'appel de Liège, historien du droit et des institutions de l'ancienne principauté de Liège (1787-1875), XXXIII, 617, R. Warlomont.

◦ RAMÉE (Laurent DELLE ou LA) ou RAMEY, homme de guerre liégeois (± 1580 - 1613), XXXII, 593, P. Hanquet.

RAMET *alias* RAMEY et RAMÉE (*Jean et Gérard DE*), peintres liégeois (Gérard 1539-avant 1559?; Jean 1541-1603 ou 1604), XXX, 735, J. Yernaux.

RAMEY (Laurent). Voir RAMÉE (Laurent DELLE ou LA).

RAMUS (*Jean*). Voir MEYER (Jean).

RASSENFOSSE (*Armand*), dessinateur, peintre et graveur (1862 - 1934), XXX, 741, Jacques Ochs.

RAVELINE (Henri). Voir HASSEL (Valentin VAN).

REBECQUES (Gilles de), héraut et roi d'armes du comté de Hainaut (première moitié du XV<sup>e</sup> siècle-1507), XXXIII, 623, R. Wellens.

REMY (Edmond), professeur (1860-1939), XXXII, 601, F. De Ruyt.

RENARD (Alphonse-François), professeur, minéralogiste et pétrographe (1842-1903), XXXII, 604, F. Stockmans.

RENARD-GRENSON (Lucien), archéologue (1876-1914), XXXII, 603, V. Tourneur.

RENIER (Armand-Marie-Vincent-Joseph), ingénieur, géologue et paléontologiste (1876-1951), XXXII, 611, F. Stockmans.

RENOZ (Prosper-Auguste-Isidore-Benjamin-Joseph), officier (1811-1845), XXXIII, 624, J.-R. Leconte.

REUL (François - Xavier - Chrétien - Léon DE), romancier et géologue (1830-1895), XXX, 744, Marie Gevers.

REUL (Paul - Jean - Jules DE), angliciste et professeur (1871-1945), XXX, 746, A. Baiwir.

REUSENS (Edmond - Henri - Joseph), historien et archéologue (1831-1903), XXXI, 621, J. Lavalleye.

\* REY (Arnold-Emmanuel-Ami), pasteur, historien (1867-1940), XXX, 748, J. Meyhoffer.

REYCHLER (Albert), professeur, chimiste (1854-1938), XXXII, 615, J. Timmermans.

RICARDUS DE VERCELLYS ou DE USELIS. Voir GÉRARD DE BRUXELLES.

◦ \* RICHARDOT (Jacques), céramiste-modeleur (1743-1806), XXXII, 616, J. Helbig.

- RICHIR** (Herman - *Jean - Joseph*), artiste-peintre (1866-1942), XXIX, 795, S. Houbart-Wilkin.
- RIDDER** (Alfred - *Théodore - Marie - Joseph DE*), fonctionnaire et historien (1865-1933), XXXI, 625, J. Willequet.
- ROBERSART** (*Jean DE*), homme de guerre (vers 1370-1450), XXXI, 628, P. Bonenfant.
- ROBERSART** (*Louis DE*), homme de guerre (vers 1390-1430), XXXI, 633, P. Bonenfant.
- ROBERSART** (*Thierry DE*), homme de guerre (vers 1340-1387), XXXI, 638, P. Bonenfant.
- ROBIE** (Jean), artiste peintre (1821-1910), XXXIII, 626, I. Vandevivere.
- \* **ROCHEDIEU** (Paul-Jules), pasteur, président du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique (1858-1954), XXXII, 619, J. Meyhoffer.
- ROERSCH** (Alphonse), philologue, professeur, fonctionnaire (1870-1951), XXXII, 622, V. Tourneur.
- ROI** (Olivier LE). Voir **LOIRE** (*Jean-Baptiste*, dit Olivier).
- ROLIN** (*Antoine*), grand bailli et capitaine général de Hainaut (1424?-1497), XXIX, 800, Ch. Mathieu.
- ROLIN-JAEQUEMYS** (*Gustave-Henri-Ange-Hippolyte*), jurisconsulte et homme politique (1835 - 1902), XXIX, 803, M. Walraet.
- ROLLAND** (*Paul*), historien et archéologue, (1896-1949), XXXI, 642, J. Lavalleye.
- ° \* **ROMAGNESI** (Jean - Antoine) ou **ROMANESI**, **ROMANESY**, auteur et acteur dramatique (1693 - 1742), XXXII, 625, A. Dulière.
- ROMANESI** (Jean-Antoine). Voir **ROMAGNESI** (Jean-Antoine).
- ROMANESY** (Jean-Antoine). Voir **ROMAGNESI** (Jean-Antoine).
- ROMANUS** (J.). Voir **SCHOONBROODT** (Edmond).
- ° **ROMBOUTS** (Nicolas), peintre-verrier (± milieu du XV<sup>e</sup> s.-1531), XXXII, 628, J. Helbig.
- ROMERO** (Matheo), dit **EL MAESTRO CAPITÁN**. Voir **ROSMARIN** (Matthieu).
- RONKAR** (*Jacques - Joseph - Émile*), mathématicien (1857-1902), XXX, 751, Lucien Godeaux.
- ROOVERE** (Antoine DE), maçon, poète, dramaturge, chroniqueur, organisateur de fêtes officielles (± 1430-1482), XXXII, 633, W. van Eeghem.
- ROOY** (*Joachim-Julien VAN*), inspecteur vétérinaire de l'armée (1819-1871), XXIX, 809, Léon Frédéricq.
- ROPS** (*Joseph-Victor-Félicien*), peintre, dessinateur, graveur, aquafortiste (1833-1898), XXXIII, 627, M. Kunel.
- \* ° **ROQUELAURE** (*Jean-Armand DE BESSUEJOULS DE*), archevêque de Malines (1721-1818), XXXI, 644, Ch. de Clercq.
- ROSMARIN** (Matthieu), connu en Espagne sous le nom de **ROMERO** (Matheo), dit **EL MAESTRO CAPITÁN**, compositeur (1575-1647), XXXII, 638, P. Becquart.
- ROTHMALER** (Augustine DE), pédagogue (1859-1942), XXXII, 641, S. De Coster.
- ROTIS** (*Pierre a*) parfois Rotius, humaniste, poète, musicien, juriste et professeur (?-1580), XXXI, 656, J.-E. Opsomer.
- ROTIUS** (*Pierre*). Voir **ROTIS** (*Pierre a*).
- ROUSSEAUX** (*Isidore - Joseph DU*), évêque de Tournai (1826-1897), XXX, 752, A. Simon.
- ROY** (Félix DE), astronome amateur (1883-1942), XXXII, 643, Am. Dermul.
- ROY** (*Nicaise LE*), greffier d'Ostende (mort en 1613), XXIX, 810, Ed. Vlietinck.
- ROYERS** (Gustave), ingénieur (1848-1923), XXXIII, 631, R. Campus.

- RUDDER (Édouard DE), ingénieur, directeur et administrateur des Chemins de fers de l'État belge (1847-1919), XXXIII, 634, R. Campus.
- RUTOT (Aimé-Louis), géologue, préhistorien (1847-1933), XXXIII, 636, F. Stockmans.
- RUTTEN (Martin-Hubert), évêque de Liège (1841-1927), XXXI, 659, A. Simon.
- RYCKMAN (Walerand-Lambert DE), avocat, homme politique (1624-1694), XXXIII, 638, M. Yans.
- RYDT (Hippolyte VANDER), ingénieur, professeur (1857 - 1929), XXXII, 645, P. Slosse.
- ° RYSELBERGHE (François VAN), de son vrai nom Franciscus Van Rijsselberghe, électricien et météorologiste (1846-1893), XXX, 753, L. Dufour.
- RYSELBERGHE (Julien VAN), inspecteur d'études, professeur d'université (1851-1931), XXXIII, 641, R. Campus.
- S**
- SADELEER (Valérius DE), artiste-peintre (1867-1941), XXIX, 811, S. Houbart-Wilkin.
- SADOINE (Eugène-Séraphin, baron), officier du génie maritime, directeur général des Usines Cockerill (1820-1904), XXXII, 649, J.-R. Leconte.
- SAINTELETTE (Henri-Charles-Marie), avocat, homme politique (1851-1905), XXXII, 650, Cl. Piérard.
- SAIVE (Jean DE), peintre (1540-1611), XXXIII, 643, F. Courtoy.
- \* SALAMANCA (chevalier Francisco DE), colonel (1503-1581), XXXII, 652, J. Marechal.
- \* SALAMANCA (Miguel DE), fonctionnaire (XVII<sup>e</sup> s.), XXXI, 665, J. Lefèvre.
- \* SALAMANCA (Pedro DE), homme d'affaires (deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle-1529), XXXII, 653, J. Marechal.
- SAND (Robert), littérateur, esthète, polygraphe (1876-1936), XXXIII, 645, F. Remy.
- SAN JUAN (Pedro DE), secrétaire d'État et de Guerre (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.), XXXII, 654, J. Lefèvre.
- SART (Nicolas DU), seigneur du Sart, d'Escarnes et de Courtejoie, magistrat (1620-1676), XXIX, 816, Paul Saintenoy.
- ° SASBOUT (Arnould, dit DE DELFT), conseiller du Conseil provincial de Hollande, chancelier de Gueldre et de Zutphen, chevalier, seigneur de Spaland, chef-président du Conseil privé (?-1583), XXXII, 656, M. Lefèvre.
- SAUWEN (Arnold-Hubert), négociant, poète (1857-1938), XXXII, 658, P. Leenders.
- SCHAMP (Guillaume), conseiller commercial (1726-1798), XXIX, 817, J. Lefèvre.
- \* SCHELER (Sigmund-Friedrich-Christian-Conrad), pasteur (1792-1865), XXX, 759, Henri Perrochon.
- SCHOONBROODT (Edmond-Marie-Joseph-Guillaume), en littérature ordinairement WARSAGE (Rodolphe DE) ou quelquefois ROMANUS (J.), avocat, littérateur, folkloriste (1876-1940), XXXII, 659, É. Legros.
- SCHUERMANS [(Henri-Charles-Anne-Paul-Guillaume), en littérature BOSCAVEN (H.), magistrat, jurisconsulte, archéologue, poète (1825-1905), XXXII, 666, V. Tourneur.
- SCHUWANGNE (Johannes). Voir CICONIA.
- SCOORKINNE (Niclais), juriste (mort en 1415), XXX, 761, W. Prevenier.
- SED. Voir DEMARTEAU (Joseph-Ernest).
- SERVAIS (Clément-Joseph), mathématicien (1862-1935), XXX, 763, Lucien Godeaux.
- SERVAIS (Jean-François-Mathieu), magistrat, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, ministre d'État (1856-1946), XXXIII, 646, H. Bekaert.

- SEVENS (Theodoor), instituteur, archiviste, écrivain (1848-1927), XXXII, 671, P. Leenders.
- SIANNE (Jean), pseudonyme de DUPONT (Jean-Sianne), maître de forges, homme politique (1646-1731), XXXIII, 650, F. Discry.
- SIMOENS. Voir SYMONS.
- \* SINNICH (Jean), professeur à l'Université de Louvain (1603-1666), XXXIII, 664, L. Ceyssens.
- SLUYS (Alexis), pédagogue (1849-1936), XXX, 765, Tobie Jonckheere et Louis Verniers.
- SMEDT (Charles DE), historien de l'Église (1833-1911), XXXI, 667, M. Coens.
- SMITS (Jean-Baptiste), fonctionnaire et homme politique (1792-1857), XXXI, 671, V. Tourneur.
- SOMVILLE (Edmond-François), bibliothécaire, bibliographe (1856-1925), XXXIII, 670, F. Remy.
- SONNEVILLE (Constant), architecte (1849-1929), XXIX, 819, Félicien Leuridan.
- SPELLEKEN. Voir GRAUWELS (Jan).
- \* SPOERLEIN (Sébastien), pasteur (1806-1878), XXXII, 672, J. Meyhoffer.
- SPRING (Walthère-Victor), chimiste (1848-1911), XXXII, 675, J. Timmermans.
- STAINIER (Louis), administrateur-inspecteur (1870-1935), XXXIII, 670, F. Remy.
- STALINS (Auguste), peintre-verrier (1839-1906), XXXII, 678, J. Helbig.
- STEENKISTE (Jean-Aloys VAN), prêtre et exégète catholique (1830-1913), XXXII, 680, N.-N. Huyghebaert.
- STELLFELD (Jean-Auguste), magistrat, musicologue (1881-1952), XXXIII, 673, I. Bogaert.
- STEYART (Édouard), peintre-verrier (1868-1932), XXXII, 683, J. Helbig.
- STIENON DU PRÉ (Alphonse-Marie-Pierre-Joseph, baron), comte romain, sénateur, bourgmestre de la ville de Tournai (1853-1918), XXXII, 684, P. Tinel.
- STILLEMANS (Antoine), évêque de Gand (1832-1916), XXXI, 671, A. Simon.
- \* STOCKMAR (Christian-Frédéric), médecin, conseiller aulique (1787-1863), XXXII, 686, A. Simon.
- STOCLET (Adolphe-René-Louis), ingénieur, directeur de la Société Générale de Belgique, mécène (1871-1949), XXXIII, 675, H. Lavachery.
- STOOP (Martin) ou STOPIUS, médecin, professeur (début du XVI<sup>e</sup> s.-1581), XXXII, 691, J.-E. Opsomer.
- STOPIUS (Martinus). Voir STOOP (Martin).
- ° STRAVIUS (Richard). Voir PAULI-STRAVIUS (Richard).
- STRICHT (Omer VAN DER), histologiste et embryologiste (1862-1925), XXXI, 675, J. Fautrez.
- STROOBANT (Paul), astronome (1868-1936), XXXI, 677, J.-F. Cox.
- STUYVAERT (Modeste-Léon-Marie), mathématicien (1866-1932), XXX, 767, Lucien Godeaux.
- SULBOUT (Césaire), prêtre et archéologue (1827-1877), XXXI, 679, V. Tourneur.
- SULZBERGER (Max-Raymond), bibliothécaire, philologue (1901-1944), XXXIII, 681, F. Remy.
- SWAELMEN (Louis-Martin VAN DER), architecte paysagiste et urbaniste (1883-1921), XXXIII, 684, V.-G. Martiny.
- SWARTS (Frédéric-Jean-Edmond), chimiste (1866-1940), XXXII, 692, J. Timmermans.
- SWEEP (François VANDER), ingénieur, fonctionnaire (1821-1884), XXXIII, 688, R. Campus.
- SYMONS ou SIMOENS (Hans ou Jan), sculpteur et fondeur (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 679, V. Tourneur.

## T

- TACK (*Jean*). Voir MEYER.
- TAEYE (*Alexandre-Robert*, dit Alex DE), compositeur de musique, chef d'orchestre, professeur (1898-1952), XXXIII, 691, Cl. Piérard.
- \* TALMA (*Amédée-Jules-Louis*), pseudonyme de FRANÇOIS, docteur en médecine, stomatologiste (1792-1864), XXXIII, 694, H. Brabant.
- TANDEL (*Charles-Antoine*), inspecteur d'enseignement primaire (1801-1854), XXXI, 683, V. Tourneur.
- \* TEISSONNIÈRE (*Albin-Paul*), pasteur (1872-1946), XXX, 769, J. Meyhoffer.
- \* TELLER (*Henri*), ecclésiastique, diplomate (1598-1662), XXXII, 697, J. Lefèvre.
- THEYS (*Gilles-François*), ecclésiastique (1755-1837), XXX, 771, J. Soille.
- THIEFFRY (*Quentin*), réformateur religieux (? -1546), XXXI, 684, J. Meyhoffer.
- THIÉRY (*Anne-Marie*), négociante, fondatrice de maisons de vêtements et cofondatrice des Laminoirs Michel-Thiéry de Meiderich (1823-1872), XXXIII, 695, L. Biot.
- \* THIÉRY (*Félix*), négociant, fondateur de maisons de vêtements et de nouveautés (1831-1908), XXXIII, 696, L. Biot.
- \* THIÉRY (*Jean-François*), négociant, fondateur de maisons de vêtements et de nouveautés (1821-1891), XXXIII, 697, L. Biot.
- \* THIÉRY (*Jean-Nicolas*), négociant, fondateur de maisons de vêtements et de nouveautés (1818-1882), XXXIII, 699, L. Biot.
- THIÉRY (*Marie-Célestine*), négociante, fondatrice de maisons de vêtements et de nouveautés (1826-1894), XXXIII, 703, L. Biot.
- THYS (*Albert-Jean-Baptiste-Joseph*), général et homme d'affaires (1849-1915), XXXI, 688, P. Kauch.
- ° TIBURGE DE BRUXELLES, capucin, compositeur de musique (1605 ou 1606-1669), XXXIII, 705, P. Hildebrand.
- TINEL (*Pierre-Joseph-Edgar*), compositeur, pianiste virtuose (1854-1912), XXXIII, 705, J. Vyverman.
- TONDELIER (*Victor*), ingénieur (1851-1938), XXX, 777, R. Campus.
- TONY. Voir BERGMANN.
- TRIEU DE TERDONCK (baron *Charles DU*), sénateur et savant horticulteur (1790-1861), XXIX, 821, G. Van Doorslaer.
- TRITURBIUS. Voir ZOVITIUS.
- TROOST (*Pierre-Julien*), ingénieur (1841 - 1928), XXX, 778, Léon Bonnet.
- TURLUR (*Englebert*), compositeur ( $\pm$  1565-1598), XXXII, 699, P. Becquart.
- TYTGAT (*Émile*), ingénieur, professeur (1881-1934), XXXIII, 709, R. Campus.

## U

- \* URACH (*Conrad D'*), doyen de Saint-Lambert de Liège, abbé de Villers-en-Brabant, de Clairvaux, de Cîteaux, cardinal et légat pontifical (1165?-1227), XXX, 781, G. Despy.

## V

- VALLÉE POUSSIN (*Charles-Louis-Joseph-Xavier DE LA*), géologue (1827-1903), XXXII, 701, F. Stockmans.
- VANDERKINDERE (*Léon*), historien, professeur et homme politique (1842 - 1906), XXIX, 825, Léon Leclère.
- VASSEUR (*François LE*), fonctionnaire (entre 1530 et 1540-1603), XXXI, 697, J. Lefèvre.
- VASSEUR (*Guillaume LE*), fonctionnaire (?-?), XXXI, 699, J. Lefèvre.

- VAUTHIER (Maurice), juriste (1860-1931), XXXIII, 711, R. Dekkers.
- \* VAXELAIRE (François-Barthélemy), négociant (1840-1920), XXXIII, 716, L. Biot.
- \* ° VELASCO (Inigo-Melchior DE), duc de Frias, connétable de Castille, homme politique (?-1696), XXXII, 703, J. Lefèvre.
- VELGE (Henri), juriste, professeur et archéologue (1888-1951), XXXI, 701, J. Dabin.
- VENT (Chrétien-Henri), pasteur (1792-1853), XXIX, 835, F.-L. Ganshof.
- VENT (Ernest-Henri), pasteur (1818-1867), XXIX, 836, F.-L. Ganshof.
- VERBEECK (Hans). Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).
- VERCOULLIE (Jozef-Frederik), philologue, linguiste et professeur (1857-1937), XXX, 787, A. Van Loey.
- VERDEYEN (Jules), ingénieur (1875-1924), XXX, 791, R. Campus.
- VERDEYEN (Willem-Raymond-René), philologue et professeur (1883-1949), XXX, 793, A. Van Loey.
- \* VERDUGO (Francisco), homme de guerre espagnol en service aux Pays-Bas (1537-1595), XXXIII, 718, J. Lefèvre.
- VERDUSSEN, famille d'imprimeurs-libraires à Anvers (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), XXX, 798, L. Voet.
- VERHAEREN (Alfred), peintre (1849-1924), XXXII, 705, S. Sulzberger.
- ° VERHAEREN (Émile), poète (1855-1916), XXXII, 706, R. Mortier.
- VERLAT (Charles), peintre (1824-1890), XXXII, 716, S. Sulzberger.
- VERMEYEN (Jan-Cornelisz), peintre (1500-1559), XXXI, 704, W. Le-moine.
- VERREYCKEN (Charles), baron d'Impde, audencier et premier secrétaire d'État (± 1615-1680), XXXII, 717, J. Lefèvre.
- VERREYCKEN (Louis - François), audencier et premier secrétaire d'État (1588-1654), XXXII, 718, J. Lefèvre.
- VERVAECK (Louis), médecin anthropologue (1872-1943), XXXI, 708, J. Dupréel.
- VEUSTER (Joseph DE), en religion Père Damien. Voir DAMIEN.
- \* VICTORIUS d'Appeltern, capucin, dans le monde Gérard Banken (1848-1918), XXIX, 837, P. Hildebrand.
- \* VILLA HERMOSA (Carlos de ARAGON Y BORGIA, comte DE LUNA, SASTAGO, etc., duc de), gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'État, gouverneur général des Pays-Bas (?-1692), XXXII, 720, J. Lefèvre.
- \* VILLALOBAR (Rodrigo DE SAAVEDRA Y VINENT, marquis DE), diplomate espagnol (1864-1926), XXX, 805, Jacques Willequet.
- VILLEGAS D'ESTAINBOURG (Balthasar - Ignace), magistrat (?-1795), XXXI, 710, J. Lefèvre.
- VILLERMONT (Charles-Antoine Hennequin, comte DE), homme politique, publiciste, historien et industriel (1815-1893), XXXI, 713, A. Simon.
- VINCART (Jean - Antoine), historien, panégyriste du régime espagnol, XXIX, 840, Lucienne Van Meerbeek.
- VINCENT (Jean-Joseph), météorologiste (1851-1932), XXXII, 724, L. Dufour.
- VINCENT (Saint), de Soignies (VII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 842, F. Baix.
- \* VISME (Jean DE), pasteur (1760-1819), XXXII, 729, J. Meyhoffer.
- \* VISME (Jonathan DE), pasteur, l'« apôtre du Borinage » (1792-1866), XXXII, 733, J. Meyhoffer.
- VISSCHER (Charles DE), médecin-légiste (1852-1896), XXIX, 844, G. Leboucq.
- VISSCHER (Jean DE), dit VISSCHERIUS, quatrième évêque d'Ypres (1561-1613), XXXII, 735, N.-N. Huyghebaert.
- VISSCHERIUS (Jean). Voir VISSCHER (Jean DE).

VITRY. Voir JACQUES DE VITRY.

VIVARIO (*Henri-Marie-François-Jacques DE*), historien et jurisconsulte (1740?-1810), XXIX, 843, Albert Vander Linden.

VLEMINGCKX (*Henri-Jean-Victor*), médecin-légiste (1826-1906), XXIX, 845, G. Leboucq.

VLEMINGCKX (*Jean-François*), médecin (1800-1876), XXIX, 847, G. Leboucq.

VLEMINGX (*Henri-Désiré-Albert-Joseph*), ingénieur militaire (1816-1883), XXXII, 738, J.-R. Leconte.

VOELLER (*Jean-Herman*), secrétaire d'État (1630-1710), XXXII, 745, J. Lefèvre.

VOELLER (*Léonard*), secrétaire d'État (1590-1675), XXXII, 747, J. Lefèvre.

VOELLER (*Martin*), secrétaire d'État adjoint (1635-1700), XXXIII, 720, J. Lefèvre.

VOET ou VOUET (*Jacques-Ferdinand*), artiste-peintre (né vers 1639), XXIX, 850, P. Bautier.

\* VOISIN (*Auguste*), historien, bibliothécaire, professeur (1800-1843), XXXIII, 722, P. Becquart.

VOLDERS (*Jean*), homme politique (1855-1896), XXXI, 715, L. Del-sinne.

\* VOLLGRAFF (*Johann-Christoph*), professeur aux Universités de Bruxelles et d'Utrecht (1848-1920), XXXII, 748, J.-G. Préaux.

VOLXEM (*Camille VAN*), entomologiste (1848-1875), XXIX, 853, A. Lameere.

VOS (*Jan DE*). Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).

VROOM (*Corneille DE*), missionnaire apostolique, écrivain ascétique (1637-1712), XXIX, 854, Jérôme Goyens, revu par Archange Houbaert.

VYVE (*Jean VAN*), ingénieur (1884-1927), XXXIII, 724, R. Campus.

## W

WAFFELAERT (*Gustave-Joseph*), évêque de Bruges (1847-1931), XXXI, 719, A. Simon.

WALDECK (*Adolphe DE*), prince-évêque de Liège (?-1902), XXXII, 751, A. Joris.

WALIN (*Édouard*), ingénieur fonctionnaire (1856-1934), XXXIII, 727, R. Campus.

WALLON (Pol). Voir BASTIN (*Joseph*).

WALSCHARTZ (*Frans, Lambert et Guillaume*), artistes, XXXI, 723, J. Yernaux.

WANSOUL-NOËL (*Pierre-François DE*), inventeur, fabricant de céramique au XVIII<sup>e</sup> siècle, XXXIII, 729, J. Breuer.

\* WARKER (*Nicolas*), professeur d'athénée, folkloriste, poète, dramaturge (1861-1940), XXXII, 756, A. Bertrang.

WARSAGE (*Rodolphe DE*). Voir SCHOONBROODT (*Edmond-Marie-Joseph-Guillaume*).

WASSEIGE (*Adolphe-Charles-François*), médecin (1827-1889), XXIX, 857, G. Leboucq.

WASSEIGE (*Charles-Joseph*), médecin (1803-1871), XXIX, 858, G. Leboucq.

WASTEELS (*Constantin-Emile*), mathématicien (1865-1949), XXXI, 730, F. Backes.

WATERLOOS (*Denijs*), dit *Le Vieux*, orfèvre (avant 1600-?), XXXII, 758, V. Tourneur.

WATERLOOS (*Sijbrecht*), dit *L'Ancien*, orfèvre, graveur de sceaux, contrôleur des ouvrages d'or, employé par la Monnaie de Bruxelles, maître général des monnaies (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.), XXXII, 759, V. Tourneur.

WATLET (*Nicolas*), magistrat et homme politique (1789-1868), XXXI, 732, V. Tourneur.

WATRIN (*Pascal*), inventeur (vers 1720-1789), XXXI, 733, J. Breuer.

- WATTEUW (*Édouard*), ingénieur des ponts et chaussées, fonctionnaire (1848-1904), XXIX, 859, R. Campus.
- WAUDRU (Sainte), née sous le règne de Dagobert II, XXIX, 861, F. Baix.
- WAUTERS (*Charles - Henri - Joseph*), homme politique (1875-1929), XXXIII, 730, L. Delsinne.
- WAUTERS (*Henri-Jules*), administrateur du Palais des Beaux-Arts (1874-1953), XXXIII, 731, P. Janlet.
- WAUTERS (*Victor-Jules*), chimiste (1852-1949), XXXI, 733, J. Timmermans.
- WAVRANS (*Félix-Joseph-Hubert DE*), évêque d'Ypres (1715-1784), XXXII, 766, J. Lefèvre.
- \* WEALE (*William - Henry - James*), historien d'art (1832-1917), XXX, 809, O. de Sloovere.
- WEERD (*Hubert-Charles-Joseph VAN DE*), historien, archéologue (1878-1951), XXXIII, 738, J. Breuer.
- \* WHITLOCK (*Brand*), homme politique, écrivain et diplomate (1869-1934), XXIX, 863, Jacques Willequet.
- WIBALD DE STAVELLOT, abbé de Stavelot (1097-1159), XXX, 814, G. Despy.
- WIERTZ (*Antoine-Joseph*), peintre et sculpteur (1806-1865), XXXI, 734, Vicomte Terlinden.
- WILLE (*Ambroise*), ministre réformé (XVI<sup>e</sup> s.), XXXII, 769, J. Meyhoffer.
- WILLEMS (*Alphonse*), helléniste (1839-1912), XXXI, 737, M. Leroy.
- WILLEMS (*Léonard*), philologue, historien (1864-1938), XXXII, 773, A. Van Loey.
- WILLMAR (*Jean-Pierre-Christine*, baron), général, membre de la Chambre des représentants, ministre, diplomate (1790-1858), XXXIII, 747, J.-R. Leconte.
- \* WINIWARTER (*Alexandre - Joseph*, chevalier DE), médecin, homme de science (1848-1917), XXIX, 867, L. Delrez.
- WINIWARTER (*Hans-Chrysothème*, chevalier de), histologiste, embryologiste et professeur (1875-1949), XXXIII, 750, G. Leplat.
- WINNEPENNINGCKX (*Philippe*), ecclésiastique (1759-1840), XXXI, 739, J. Soille.
- WINTER (*François DE*), ingénieur (1859 - 1922), XXIX, 869, Léon Bonnet.
- WITTE (*Alphonse DE ou DE*) ou DEWITTE, ingénieur, numismate (1851-1916), XXXII, 776, V. Tourneur.
- WITTE DE HAELEN (*Léon-Alphonse-Ernest-Bruno*, baron DE), homme de guerre et écrivain (1857-1933), XXXI, 745, A. Duchesne.
- WIVINE, fondatrice présumée du prieuré de Grand-Bigard vers 1130, XXXII, 784, A. Despy-Meyer.
- WODON (*Louis*), sociologue, juriste et homme d'État (1868-1946), XXX, 828, J. Haesaert.
- WOESTENRAEDT (*Philippe - Joseph - Dieudonné*, comte DE), homme d'État (né en 1711), XXIX, 870, J. Lefèvre.
- WOESTIJNE (*Karel-Pierre-Edouard-Marie VAN DE*), écrivain (1878-1929), XXXI, 750, M. Rutten.
- WOLLÈS (*Camille - Hubert - Nicolas*), peintre (1864-1942), XXXII, 789, S. Sulzberger.
- WOLLÈS (*Lucien*), peintre (1862-1939), XXXII, 790, S. Sulzberger.
- WOTQUENNE (*Alfred*), musicologue (1867-1939), XXXII, 791, Ch. van den Borren.
- WOUTERSZ (*Joseph - Gérard*). Voir ADAMS (*Frans*).
- WUELUEWE (*Heyndrick VAN*). Voir MAÎTRE DE FRANCFORT (LE).
- WUILLOT (*Philippe-Augustin-Joseph*), alias LE POÈTE BORAIN, poète satirique (1800-1883), XXXII, 792, Ch. Piérard.
- WULF (*Maurice-Joseph-Charles-Jean DE*), historien de la philosophie médiévale (1867-1947), XXXIII, 753, F. Van Steenberghen.

## X

XHROUET. Voir CHROUET.

## Y

YETZWEIRTIUS (*Jacobus*), humaniste (né en 1541), XXIX, 873, Alphonse Roersch.

YVES DE LILLE, capucin (vers 1587-après 1628), XXXI, 789, P. Hildebrand.

YSAYE (*Eugène-Auguste*), compositeur, violoniste (1858-1931), XXXIII, 763, J. Quitin.

YSAYE (Théophile), pianiste, compositeur, chef d'orchestre (1865-1918), XXXIII, 778, M. Kunel.

## Z

ZACHMOORTER (Michel), prêtre, écrivain ecclésiastique ( $\pm$  1582-1660), XXXII, 797, N.-N. Huyghebaert.

ZAGAR (*Jacques*), magistrat, fonctionnaire et médailleur amateur (vers 1530-après 1578) XXXI, 791, V. Tourneur.

ZANEN (*Franz*), ingénieur (1855-1943), XXIX, 877, Léon Bonnet.

ZEGERS (Jacques), imprimeur (début XVII<sup>e</sup> siècle-1644), XXXIII, 783, L. Ceysens.

ZOUTERIUS (*Paschasius*) ou DE ZOUTER, humaniste (XVI<sup>e</sup> siècle), XXIX, Alphonse Roersch.

ZOVITIUS (*Jacques*), surnommé aussi DRIESCHARIUS et TRITURBIUS, humaniste (né en 1512), XXIX, 879, Alphonse Roersch.

---

---

ETABL. EM. BROYLANT, s. a.,  
rue de la Régence, 67, Brux.  
Un dir. gén.: A. VANDEVELD,  
avenue de Tervueren, 148,  
Woluwe-Saint-Pierre.  
Reg. comm. Brux. 10357.

---

---

D/1967/0023/6

